



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

Joseph Lemaire
4^e Volume de 1897

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-NEUVIÈME ANNÉE

1897
TOME CENT QUATRE-VINGT-NEUVIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT CINQUANTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAUX DU CORRESPONDANT

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

—
1897

Reproduction et traduction interdites.

THE CITY CENTER
LIBRARY

Callander
9

Vol. 10
p

LE

CORRESPONDANT

LES ÉLECTIONS DE 1898

A l'approche des élections de 1898, chacun s'agite, bien convaincu de l'importance d'un scrutin qui va renouveler le personnel de nos souverains, et qui, à moins d'imprévu, orientera pour quatre ans la politique de la France.

Pendant que les vieux députés sont tout entiers au soin de leur réélection, et que les jeunes candidats, essayant leurs ailes, se demandent d'où vient le vent qui pourrait les porter au Palais-Bourbon, les partis dressent leurs plans d'opérations. Vainqueurs et tout-puissants, les républicains de diverses nuances ne négligent rien pour augmenter leur majorité, et se distribuent les rôles avec un art merveilleux, afin de charmer ou d'épouvanter les foules et de conserver le pouvoir. Au contraire, vaincus et démoralisés, catholiques et conservateurs, au lieu de serrer leurs rangs, se querellent et se divisent, comme s'ils étaient encore trop nombreux pour tenir tête à l'ennemi qui leur a déclaré une guerre à mort, et qui se flatte de les détruire.

Comment peut-il se faire que ceux qui aiment Dieu et leur pays, et qui ont consacré leur vie au service de ces deux grandes causes sans marchander leurs sacrifices, soient paralysés par leurs dissentiments au moment où la religion et la patrie courent les plus grands périls? Quoi de plus mystérieux, quoi de plus douloureux que ce désaccord entre gens qui ont les mêmes aspirations, le même dévouement, la même générosité? Il est urgent d'en recher-

cher la cause et) de [guérir au plus tôt cette plaie humiliante et fatale. Tout catholique, tout bon citoyen doit y travailler. Le silence et l'abstention ne suffisent pas pour dégager sa responsabilité. Grandement coupable serait celui qui n'aurait pas tout fait pour apaiser ces malheureuses dissensions. Pour ma part, je viens ici faire un appel à la concorde, à la bonne harmonie qui doit régner entre des frères et des compagnons d'armes. J'ai la ferme intention de ne blesser personne, et s'il m'échappait malgré moi quelque parole un peu vive, j'en demande pardon d'avance à ceux qui s'en croiraient atteints.

En effet, jamais l'activité, la discipline et l'union parfaite n'ont été plus nécessaires. La Révolution poursuit avec une infatigable ténacité son œuvre de démolition. On a beau jouer sur les mots, elle est avant tout et par essence antireligieuse. Pour faire le bonheur de la France, non seulement elle ne songe pas à revenir au christianisme, qu'avaient défiguré et paralysé les abus de l'ancien régime; mais, au contraire, elle veut l'extirper totalement et le remplacer par le culte de la raison révoltée.

En 1848, comme après 1793, le pays avait eu peur de l'anarchie. Puis, caressé et apprivoisé par le second Empire, se parant habilement des progrès de la science et de la richesse, le monstre a reconquis la faveur populaire et a recommencé impunément ses attaques contre l'Eglise et contre les bases de l'ordre social.

En présence de ce danger, il s'est fait par la force des choses un nouveau groupement des partis. La question religieuse est venue primer toutes les autres, et séparer électeurs et élus en deux camps ennemis.

Sous Napoléon III, catholiques, royalistes et républicains, tous préoccupés de combattre le despotisme, avaient formé contre le pouvoir l'Union libérale, où Berryer et Montalembert donnaient la main à Marie et à Jules Favre. Elle était bien précaire, cette alliance entre les fils des chrétiens qui ont, en réalité, fondé les mœurs, les vertus, et partant la liberté des peuples modernes, et les fils des jacobins qui prétendent asseoir cette même liberté sur les ruines de la foi religieuse. Il a suffi de la question de Rome pour la dissoudre, et pour montrer que ces soi-disant libéraux n'avaient qu'une passion vraiment indomptable, la haine de l'Eglise.

Aussi dès que l'Empire, qui les contenait encore, eut disparu, ils donnèrent libre carrière à leurs instincts tyranniques et destructeurs, proclamèrent le divorce, l'école sans Dieu, la mise hors la loi des congrégations religieuses, etc. Depuis qu'ils règnent sans obstacle, il n'y a plus, pour eux et pour nous, qu'une question, c'est de savoir s'ils parviendront à étouffer la religion, nécessaire pour relever la

natalité qui faiblit, nécessaire pour refréner la criminalité grandissante, nécessaire pour sauver les mœurs et la probité qui s'effondrent, nécessaire pour réveiller le respect de l'autorité et l'amour de la vraie liberté dont on a perdu la notion, nécessaire pour résoudre la question sociale chaque jour plus brûlante, nécessaire pour nous préserver de la dissolution et de la décadence.

Voilà pourquoi l'ancienne Union libérale a été tout à coup remplacée par l'Union de la France chrétienne. Légitimistes, orléanistes, bonapartistes et républicains conservateurs, sentant que là est désormais le terrain de la lutte, se sont mis tous ensemble à le défendre pied à pied. Depuis vingt ans que la bataille dure, il n'y a pas eu parmi eux une note dissonante. Devant les électeurs aussi bien que devant les Chambres, la question constitutionnelle a été très rarement effleurée, et n'a jamais créé de difficultés sérieuses. Entre monarchistes et républicains catholiques, il y avait du reste accord sur tous les principes de gouvernement, sauf sur la forme de la souveraineté, qui ne semblait pas destinée à recevoir une solution immédiate. Au contraire, entre républicains catholiques et jacobins, il y avait un abîme infranchissable, puisque les uns cherchaient à préserver tout ce que les autres s'acharnaient à détruire. Si bien que, chose singulière, ce sont ceux qui se donnent pour les vrais amis de la république qui la tuent et qui tuent la France par leurs folies, et ce sont ceux qui ont une confiance limitée dans la vertu des institutions républicaines qui la font vivre et qui pourraient la faire durer en les rendant plus justes, plus libérales et plus honnêtes. L'union était donc naturelle et facile entre toutes les nuances du grand parti conservateur.

Le pays a conscience de cette force, lors même qu'il paraît la dédaigner. Après s'être jeté dans les bras de Gambetta et des 363 élus de la gauche, il est d'abord resté fort hésitant entre sa vieille peur des prêtres qui, depuis un siècle, lui a fait faire tant de sottises, et sa méfiance pour les petits tyrans au pouvoir qui exploitent sa crédulité, gaspillent ses ressources et oppriment sa conscience. Dès 1885, malgré toutes les armes mises au service de la candidature officielle, la majorité revenait visiblement à la droite. En dépit de fraudes éhontées, il lui resta deux cents sièges à la Chambre des députés.

Bien disciplinée et habilement conduite, c'était une force considérable qui pouvait, en s'alliant avec le centre ou avec l'extrême-gauche, former une majorité et devenir ainsi l'arbitre de la situation. Quelques hommes pensèrent que c'était le moment de sortir d'une politique négative, souvent mal comprise, et de mettre le Président de la République et ses ministres en demeure de for-

muler leurs concessions en échange du concours qu'on leur donnerait contre les radicaux. On dégagerait ainsi sa responsabilité devant le pays, et, s'il était bien constaté qu'on ne pouvait rien obtenir, on prendrait carrément le parti de culbuter l'un après l'autre tous les ministères, jusqu'à ce qu'on les ait rendus plus raisonnables.

De là les négociations fort connues, entamées avec le président Grévy et avec M. Rouvier. Mais ce dernier donna sur-le-champ la mesure du prix qu'il attachait aux voix de la droite. Rougissant même d'avoir l'air d'entrer en pourparlers avec elle, il n'accepta que des rendez-vous nocturnes ou clandestins, comme s'il se fût agi d'une mauvaise action.

Pour qu'une alliance politique soit honorable, il faut qu'elle soit consentie, affirmée, expliquée au grand jour, et qu'elle ait des garanties de sa durée dans la composition même du cabinet qui en est issu. Celle-ci devait rester secrète, et, au lieu de prendre dans son ministère des hommes tels que MM. Amagat et Piou, M. Rouvier en fermait soigneusement l'entrée à ses nouveaux alliés, en ne leur donnant comme satisfaction qu'une attitude un peu moins brutale pour eux de ses préfets et de ses fonctionnaires et quelques bureaux de tabac ou autres menues faveurs locales, discrètement demandées et non moins discrètement accordées.

La droite eut la faiblesse d'accepter cette union compromettante et louche. Il était facile de prévoir qu'elle n'en tirerait aucun profit, que, gênée et paralysée dans sa résistance, elle en sortirait diminuée. Cela ne tarda guère, et cette expérience eut du moins l'avantage de bien montrer qu'on ne pouvait faire aucun fond sur une entente avec les modérés.

Pour réparer cette faute, on en commit une plus lourde. On eut la malheureuse idée de prendre le général Boulanger pour cheval de renfort électoral. Ce n'était pas le rôle d'un soldat. Celui-ci aurait eu assez de popularité pour tenter un coup de main et pour jouer son petit Bonaparte. Mais le tempérament et l'audace lui faisaient défaut, et d'ailleurs ses amis et ses alliés, n'ayant pas plus que lui envie de risquer leur vie, eurent grand soin de le maintenir sur le terrain des scrutins. Là, comme on pouvait s'y attendre, ils furent battus. La foule aurait acclamé Boulanger installé à l'Elysée; elle oublia bien vite un fugitif qui avait déserté son poste et abandonné ses électeurs. La monarchie, qu'on avait mêlée à cette singulière entreprise, en porta la peine. Avec une générosité chevaleresque, le comte de Paris prit sur lui tout le poids de la faute commise. Pendant ce temps-là, ceux qui l'y avaient entraîné malgré lui l'abandonnaient pour courir à une

autre solution. N'ayant pu étrangler la république, ils essayaient de l'embrasser, trop heureux s'ils pouvaient couvrir cette brusque évolution du patronage du Saint-Père.

A ce moment, en effet, répondant à leur désir, Léon XIII venait de reconnaître la République, non plus comme un régime provisoire, mais comme une constitution à laquelle on devait la même soumission qu'à tout autre gouvernement établi. Les catholiques de France n'avaient pas, comme ceux d'Italie, à pratiquer l'abstention; au contraire, ils devaient s'unir pour l'action et se servir de tous les moyens que leur laissaient les institutions existantes pour résister à la propagande et à la persécution antireligieuses. Cet acte inattendu eut un grand retentissement, et les républicains libres penseurs ou catholiques essayèrent sur-le-champ de le dénaturer, d'en exagérer ou d'en fausser la portée, et d'en tirer parti au profit de leur politique. Quant à moi, dont le dévouement au Saint-Siège n'est pas douteux, j'estime que la meilleure manière de lui témoigner mon respect filial, c'est de signaler le singulier abus qui a été fait de sa parole, et d'exposer très simplement la situation troublée qui en est résultée pour nous, et la ligne de conduite qu'il nous reste à tenir aux élections de 1898.

L'attitude du Souverain Pontife s'explique d'elle-même. Elle rappelle celle de Pie VI vis-à-vis du Directoire, digne précurseur du gouvernement actuel. Certes, au début, la sympathie et les encouragements de Léon XIII n'avaient pas fait défaut aux royalistes. Mais, au bout d'un certain nombre d'années, il s'est lassé d'attendre, et il s'est vu obligé de vivre et de traiter avec une république qui ne finissait pas.

Le principe monarchique est un gland qui renferme en lui le roi des arbres, le chêne, mais qui ne pousse pas tant qu'il n'a pas été mis en terre et arrosé de sueur et de sang. C'est l'épée à la main que les trônes se conquièrent et se gardent. Or, depuis un siècle, les princes semblaient avoir perdu cette énergie vitale. Si, en présence de leur inertie, le peuple paraissait se passionner pour de nouvelles formes politiques, n'était-il pas sage de lui montrer que l'Eglise n'est ennemie d'aucune transformation, pourvu qu'elle garde sa liberté? Enfin, à un point de vue plus pratique, n'était-il pas désirable de préserver le budget des cultes?

Quoi qu'il en soit, Léon XIII a jugé que le clergé était dans l'obligation d'accepter et de respecter comme légal un gouvernement établi depuis vingt ans, et que, ne pouvant pas fonder autre chose, catholiques, conservateurs, honnêtes gens de toute nuance devaient tirer parti de la République, essayer de l'améliorer et user de tous les moyens que leur offraient la constitution pour défendre la religion.

et la société menacées. Faisant écho à sa voix, les cardinaux et tous les évêques de France déclaraient que la foi et l'existence du pays étaient en danger, et que le moment était venu de faire un suprême effort pour déjouer le complot maçonnique ourdi contre l'Eglise.

Le Comte de Paris semblait lui-même faciliter cet accord en représentant la monarchie comme une réserve lointaine pour l'avenir, et en invitant ses amis à être au Parlement les citoyens les plus dévoués et les plus utiles à leur pays. Les Bonaparte se faisaient oublier par leur silence. En y mettant un peu de modération, de patience, de délicatesse pour les sentiments d'honneur que l'on ne froisse pas impunément, de tolérance mutuelle pour les nuances d'opinion qui ne se fondent pas en un jour, rien de plus facile que de répondre au vœu du Pape, de maintenir et de resserrer les liens de l'Union chrétienne formée depuis 1877, et rendue chaque jour plus nécessaire par la guerre à mort faite au catholicisme.

Mais il y avait à cela deux conditions, la première c'est que tout en remplissant ses devoirs envers le pouvoir établi, chacun garderait la liberté d'en désirer, d'en préparer, d'en établir un jour un meilleur.

Nous payons nos impôts sans marchander, nous envoyons nos fils à l'armée, nous allons aux élections locales ou générales, nous faisons de notre mieux pour améliorer la République, et cela depuis vingt ans avec une bonne volonté et un insuccès faits pour décourager les plus intrépides. Que si le gouvernement en demande davantage, et s'il veut exiger de nous un acte de foi dans ses lois scélérates, un acte de confiance dans ses scrutins frelatés, un acte de respectueuse sympathie pour son personnel maçonnique, excommunié par l'Eglise, travaillant de toute ses forces à la ruine morale et matérielle du pays, halte-là! nous ne pouvons pas aller jusque-là. Car ce serait mentir, ce que personne au monde ne peut nous autoriser à faire.

Du reste, comment le régime actuel prétendrait-il à l'immuabilité? Pour lui, il n'y a plus d'autre droit que la volonté du peuple souverain qui change, quand il lui plaît, lois, institutions et personnel gouvernemental. Dans cet état précaire où tout dépend de l'opinion, chacun s'efforce de la diriger, de la modifier à son profit, et les honnêtes gens ne sauraient renoncer à cette action sous peine de devenir la proie de la canaille.

La seconde condition, c'est que l'on s'unirait pour combattre et non pour capituler. Car comment faire la paix avec ceux qui mènent avec tant d'acharnement et d'astuce la guerre antireligieuse? Et nous avons cette bonne fortune qu'il y a à défendre non seulement les intérêts religieux, mais encore la grandeur de la France compro-

mise par une politique humiliée, sa liberté foulée aux pieds par des fonctionnaires sans pudeur, ses finances gaspillées en folles dépenses, son bon renom souillé par des scandales sans précédent. Ainsi, dans sa résistance, tout catholique est en même temps un patriote, et tout patriote se sent attiré vers les catholiques. Quelles belles armes pour l'opposition ardente et tenace qui peut, seule, passionner la foule et entretenir le courage défaillant des électeurs!

On le voit, sur ces bases, tout était simple et légal. Tout réservait l'avenir. Tout, dans le présent, groupait les bonnes volontés pour résister à l'ennemi. Mais cette union, nécessaire pour une lutte vigoureuse, ne faisait pas le compte des francs-maçons au pouvoir, désireux, avant tout, de diviser et de paralyser leurs adversaires. Elle ne répondait pas non plus aux aspirations cachées des tièdes, cherchant à négocier à bas prix leur petite paix avec le gouvernement. Aussi les uns et les autres s'empressèrent d'invoquer l'autorité du Pape pour demander avant tout une adhésion cordiale et définitive à la république.

Tombant dans le piège qui leur est tendu, des hommes d'une vertu éprouvée, animés des intentions les plus pures, se figurent qu'ils ne peuvent aller trop loin dans une voie tracée, leur dit-on, par le Souverain Pontife, et, à leur tour, ils font passer l'amour de la république bien avant le bon accord à maintenir dans nos rangs.

Une fois le faisceau brisé, chacun fait campagne pour ses idées particulières. Quiconque rêve d'un Centre idéal, fait à l'image du Centre allemand que l'on connaît bien mal, d'un catholicisme démocratique ou socialiste flattant les passions au lieu de les dompter, met ses fantaisies sous la protection des paroles de Léon XIII, et excommunique ceux qui ne consentent pas à entrer dans sa petite Eglise. Dénoncer l'Union de la France chrétienne comme un complot monarchique, suspecter les arrière-pensées de ceux qui n'entonnent pas la *Marseillaise*, leur imposer sur l'heure une déclaration d'amour pour les institutions actuelles, signaler comme inspirée par l'esprit de parti la résistance que les vieux lutteurs soutiennent contre les mauvaises lois et les tracasseries du gouvernement, cesser la guerre avec le pouvoir pour l'engager avec leurs amis de la veille, avec leurs alliés nécessaires, diviser au lieu d'unir, désarmer au lieu de combattre, tel a été trop souvent le rôle de ces républicains improvisés ou de leurs organes.

Répétant les absurdités de nos ennemis, ils prennent l'habitude de confondre la démocratie et la république, qui n'ont rien de commun. L'avènement de la démocratie est en effet une évolution historique par laquelle tous les peuples mûrs ont passé, en Grèce,

à Rome et en Chine, aussi bien qu'en France, et qui, en général, les a conduits au despotisme. Chez nous, la vieille noblesse féodale et militaire n'est plus, comme pouvoir et comme privilège, qu'un souvenir historique. Loin d'être une menace pour personne, ses enfants sont les premiers à défendre le sol du pays et ses libertés, à favoriser l'ascension des petits, à aider les ouvriers, à soulager les pauvres. Mais, pendant ce temps-là, nous sommes la proie d'une aristocratie de scribes et de rhéteurs, doublés de Juifs et d'agioteurs pour le règne desquels la république semble faite. Qui défendra la multitude contre ces charlatans à qui les promesses ne coûtent rien, dont la justice est pleine d'indulgence pour les grands voleurs, impitoyable pour les petits, et qui dépouillent le pauvre de toutes les libertés? Le peuple se demande parfois s'il ne serait pas mieux protégé et d'une façon plus démocratique par le pouvoir d'un seul que par celui de sept ou huit cents petits despotes. De là son instinct monarchique, et, à défaut de monarchie, la menace permanente du césarisme.

Sur le terrain social, la confusion et le danger ne sont pas moins grands que sur le terrain politique. Se faisant l'écho des socialistes, des hommes plus généreux que réfléchis ne voient d'amélioration possible pour l'ouvrier que par l'intervention croissante de l'État. On en viendrait ainsi à remplacer peu à peu le patron et le propriétaire par des ingénieurs et des directeurs nommés par le gouvernement. La domination de ces nouveaux fonctionnaires aux ordres d'un pouvoir antireligieux consommerait la servitude morale et matérielle des travailleurs, et remplacerait par les rouages d'un mécanisme brutal les merveilles que la liberté d'association et l'esprit chrétien peuvent tirer de l'initiative individuelle.

Fascinée par le mirage de progrès chimériques, une partie du jeune clergé s'est lancée avec une candide ardeur dans la voie nouvelle qui pour les habiles est, dit-on, le chemin de la popularité, de la mitre ou du parlement. Dédaigneuse du passé, elle est presque partout entrée en guerre avec les plus anciens et fidèles défenseurs des droits de l'Eglise. De là le résultat des élections de 1893 : 83 députés de droite au lieu de 200. Il s'agit de savoir aujourd'hui si l'on veut réparer ou achever ce désastre.

Pour y voir clair, il faut se placer sur le terrain des faits, les apprécier de sang-froid et ne pas se griser de vaines illusions.

Depuis cinq ans, ceux qui, à des points de vue divers, ont hautement adhéré à la république, ont eu pleine liberté pour propager leurs idées et organiser leur action. Nous avons eu successivement l'Association catholique française de M. Jules Bonjean, la

Ligue catholique et sociale du comte Albert de Mun, l'Union nationale de l'abbé Garnier, le Congrès national de Reims, tout cela fondé par des chrétiens sincères, capables, pleins de zèle et de vertu. Pourquoi ces généreux efforts ont-ils eu un succès si limité? C'est qu'ils sont venus se briser contre l'honneur, contre le bon sens, contre le patriotisme d'un très grand nombre de Français.

En effet, il est, jusque dans le dernier de nos villages, des hommes à qui l'honneur défend de mentir à leurs concitoyens et de se déclarer partisans d'un régime qui foule aux pieds tout ce qui leur est cher. Le bon sens leur dit que ces gens-là nous mènent à la décadence et que leur œuvre de destruction ne peut pas durer. Enfin, le patriotisme leur interdit d'être complices d'une politique qui ruine et déshonore la France, et le peuple qui les connaît les mépriserait si, du jour au lendemain, ils devenaient les amis du régime actuel.

Ceux mêmes qui, par un effort dont tout le monde n'est pas capable, sont arrivés à se sentir à la fois catholiques et républicains, sont-ils bien sûrs de l'être sans arrière-pensée? Quand ils rentrent à leur foyer, ne se hâtent-ils pas de se décharger d'un rôle qui leur pèse? Et la nuit, quand le naturel est débridé, ne rêvent-ils pas encore de monarchie, d'empire, de coups d'État? Qui oserait l'affirmer?

Aussi, à gauche, se méfie-t-on de ces nouvelles recrues, boulangistes de la veille, monarchistes de l'avant-veille. Leur crédit est usé d'avance, et, pour nous tirer d'affaire, on prétend maintenant qu'il faut des purs, n'ayant jamais pactisé avec les anciens partis, des démocrates ou des socialistes chrétiens, prêts à applaudir les blasphèmes de M. Brisson ou les rêves creux de M. Jaurès.

En résumé, il n'y a pas un très grand nombre de catholiques républicains. Ils sont divisés entre eux; mais ils suppléent à leur petit nombre par de bruyantes affirmations, et s'ils persistaient dans leur esprit exclusif, ils empêcheraient l'union de renaître dans nos rangs.

Pendant les élections approchent, et elles se feront avec les hommes tels qu'ils sont aujourd'hui. Car, d'ici au 1^{er} mai 1898, vous ne les changerez plus.

Y a-t-il oui ou non, à côté des catholiques républicains, des royalistes fidèles à la vieille monarchie traditionnelle qui a fait la France, et qui a été de tout temps la protectrice des petits et le rempart du peuple contre l'oppression des grands? Ce sont gens d'honneur, et jamais vous n'obtiendrez d'eux de simuler une adhésion à la république.

N'y a-t-il pas encore des bonapartistes qui se rappellent avec

satisfaction que Napoléon a sauvé le pays de l'anarchie et qu'il a porté haut la gloire de la France? Ils sont partisans de l'appel au peuple et non de la république.

Enfin, n'y a-t-il pas une foule d'honnêtes gens et de bons Français, sans parti-pris, qui éprouvent une répulsion instinctive pour la forme républicaine, incarnation, à leurs yeux, du désordre et du gaspillage, et qui sont froissés dans leur amour-propre national par la politique humiliée qui nous est imposée depuis plus de vingt ans? Sans être tous dévots, ils se rapprocheront volontiers des catholiques s'ils les voient prêts, comme eux, à résister au pouvoir actuel.

Si ces masses d'électeurs existent, n'est-il pas évident que c'est avec elles qu'il faut faire les prochaines élections? De même que sur un champ de bataille on est trop heureux de faire appel à tous les alliés armés et organisés qui offrent leur concours, de même ici nous devons accepter avec reconnaissance le concours de tous ceux qui prennent à cœur la défense de la liberté chrétienne.

La question religieuse, et c'est beaucoup, prime les autres, mais elle ne les supprime pas. Tout chrétien est en même temps un Français qui ne saurait abdiquer le souci des intérêts de son pays. Libre à lui de les comprendre et de les servir comme il l'entend, et tout ce qu'on peut lui demander, c'est, à un jour donné, d'arriver avec ses amis au secours de l'Église en péril.

Le rôle indiqué des catholiques est donc de servir de trait d'union aux groupes disposés à leur venir en aide, et d'avoir, pour les rallier, un programme assez large et assez simple pour que chacun puisse l'accepter sans abdiquer son indépendance. **PAS DE FRANCS-MAÇONS. ÉCONOMIE ET PROBITÉ. ÉQUITÉ DANS L'IMPOT. JUSTICE ÉGALE POUR TOUS. POUR LE PAUVRE COMME POUR LE RICHE. LIBERTÉ RELIGIEUSE. LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT. LIBERTÉ D'ASSOCIATION.** N'est-ce pas suffisant, et ne peut-on pas, en conscience, voter pour un candidat qui y aura mis son nom?

Si on le veut, qu'on modifie ce programme. Mais, une fois adopté, qu'on y tienne et qu'on ne s'empresse pas d'en faire litière pour assurer le succès de tel ou tel candidat, fût-il pèlerin de Montmartre. S'il est des catholiques disposés à acheter leur élection au prix d'une adhésion aux lois antireligieuses, qu'on leur donne une fois pour toutes une leçon méritée. Mieux vaut un radical de plus qu'un ami tiède capable de toutes les capitulations.

Tout ce que l'on fera sur cette large base comme œuvre électorale, souscriptions, comité général ou local, sera excellent et mérite d'être encouragé, soutenu, propagé avec la dernière énergie.

La lutte une fois engagée, que les catholiques donnent l'exemple

de la loyauté et de la discipline. Au premier tour de scrutin, les fractions qui auront adopté le programme de l'Union chrétienne et qui voudront avoir la mesure de leurs forces pourront avoir chacune leur candidat. Mais, au second tour, elles doivent reporter toutes leurs forces sur celui qui aura obtenu le plus de suffrages.

Puis, qu'on se garde de compromettre et d'amoindrir l'autorité du Pape dans cette mêlée des partis et dans ces rivalités de personnes, et qu'on ne se permette d'invoquer son nom pour ou contre aucun candidat. Car, en cas de défaite, c'est infliger au chef de l'Église un échec toujours fâcheux, et, en cas de succès, c'est faire une position délicate et difficile au député qui devrait son élection à cette influence sacrée, et qui serait censé, en toute question, prendre son mot d'ordre à Rome. Le Souverain Pontife doit planer bien au-dessus des vicissitudes et des conflits du monde parlementaire. Nous avons tous entendu sa voix, reçu avec respect et interprété ses conseils, et nous sommes sûrs qu'en nous unissant tous pour mieux combattre, nous réaliserons le plus cher de ses vœux.

Mais j'entends d'ici des clameurs qui s'élèvent. Ce que vous nous proposez, nous dira-t-on, c'est le vieux jeu, c'est le système usé de tout ou rien, ce n'est ni la politique de Léon XIII ni celle des habiles. Quiconque est royaliste ou bonapartiste, ou quiconque est soupçonné de l'être, et de ne pas aimer tendrement la République, est un ennemi qu'il faut combattre à l'égal des socialistes. C'est à ce prix, d'ailleurs, qu'on obtiendra la précieuse alliance des républicains modérés, des opportunistes, tout disposés à faire des concessions et à revenir à certaines idées conservatrices, si elles peuvent les aider à former une majorité de gouvernement et à se maintenir au pouvoir. Au fond, c'est là, nous assure-t-on, le vœu intime et secret de M. Méline, dont on fait, après M. Rouvier, un nouveau saint Christophe portant sur ses épaules et sauvant le Christ à travers les flots du torrent révolutionnaire.

C'est aller bien vite dans ses espérances.

Que pourra-t-on obtenir de M. Méline et de ses amis si l'on a une droite forte et disciplinée, assez nombreuse pour servir d'appoint à la majorité, c'est ce que l'avenir nous apprendra. Mais on est sûr d'avance de ne rien avoir du tout si l'on marche aux élections divisés, et si l'on emploie toute son énergie à fortifier les prétendus modérés et à fermer l'entrée du parlement aux plus vigoureux défenseurs de la justice et de la liberté. Il est impossible de mieux jouer le jeu de ses adversaires, et de tomber plus naïvement dans le piège qu'ils nous tendent.

En effet, leur plan de campagne est admirablement conçu pour amener tout le monde dans leurs filets et pour désorganiser ce qui

reste de l'ancienne armée chrétienne. Un certain nombre de frères et amis ont pris le rôle de rabatteurs; habillés en radicaux et en socialistes, ils attirent à eux, par de chimériques espérances, les prolétaires affamés de bien-être, et en même temps enflant leur voix, criant au péril clérical et demandant la suppression du budget des cultes, réclamant l'impôt progressif en attendant la confiscation de la propriété, ils font une peur bleue aux honnêtes conservateurs qui vont se précipiter dans les bras des opportunistes. A ceux-ci la belle mission de sauveurs; ils vont à la fois délivrer le pays des socialistes qui menacent sa tranquillité et des catholiques militants qui troublent sa conscience. Aux jacobins, avec lesquels ils ne veulent pas se brouiller, ils donnent comme gage les Sœurs chassées des écoles, les biens des couvents mis en vente, les curés privés de leur traitement, les processions dispersées par la force, et Paris étalant sous la protection de la police le cortège immonde de ses saturnales. Aux conservateurs, dont ils convoitent aussi les suffrages, ils prodiguent les bonnes paroles, les yeux doux, les poignées de mains discrètes. C'est bien assez pour charmer des gens qui ont cru à Boulanger et à Diana Vaughan. Surtout qu'on ne leur parle pas d'engagement écrit, de modifications aux lois existantes. Tout serait perdu. Qu'on se contente d'écarter au nom du Pape les amis qui l'ont trop vivement soutenu, et qu'à leur place on nomme des francs-maçons édulcorés. Voilà le plan maçonnique dans toute sa beauté. S'il réussit, le tour sera joué, et socialistes, radicaux, opportunistes et modérés, continueront à se partager fraternellement l'assiette au beurre du budget, du Panama et de toutes les entreprises véreuses, et la loi scolaire, contre laquelle personne ne réclamera plus, leur formera chaque année une génération d'aveugles sans Dieu et sans morale, venant grossir la majorité qui soutient leur pouvoir.

Le mal déjà fait est difficile à réparer. Même en unissant loyalement tous nos efforts, nous n'aurons plus, à moins d'un vent inattendu, nos deux cents sièges de 1885. Mais, à défaut d'une minorité pesant dans la balance du scrutin par le chiffre de ses voix, on peut avoir un groupe comptant plus par la valeur que par le nombre de ses membres. Il suffit d'une douzaine d'orateurs convaincus et déterminés pour tenir sans cesse l'opinion publique en haleine, pour reprocher au gouvernement chacun de ses méfaits, chacun de ses scandales, pour défendre pied à pied tous les intérêts français mis en péril par d'égoïstes sectaires.

Pour exercer de l'influence sur son pays, il n'est pas nécessaire d'être très nombreux. Il suffit d'être unis et d'avoir un peu d'esprit politique. Ce serait en être totalement dépourvus que de ne pas

s'entendre et se concerter pour envoyer ou pour maintenir au parlement les hommes qui ont fait preuve de valeur et de dévouement. Une fois nommés, que les conservateurs soient disciplinés, et ne donnent plus le spectacle d'un parti qui, à chaque scrutin, se coupe en trois : les blancs, les bleus et les absents. Que nul ne songe à faire personnellement sa paix avec les ministres, et que le chef qui parlera au nom de ses collègues soit sûr d'être suivi par une troupe compacte, sans aucune défection. Ce jour-là, la droite retrouvera l'autorité qu'elle a perdue.

En résumé, nous pouvons nous tromper les uns et les autres. L'avenir est plein de mystères, dont Dieu seul possède le secret. Nul ne sait quelles seront demain les forces victorieuses, les formes politiques et sociales avec lesquelles la France et l'Église devront vivre ou lutter. Sachons du moins nous unir, à l'heure présente, pour défendre le peu de liberté que nous avons encore, et les principes sur lesquels toute société repose ; et, pour tout le reste, laissons-nous mutuellement une pleine indépendance, sans laquelle l'accord serait impossible. Rendons hommage à la sincérité des catholiques républicains et, partout où ils seront les plus forts, appuyons franchement leurs candidats. Mais qu'ils usent de réciprocité, qu'ils respectent les convictions courageuses et désintéressées des monarchistes, et qu'ils les soutiennent dans la lutte électorale avec la même loyauté et le même dévouement.

Pour rétablir cette union naturelle et nécessaire, il faut un petit effort, l'oubli des injures qu'on croit avoir reçues, des préventions que l'on s'est forgées, des rêves personnels que l'on a caressés. Mais ce sacrifice ne saurait coûter à des chrétiens qui sont en face de l'ennemi, et quand il y va du salut de la religion et de la patrie. Quant à ceux qui persisteraient à nous diviser, qui donneraient la main aux francs-maçons pour réaliser leur plan infernal, et qui nous mèneraient ainsi de gaieté de cœur à un désastre complet, ils porteraient la plus écrasante des responsabilités. Ils seraient traîtres à Dieu et à leur pays.

E. KELLER,
Ancien Député.

L'ANCIEN ET LE NOUVEL ÉQUILIBRE EUROPÉEN

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Le 25 juillet 1891, lorsque l'empereur Alexandre III, autocrate de toutes les Russies, monta, à Cronstadt, sur le pont du *Marengo*, commandé par l'amiral Gervais, il y eut quelque chose de changé en Europe : un nouvel ordre de choses était né.

La démarche de l'empereur de Russie créait, en effet, un nouvel équilibre européen. L'axe du continent qui, depuis le traité de Francfort, avait passé de Paris à Berlin, était déplacé derechef. Saint-Pétersbourg devenait le centre de la politique générale. C'était, à n'en pas douter, le fait le plus considérable de l'histoire moderne depuis 1870.

Comment un tel changement a-t-il pu se produire? Quels en ont été les résultats immédiats, quelles en ont été les conséquences ultérieures au point de vue européen, et spécialement au point de vue français, celui qui, de tous, est le plus intéressant, le plus passionnant pour nous? Cela vaut qu'on s'y arrête dans une revue telle que le *Correspondant*, surtout après le voyage de M. Félix Faure en Russie, après la proclamation de l'alliance devant l'univers.

Et comme le passé éclaire l'avenir, comme hier explique demain, il ne paraîtra pas sans doute hors de propos d'envisager à grands traits l'équilibre européen depuis le dix-septième siècle jusqu'à la révolution de 1789, jusqu'à la guerre de 1870, depuis le traité de Francfort jusqu'aux événements de Cronstadt, et enfin l'équilibre européen actuel, avec les devoirs qu'il impose à la France, les perspectives qu'il ouvre, les espérances qu'il légitime.

I

Nées au seizième siècle, la conception et la nécessité d'un équilibre européen prirent tout à fait corps au dix-septième siècle. La puissance exagérée de la maison d'Autriche, qui régnait sur les deux tiers de l'Europe, appelait un contre-poids. Les rêves de domination universelle de Charles-Quint et de Philippe II, le sombre et tragique autocrate de l'Escorial, avaient inquiété les peuples et les rois.

Le roi de France apparut comme le bouclier de l'indépendance européenne. Loin de faillir à cette mission, aussi grande que périlleuse, les Bourbons l'assumèrent avec une vigueur, une netteté, un esprit de suite également admirables.

Au sortir de la tourmente des guerres de religion, l'abaissement de la maison d'Autriche devint le programme extérieur de la maison de Bourbon et de son illustre chef. Dans ce qu'on a appelé son *projet magnifique*, Henri IV, le plus grand des Bourbons peut-être, comme il en fut le plus populaire, a tracé en homme d'Etat de premier ordre le plan de la politique extérieure de la monarchie française.

Malgré leur génie, Richelieu, Mazarin, Torcy, Hugues de Lionne et Louis XIV lui-même, n'ont été que les exécuteurs partiels du « projet magnifique ». Ce projet tendait à constituer, sous l'hégémonie de la France, une Europe nouvelle, avec les garanties d'équilibre et de justice propres à rassurer tous les droits, tous les peuples, les faibles surtout. A vrai dire, ce fut là le cachet propre de la forte race des Bourbons, de leur politique extérieure, à la fois si humaine aux petits, si rude aux puissants, qu'elle évoque invinciblement le vers du poète latin :

Parcere subjectis et debellare superbos.

Mercy à faible, force à superbe.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer ces luttes d'un siècle où Richelieu, secondé par des hommes tels que l'*Eminence grise*, le P. Joseph, en même temps moine, diplomate, écrivain, et Bernard de Saxe-Weimar (le même qui répliquait au bras droit du cardinal, lui indiquant sur une carte les places fortes à enlever aux Impériaux : « Monsieur Joseph, on ne prend pas les villes avec le doigt »), où le roi de France et l'armée française, marchant avec Gustave-Adolphe et ses géants du Nord, homériques précurseurs de Charles XII, où Mazarin et Louis XIV, Turenne et Condé,

Luxembourg, Catinat et Villars, brisèrent, à travers mille obstacles, mille batailles, mille négociations, la résistance de la maison d'Autriche, et la firent descendre au second rang.

Par les traités de Westphalie, des Pyrénées, de Nimègue, d'Aix-la-Chapelle et d'Utrecht, la maison de Bourbon s'était substituée aux Habsbourgs et placée à la tête de l'Europe. Si elle éveillait les craintes, et surtout les jalousies des grandes puissances, elle rassurait les faibles, et l'équilibre qu'elle avait constitué par ses armes et par sa diplomatie était loin de susciter autant d'inquiétudes que l'arrogante suprématie de la maison d'Autriche. Fière sans doute, et souvent hautaine, la maison de Bourbon était généreuse; elle apportait un souci jusqu'alors inconnu des devoirs de la puissance; elle inaugurerait un nouveau droit public européen où la justice et l'esprit chrétien tout ensemble tempéraient les entraînements de l'ambition, les abus inévitables de la force.

Le dix-septième siècle, le siècle de Louis XIV, marque l'apogée de la France et de la maison de Bourbon.

Le dix-huitième siècle vit s'accomplir de grands changements dans l'équilibre européen.

L'électorat de Brandebourg s'était élevé par le glaive : les rudes vertus militaires, l'économie poussée jusqu'à l'avarice, et la constance de vues en avaient fait le royaume de Prusse. Frédéric II continua l'œuvre de ses prédécesseurs et agrandit le patrimoine de ses ancêtres; il constitua, par ses victoires, son astuce et son audace, un empire redoutable.

De son côté, la Moscovie s'était métamorphosée sous la direction impérieuse et violente du gigantesque ouvrier de Saardam, qu'on a appelé un « barbare de génie », mais qui, certes, fut grand entre les plus grands. A coups de canon, à coups de génie, même à coups de hache (il se fit parfois bourreau), Pierre I^{er} avait, de vive force, poussé son peuple dans les voies de la civilisation.

En même temps qu'il transformait son empire et l'unifiait au dedans, il l'étendait au dehors au détriment du Grand Turc, au détriment de la Suède, notre vieille alliée. Il couronnait son œuvre en donnant à la Russie une « fenêtre sur l'Europe », en créant sur des marais sa ville à lui, la ville de Pierre, Saint-Pétersbourg, qu'il érigeait en capitale. A force de ténacité, de vouloir et de claires vues, il introduisait la Russie, de haute lutte, dans le concert des puissances; il en faisait un facteur nouveau de l'équilibre européen.

Sa fille, l'énergique impératrice Elisabeth, poursuivit son œuvre, elle affirma la vitalité russe, la politique propre de la Russie. Ses armées traversèrent la Prusse, ses étendards entrèrent à Berlin.

Après le pâle règne d'Anna Ivanovna et de Pierre II, Catherine II prit avec une fermeté virile les rênes du pouvoir et se fit l'exécutrice du plan de Pierre le Grand. Elle écartela la Pologne, dépouilla la Turquie, s'empara de la Crimée, créa de nouveaux débouchés maritimes à son empire. Grâce à elle, la Russie devint un élément de plus en plus actif et puissant de l'équilibre européen.

L'entrée en ligne de la Russie, les agrandissements de la Prusse, modifiaient singulièrement l'équilibre européen et préludaient aux changements inouïs du siècle suivant.

La France des Bourbons jouait encore, malgré le triste Louis XV, un rôle assez considérable pour arracher à la clairvoyance dépitée de Frédéric II ce cri, cet hommage involontaire : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission. »

Toujours généreuse, toujours chevaleresque, la France affranchissait l'Amérique du Nord ; elle l'arrachait aux griffes du léopard britannique. Elle vibrait toute à l'accomplissement de cette œuvre libératrice, elle respirait avidement l'atmosphère enivrante de la liberté ; et, tandis qu'elle embrassait d'une étreinte désintéressée les faibles et les opprimés, rêvant d'une humanité plus heureuse, se berçant des illusions vagues de la philanthropie et du retour de l'homme à la nature, s'abandonnant, frivole, spirituelle et souriante, aux fantaisies et aux chimères, l'orage s'amoncelait, le tonnerre grondait sourdement, bientôt se rapprochait et, tout à coup, la foudre déchirait la nue avec des lueurs d'apocalypse. La Révolution éclatait !

L'équilibre européen depuis la Révolution jusqu'aux traités de 1815.

La tragédie succédait à l'idylle enrubannée. Les enthousiasmes égalitaires, les accolades fraternelles, les déclamations décevantes, faisaient place à la haine, au régime des suspects, à la licence, à l'anarchie, à la guillotine. Les bergers de la veille étaient remplacés par des loups, les Tityres par des scélérats. Et bientôt roulait sur l'échafaud la tête du roi, la tête du Roi de France... Un cri d'angoisse et d'horreur retentit en Europe. Entre temps, la Pologne démembrée devenait la proie de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Le roi de France manquait à l'Europe et au droit public européen, comme il manquait à la France.

Pareille à un cyclone, la Révolution s'avancait menaçante, précédée d'une avant-garde plus redoutable que bien des armées :

les idées révolutionnaires. Les trônes chancelaient. L'Europe qui avait laissé guillotiner Louis XVI, puis la reine, l'infortunée Marie-Antoinette, l'Europe comprit alors le danger : elle s'ébranla et voulut éteindre le foyer d'incendie.

Mais la fièvre révolutionnaire galvanisait les hommes, portant les âmes aux plus grands héroïsmes comme aux pires excès. L'amour de la patrie enflammait les cœurs. Les meilleurs couraient aux armées, abandonnant l'intérieur aux terroristes. Les tigres tuaient et léchaient le sang, les lions se battaient aux frontières. D'ailleurs, les vieux cadres de l'armée royale, cadres solides, éprouvés, donnaient en quelque sorte une ceinture d'airain aux volontaires, disciplinaient les élans et les enthousiasmes. La science historique a fait justice de la légende mensongère qu'il suffisait de frapper la terre pour faire sortir des légions invincibles. Sans les cadres de l'armée royale, les bandes révolutionnaires auraient-elles eu si fière mine en face des armées étrangères?

L'Europe monarchique recula devant la Révolution. Elle recula devant des va-nu-pieds, bien encadrés, bien dirigés, emportés par le souffle le plus impétueux peut-être qui ait passé sur le monde.

Un jeune officier d'artillerie au masque romain se distinguait au siège de Toulon. Il était pâle et presque chétif; il préludait à la plus incroyable destinée dont l'histoire fasse mention. Peu après, il était général, général en chef; il dirigeait l'expédition d'Italie, puis celle d'Égypte; il revenait, couvert des lauriers d'Arcole, de Rivoli, des Pyramides, le front chargé de gloire et de pensées.

Encore quelques années, il est premier Consul, il signe la paix d'Amiens. Son rôle ne cesse de grandir, son étoile de monter. Il prend la couronne impériale et la pose lui-même sur sa tête. Bonaparte s'efface devant Napoléon, empereur des Français.

Un sage, un héréditaire se fût recueilli. Napoléon est le fils de ses œuvres; c'est un grand homme, un colosse, mais c'est un parvenu. Plus tard, à l'apogée de sa puissance, il sentira le défaut de sa cuirasse et s'écriera : « Que ne suis-je *mon* petit-fils ! » Mais son génie dévorant le grise, l'exalte, l'emporte. Il ne sait, il ne peut s'arrêter. Maître de la France, il veut être le maître de l'Europe.

Son ascendant, ses victoires séduisent et subjuguent le fils de la grande Catherine, le tsar Paul I^{er}. Confiant en son étoile, sûr de l'appui de la Russie, Napoléon ne voit plus de bornes à son ambition. L'Europe ne lui suffit plus; il veut dominer le monde. L'Angleterre se dresse devant lui; il l'abattra. Il rassemble des troupes à Boulogne; il compte franchir le détroit pour tenir le léopard dans ses serres d'aigle. Les vents sont contraires, le projet échoue. Il brisera quand même l'Angleterre, il anéantira l'orgueilleuse. Le

système du blocus continental sort tout armé du cerveau de ce Titan déchainé.

La Grande-Bretagne est mise en quarantaine dans toute l'Europe. Défense à l'Anglais de mettre le pied sur un point quelconque; la terre ferme lui est interdite. Le roi des mers est un paria sur le continent.

Ce n'est pas assez : l'Anglais tire de l'Inde d'immenses ressources; on le chassera de l'Inde. Une armée française et une armée russe marcheront sur l'Indus à travers l'Asie centrale, à travers les déserts, à travers les sables mouvants. L'Angleterre a rencontré le plus terrible ennemi que jamais elle ait affronté. Elle rassemble ses muscles, ses trésors, ses vaisseaux, elle suscite partout des obstacles à Napoléon, elle noue des intrigues, elle subventionne les armées de la Prusse et de l'Autriche, elle se fait le banquier de la coalition, de toutes les coalitions contre Napoléon. Le duel à mort est engagé.

Cependant un complot éclate à Saint-Pétersbourg. L'ami, l'admirateur passionné de Napoléon, meurt subitement au palais des Ingénieurs. Il meurt étouffé entre deux matelas. Un caillou dans la vessie de Cromwell modifie l'histoire de l'Angleterre; un jeune empereur pressé dans un étau d'étoupes, et le sort du monde est changé.

La Grande-Bretagne fait tête à l'implacable adversaire. Un homme incarne l'indépendance, la nationalité de toute une race. Il est premier ministre à quarante-quatre ans : c'est le fils de lord Chatam, William Pitt. Nuit et jour il veille, nuit et jour il travaille, nuit et jour il lutte. Il ameuté l'Europe contre « l'usurpateur », contre « Buonaparte », contre « le Corse » haï et redouté. Il fait surgir des ennemis nouveaux, de nouvelles armées, il jette les millions, les centaines de millions, les milliards : l'Angleterre le suit, l'encourage, l'acclame.

Une séance de nuit se tient au Parlement britannique. Pitt est épuisé. La fièvre le brûle. Sur son front en feu, il pose une compresse de poivre; il faut qu'il convainque, il faut qu'il réussisse, il faut qu'il rallie la majorité; il le faut pour le salut de l'Angleterre. Pitt monte à la tribune, il l'occupe sept heures de suite, il boit, dans cette dépense de volonté, deux bouteilles de Porto; il parle, il entraîne, il l'emporte.

Pitt à la tribune, Napoléon sur son cheval de bataille, livrent le duel pour la domination.

Napoléon court d'un bout de l'Europe à l'autre, il fait marcher ses armées, il les fanatise, il éclate comme la foudre. Russes et Autrichiens sont écrasés, William Pitt reçoit le coup en pleine

poitrine; quelques semaines après il était mort. Pitt vivait pour une idée, il est vaincu, il est tué par le dernier boulet tiré à Austerlitz.

L'Angleterre ne perd pas courage; elle forme de nouvelles coalitions. Les victoires d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, ruinent ses espérances et mettent la Prusse aux pieds de Napoléon.

Tout réussissait au nouveau César : sa volonté semblait aussi irrésistible que celle du destin. Il suivait sa route avec une audace extraordinaire et cette sorte de fatalisme propre à sa race. Il avait successivement écrasé l'Autriche et la Prusse, déjoué les calculs de l'Angleterre, il était entré à Berlin en triomphateur, il avait pesé dans ses mains victorieuses l'épée de Frédéric II. Rien ne tenait devant lui; il venait enfin, sur le célèbre radeau de Tilsitt, de lier partie avec Alexandre I^{er} et de régler avec lui le partage de l'ancien monde.

L'équilibre européen était complètement rompu : à vrai dire, il n'existait plus. Napoléon disposait des peuples, des couronnes, et même des nationalités suivant son bon plaisir, ses combinaisons et ses passions du moment. Pris de vertige, il ne connaissait ni frein ni respect. Il violentait tout : le temps, les choses, les hommes, la fortune et jusqu'à la morale. N'avait-il pas dit, dans un accès d'orgueilleuse folie : « La morale n'est pas faite pour moi. »

Il prétendait même dicter des lois jusque dans l'ordre spirituel et confisquer l'indépendance du successeur des apôtres. Erigeant en arrêts ses volontés despotiques, il faisait empoigner par des gendarmes et conduire en France pour le tenir sous sa main, au besoin sous sa griffe, le doux vieillard qui portait la triple auréole de la tiare, de la persécution et de la vertu.

L'Europe et la France étouffaient sous le poids de la tyrannie la plus pesante, celle d'un maître sans contrôle, sans mesure, n'ayant aucun empire sur lui-même, sur son humeur, sur son exaltation cérébrale. Napoléon se comportait trop en parvenu envers les chefs héréditaires des vieilles monarchies qu'il traitait en vassaux, en subordonnés, en inférieurs. Il était devenu le fardeau de l'Europe.

Alexandre I^{er} se lassa vite du rôle de satellite que Napoléon lui imposait. Il sentait, d'ailleurs, que si l'Angleterre disparaissait, la puissance déjà excessive de Napoléon n'aurait plus de contrepoids. Il se ressaisit et revendiqua l'indépendance de la Russie. Il faut bien reconnaître qu'il levait en même temps l'étendard de l'indépendance de l'Europe et qu'il jouait en face du dictateur le même rôle que les Bourbons avaient assumé au dix-septième siècle contre la maison d'Autriche.

Napoléon offrait à ses alliés une seule alternative : obéir ou être brisé. Favori du destin, dieu des batailles, il était voué au succès.

permanent. Il ne pouvait dire comme l'empereur d'Autriche à un plénipotentiaire français : « Trois de mes armées ont été détruites, et je rentre dans ma capitale, plaint et respecté. Votre maître, lui, ne pourra supporter un seul revers : au premier désastre, il ne pourra rentrer à Paris. »

Napoléon ne continuait pas l'œuvre d'un ancêtre, il ne laissait pas une tâche à un héritier. Il n'avait ni antécédents ni successeurs. Il voulait tout faire, tout conclure. Il comprenait bien que tout son système, son empire et sa domination tenaient à lui, et à lui seul. Insatiable par nature, il l'était aussi par nécessité. Il ne se dissimulait pas, d'ailleurs, qu'il était un fléau pour l'Europe. Un jour, dans une de ces heures de sombre prescience où il ne se ménageait pas plus qu'il ne ménageait les autres, il demanda brusquement à un de ses généraux : « Que dirait-on si je venais à disparaître? — Ce serait un deuil pour le monde, riposta le général, transformé subitement en courtisan. — Vous vous trompez, reprit Napoléon, le monde pousserait un soupir de soulagement. »

L'Espagne avait déjà secoué le joug, la Russie en faisait autant. Sans l'Espagne, sans la Russie surtout, Napoléon ne pouvait mettre son plan à exécution. Le projet d'anéantissement de l'Angleterre et le rêve, conscient ou inconscient, de domination universelle devenaient irréalisables : le mirage s'évanouissait.

Restait le recours à la force, l'ultime raison des rois que nul n'a invoquée autant que Napoléon. Il déclara la guerre à la Russie, comme il l'avait déclarée à l'Espagne, comme il l'avait déclarée au Pape, à tout ce qui lui résistait, à tout ce qui n'acceptait pas aveuglément sa despotique suprématie. Et la Grande Armée s'ébranla : elle était forte de plus de 400 000 hommes, pourvus de tous les prestiges, des engins les plus perfectionnés, et ayant à sa tête Napoléon.

L'Europe comprit que l'heure décisive approchait : la Russie et l'Espagne qui luttèrent pour l'indépendance, l'Angleterre qui luttait pour la vie, sentaient qu'il fallait vaincre à tout prix. Le tsar puisa à pleines mains dans le réservoir humain de son empire; la Grande-Bretagne dans son trésor inépuisable; l'Espagne dans les profondeurs du sentiment national, exaspéré jusqu'au désespoir. L'univers regardait anxieux : le petit officier sorti de Brienne allait-il devenir l'arbitre, le maître de l'Europe?

Après la bataille de la Moskowa, où le prince Bagration, général russe, voyant les Français monter pour la huitième fois à l'assaut d'une redoute, prise et reprise sept fois de suite, mettait son épée sous son bras et s'écriait enthousiasmé : « Bravo, Français! »; après l'occupation et l'incendie de Moscou, tragique holocauste

d'un peuple qui brûle sa ville sainte pour affamer l'envahisseur et tenter de l'ensevelir sous les cendres fumantes d'un gigantesque brasier; après des prodiges de valeur et de souffrance, le « général Hiver » et l'indomptable ténacité de la Russie furent les plus forts. Les glaces et les frimas ensevelirent le meilleur de cette armée, la plus belle, la plus formidable que le monde ait vue.

Et ce fut la retraite, la retraite cruelle, navrante, désolée; l'homme vaincu par toutes les forces coalisées, par le patriotisme de la Russie, par la faim, par le froid, par les distances. Et tous les opprimés, tous ceux qui subissaient la loi du plus fort, la terreur de l'homme réputé invincible, se levèrent contre l'aigle déserté par la victoire. L'Allemagne, l'Autriche, la Prusse, la Suède et Bernadotte, — qui devait tout à l'empereur, — se joignirent aux Russes. Le fatidique *Væ victis* retentit aux oreilles de Napoléon. Il tente un suprême effort à Leipzig, où se livre, trois jours durant, la « bataille des nations ». D'innombrables bouches à feu vomissent la mitraille et la mort nuit et jour. Les alliés l'emportent, aidés par la défection des Saxons. Napoléon est vaincu.

L'Allemagne lui échappe, la défaite se change en déroute, toute l'Europe fond sur lui. Il se replie, il recule, il recule encore. La France est envahie. Ses frontières béantes laissent passer au sud, au nord, à l'est des nuées d'ennemis, des torrents d'hommes portant tous les uniformes, parlant toutes les langues; le suprême hallali est sonné. Que va faire Napoléon?

Son armée d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Wagram et de la Moskowa, a fondu; ses vétérans dorment un éternel sommeil dans les neiges de la Russie. Le sanglier fait tête aux chiens : il fait appel à toutes les forces vives que la France possède encore, à ses dernières réserves, à ses derniers soldats. Le désespoir décuple ses forces et les ressources de son génie. Il court, il vole; il est partout, il éclate partout à la fois dans cette campagne de France qui reste, avec la campagne d'Italie, la plus prodigieuse épopée de cet homme prodigieux.

Mais il est trop tard; ils sont trop! Les alliés avancent chaque jour; ils sont en marche sur Paris, ils y entrent. Napoléon abdique, et dans ce palais de Fontainebleau, d'où il avait commandé à l'Europe, et où il avait prétendu asservir le représentant de Dieu, il fait ses adieux aux débris de sa Garde. L'homme qui avait incarné avec le plus d'éclat l'idée de la force, n'est plus qu'une épave du destin. Le géant est abattu. *Magnus cecidit homo.*

On sait le reste : l'exil dans une petite île de la Méditerranée, le retour de l'île d'Elbe, les Cent-Jours, le dernier effort, Waterloo, l'ultime désastre, la fuite en désordre sur Paris, la lettre au régent

d'Angleterre, l'implacable rancune de la Grande-Bretagne, qui ne respecte pas même un ennemi à terre, le départ pour Sainte-Hélène, sur un rocher perdu de l'Océan.

Les Traités de 1815.

L'équilibre européen depuis 1815 jusqu'au traité de Francfort.

Napoléon a disparu. La France reste. Que va-t-il advenir? Tout est sombre.

Les alliés sont campés sur le sol français : ils occupent Paris et plusieurs départements. Le duc de Richelieu, héritier d'un nom lié d'une manière inséparable à la grandeur de la France, intercède auprès d'Alexandre I^{er}, au nom de l'amitié dont le tsar l'honore, au nom des services qu'il a rendus à Odessa, au nom de l'humanité, au nom aussi de la raison d'Etat.

L'âme noble d'Alexandre I^{er} est touchée. Chef de la coalition, il prend en pitié un grand pays, il le rassure, il le défend devant d'implacables alliés. Sa clairvoyance comprend, du reste, que la France est nécessaire à la Russie et à l'équilibre européen.

Louis XVIII veille, d'ailleurs. C'est un vieillard, un pauvre goutteux, mais il est le Roi, le Roi légitime. Il a conscience de son rang, il se rappelle que « rien ne peut faire perdre la Majesté à un Roi qui sait se connaître. » Au milieu du désastre, devant l'Europe exaspérée et dont il est le prisonnier, presque l'otage, il garde une fermeté, une dignité incomparables. Il empêche la destruction du pont d'Iéna, il oppose aux rancunes, aux haines, aux convoitises de la Prusse et de l'Angleterre, le contre-poids du nom de Bourbon, le principe de la légitimité, le droit public européen.

Muni des instructions du Roi, fort de son expérience consommée, de sa situation personnelle auprès des principaux hommes d'Etat, Talleyrand représente la France au congrès de Vienne, il la défend pied à pied. La Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre entendent tout décider entre elles et faire ratifier par le congrès leurs volontés. Talleyrand groupe autour de lui les Etats secondaires, il oblige les puissances à admettre la France au règlement de toutes les questions. Il s'appuie sur le principe de la légitimité et du droit public de l'Europe. Le représentant de la Prusse, M. de Hardenberg, proteste avec colère. Debout, les poings sur la table, il profère d'une voix entrecoupée ces paroles : « Non, monsieur... le droit public? C'est inutile. Pourquoi dire que nous agissons selon le droit public? Cela va sans dire. — Si cela va bien sans le dire, cela ira encore mieux en le disant », réplique Talleyrand. A son

tour, M. de Humboldt s'emporte et crie : « Que fait ici le droit public? — Il fait que vous y êtes », riposte fièrement le représentant de la France. (Lettre de Talleyrand à Louis XVIII, 9 octobre 1814).

La présence d'esprit, le sang-froid, la fermeté de Talleyrand en imposèrent au congrès. On voulait écarteler la France, la réduire à l'impuissance, la ravalier au rang de puissance de troisième ordre. Louis XVIII et Talleyrand, secondés par Alexandre I^{er}, conjurèrent cette extrémité. On ne saurait trop le rappeler : le principe de la légitimité et le nom de Bourbon restèrent, à l'heure des catastrophes, la dernière sauvegarde de la France.

Mais on ne put empêcher l'Europe défiante, jalouse, profondément irritée, de prendre des mesures contre la France, des précautions contre ses entreprises éventuelles. Les traités de 1815 qui, sans le roi et sans Talleyrand, auraient été désastreux pour la France, furent surtout dirigés contre elle et lui furent très préjudiciables. La France était vaincue; elle fut traitée comme telle. Ses alliés ne furent pas non plus ménagés. La Saxe fut dépouillée du tiers de sa population et de près de moitié de son territoire; le Danemark se vit enlever la Norvège au profit de la Suède et reçut en retour le petit duché de Lauenbourg, compensation dérisoire.

La Prusse avide acquérait les anciens électors ecclésiastiques de Cologne, de Trèves, du duché de Juliers, la Poméranie suédoise, le grand-duché de Posen; elle possédait le cours inférieur des grands fleuves de l'Allemagne.

L'Autriche reprenait la frontière de l'Inn, l'archevêché de Salzbourg, le Tyrol, le Vorarlberg, et gagnait en Italie les Etats vénitiens, le golfe de Cattaro, les bouches de l'Adige et du Pô. Les 600 souverainetés qui composaient la confédération germanique avaient été déjà réduites par les guerres de la Révolution et de l'Empire : elles étaient ramenées à 39 Etats. On restituait les Légations au Pape, le royaume de Naples aux Bourbons; le roi de Piémont recouvrait ses Etats et recevait, en outre, la Savoie et la ville de Gènes.

Les deux puissances qui gagnaient le plus au nouvel ordre de choses étaient l'Angleterre et la Russie. La première, non contente de faire ratifier l'occupation de l'île de Malte, de l'île de Ceylan et de la colonie du Cap enlevée aux Hollandais, non contente de fortifier sa situation dans la Méditerranée, au sud de l'Inde, dans l'Afrique méridionale, prenait à la France les Seychelles, Tabago, Sainte-Lucie et l'île de France (l'île Maurice), qui possède le meilleur port de l'océan Indien.

La Russie, déjà prépondérante dans la mer Noire, le devenait à

l'embouchure du Danube par l'annexion de la Bessarabie; elle s'assurait la suprématie dans la Baltique par l'occupation de la Courlande, de la Bothnie et de la Finlande; elle gardait la majeure partie de la Pologne, dépassait la Vistule et s'enfonçait comme un coin au centre de l'Allemagne. Le rêve de Pierre le Grand se précisait : la Russie était une grande puissance européenne, en mesure, par la Baltique, la mer Noire et la Pologne, de jouer un rôle actif dans toutes les questions continentales ou orientales qui viendraient à surgir.

Mais la pensée maîtresse des traités de 1815 était de mettre la France en charte privée. Ils la ramenaient en deçà des limites de 1792, en deçà des limites léguées par la monarchie.

La Prusse et l'Angleterre n'avaient pu arracher au congrès le partage de la France : elles avaient obtenu son démembrement partiel. Les traités de 1815 nous enlevaient les places de Philippeville, de Marienbourg, de Bouillon, de Sarrelouis et de Landau qui couvraient la trouée entre la Moselle et les Vosges et protégeaient Strasbourg. Ils nous enlevaient une portion du pays de Gex et la Savoie; ils constituaient, avec la Belgique et la Hollande, le royaume des Pays-Bas, sous le sceptre de la maison d'Orange, et donnaient le palatinat du Rhin à la Bavière. La France était non seulement placée sous la surveillance générale des puissances, mais aussi sous la surveillance immédiate du Piémont au sud, de la Suisse à l'est, de la Bavière, du royaume des Pays-Bas et de la Prusse au nord.

En résumé, la Confédération germanique simplifiée, réorganisée et armée contre nous, la Prusse et l'Autriche agrandies et fortifiées, la Russie et l'Angleterre devenant prépondérantes, la première sur le continent, la seconde sur les mers, la France abaissée, diminuée, surveillée, tenue en suspicion, avec des surveillants hostiles, des Alpes à la mer du Nord, et sa frontière, perfidement ouverte, rendant facile une invasion.

Tel était le nouvel équilibre européen : il était constitué au profit de la Russie et de l'Angleterre principalement, et au détriment de la France. Et pour maintenir l'œuvre du congrès de Vienne, la Russie, l'Autriche et la Prusse signaient, le 26 septembre 1815, le traité de la Sainte-Alliance. Le 20 novembre 1815, l'Angleterre accédait à une quadruple alliance formée par elle et les adhérents de la Sainte-Alliance, avec le but avoué de sauvegarder la paix de l'Europe, le but secret de garder la France en étroite tutelle.

Napoléon avait ébloui, terrifié la France et l'Europe, il avait fait la plus ample moisson de lauriers que jamais conquérant ait réunis

en gerbe ; il avait occupé l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Prusse et l'Autriche, foulé en vainqueur le sol des capitales des Habsbourgs et des Hohenzollern, réduit Berlin, Madrid, Rome en simples préfectures françaises, mais l'apothéose d'un seul homme avait coûté la vie à trois millions de Français et d'étrangers ; elle avait préparé, par l'unification hâtive sous un sceptre éphémère, l'unification autrement dangereuse de l'Italie et de l'Allemagne. Et Napoléon laissait la France plus petite que celle qu'il avait reçue, plus petite que celle de la monarchie ; il laissait la France coloniale diminuée, la France continentale ouverte, épuisée d'hommes, épuisée d'argent, menacée et surveillée par toute l'Europe.

*
* *

La monarchie héréditaire allait reprendre patiemment l'œuvre compromise par les orages de la Révolution et de l'Empire.

L'admirable situation géographique de la France, le ressort propre à sa race, sa vitalité et ses immenses ressources facilitèrent le travail de la Restauration. Le roi et la nation avaient hâte de voir évacuer le territoire ; le 30 novembre 1818, il n'y avait plus un seul garnisaire étranger en France. Malgré la quadruple alliance, la France rentrait dans le concert européen. Huit ans après les traités de 1815, en dépit des jalousies des puissances, la France entreprenait l'expédition d'Espagne, son drapeau flottait, le 31 août 1823, sur le Trocadéro, et, le 30 septembre 1823, sur les murs de Cadix.

Cependant la Grèce aspirait à l'indépendance. Lasse des exactions et des atrocités turques, elle se révoltait. Les noms de Canaris et de Botzaris volaient de bouche en bouche. Missolonghi capitulait après une résistance héroïque (12 avril 1826). L'Europe s'émut, la France tressaillit. Toutes ses traditions généreuses se réveillaient ; la monarchie qui avait affranchi l'Amérique, châtié les pirates barbaresques et protégé les faibles depuis Louis XIV, se plaça à la tête du mouvement. Elle résolut de marcher au secours de la Grèce. Sa décision entraîna celle de la Russie et de l'Angleterre, qui ne voulaient pas laisser à la France le monopole de la sauvegarde des chrétiens d'Orient. Et le 20 septembre 1827, les flottes combinées de France, de Russie et d'Angleterre détruisaient à Navarin les forces navales ottomanes.

Il fallait achever l'œuvre d'émancipation : 20 000 Français, sous les ordres du général Maison, débarquaient en Morée. La Grèce était affranchie, le nom de la France retentissait à nouveau ; elle était toujours la protectrice des opprimés, toujours à l'avant-garde de la justice et de la civilisation.

Moins de trois ans après, l'expédition d'Algérie était résolue. L'Angleterre en prit ombrage. Irritée de la renaissance de la France, de la situation grandissante que cette guerre lui créerait dans la Méditerranée, elle crut devoir formuler des représentations. L'ambassadeur britannique s'en fit l'interprète dans une conversation avec le vicomte d'Haussez, ministre de la marine. M. d'Haussez lui répondit avec une fière ironie : « Monsieur l'ambassadeur, si vous adressez des remontrances au ministre de Charles X, je vous dirai que le roi n'a à prendre conseil que des intérêts de la France et de la dignité de sa couronne. Que si vous vous adressez à l'homme privé, je vous déclarerai entre nous, bien simplement, les yeux dans les yeux : nous nous f... de vous. »

Et la flotte française cingla vers l'Algérie. Quelques semaines après, ce nid de pirates était détruit, et le drapeau blanc fleurdelisé flottait sur la citadelle d'Alger. La France acquérait une importante colonie et fortifiait, à la barbe de l'Angleterre, sa situation dans la Méditerranée.

Mais la grande pensée extérieure de la Restauration, ce fut la préparation de l'alliance russe. Avec l'instinct sûr qui guidait leur politique extérieure, les Bourbons voyaient nettement qu'une alliance franco-russe rétablirait l'équilibre européen rompu au détriment de la France par les traités de 1815.

La Prusse et l'Autriche se neutralisaient et se disputaient la suprématie en Allemagne; la Confédération germanique, malgré les remaniements récents, était encore trop morcelée, elle avait des rouages trop compliqués pour jouer un rôle décisif. L'Angleterre était, il est vrai, prépondérante sur les mers, mais elle ne pouvait dicter des lois sur le continent. L'entente de la France et de la Russie faisait d'elles les arbitres, les maîtres de l'Europe : elle déchirait implicitement les traités de 1815, dirigés contre la France.

Aussi, lorsque la France eut pansé ses plaies, refait ses finances, reconstitué son armée, à l'abri du principe d'hérédité; lorsqu'elle sentit le sang affluer à nouveau dans ses veines, le premier souci de la dynastie nationale, qui, à l'extérieur, ne se trompait guère, fut de conclure avec le gouvernement du tsar un pacte basé à la fois sur les sympathies, les intérêts, les dangers des deux couronnes, des deux peuples de France et de Russie. L'alliance russe était l'alliance naturelle : France et Russie avaient besoin de maintenir l'Allemagne divisée et de tenir en bride l'Angleterre. Elles avaient beaucoup d'intérêts communs, d'ennemis communs, elles n'avaient pas d'intérêts essentiels qui fussent contraires.

A l'empereur Alexandre I^{er}, mort mystérieusement à Taganrog,

en 1825, avait succédé sur le trône de Russie le tsar Nicolas, l'empereur chevalier. Nicolas I^{er} aspirait à faire jouer à son empire un rôle encore plus grand. Il avait de sincères sympathies pour la France et pour la maison de Bourbon. Ennemi déclaré de la révolution, il avait le culte de la légitimité. Il noua volontiers des pourparlers avec le gouvernement français. Il envoya à Paris le prince Volkonsky, descendant de Rurik. Reçu avec distinction, le négociateur russe rapporta une magnifique tapisserie des Gobelins, que j'ai admirée au Palais d'Hiver, à Saint-Pétersbourg, et qui porte cette dédicace : « Charles X, roi de France et de Navarre, à M. le prince Pierre Volkonsky, ministre plénipotentiaire, envoyé extraordinaire de S. M. l'Empereur de toutes les Russies. » Carte de visite vraiment royale de la France au tsar Nicolas.

Les négociations marchèrent rapidement. La Russie laissait carte blanche à la France sur la rive gauche du Rhin et la France carte blanche à la Russie en Orient. Les deux puissances se promettaient mutuel appui et loyal concours. L'alliance assurait l'hégémonie de la France et de la Russie en Europe.

Quinze ans ne s'étaient pas écoulés depuis 1815 et la France, sous l'égide de l'antique monarchie nationale, avait repris le cours de ses destinées : elle était à la veille de ressaisir, en Europe, d'accord avec la Russie, un rang prépondérant, quand, malheureusement, éclata la révolution de 1830, qui devait avoir un si fatal contre-coup pour la France, à l'extérieur, et non moins fatal à l'intérieur, en brisant à nouveau la tradition renouée, première garantie de la stabilité et de la grandeur de la nation.

*
* *

En apprenant la révolution de Juillet, Nicolas I^{er} éprouva une vive colère et une violente déception. A ses yeux, Louis-Philippe, roi des Français, était un usurpateur avec lequel, lui, le chef de la Sainte-Alliance, rigide observateur des principes qu'il représentait, ne pouvait conclure aucun pacte, aucune alliance.

L'alliance naturelle était tuée dans l'œuf; le rapprochement entre la France et la Russie ajourné indéfiniment.

L'hostilité, le mauvais vouloir persévérant de l'empereur Nicolas contre la monarchie de Juillet allaient modifier l'orientation de la politique étrangère de la France et la faire dévier vers l'Angleterre. En présence des dispositions de l'empereur de Russie, Louis-Philippe se tourna vers la Grande-Bretagne et chercha auprès d'elle le point d'appui qui lui manquait sur le continent.

C'était sans doute, à ses yeux, une nécessité extérieure, mais, à coup sûr, ce fut une fâcheuse politique.

L'amour de la paix, la crainte de l'isolement, dominèrent, durant tout le règne de Louis-Philippe, les relations étrangères de la France; ils inspirèrent cette politique de concessions à l'Angleterre, qui choqua les patriotes sans contenter les intellectuels avisés, et froissa maintes fois la fierté nationale.

La politique extérieure de Louis-Philippe se ressentit toujours du vice d'origine de la monarchie de Juillet. Les complaisances du cabinet des Tuileries ne désarmèrent, d'ailleurs, aucunement les défiances et les jalousies de l'Angleterre. Au fond, les deux puissances ne pouvaient marcher franchement d'accord : « l'entente cordiale » était un leurre, parce que les intérêts de la France et de l'Angleterre se heurtaient en Orient, dans la Méditerranée et, sur bien des points, dans tout l'univers. Cette entente ne pouvait qu'être préjudiciable, en fait, à l'une ou à l'autre des deux parties contractantes. Trop souvent, en effet, elle fut nuisible à la France et exclusivement profitable à l'Angleterre.

Lors de l'arrivée des whigs au pouvoir, avec lord Palmerston, la Grande-Bretagne ne se fit aucun scrupule d'exciter les défiances des puissances du Nord contre la France et de se faire auprès d'elles sa dénonciatrice. En révélant ces perfidies à notre ambassadeur à Vienne, M. de Sainte-Aulaire, le vieux prince de Metternich lui dit avec une grande finesse : « Prenez-y garde; rien n'est plus utile que l'alliance de l'homme avec le cheval, mais il faut être l'homme et non le cheval. » (Dépêche de M. de Sainte-Aulaire à M. le duc de Broglie, 7 décembre 1835.)

Or la France remplit trop souvent l'office de cheval, sous le cabinet de lord Palmerston qui, toute sa vie, montra une arrogance insolente et parfois haineuse à l'égard de notre pays.

En vain Louis-Philippe refusa, pour ne pas déplaire à l'Angleterre, la couronne de Belgique pour le duc de Nemours (17 février 1831); le cabinet de Londres ne se tint pas pour satisfait, et lorsque, en 1840, la question d'Orient se rouvrit, il s'unit aux puissances du Nord pour rejeter la France hors du concert européen. Le gouvernement de Louis-Philippe avait beaucoup sacrifié à « l'entente cordiale » avec l'Angleterre, et celle-ci nous mettait en quarantaine par le traité de Londres (15 juillet 1840). La coupe débordait; la fierté nationale subissait en frémissant cette humiliation et cette déloyauté. On crut un instant à la guerre, mais le parti de la paix l'emporta dans les conseils des Tuileries. Une attitude énergique, décidée, aurait peut-être été préférable, même pour le maintien de la tranquillité générale, but des efforts constants de la monarchie de Juillet.

Bien souvent les meilleurs amis de Louis-Philippe regrettèrent la

disparition de M. Casimir Périer, qui avait eu, devant l'émeute, la plus crâne attitude et qui, malgré les puissances, n'hésita pas à faire occuper Ancône. Atteint déjà du choléra qui l'emporta, il reçut l'ambassadeur d'Autriche. Aux premiers mots comminatoires du diplomate, il s'emporta, et, relevant la tête, il marcha fièrement sur lui, — tel un lion indompté, — et lui cria en plein visage : « Vous agitez l'Europe devant mes yeux, vous ne me ferez pas reculer. L'honneur de la France est engagé. L'Europe, je marcherai sur elle comme je marche sur vous ! » Et il ordonna l'expédition d'Ancône.

La monarchie de Juillet ne se rendait peut-être pas un compte très exact de la force intrinsèque de la France, de ce qu'elle pouvait oser, sans témérité ni jactance, avec un tel levier. La France, en effet, était riche, prospère, vivante, pleine de sève. Son armée et sa marine étaient excellentes et bien commandées. Elles avaient fait leurs preuves à Ancône, au siège d'Anvers (décembre 1832), au Mexique, à Saint-Jean d'Ulloa (1838), et surtout en Algérie, où la prise de Constantine (1837), de la Smala (1842), la victoire d'Isly (1844) et la soumission d'Abd-el-Kader (1847) avaient popularisé les noms de Bugeaud et d'Aumale. La France n'était pas dégénérée et son épée sortait du fourreau avec un éclat qui rejaillissait jusque sur les marches du trône.

Les hauts faits de l'armée d'Afrique et des princes d'Orléans consolaient la fierté nationale, rehaussaient la France devant l'Europe, maintenaient son prestige, celui de son drapeau; mais les ambitions parlementaires aux prises, les intrigues de M. Thiers, les menées des sociétés secrètes minaient la royauté fragile de Louis-Philippe. Brave personnellement comme tous les princes de sa race, comme les rois de la branche aînée, il eut, comme eux, d'incroyables timidités devant l'émeute, et lorsque la révolution de 1848 éclata, Louis-Philippe abandonna le pouvoir, au lieu de résister, — il en avait les moyens, — au lieu d'appeler les bataillons d'Afrique à la rescousse et au secours de l'ordre social. Seul, le jeune comte de Paris, âgé de dix ans, et sa mère, la noble et énergique duchesse d'Orléans, se souvenant des avertissements prophétiques de son mari, ne voulaient pas quitter Paris. Mais que pouvaient une femme et un enfant au milieu du désarroi général et du déchaînement des passions révolutionnaires?

*
* *

Au moment de la révolution de 1848, la France, grâce au gouvernement réparateur de la Restauration et pacifique de la monar-

chie de Juillet, avait refait ses forces, son armée, sa flotte, ses finances. Elle jouissait d'une prospérité croissante.

En dehors de l'Angleterre qui, par sa position insulaire, occupait une situation à part et tenait le sceptre des mers, il n'y avait de puissances vraiment fortes en Europe que la France et la Russie. Elles seules étaient compactes, elles seules réalisaient à peu près complètement l'unité de territoire, de langue et de religion; elles seules constituaient des nationalités homogènes en face de l'Italie divisée, de l'Allemagne morcelée. Leur alliance logique, rationnelle, les rendaient maîtresses du continent.

Mais la révolution de 1848 vint ajourner encore la conclusion de l'alliance naturelle. Depuis 1793, la révolution réveillait périodiquement les aspirations des peuples vers l'unité. A l'extérieur, la révolution avait chaque fois des conséquences dangereuses en favorisant l'unité des peuples et en diminuant, par suite, la force que la France puisait dans sa cohésion. Elle collaborait donc à l'abaissement inévitable de la France au jour où les nationalités au berceau deviendraient l'unité italienne et l'unité allemande. La fatalité révolutionnaire prépara l'éclosion de ces unités rivales que le second Empire travailla à constituer.

Ceci n'est pas une simple opinion personnelle, sujette par suite à toutes les contradictions, à toutes les critiques : c'est, hélas ! une vérité historique, une indiscutable réalité.

Il est hors de doute aujourd'hui pour tous ceux qui étudient impartialement l'Europe à la lumière des faits et de la philosophie de l'histoire, que la Révolution et la dynastie des Napoléons, en contribuant à unifier les puissances morcelées au dix-septième et au dix-huitième siècle, ont été les instruments de l'abaissement de la France au dehors, de la destruction de l'œuvre de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV.

Napoléon I^{er} n'a-t-il pas été l'incarnation géniale et terrible de l'esprit de la Révolution, de l'esprit de nationalité, de l'esprit de centralisation qui, au dedans, comme au dehors, ont été funestes à la France ?

A l'intérieur, la Révolution et les Bonapartes brisèrent l'esprit d'initiative et courbèrent l'individu, le citoyen sous l'omnipotence écrasante de l'Etat. A l'extérieur, ils furent les initiateurs de l'émancipation et de l'unification des peuples, dont l'émiettement garantissait la puissance de la France.

Les Capétiens et les Bourbons avaient créé la France morceau à morceau : dynastie nationale, plongeant ses racines dans le sol gaulois, Français de sang, Français de race, ils avaient été les rassembleurs de la terre française, ils avaient constitué son unité et

sa grandeur. En même temps, ils avaient veillé à maintenir des Etats divisés autour de la France unie et compacte. Les traités de Westphalie et des Pyrénées avaient été le couronnement de ce travail de longue haleine, de cette politique persévérante qui assurait en Europe le premier rang à la France.

La Révolution, les guerres de l'Empire, l'unification provisoire, sous le sceptre de Napoléon, de l'Italie et de l'Allemagne, enfin les traités de 1815 portèrent des coups funestes à l'œuvre patiente de la monarchie française.

Les Italiens et les Allemands ne sauraient, sans ingratitude, refuser une grande reconnaissance à la Révolution et aux Napoléons. Mais la France a été la victime des groupements nouveaux et des nationalités qu'ils ont aidé à créer. Certes, Napoléon I^{er}, en annexant à son empire l'Italie et une partie de l'Allemagne, espérait les garder et les réduire pour toujours au rang de simples départements français, mais les événements déjouèrent ses projets, et le grand conquérant fut, inconsciemment sans doute, l'un des ébaucheurs de l'Italie une et de l'unité allemande, par suite l'un des promoteurs de l'abaissement de la France.

Et, de fait, après tant d'apothéoses, après avoir été le maître de l'Europe, il laissa la France plus petite que celle de 1792, plus petite que celle de la monarchie. Le troisième Napoléon la laissa pantelante et amputée de l'Alsace et de la Lorraine.

Et ces déplorables résultats ne furent pas dus à la seule infortune ou à la trahison. Ils furent la conséquence nécessaire, inévitable, de la politique étrangère des Napoléons, politique antinationale, directement contraire au bon sens, aux traditions, aux intérêts de la France.

*
* *

Après le coup d'Etat de 1851, le prince Louis-Napoléon Bonaparte devint empereur des Français, sous le nom de Napoléon III. Le coup de force qu'il avait moins que tout autre le droit moral d'accomplir, après avoir prêté serment à la République, fut absous, ratifié, que dis-je, acclamé par la nation. Napoléon III est le maître de la situation, le maître absolu de par la constitution de 1852. Nulle limite à son pouvoir, nulle entrave à sa politique intérieure ou extérieure. Il a le pouvoir, la couronne impériale, l'armée, la marine, les milliards de la France. Il peut ce qu'il veut, il peut suivre la politique extérieure qui lui plaît; il choisit la plus préjudiciable à la France.

Deux puissances jouent un rôle considérable en Europe : l'Angle-

terre et la Russie. La première est sur bien des points l'ennemie naturelle de la France : leurs intérêts sont presque partout contraires. La Russie est, par opposition, l'amie naturelle de la France : sur presque tous les points, leurs intérêts sont identiques. Napoléon III se porte du côté de l'Angleterre, notre rivale naturelle, contre la Russie, notre alliée naturelle.

Il entreprend la guerre de Crimée, guerre aussi glorieuse pour nos armes qu'impolitique au point de vue français. La Russie finit par succomber sous les efforts de la coalition. Nicolas I^{er} meurt brisé par la douleur et la défaite. Alexandre II lui succède. La Russie doit subir la loi des vainqueurs. Un congrès se réunit à Paris. Alexandre II y envoie le comte Orloff, un grand seigneur et un homme supérieur. Il est reçu aux Tuileries par l'empereur Napoléon qui l'accueille en ces termes : « Eh bien, Monsieur le comte, nous apportez-vous la paix? — Sire, répond avec un tact parfait l'envoyé russe, je viens la chercher. »

Napoléon était, en effet, l'arbitre de la situation. Le congrès de Paris s'ouvre; la France y joue un rôle prépondérant. L'Angleterre laisse au cabinet des Tuileries toutes les satisfactions d'amour-propre; elle récolte tous les profits.

Le traité de Paris neutralise la mer Noire; la Russie perd près d'un siècle de persévérance, de sacrifices et de travaux. La France a dépensé plusieurs milliards, versé un sang précieux pour consolider la Turquie, l'empire vermoulu du Sultan, et faire le jeu de l'Angleterre. Celle-ci a atteint son but : refouler la Russie dans les terres, limiter à un effectif dérisoire ses forces navales dans la mer Noire, l'exclure en quelque sorte de l'Euxin, creuser un fossé profond entre le nouveau César et l'empire des tsars.

La Russie se replie sur elle-même. Elle boude, dit-on : « Non, elle se recueille », riposte le chancelier russe, prince Gortchakow, avec autant d'esprit que de dignité. Alexandre II se voue aux travaux de la paix : il médite la réforme la plus gigantesque qui ait été accomplie depuis Jésus-Christ. Il veut donner la terre et la liberté à plus de 23 millions de créatures humaines. Il a besoin de la tranquillité au dehors, pour réaliser ce vaste dessein. La France est forte, elle est généreuse : elle le comprendra. Il garde rancune à l'Autriche, à François-Joseph, dont son père a sauvé la couronne et qui a trahi la Russie au jour des revers, mais il n'a aucune animosité contre la France. Il cherche à se rapprocher de Napoléon III.

L'autocrate de Russie et l'empereur des Français se rencontrent à Stuttgart en 1857. Alexandre II tend à Napoléon une main loyale : l'empereur pouvait conclure avec la Russie le pacte décisif,

nouer l'alliance naturelle, qui eût rendu, à ce moment, la France prépondérante en Europe et affermi sa dynastie récente, fondée seulement sur les volontés changeantes des multitudes. Napoléon ne le comprit pas ou ne voulut pas, ou ne l'osa.

Formé à l'école de l'exil et des conspirateurs italiens, perverti par leurs doctrines, affilié lui-même aux sociétés secrètes, esprit indécis et chimérique, il était l'homme le moins fait pour gouverner la France. En ce taciturne, deux hommes se livraient bataille : l'ancien conjuré et l'héritier du nom de Napoléon, acclamé par plusieurs millions d'électeurs; l'empereur et le carbonaro. Le sort de la France et celui de l'Europe allaient dépendre, dans une certaine mesure, du triomphe de l'un ou de l'autre.

Or le 16 janvier 1858 eut lieu l'attentat d'Orsini. Les sectes rappelaient à Napoléon ses promesses; elles le mettaient en demeure d'exécuter son serment, sous peine de mort. Napoléon alla voir en personne Orsini dans sa prison. Que se passa-t-il en cette entrevue extraordinaire de l'assassin et de l'empereur? Nul ne le saura peut-être jamais exactement; mais ce qui est certain, c'est que, depuis lors, la politique révolutionnaire l'emporta dans les conseils de l'empereur des Français.

Une anecdote inédite et des plus authentiques révèle, au surplus, ce qui s'agitait dans l'âme mystérieuse de Napoléon III. Mgr de Salinis, fort bien en cour aux Tuileries, se fit un devoir d'adresser de respectueuses remontrances à l'empereur sur sa politique en Italie, à l'égard du Pape. Napoléon l'écouta jusqu'au bout, puis il lui dit, avec un accent profondément découragé et un calme effrayant : « Vous ne savez pas ce que c'est que d'avoir toujours la pointe d'un stylet sur la gorge. »

Ainsi s'explique une série d'événements que l'on ne comprendrait pas, sans l'influence décisive que le complot d'Orsini exerça sur la politique extérieure du second Empire.

On inventa le principe des *nationalités* pour justifier l'attitude nouvelle de Napoléon. Au fond, l'empereur ne s'appartenait plus : il était le prisonnier des *ventes* et se fit l'exécuteur de leurs décisions. César s'effaçait devant le carbonaro couronné.

On sait le reste. La guerre d'Italie fut glorieuse pour nos armes, comme la guerre de Crimée; elle fut, comme elle, contraire à l'intérêt évident de la France. Le morcellement de la péninsule était favorable, utile à la France. L'unité italienne devenait, à notre frontière du sud-est, un danger permanent que ne compensait pas l'annexion de Nice et de la Savoie. Péril plus grave encore : l'unité italienne préparait l'unité allemande.

Par une destinée singulière et presque ironique, chaque succès

des armes de Napoléon III en Crimée et en Italie devait avoir pour la France des conséquences funestes.

Un homme venait de surgir en Prusse, génie puissant, esprit audacieux, cœur de reître, Otto de Bismarck. « Sang mêlé de cuirassier et de professeur », suivant ses propres expressions, il nourrissait contre la France une haine vivace, qu'il savait allier à une profonde dissimulation, à une ambition sans mesure, à une absence de scrupules intégrale. Depuis Cromwell, on n'avait pas rencontré peut-être un homme à ce point « capable de tout entreprendre et de tout cacher. »

Ambassadeur successivement à Saint-Pétersbourg, à Paris, après avoir représenté la Prusse à la diète de Francfort et avoir accompli plusieurs missions à Londres et à Vienne, il connaissait mieux que personne les souverains et les ministres dirigeants de l'Europe. Avec sa terrible clairvoyance, il avait vite discerné le parti qu'il pourrait tirer de l'indécision et des idées humanitaires de Napoléon III pour réaliser le plan qu'il avait conçu à Francfort. Il rêvait de chasser l'Autriche de la Confédération germanique et d'unifier l'Allemagne sous la suprématie de la Prusse, par tous les moyens, *igne et ferro*, par le fer et par le feu. C'est sa main qui a tracé ces mots : elle se reconnaît tout de suite.

Premier ministre de Prusse en 1862, il avait hâte de passer à l'accomplissement de ses projets. A un homme de cette trempe, à un politique aussi dénué de « préjugés », secondé, d'ailleurs, par la confiance d'un roi ferme, actif, fort ambitieux, les occasions n'allaient pas manquer. Il eût fait naître les circonstances, il trouva facilement des prétextes.

Il souleva la question des duchés du Schleswig et du Holstein. Le Danemark fit appel aux grandes puissances; l'Angleterre et la Russie étaient disposées à intervenir; les liens de famille, non moins que la raison d'Etat, leur conseillaient de réfréner les ambitions prussiennes. L'attitude de la France devait être décisive; le *veto* du cabinet de Paris eût arrêté M. de Bismarck. La Prusse et l'Autriche n'auraient osé braver la France, la Russie et l'Angleterre. Napoléon III ne prononça pas le mot libérateur; il laissa déchirer le traité de Londres de 1852, qui garantissait l'intégrité du Danemark; il laissa protester la signature de la France; il abandonna l'allié des bons et des mauvais jours, il abandonna le faible. Le passereau fut livré aux serres du vautour.

Cette défaillance inexcusable devait avoir d'incalculables conséquences. La Prusse et l'Autriche envahirent les duchés; l'armée danoise fit héroïquement son devoir. Mais que pouvait une poignée de braves contre des forces écrasantes! Le Danemark fut égorgé.

L'Europe et la France se couvrirent de honte. La Prusse occupa les duchés et l'Autriche réclama sa part de dépouilles.

C'est ici que le plan de M. de Bismarck commença à se dévoiler. Le premier ministre prussien avait surpris l'Europe hésitante; il joua le cabinet de Vienne, après l'avoir attiré dans le piège danois. Aux réclamations de l'Autriche, le cabinet de Berlin opposa ce que Voltaire appelle quelque part « des calculs de banquier et des raisons d'avocat ». L'Autriche se fâcha. M. de Bismarck envenima la querelle et lia partie avec M. de Cavour, qui, de son côté, rappela à Napoléon III les promesses du carbonaro. Le prince Napoléon seconda les vues de M. de Cavour; les sociétés secrètes et les révolutionnaires pesèrent sur le cabinet des Tuileries, tandis qu'une partie de la presse française, avec une spontanéité douteuse, prenait ouvertement parti pour la Prusse au nom du principe des nationalités. La France officielle et officieuse se prononçait contre l'Autriche.

L'aveuglement de Napoléon III et de l'opinion publique égarée favorisait les desseins de M. de Bismarck. Il touchait au but; le rêve qu'il caressait depuis Francfort prenait corps. Il ne pouvait songer à engager en Allemagne la lutte pour l'hégémonie sans le concours, sans la complicité de la France. Ce concours invraisemblable, cette complicité inespérée, lui étaient acquis. Il n'y avait plus à hésiter. M. de Bismarck déclara la guerre à l'Autriche; M. de Cavour suivit son exemple.

Au Sud, l'Autriche écrasa l'Italie sur terre et sur mer, à Custozza et à Lissa, mais cette diversion l'avait obligée de dégarnir son armée de Bohême, et après de courtes péripéties, la bataille de Sadowa décida de la campagne. La Prusse l'emportait.

Avec 200 000 hommes sur le Rhin, Napoléon III eût été l'arbitre de la situation. Il eût pu réparer la lourde faute politique qu'il avait commise, en laissant carte blanche à la Prusse et à l'Italie. Mais il s'était laissé surprendre par les événements, pendant que la meilleure partie de ses forces était, d'ailleurs, par une autre aberration, engagée au Mexique. L'armée prussienne victorieuse marchait sur Vienne : l'Autriche implora la paix.

La Prusse stipulait avec âpreté; elle exigeait toute l'Allemagne du Nord. Avec un grand sens politique, M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères de France, s'efforçait de mettre des barrières à l'ambition de la Prusse; il voulait, tout au moins, des gages pour la France, des garanties pour rétablir l'équilibre.

Ne pouvant tromper sa clairvoyance ni vaincre ses résistances, l'ambassadeur de Prusse se rendit à Saint-Cloud et obtint de Napoléon III les concessions qu'il ne pouvait arracher à son

ministre. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Rothan, qui a représenté la France auprès de la Confédération germanique, il faut lire ces pourparlers dramatiques, où se décidait, quatre ans à l'avance, le sort de Napoléon et aussi, hélas! celui de la France.

Devant la faiblesse et la cécité du souverain, M. Drouyn de Lhuys voulut dégager sa responsabilité : il donna sa démission. Mais le mal était fait; c'était un nouvel et grave échec pour notre pays.

La faute de la guerre de Crimée, la faute de la guerre d'Italie, la faute de l'abandon du Danemark pouvaient être atténuées : la faute de 1866 était capitale, irréparable.

Non content d'avoir fait en Crimée le jeu de l'Angleterre, au détriment de la France, d'avoir, en 1859, constitué l'unité italienne, danger permanent aux flancs de la France, d'avoir abandonné le faible Danemark, l'allié fidèle, Napoléon III laissait se créer l'unité allemande, sous l'hégémonie de la Prusse. Sans prendre le moindre gage, il tolérait, il acceptait l'unification, sous le commandement de la Prusse militaire, de cette Allemagne, dont le morcellement était la garantie de la force et de l'influence de la France.

La Confédération germanique avait vécu, la Prusse s'élevait sur ses ruines, l'œuvre des Bourbons, de Richelieu et de Mazarin était gravement compromise. Le duel entre la France et la Prusse devenait inévitable. Le traité de Prague contenait en germe la guerre de 1870.

Fatigué, vieilli, malade, Napoléon III s'acheminait vers sa chute avec une sorte de passivité fataliste. En quelques années, par sa politique hésitante, il s'était aliéné toutes les sympathies. Il n'inspirait plus confiance à personne et les incertitudes de cet Hamlet taciturne passaient pour de la duplicité.

Alexandre II, qui aurait peut-être oublié la guerre de Crimée, avait été froissé de se voir éconduit lors de l'entrevue de Stuttgart et il ne pardonnait pas à Napoléon l'appui qu'il avait prêté aux insurgés polonais. Ceux-ci, de leur côté, ne pouvaient prendre leur parti d'avoir été abandonnés par Napoléon, qui les avait d'abord encouragés. L'Autriche, dépouillée de ses provinces italiennes, chassée de la Confédération germanique, expulsée d'Allemagne, nourrissait une rancune trop explicable contre l'auteur ou le complice de tous ses désastres. L'Italie, unifiée par Napoléon, lui en voulait de ne pas aller jusqu'au bout. Elle n'avait aucun effort à faire pour penser que la reconnaissance est la vertu des bienfaiteurs. Elle trouvait un prétexte à son ingratitude dans la velléité de Napoléon de lui fermer les portes de la Ville Eternelle, de « Rome capitale », couronnement de l'unité italienne. La Prusse,

loin de savoir gré à Napoléon de lui avoir laissé le champ libre en 1866, aspirait à terminer son œuvre en l'écrasant. L'Angleterre, enfin, dont l'empereur des Français avait servi les intérêts à notre préjudice, était indifférente; la gratitude fait perdre un temps précieux : *times is money*.

Napoléon III comptait beaucoup d'ennemis en Europe; il n'avait pas un ami.

L'Exposition de 1867 fut une vaine apothéose. Le roi Guillaume vint avec M. de Bismarck contempler de près cet empereur lassé et ce régime en dissolution : c'était la dernière trêve avant la bataille, le dernier feu d'artifice avant la catastrophe.

Tout servait les projets de M. de Bismarck. Mais que ferait la Russie? Sa neutralité bienveillante lui était aussi indispensable pour abattre Napoléon que la complicité du cabinet des Tuileries lui avait été nécessaire, lors de la guerre de Bohême. L'insolent « Vive la Pologne, monsieur » de M. Floquet et l'attentat de Berezowski achevèrent d'aliéner à Napoléon III les sympathies d'Alexandre II et de le rapprocher de la Prusse. Le roi Guillaume, oncle du tsar, s'était, d'ailleurs, comporté loyalement et habilement envers la Russie, aux sombres jours de la guerre de Crimée. Il recueillit le fruit de sa politique sagace : il obtint la neutralité d'Alexandre II.

Rassuré de ce côté, M. de Bismarck n'avait plus, comme il l'a dit, qu'à « mettre les fers au feu ». Napoléon lui apparaissait comme une proie. Le cynique homme d'État inventa un prétexte. Il falsifia la dépêche d'Ems. Il ne recula pas devant un faux qui devait faire couler des torrents de sang. A ses yeux, la fin justifiait tous les moyens, même les pires. La parole était au canon.

Le reste, hélas! n'est que trop connu. La France surprise, l'incohérence du commandement, le désordre partout, l'insuffisance des préparatifs et des effectifs, les défaites successives, le désastre de Sedan, l'empereur prisonnier, l'Empire jeté à bas, la révolution du 4 septembre accomplie sous l'œil de l'ennemi foulant le sol de la patrie, le suprême effort de la France, les capitulations de Metz et de Paris, sans précédents dans l'histoire, des armées innombrables déposant leurs armes, vaincues par la famine et le destin, le roi de Prusse proclamé empereur d'Allemagne à Versailles, dans le palais de Louis XIV, l'Alsace et la Lorraine arrachées de la chair de la France écrasée et meurtrie.

L'œuvre de la monarchie ruinée en partie, le traité de Westphalie lacéré, la Prusse tenant sous sa main l'Allemagne, et se substituant à la France à la tête de l'Europe, Berlin remplaçant

Paris, que de changements en quelques années, en quelques mois, que d'humiliations et de catastrophes !

Un concours d'aveuglement, d'impéritie, de fatalités avait conspiré contre la France. L'équilibre européen, déjà profondément remanié par les guerres d'Italie et de Bohême, par les traités de Villafranca, de Zurich et de Prague, était définitivement rompu au détriment de la France et au profit de la Prusse, par le traité de Francfort.

Napoléon I^{er} avait laissé la France plus petite que celle léguée par Louis XIV. Napoléon III perdait la couronne et laissait la France mutilée. Comme son oncle, il allait demander un refuge à l'Angleterre, funeste à sa race ; comme son oncle, il amenait l'étranger. Il était écrit que la dictature des Napoléons aboutissait à l'invasion et au démembrement.

Amputée de l'Alsace et de la Lorraine, appauvrie de sang et d'or, la France se voyait frappée d'une rançon de 5 milliards. Tout semblait perdu, tout semblait avoir sombré dans le naufrage. M. de Bismarck crut, lui aussi, la France anéantie pour un demi-siècle peut-être. Et cet homme implacable, sorte de Hun avant le christianisme, cet homme de fer et de sang, proféra ce mot cruel, où il paraît avoir voulu condenser des haines séculaires et des vengeances longtemps inassouvies : « La bête est morte ! »

Elle n'était qu'évanouie.

La France allait étonner le monde par sa vitalité, par son énergie, par son patriotisme et par ses ressources.

UN ANCIEN DIPLOMATE.

La suite prochainement.

LE DUC D'AUMALE¹

III.

LA JOURNÉE DU 6 SEPTEMBRE AU SEUIL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LA JOURNÉE DU 6 SEPTEMBRE

Les princes avaient passé la soirée et la nuit chez M. Langel, renonçant à la joie de se promener dans Paris, de peur d'être reconnus et de devenir pour le gouvernement de la Défense nationale un embarras ou un danger, poussant le scrupule jusqu'à s'abstenir d'aller serrer la main à leurs plus intimes amis². Le 6 septembre, dès le matin, le comte d'Haussonville, conduit par M. Edouard Bocher, vint les trouver. Il y eut beaucoup d'émotion de part et d'autre. Combien poignantes et douloureuses pour des cœurs de patriotes les circonstances en lesquelles on se retrouvait ! On s'embrassa ; d'amicales poignées de main furent échangées. Puis, de ce ton résolu que connaissaient bien ses compagnons d'Afrique et qui caractérisait sa parole, où, si volontiers, il mettait des images, le duc d'Aumale dit :

« Eh bien ! vous le voyez, d'Haussonville, nous avons rallié au canon. Voici ce que nous nous proposons de faire. Nous voudrions, si cela vous convient, que vous alliez chez le général Trochu et

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre 1897.

² Nous continuons à suivre, pour le récit de ce premier séjour des princes à Paris, la relation manuscrite du comte d'Haussonville, complétée par les renseignements que nous ont fournis M. Estancelin et le comte de Kératry, qui était alors préfet de police.

chez Jules Favre leur dire de notre part que nous sommes arrivés cette nuit à Paris. Vous expliquerez que nous y sommes uniquement comme Français, comme militaires, qui viennent se battre contre l'ennemi commun. Nous avons, il y a quatre mois, réclamé devant le Corps législatif contre les lois d'exil que nous regardons, d'ailleurs, aujourd'hui, comme virtuellement abrogées. Plus tard, quand le pays a été mis en péril par les premiers désastres de nos armées, nous avons demandé à servir, en qualité de soldats, sous le gouvernement de l'empereur. Aujourd'hui que les destinées de la France sont bien autrement compromises, nous sommes conséquents avec nous-mêmes en demandant à servir sous la République. Si nos services sont acceptés, si l'on vous demande où et comment nous voulons être employés, vous répondrez que les postes les plus périlleux sont ceux qui nous conviendraient le mieux. Nous souhaitons que nos services soient acceptés comme nous les offrons, c'est-à-dire simplement et sans arrière-pensée. »

Cette déclaration si précise une fois faite, le duc d'Aumale avoua que le prince de Joinville, le duc de Chartres et lui ne se dissimulaient pas que leur présence en France, à Paris surtout, pouvait être considérée comme un danger. De cela, le gouvernement seul était juge. A lui de décider. Quant à eux, ils continueraient à observer la plus stricte réserve jusqu'à ce qu'ils eussent reçu sa réponse. Si, par des motifs tirés du salut public, il leur demandait de repartir, ils repartiraient, mais « par la grande porte », à visage découvert, n'ayant pas à cacher pourquoi ils étaient venus ni pourquoi ils se retiraient.

« Approuvez-vous? » demanda le duc d'Aumale en finissant.

Le comte d'Haussonville avait dans sa poche deux projets de lettres, préparés par lui durant la nuit, et qu'il comptait soumettre aux princes. Par l'une, ils offraient leurs services pour la durée de la guerre, avec promesse, si on la leur demandait, de retourner en exil quand la France serait délivrée de l'étranger; par l'autre, écrite en prévision d'un refus, ils prenaient acte de leur offre et de la réponse. Mais, en écoutant le duc d'Aumale, le comte d'Haussonville s'était dit qu'il valait mieux parler qu'écrire. Il renonça donc à montrer ses lettres et se rallia à la marche que proposait le prince. Il fut alors convenu qu'il accompagnerait chez le général Trochu et chez Jules Favre, à titre de témoin, M. Édouard Bocher, lequel porterait la parole. Il pensait seulement qu'il fallait voir Jules Favre avant de voir Trochu. Le général serait plus à son aise pour recevoir la communication des princes si on pouvait lui dire qu'elle avait été déjà faite à son collègue. Le comte de Kératry, préfet de police, et le général Leflô, ministre de la guerre, tous

deux vieux partisans des d'Orléans, devaient également être avertis de leur retour. M. Édouard Bocher se chargea de les aller trouver pendant que le comte d'Haussonville s'acquitterait du même message auprès de M. Thiers.

Vers onze heures, les deux envoyés des princes se présentaient au ministère des affaires étrangères, où résidait Jules Favre. Ils ne le rencontrèrent pas. Il était à l'Hôtel de Ville. Dans le tumulte qui y régnait, ils eussent vainement cherché à causer un peu librement avec lui. On les engagea à revenir à deux heures, ce qu'ils firent. En attendant d'être reçus, ils virent défiler successivement « une petite dame élégante et riieuse, le frère de M. Édouard Bocher, ancien colonel du 2^e zouaves, aujourd'hui général; M. Pascal Duprat, des avocats, des journalistes ». On les introduisit à leur tour.

L'accueil de Jules Favre fut très cordial. Mais dès les premiers mots de M. Édouard Bocher, et quoiqu'il s'efforçât de faire digne contenance, il fut visiblement troublé. A coup sûr, il n'était encore prévenu de rien.

« Votre démarche me surprend, dit-il. J'étais loin de me douter que tel fût l'objet de votre visite. Mais elle me touche autant qu'elle me surprend. Je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement les princes d'Orléans. Je connais seulement la dignité de leur caractère, l'élévation de leurs sentiments, et je sais qu'ils sont capables de tout ce que peut inspirer le dévouement le plus sincère et le plus désintéressé aux intérêts de leur pays. C'est à ce dévouement que je fais appel, car je n'entends pas invoquer les lois d'exception que j'ai condamnées ¹ et que je considère, avec les princes, comme abrogées. »

En résumé, tout en faisant remarquer qu'il n'exprimait qu'une opinion personnelle et qu'il devait réserver celle du gouvernement qui connaîtrait le même soir la communication des princes, Jules Favre déclara nettement que leur demande ne lui semblait pas pouvoir être admise. Ils ne voulaient pas, disaient-ils, embarrasser le gouvernement, mais l'aider, servir leur pays. Eh bien, quelles que fussent leurs intentions, ils ne feraient que lui nuire en aggravant les difficultés au milieu desquelles il se débattait. S'il autorisait leur présence, s'il acceptait leur concours, on s'exposerait à voir, dès le lendemain, une notable partie de la garde nationale, dont l'affection leur était acquise, essayer de les conduire à l'Hôtel de Ville.

¹ Le 2 juillet, au Corps législatif, il avait parlé et voté en faveur de l'abrogation de ces lois.

« Quelle sera notre destinée? soupira Jules Favre. Pour combien de temps sommes-nous au pouvoir? Je l'ignore. Mais ce dont je vous répons, c'est que, si je sors vivant d'ici, je serai le premier à faire publiquement connaître la démarche des princes et à rendre un juste hommage à leur noble patriotisme. »

Les choses, encore qu'elles demeurassent officiellement en suspens, aboutissaient donc en réalité au dénouement que le duc d'Aumale avait prévu. La présence des princes à Paris était considérée comme dangereuse. On leur demandait de s'éloigner et, puisqu'ils avaient résolu de le faire, le cas échéant, il n'y avait plus qu'à tirer, dans leur intérêt, de la situation qu'ils étaient contraints de subir tout le parti qu'elle comportait. Cette préoccupation dicta les paroles qu'adressa le comte d'Haussonville à Jules Favre, en prenant congé de lui. Après lui avoir nommé les trois princes qui étaient venus à Paris, il dit :

« Ils n'ont pas voulu s'adresser par écrit au gouvernement pour lui épargner l'embarras de leur faire une réponse écrite. Ils ont préféré agir avec lui « de gentlemen à gentlemen », comme on dit en Angleterre, et s'en rapporter uniquement aux personnes mêlées à cette affaire pour garder un exact souvenir de la façon dont les choses se sont passées. »

Il est bien difficile, en lisant ces détails, de ne pas se demander s'il n'y avait pas, de la part des princes, en cette circonstance, excès de correction et de délicatesse. Une question vient tout naturellement à l'esprit. Que serait-il arrivé si, au lieu de révéler au gouvernement leur présence à Paris en y débarquant, ils l'eussent tenue secrète tout en le faisant sonder officieusement sur ses intentions et tout en préparant l'opinion, par les journaux qui leur étaient acquis, à l'éventualité de leur retour. Ils eussent pu attendre ainsi, en restant cachés, l'approche des Allemands et la fermeture des portes de la capitale. Quelles eussent été les conséquences d'une telle conduite? Eut-on osé les arrêter et les garder prisonniers pendant la durée du siège¹? Eut-il été possible de ne pas utiliser leurs services; et les Parisiens, au fur et à mesure qu'à la faveur des péripéties militaires qui se déroulaient sous leurs

¹ Le 15 septembre, le préfet du Doubs télégraphia à Paris qu'on annonçait la présence du comte de Chambord dans son département et demanda des ordres. Le préfet de police fut chargé de lui répondre et le fit en ces termes : « Faire conduire hors frontière comte de Chambord. Employez très bons procédés, si aucun mouvement légitimiste. Si menées que vous me signalez, pas de faiblesse. — Kératry. — 15 septembre, minuit. » On ne saurait dire cependant : *Ab uno disce omnes*, puisqu'il eût été impossible de faire sortir les princes de Paris assiégé.

yeux, ils se décourageaient, dénonçaient la mollesse et l'incapacité du général Trochu et de ses collègues, auraient-ils pu ne pas se souvenir qu'ils avaient sous la main, dans les murs de Paris, trois princes patriotes et braves, dont l'un, le duc d'Aumale, en des circonstances mémorables, avait révélé les plus brillantes qualités de l'homme de guerre? N'eussent-ils pas exigé qu'on lui confiât un commandement?

Mais, pour envisager froidement ces perspectives et les affronter, pour jouer cette partie, il eût fallu être un prétendant et un ambitieux, l'aîné et le chef de la maison de France; il eût fallu le tempérament d'Henri IV, sa volonté de conquérir son trône à tout prix, la conviction que la monarchie était la condition rigoureusement nécessaire du bonheur des Français, cette absence de scrupules qui caractérisa le Béarnais et le rendit, à travers toutes les horreurs de la guerre civile, le vainqueur des factions qui se disputaient le pouvoir avec la complicité de l'étranger. Telle eût été peut-être la conduite du duc d'Orléans que son père avait élevé pour régner. Ce ne pouvait être celle de ses frères qui avaient été élevés « en cadets » et dressés à obéir. Ce qui les dominait quand ils offraient à leur pays le secours de leurs bras, c'était, encore qu'ils brûlassent du désir de combattre, la crainte d'y porter la discorde. Comme en 1848, il suffit, en 1870, d'un simple appel à leur patriotisme pour les décider à repartir, quoi qu'il leur en coûtât.

En quittant Jules Favre, leurs deux envoyés s'étaient rendus chez le gouverneur de Paris. Ils se firent annoncer chez M^{me} Trochu que le comte d'Haussonville connaissait. C'est là que le général vint les trouver. Averti que ce qu'il allait apprendre était déjà connu de Jules Favre, il écouta la communication de M. Edouard Bocher, qui lui fit part, en finissant, de la réponse du ministre des affaires étrangères.

« Quant à la première partie de cette réponse, répliqua le général, ai-je besoin de vous dire que j'apprécie, comme Jules Favre, la démarche des princes? Quant à la décision à prendre, permettez que je réserve aussi l'opinion du gouvernement que je préside. Comme Jules Favre, je soupçonne ce qu'elle sera. Elle ressort nécessairement de la situation. Nous marchons sur le bord des abîmes avec grand risque d'y tomber. Ce qui pourrait arriver de plus fatal, ce serait de nous diviser en présence de l'ennemi et de nous tirer des coups de fusil entre nous dans Paris, au lieu de n'en tirer que sur les Prussiens. »

Il n'avait rien à ajouter relativement aux princes. Changeant de sujet, il mit alors l'entretien sur sa situation personnelle, sur les

raisons qui l'avaient déterminé à occuper le poste qu'il occupait, sur les fautes qu'il n'avait pu empêcher, sur celles qu'il espérait prévenir.

A sa porte, le comte d'Haussonville et M. Edouard Bocher se séparèrent. Le premier allait chez M. Thiers, le second chez le général Leflô, ministre de la guerre, et chez le comte de Kératry, préfet de police. M. Thiers étant absent, le comte d'Haussonville chargea une personne de sa famille de l'avertir de la présence des princes d'Orléans dans Paris. A la même heure, le général Leflô recevait une communication identique de M. Edouard Bocher. Le préfet de police, que vit ensuite l'envoyé des princes, s'exprima avec effusion en ce qui concernait leurs personnes, mais avec la plus grande netteté quant à la conduite qu'ils devaient tenir. « Il fut prodigieusement troublé en apprenant leur venue à Paris, car il n'en savait pas le premier mot. C'était pour le gouvernement, dit-il, et en particulier pour lui le plus terrible des embarras.

« Vous ne vous figurez pas quelle est ma position. Après tout, si je suis ici, c'est pour les princes, ils doivent bien l'avoir deviné. Déjà, je suis dénoncé comme un orléaniste par un tas d'écervelés. Demain, je vais passer pour un traître et je serai impuissant à servir les princes, le moment venu. Mieux que personne, je sais sur quel terrain dangereux nous marchons. C'est pourquoi je vais plus loin que Jules Favre. J'ose supplier les princes, dans notre intérêt, dans le leur, de partir dès aujourd'hui. Dites-leur de ma part qu'il faut qu'ils m'autorisent à affirmer, à la réunion du comité de la Défense nationale, qui aura lieu ce soir, que, sur mes instances et sans attendre une décision officielle qui, je vous l'assure, ne saurait être douteuse, ils ont déjà quitté Paris. Pour vous, pour moi, pour eux, c'est de la dernière importance. Délivré de l'effroi de leur présence et de leur apparition immédiate, le comité de Défense sera peut-être plus porté à considérer les lois d'exil comme abrogées. »

Le comte de Kératry insista encore pour qu'au lieu de retourner en Belgique, les princes se rendissent en Angleterre¹. Ils ôteraient

¹ Déposition du comte de Kératry devant la Commission d'enquête sur les événements du 4 septembre, nommée par l'Assemblée nationale de Versailles. Dans cette déposition, l'ancien préfet fut très sobre de détails et s'attacha surtout à mettre en lumière la patriotique abnégation des princes : « Je réclamai de leur patriotisme le sacrifice de repasser le détroit. A deux heures du matin, ils abordaient en Angleterre. Ils étaient partis le cœur déchiré, mais la tête haute, et ils avaient tenu à ce que je leur signasse des passeports portant leurs véritables noms. » On ne saurait trop mettre en lumière ce qu'eut d'honorable et de délicat, durant cette journée du 6 septembre, la conduite du comte de Kératry.

ainsi tout prétexte aux agitations qu'il redoutait. Rien, d'ailleurs, ne serait compromis par leur départ immédiat. Si, par impossible, leurs offres étaient acceptées, on le leur télégraphierait à Calais, où ils pourraient passer la nuit. Ils reviendraient alors à Paris et publiquement cette fois.

« Par grâce, dit pour conclure le comte de Kératry, obtenez cela d'eux. Personnellement, je leur en serai profondément reconnaissant et le comité de la Défense nationale demeurera leur obligé. »

Très perplexe à la suite de la communication qu'il venait de recevoir, le préfet de police courut chez le ministre de l'intérieur Gambetta et lui raconta la visite de M. Edouard Bocher. Au même instant, arrivait un message de Jules Favre, avisant son collègue de la présence des princes d'Orléans dans Paris.

« Qu'on les arrête et qu'on les reconduise à la frontière, » s'écria Gambetta.

Le comte de Kératry essaya de prévenir les effets de ce premier mouvement. Il rappela que, sous l'Empire, presque toute l'opposition avait voté contre les lois d'exil, qu'une mesure de violence serait maintenant comme un désaveu de ce vote. Après tout, les princes étaient venus uniquement en soldats de la France, et l'absence du comte de Paris enlevait à leur démarche tout caractère politique.

Généreux par nature, et très ébranlé par ces observations, Gambetta dit alors :

« Allons chez Trochu. »

Au seuil de l'ancien ministère des finances, devenu la résidence du gouverneur, ils rencontrèrent Ernest Picard qui se joignit à eux. Le général Trochu, déjà mis au courant par la visite qu'il avait reçue dans la matinée, fit le plus grand éloge des princes, parla de sa « vénération » pour le duc d'Aumale, des campagnes d'Afrique, et... « conclut soudain à la nécessité de faire reprendre aux princes sans délai le chemin de l'exil, ne répondant plus de la sûreté de Paris si cette mesure était différée ».

Ernest Picard exprima alors l'idée qu'on pourrait leur donner un service sur la frontière¹, Gambetta insinua qu'il y aurait peut-être

¹ Ernest Picard avait maintes fois manifesté pour les princes d'Orléans des sentiments sympathiques et entrevu, vers la fin de l'Empire, la possibilité d'une restauration royaliste avec l'un d'eux. Nous tenons du comte de Kératry que, peu de jours après le débat du 2 juillet 1870 sur les pétitions réclamant l'abrogation des lois d'exil, eut lieu, chez Jules Favre, une conférence à laquelle assistaient Jules Ferry et Ernest Picard, et où fut envisagée l'éventualité d'un retour de l'orléanisme remplaçant l'empire. Jules

moyen de confier au prince de Joinville un secteur avec ses marins de la *Belle Poule*.

« Tous les secteurs sont pourvus, dit froidement Trochu.

« — Alors, reprit Gambetta, pourquoi ne les enverrait-on pas servir en Algérie? C'est bien leur terrain. »

Le visage du général trahit une irritation assez vive :

« Vous voulez donc refaire une armée de princes? » demanda-t-il.

Il y eut un silence auquel il coupa court en insistant sur la nécessité du départ immédiat, et il termina par ces mots :

« Si le gouvernement en juge autrement, choisissez dès ce soir un autre président¹. »

Après cette scène d'où sortait le dénouement qu'avait prédit le comte de Kératry, il ne pouvait plus espérer que dans l'empressement des princes à suivre ses conseils. En quittant volontairement Paris avant que le gouvernement se fût officiellement prononcé, ils lui épargneraient la douleur de sévir.

Leur décision était déjà prise. A sa sortie de la préfecture de police, M. Edouard Bocher était revenu auprès d'eux, très impressionné par le langage qu'il venait d'entendre et plus qu'à moitié convaincu de la nécessité de leur départ. En même temps que lui, arrivait de son côté le comte d'Haussonville. Ayant délibéré tous ensemble, ils tombèrent d'accord qu'il fallait obtempérer à la demande du comte de Kératry.

Mais les princes ne renonçaient pas à l'idée que le duc d'Aumale avait déjà mise en avant. Partir, oui; ils y étaient décidés. Mais ils entendaient que ce fût « à visage découvert ». Ils exigeaient des passeports authentiques et datés de Paris, désireux d'établir ainsi qu'ils étaient sous l'empire du droit commun, libres d'aller et de venir à travers la France, qu'ils partaient pour l'Angleterre de leur plein gré, par déférence pour les désirs du comte de Kératry et du gouvernement de la Défense nationale. M. Edouard Bocher retourna chez le préfet de police, afin de lui faire part de ces conditions. Les passeports furent aussitôt promis. Ils devaient être envoyés rue de la Ville-l'Évêque dès qu'ils seraient prêts.

Favre déclara que, pour sa part, il ne s'y opposerait pas, mais qu'on ne trouverait pas en lui un second La Fayette. Ernest Picard fut très net et accepta par avance cette restauration possible. M. Thiers n'avait pas été convoqué à cette réunion tant on le savait mal disposé pour les princes. Il résulte de ces détails que si ceux-ci étaient arrivés à Paris la veille du 4 septembre, et non le lendemain, les choses eussent pu tourner autrement. Le lendemain, c'était trop tard. La république était faite. Il n'en fut pas moins regrettable qu'ils missent tant de hâte à faire connaître officiellement leur arrivée.

¹ Récit du comte de Kératry.

Comme M. Edouard Bocher sortait de chez le préfet, il aperçut, dans le salon d'attente, M. Estancelin.

« Tiens, que faites-vous ici? lui demanda-t-il.

« — Je viens réclamer auprès de Kératry, en ma qualité de député de Dieppe, contre une saisie de papiers politiques qui a eu lieu dans ma circonscription. Mais vous-même? »

M. Edouard Bocher avait reçu des princes l'ordre formel de ne parler de leur arrivée à personne. Il ne se crut pas autorisé à enfreindre cet ordre, même en faveur d'un orléaniste aussi déterminé que son interlocuteur. Un peu embarrassé, il balbutia :

« Oh! moi, je suis venu pour une affaire sans conséquence. »

Il est des hommes qui ne savent pas mentir, même quand il y a nécessité, et le visage de M. Edouard Bocher démentait le « sans conséquence ». M. Estancelin entra chez le préfet, convaincu qu'on lui cachait quelque chose d'important.

« Parbleu! vous arrivez bien, vous! lui dit familièrement le comte de Kératry en le voyant. »

Et lui désignant une table sur laquelle des passeports en blanc étaient étalés, il ajouta :

« Tenez, mettez-vous là et faites-moi le plaisir de remplir sous ma dictée ces passeports.

« — Au nom de qui? interrogea M. Estancelin un peu surpris.

« — Vous allez voir. »

Et le préfet dictait : « François d'Orléans, prince de Joinville. »

La plume tomba des mains de M. Estancelin; il bondit.

« Ils sont ici!

« — Oui, ils sont ici... Mais comprenez-vous que, au lieu de me faire faire une communication officieuse et indirecte et de me consulter sur des projets possibles, on soit venu m'avertir officiellement, après avoir prévenu Jules Favre et Trochu! Naturellement, je n'ai pu que conseiller de repartir. Ces passeports sont pour les princes. Quand vous les aurez remplis, vous les leur porterez¹. »

M. Estancelin se chargea de la commission. Quand il arriva chez les princes, ils préparaient leur départ. Ils retinrent à dîner leur ami, et il fut convenu qu'il leur transmettrait à Calais la réponse définitive du gouvernement, que le comte de Kératry devait lui faire tenir. Ils ne se faisaient aucune illusion sur cette réponse. Après ce qui avait été dit dans la journée par les divers personnages auxquels ils s'étaient adressés, ils ne pouvaient attendre qu'un refus. Ils y étaient résignés. Mais ils ne désespéraient pas

¹ Communiqué par M. Estancelin et confirmé par le Journal du comte d'Haussonville.

de trouver prochainement une occasion plus propice de se faire rouvrir les rangs de l'armée. Le comte d'Haussonville, M. Edouard Bocher, M. Estancelin, furent les confidents de leurs patriotiques espérances¹.

Jusqu'au dernier moment, celui-ci insista pour qu'ils ne repartissent pas. Il regrettait la communication faite par eux au gouvernement dès leur arrivée. Il répétait que s'il eût été au préalable consulté, les choses auraient pris une autre tournure. Néanmoins, rien n'était encore perdu si le duc d'Aumale, au lieu de quitter Paris, consentait à y rester caché et à attendre les événements. M. Estancelin offrait, dans son domicile, une retraite sûre, sans risques, très commode, deux entrées. Il était sûr de ses gens, à son service depuis longtemps et d'un dévouement éprouvé. Ces offres furent écartées par les princes. Habile ou non, la conduite qu'ils avaient tenue les engageait. Leur parole était donnée. Ils ne pouvaient revenir sur leur décision.

Après le dîner, comme le train de Calais, qu'ils devaient prendre, ne quittait la gare du Nord qu'à dix heures, le comte d'Haussonville, devant le désir du duc de Chartres, proposa de lui faire faire une promenade à travers Paris, ce Paris où il était né, qu'il ne connaissait pas, l'ayant quitté enfant, et qu'il souhaitait passionnément connaître². Le prince accepta avec joie. Il aurait aimé à aller prier sur le tombeau de son père, à la chapelle Saint-Ferdinand. Mais il dut y renoncer, vu la difficulté de franchir les barrières à une heure aussi avancée.

De la rue de la Ville-l'Évêque, le comte d'Haussonville le conduisit d'abord, par l'avenue Marigny, sur celle des Champs-Élysées, en face le palais de l'Industrie.

¹ Ce fut cette conversation qui décida M. Estancelin à accepter quelques heures plus tard le commandement général des gardes nationales de trois départements de l'Ouest avec une délégation du gouvernement qui lui donnait les pouvoirs les plus étendus pour organiser la défense et maintenir l'ordre. Il espérait qu'à la faveur de ce commandement, il lui serait possible d'associer les princes d'Orléans aux opérations militaires en les faisant entrer dans l'armée. On sait que cet espoir se réalisa en ce qui touche le duc de Chartres, engagé volontaire sous le nom de Robert Le Fort.

² Rien n'est plus émouvant que le récit de cette promenade nocturne dont le comte d'Haussonville n'omet, dans son Journal, aucun détail. Quoiqu'il ne se rattache qu'indirectement à l'histoire du duc d'Aumale, ce récit forme cependant comme l'épilogue de cette journée du 6 septembre que trois princes d'Orléans passèrent à Paris, après vingt-deux ans d'exil et dans les circonstances les plus pathétiques. A ce titre, nous avons cru devoir lui donner place dans ce récit. Nous ne faisons, d'ailleurs, que reproduire presque textuellement la relation du comte d'Haussonville.

« Alors, dit le duc de Chartres, l'Arc de Triomphe est à notre gauche, le palais des Tuileries à notre droite.

« — Pas tout à fait, et c'est même le contraire : voici l'Arc de Triomphe et voici les Tuileries. »

Au delà de la place de la Concorde, son guide lui montra le Corps législatif. Le prince reconnut le palais.

« Je me souviens très bien d'y avoir été conduit par la main, le 24 février. »

On prit ensuite la rue de Rivoli, la rue de Castiglione, la place Vendôme et les boulevards. Devant le Grand-Hôtel, le duc de Chartres voulut acheter des cigares. Le comte d'Haussonville ne lui permit pas de descendre de voiture, de peur qu'on ne le reconnût; il descendit seul et lui rapporta un paquet de cigares de la régie. En suivant les boulevards, la rue Royale et la rue de Rivoli, on arriva au premier guichet du Carrousel.

« Qu'est-ce que cela? interrogea le prince en montrant le pavillon de Marsan.

« — Cela, c'est l'endroit où vous êtes né.

« — Oui, oui, je me rappelle, non pas d'y être né, mais d'y avoir vu, le 24 février, Chabaud La Tour se promenant dans les corridors avec des pistolets sous les revers de son uniforme... J'aimerais bien voir les tours de Notre-Dame.

« — Rien de plus facile. Mais je vais vous montrer d'abord le Carrousel. »

La place était déserte. Le duc de Chartres et son compagnon mirent pied à terre et en firent le tour.

« Voici le vieux Louvre et voici le nouveau, expliquait le comte d'Haussonville. Ces fenêtres, au rez-de-chaussée, sous lesquelles nous passons et qui sont intérieurement éclairées, sont celles de l'appartement qu'occupait naguère M. Rouher. Le général Trochu y habite maintenant.

« — Serait-il possible de voir le Palais-Royal?

« — Il est à deux pas; venez avec moi. »

Et, passant sous l'un des guichets du Louvre :

« Voici le Palais-Royal. Il n'y a plus de drapeau tricolore sur le pavillon du milieu, parce que la princesse Clotilde est partie ce matin. »

La voiture conduisit les voyageurs sur le quai, à travers le Carrousel. En débouchant de la cour du Louvre, ils descendirent encore.

« Regardez au-dessus de la voûte du milieu. C'est là qu'était le bas-relief en bronze de Napoléon III, représenté à cheval, en costume d'empereur romain. Vous ne voyez rien parce qu'on a badi-

geonné en blanc le cheval et mis un drap sur la tête de l'empereur. »

On remontait en voiture pour gagner Notre-Dame. Le prince admira la vieille basilique, sa façade, ses bas côtés, le profil de ses tours aux crêtes découpées qu'éclairait une lune resplendissante; il poussa jusqu'au Petit-Pont, regardant le cours de la Seine, dont les bords s'illuminaient de mille lumières.

On gagna ensuite la place de l'Hôtel-de-Ville. Une grande foule s'y pressait. Au bras de son compagnon, le duc de Chartres traversa à pied des groupes d'ouvriers en blouse, de francs-tireurs, de mobiles. Devant la principale porte de l'Hôtel de Ville, le comte d'Haussonville lui poussa le bras :

« Regardez là-haut. Sentez-vous quelque chose? C'est le bas-relief de votre aïeul Henri IV. On ne l'a jamais voilé celui-là ni en 1830, ni en 1848, ni aujourd'hui. Parmi ceux qui nous entourent, personne ne se doute que son petit-fils le contemple pour la première fois. »

La promenade se continuant, on se trouva sur la place du Châteaud'Eau. Le duc de Chartres demanda alors s'il pouvait entrer dans quelque boutique. Il voulait rapporter à sa femme un souvenir acheté à Paris. Mais, à cette heure, les boutiques, même les plus modestes, étaient fermées, sauf une, un bijoutier borgne, où il fit son acquisition. Quand on fut à la gare du Nord, il y avait encore une demi-heure à attendre. On arpenta les rues avoisinantes. Chez un petit marchand d'objets de piété, le comte d'Haussonville acheta pour la duchesse de Chartres un carnet de cinquante centimes sur lequel il inscrivit la date du 6 septembre et un Paroisien pour sa petite fille.

Maintenant, l'heure était venue de se séparer. Le prince devait retrouver ses oncles à la gare.

« Mon cher d'Haussonville, dit-il alors, moi je ne suis rien, je ne serai jamais rien qu'un soldat. Je vous en prie donc instamment : s'il se présente une occasion de venir tirer un coup de fusil contre les Prussiens, soit à Paris, soit ailleurs, n'importe où, faites-le-moi savoir. N'écrivez pas; on ne se comprend pas toujours par lettre; envoyez-moi quelqu'un qui me dise de votre part : « Venez », et j'irai là où il faudra aller. »

Très ému par l'accent dont furent prononcées ces paroles qu'il avait déjà entendues, le comte d'Haussonville serra la main de ce jeune prince d'une âme si française et, en se séparant de lui, à l'entrée de la salle des voyageurs, il le salua de ces mots :

« Voici le guichet où l'on prend les billets; croyez-moi, vous pouvez prendre un billet d'aller et retour. »

Tandis que le train emportait vers Calais les princes d'Orléans,

le comité de la Défense nationale écoutait le rapport verbal très concis qu'avait dû lui présenter le préfet de police touchant les événements que nous venons de raconter. Il disait dans ce rapport que, sur ses instances, les trois voyageurs avaient consenti à quitter Paris pour aller attendre à Calais la réponse qu'ils étaient venus chercher, décidés d'ailleurs, si elle leur était défavorable, à s'embarquer pour l'Angleterre. La discussion fut très brève. Il ne semble pas que, dans ce conseil, personne ait remis en avant l'idée de leur confier un commandement sur la frontière ou en Algérie. Le général Trochu renouvela ses précédentes déclarations. Il fut soutenu avec une extrême vivacité par Garnier-Pagès et Arago. On vota la « clôture de l'incident », clôturé par les princes eux-mêmes avant la séance, puisque leur retraite volontaire était déjà opérée. Ce vote équivalait pour le préfet de police à l'ordre formel de veiller à ce qu'ils quittassent immédiatement le territoire français.

Une dépêche, concertée à l'avance entre eux et M. Estancelin à qui il fit connaître cette décision, leur parvint comme ils arrivaient à Calais. Ils n'avaient plus qu'à reprendre le chemin de l'exil ainsi qu'ils s'y étaient engagés¹. Au matin, ils étaient de retour en Angleterre, navrés de l'issue de leur voyage, mais satisfaits d'avoir accompli un grand devoir et peu disposés d'ailleurs à subir longtemps encore la dure loi qui leur était faite.

Le lendemain de leur départ, M. Edouard Bocher et le comte d'Haussonville revenaient chez Jules Favre chercher la réponse officielle qui leur avait été promise. Elle fut telle qu'ils l'attendaient, aggravée encore par la froideur avec laquelle, quoique courtoise, on la leur donna.

« Le gouvernement manquerait à son devoir s'il acceptait l'offre des princes, déclara le ministre des affaires étrangères. Je ne suis pas autorisé à vous dire qu'il régarde les lois d'exil comme virtuellement abrogées. Il ne sait même s'il n'en fera pas usage. »

Ce n'était plus le langage de la veille ni dans le fond ni dans la forme.

« On voit que la nuit a passé sur l'émotion d'hier », observa M. Edouard Bocher à son compagnon en sortant de chez Jules Favre.

¹ Avant de s'embarquer, le duc d'Aumale écrivit à son ancien maître, M. Cuvillier-Fleury, auquel il n'avait pas cru devoir faire part de sa présence à Paris, une lettre qui était, paraît-il, très belle. M. Cuvillier-Fleury la communiqua à diverses personnes. Le comte d'Haussonville dit dans son Journal : « Je m'attendais à ce qu'il me la donnerait à lire; il ne m'en a point parlé. » Et il ajoute non sans une pointe d'ironie : « Peut-être croit-il qu'il vaut mieux que j'ignore absolument la venue des princes à Paris. J'ai gardé la même réserve à son égard. »

Pendant les deux journées qui venaient de s'écouler, le comte d'Haussonville, occupé des intérêts des voyageurs, n'avait pu rejoindre M. Thiers. Il avait hâte de le mettre au courant de ce qui s'était passé et se présenta chez lui le 7 septembre. Il le trouva déjà instruit en gros, mais non dans le détail, des principales péripéties de la visite des princes et, assez mal disposé pour eux¹ :

« Vous n'avez pas voulu admettre l'autre jour, lui dit-il, l'hypothèse que les princes étaient en route, alors que vous insistiez si fort pour qu'ils ne vissent pas à Paris. J'avais raison cependant. Mais je tiens à vous affirmer de nouveau que je ne savais rien de leurs projets. J'aurais été un sot si, dans les rapports où nous sommes ensemble, je vous avais fait mystère de ce que je savais. Connaissant les princes comme je les connais, me rappelant ce qu'ils m'avaient dit tant de fois, je ne pouvais douter de leur prochaine arrivée. Voilà toute la vérité. »

Alors M. Thiers, qui mettait toujours une certaine vanité à paraître très informé de toutes choses, affirma que c'était le prince de Joinville, « un esprit très faux », qui avait fait le coup.

« Le duc d'Aumale, qui a plus de bon sens, ne s'en souciait pas ; il s'est laissé faire. »

Ceci dit, il se répandit en récriminations contre les princes. A l'exception du vieux roi, « auquel il plaisait et qui lui plaisait », et du duc de Nemours « qui n'avait jamais cessé d'être juste envers lui », il avait, à l'en croire, à se plaindre de tous. Il ne parlait que des fils de Louis-Philippe, car il ne connaissait ni le comte de Paris ni le duc de Chartres, et il croyait que l'aîné des deux frères serait un très bon roi constitutionnel². Ce fut contre le duc d'Aumale et le prince de Joinville qu'inspirée par de lointains souvenirs et des griefs imaginaires, s'exerça sa verve.

Vainement, le comte d'Haussonville s'efforçait de le ramener à des sentiments plus équitables, il n'entendait rien, il était butté et en revenait toujours aux choses du passé.

¹ Dans la soirée du 6 septembre, au moment où Jules Favre allait se rendre à la séance du Conseil de la Défense nationale où devait être discutée la question des princes et où ceux-ci se préparaient à partir pour Calais, il se rencontra avec M. Thiers qui lui parla spontanément de leur arrivée, avec le souci très évident d'établir qu'il avait déconseillé ce voyage et ne l'avait connu que lorsqu'il était effectué.

« Eh ! mon Dieu ! répliqua Jules Favre, tout le monde n'a-t-il pas ses princes plus ou moins embarrassants ? La République a aussi les siens. N'ai-je pas été obligé de recevoir ce matin Victor Hugo ? »

² On verra plus loin en quelles circonstances le comte de Paris cessa peu après de trouver grâce devant lui.

« Laissons cela, fit-il enfin ; il faut bien prendre personnes et choses comme elles sont. La vérité est que les choses tournent de plus en plus en leur faveur. La république fait à tout le monde l'effet d'une incongruité. Elle n'a personne à mettre dans les grands postes ; elle fait des choses ridicules ou odieuses sans trop mauvaise intention assurément, par étourderie plutôt, mais qui dégoûtent tout le monde, la province surtout. Elle n'en a pas pour trois mois. »

Il allait, allait... Il avait vu des légitimistes, ils n'étaient pas déraisonnables. Ils ne croyaient pas à la durée « de tout ceci ». Ils l'avaient tâté sur l'avenir. Il s'était borné à leur répondre vaguement, par des lieux communs. L'un d'eux lui avait dit que si « cela » tournait au comte de Chambord, il faudrait qu'il abdiquât en faveur du comte de Paris.

Ne serait-ce que comme contraste à l'attitude que prit M. Thiers envers les princes d'Orléans quand il fut en possession du pouvoir, ces propos sont à retenir. Ils trahissaient, tout au moins au moment où le comte d'Haussonville les recueillait, une âme de patriote profondément troublée, en proie aux plus cruelles angoisses, cherchant de bonne foi une combinaison d'où pourrait sortir le salut.

Quelques jours plus tard, M. Thiers disait encore :

« Mon cher ami, je ne sais ce que nous réserve l'avenir. Je suis d'une tristesse affreuse. L'âme me rentre parfois au fond du corps. Si notre pays perd, moi vivant, la position qu'il a occupée dans le monde, je ne m'en consolerais jamais ; je me cacherais. L'heure de la retraite est venue pour moi. Je me plongerai dans l'étude. On n'entendra plus parler de moi. »

On ne saurait mettre en doute sa sincérité. Mais il était d'une impressionnabilité et d'une mobilité toutes méridionales, et lorsque, bientôt après, le gouvernement de la Défense nationale lui demanda d'aller plaider auprès des cours d'Europe la cause de la France écrasée, il se retrouva debout, résolu, non seulement parce que sa patrie avait besoin de lui, mais aussi parce que, trouvant un rôle à sa taille, il eût été au-dessus de ses forces de le décliner.

Moins heureux que M. Thiers, les princes d'Orléans, rejetés dans leur exil, s'y morfondaient, livrés à toutes les tortures qui résultaient, pour eux, de leur impuissance à servir leur pays. Jamais la proscription dont ils étaient frappés ne leur avait paru plus injuste, plus cruelle. L'Allemand foulait sous ses pieds victorieux cette France dont leurs aïeux avaient constitué l'unité et fait la grandeur, et on leur refusait l'honneur de la défendre, de combattre et de mourir pour elle ! Le plus jeune, le duc de Chartres, en

était exaspéré. Un jour vint où il n'y tint plus. Sans savoir où il irait, ce qu'il deviendrait, ce qu'on ferait de lui s'il était reconnu, il débarquait secrètement dans l'Ouest et venait rôder autour de Rouen, où il espérait trouver la possibilité de s'engager comme volontaire. Son oncle, le prince de Joinville, non moins ardent que lui, l'accompagnait.

C'est une véritable épopée, une épopée rayonnante, que leur histoire, durant ces jours d'ombre et de deuil : le neveu entrant enfin dans l'armée sous le nom du vieux fondateur de sa race, grâce à la complicité du fidèle ami de sa famille, M. Estancelin, et faisant toute la campagne en vaillant soldat; l'oncle, muni par cet ami dévoué d'une commission officielle destinée à le protéger, et à laquelle il dut de n'être pas fusillé comme espion, commençant par faire le coup de feu en volontaire, puis se jetant à la suite des canonniers marins qui marchaient sur Orléans, se familiarisant avec eux, pointant leurs pièces, rectifiant leur tir, partageant leurs dangers et leurs souffrances. Il nous faut passer sur ces glorieux souvenirs, qui n'appartiennent que de loin à mon sujet. Ils nous permettent du moins de revenir au duc d'Aumale par un épisode ignoré, où il trouva l'occasion d'écrire une de ces paroles qui caractérisent un homme, et comme il en prononçait souvent sous l'inspiration d'un patriotisme toujours en éveil.

C'était peu de jours après ce départ secret de son frère et de son neveu pour la France. La reine de Prusse écrivit à la reine d'Angleterre : « Nous apprenons, lui disait-elle en substance, que le duc de Chartres s'est engagé, sous un nom supposé, dans les francs-tireurs. Les francs-tireurs ne sont pas considérés comme des belligérants; quand on les prend, on les fusille. Tâchez de nous faire savoir de quel côté se trouve le prince afin que, s'il tombe dans les mains de nos soldats, il ne lui arrive pas malheur. »

Au reçu de cette lettre, la reine Victoria l'envoya au duc d'Aumale, en lui demandant ce qu'il fallait répondre. « Répondez, écrivait-il, qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de Chartres. On ne le prendra pas vivant. » Ce mot ne sonne-t-il pas comme une fanfare héroïque, comme sonna plus tard celui qui fut dit à Bazaine alléguant « qu'il n'y avait plus rien. — Il y avait la France, monsieur! »

Le duc d'Aumale n'eut pas, comme son neveu, le bonheur de rentrer alors dans l'armée. Populaire jadis dans cette armée dont plusieurs chefs avaient servi sous ses ordres, il n'eût pu aller bien loin sans être reconnu. Quand l'occasion lui fut offerte par M. Estancelin de prendre en secret un commandement, il craignit de ne pouvoir dissimuler longtemps son identité et de devenir en

ce cas, pour ses soldats, un sujet de discorde, peut-être même une cause de rébellion. Il sacrifia ses violents désirs à cette considération. A son âge, avec son nom, son passé, son grade, c'est ouvertement qu'il eût voulu aller à l'ennemi. Et cela, il savait qu'il ne l'obtiendrait pas.

AU SEUIL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dans la vie du duc d'Aumale, la période à laquelle nous touchons maintenant est la période critique, celle qui pourrait y manquer sans qu'il en fût pour cela diminué. Jusqu'à ce jour, dans tout ce qu'il a dit, dans tout ce qu'il a fait, on l'a trouvé net, résolu, marchant d'un pas assuré sur la route qui s'ouvre devant lui. Ni les douleurs de l'exil, ni les deuils amers, n'obscurcissent pour lui la vision des choses. Il n'y a que du clair devant ses yeux. Quand il écrit au gouvernement impérial pour demander à servir; quand il accourt à Paris pour réclamer à la République des armes contre l'étranger, il est le même homme qui, durant les guerres d'Afrique, allait droit au pire péril et, par un coup d'incroyable audace, s'empara de la smala d'Abd-el-Kader.

Cette sûreté d'attitude qui fait de lui un soldat hors de pair est atteinte, lorsque, dans les circonstances dont le récit s'impose maintenant à son historien, croyant prendre le bon chemin pour aboutir à l'abrogation de la dure loi qu'il subit, il met le pied dans la politique et se mêle aux intrigues parlementaires. Il n'est pas fait pour ces besognes. A tout instant, elles le déconcertent. Il cesse de paraître supérieur en traversant ce défilé qu'il pouvait éviter et dans lequel il s'est imprudemment engagé.

Nous parlerons de cette période de sa vie avec la même sincérité que des autres. Sa noble figure n'a rien à perdre à être entrevue à travers des incidents auxquels il n'était pas préparé. Elle gagnera même à ce qu'ils soient tirés au clair, mis dans la lumière de la vérité, et à ce que sa mémoire soit lavée des insinuations dont on essaya de la ternir alors, en donnant à entendre que c'est au mépris d'un engagement d'honneur, qu'avec son frère, le prince de Joinville, il vint siéger dans l'Assemblée nationale. On verra que l'engagement pris non envers M. Thiers, mais envers les commissaires de l'Assemblée, fut tenu, et que, lorsqu'il cessa de l'être, c'est que les princes en étaient dégagés par un vote.

En face du duc d'Aumale, durant ces heures de crise où, pour les meilleurs, la politique, trop souvent, voile le devoir, se dresse un autre acteur : M. Thiers. Quelque jugement qu'aient porté, que portent encore les partis sur certains de ses actes, il en est, à

la fin de sa vie, que la postérité devant laquelle ils pèseront plus que les autres tiendra pour glorieux et qui l'honorent. M. Thiers est donc également de taille à supporter la vérité, même quand elle le montre tel qu'il fut parfois, et notamment dans cette question des d'Orléans, animé de préventions injustes, pénétré de son mérite jusqu'à se croire indispensable, oublieux d'un passé de gloire, oublieux de son propre passé, jouet d'une ambition dont le mobile, si noble qu'il fût, ne saurait faire perdre de vue les petitesse et les excès. L'historien qui s'en tiendrait à l'apologie de ses personnages accomplirait une tâche méprisable.

Au mois de février 1871, alors que, malgré la présence de l'ennemi sur le territoire, les collèges électoraux allaient fonctionner et où tout présageait une paix prochaine, la situation des princes d'Orléans restait telle que nous l'avons exposée. Revenus en Angleterre, à l'exception du duc de Chartres dont l'incognito n'avait pas été trahi et qui continuait à servir la France sous un nom d'emprunt, ils demeuraient victimes de ces lois d'exil dont le gouvernement de la Défense nationale, loin d'admettre qu'elles fussent abrogées, s'était réservé la faculté d'user au besoin.

Pendant la durée de la guerre, ils avaient évité de faire parler d'eux, se condamnant à l'immobilité, au silence, suivant d'un œil anxieux, d'un cœur contristé, la fortune de nos armes. Mais, maintenant qu'on pouvait croire à la cessation définitive des hostilités, il ne leur convenait plus d'observer cette patriotique réserve. L'heure était venue pour eux de revendiquer leurs droits de citoyens français, et comme ils pouvaient croire qu'à la première manifestation qu'ils se permettraient, le gouvernement répondrait en faisant revivre les lois d'exception dont ils étaient frappés, ils se demandaient par quels moyens ils conjureraient cette éventualité.

Entre ceux que leur suggéraient les circonstances, il leur apparut qu'il n'en était qu'un qui fût efficace. Il consistait à se faire élire députés et à entrer, à ce titre, dans l'Assemblée nationale, munis d'un mandat supérieur à la loi draconienne qui les avait exilés. Leur élection désarmerait le gouvernement, la volonté du suffrage universel étant plus forte que celle des pouvoirs établis, quels qu'ils soient. Par ce mode de procéder, ils espéraient se faire ouvrir les portes de la France sans avoir à craindre d'être de nouveau proscrits.

Déjà, lorsqu'aux premiers jours de septembre, avant l'envahissement de la capitale, le gouvernement de la Défense avait eu la pensée de convoquer une Constituante, le comte de Paris s'était empressé d'écrire à ses amis de France pour les consulter et savoir s'il devait poser sa candidature. Quand ils avaient reçu sa lettre, par pigeon, dans la capitale assiégée, ce projet de réunir une

Assemblée était abandonné. Il n'y avait pas eu nécessité de prendre une décision. Mais maintenant, à la veille de la réunion des électeurs, la question de nouveau se posait.

Discutée par les prince entre eux, elle était bien vite résolue par l'affirmative, au moins en ce qui touchait le prince de Joinville et le duc d'Aumale. Grâce à leurs amis de France, leur nom figurait sur les listes électorales de trois départements. Le 8 février, ils étaient élus députés, le premier dans la Haute-Marne et dans la Manche, le second dans l'Oise. Quelques jours plus tard, ils débarquaient incognito à Rochefort, en route pour Bordeaux, où l'Assemblée nationale siégeait déjà et venait de nommer M. Thiers chef du pouvoir exécutif.

Ils tenaient à ce que, en cette qualité, il fût averti le premier de leur retour. Une lettre du duc d'Aumale chargea un de leurs amis d'aller le lui apprendre. Cet ami était le duc Decazes. Eloigné depuis 1848 de la vie publique, où il venait de rentrer brillamment sous les auspices des électeurs de la Gironde, le duc Decazes, par son constant dévouement et sa longue fidélité à la cause des d'Orléans avait mérité leur confiance. Membre actif et militant du parti libéral sous l'Empire, il était bien vu de M. Thiers, sous les ordres duquel il s'était fait honneur de marcher en des temps où combattre pour la liberté n'allait pas sans périls. Ce passé, non moins que son mandat de député, justifiait au plus haut degré le choix que les princes faisaient de lui. Entre eux et M. Thiers, il ne se pouvait un intermédiaire plus habile ni plus sûr.

Mais, dès ses premières paroles, M. Thiers s'emporta, si peu maître de lui qu'il laissa échapper de violentes menaces, se déclarant résolu à ordonner l'arrestation des princes s'ils osaient venir à Bordeaux, et en vertu des lois d'exil, à les faire ramener à la frontière¹.

Cependant, après cette première explosion, il changea de langage. Des menaces il passa aux conseils. Il faisait appel au patriotisme des princes, en leur représentant quels soupçons inévitables, quelles agitations dangereuses leur seule présence risquait de déclencher, malgré eux, au sein d'une Assemblée à peine constituée, et dont personne ne connaissait encore bien l'esprit ni les tendances. Le duc Decazes dut s'engager à leur communiquer l'opinion de M. Thiers et à les inviter, de sa part, à ajourner la prise de possession de leurs sièges électoraux. Non content d'avoir obtenu du duc Decazes cet engagement, M. Thiers envoyait, le même jour, à leur rencontre deux personnes de son entourage, MM. Trubert et

¹ Récit d'un témoin.

Charles de Rémusat, afin de leur demander instamment de ne pas paraître à l'Assemblée nationale.

Prévenus ainsi de divers côtés, ils prirent le parti de céder à ces adjurations. Ils s'arrêtèrent à Libourne, où le duc Decazes leur avait donné rendez-vous, et d'où, par les soins de la duchesse Decazes elle-même, ils furent conduits à son château de la Grave, à quelques lieues de là. Ils y demeurèrent durant quinze jours, cachés et ignorés. Les habitants de l'humble commune de Bonzac, de laquelle dépend le château, les virent, le mercredi des Cendres, agenouillés dans la petite église où la solennité religieuse du jour les avait conduits. Ils ne se doutèrent pas que ces deux inconnus, amenés là par les châtelains et qui courbaient le front sous la main du prêtre, tandis qu'il récitait le *Memento quia pulvis es*, étaient des fils de roi, des proscrits, les descendants des Bourbons.

En arrivant à la Grave, les princes étaient convaincus qu'ils auraient bientôt raison de la résistance de M. Thiers; mais, à la faveur des soucis qui accablaient le chef du pouvoir exécutif, sa résistance se prolongeait. Ils durent une fois de plus se résigner à attendre, à ne pas siéger. Ils s'y résignèrent comme ils s'étaient résignés, le 6 septembre, à s'éloigner de Paris et tout récemment à s'arrêter sur la route de Bordeaux. Ils quittèrent le château de la Grave pour se rendre à Biarritz, si soucieux de ne pas laisser percer leur incognito qu'au lieu de faire la route en chemin de fer, ils la firent en voiture, en évitant, bien entendu, de traverser le chef-lieu de la Gironde où, pour quelques jours encore, se trouvait le siège du gouvernement.

Si l'on veut considérer de quelles préoccupations s'inspirait leur conduite, ce souci de n'être pas un embarras pour le gouvernement alors en butte à de terribles difficultés, on ne peut qu'être incité à louer leur résignation. Mais cette résignation persévérante inspirait-elle peut-être quelques regrets à ceux qui se plaisaient à voir en eux l'espoir du parti royaliste, les défenseurs naturels des doctrines d'ordre qu'au même moment mettaient en péril les entreprises révolutionnaires favorisées par le désarroi des pouvoirs publics. Ceux-là auraient souhaité plus de résolution, plus d'audace.

Ils pensaient que, comme instrument de transition entre la république et la monarchie, le duc d'Aumale avait un grand rôle à remplir. Ceux qui le connaissaient souhaitaient que ce rôle, il l'acceptât et qu'il fit tout pour s'en emparer; on verrait ensuite. Dût-on, d'ailleurs, être à jamais ou pour longtemps condamné à la république, ce n'était pas une solution à dédaigner que celle qui

mettrait le pouvoir dans les mains d'un prince tel que lui. Sa présence à la tête du gouvernement atténuerait en partie les inconvénients du régime. C'était, dans la pensée de ceux qui caressaient ce rêve, la république sans les républicains et la porte toujours ouverte à la monarchie.

Que de telles perspectives fussent ou non réalisables, il n'est que trop évident que les princes se montraient, à les juger sur leur conduite, peu disposés à en favoriser la réalisation. Lorsque, après le 4 septembre, ils étaient venus à Paris, leur soumission aux volontés du gouvernement de la Défense nationale avait été un premier indice de l'attitude qu'ils entendaient garder. Las de leur injuste exil, ils voulaient rentrer dans leur patrie, la défendre contre l'étranger, jouir de leurs droits de Français. Ils acceptaient par avance, quel que fût le régime établi, de vivre en citoyens soumis aux lois de leur pays qu'avant tout ils brûlaient de servir. Les ambitieux, les prétendants n'agissent point ainsi. En 1871, élu député, le duc d'Aumale persistait dans cette attitude, ce qui imprimait, dès ce moment, à sa vie l'unité qu'elle avait toujours eue et qu'elle a toujours gardée depuis, mais commençait à créer le malentendu dont les effets se produisirent à plusieurs reprises, quoique sans éclat, entre les royalistes et lui. A cette heure, beaucoup de gens l'eussent souhaité moins docile aux volontés de M. Thiers. Qu'aurait fait le chef du pouvoir exécutif si, sans tenir compte de sa manière de voir, les princes s'étaient présentés ouvertement à Bordeaux, sous la protection de leur mandat législatif et avaient occupé résolument leur siège de député? Eût-il osé les en expulser?

Dès leur arrivée à Biarritz, ils songeaient à se mettre en rapport avec les groupes légitimistes de l'Assemblée nationale. Ils devaient s'assurer le concours de ces groupes pour le moment où les questions qui les concernaient : validation de leurs pouvoirs et abrogation des lois d'exil, seraient mises en délibération. Par malheur, parmi les légitimistes, bien des préventions subsistaient contre les princes de la branche cadette. La longue communauté du malheur n'avait pas encore opéré la réconciliation, et pour la Droite, où l'influence des exaltés menaçait trop souvent de s'exercer plus efficacement que celle des modérés, les d'Orléans, en dépit des protestations de leurs partisans restaient sujets à caution. Ils avaient hâte de prouver que ces préventions étaient sans fondement.

Leur opinion sur la nécessité de combler le fossé creusé entre eux et le comte de Chambord ne pouvait faire doute pour qui était accoutumé à les entendre, celle même du duc d'Aumale, bien qu'il

passât pour être moins favorable que ses frères et ses neveux au rapprochement des deux branches de la maison de Bourbon. Oui, certes, il était resté le plus orléaniste des fils de Louis-Philippe, « bleu » jusqu'aux moelles ; il l'avait déjà prouvé et, jusqu'à sa mort, il devait le prouver encore. Mais sa haute raison l'avait convaincu de la nécessité de la fusion. Il pensait déjà, ainsi qu'il le répéta fréquemment depuis, « qu'on ne peut deux fois dans le même siècle sauver la monarchie par la substitution de la branche cadette à la branche aînée ¹ ».

Le duc d'Aumale et le prince de Joinville étaient depuis quelques jours à Biarritz, lorsqu'à l'improviste le général Ducrot y arriva. Ce n'est pas le hasard qui le rapprochait des princes, mais la volonté de conférer avec eux. Elu député le 8 février, sincèrement royaliste, convaincu que la royauté qu'il souhaitait ne pouvait s'établir que par le rapprochement des deux branches de la maison de Bourbon, il avait imaginé tout un programme dont l'exécution devait, dans sa pensée, préparer la monarchie et faire des deux fils de Louis-Philippe les chefs incontestés et obéis de la majorité. Dans l'entraînement de sa conviction, il venait le leur soumettre, après en avoir entretenu à Bordeaux deux de ses collègues, le comte de Maillé et le duc Decazes, qui tous deux l'approuvaient.

Voici ce programme tel qu'il le présenta aux princes après avoir été reçu par eux avec autant de cordialité que de joie : 1° Etablir par un acte éclatant, — une visite au comte de Chambord à Genève, — l'union complète de tous les princes de la maison de France ; 2° ce premier fait accompli, proposer à l'Assemblée l'abrogation des lois d'exil ; 3° l'abrogation votée, prononcer la validation de l'élection des princes.

Le général Ducrot défendit devant eux son projet avec la fougue qui lui était propre. La visite des princes à Genève, à l'en croire, faciliterait le dénouement des difficultés qui pesaient alors sur leur situation et que leur suscitaient tour à tour M. Thiers, l'Extrême-droite et la Gauche. La réconciliation des Bourbons opérée, l'immense majorité des Français accueillerait sans hésitation la royauté, et le pays échapperait ainsi aux périls dont le menaçaient les entreprises révolutionnaires.

Les princes trouvèrent ce plan très sage et très logique. Mais leurs amis affirmaient, — le duc d'Aumale le déclara, — que la soumission des d'Orléans au comte de Chambord, préalablement à toutes autres démarches, compromettrait les intérêts de leur

¹ Cité par le *Times*.

famille, sans profit pour la cause du roi. Le général Ducrot se récria. Il maintint ses dires. Il les accentuait avec tant d'ardente éloquence, que le duc d'Aumale dut recourir à de nouveaux arguments pour avoir raison des siens. Le prince insista sur cette considération que tous les membres de sa famille et lui-même étaient tenus à beaucoup de prudence. Il fallait avant tout éviter d'éveiller les susceptibilités de M. Thiers par trop de précipitation ou d'impatience. Et comme le général Ducrot, non convaincu, revenait à la charge avec plus de vivacité, déclarant qu'il n'hésiterait pas à voter contre l'abrogation des lois d'exil si les princes se présentaient à l'Assemblée nationale avant d'avoir donné « des gages de soumission au roi », le duc d'Aumale répliqua :

— Vous ferez, mon cher général, ce qu'il vous plaira et nous ferons de même.

On se quitta sur ces mots. Navré de l'insuccès de sa démarche, le général Ducrot préparait son départ pour le même soir, lorsque le duc d'Aumale l'envoya chercher.

— Mon cher Ducrot, lui dit-il, nous ne pouvons rester sur notre dernier mot. De vieux amis comme nous ne se séparent pas ainsi.

Il avait réfléchi. Avec une légère modification au programme, on pouvait aisément s'entendre. Il fallait avant tout obtenir l'abrogation des lois d'exil, puis la validation des élections. Alors, le voyage de Genève que, dans ces conditions, les princes s'engageraient à faire serait sans danger. L'abrogation des lois d'exil, c'était la brèche ouverte dans la place. Agir autrement, commencer par la visite au comte de Chambord, ce serait fournir des armes à M. Thiers, passé maître dans les manœuvres parlementaires. Le général Ducrot n'était pas persuadé que la combinaison du duc d'Aumale fût supérieure à la sienne; mais il s'inclina devant la conviction des princes et promit de consacrer tous ses efforts à faire aboutir le plan qui venait d'être exposé par opposition au sien¹.

Tels furent les résultats de l'entretien de Biarritz. Ce n'était pas encore un contrat définitif; mais les conditions d'une entente étaient déterminées et précisées de manière à satisfaire les légitimistes à l'exception de quelques irréconciliables qu'on savait enclins à ne pardonner jamais aux fils de Louis-Philippe les événements de 1830.

Il ne suffisait pas cependant d'avoir préparé cet accord avec la Droite. Pour qu'il pût porter tous ses fruits, il fallait que M. Thiers consentît à laisser mettre en délibération dans l'Assemblée nationale la validation des pouvoirs électoraux du duc d'Aumale et du prince de Joinville, et, du même coup, la question des lois d'exil. Des nég-

¹ Papiers du général Ducrot, communiqués par ses enfants.

ciations s'étaient ouvertes déjà entre le chef du pouvoir exécutif et les représentants des princes, afin de faire établir à quelles conditions il serait loisible à ces derniers de paraître à l'Assemblée. Un publiciste bordelais qui, de tout temps, s'était fait leur défenseur, M. Crugy, rédigea même un projet d'arrangement sur lequel on délibéra, et qui fut, en fin de compte, adopté à titre de transaction. Il portait que l'élection serait validée, que le gouvernement saisi-rait l'Assemblée d'une proposition d'abroger les lois d'exil; que, en revanche, les princes, en attendant le vote, s'abstiendraient de siéger et, ce vote une fois acquis, donneraient leur démission. Or voit de quel prix M. Thiers leur faisait payer l'abrogation de ces lois.

Ils souscrivirent à ces conditions léonines, tenant moins encore à rester députés qu'à être réintégrés dans tous leurs droits de citoyens français. Ils eurent soin toutefois de stipuler que c'est envers l'Assemblée elle-même et non envers M. Thiers qu'ils prenaient cet engagement¹. Du reste, même après que ces bases eurent été posées de part et d'autre, la question que soulevait la présence des princes ne fit pas un pas. M. Thiers ne semblait pas pressé de la voir se résoudre.

Presque subitement, les multiples difficultés qu'il s'efforçait de vaincre s'aggravèrent. Le 10 mars, l'Assemblée nationale, décidée à se rapprocher de Paris sans y rentrer, votait sa translation à Versailles; le 18 du même mois, à la veille du jour fixé pour la reprise de ses travaux, se déclarait dans la capitale la plus effroyable insurrection qu'ait enregistrée son histoire. A la nouvelle de cet événement, les princes, qui voulaient rester à portée de l'Assemblée dont ils étaient membres, prenaient le parti d'aller s'établir à Dreux.

Outre qu'en cette ville ils se trouvaient dans le voisinage immédiat de Versailles, elle leur offrait tout un trésor de souvenirs mélancoliques, chers à leur cœur et parmi lesquels il ne leur déplaisait pas de vivre alors que le deuil de la patrie ne pouvait entretenir en eux que de douloureuses pensées. A Dreux était la sépulture des d'Orléans. Le roi Louis-Philippe avait réuni là les cercueils des ancêtres. Dans cette nécropole, des places restées vides attendaient le sien, ceux de la reine, de la duchesse d'Orléans, de la duchesse d'Aumale, du prince de Condé. En ces jours calamiteux, c'était une douceur pour le duc d'Aumale de

¹ Documents inédits : Papiers d'Haussonville. — C'est cette réserve formelle dont plus tard s'obstinaient à ne pas tenir compte ceux qui accusaient les princes de manquer, en venant siéger, à la parole donnée à M. Thiers.

résider en ces lieux où tout lui parlait du passé. Avec son frère, il s'installa dans un modeste pavillon qui lui appartenait.

C'est là que lui fut faite, à l'heure même où il y arrivait, par M. Estancelin, le plus fougueux et le plus militant des défenseurs de la cause monarchique, une proposition qu'il n'accepta pas.

« On va faire le siège de Paris, disait M. Estancelin; allez à l'Assemblée demain, demandez la parole pour la validation de votre élection, et proposez-vous pour commander l'armée qui doit marcher contre la Commune. Celui qui vaincra l'insurrection et prendra Paris sera chef du gouvernement et maître de la France. »

Le duc d'Aumale repoussa ces ouvertures.

« Puisque je n'ai pas eu le bonheur de commander une armée française contre les Prussiens, répondit-il, je ne veux pas recommencer ma carrière en commandant une armée contre les Parisiens. »

Et comme M. Estancelin insistait, le duc d'Aumale piqué au vif, se redressa et d'une voix où passait la colère.

« Je ne suis pas de ces princes, s'écria-t-il, qui tirent l'épée sur les boulevards de Paris pour la tremper dans le sang français et vont ensuite la jeter aux pieds du roi de Prusse. S'il vous faut des princes de cette espèce-là, allez les chercher ailleurs que chez moi ! »

La proposition de M. Estancelin avait trahi un bouillant courage, prêt à tout entreprendre pour la victoire de la cause qu'il sert. Mais dans la réponse du duc d'Aumale se révélait aussi, et à un non moindre degré, une âme de patriote. Il eût manqué aux principes qu'il avait appris s'il avait accepté le rôle que lui conseillait un dévouement exalté. Comme il le disait, on n'eût pas compris qu'éloigné de l'armée, il y rentrât dans un intérêt personnel, par la porte de la guerre civile. C'était le méconnaître que de le supposer capable d'adopter, même pour réaliser des ambitions qui d'ailleurs n'existaient pas en lui, un parti que condamneraient sa conscience et sa raison.

Fixés à Dreux, les princes s'appliquèrent à y vivre ignorés. En dehors d'un petit nombre de personnes appartenant au gouvernement, le lieu de leur retraite ne fut connu que de quelques-uns de leurs amis et des membres de la Droite qu'ils y appelèrent pour continuer avec eux la négociation entamée à Biarritz avec le général Ducrot. Dans une de ces entrevues, ils prirent de formels engagements. Le duc d'Aumale et le prince de Joinville, parlant en leur nom comme au nom du comte de Paris, déclarèrent de nouveau.

¹ *Les dernières heures d'une monarchie.*

qu'il n'existait aucun prétendant dans la famille d'Orléans et que si la France souhaitait jamais de revenir à la monarchie, aucune compétition royale ne s'élèverait parmi les membres de leur maison. Ils s'engagèrent de même à faire parvenir par le comte de Paris, en son nom et au nom des siens, cette assurance au comte de Chambord, se réservant le droit de fixer l'époque où cette démarche devrait être faite. Le duc d'Aumale insista sur ce point que toutes les prétentions personnelles étaient écartées et que lui, comme ses frères et neveux, s'inclinaient loyalement devant son cousin, chef de la maison de Bourbon. Les membres de la Droite affirmèrent de leur côté que la comte de Chambord acceptait le drapeau tricolore¹; ils étaient de bonne foi. Ils ne soupçonnaient pas qu'à quelques semaines de là, un manifeste de ce prince leur infligerait un démenti.

Les jours qui suivirent l'installation du duc d'Aumale et du prince de Joinville à Dreux furent des jours d'angoisse et de tristesse. Les luttes sanglantes qui se livraient autour de Paris reléguèrent au second plan toutes les autres questions. M. Thiers paraissait avoir oublié les arrangements concertés à Bordeaux. Son langage, quand il parlait des princes aux personnes de son intimité, devenait de plus en plus malveillant, aboutissait toujours au conseil de s'expatrier, et ceux-ci, à qui ses propos étaient répétés, pouvaient craindre, les lois d'exil n'étant pas abrogées, que cette malveillance si clairement démontrée, n'allât jusqu'à tenter de faire revivre ces lois.

Le duc d'Aumale recourut alors au conseiller si sûr, à l'ami si fidèle qu'était pour les princes d'Orléans le comte d'Haussonville. Il l'appela à Dreux, un jour où il s'y trouvait seul, et lui parla à cœur ouvert.

« Nous avons besoin, en ce moment, des conseils et de l'assistance de tous nos amis, et nous savons que nous pouvons compter sur vous, » dit-il. Et après avoir rappelé les divers pourparlers qui avaient eu lieu avec les représentants du comte de Chambord, d'un côté, et avec M. Thiers, de l'autre, il ajouta : « Vous avez été et vous êtes en bonnes relations avec la plupart des hommes qui sont aujourd'hui en scène... Vous ne faites pas partie de l'Assemblée nationale. Vous êtes, par conséquent, étranger aux coteries qui s'agitent en ce moment. Voilà pourquoi, si vous n'y répugnez pas, nous voudrions, mes frères, mes neveux et moi, vous charger à

¹ Ce fait fut ultérieurement démenti. Mais j'ai sous les yeux une note écrite de la main d'un des principaux chefs du parti légitimiste, où je lis : « A Dreux, les représentants de la Droite eurent le tort immense d'affirmer que le comte de Chambord acceptait le drapeau tricolore. »

l'occasion de porter parole en notre nom soit au chef du pouvoir exécutif, soit à des personnes qui ne peuvent venir nous voir ici et avec qui nous ne pouvons entrer actuellement en correspondance. »

Le comte d'Haussonville se déclara prêt à accomplir toutes les démarches dont on voudrait le charger, à la condition « que les instructions fussent assez précises pour qu'il ne fût pas exposé à faire fausse route ».

Sur ces entrefaites se produisit au commencement d'avril, un incident, qui apporta aux princes la preuve que leurs craintes n'étaient pas exagérées. Des avis officieux, émanés du gouvernement, les avertirent qu'on avait vu rôder autour de leur demeure des individus qu'on soupçonnait de vouloir les assassiner. On ajoutait, il est vrai, que des mesures étaient prises pour faire avorter ces criminelles tentatives; mais, le 7 avril, on leur communiquait une lettre du procureur de la République de Dreux où, mêlées à ces paroles rassurantes, d'étranges menaces se dissimulaient à peine.

« Une dépêche de M. le procureur général¹, datée du 5 avril et arrivée ce matin, était-il dit dans ce document, me fait connaître que ce haut magistrat m'approuve d'employer les moyens en mon pouvoir pour protéger les princes d'Orléans contre les misérables assassins qui me sont signalés. Mais M. le procureur général commence par remarquer qu'il est regrettable que ces princes, au mépris des lois, persistent à séjourner en France, et il ajoute : « Je vous engage à faire représenter aux princes que leur présence « à Dreux est extrêmement fâcheuse et à tâcher d'obtenir qu'en « attendant la décision de l'Assemblée qui leur permettra de revenir « en France, ils retournent à l'étranger. » Je vous prie de vouloir bien mettre ces paroles sous les yeux de ceux qu'elles concernent et m'en accuser réception². »

Quand cette lettre arriva, le duc d'Aumale devina d'où venait le coup. La singulière exhortation du procureur général avait été dictée, pensait-il, par le chef du pouvoir exécutif. Un fonctionnaire, quel qu'il fût, n'eût osé prendre sur lui de trancher « à huis clos » une question qui ne pouvait l'être que par l'Assemblée nationale. Le prince fut indigné de ce « rapprochement monstrueux » entre les menaces d'assassinat à l'aide desquelles on essayait de l'effrayer et cette invitation à quitter la France qui, déjà, à plusieurs reprises, lui était parvenue. Son frère s'en offensa comme lui. Ils ne pouvaient se dissimuler qu'entre M. Thiers et eux, la

¹ C'était M. Leblond qui fut ensuite député.

² Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

situation se tendait, et ce qui ne leur causait pas une moindre inquiétude, c'est que de certaines paroles, de certains faits qui leur étaient rapportés, résultait la preuve que, par des voies souterraines, le chef du pouvoir exécutif travaillait à exciter contre eux les défiances et les soupçons de la Droite.

Les circonstances dans lesquelles leur avait été communiquée la mise en demeure du procureur général ne leur permettait pas de mettre en doute la volonté de M. Thiers de leur faire quitter la France. Ils se décidèrent à ne pas attendre les mesures coercitives dont ils étaient menacés et à aller s'embarquer à Cherbourg pour regagner l'Angleterre. M. Edouard Bocher fit part de leur résolution à l'un de leurs amis, député à l'Assemblée nationale, dont le vieux dévouement à leur cause était à la hauteur de tous les périls, le duc d'Audiffret-Pasquier. Son château de Sassy étant sur la route de Cherbourg, les princes demandaient à s'y arrêter une nuit. Le duc d'Audiffret-Pasquier les y rejoignit. Il les adjura de ne pas aller plus loin et les convainquit de la nécessité de rester en France¹. Puis, il revint à Versailles et se présentant chez M. Thiers, il lui déclara qu'il n'avait pas à les rechercher, qu'ils étaient à Sassy et qu'ils y resteraient. Pour les faire partir, il eût fallu employer la violence. M. Thiers n'osa aller jusque-là.

Le séjour des princes à Sassy se prolongea durant près de deux mois. C'est de là que, le 30 avril, le duc d'Aumale écrivait au comte d'Haussonville :

« Nous en sommes à peu près au même point que lors de votre visite à Dreux, nous et le pays, hélas ! Peut-être même sommes-nous moins avancés, car on reparle des Bonaparte. Je ne puis pourtant croire à la résurrection spontanée de cet odieux régime. Mais quel rôle peuvent jouer la Prusse, l'Europe même ? Soyez sûr que là est le danger. Je voudrais que tout le monde le crût comme je le crois et que l'on ne cherchât pas l'ennemi *là où il n'est pas*. Je voudrais que nos intentions ne fussent pas dénaturées. Vous les connaissez, nos intentions. Rectifiez, quand l'occasion s'en présentera, les jugements incorrects et mal fondés. Vous savez ce qui avait été convenu à Bordeaux en ce qui nous concerne. Pourquoi ne pas en revenir là ? Pour nous, nous sommes toujours prêts à accepter ce terrain. Rappelez-le si l'occasion s'en présente. Dites-nous ce que vous savez, ce que vous conseillez. Que ne pouvons-nous causer un peu² ? »

Le 15 mai, le duc d'Aumale devenait plus pressant :

¹ Documents inédits : récit du duc d'Audiffret-Pasquier.

² Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

« Il est aujourd'hui plus que surabondamment prouvé : 1° qu'au risque d'être mal jugés par quelques-uns et de causer certaines déceptions, nous avons évité de causer aucun embarras au pouvoir exécutif; 2° que nos noms, notre présence n'ont été pour rien dans les insurrections, agitations, difficultés qui ont pu se présenter. Les raisons, les prétextes qui avaient pu être mis en avant pour différer la vérification de nos élections n'existent plus. Cependant, le temps s'écoule. D'un moment à l'autre, notre situation peut devenir insupportable et inexplicable. Chaque incident nouveau la complique malgré nous. Il échappe des allusions que nous ne prenons pas pour nous, mais qui, répétées, pourraient nous atteindre et que nous ne saurions accepter en silence. Avant de prendre aucun parti, nous tenons à être en règle vis-à-vis de M. Thiers. Nous avons besoin d'être fixés sur ses intentions et nous attendons de votre amitié de nous rendre ce service essentiel. Voici quels étaient les termes de l'arrangement que Crugy avait rédigé et qui semblait accepté : 1° Validation des élections; 2° Proposition d'abroger les lois de bannissement; 3° Demande de congé s'il y a lieu; 4° Démission, après le vote de l'abrogation. Cet arrangement est-il toujours accepté par M. Thiers? De quelle façon pratique, dans quel délai peut-il être exécuté? Voilà ce que nous vous avons prié, ce que nous vous prions encore d'éclaircir¹. Déjà nous avons espéré que le résultat de vos démarches pourrait nous être connu la semaine dernière. Nous sommes prêts à nous rendre où vous voudrez, n'importe quel jour de la semaine qui commence, pour recevoir de votre bouche une réponse qui ne peut avoir de valeur qu'autant qu'elle sera précise. Si nous ne recevons pas cette réponse dans le courant de la semaine, nous comprendrons que nous ne devons plus l'espérer². »

Depuis l'installation du gouvernement à Versailles, le comte d'Haussonville avait intentionnellement évité l'occasion de voir M. Thiers. Mais, devant une requête si formelle, il se décida à aller le trouver. Le moment était plus propice pour un entretien sur les princes d'Orléans qu'il ne l'eût été quelques jours plus tôt. L'insurrection de la Commune de Paris touchait à sa fin. Sa défaite, à très bref délai, était certaine. M. Thiers devait, semblait-il, être mieux disposé à entendre des paroles de conciliation touchant les deux députés qui réclamaient leur siège. Mais leur envoyé jugea prudent d'avertir au préalable de ses intentions ceux des membres de la Droite qui avaient été mêlés à la négociation de

¹ Ils s'étaient revus dans les premiers jours de mai, le comte d'Haussonville étant venu à Sassy.

² Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

Dreux. Il fallait éviter qu'ils prissent ombrage de la démarche qu'il allait faire, au nom des princes, auprès de M. Thiers. Il en prévint MM. de Maillé, de Meaux et de Cumont, et leur communiqua la lettre du duc d'Aumale.

Le lendemain 17 mai, à huit heures du matin, il était dans le cabinet de M. Thiers. Abordant résolument l'objet de sa mission, il lui dit ¹ :

« Il est inutile que je vous parle si vous ne m'accordez pas deux choses, c'est que j'ai beaucoup d'affection pour vous et que je ne suis point tout à fait un sot; sourd, oui; aveugle, point. Même avec mon oreille dure, je distingue, accordez-le-moi, ce qui sonne faux dans les paroles et j'ai des yeux pour démêler ce qui serait louche dans les conduites... Il ne m'en coûte pas d'avoir l'air de ne me douter de rien, c'est plus commode. Quoique bon enfant, je tiens à me préserver d'être dupe, et l'intérêt d'accorder entre elles des personnes qui ont, selon moi, intérêt à être bien ensemble ne me portera jamais à dire un seul mot au delà de l'exacte vérité. Si vous êtes persuadé de cela, causons à cœur ouvert.

« — Je vous tiens pour un sûr et excellent ami, répondit M. Thiers. Je vous regarde comme un des hommes les plus intelligents et les mieux informés de notre temps... Causons.

« — Du passé, rien à nous dire, reprit le comte d'Haussonville. En gros, j'ai presque toujours été de votre avis. Dites-moi ce que vous pensez de l'état présent des choses et comment vous comprenez l'avenir, tant pour le pays lui-même que pour ce qui vous concerne personnellement. »

M. Thiers aimait à donner de longs développements à sa pensée. Sa réponse se ressentit de ce goût pour l'abondance des paroles. Militairement, il était satisfait. Encore quelques jours, et l'armée de l'ordre serait dans Paris. Politiquement, tout était bien compliqué.

« Nos bonnes chances, c'est la république modérée ou la monarchie constitutionnelle. Entre ces deux formes de la liberté, vous savez de quel côté ont toujours été mes préférences personnelles. Ce que j'ai été, je le suis encore. Mais l'état de l'opinion dans le pays, voilà ce qui doit influencer sur les résolutions d'un homme de bon sens. A l'heure qu'il est, les républicains ne sont pas les plus nombreux, non; ils sont les plus décidés et les plus énergiques. Ils dominent de plus en plus dans les villes. Il faut donc aller avec la république, au moins passagèrement. Durera-t-elle? Je ne sais, j'en doute même. Ce n'est pas une raison pour n'en pas essayer avec loyauté. »

¹ Le comte d'Haussonville écrit le même soir le récit de cette conversation. Nous en détachons les parties essentielles.

Il fallait d'autant mieux en essayer, pensait-il, que la royauté n'était réalisable que par la fusion sincère des deux branches, et qu'avec une Droite hautaine, ombrageuse, revêche, qui se rendrait bientôt antipathique au pays, et le comte de Chambord, « qui semblait n'être qu'un enfant et un sot doucement mais intrépidement obstiné », cette fusion serait bien difficile. Quelle situation serait celle des d'Orléans, toujours soupçonnés, toujours accusés, et d'autant plus mal vus qu'ils étaient plus raisonnables, plus sensés, plus estimés du public?

Pour répondre à cette question, M. Thiers se lança soudain dans une appréciation détaillée de leur caractère. Pour ce qui touchait le duc d'Aumale, il le jugeait plus politique que les autres, mais..., mais..., mais... « Le chapitre des mais était fort étendu; il s'allongeait indéfiniment par la comparaison évidente, quoique involontaire, que M. Thiers faisait inconsciemment de sa personne et de sa situation avec la personne et la situation du duc d'Aumale. Tous les défauts, tous les inconvénients d'un côté; de l'autre, c'est-à-dire du sien, toutes les qualités et tous les avantages. » Puis des mots comme ceux-ci : « Et à ma place, que ferait-il de plus ou de mieux, ou seulement d'une autre façon que moi?... Ah! l'expérience militaire, la connaissance des détails techniques, peut-être... Et encore. » Vinrent ensuite des tirades sur l'ambition du prince se résumant en quatre mots : « Il veut ma place. »

Après cet intermède, M. Thiers en revint à la situation générale. Il insista sur les difficultés qui s'opposaient à la fusion, et par conséquent à la monarchie. Elles ne laissaient d'autre issue que l'essai loyal de la république. Restait, il est vrai, la solution bonapartiste, mais elle n'avait pas de chances. Ce qui pourrait la rendre redoutable, ce seraient « les folies de la Droite et les prétentions gothiques qu'elle laissait apercevoir ».

« — Mon cher ami, ajouta M. Thiers, le gros des Français est honnête, conservateur, mais profondément lâche; ils se laissent toujours faire la loi par les aventuriers et les brailleurs. Exemple, la Commune... Ce que j'ai pu faire pour devenir un peu maître de la situation, je ne l'ai fait que grâce à l'organisation préexistante de l'armée, à son restant de traditions militaires. Voilà pourquoi, afin de mettre un peu de cohésion partout, la forme républicaine me semble la meilleure, quant à présent. Pour moi, je ne veux prendre la place de personne ni priver les d'Orléans de leur naturel héritage... D'ailleurs, je suis exténué et, souvent horriblement découragé. Je ne demande qu'à sortir par une porte honorable. Paris pris et l'indispensable réorganisé, la porte est toute trouvée. »

Ses appréciations sur les princes d'Orléans facilitaient la tâche du comte d'Haussonville, qui, aussitôt, en profita, tout en négligeant de relever ce qui s'adressait à leurs personnes. Comme M. Thiers, il croyait à la nécessité de maintenir le provisoire; mais il lui paraissait que ce provisoire touchait à une crise résultant du malentendu qui s'était produit là « où, par suite de la conformité des opinions et d'un passé commun », l'entente semblait plus facile à établir. Dans ce malentendu, la situation faite aux princes avait une grande part. Était-il juste de la prolonger, « de faire durer le supplice de l'exil »? Peut-être avaient-ils eu tort de se présenter au suffrage des électeurs. Mais M. Thiers devait, du moins, leur savoir gré d'accepter le rôle qu'il leur avait imposé au lendemain de leur élection.

« Pour moi, à leur place, je ne me serais pas présenté, dit le comte d'Haussonville. Mais, du diable si, une fois élu, j'aurais consenti à ne pas siéger à Bordeaux, malgré les conseils, les objurgations, les menaces même. Il y avait, pour le duc d'Aumale, un rôle à prendre à côté de vous, dans l'Assemblée nationale, rôle dont je le crois très capable. En a-t-il été tenté un instant? Je ne sais; c'était son droit. En tout cas, il y a renoncé; il ne se soucie plus de le reprendre. Je le répète donc, mon cher ami, depuis qu'ils ont remis les pieds en France, les princes ont tenu la conduite la plus droite, la plus correcte envers tout le monde, et ils ont eu envers vous les procédés les plus généreux. En revanche, qu'ont-ils rencontré? »

Et, tout en protestant de son désir de ne pas élever de récriminations, alors qu'il cherchait l'accord, le comte d'Haussonville rappela les propos tenus par M. Thiers sur les princes, ses impatiences de langage dans son intimité et à la tribune, la lettre du procureur de la République de Dreux, tous ces incidents si pénibles pour eux et qui aggravaient l'inconcevable retard apporté à la vérification de leurs pouvoirs. Il fit en même temps remarquer que, malgré tout, ils s'étaient abstenus d'en appeler à l'opinion et que, ni dans leur langage, ni dans leur correspondance, on ne trouverait, pas plus dans les lignes qu'entre les lignes, rien qui pût offenser M. Thiers. Maintenant, leur patience était à bout. Ils réclamaient une décision. On le savait dans le public, et bien des gens étaient prêts à en tirer une rupture, tandis que les princes souhaitaient d'en tirer l'accord.

« Faisons vite et faisons bien, » conclut le comte d'Haussonville.

M. Thiers l'avait écouté sans signe de dénégation ni de mauvaise humeur.

« La politique a été fort brouillonne en ces derniers temps, fit-il.

Peut-être ne m'en suis-je pas assez occupé. Laissons cela et tout le passé. Que veulent actuellement les princes ?

« — Ils veulent rentrer dans l'intégrité de leurs droits de Français. Ils ne veulent que cela. Mais ils le veulent en souhaitant que cela se fasse de préférence à l'amiable et d'accord avec vous.

« — De quelle façon ?

« — Selon que cela avait été convenu à Bordeaux par l'intermédiaire de M. Crugy, dans un arrangement que vous rappeliez à cette époque.

« — Rappelez-m'en les termes. »

Le comte d'Haussonville tirait de sa poche la lettre du duc d'Aumale lorsqu'on annonça le maréchal de Mac-Mahon. M. Thiers pria son interlocuteur d'aller l'attendre chez M^{me} Thiers où il le ferait appeler quand le maréchal serait parti. Chez M^{me} Thiers, se trouvaient, avec elle, sa sœur M^{lle} Dosne, MM. Roger du Nord et Mignet. Au cours de la conversation, le mandataire des princes communiqua non seulement la lettre du duc d'Aumale, mais encore d'autres lettres du comte de Paris qu'à tout hasard il avait apportées, voulant montrer à M. Thiers en quels termes le prince parlait de lui. Lorsqu'au bout de quelques instants, le chef du pouvoir exécutif vint le rejoindre, il était attendu au Conseil des ministres. Et donnant rendez-vous au comte d'Haussonville pour le lendemain, il lui dit :

« — Laissez-moi la lettre du duc d'Aumale.

« — Laissez aussi à mon mari celles du comte de Paris, reprit M^{me} Thiers ; il est bon qu'il les connaisse ».

Dans la conversation du lendemain, M. Thiers émit encore des appréciations très amères sur les princes. Même le comte de Paris qu'il avait épargné la veille ne trouva pas grâce devant lui. Après avoir lu ses lettres, il le tenait « pour un rusé, un ambitieux, un double visage », qui voulait jouer les légitimistes et les républicains.

« — Je plains mon pays si les circonstances le font un jour monter sur le trône. »

Le comte d'Haussonville ne s'attarda pas à rectifier des jugements si dépourvus de justice.

« — Laissons les personnes sur lesquelles nous ne serions pas d'accord, dit-il, et passons aux choses. »

Alors M. Thiers rappela son discours de Bordeaux. Il avait promis à l'Assemblée nationale de lui rendre intact le dépôt qu'il avait reçu d'elle. Il ne pouvait donc entrer dans aucun arrangement au profit de qui que ce fût et c'était mettre en doute sa loyauté que de le solliciter de favoriser l'une des solutions vers lesquelles

on supposait, suivant sa fantaisie, que le pays pourrait un jour incliner.

« Je n'engagerai pas la question des princes, déclara-t-il, Veut-on la soulever au sein de la Chambre? La responsabilité en reviendra à ceux qui auront pris cette initiative. Je dirai à la Chambre que c'est elle et elle seule que cela regarde. Mais je lui ferai remarquer qu'il y a trois dynasties à l'état de compétition : la branche aînée des Bourbons, qui ne demande pas à rentrer; la dynastie impériale qui n'ose se produire, et la branche cadette, qui ose et se produit afin de jouir du bénéfice de la présence sur le sol. Accorder à celle-ci un si grand bénéfice, c'est rompre à son profit exclusif l'équilibre et manquer aux principes qui faisaient la sécurité du régime provisoire. »

Ce langage, outre qu'il prêtait aux princes des projets désavouait toute leur conduite, ne laissait pas d'être étrange dans la bouche de l'ancien ministre de leur père. Le comte d'Haussonville le dit tout net à M. Thiers.

« Mais, si mon plan est si mauvais, répliqua celui-ci, quel autre avez-vous?

« — Le maintien pur et simple de l'arrangement Crugy.

« — Il n'y a eu aucun engagement de ma part. Je me suis borné à dire que si l'on vivait tranquille dans un lieu obscur, je pourrais ignorer que l'on était en France et ne pas mettre à exécution les lois existantes. Ce que j'ai dit, je le répète encore. Au delà, je ne puis rien ¹. »

Le duc d'Aumale, quand il apprit le résultat des démarches faites en son nom fut plus affligé que surpris. Ce résultat eut sans doute pour effet d'activer les négociations qui se poursuivaient avec la Droite. Quoique le manifeste du comte de Chambord, en date du 5 juillet, les eut un moment compromises par la volonté qu'il proclamait de relever le drapeau blanc, elles étaient alors fort avancées; on avait écarté la question du drapeau; quant au reste, on ne différait plus que sur un point. Le duc d'Aumale avait stipulé que la visite du comte de Chambord aurait lieu « en France », et cette

¹ Le comte d'Haussonville raconte que lorsqu'il quitta M. Thiers, celui-ci lui rendit les lettres des princes. Il s'aperçut alors que certains passages de celles du comte de Paris étaient marqués d'une croix au crayon ce qui lui fit supposer qu'elles avaient été copiées. Il sut quelques jours plus tard qu'elles avaient été communiquées par un agent de M. Thiers à divers députés de la Droite, afin de leur prouver que les princes étaient entrés en négociation avec lui. Mais la Droite était prévenue et ses délégués firent déclarer au duc d'Aumale que cet incident n'empêcherait pas l'accord entre eux et les princes, qui semblait dès ce moment assuré.

condition lui tenait au cœur. Mais la Droite faisait remarquer qu'elle obligerait le chef de la maison de France à venir au-devant de ses cousins et à faire en quelque sorte le premier pas. En apprenant les dispositions peu bienveillantes de M. Thiers, le duc d'Aumale, résolu à céder sur ce point, écrivit :

« Dans l'intérêt de la cause commune, il nous semblerait toujours préférable que la visite eût lieu en France. Mais, si cela ne se peut, nous n'avons pas d'objection à supprimer cette réserve. Donc, avec la suppression de ces deux mots « en France », nous restons sur le terrain où nous nous sommes placés à Dreux et nous persistons dans les sentiments que nous avons exprimés plusieurs fois ¹. »

Enfin, le 27 mai, il adressait au comte d'Haussonville cette déclaration qui devait couper court à toutes les hésitations des légitimistes et lever leurs derniers scrupules.

« Toute notre vie témoigne pour nous, notre départ d'Alger en 1848, notre conduite en exil attestée par le témoignage d'Ollivier, notre pétition même de l'an passé, notre conduite depuis lors, nos professions de foi et notre réserve depuis trois mois. Si l'on soulève la question de la compétence des anciennes dynasties, nous refusons de nous engager sur ce terrain qui est le terrain réservé, le terrain constitutionnel. Mais, à la Droite comme à la Gauche, nous pouvons affirmer que nous ne sommes ni des prétendants ni des compétiteurs, qu'il n'y a dans la branche d'Orléans ni prétendants ni compétiteurs ². »

A partir du jour où il reçut communication de cette lettre, le parti légitimiste tout entier se montra disposé à valider les élections du duc d'Aumale et du prince de Joinville, comme aussi à abroger les lois de bannissement. Quant aux républicains modérés, ils attendaient, sans trop de parti-pris, le mot d'ordre de M. Thiers, et M. Thiers, comprenant que, quoi qu'il en eût dit, il eût infligé un démenti à son passé de libéral en maintenant des lois d'exception, s'était enfin décidé à en proposer l'abrogation. Il en prit l'engagement envers le duc de Broglie qui s'était rendu chez lui, accompagné de M. Casimir-Périer, au moment où le rapport sur cette proposition allait être déposé. Il tenta encore de stipuler que les princes s'abstiendraient temporairement de venir siéger. Mais la Droite s'étant engagée à voter pour trois ans la prorogation de ses pouvoirs en lui conférant le titre de président de la République, il renonça à se prévaloir des promesses antérieures, faites, d'ailleurs, à

¹ Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

² Documents inédits : Papiers d'Haussonville.

l'Assemblée plus encore qu'à lui et dont elle-même aussi bien que lui déliaient les princes ¹.

Toutes ces questions se tenaient. Dès le mois de juin, l'Assemblée nationale commençait à en être saisie sous diverses formes. Elles ne furent toutefois résolues qu'en décembre après de multiples incidents qui appartiennent plus à l'histoire parlementaire qu'à celle du duc d'Aumale. Grâce à des votes réparateurs, les princes d'Orléans voyaient se rouvrir légalement pour eux les portes de la patrie, tandis que leur était restituée la part de leurs biens confisquée en 1852, qui appartenait encore à l'Etat.

Le duc d'Aumale et le prince de Joinville vinrent occuper leur place dans l'Assemblée le 19 décembre. Entourés d'un petit groupe de collègues, ils firent leur entrée modestement non sans quelque embarras partagé par ceux mêmes qui avaient négocié pour eux et avec eux. Peut-être regrettait-on un peu leur présence comme si l'on eût vaguement senti que leur place n'était pas là et qu'en tous cas, puisqu'ils devaient finir par siéger, c'est au lendemain de leur élection, à Bordeaux, qu'ils eussent dû le faire, coûte que coûte, à tout prix, ce qui leur eût évité tant de négociations pénibles dont le récent souvenir les exposait à voir les partis dénaturer leurs loyales intentions.

Ernest DAUDET.

La suite prochainement.

¹ Au cours de ces négociations assez confuses, le duc d'Aumale ne cessa de répéter avec raison qu'il n'avait pas proposé un marché à M. Thiers ni conclu un contrat avec lui. « Nous avons seulement voulu nous mettre en règle avec lui et savoir si nous pourrions exécuter avec son concours et sans son opposition ce dont nous étions convenus avec la droite. » Papiers d'Haussonville. — « C'est pour répondre au vœu exprimé par un commissaire de l'Assemblée, au nom de l'Assemblée, que nous nous abstenons de siéger. Il n'y a pas eu entre nous et le chef du pouvoir exécutif de contrat personnel. Ce sont des commissaires de l'Assemblée qui ont reçu notre déclaration, c'est vis-à-vis de l'Assemblée que nous sommes liés. » Archives de Broglie.

LE MONDE MILLIONNAIRE AMÉRICAIN

L'étude très curieuse et très instructive dont nous commençons aujourd'hui la publication présente, en dehors des particularités neuves et attachantes qu'elle révèle, des vues sociales de l'intérêt le plus élevé, et c'est par là surtout qu'elle se recommande à l'attention réfléchie de tous ceux que préoccupe justement l'évolution actuelle du monde.

Cette étude, faite sur place par un de nos compatriotes établi en Amérique avec sa famille depuis de nombreuses années, et connaissant à fond les mœurs et les habitudes qu'il décrit, est le fruit de longues observations; et par l'abondance de faits, de documents, d'anecdotes piquantes dont elle est remplie, elle introduit de plain-pied le lecteur dans ce monde mystérieux et attirant des millionnaires et des milliardaires américains, dont rêvent les imaginations éblouies de notre vieux continent.

Ce sont tout d'abord les Rois de la finance, tels que Vanderbilt et Astor; puis les Fils de leurs œuvres, comme Jay Gould, Rockefeller, Carnegie, Pullmann, Pulitzer, Krulewitch; enfin, ce qu'on nomme le grand Quatuor : Mackay, Fair, O'Brien, Flood.

L'auteur décrit ensuite la genèse du million; il explique comment on devient *milliardaire*, et, plus loin, il montre les magnifiques œuvres philanthropiques ou charitables créées par les riches Américains.

Arrive le chapitre des « Reines », des femmes les plus opulentes : M^{me} Green, la señora Cousino, miss Garrett, M^{me} Gardner, miss Bly, M^{me} Potter-Palmer; puis la revue des héritières célèbres, avec un chapitre intitulé : *Ce que coûte un petit bouton de rose*, dans lequel l'auteur détaille les frais d'éducation d'une jeune fille de la haute finance.

Les pages suivantes nous font assister à quelques-uns des grands mariages contractés à l'étranger, puis viennent des chapitres dont les titres suffisent à indiquer l'intérêt : — L'Aristocratie en Amérique, — la Chasse aux titres, — un Bal costumé à New-York, — les Fils prodigues, — le Divorce aux Etats-Unis, — les Fantaisies du million, les fleurs, le linge, etc., — les Grands Hôtels.

L'auteur est amené incidemment à parler aussi du plus grand mil-

liardaire du monde, de Li-Hung-Chang, ce Chinois madré venu l'année dernière à Paris et qui a terminé son voyage par une visite à ses confrères en richesse du Nouveau-Monde.

Enfin, après des considérations fort intéressantes sur la liberté testamentaire aux Etats-Unis, le travail se termine par un chapitre sur les Tombeaux des riches, où l'orgueil du dollar se manifeste une dernière fois, comme s'il cherchait à s'affranchir de l'égalité fatale jusque dans le domaine de l'égalité suprême.

AUTOUR DU MONDE MILLIONNAIRE AMÉRICAIN

Au moment où nous achevions les dernières pages de cette étude, l'éditeur Bancroft, de New-York, publiait *The Book of Wealth (le Livre de la richesse)*, par Hubert-Howe Bancroft, l'un des associés de la maison. La richesse n'étant pas à la portée de toutes les mains, il a paru symbolique à l'auteur-éditeur de ne pas en mettre le livre à la portée de toutes les bourses. Tiré à 400 exemplaires, 150 de grand luxe à 12 500 francs, avec reliure *en or*, 250 de moyen luxe à 5000 fr., il a été presque entièrement souscrit. Parmi les souscripteurs se rencontrent tous les potentats de la terre, y compris M. Félix Faure, l'ex-potentat Casimir Périer et le futur roi d'Angleterre. Puis défilent sur la liste les archimillionnaires des deux mondes, les Vanderbilt, les Astor, les Bennett, les Gould, les Rothschild, les ducs de Westminster et de Marlborough, etc...

Le *Livre de la richesse* est une enquête sur la nature et la distribution des ressources et des richesses du monde, sur l'origine et l'influence de la propriété, sa possession, son accumulation et son caractère à toutes les époques et chez tous les peuples, à titre de facteur dans le perfectionnement de l'humanité et d'agent dans l'évolution de la civilisation, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Le plan, pour n'être pas nouveau, a le mérite d'embrasser, en son universalité, tous les faits laissés jusqu'ici dans l'ombre, d'utiliser et de coordonner tous les documents inédits, de clôturer enfin l'inventaire fin-de-siècle de la richesse. Ce vaste travail aurait-il été entrepris pour l'agrément exclusif de 400 millionnaires? Pour l'orgueil de voir leur nom inscrit dans le

Tout-Ploutopolis ? Pour y puiser de nouvelles suggestions destinées à les enrichir encore aux dépens du pauvre monde, impuissant à se défendre faute de pouvoir lire ? La chose est improbable ; aussi croyons-nous savoir que M. Bancroft prépare une édition populaire qui le fera rentrer dans les 1 875 000 francs de perte que lui laisse la vente des deux éditions aux prix indiqués ci-dessus, s'il est vrai, s'il est possible qu'il ait dépensé 5 millions de francs pour éditer le *Livre de la richesse*. Mais quel sacrifice le négociant américain ne sait-il pas faire pour jeter de l'éclat sur sa maison ?

Le travail que nous offrons aux lecteurs du *Correspondant* est plus modeste, bien que, limité à une esquisse rapide du monde millionnaire américain, son sujet soit le plus vaste du monde.

En France, on entend souvent parler des millionnaires, voire même des milliardaires américains ; on cite deux ou trois noms, quelques chiffres, quelques vagues particularités, des légendes, et rien d'authentique. De là l'idée de cette monographie du monde millionnaire américain qui a la prétention, d'être sinon complète, du moins aussi exacte que possible. Les sources auxquelles nous avons puisé sont les plus sûres : documents publics, journaux, revues, livres, renseignements privés, contrôlés les uns par les autres. Notre travail sur ce canevas résumera donc l'opinion elle-même des Américains sur ceux d'entre eux que leur richesse met hors de pair, sur l'origine de leur fortune et l'emploi qu'ils en font pour leur usage personnel et le bien public, quelque chose comme les Américains peints par eux-mêmes.

Ce tableau n'est pas fait pour leur déplaire ; ils s'enorgueillissent surtout du parti qu'ils ont su tirer de la conquête de leur indépendance politique ; ils y ont gagné des milliards qui leur ont servi à conquérir leur indépendance industrielle et commerciale, et la conscience de leur force est telle que, s'affranchissant de tous les tributs de l'étranger, ils n'ont pas hésité à élever contre les produits du dehors une formidable barrière de tarifs prohibitifs. A l'heure actuelle, l'industrie américaine fournit à tous les besoins du pays, s'approvisionnant de la matière première tirée du sol américain, à quelques exceptions près. Les industries de luxe elles-mêmes n'ont plus de secrets pour les ouvriers américains : ils fabriquent des tapisseries des Gobelins et des soieries de Lyon, ils copient nos objets d'art à la perfection, ils imitent si bien nos antiquités qu'il faut prévoir le jour où, inondant de leurs contre-façons la vieille France, ils feront une concurrence redoutable à nos fabricants de vieux neuf.

L'heure est venue où l'Amérique n'a plus besoin de personne, où elle s'impose à l'univers ; elle exporte, elle déborde au dehors,

et nous allons voir comment elle dissémine sur le vieux continent les témoignages les plus gracieux de sa prospérité : ces belles héritières aux dots fabuleuses qu'aucune princesse d'Europe ne pourrait mettre dans la main d'un roi.

I

LES ROIS

En Europe, si l'on s'enquiert du rang social qu'un homme tient de sa fortune, il vous est répondu : grand propriétaire ou petit rentier, riche industriel ou commerçant de second ordre, et autres qualifications vagues. En Amérique, la réponse est plus positive : cet homme, vous dit-on, est *worth*, c'est-à-dire « valeur » 100 millions de dollars, ou 10 000 dollars. Son rang s'estime en espèces, il est coté dans le monde d'après sa valeur au *Stock Exchange* ; son crédit social monte ou baisse suivant les fluctuations du marché ; il a cours comme une valeur mobilière, comme une denrée. Bref, c'est un chèque à vue, au coin duquel est inscrit : *Valeur... tant*. Brutale comme un chiffre, cette manière de peser un homme n'a pourtant rien de désobligeant, — on voudrait presque en être pour la peine, — elle totalise le travail d'un individu, en célébrant son génie et son triomphe final. En définitive, être *worth*, c'est, sans vouloir jouer sur les mots, être un homme de valeur.

Il y a quarante ans, un gamin vendait des journaux dans les rues de New-Bedford (Massachussets) ; plus tard, il vendit du pétrole. Aujourd'hui, John D. Rockefeller, président de la *Standard oil Company*, est « valeur » 200 millions de dollars. Par son seul revenu, le roi du pétrole accroît chaque année sa fortune de 10 millions de dollars.

Si John D. Rockefeller est le roi du pétrole, Henry M. Flagler en est le vice-roi, mais personne ne lui dispute le sceptre des hôtels. Ceux qu'il a bâtis à Saint-Augustin et à Palm Beach, dans la Floride, dépasseraient en immensité et, si l'hôtel Waldorf n'existait pas, en splendeur, tout ce que l'imagination peut rêver. « Valeur » 60 millions de dollars.

On montre, au Sault-Sainte-Marie (Ontario), une maison de construction singulière, le premier étage en encorbellement surplombant le rez-de-chaussée, et tout en « logs » ou billes de bois posées les unes sur les autres, sorte de forteresse dont les meurtrières ont

donné plus d'une fois à réfléchir aux Indiens. Celui qui la bâtit était un pauvre colporteur allemand, qui vint à New-York en 1783 ; il en fit un comptoir pour le commerce des fourrures avec les Peaux-Rouges. C'est John Jacob Astor, premier du nom. Quand il eut amassé 2 millions de dollars, ses pressentiments de la grandeur future de New-York lui inspirèrent d'acheter dans cette ville autant de terrains qu'il put. Ces terrains n'ont jamais été vendus, ils ont été couverts de maisons et de constructions de toute dimension et de toute hauteur.

Nous en dirons plus loin le nombre fantastique et la valeur qui ont assuré aux Astor, depuis plusieurs générations, la royauté de la propriété urbaine.

En 1685, un Hollandais venait s'établir fermier à Flatbush (Long Island), il s'appelait Aris Van der Bilt. Son fils et ses descendants se transportèrent à Staten Island, où ils se livrèrent à la culture et à la pêche. Deux d'entre eux furent passeurs, dont Cornelius Vanderbilt, né en 1794, mort à New-York en 1877. C'est lui qui commença la fortune de la famille, celui qu'on appelle « le Commodore », pour ses entreprises maritimes, ou encore le « roi des chemins de fer ». En mourant, il laissa le gros de sa fortune, évaluée à 100 millions de dollars, à l'aîné de ses treize enfants, William Henry, qui hérita en même temps de sa royauté et sut si bien en agrandir le domaine, qu'à sa mort, arrivée en 1885, il laissa à ses sept enfants, dont les plus connus, Cornelius et William Kissam, 285 millions de dollars. Cornelius, troisième du nom, est actuellement le chef de la famille, directeur ou administrateur de quarante-cinq chemins de fer. Sa fortune est évaluée à 180 millions de dollars. Son frère, William K. est le père de la jeune duchesse de Marlborough. L'arrière-petite-fille du passeur ne s'est pas trouvée trop « pauvrete pour payer le bateau » qui la transporta sur la rive anglaise.

En 1853, un jeune homme de dix-sept ans cherchait d'abord sa voie dans la quincaillerie, puis il devenait arpenteur, géomètre, topographe. Ses cartes, d'une grande valeur encore actuellement, servirent à la construction de plusieurs chemins de fer. A vingt-six ans, la fortune un moment sembla lui sourire dans la tannerie, mais des revers le jetèrent sur le pavé. Un riche mariage le releva, lui mit dans la main une ligne de chemins de fer, qu'il améiora. Il créa ou acheta d'autres lignes qui le firent le rival du commodore Vanderbilt. La vie de Jay Gould, cet autre roi des chemins de fer, qui laissa à ses enfants un héritage de 70 à 80 millions de dollars, vingt-cinq ans après être arrivé à New-York sans sou ni maille, mérite quelques développements qui trouveront plus loin leur place.

Dans Vandam Street, à New-York, s'ouvrit en 1802 une modeste raffinerie. On y parlait allemand. Deux frères, venus de la principauté de Schaumbourg-Lippe, y travaillaient avec acharnement. La petite échoppe de Vandam Street a été le commencement du grand établissement de Williamsburg, qui tient dans sa main toutes les raffineries du pays, réunies au nombre de soixante-dix en un puissant *trust* ou syndicat, maître absolu du marché. L'un des descendants des frères Havemeyer, Henry O. Havemeyer, est appelé « le roi du sucre ». Son frère Théodore, mort en avril 1897, en était le vice-roi. Tous deux ensemble « valeur » 50 millions de dollars.

Grand amateur de constructions, propriétaire de maints palais et villas, le roi du sucre exécute en ce moment un projet qui ne semble pas au premier abord plus réalisable que de marier la République de Venise avec le Grand Turc, c'est d'unir la ville des doges à l'Amérique, c'est de construire une nouvelle Venise sur les rivages de Long Island. Il a déjà dépensé à ce caprice un demi-million de dollars, des associés lui sont venus qui en ont dépensé autant, et déjà les gondoles circulent dans le Grand Canal et sous le Pont des Soupîrs, rasant les murs des maisons, déposant les voyageurs au Palais des Doges transformé en hôtellerie!

Vers 1855, un jeune Ecossais âgé d'environ dix-huit ans, fils d'un tisserand venu chercher fortune aux Etats-Unis, s'engagea dans une manufacture de Pittsburg (Pensylvanie), comme conducteur d'une petite machine locomobile. Puis, sa bonne étoile lui fit rencontrer Woodruff, l'inventeur du *sleeping-car*, ce fut là le principe de la fortune de Andrew Carnegie, surnommé le roi du fer. Ses établissements métallurgiques sont les plus vastes du monde, ou du moins peuvent-ils rivaliser avec ceux de Krupp et du Creusot. Il touche de formidables dividendes dans les pétroles et les chemins de fer, et cependant sa « valeur » n'est cotée que 30 millions de dollars. Erreur, sans doute, à moins qu'il n'ait perdu de l'argent en écrivant ou faisant écrire. Il est auteur de quatre ouvrages sur la question du Travail et la Démocratie, et possède dix-huit journaux publiés en Angleterre. Les livres et les journaux auraient-ils été, pour lui aussi, des minotaures?

Il est un homme, probablement unique au monde, qui pourrait en quelques jours réaliser en espèces sa fortune de 100 millions de dollars, c'est-à-dire aligner sur la table 25 millions de pièces de 20 francs : c'est Russell, sage spéculateur toujours à l'affût, organisateur infatigable de ces *trusts* étranglants du commerce et de l'industrie, actionnaire de toutes les lignes ferrées et télégra-

phiques. Quand « le roi du Comptant » mourra, ses héritiers ne seront pas embarrassés de trouver dans ses tiroirs le *denier de Charon*. Mais un de ses neveux est mort si misérable qu'il gémit éternellement sur le sombre rivage, faute de pouvoir satisfaire l'inflexible nautonnier.

Toutes celles qui, à New-York se respectent, ne porteraient pas un bijou ne sortant pas de chez Tiffany. Joaillier hors de pair, au goût américain, il a dû établir à Paris, à l'usage de ses clientes, une succursale de sa maison de New-York dont les proportions égalent celles de *Bon Marché*. Le roi de la bijouterie est « valeur » 35 millions de dollars.

Le grand fabricant de machines à coudre, Singer, a laissé à sa femme et à ses enfants une fortune évaluée à 30 millions de dollars. Ses filles sont devenues, l'une la princesse de Scey-Montbéliard, l'autre la duchesse Decazes, morte si jeune et si subitement, il y a deux ans, à Paris.

Débuter dans une petite boutique d'épicerie à la campagne, gagner dans l'importation et la banque 10 millions de dollars, tel a été le sort de Lévi P. Morton, qui fut vice-président des États-Unis, ambassadeur en France, gouverneur de l'Etat de New-York.

Il y a une vingtaine d'années, un reporter d'un journal de Saint-Louis gagnait modestement sa vie. A force d'énergie, il devint éditeur de « Saint-Louis Post Despatch », puis il acheta, il y a quatorze ans, *the New-York World*, qui vivait au jour le jour. Dût M. Gordon Bennett protester, M. Joseph Pulitzer est devenu le roi de la presse, *the World* détenant sans contestation possible le record du tirage, près de 800 000 exemplaires quotidiens de 16 pages, près de 600 000 numéros de l'édition hebdomadaire de 52 pages. Impossible d'évaluer la fortune de M. Pulitzer; les chiffres vont trop vite pour être saisissables, ils montent trop haut pour être perceptibles.

Antérieurement au triomphe du *World*, le *New-York Herald* n'avait pas de rival. Aujourd'hui, la faveur publique se partage entre ces deux journaux, chacun a sa clientèle, et le lecteur de l'un n'est pas le lecteur de l'autre. A un point de vue spécial, *the New-York Herald* affirme sa supériorité, le torrent d'annonces qu'il déverse chaque jour sur la tête du bon public, fournit un volume quatre fois plus considérable que celui de son concurrent. Ce tor-

rent a furieusement grossi la fortune que M. James Gordon Bennett a héritée de son père. Il passe pour posséder 40 millions de dollars. Les agréments de la vie parisienne l'ont décidé, il y a quelques années, à se décharger du souci de ses affaires en Amérique. A l'époque où il fit paraître à Paris une édition européenne du *Herald*, il fonda entre tous ses collaborateurs américains, depuis le petit typo jusqu'au rédacteur en chef, une société coopérative qui est devenue propriétaire du *Herald* publié à New-York.

La célébrité de M. Bennett est universelle, non seulement à cause de son journal, mais pour avoir fondé, avec John-W. Mackay, la *Commercial cable Company* pour l'exploitation d'un câble transatlantique. Il avait équipé pour le pôle Nord la *Jeannette*, de tragique mémoire, et envoyé Stanley à la recherche de Livingstone.

La spéculation sur les terrains de la ville de New-York a été le principe de beaucoup de grandes fortunes américaines.

A côté des Astor, qui possèdent plus de la moitié de New-York, viennent se ranger les Goelet, « valeur » 45 millions de dollars; les Eno et les Schermerhorn, chacun 25 millions; William Furniss et George Bliss, chacun 20 millions; William Rockefeller, 60 millions, dont la plus grande partie acquise dans les pétroles; Arnold Constable, 12 millions de dollars; D.-B. Potter, 11 millions; et vingt autres variant de 5 à 8 millions de dollars.

Le pétrole a enrichi une multitude innombrable. L'un des sujets les plus favorisés des Rockefeller et des Flagler est Jabez-A. Bos-twick, 20 millions de dollars.

Les chemins de fer, sous la royauté des Vanderbilt, ont fait la fortune de Collis-P. Huntington, 20 millions de dollars; de Chauncey M. Depew, président des chemins de fer Vanderbilt, homme politique, orateur, écrivain, 5 millions; de Moses Taylor, l'un des plus gros actionnaires de la ligne de Pensylvanie, l'un des fondateurs de la Compagnie *Atlantic Cable*, 50 millions; de H.-Victor Newcomb, 15 millions; Sidney Dillon, 10 millions; de William C. Whitney, ancien secrétaire de la marine, 30 millions, etc.

La banque a accumulé des sommes fabuleuses dans les caisses de J. Pierpont Morgan, 25 millions; de Darius Ogden Mills, 20 millions; de la famille Stokes, 30 millions; de George F. Baker et de Lazard frères, chacun 10 millions.

L'exportation et l'importation des bois et des métaux a enrichi la famille Dodge : 30 millions.

Un importateur auquel nos manufactures de soies et de rubans doivent une partie de leur prospérité, est Elliott C. Cowdin, valeur 100 millions de dollars.

L'importation des *dry goods* (marchandises sèches), étoffes, lingerie, dentelles, meubles, et en général la nouveauté, la commission, le courtage, l'épicerie, ont été des mines à millions qui ne sont pas épuisées. Il faudrait d'ailleurs énumérer toutes les branches du commerce et de l'industrie, sans exception, chacune ayant concouru à la formation du bataillon des millionnaires américains. Nous ne citerons plus de chiffres, dont le lecteur doit être rassasié, ni de noms qui ne lui disent rien. Déjà beaucoup de ces noms, célèbres en Amérique, ne sont connus en Europe que d'un petit nombre. Il nous a paru toutefois intéressant de les mentionner à titre documentaire, et pour donner des noms modernes à la source et à l'embouchure du vieux Pactole.

Ces chiffres ne sont pas de fantaisie. Ils ont été relevés lors du projet de loi d'*income-tax* en 1894. A cette époque, on avait constaté que 1157 habitants de New-York et 162 habitants de Brooklyn possédaient au moins 1 million de dollars chacun, ce qui fait 1 319 millions de dollars, soit plus de 6 milliards et demi de francs, à raison de 1 million de dollars par tête seulement. Si l'on considère que sur ce nombre il est une centaine de millionnaires qui dépassent, dans la proportion que nous venons d'exposer, l'unité de million de dollars, et qu'à ce fleuve d'or viennent affluer des rivières où coule une masse d'unités de millions de francs, de demi-millions de francs, d'unités plus modestes, mais non négligeables, on se fera une idée de la richesse américaine, pour deux villes seulement. On se souviendra que Chicago est la rivale de New-York; qu' Armour, le roi de la boucherie et de la charcuterie, n'est pas le seul à y compter les millions de dollars par dizaines. On n'oubliera pas que Pullman, le roi des Palace-cars, a fondé aux portes de Chicago des établissements et une ville de 12 000 habitants qui porte son nom et lui appartient entièrement. On notera enfin que toutes les grandes villes des Etats-Unis, et beaucoup de moyenne importance, ont leur garnison de millionnaires : Washington, Philadelphie, Baltimore, Cincinnati, Détroit, Saint-Louis, Saint-Paul, Minneapolis, Boston, San Francisco, Albany, Buffalo, Indianapolis, Deuwer, la Nouvelle-Orléans, et tant d'autres, sont des places fortes hérissées de millions.

Le journal *la Tribune*, de New-York, a édité un Gotha des millionnaires américains, qui contient les noms de 4047 personnes possédant au moins un million de dollars. Mais ce travail ne peut rivaliser d'exactitude avec celui qu'a récemment publié le statisticien américain Thomas G. Shearman. Il a dressé une table de la distribution de la richesse américaine par catégories qui donne les résultats suivants :

NOMBRE DES FAMILLES	RICHESSSE MOYENNE	TOTAL
10	100 000 000 de dollars	1 000 000 000 de dollars
100	25 000 000	2 500 000 000
1 200	6 000 000	7 200 000 000
2 000	2 200 000	4 400 000 000
1 000	1 400 000	1 400 000 000
2 000	1 000 000	2 000 000 000
4 000	700 000	2 800 000 000
13 000	400 000	5 200 000 000
52 000	150 000	7 800 000 000
160 000	60 000	9 600 000 000
200 000	20 000	4 000 000 000
1 000 000	3 500	3 500 000 000
11 565 000	1 000	11 175 000 000
<hr/>		<hr/>
13 000 310		62 575 000 000
Propriétés publiques, églises, etc.		2 500 000 000

Cette table démontre que 75 310 familles possèdent 34 milliards 300 millions de dollars, c'est-à-dire plus de la moitié de la richesse américaine. Elle comprend 6310 millionnaires possédant 17 milliards et demi de dollars, soit plus du tiers de cette richesse.

II

DEUX GRANDES DYNASTIES

I. — VANDERBILT.

Ce nom est vraiment grand, et s'il est si haut placé dans l'estime publique, ce n'est pas parce qu'il est synonyme de richesse, privilège qu'il partage avec beaucoup d'autres noms, mais parce que, pur de toutes les compromissions qui ont le plus souvent servi de base aux trop grandes fortunes, il est identifié avec l'essor et le développement de la prospérité américaine, au point d'en être son surnom; car, par le mot Vanderbilt, on entend désigner ce magnifique réseau de chemins de fer dont le parcours, de plus de 10 000 kilomètres, de New-York à Saint-Louis, par Albany, le Niagara, Buffalo, Chicago, a ouvert au commerce et à l'industrie les régions les plus riches des Etats-Unis. Telle est la gloire de ce nom, illustré par « le génie inégalé », a-t-on dit, du commodore Vanderbilt, si justement appelé le roi des chemins de fer.

Les débuts du commodore Cornelius Vanderbilt, deuxième du nom, furent des plus humbles. Il naquit en 1794 sur la ferme que possédait, dans l'île de Staten Island, son père, qui était en même temps passeur. A seize ans, il acheta un bateau pour transporter les produits de la ferme à New-York. A vingt-trois ans, il avait amassé

10 000 dollars et était devenu capitaine d'un navire faisant le service entre New-York et New-Brunswick, État de New-Jersey, où sa femme tenait un hôtel. Il était alors au service de Thomas Gibbons et y resta jusqu'en 1829.

A cette époque, il se fit constructeur de steamers et en prit le commandement sur l'Hudson River et le détroit de Long Island. C'est ce qui lui valut le titre de « commodore », sous lequel il est si connu qu'il n'est pas besoin d'ajouter le nom de Vanderbilt pour savoir qu'il s'agit de lui. En 1851, il créa plusieurs lignes de bateaux aux Etats-Unis et une ligne de New-York au Havre, qui arrêta son service au début de la guerre de Sécession. Entre temps, il avait commencé à construire des chemins de fer. En 1873, il était à la tête de 3218 kilomètres. C'est de cette époque qu'il fut salué roi des chemins de fer. Il mourut en 1877, laissant le gros de sa fortune, évaluée à 100 millions de dollars, à l'aîné de ses treize enfants William Henry, qui ne lui survécut que huit ans : années prodigieusement fructueuses, puisque, à sa mort, ses sept enfants se partagèrent 285 millions de dollars. Le défunt fut le premier milliardaire d'Amérique, le premier en date.

Cornelius, troisième du nom, son fils aîné, avait hérité de son grand-père le Commodore 10 millions de dollars, et sa part dans la succession de son père fut de 12 millions. C'est avec cette entrée de jeu qu'il a édifié sa fortune actuelle, évaluée à une centaine de millions.

William Kissam, son frère, sans être aussi riche, a pu, sans se gêner, fournir une dot de 10 millions de dollars à sa fille Consuelo, duchesse de Marlborough. Il a deux autres enfants ; sa fortune est évaluée de 70 à 75 millions. Il est divorcé, et sa femme a épousé Oliver H.-P. Belmont, millionnaire de profession, cela va sans dire. La famille Vanderbilt, possédant la majeure partie des actions du réseau, les autres porteurs ne se dessaisissant des leurs qu'à leur corps défendant, il n'y a pas aux Etats-Unis de valeur mieux gardée contre la spéculation, ni qui jouisse à un plus haut degré du renom de valeur de tout repos.

Pour représenter et administrer ses intérêts, la famille ne pouvait élire de chef plus qualifié que Cornelius Vanderbilt, le doyen, l'héritier du nom, le dépositaire du secret des rouages où se manipulent et se multiplient tant de millions, celui dont les hautes capacités n'ont jamais failli à cette tâche écrasante. De ce fait, il est directeur ou administrateur de quarante-cinq chemins de fer, tandis que son frère, William K., conservant la direction des intérêts qui lui sont spécialement personnels, n'est directeur que de la ligne *Lake shore and Michigan Southern*, une des plus

importantes du réseau, avec 2374 kilomètres de parcours de Buffalo à Chicago.

Le respect dont est l'objet Cornelius Vanderbilt a franchi, inutile de le dire, les limites de sa famille; il est profondément enraciné dans les cœurs américains, et quand, au mois de juillet 1896, une paralysie partielle au côté droit a atteint, à cinquante-deux ans, en pleine vigueur, ce travailleur infatigable, cet intègre administrateur, ce directeur vénéré de toute la hiérarchie de son personnel et de ses ouvriers, une explosion de sympathie a surgi de tous les points de l'Amérique. Bien qu'il y ait dans son état une amélioration sensible, gage d'une guérison complète, cependant, par un sentiment élevé de ses responsabilités et dans la crainte de ne plus être à la hauteur de sa charge, Cornelius Vanderbilt a songé à en remettre le fardeau à des mains plus vaillantes sinon plus expérimentées.

William K., son frère, avait cru être l'homme indispensable au concours duquel il serait fait appel, mais, fait qui caractérise l'état d'esprit des actionnaires des lignes Vanderbilt, sa candidature fut écartée parce qu'il s'était livré sur son propre stock à des spéculations que, malgré tous ses efforts, il n'a pu tenir secrètes. Et l'opposition est surtout venue de la maison de banque J. Pierpont Morgan, représentant des intérêts des actionnaires anglais, qui, par son intermédiaire, sont devenus propriétaires de 40 pour 100 du stock du *New-York Central*, la plus importante ligne du réseau Vanderbilt, dont le capital s'élève à 400 millions de dollars. Il semblerait qu'en Angleterre, les courses incessantes de William K. Vanderbilt sur son fameux yacht *Valiant* soient considérées comme une distraction incompatible avec les fonctions absorbantes d'un président de chemin de fer. Il aurait gagné, en voguant à tort et à travers, d'être trop connu sur les rives et dans les cités anglaises. Enfin, son divorce, le remariage de sa femme, lui ont causé du dommage.

M. Morgan est donc l'homme sans lequel rien ne se fera. Il est peu probable, malgré tant de titres, qu'il prenne la succession de Cornelius Vanderbilt. Il n'est pas homme du métier, il n'est que banquier, et préférera appuyer la candidature d'un homme dès longtemps rompu aux affaires de chemins de fer, tels que Chauncey M. Depew ou Samuel Spencer.

Les titres de M. Depew apparaissent bien supérieurs à tous autres. Depuis de longues années il est familiarisé avec les intérêts Vanderbilt, il a été le bras droit du vieux commodore qui l'a légué à ses fils comme un précieux héritage. Cornelius en fit le directeur du *New-York Central*, tandis qu'il retenait pour lui-même la présidence du Conseil d'administration. Dans ces fonc-

tions, M. Depew a fait preuve d'une sûreté de jugement et de conseil, qui lui a gagné l'amitié inaltérable de Cornelius. Il a la tradition, il a la confiance. Cependant on doute qu'il accepte, car il est question de lui comme ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre. Pressenti à ce sujet, il a répondu qu'il avait toutes les raisons imaginables de ne pas se retirer des affaires qu'il dirige depuis tant d'années. « Mais, a-t-il ajouté, quand une offre particulièrement attrayante est faite à un homme, comme celle de se dévouer à son pays et d'acquérir du renom dans une autre carrière, il est impossible de prévoir de quelle manière il dévisagera la tentation quand elle se présentera de face. L'ambassade américaine à Londres est un poste très difficile et très délicat. Il offre de grands avantages à côté de graves périls. Vous ne sauriez croire combien j'ai eu à me louer dans ma vie de ne pas chercher à construire des ponts au-dessus des torrents. Les honneurs qui n'ont rien de positif ne m'ont jamais tenté. » Il y a dans cette réponse de quoi satisfaire et décourager à la fois les promoteurs de projets.

M. Chauncey M. Depew est certainement, après Mac Kinley, le personnage le plus en vue des Etats-Unis. Il est même assez populaire pour qu'on l'appelle familièrement « notre Chauncey ». Eloquent orateur, c'est lui qui prend la parole dans les grandes circonstances, et un discours de lui est toujours un événement. Il a notamment parlé au pied de la statue de la Liberté, lors de l'inauguration de ce monument en 1886. C'est un ami de la France, qu'il a visitée plus d'une fois. Né à Peekskill, Etat de New-York, le 23 avril 1834, il est dans sa soixante-troisième année. Physionomie belle et ouverte, de haute taille, c'est un personnage aussi sympathique que décoratif. Il a été député à la législature de New-York en 1861, puis secrétaire d'Etat. En 1866, il devint attorney de la ligne *New-York and Harlem*, annexée en 1869 au *New-York Central*. Cette date marque ses débuts avec le Commodore.

Il faudrait un gros volume pour parfaire la biographie de M. Chauncey M. Depew, nous devons nous borner à cette rapide esquisse, regrettant de passer sous silence maints traits de cette physionomie, notamment ceux qui, comme philanthrope, le mettent en évidence. Nous ne devons cependant pas omettre de dire que, entré dans la vie par la porte la plus humble, il s'est fait lui-même. Nous avons déjà mentionné qu'on estime sa fortune à 3 millions de dollars.

Quant à Samuel Spencer, placé par M. Morgan à la tête du chemin de fer *Baltimore and Ohio*, il a déployé dans ce poste difficile de rares aptitudes, et il a des chances de succéder à Cornelius Vanderbilt, au cas où M. Chauncey M. Depew deviendrait ambassadeur

C'est assurément avec un sentiment de profonde tristesse que Cornelius Vanderbilt songe à la retraite. Il a vu mourir à quatre-vingt-deux ans son grand-père le Commodore sur la brèche, de même son père à soixante-quatre ans. Il pouvait, avec sa forte constitution, le soin qu'il prenait de s'arracher à ses occupations sédentaires, en se livrant quotidiennement à l'équitation, compter encore sur de longues années d'activité. Bien que le Commodore fût déjà riche en 1843 quand Cornelius naquit sur la ferme désormais historique de Staten Island, la première jeunesse de ce dernier s'écoula dans les travaux des champs qu'il partageait avec son père. Il menait la vie d'un fils de fermier, gardant les vaches, donnant la nourriture aux porcs, conduisant les chevaux à l'abreuvoir. C'est là qu'il prit le goût de l'équitation, du cheval utile plutôt que de luxe, et c'est pourquoi on ne le vit jamais que sur des montures qui ont fait sourire plus d'une fois ses confrères en millions, et dans une tenue qu'il ne s'est jamais soucié de rendre élégante.

Celui dont le nom brille au fronton de « Vanderbilt University », à Nashville (Tennessee), n'a jamais été qu'à l'école de son village. Sa première apparition dans le monde des affaires date de son entrée comme employé dans une maison de banque. Ce ne fut qu'en 1867, que le Commodore l'associa à ses entreprises en le nommant trésorier du chemin de fer *New-York and Harlem*, dont il devint l'année suivante directeur.

En 1870, il épousa miss Alice Gwinne, de Cincinnati, d'une famille de sang royal, si l'on en croit la généalogie qui la fait descendre d'Alfred le Grand. Quelques années plus tard, le nom de Vanderbilt commençait à faire figure dans la société américaine. Il y eut des velléités de résistance de la part des *leaders* de l'époque, mais bientôt la grâce de M^{me} Cornelius Vanderbilt, sa richesse, eurent raison des salons les plus exclusifs. Aujourd'hui, le salon non honoré de la présence d'un Vanderbilt se sent comme frappé d'interdit.

L'influence de cette famille déborde de toutes parts les limites des cercles mondains, et il n'est pas de question politique, économique et de tout ordre où l'on ne tourne vers elle un regard interrogateur : qu'en pense et que va faire Vanderbilt ? On dirait d'une famille dépositaire des livres sacrés de la sagesse de la nation américaine, qu'elle est requise d'ouvrir aux heures critiques.

Cette autorité s'est personnifiée jusqu'ici en trois hommes, le Commodore, son fils aîné, et son petit-fils Cornelius. Ce dernier disparu, plus d'héritier du nom pour exercer cette autorité personnelle ; restera seule l'autorité de la tradition, que seront jaloux de maintenir les hommes qui en ont acquis la longue expérience. Le

plus grand chagrin de Cornelius Vanderbilt est la perte de son fils aîné, enlevé tout jeune à sa tendresse et aux espérances légitimes qu'il fondait sur sa rare intelligence, pour en faire le digne successeur de son nom, et ce chagrin est encore rendu plus aigu par l'incapacité de son second fils qui, par surcroît, marié contre son gré, est tenu éloigné au moins momentanément de la maison paternelle. Ses affections et ses espérances se sont concentrées sur sa fille Gertrude, qui a épousé au mois d'août 1896 Harry Payne Whitney, fils de William C. Whitney, ancien secrétaire ou ministre de la marine et l'un des personnages les plus considérables des Etats-Unis. C'est dans son hôtel que le président Cleveland a reçu Li-Hung-Chang, à son passage à New-York. L'ancien secrétaire de la marine, devenu directeur ou administrateur de six chemins de fer, a depuis des années des intérêts avec les Vanderbilt. Parfois opposés, ces intérêts ont toujours été réglés à la satisfaction commune, grâce à l'intimité des relations des deux familles, scellée définitivement par un mariage. William C. Whitney est l'un de ces hommes de tradition Vanderbilt dont nous parlions et qui est d'autant plus à même de la mettre en pratique, qu'il a trouvé dans sa belle-fille une femme d'une rare capacité, investie de la confiance de son père, au point d'être désignée après lui comme administrateur de la fortune de la famille.

Le palais Vanderbilt, à New-York, rappelle la partie Louis XII du château de Blois. Ce n'est même pas assez dire, car le style en a été rigoureusement observé. Par là, il tranche de la manière la plus artistique sur l'architecture anglaise adoptée sans exception pour les constructions voisines. Il ne nous appartient pas d'en décrire les splendeurs intérieures, qui répondent à la fortune du propriétaire.

Cornelius Vanderbilt venait d'entourer, au prix de 200 000 dollars, sa villa de Newport, « les Breakers », d'une grille de près de 1 kilomètre de pourtour, avec une porte d'entrée en fer magniquement ouvragé, quand il fut frappé de paralysie. C'est dans cette somptueuse villa, d'aspect monumental, qu'il assista, cloué dans son fauteuil, au mariage de sa fille. Il ne put même être transporté à l'église épiscopale voisine où se célébrait la cérémonie nuptiale.

Eut-il alors la vision de la ferme d'autrefois, se revit-il robuste fils de fermier conduisant les chevaux à l'abreuvoir, ramenant les troupeaux à l'étable? Qu'il eût des soupirs de regret d'une heureuse enfance, qu'il songeât que son état présent, malgré les millions, fût moins enviable que le sort d'un brave travailleur qui subvient de ses gains aux besoins de sa femme et de ses enfants, quoi de plus vraisemblable! L'accordée de village qu'aurait pu

être sa fille venait de le laisser abattu dans son fauteuil de paralytique, emportée dans le cortège le plus éblouissant, au milieu de jeunes seigneurs de sa maison, suivie de tous les archimillionnaires du Gotha américain, entourée de six demoiselles d'honneur, la fleur de ses petites cousines et de ses jeunes amies, dont les dots réunies formaient 47 millions de dollars : misses Gladys Vanderbilt, 15 millions ; Emily Vanderbilt Sloane, 3 millions ; Lila Sloane, 3 millions ; Angelica Gerry, 15 millions ; Minnie Taylor, 7 millions ; Edith Shepard, 3 millions ; Amy Bend, non cotée, sans doute un pauvre petit million de dollars ! Follet et léger, comme s'il n'avait pas aux pattes un miel si pesant, ce juvénile essaim d'abeilles d'or voltigeait autour des 30 millions de dollars des jeunes mariés !

Si, dans la religion protestante, la coutume eût été d'adresser un discours aux nouveaux époux, le recteur de l'église épiscopale, se tournant vers miss Gertrude Vanderbilt, aurait pu s'exprimer en ces termes :

« Et vous, mademoiselle, vous avez été élevée à une grande école, votre respectable père a été votre maître. Fidèle gardien des traditions d'un illustre aïeul, il en a pétri votre esprit, et il a comblé votre jeune cœur de toutes les générosités qui débordent du sien. Sous son regard, vous avez formé la plus noble association que je connaisse, celle d'une fille avec sa mère pour la charité. Et avec quel discernement de vos devoirs ! Fille et petite-fille des rois des chemins de fer, vous êtes l'âme et le soutien de la société fondée pour venir en aide aux voyageurs dans la détresse. Petite princesse élevée dans les palais, vous subventionnez l'Association pour l'amélioration des conditions hygiéniques des logements de la classe ouvrière. Sœur de Charité, vous allez vous asseoir au chevet des malades de l'hôpital de la maternité Sloane, de l'hospice Margaret-Louise, vous êtes l'un des membres les plus zélés de la Société des orphelins. Avec vous, le nom vénéré des Vanderbilt a pénétré dans tous les asiles de la souffrance et tous les galetas de la misère, et bientôt, que dis-je ? déjà, car votre main généreuse a pris les devants, le nom de M^{me} Harry Payne Whitney y est béni comme le fut celui de miss Gertrude Vanderbilt. »

Ce discours, que n'a pas prononcé le recteur, mais qui était sur toutes les lèvres, le père pouvait, dans son isolement, se le murmurer et sans orgueil constater, en contemplant son œuvre, que cela était bon.

II. — ASTOR.

Les Astor, nous l'avons dit, ont pour ancêtre, en Amérique, John-Jacob Astor, colporteur allemand, débarqué à New-York en

1783. Il commença sa fortune dans le commerce des fourrures et des porcelaines. Sur les confins des Etats-Unis et du Canada, il embrigada chasseurs et trappeurs, qui lui vendaient leurs fourrures à son comptoir du Sault-Sainte-Marie (Ontario), à l'embouchure de la rivière Sainte-Marie, sur le lac Supérieur, et à son établissement d'Astoria, dans l'Orégon, décrit par le romancier Washington Irving. Grâce au traité relatif au commerce des fourrures, intervenu entre l'Angleterre et les Etats-Unis, il fonda plusieurs grandes compagnies, qui durent cesser leurs opérations à l'explosion de la guerre de 1812 entre ces deux nations. John-Jacob Astor entreprit alors le commerce des porcelaines avec son fils aîné, William Backhouse, né en 1792. Ils abandonnèrent, en 1827, ce commerce pour reprendre celui des fourrures et fondèrent la grande Compagnie des fourrures américaines. Un Canadien-Français, du nom d'Ignace Pollette, qui est mort à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, au commencement de mars 1897, était le seul survivant des employés du comptoir de cette Compagnie dans le nord du Wisconsin. Il racontait que tout le bien qu'avait accompli le missionnaire de la petite église française de la Pointe avait été anéanti par les agents de la Compagnie, qui, en échange des fourrures que leur apportaient les Indiens, leur livraient du whiskey, des fusils et des munitions. L'eau de feu les abrutit complètement et les démoralisa au point qu'après avoir déserté l'église de la mission, ils laissèrent tomber en ruine leurs cases, abandonnèrent la culture et retournèrent à la vie sauvage. Le village indien de Chippewa disparut ainsi en entier, et quelques années suffirent à anéantir le travail que les héroïques missionnaires français avaient mis un siècle à accomplir.

Les Astor se retirèrent de ce négoce avec 2 millions de dollars.

Le vieux John-Jacob, resté Allemand d'habitudes et d'idées, se garda de risquer cette grosse fortune dans les hasards de la spéculation; il en consacra la plus grande partie à des placements de père de famille, à l'achat de propriétés à vil prix qui devaient, dans ses calculs, acquérir une énorme plus-value. Il fit de la ville de New-York son bas de laine. New-York était alors une très petite ville, dont les bâtisses couvraient une infime portion du sud de l'île de Manhattan. Il était évident que la ville commencerait par s'étendre en largeur et déborderait rapidement jusqu'aux rivages de l'ouest et de l'est, puis qu'arrêtée dans sa course par la rivière de l'est et par l'Hudson, elle remonterait vers le nord. Astor prévit le mouvement et le suivit en achetant sur les limites de la ville et dans ses alentours tous les terrains qu'il put, les meilleurs, ceux situés au coin des rues. « Ne prêtez aucune attention aux chemins.

de fer et autres chiffons de papier, disait-il à son fils, gardez-vous des mines et des spéculations. Mettez la main sur New-York City; n'achetez jamais de propriété ailleurs. »

Les instructions paternelles suivies à la lettre par William Backhouse Astor, décédé en 1875, et par ses deux fils, John-Jacob, deuxième du nom, et William, eurent un résultat prodigieux : le premier des deux frères mourut en 1890, laissant à son fils William Waldorf 125 millions de dollars; le second mourut en 1892, laissant 70 millions de dollars à son fils John-Jacob, troisième du nom, et 55 millions de dollars à ses filles, Mrs Chanler et Mrs Roosevelt. A l'époque de ces décès, la fortune de ces Astor était donc estimée à 250 millions de dollars. Elle se composait alors de quatre mille constructions de toutes dimensions et de toute importance, depuis la maison d'habitation, le petit hôtel, jusqu'à la gigantesque bâtisse de vingt étages. Dans ces dernières années, des constructions nouvelles se sont élevées sur les terrains non encore bâtis, mais la transformation des vieilles maisons en immeubles à l'usage du commerce et de l'industrie a été, et est encore, l'opération principale de l'administration des propriétés Astor. La plus notable de ces transformations est celle qu'a subie le vieil hôtel occupé par Mrs William Astor et par son fils et sa belle-fille, M. et Mrs John Jacob Astor. A la place des vieux bâtiments s'élève maintenant un palais de style Renaissance qui est, après le palais Vanderbilt, ce qu'il y a à New-York de plus remarquable en fait d'architecture. Les pierres viennent du Calvados. Pour donner une idée des proportions de ce palais, il suffit de dire que le grand hall a 20 mètres sur 18. Une particularité de la galerie de tableaux vient de ce qu'elle est ornée de cariatides modelées d'après le torse de Sandow, le Pugiliste. La construction a coûté 1 500 000 dollars, et l'on estime le mobilier et les objets d'art à la même somme.

A peu près à la même époque, William Waldorf Astor faisait construire cet hôtel Waldorf, qui, ayant coûté 7 millions de dollars, est la plus belle auberge du monde. Il semble que ce soit une tradition de famille de doter la cité de l'hôtel équipé juste au niveau du maximum de luxe ambiant de l'époque et marquant une étape dans l'histoire du confort. En 1836, c'était Astor-House, l'hôtel fashionable, où se rencontraient hommes d'État et politiciens, gentlemen de la Virginie et de la Louisiane, armateurs et grands-entrepreneurs. Le prix de 3 dollars par jour était double de celui qu'on payait dans les autres hôtels. Aujourd'hui la vogue est au Waldorf, parce qu'en payant 26 dollars par jour, on y jouit du maximum de luxe et de confort exigés par la fantaisie du jour, le caprice de l'heure.

Trois règles ont toujours été strictement observées dans l'administration de ces immenses propriétés urbaines. Par la première, celle de ne jamais vendre un terrain ni une maison, les Astor, originaires propriétaires de terrains achetés à vil prix, ont vu leur fortune grossir dans les proportions phénoménales que nous venons de traduire par des chiffres. La seconde règle a été de ne point assurer contre l'incendie leurs immeubles. Ils ont fait le calcul qu'en économisant les primes, qui se seraient élevées chaque année à des sommes énormes, ils pouvaient supporter la destruction par le feu de deux ou trois bâtiments. Ils se sont fait leurs propres assureurs. Toutefois, avec la construction d'immenses *buildings* et la concentration de valeurs immobilières importantes sur un petit espace, est apparue la nécessité d'assurer ces blocs énormes de maisons, ces constructions exceptionnelles comme l'hôtel Waldorf.

La troisième règle est relative au taux de l'intérêt et à la durée des baux. Les locations sont toujours faites à long terme et au taux invariable de 5 pour 100. Grâce à la modération de ce taux, qui est un sacrifice permettant d'exiger en retour de longs termes pour les baux, les locaux ne sont jamais inoccupés.

Une ville de quatre mille maisons n'est pas d'importance secondaire; à supposer que dix personnes occupent chacune de ces habitations, c'est une population de 40 000 âmes que renferme son enceinte. L'administration d'une telle ville demande un nombreux personnel, tout comme un service municipal. Le ministère des maisons Astor, bondé de directeurs, de chefs de division et d'employés de tous grades, rivalise d'importance avec n'importe quelle administration publique.

Le membre le plus riche de cette famille est William Waldorf Astor. On évalue sa fortune actuelle à 200 millions de dollars, soit un peu plus de 1 milliard. C'est aussi le plus en vue, non seulement en sa qualité de milliardaire, mais aussi parce qu'après la mort de sa femme il a passé en Angleterre, y a acheté un château, où il reçoit toute la famille royale, à l'exception de la reine, que Sa Grandeur ou Sa Grâce retient au rivage. Le bruit a couru maintes fois qu'il s'était fait naturaliser Anglais. Bien qu'il ait fait publier par ses amis qu'il était trop « loyal citoyen américain » pour abandonner sa nationalité, on est persuadé que si ce n'est pas fait déjà, cela se fera. On assure que le loyal citoyen américain meurt d'envie d'être créé baronnet, ce que la Constitution américaine lui interdit, et qu'il vise à la pairie, deux ambitions qu'il ne peut satisfaire qu'en devenant Anglais. Enfin, on va plus loin dans les suppositions en lui prêtant un rêve qu'il est bien difficile de prendre

au sérieux. Au cas où l'une ou l'autre de ces ambitieuses visées se réaliserait, on prévoit en Amérique, du même coup, la dislocation des propriétés du baronnet : on suppose qu'elles seraient, pour la plupart, vendues, en dépit des principes les plus sacrés des lois astoriennes. Mais cet événement, loin de scandaliser le peuple américain, le remplirait d'allégresse, car il ferait passer entre ses mains des propriétés dont le revenu, depuis quatre ans, est prodigué, jusqu'au dernier sou, à la perfide Albion. Il s'agit, ne l'oublions pas, de plus de 30 millions de francs croqués annuellement par les dents anglaises, dont on connaît la longueur. Qu'une nation les avale sans indigestion, rien n'est plus concevable, mais qu'un homme, qui n'est pas un souverain, parvienne à dépenser chaque année la liste civile de Napoléon III, c'est une énigme absolument indéchiffrable pour les bons bourgeois, et dont seuls ont la clef ceux qui savent jusqu'où peut être poussée l'extravagance de la prodigalité.

William Waldorf Astor jouit d'une belle prestance. Très grand et très large d'épaules, ses traits sont réguliers et paraîtraient presque beaux, n'était une expression habituelle de mauvaise humeur et de dédain. Dans la société de New-York, il passe pour être d'un caractère dominateur et excentrique, avec des façons cavalières et dictatoriales.

Mais, venons au rêve auquel on fait couramment allusion en Amérique, bien qu'il ne doive reposer sur aucune base sérieuse.

Supposons, disent là-bas les cockneys, le trépas prématuré du duc d'York, le fils aîné du prince de Galles, celui de la duchesse de Fife et de leurs enfants : qui serait alors appelé au trône d'Angleterre? La princesse Victoria de Galles. Mais cet avènement pourrait entraîner un autre, si William Waldorf Astor épousait la princesse et devenait ainsi prince-consort.

Comment! y aurait-il donc promesse de mariage entre cette princesse et le roi du milliard? Non, sans doute, mais voici comme on raisonne.

Depuis la mort de sa femme, survenue il y a environ deux ans, M. W. Astor a transféré son domicile en Angleterre, où il a acheté le château de Cliveden, du duc de Westminster, au prix énorme de 6 250 000 dollars.

Il y a donné récemment, en l'honneur du prince de Galles, une fête féerique, qui n'était pas pour nuire à la réalisation d'un désir très vif, celui d'être créé baronnet, ni pour desservir, murmuraient-on, les secrètes et plus hautes aspirations dont on parle.

Mais le fait significatif par excellence est, dit-on, celui-ci. La princesse Maud, lors de son mariage, aurait été autorisée à accepter

de lui un merveilleux diamant. Or, la famille royale n'accepte pas les présents de toutes mains, et elle les refuse si les donateurs ne sont pas dans son intimité. Donc, a-t-on conclu, M. W. Astor est un intime.

On a aussi parlé d'indices d'un autre ordre et nous les relatons pour ce qu'ils valent.

On sait que le prince de Galles ne jouit que d'un revenu de 2 500 000 francs : mince situation, si on la compare à celle de certains sujets de la Reine qui possèdent des revenus s'élevant jusqu'à 20 millions et parfois dépassant ce chiffre. Ce n'est donc un secret pour personne qu'à diverses reprises le prince dut avoir recours à des emprunts, et on ajoute, — nous ne le répétons que sous toutes réserves, — que M. Astor lui aurait rendu sous ce rapport de précieux services.

De là, visite du prince à Cliveden, suivie de visites d'autres membres de la famille royale, invitations fréquentes à Sandringham ; de là, supposition que si M. W. Astor demandait la main de la princesse Victoria, il y aurait peut-être des chances qu'on ne la lui refusât point.

La naissance ? On répond que cet obstacle n'a pas arrêté la famille royale quand elle accueillit parmi ses membres le marquis de Lorne et le duc de Fife.

C'est par pure courtoisie, explique-t-on, que « John Campbell, esq., est appelé marquis de Lorne, et dans tous les actes publics le mari de la princesse Louise n'est pas désigné autrement que sous le nom de John Campbell, communément appelé le marquis de Lorne. »

Le duc de Fife ne doit également son titre qu'à la gracieuseté de la reine qui le lui conféra le jour de son mariage avec la princesse Louise-Victoria, fille aînée du prince de Galles. Le fondateur de sa famille est Adam Duff, un colporteur écossais, qui vivait au commencement du dix-huitième siècle.

Et alors les gens à imagination concluent :

Que William Waldorf Astor, petit-fils de John-Jacob Astor, colporteur allemand, soit plus incapable que le duc de Fife de faire bonne figure à la cour, avec un titre de duc de Cliveden octroyé par Sa Gracieuse Majesté le jour de son mariage avec sa petite-fille, c'est ce qui ne saurait entrer dans la tête de l'oncle Sam. Et, entre ces deux descendants de colporteurs, il penche naturellement vers son archimillionnaire de neveu, qui aurait au moins le mérite, à ses yeux, de redorer le blason d'une des princesses de la famille royale d'Angleterre.

On prétend que certains membres de l'aristocratie anglaise seraient sympathiques à ces rêves. On va jusqu'à citer la duchesse

de Buccleuch, grande maîtresse de la maison de la reine, jadis très hostile à l'invasion américaine, qui aurait accepté plusieurs invitations à Cliveden; puis la comtesse Cowper, la marquise de Londonderry, et d'autres grandes dames, dont la haute influence aurait contribué à introduire le millionnaire américain dans l'intimité du prince et de la princesse de Galles.

Les esprits vont si vite sous ce rapport que certains fantaisistes parlent déjà du voyage de noces qui se ferait naturellement en Amérique, en ajoutant qu'après les visites obligées aux palais, *mansions*, villas et autres monuments qui portent aux nues le nom des Astor, la princesse ne manquerait pas de se rendre au cimetière de Trinity Church, dans Broadway, où se trouve la tombe de la première femme de son mari. Il y a deux ans le cercueil de la défunte fut couvert de trois mille six cents orchidées à 1 dollar pièce. Tant que le cercueil fut exposé, cette couverture fut renouvelée tous les jours et les fleurs détruites. Pendant un an, la tombe a été ornée de fleurs, et ces fleurs changées chaque jour pour la bagatelle de 100 dollars, soit 36 500 dollars pour les trois cent soixante-cinq jours de l'année.

Mais où sont les fleurs d'antan?

Comme prélude à la réalisation de cette chimère, qui lui est sans doute faussement attribuée, W. W. Astor a célébré récemment les fiançailles de sa fille unique avec le jeune duc de Manchester, fils de feu lord Mandeville, huitième duc de Manchester, et de la duchesse, née Consuelo Iznaga, dont le père, riche négociant de la Havane, passa les dernières années de sa vie à New-York. Miss Pauline Astor n'a que dix-sept ans : n'ayant pas encore achevé son éducation, elle n'a pas, à proprement parler, fait son entrée dans le monde. Quant au duc de Manchester, il a vingt ans et est lieutenant dans le Royal Rifle Corps. Il ressemble à sa mère qui est fort belle; dans ses traits, tout de grâce latine, n'en apparaît aucun de la race anglo-saxonne. Il est fort riche, possède le château de Kimbolton, en Angleterre, et celui de Tanderagee, en Irlande. Mais ses titres de duc de Manchester, vicomte Mandeville, baron Montagu, ont seuls fait de lui le gendre rêvé par le futur duc de Cliveden, de même que des filles de duchesses seules pourront prétendre à épouser ses deux fils, William Waldorf, deuxième duc de Cliveden, et John-Jacob, appelé à d'autres fonctions nobiliaires.

Etat d'âme bien particulier, unique même, que celui de ce citoyen américain d'origine allemande, jadis ministre des Etats-Unis en Italie, membre de la législature de New-York, maintenant si dégoûté des grandeurs américaines qu'il s'expatrie et tend à

abjurer sa nationalité. A l'âge de quarante ans, il est pris tout à coup de la folie du titre, dont jusqu'ici les jeunes filles américaines étaient seules atteintes; le voilà lançant à toute vapeur sa locomotive chargée de 200 millions de dollars contre les portes de l'aristocratie anglaise, et ne consentant à l'arrêter qu'au point terminus des marches du trône.

On en a vu qui, pour avoir mis au service de l'étranger leur épée, leur génie d'artiste, une grande invention, ont conquis le droit de cité, leurs lettres de naturalisation, et mérité d'être rangés parmi les grands hommes de leur pays d'adoption; on n'en avait pas encore rencontré, au moins dans les sociétés modernes, qui, par le seul appoint de leurs richesses, sans les avoir prodiguées en quelques grandes œuvres d'intérêt public, aient osé prétendre à de telles hauteurs.

III. — ROCKEFELLER.

Le journalisme mène à tout, à condition d'en sortir, a-t-on dit. Si cet adage peut être appliqué à un petit bonhomme qui vend des journaux dans les rues, jamais il ne rencontra de plus solide argument en sa faveur que dans le cas de John Davison Rockefeller, dont on évalue la fortune à 200 millions de dollars. Cas unique, le roi du Pétrole est à la fois l'homme le plus riche des Etats-Unis et le seul qui, parti de rien, ait vu sa fortune s'élever à ce formidable chiffre. Des familles américaines, comme les Vanderbilt et les Astor, sont, en additionnant l'avoir de chacun de ses membres, plus riches que lui; Cornelius Vanderbilt et William Waldorf Astor arrivent peut-être, individuellement, à sa cheville; lui est le seul individu qui ne doive rien à l'héritage, pouvant se vanter d'avoir construit son milliard de ses propres mains, en commençant avec le petit peu de mortier que la vente des journaux lui laissait aux doigts. En fait, il est le seul Américain milliardaire bien authentique, depuis le partage du milliard et demi du commodore Vanderbilt. Il est né à Richford, Etat de New-York, le 8 juillet 1839, de parents écossais établis sur une petite ferme des environs de Moravia, dans le même Etat. La famille se transporta en 1853 à Cleveland (Ohio). C'est là, à quatorze ans, que l'enfant, qui avait appris à lire dans les journaux qu'il criait, entra pour la première fois à l'école. Il en sortit au bout de deux ans pour entrer dans une maison de commission et d'exportation de la même ville. Comme il atteignait sa dix-neuvième année, il s'établit dans le même genre d'affaires pour son propre compte, avec un associé, sous la raison sociale « Clark et Rockefeller ». En 1860, la maison entreprit l'épuration du pétrole, modeste affaire qui fut le prin-

cipe de sa prodigieuse fortune. Elle grandit par l'adjonction de divers associés, dont le plus connu, Henry M. Flagler, passe pour avoir sauvé la situation très critique dans laquelle se serait alors trouvé Rockefeller. Enfin, en 1870, fut formée la grande Compagnie du Pétrole, *Oil Standard Company*, qui est la régulatrice, d'autres disent la terreur du marché. Sa puissance s'appesantit de bonne heure sur ses concurrents, qui, tous, les uns après les autres, soit par achat, soit par d'autres moyens, disparurent de l'horizon. Depuis longtemps, les trois quarts du pétrole consommé en Amérique, en Europe, en Chine et dans les îles du Pacifique, sont fournis par la *Standard Oil Company*. Le président de cette omnipotente Compagnie est William Rockefeller, un peu moins à l'aise que son frère John Davison, car il ne jouit que de 60 millions de dollars. Une chose difficile à admettre, tant elle semble entachée de sophisme, c'est que tout en enrichissant son état-major, la Compagnie a trouvé dans le monopole le moyen de fournir au public le pétrole au plus bas prix, à un prix qui se relèverait aussitôt si ce monopole n'existait pas. On explique cela en disant que, par la politique du prix réduit à l'extrémité, la Compagnie empêche la hausse sur tous les marchés et prend ainsi l'intérêt du consommateur. Cette même théorie sert aussi aux partisans de la concurrence et ils soutiennent, avec toutes les apparences de raison, que le monopole de la Compagnie étant aboli, ce serait alors seulement que le consommateur pourrait jouir du prix réduit à l'extrême. Ils accusent tout simplement les Rockefeller d'avoir, sous couleur de libéralité, organisé l'un des *trusts* les plus tyraniques qui aient jamais eu à rendre compte à la justice, de leur accaparement.

John D. Rockefeller, non content de sa royauté du pétrole, s'est encore forgé une couronne dans le royaume du fer. Il a mis la main sur presque toutes les mines du lac Supérieur et possède les principales de l'île de Cuba.

Un fait assez curieux, l'unique milliardaire américain, se drapant dans son unité, non par ostentation, mais par goût, ne fréquente pas la société des millionnaires. De mœurs très simples, d'allures timides et gauches, il ne va pas dans le monde, il n'a pas sa loge à l'Opéra, il ne compte pas dans les *quatre cents* de la société de New-York, il est ignoré d'eux, il n'est pas connu de vue, il n'est connu que de nom. Et ce nom est magique, non seulement comme celui de Crésus, mais comme celui de Mécène, car c'est être, dans la forme la mieux appropriée à la civilisation moderne, bienfaiteur des lettres et de toutes les branches du savoir humain que d'avoir fondé l'université de Chicago en la dotant de 10 millions de dol-

lars, d'avoir subventionné pour une somme égale plusieurs universités, collèges, bibliothèques du pays. On trouvera plus loin quelques détails sur ces munificences qui porteront bien loin dans la postérité le nom de Rockefeller, tandis que d'autres noms d'éphémère célébrité demeureront ensevelis sous les ruines des palais et des villas.

John D. Rockefeller est un fervent de l'Eglise baptiste, et quelle que soit la somme que lui demandent ses coreligionnaires, ils l'obtiennent immédiatement de lui. C'est par le canal de l'*American Baptist Education Society* qu'il a versé la somme nécessaire à la construction du *Rochester Hall*, annexé au séminaire théologique baptiste de Rochester, et qu'il a donné 100 000 dollars à l'université de la même ville, subventionné la *Cook Academy* de Havana (Etat de New-York), le *Peddie Institute* de Highstown (New-Jersey) et le *Vassar College*. La femme du milliardaire a été institutrice publique à Cleveland. C'est de son nom de jeune fille qu'a été dénommé le *Spelman Institute* d'Atlanta (Georgie), pour l'éducation des jeunes négresses. M. et M^{me} Rockefeller ont trois filles et un fils. L'aînée a épousé Charles A. Strong, professeur de psychologie à l'université de Chicago; la seconde est devenue, il y a deux ans, la femme de Harold F. Mc Cormick, fils du grand constructeur de Chicago de machines agricoles, inventeur de la moissonneuse connue sous son nom. Cette jeune femme est fort instruite, parlant les principales langues européennes et même le japonais; très musicienne, elle joue du piano, du violoncelle, du violon. Son père est lui-même un violoniste distingué. La troisième n'est pas mariée. Quant à l'héritier du nom, il fait ses études à *Brown University*.

Par ces détails, on peut juger de la simplicité de mœurs de l'homme qui, dans l'échelle de la richesse, vient aussitôt après Li-Hung-Chang et Barney Barnato.

Tous les matins, vers neuf heures et demie, on peut voir, descendant de la station du métropolitain de la 6^e avenue, un homme simplement vêtu, coudoyé, bousculé par la foule des employés qui se hâtent à leurs bureaux. Confondu au milieu d'eux, non dissemblable à eux, il peut être pris pour un teneur de livres, blanchi, raviné, émacié par des jours et des veilles de besogne abrutissante. Suivez cet homme jusque dans Broadway. Il entre au siège de la *Standard Oil Company*, un immense édifice construit tout en pierres blanches. Les portes s'ouvrent devant lui à deux battants, les huissiers s'inclinent, les employés braquent sur lui des regards admiratifs. C'est lui, le seigneur et créateur de toutes choses, l'homme le plus riche d'Amérique, c'est John Davison Rockefeller.

IV. — CARNEGIE.

Le roi du Fer, né le 25 septembre 1835, à Dumferline (Ecosse), arriva aux Etats-Unis vers 1855, avec son père, ouvrier tisserand. Le jeune homme, tirant aussitôt de son côté, entre dans une manufacture de Pittsburg (Pensylvanie), où il fut chargé de conduire une petite machine locomobile. Puis il s'engagea à la Compagnie télégraphique *Atlantic and Ohio*, où il rencontra Woodruff, l'inventeur du *Sleeping-car*. Il s'aboucha avec lui pour exploiter son brevet. Ce fut là le principe de sa fortune. Bientôt il devint superintendant de la ligue divisionnaire Pittsburg du chemin de fer de Pensylvanie, membre du syndicat du pétrole, qui réalisait alors 1 million de dollars de bénéfices annuels. On verra que ce syndicat n'en est pas resté là.

Le laminoir que Andrew Carnegie construisit à Pittsburg fut le début des grands établissements métallurgiques si connus dans le monde entier sous le nom de *Iron and Steel Works*. L'un d'eux emploie quatre mille ouvriers et produit par jour 1400 tonnes de rails d'acier.

La grève qu'a subie son établissement de Chicago a été marquée par des batailles sanglantes entre des ouvriers et les bandes Pinkerton, dont nous raconterons plus loin les péripéties.

La fortune de Carnegie est estimée à 30 millions de dollars. Il en fait le plus noble usage. Il a donné à la bibliothèque d'Edimbourg (Ecosse) 250 000 dollars; à celle de Dumferline, sa ville natale, 40 000 dollars; à celle d'Alleghany City, 250 000 dollars. Enfin, il a fondé à Pittsburg la bibliothèque Carnegie, qui est un des plus beaux et des plus vastes monuments élevés à la gloire du livre. Il est de style italien de la Renaissance, et quand on y pénètre, on a l'impression que la Bibliothèque nationale de Paris n'est pas plus grande, bien qu'il ne puisse renfermer que 200 000 volumes. Il est à deux étages et contient une salle de spectacle et une salle de concert, celle-ci avec 2100 places, une galerie de peinture et de sculpture et un musée. La décoration intérieure et les aménagements sont d'une magnificence jusqu'ici sans égale dans une bibliothèque.

Carnegie a dépensé à sa construction 1 million de dollars et, de plus, l'a dotée d'un fonds dont le revenu est affecté à son entretien, à ses services, à l'achat de livres et d'œuvres d'art. A l'inauguration, en 1895, une Exposition des beaux-arts, un Salon, eut lieu, où figurèrent les artistes américains et européens. Tous les ans, pareille exposition doit s'ouvrir dans les galeries Carnegie, et des prix doivent être distribués. Celle de 1896 n'a pas été

brillante, la plupart des artistes américains en renom ayant refusé d'y envoyer leurs œuvres, sans être sûrs qu'elles y soient admises, et de s'exposer au double désagrément de payer un transport très coûteux et de subir l'humiliation d'un échec. Dorénavant, pour obvier à ces graves inconvénients, un jury local passera dans tous les ateliers et fera connaître sa sentence sur place. Tout en rendant justice aux intentions de Carnegie, on exprime le regret qu'il n'ait pas choisi New-York pour sa galerie des beaux-arts, au lieu de l'avoir bâtie à Pittsburg, la *smoke city*, la ville enfumée, si en dehors des centres artistiques.

Carnegie est propriétaire de dix-huit journaux anglais. Il a écrit plusieurs ouvrages : *la Vie américaine à grandes guides en Angleterre*; *Autour du monde*; *la Démocratie triomphante ou Cinquante ans de république*.

Ses dons ne se sont pas bornés aux grandes fondations que nous venons d'énumérer; ils sont encore allés à des œuvres non moins belles ou utiles, telles que la fondation du laboratoire de l'hôpital Bellevue de New-York, à laquelle il a consacré 50 000 dollars, et de l'établissement des bains publics d'Edimbourg.

La devise de Carnegie semble être : *Ferro et scientia*.

V. — PULLMAN.

L'idée première du *sleeping-car* appartient, avons-nous dit, à Woodruff, idée d'abord exploitée et perfectionnée par Wagner, fondateur de la *Wagner Palace-Car Co*, de Buffalo, et ensuite par Pullman, fondateur de la *Pullman Palace-Car Co*. La première de ces compagnies n'a qu'un seul client, un seul et c'est assez, puisque ce client est Vanderbilt. Sur tous les chemins de fer Vanderbilt ne circulent que des voitures Wagner. Sur toutes les autres lignes américaines on ne voit que des Pullman, et ce nom s'est si intimement identifié au *Palace-Car*, au wagon-palais, que l'on dit toujours qu'on a voyagé en Pullman, même quand on a pris un Wagner.

George Mortimer Pullman, né dans l'Etat de New-York en 1831, est arrivé en 1859 à Chicago. On a parfois raconté, à l'étonnement des Européens, qu'en Amérique on transportait les maisons tout d'une pièce d'un endroit dans un autre. Ce fut le métier qu'exerça Pullman et qui lui a peut-être suggéré l'idée de construire, lui aussi, de ces maisons roulantes qui circulent, nuit et jour, d'un bout à l'autre des Etats-Unis.

A 12 milles au sud de Chicago, il a jeté, en 1880, les premiers fondements de Pullman-City, près de laquelle s'élèvent ses ateliers de construction. Toutes les maisons ont été bâties par la

Compagnie et ne sont louées qu'à son personnel ou à ses ouvriers. Elles sont de deux catégories : maisons isolées et grands immeubles composés de petits logements. Les premières ne ressemblent en rien aux maisons communément appelées ouvrières ; on y a fait les frais d'une certaine architecture, parfois de bon style, toujours agréable à l'œil et pittoresque dans sa variété ; ce sont de véritables petits hôtels. Le prix de la location en indique suffisamment l'importance. Une maison de cinq pièces est louée de 80 à 100 francs par mois ; celle de six à neuf pièces, 110 à 500 francs. Il est rare que le salaire des ouvriers leur permette d'aborder de pareils loyers, aussi ces maisons sont-elles occupées surtout par les employés les mieux appointés ou par leurs chefs. La masse des ouvriers habite les petits logements des grands immeubles, dont le loyer varie de 20 à 40 francs par mois pour deux pièces et de 25 à 75 francs pour quatre ou cinq pièces.

C'est encore fort cher et ce serait tout à fait hors des moyens de l'ouvrier, si les salaires n'étaient en général fort élevés, d'une moyenne de 18 francs par jour.

Aussi, en 1893, une grève formidable éclata-t-elle, motivée par l'abaissement des salaires sans une correspondante diminution des loyers. Comme la Compagnie est encore propriétaire de tous les magasins, qu'elle s'est arrogé le monopole du commerce, il apparaît tout de suite que si une grande idée a présidé à la fondation de Pullman-City, c'est une grande idée d'exploitation, ou, si le mot semble excessif, c'est une grande idée assurant le fonctionnement d'une machine qui ramasse automatiquement d'abord tout ce qu'elle a laissé échapper, et encaisse ensuite un bénéfice certain, sans courir aucun des aléas du commerce. C'est un rêve, une splendide affaire, mais ce n'est ni un familistère, ni un phalanstère, ici, quoique ce soit humanitaire, comme certains se l'imaginent. M. Pullman, d'ailleurs, ne cache pas que son seul but, en y trouvant largement son compte, a été le bien-être matériel de la classe ouvrière, par la mise à sa portée des principales améliorations modernes suggérées par la science de l'hygiène et du confort, en même temps que sa culture morale, religieuse et intellectuelle par les fondations d'églises, d'écoles et de bibliothèques. Il a voulu ne rien négliger pour que les bienfaits d'une telle organisation fussent hautement appréciés, et que l'ouvrier, fier de la ville bâtie pour lui, se fit un point d'honneur de la maintenir au premier rang des villes les mieux tenues des Etats-Unis. Il y a réussi : Un simple édit, d'ailleurs, lui a permis de s'entourer de gens aptes à le comprendre : interdiction absolue de tout cabaret, prohibition de toute vente de whiskey ou autres liqueurs. Les sobres lui sont restés,

les incorrigibles du petit verre sont allés se loger ailleurs. Pour ceux-ci, les petits cottages propres, les écoles, les églises et les bibliothèques ne valaient pas mieux que d'autres murs à raser, et les ruisseaux de Pullman-City étaient trop propres.

M. Pullman tient à conserver la propriété de sa ville et n'y vend ni maison ni terrain; mais il a, paraît-il, l'intention de vendre, en dehors de ses limites, des terrains qui lui appartiennent. Il ne les vendra qu'à des habitants de Pullman-City, car il n'admet que des voisins dès longtemps éprouvés et qui soient comme les agents d'expansion de sa zone d'influence. Ceux-là, suivant lui, sont seuls dignes de devenir des propriétaires, et il leur donnera toute facilité pour le devenir.

La Compagnie construit non seulement le wagon de luxe, qui tient lieu, en Amérique, de celui de première classe, mais le wagon de voyageurs ordinaire et de marchandises. De ces derniers, on en fabrique quarante par jour. Quant aux sleeping-cars, qui coûtent environ 20 000 dollars chacun, on ne peut en terminer que trois par semaine. Ces chiffres disent l'activité et l'importance de cette colossale entreprise, fondée en 1867 au capital de 1 million de dollars, qui s'est successivement augmenté jusqu'à 16 millions de dollars.

Les *Pullman-Cars* ne sont ni vendus ni loués aux compagnies de chemins de fer; ils acquittent à celles-ci un droit de circulation, moyennant quoi il leur est permis de dorloter les voyageurs, au prix de bons procédés qui ne sauraient être payés trop cher.

VI. — PULITZER.

Devenir archimillionnaire dans la profession de journaliste, surtout quand, au départ dans la vie, la bourse était légère, est une chose peu commune. James Gordon Bennett, lui aussi, est un journaliste archimillionnaire, mais il n'a pas commencé sa fortune, il a hérité de son père un certain nombre de millions sur lesquels il en a entassé d'autres. Le premier million de Joseph Pulitzer sortit de son intelligence et de sa plume. Il y a une trentaine d'années, il arriva à Saint-Louis, inconnu, sans ami, et obligé pour vivre d'accepter un modeste emploi. Puis il se fit reporter du *Saint-Louis Post Despatch*; de reporter il passa éditeur et d'éditeur propriétaire. En 1869, il fut nommé député à la législature du Missouri et en 1884 membre du Congrès américain. Ce sont là ses seules sorties, ou plutôt ses fausses sorties du journalisme, car, dès 1883, il avait acheté *the New-York World*, sa grande affaire, celle qui le conduisit par la presse à la fortune. Le tirage de l'édition quotidienne s'élevait quand il le prit en main à 35 000.

« Aucun doute, dit l'auteur d'*Outre-Mer*, que dans une vingtaine d'années, les Américains ne trouvent le moyen d'avoir des gazettes qui se vendent à 500 000 exemplaires par jour, comme notre *Petit Journal*. Seulement, les leurs auront des seize, des vingt-quatre, des quarante, des soixante pages de grand format. »

Vingt années ! *Outre-Mer* était à peine broché que le « World », tirait à 750 000 exemplaires quotidiens de seize pages, à 600 000 exemplaires hebdomadaires de cinquante-deux pages !

Ce phénomène de tirage est accompli par un outillage de douze machines dont trois dites octuples, qui impriment, gomment et plient le tout en une heure, et dévorent 42 tonnes de papier ! Cette colossale *machinery* a coûté 2 millions et demi de francs.

Pour qu'un organe de publicité ait pu prendre cette avance sur des journaux tels que le *Herald*, il a fallu qu'il soit vivifié par une idée, et que cette idée fût poursuivie dans son application par une grande intelligence, inébranlable en son dessein. L'idée de M. Pulitzer, son programme, a été de ne laisser passer aucune des manifestations importantes de la vie nationale sans y prendre une part, non seulement active, mais prépondérante, bien plus de les devancer, de les faire naître, de les faire surgir des besoins et des aspirations des foules. Et pour réussir en ce rôle, il ne suffisait pas d'une intuition pénétrante des sentiments publics, il fallait surtout une merveilleuse ingéniosité à les exprimer, un tour original et inattendu dans la forme de l'expression, il fallait des actes mémorables pour les traduire, les convertir en résultats pratiques et féconds.

Le coup d'essai de M. Pulitzer fut un coup de maître. Il date de 1885, des premiers temps du *World*, et il a, à nos yeux, l'incalculable mérite d'avoir réveillé le sentiment du peuple américain devant le témoignage d'amitié que lui donnait alors la France. Celle-ci venait d'offrir aux États-Unis la statue de la Liberté. Quoi de plus naturel et de plus juste que le Congrès américain répondît à ce procédé de haute sympathie par le vote unanime des fonds nécessaires à l'érection du piédestal ? Mais il se trouva dans ce Congrès tant de gens qui avaient oublié les souvenirs de la guerre de l'Indépendance, tant de nouveaux venus qui les ignoraient ou en faisaient fi, beaucoup d'Allemands américanisés sans doute, que le crédit fut rejeté. M. Pulitzer en fut outré, et allant chercher dans les profondeurs du sentiment des vrais Américains la réparation de l'injure faite par des représentants ingrats envers une nation qui avait si puissamment contribué à l'indépendance américaine, il ouvrit, dans les colonnes du *World*, une souscription qui s'éleva à 500 000 francs.

L'auteur de la présente étude a assisté, à bord de l'un des douze

petits steamers frétés par le *World*, à l'arrivée dans la rade de New-York de la statue de la Liberté, au mois de juillet 1885; il n'oubliera jamais ce spectacle grandiose : tout un peuple acclamant la France, les couleurs françaises, les marins français, au milieu des tonnerres de cent bouches à feu, mêlés aux cris d'enthousiasme, à l'éclat des fanfares, au bruit assourdissant des voix rauques ou aiguës de mille vapeurs. Tapage héroïque, archifou, discordant, au demeurant le plus mélodieux à l'oreille française qui de la surface des eaux se soit jamais envolé vers la voûte des cieux!

M. Pulitzer avait vu juste. Il ne se trompa pas non plus en comptant que la reconnaissance française lui saurait gré d'avoir érigé à Paris, sur la place des Etats-Unis, le groupe de Washington et de La Fayette, symbole si caractéristique de l'union franco-américaine.

Poursuivant sa course, M. Pulitzer émit le premier, en 1888, l'idée de l'agrandissement de New-York, qui doit en faire, après Londres, la plus grande ville du monde. Enserrée dans les limites de l'île de Manhattan, elle n'a que 39 milles carrés de superficie, tandis que Chicago a 489 milles. Son projet lui donnant 319 milles, englobant 20 villes, dont Brooklyn, est maintenant un fait accompli. Le gouverneur de l'Etat de New-York a signé la charte du *Greater New-York* le 4 mai 1897. Déjà les faubourgs et les alentours des villes comprises dans la nouvelle enceinte ont commencé à se couvrir de constructions, les terrains ont acquis de la plus-value, les capitaux ont afflué avec la population, et dans quelque dix ans, sur ces rivages s'agitiera, au milieu de la plus prodigieuse accumulation de la richesse, la plus vaste fourmilière humaine.

Dans le projet de l'*income-tax* en 1893, le *World* prit la tête du mouvement d'opposition basé sur son inconstitutionnalité. En effet, la Cour suprême des Etats-Unis le rejeta pour cette raison.

Mais c'est encore à propos du conflit vénézulier que M. Pulitzer servit le mieux les intérêts de son pays d'adoption et du même coup ceux de la civilisation. Des deux rivages de l'Atlantique partaient des défis, des provocations qui menaçaient l'existence de la paix entre les deux nations. Sans se laisser émouvoir par les clameurs du *jingoïsme*, que fit M. Pulitzer? Il demanda une consultation aux personnages les plus éminents d'Angleterre, et leurs réponses furent empreintes d'une si profonde sagesse qu'elles apaisèrent les esprits comme par enchantement, firent rentrer dans les arsenaux les armes de guerre et préparèrent les voies à ce traité d'arbitrage, dont il eut le premier l'idée et dont l'échec devant le Sénat américain signifie non que les deux nations ne trancheront leurs différends que par la force, mais que le peuple américain n'a pas besoin de tribunal de paix pour éviter la guerre.

Il eût été cependant d'un grand exemple que ce traité fût ratifié, c'eût été l'honneur des Américains que le progrès le plus marquant de la civilisation depuis des siècles eût fait ses premiers pas sur leur sol, et que les nations européennes eussent pris leur traité comme modèle pour le règlement de leurs conflits.

Dans la vie des nations, il n'y a pas de petites questions, elles sont toutes grandes par leur principe et par leur fin, elles sont les rouages de la grande machine, elles forment le faisceau des forces nationales. C'est ainsi que le *World* prit l'initiative de la réduction du prix du pain, en démasquant les profits exorbitants de la boulangerie à 5 sous la livre dans un pays où la farine est au plus bas prix. Cette campagne eut pour effet de réduire la livre à 4 sous. Bienfait de conséquence assurément plus durable que la souscription ouverte par M. Pulitzer, durant le rude hiver de 1893-94, pour procurer du pain à des millions d'affamés, et qui permit la distribution de plus de quatorze cent mille pains, à laquelle il contribua personnellement pour trente mille.

Puis, ce furent des cliniques ou des dispensaires gratuits pour les enfants pauvres, des voyages gratuits pour les jeunes ouvrières, l'appropriation de parcs pour les enfants, le *World* prit l'initiative de tout et réussit en tout.

La justice américaine est parfois boiteuse, aveugle à ses heures ; l'éclat de certains clients trop lumineux lui obscurcit parfois la vue, toutes infirmités qu'elle partage avec beaucoup d'autres nations. Le *World* par ses enquêtes activa sa marche, la força de regarder en face les coupables de tout rang poussés à sa barre par le puissant organe de l'opinion publique. Tous les crimes impunis, il aida à les révéler, toutes les concussionnaires des fonctionnaires, il les attaqua dans leurs repaires de Tammany Hall et autres lieux suspects ; tous les abus, il les poursuivit sans pitié jusqu'à ce qu'il obtint leur répression. Nous dirons en son temps ce que M. Pulitzer a fait pour l'instruction publique.

L'œuvre du *World* a coûté cher à M. Pulitzer. S'il y a gagné des millions, il y a presque perdu la vue. Il a lu et relu avec trop de consciencieuse attention les fins caractères de son journal ; à ne pas vouloir qu'une seule ligne passât sans son contrôle, l'œil du maître s'est voilé. A considérer l'œuvre gigantesque de M. Pulitzer, sa demi-cécité, on pourrait le croire fort âgé, il n'a que cinquante ans. La force de l'âge aura raison d'une infirmité dont tous les honnêtes gens souhaitent vivement la fin.

E.-F. JOHANET.

La suite prochainement.

EN SILENCE

I

— Gabrielle! Gabrielle!... Voyons... tu es folle!... Ne cours pas aussi fort! Cela n'a pas le sens commun. Gabrielle!... Cette enfant me fera mourir... Jamais on ne lui mettra donc un grain de raison dans la tête!...

Du haut du perron, formant terrasse devant le château des Rosiers, M^{me} Hennebon, nonchalamment étendue sur une chaise longue de jardin, envoyait ainsi ses objurgations à sa fille chaque fois que les hasards du jeu la faisaient passer à portée de sa voix. Après quoi, considérant son devoir maternel comme suffisamment accompli, sans plus s'occuper des suites, elle reprenait avec une parfaite tranquillité la lecture du roman qu'elle tenait à la main.

Gabrielle, se souciant de l'observation reçue tout juste autant que du papillon qui voltigeait à ses côtés, continuait sa course affolée. Ses jupons ramassés dans les deux mains, elle traversait les allées avec la légèreté d'une gazelle, sautait par-dessus les bordures, sac-cageait sans pitié les plates-bandes sous ses pieds mignons, puis tout à coup s'enfonçait dans quelque fourré du parc pour reparaitre l'instant d'après de l'autre côté. C'est qu'elle avait fort à faire : il s'agissait d'échapper à la poursuite de ses deux frères, jeunes gail-lards de quatorze et quinze ans, lestes et bien découplés, qui la suivaient ardemment à la piste tracée par des petits papiers qu'elle semait le long de sa route capricieuse. Les trois fous, — car Gabrielle, malgré ses dix-neuf ans, rivalisait d'entrain endiablé avec les garçons, — avaient imaginé, avant la lettre, ce genre de sport, devenu depuis si fréquent, du *rally-paper*.

De temps en temps les pseudo-chasseurs, à bout de voie, s'arrê-taient, cherchant à reprendre les traces de la fugitive et, quand ils les avaient trouvées, c'étaient des cris de triomphe, des imitations des sonneries du cor, des appels bruyants de l'un à l'autre, et tout repartait en tourbillon. Gabrielle, tapie dans un massif, s'élançait de plus belle et leur échappait par une fuite vertigineuse, malgré un nouvel avertissement tranquillement désespéré de M^{me} Hennebon.

Mais tout à coup la chasse s'arrêta. Plus éloquente que la voix

maternelle, une cloche avait longuement tinté du côté des offices, annonçant, une heure avant le dîner, que le moment était venu d'aller s'habiller, et ce signal solennel et respecté mettait aussitôt fin à tous les jeux. On vit revenir, à travers la pelouse, les trois jeunes gens rouges, animés, discutant les péripéties de la chasse avec une ardeur qui sentait encore la lutte. Pour sa part, Gabrielle, qui n'avait pas été prise, gesticulait triomphante; ses beaux cheveux blonds dénoués battaient sur ses épaules et les nombreuses déchirures de sa robe témoignaient qu'elle n'avait pas craint, aux moments difficiles, de demander l'abri des halliers et des ronceraies.

M^{me} Hennebon se crut obligée à une dernière admonestation et dit, en se levant avec son indolence accoutumée :

— Est-il permis de se mettre en pareil état!... C'est insensé... Passe encore pour tes frères... Mais toi, une fille qui marche sur ses vingt ans et qu'on songe à marier!

Et, comme si ce mot évoquait aussitôt un nom propre dans sa pensée, elle ajouta :

— Que dirait le vicomte de La Rochardière s'il te voyait ainsi fagotée!

— Ah! je m'en moque un peu du vicomte, répondit la jeune fille avec une désinvolture garçonnière. S'il n'est pas content, il reprendra le chemin de sa vicomté... Je fais ce qui m'amuse... Voilà! tout le monde doit bien se mettre cela dans la tête. N'empêche que vous ne m'avez pas prise, mes petits chéris!... Enfoncés, les chasseurs!... Raté l'hallali! Sonnez la retraite manquée, mes bijoux!...

— Allons, Valentine, viens nous habiller! conclut-elle en s'adressant à une autre jeune fille qui tranquillement enroulait entre deux papiers de soie la fine tapisserie à laquelle elle travaillait. Dieu! que j'ai chaud!

Tout cela fut dit d'une voix entrecoupée encore par la suffocation de la course et accompagné de gestes plus dignes d'un collégien que d'une jeune fille et où n'entrait guère de grâce féminine. Et pourtant nulle n'aurait pu être et nulle n'était, quand elle le voulait, plus gracieuse et plus charmante que cette enfant aux yeux bleus, aux lèvres purpurines, aux cheveux d'or, à la taille à la fois élégante et puissante. Mais rien que par le jeu masculin auquel elle venait de se livrer, comme par son attitude et ses réponses, on pouvait juger le caractère de cette jeune cavale indomptée. Gabrielle Hennebon ignorait toute discipline et tout frein.

Son père, chef d'une des plus grosses maisons de coulisse de Paris, — Hennebon et Achille Lelièvre, — était d'une expérience consommée sur le maniement de l'échelle des primes et l'apprécia

tion des contre-parties, mais beaucoup moins sur l'éducation des filles. Lorsque, tous ses carnets pointés, ses avis donnés aux clients, ses comptes arrêtés pour la journée, il rentrait chez lui, l'hiver dans son hôtel de la rue de la Pépinière, l'été dans son château des Rosiers, où le ramenait chaque soir le train de six heures, il entendait ne trouver devant lui que des visages gais, de l'animation et un bon dîner. Que ses enfants, fille et garçons, fussent élevés à la diable, il ne s'en occupait guère. Ils auraient de l'argent, beaucoup d'argent, tout était là. Avec cela on se tire toujours d'affaire. Du reste, l'éducation des enfants regardait M^{me} Hennebon. Quant à lui, tout son temps était pris ailleurs.

Mais, de son côté, M^{me} Hennebon n'avait que des idées extrêmement vagues sur la manière d'élever de petits millionnaires en herbe. Elle avait débuté comme employée dans une papeterie près de la Bourse, passant son temps à vendre des crayons et des calepins aux commis d'agents de change et à écouter, sans trop s'en effaroucher, leurs galants propos. Spécialement distinguée par l'un d'eux et devenue la femme d'Hennebon, alors simple courtier, elle vivait dans un éblouissement perpétuel de leur fortune qu'un coup heureux avait commencée et qui, depuis, croissait sans arrêt avec une rapidité vertigineuse. Sans parler du travail personnel qu'elle avait à accomplir pour se tenir à la hauteur de son rang de femme d'un grand financier, elle considérait que c'était bien assez de s'occuper d'habiller sa fille suivant les exigences variées des circonstances, sans avoir à faire en plus l'ameublement de son esprit et de son cœur. Elle avait d'ailleurs trouvé de bon goût d'être toujours lasse et avait fini par en prendre si bien l'habitude, qu'elle l'était réellement et redoutait le moindre effort comme une fatigue.

Des institutrices françaises, allemandes, anglaises s'étaient succédé auprès de Gabrielle, apportant chacune son contingent de science, dont le résultat avait été de mettre le plus complet désordre dans la tête de l'enfant. Quant à son moral, il ressemblait à ces jardins abandonnés où verdure saine et plantes parasites poussent au gré du hasard et des vents et s'enchevêtrent dans un mélange tellement confus, qu'il finit par devenir difficile de séparer les mauvaises herbes des bonnes.

Un seul être au monde avait quelque autorité sur Gabrielle : c'était la jeune fille qui s'était levée à son appel, M^{lle} Valentine de Romenay. Elle offrait avec la pétulante Gabrielle le plus complet contraste. Elle était jolie, elle aussi, d'un genre de beauté moins éclatant, plus fin, plus aristocratique. Calme, posée, presque grave, même avec une nuance de tristesse, elle semblait fort insensible aux émotions du *rally-paper* comme à tout autre plaisir tapageur. Ses yeux noirs et veloutés respiraient la douceur et la paix. Sa mise

soignée, mais très simple, indiquait des goûts et des habitudes modestes au milieu du luxe exagéré et criard des Hennebon. Elle y semblait dépaysée comme serait un lis embaumé au milieu d'un massif de dahlias étincelants et sans parfum. Elle ne cherchait qu'à se faire oublier, à moins que l'occasion ne se présentât pour elle de rendre quelque service, seul cas où on la trouvait toujours en avant.

Elle avait trois ans de plus que Gabrielle et était cousine à un degré très éloigné de M^{me} Hennebon.

Celle-ci ne se serait pas souvenue peut-être de cette parenté sans la particule qui précédait le nom patronymique de Valentine. Mais, grâce à cet avantage, la jeune fille, orpheline et sans fortune, avait été recueillie par M^{me} Hennebon, qui se trouvait payée de son hospitalité toutes les fois qu'elle pouvait dire à des tiers, en scandant soigneusement les mots : « Ma cousine, M^{lle} de Romenay. » Cela sonnait on ne peut plus agréablement à l'oreille de l'ancienne papetière, et il était même rare qu'elle n'ajoutât pas quelques explications généalogiques sur leur parenté, — suite d'un accident du temps de la Révolution, — pour bien faire comprendre que son arrière-grand'mère, à elle aussi, était une *de Romenay*.

M. Hennebon partageait peu ces goûts nobiliaires. Souvent, beaucoup trop souvent, au gré de sa femme, il interrompait ses récits sur la filiation des Romenay pour dire avec sa grosse voix à l'accent faubourien :

— Moi, c'est bien mieux ! Je suis d'aristocratie terrienne. Ma grand'mère vendait des légumes à la Halle et mon père était maraîcher.

Sa générosité à l'égard de Valentine avait un tout autre mobile. Le père de la pauvre enfant, gentillâtre plus aimable que sérieux, jouait beaucoup à la Bourse et faisait faire, un peu à tort et à travers, des opérations considérables à la maison Hennebon et A. Lelièvre. Un jour, il eut la fatale idée de risquer le tout pour le tout et de tenter un coup énorme. Hennebon, un des maîtres de la coulisse, qui avait ses renseignements, essaya en vain de l'en détourner. Mais quand il vit ses conseils se butter à une résistance entêtée, il accepta les ordres et fit personnellement la contrepartie de son imprudent client. Il gagna ainsi en deux jours les 400 000 francs que perdit M. de Romenay. Celui-ci fut ruiné et en mourut. M. Hennebon, quoique assez peu sentimental en affaires, éprouva un certain trouble et chercha à l'éteindre en adoptant en quelque sorte Valentine. Sa conscience se trouvait ainsi satisfaite autant que son intérêt. M^{lle} de Romenay serait à l'abri du besoin et ne lui coûterait certainement pas les 20 000 fr. de rente que son père lui avait rapportés.

C'est ainsi que, pauvre, Valentine finit son éducation dans un

milieu où l'or ruisselait; délicate, elle vécut parmi les goûts les plus vulgaires; portée à ne comprendre que les sensations élevées de l'esprit et du cœur, elle ne fut entourée que de plaisirs matériels et bruyants, et elle traîna, au travers d'amères souffrances intimes, son âme tendre, incomprise et souvent humiliée. Elle n'avait dans la maison aucun rôle défini : elle était « la cousine Valentine », un peu demoiselle de compagnie, quelquefois lectrice, attelée chaque soir pendant des heures au piano, dont elle jouait délicieusement. — M. Hennebon aimait à s'endormir aux sons de la musique, — sentant, en somme, que si elle occupait un rang supérieur à celui des domestiques, elle n'en était pas moins une amie « à tout faire ».

M. Hennebon voulut un jour la marier à un commis de sa maison à qui il promettait de faire un sort. Elle refusa obstinément. Elle avait d'autres projets; son intention était de se retirer dans un couvent après le mariage de Gabrielle. Jusque-là elle resterait près d'elle, se comprenant son seul appui moral. Seule, elle arrivait à dominer cette nature exubérante et, si elle ne parvenait pas à la discipliner comme elle l'eût voulu, elle la contenait du moins encore dans certaines limites qui, sans elle, eussent été bientôt franchies. Gabrielle avait pour elle une amitié sincère et une sorte de déférence. Souvent, sans doute, la fouguese jeune fille se moquait de celle qu'elle appelait : « Minerve, déesse de la sagesse »; mais, finalement, presque toujours, elle écoutait ses conseils, et, tandis que les nonchalants sermons de M^{me} Hennebon s'en allaient en fumée ou provoquaient des révoltes, un mot ou un regard attristé de Valentine empêchait quelque sottise.

M^{me} de Romenay trouvait à ce rôle une vraie joie de cœur, car elle aimait beaucoup la folle enfant dont elle voyait les graves défauts très apparents, mais dont elle avait pu deviner aussi les qualités réelles. Elle éprouvait une sorte de fierté intime à penser qu'elle récompensait par la protection tutélaire donnée à la fille les services matériels reçus des parents.

L'heure, du reste, ne tarderait pas à sonner où, Gabrielle mariée, sa tâche amicale serait accomplie et où elle pourrait exécuter ses propres projets de retraite. Bien des partis s'étaient déjà présentés pour M^{lle} Hennebon. Elle était jolie, sa dot l'était plus encore; cette seconde considération était dominante dans le monde où elle vivait. Jusque-là, cependant, tous les candidats avaient été évincés, les uns par le coulissier, parce que, sans s'inquiéter de leur mérite personnel, il les déclarait des « sans le sou », vice évidemment impardonnable; les autres par M^{me} Hennebon parce que leurs noms ou leurs carrières ne flattaient pas assez son orgueil. Lorsqu'on est arrière-petite-fille d'une *de* Romenay, on a des ambitions dignes de son sang. Un moment, elle avait songé à un certain prince

italien qui avait paru fort enthousiaste de Gabrielle. Un prince! Sa fille princesse! Quel rêve! Les choses avaient été assez loin. Mais, cruelle déconvenue! on découvrit que le prince, annoncé très riche, n'était pas plus riche que prince et n'avait droit, en fait de titre, qu'à celui de chevalier d'industrie. M. Hennebon en rit beaucoup et, pendant quinze jours, sa femme désolée dut subir une recrudescence de plaisanteries sur ses origines paysannes.

Pour son compte personnel, Gabrielle n'avait pas de parti-pris, sauf celui de se marier le plus tôt possible. Qu'elle fût l'épouse d'un noble ou d'un roturier, cela lui était presque indifférent. Son mari serait-il jeune, serait-il vieux, serait-il beau ou laid, intelligent ou sot, elle n'en avait qu'un souci médiocre. Sans doute, un nom ronflant, un joli homme et une grosse fortune n'étaient pas pour lui déplaire. Mais avant tout, pour elle, le mariage était l'émancipation des dernières tutelles qui l'entravaient encore, le droit d'aller dans les petits théâtres et dans les restaurants à la mode, la possibilité de porter des diamants et des plumes et le suprême bonheur de pouvoir faire enfin tout ce qui lui plairait sans recevoir même une observation; car son plan était fait : dès le début, elle saurait mettre au pas le fortuné mortel qui lui donnerait son nom. Elle avait bien dressé Trilby, un poney des plus récalcitrants, et « un mari, disait-elle avec aplomb, cela se dresse comme un cheval, sans avoir même besoin de la cravache ». Elle développait ses aperçus sur la vie conjugale avec un incroyable sans façon à Valentine, stupéfaite et parfois navrée. M^{lle} de Romenay avait des idées fort différentes sur les conditions d'un ménage et, bien que résignée à n'en jamais connaître les douceurs, elle s'en faisait, dans le silence de son âme tendre, un tableau tout autre, où les principes du dressage ne tenaient aucune place et où l'affection entraînait pour beaucoup.

L'affection! l'amour! Ah! si, par malheur, elle prononçait ces mots, quelle fusée de rire accueillait cette échappée romanesque!

L'amour!.. Qué qu'c'est qu'ça, mam'selle?

se mettait à chanter Gabrielle.

— Non, sage Minerve, il n'en faut plus! C'est démodé, c'est vieux jeu, c'est poncif! Le mariage, c'est la liberté, voilà tout. Vive la liberté!

— Ainsi, tu n'aimeras pas ton mari? interrogeait Valentine.

— A d'autres! c'est la dernière des bêtises à faire... Je m'aime, moi, cela suffit à mon bonheur.

— Et s'il t'aime?

— Parbleu! j'espère bien qu'il m'aimera! C'est la bride avec laquelle je compte le conduire à ma fantaisie.

Valentine soupirait, se disant que, si les conditions de sa vie avaient été autres, elle eût recherché pour son compte dans la vie conjugale un tout autre idéal.

II

Le vicomte Gontran de la Rochardière avait remplacé le prince italien dans les espérances de M^{me} Hennebon. Cette fois, si le titre était inférieur, il était du moins bien authentique. Les la Rochardière étaient connus pour appartenir à la plus solide et ancienne noblesse. La situation financière n'était pas plus douteuse. M. Hennebon avait eu peu de peine à savoir que le vicomte Gontran, en dehors de sa fortune patrimoniale, un peu ébréchée durant ses premières années de jeunesse, venait d'hériter d'un oncle très riche. C'était même à la suite de cet héritage qu'il s'était installé dans la terre seigneuriale de Saint-Léonard, devenue sienne, et qui était limitrophe de la propriété des Rosiers. Restait à apprécier l'homme : mais ce point-là était accessoire. Pour M^{me} Hennebon, il était vicomte ; pour son mari, il était millionnaire. Cela suffisait.

L'homme, dans Gontran de la Rochardière, méritait bien cependant quelque étude, ne fût-ce qu'en raison de ce phénomène assez singulier qu'il y avait en lui deux personnalités complètement distinctes et de caractère opposé.

Jusqu'à vingt-quatre ans, il avait mené à Paris une vie assez légère ; roi de toutes les fêtes les plus folles, devenu célèbre d'une triste célébrité grâce à une série d'aventures publiquement scandaleuses, adorateur fervent de tous les plaisirs, les plus licites comme les moins corrects, ces derniers surtout. Tout à coup, un soir, il avait réuni à un festin superbe ses principaux amis et compagnons de joie, et au dessert, il leur avait déclaré, avec autant de sang-froid que d'impertinence, qu'ils étaient tous, lui compris, de parfaits imbéciles, mais que la différence entre eux et lui était qu'il entendait cesser de l'être. Il leur dit que leur vie, plate, inutile et bête, conduisait forcément à l'abrutissement vers lequel ils marchaient à grands pas. Pour lui, désireux de s'arrêter pendant qu'il en était encore temps, il leur faisait ses adieux et annonça qu'il partirait le lendemain pour les Indes d'abord, puis pour la Chine, et de là gagnerait des pays inexplorés qu'il se proposait de parcourir.

On rit beaucoup de cette boutade attribuée au Pomard et au Moët. Mais on cessa de rire le lendemain, spécialement quelques-uns des joyeux compagnons qui prenaient volontiers la bourse de Gontran pour la leur, lorsqu'on sut que bien réellement il était parti, comme il l'avait dit, le matin même et roulait déjà vers Marseille. Certains expliquèrent cette résolution saugrenue par un

amour malheureux. D'autres, plus sérieux et plus perspicaces, en conclurent que, chez le brillant viveur, il y avait une âme engourdie qui s'était réveillée.

M. de la Rochardière resta absent pendant près de cinq années, durant lesquelles il parcourut l'Asie dans tous les sens, non pas en savant qu'il n'était pas, mais en curieux et en observateur intelligent. Rappelé en France par la mort de son oncle, il ne chercha aucunement à jouer au grand explorateur et on le revit partout aussi joyeux camarade qu'autrefois, fort assagi cependant sans qu'il posât pour l'homme prude, et singulièrement amélioré au moral, bien qu'il évitât de le paraître.

La proximité des châteaux de Saint-Léonard et des Rosiers établit entre le jeune châtelain et la famille Hennebon des relations qui devinrent rapidement intimes. Gontran avait gardé de sa première manière une grande facilité dans le choix des amitiés et il ne parut nullement offusqué de la société masculine assez mélangée qu'il trouva chez le coulissier. Tout au contraire, il apporta, dans ses rapports une telle simplicité de formes, une si complète absence de morgue, même un entrain si boulevardier que les hommes enchantés déclarèrent n'avoir jamais vu un vicomte aussi peu poseur. M^{me} Hennebon, plus sévère, trouvait même qu'il ne l'était pas assez. C'était une joie pour tous quand il venait aux Rosiers : joie pour M. Hennebon, à cause de sa bonne humeur ; pour M^{me} Hennebon, à cause de son titre ; et pour Gabrielle, parce qu'il montait à cheval comme un centaure et valsait avec une perfection rare.

Très vite il s'était formé entre le vicomte et M^{lle} Hennebon une de ces intimités singulières entre un homme et une jeune fille, importation américaine si nouvelle pour nos mœurs françaises plus galantes et plus réservées, qu'il a fallu demander à l'étranger le nom en même temps que la coutume du flirtage. Gabrielle avait-elle au fond une pensée plus sérieuse ? Son caractère permet de croire qu'elle ne voyait dans l'assiduité du vicomte que l'amusement du moment, but unique de ses désirs. Mais une autre idée eût été fort explicable : car aux qualités qu'il montrait et à celles plus précieuses qu'il ne montrait pas, du moins à tous, M. de la Rochardière ajoutait celle d'être un joli homme. Grand et mince, agile autant que vigoureux, on l'eût pris, avec ses moustaches fines et soyeuses et son teint bronzé, pour un officier revenant d'expédition. La vie au grand air, les fatigues subies, les dangers courus avaient donné à son visage une expression de mâle énergie qui aurait très bien pu mériter l'attention de M^{lle} Hennebon.

La sage Minerve elle-même n'aurait pas eu le droit d'y trouver à redire ; car, depuis que le vicomte de la Rochardière fréquentait aux Rosiers, la déesse avait dû s'apercevoir qu'elle était une simple femme

ayant un cœur et que ce cœur battait assez fort lorsque Gontran arrivait. Le jour où elle avait fait cette découverte fatale pour elle, pauvre enfant sans espérance, elle avait courageusement essayé de réagir. Mais le mal était déjà incurable, et Valentine avait dû reconnaître qu'elle appartenait tout entière à un de ces amours qui absorbent une vie. Ce n'était pourtant ni la beauté physique ni la gaieté de caractère de Gontran qui l'avaient fascinée; c'était précisément l'homme que nul, en dehors d'elle, ne connaissait aux Rosiers et qu'elle seule avait deviné. Elle le regardait à peine, indifférente, lorsqu'il organisait ou dirigeait les joyeuses parties; elle ne l'écoutait pas, lorsque, avec une verve applaudie à outrance par l'entourage, il s'échappait à conter des récits dont parfois la légèreté n'était admissible que dans ce milieu facile. Celui qu'elle avait compris, celui qu'elle aimait, c'était l'autre Gontran, c'était l'homme qu'un soir elle avait surpris, assis dans l'ombre et se croyant sans témoin, perdu dans une rêverie silencieuse, les yeux fixés sur les étoiles et revoyant sans doute en pensée les horizons lointains et grandioses. C'est ce soir-là que Minerve avait fait place à la mortelle. Elle était restée discrète et cachée, évitant de troubler cette crise de poésie qui lui révélait le vrai Gontran. Mais, dès lors, plus attentive, elle avait souvent retrouvé, même au milieu des fêtes les plus brillantes, cette impression parfois fugitive, parfois prolongée, sur le visage subitement sérieux et comme éclairé de Gontran, et elle s'était laissée aller à l'aimer dans le mystère de son âme sans rien espérer, sans rien désirer autre que l'ineffable bonheur d'aimer.

Sans rien espérer! Ce fut vrai quelque temps. Mais il aurait fallu que Valentine redevînt Minerve l'impeccable, pour qu'il ne filtrât pas dans son cœur quelques vagues rayons de foi dans l'avenir? Pourquoi pas, après tout? Le vicomte était si riche qu'assurément, s'il songeait au mariage, il ne se préoccuperait pas de la fortune. Tous deux étaient de bonne race et, seule aux Rosiers, elle avait un nom digne de s'allier à celui de M. de la Rochardière. Oh! si elle avait vu chez Gabrielle l'ombre d'un sentiment sérieux pour le vicomte, si elle avait reconnu chez celui-ci la moindre apparence d'une arrière-pensée à l'égard de sa cousine, elle serait rentrée, quelle qu'en fût sa douleur, dans l'obscurité de son humble condition et dans ses projets d'éternel renoncement. Mais, non; Gabrielle et Gontran vivaient uniquement comme deux camarades, également avides d'animation et de gaieté, très libres suivant le ton de la maison, sans que jamais aucun détail trahît un sentiment plus tendre que celui d'une bonne amitié rendue plus familière par les usages modernes et la facilité de la campagne. Alors la pauvre pousuivait son rêve et se répétait : Pourquoi pas?

Une chose était bien faite pour lui donner espérance. Dès son

entrée aux Rosiers, Gontran lui avait témoigné d'abord une déférence, ensuite une confiance toutes particulières. Ce n'étaient que des nuances, sans doute, mais elle était en même temps trop délicate et trop éprise pour ne pas les sentir, et presque à chacune de leurs entrevues, elle les constatait avec délices. Pourquoi, lorsqu'il arrivait, après avoir donné à Gabrielle une poignée de main à l'anglaise, vigoureuse et joviale, lui tendait-il la main à elle d'un air respectueux et doux, s'inclinant comme s'il voulait la baiser suivant l'usage ancien et français, celui-là ? Pourquoi, parfois, lancé dans le récit de quelque anecdote plus spirituelle que sévère, s'arrêtait-il et changeait-il de sujet lorsque ses yeux rencontraient ceux de Valentine ? Et pourquoi, surtout, lui qui jamais ne parlait aux habitants des Rosiers que de banalités mondaines, réservait-il pour elle seule les narrations pittoresques de ses voyages, l'épanchement des impressions ressenties, quelquefois même la confession de ses sensations intimes ? Trois fois, trois fois seulement les hasards de la promenade les avaient isolés et aussitôt elle avait retrouvé Gontran — l'autre, le sien. Quels moments inoubliables, laissant derrière eux une impression telle que Valentine, revenant dans le groupe après l'un de ces apartés, M. Hennebon, peu observateur cependant, remarqua son visage animé, son regard éclairé, et s'écria, en frappant familièrement sur l'épaule du vicomte :

— Ce diable de la Rochardière empaume tellement tout le monde qu'il accomplit le miracle d'égayer Valentine !

Ce mot frappa deux personnes : Valentine d'abord, qui se promit de faire effort pour mieux cacher désormais son secret, et M^{me} Hennebon, qui se dit :

— Hé !... hé !... Est-ce que tous, tant que nous sommes ici, nous tirerions les marrons du feu pour la petite cousine ?...

Sa nonchalance habituelle céda devant le danger subitement entrevu. Elle était assurément très bonne pour M^{llo} de Romenay : elle le lui avait prouvé. Mais cette bonté ne pouvait aller jusqu'à lui céder un gendre vicomte et trois ou quatre fois millionnaire. Car, définitivement, Gontran était pour elle le gendre rêvé. Elle avait tout fait pour le lui donner à entendre. Mais il semblait ne pas comprendre. Assurément, dans son orgueil de mère, M^{me} Hennebon ne pouvait admettre qu'il fit aucune comparaison entre Gabrielle et sa cousine, et elle avait trop le culte de l'or pour supposer qu'un homme, même revenant de Chine, fût assez fou pour préférer une fille sans dot à un million d'apport, sans compter l'avenir. Cependant le vicomte ne disait rien ; depuis trois mois, il venait aux Rosiers dans la plus complète intimité, et jamais un mot de lui n'avait indiqué ni des idées de mariage ni un choix déjà fait. Était-ce la timidité qui l'arrêtait ? Timide, lui ! Un homme qui avait tué

des tigres dans les jungles des Indes et lutté dans les montagnes du Tibet, la carabine à la main, contre des bandes de pillards! Il fallait le mettre en demeure de se prononcer.

Le parti de M^{me} Hennebon fut pris. Dès le lendemain, lorsque Gontran arriva faire sa visite accoutumée, il la trouva seule, ce dont il fut très marri. Il le fut plus encore lorsqu'avec sa perspicacité d'homme du vrai monde, il comprit, dès les premiers mots, et malgré toutes les finasseries de M^{me} Hennebon, où elle voulait en venir. Oh! elle ne lui parla pas de Gabrielle... Mais, après lui avoir demandé si, en principe, il serait disposé à se marier, ce à quoi il répondit affirmativement, elle lui raconta qu'on lui avait parlé pour lui d'un parti superbe, et elle mit dans son récit une diplomatie si naïve qu'il eût été beaucoup plus simple et plus franc de dire au vicomte : Voulez-vous épouser ma fille?

Entre temps, M^{me} Hennebon jeta dans l'entretien le nom de M^{lle} de Romenay, mais en la traitant avec la désinvolture qu'on met à citer une quantité négligeable. Elle insinua que Valentine avait juré de ne jamais se marier; peut-être avait-elle quelque secrète peine de cœur... Son intention souvent exprimée était d'entrer au couvent, où l'appelaient sa haute piété et la difficulté de sa situation personnelle. Car, on pouvait bien confier ce secret à la discrétion de M. le vicomte..., M. de Romenay s'était suicidé à la suite de pertes de bourse que M. Hennebon avait tout fait pour éviter, et Valentine ne vivait que de la charité de ses cousins. Tout cela ne fut pas dit méchamment, non, sans doute..., mais il y a une manière de dire les choses avec une légèreté de ton et un dédain bien autrement insidieux et efficaces que ne le serait une attaque de front.

Gontran s'en alla, très troublé. Grâce à l'anonymat dont M^{me} Hennebon avait couvert la jeune fille qu'elle lui proposait, il lui avait été possible, sans manquer à la courtoisie, de demander quelques jours de réflexion. Pendant qu'il galopait à travers les bois des Rosiers, joignant ceux de Saint-Léonard, il rencontra les deux cousines se promenant dans un mignon panier. Gabrielle le menait avec la dextérité qu'elle comptait employer plus tard à conduire son mari. Il se borna à un salut rapide. Tout entretien avec les jeunes filles lui eût paru en ce moment pénible et ridicule. Lorsqu'il s'éloigna, Gabrielle lui cria, en mimant un baiser du bout des doigts :

— Adieu, beau ténébreux! Quand vous serez devenu aimable, vous reviendrez nous voir.

Valentine subitement attristée ne dit rien et pensa :

— Qu'a-t-il?

Ce qu'il avait, lui-même il ne le savait pas très bien. Il était très perplexe. Les deux Gontran se livraient un étrange combat. L'un d'eux passait son temps à combiner des parties, des promenades à

ped, à cheval, en voiture, des goûters sur l'herbe, des charades qu'on jouait au milieu des rires fous, des figures nouvelles de cotillon, et au-dessus de toutes ces réjouissances planait l'image de Gabrielle avec ses yeux hardis, sa taille provocante, son charme capiteux, son entrain jamais lassé. Puis, tout à coup, surgissant de l'ombre, poétique et discrète, Valentine apparaissait avec son chaste sourire, sa grâce douce et pénétrante, et l'autre Gontran s'inclinait devant elle, ému, presque pieusement. L'une était l'amour avec ses ardeurs passionnées et enivrantes; l'autre était l'amour dans son recueillement mystique et suave. Depuis qu'il allait aux Rosiers, M. de la Rochardière subissait cette double impression, sans chercher à échapper ni à l'une ni à l'autre. Il trouvait la vie charmante au milieu de ce singulier mélange d'émotions si diverses et se laissait aller sans se demander comment tout cela finirait : il eût voulu que cela ne finît jamais.

La conversation de M^{me} Hennebon lui fit malheureusement comprendre la nécessité d'une solution. Rentré chez lui il réfléchit profondément. Tout d'abord, écartant toute idée de fatuité, il se déclara ce qu'il croyait réellement : sympathique aux deux jeunes filles, il n'avait touché le cœur ni de l'une ni de l'autre. Pour Gabrielle, il était un gai compagnon; pour Valentine, il était un ami sincère : c'était tout. Il n'avait donc aucune crainte de froisser un cœur en choisissant l'autre. Sous ce rapport, absolue liberté. A d'autres égards, avec son nom et sa fortune, il était également maître de sa décision. Qu'il épousât Valentine, fille noble et sans dot, ou Gabrielle, enfant de parents roturiers et millionnaires, il savait très bien qu'il recueillerait dans tous les cas des critiques dont il ne prenait aucun souci, ne dépendant de personne. Il entrevoyait avec Gabrielle une vie agitée, mouvementée, brillante, faite d'élégances et de fêtes dont la perspective souriait à l'ancien viveur parisien. Il pressentait avec Valentine une existence calme, tendre, recueillie, qui séduisait le côté sentimental et rêveur de sa nature. Plus il creusait, moins il se décidait. Les deux plateaux de la balance restaient immuablement égaux. Car M^{me} Hennebon avait complètement perdu son temps à essayer de diminuer Valentine dans l'esprit du vicomte. Les arguments qu'elle avait employés contre elle auraient plutôt plaidé en sa faveur. C'était le second Gontran qui pensait cela; mais le premier se redressait aussitôt et se souvenait de la verve vraiment drôle avec laquelle, deux jours avant, Gabrielle avait chanté toute une série de chansonnettes comiques... Si bien qu'après avoir vingt fois tourné et retourné la question, les deux Gontran s'endormirent d'un même et unique sommeil, et furent transportés en songe dans les pays d'Asie où l'on peut épouser deux femmes à la fois.

III

Les plus petites causes peuvent produire les plus grands effets. La destinée de trois êtres aurait pu être changée du tout au tout si, le jour de l'inauguration des laissez-courre de Saint-Léonard, Valentine avait suivi la chasse à cheval, comme elle en avait le désir, au lieu d'accompagner bourgeoisement M^{me} Hennebon dans la voiture qui trottait au loin par derrière.

Cette solennité cynégétique avait été organisée par Gontran sur la pressante demande de Gabrielle qui mourait d'envie de prendre part à une vraie chasse remplaçant les jeux enfantins chers à elle et à ses frères. L'argent facilite toutes choses. Le vicomte, qui n'y regardait pas, avait, en quelques jours, acheté une meute, doublé son écurie, arrêté des piqueurs et, ce qui intéressait Gabrielle plus que tout le reste, décidé la tenue que porteraient désormais les invités des laissez-courre de Saint-Léonard. Le dessin en avait été fait avec un soin extrême par Gontran, aidé des conseils de M^{lle} Hennebon. Il était très joli, ce costume, trop joli même et sentait plus l'Opéra-Comique que la vénerie sérieuse : habit de chasse bleu turc à collet et retroussis rose pâle, chapeau à la française avec, sur le côté, comme une cocarde, l'écusson comtal de la Rochardière que portaient également les boutons. C'était plus seyant aux femmes qu'aux hommes. Il fallait la haute mine de Gontran pour porter avec aisance ce costume fantaisiste. Le gros père Hennebon, qui avait, pour ce jour exceptionnel, abandonné la Bourse, offrait, ainsi accoutré, un véritable souvenir du Mardi-gras et quand, suant et soufflant, il trottait, non sans quelque crainte, sur un double poney aux reins puissants, il ne rappelait que de très loin les grands veneurs des temps passés.

Quelques châtelains du voisinage, quelques amis de Gontran venus de Paris, avaient aussi arboré la tenue réglementaire, ayant tout au moins pour eux la jeunesse qui sauve du ridicule. Mais celle qui, ainsi vêtue, était vraiment séduisante, c'était Gabrielle. Elle avait féminisé l'uniforme pour son usage, et quand elle passait, amazone accomplie, au petit galop de son alezan, le tricorne légèrement sur l'oreille, portant à la taille un large ceinturon d'où pendait un microscopique poignard à manche d'argent ciselé et à gaine d'ivoire, don de Gontran, il était impossible de ne pas admirer cette Diane moderne, beaucoup plus dangereuse pour ses compagnons de chasse que pour le pauvre animal qu'on allait poursuivre. Cette fête la ravissait et la joie donnait à sa beauté un éclat surprenant. L'émotion teintait ses joues, ses regards brillaient, ses narines ouvertes et frémissantes aspiraient l'air et la

liberté. Les perles de sa bouche étincelaient dans un rire presque constant. Elle était réellement jolie à miracle : il eût fallu être un saint pour ne pas en être ébloui, et Gontran n'était pas un saint...

Valentine, elle aussi, avait le costume d'uniforme; elle aussi, elle avait le poignard de chasse offert à elle comme à sa cousine par la galanterie de Gontran, cher et précieux cadeau qu'elle avait baisé dans le mystère de sa chambre; elle aussi, elle montait à cheval depuis son enfance et dans la perfection; elle aussi, elle était jeune et, si calme qu'elle fût d'ordinaire devant le plaisir, elle attendait celui-là avec une impatience enfantine, pensant à l'heure où elle chevaucherait dans les allées vertes aux côtés de Gontran. Qui sait si, au fond du cœur, elle n'espérait pas que, sous les grands arbres, au milieu des effluves de la nature, elle entendrait le mot désiré?...

M^{me} Hennebon avait tué ce rêve. Au dernier moment, prétextant un peu de migraine, elle avait décidé de suivre la chasse en voiture. Valentine avait vite compris son désir de n'être pas seule et avec sa résignation ordinaire elle s'était sacrifiée pour lui tenir compagnie. Il fallut tristement enfouir dans un tiroir le costume, le poignard, la cravache, déjà préparés, et une larme de regret y fut enfermée avec les objets devenus inutiles. Aussi pourquoi, imprudente Valentine, aviez-vous, la veille, essayé votre costume devant M^{me} Hennebon qui vous avait trouvée, vous aussi, trop jolie!

Taïaut! Taïaut! La bête est lancée... La voix du chien de tête, seule tout à l'heure au rapprocher, est accompagnée maintenant par l'orchestre des voix de toute la meute, musique étrangement harmonieuse et passionnante qui roule dans les fourrés, se répercute dans les grands bois, s'adoucit tout à coup en traversant quelque ravin encaissé, puis revient ronflante comme un tonnerre et passe en ouragan, accompagnée des sons éclatants du cor et des cris des piqueurs.

Voici tout à coup le cerf qui débûche en plaine, s'arrête, essoufflé déjà, et, levant sa tête altière que surmontent ses bois de vieux dix cors, il semble défier ses ennemis, dans une pose superbe. L'oreille droite, il écoute... Plus rien! Les chiens ont perdu la voie... C'est le salut! Brusquement, une fanfare retentit à la lisière du bois. A vue! à vue! Et aussitôt, du fond de la forêt, d'autres fanfares répondent et ce sont des galops de chevaux qui battent les allées, cassent les branches, se précipitent... Puis, les appels violents adressés aux chiens : Raveau! Ravageau! Sultan! Au retour! Au retour, Soliman! Au retour, Ronfleau! Un coup de voix monte dans l'air, long et lent. Hardi! Courage! Ecoute, écoute! A la voix, mes mignons, à la voix! Et soudain l'inférieure musique recommence, lointaine d'abord, puis se rapprochant, rapide, et le cerf,

fièrement, reprend sa course, à travers la plaine cette fois, toujours courageux et portant haut, tandis que les paysans s'arrêtent dans leur labourage et, appuyés sur les bras de la charrue, regardent tranquillement passer le tourbillon de l'animal, des chiens et des chasseurs.

De loin en loin, la victoria, après de longs circuits par les allées, arrivait à se trouver sur le passage de la chasse. Devant elle, le cerf sautait la route, faisant peur aux chevaux qui se cabraient, puis la meute traversait comme un éclair, et, toujours sur les chiens, enivrés de la course, enfiévrés par la poursuite, bondissant à travers les cépées et franchissant les fossés d'un élan, Gabrielle et Gontran passaient comme une vision devant Valentine qui étouffait un soupir.

— Victoire! la bête est à nous, criait Gabrielle haletante.

Gontran envoyait un rapide salut de la main, et le couple disparaissait dans le fourré de l'autre côté, tandis que, lentement, arrivaient, un à un, égrenés, les autres chasseurs, et en extrême arrière-garde M. Hennebon, qui s'arrêtait près de la voiture, s'épongeait le front et repartait au petit trot en disant à sa femme :

— Il fait bigrement chaud!

Les dernières notes de l'hallali avaient sonné. Gabrielle, à qui Gontran avait fait les honneurs du pied, revenait triomphante, son trophée à la main, toujours au galop. Tous deux étaient grisés du vertige de la vitesse, insatiables de mouvement et d'air. Le rendez-vous était donné à un rond-point où le vicomte avait fait préparer un lunch. Pour abréger le trajet, — ou peut-être bien pour l'allonger, — les deux jeunes gens abandonnèrent de nouveau le grand chemin suivi par le groupe des chasseurs et se lancèrent dans une contre-allée étroite où leurs deux chevaux avaient peine à marcher de front. Moins ardents, les autres veneurs continuèrent sur la grande route. M. Hennebon, sans songer à s'inquiéter de ce tête-à-tête, se borna à crier à Gontran et à Gabrielle, en riant tout seul de sa fine plaisanterie :

— Si vous arrivez avant nous, ne buvez pas tout!

Au bout de quelques mètres, le vicomte dut mettre son cheval au pas. Le chemin était caillouteux et si peu large que, sans cesse, la jambe de Gontran se trouvait frôler celle de Gabrielle. Souvent il devait relever du manche de son fouet, les branches qui allaient lui frapper le visage. Ils ne disaient rien, saisis tous deux d'une émotion subite et singulière. Gabrielle la folle éprouvait une impression inconnue. L'ivresse de la chasse la troublait encore, mais il s'y mêlait un sentiment nouveau. Ce n'était plus la rapidité seule du galop qui lui faisait battre si fort le cœur. Elle subissait l'influence de ce tête-à-tête silencieux au milieu du parfum capi-

teux qui s'échappait des fourrés, de la mousse et des fleurs sauvages. Elle se sentait tellement heureuse, qu'elle avait presque envie de pleurer. Ils arrivèrent à un endroit où un arbre brisé par l'orage faisait une sorte de pont juste assez élevé pour que les cavaliers pussent passer dessous.

— Baissez-vous, Gabrielle, dit Gontran, parlant ainsi pour la première fois.

Elle se courba, ainsi que lui, sur le cou de son cheval et, pour éviter tout accident, ou plutôt sans trop savoir ce qu'il faisait, Gontran lui entoura la taille de son bras. Le passage franchi, il ne le retira pas et ils cheminèrent ainsi quelques pas sans mot dire. Subitement, Gabrielle tourna la tête regardant Gontran en face, les yeux noyés de langueur, belle de sa beauté, belle de l'animation et du plaisir de la course, belle du sentiment qui venait de naître en elle. D'un même mouvement leurs deux bustes se penchèrent, leurs visages se touchèrent et leurs lèvres s'unirent.

La grande route apparaissait au bout du chemin de traverse. Ils reprirent le galop et quelques instants après arrivaient au rendez-vous où ils trouvèrent M^{me} Hennebon mollement étendue sur un canapé improvisé avec les coussins de la voiture, tandis que Valentine veillait au service des domestiques qui faisaient les derniers apprêts du goûter.

L'amour est étrangement perspicace. Le lunch n'était pas achevé que Valentine, le cœur serré, avait deviné qu'une situation nouvelle s'était produite entre Gabrielle et Gontran. La première était presque grave, ce qui était trop peu dans ses habitudes pour n'être pas remarqué. Reine de la chasse, elle aurait dû prendre place près du maître de l'équipage, et, au contraire, elle paraissait l'éviter. Elle parlait si peu, contrairement à son usage, qu'elle même comprit la nécessité de donner la fatigue comme explication de son mutisme. Gontran, de son côté, faisait visiblement effort pour s'animer et bien remplir son rôle de maître de maison. M^{me} Hennebon les regardait tous deux du coin de l'œil, intérieurement ravie, pressentant, elle aussi, avec l'intuition maternelle qu'il y avait quelque chose de changé. La fête eût été vraiment triste si M. Hennebon ne l'avait animée de ses plaisanteries au gros sel, soutenu par les amis de Gontran. Il y avait, malgré tout, des moments d'un silence général presque gênant pour tout le monde.

Quelque temps, Valentine s'accrocha à l'idée que le vicomte et Gabrielle se boudaient à la suite de quelque petite querelle comme il leur arrivait parfois d'en avoir. Mais lorsqu'on eut versé le champagne dans les coupes, Gontran, après avoir galamment porté à haute voix la santé de la reine de la chasse, releva une seconde fois son verre et, en fixant Gabrielle, l'approcha de ses lèvres de

telle sorte que son mouvement ressemblait plus à un baiser qu'à un toast. Gabrielle prit sa coupe à son tour et rendit le geste avec un regard si prolongé et un tel sourire que Valentine, qui les vit, n'eut plus de doute : tout était fini pour elle.

Le soir, tous les chasseurs étaient invités à dîner aux Rosiers. M^{lle} de Romenay parut au repas, simple et calme comme à son ordinaire. On remarqua seulement qu'elle avait les yeux un peu rouges, ce qu'elle mit sur le compte du grand air. Nul ne soupçonna que, pendant une heure, elle avait pleuré dans sa chambre au pied d'un crucifix, lui confiant ses douleurs, lui offrant son sacrifice, et qu'elle s'était relevée, meurtrie, mais courageuse et résignée.

Après le dîner, Gontran s'approcha d'elle et lui demanda de venir un moment avec lui dans la grande allée, où il désirait l'entretenir. Étonnée et troublée, elle le suivit, se rappelant leurs rares promenades solitaires et si douces. Aussitôt éloigné du groupe bruyant des convives, M. de la Rochardière, d'une voix émue, lui dit :

— Mademoiselle Valentine, êtes-vous mon amie?

— Sans doute, monsieur, répondit la jeune fille, surprise de ce début.

— J'entends mon amie vraie, ce que serait une sœur pour moi. Écoutez : je vais vous parler à cœur ouvert et je vous supplie de me donner un conseil dans toute la loyauté de votre âme que je sais noble et grande. J'ai besoin de l'avis d'une personne en qui j'aie toute confiance, je vous demande le vôtre. J'ai pour vous l'affection la plus sincère, la plus respectueuse. Me promettez-vous de me parler comme à un frère?

— Je vous le promets, monsieur.

— Voici en deux mots : on me propose d'épouser M^{lle} Hennebon, et j'y suis presque résolu...

Valentine s'était arrêtée, tremblante sur ses jambes. Un banc se trouvait là : elle s'y assit ou plutôt s'y laissa tomber. Heureusement l'allée était assez obscure pour que Gontran ne vît pas sa pâleur.

— Je ne comprends pas, fit-elle en essayant d'affermir sa voix, en quoi je puis...

— Je vais vous le dire... Peut-être avez-vous pu remarquer qu'il y a au fond de moi plus de sérieux qu'à la surface. Bien souvent ma gaieté n'est que feinte. J'observe et je pense. J'ai pu voir, sinon autant que vous qui la connaissez depuis longtemps, au moins d'une manière très nette, les imperfections de M^{lle} Gabrielle. Elles tiennent, je crois, moins à son caractère qu'à son éducation et au milieu où elle vit. J'ai vu aussi qu'elle avait des qualités réelles à peine obscurcies par l'atmosphère qui l'entoure. Croyez-vous que, si elle est placée sous une autre influence, ces défauts s'atténueront

et ces qualités se dégageront du léger voile qui les couvre? Répondez-moi sincèrement : il y va de mon bonheur. Rien n'est encore décidé. Un mot de vous fixera mes résolutions.

— Je n'hésite pas, répondit Valentine avec fermeté, à vous répondre : oui. Je connais, comme vous l'avez dit, Gabrielle très à fond. Tout ce qu'on peut lui reprocher est imputable non à elle, mais à son entourage et à la direction qu'elle a reçue. Moi-même j'ai fait souvent l'expérience de l'action favorable qu'on peut exercer sur elle. Entre les mains d'un mari qui l'aimera et qu'elle aimera, j'ai la conviction qu'elle deviendra ce que vous devez désirer que soit votre femme.

— Je vous remercie, mademoiselle. Votre appréciation confirme absolument la mienne. Mais je n'ai pas tout dit. A mon tour je vais vous parler en ami, profondément affectueux et sincère. M^{me} Hennebon m'a dit votre intention de ne jamais vous marier.

— Cela est vrai.

— Elle attribue votre volonté formelle à une déception..., à une peine de cœur.

— Ah! M^{me} Hennebon vous a dit cela? fit Valentine avec un triste sourire que cacha l'obscurité... Elle a peut-être plus raison qu'elle ne croit.

— Elle a ajouté que vous projetiez d'entrer au couvent.

— Telle est, en effet, mon intention.

— Eh bien! voilà ce que je vous supplie de ne pas faire. Je vous demande, je vous conjure de rester près de Gabrielle. Vous serez son amie, sa sœur, son guide, son appui. Vous avez eu des chagrins, nous les guérirons par l'affection dont nous vous entourerons. Si vous persistez à ne pas vouloir vous faire une famille, c'est nous qui la constituerons pour vous. Nous vous envelopperons d'une vie si douce que nous panserons les plaies de votre noble cœur... Et puis, songez-y, de vous peut dépendre le bonheur de notre ménage. Moi aussi, j'ai des défauts très grands. Saurai-je prendre sur Gabrielle l'influence salutaire que vous avez, que vous aurez sur elle? Vous serez notre ange tutélaire, la déesse Minerve, comme on vous appelle, dont la sagesse veillera sur notre foyer. Je vous en supplie, je vous en conjure, Valentine... Mais qu'avez-vous? s'écria-t-il en s'apercevant que la jeune fille s'accrochait au dossier du banc et semblait défaillir.

— Rien..., balbutia-t-elle, ce n'est rien..., la fatigue de tantôt..., ce soir la fraîcheur après dîner. Rentrons, si vous le voulez bien... Je vous ai donné mon conseil... Epousez Gabrielle... Quant à ce qui me concerne..., nous verrons..., je réfléchirai... En ce moment je ne puis pas...

— Quand me répondrez-vous?

— Bientôt... Demandez d'abord la main de Gabrielle.

— Me laissez-vous du moins l'espérance?

— Hélas! monsieur, l'espérance est une chimère qu'on croit saisir et qui s'échappe. En vous donnant l'espérance, je ne vous donnerais qu'un peu de vaine fumée... Laissez-moi rentrer... Je suis très fatiguée... Adieu.

Valentine, faisant un effort suprême, regagna le château d'un pas précipité et remonta directement dans sa chambre, tandis que le vicomte, définitivement résolu, prenait à part M^{me} Hennebon et entamait avec elle un entretien dont la mère de Gabrielle sortit le visage rayonnant.

IV

En soumettant à Valentine la proposition assez étrange qu'il lui avait faite, le vicomte avait obéi aux mobiles les plus complexes. Ses irrésolutions d'autrefois avaient disparu depuis la scène du bois. Il avait subi là un entraînement de jeunesse qu'il ne regrettait ni ne reniait, et il était trop loyal pour ne pas se considérer comme irrémisiblement lié à Gabrielle. Si même il avait demandé à cet égard conseil à Valentine, c'était avec le double sentiment très humain de recevoir le conseil qu'il désirait et de ne pas le suivre s'il n'était pas tel. Mais, si décidé qu'il fût, il était profondément troublé et ressemblait assez à ceux qui, ayant à franchir un pas difficile, aiment à s'entendre dire et répéter : « Il n'y a pas de danger », pour se bien persuader qu'il n'y en a pas. Ignorant d'ailleurs absolument les sentiments de Valentine à son égard, il l'avait choisie pour confidente en raison de l'estime et de l'affection même qu'il avait pour elle, affection qui s'était tout à coup transformée chez lui en une sincère amitié. Pas un instant il n'avait soupçonné le supplice qu'il infligeait à M^{lle} de Romenay, non seulement par l'annonce presque brutale de son mariage, mais par l'avis sollicité et plus encore par la demande qu'il lui avait adressée.

Son esprit, plus généreux que réfléchi, aimait assez les actions spontanées. Il l'avait prouvé jadis par son brusque départ pour les Indes. De même sous une impression subite, une pensée, où il y avait un mélange de remords et d'égoïsme, l'avait envahi. Il se dit que, s'il avait offert sa main à M^{lle} de Romenay, il lui aurait rendu un nom et un rang dignes d'elle, et une sorte de délicatesse le poussait à essayer de se faire pardonner cette faute inconnue en assurant la vie de l'orpheline dans les meilleures conditions possibles. Puis l'intérêt se joignit à cette libérale intention. Valentine, près de Gabrielle, c'était pour lui une garantie contre les erreurs possibles de cette nature impétueuse et ardente. Arriverait-il seul à

la dominer? Il avait peur, voilà la vérité. La scène de la contre-allée, qui lui avait inspiré un moment d'ivresse, lui causait maintenant de sérieuses appréhensions. La femme qui cède plus ou moins ne se doute pas que bien souvent le bonheur de celui qui bénéficie de sa faiblesse est accompagné d'un sentiment d'effroi pour l'avenir. Gabrielle s'était révélée là susceptible de succomber à un entraînement sous l'influence de circonstances ambiantes. Qui pouvait assurer que jamais d'autres circonstances analogues ne se produiraient où elle subirait des entraînements semblables? Ce ne serait pas trop de deux mentors pour agir sur ce caractère indompté, et peut-être l'influence douce et discrète de Valentine serait-elle plus efficace que l'action, toujours d'apparence un peu tyrannique, d'un mari. C'est sous l'empire de ces impressions très diverses qu'il avait parlé à Valentine.

M^{lle} de Romenay remonta chez elle affolée et brisée. Elle ne songea même pas au premier moment à la proposition que Gontran lui avait faite. Elle ne voyait devant elle qu'un écroulement, un vide, un gouffre. Ah! qu'elle regrettait les heures mélancoliques, mais douces quand même, du passé où elle ne caressait d'autre rêve que d'ensevelir dans une pieuse retraite sa vie sans espérance! Renoncer alors au monde lui semblait facile et plein d'attrait : la paix, la paix toujours au sein de l'amour divin qui seul jusque-là avait eu accès dans son cœur. Les murs du cloître l'appelaient comme un lieu de délices où son âme entrerait vierge, sans avoir jamais connu aucun trouble, sans éprouver aucun regret, avec une placidité suave, avant-goût des joies éternelles... Combien aujourd'hui sa situation était changée! Elle avait aimé d'amour humain, elle aimait encore de toute sa puissance de tendresse. Elle avait rêvé une vie de félicité terrestre qu'elle pleurerait de voir irréalisable, et, en revenant déçue et désenchantée vers Dieu, il lui semblait être une infidèle qui vient recevoir non plus les caresses de l'époux divin uniquement aimé, mais les sévérités méritées du juge. Et alors, par un effet singulier, le couvent, qui lui était apparu jadis comme un asile cher et désiré, lui semblait maintenant un lieu de punition et d'exil.

C'était fini cependant du songe un moment entrevu. L'arrêt avait été prononcé, combien brusquement, combien durement? par la bouche de celui qu'elle chérissait. Quelle dérision! Gontran lui demandant son avis pour épouser Gabrielle et consommer sa propre infortune à elle! Et elle avait dû mentir, elle, la franchise même! Car elle eût joué un rôle d'égoïsme infâme en détournant Gontran de son projet, et cependant elle voyait, elle devinait, elle sentait, avec l'expérience qu'elle avait des deux caractères, que certainement Gabrielle ne lui donnerait pas le bonheur désiré. Elle se

reprochait par instants de ne pas lui avoir crié : Non ! non ! C'est cela qu'elle aurait dû dire, puis aussitôt elle aurait disparu à tout jamais, afin qu'on ne pût soupçonner son conseil d'une inspiration personnelle et intéressée.

Non ! Gontran ne serait pas heureux. Elle avait trop bien démêlé tout ce qu'il y avait de factice dans ses apparentes gaietés et combien, sous leurs éclats voulus, se développait sans cesse le côté sérieux et élevé de son caractère. Sa seconde jeunesse aspirait à être aussi tendrement grave, paisible et recueillie que sa première jeunesse avait été frivole et dissipée, et Gabrielle ne parlerait qu'à cette première jeunesse déjà presque éteinte et n'aurait rien pour l'autre qu'elle ne comprendrait pas. Avide de plaisirs, elle s'y précipiterait avec la liberté de sa situation nouvelle, avec la fougue de sa nature impatiente du joug, avec l'ardeur de ses vingt ans, et elle n'y traînerait plus qu'un mari blasé, lassé, rebuté. Une déchirure se ferait forcément entre ces deux êtres dont l'un était au terme de sa course, demandant le repos, et l'autre au début, n'aspirant qu'à la marche.

Son propre chagrin disparaissait devant cette terreur. C'est alors que revint à sa pensée la demande que Gontran lui avait adressée de continuer à vivre auprès de Gabrielle. Ce projet lui apparut tout à coup séduisant, en lui donnant le moyen de contribuer au bonheur de Gontran. Se sacrifier pour lui ! Être la surveillante, l'ange gardien, la protectrice de sa félicité intime ! Arriver par l'action persévérante de ses conseils à mettre hors d'atteinte la paix de sa vie ! Certes, elle comprenait qu'elle souffrirait cruellement, incessamment : mais que lui importeraient ses souffrances personnelles si elles avaient pour prix l'existence heureuse de son ami ! Il y a eu de saints êtres qui, courbés sous la douleur, au lieu de se plaindre, s'écriaient dans leur piété fervente : Encore, Seigneur, encore ! Comme eux, Valentine fut saisie d'une sorte d'ardeur de martyr, d'un brûlant désir de s'offrir elle-même en holocauste pour celui qu'elle ne cesserait jamais d'aimer du plus pur et du plus mystérieux amour. Ce généreux abandon de sa propre vie ne serait-il pas plus méritoire que la satisfaction égoïste d'aller chercher la tranquillité et l'oubli au fond d'une cellule ?

Pourtant, lorsque, le lendemain, toute pleine encore de sa douleur et de sa résolution enthousiaste, elle se trouva en face de M^{me} Hennebon ; quand celle-ci, avec une joie exubérante, lui confia qu'après l'avoir prévenue la veille Gontran viendrait dans la journée faire la démarche officielle, Valentine se sentit faiblir et se demanda si elle aurait le courage d'aller jusqu'au bout. Le soir, au dîner intime, mille détails lui percèrent le cœur. C'était M. Hennebon, qui, avec sa grosse bonhomie, appelait déjà Gontran : mon gendre. C'était sa

femme dont le ravissement éclatait à tout propos. Puis ce fut Gabrielle qui l'embrassa à pleins bras et l'emmena au fond du parc pour lui raconter son bonheur d'abord et ensuite pour lui demander son avis sur le nombre de robes qu'elle prierait le vicomte de mettre dans sa corbeille.

On discuta en famille l'époque du mariage. Gabrielle, très pressée, dit qu'il fallait prendre le temps de confectionner le trousseau et rien de plus : dès le lendemain, on irait à Paris faire les commandes. Puis tout de suite on se lança sur une autre idée : on organisa par avance le cortège ; c'étaient des lazzis sans fin sur les couples projetés, où la fiancée ne voyait que l'occasion de réunions grotesques... un ami de Gontran, long et maigre, avec M^{me} Lelièvre, la femme de l'associé de son père, grosse boulotte, qui semblait toujours rouler... ; une de ses anciennes institutrices, anglaise revêche et pudibonde, avec le premier commis, viveur enragé. De là sans transition, on passa aux équipages. Il fallait à Gabrielle landau, calèche, coupé trois-quarts, coupé simple, victoria, panier, *break*, char-à-bancs, tout un atelier de carrosserie. Tout à coup on sauta au choix du prêtre qui ferait le mariage... L'ancien précepteur de Gontran, ce serait bien ce qu'il y aurait de mieux. Il faudrait le prévenir bientôt pour qu'il pût, dit Gabrielle, « préparer un discours un peu chic ». M^{me} Hennebon intervint pour demander à Valentine de donner une note sur leur commune arrière-grand'mère de Romenay. Enfin, toute la soirée fut employée en gaietés, en projets, en bavardages sans suite ; il y en eut pour tout, sauf pour le cœur. On eût dit les préparatifs désordonnés et bruyants d'une comédie de salon et non les apprêts du moment le plus grave de la vie de deux êtres.

Valentine souffrit cruellement pendant cette soirée, moins encore de son chagrin personnel que de cette frivolité sans arrêt à des heures qui auraient semblé devoir être recueillies, presque solennelles. Par moments, elle croyait rêver devant ces flots de paroles qui se succédaient pleines de légèretés, devant ce tourbillon de futilités et d'éclats de rire. Gontran y prenait une part active, presque excessive, comme s'il eût voulu s'étourdir. Valentine s'en attrista, pleurant son Gontran, le sien, disparu, et sans deviner que le vicomte faisait comme ces nageurs courageux qui, au lieu d'entrer progressivement dans l'eau, s'y jettent d'un seul coup. L'heure n'était pas venue qu'il s'était fixée pour essayer d'entraîner Gabrielle dans une autre voie plus calme et moins balayée par le vent du plaisir. Mais l'impression de M^{llo} de Romenay fut singulièrement douloureuse et à tous les titres. Elle éprouvait un tel malaise moral que sa résolution de rester près du jeune ménage en fut presque ébranlée.

Précisément M^{me} Hennebon la prit à part, le lendemain, pour lui parler de sa situation personnelle. Au fond, c'était une excellente femme, qui s'intéressait réellement à Valentine, et maintenant qu'elle ne voyait plus en elle une rivale pour sa fille, elle n'avait pour l'orpheline que des dispositions affectueuses. Puis elle craignait fort de la perdre : elle se déchargeait sur elle d'une partie de la direction de sa maison, ce qui plaisait fort à son indolence ; elle avait à ses côtés une compagne agréable, toujours prête à tout ; et, enfin, quelle complète satisfaction quand elle allait pouvoir dire d'une seule phrase : « La vicomtesse de la Rochardière, ma fille!... M^{lle} de Romenay, ma cousine ! » Elle demanda donc à Valentine de rester auprès d'elle et, après une courte réflexion, Valentine accepta. Cela conciliait tout. Le jeune ménage devait vivre l'été à Saint-Léonard, à deux pas des Rosiers ; l'hiver, au second étage de l'hôtel de M. Hennebon. Elle serait donc assez près de Gontran et de Gabrielle pour pouvoir être utile, assez loin pour ne pas trop souffrir.

Les choses ainsi arrangées, au grand contentement de Gontran, on fut tout aux préparatifs du mariage. C'était un affolement général. Chaque jour on allait à Paris dévaliser les bijoutiers, faire chez les couturières, les modistes, les lingères, d'interminables stations, et le soir, à peine de retour, on s'apercevait qu'on avait oublié mille choses, et alors les palefreniers galopaient jusqu'à la ville voisine pour expédier dépêches sur dépêches. Gontran, lui, s'occupait de meubler son appartement, ce dont il s'acquittait avec un goût exquis, malgré les critiques de M^{me} Hennebon, qui trouvait qu'il n'y faisait pas mettre assez de dorures. Le coulissier amenait, chaque soir, de Paris, une bande d'amis, ses confrères, ses commis, ses clients, tous ceux qu'il pouvait rencontrer, et à chacun il confiait, sous le sceau du secret, que son futur gendre se constituait 4 millions en dot, valeurs de premier ordre et terres. Avec ce qu'aurait sa fille, vous jugez, monsieur !

Dans tout cela, pas un instant Gabrielle et Gontran ne connurent ces heures idéales qui précèdent le mariage, heures divines où les cœurs se fondent dans les premiers épanchements ; où l'on s'égare, la main dans la main, dans la pénombre des allées, en parlant tout bas de tout et de rien ; où l'on se dit les jours passés ; où l'on caresse les rêves des jours qui vont venir ; et où, avant la bénédiction sacrée, l'union des âmes s'accomplit sous l'œil de Dieu. Heures adorables de poésie et d'extase, semblables à celles où l'aurore colore doucement le ciel de sa teinte rosée avant le lever du soleil. Heures inoubliables dont le suave éclat est tel, qu'il éclaire jusqu'au tombeau ceux qui les ont connues.

Gontran, — l'autre, — y aspirait à ces heures. Maintes fois il

avait essayé, entraînant Gabrielle dans des promenades solitaires, de réveiller en elle l'émotion d'une minute qui, le jour de la chasse, avait décidé de leur vie. Gabrielle était pour lui charmante, affectueuse, tendre même, mais comme elle pouvait l'être. Quand, entre deux portes, en courant, elle lui avait dit :

— Mon petit Gontran, m'aimez-vous?

Elle avait donné tout ce qu'elle pouvait, et son fiancé n'avait pas eu le temps de répondre que déjà elle était loin. Elle avait tant d'occupations!

— Quand nous serons en voyage de noce, disait-elle, là nous aurons des moments de reste pour faire du sentiment. Tenez..., en wagon! Au lieu de lire un roman, nous nous le raconterons... Ce sera très gentil!

Dans leurs rares apartés, il n'était question que de robes, de chevaux, de bijoux, de mobilier. Huit jours avant le mariage, Gontran la surprit enfoncée dans un fauteuil du salon, en face d'une fenêtre ouverte sur le parc, dont les arbres se dressaient, illuminés des rayons d'un soleil tardif de la Saint-Martin. Les feuilles jaunissantes semblaient des feuilles d'or. Tout un côté de la pelouse était dans l'ombre et, sur l'autre, s'ébattait joyeusement une armée de lapins à qui les préparatifs de la noce faisaient de longues vacances. Entre les branches glissait une lumière douce qui enveloppait les objets d'un voile rose. C'était un de ces moments où la nature apparaît pleine d'apaisement, de silence, de poésie et d'amour. Gontran regarda un long temps sa fiancée, qui rêvait, les yeux au ciel. Il s'approcha sur la pointe du pied et, pour la première fois téméraire, sous le coup d'un attendrissement, ses lèvres, toutes proches de la mignonne oreille de Gabrielle, murmurèrent :

— A quoi pense mon aimée?

Gabrielle, sans être surprise ni émue de cette familiarité, répondit, alanguie :

— Je pense que, décidément, j'aurais mieux fait de prendre mon voile en point d'Angleterre qu'en point d'Alençon.

Valentine, pendant ce temps, veillait à tout, s'occupait de tout. Sans cesse elle se rencontrait avec Gontran. Leurs relations avaient pris un caractère d'amitié fraternelle, sincère chez le vicomte, apparent chez elle. Personne n'était témoin de ses larmes et de ses prières, quand elle rentrait dans sa chambre, le soir, souffrant de sa propre blessure, souffrant plus encore peut-être de cette futilité continue qu'elle voyait passer sous ses yeux et où elle pressentait que sombrerait le bonheur de Gontran.

H. DU PLESSAC.

La fin prochainement.

LE MARÉCHAL SUCHET

D'APRÈS UNE PROCHAINE PUBLICATION¹

I

Dans la pléiade déjà épique des maréchaux de l'Empire, Suchet est assurément un des moins célèbres, comme des plus tard venus. De bons juges pourtant, à commencer par le captif de Sainte-Hélène, ont signalé comment, au rebours de tant d'autres, ses qualités militaires n'avaient pas cessé de grandir dans l'exercice d'un commandement personnel et séparé. De plus, seul entre les généraux français préposés au gouvernement des provinces espagnoles, il passe pour avoir su installer et maintenir une administration à peu près régulière. Exempt enfin de ces rapines qui ternissent tant d'héroïques mémoires, Suchet se distingua également par la gravité et la régularité de sa vie privée. C'est là de quoi justifier le dessein de M. François Rousseau, qui pour ses débuts d'historien s'est proposé d'étudier à fond la carrière de Suchet, à l'aide de documents d'archives et des papiers de famille mis à sa disposition par M^{me} Boré-Verrier, petite-nièce du maréchal. J'aurai fait l'éloge du livre quand j'aurai dit que, après avoir pris connaissance du manuscrit, notre collaborateur, M. Peyre, a accepté d'en écrire l'introduction. Une gracieuse communication me permet aujourd'hui de donner aux abonnés du *Correspondant* un avant-goût de l'intérêt que leur apportera la lecture de ce volume. L'auteur m'excusera, si moi qui n'ai point vécu de longs mois dans l'intimité posthume du maréchal Suchet, je demeure parfois en deçà de son enthousiasme pour son héros.

II

Louis-Gabriel Suchet était fils d'un manufacturier de Lyon. Il reçut une éducation assez soignée, et s'initiait au commerce, quand le mouvement révolutionnaire éclata. Si le jeune Suchet s'en fût tenu aux manifestations oratoires et aux réunions patriotiques, il est probable que, comme presque tous les Lyonnais de son âge et

¹ *La Carrière du maréchal Suchet, duc d'Albuféra*, par François Rousseau, introduction par M. R. Peyre. Paris, Firmin-Didot, xvi-323 pages in-12.

de sa situation sociale, il eût pris part au mouvement fédéraliste de 1793 : la carrière du futur maréchal de France eût alors couru chance d'être brusquement brisée par les bombardements de Dubois-Grancé ou les mitraillades de Fouché. Mais l'exaltation de Suchet le porta à s'enrôler parmi les volontaires de l'Ardèche, pays d'origine de sa famille ; en septembre 1793, il était élu chef de bataillon, et s'attachait dès alors au parti adverse de celui qui ralliait la majorité de ses compatriotes.

Dans la plus populaire de nos comédies contemporaines, un personnage, à qui l'on reproche la vivacité des opinions de sa jeunesse, réplique : « C'est la rougeole politique : tout le monde l'a eue. » Contestable aujourd'hui, le mot comporte bien peu d'exceptions quand on l'applique aux hommes dont la fortune civile ou militaire date de la Révolution. Plus tard, assagis et blasonnés, ils ont pu se promettre mutuellement le silence et chercher à donner le change à la postérité sur leur attitude du début ; malgré les efforts des panégyristes complaisants, malgré les autodafés pratiqués dans bien des archives privées, l'impitoyable vérité se fait jour petit à petit. Parmi ceux dont les actes n'ont guère été répréhensibles, beaucoup, gagnés par la contagion de la passion ou de la peur, ont dit, ont écrit des choses effroyables.

C'est ainsi que M. Rousseau a découvert aux Archives Nationales un autographe du chef de bataillon Suchet, qui eût fort embarrassé Son Excellence Mgr le maréchal duc d'Albuféra, si quelque mauvais plaisant s'était avisé de le publier lors du sacre de Charles X. Entre les émules impunis de Carrier et de Joseph Lebon, un de ceux qui ont laissé la plus atroce réputation est le conventionnel Maignet ; l'arbre de la liberté ayant été renversé dans le bourg de Bédoin, en Vaucluse, ce représentant décréta qu'un grand nombre d'habitants (trois cents environ) seraient mis à mort après un simulacre de jugement, les autres dispersés et toutes les maisons rasées, puis qu'on élèverait un monument expiatoire sur l'emplacement de la commune maudite. Suchet lui écrivit aussitôt : « Il est impossible, mon cher représentant, de te témoigner toute mon admiration pour les arrêtés salutaires que tu viens de lancer contre l'infâme commune de Bédoin. Tu es vraiment digne de la Montagne... Ton génie révolutionnaire surpasse tous nos désirs ; tu réponds à l'énergie du peuple que tu représentes, et tu sauves, par ces mesures rigoureuses, le département de Vaucluse de son penchant à se vendéiser... Craignant de ne pas t'exprimer d'une manière assez vive notre satisfaction, nous te députons mon frère. Il te pressera sur son cœur au nom de tous, car, je te l'avoue, des larmes de joie ont coulé de nos yeux... » Le fond, ici, est aussi

odieux que la forme est ridicule. Suchet, d'ailleurs, resta assez longtemps fidèle à la rhétorique révolutionnaire. Non seulement, en présentant au Directoire les drapeaux conquis par l'armée d'Helvétie, il alignait les apostrophes de rigueur en pareil cas ¹, mais en 1799 encore, dans une correspondance de famille, il appelait le très modeste et très valeureux archiduc *Xerxès-Charles*.

Heureusement pour lui, Suchet ne se bornait point aux exploits littéraires. Rapidement devenu chef d'une demi-brigade, la 18^e, qui se distingua en Italie, il refusa d'abord le grade de général pour ne pas se séparer du corps si souvent guidé au feu par lui, puis remplaça Leclerc en 1798 comme chef d'état-major de l'armée d'Italie. C'était l'époque où les successeurs de Bonaparte, Brune et surtout Joubert, se trouvaient aux prises avec les commissaires civils du Directoire, personnages parfois fort capables, souvent rapaces, presque toujours importants et arrogants. Suchet fut victime de ces querelles : un arrêté directorial le destitua de ses fonctions et le rappela à Paris. Il obéit, fit agir ses amis, sollicita personnellement les Directeurs ; les plus intelligents, comme Merlin et Treilhard, ne lui cachèrent pas que ce gouvernement vivait de plus en plus dans la crainte de ses généraux ². Malgré ses démarches, malgré les réclamations de Joubert, qui alla jusqu'à menacer de donner sa démission, Suchet ne fut pas replacé immédiatement dans les mêmes fonctions ; on l'envoya commander une brigade à l'armée de Jourdan. Bloqué par les Autrichiens dans la haute vallée du Rhin, près de Disentis, il réussit à faire franchir à ses troupes les passes du Lukmanier et à rejoindre Lecourbe sur le versant italien des Alpes. Il fut récompensé de ce succès par le grade de général de division et par sa réintégration à la tête de l'état-major de Joubert, de nouveau commandant de l'armée d'Italie.

On sait que cette nomination dissimulait une intrigue politique, et que Sieyès, qui rêvait déjà d'une révolution demi-militaire, voulait fournir à Joubert l'occasion de conquérir la popularité. Au lieu de la victoire attendue, la campagne débuta par l'échec de Novi, où le jeune général en chef trouva la mort. Suchet, décidément un peu crédule, pleura en ce dictateur manqué « le républicain vertueux » ; les larmes qu'il donnait à l'ami et au protecteur étaient mieux justifiées.

¹ « Tyrans aveugles ! vous avez provoqué l'orage, et la foudre vous a frappés ! » Il ne manquait pas non plus de faire l'éloge du 18 fructidor.

² En constatant cette préoccupation dans une lettre intime, Suchet ajoutait avec candeur, quelques mois avant le coup d'État de brumaire : « Étrange erreur que la réflexion d'un instant détruirait, car, avant tout, les militaires sont citoyens et ennemis du despotisme »

Il était en Italie lors du coup d'Etat de brumaire, et y fit encore la campagne de 1800, à la tête de l'un des corps de l'armée de Masséna. Après des évolutions tactiques fort critiquées par certains contemporains, Suchet se trouva coupé du gros de l'armée; tandis que le général en chef était bloqué dans Gênes, son lieutenant se voyait peu à peu repoussé par les Autrichiens le long de la *Riviera*, jusqu'à l'ancienne frontière du Var. Il y réorganisa ses forces et se préparait à aller débloquer Gênes, quand le dénuement contraignit Masséna à capituler.

Lors de la fameuse *consulte*, qui servit de prétexte au Premier consul pour tenir à Lyon une véritable cour, Suchet fut engagé à venir figurer dans le cortège des généraux. Jusque-là, il avait passé pour un forcené jacobin aux yeux de ses compatriotes, qui ignoraient pourtant la lettre au conventionnel Maignet; mais le temps était venu des prompts revirements et des amnisties faciles. Lui-même s'en expliquait à son frère avec une simplicité déconcertante : « L'opinion des Lyonnais sur mon compte a changé d'une manière sensible. L'accueil distingué des ministres, la bonne volonté que j'ai mise à faciliter les radiations, les témoignages d'estime et d'amitié donnés publiquement par M^me Bonaparte, par Duroc, Bessières, Murat, etc., tout cela a concouru puissamment à ne plus faire considérer en moi qu'un général distingué et un homme riche. » Dans la même lettre, il racontait qu'à une parade le Consul lui avait fait l'honneur de lui dire : « Le temps est beau aujourd'hui », à quoi l'ancien volontaire de 1792 répondit, selon la plus pure tradition de Versailles ou de Marly : « Vous êtes accoutumé, mon général, à commander au temps. » Le dieu daigna sourire, et inviter Suchet à dîner.

Les courtisans témoins de cette scène ne manquèrent point de prédire à Suchet une rapide faveur : mais ils en furent pour leurs pronostics. Dans les campagnes d'Austerlitz et d'Iéna, le général commanda bravement une division de soldats éprouvés; s'il paya partout de sa personne, l'occasion ne s'offrit point à lui de faire preuve d'initiative, et Napoléon crut assez faire en lui donnant, comme à la plupart des officiers de son grade, une dotation et le titre de comte. Pour mettre les qualités de Suchet en évidence, il fallut un événement qui tenait alors bien peu d'importance dans les carrières militaires : c'est son mariage que je veux dire.

III

Il n'était plus un jeune homme, ni même pour l'époque un très jeune général (trente-huit ans), quand son frère Gabriel se mit en tête de lui trouver une femme. Le projet auquel il s'arrêta était

avantageux, brillant même, puisqu'il s'agissait d'une alliance indirecte avec la famille impériale. Julie et Désirée Clary, les deux filles du savonnier de Marseille, mariées à Joseph Bonaparte et à Bernadotte, qui les firent toutes deux Altesses, puis Majestés, avaient une sœur aînée, établie avant la Révolution. Cette sœur, M^{me} Anthoine de Saint-Joseph, avait elle-même deux filles, dont l'une, Rosine, avait épousé le général de Saligny, passé au service de son oncle Joseph, et revêtu par lui du titre napolitain de duc de San Germano ; c'est à la seconde, Honorine, que songea le frère de Suchet.

Les négociations s'engagèrent en l'absence du principal intéressé, retenu à l'armée d'Allemagne. Les parents se montrèrent favorables, ainsi que la reine Julie ; mais la jeune fille, dont on avait cru pouvoir présumer le consentement, fit une résistance inattendue. Sa sœur aînée, aux lumières de laquelle elle eut recours, était, paraît-il, une personne sentimentale¹ ; elle répondit qu'Honorine ne devait point, comme tant d'autres, laisser sacrifier ses dix-huit ans à l'ambition, que Suchet était certainement vieux et laid, et qu'il fallait refuser sans hésitation. Le prétendant, mis au courant de la situation, s'expliqua de son côté en des termes qui font plus d'honneur à sa délicatesse d'âme qu'à son style : « J'ai assez de fierté pour ne pas vouloir de complaisance dans une occasion où j'ai le droit d'attendre tout autre chose. Je serais fort affecté d'apprendre qu'il y a de la prévention dans le cœur de celle que je veux m'attacher... Les premiers pas sont très bien faits ; il s'agit aujourd'hui des plus importants : nous conviendrons-nous?... S'engager sans s'être jamais vu est assurément une bizarrerie dans la vie, qui ne laisse pas que de faire faire bien des réflexions... J'ai besoin de trouver sans cesse le bonheur dans les miens ; j'y suis tellement accoutumé par toi et les tiens, je le suis même autant qu'on peut l'être dans ma famille militaire, que je souffrirais bien cruellement de ne l'être pas dans ma compagne. » C'est pauvrement écrit, mais noblement pensé. Les amis du général se portèrent garants de son heureux caractère : des certificats et des portraits furent produits, pour établir qu'il n'était vieux ni d'âge ni de mine. Bref, Honorine se laissa convaincre, pour son bonheur, et le mariage fut célébré à Mortefontaine, le 16 novembre 1808.

Notre génération a pu connaître la duchesse d'Albuféra, qui fut la dernière survivante des maréchales du premier Empire ; née sous Louis XVI, mariée sous Napoléon, elle a vu la présidence de M. Grévy, et s'est éteinte presque centenaire en 1884. C'est de la jeune femme seulement que nous entretenons M. Rousseau : elle fut

¹ Rosine Anthoine de Saint-Joseph épousa pourtant en secondes noces l'amiral duc Decrès, le ministre, qui n'avait rien d'un héros de roman.

exemplaire d'attachement et de courage, accompagnant Suchet à travers l'Espagne frémissante ¹, le secondant dans la mesure du possible, le soutenant surtout aux heures d'épreuve. Quel contraste avec la Zozotte de Thiébault, cette délicieuse linotte qui se meurt d'épouvante à Burgos, où son mari commande, et finit par prendre la fuite sans souci du tort qu'elle va lui faire ! Les appréhensions de Suchet firent bien vite place à la plus tendre sécurité ; pendant une absence de sa femme, il écrivait à son confident habituel : « L'égalité de son humeur, sa tendresse et son sens droit m'ont attaché plus que jamais à cette bonne amie ; elle a embelli ma vie et me fait éprouver une vive peine à notre séparation momentanée ; enfin, je veux te redire que c'est un ange plein de sentiments qui fixent le bonheur et promettent un heureux avenir. »

La douce influence de M^{me} Suchet s'exerçait sur tous ceux qui approchaient d'elle. Sa bonne grâce à porter la mantille désarmait à demi les Espagnols. Les officiers de son mari, ravis de trouver à Saragosse un salon et une maîtresse de maison qui leur donnaient un peu l'illusion de la France, étaient prodigues d'attentions pour elle ; ils improvisaient, le jour de sa fête, un bal et un feu d'artifice, après lequel, selon la galanterie et la poésie du temps, Mercure descendait de l'Olympe pour débiter un à-propos ². La comtesse écrivait naïvement à son beau-frère : « Tous les préparatifs ont été faits sans que je m'en doutasse ; cette attention de mon Louis m'a fait un bonheur infini ; il est difficile d'exprimer ce qu'on éprouve dans de pareils moments. »

Quelqu'un pourtant résistait au charme. Napoléon, qui n'était rien moins qu'un précurseur de nos féministes, n'admettait pas qu'une femme s'associât aux travaux et aux préoccupations de son mari. Un jour que le cabinet noir avait intercepté une lettre où la maréchale donnait à sa sœur quelques nouvelles militaires, l'empereur chargea Berthier de semoncer Suchet, et de lui transmettre une de ses boutades favorites à la Chrysale : « Écrivez.... que ces détails ne doivent point se trouver dans la lettre d'une femme, qui ne doit connaître ni la force des troupes ni les mouvements qui se font, mais parler de sa santé, et voilà tout. »

¹ « Nous allons à Tortose ; Louis m'y laissera avec notre fille et ira placer ses troupes... Dès qu'il sera établi quelque part, j'irai le trouver, et nos absences seront aussi courtes que possible. »

² Voici un échantillon de ce chef-d'œuvre, pour lequel l'intention et les circonstances doivent nous rendre indulgents :

Par les dieux je suis député
Pour présenter ici leur hommage suprême ;
La vertu, sous les traits de l'amabilité,
Intéresse jusqu'au ciel même.

IV

Comme nous l'avons dit, le mariage de Suchet lui fournit indirectement l'occasion de déployer ses qualités personnelles. L'empereur, pensant tout naturellement que Joseph aurait plus de chances de s'entendre avec son neveu par alliance qu'avec tout autre, rappela Suchet d'Allemagne, contre son gré, et l'envoya en Espagne, où il ne tarda pas à lui confier un corps d'armée.

Suchet est le seul dont la réputation ait grandi dans cette horrible guerre, où Dupont vit s'éclipser sa bravoure, Marmont sa science de tacticien, Lannes sa générosité, Masséna son bonheur, et Soult sa droiture. S'il était demeuré à la Grande Armée, il n'eût jamais été, sans doute, qu'un excellent divisionnaire, comme Gudin, Friant, Legrand et tant d'autres.

Le corps qui lui fut confié avait son centre à Saragosse, et devint plus tard l'armée d'Aragon. Mais cette province, matée par Lannes avant son arrivée, puis à demi pacifiée par l'administration même de Suchet, ne lui donna que peu d'occupation au point de vue purement militaire. Ses plus belles opérations eurent pour théâtre les provinces voisines, la Catalogne et le royaume de Valence. Pour ses débuts, il fit capituler la célèbre place forte de Lérida, dont le grand Condé avait dû lever le siège. Un assaut meurtrier, où il fallut enlever les maisons une à une, comme à Saragosse, le rendit maître de Tarragone, malgré l'appui prêté aux Espagnols par la flotte anglaise; ce succès, qui privait les insurgés d'un de leurs principaux ports de ravitaillement, valut à Suchet le bâton de maréchal. Une première tentative sur l'importante place de Valence échoua; à la sommation de Suchet, le gouverneur opposa un refus catégorique, terminé par ces fières paroles : « Je suis fermement convaincu qu'au fond de votre âme et comme soldat, vous ne désapprouverez pas ma conduite. » Les Français battirent en retraite, en se protégeant par un bizarre stratagème : les sentinelles avancées furent remplacées par les statues des églises voisines, affublées d'uniformes et de shakos; quand les Valenciens s'aperçurent de la ruse, le gros de l'armée était loin¹. Le maréchal revint deux ans plus tard avec des forces imposantes, et bien que la place fût défendue par le célèbre Blake, un violent bombardement força ce dernier à capituler. Ce fut le dernier grand triomphe de Suchet, et Napoléon l'en récompensa par le titre sonore de duc d'Albuféra; ce vocable rappelait, non point un champ de bataille, comme on se l'imagine parfois, mais un étang voisin de Valence,

¹ L'empereur n'en fut pas moins très mécontent; il écrivit à Berthier : « Il est indispensable que le général Suchet répare ses sottises. »

qui constituait la dotation du nouveau duc. Les pêcheries de l'Albuféra avaient de tout temps fait partie du domaine royal espagnol ; c'était donc aux dépens de son frère que l'empereur se montrait généreux.

Une des grandes difficultés de la situation de Suchet, même au point de vue militaire, était de se guider entre les ordres contradictoires venus de Paris et de Madrid. Joseph, très confiant en ses propres lumières, doté d'ailleurs d'un maréchal français comme major général et comme mentor, avait le souci assez légitime de régler les opérations entreprises dans son royaume contre les rebelles. Napoléon, justement convaincu, d'autre part, que les armées françaises donnaient seules un semblant de vie à ce fantôme de monarchie, prétendait disposer de ses troupes comme il l'entendait. De là de perpétuels tiraillements ; de là aussi des reproches adressés aux généraux, qui ne parvenaient à contenter personne. Napoléon finit par recourir, comme d'habitude, à un coup d'autorité ; avant même d'avoir annexé une partie de la Péninsule, il fit écrire à Suchet : « Si le roi vous donnait des ordres comme général en chef des armées en Espagne, vous devez déclarer que l'Aragon, étant en état de siège, forme une armée séparée qui ne reçoit des ordres que de l'empereur. »

Les conflits étaient fréquents aussi entre les généraux français opérant dans des provinces voisines : souvent l'un d'eux, ardent à poursuivre une entreprise particulière, négligeait de concourir au plan d'ensemble, ou, sous l'empire de jalousies malheureusement traditionnelles en France, se plaisait à laisser un collègue dans l'embarras. Suchet eut gravement à se plaindre de Macdonald, camarade exigeant et ombrageux, dont le caractère a peut-être été surfait depuis la publication de ses Mémoires : ni sa longue disgrâce au début de l'Empire, ni son loyalisme en 1815, ne doivent nous faire oublier la façon dont il avait intrigué sous le Directoire pour supplanter Championnet à Naples. Avec Soult, les choses allèrent jusqu'à l'exaspération : après des opérations mal concertées, une entrevue réunit les deux maréchaux et le roi Joseph. En vrai Gascon, Soult se précipita pour embrasser le collègue qu'il ne cessait de vilipender dans sa correspondance ; mais il avait compté sans la rancune lyonnaise : Suchet, se dégageant de l'accolade, entama sur un ton très vif la longue série de ses griefs, et le colloque ne fut rien moins que cordial.

Suchet n'était pas seulement jaloué pour son alliance avec le roi Joseph ou la série de ses sièges heureux : beaucoup lui en voulaient en secret pour sa probité en matière d'argent. Non point qu'il professât à cet égard le désintéressement d'un stoïcien : il

savait fort bien accepter les libéralités de Napoléon, et les provoquer au besoin, écrivant par exemple à l'empereur que son hôtel à Paris n'était plus digne de son rang. Mais il fut du nombre de ceux qui ne songèrent point à se composer à peu de frais une galerie de tableaux, qui négligèrent de prélever leur part sur les contributions extraordinaires, qui refusèrent même les dons plus ou moins volontaires des vaincus ¹. Il établit dans son armée une comptabilité sévère, força les officiers concussionnaires à des restitutions, et alla jusqu'à faire poursuivre en justice trois commandants de place.

Grâce à lui, l'armée d'Aragon fut seule à s'abstenir du pillage systématique, seule aussi à être toujours convenablement nourrie et vêtue. Le noyau en était constitué par ces vieux soldats, formés dans les guerres d'Italie et d'Allemagne, admirables de bravoure héroïque; c'étaient eux qui, au soir d'une victoire, les bras chargés de drapeaux ennemis, refusaient de les porter au général, en disant : « Nous les avons ramassés, et non pas pris. » Au siège de Tarragone, un caporal faisait prisonniers de sa main quatre officiers et cinq soldats, et demandait pour toute récompense la faveur de monter le premier à l'assaut. Mais les armées de la fin de l'Empire comprenaient d'autres éléments, de qualité bien inférieure : conscrits des provinces annexées, que rongeaient en Espagne la nostalgie des Pays-Bas ou de la Dalmatie; contingents des princes alliés, à qui répugnaient également les atrocités de cette guerre et le service de la France. Ceux-là se battaient mollement, quand ils ne cédaient pas aux appels de la junte insurrectionnelle, qui leur offrait à leur choix une forte prime d'engagement ou le rapatriement gratuit. La désertion se conjurait avec le climat pour faire fondre les rares renforts expédiés à Suchet : un de ses mérites fut de vaincre avec des effectifs réduits et de se maintenir longtemps avec ses propres ressources.

V

Les contemporains du maréchal Suchet ont beaucoup loué son administration de l'Aragon et d'une partie de la Catalogne : en présence des renseignements réunis par M. Rousseau, on peut se demander s'il n'y avait point quelque hyperbole dans cette admiration.

Sans doute, les provinces gouvernées par Suchet ont toujours passé pour mieux pacifiées que le reste de la Péninsule : mais cela

¹ D'un document officiel cité par M. Rousseau, il résulte qu'après la prise de Saragosse, les autorités dûment stylées distribuèrent en nature le trésor de Notre-Dame del Pilar entre les principaux généraux. Mortier et Junot furent seuls à refuser; la part de Lannes fut évaluée à un million.

tenait à l'exacte discipline des troupes, à l'esprit particulariste des Catalans, toujours en défiance contre les autres Espagnols, beaucoup plus qu'aux talents administratifs du maréchal. D'ailleurs, cette soumission n'était, dans bien des cas, qu'une apparence, que l'hypocrisie de ceux qui ne se sentaient pas les plus forts. Un fonctionnaire français décrivait ainsi les centres de l'insurrection en Catalogne : « Ce sont deux endroits ouverts et sans défense, où les troupes françaises viennent quelquefois. Alors les membres de la junte et les militaires espagnols qui s'y trouvent se déguisent ou se cachent, la ville paye sa contribution et tout prend un air de soumission et de tranquillité ; mais, à l'instant où les troupes françaises se retirent, les choses reviennent sur l'ancien pied, et cette manière d'agir est celle de tous les lieux de la Catalogne où l'armée n'est pas permanente. » Ajoutez que partout où l'insurrection était maîtresse, les Anglais, par tactique autant que par spéculation commerciale, inondaient le pays des produits de leurs fabriques et faisaient baisser le prix même des objets de consommation.

Dans ces conditions, il ne pouvait être question d'une administration normale : les efforts de Suchet durent se borner à assurer la sécurité de ses courriers et la solde de ses troupes. Il eut le bon esprit de maintenir autant que possible les institutions existantes, comme notre gouvernement le fait en Tunisie, et de faire passer ses demandes par l'intermédiaire des collectivités. Mais sans parler de la justice politique, qui ne cessa de se rendre de façon sommaire, le régime financier fut purement arbitraire. Quand Napoléon exigea de Valence bombardée et ruinée une contribution de guerre de 200 millions de réaux, Suchet exécuta sa consigne en soldat, envoyant des garnisaires chez les récalcitrants, faisant enlever des otages ; une phrase de deux lignes, dans une lettre à Clarke, fut tout ce qu'il concéda à l'humanité et à la « sensibilité ¹ ». Comme les Espagnols manifestaient une invincible répugnance à acheter ou à prendre à bail les biens des monastères, Suchet imagina ce qu'il appelait les *arrentements forcés* : les communes devenaient d'office fermières des biens situés sur leur territoire, et tous les habitants étaient solidairement responsables de l'acquittement du loyer. Le système est plus ingénieux que paternel.

Un dernier trait nous édifiera sur le libéralisme de Suchet en administration. Quand, en 1811, Napoléon eut résolu, en guise d'indemnité, d'annexer la Catalogne à son empire, des fonctionnaires civils furent envoyés dans les nouveaux départements : Lérida, devenu chef-lieu des Bouches-de-l'Èbre, reçut pour préfet

¹ « Il m'en a coûté, monsieur le duc, d'avoir une tâche aussi désagréable à remplir, mais je voulais obtenir des résultats. »

l'un des plus distingués parmi les jeunes auditeurs, Alban de Villeneuve-Bargemont, qui, plus tard, se fit un nom comme administrateur sous la Restauration¹ et comme philanthrope sous Louis-Philippe. Suchet le prit en grippe, raillant ou incriminant toutes ses mesures de ménagement, rééditant les griefs classiques du commandement militaire contre le gouvernement civil, concluant enfin qu'avec les Catalans, les bons procédés étaient peine perdue, et qu'il ne fallait chercher qu'à s'en faire craindre et à « en retirer le plus de ressources possible ».

En matière ecclésiastique, Suchet calqua de loin son attitude sur celle qu'observait Napoléon dans les pays de foi ardente, mêlant les démonstrations pieuses aux mesures de rigueur et d'intimidation. Il avait à peine pris Tarragone qu'il se rendait processionnellement à un *Te Deum* dans l'église principale, pendant qu'à quelques pas de là ses soldats pillaient les sanctuaires et profanaient les vases sacrés. A Saragosse, il n'accepta l'anneau de la statue de Notre-Dame del Pilar que pour le lui restituer au milieu d'un service solennel. Tous les jours de fête, il prenait place sur un prie-Dieu d'honneur, dans le chœur de la cathédrale : c'était la parade religieuse, qui suivait et complétait l'autre. Suchet n'en prodiguait pas moins les ordres arbitraires d'arrestation, de déportation, de confiscation, à l'égard des prêtres qui avaient le mauvais goût de ne pas accepter avec enthousiasme le nouvel ordre de choses². Sous prétexte de prémunir le clergé contre les dangers de l'oisiveté, il réduisit de sa propre autorité le nombre des cures et des bénéfices. Les moines qui ne s'étaient pas réfugiés parmi les insurgés furent sécularisés et placés dans leurs familles, sous une sorte de surveillance de haute police. — Pour approuver et couvrir ce régime de soi-disant pacification religieuse, il se trouva, comme en France, quelques prélats faibles ou ambitieux, que les documents officiels proclamaient, selon le cliché en usage, « respectables par leurs talents et leurs vertus ». Le plus en vue était l'évêque de Huesca, qui fut vraiment le ministre des cultes de Suchet; son crédit même fut la cause d'une assez plaisante mésaventure : quoique le roi Joseph l'eût promu au riche archevêché de Séville, le maréchal déclara sa présence indispensable en Aragon, et ne voulut point le laisser partir.

¹ Il avait trois frères, préfets comme lui, ce qui faisait dire à Louis XVIII qu'il voudrait avoir quatre-vingts Villeneuve à qui confier tous les départements français.

² En annonçant à Berthier l'incarcération, dans la citadelle de Jaca, d'un prédicateur renommé, il ajoutait : « Son arrestation a produit, dans le chapitre même, une sensation fort avantageuse. »

VI

Suchet garda ses positions pendant la première partie de 1813 : mais quand Joseph et Jourdan se furent fait battre à Vittoria, il fallut rétrograder vers le nord. Il abandonna d'abord le royaume de Valence, puis une partie de la Catalogne.

Une ruse des Espagnols, qui déguisèrent un des leurs en aide de camp du maréchal, porteur de dépêches fabriquées, fit capituler le commandant français de Lérida ; celui de Tortose faillit tomber dans le piège, et ne se ravisa qu'au dernier moment. Laisant une garnison à Barcelone, Suchet se porta avec les quelques milliers d'hommes qui lui restaient près de la frontière, mais sans passer les Pyrénées : il lui répugnait d'abandonner le territoire espagnol, théâtre de ses succès. Il profita du voisinage pour organiser parmi les montagnards du Roussillon des guérillas françaises, qui ne tardèrent pas à se signaler par des exploits sanglants et parfois criminels.

Le jour vint enfin où le maréchal dut franchir la frontière et fixer son quartier général à Perpignan. Malgré la gravité des circonstances, le désaccord se réveilla entre lui et Soult, qui, à l'autre extrémité des Pyrénées, défendait la Gascogne contre Wellington : il fallut renoncer à agir de concert. Quand arriva la nouvelle des événements de Paris, Suchet, comme tous ses collègues, envoya une adhésion chaleureuse, où il était question des descendants de Henri IV. Les princes furent fort aimables pour lui, et on lui donna la division de Strasbourg.

Aux Cent-Jours, il attendit pour se prononcer que Napoléon fût aux Tuileries et fit alors des proclamations sur les trois couleurs, l'indépendance nationale, les lois dictées par l'étranger. Ce beau zèle lui valut d'abord d'être nommé au gouvernement de Lyon, puis de subir, au retour des Bourbons, une disgrâce d'ailleurs bien bénigne. Il ne recouvra la pairie qu'en 1819, sous le ministère Decazes.

Lors de l'intervention armée en faveur de Ferdinand VII, il commanda un corps distinct dans cette Catalogne où il avait laissé d'autres souvenirs. Au couronnement de Charles X, il fut l'un des douze grands dignitaires chargés de figurer les anciens pairs, et son titre de *tras los montes* fournit un hémistiche empanaché au *Chant du Sacre* de Lamartine. Ce fut la dernière cérémonie où il parut : un mal irrémédiable l'enleva à l'âge de cinquante-cinq ans.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

LE THÉÂTRE DE L'OPÉRA

SOUS LA RÉVOLUTION

L'année 1870 n'est pas assez éloignée pour que soit perdu le souvenir des scènes patriotiques dont fut témoin, à cette époque, le théâtre de l'Opéra. La *Marseillaise* y était chantée par les premiers sujets, au milieu d'une figuration nombreuse; le public écoutait debout, et le chant de Rouget de l'Isle était repris en chœur par les deux mille voix de l'assistance.

Quelques semaines plus tard, la chute de l'Empire était, à son tour, fêtée à l'Opéra par des chants de la Révolution; enfin, la Commune elle-même crut devoir célébrer dans la salle de la rue Le Peletier son règne sanglant; le chœur de Gossec : *Vive la Liberté*, chanté pour la première fois à l'Opéra le 27 janvier 1794, semblait vouloir renouer la tradition de la période révolutionnaire.

C'est que l'Opéra, par sa situation privilégiée, reçoit fatalement le contre-coup des événements politiques dont Paris et la France sont le théâtre. Aussi, pendant les dix années qui vont de la réunion de l'Assemblée nationale au Consulat, est-il comme l'écho de la vie parisienne et, en faisant son histoire, on peut suivre pas à pas les événements de la rue.

C'est ce côté double du sujet qui nous a amené à regarder cent ans en arrière pour y suivre la vie de l'Académie royale ou nationale de musique, pour ainsi dire au jour le jour; ce sera l'histoire de la période révolutionnaire vue par le petit côté de la lorgnette, en même temps que le récit de quelques feuillets détachés de l'histoire de l'art musical, que nous allons écrire.

Depuis l'année 1781, l'Académie royale de musique tenait ses assises dans une salle bâtie par Lenoir, en quatre-vingt-six jours, sur l'emplacement actuel du théâtre de la Porte-Saint-Martin. L'ancienne salle située rue de Valois avait été anéantie par le feu le 18 juin 1781; la reine promit à Lenoir une pension de 6000 livres

et la décoration de l'ordre de Saint-Michel s'il parvenait à édifier une salle nouvelle en trois mois. Le célèbre architecte accepta le pari et le gagna, Le théâtre fut inauguré par une représentation gratuite d'*Adèle de Ponthieu*, œuvre assez médiocre de Piccini.

C'est donc vers la Porte-Saint-Martin que nous devons tourner nos regards au moment où se font entendre les premiers grondements de la Révolution. Le prologue de la terrible tragédie fut, on le sait, la prise de la Bastille. Or, fait bien étrange, les piques et les sabres destinés aux figurants de l'Opéra servirent au peuple pour frapper les soldats du roi. Le fait n'est pas douteux, si l'on en croit une lettre de Dauvergne, alors associé à Francœur pour l'administration de l'Opéra, lettre conservée aux Archives nationales :

« M. Janssen m'a fait dire hier soir qu'un gros détachement du peuple s'était présenté à la salle de l'Opéra pour demander les armes qui s'y pouvaient trouver. Il leur a fait ouvrir l'endroit où on les tient. Ils ont pris des sabres seulement, n'y ayant pas trouvé d'autres armes dont ils pussent faire usage; les haches et les massues n'étant que de carton; après quoi, ils se sont retirés tranquillement. »

L'Opéra resta fermé durant quelques jours, mais il ouvrait de nouveau ses portes le 21 juillet, pour offrir aux victimes de la Bastille le produit de sa recette; on donnait, ce jour-là, le *Devin du village*, de Jean-Jacques Rousseau, et les *Prétendus*, de Lemoyne; la recette fut maigre (2090 livres) et il fallut deux nouvelles représentations pour arrondir la somme et offrir aux blessés une compensation suffisante même le comte d'Artois et la reine se crurent obligés d'y ajouter leur obole, le premier par un don de 1000 livres, et Marie-Antoinette de 750 livres.

L'effervescence causée par la journée du 14 juillet se calma assez vite et l'Opéra reprit le cours de sa vie quotidienne; le 22 septembre 1789, il offrait à ses abonnés une pièce lyrique de Vogel : *Démophon*, œuvre de mérite, dont l'ouverture est restée longtemps célèbre. Le compositeur n'assistait pas à son triomphe; il était mort depuis quelques mois.

En cette même année 1789, un auteur de peu d'envergure, mais qui avait eu son heure de succès avec les *Prétendus*, Lemoyne, fit encore jouer, le 11 décembre, une œuvre nouvelle, *Nephté*, dont la somnolence eût dû arrêter le mouvement révolutionnaire, si pareil prodige eût été possible.

Lemoyne ne se rebuta pas et, le 30 janvier 1790, il s'octroyait un nouvel insuccès, avec les *Pommiers et le moulin*. Cette année 1790 fut cependant hospitalière aux musiciens; on n'y joua pas moins

de sept ouvrages nouveaux. Le 30 avril, *Antigone*, paroles de Marmontel, musique de Zingarelli, dont la chute fut complète; le 15 juin, nouvel ouvrage de l'infatigable Lemoyne : *Louis IX en Egypte*; le luxe de la mise en scène, la richesse des costumes orientaux, le talent de Lainez et de M^{lle} Maillard, attirèrent quelque temps la foule à l'Opéra; le 22 octobre, *le Portrait ou la divinité du sauvage*, 2 actes de Champein, eut une chute retentissante; en revanche, l'année se clôtura par un des plus grands succès musicaux de cette fin de siècle : *Psyché*, ballet en trois actes de Gardel et de Miller, qui ne fut pas joué moins de 925 fois; jamais, croyons-nous, ballet n'eut pareille fortune.

Un événement plus important marque pour l'Opéra cette année 1790. Les directeurs Doumergue et Francœur s'étant retirés, la ville de Paris reprit l'administration du théâtre et nomma, des commissaires chargés de sa gestion; ces commissaires comprenaient : 1° les chefs du chant, de la danse et de l'orchestre; 2° les premiers sujets; 3° quatre délégués des chœurs, du chant, de l'orchestre et de la danse choisis par leurs corps respectifs.

Nous voici au seuil de l'année 1791; peut-être, avant d'aller plus avant, n'est-il pas inutile de jeter un coup d'œil sur le personnel de l'Opéra à cette époque. Six sujets y tenaient les premiers emplois : deux basses-tailles, selon le style du temps; deux hautes-contre; deux chanteuses étoiles. Il y avait, en outre, huit artistes hommes et cinq artistes femmes de second plan; les chœurs comprenaient 22 hommes et 18 femmes, non compris 4 répétiteurs.

La partie chorégraphique avait à sa tête le célèbre Gardel, musicien distingué, qui composa lui-même la musique et le thème d'un grand nombre de ballets; on y comptait trois premiers sujets hommes : Gardel, Nivelon et Vestris (Vestris II, à ce moment âgé de 32 ans, celui que son père appelait le *dieu de la danse*) et quatre premiers sujets femmes : M^{lles} Rose, Saulnier, Pérignon et Miller.

Venaient ensuite 9 danseurs et 6 danseuses doublures, 26 figurants, 27 figurantes et les élèves de l'école de danse, comprenant 50 sujets des deux sexes. Les hommes avaient alors, dans le ballet, une part autrement importante que de nos jours.

Si nous passons à l'orchestre, nous trouvons à sa tête un compositeur célèbre, Jean-Baptiste Rey, l'ami de Sacchini, et comme sous-chef, un autre compositeur de musique, Jean-Baptiste Rochefort. L'orchestre se composait de 72 musiciens ainsi classés : 24 violons, 6 altos, 4 hautbois, 2 clarinettes, 4 cors, 3 trombones ou trompettes, 11 violoncelles, 5 contrebasses, 5 bassons, 1 timbalier, 1 petite flûte, 1 cymbalier, 1 tambour, 1 harpe.

Laissons de côté les nombreux employés de la partie adminis-

trative de l'Opéra, pour constater l'existence de l'honorable corporation des ouvriers et ouvrières, au nombre de 24. Les femmes formaient la majorité; on comptait 6 ouvriers seulement; l'un d'eux fut remercié en 1791; il avait pour mission d'ouvrir « la baignoire, les timbales et les crachoirs, côté de la reine ».

La garde de l'Opéra était composée de 62 hommes de la garde nationale, dont 2 sergents et 4 caporaux; les jours de bal, elle était augmentée de 40 hommes.

On jouait trois fois par semaine : les dimanches, mardis et vendredis. Les bals de l'Opéra, — qui ne tarderont pas à être supprimés, — avaient lieu tous les dimanches, depuis la Saint-Martin jusqu'à l'Avent, et plusieurs fois par semaine, depuis les Rois jusqu'à la fin du Carnaval. Comme de nos jours, ils commençaient à minuit pour finir à sept heures du matin. En 1790, pendant les fêtes de la Fédération, on avait donné des représentations, tous les soirs, pendant quinze jours consécutifs; mais ce tour de force ne se renouvela plus sous la période révolutionnaire.

Parmi les pensionnaires de l'Académie royale de musique, quelques-uns ont laissé le souvenir d'artistes de valeur. Du côté des hommes, on peut citer les noms de Chéron, Lays, Lainez et Rousseau.

Chéron, basse profonde, avait une voix si vibrante et si puissante qu'en donnant une note dans un verre, le cristal éclatait en morceaux. Lays avait une voix de baryton d'un timbre admirable et d'une rare étendue; mais il n'était ni beau ni distingué. Son rôle, à l'époque de la Terreur, lui avait suscité de vives animosités, et, après la réaction thermidorienne, il eut à supporter de violentes cabales. Le ténor Lainez complétait ce magnifique ensemble de chanteurs. C'était, jadis, un simple marchand des rues, ce que nous appelons aujourd'hui le marchand des quatre saisons. Un jour qu'il s'époumonnait à chanter dans les rues de Paris : *Bottes d'asperges*, Berton, alors directeur de l'Académie royale de musique, fut frappé du timbre de cette voix et lui fit donner des leçons. Rousseau, sans être à la hauteur du précédent, avait une voix souple et charmeuse, et personne n'a chanté mieux que lui l'*Orphée* de Gluck.

Du côté des artistes femmes, deux noms brillent au premier rang : M^{me} Saint-Huberty et M^{lle} Maillard. La première débuta à l'Opéra, en 1777, dans le rôle de Mélisse, d'*Armide*, et fournit une des plus brillantes carrières qu'il soit donné à une artiste de parcourir. « Le talent de cette sublime artiste, dit Ginguené, prenait sa source dans son extrême sensibilité. On peut mieux chanter un air, mais on ne peut avoir une action plus dramatique, un silence plus éloquent. On se rappelle encore son terrible jeu muet, son

immobilité tragique et l'effrayante expression de son visage pendant la longue ritournelle du chœur des prêtres, dans *Didon*, vers la fin du troisième acte, et pendant la durée de ce chœur même. Quelqu'un lui parlait de cette impression qu'elle paraissait éprouver et qu'elle avait communiquée à tous les spectateurs : « Je l'ai réellement éprouvée, répondit-elle; dès la dixième mesure, je me suis sentie morte. » A la fin de l'année 1790, la Saint-Huberty se retira du théâtre pour épouser le comte d'Entraigues.

M^{lle} Maillard est restée célèbre pour avoir représenté nombre de fois les Libertés de l'époque révolutionnaire. Mais, d'abord, elle avait été danseuse à l'Opéra, et elle fut toute surprise, un jour qu'on lui demanda de chanter dans un salon, de s'entendre applaudir comme chanteuse; elle prit des leçons de Saint-Huberty et devint une des plus hautes personnalités lyriques de cette époque.

Les premiers sujets du chant touchaient alors 9000 francs d'appointements fixes pour 70 représentations et les premiers sujets de la danse 7000 francs! Et, cependant, l'Académie royale de musique ne parvenait pas à établir l'équilibre de son budget.

L'année 1791 voit débiter, à l'Opéra, un nom destiné à une prompte célébrité. Méhul y donne, le 15 février, un opéra en 4 actes : *Cora*, tiré des *Incas* de Marmontel, dont la réussite ne fut pas brillante. *Corisandre*, 3 actes du musicien Langlé, sur un livret tiré de la *Pucelle* de Voltaire, lui succède, le 8 mars suivant, avec aussi peu de bonheur. Le 14 juin, la direction de l'Opéra donne *Castor et Pollux*, 5 actes de Gentil Bernard, mis en musique par Candeille, avec cette circonstance spéciale que le compositeur eut la générosité d'y intercaler quelques-uns des plus beaux morceaux de l'œuvre de Rameau; le succès en fut prodigieux; *Castor et Pollux* fut joué 130 fois en huit ans et repris en 1814. Le 20 juin, la famille royale assiste à la représentation, et Marie-Antoinette recueille encore des applaudissements. C'était la dernière fois que l'infortunée princesse devait paraître à l'Académie royale de musique. Du reste, cette dénomination, — par trop ancien régime, — allait disparaître pour faire place à une autre plus simple et plus moderne : l'Opéra.

Trois nouveautés se succèdent rapidement dans les dernières années de 1791. *L'Heureux stratagème*, 2 actes de Jadin, reçoit un accueil peu favorable; en revanche, *Bacchus et Ariane*, ballet de Rochefort, donné le 11 décembre, est chaleureusement applaudi. Enfin, le 29 décembre, l'année musicale se termine avec *Œdipe à Thèbes*, 3 actes du comte de Touloubre, musique de Lefroid de Méreaux.

Un fait important signale cette année 1791 : le décret du 13 jan-

vier relatif à la liberté des théâtres : « Tout citoyen, porte l'article 1^{er}, pourra élever un théâtre public et y faire représenter des pièces de tous les genres, en faisant, préalablement à l'établissement de son théâtre, sa déclaration à la municipalité des lieux. » Six mois plus tard, un autre décret porte que toutes les affiches de spectacles seront imprimées sur papier de couleur, pour n'être pas confondues avec les actes officiels.

Nous entrons dans une ère nouvelle avec l'année 1792. La pièce patriotique, inconnue jusqu'alors, va enrichir la première scène lyrique de Paris; la *Marseillaise* et le *Chant du départ* alterneront avec les souvenirs de la Rome républicaine, pour remplacer les ballets mythologiques et les fadeurs d'opéras tels que : *Narcisse ou l'amant de lui-même*, *Myrtil et Lycoris*, *Fatmé ou le Langage des fleurs*, et *tutti quanti* ! L'Opéra deviendra une sorte de succursale du club des Jacobins.

Les premiers mois de l'année 1792 ne se signalent par aucun fait important, si ce n'est un nouveau changement de régime dans l'administration du théâtre. Les recettes, déjà vacillantes, avaient été encore diminuées par l'interdiction des bals masqués. A la fin de 1791, l'excédent des dépenses sur les recettes était déjà de 675 590 francs; ce déficit effraya la municipalité parisienne qui, le 8 mars 1792, céda l'entreprise, pour trente années, à l'ancien directeur Francœur et à son associé, l'architecte Cellerier, sous la surveillance d'un membre de la Commune, le citoyen Le Roux, prêtre apostat, devenu, selon sa propre expression, « le prédicateur des sans-culottes ». De la chaire à l'Opéra, la distance était vite franchie à cette époque.

C'est du 2 octobre 1792 que date la première fête civique donnée à l'Opéra. Elle comprenait l'*Hymne à la liberté*, de Gossec, réglée par le célèbre Gardel; elle devait s'appeler bientôt l'*Offrande à la Liberté*. C'était une sorte de divertissement patriotique réglé avec goût par Gardel, et dont la *Marseillaise* faisait le fond. Son succès fut considérable. En voici l'analyse :

Une foule de guerriers, de femmes et d'enfants, vingt cavaliers accourent à l'appel des trompettes; on prélude au combat et à la victoire par des danses; on entonne la *Marseillaise*; des groupes pittoresques se forment après chaque couplet; le dernier : *Amour sacré de la patrie*, est chanté lentement, à mi-voix, par les femmes seules, comme une prière : acteurs, spectateurs, *chevaux même*, tous sont à genoux sur le théâtre, comme dans la salle, devant la Liberté représentée par M^{lle} Maillard, placée sur une petite montagne, accessoire obligé de pareilles cérémonies.

« C'était merveille, ajoute emphatiquement Castil-Blaze, de voir

de nobles coursiers, rangés en bataille, à droite, à gauche, courber la tête, fléchir les genoux, les poser à terre, tandis que leurs cavaliers saluaient avec les armes et les étendards. Les voix de l'orchestre s'arrêtaient, expiraient en arrivant au dernier point d'orgue, suivi d'un long silence. On entendait alors les clairons appeler à grands cris les défenseurs de la patrie; on sonnait le tocsin; vingt tambours battaient la générale; le canon retentissait au loin; la cavalerie lancée au galop manœuvrait sur les rampes de la montagne; les acteurs se levaient, les armes hautes; une foule immense arrivait, se précipitait sur la scène, portant des haches, des piques, des flambeaux et tous attaquaient en chœur le vigoureux refrain : « Aux armes, citoyens! » L'effet dramatique était saisissant; admirable succès de fanatisme. »

Avec l'année 1793, nous entrons dans la phase des années sanglantes de la Révolution. L'Opéra va subir le contre-coup des convulsions formidables qui vont marquer le régime de la Terreur. Cependant les premiers mois de cette année néfaste ne sont pas entièrement perdus pour l'art lyrique. Le 27 janvier, Gossec donne un pendant à son *Offrande à la Liberté*, en faisant jouer un « divertissement lyrique » appelé *le Triomphe de la République ou le Camp de Grandpré*; le thème était de Marie-Joseph Chénier. L'inévitable *Marseillaise* y avait été introduite, à la grande joie de la foule. M^{lle} Maillard y représentait encore la Liberté.

Le 3 février suivant, Candeille cherche à faire concurrence à Gossec dans une pièce patriotique : *la Patrie reconnaissante ou l'Apothéose de Beurepaire*; malgré les allusions de circonstance au glorieux défenseur de Verdun, l'opéra fut sifflé.

La série des pièces patriotiques va cesser un moment pour faire place à deux œuvres, de mérite inégal sans doute, mais dues à des musiciens dont le nom est acquis à l'immortalité. Le 5 mars 1793, l'Opéra donne trois actes de Gardel, musique de Méhul : *le Jugement de Paris*, extrêmement goûté du public. L'œuvre avait, il est vrai, pour interprètes, le dessus du panier du corps de ballet : Vestris, M^{mes} Saulnier, Aubry, Coulon, Duchemin, Colomb, Saint-Romain, Aimée Delisse et Chevigny. Une danseuse nouvelle, dont s'allait affoler tout Paris, y jeta l'éclat de ses beaux yeux et de sa grâce, nous voulons parler de Clotilde Mafleuroy, destinée à devenir un jour M^{me} Boïeldieu, pour le malheur du charmant compositeur. Personne, depuis la Guimard, n'avait réuni à pareil degré toutes les séductions de la femme et de l'artiste. Du reste, elle avait déjà à son actif certaines conquêtes dont on parlait dans le monde de l'Opéra : le prince Pinatelli lui faisait une rente mensuelle de 100 000 francs, et l'on conte qu'un riche banquier français lui allouait

pareille somme annuelle, simplement pour assister à ses repas.

Le 20 mars 1793, l'affiche de l'Opéra annonçait la première représentation à Paris d'un chef-d'œuvre de l'art musical : *les Noces de Figaro*, que Vienne applaudissait depuis l'année 1786. Malheureusement, l'époque était peu favorable aux œuvres fines et délicates, et le chef-d'œuvre de Mozart fut abandonné après la cinquième représentation, la recette n'ayant pas dépassé 448 livres. L'adaptation, il faut le dire, en avait été mal comprise; le médiocre auteur Notaris avait conservé le texte de Beaumarchais, en y intercalant les mélodies de Mozart! On s'imagine aisément ce que pouvait produire un pareil assemblage. Cependant la musique du grand compositeur fut fort appréciée des connaisseurs. Le *Journal général de France* en parle en ces termes :

« La comédie est ornée de la superbe musique de Mozart, artiste distingué, mort depuis deux ans à Vienne au service de l'empereur; cette musique porte le cachet des plus grands maîtres; deux finales, surtout celui du second acte, sont des chefs-d'œuvre; le génie, la vigueur et l'élégance s'y font remarquer. »

De son côté, le *Moniteur* trouve la « musique belle, riche d'harmonie et travaillée avec soin ».

Il fallut revenir aux pièces patriotiques qui seules, en ces temps troublés, attiraient le public. Un véritable opéra militaire, d'où les femmes étaient exclues : *le Siège de Thionville*, musique de Jadin, fut donné le 2 juin 1793. La Commune, jugeant ce spectacle reconfortant pour le peuple, prit à son sujet l'arrêté suivant :

« Considérant que depuis longtemps l'aristocratie s'est réfugiée chez les administrateurs des différents spectacles (!); considérant que ces messieurs corrompent l'esprit public par les pièces qu'ils représentent; considérant qu'ils influent d'une manière funeste sur la Révolution, arrête :

« *Le Siège de Thionville* sera représenté gratis et uniquement pour l'amusement des sans-culottes qui, jusqu'à ce moment, ont été les vrais défenseurs de la liberté. »

Cette publication officielle de la Convention encouragea les auteurs à produire des pièces patriotiques; quelques-unes d'entre elles eurent d'ailleurs un succès momentané. Nous voyons défiler tour à tour, en ces terribles mois de la Terreur : *Fabius*, opéra en 3 actes de Méreaux (3 août 1793); *la Montagne ou la fondation du temple de la Liberté*, 1 acte, de Granges de Fontenelle (25 octobre); *Miltiade à Marathon*, 2 actes de Lemoyne (3 novembre); *les Muses ou le triomphe d'Apollon*, ballet en 1 acte de Ragué (13 décembre); *Toute la Grèce ou ce que peut la liberté*, 1 acte de Lemoyne (5 janvier 1794); *Horatius Coclès*, 1 acte de

Méhul (18 février); *Toulon soumis*, 1 acte de Rochefort (4 mars); enfin, la *Réunion du 10 août*, sans-culottide dramatique en 5 tableaux, de Bouquier, musique de l'Italien Porta, représentée le 5 avril 1794. La Convention, voulant donner à ce dernier spectacle, un éclat inaccoutumé, alloua à l'Opéra une forte subvention. On y voyait M^{lles} Maillard et Chevigny, vêtues en femmes du peuple et traînées sur des canons par des sans-culottes. Le premier tableau représentait le départ du cortège de la Bastille; au second tableau, on voyait la fête de l'Être suprême, boulevard des Italiens; le troisième continuait cette fête place de la Révolution; le quatrième représentait le cortège aux Invalides; le cinquième se terminait par l'apothéose au Champ de Mars.

Mais, dès le commencement de la période de la Terreur, un changement avait encore eu lieu dans l'administration de l'Opéra. Peu convaincus du patriotisme des directeurs Francœur et Cellerier, les membres de la Commune avaient ordonné leur arrestation comme suspects. Francœur fut pris et emprisonné à la Force, où il resta une année entière; Cellerier s'enfuit à temps et ne put être arrêté. La Commune institua, à leur place, un comité d'administration choisi parmi les artistes du théâtre considérés comme les plus purs sans-culottes : Lays, Rey, Rochefort, La Suze.

Toutefois, en dehors et au-dessus de ce comité planaient les membres de la Commune qui exerçaient la haute administration dans l'Opéra : Henriot, Danton, Hébert, Chaumette. Ces puissants conventionnels cherchaient, parfois, à oublier les horreurs de leur triste mission dans de fins soupers, qu'ils se faisaient servir dans les loges des artistes et aux frais du limonadier du théâtre, car l'Opéra n'enrichissait pas précisément son personnel. Mais personne ne regimbait, car la guillotine se dressait menaçante, prête à faire payer la moindre tiédeur pour le service public.

Ce mot de guillotine était, d'ailleurs, dans toutes les bouches. Un mauvais ténor de l'Opéra du nom de Lefèvre, parvenu à un grade important dans la garde nationale de Paris, en profita pour enlever à Lainez et à ses camarades les rôles qui lui plaisaient, et lorsqu'on le sifflait ou même si l'on avait l'air de dédaigner son talent, sa vengeance était dans ces mots : *Gare la guillotine!*

Un soir que Lainez venait de chanter une ode patriotique, un habitué des coulisses lui frappa vigoureusement sur l'épaule à sa sortie de scène en lui disant :

« Citoyen, ta chanson ne vaut pas le diable. Tu ne l'as pas faite, je le sais. Mais, à l'avenir, avant de livrer au peuple souverain de pareilles sottises, tu feras bien de me les soumettre, car j'entends la coupe des vers.

« — Oui, dit un auditeur, le camarade entend la coupe mieux qu'un autre.

« — Certainement, reprit le dilettante, et pour te le prouver, j'apporterai des *trophes* (?) de ma façon.

« — Citoyen, répond Lainez, je m'empresse de les faire entendre à nos amis.

« — Et que *l'exécution*, ajoute l'inconnu, soit ferme et brillante. Je tiens surtout à *l'exécution* ! »

C'était le bourreau qui, en sa qualité de fonctionnaire, avait ses entrées dans la salle et sur la scène, et cherchait à se distraire de ses dures fonctions dans le commerce des artistes.

Les locutions ayant un cachet d'ancien régime avaient été bannies du langage théâtral. Jadis on disait : « côté du roi, côté de la reine », à cause des loges du roi et de la reine qui se faisaient vis-à-vis à l'avant-scène. Les machinistes, manœuvrant les décors disaient : « Poussez au roi; portez à la reine; châssis du roi; grille de la reine. » Ces locutions éminemment séditieuses furent expressément prohibées et l'on adopta l'usage, conservé jusqu'à ce jour, de dire : « côté jardin, côté cour », en se réglant sur la position du théâtre des Tuileries, relativement au jardin et à la cour de ce palais.

Au milieu des hécatombes sans nombre de cette époque, l'Opéra ne fut pas épargné. Hébert avait dressé une liste de vingt-deux victimes dans le personnel du théâtre. Lainez, que l'humilité de son origine aurait dû protéger; M^{lle} Maillard, qu'on disait dévouée à la reine, étaient les plus compromis. On ne pouvait pardonner à Lainez le sentiment exquis avec lequel il chantait l'air célèbre d'*Iphigénie en Aulide* : « Chantez, célébrez votre reine. » Heureusement, on avait besoin de Maillard pour représenter la Liberté et de Lainez pour chanter la *Marseillaise*.

Hébert montrait avec complaisance aux artistes sa liste funèbre : « Je vous enverrai quelque jour à la guillotine, afin de vous donner une leçon de civisme, disait-il gaiement. Deux raisons m'ont arrêté jusqu'à ce jour : c'est que vous n'en valez pas la peine et que j'ai besoin de vous pour m'amuser. » Beaupré, danseur comique, parvint deux fois, en grisant Hébert, à lui arracher sa liste; deux fois Hébert la rétablit sans s'en servir.

Il y eut cependant des victimes dans le personnel de l'Opéra; on en compte seize, parmi lesquelles M^{lle} Buret, qui avait passé de l'Opéra à la Comédie-Italienne; M^{me} de Sainte-Amaranthe, sa fille; le violoniste Desprésaux; le musicien Coqueau.

Sophie Arnould, depuis longtemps retirée du théâtre, eut son reste de vie menacé par l'horrible guillotine. En 1792, elle se trouvait propriétaire du presbytère de Luzarche, devenu bien

national. Elle fit inscrire sur sa porte ces mots énigmatiques : *Ite, missa est*. Malgré cette preuve de civisme, elle fut dénoncée et les membres du comité de surveillance de l'endroit envahirent sa maison pour y faire une perquisition. « Mes amis, leur dit Sophie, je suis bonne citoyenne; j'ai chanté vingt ans à l'Opéra national pour les plaisirs du peuple souverain. Je connais par cœur les droits de l'homme et n'ai d'autre compagnon ici que le buste de notre ami, de notre protecteur, Marat. » Ce petit discours eut un succès complet. Le buste de Marat était simplement la tête de Gluck.

Depuis longtemps il avait été question de donner à l'Opéra une salle définitive; un instant on avait songé à le construire sur le terrain des écuries du roi et l'emplacement du Manège; mais l'installation de la Convention au Manège arrêta ce projet. Toutefois la hantise de l'écrasement possible d'une salle construite en quatre-vingt-six jours fit condamner le théâtre de la Porte-Saint-Martin, et, le 14 avril 1794, le Comité de salut public prit l'arrêté suivant :

« L'Opéra national sera transféré sans délai au Théâtre-National, rue de la Loi; le spectacle qui occupait ce théâtre sera transféré sans délai à celui du faubourg Saint-Germain; des commissaires seront nommés pour régler les frais nécessaires à la translation et aux indemnités légitimes, ainsi que pour préparer au Comité le travail sur la liquidation des propriétaires et des créanciers des deux spectacles. »

Comme la propriétaire du Théâtre-National, M^{lle} Montansier, mettait peu d'empressement à obéir aux ordres du Comité de salut public, on la jeta en prison, d'où elle ne sortit que l'année suivante pour toucher une indemnité de 8 millions... en assignats. Le 7 août 1794, l'Opéra, devenu Théâtre des Arts, inaugurait sa nouvelle salle, située sur le square Louvois actuel, par la représentation de son spectacle en vogue : *la Réunion du 10 août*.

La nouvelle salle, due à l'architecte Louis, était élégante et commode; on y comptait cinq rangs de loges et environ 1650 places; une heureuse innovation avait fait garnir de banquettes le parterre, où, d'habitude, on se tenait debout.

« Après avoir manifesté l'intention de donner aux arts toute leur énergie, dit à ce propos le *Journal de Paris*, il était naturel que le gouvernement républicain s'occupât de l'Opéra, qui les réunit tous. Un des premiers effets de sa protection a donc été de replacer l'Opéra, sous la dénomination plus vraie de Théâtre des Arts, dans le quartier d'où il n'aurait jamais dû sortir. Cet avantage n'est pas le seul que cet établissement ait reçu de la faveur nationale. Le prix modéré des différentes places rendra la fréquentation de

l'Opéra plus facile. Il ne sera plus ce qu'il était auparavant, le spectacle exclusif des riches. »

La réaction thermidorienne amena de violentes représailles contre les artistes ayant pris une part active au régime de la Terreur. Trial, de l'Opéra-Comique, fut contraint de chanter à genoux l'hymne de liberté : *le Réveil du peuple*; il en mourut d'émotion. Lays fut hué dans *OEdipe à Colone*; on lui demanda de chanter *le Réveil du peuple* et, malgré les efforts de Lainez, cher aux royalistes, on l'interrompit au troisième vers et une pluie de projectiles s'abattit sur le malheureux artiste.

Malgré les tendances réactionnaires qui suivirent la mort de Robespierre, les pièces républicaines ne cessèrent pas de fleurir au Théâtre des Arts et, rien que pour les derniers mois de l'année 1794, nous en voyons apparaître cinq : *Denys le tyran, maître d'école à Corinthe* (23 août), opéra en un acte de Sylvain Maréchal, musique de Grétry; *la Rosière républicaine* (2 septembre), opéra en un acte, des mêmes auteurs; *le Chant du départ* (29 septembre), hymne patriotique de superbe allure de Marie-Joseph Chénier, musique de Méhul, qui déclencha un immense enthousiasme; *l'Education de l'ancien et du nouveau régime* (11 octobre), de Jadin, donné pour l'anniversaire de J.-J. Rousseau; enfin, *Harmodius et Aristogiton*, trois actes de Delrieu.

L'année 1895 fut marquée par une seule nouveauté, *la Journée du 10 août ou la chute du dernier tyran*, opéra-ballet en quatre tableaux, de Saulnier et Durrieux, musique de Kreutzer. On y voyait Louis XVI et Marie-Antoinette, celle-ci représentée par la Maillard, entre deux Libertés, et Pétion, Rœderer et un évêque en grand costume, crosse en main.

L'administration du Comité directeur avait creusé encore le déficit de l'Opéra. Le gouvernement se décide à un nouveau changement de régime; il remplace le Comité des acteurs par cinq administrateurs : La Chabeaussière, Mazade, marquis d'Avèze, Caillat et de Parny! Ces administrateurs modèles restent dix-huit mois sans donner une seule nouveauté; en revanche, ils ont la tristesse de voir l'Opéra changer encore une fois de nom; le 14 pluviôse an V, en effet, ils reçoivent du ministre de l'intérieur ampliation d'un décret disant :

« L'intention du Directoire exécutif, citoyens, est que le théâtre dont vous êtes administrateurs porte désormais le titre de *Théâtre de la République et des Arts*. Vous voudrez bien, du jour même où vous recevrez cette lettre, ne plus employer d'autres dénominations ».

On commence à revenir à l'ancien répertoire, mais les mots de *roi*, de *reine*, et quelques autres sont rigoureusement bannis du

répertoire. Puis, comme le Directoire veut entretenir le patriotisme des Parisiens, il édicte, le 4 janvier 1796, un décret ainsi conçu :

« Tous les directeurs, entrepreneurs et propriétaires de spectacles de Paris sont tenus, sous leur responsabilité individuelle, de faire jouer chaque jour par leur orchestre, avant la levée de la toile, les airs chéris des républicains, tels que la *Marseillaise*, le *Ça ira*, *Veillons au salut de l'empire* et le *Chant du départ*. Dans l'intervalle de deux pièces, on chantera toujours l'hymne des Marseillais ou quelque autre chanson patriotique.

« Le Théâtre des Arts (Opéra) donnera, chaque jour de spectacle, une représentation de *l'Offrande à la Liberté*, avec ses chœurs et accompagnements, ou quelque autre pièce républicaine. Il est expressément défendu de chanter, laisser ou faire chanter l'air homicide *le Réveil du peuple*. »

Malgré l'attraction obligatoire des chants patriotiques, le public accourait peu à l'Opéra; le déficit augmentant sans cesse, le Directoire se voit forcé d'allouer à l'Opéra une subvention de 1000 francs par jour; mais, d'autre part, les appointements des premiers sujets sont portés de 9000 à 12 000 francs, non compris certaines gratifications extraordinaires. En même temps, les droits d'auteur sont réglés d'une façon plus équitable; ils sont fixés à 600 francs pour chacune des vingt premières représentations et 400 francs pour chacune des dix suivantes; à la quarantième représentation, les auteurs ont une prime de 1000 francs; les représentations suivantes sont cotées 200 francs l'une.

Le 20 décembre de cette année 1796, une nouvelle à sensation fait un instant palpiter le Tout-Paris qui s'amuse : l'Opéra allait reprendre la série de ses bals masqués, si courus autrefois; la nouvelle n'était vraie qu'à moitié; le théâtre de la République et des Arts allait donner des bals, mais le masque y était interdit; cette demi-tentative ne devait pas réussir, et le premier de ces bals fut en même temps le dernier de cette époque.

L'année 1797 voit surgir deux nouveautés dans cette salle qui semblait une succursale du palais de la Belle au bois dormant : *Anacréon chez Polyrate* (17 janvier), trois actes de Guy, musique de Grétry, œuvre remarquable dont le succès ne fut pas épuisé par cent représentations, car elle fut reprise sous la Restauration. Le 11 octobre, l'Opéra donnait la *Pompe funèbre du général Hoche*, scène lyrique de Marie-Joseph Chénier, musique de Cherubini.

Un autre fait, d'ordre administratif, signalait l'année 1797 : le Comité des acteurs rentrait en fonctions avec Ginguéné, puis Mirbeck, comme agent intermédiaire entre les artistes et le ministre; le Directoire allouait à l'Opéra 30 000 francs par mois, et le ministre

de la guerre donnait au magasin du théâtre des armes et des étoffes pour costumes militaires.

L'année 1798 voit encore l'apparition de quelques pièces patriotiques : le 7 mai, c'était le *Chant des vengeances*, paroles de Rouget de l'Isle, scène lyrique mêlée de pantomimes, musique d'Eler; le 12 juillet, *Apelle et Campaspe*, 1 acte du doux Demoustier, musique d'Eler, obtient peu de succès; le 4 septembre, *les Français en Angleterre*, pièce toute d'actualité en 2 tableaux, paroles de Saulnier, musique de Kalbrenner; enfin, le 18 septembre, *Olympie*, 3 actes du même compositeur.

Au début de 1799, l'Opéra donne une œuvre en 3 actes d'Hoffmann, musique de Méhul : *Adrien*; cet ouvrage avait été terminé dès 1792, mais comme les triomphes d'un empereur romain auraient choqué les oreilles et les yeux des sans-culottes de l'époque, la représentation en avait été interdite. Méhul dut attendre sept ans pour avoir la joie de voir son œuvre jouée sur la scène de l'Opéra; son bonheur fut de courte durée, car, après la première représentation, son opéra fut de nouveau interdit. Et cette première avait donné une recette de 9905 francs! *Adrien* fut remis de nouveau à la scène le 4 février 1800, mais le succès n'en fut plus aussi vif.

Le 14 juin 1799, une pièce d'actualité, agrémentée d'une jolie musique d'Henri Berton, est encore donnée à l'Opéra sous ce titre, par trop prolixe : *Nouvelle au camp de l'assassinat des ministres français à Rastadt*; puis voici encore le 16 septembre : *Léonidas ou les Spartiates*, opéra en 1 acte de Pixérécourt, musique de Persuis et Gresnick, joué trois fois seulement, et enfin, le 27 novembre, *Héro et Léandre*, ballet en 1 acte de Milon, musique de Lefebvre, reçue avec faveur par le public qui fit fête à deux jolies danseuses : M^{mes} Dupont et Clotilde Masleuroy.

En somme, ces deux dernières années ne sont pas brillantes pour l'Opéra; en dehors de l'*Adrien* de Méhul, aucune œuvre de valeur n'est apparue, aussi le public, peu intéressé désormais aux pièces patriotiques, est-il devenu rare, ce qui n'empêche pas les recettes de monter à 1 million... en assignats. On conte qu'après la première de *Léonidas*, une dame s'était écriée : « Eh quoi! c'est fini »; à quoi un voisin de répondre : « Est-ce qu'on a commencé? »

L'ancien directeur Francœur a succédé au Comité des acteurs avec Denesle et Baco; mais leur administration ne semble pas avoir été brillante, si nous en croyons une publication spéciale de l'époque : l'*Année théâtrale*.

« Les administrateurs, dit cette feuille, sont toujours aussi *polis*! Grâce à leur zèle et à leur intelligence, les acteurs ne sont point payés, et il en est à qui il est dû neuf mois d'appointements.

Par ce moyen, tantôt on joue, tantôt on fait relâche, et l'Opéra, jadis le plus beau spectacle de l'Europe, le plus couru, le plus aimé, est maintenant désert, abandonné! »

D'autre part, la troupe lyrique laisse vivement à désirer; les chanteurs dont nous avons célébré le talent au début de la Révolution, se retrouvent encore à l'Opéra à la fin du siècle, mais avec une voix qui tombe et une ardeur qui s'éteint : voici Chéron, Lays, Lainez, la Maillard; aussi l'*Année théâtrale* dit-elle fort justement : « La plupart des sujets ont perdu leur voix, et ceux qui l'ont conservée n'ont pas suivi d'assez près les progrès du goût moderne pour s'y reporter tout à fait; l'on ne voit pas quels successeurs on pourrait leur donner. »

A la fin de 1799, les administrateurs Francœur, Denesle et Baco, ont disparu pour faire place à de Visme, Bonnet de Treiches et Cellierier. Grâce à eux, grâce aussi à l'ordre qui désormais va régner dans la rue, l'Opéra va reprendre son rang dans le monde artistique et redevenir le rendez-vous du public élégant. Méhul, Haydn, Kalbrenner, Lefebvre, Cherubini, Kreutzer, Mozart, Grétry, Lesueur, Paësiello, vont briller dans la période du Consulat.

Mais avec la fin du Directoire notre tâche est terminée; une ère nouvelle s'ouvre pour la France; la période révolutionnaire n'est plus qu'un souvenir, dont nous avons essayé de faire revivre quelques lointains échos.

Georges DE DUBOR.

LES AVOCATES DANS L'ANTIQUITÉ

J'entends beaucoup parler du féminisme et je ne comprends pas toujours bien ce mot. Je le comprends quand il désigne les revendications ayant pour but de faire cesser l'assimilation de la femme aux insensés, aux interdits, aux condamnés à une peine infamante : tel le projet de loi voté par le Sénat le 17 juin et qui accorde à la femme la qualité de témoin dans les actes de l'état civil et les actes instrumentaires. Mais s'agit-il de jeter la femme dans l'arène de la vie publique, — de remplacer sa robe par celle de l'avocat, par exemple, — je donnerais à cette émancipation-là un nom bien opposé, celui de *masculinisme*. Il ne m'appartient pas cependant de changer la valeur des termes consacrés par l'usage, et je suivrai ici le très commode exemple des moutons de Panurge.

Ce qu'on nomme le féminisme n'est pas question nouvelle. Avec Platon, il fit son apparition à Athènes, la ville spirituelle par excellence, mais qui enfermait ses honnêtes femmes dans le silence et l'ignorance du gynécée pour ne laisser qu'aux autres le monopole de l'intelligence avec le privilège de la liberté.

Sans doute, Platon avait compris que la femme n'était pas cet être inférieur auquel les Athéniens refusaient la culture intellectuelle. Mais, en reconnaissant sa valeur, il se méprit sur la nature même de cette valeur. Pour lui, l'homme et la femme sont doués, — à un degré inégal cependant, — des mêmes facultés; ils doivent donc être soumis à la même règle et peuvent être chargés des mêmes emplois.

Platon veut former des guerrières qui sachent défendre leur patrie. D'après ses principes, les filles seront dressées à des danses armées, à des combats à armes pesantes. Ici, Platon a un devancier en Lycurgue. Mais Lycurgue, après avoir élevé la jeune fille en garçon, lui fait garder très fémininement la maison après le mariage. Platon va plus loin. Il demande que les femmes mariées soient initiées aux évolutions, aux ordres de bataille, qu'elles apprennent comment on dépose les armes, comment on les reprend. Toutefois, il prescrit de ne rien leur imposer qui dépasse leurs forces ou ne convienne à la bienséance de leur sexe¹. C'est se décider un peu tard à consulter la bonne mère Nature qui,

¹ Platon, *Lois*, VI, VII; *République*, V, VII.

très peu émancipatrice de son fait, n'a pas cru devoir préparer la femme aux exercices militaires. L'héroïsme a pu faire des guerrières par exception, — Télésilla le prouva en Grèce, — il n'a pas encore produit de régiments de femmes, sinon dans la légende des Amazones... ou à la cour des rois nègres.

Les droits masculins de la femme furent, avec la communauté des biens... et des femmes aussi, les utopies qui déparèrent les doctrines de Platon. C'est une chose curieuse de voir, dans la suite des temps, l'émancipation politique de la femme toujours mêlée au communisme. Le saint-simonisme et, plus tard, le collectivisme, devaient le prouver dans notre siècle.

Les utopies de Platon ne donnèrent que trop matière aux railleries des Athéniens et, pour en montrer les résultats, il suffisait d'en exposer la pratique. C'est ce que fit Aristophane avec la verve étincelante de son génie, comme aussi avec l'immoralité de son langage. Ecartons celle-ci et ne cherchons que celle-là dans les premiers tableaux de l'*Assemblée des femmes*.

*
* *

Il fait nuit. Les étoiles brillent au ciel. Sur l'Agora, une femme s'avance, une lampe d'argile à la main. D'autres femmes arrivent de divers côtés. Elles se sont réunies pour protester contre la loi qui les condamne à une vie cachée; elles veulent participer aux affaires publiques, et, style consacré dès lors, sauver « le vaisseau de l'Etat ».

Naturellement ce ne sont pas les hommes qui feront passer le gouvernement aux mains des femmes. Pour arriver au but de leur ambition, les femmes s'introduiront sous des vêtements masculins dans l'Assemblée qui va s'ouvrir dès l'aurore. C'est pourquoi elles ont emporté, en quittant leurs maisons, les manteaux et les chaussures laconiennes de leurs époux; les bâtons n'ont pas été oubliés, les fausses barbes non plus.

Nos Athéniennes répètent leurs discours en se couronnant d'olivier à la manière des orateurs. Mais la femme se trahit à chaque instant. Seule, Praxagora, le chef du complot, joue imperturbablement son rôle, et le discours qu'elle débite pour proclamer la supériorité de la femme sur l'homme est un chef-d'œuvre de haut comique. Oui, l'Etat est malade, les citoyens ne songent qu'à se faire salarier par le Trésor et à veiller sur leurs intérêts particuliers. (Cela peut arriver ailleurs qu'à Athènes.) C'est à la femme, continue Praxagora, de sauver la chose publique. Ne montre-t-elle pas dans son ménage la science du gouvernement, de l'administration? N'est-elle pas essentiellement conservatrice? N'est-elle pas fidèle aux vieux usages pour laver le linge de la maison, pour faire la cuisine, la pâtisserie — et pour faire enrager son mari?

Qu'on lui remette le pouvoir! Qui, d'ailleurs, saurait mieux éviter la guerre qu'une mère qui veut épargner le sang de ses fils?

J'arrête ici le panégyrique qui va tourner à la satire, et je laisse à Aristophane plus qu'à Praxagora la responsabilité du talent qu'elle attribue par surcroît à la femme : celui de ne se point laisser duper sachant si bien duper les autres!

La pièce, répétée sur la scène, est jouée avec grand succès, — mais dans la coulisse, dirions-nous aujourd'hui. La loi nouvelle est votée. Les femmes gouverneront l'État et les hommes garderont la maison.

— Mais, demande avec inquiétude le mari de Praxagora, qui labourera la terre?

— Les esclaves.

A Athènes, c'était une ressource qui manquerait aujourd'hui aux pays où le féminisme fleurit.

— Mais qui fera les vêtements?

Ici, Praxagora veut bien consentir à ce que la femme en tisse à son mari... quand les vieux seront usés, pas avant. Tenons-lui compte cependant de cette condescendance, que n'auraient peut-être pas nos émancipatrices d'aujourd'hui.

Par une fantaisie du poète, ces femmes, si conservatrices avant de tenir le pouvoir, deviennent révolutionnaires dès qu'elles le possèdent. Telle n'est pas, en général, la coutume des hommes. Il est vrai que, s'il faut en croire nos vieux conteurs, la femme fait toujours le contraire de l'homme.

Dans la comédie d'Aristophane, les Athéniennes inaugurent donc leur pouvoir en proclamant la communauté des biens et des femmes, l'autre utopie de Platon.

Ne nous arrêtons pas aux suites de cette révolution dans la comédie athénienne, cette communauté illusoire à laquelle les gens candides sacrifient tout ce qu'ils possèdent et à laquelle les gens retors soustraient tout ce qu'ils peuvent, se contentant d'en accepter les bénéfices sans en prendre les charges. Cela n'appartient pas à notre sujet. La communauté des femmes n'a d'ailleurs pas ici de résultats plus heureux que la communauté des autres biens, et le tableau n'est pas pour encourager les Athéniens à suivre les doctrines de Platon.

Ce n'était pas la première fois que, dans les pièces d'Aristophane, les femmes se saisissaient du pouvoir politique. Déjà *Lysistrata* avait montré les femmes âgées s'emparant de l'Acropole et les jeunes femmes se séparant de leurs maris, — toutes décidées à ne leur rendre la citadelle ou à ne se rendre elles-mêmes à eux qu'à ce prix : la cessation de la guerre du Péloponèse, la paix si souvent invoquée par Aristophane! En faisant remplir aux femmes cette mission, le poète se souvenait-il de cette jolie légende suivant

laquelle, au temps où les Athéniennes votaient, — c'était naturellement aux temps légendaires, — elles auraient perdu leurs droits politiques et civils pour avoir, par leurs suffrages, donné la majorité d'une voix à la déesse de l'olivier contre le dieu du trident, le dieu des expéditions lointaines?

*
* *

Tout n'était cependant pas utopie dans le féminisme de Platon. Le philosophe reconnaît les aptitudes de la femme pour la médecine, et certes l'art de soulager et de guérir a toujours pu être revendiqué par le sexe dont le plus doux attribut est le dévouement. Dès le temps d'Homère, Esculape avait des disciples parmi les femmes grecques, et la blonde Agamède, qui avait appris à distinguer les plantes salutaires, devançait la poétesse Anyté qui versifiait les oracles du dieu d'Epidaure.

Platon, — et quel meilleur juge que lui, — a aussi rendu hommage aux aptitudes des femmes pour la philosophie. Il avait pu les constater. N'était-ce pas une femme, Diotime, l'étrangère de Mantinée, qui avait révélé à Socrate comment l'amour a pour but, non la contemplation stérile du beau, mais la reproduction de l'idéal entrevu, et comment ce généreux et fécond amour a pour terme suprême la recherche de Dieu?

Aspasie compta parmi les disciples de Socrate. Et Platon lui-même, comme autrefois Pythagore, vit des femmes suivre ses leçons. Leur instinct spiritualiste les entraînait vers la doctrine qui leur révélait l'essence immortelle de l'âme et commençait ainsi en elles l'œuvre d'affranchissement que devait accomplir l'Évangile.

Nous venons de nommer les *Pythagoriciennes*. Dans les fragments qui nous restent d'elles et qui ont été traduits pour la première fois dans notre *Femme grecque*, l'une d'elles, Phytis, a su distinguer ce que les Grecs ont si rarement compris : les attributions qui sont particulières à chaque sexe et celles qui leur sont communes. Également contraire à l'éducation masculine de la femme et à l'ignorance de celle-ci, elle laisse à l'homme la défense de la patrie, l'administration des affaires publiques ; à la femme, la garde du foyer et le gouvernement de la maison. Mais elle reconnaît, chez l'un et chez l'autre, la même notion du vrai et du bien et à des degrés divers, la même faculté pour développer cette notion par l'étude. C'est aussi le langage de Plutarque. Xénophon en avait fait entendre à la Grèce les premiers accents. C'est du vrai et du bon *féminisme*.

En revendiquant les droits intellectuels de la femme, Platon aurait pu citer les poétesse grecques, et la plus illustre de toutes, Sapho. Mais n'oublions pas qu'il a chassé de sa république les poètes en les couronnant de roses.

*
* *

Chose curieuse ! Dans la vie publique, la seule revendication féminine et féministe que nous ayons pu constater en Grèce, — ailleurs que dans le théâtre d'Aristophane, — émanait d'une jeune fille de cette race athénienne qui cloîtrait les femmes dans le gynécée. Il est vrai que c'était une enfant de Thurium, colonie d'Athènes dans cette Grande-Grèce où l'élément achéen et l'élément dorien donnaient à la femme une remarquable initiative.

La loi athénienne qui attribuait au plus proche parent de l'orpheline le droit d'épouser l'héritière, lui prescrivait aussi le devoir de doter l'orpheline pauvre s'il renonçait à sa main. Charondas avait appliqué à Thurium cette loi protectrice. Le législateur en avait ajouté une autre suivant laquelle quiconque proposerait la révision d'une loi serait conduit, la corde au cou, devant l'Assemblée. Si le peuple adoptait cette motion, la corde disparaissait, sinon elle se resserrait et supprimait à la fois le projet de loi et le promoteur. Les conservateurs étaient bien défendus à Thurium et peu de révolutionnaires devaient se présenter pour reviser la constitution.

Il arriva cependant qu'une femme, une jeune fille, se présenta un jour, — la corde au cou, — devant l'Assemblée. C'était une orpheline, noble d'extraction, pauvre d'argent. Elle était jeune, elle était belle, — et vaillante, à coup sûr ; — elle pleurait : c'étaient là bien des titres à l'attention, à la sympathie de ses juges.

L'orpheline exposa que la dot que lui assurait la loi était trop humble pour lui attirer un mari, et elle demanda à ses concitoyens d'ordonner que le plus proche parent d'une orpheline pauvre fût forcé de remplacer le don d'une dot par celui de sa main quand elle le poursuivrait en justice.

La corde fatale ne fut pas resserrée autour du cou charmant qui s'y était exposé. La loi fut votée et sa promotrice en profita la première par un riche mariage ¹. Nous n'avons pas à examiner si le mariage forcé, imposé au parent d'une orpheline, assurait le bonheur des époux.

La jeune fille de Thurium est la seule *avocate* que je rencontre en Grèce. Pour en trouver d'autres, il me faudrait les chercher à Rome. Le Forum, en effet, était destiné à entendre des femmes plaider leur propre cause, et pour l'une d'entre elles, ce fut, comme pour la jeune Thuriennne, au péril de sa vie.

Hortensia, fille du célèbre orateur Hortensius, parut au Forum pour faire lever l'écrasant impôt dont les seconds triumvirs avaient chargé les matrones. Ce qu'elle fit, nul homme n'avait osé le tenter en ces jours de proscriptions. Elle vit triompher la cause qu'elle défendait, et son éloquence, non moins que son courage, força

¹ Diodore de Sicile, XII, 17, 48.

l'admiration de ses concitoyens. Au temps de Quintilien, le plaidoyer d'Hortensia était encore lu pour sa valeur oratoire¹. » L'âme d'Hortensius avait passé en sa fille », disions-nous ailleurs².

Une autre oratrice, Amaesia, se fit remarquer par sa parole virile; mais si elle parut en public, ce fut pour se défendre contre une accusation du prêteur.

La femme d'un sénateur, Afrania, plaideuse infatigable, fit retentir le Forum de cris que Valère-Maxime compare à des aboiements. Elle tomba dans un tel mépris que son nom devint le plus sanglant outrage dont on put cingler un visage de femme. En précisant la date de sa mort, — quarante-huit ans avant Jésus-Christ, — Valère-Maxime déclare que, lorsqu'il s'agit d'un pareil monstre, l'histoire doit plutôt enregistrer la mémoire de sa destruction que celle de sa naissance. Elle ne plaidait pas seulement pour elle, elle se chargeait d'autres causes. L'abus qu'elle fit du droit qu'avaient les femmes romaines d'ester en justice pour le compte d'autrui leur fit retirer ce droit.

On reconnaît là les descendants de ces vieux Romains qui, après la seconde guerre Punique, avaient vu avec terreur les femmes envahir les abords du Forum et dont Caton le Censeur avait été l'interprète. Il ne s'agissait cependant pour elles que de l'abrogation d'une loi somptuaire, et non de la revendication de droits politiques ou civils, comme dans l'*Assemblée des femmes* d'Aristophane. Mais la scène se passait, non, comme à Athènes, dans le domaine de la fantaisie, mais dans celui de la vie réelle. C'était bel et bien le premier essai à Rome d'une émancipation politique qui devait aboutir au Sénat féminin d'Héliogabale. Mais nous n'avons à parler ici que des *avocates*.

Les Romains, qui flétrirent Afrania, honorèrent et admirèrent Hortensia et Amaesia, qui n'avaient parlé en public que pour se défendre, comme celle-ci — ou pour défendre en même temps les intérêts des matrones, comme l'avait fait celle-là.

D'autres femmes auraient pu rivaliser d'éloquence avec Hortensia et Amaesia : Cornélie, mère des Gracques, transmit à ses fils son génie oratoire. Laelia reçut de son père Laelius l'héritage d'une élégante parole et le fit passer à ses filles, à ses petites-filles. Mais ces femmes appartenaient à des familles d'orateurs, elles durent se borner au rôle très féminin d'inspiratrices.

Pour l'éloquence de la femme, il n'est d'autre Agora, d'autre Forum, que le foyer où cette parole si puissante dans sa douceur évoque les grands souvenirs, défend les saintes causes et en prépare les apôtres.

Clarisse BADER.

¹ Quintilien, I, 4, Valère-Maxime, VIII, 3.

² *La Femme romaine*.

LA PROVINCE

SA VIE, SES RESSOURCES, SON BIENFAIT

Tous les provinciaux connaissent et admirent plus ou moins Paris, la Ville-Lumière, que Joseph de Maistre appelait autrefois « la grande chandelle ». Elle attire toujours les papillons : elle est le phare lointain et souvent trompeur des ambitieux. Vous vous rappelez la jolie fable de La Fontaine, *la Tortue et les deux Canards* :

Une tortue était, à la tête légère,
Qui, lasse de son trou, voulut voir le pays.

Paris est une ville de tentation pour les tortues qui veulent courir le monde et la ville d'éclosion la plus favorable pour les canards engageants mais fallacieux. La plupart des Parisiens, de naissance ou d'occasion, ne connaissent pas et n'aiment guère la province. Ce n'est pas la connaître que d'en traverser un coin, à bicyclette ou par chemin de fer, pour s'en aller ici ou là, en villégiature. Les étrangers l'ignorent généralement, même les Anglais. Elle vaut pourtant la peine d'être connue. Sans esprit de clocher et sans parti-pris, sans prétention à la thèse ni au paradoxe, voici, brièvement, quelques-unes des raisons principales pour lesquelles la province mérite, à mon goût, non seulement d'être parcourue, mais d'être étudiée.

Je n'ignore pas qu'elle a contre elle un préjugé absurde mais tenace, surtout dans un pays de frivolité, de moquerie et de respect humain comme le nôtre. Dire de quelqu'un chez nous, même en province : « Il a l'air provincial », c'est en faire, ou à peu près, un personnage de comédie, un naïf, un arriéré, un fossile. Le Parisien, au contraire, le Parisien de vaudeville ou de mélodrame, est un « débrouillard » spirituel, au pis aller un compère intelligent ou un drôle aimable, Panurge. L'argot de Paris, qu'on peut bien, je pense, trouver odieux, a je ne sais quoi d'attique pour ceux qui l'aiment, mais les gens d'esprit qui le savent le mieux sont ceux qui l'emploient le moins pour leur propre

compte. En revanche, une expression locale qui garde un goût de terroir un peu prononcé s'appelle couramment un provincialisme ; elle détonne sur le boulevard, elle amuse les badauds et elle effarouche les puristes. Et cependant notre parler de France, dont il faut défendre la tradition, s'est formé peu à peu des parlers locaux qui se sont fondus, avec le temps, dans cette langue choisie et savoureuse que parle encore la bonne société.

C'est surtout en province que ces mots un peu surannés et cérémonieux, la bonne société ou plus simplement la société, ont gardé tout leur sens, tout leur suc et tout leur empire. L'âme provinciale a conservé le meilleur de l'âme française. Même les plus grandes villes, à l'instar de Paris, se défendent mieux qu'une capitale, qu'une immense hôtellerie de deux millions d'hommes, contre les invasions et les mélanges de toute nature : l'étranger, le « rastaquouère » et le déclassé y sont moins accueillis, moins insolents et moins abrités. A Paris, on ne fait pas, on ne peut pas faire de différence entre un passant et un indigène ; c'est le pays des hasards, de l'incognito et le port d'attache des flibustiers. La police a beau être bien faite ; les commissaires de police seraient sur les dents s'ils demandaient leurs papiers à tous les intrus qui prennent Paris pour auberge et qui jettent un peu de poudre d'or aux yeux de leurs voisins. En province, on se voit tous les jours, de plus près ou de plus loin, selon la pratique qu'on a des gens, le degré de sympathie, d'estime et de confiance qu'ils ont mérité. Les parentés, les relations, l'habitude de vivre ensemble, ont créé peu à peu des liens ou élevé des barrières entre les personnes. Les gens du pays ne ferment pas leur porte aux étrangers ou, du moins, ils ne la condamnent pas de parti pris, sans les avoir vus, mais ils prennent le temps de les regarder ; ils n'ouvrent point les bras aux nouveaux venus et aux premiers venus ; on n'entre pas chez eux comme au moulin. Ils ne sont pas insociables, mais leur sociabilité, discrète et avertie, a peur d'être dupe ; il faut des références pour être introduit, des garanties pour être accepté, des titres pour plaire. Un fonctionnaire même, à moins d'être précédé d'une bonne réputation et de trouver en arrivant un terrain propice, n'est pas agréé du matin au soir par « la société » : il aura son droit de cité, s'il le gagne, mais il ne l'a pas toujours.

De même que la société provinciale est encore plus recueillie, plus regardante et plus saine que la société cosmopolite et indifférente de Paris, de même la vie provinciale est plus naturelle, plus tranquille et plus régulière. Admettons que Paris soit « le cerveau de la France », comme disent les vieux clichés ; la province est le réservoir des forces latentes et silencieuses de notre pays. Si les étrangers nous connaissent mal, s'ils emportent et colportent sur

nous tant d'idées fausses, c'est qu'ils nous jugent sur Paris comme échantillon, sur ses caprices, ses modes, ses plaisirs, sur ses journaux, ses pièces de théâtre, ses cafés-concerts, ses romans, sa littérature. Voilà pourquoi, — je m'en tiens aujourd'hui à cette seule idée, — je voudrais voir ceux de nos jeunes littérateurs qui ont vraiment une plume, romanciers, dramaturges, poètes même, regarder davantage vers la province, la connaître, l'aimer, y vivre, au besoin, plus qu'ils ne font, la découvrir à son tour, ou, si le mot paraît trop ambitieux, la révéler, dans toute sa grâce et dans tout son charme, aux étrangers et aux Français. Nous avons découvert successivement bien des gens et bien des choses durant ces trente dernières années; la grande Exposition de 1900 va nous plonger, pour de longs mois, dans le cosmopolitisme le plus mêlé, le plus éperdu; cherchons à nous retrouver et à nous ressaisir nous-mêmes, avant l'ouverture de ce bazar européen, en attendant la confusion des races et des langues sous la tour Eiffel...

Une centralisation excessive, un cosmopolitisme exagéré, crédule et souvent niais : tels sont, je crois, les deux maux, les deux pestes, dont nous avons le plus souffert, et auxquels il importe le plus, aujourd'hui, de remédier. En ranimant chez nous l'esprit provincial, c'est-à-dire en retrempeant l'esprit, l'âme et le caractère français à leurs sources vives, nous remplirons une tâche patriotique et nous ferons œuvre de salut. Tout le monde peut s'y mettre, chacun dans son genre et suivant son goût.

Voulez-vous des exemples, des applications? Depuis environ quatre ou cinq ans, deux de mes jeunes amis, deux très bons Français, qui ont voyagé à l'étranger sans y prendre le dégoût de leur pays natal, bien loin de là, emploient leurs vacances et dépensent leur argent à parcourir une de nos provinces, la Champagne. Ils l'ont tenue patiemment, village par village, avec leur carnet de notes et leur appareil à photographies, s'arrêtant dans toutes les localités où ils pensaient trouver quelque chose de curieux. Ces deux voyageurs, qui sont deux érudits et deux artistes, ont l'intention d'écrire et publieront sans doute prochainement une histoire de la sculpture française en Champagne au moyen âge, avant, pendant et après la période d'influence de la Renaissance italienne sur l'art français. Ils ont recueilli, pas à pas, avec des jouissances qu'ils m'ont racontées, les matériaux de leur grand ouvrage. Ils ont donné là un bon exemple. Pourquoi cet exemple ne serait-il pas suivi par des jeunes gens de famille qui pourraient s'offrir ce luxe charmant? Il a de quoi satisfaire ou exciter des vocations qui méritent d'être encouragées. J'irai même plus loin, au risque d'être accusé de chauvinisme artistique, et, ce qui n'est pas moins grave, de paraître me mêler de choses qui ne me regar-

dent point. Pourquoi notre administration, qui accorde si volontiers, quand ses moyens le lui permettent, des bourses de voyage à l'étranger, n'en réserverait-elle pas quelques-unes pour de jeunes esthètes qui voudraient se renseigner, et nous renseigner nous-mêmes, sur l'histoire de l'art dans notre pays? La Société des antiquaires de France, les sociétés académiques de province, dont les annuaires modestes sont quelquefois si intéressants, l'Académie des beaux-arts elle-même et l'École du Louvre verraient, j'en suis sûr, avec plaisir, notre curiosité nationale se tourner un peu de ce côté-là.

Les historiens proprement dits, les paléographes, seraient les compagnons et les auxiliaires naturels de ces chercheurs d'art dans chacune de nos provinces. L'École normale et l'École des Chartes ne feraient pas mal d'inspirer ce sentiment, de conseiller l'érudition française (française d'objet, de méthode et de style) à leurs écoliers. Tout n'est pas dit, et l'on ne vient jamais trop tard que quand on le croit; il y a encore à glaner dans les archives provinciales pour les dénêcheurs. Rome et Athènes, je le sais, sont de grandes tentatrices; l'Allemagne, l'Angleterre, et maintenant la Russie, attirent nos jeunes gens qui veulent voir du nouveau. Mais n'est-ce pas du nouveau, bien attachant, que de rechercher avec une sorte de ferveur pieuse les vraies origines de son pays, comme on recherche dans une mairie de village et chez un notaire de campagne l'origine de sa famille, le nom, même obscur, de ses ascendants? L'idée de famille, et tout ce qu'il y a en elle de salutaire, l'idée de patrie, avec tout ce qu'elle représente de sacré, ne peuvent que gagner à ces découvertes.

Nous ne connaissons l'histoire politique et sociale de notre vieux et cher pays, nous ne connaissons notre histoire littéraire qu'un peu à la grosse. Puisque, paraît-il, nous sommes devenus plus érudits et plus patients qu'on ne l'était autrefois, que nos méthodes de travail sont meilleures, nos outils plus sûrs et mieux maniés, appliquons notre érudition, notre patience, notre outillage à débrouiller les éléments provinciaux de notre civilisation, de notre littérature, de notre langue. Que de choses à faire, que de livres à écrire, que de documents à publier, dans cet ordre de travaux! Revenons; comme de bons fils, au long passé, vénérable et charmant, de notre pays.

La besogne ne manquera pas non plus à ceux qu'attire davantage le présent. La vie de province, ou, pour mieux dire, la vie en province, — on y vit après tout comme ailleurs, — ne tente pas assez nos écrivains, romanciers ou dramaturges. Balzac n'a pas épuisé les scènes de la vie de province : elles sont inépuisables; le décor, les personnages, les passions même, se renouvellent et se

modifient avec la nature, la race et le climat, d'un pays à l'autre. Ne pensez-vous pas que nous en avons assez et plus qu'assez de l'éternel « roman parisien », qui tourne toujours, ou peu s'en faut, dans le même cercle; du roman d'analyse où l'on perd trois cents pages à voir couper en quatre des cheveux de neurasthénique; du roman-feuilleton, bon pour des âmes de concierges et dont l'extravagance n'a d'égale que la platitude; de ces romans étrangers qui nous dépaysent si cruellement! Je ne me donnerai pas le ridicule de mettre ici tous les titres de romans que je n'écrirai jamais; mais la vie de dévouement d'un médecin ou d'un prêtre de campagne; la vie de garnison d'un officier qui s'occupe ou qui s'ennuie; la vie d'apprentissage et d'observation d'un jeune ingénieur, frais émoulu de l'École polytechnique, d'un jeune professeur au sortir de l'École normale, d'un sous-préfet qui reconnaît son arrondissement, pour le mieux administrer; — le presbytère et l'église, c'est-à-dire le monde de la religion; la mairie, avec M. le maire et ses conseillers municipaux; l'école, le cabaret, la ferme; la maison bourgeoise du petit rentier revenu au pays ou la héronnière du hobereau; — les paysans, ceux d'aujourd'hui, travaillés par l'évangile socialiste, inquiets et en quelque sorte déracinés; les ouvriers, si différents au nord et au sud, dans les centres industriels; — les agences politiques et matrimoniales de la province; les vies manquées, à côté des vies heureuses; les éclopés, les naufragés, que la province recueille et qu'elle enveloppe de son mystère où ils achèvent de mourir en paix; les vieilles gens, les bonnes gens, les pauvres gens de là-bas..., autant de sujets d'études et d'ouvrages qui seraient bons à faire et bons à lire.

Je prévois l'objection. — Ces livres, même faits de main d'ouvrier, personne ne les lira s'ils ne viennent pas de Paris. — Détrompez-vous. L'adresse et l'estampille de Paris ne sont pas si nécessaires à un livre. Le principal, l'essentiel, l'indispensable est qu'on y sente la sincérité, qu'on y aperçoive quelqu'un, qu'on y apprenne quelque chose. Nous vivons, depuis des années, sur une littérature de corrompus et de sceptiques, qui nous déprave sous prétexte de nous désennuyer, ou sur une littérature de soi-disant professionnels qui n'ont, pour la plupart, pas d'autre ambition que de vendre leur copie le plus cher possible sur le marché. Il est temps de rompre avec ces habitudes funestes si pernicieuses à l'âme et à la culture d'une nation : la littérature, sous peine de n'être plus qu'un jeu frivole de mandarins,

Ce siècle est à vrai dire un mandarin lettré,

doit être éducatrice et profitable. Il est temps, à moins de verser dans un alexandrinisme stérile, de mettre fin au divorce fâcheux

des lettres, des bonnes lettres, interprètes et nourrices de l'humanité, avec la vie humaine.

Les romanciers et les dramaturges sont et doivent être surtout des peintres de mœurs, n'est-il pas vrai? Notre Molière (j'en reviens toujours à lui, car il est le maître inimitable) a parcouru douze ans la province, de Béziers à Nantes, en passant par Limoges, avant d'installer à Paris l'*Illustre Théâtre*, la future Comédie-Française. Balzac, l'auteur de la *Comédie humaine*, écrivait dans sa jeunesse à sa sœur, M^{me} Surville, fixée à Bayeux : « Je veux savoir pourquoi la rue où tu demeures s'appelle la rue Teinture »; il lui demandait des renseignements précis, circonstanciés, sur « l'habillement des indigènes, leur parler, leurs mœurs, leurs usages », et quand sa sœur lui avait donné des indications, fourni des notes : « Oh! s'écriait-il, le bon pays à exploiter que ce Bayeux! »

La province tout entière, en Normandie, en Bourgogne, en Beauce, peu importe, est un bon pays à exploiter. Elle ne sent pas le renfermé autant que se plaisent à le dire ceux qui se contentent de lui jeter en passant un coup d'œil distrait et dédaigneux derrière la vitre d'un wagon. Ce mot de Doudan me revient souvent à la mémoire : « Il y a des existences cachées qui sont charmantes. » La province est pleine de ces existences cachées, charmantes ou tragiques, au fond desquelles il y a une idylle ou un drame dont le roman ou le théâtre peuvent s'emparer. Elles n'attendent qu'un metteur en œuvre qui n'aura même pas besoin d'être trop habile; il lui suffira d'être vrai, pour nous amuser ou nous émouvoir; d'ouvrir les yeux, en les fermant quelquefois, de peur d'être indiscret, de tendre l'oreille, sans écouter aux portes, de prendre sur le vif des portraits qui ne soient pas tout à fait des photographies, bref, de « rendre au public ce que le public lui aura prêté ».

La province abonde en originaux. Il y a partout d'autres bourgeois que les bourgeois de Molinhard, de Champfleury; tous les Tartarins ne sont pas à Tarascon. La grande ville, Lyon, Marseille ou Bordeaux, la petite ville, le chef-lieu de canton, la moindre bourgade, ont leurs « types » qui sont connus des habitants, qui occupent et défraient la chronique locale; il n'y a qu'à les saisir et à les transporter dans un livre ou à la scène. On le fait bien, avec talent et avec succès, pour les marionnettes parisiennes. Pourquoi s'en tenir à Paris, au boulevard, au « monde » avec toutes ses fractions, et ne pas dépasser le bois de Boulogne ou la forêt de Bondy pour aller explorer, observer la province, la grande banlieue? Je voudrais connaître un jeune romancier qui n'aurait pas encore quitté sa province natale; j'oserais lui dire : « N'en bougez pas. Ne venez voir à Paris que votre éditeur, si vous ne voulez pas

être édité chez vous, par méfiance ou par coquetterie, et, de temps en temps, quelques-uns de vos confrères, ceux qui ont assez de talent pour reconnaître et pour aimer le talent d'autrui. Vous aurez d'abord, — on peut être prophète dans son pays, sans y tâcher, — une petite réputation locale; elle s'étendra peu à peu. Comme vous travaillerez à loisir, pour votre agrément, vous avez des chances sérieuses de faire du bon ouvrage. Ne vous inquiétez ni des annonces ni de la plupart des critiques; moquez-vous de la mode qui n'a rien à voir avec la réalité, puisqu'elle change tous les jours : vous serez au-dessus de ses caprices qui ne sont pas des lois et de ses jugements qui ne sont pas non plus des oracles. Vous parlerez la langue de chez vous, la langue maternelle, et vous échapperez au jargon courant. Paris vous adoptera lorsque la province vous aura mûri et consacré. Soyez tranquille ! »

Les jeunes poètes ne se tiennent pas tranquilles, ordinairement. Ils fuient la province où ils se plaignent d'étouffer; ils se figurent, les pauvres ! que l'air de Paris est plus respirable et plus poétique. Paris les aveugle et les dévore quelquefois. Si j'osais encore leur donner un conseil (mais la plupart de ces jeunes tambourinaires n'aiment pas à être conseillés et ils préfèrent une mauvaise réclame à un bon avis), je les prierais de quitter leur Parnasse où ils s'égosillent en chansons parfois peu intelligibles pour se promener bonnement le long des rivières ou au pied des collines de leur pays. Ils chanteraient en province, comme l'oiseau sur la branche où il a son nid, plutôt que de venir se mettre en cage à Paris où toutes les cages ne sont pas dorées. Au lieu de seriner l'air à la mode, pour imiter les camarades, de s'admirer entre eux et de plaire, l'espace d'un matin, à quelques perruches sentimentales, ils diraient, comme l'alouette, la chanson des blés; comme le rouge-gorge, la chanson des bois; comme le chardonneret, celle des buissons; comme la fauvette des roseaux, celle des eaux limpides et murmurantes. Nous aurions peut-être, bon an mal an, moins de volumes de vers, nous aurions plus de poésie.

Les poètes ne manquent pas en province. — Je me borne, comme on voit, par discrétion, à des réflexions générales et je ne veux nommer personne parmi les vivants. — La vie de province avec ses calmes horizons, les « sombres asiles » de ses solitudes, son recueillement, son cher silence, est favorable à la naissance de la poésie. La poésie véritable n'est que l'harmonieux écho des voix intérieures de l'âme. Ces voix intérieures que la tranquillité provinciale ne nous empêche pas d'entendre sont couvertes, à Paris, par le bruit du monde et de la rue. « Les cigales, dit Platon, étaient primitivement des hommes. Lorsque les Muses vinrent au monde et qu'elles se mirent à chanter, ces premiers hommes,

amoureux de leur chant, furent tellement ravis de les entendre qu'ils en oublièrent le manger et le boire et moururent ainsi, consumés d'admiration. » Paris, de Montmartre à Montrouge, n'écoute guère les cigales, amies des Muses; il leur préfère les hannetons. De là tout un bourdonnement poétique dont une oreille un peu juste et délicate est bientôt lassée.

Chacune de nos provinces de France a sa poésie et je voudrais être un bon poète pour le mieux dire. Une lande bretonne avec ses genêts en fleur, le murmure voisin de la mer retentissante, et la chanson du vent qui souffle dans sa cornemuse; un coteau de Bourgogne avec ses vignes ensoleillées; même un marais de Sologne, avec ses arbres mélancoliques, ou une plaine de Champagne, longue, plate et nue, sur laquelle un berger promène ses moutons, sont plus poétiques que tous les cabarets littéraires de la Butte sacrée et les petits cénacles symbolistes du Quartier latin. On est bien, à vingt ans, dans un grenier et on chante tout de même dans une mansarde d'étudiant, quand on a de la voix; on est encore mieux, à l'air libre, sous les arbres ou sous les étoiles de sa province; on y chante plus à l'aise, et, en supposant que personne ne vous écoute, on chante pour soi, pour son plaisir. La vraie fonction du poète n'est pas de faire du bruit, mais de faire de la musique, et ce n'est pas du tout la même chose.

N'ignorons donc pas, ne méprisons pas la province. Elle est bienfaisante, laborieuse, bonne conseillère, et, si elle paraît endormie aux agités, c'est que la vie qu'on y mène n'a rien de bruyant, de factice, ni d'artificiel. Elle est un refuge et un atelier. Quand le surmenage de Paris nous a déprimés, c'est à elle que nous venons demander le repos qui apaisera notre fièvre. Quand nous sommes rassasiés jusqu'au dégoût de ce qu'on est convenu d'appeler « la littérature parisienne », quand nous en avons, comme on dit, par-dessus la tête, c'est en province que nous allons chercher un air plus pur, des mœurs plus simples, des spectacles plus attrayants, des livres plus vrais.

Paris nous absorbe trop, décidément. Emignons un peu, ou plutôt décentralisons, en littérature comme en tout. Il y va de la santé même, des traditions, des intérêts et de l'avenir de notre littérature, si elle ne veut pas tomber dans l'article-Paris, de notre langue, si elle ne veut pas finir dans le volapük ou dans l'argot, — le patois vaut encore mieux, — de notre race enfin, qui tient au sol, et que les murs d'une seule ville, si grande qu'elle soit, ne contiennent ni ne résument tout entière.

Henri CHANTAVOINE.

REVUE DES SCIENCES

Electricité : Automobilisme. — Avant Paris. — Les fiacres électriques à Londres. — Mise en service de quinze coupés à moteur électrique. — Vitesses de 5 à 15 kilomètres à l'heure. — Station de chargement des accumulateurs. — 80 kilomètres pour 2 fr. 50. — En Suisse. — Progrès de l'éclairage électrique. — La lumière au lac des Quatre-Cantons. — Le long de la rive droite. — Illumination des villages. — Utilisation des torrents. — Station centrale de Schwyz. — 3000 chevaux-vapeur. — Courants triphasés sous 8000 volts. — Transmission à 40 kilomètres de distance. — De Brunnen à Weggis. — Prochain éclairage électrique des hôtels du Rigi. — Horticulture : Procédé pour accroître le volume des fruits. — Effets des pulvérisations du sulfate de fer sur les raisins, les poires, les pommes, etc. — Aquiculture : Encore les anguilles. — La montée des petites anguilles dans la Somme. — Récolte des alevins par le service des ponts-et-chaussées. — Au laboratoire d'Abbeville. — Envoi gratuit des anguilles. — Expériences curieuses sur les couleurs. — Illusions rétinienne. — Appareil pour les transformations objectives des teintes.

La France est certes bien le pays de l'automobilisme. Les voitures à vapeur et à pétrole couvrent partout les grandes routes, et c'est tout au plus si dans les autres pays l'on aperçoit de temps en temps quelques rares spécimens traverser les grandes villes. Et cependant, en Angleterre, qui n'est pas le pays des automobiles, on vient de mettre en service à Londres des fiacres électriques, que l'on nous promet à Paris depuis tantôt trois ans. Les nouvelles voitures roulent depuis plus d'un mois. Ce n'est certes pas le dernier mot du genre, mais enfin c'est un bon commencement. La Compagnie des cabs électriques a construit déjà quinze fiacres à accumulateurs. Chaque voiture a, non pas l'aspect du cab proprement dit, mais celui d'un coupé avec siège et petite plate-forme à l'avant, exactement comme les fiacres parisiens. La batterie d'accumulateurs est installée sous la voiture. On a groupé 40 accumulateurs d'une capacité de 170 ampères-heure au débit de 30 ampères. Un moteur Johnson Lundell de 3 chevaux est établi à l'arrière dans un coffre, et commande par un engrenage un arbre de transmission. Cet arbre entraîne, au moyen d'une chaîne,

les roues d'arrière qui, seules, sont motrices. Le moteur électrique peut faire mouvoir la voiture, selon les accouplements des accumulateurs, à la vitesse de 5 kilomètres à l'heure ou à la vitesse de 12 kilomètres. On peut même parcourir 15 kilomètres à l'heure. Les accumulateurs ont un poids de 711 kilogrammes. La voiture complète, avec le moteur et les voyageurs, pèse 1524 kilogrammes. A gauche du cocher se trouve le levier de marche. En lui faisant décrire un certain angle, on obtient les vitesses successives de 5 à 15 kilomètres. Si on le pousse en sens inverse, on fait marcher la voiture en arrière. Du pied droit, le mécanicien fait fonctionner le frein. Quant à la direction, elle est assurée par un volant central analogue à la roue d'un gouvernail. La conduite est très facile, car, sur quinze conducteurs choisis, douze, après deux jours d'exercice, ont été reconnus capables de bien diriger la voiture dans les rues de Londres.

Au repos, le mécanisme est fermé à clef, et il est impossible à personne de mettre en mouvement la voiture. A Londres comme à Paris, on trouve aussi des voleurs de voitures. Le fiacre électrique est immobilisé à volonté. Le conducteur emporte ses clefs et va luncher tranquillement.

La compagnie ne produit pas elle-même l'énergie électrique. Elle a trouvé plus économique de faire charger ses accumulateurs par les stations électriques de la ville. La première station de charge a été établie à Juxon Street, Lambeth. Le courant alternatif est fourni par le *London Electric Supply Corporation*, à 2400 volts et à la fréquence de 85 périodes par seconde. On a installé là deux transformateurs formés chacun d'un moteur à courant alternatif Thomson-Houston actionnant directement une dynamo à courant continu de 75 kilowatts. La transformation du courant alternatif en courant continu s'effectue ainsi avec un rendement de 86 pour 100.

Les coffres de voitures sont amenés sur chariots jusqu'à la salle de chargement, et les accumulateurs reliés à la dynamo. Le prix de vente de l'énergie électrique est de 0 fr. 1575 le kilowatt-heure. Avec une charge complète, la voiture peut parcourir un trajet de 80 kilomètres, et la dépense revient à 2 fr. 50. C'est une marche moyenne de 10 à 12 heures pour 2 fr. 50. L'économie sur les chevaux est évidente.

La trépidation n'est pas très accentuée et, en général, les fiacres électriques ont de nombreux amateurs. A Paris, on en est toujours à la période des essais et des tâtonnements. A force de vouloir bien faire, on n'en finit pas. Les essais de Londres sont suffisamment probants pour que l'on nous donne enfin quelques premiers fiacres à Paris. Il n'y a que la pratique courante qui montrera peu à peu les défauts auxquels il faudra remédier. Les nouvelles voitures sont

moins dangereuses que les fiacres à chevaux. On les manœuvre très aisément; elles marchent en avant et en arrière au commandement. Elles ne s'emportent pas; leur vitesse est ce que l'on veut. Tout le système est maniable. Il ne serait pas trop tôt de commencer à Paris dès maintenant pour être prêt sur une échelle suffisante au moment de l'Exposition de 1900.

La lumière électrique se développe de plus en plus, non seulement à la ville, mais encore et surtout dans les pays de montagne. Partout où l'on peut disposer d'une chute d'eau, on est bien certain de voir l'électricité prendre la place du pétrole. Un certain nombre de villages sont déjà en France, et depuis des années, éclairés à la lumière électrique. Mais c'est en Suisse surtout que le mouvement se dessine avec le plus d'ampleur. Partout les moindres torrents sont utilisés et les plus petites stations aérothérapiques, que nous avons vues éclairées bien parcimonieusement à l'huile de schiste ou au pétrole, sont maintenant brillamment illuminées par des lampes à arc et à incandescence. Le lac des Quatre-Cantons était resté jusqu'ici bien en retard. Tandis que sur le lac Léman, la lumière électrique est installée depuis plus de dix ans au bout du lac, à Villeneuve, à Vevey, Montreux, etc., sur le lac des Quatre-Cantons, on en était resté à l'huile et au gaz. Lucerne était éclairé électriquement depuis des années, il est vrai, mais les diverses stations du lac, Weggis, Vitznau, Gersau, Brunnen, Beckenried, etc., étaient éclairées au gaz. Brunnen a, en premier lieu, utilisé un torrent pour installer dans le village, sur le quai et dans quelques hôtels, des lampes à arc et des lampes à incandescence. Pendant cinq ans, Brunnen eut ainsi le monopole de l'éclairage électrique sur les rives du beau lac des Quatre-Cantons. Depuis juillet 1897, presque toutes les stations de la rive droite sont brillamment éclairées. On a abandonné presque partout le gaz que l'on fabriquait sur place en enrichissant l'air avec des carbures et notamment avec la gazoline. L'installation électrique nouvelle est très intéressante et mérite une courte description; elle est à ses débuts et il est certain qu'elle est appelée à prendre beaucoup d'extension.

Les touristes qui fréquentent cette partie de la Suisse savent bien que sous le Rigi, tout autour du massif montagneux, se succèdent à bonne distance, entre 7 et 10 kilomètres, une série de petits villages coquettement installés au bord du lac. Ce sont des stations d'été très recherchées : Hertenstein, Weggis, Vitznau, embarcadère du chemin à crémaillère du Rigi, puis Gersau, Brunnen en face du bras du lac appelé lac d'Uri. Brunnen, depuis le chemin de fer du Gothard qui traverse le pays, a pris beaucoup de développement. Il y existe une petite rivière, la Muota, qui a son origine au delà de Schwyz, chef-lieu de

canton dans les montagnes des environs. Un torrent descend des hauteurs et possède un grand volume d'eau. On estime sa puissance mécanique à plus de 4000 chevaux. Il y a des années que l'on avait songé à tirer parti de cette chute d'eau pour fabriquer la lumière électrique. Mais on redoutait avec raison que l'exploitation ne couvrît pas les frais, et les capitaux s'étaient montrés réfractaires. Il y a deux ans, on agrandit le projet primitif et l'on songea à éclairer toutes les stations du lac et, plus tard, les hôtels disséminés en assez grand nombre sur le Rigi. L'entreprise pouvait devenir sérieusement lucrative, car le nombre des lampes à alimenter peut atteindre, dans ces conditions, environ quinze mille. On a commencé cette année modestement, mais tout porte à croire que les abonnés viendront vite.

Près de Schwyz, on a fait un réservoir et installé des turbines qui actionnent des dynamos Brown. On a établi sur poteaux une ligne aérienne qui s'en va à travers les bois, sur les flancs de la montagne, longer le lac de Brunnen à Weggis. Chaque village est desservi par une prise de courant sur cette ligne primaire. De la station de départ, on envoie sur la ligne des courants triphasés sous une pression de 8000 volts. Ces courants ont à franchir, de Brunnen à Weggis, une distance d'environ 38 kilomètres. Des courants de 8000 volts sont dangereux. Aussi, comme toujours en pareil cas, a-t-on recours à des « transformateurs » à l'arrivée en ville. Les courants sont modifiés et le potentiel réduit à 120 volts. Un transformateur puissant, établi à l'entrée de chaque village, modifie le courant de la ligne, et ne fait plus circuler dans les rues et dans les maisons qu'un courant suffisant pour alimenter les lampes à incandescence au taux de 120 volts et d'un demi-ampère. En ce moment, la station centrale dessert environ 3000 lampes. On compte, en 1898, prolonger la ligne, contourner les rives et atteindre Kusnacht, en face d'Immensee, sur le lac de Zug. Plus tard, la ligne gravira le Rigi et apportera la lumière électrique aux hôtels du Rigi-Kulm, Rigi-Staffel, Rigi-Kaltbad, Rigi-First, Rigi-Scheidegg. Dès lors l'exploitation deviendra fructueuse. Jusque-là, on réunira à peine les deux bouts. Le capital employé dépasse 2 millions de francs. Et l'installation est coûteuse. On vend le courant, par lampe et par saison, de 10 francs à 25 francs, selon son intensité de 10 à 16 bougies, quel que soit le temps de l'éclairage. Aussi les hôteliers, qui économisaient l'éclairage au gaz ou à la bougie dans les chambres, font-ils maintenant des orgies de lumière. Tous les hôtels sont illuminés *a giorno*. Il n'en coûte pas plus d'éteindre ou d'allumer une lampe. Autant la faire briller. Toute la rive droite du lac est éclairée. Dans les petits villages, maintenant, les commerçants ont adopté aussi la lumière électrique. Aussi, où tout était sombre jadis, la lumière étincelle de tous

côtés. Adieu les lampes au pétrole fumeuses ! On se pique de progrès, en Suisse. Aussi le succès de l'entreprise paraît assuré.

A Beckenried, sur la rive opposée, on a aussi utilisé un torrent à l'éclairage du village. Au sommet du Rigi-Scheidegg, le gaz triomphait depuis vingt ans. On avait considéré comme très beau d'installer au Kulm et au Scheidegg des usines à gaz. Le gaz éclaire encore ces deux sommets. Mais au Scheidegg, dirigé par un homme de haute initiative, le docteur Stierlin, on a fini par installer cette année sur la terrasse plusieurs grandes lampes à arc, qui brillent comme des phares au sommet de la montagne et que l'on admire de loin sur le lac. Il n'y a pas de chute d'eau au Rigi, et la production de la lumière électrique coûterait trop cher avec des moteurs à vapeur. Mais M. Stierlin a dû cependant, pour la blanchisserie et l'hydrothérapie, se résoudre à installer chez lui un petit moteur à vapeur de 5 chevaux, à 1670 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce moteur, quand il a fini son travail de jour, est employé le soir à faire marcher quatre arcs électriques. Toutes ces installations prouvent que la lumière électrique est de plus en plus en vogue.

On remarquera qu'en pays de montagnes surtout, la lumière nous vient des torrents. Les extrêmes se touchent : l'eau et le feu ! C'est la puissance mécanique des chutes d'eau qui se transforme en lumière éclatante. Et il ne se passera pas dix ans avant que tous les torrents de la montagne ne soient employés à fabriquer de la lumière. Autre temps, autres mœurs !

Pour avoir de beaux fruits ! Le procédé serait à la portée de tout le monde. M. Duret, agronome d'Indre-et-Loire, raconte¹ qu'il y a quelques années, il envoya à l'un de ses amis des boutures d'un cépage, connu sous le nom de « gros Cabernet ». Vers la mi-septembre, il alla visiter son ami qui le conduisit dans ses vignes. « Les voici, dit le propriétaire, vos splendides raisins. — Mais, dit M. Duret, je ne les reconnais pas ; ce n'est pas là la variété dont je vous ai procuré des boutures ; le Pinot noir de Lignières ne produit pas de si beaux fruits. — Pardon, ce sont bien là vos Pinot. — Ces raisins sont énormes et ne ressemblent pas à ceux du Pinot. — Ce sont cependant bien vos raisins ; seulement, je leur ai fait subir un traitement qui réussit admirablement. Et le voici : j'ai dissous 2 kilogrammes de sulfate de fer dans 100 litres d'eau, j'ai versé de cette solution dans un pulvérisateur et j'en ai aspergé les feuilles et les fruits de ces ceps. Il faut attendre le moment convenable. J'ai attendu que les grappes eussent atteint le tiers de leur grosseur ordinaire. J'ai pratiqué une seconde pulvérisation un mois plus tard, et enfin je les ai

¹ *Journal de l'Agriculture.*

encore aspergés vingt jours avant la cueillette. Et c'est tout. Même résultat en opérant avec le sulfate de fer sur des cerises, des poires et des pommes. Vous voyez que ce n'est pas difficile.

Il est de fait que les fruits ainsi traités sont d'un cinquième au moins plus gros que les fruits ordinaires.

La méthode dont parle M. Duret est également usitée avec succès par les horticulteurs des environs de Paris qui mouillent successivement, au moyen d'un pinceau, chaque fruit promettant une belle venue avec une dissolution de fer à 20 grammes par litre. Il sera facile de contrôler le procédé et de voir si, en le généralisant, il donne bien tout ce que l'on promet en son nom.

Nous avons parlé récemment des anguilles et de leur reproduction au moins à 500 mètres de profondeur en mer. Les petites anguilles, après quelques mois de séjour à la mer, viennent à l'embouchure des fleuves et remontent les rivières. Un de nos correspondants, M. V. Brandicourt, nous a récemment transmis des détails intéressants sur la montée de l'anguille dans la Somme. Tous les ans, l'alevin d'anguille remonte le canal du 15 avril au 15 mai. La montée n'a lieu que pendant les marées et ne dure que trois à quatre jours après la plus haute mer. Le soir et le matin, les alevins d'anguilles, semblables à de petits vermisseaux gélatineux, suivent par milliers les bords du canal et à fleur d'eau. C'est à ces moments que l'on peut les pêcher; dans la journée, ils disparaissent au fond de l'eau et l'on ne peut les atteindre. Depuis plus de vingt-cinq ans, le service des ponts-et-chaussées est chargé de recueillir cette montée d'anguilles et de l'expédier aux personnes qui en font la demande. Un crédit annuel de 1200 francs est spécialement affecté à ce service de pisciculture. Chaque année, on n'expédie pas moins de 1 million de jeunes anguilles. En 1885 on a expédié plus de 3 millions d'alevins en réponse à cent cinq demandes venues de l'est, de l'ouest et du centre de la France.

Au moment où la montée est signalée télégraphiquement, des hommes échelonnés le long des rives du canal procèdent à la pêche à l'aide de tamis munis d'un long manche. Le produit de la pêche est déposé dans des réservoirs flottants pouvant contenir 120 000 anguilles environ. A mesure que ces réservoirs sont remplis, on les amène au dépôt où se fait l'emballage; moyennant des soins et de la propreté, on peut conserver l'alevin dans ces réservoirs flottants pendant une semaine au moins. Les expéditions se font dans des paniers ronds formés de lattes de chênes et munis d'un couvercle; ils sont garnis intérieurement d'une toile bien close.

Pour emballer les alevins, on commence par déposer au fond du panier une couche d'herbes aquatiques, sorte de mouron que l'on

trouve dans les fossés. On place ensuite des bâtons coupés à bonne longueur pour s'appuyer sur les parois du panier et maintenir l'herbe. On dispose ensuite une seconde couche d'herbe assujettie de la même façon par des branches. Cela fait, on verse les alevins, 4000 environ; on recouvre le tout d'une couche d'herbe qu'on laisse libre et on ferme solidement le couvercle. Les jeunes anguilles peuvent ainsi circuler à travers les herbes que les branchages empêchent de se tasser.

Comme conclusion pratique à ces détails, M. V. Baudricourt fait remarquer que toute personne peut obtenir de l'alevin d'anguille. Il suffit d'adresser, au commencement de l'année courante, à M. l'Ingénieur des ponts-et-chaussées d'Abbeville (Somme) une demande indiquant le nombre d'anguilles que l'on désire et la gare où elles doivent être expédiées. L'alevin est distribué gratuitement. Le transport par grande vitesse d'Abbeville à la gare de réception et les frais de paniers vides qui doivent être renvoyés au service des ponts-et-chaussées à Abbeville sont les seuls déboursés à la charge des demandeurs. Il ne nous paraît pas superflu de donner ces détails. Beaucoup de personnes seraient désireuses d'avoir chez elles des anguilles. Ce désir, comme on voit, peut être facilement satisfait puisqu'il s'agit uniquement de demander l'envoi à l'Ingénieur à Abbeville.

Délassements d'automne. M. Shelford Bidwell, le savant et ingénieux physicien anglais, vient de présenter à la Société royale de Londres des expériences curieuses sur les transformations subjectives des couleurs. Tout le monde se rappelle le phénomène classique du pain à cacheter *rouge* qui, observé fixement pendant une demi-minute, vient peindre ensuite son image en *vert* sur le plafond blanc, ou sur un écran quelconque, quand on y porte le regard. Cette transformation de teinte est due à la fatigue rétinienne. Après excès d'impression, la rétine se fatigue et devient incapable d'être excitée par les rayons monochromes de la lumière blanche; elle n'est plus impressionnée que par la radiation complémentaire. La teinte complémentaire du rouge est le vert. C'est pourquoi le pain à cacheter rouge apparaît vert.

M. Bidwell a montré l'année dernière que la perte d'excitabilité de la rétine pour une couleur peut dans certaines conditions se produire très rapidement. Il suffit d'une courte période d'obscurité pour réveiller l'impressionnabilité de la rétine et lui donner plus d'intensité; mais cette sensibilité disparaît de même dans un temps très court, si l'œil reçoit une impression lumineuse très vive; il suffit de fractions de seconde pour anéantir l'impressionnabilité ou pour la raviver: donc, de courtes périodes d'éclairage et d'obscurité pour faire naître les couleurs complémentaires.

Le physicien anglais a rendu cet effet bien tangible au moyen de

deux écrans, l'un blanc, l'autre noir, tenus simultanément dans une main, de manière à laisser entre eux un vide triangulaire. On regarde un pain à cacheter rouge collé sur fond blanc en déplaçant vivement les deux écrans, alternativement de gauche à droite et de droite à gauche, de manière à découvrir et à masquer successivement le pain à cacheter. Aussitôt l'œil ne perçoit plus le rouge du pain à cacheter, mais bien du bleu verdâtre. En augmentant la vitesse du déplacement, le pain à cacheter apparaît tout à fait vert. Cette expérience peut prendre une forme plus pratique, et elle devient alors amusante. On se procure un disque tournant monté sur un manche avec petite poulie mise en marche à la main; en déplaçant le bouton de la poulie, on détermine la rotation rapide du disque. On trouve ces sortes de disques dans le commerce. Seulement, ici, il faut préparer soi-même le disque. Il faut que le disque soit mi-partie noir, mi-partie blanc, avec un secteur de séparation vide. Pour obtenir de très bons résultats, il convient d'employer un disque de 0^m,20 de diamètre et de recouvrir la partie noire de velours noir et la partie blanche de papier gris clair. Le secteur découpé doit avoir un angle d'environ 60 degrés. Enfin, le disque doit tourner à la vitesse moyenne de 8 tours par seconde. On examine le pain à cacheter, très vivement éclairé pendant la rotation. Mais, dans ce cas, au pain à cacheter il est préférable de substituer des images diversement coloriées. Si l'on fait tomber sur l'image placée en pleine lumière près d'une fenêtre ou à la lumière d'une lampe à incandescence munie d'un réflecteur, la transformation des teintes est complète. M. Bidwell prend une figure, une dame, par exemple, dont il a peint les cheveux en bleu indigo, la figure en vert émeraude, la robe en rouge écarlate. Au fond du tableau apparaît une fleur de soleil en violet, avec feuilles pourpres. Tout cela constitue une peinture absolument impressionniste qui heurte le regard le plus indulgent. Mais prenez vite le disque tournant et observez cette peinture placée à quelques centimètres de l'écran rotatif. Tout change. La dame apparaît avec une belle chevelure blonde, avec une peau rosée, et vêtue d'une robe bleu paon, contemplant un soleil à pétales jaunes et à feuilles vertes. La métamorphose est complète.

Une fois le disque préparé, on peut varier les apparitions à volonté. Il suffit de peindre l'image avec les couleurs complémentaires. On obtient ainsi des peintures qui ont l'air de sortir de la palette d'un fou. Examinées sous le disque tournant, elles reprennent les teintes qu'elles doivent avoir, et l'effet n'est pas sans étonner les personnes qui ne sont pas au courant du phénomène. Il est à souhaiter qu'un industriel réalise l'appareil de M. Bidwell et nous mette facilement à même de juger de ces curieuses illusions subjectives des couleurs.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1897.

Comme ces oiseaux de mauvais augure qui passent en ce moment, avec des cris avides et sinistres, sur notre ciel d'automne, la recrudescence des déclamations radicales nous annonce l'approche de la saison morte, — saison stérile, confuse et crottée, — que représente depuis une vingtaine d'années toute session parlementaire. L'ouverture des Chambres est fixée au 18 octobre; et déjà les radicaux sont en mouvement de banquets, de conférences, de programmes sur tous les points du territoire. Il semble même que, cette année, ils se démènent avec des transports plus faméliques. Si M. Bourgeois n'a pas pris la parole, les anciens membres de son ministère, MM. Mesureur, Combes, d'autres encore de même valeur, l'ont remplacé de leur mieux dans leurs discours. Et, ce qui est non moins significatif, une convention des loges maçonniques a tenu ses assises et formulé ses résolutions.

D'où viennent donc ces agitations exaspérées? De l'embarras où sont les radicaux à la veille des élections générales du printemps prochain. Ils ne savent encore quelle figure ils prendront devant le scrutin. Sous leurs airs farouches, ils ne sont que des Jérôme Paturot à la recherche d'une position électorale. Ils s'offrent au pays, n'ayant eux-mêmes rien à offrir, n'étant ni chair ni poisson, ni conservateurs ni socialistes. Ils n'ont qu'une chance et qu'une espérance, celles de renverser avant six mois, sur une question quelconque, le ministère actuel, de manière à ressaisir la queue de la poêle qui, adroitement et vigoureusement menée, leur garantirait pour un nouveau bail l'assiette au beurre. Leur ambition ne va pas plus loin; mais, dans cet espace borné, elle est aussi bouillonnante que dévorante.

Toute facile qu'elle soit, l'opération se complique depuis que les socialistes ne se contentent plus de rester dans les coulisses à l'état d'appoint, et que leur appétit a grandi avec leur force et leur tapage. Au fond, ils ne sont pas éloignés de considérer les radi-

caux comme des parasites. Si l'on observe le pays par-dessus ou par-dessous toutes les classifications des politiciens, on reconnaît que l'élément radical y tient peu de place. Il ne répond à aucune poussée profonde de sentiments et d'instincts. La masse du pays est conservatrice; et comme telle, — quoiqu'elle se trompe souvent sur l'acabit des gouvernements qui pourraient lui donner les biens qu'elle cherche, — elle est pour le régime qui lui permettra le mieux de vivre en paix, de gagner honnêtement et abondamment de l'argent, de trouver du travail et du crédit, de voir chacun grandir au sein de la confiance et du bien-être de tous. Ceux qui, dans la nation, n'ont pas cette visée au cœur, sont plus ou moins socialistes, c'est-à-dire partisans conscients ou inconscients d'un sens dessus-dessous universel, où, par le mot de partage, on entend tout simplement le pillage du bien d'autrui. Les socialistes ont même inventé encore un nouveau mot, collectivisme, pour exprimer, par une dénomination plus confuse, la chose très claire qu'ils ont et qu'ils mettent en vue.

S'il ne s'agissait que de parler comme les socialistes pour réunir beaucoup de suffrages au scrutin, les radicaux s'y résigneraient volontiers, sauf à temporiser et à louvoyer dans l'exécution. Mais c'est ici que leur incertitude est cruelle. Isolé, sans racines dans le sol, vivant au jour le jour, l'ouvrier des villes peut se laisser prendre à des songes qui ne sont que des mensonges. Le paysan de nos campagnes est plus pratique. Il est rivé à la société comme à la terre par son champ et par son foyer. Il a la passion humaine et française du chez soi; et il éprouve cette passion jusqu'à l'intolérance et jusqu'à la férocité. Loin de vouloir partager avec son voisin, il le soupçonne toujours de vouloir empiéter. La collectivité est peut-être ce qu'il a le plus en horreur. Lorsqu'il est malade, et qu'on l'engage à se faire conduire à l'hôpital, où des soins plus intelligents lui seront donnés, il répond comme le vieux Job, il y a six mille ans : « Je veux mourir dans mon petit nid, *Moriar in ridiculo meo.* » Persuader aux paysans de nos campagnes de verser les économies de leurs bas de laine dans la cagnotte de M. Jaurès, c'est une entreprise que M. Bourgeois ne risquera pas. Il serait reçu à coups de fourche. Il y perdrait plus que son latin, il y perdrait ses électeurs. Même beaucoup de ses fidèles feraient la sourde oreille; nous doutons, par exemple, que son riche lieutenant, M. Bertaut, ait la moindre idée d'allouer à ses trente millions de concitoyens une trente-millionième partie du lucratif privilège d'agent de change dont il jouit.

Alors, que faire? Se dédoubler comme maître Jacques, conservateur ou socialiste selon l'auditoire? Le truc n'est plus possible

dans la publicité et la concurrence furieuse où notre démocratie s'agite. Le plus simple serait, à la fin d'une séance parlementaire, au soir d'une interpellation très embrouillée, de donner un croc-en-jambe à M. Méline; ce qui permettrait, faute de mieux ou crainte de pire, de tenter un ressoudage de la concentration républicaine. C'est encore la question cléricale, mine jamais épuisée et toujours exploitée, qui offrirait la meilleure occasion; et c'est pourquoi les loges maçonniques viennent de se réunir en un congrès chargé d'arrêter le plan de campagne et de donner le mot d'ordre.

On a été longtemps avant de prendre au sérieux la franc-maçonnerie. La jugeant ridicule, on l'estimait inoffensive. Avec ses tabliers, ses marteaux, ses appellations prétentieuses et burlesques, on la considérait comme un jeu plus ou moins innocent de quelques provinciaux retraités, comme une de ces farces ennuyeuses où des originaux désœuvrés trouvent moyen de s'amuser. Il a fallu ouvrir les yeux et reconnaître que si la franc-maçonnerie est cela, elle est aussi autre chose : bête, c'est possible; mais bête malfaisante, c'est certain. Tous les périls qu'à propos des congrégations religieuses les tribuns d'autrefois dénonçaient à tort et à travers avec les mots d'Etat dans l'Etat, de société secrète, de puissance occulte, d'internationale, elle les présente et les condense avec une intensité d'autant plus grande, qu'elle est revêtue d'une sorte d'estampille officielle. Elle se glisse de temps à autre dans les solennités publiques comme un corps constitué. Justifiant la parole du vénérable archevêque d'Aix, que « nous sommes en franc-maçonnerie, non en république », elle vient de déclarer, dans un manifeste, que toutes les administrations et législations qui se sont fabriquées depuis vingt ans étaient son œuvre. Comme pour avoir une enseigne parlante et un tableau vivant d'elle-même, elle a gratifié de ses suprêmes honneurs un de ces députés sans talent qui n'ont fait saillie sur l'uniforme médiocrité de ses pareils que par les éclats biscornus de ses haines irrégulières, M. Gustave-Adolphe Hubbard, grand homme, paraît-il, à Pontoise, qui l'a élu.

Cette manifestation maçonnique a tout l'air d'une conjuration radicale pour aider M. Bourgeois et ses amis à débusquer du pouvoir M. Méline. Le jeter à bas parce qu'il est le suppôt avéré de la réaction cléricale est le premier devoir à remplir, le premier article des commandements; et après, on confirmera les grandes lois intangibles que l'ennemi menace, on poursuivra la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on interdira aux membres des congrégations l'enseignement, même dans l'école libre, et la circulation à prix réduit sur les chemins de fer, on créera des officines d'infirmières laïques, on prendra des mesures pour réduire le

nombre et les progrès de la criminalité, et autres belles choses du même genre.

On pourrait se demander si cette intrusion de la franc-maçonnerie est légale, et ce que dirait le gouvernement dans le cas où les sociétés de Saint-Vincent de Paul, auxquelles le second Empire eut la malheureuse inspiration de l'assimiler, feraient sortir de leurs paisibles délibérations quelque déclaration furibonde de ce genre contre les pouvoirs établis. Lui, qui, l'année dernière, à pareil mois, s'émouvait de réunions de prêtres auprès du baptistère de Clovis, qu'aurait-il dit si la pieuse assemblée l'avait pris à partie, non pas même avec cette virulence, mais avec les objurgations les plus voilées? Le contraste est si criant qu'il rend plus impérieusement nécessaire que jamais une loi sur les associations, assurant à tous les citoyens français ces deux biens dont les institutions les plus respectables ne jouissent pas dans notre démocratie : l'égalité et la liberté.

Quant au programme franco-maçonnique dont M. Gustave-Adolphe Hubbard est constitué le porte-voix ou, selon l'expression rituelle des loges, l'orateur, — il ne pèse pas une once devant la raison. Les grandes lois intangibles, qu'on parle toujours de confirmer, sont jugées par leurs fruits; tôt ou tard, elles seront revisées comme la plupart des lois nées dans le même cycle d'ignorance et d'imprévoyance, — comme l'est en ce moment la loi sur le gouvernement de l'Algérie, qui, de l'aveu même de ses plus hauts représentants, a fait, de cette colonie arrosée du sang chrétien le plus généreux, une sentine de juiverie rapace et malpropre. Ce n'est pas seulement l'Eglise qui réclame contre les lois scolaires, c'est l'Université; le désordre s'y introduit à tous les degrés, malgré les efforts des braves gens qui y sont en grand nombre. Après avoir eu à sévir contre les associations des maîtres d'études, le ministre de l'instruction publique est obligé de frapper les associations d'élèves, sous lesquelles se cachaient, ou plutôt s'étaient, les plus fâcheux désordres. Si les auteurs des lois scolaires s'irritent de l'abandon des lycées par les familles, les familles n'ont qu'une réponse à leur faire : « Nous vous retirons nos enfants parce que nous ne voulons pas qu'ils vous ressemblent. » Il y a quelque temps, un des collaborateurs de M. Gambetta, M. Reinach, confessait que la République avait fait fausse route en proscrivant Dieu de l'école. Ces jours-ci, un ancien normalien, un écrivain distingué qui fut, croyons-nous, chef de cabinet de M. Jules Ferry pendant sa présidence du Sénat, M. Gaston Deschamps, sommait la troisième République, « jusqu'ici tâtonnante et indécise », de se réveiller enfin, — de confondre les Allemands qui, empruntant à

notre littérature « des arguments en abondance et des textes à foison », nous montrent réduits « à un misérable rôle d'amuseurs, de bouffons et de pornographes, » — de sauver la France qui semble, en cette fin de siècle, « appartenir, corps et âme, à la postérité pullulante du marquis de Sade ».

Sous un régime qui n'était pas clérical, et où même le conflit se produisait entre l'Eglise et l'Etat, en 1845, le ministre de l'instruction publique disait à la Sorbonne, devant les lauréats de tous les collèges : « L'impiété dans l'enseignement, c'est-à-dire le prosélytisme dans l'incrédulité, le courage cruel de disputer à la jeunesse les croyances qui fortifient et plus tard consolent, sans avoir rien à donner en échange, rien à mettre à la place, c'est là un crime public à peu près inconnu de l'histoire. » Ce crime est officiellement commis depuis vingt ans; et la France l'expie par la décadence.

La France ne surmontera cette inévitable décadence qu'en remontant aux fortes croyances qui l'en eussent préservée. Les francs-maçons nous parlent d'un secret qu'ils ont pour diminuer la criminalité qui nous déborde, — cette criminalité née, comme en témoignent les observateurs les plus impartiaux, des lois dont ils se vantent. Nous ne leur connaissons qu'un spécifique pour diminuer la criminalité, c'est de diminuer, dans nos codes, la liste des crimes qui ne sont déclarés tels, que parce que le christianisme, qui a renouvelé le monde moral comme le monde social, les a classés avec cette note infamante dans la conscience humaine. Tout défectueux qu'ils peuvent être, nos codes sont empestés de l'influence cléricale. Que les francs-maçons, menés à l'assaut du pouvoir par M. Gustave-Adolphe Hubbard, déterminent l'avènement d'une Chambre radicale! Ils lui intimeront de décréter que la polygamie, l'adultère, l'inceste, l'infanticide et autres actes qui ne sont criminels que là où la croix règne, ne doivent plus subir cette qualification, avec les sanctions qu'elle entraîne, dans notre Etat sans Dieu. Nos codes ainsi expurgés, il y aura beaucoup moins de criminels dans les prisons; ils ne seront plus nombreux que dans nos villes et nos campagnes.

Les francs-maçons nous promettent aussi qu'ils vont faire des infirmières pour remplacer nos Sœurs de Charité. Allons, bon courage; qu'ils se mettent à l'œuvre! La matière est ingrate. Nous trouvant récemment dans une ville radicale de Seine-et-Marne, nous nous étonnions qu'une crèche municipale, admirablement tenue, fût encore desservie par les Sœurs : « Que voulez-vous? nous répondit naïvement un employé, elles font pour les enfants ce que personne ne voudrait faire. » Au dedans comme au dehors,

la vieille grandeur de la France ne survit que par le dévouement de ces humbles du Christ, incessamment alimenté par la flamme éternelle. Tandis que les acolytes de M. Gustave-Adolphe Hubbard chicanaient aux membres des congrégations les minimes avantages qui leur sont faits pour alléger leurs frais de route au service de l'humanité, un professeur en Sorbonne, qui fut chef de cabinet de M. Lockroy, M. Larroumet, écrivait de Rhodes au *Figaro* que, dans cet Orient où notre ancien prestige a tant de rivaux, les premières personnes qu'il avait rencontrées, c'étaient des Frères de la Doctrine chrétienne lui apportant, comme elles l'apportent à toutes les populations du Levant, le bon sourire de la France.

C'est un honneur pour M. Méline d'encourir de pareilles accusations et de pareilles attaques. C'est aussi une leçon dont il doit faire son profit. Il a affaire à des adversaires irréconciliables parce qu'ils sont insatiables, à des adversaires qui, sous le masque de l'esprit de secte, ne poursuivent que sa place. Il ne les désarmera point par des complaisances pour leurs idées ou pour leurs agents. Il doit renvoyer ceux-ci et repousser celles-là. La question cléricale qu'on lui oppose n'est qu'une manœuvre de guerre radicale. Elle ne repose sur aucun sentiment vrai du pays, sur aucun grief sérieux des populations. M. Méline a puisé sa principale force en allant droit au cœur du monde agricole, sans se laisser distraire par les arguties des économistes et les déclamations des socialistes qui dressaient le spectre du pain cher contre les moindres garanties données au travail national. Qu'il ait la même tactique et la même crânerie sur tous les terrains où s'agite une minorité d'autant plus bruyante qu'elle se sent plus impuissante! Le ministère actuel fait un mauvais calcul lorsque, pour se laver d'apparence cléricale, il blesse par des actes iniques la conscience des croyants comme celle des libéraux. Citons un trait entre plusieurs autres : il paraît que, par des motifs de délicatesse, les Petites-Sœurs des Pauvres refusent de solliciter de la faveur administrative l'exemption du droit d'accroissement, que leur service gratuit des vieillards mériterait assurément. Saisir leur pauvre mobilier qui est le mobilier des pauvres, les expulser de l'asile qu'elles ont ouvert aux plus délaissés de nos concitoyens, ce serait bien gros! un de ces attentats cyniques et lâches qui dépasseraient la mesure commune! Vous vous rappelez le beau tableau de Detaille où, devant les Autrichiens stupéfaits, les défenseurs d'Huningue, tas de mutilés et d'éclopés, défilent? Pensez-vous qu'une admiration plus attendrie ne remplirait pas encore les foules à la vue des Petites-Sœurs des Pauvres emmenant, entre une haie de recors, leurs vieillards

que chasserait le fisc? Le gouvernement recule devant ces voies de fait où, même aux yeux des multitudes indifférentes, il serait battu et honni. Alors, que fait-il? Il retient tous les legs qui sont faits à ces admirables servantes des pauvres; et comme les largesses qu'inspire à la charité chrétienne le spectacle de vertus si extraordinaires et si bienfaisantes sont considérables, elles se trouvent arrêtées au passage et prises à la chausse-trape administrative. Est-ce équitable? est-ce honnête? est-ce légal?

Nous ne savons rien de plus froissant pour les gens de cœur que cette habitude quasi officielle de se faire une panacée ou un tremplin de la persécution de ces créatures de Dieu, qui ne font que du bien et qui souffrent en silence. L'Assistance publique est, depuis longtemps, en butte aux critiques les plus graves et les plus indignées; des révélations récentes apprenaient qu'on thésaurisait et qu'on spéculait sur l'argent des pauvres, sur l'argent dû tout entier à leurs inépuisables misères. Acculée à des explications difficiles, l'Assistance les esquivait en répétant la formule : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » Et, sans rime ni raison, elle supprime la maison de secours de la rue de la Ville-l'Évêque, gérée par les Sœurs. Comme le très honorable conseiller municipal du quartier, M. Froment-Meurice, l'écrivait au préfet de la Seine, c'est une mesure aussi absurde qu'odieuse, puisque, en considération de ces Sœurs, qu'entourait la vénération universelle, beaucoup de personnes confiaient au bureau de bienfaisance leurs offrandes, qu'elles lui refuseront désormais.

Dans le discours que M. Barthou, ministre de l'intérieur, a prononcé, le 3 octobre, à Bayonne, il a reconnu que la question sur laquelle se feront les élections prochaines ne sera pas et ne peut pas être la question cléricale. Elle sera tout autre; peut-être parce que la société est plus découverte et moins protégée par un régime purement électif que par un gouvernement à base fixe et héréditaire, la question posée au fond des urnes sera, comme il arrive toujours en république, la question sociale. Ce ne sera même pas la question politique; les principes qui servent de fondement à tous les Etats seront en cause, car ils sont en péril. Les conservateurs de toute nuance devront s'entendre sous peine de lèse-patrie, ils ne seront jamais trop nombreux pour résister à la formidable cohue de passions anarchiques que tant de mauvais conseils et de mauvais exemples ont déchaînées. Sans pacte conclu, sans négociations échangées, l'accord n'est pas impossible entre les honnêtes gens de tous les partis; il s'est fait en 1848 et en 1870, et il se renouvellera par la force même des choses et l'instinct de la commune défense, à la condition qu'aucune concession

ne soit faite, qu'aucune condescendance de fond ou de forme ne soit montrée au radicalisme et à ses alliés.

M. Barthou disait : « La question sera posée entre ceux qui veulent maintenir les conquêtes de la Révolution de 1789 et ceux qui les renient ou les compromettent ; entre les partisans énergiques de la propriété individuelle et ses destructeurs plus ou moins avoués ; entre les hommes qui recherchent, sous un régime de droits égaux et de liberté commune, la conciliation du capital et du travail, et les apôtres de la haine qui, par la lutte proclamée des classes, irritent et soulèvent les ouvriers contre les patrons, le travail contre le capital ; entre les défenseurs sincères des Unions syndicales, mais professionnelles et ni exclusives ni oppressives, et les révolutionnaires qui veulent faire des syndicats les instruments illégaux des agitations politiques ; entre les conceptions financières de la Constituante, selon lesquelles l'impôt est la contribution proportionnelle de chaque citoyen aux charges publiques, et la conception socialiste, subie par les radicaux qui lui ont fait déjà des concessions si imprudentes, selon laquelle l'impôt est un moyen de niveler progressivement les fortunes. »

Nous admettons, dans ses grandes lignes, la question électorale ainsi posée. Le respect des conquêtes de 1789, des libertés qui furent proclamées à cette époque ; « le régime de droits égaux et de liberté commune » pour la conciliation du capital et du travail ; la défense sincère de ces associations libres qui se nomment les Unions syndicales ; la contribution proportionnelle de chaque citoyen aux charges publiques ; la guerre sans merci « aux apôtres de la haine qui irritent par la lutte proclamée des classes » ; — tout cela nous l'acceptons. Nous faisons mieux encore ; nous invoquons ce programme ailleurs que dans les rapports du capital et du travail. Son application ferait tomber les lois d'exception qui frappent les catholiques de France, leur rendrait un régime de droits égaux et de liberté commune dans la conciliation universelle, leur permettrait les associations libres, les dégrèverait des impôts injustes. Les apôtres de la haine irréligieuse cesseraient d'être les maîtres dans l'Etat ; et notre démocratie commencerait à être un gouvernement d'équité.

Le mois d'octobre, qui voit tomber les feuilles, voit aussi bien des portefeuilles tomber en Europe. Le premier ministre de Grèce, M. Ralli, s'est retiré devant un vote de la Chambre hellénique qui lui refusait sa confiance. Il a été, du même coup, déchargé de la lourde tâche de signer le traité qui liquide une campagne militaire et une campagne diplomatique aussi mal engagées l'une que l'autre. Il a passé la plume à d'autres. Le roi Georges, qui est la

plus intéressante victime de son royaume, a eu quelque peine à trouver des ministres qui eussent le courage de leur opinion, le courage de conclure une paix inévitable pour clore une guerre impossible. L'adage ancien, *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi*, n'est plus vrai de nos jours; ce sont les rois qui expient aujourd'hui le délire des peuples bien plus que les peuples n'expient celui des rois.

Un patriote de bonne volonté, M. Zaïmis a répondu à l'appel de son souverain. Il a eu la chance de trouver pour collaborateur le soldat qui s'est le plus honoré pendant la guerre, le général Zmolenski. La Chambre suivra, le traité sera accepté; la nécessité, sombre divinité qu'adorait l'antique Grèce, le veut ainsi. Il y a bien un M. Delyannis, qui, après avoir été l'artisan le plus actif de la détresse de son pays, fait mine de regimber. Il joue au Gambetta. Puisse la Grèce être plus sage que la France! Une fois le péril passé, puisse-t-elle ne pas, ingrate et vaniteuse, pardonner et même sourire aux auteurs de la guerre ou plutôt de la défaite à outrance! Elle doit, par la prudence, par l'économie, par l'habile dispensation de ses ressources, préparer la revanche que la question d'Orient, qui n'est réglée nulle part, pas même en Crète où l'anarchie règne, lui garantit. Elle a une grande force pour elle, c'est que, — tandis qu'on peut concevoir à Constantinople autre chose que l'empire musulman, — on ne peut concevoir rien d'autre à Athènes qu'un Etat chrétien. Ce que la Restauration a fait là, est définitif. Les temps, hélas! ne sont plus ce qu'ils étaient à cette glorieuse époque. La Grèce n'est plus, comme l'appelait Montalembert, l'enfant chéri de l'Europe. Elle a souffert des revers qu'ont subis, avec la France vaincue, les idées de justice et de générosité. Le dur Allemand aime mieux exploiter le musulman qu'émanciper le chrétien.

A Madrid aussi, les ministres ont changé. En voyant cette modification survenue au milieu de crises intérieures et extérieures si graves, on se rappelle le mot de M. Disraeli : « On ne change pas de chevaux en passant des gués. » La reine régente, d'une correction toujours si impeccable, a eu la main forcée par les divisions des conservateurs, que la haute et impérieuse personnalité de M. Canovas ne dominait plus. En face de ce parti divisé contre lui-même, elle a remis le pouvoir au chef des libéraux, à M. Sagasta.

On ne peut se dissimuler que jamais ministère ne s'est constitué sous de plus menaçants auspices. Il prend naissance au lendemain de l'entretien où le nouvel ambassadeur des Etats-Unis, le général Woodford, a fait connaître au cabinet de Madrid l'intérêt pressant

que prend le gouvernement américain au règlement très prochain, presque immédiat, des affaires de Cuba. De quelque façon que se soit exprimé le général Woodford, — de quelques circonlocutions qu'il ait enveloppé l'âpreté de sa demande, — toujours est-il que cette intrusion de l'étranger dans les questions nationales, — intrusion toujours insupportable à la fierté espagnole, — affaiblit d'avance le ministère dont l'avènement a coïncidé avec elle. Les partis ont une arme terrible contre lui; et il sera d'autant plus meurtri de ses coups, qu'il est lui-même porté vers cette politique de conciliation et de concession, exposée par l'agent du président Mac Kinley. Il est moins libre pour la pratiquer qu'il ne l'eût été avant cette intervention.

Embarrassante pour l'Espagne, la démarche des États-Unis est inquiétante pour l'Europe entière. Toutes les puissances qui ont des possessions en Amérique, celles, en particulier, qui ne sont pas d'humeur à abandonner devant la doctrine de Monroë leurs colonies des Antilles, sentent dans la prétention du cabinet de Washington un précédent qu'il serait bon d'étouffer dans l'œuf.

Le ministère espagnol doit être suffisamment renseigné sur l'état précis des affaires de Cuba, sur les chances d'une répression promptement victorieuse, sur l'inutilité ou la nécessité des transactions, pour orienter ses déterminations en conséquence. Il n'est rien d'absolu à cet égard; toute solution qui respectera l'intégrité de la monarchie espagnole nous paraîtra bonne pour le continent européen tout entier.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE¹

II

Les traités de Prague et de Francfort modifiaient radicalement l'ancien équilibre européen, celui de la monarchie française, celui des traités de 1815.

Placée à la tête de l'Allemagne unifiée, la Prusse occupait une situation centrale et prépondérante en Europe. Quel usage allait-elle faire de la victoire et du premier rang?

M. de Bismarck et son maître l'empereur Guillaume I^{er} se proposèrent de cimenter les parties du nouvel édifice allemand. La période de consolidation succédait à la conquête. La diplomatie germanique mit tout en œuvre pour isoler la France.

Dans cette situation nouvelle, la Prusse avait besoin du concours de l'Autriche et surtout de la Russie. M. de Bismarck noua l'entente des trois empires, mais tandis que la Russie était la clef de voûte et le pivot de la Sainte-Alliance après 1815, l'empereur d'Allemagne était le chef de la nouvelle Triplice.

Le prince Gortchakof et l'empereur Alexandre II n'envisageaient pas sans inquiétude la suprématie exclusive, la puissance exagérée de la Prusse. Les intrigues constantes de M. de Bismarck n'échappaient d'ailleurs pas à leur clairvoyance.

L'Allemagne ne pouvait dominer la situation qu'en divisant les autres puissances. Le cabinet de Berlin poussait vivement l'Autriche à se tailler un empire oriental. Il se multipliait pour faire oublier à l'empereur François-Joseph ses revers de 1866, pour lui trouver des compensations, — au détriment d'autrui, — surtout

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1897.

pour envenimer l'antagonisme de l'Autriche et de la Russie dans les Balkans. En même temps, il soutenait, il excitait l'Italie contre la France. Il avait applaudi à l'occupation de Rome en 1870. Il fomentait partout la discorde. A l'aide de cette politique machiavélique, l'Allemagne restait seule indépendante en Europe, seule maîtresse, seule arbitre.

L'Autriche subissait, l'Italie suivait, la Russie observait défiante, la France pansait ses plaies. En moins de trois ans, elle avait payé l'indemnité de 5 milliards, refondu ses lois militaires, substitué l'ordre au chaos. Le territoire était évacué. Avec un patriotisme admirable, l'Assemblée nationale avait liquidé les dettes de l'année terrible.

Le rétablissement de la monarchie était le couronnement naturel de l'œuvre de l'Assemblée nationale; malheureusement, la restauration échoua, et ce ne sera pas le moindre étonnement de l'histoire que cette assemblée, monarchiste dans son immense majorité, ait fondé la République, au lieu de renouer le pacte séculaire entre la France et la dynastie nationale. C'était, d'ailleurs, ce que redoutaient le plus, à des points de vue divers, et M. Thiers, et M. de Bismarck, dont les dépêches au comte d'Arnim révèlent la pensée intime.

Quoi qu'il en soit, la France renaissait, elle reconstituait ses forces : nouveau Lazare, elle soulevait la pierre du sépulcre que la rude main du chancelier de fer avait prétendu sceller sur la « noble blessée ». M. de Bismarck avait cru l'anéantir pour un demi-siècle, il avait escompté les divisions intérieures, le chiffre sans précédent de la rançon de guerre, et la France donnait au monde le spectacle d'une nation qui répare des désastres inouïs, à force de vitalité, à force de travail et d'économie. La France ne voulait pas périr : la « bête n'était pas morte ».

Que faire? La brutalité sans scrupules de M. de Bismarck lui dicta une décision implacable. Il fallait écraser la France, il fallait l'achever, avant qu'elle n'eût terminé l'œuvre de réorganisation. On sait par quelles angoisses passa le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon en 1875. M. de Gontaut-Biron et le général Leflô veillaient à Berlin et à Saint-Pétersbourg. Averti du terrible danger qui menaçait la France, le duc Decazes fit appel à la médiation de l'empereur de Russie.

Le noble Alexandre II, dont la postérité ratifiera le titre de *Tsar libérateur* que lui a décerné la gratitude de 23 millions de serfs affranchis, n'eut pas une hésitation. Il avait en vain cherché à lier partie avec Napoléon III; la politique brouillonne et révolutionnaire de l'empereur des Français l'avait jeté dans les bras de

la Prusse. Il avait abandonné Napoléon au destin, mais il n'avait, loin de là, aucune hostilité contre la France, dont le génie attirait singulièrement sa grande âme. La loyauté chevaleresque du tsar condamnait l'odieuse agression méditée par M. de Bismarck, au mépris du droit des gens. La raison d'État lui commandait enfin de ne pas laisser écraser la France, nécessaire à l'équilibre européen.

Alexandre II se rendit en personne à Ems, auprès de son oncle, l'empereur Guillaume. Il s'éleva avec indignation contre l'attentat nouveau préparé par M. de Bismarck, qu'il appelait *touche-à-tout* dans l'intimité. Le souverain allemand rassura son neveu et ordonna à son chancelier de se tenir tranquille. Le tsar venait de préserver la France d'une nouvelle invasion et sans doute d'un nouveau démembrement. M. de Bismarck en conçut un violent dépit, et en garda une rancune tenace à l'empereur de Russie et au prince Gortchakof.

Quelques mois après éclataient les troubles de Bosnie et d'Herzégovine, suivis bientôt des massacres de Bulgarie qui arrachèrent, comme les récentes tueries d'Arménie, un cri d'horreur au monde civilisé. L'Europe discuta, conféra, délibéra, protesta, exactement comme dans le conflit turco-grec. Une fermentation singulière travaillait les chrétiens d'Orient et le monde orthodoxe. Alexandre II adjura les puissances d'aviser, ajoutant que, si elles continuaient à se croiser les bras, il assurerait seul la protection des chrétiens.

L'Europe s'émut, mais ne fit rien. Alexandre II déclara la guerre à la Turquie, et la Russie s'ébranla. La lutte fut meurtrière, acharnée : Osman-Pacha balança un instant la fortune avec sa splendide défense de Plewna, mais l'armée du tsar finit par l'emporter. Entraînées par les Gourko, les Skobelef, les Dragomirof, les colonnes russes arrivèrent aux portes de Constantinople. Le Sultan dut subir la loi du vainqueur et signer le traité de San Stefano (février (1878)).

Un congrès européen se réunit quelques mois après à Berlin, sous la présidence du chancelier allemand. M. de Bismarck ne sut pas résister au plaisir de se venger d'Alexandre II et du prince Gortchakof. Secondées par lui, l'Autriche reçut la Bosnie et l'Herzégovine, et l'Angleterre s'empara de l'île de Chypre. Le congrès tronqua ou annula les clauses du traité de San Stefano favorables à l'influence et aux clients du vainqueur.

La Russie avait seule marché au secours des chrétiens, elle avait supporté seule le poids de la lutte, perdu plus de cent mille hommes, obéré ses finances, dépensé 4 milliards de francs (1 milliard de roubles) : et l'Europe, qui n'avait sacrifié ni un homme, ni un million, lui enlevait, à l'instigation de M. de Bismarck, les fruits

de la victoire. Outrée d'un pareil déni de justice, la Russie fut sur le point de jeter un défi aux puissances, mais elle eut la sagesse de ne pas tomber dans le piège que lui tendait le chancelier allemand. Elle dévora donc l'affront du traité de Berlin (1878), mais son empereur en garda un vif ressentiment.

Depuis le traité de Francfort, au surplus, l'*Ecole de Moscou*, ayant à sa tête le célèbre Kaïkof, directeur de la *Gazette de Moscou*, dénonçait les dangers de l'entente avec l'Allemagne. Or cette école, foncièrement russe, exerçait une action considérable sur l'opinion publique, d'autant plus que le tsarévitch, plus tard Alexandre III, et la tsarevna (la princesse Dagmar, fille du roi de Danemark), prêtaient ouvertement leur appui aux protestations et aux énergiques revendications nationales des patriotes de Moscou.

Lors du désastre de Sedan, le tsarévitch avait refusé de briser son verre, en l'honneur du succès de la Prusse. La grande-duchesse héritière était, en toutes circonstances, particulièrement gracieuse pour le général Chanzy, ambassadeur de France en Russie. Son cœur fier et délicat n'avait pas oublié la mutilation du Schleswig-Holstein, cette Alsace-Lorraine danoise. Elle eut un jour l'idée touchante de déployer devant le général Chanzy une carte de France, en lui demandant de lui indiquer où se trouvait Coulmiers, l'une des rares victoires de l'année néfaste.

Le futur empereur, la future impératrice de Russie, un groupe d'hommes ardents, exclusivement Russes, pensaient et disaient hautement que l'alliance des trois empires était nuisible à la patrie, que M. de Bismarck avait abusé de la confiance du cabinet de Saint-Pétersbourg pour duper la Russie et lui faire jouer un rôle de suivante, contraire à sa dignité comme à ses intérêts. M. de Bismarck avait dépassé le but et commis une faute capitale au congrès de Berlin : le trompeur s'était trompé.

A ce moment, M. Gambetta prenait en France une situation prépondérante. Bien qu'il ignorât l'Europe et les affaires étrangères, il n'était pas dépourvu de sens politique et il comprit la nécessité d'améliorer les relations avec le gouvernement russe. Mais il était hypnotisé par l'alliance anglaise et les prévenances habiles du prince de Galles l'avaient séduit, sinon tout à fait grisé. Il n'avait pu, d'ailleurs, dépouiller complètement le révolutionnaire, et son entourage se nourrissait toujours de vaines déclamations contre « l'autocrate » du Nord, sans trouver mauvais cependant que M. Gambetta exerçât un pouvoir occulte presque absolu.

Cependant le prince Gortchakof ne se gênait guère pour appuyer le mouvement de protestation que provoquaient l'ingratitude et la duplicité de M. de Bismarck. Malheureusement l'instabilité minis-

térielle et les préjugés jacobins rendaient difficile un rapprochement entre la France et la Russie. Survint l'attentat de Hartmann contre Alexandre II : le cabinet français, effrayé par les criaileries de l'extrême-gauche, refusa l'extradition de ce nihiliste, criminel de droit commun, bien que le gouvernement russe eût fourni les preuves matérielles de sa culpabilité. Alexandre II en fut personnellement blessé au vif et le prince Gortchakof éprouva une violente déception. L'aveuglement du cabinet français faisait le jeu de M. de Bismarck. Le chancelier de Russie ne se découragea pourtant pas et, dans une interview fameuse, il indiqua à un publiciste français la marche à suivre par la France en cette formule qui fit fortune : « Soyez sages et soyez forts. »

Moins de deux ans après, le tsar libérateur tombait sur la neige du canal Catherine, mortellement frappé par une bombe nihiliste (1/13 mars 1881). La Russie se serra fidèle autour du tsarévitch, qui fut proclamé empereur sous le nom d'Alexandre III. Russe, profondément russe, russe de la tête aux pieds, le nouveau tsar inaugura une politique circonspecte et réservée à l'égard de l'Allemagne. M. de Bismarck fit tous ses efforts pour désarmer les défiances du successeur d'Alexandre II, mais en vain.

Avec un grand jugement, Alexandre III, l'un des souverains les plus droits, les plus honnêtes de la dynastie des Romanof, avait discerné les inconvénients de l'entente avec l'Allemagne, qui paralysait la Russie au profit exclusif de la Prusse. Le chancelier allemand devint perplexe. Depuis qu'il avait été ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il s'était rendu compte de la force intrinsèque de l'empire des tsars : il a toujours redouté l'hostilité de la Russie. Il n'a cessé de considérer l'alliance moscovite comme essentielle pour la Prusse. Après le traité de Francfort, son opinion s'était encore corroborée. Un grand danger, en effet, menaçait son œuvre : l'accord de la France et de la Russie. A tout prix, il lui fallait donc empêcher un rapprochement entre les deux puissances. C'était la condition nécessaire de la solidité de l'unité germanique, fondée par lui, la condition nécessaire de la suprématie de Berlin. Une entente franco-russe rétablirait l'équilibre européen, au détriment de la Prusse.

M. de Bismarck mit tout en œuvre pour prévenir cette entente et dissiper les préventions trop légitimes d'Alexandre III contre sa politique de discorde et de domination. Le tsar était excédé, comme tous les Russes clairvoyants, de la duplicité de M. de Bismarck, de sa diplomatie à triple face, de cette hégémonie étouffante, semée de pièges et d'épouvante, qui entravait l'action extérieure de la Russie.

Conscient de la force intrinsèque de son empire, il conçut le projet de se rapprocher de la France, sans se dissimuler cependant combien l'instabilité ministérielle à Paris rendait ce rapprochement malaisé. M. Gambetta avait fini par comprendre la nécessité de remonter le courant révolutionnaire et de s'entendre avec la Russie, mais il était mort assez mystérieusement au mois de janvier 1883, en pleine force. Il avait été remplacé au pouvoir par l'un des esprits les plus étroits, les plus sectaires que la France ait subis, M. Jules Ferry, qui poursuivit, à l'intérieur et à l'extérieur, une politique diamétralement contraire au génie et aux intérêts du pays. Aussi hostile au catholicisme que sympathique à l'Allemagne et à l'esprit protestant, il subit l'ascendant de M. de Bismarck et, encouragé par le cabinet de Berlin, il se lança dans l'expédition du Tonkin.

Le chancelier allemand se réjouissait de voir M. Jules Ferry disperser au loin des forces et des ressources que la prudence conseillait de garder prêtes à toute éventualité en face de l'Allemagne. Persécuteur au dedans, tremblant à l'extérieur, presque servile devant la Prusse, le ministère de M. Jules Ferry (1883-1885) fut à la fois humiliant, antifrançais et d'une impopularité inouïe.

Avec un instinct sûr, le peuple français se portait de plus en plus vers la Russie; il sentait qu'un rapprochement avec l'empire des tsars lui rendrait la sécurité et créerait un contrepoids nécessaire. Son bon sens natif n'était pas en défaut. En même temps, les écrivains, les voyageurs, les nombreux publicistes français qui avaient assisté à Moscou aux fêtes du couronnement d'Alexandre III revenaient enthousiasmés et dissipaient les préjugés entretenus par l'ignorance ou la haine contre la Russie. La généreuse intervention d'Alexandre II, en 1875, avait laissé au cœur de la France un souvenir reconnaissant. Le public français était convaincu que l'entente avec la Russie était bien désirable, puisque tous les ennemis de la France la redoutaient à ce point.

M. de Bismarck suivait avec d'autant plus d'inquiétude ce mouvement de l'opinion en France qu'il connaissait les dispositions d'Alexandre III et sa ferme volonté d'affranchir la Russie de la tutelle mal déguisée du cabinet de Berlin. Pour conjurer l'accord franco-russe, il usa du double moyen qui jusqu'alors lui avait toujours réussi : les promesses et la menace. Autant il se montrait souple, caressant, empressé envers la Russie, autant il redoublait d'arrogance envers la France.

On était à la fin de 1886. Il se produisit alors des faits peu connus ou oubliés qui exercèrent une influence marquée sur le nouveau groupement des puissances. Ouvertement, M. de Bismarck flattait la Russie; secrètement, il favorisait l'Autriche dans les

Balkans, à son détriment, et il excitait contre le cabinet de Saint-Pétersbourg le gouvernement bulgare. Le 7 janvier 1887, trois délégués bulgares vinrent solliciter l'appui du gouvernement français contre la Russie.

M. Flourens les reçut le 9 janvier. Depuis 1877, c'était le premier ministre des affaires étrangères nettement indépendant, nettement français, nettement sympathique à la Russie. Il avait su, lui protestant, s'affranchir de la superstition allemande et de la superstition anglaise. Il fit un accueil courtois aux délégués bulgares, mais il les engagea « à tenir grand compte des sentiments de la Russie, à laquelle la Bulgarie devait l'existence, et de faire même quelques concessions à cet intérêt. »

La loyauté et la correction de cette attitude furent très appréciées à Saint-Pétersbourg. Alexandre III eut à cœur de manifester sa satisfaction à M. de Laboulaye, ambassadeur de France, devant tout le corps diplomatique. Ce qui n'était en soi qu'un incident devenait un événement par l'intérêt et la portée que le tsar y attachait ouvertement.

Informé par son ambassadeur, M. de Bismarck, déjà fort anxieux, ressentit une vive irritation. Il prit prétexte des mesures que le général Boulanger, alors ministre de la guerre, prit à la frontière de l'Est, en vue d'équilibrer les forces de la France avec celles de l'Allemagne, et brusquement, au cœur de l'hiver, il appela sous les armes 75 000 réservistes allemands. Aux demandes d'explications de M. Flourens, le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, répondit évasivement. On put croire un instant que l'Allemagne allait déclarer la guerre à la France.

Soudain, tout se calma : Alexandre III avait fait entendre à Berlin de fermes paroles. Non content de sauvegarder la paix, l'empereur de Russie refusa de renouveler le traité d'alliance avec l'Allemagne, qui expirait en 1887. Il le refusa catégoriquement, malgré les démarches pressantes, malgré les offres de M. de Bismarck. Le cabinet de Berlin laissait carte blanche à la Russie dans les Balkans, il lui promettait même tout son appui. Il y mettait, il est vrai, cette grave condition : la neutralité d'Alexandre III en cas de guerre de la Prusse avec la France. Seule contre l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche, notre pays eût couru les plus redoutables périls. Mais l'empereur de Russie, aussi clairvoyant que résolu, repoussa les propositions du cabinet de Berlin. Le piège du chancelier allemand était évité.

Évaspéré, M. de Bismarck chercha noise à la France, au mois d'avril 1887, avec l'incident de Pagny-sur-Moselle. C'était un odieux guet-apens, une véritable « querelle d'Allemand ». L'arres-

tation de M. Schnœbelé constituait une flagrante violation du droit des gens. Grand fut le sang-froid de M. Flourens en ces délicates conjonctures. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que l'empereur Guillaume eut une explosion de loyauté : il donna l'ordre de remettre M. Schnœbelé en liberté. L'incident était clos, la guerre conjurée une fois de plus. Il n'est pas interdit de penser que, sans la vigilante défiance de la Russie, M. de Bismarck eût risqué à ce moment la partie décisive et tenté d'écraser la France.

Déjoué de ce côté, il essaya d'intimider le cabinet de Paris, en poussant en avant M. Crispi. Transformé en agent provocateur, le Sicilien adressa provocations sur provocations à la France, qui opposa un calme dédaigneux à ces perfides manœuvres. Les événements intérieurs en France, la lutte du régime opportuniste contre le mouvement boulangiste absorbèrent durant deux ans (1888-1889) toute l'attention du gouvernement républicain, et les choses restèrent en l'état.

En 1890, un fait considérable se produisit. Le 18 mars, Guillaume II brisait le chancelier de fer : M. de Bismarck donnait avec éclat sa démission. Il était chassé du pouvoir par celui qu'il croyait un élève soumis, par celui qui lui devait la couronne impériale et que son orgueil despotique avait excédé. Ainsi se réalisait la parole d'Alexandre III à M. de Bismarck, qui en fut vivement interloqué : « Etes-vous sûr de rester toujours chancelier ? »

La chute du chancelier allemand fut accueillie dans toute l'Europe par un soupir de soulagement. L'ennemi implacable de notre pays, l'adversaire systématique d'un rapprochement de la France avec la Russie était abattu.

Deux mois après, Alexandre III demanda l'arrestation et la poursuite de nihilistes qui avaient préparé en France un attentat contre sa vie. A cette juste requête, le cabinet de Paris déféra avec empressement. Très touché de l'attitude énergique et amicale du gouvernement français, l'empereur de Russie fit remercier M. de Laboulaye, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg.

A vrai dire, l'instabilité ministérielle à Paris ne laissait pas que de préoccuper le tsar. Il répétait souvent : « On ne sait à qui parler en France ; on engage une conversation avec quelqu'un, et c'est un autre homme qui vous répond. » Mais son plan avait mûri, sa décision était prise, et prise définitivement. L'occasion de la manifester n'allait pas tarder à naître. Les pourparlers en vue de la visite d'une escadre française en Russie, pourparlers engagés depuis 1889, aboutirent à l'envoi de l'amiral Gervais à Cronstadt, en juillet 1891.

Le 25 juillet, Alexandre III en personne monta sur le pont du

vaisseau amiral *le Marengo* : il fut acclamé frénétiquement. Les fêtes de Cronstadt, l'accueil enthousiaste fait à Saint-Petersbourg et à Moscou aux marins français, la distinction, le tact et la dignité de l'amiral Gervais produisirent dans toute l'Europe une sensation extraordinaire, ils retentirent jusqu'au fond de la plus petite bourgade et de tous les villages de France et de Russie.

Les paroles et les actes officiels allaient consacrer l'entente. Alexandre III télégraphia à M. Carnot : « La présence de la brillante escadre française à Cronstadt témoigne une fois de plus des sympathies profondes qui unissent la France à la Russie. » En remerciant l'empereur de l'accueil réservé par lui à nos marins, M. Carnot se félicitait d'y voir « un éclatant témoignage des sympathies profondes qui unissent la Russie et la France. » En même temps, des négociations importantes étaient nouées entre les cabinets de Paris et de Saint-Petersbourg. MM. de Mohrenheim et de Laboulaye étaient mandés par leurs gouvernements respectifs, et, le 22 août 1891, M. de Mohrenheim, au nom de la Russie, M. Ribot, au nom de la France, signaient à Paris une convention politique qui donnait une forme concrète et précise aux liens d'amitié entre les deux nations.

Le cauchemar que la politique de M. de Bismarck et l'écrasante hégémonie de la Prusse faisaient peser sur l'Europe était dissipé. Un nouvel ordre de choses, un nouvel équilibre européen était né. *Novus rerum nascitur ordo.*

L'entente franco-russe, commandée en quelque sorte par la situation générale issue des traités de 1815, préparée et à la veille d'être conclue par la Restauration, retardée par les accidents et les fatalités de l'histoire, par la guerre impolitique de Crimée et la diplomatie incohérente de Napoléon III, cette entente s'affirmait devant l'Europe entière. Indiqué avant les guerres de 1866 et de 1870, pour assurer à la France et à la Russie la suprématie sur le continent, l'accord était indispensable depuis l'unité allemande. C'était la garantie de l'indépendance de la France et de la Russie, de leur rang, de leur influence, c'était aussi le gage de la paix et de l'équilibre européen.

Naturelle avant les traités de Prague et de Francfort, l'alliance franco-russe était devenue *l'alliance nécessaire.*

*
* *

Les adversaires communs des deux nations affectaient de ne voir dans les événements de Cronstadt qu'une sorte de *flirt* : le mot fut même prononcé par M. de Bismarck. Cependant, les déclarations de M. de Freycinet, président du conseil, le 10 sep-

tembre 1891, à Vendevre, à l'issue des grandes manœuvres de l'Est, étaient formelles :

« Ne nous laissons pas, disait-il, de perfectionner et de fortifier notre armée. Elle est un des éléments et non des moindres de notre influence dans le monde. Elle a sa part dans les événements dont se réjouit votre patriotisme... Personne ne doute aujourd'hui que nous soyons forts; nous prouverons que nous sommes sages. Nous saurons garder, *dans une situation nouvelle*, le calme, la dignité, la mesure, qui, aux mauvais jours, ont préparé notre relèvement. »

Ces paroles furent suivies, le 29 septembre, à Bapaume, à la cérémonie d'inauguration de la statue du général Faidherbe, du discours de M. Ribot, ministre des affaires étrangères. En voici le passage le plus saillant, le passage essentiel :

« L'Europe, pendant quelque temps incertaine, nous a enfin rendu justice : un souverain, prévoyant et ferme dans ses desseins, pacifique comme nous-mêmes, a publiquement manifesté les sympathies profondes qui unissent son pays et le nôtre. La nation russe s'est associée avec son empereur pour nous témoigner une amitié cordiale. Vous savez quelle réciprocité ces sentiments ont trouvée chez nous...

« Il en est résulté pour nous, comme on l'a justement dit, une *situation nouvelle*, ce qui ne signifie pas qu'il faille y adapter une nouvelle politique... Ce n'est pas au moment où nous pouvons pratiquer la paix avec plus de dignité que nous nous exposerons à la compromettre. »

Ces déclarations ne laissaient place à aucune équivoque; elles affirmaient, après les télégrammes d'Alexandre III et de M. Carnot, l'entente franco-russe et son caractère pacifique.

Deux mois après, l'arrivée à Paris de M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, venait souligner encore le changement survenu en Europe. M. Hansen, qui s'honore d'avoir été « l'intermédiaire officieux entre l'ambassade de Russie et le ministère des affaires étrangères de France » et qui, à ce titre, a travaillé avec autant de dévouement que de sagacité à l'œuvre de l'alliance franco-russe, s'exprime ainsi dans son intéressant ouvrage, paru récemment :

« Le 21 novembre, une conférence se tint à l'ambassade de Russie. Elle dura plus d'une heure et demie. M. de Giers, le baron de Mohrenheim, MM. de Freycinet et Ribot y prirent part. On n'avait pu manquer de s'entretenir de l'entente qui avait été conclue et sur la manière dont il serait possible de la compléter. Il dut y être également question d'un accord à propos des affaires

d'Orient et du rétablissement d'une escadre russe dans la Méditerranée. »

Mais dès ce moment apparut la nécessité de compléter l'entente politique par une convention militaire, et M. Hansen ajoute :

« Il était, en effet, de notoriété publique que les puissances de la Triple Alliance avaient, dès 1888, signé des protocoles militaires dans lesquels étaient prévus tous les cas de guerre auxquels chacun des contractants était éventuellement exposé, ainsi que les conditions de leur intervention réciproque une fois le *casus fœderis* constaté. MM. de Bismarck et de Moltke avaient pris part personnellement aux négociations qui avaient précédé cette entente, laquelle a fait de la Triple Alliance une arme de guerre dirigée tout aussi bien contre la Russie que contre la France. Ainsi on avait prévu le cas où des troupes italiennes devraient se rendre, soit sur le Rhin, soit à la frontière de la Russie, en passant à travers les territoires autrichiens.

« Il est bien évident que, dans ces conditions, la France et la Russie, quoique liées entre elles, se trouvaient, en cas de guerre, dans un état d'infériorité à l'égard de leurs adversaires. Le fait seul que tout était réglé d'avance entre les puissances de la Triple Alliance contre leurs ennemis éventuels leur donnait, en cas de mobilisation, une avance sur la France et la Russie. »

Le gouvernement français et le gouvernement russe convinrent donc de signer une convention militaire, corollaire indispensable de l'entente politique. Mais une telle convention présentait trop d'importance et demandait un examen trop approfondi pour être improvisée. Les négociations suivirent leur cours. Dans l'été de 1892, le général de Boisdeffre se rendait à Saint-Petersbourg avec un projet de convention militaire, et quelques semaines après, il y signait, avec le général Obroutchef, chef de l'état-major russe, le pacte militaire qui reçut l'approbation de l'empereur Alexandre III.

Tout marchait à souhait quand éclatèrent les scandales du Panama, qui couvrirent de boue tout un régime. Certaines feuilles ne se bornèrent pas à attaquer les politiciens incriminés, elles allèrent jusqu'à mettre en cause le baron de Mohrenheim, représentant de l'empereur de Russie. Alexandre III en fut vivement froissé. Le manque de sang-froid, pour ne pas dire plus, de M. Ribot gâta les choses davantage. Sous la pression de l'opinion publique, le ministère se décida enfin à laver publiquement l'ambassadeur de Russie des imputations odieuses dirigées contre lui par des correspondants étrangers. La presse française, dans son immense majorité, n'était pas tombée dans le piège des agents de la Triple Alliance.

L'incident se dénoua, mais les accusations de péculat (dont quelques-unes appuyées de preuves irréfutables) formulées journellement, ouvertement, contre des hommes qui avaient occupé en France les plus hautes fonctions de l'Etat, produisirent à l'étranger, et surtout en Russie, une impression des plus fâcheuses. Ces hontes, jointes à la perfidie avec laquelle le nom du baron de Mohrenheim y avait été mêlé, suspendirent les négociations engagées entre Paris et Pétersbourg, en vue de la conclusion d'une convention militaire.

Fort heureusement, l'honnêteté et la franchise du peuple français, complètement innocent de toutes ces vilenies et victime de ces tripotages, vinrent suppléer encore une fois aux vices du régime incohérent, anonyme, qu'il subit, au détriment de ses plus graves intérêts. La patience, le calme, le bon vouloir d'Alexandre III firent le reste. On ne saurait assez le dire; l'entente, puis l'alliance franco-russe sont dues principalement à l'empereur Alexandre III et à la nation française. Depuis 1880, le peuple français a été constamment supérieur à la plupart de ses gouvernants; constamment, il a eu l'intuition juste, la note vraie; constamment, il a réparé les fautes, les bévues d'un personnel instable; constamment, par sa tenue, son sang-froid, il a évité les chausse-trapes semées sous les pas de la France par les adversaires de l'entente avec la Russie.

La spontanéité, le tact, la sincérité de la nation dissipaient tous les nuages et inspiraient quand même confiance au tsar. Le cœur d'Alexandre III, d'accord avec la raison d'Etat, inclinait de plus en plus vers l'entente intime. La France eut, d'ailleurs, un appui fidèle et constant dans la gracieuse impératrice de Russie. A travers toutes les vicissitudes, elle fut le bon génie de la France. Ferme au milieu d'incidents qui auraient lassé une longanimité moins grande, une ténacité moins éprouvée, Alexandre III résolut d'envoyer à Toulon l'amiral Avellan avec une escadre, pour rendre officiellement la visite de Cronstadt.

Le 3 septembre 1893, une dépêche du gouvernement russe en informa le cabinet de Paris. La nouvelle provoqua en France un vif enthousiasme.

A ce moment, toutefois, la situation générale n'était pas sans inspirer des appréhensions aux amis de la paix. Le rétablissement d'une escadre russe dans la Méditerranée avait éveillé les inquiétudes de l'Angleterre, les jalousies de l'Allemagne, la mauvaise humeur de l'Italie. Les rapports entre les cabinets de Paris et de Rome étaient fort tendus : le gouvernement du roi Humbert pressait fiévreusement ses préparatifs militaires. Il importait donc, tout en affirmant l'entente, de ne prononcer en France aucune

parole imprudente ou menaçante, qui pût donner des prétextes à ceux qui méditaient de troubler la paix.

Il se passa alors un fait des moins connus et des plus significatifs. Acculée à une situation inextricable, égarée par la folie des grandeurs, poussée peut-être par le cabinet de Berlin, l'Italie songeait à provoquer un incident et à déclarer la guerre à la France. Alexandre III, qui était à Fredensborg l'hôte de son beau-père, le roi de Danemark, en fut informé. Aussitôt, il télégraphia à l'empereur d'Autriche, en le priant de faire entendre raison à l'Italie. Des conseils de sagesse partirent de Vienne et de Londres, et l'effervescence italienne se calma. La décision et la fermeté d'Alexandre III venaient encore de prévenir une explosion dont les conséquences eussent été incalculables. Bien peu de personnes surent ou soupçonnèrent alors que l'Europe s'était trouvée à la veille d'une conflagration générale.

Le ciel était rasséréiné et, tandis que l'escadre russe faisait voile vers Toulon, le comte de Paris partait d'Angleterre, à destination de Fredensborg. Ses jours étaient comptés, il le savait, mais il y avait un grand devoir à remplir, et il n'hésita pas à se rendre, avec son fils aîné, en Danemark, pour conférer avec l'empereur de Russie. L'entrevue fut des plus courtoises et même affectueuse. Alexandre III se montra fort gracieux pour le duc d'Orléans. Le comte de Paris tenait à remercier le tsar des sympathies qu'il nourrissait pour la France. Exilé, il apportait à l'empereur de Russie le salut et les félicitations du représentant du principe héréditaire.

Cependant l'amiral Avellan arrivait à Toulon avec son escadre exactement à la date fixée par Alexandre III : le jour de la fête de la protection de la Sainte-Vierge. Le même jour, à la même heure, le tsar montait sur le pont du vaisseau français *l'Isly*, mouillé en rade de Copenhague. Il avait voulu être, en même temps que ses marins, l'hôte de la France.

Est-il besoin de retracer les deux semaines de fêtes incomparables qui, durant la seconde quinzaine d'octobre 1893, se succédèrent à Toulon, à Paris, à Lyon, et qui revêtirent les proportions d'une véritable apothéose, et d'une apothéose continue. Le souvenir en est resté vivant dans tous les cœurs. Mais ce qu'on ne saurait assez rappeler, c'est la merveilleuse attitude du peuple français, le caractère de dignité, d'union, de bonheur épanoui, qui valurent à cette trop courte période le nom de trêve de Dieu.

Le tact français ne fut jamais plus fin et plus subtil. Il comprit qu'il devait laisser à ses hôtes et à l'Europe curieuse et ironique l'impression d'une grande nation, capable de sentir et d'exprimer toutes les joies, toutes les émotions, toutes les délicatesses. La

première visite des marins russes à Paris avait été pour Dieu; la seconde pour l'archevêque de Paris et le maréchal Canrobert, le glorieux octogénaire, l'un des vainqueurs de Crimée; une troisième manifestation les rangea graves et recueillis autour du cercueil du maréchal de Mac-Mahon, le héros de Malakof. Et ce peuple français que l'on se plaît au dehors à représenter comme essentiellement frivole, montra une mesure, un empire sur lui-même également surprenants. Au milieu des entraînements des fêtes, il sut se ressaisir et, au passage du cortège du maréchal, cent mille têtes se découvrirent silencieusement. Pas un cri, pas une parole. Cette fière et digne tristesse frappa d'admiration les Russes et les étrangers. Vauvenargues a raison : « Les grandes pensées viennent du cœur. »

Le gouvernement et la police semblaient inutiles. Le peuple assurait l'ordre lui-même. Par-dessus la tête des autorités stupéfiées, la nation, sans distinction de classes, fraternisait avec les marins russes. En les embrassant, elle serrait sur sa poitrine, dans une loyale étreinte, l'empereur Alexandre et la nation russe. Le tsar en fut profondément heureux et profondément remué : son instinct ne l'avait pas déçu. Il adressa à M. Carnot le télégramme suivant dont la portée fut comprise en France et en Europe :

« Gatchina, le 27 octobre, 11 h. 35 soir. »

« Au moment où l'escadre russe quitte la France, il me tient à cœur de vous exprimer combien je suis touché et reconnaissant de l'accueil chaleureux et splendide que nos marins ont trouvé partout sur le sol français.

« Les témoignages de vive sympathie qui se sont manifestés encore une fois avec tant d'éloquence joindront un nouveau lien à ceux qui unissent nos deux pays et contribueront, je l'espère, à l'affermissement de la paix générale, objet de leurs efforts et de leurs vœux les plus constants. »

« ALEXANDRE. »

M. Carnot, qui était allé en personne dire adieu à l'escadre russe avant son départ, prononçait, de son côté, le même jour, les paroles suivantes :

« Après les manifestations si spontanées, si cordiales et si loyalement pacifiques auxquelles donnèrent lieu, en Russie et en France, les visites échangées par nos escadres à Cronstadt et à Toulon, j'ai à cœur de remercier la marine russe et la marine française, que je réunis ici dans un même souhait de bonheur,

d'avoir dignement rempli leur noble mission, en servant de trait d'union aux sympathies des deux peuples.

« A la santé que j'ai l'honneur de porter à LL. MM. l'empereur Alexandre III et l'impératrice de Russie, je joins un toast qui répond aux vœux de tous : à l'amitié de deux grandes nations et, par elles, à la paix du monde! »

Par une délicatesse vivement sentie en France, et qui prouvait qu'il était bien renseigné, Alexandre III chargeait le baron de Mohrenheim de remercier en son nom « toutes les classes de la société ».

L'entente entre les deux peuples se resserrait à la face du monde : elle affirmait hautement sa cordialité chaleureuse et son caractère pacifique.

Les prophètes de malheur étaient démentis par les événements : on touchait du doigt la toute-puissance du fait. La volonté, la persévérance d'Alexandre III, l'instinct et l'élan unanime du peuple français avaient déjoué toutes les intrigues, tous les calculs. Ils avaient réalisé cette chose qui pouvait paraître impossible et presque chimérique : l'accord d'une république démocratique et anti-religieuse avec un empire autocratique et profondément croyant. La force des choses en avait décidé ainsi : « l'empire de la nécessité » dont parle Royer-Collard apparaissait à tous les yeux.

Les événements de Toulon et de Paris, succédant à ceux de Cronstadt, rétablissaient définitivement l'équilibre européen. L'axe de la politique générale était déplacé. De par l'entente franco-russe, il était transféré à Saint-Pétersbourg, Guillaume II passait au second plan, Alexandre III devenait l'arbitre du continent.

Sûr du peuple français qui, lui-même, pouvait compter sur lui, Alexandre III ne fit plus aucune objection à la signature d'un nouveau pacte politique et d'une convention militaire entre les deux Etats. Dans les débuts de l'année 1894, M. Casimir-Périer, ministre des affaires étrangères de France, et M. de Giers, ministre des affaires étrangères d'Alexandre III, signaient ces deux documents qui consacraient les grands changements survenus en Europe.

Sur le désir formel du tsar, les accords intervenus devaient rester et sont restés secrets.

*
* *

La France et la Russie envisageaient l'avenir avec confiance, les faibles étaient rassurés, l'Europe respirait, mais est-il une tranquillité durable?

Trois mois à peine après la mort tragique de M. Carnot (24 juin 1894), tombé sous le poignard de Caserio, le bruit se répandit que le tsar était gravement malade. Démentie, confirmée, démentie à nouveau, la nouvelle n'était que trop fondée. Bientôt le mal faisait des progrès rapides, effrayants, et après diverses alternatives, Alexandre III expirait à Livadia, en Crimée, le 1^{er} novembre 1894, à deux heures de l'après-midi. Il avait jusqu'au bout gardé sa connaissance, jusqu'au bout il avait lutté, mais sa robuste constitution avait fini par être terrassée. *L'Empereur de la paix*, le « bon géant », mourait en pleine force, à quarante-neuf ans et huit mois, après un règne de treize ans. Avant de rendre le dernier soupir, il avait eu un long et suprême entretien avec l'héritier...

La mort d'Alexandre III eut en France le plus douloureux retentissement; elle produisit partout la plus pénible impression; ce fut, à vrai dire, un deuil européen. Alexandre III était, en effet, un juste et un pacifique. Chef visible de l'Europe, il représentait la plus puissante garantie de la paix. Avec lui disparaissait le frein, le contrepoids, l'arbitre ferme et respecté.

Les plus indifférents d'ordinaire s'abordaient en disant : « C'est un grand malheur. » D'autres ajoutaient, non sans amertume : « L'Allemagne aurait-elle la mort pour auxiliaire? La cendre de Skobelef et de Chanzy, à peine refroidie, Miribel tombe, et voici qu'Alexandre III meurt à son tour. La fatalité s'en mêle. » Quelques-uns parlaient même de mort mystérieuse...

A l'émotion universelle s'ajoutaient de vives préoccupations. Qu'allait-il advenir? Le successeur d'Alexandre III serait-il de taille? Né le 18 mai 1868, le nouveau tsar n'avait pas vingt-sept ans. Comment porterait-il le fardeau de l'empire russe, lourd aux plus fortes épaules? Suivrait-il la politique extérieure de son père, en adopterait-il une nouvelle, et laquelle? L'inquiétude était grande dans toute l'Europe, et surtout en France. On attendait les premières paroles de Nicolas II, ici avec confiance, là avec anxiété, partout avec impatience.

Le manifeste du nouveau tsar vint affirmer l'accord indissoluble de la Russie et du principe autocratique. Nicolas II promettait « à la face du Très-Haut de n'avoir pour but que la prospérité pacifique et la gloire de la Russie ». C'était, comme son père, un autocrate, un croyant, un Russe avant tout, un pacifique.

Avait-il hérité des sympathies d'Alexandre III pour la France? Serait-il le continuateur de la politique d'entente cordiale? Sa réponse au télégramme de M. Casimir-Périer, qui s'était fait l'interprète de la douleur de la France, fut ce qu'elle devait être, mais

Nicolas II s'épancha davantage dans ses dépêches au général Mercier, ministre de la guerre, et à la ville de Caen. Il exprima sa « profonde reconnaissance à l'armée française de la part qu'elle prenait à notre irréparable malheur à nous tous », et il assura la ville de Caen des « sympathies pour la France », sympathies, ajoutait-il, « que j'ai héritées de mon père bien-aimé ». (Livadia, 4 novembre 1894.)

La tradition d'Alexandre III continuait, la politique d'entente cordiale tenait toujours. La France entière suivit de loin avec recueillement les funérailles de son grand ami. Elle associa ses larmes et ses prières à celles de la famille impériale et de la Russie, au cours de ces écrasantes cérémonies funèbres qui, de Livadia à Saint-Pétersbourg, en passant par Moscou la Sainte, se prolongèrent pendant dix-huit jours. Elles ne se terminèrent que le 19 novembre à la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul, le Saint-Denis russe, qui dresse sa flèche en face du Palais d'Hiver, résidence de l'empereur de Russie : voisinage saisissant de la Mort et de la Toute-Puissance.

Nicolas II saisit d'une main vigoureuse les rênes du gouvernement. Il consacra plus d'un an à étudier les absorbantes attributions de son pouvoir illimité, mais il n'oubliait pas les sympathies que la France lui avait témoignées, à lui et à sa mère, à l'occasion de la mort de son auguste père. Il se réservait de marquer à la nation amie sa gratitude particulière et de resserrer encore les liens entre les deux pays. En août 1896, son voyage en France fut annoncé officiellement : la nouvelle fut accueillie chez nous avec une joie mêlée d'une émotion singulière.

*
* *

Peu de temps après les funérailles de son père, Nicolas II avait épousé une princesse de Hesse-Darmstadt; cette union avait été bénie, et, l'année suivante, la grande-duchesse Olga venait au monde. Le sourire après les larmes.

L'empereur de Russie entreprit avec l'impératrice une excursion à travers l'Europe. Il désirait entrer en relations personnelles avec les souverains des grandes puissances, et il décida de terminer son voyage par notre pays, afin de bien montrer le prix qu'il attachait à sa visite à la France.

Chacun le comprit chez nous et le peuple entier s'apprêta à témoigner à l'empereur de Russie, au fils d'Alexandre III, comment il sait aimer ses amis.

A Vienne, en Allemagne, en Angleterre, l'empereur et l'impéra-

trice de toutes les Russies furent reçus avec les égards qui leur sont dus. Guillaume II affecta même de confisquer l'amitié de la Russie et de son chef, mais, avec beaucoup de calme et d'esprit, le jeune tsar sut maintenir dans les limites de la courtoisie la plus stricte et la moins intime ces épanchements trop peu subtils.

Bientôt commença, en France, la semaine désormais historique, la *semaine russe*. Cherbourg-Paris-Versailles-Châlons furent les étapes du voyage impérial. Les journaux et les revues illustrées ont décrit minutieusement les splendeurs des fêtes incomparables données à l'occasion du séjour des souverains russes. Inaugurée par la revue navale de Cherbourg, la visite du tsar prit à Paris tout son relief. A aucune heure peut-être Paris ne fut, autant que les 6, 7 et 8 octobre 1896, la capitale de la France. Les habitants des provinces y étaient venus par milliers, que dis-je, par millions. Deux jours avant l'arrivée de Nicolas II à Paris, j'ai vu, dans une ville du centre, des centaines de paysans rangés sur le quai de la gare avec des paniers, des matelas, des vivres, des volailles. Ils allaient à Paris : ils avaient pris leurs précautions pour vivre et dormir où ils pourraient pendant trois jours. Ils portaient « pour voir le tsar ».

Aussi, ce qu'il y eut de plus saisissant, de plus grand, ce ne furent pas ces fêtes prestigieuses, où Paris se surpassa et montra le génie de l'invention délicate, ce fut la rencontre de l'autocrate de toutes les Russies avec cinq millions de Français (le relevé en a été fait), accourus de tous les points du territoire. Oui, cette entrevue fut vraiment émouvante pour tous ceux qui envisagent la physionomie morale des faits, leur psychologie et, pour tout dire d'un mot, l'âme des événements.

Le tsar et le peuple se regardèrent en face, longuement, bien au fond, les yeux dans les yeux. Nicolas II fut frappé, il l'a déclaré, de l'ordre, de la politesse, de la dignité, de la bonne tenue de ces multitudes appartenant à toutes les classes, à toutes les provinces de France. Le peuple français fut impressionné vivement par la gravité précoce et l'air loyal de l'empereur, par la grâce et le sourire de l'impératrice. Il suffisait d'une étincelle; le visage rose de la petite grande-duchesse Olga fit partir les acclamations populaires. Le tact du peuple français avait trouvé le trait d'union. Il donnait son cœur autour d'un berceau. Ces choses-là, un homme, fût-il empereur absolu, en est profondément remué, un cœur de mère ne les oublie jamais.

D'heure en heure, la fusion devenait plus complète, le charme mutuel opérait, les paroles sortaient plus chaudes. A Cherbourg, Nicolas II saluait la « nation amie »; à Paris, il affirmait « les

inoublables traditions et les liens précieux » qui unissent la France et la Russie; à Versailles, chez Louis XIV, Nicolas II sentait grandir son estime, son respect pour la France; à Châlons enfin, après la revue de 100 000 hommes, où les troupes électrisées mirent un point d'honneur à défiler crânement, il proclamait la « fraternité d'armes » des deux armées et « l'inaltérable amitié » des deux nations.

L'empereur et l'impératrice de Russie partaient séduits. La rencontre du tsar avec toutes les forces vives, toutes les classes de la société française, depuis le plus humble ouvrier, le plus modeste laboureur, jusqu'aux princes de la maison de France, avait été décisive. Il y avait un lien de plus entre la France et la Russie.

*
* *

Mais le mot d'*alliance* n'avait pas été prononcé, et cela ne laissait pas que d'inquiéter vaguement un certain nombre de Français. On soupçonnait bien l'existence d'un pacte politique, voire d'une convention militaire, entre les deux Etats, mais on en était réduit aux conjectures. Le secret exigé formellement par Alexandre III rendait toute divulgation impossible.

L'imbroglio gréco-turc, l'attitude imprévoyante d'abord, puis ridicule et finalement odieuse de l'Europe, tolérant les massacres de Crète après ceux d'Arménie, produisaient en France la plus fâcheuse impression. Manifestement, la France et la Russie désertaient leur mission historique en ne protégeant pas les chrétiens d'Orient, en laissant impunies les atrocités d'Arménie. La France généreuse, la France protectrice des faibles, se cherchait et ne se trouvait plus. Il lui fallait remonter dans le passé jusqu'à Navarin, et la comparaison de son attitude actuelle avec celle de 1827 était loin de la consoler. Les intellectuels, les lettrés, les cœurs chauds avaient comme la sensation d'une déchéance : ils en étaient humiliés et meurtris.

Et le sang coulait ! Les succès turcs apparurent bientôt sous leur vrai jour : diplomatiquement et militairement, c'était un succès pour Guillaume II, un succès allemand. Où donc en était la France ? Était-ce à ces tristesses, à ces hontes qu'aboutissait l'entente avec la Russie ? La France montait avec l'Europe, avec la Russie, la garde de la Crète, au profit du Turc contre le chrétien, au profit de l'égorgeur contre les égorgés !

Le malaise s'accroissait de jour en jour, et aussi le désenchantement, et cela d'autant plus que le gouvernement français, malgré des interpellations répétées, généreuses, tenait un langage terne,

vague, sans force et sans fierté. En Russie, les meilleurs esprits déploraient l'attitude effacée du gouvernement impérial, qui laissait carte blanche à la Turquie et aux menées allemandes à Constantinople.

Cette situation ne pouvait se prolonger sans les plus graves inconvénients. Le cabinet de Saint-Petersbourg jugea sans doute qu'il fallait rassurer ses clients orthodoxes et dissiper les inquiétudes que les événements d'Orient avaient éveillées en France et en Russie. La Grèce vaincue allait devenir la proie du Turc et de la guerre civile. Nicolas II s'adressa en personne au Sultan pour arrêter l'effusion du sang. Abdul-Hamid s'inclina et les hostilités furent suspendues. Une détente se produisit.

Peu de temps après, le tsar invita M. Félix Faure, en termes pressants, à venir en Russie. Cette invitation causa en France une impression de soulagement et d'espoir. On allait bientôt sortir de l'incertitude énervante qui pesait sur l'âme française. Le Parlement vota presque à l'unanimité les crédits nécessaires, et le 18 août 1897, le Président s'embarquait à Dunkerque, à bord du *Pothuau*. Le lundi 23 août, M. Félix Faure arrivait à Cronstadt. Six ans s'étaient écoulés depuis la visite de l'amiral Gervais. La France revenait exacte et fidèle et elle trouvait le fils d'Alexandre III aussi fidèle, aussi exact que son père à ce rendez-vous des deux peuples. En débarquant sur le sol russe, M. Félix Faure reçut l'accolade de l'empereur de Russie.

De même que Cherbourg-Paris-Versailles et Châlons avaient été les étapes du voyage impérial au mois d'octobre précédent, Cronstadt-Péterhof-Saint-Petersbourg et Krasnoïé-Sélo marquèrent les points saillants de la réception grandiose faite à la France dans la personne de son représentant.

Toute la presse a publié le détail des fêtes splendides de Russie, qui ont fourni, comme celles de France, ample matière aux *Dangeau* contemporains. Inutile d'y revenir. Nul ne doutait, en Europe et en France, de l'hospitalité et des sympathies de Nicolas II et du peuple russe pour la nation amie; elles se manifestèrent avec une délicatesse, un élan et une spontanéité exceptionnels. Mais chacun attendait dans une anxiété croissante les paroles officielles, d'autant que Guillaume II avait précédé de fort près M. Félix Faure en Russie et qu'il avait tenté, par ses déclarations ultra-chalcureuses, de faire croire à son intimité très grande avec le gouvernement du tsar, — sans doute pour « écrémer le lait », suivant le mot qu'on lui a attribué. Le propos a été démenti, l'intention peut-elle l'être?

Les premiers toasts de Péterhof étaient cordiaux, mais ils parurent calmes en France. Il n'y était point question d'alliance.

Déjà la presse allemande et la presse anglaise se réjouissaient de la déception intime éprouvée en France, lorsque soudain le télégraphe apporta, le 26 août, à trois heures, dans toute l'Europe, les paroles échangées une heure avant entre M. Faure et l'empereur Nicolas, à bord du *Pothuau*.

Le mot, si attendu des uns, si redouté des autres, le mot d'*alliance* était enfin prononcé.

Voici le texte des toasts qui ont eu un tel retentissement dans le monde entier et qui ont leur place marquée dans l'histoire de la fin du dix-neuvième siècle.

Toast de M. Félix Faure.

« Je remercie Votre Majesté Impériale et Sa Majesté l'Impératrice d'avoir si gracieusement accepté de venir passer quelques instants sur un des bateaux de notre flotte. J'en suis d'autant plus heureux qu'il m'est ainsi possible de leur dire, à l'ombre de nos couleurs, combien je suis touché de l'hospitalité qu'Elles nous ont offerte et jusqu'à quel point nous sommes reconnaissants au peuple russe de l'accueil grandiose qu'il a fait au président de la République française.

« Votre Majesté a voulu arriver en France escortée par les marins russes et français; c'est au milieu d'eux qu'avec une profonde émotion je salue la Russie avant mon départ.

« La marine française et la marine russe peuvent être fières de la part qu'elles ont prises dès le premier jour dans les grands événements qui ont fondé l'intime amitié de la France et de la Russie; elles ont rapproché des mains qui se tendaient et permis à *deux nations unies et alliées*, guidées par un idéal commun de civilisation, de *droit et de justice*, de s'unir fraternellement dans la plus sincère et la plus loyale des étreintes.

« Je lève mon verre en l'honneur de Votre Majesté, de Sa Majesté l'Impératrice. Au moment de me séparer d'Elles, je les prie de recevoir les vœux ardents que je forme pour leur bonheur et celui de la famille impériale.

« Au nom de la France, je bois à la grandeur de la Russie. »

Alors l'empereur, comme pour rendre plus solennelles les paroles qu'il va prononcer, laisse s'écouler quelques minutes. Il regarde l'impératrice, il regarde ensuite M. Faure, en inclinant légèrement la tête, puis il lit son toast d'une voix grave et ferme :

Toast de l'empereur de Russie.

« Les paroles que vous venez de m'adresser, monsieur le Prési-

dent, trouvent un vif écho dans mon cœur et répondent entièrement aux sentiments qui m'animent, ainsi que la Russie entière.

« Je suis heureux de voir que votre séjour parmi nous crée un nouveau lien entre nos *deux nations amies et alliées*, également résolues à contribuer par toute leur puissance au *maintien de la paix du monde dans un esprit de droit et d'équité*.

« Encore une fois, laissez-moi vous remercier de votre visite, monsieur le Président, et vider mon verre en votre honneur et à la prospérité de la France. »

*
* *

L'alliance franco-russe était proclamée nettement, formellement, solennellement à la face de l'Europe. C'était la réponse du tsar et de l'impératrice au peuple français, à l'accueil vrai, sincère, qu'ils avaient reçu à Paris à l'automne précédent.

Avec la fougue de son tempérament primesautier et impressionnable, la France manifesta avec exubérance la joie qu'elle éprouvait. Il entra dans son allégresse un sentiment de dignité satisfaite. Elle s'était donnée à la Russie et au tsar sans arrière-pensée, sans réserve, sans calcul; elle eût été froissée dans sa fierté intime que la Russie hésitât plus longtemps à s'engager. Aussi susceptible que généreuse, aussi prompte aux revirements qu'aux enthousiasmes, elle attendait une manifestation formelle du tsar. Le peuple russe l'avait comprise, Nicolas II proclamait l'alliance. Elle était heureuse d'être traitée sur le pied d'égalité, heureuse aussi de voir dissiper les soupçons qui commençaient à l'obséder. Depuis ses revers, la France est devenue défiante, d'une défiance presque maladive; autant elle était jadis avantageuse, autant elle se tient sur ses gardes, mais c'est contraire à sa nature ouverte et confiante. Aussi était-elle ravie de n'avoir plus à se contraindre et à douter. La « fête de l'Alliance » répondait à un besoin de son âme expansive. L'élan fut général et spontané. Telle fut, en France, la première impression.

Au dehors, l'effet immédiat ne fut pas moins considérable. La presse anglaise considéra la proclamation de l'alliance franco-russe comme un échec pour la Prusse et la fin de la dictature de l'Allemagne en Europe. La presse germanique et la presse italienne affectèrent une satisfaction trop vive pour être sincère : elles développèrent la même thèse, à savoir que, la Triplice voulant la paix et l'alliance franco-russe ayant en vue le même objet, tout était pour le mieux dans le plus pacifique des continents. Certains organes de la presse allemande laissèrent même percer le bout de l'oreille : l'alliance, disaient-ils, était dirigée contre l'Angleterre; France et

Russie ne tarderaient pas à s'entendre avec Berlin contre la Grande-Bretagne. La presse autrichienne fut plus réservée, plus tranquille : la proclamation de l'alliance lui apparut comme une garantie nouvelle du maintien de la paix, mais elle ne joua ni air de bravoure, ni fanfare belliqueuse contre qui que ce soit.

Bientôt les impressions premières firent place, en France, à des sensations plus complexes, à la réflexion et à certaines objections. Tous ceux qui gardent au cœur le deuil de l'Alsace-Lorraine formulèrent des réserves. La France n'était-elle pas dupe de ses entraînements, disaient-ils, n'abdiquait-elle pas trop entre les bras de la Russie? Avait-elle jamais montré, envers aucun de ses rois, aucun de ses souverains, Français de race pourtant, Français de sang, autant de confiance qu'envers l'empereur de Russie, un noble prince, il est vrai, ami de la France, sans doute, mais enfin Russe d'abord, par suite dévoué à son pays avant tout et nécessairement? N'y avait-il pas là une exagération manifeste. En proclamant hautement son caractère pacifique, l'alliance ne proclamait-elle pas en même temps le maintien du *statu quo* territorial issu du traité de Francfort, et ne consacrait-elle pas, jusqu'à une époque indéterminée, l'abandon des revendications nationales? Ne signifiait-elle pas, en quelque sorte : Adieu, Alsace-Lorraine? Y avait-il, dès lors, de quoi tant se réjouir, tirer tant de pétards et se livrer à un délire, qu'on devrait garder pour celui qui rendrait à la France les deux provinces arrachées par la force à la mère-patrie?

Tel fut le sentiment de l'élite, des ardents patriotes, de tous ceux qui conservent le dépôt de la fierté nationale, le souvenir de la France de Richelieu, de Louis XIV et de Napoléon. Mais la masse du peuple français n'a pas réfléchi aussi profondément; elle ne sait pas au juste en quoi consiste l'alliance, elle ne cherche pas à le savoir. Elle n'analyse point : elle sent. Or son instinct lui dit que l'alliance est une sécurité et que c'est la paix.

Les désastres de 1870 ont laissé une trace profonde dans l'imagination française. Rendue prudente, sinon craintive, par la défaite, par vingt années d'isolement, la masse du peuple, volontiers batailleuse et chauvine autrefois, est devenue très circonspecte. Elle ferait bravement son devoir, si besoin était, mais elle est, dans son immense majorité, nettement pacifique. Elle pressent que le conflit serait formidable dans ses effets immédiats et dans ses conséquences, et elle ne souhaite nullement la guerre.

Raisnable à bien des égards, ce sentiment a été développé outre mesure par la presse avancée et par le gouvernement républicain. La religion, qui engendre et nourrit l'esprit de sacrifice, n'a cessé d'être combattue, persécutée par les feuilles libres pen-

seuses et par les divers ministères. Les idées nobles, chevaleresques ont été bafouées, les tendances martiales tournées en ridicule. La *blague*, qu'on me passe l'expression, a corrodé la foi, source de tous les élans, de tous les enthousiasmes. Combattue politiquement par les divers cabinets, soutenue moralement par l'esprit nettement antireligieux du régime républicain et des « lois intangibles », la propagande socialiste a profondément altéré et matérialisé l'âme française.

Le gouvernement, d'ailleurs, entretient la peur de la guerre : il sait, en effet, qu'il ne survivrait pas à cette terrible épreuve. La défaite serait la chute de la République; le succès ferait du général vainqueur le maître de la France. Ajoutez enfin que tout le monde est soldat et que le service obligatoire a achevé de rendre pacifique la nation qui passait pour la plus belliqueuse de l'Europe.

A envisager les choses froidement, pourrait-il en être autrement? N'a-t-on pas lieu, au contraire, d'être surpris que la France ait résisté depuis un siècle à tant de déclamations, de sycophantes, à tant d'erreurs, à tant de fautes, à tant de secousses, à tant de révolutions, et soit restée dans son ensemble aussi honnête et aussi robuste? Il n'est peut-être pas une nation au monde qui aurait supporté sans succomber autant d'expériences néfastes, d'aussi formidables assauts dans l'ordre moral et matériel, servi, comme la France, de bouillon de culture à tant de microbes mortels. Il faut le reconnaître, la France a fait preuve, à travers tant de vicissitudes, d'une vitalité inouïe, extraordinaire, elle a l'âme chevillée au corps.

Il n'en est pas moins vrai, pour revenir à l'alliance, que d'aucuns posent, avec une tristesse anxieuse, la question suivante : « Sans la dédaigner, l'alliance n'est-elle pas infiniment moins profitable à la France qu'à la Russie? Malgré la délicatesse de doigté de la chancellerie russe, malgré le soin qu'a pris Nicolas II de mettre la France sur le pied d'égalité avec la Russie, cette égalité n'est-elle pas plus apparente que réelle et le tsar n'est-il pas le chef et le principal bénéficiaire de l'alliance? »

Ainsi posée, la question n'est pas facilement réfutable. Il est incontestable, en effet, que la Russie a sur la France la supériorité de la monarchie sur la république. A raison de la stabilité, de l'esprit de suite découlant du principe d'hérédité, elle est en mesure de stipuler plus avantageusement qu'un régime, jouet de l'instabilité et d'une constitution défectueuse, qu'un gouvernement soumis à la réélection incessante et qui, dès lors, n'est sûr ni de la majorité ni du lendemain. A coup sûr, la France, avec le régime monarchique, aurait offert plus de garanties et conséquemment

aurait pu obtenir davantage. Cela n'est pas douteux, mais dans la situation des choses, avec la république, la France pouvait-elle obtenir mieux que l'alliance russe, même limitée au *statu quo* territorial? En conscience, je ne le pense pas, je ne puis pas le penser.

Telle qu'elle se comporte, l'alliance franco-russe a en soi une importance considérable. La France et la Russie étaient isolées en Europe. Or l'isolement les exposait aux entreprises de la Triple et maintenait, tout au moins, la suprématie de l'Allemagne. Donc, l'alliance était indispensable. Soit pour se défendre, soit pour attaquer, on est plus fort à deux que tout seul; c'est irréfutable. Par conséquent, l'alliance n'était pas seulement désirable, pas seulement utile, elle était rigoureusement nécessaire à la France et à la Russie.

L'alliance rétablit un équilibre européen, elle met fin à la dictature de l'Allemagne, dirigée par la Prusse. La Russie ressaisit le premier rang, que Guillaume avait paru reprendre après la mort d'Alexandre III. Nicolas II devient, comme son père, l'arbitre du continent.

C'est ainsi, du reste, que l'empereur d'Allemagne paraît envisager l'alliance franco-russe. Bien que les termes du pacte intervenu le 25 août à Péterhof, après les pourparlers entre le tsar et M. Hanotaux, M. Faure et le comte Mouravief, ne fussent pas connus exactement, Guillaume II n'a rien négligé pour faire croire que la Triple était menacée, et que l'alliance franco-russe était dirigée contre l'hégémonie de l'Allemagne. Il avait espéré et laissé dire que la France et la Russie s'uniraient à lui contre l'Angleterre. Le parti allemand influent à la cour de Russie s'était fort remué pour atteindre ce but. C'était en Russie, comme en France, une grave préoccupation pour tous les esprits clairvoyants. Le piège de la diplomatie prussienne a été éventé. Les négociations franco-russes, qui n'ont pu rester entièrement secrètes pour Guillaume II, lui ont causé sans doute une vive déception. Il a compris que la France, non plus que la Russie, ne se souciait de « travailler pour le roi de Prusse. »

Les mots « le droit et la justice, » « le droit et l'équité », prononcées successivement le 26 août par M. Faure et par le tsar avaient, au surplus, frappé en Europe tous les dirigeants et donné particulièrement à penser à Guillaume II. Quelques jours à peine après les toasts du *Pothuau*, l'empereur d'Allemagne proférait coup sur coup des paroles retentissantes et mettait la main sur la garde de son épée. Il recevait le roi d'Italie à Hambourg avec une pompe théâtrale et humiliante pour son allié, puis il se rendait en Hongrie,

où il tenait à être l'hôte, non seulement de l'empereur d'Autriche, mais aussi des Magyars, hostiles aux Slaves et à la Russie. On a remarqué que François-Joseph s'est montré aussi courtois que Guillaume II a été exubérant.

La hâte fébrile qu'apporte l'empereur d'Allemagne à resserrer les liens de son empire avec l'Autriche et l'Italie ne prouve-t-elle pas qu'il est inquiet de la proclamation de l'alliance et des stipulations échangées à Péterhof à la fin du mois d'août?

*
* *

Mais encore quelles sont ces stipulations? Car enfin tout le monde en parle, tout le monde les interprète, sans les connaître exactement. Seront-elles publiées et doivent-elles l'être? L'alliance est-elle strictement défensive ou, dans certains cas, peut-elle devenir offensive? Le pacte de Péterhof a-t-il prévu des cas nouveaux et complété notamment la convention militaire signée au début de l'année 1894? Autant de questions brûlantes qui préoccupent depuis plusieurs semaines tous les cabinets de l'Europe, l'opinion publique en France et à l'étranger.

Il est fort peu probable que la France et la Russie publient le traité, il est certain qu'elles ne publieront pas, dans leur entier, les stipulations de Péterhof. Un certain nombre de publicistes réclament la divulgation complète de l'instrument diplomatique intervenu. Sans rechercher s'ils sont tous de bonne foi ou si ce n'est pas un argument d'opposition, qui permettrait en cas de non publication de crier bien haut que le ministère craint la lumière et confisque les droits de la souveraineté nationale, le gouvernement ne pourrait publier la convention de Péterhof qu'avec le consentement de la Russie.

La constitution de 1875 a, d'ailleurs, prévu le cas et autorisé le gouvernement à taire un traité aussi longtemps que l'intérêt public l'exige. L'assentiment du cabinet de Saint-Pétersbourg à la divulgation de toutes les clauses du traité de Péterhof est plus que douteux. Le secret est indispensable dans les relations extérieures comme dans toutes les grandes entreprises. Il l'est davantage encore lorsqu'un traité vise certaines éventualités et stipule notamment contre des tiers. A publier des conventions qui, par leur nature, doivent rester cachées, on ne compromet pas seulement la réussite, et par suite le but même d'une alliance, on met les adversaires en garde, on fait des confidences aussi contraires à la sécurité qu'aux intérêts des puissances contractantes. Il serait donc aussi dangereux qu'insensé d'exiger des divulgations publi-

ques. Les chancelleries de France et de Russie, seules compétentes, ont seules qualité pour rompre le silence à l'heure où elles le jugeront convenable. C'est leur droit et c'est l'évidence.

Mais l'alliance positive de la France et de la Russie est un événement si considérable que la curiosité universelle est éveillée et que partout l'on se demande quelles peuvent être les clauses essentielles du pacte de Péterhof. La presse de tous les pays a cherché à pénétrer ce mystère, passionnant à plus d'un titre. Chacun scrute, discute, épilogue. Et moi aussi, j'ai tâché de lever un coin du voile. Les lecteurs du *Correspondant* ne seront sans doute pas fâchés de lire la communication qui m'a été adressée par un personnage russe avec lequel je suis resté fort lié depuis un séjour prolongé à Saint-Pétersbourg.

Ses hautes fonctions, son esprit sagace, son expérience politique, le mettent en mesure de savoir les choses. Ses confidences (qu'il m'autorise à publier, est-il besoin de le dire) ont donc une portée particulière. Voici sa lettre que je transcris textuellement, sans y ajouter ou en retrancher un mot :

« Je crois pouvoir vous renseigner sur le traité de Péterhof, ou plutôt sur les additions aux actes diplomatiques précédents et à la convention militaire de 1894.

« L'Alsace-Lorraine ne serait pas visée formellement dans les stipulations nouvelles, mais l'avenir est à vous, comme il a été à la Russie, après l'inique traité de 1856, qui nous avait chassés de la mer Noire.

« L'alliance complétée rétablit définitivement un équilibre européen, elle donne à la France et à la Russie de solides garanties contre des ennemis communs. De plus, on a fait un grand pas en avant. La doctrine du « droit et de l'équité » remplace celle de la force. Par suite, *le pacte, défensif seulement jusqu'ici, peut devenir offensif, et alors la question d'Alsace-Lorraine serait implicitement rouverte.*

« Les additions de Péterhof prévoient certaines éventualités nouvelles en Europe, en Asie, en Orient, et la protection des faibles. Les dévorants sont bridés, les ambitieux contenus. *Les chances de conflit peuvent être moins rares qu'auparavant*, mais on hésitera devant l'union de la France et de la Russie. Rappelez-vous toujours le mot de Gortchakof : « Soyez sages et soyez forts. »

*
* *

Les diverses informations recueillies ailleurs, de source française et autrichienne, corroborent les indications du personnage russe.

La convention militaire de mars 1894 est confirmée. Or elle dis-

pose que la Russie marchera quand la France sera attaquée, même par un seul adversaire, et *vice versa*.

De plus (et c'est « le grand pas en avant »), on a prévu la protection des faibles et certaines éventualités en Europe et en Asie, et en Orient. C'est alors que l'alliance, défensive en principe, peut devenir offensive. L'alliance est pacifique, comme l'était précédemment l'entente, mais elle est *pacifique sous condition*. A la politique brutale de la force, on opposerait éventuellement « le droit et l'équité ». L'Allemagne semble plus particulièrement visée.

Ce qui précède fait pressentir toute l'importance des stipulations de Péterhof. On comprend que le successeur d'Alexandre III ait mûrement réfléchi avant de proclamer l'alliance, avant d'engager définitivement sa parole impériale, avant de prononcer le mot désormais historique : « Maintenant, le dernier tour de clef est donné. » Les destinées de la France et de la Russie sont liées dorénavant dans la bonne et la mauvaise fortune, dans l'épreuve comme dans la joie, dans la guerre comme dans la paix. *Alea jacta est!*

C'est peut-être depuis les traités de 1815, à coup sûr depuis le traité de Francfort, le plus considérable événement de l'histoire de l'Europe, celui qui exercera la plus grande influence sur le sort de la France et de la Russie.

Le cri désolé du comte de Beust après 1866 : « Il n'y a plus d'Europe », a cessé d'être vrai. De par l'alliance franco-russe, il y a une nouvelle Europe, un nouvel équilibre européen. De par la proclamation de la politique du « droit et de la justice », il y a un nouveau droit public, ou plutôt on revient à l'ancien droit public qui, malgré ses lacunes, était préférable à la domination exclusive de la Prusse et, du moins, sauvegardait les faibles.

*
*

Quelle est, quelle peut-être, quel sera la part de la France dans le nouvel ordre de choses ? Pour nous, Français, c'est le point essentiel.

Les traités, même les meilleurs, valent par la façon dont ils sont compris, exécutés, utilisés. Dans toute alliance, chacun des contractants fait ses affaires en même temps que celles de son allié ; rien de plus légitime et de plus naturel. C'est donc à notre gouvernement à bien faire nos affaires : c'est son devoir, son rôle, sa fonction propre. Cette affirmation provoquera sans doute quelques sourires.

Pour tirer parti du nouvel ordre de choses, pour faire sortir à l'alliance tous ses effets, il faudrait en France une monarchie héréditaire et un Talleyrand. Malheureusement, nous n'avons ni l'une

ni l'autre. Force est donc d'aviser. La nation qui a si puissamment collaboré à l'alliance avec les tsars Alexandre III et Nicolas II est tenue de maintenir et de compléter son œuvre.

L'alliance est bonne en soi, elle était, elle est absolument nécessaire dans l'état de l'Europe. Il importe qu'elle produise ses résultats, tous ses résultats pour la France comme pour la Russie.

L'opinion, les revues et la presse, qui sont ses principaux organes, sont obligées de suppléer à l'insuffisance, à l'infériorité du régime actuel en matière extérieure. C'est donc aux revues, aux écrivains, au public à aider le gouvernement, s'il fait bien, à le redresser, s'il se trompe, à lui apporter enfin des indications, des idées, des solutions.

Etant donnée l'alliance avec la Russie, je vais donc essayer d'exposer la politique qui me paraît la plus sage, la plus féconde, la plus pratique au dedans et au dehors.

III

Sans être grand clerc, il suffit d'avoir voyagé en Europe et séjourné quelque temps à l'étranger pour constater le contre-coup de notre politique intérieure sur notre situation extérieure. N'est-ce pas le baron Louis qui disait : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. » Il n'est pas moins vrai de dire : « Faites de bonne politique au dedans et vous pouvez avoir une bonne politique au dehors. »

La première chose qui s'impose à l'intérieur, pour faire jouer à la France un rôle digne d'elle à l'extérieur, c'est d'inaugurer franchement des mœurs et un esprit conservateurs, de contenir les éléments de désordre, de restaurer le plus possible la force du pouvoir exécutif, de remettre en honneur la religion dans la vie publique et dans l'enseignement, de cesser la guerre absurde aux croyances qui divise et affaiblit le pays, en un mot de faire résolument machine arrière et d'en finir avec la politique des bousingots et d'estaminet.

Ainsi seulement on pourra inspirer confiance à notre alliée, à nos amis, maintenir le crédit moral de la France en Europe et dans le monde. Ceci mériterait une étude spéciale, mais des plumes autorisées ont traité ces points de vue avec une force particulière dans le *Correspondant*. Je me bornerai donc à envisager rapidement les faits qui exercent une action immédiate sur la situation extérieure de la France.

Une bonne armée, une bonne marine, une politique étrangère suivie, une direction économique ferme et logique sont, avec de

bonnes finances, les meilleurs moyens de faire respecter la France au dehors, de faire entendre sa voix dans le concert des puissances.

Or la République a d'abord à se défendre contre son vice essentiel, l'instabilité. Tout y est subordonné aux élections, tout en procède, tout y revient. A vrai dire, la France n'est plus qu'une vaste usine électorale, où tout est provisoire, éphémère, momentané. Fâcheux à tous points de vue, ce système est funeste quand il s'agit des besoins vitaux du pays, des ministères représentant des intérêts fixes, permanents, comme la marine, la guerre, les affaires étrangères. Ces grands services publics exigent une direction stable et l'esprit de suite. Il est essentiel de mettre ces intérêts nationaux à l'abri des votes incohérents du Parlement et des crises ministérielles, en y instituant, à côté des ministres responsables devant les Chambres et soumis aux accidents de cabinet, des ministres spéciaux, sûrs du lendemain, pouvant se consacrer, en toute tranquillité d'esprit, à leur tâche absorbante et capitale.

Persister dans les errements actuels, ce serait continuer le travail de Pénélope, énerver la force de notre armée, de notre marine, de notre diplomatie, compromettre leur action, affaiblir de propos délibéré la France devant l'étranger.

Comme corollaire de cette réforme indispensable, imposée par l'évidence, il est urgent de restaurer le crédit de la France par une gestion financière prévoyante, économe, par le rétablissement d'un service d'amortissement de la dette publique, service organisé et doté par l'Assemblée nationale, et follement supprimé depuis vingt ans. Un État qui continuellement emprunte, sans jamais rembourser, un État qui gaspille le patrimoine des générations futures, s'achemine à la banqueroute inévitable.

Il n'est pas moins urgent d'adopter une politique économique rationnelle pour lutter efficacement contre la concurrence étrangère, notamment la concurrence allemande.

Avec sa situation exceptionnelle sur trois mers, avec ses côtes qui regardent l'Orient, le Nord et l'Occident, la France devrait être l'entrepôt du commerce du monde, le nœud principal des communications économiques entre l'Europe et l'Asie, l'Europe et l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. Or, peu à peu l'Angleterre, la Belgique, l'Italie et surtout l'Allemagne ont supplanté et supplantent chaque jour davantage la France sur les marchés de l'univers. L'ouvrage de M. Maurice Schwob, le *Danger allemand*, est à cet égard des plus concluants. Il faut donc réagir et à tout prix.

Ce n'est pas seulement une question économique, c'est une question vitale pour la France. Il s'agit pour elle de rester ou non une grande puissance, bien plus, il s'agit d'être ou de n'être pas.

La décroissance de la natalité met déjà la France en état d'infériorité vis-à-vis de l'Allemagne et des nations jeunes, qui voient leur population se multiplier et doubler, tandis que la nôtre reste presque stationnaire. Dans un délai de deux cents ans, de cent ans peut-être, la France, si on n'avise, serait débordée, submergée par des races pleines de sève et de fécondité. Sans population, pas de levier; sans enfants, nul avenir, et au bout *Finis Gallix!*

Il faut, de toute nécessité, encourager les mariages, les naissances, protéger les familles nombreuses, les privilégier dans les lois comme dans les mœurs, et, en attendant que la natalité reprenne son mouvement ascensionnel, il faut suppléer momentanément à la quantité par la qualité, par la richesse, par l'initiative, par la force intrinsèque de chaque individualité française. Pour maintenir la puissance de la France, pour aider à la reconstitution de la race, pour élargir le courant de la natalité, il est essentiel non seulement de défendre pied à pied notre patrimoine commercial, économique, mais aussi de le développer, de créer des débouchés nouveaux, de tirer parti de notre situation privilégiée.

Indépendamment des mesures protectrices, qui consistent à faire payer l'étranger en France, des initiatives fécondes s'imposent impérieusement. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Belgique, nous ont devancés dans cette voie. Elles ont souscrit des sacrifices considérables pour favoriser leur extension économique. Elles ont dépensé sans compter, elles ont percé le Simplon, le Saint-Gothard, agrandi les ports de Brème, de Hambourg, de Liverpool, de Brindisi, d'Anvers, afin de détourner, à leur profit et au détriment de la France, le commerce de la Méditerranée, des Indes, de l'Asie, de l'Égypte, de l'Amérique et de l'Océanie. Le transit international est absorbé de plus en plus par ces États; le commerce du monde est devenu leur tributaire et le deviendra chaque jour davantage, si nous ne prenons, toute affaire cessante, de viriles décisions.

Au premier rang se place le canal des Deux-Mers. Sous Louis XIV, Riquet avait conçu et entrepris le canal du Languedoc, qui reliait la Méditerranée à l'Océan. Il faut reprendre cette idée et l'adapter aux besoins nouveaux. Qu'on n'objecte pas la dépense : il n'en est pas de plus productive, de plus urgente, il n'en sera pas de plus rémunératrice.

Dans l'ordre économique, le commerce de la Méditerranée, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique deviendrait tributaire de la France. Il s'agit de recouvrer sur l'Allemagne et l'Angleterre le transit du monde qui, logiquement, géographiquement, doit nous appartenir. Par le canal des Deux-Mers, la France posséderait la voie d'échanges la plus courte, la moins onéreuse. On peut ima-

giner les richesses incalculables que ce canal ferait affluer en France. Les ports de Bordeaux et de Cette deviendraient des entrepôts internationaux. Ce serait une pluie d'or, la source d'un trafic colossal, d'un développement inouï.

Dans l'ordre naval et stratégique, le canal des Deux-Mers présente une importance exceptionnelle. Il rendrait à la France la suprématie dans la Méditerranée. En vingt-quatre heures, nos escadres de l'Océan et de la Méditerranée pourraient se rejoindre, soit dans l'Atlantique, soit dans la Méditerranée, selon la nécessité; elles passeraient en toute sécurité, à toute vitesse, sur le territoire français. Gibraltar et Malte annihilés seraient inutiles aux mains de l'Angleterre. La Méditerranée redeviendrait un lac français.

Canal intérieur, canal exclusivement français, il serait à la fois la garantie de notre renaissance commerciale, de notre expansion commerciale, de notre prépondérance dans la Méditerranée. Il permettrait, en outre, par la jonction rapide des escadres de la Méditerranée, de l'Océan et de la Manche, sans avoir à passer sous le canon de Gibraltar, de contrebalancer, de tenir en échec la flotte anglaise dans l'Atlantique.

Guillaume II a créé, sur le territoire allemand, le canal stratégique et commercial de Kiel, qui unit la Baltique à la mer du Nord. La Russie s'apprête à relier plus étroitement la Baltique et la mer Noire par des canaux intérieurs, qui deviendront des routes stratégiques en même temps que des routes commerciales. La France peut-elle rester en arrière, peut-elle hésiter à créer le canal des Deux-Mers, gage de sa puissance navale et économique?

Il est aussi une autre entreprise qui est au premier plan des préoccupations de l'opinion publique et qui consiste à rendre la Loire navigable de Saint-Nazaire à Orléans. Ce projet féconderait et transformerait le bassin de notre plus grand fleuve. Les sables de la Loire ne permettent plus d'utiliser cette magnifique artère; la batellerie de la Loire, qui faisait vivre dans l'abondance, avant la création des voies ferrées, une partie des populations du centre de la France, est morte ou en décadence. La navigabilité de la Loire la ferait renaître, elle aurait des conséquences économiques considérables. Une importante fraction des échanges de l'Amérique emploierait cette voie commode et peu coûteuse: tout le bassin de la Loire en profiterait. Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, prendraient un essor immense. Nantes et Saint-Nazaire deviendraient deux des plus grands ports de commerce du monde entier.

L'ouverture d'une seconde voie ferrée, directe et continue, de Marseille à Calais, est d'une utilité démontrée. Elle compléterait le réseau intérieur, indispensable à la France pour n'être pas

dépouillée par ses rivaux. Cette voie rendrait à Marseille sa vitalité, sa puissance, et en ferait le plus grand port commercial de la Méditerranée; elle accroîtrait l'importance du Havre, et Calais deviendrait un entrepôt commercial de premier ordre.

Les sacrifices qu'entraînerait la réalisation de ces trois projets (canal des Deux-Mers, Loire navigable, seconde voie ferrée continue de Calais à Marseille) sont élevés sans doute, mais il faut les consentir sans hésitation, parce qu'il n'est pas de dépenses plus productives, il n'en est pas de plus urgentes pour notre transformation économique, il n'est pas de grands travaux publics susceptibles, au même degré, de rendre à la France sa prospérité et même une primauté commerciale sans précédent.

Telle devrait être, à grands traits, l'œuvre intérieure d'un vrai gouvernement, d'un gouvernement digne de ce nom.

*
* *

Que si nous passons à l'extérieur, l'alliance russe permet à la France de jouer un rôle auquel elle ne pouvait prétendre durant la période difficile où elle s'est trouvée isolée.

Appuyée sur l'empire des tsars, rassurée, par suite, du côté de la Triplice, la France est pour la première fois, depuis le traité de Francfort, en mesure de suivre une politique étrangère ferme et indépendante.

En dehors des points prévus par le pacte de Péterhof, des intérêts communs qu'il a visés et réglés, la France a dans le monde une influence, des traditions, des droits particuliers : elle a le devoir de maintenir ces droits, cette influence, ces traditions. Il convient donc d'envisager dans ses grandes lignes quelle est la politique extérieure la plus utile à la France en Asie, en Afrique, en Amérique, en Océanie, en Orient et enfin en Europe.

En Asie, les intérêts de la France et de la Russie sont à la fois différents et solidaires : nulle part, ils ne sont opposés. La Russie occupe une situation considérable au nord de l'Asie, la France y possède au sud d'importantes colonies. La France a intérêt à ce que la Russie reste puissante au nord de l'Asie pour être en mesure de peser sur la Chine et de contenir les velléités ambitieuses du Japon. De son côté, la Russie a intérêt à ce que la France soit forte au sud de l'Asie pour avoir son appui à Pékin, à Yokohama, dans l'Océan Pacifique. Le cabinet de Saint-Petersbourg ne saurait qu'être favorable à l'occupation par la France de l'île de Formose ou tout au moins des îles Pescadores, pour tenir la position anglaise de Hong-Kong et la Chine en respect. L'amiral Courbet, dont la marine pleure encore la perte, conseillait l'annexion des

Pescadores, qui commandent les côtes du Céleste-Empire. Tandis que la France seconderait par sa diplomatie et par sa flotte la Russie dans l'Asie septentrionale, le cabinet de Saint-Pétersbourg appuierait la France au Tonkin, en Cochinchine, dans l'Inde et au Siam.

L'alliance franco-russe est appelée à produire les meilleurs résultats en Asie, et elle obligera l'Angleterre à compter encore davantage avec les deux nations amies. Le cabinet de Londres réfléchira sérieusement avant de rompre en visière au cabinet de Saint-Pétersbourg. La Russie, en effet, est, à l'heure actuelle, la seule puissance capable de menacer l'Inde efficacement et d'atteindre l'Angleterre par le continent. La sagesse commande à la Grande-Bretagne, elle lui commandera de plus en plus de retarder le duel anglo-russe dans l'Asie centrale, par suite de ménager la Russie et la France, son alliée.

L'Afrique est placée, d'une manière générale, en dehors de la sphère d'action immédiate de la Russie. Mais la question de la mer Rouge et du canal de Suez intéresse au plus haut point la Russie comme la France. Le canal de Suez est le plus court chemin, le seul chemin pratique des ports russes de la mer Noire ou de la Baltique aux établissements russes de Nicolaïevsk, de Vladivostok, du fleuve Amour et de l'Océan Pacifique. La liberté en tout temps du canal de Suez est capitale pour la Russie, comme pour la France, comme aussi, d'ailleurs, pour l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, la Grèce, la Turquie et l'Espagne. Par conséquent, l'Angleterre ne saurait rester seule maîtresse du canal de Suez. Cette prétention serait par trop nuisible aux intérêts, aux droits de la France et de la Russie, aux droits et aux intérêts de toute l'Europe. Dans la question d'Égypte et du canal de Suez, les intérêts russes et français sont donc absolument solidaires, avec cette différence, toutefois, que l'indépendance du khédive et la liberté du canal sont essentielles pour la France, puissance méditerranéenne. N'est-ce pas elle qui a civilisé l'Égypte et créé le canal de Suez? Il s'agit pour elle d'une situation à sauvegarder, plus exactement à recouvrer sur les bords du Nil et dans la Méditerranée, qui, par l'occupation de Gibraltar, de Malte, de Chypre, d'Alexandrie, est aujourd'hui un lac anglais. La France est donc en droit de poursuivre, d'accord avec la Russie, le rétablissement d'un équilibre conforme à ses intérêts.

Dans le même ordre d'idées, la France et la Russie doivent continuer à appuyer le négus d'Abyssinie. Les Etats de l'empereur Ménelik gênent fort les projets africains de l'Angleterre et interrompent la chaîne des envahissements britanniques. Ils constituent, en outre, un précieux contrepoids à la Grande-Bretagne dans la

mer Rouge. L'Abyssinie et le Transvaal sont les seules entraves aux desseins du cabinet de Londres, qui veut créer un empire africain du Cap à Alexandrie. Il est donc de bonne politique pour la France et pour la Russie de soutenir Ménélik et les Boers, sinon par les armes, au moins par leur diplomatie.

Dans le reste de l'Afrique, que la France fortifie sa situation à Madagascar, dans l'Océan Indien, au Sénégal, dans le bassin du Niger, qu'elle n'hésite pas à s'étendre hardiment à l'ouest de l'Afrique, comme l'Angleterre en use à l'est du continent noir, sans consulter personne, sans s'inquiéter de personne. Pourquoi la France se ferait-elle scrupule de se développer dans les vastes régions où, du moins, elle ne porte préjudice à aucun Etat civilisé, dans les contrées immenses soumises à son action, à son influence? L'Angleterre ne la respectera que davantage : sans égards pour les indécis ou les faibles, elle ne refuse guère sa considération aux forts et aux résolus.

En Amérique, la France peut compter sur les sympathies des Etats-Unis, qui n'ont pas oublié la guerre de l'Indépendance. Il lui reste à développer ses comptoirs, son commerce, à sauvegarder son antique influence, à établir des relations plus étroites et plus fructueuses avec le Canada, découvert par un Français, avec le Canada, qui aime la France comme la mère-patrie et dont la majeure partie des habitants parle notre langue.

En Océanie, les colonies anglaises de l'Australie tendent, depuis longtemps déjà, à se confédérer, en vue d'exercer une redoutable suprématie dans le Pacifique. La France ne pourrait-elle provoquer une contreligue des colonies françaises, espagnoles, hollandaises, afin de créer un équilibre océanique assez fort pour garantir les droits de tous et de chacun.

En Orient, les intérêts de la France et de la Russie sont étroitement solidaires. Le protectorat des chrétiens est, en quelque sorte, leur patrimoine séculaire. Sans doute, depuis deux ans, ce protectorat est resté à peu près lettre morte, mais ce fait doit être exceptionnel. La France et la Russie ne sauraient tolérer de nouveaux massacres sans abdiquer des traditions sacrées, sans donner un soufflet à leur passé, à leurs aïeux, à la politique « du droit et de la justice » proclamée le 26 août dernier à Cronstadt. La protection des Lieux-Saints et des chrétiens d'Orient fera partie intégrante du droit public européen, si la Russie et la France sont fermement unies pour l'assurer et au besoin l'imposer. Ainsi, elles effaceront une tache récente, ainsi elles agiront en nations civilisées, ainsi enfin elles préviendront de redoutables explosions du fanatisme musulman en Asie et en Afrique. Leur prestige et leur intérêt le leur prescrivent également.

En Europe, la politique des deux nations a une importance particulière, on pourrait dire décisive, car de leur puissance, de leur influence en Europe dépendent leur puissance, leur influence en Asie, en Afrique et dans les deux hémisphères.

La politique européenne de la France et de la Russie doit donc être examinée de fort près, envisagée sous toutes ses faces, pour être appliquée ensuite avec autant d'union que de constance. Les chancelleries de Paris et de Pétersbourg y pourvoiront sans doute.

Qu'il nous soit permis cependant d'exposer, en toute indépendance, grâce à la généreuse hospitalité et au large esprit du *Correspondant*, la politique qui nous paraît la plus sage et la plus pratique au lendemain de la proclamation de l'alliance.

Depuis le pacte de Péterhof, les Etats secondaires et les petits Etats européens semblent à l'abri de ce que le baron Jomini, l'éminent adjoint du prince Gortchakof, appelait « l'épouvante de Berlin. » Après 1871, en effet, le Danemark, la Hollande, la Belgique et le Portugal tremblaient au moindre froncement de sourcils de M. de Bismarck ou de l'empereur d'Allemagne.

Les magnifiques colonies de la Hollande et du Portugal excitaient dès longtemps les convoitises de l'Empire allemand. La Prusse ne dédaigne pas ce qui appartient aux autres. Nul doute que, dans ses songeries solitaires, quand seul avec sa pensée il se plaît à changer la face du monde, Guillaume II n'ait souvent rêvé d'annexer les colonies néerlandaises ou portugaises, et peut-être même les ports florissants d'Anvers et d'Amsterdam.

Avant l'entente, avant l'alliance franco-russe, qui donc eût été en mesure d'empêcher la réalisation de ces projets? La France n'aurait pu seule s'y opposer, l'Angleterre eût été hors d'état d'arrêter la Prusse sur le continent, la Russie eût hésité à se dresser seule devant l'Allemagne. Aujourd'hui, le Danemark, la Hollande, le Portugal, et aussi la Belgique et la Suisse, malgré leur neutralité qui n'eût peut-être pas suffi à les protéger contre les ambitions prussiennes, sont garanties par le droit public européen restauré. Les petits Etats respirent, sous la garde de l'épée de la France et de la Russie. La tradition des Bourbons est renouée à cet égard.

La joie avec laquelle les petits Etats ont accueilli l'alliance franco-russe s'explique aisément. Leurs sympathies ne constituent pas seulement une grande force morale pour la France et pour la Russie, elles apportent aussi un contingent matériel qui n'est point à mépriser. Les forces de terre et de mer de la Hollande, du Danemark, du Portugal, de la Grèce, voire de la Belgique, groupées autour de la France et de la Russie, seraient, à l'heure des périls

communs, un appoint des plus sérieux et elles contribuent efficacement au maintien de la paix.

L'Espagne a des intérêts communs avec nous et avec la Russie dans la Méditerranée, spécialement à Tanger, qui neutralise Gibraltar et qu'il importe de sauvegarder contre les convoitises britanniques.

Vis-à-vis de l'empire d'Allemagne et de l'Angleterre, la politique de la France est toute tracée. Une attitude ferme, un langage clair, sans provocation ni faiblesse, sans timidité ni jactance, sont indiqués et seront appréciés comme ils doivent l'être. On a coutume de respecter ceux qui se respectent et sont en mesure de se faire respecter.

Avec l'Italie, dont la France a créé l'unité au prix de son sang, sans récolter autre chose que l'adhésion de la « nation-sœur » à la Triplice, une politique vigilante s'impose naturellement. Il serait insensé, il serait coupable de se lier avec elle par un traité de commerce qui lui fournirait de quoi forger des armes contre nous. Que la France vive en paix avec l'Italie, soit; qu'elle ne lui garde même pas rancune, soit encore, mais qu'elle réserve son estime, qu'elle ait de la mémoire et qu'elle se défende d'être dupe de près ou de loin. La générosité avec l'Italie nous a trop mal réussi.

A Constantinople, l'action combinée de la diplomatie russe et française devra être très active, très énergique, pour rappeler le Sultan au sentiment des réalités et contrebalancer l'influence prépondérante que Guillaume II a su y prendre au détriment de la France et de la Russie, en profitant de leurs hésitations et en prenant parti avec habileté et décision, lors de la récente guerre turco-grecque.

Notre situation en Orient exige que la France soit influente à Constantinople; la Russie a un intérêt de premier ordre à ce que le détenteur des détroits ne lui soit pas hostile et, du moins, ne soit inféodé ni à l'Angleterre ni à l'Allemagne.

Je n'ai pas encore parlé de l'Autriche et du duel anglo-allemand, qui sont appelés à exercer une influence considérable sur la politique générale de l'Europe.

Le duel de l'Allemagne et de l'Angleterre est engagé d'ores et déjà : il mettra fatalement les deux puissances aux prises dans un délai plus ou moins court, et aura son contre-coup sur tous les marchés du monde. C'est avant tout un duel économique, une lutte pour la vie, lutte implacable et sans merci. Cette éventualité inévitable secondera puissamment, par ricochet, l'action et les projets de la France et de la Russie. Comme j'ai eu l'honneur de l'indiquer dans le *Correspondant* du 25 août (*le Duel anglo-*

allemand), la France et la Russie seront les arbitres de la situation. Elles pourront exiger un prix considérable de leur neutralité bienveillante, et, sans risques réels, tirer un parti inappréciable du conflit de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Mais, sans devancer les événements et les conséquences du duel anglo-allemand, la diplomatie française et russe doit porter ses efforts vers l'Autriche. L'alliance franco-russe produira d'autant plus vite et d'autant plus complètement tous ses effets, qu'elle sera secondée par l'Autriche.

Ce point de vue pourra paraître nouveau : il n'est cependant pas chimérique et, si on l'envisage de près, il apparaît d'une logique et d'une exactitude rigoureuses.

M. de Bismarck s'était proposé un triple but, après le traité de Francfort : 1° Pas de restauration monarchique en France; 2° pas de rapprochement entre la France et la Russie; 3° opposer l'Autriche à la Russie dans les Balkans.

Sans monarchie, la France, pensait-il, resterait seule en Europe et l'alliance russe ne pourrait se nouer. En engageant l'Autriche dans les Balkans, le chancelier allemand la mettait en antagonisme avec la Russie. Avec la France isolée, l'Autriche et la Russie aux prises en Orient, M. de Bismarck atteignait son but : l'Europe était divisée, la Prusse, à la tête de l'Allemagne, était seule libre, seule indépendante, elle exerçait la suprématie et la maintenait par la diplomatie, l'intrigue et la peur.

Ce fut là toute la politique, tout le système de M. de Bismarck depuis 1871. Le procès d'Arnim a révélé le prix qu'il attachait à ce que la monarchie ne fût pas restaurée en France. « Laissons la France cuire dans son jus », écrivait le terrible chancelier à son ambassadeur à Paris. Plus tard, en 1878, au congrès de Berlin, il parvint à lancer l'Autriche en Orient, en lui faisant occuper la Bosnie et l'Herzégovine. Enfin, il ne cessa, tant qu'il fut au pouvoir, de travailler à empêcher un rapprochement entre la France et la Russie.

Or les événements déjouèrent les calculs de M. de Bismarck. Il avait tout prévu, hormis sa chute, hormis la résistance opiniâtre que lui opposèrent la clairvoyance et le caractère d'Alexandre III.

Malheureusement la monarchie n'a pas été rétablie en France, mais le rapprochement de la France et de la Russie s'est accompli par la volonté persévérante d'Alexandre III, secondée par l'opinion et l'instinct du peuple français. L'objet principal des efforts de M. de Bismarck lui échappait. Le rapprochement franco-russe est devenu une entente cordiale, il est aujourd'hui l'alliance formelle, l'alliance proclamée le 26 août 1897.

Reste l'Autriche : elle est encore enchaînée dans les Balkans, emprisonnée dans les liens artificieux que M. de Bismarck a imaginés. Qu'elle se détache de la Prusse, qu'elle reprenne son indépendance, et l'édifice échafaudé par le machiavélisme du chancelier de fer n'a plus de base. Par conséquent, la vraie politique de la France et de la Russie, la politique prévoyante et féconde, la grande politique (en attendant que le duel anglo-allemand précipite les événements), c'est de tendre une main loyale à l'Autriche.

M. de Bismarck a divisé pour régner : son œuvre ne subsistait que par les souffrances, le malaise, les dissensions de l'Europe. La *fiction prussienne*, dont il est l'inventeur, reposait sur le malentendu universel, la discorde générale, l'isolement de la France, l'asservissement de l'Autriche, la crédulité de la Russie, l'assujettissement de l'Allemagne. Elle a été, pendant plus de vingt ans, fatale « au droit et à l'équité », fatale à la Russie, fatale à la France, non moins fatale à l'Autriche et à l'Allemagne. Le moment semble venu de dissiper cette fiction funeste à toute l'Europe.

Alexandre III a retiré à M. de Bismarck la confiance de la Russie dont le chancelier prussien avait tant abusé. En se rapprochant de la France, le noble tsar a reconstitué l'équilibre européen rompu au profit de la Prusse et d'elle seule. L'Autriche a eu tout loisir de mesurer les dangers, la perfidie du piège atroce où M. de Bismarck l'a fait tomber, en la conduisant dans les chausse-trapes orientales.

Il s'agit aujourd'hui d'aider l'Autriche à se dégager des liens dans lesquels le *Tentateur* (c'est le nom que le prince Gortchakof aimait à donner à M. de Bismarck) s'est flatté de la tenir prisonnière pour le plus grand profit de la Prusse. C'est là encore une fois la vraie politique de la France et de la Russie, politique loyale et libératrice.

Que faut-il pour cela? Persuader à l'Autriche, — et ce ne sera pas difficile, — qu'elle est acculée dans les Balkans à une impasse et lui offrir nettement de reprendre en Allemagne la place qui lui appartient.

L'Allemagne et l'Autriche ont été, elles sont, elles restent les grandes victimes de M. de Bismarck et des Hohenzollern. La Confédération germanique a été dissoute et confisquée par la Prusse : la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, le Hanovre et la Hesse ne sont plus que les vassaux de la Prusse. Leur indépendance, leur bien-être n'existent plus, leur autonomie n'est qu'apparente. Dans le présent, des charges militaires écrasantes, des impôts croissants; dans l'avenir, une guerre formidable contre l'Europe, qui n'accepte plus la tyrannie de la Prusse : tel est le sort, telle est la perspective des Etats allemands, autrefois libres,

heureux, aujourd'hui réduits en servage et menés à la baguette.

L'Autriche a-t-elle été mieux traitée? Chassée de la Confédération germanique qu'elle présidait, expulsée de l'Allemagne, dépouillée d'une partie de la Silésie, mutilée de ses provinces italiennes, humiliée, découronnée, elle a vu les Hohenzollern ceindre la couronne impériale, elle a vu la Prusse prendre sa place à la tête du Saint-Empire. Et par un raffinement d'ironie, M. de Bismarck l'a rejetée vers l'Orient et l'a mise en conflit avec la Russie.

Tant que la France et la Russie étaient isolées, l'Autriche et l'Allemagne étaient obligées de subir la loi du plus fort. Aujourd'hui, l'alliance franco-russe est proclamée, elle a restauré le droit public européen. L'heure de l'affranchissement a sonné pour l'Autriche et pour l'Allemagne.

La France et la Russie ne nourrissent pas la moindre animosité contre le cabinet de Vienne. L'Autriche peut prendre sa revanche des humiliations que la Prusse lui a infligées, en se rapprochant des cabinets de Paris et de Saint-Petersbourg. Entre l'alliance franco-russe et la Triple alliance doit-elle hésiter? Actuellement, elle est liée à la Prusse et à l'Italie, — qui, toutes deux, l'ont dépouillée, — par un pacte où elle joue le rôle de satellite, où sa dignité, son indépendance et son avenir sont également compromis. En cas de revers, elle paiera les frais de la guerre; en cas de succès, c'est la Prusse qui recueillera les principaux fruits de la victoire.

Unie à la France et à la Russie, elle reprendrait son rang en Europe, sa situation en Allemagne, elle contribuerait à affranchir les Etats germaniques de la servitude prussienne. Il suffirait de régler, *bona fide*, d'accord avec la France et la Russie, la question des Balkans et d'y établir un *modus vivendi* honorable pour tous et favorable au maintien de la paix.

Ainsi s'évanouirait la fiction prussienne, qui a tout divisé, tout faussé en Europe, pour le triomphe d'un seul homme, Bismarck; d'une seule race, les Hohenzollern.

L'entente cordiale de l'Autriche avec la France et la Russie est digne de tenter un souverain tel que l'empereur François-Joseph; elle pourrait et devrait se transformer en alliance positive, en alliance offensive et défensive, dès que les grandes questions qu'elle aurait en vue auraient été arrêtées de concert entre les cabinets de Paris, de Vienne et de Saint-Petersbourg.

Hors de là, l'alliance franco-russe pourra certes produire de grands résultats, mais la fiction prussienne continuera à peser sur l'indépendance de l'Europe, sur l'indépendance de l'Autriche et de l'Allemagne, sur la paix du continent. L'Autriche resterait dans une situation fautive, secondaire, dépendante, et même inextricable.

Au contraire, en s'entendant avec la France et la Russie, elle sortirait du guêpier oriental et redeviendrait un des éléments principaux de l'équilibre européen.

Certes, une pareille entente serait avantageuse à la France et à la Russie, mais elle ne le serait pas moins à l'Autriche et elle serait profitable à l'Europe entière. En voyant la Russie, la France et l'Autriche marcher la main dans la main, le réveil de l'esprit particulariste, déjà fort accusé, deviendrait en Allemagne irrésistible. Les Etats secondaires et les petits Etats étouffent sous la domination prussienne et aspirent à secouer le joug.

A la nouvelle triplice franco-austro-russe, toute l'Allemagne du Sud, puis la Saxe, le Hanovre, la Hesse-Darmstadt (dont une princesse est impératrice de Russie) adhéreraient avec enthousiasme. Le Danemark ne serait pas des derniers à y accéder, et la coalition monterait à l'assaut de la forteresse prussienne.

Que pourrait la Prusse, même avec le concours de l'Italie, contre la Russie, la France, l'Autriche, le Danemark et les Etats secondaires de l'Allemagne! Elle serait vaincue d'avance, elle n'oserait même pas risquer la partie. Et l'œuvre de M. de Bismarck, l'œuvre accomplie grâce à un concours de chances inouïes, d'incroyables aveuglements, l'œuvre « de fer et de sang » faite à coups de cynisme, de scélératesses et même de faux, tomberait toute seule et s'écroulerait d'elle-même. Le droit primerait enfin la force...

L'affranchissement de l'Europe, l'Alsace-Lorraine restituée à la France, les duchés rendus au Danemark, les Balkans pacifiés, sous l'égide amicale de l'Autriche et de la Russie, l'Allemagne libérée, l'Autriche y recouvrant son prestige, sa situation et son influence légitimes, les Etats secondaires germaniques délivrés de la tyrannie de Berlin, la Prusse ramenée à ses anciennes limites, les faibles définitivement rassurés et protégés, le règne du « droit et de la justice » devenu une réalité, tels seraient les résultats magnifiques, les résultats nécessaires, inévitables de l'alliance franco-austro-russe.

Et les alliés pourraient alors aborder en commun la question qui obsède le vieux monde, dont le militarisme né des victoires de la Prusse épuise la sève et les meilleures ressources, ils pourraient examiner et résoudre pratiquement le problème du désarmement général qui, dans l'état actuel de l'Europe, avec la fiction prussienne, reste la plus décevante des utopies.

LE CARNET DES TRAVAILLEUSES

DE POPINCOURT

Le temps est passé où l'on répondait par un « Dieu vous le rende » à l'aumône faite pour l'amour de Dieu. La politique, l'école, l'industrie ont transformé la vieille clientèle de la charité. Il faut donc qu'elle aussi, pour fournir à tant de besoins nouveaux, transforme ses procédés et son outillage. Mais ici, au rebours de toute théorie économique, le progrès consistera, si je ne me trompe, dans la substitution du travailleur à la machine. Je veux dire dans la substitution de l'action individuelle à l'action collective, que celle-ci soit religieuse ou officielle.

Admirable dans son esprit et dans ses effets, la première ne peut plus, malheureusement, aujourd'hui atteindre certains milieux. La seconde, forcément anonyme et codifiée, ne mettra jamais que des intermédiaires, automatiques comme des rouages, en contact avec la misère. Son grand côté psychologique leur échappera toujours. Il n'est aucune réglementation pour prévoir les souffrances morales du malheureux, à qui un bon conseil ou un peu d'affection manquent souvent encore plus que l'argent.

Voilà longtemps que l'on cherche en Angleterre à combler cette lacune. Les lecteurs du *Correspondant* se souviennent peut-être, car l'étrangeté du nom a dû les frapper, de ces *College settlements* dont nos voisins parsèment, depuis vingt ans, les misérables quartiers de leurs grandes villes¹.

L'organisation de ces colonies humanitaires est fort simple.

Trois ou quatre personnes, hommes ou femmes « vraiment individuels », — c'est l'expression anglaise, — s'associent, louent une maison dans quelque faubourg perdu, comme ils feraient d'un cottage sur une plage à la mode, s'y installent, et tout de suite se mettent en relation avec les voisins que le hasard leur a donnés.

Pourquoi?

Tout simplement pour faire à ces voisins « libéralité de leur intelligence et de leur amour. Par l'intelligence, ceux qui savent peuvent transformer le sort de ceux qui ne savent pas; par

¹ *La Charité sociale en Angleterre. (Correspondant du 25 septembre 1896.)*

l'amour, ceux qui compatissent peuvent soulager le pauvre de sa croix la plus lourde, le sentiment de l'abandon et du mépris¹ ».

On ne saurait plus justement définir l'œuvre qui, partout en Angleterre, s'adapte aux conditions de vie, de mœurs, d'intelligence qu'elle rencontre. Rien ne résiste à son action bienfaisante. Les forces les plus divergentes en arrivent ainsi insensiblement à se confondre dans un « mieux social ».

En dehors de ce « mieux social » que tous poursuivent, rien ne rattache les *settlements* entre eux. Ils ne connaissent ni code, ni hiérarchie, ni religion d'Etat. Chacun évolue à sa guise sur un terrain qui, parce qu'il n'appartient à personne, appartient à tout le monde. Juifs, catholiques, protestants, ont un intérêt égal à transformer en moyen de défense sociale l'instinctive notion du bien que Dieu a mise au fond de toute conscience humaine. Puisque la tempérance, l'amour du travail, le respect, l'obéissance, ne relèvent exclusivement d'aucun culte, pourquoi se scandaliser de rencontrer les *settlements* catholiques du cardinal Vaughan à côté des *settlements* neutres de Toynbee Hall, et s'étonner de leur entendre prêcher les mêmes vertus naturelles ?

N'est-ce pas, en dernière analyse, avec des vertus naturelles que l'on parvient à faire des vertus surnaturelles?...

Quelques vaillantes femmes ont voulu tenter à Paris l'expérience si heureusement faite en Angleterre. Elles colonisent, depuis un an, à Popincourt, dans le onzième arrondissement. Et sans se laisser décourager par la franche désapprobation des uns, ou l'ironique bienveillance des autres, les travailleuses françaises, — elles ont pris ce joli nom, — sont devenues là-bas maîtresses d'école, garde-malades, bonnes d'enfants.

Il n'est pas de sot métier pour elles. Elles montrent comment on met le pot-au-feu, et comment on coupe une robe, avec la même bonne grâce qu'elles apportent à réconcilier un ménage, ou à écrire sous la dictée de quelque vieux voisin. Leurs réceptions du lundi sont fort suivies. Si, par hasard, vous alliez à Popincourt tout autre jour de la semaine, vous les rencontreriez, trottant menu, de porte en porte, dans le quartier.

Chaque soir, le petit carnet que voici reçoit de nouvelles confidences...

Vraiment, elles ont été bien imprudentes, les chères travailleuses, de le confier à ma discrétion. Mais peut-être, — c'est leur excuse, — croyaient-elles avoir affaire à quelque bon Samaritain, lié, comme elles, par le secret professionnel !

¹ *Les Settlements anglais et américains*, conférences faite par M. Etienne Lamy, le 15 mai 1897.

I

..... Nous installons aujourd'hui, 22 septembre 1896, notre premier settlement au numéro 36 de la rue du Chemin-Vert, à Popincourt. Notre rue, toute bordée d'ateliers et d'usines, commence au boulevard Richard-Lenoir, pour finir à Ménilmontant. C'est dire qu'elle traverse tout le onzième arrondissement. Celui-ci est un des plus peuplés de Paris. Il compte près de 300 000 habitants. Nous avons pour paroisse l'église Saint-Ambroise, dont relèvent environ 80 000 âmes.

Déjà, nous avons fait, l'année dernière, un essai de colonisation dans ce quartier. Il n'a guère réussi. Nous y voilà ramenées comme par miracle. Espérons que, avec l'aide de Dieu, nous serons cette fois plus heureuses.....

..... Certes, notre luxe n'éclaboussera personne. Nous sommes aussi mal installées que peuvent l'être nos plus pauvres voisins. Un immense grenier sous les toits d'une fabrique de conserves, deux petites chambres et une cuisine à l'avenant constituent notre logis. De grosses toiles partagent notre « hall » en trois compartiments desservis par un long couloir fait de planches... C'est tout, mais cela suffit.....

... Voilà deux ou trois journées un peu rudes! Puisque nous ne sommes ici que pour faire métier de voisines, nous avons couru le voisinage. Comment se créer autrement des relations dans un pays où l'on arrive? Notre empressement semble causer un peu d'étonnement, pour ne pas dire quelque méfiance. Cependant on nous a reçus poliment presque partout.....

..... C'est au petit bonheur que nous avons fait avant-hier des invitations. C'est au petit bonheur que nous ouvrirons demain les portes de notre grenier. Viendra-t-on, ne viendra-t-on pas à notre première réception?.....

..... On est venu : tout s'est passé à souhait. A deux heures, notre méchant escalier craquait sous la poussée, nos salles étaient pleines. Il est vrai que nos invités ressemblaient à ceux du festin de l'Évangile. Tout ce qui erre sur les chemins et vague dans les carrefours était monté. Les enfants, garçons et filles, dont la rue fourmille quand les écoles chôment, arrivaient, s'entraînant les uns les autres « pour voir ».

Nous avons exclu, afin de ne braconner sur le terrain de per-

sonne, les élèves des Frères et des Sœurs; c'était donc vraiment l'élite des gamins et des gamines de Popincourt qui nous envahissait. Ceux-là mal tenus, déhanchés, avec des mines gouailleuses; celles-ci, au contraire, fort gentilles. On dirait de frêles petites femmes. Plusieurs sont bien jolies. Mais le visage de tous ces enfants semble vieillot. Leur sourire n'est ni gai ni naïf. Ces pauvres petits êtres, on le sent, frissonnent déjà de la vie....

.... Nos moineaux ébouriffés s'appriivoisent. Bientôt, ils nous becquêteront dans la main comme ceux des Tuileries. Mais il est clair que ces enfants ne viennent pas chez nous seulement par affection ou pour s'amuser. Ils s'ennuient vite de nos cordes, de nos ballons, des images de nos prospectus. Ce qu'ils veulent, c'est causer, c'est apprendre n'importe quoi. L'indication est précise. A n'être, pour ces enfants, que des camarades de jeux, nous risquerions de perdre bien vite toute influence. C'est par leur inconscient besoin de savoir que nous les retiendrons. C'est par leur intelligence que nous arriverons à leurs cœurs, à leurs âmes....

.... On nous accusera peut-être de déclasser, ou plutôt de surclasser ces enfants en leur parlant de choses inutiles. Qu'il en soit comme dans la parabole! Peu importe le gaspillage du bon grain, s'il en tombe quelque peu en terre fertile où lèveront de beaux épis!

La charité s'est, d'ailleurs, jusqu'ici trop exclusivement occupée de cas pathologiques. Son action s'est circonscrite au soulagement de ceux qui ont faim, qui sont nus ou malades. Ne peut-elle, sans déroger, penser aussi à ceux qui se portent bien, leur faire une large aumône des richesses intellectuelles dont elle dispose?

... Il est évident, comme disait l'autre jour un Anglais, que l'écriture, la lecture, le calcul, ne constituent pas plus une bonne éducation qu'une fourchette, une cuiller et un couteau ne constituent un bon dîner; mais pourrait-on inviter à une table où tout cela manquerait?

Instruire nos enfants, les instruire de toutes choses est le seul moyen d'en venir, avec eux, à cette éducation morale, si oubliée ailleurs, qui mettra au bout de leur existence une récompense ou un châtiment. Si cette sanction n'existait pas, il deviendrait trop facile d'échapper, par le suicide, aux responsabilités de la vie.

Hier, par exemple, une jeune fille de dix-sept ans discutait ici, froidement, comme un notaire, le pour et le contre de son mariage, pourtant manifestement nécessaire.

— Ah! lui, mon amant, le voudrait; mais moi, non.

— Pourquoi?

— Et la ballade, donc. Il me faut la liberté.

— Mais vos parents?

— Mes parents!... Ah! voilà beau temps que je ne les vois plus. Papa est marguillier de sa paroisse... Jugez!

Comme la pauvre fille a le plus joli visage qu'on puisse dire, quelqu'un murmure : « Comprend-on qu'avec cette figure innocente, elle mène une telle vie? »

L'autre avait entendu.

— Mais je ne mène pas la vie, madame; je ne suis qu'avec lui.

— Mais s'il vous quitte?

— Dame! alors je ne sais pas. Peut-être un boisseau de charbon fera l'affaire.

— Et après?

— Après?... Eh bien, madame, j'irai pourrir tranquillement dans le trou.

C'est à ce trou, à cette pourriture tranquille qu'il nous faut, coûte que coûte, arracher nos enfants.

II

..... En attendant que les cours d'allemand, d'anglais, de sténographie, de dessin, en attendant, — car nos projets sont infinis, — que nos écoles ménagères et nos ateliers de modes fonctionnent, nous avons installé un ouvrier de couture dans la grande pièce qui donne sur notre salle d'entrée. Nos petites filles trouvent là des bandes à ourler, des mouchoirs et des chemises à coudre. Tous les morceaux sont apprêtés d'avance. Les aiguilles sont même enfilées. Chaque enfant a sa place et son ouvrage marqués.

Comme toutes appartiennent aux écoles laïques du quartier, le classement est facile. Nous avons le banc de la rue Bréguet, celui de la rue Oberkampf, celui de la rue Servant. Chaque groupe a sa travailleuse, toujours la même, qui surveille, corrige, gronde, et en fin de compte se fait adorer par ces pauvres petites...

Quand le mouchoir est ourlé, la chemise cousue, on emporte chez soi le mouchoir et la chemise; modeste récompense, souvent, d'un bien grand effort.

Il ne faudrait pas le prolonger trop. Nous interrompons donc de temps en temps le travail, soit par un chant, soit par ce que nous appelons des avis. Dire en quoi ils consistent serait difficile. Les circonstances en décident. Tantôt il s'agit de récompenses ou de

punitions; tantôt de découvertes et de voyages. Souvent aussi nous racontons des histoires avec une jolie petite morale pour conclusion. Tout le monde ensuite a le droit de dire son mot. On ne saurait imaginer quel besoin de vérité ont ces enfants, ni quelles incroyables aptitudes sont les leurs pour saisir, pour s'assimiler les choses les plus abstraites. Beaucoup, qui ne sont pas baptisées, n'ont naturellement jamais entendu parler de Dieu. Cependant, elles semblent l'avoir dès longtemps deviné; on dirait presque aimé.

Souvent, il nous arrive de les voir, inattentives à quelque histoire dramatique ou plaisante, devenir tout yeux et tout oreilles quand on leur raconte un trait de l'Évangile.

Elles le commentent alors de la plus étonnante façon.

— Pourquoi l'Enfant Jésus a-t-il voulu naître dans une étable, grandir dans un atelier?

— Pour montrer qu'il aime le peuple.

Une enfant qui n'a jamais vu de crucifix se recueille devant le Christ qu'on lui montre : « Ah! maintenant, s'écrie-t-elle, maintenant que je le connais, je lui dirai comme je l'aime. »

Tandis qu'elle parlait, nous voyions frissonner le pauvre petit être physique. Dans ses yeux, c'était vraiment de l'amour. Comme Madeleine, la faubourienne de dix ans avait deviné son maître. Ces soudaines illuminations sont fréquentes. Nous voyons alors l'idée du sacrifice jaillir, radieuse, de ces petites âmes enténébrées.

— Puisqu'il est mort pour moi, je le lui revaudrai toujours comme hier.

— Comment cela?

— En faisant pour lui ce qui m'ennuiera. Je jouais hier avec Frédéric devant la porte. Mon papa m'a dit d'aller acheter pour 2 sous de tabac. Ah! ça m'emb... ferme. J'y suis courue tout de même pour faire un sacrifice.....

.....Moi, disait une autre, afin de faire un sacrifice, j'ai lavé la vaisselle sans pleurer!

Pour notre petite clientèle, il n'est pas de sacrifice comparable à celui-là. Les mères, sur ce chapitre, sont unanimes, et s'étonnent de voir tomber, comme par miracle, toute résistance chez les enfants que nous leur rendons.

« Quand elle revient de chez vous, disait une de ces femmes, Marie est, pour deux jours au moins, une ménagère accomplie. »

Si nous trouvons toutes ces âmes d'enfants pour ainsi dire en friche au point de vue moral et religieux, nous trouvons en revanche l'intelligence de notre petit monde prodigieusement cultivée. Qu'il s'agisse d'histoire, de grammaire, d'arithmétique, de géographie, ce sont toujours des réponses justes. Souvent,

comme l'autre jour, nous n'avons même pas le temps d'achever notre démonstration.

L'une de nous racontait l'ascension de Saussure, quand une de nos plus petites filles se mit à crier : « Le mont Blanc, Haute-Savoie, 4810 mètres au-dessus du niveau de la mer. »

.....Oui, quoi qu'on en ait dit, « la vieille morale peut faire figure à côté de la jeune géographie ¹ ».

Prenant précisément prétexte de ces 4810 mètres, la travailleuse qui racontait l'histoire de Saussure, démontra à son auditoire qu'il n'est pas dans la vie de pente si abrupte que le courage ne puisse gravir, ni de sommet si haut que la persévérance ne puisse atteindre.

C'est ainsi encore qu'à propos du désert, de ses sables, de la faim, de la soif dont on y peut souffrir jusqu'à mourir, la travailleuse conclut doucement qu'il ne fallait donc pas se plaindre du soleil qui, parfois, darde brûlant sur la mansarde, ni du pain sec, ni de l'eau claire qu'on y rencontre trop souvent.....

....Mais encore la morale veut-elle que parfois, même en ce monde, la vertu trouve sa récompense. Il nous faut, pour que cela arrive chez nous, tourner un peu le serment de ne jamais faire d'aumône.

Quand nos enfants se conduisent bien, nous leur donnons des bons points. Ces bons points deviennent de vrais billets de banque au bazar que nous ouvrons tous les trois mois au *settlement*. On peut s'y approvisionner de toutes choses. Avec cent bons points on achète une robe. Un tablier en coûte vingt. On a pour la même somme un tricot, des bas, une paire de souliers. Les images, les crayons, les porte-plumes sont moins chers, ils ne coûtent qu'un ou deux bons points. Ne faut-il pas que tout le monde vive ?

Rien n'est intéressant comme de voir ces enfants calculer, marchander à nos boutiques. Cependant il est rare qu'elles achètent quelque chose pour elles-mêmes. Ce sont toujours des cadeaux qu'elles méditent. On peut dire que leurs plus intimes sentiments se trahissent au bazar. Elles pensent rarement à leurs pères. Quelquefois l'achat est destiné à la mère ou à la grande sœur ; mais personne ne marchande plus ; tout le monde achète sans compter pour le petit frère.

Le petit frère joue dans la vie de la petite fille des faubourgs un rôle capital. Elle ne va et ne vient qu'avec lui. A l'aide du petit frère, elle trompe ces mêmes tendresses maternelles latentes, que l'enfant riche trompe avec sa poupée.....

¹ *Le Salut social par la croyance*, par E. Julien. (Correspondant du 25 juin 1897.)

Aussi notre besogne s'est bien vite compliquée de cet inséparable petit frère. Il fallut compter avec lui. N'avait-il pas une âme comme sa petite sœur?.....

..... Le pauvre salon, la salle à manger que s'étaient réservés la travailleuse-chef, tout au fond de notre grenier, sont aujourd'hui abandonnés aux garçons.

Mais à quoi les occuper? On invente la charpie pour les plus grands. Les tout petits se mettent à enfiler des perles. Nous parvenons de cette façon à établir un peu de calme dans cette ruche, véritable ruche de frelons, car, du plus âgé au plus jeune, pas un n'a la notion du bien et du mal.

— Quelle différence y a-t-il, mon petit, entre l'homme et la bête?

— C'est que l'homme travaille bien plus.

— Que deviendras-tu si tu meurs?

— Un squelette.

— Si tu fais mal, que t'arrivera-t-il?

— Le sergot me f... au poste.

..... Ces gamins, — l'ainé n'est pas vieux de dix ans, — n'ont que le respect du sergot. Il sera malaisé de leur en inculquer d'autre. Nous ne parvenons pas à les émouvoir. Gouailleurs et positifs, si étrange que cela puisse paraître pour des enfants de cet âge, ils veulent être convaincus avant de rien admettre.

« Ah! je comprends maintenant, répondait l'un d'eux à qui on venait d'expliquer la création, je comprends. Je m'étais toujours dit qu'il fallait bien qu'il y eût quelqu'un pour faire les arbres, l'eau et les girafes. »

En cela, ce petit garçon était d'accord avec M. Brunetière, et pensait sagement que « la science est incapable de nous fournir une explication ou une interprétation acceptable de l'univers ».

L'enfant trouvait une même cause première à notre dévouement.

« Et qui donc vous paye? demandait-il à une travailleuse. A l'école, c'est la ville de Paris qui paye. Mais vous? Après tout, c'est peut-être le bon Dieu! »

Malheureusement, tous n'admettent pas si aisément le bon Dieu.

Un petit bonhomme de neuf ans, nous voyant faire le signe de la croix, a claqué la porte l'autre jour, en disant : « Ma foi, je m'en vas; ce n'est pas pour moi ici..... »

Comme celui-là, beaucoup s'en vont....., et reviennent. En voici la raison, dans cette étrange réponse faite par un bambin à qui l'un de nous demandait s'il avait une âme.

— Non, madame, pas encore; mais j'en aurai une quand je serai baptisé.

Quelle mission plus belle que de faire naître des âmes?

III

..... Voilà où nous en sommes quelques semaines après l'ouverture de notre *settlement*. Filles et garçons y affluent. L'ordre le plus sévère préside à leurs évolutions. Il est établi que nul ne sera désormais admis s'il n'est, comme dans un club, présenté par deux répondants. Les nom, prénoms et adresse du candidat sont inscrits sur un registre avec ceux de ses parrains. Il est peu de chose plus amusante que cette présentation des enfants les uns par les autres. De plus, il se crée ainsi entre eux une solidarité dont l'effet moral est excellent.....

..... Heureusement, ou malheureusement, les présentations se font si nombreuses, qu'il n'est plus seulement question pour nous de loger les petits frères, il faut songer à recevoir aussi les grands garçons de dix et douze ans qui nous arrivent.

Nos locaux sont trop petits. Nous ne pouvons penser à une école mixte.

Il ne nous reste d'autre ressource que de nous dédoubler, c'est-à-dire de faire le dimanche pour nos garçons ce que nous faisons le jeudi pour nos filles. Quelques jeunes gens s'offrent à nous aider...

..... Ces messieurs ont commencé hier. Ils avaient au moins soixante gamins autour d'eux.

— Qui veut apprendre l'allemand? demande M. de B. — Qui veut apprendre l'anglais? demande M. M.

— Moi, moi.

Tout le monde est debout. On s'inscrit. Les cours commencent séance tenante. Professât-on le turc au *settlement* que nous ferions salle comble. Ces leçons deviendront, non seulement, pour nos enfants, une alléchante récompense, mais encore notre plus puissant moyen d'action sur leurs parents, que nous voulons atteindre. On l'a dit avec vérité : « Le prolétaire qui, pour lui-même, n'accepterait rien des classes ennemies, ne songe pas à priver de leur aide cet autre lui-même qu'est son enfant. Il aime moins ses haines que son fils!... »

..... Encore ne faut-il pas croire ces haines bien profondes dans le vrai peuple de Paris. Elles bouillonnent terriblement à la surface; mais, comme cette huile qui calme la vague, un peu de bonté en a bien vite raison. Tant de gens, d'ailleurs, qui jamais n'aimeront les premiers, rougiraient d'être ingrats. Et puis, il en est tant d'autres encore que la détresse morale aigrit plus que le manque de pain.....

¹ M. Lamy.

..... — Oh! madame, disait une mère de famille qui nous amenait son fils, ayez soin de lui. Pour moi, je ne demande rien qu'un peu de sympathie. On m'a dit que j'en trouverais ici. Je vous en serai bien reconnaissante. Je meurs, non pas de faim, je meurs de rebuts, d'indifférence, d'isolement. Nous sommes tant comme cela dans le quartier...

Nous avons précisément, lundi, notre grande réunion pour les mères de famille. Celle-ci nous a promis d'y venir.....

IV

..... Quelle belle réception! Elles étaient bien près de cinquante, nos nouvelles amies. La plupart jeunes encore, mais déteintes et fanées. Toutes sourient du même sourire résigné.....

Nous les avons reçues avec une grande jatte de vin chaud et quelques biscuits. Il y a eu, comme toujours en commençant, un peu d'embarras. Une de nos invitées a renversé son verre. On a ri. La glace s'est rompue. Naturellement on parle des petits. Une de ces femmes, plus hâve que les autres, en tient un tout rose sur ses genoux.

— Que votre enfant est joli, qu'il est bien portant, madame!

— C'est vrai, madame, mais le mignon ne sait pas tout ce qu'il me coûte. Vous pensez bien que je ne vais pas lui dire que souvent j'ai faim pour lui garder un morceau de pain. Ça, c'est la vie après tout. Il est naturel de souffrir pour ses enfants. S'ils nous aimaient seulement. Mais cet amour-là ressemble à l'autre. Il s'en va comme il vient, sans qu'on sache pourquoi.....

..... En effet, que de trous, que de taches, dans l'étoffe dont est tissée la vie de ces malheureuses! Misère matérielle, misère morale, misère sans répit, sans larmes. C'est un luxe que d'avoir le temps de pleurer. Misère enfin sans limite et sans consolation. Car Dieu n'est pas entre la douleur et ces cœurs meurtris. Où trouveraient-ils la force de souffrir, le courage d'espérer? Que notre pharisaïsme, incapable de distinguer entre le pécheur et le péché, est donc prompt à flétrir ces pauvres êtres! Si bien peu de ces femmes sont mariées, c'est qu'elles ignorent le Décalogue, et qu'alors le mariage, supprimant pour elles toutes chances d'un meilleur avenir, devient une aggravation à leur triste état.

On se plaît, c'est comme cela que ça commence. On se déplaît, c'est comme cela que ça finit, que l'on soit ou non marié.

Il n'y a plus d'amour à la maison. Le chômage a rendu la vie difficile. L'homme propose de mettre les enfants à l'Assistance

publique. La mère s'y refuse. En revenant de sa journée le lendemain, elle trouve le logis vide, sans le pauvre morceau de pain que demandent les petits. Lui, l'homme est allé un peu plus loin, peut-être dans la même rue, fonder une nouvelle famille. Il a tout emporté ou tout vendu. L'abondonnée ne peut suffire à rien avec les 30 sous qu'elle gagne. Il lui faut choisir entre l'horreur de vivre ou l'horreur de mourir; et cette existence que rien n'amarre plus, part en dérive vers le trottoir ou vers la Seine. Que sert de prolonger ce formidable, ce vain travail de la vie, quand par delà on ne compte sur rien?

Deux des femmes que nous recevions tout à l'heure nous ont dit qu'elles pensaient bientôt « allumer le réchaud ». Tout près de nous, là, dans une grande maison, il existe cinquante-neuf faux ménages, où les choses se passeront ainsi demain peut-être.....

..... Voici la lettre qui nous arrive :

« Lorsque, l'autre jour, rue du Chemin-Vert, vous m'avez parlé, madame, vous avez mis dans mon cœur une semence que M^{me} de G. a achevée. Sans vous deux, qu'allais-je faire?

« C'est bon de savoir qu'il y a une autre vie, quand dans celle-ci tout vous trompe. Aujourd'hui, quoique bien malheureuse encore, je ne veux déjà plus mourir. Que la volonté de Dieu s'accomplisse sur toutes mes tristesses!... »

Il en est souvent des âmes comme des vitraux dont les couleurs revivent dès qu'un rayon, venu d'en haut, les effleure.....

V

..... Il ne faut pas croire que tout le temps de nos réunions se passe comme dans une église, en pieuses conférences, ou comme dans un salon, en conversations oiseuses. Nous avons prié nos voisines d'apporter leur ouvrage. S'il en est de difficile, nous les aidons. L'une de nous coupe l'étoffe, l'autre bâtit la pièce. Cela ne saurait cependant suffire. Il nous faut un travail plus rémunérateur qui devienne la spécialité de notre *settlement*. Après avoir essayé des fleurs, du filet, du cabas de ménage, nous en sommes encore à chercher. Un vrai succès, en revanche, est le succès qu'obtient notre secrétariat permanent. Chacune de nous fait, à son tour, métier d'écrivain public; et s'il en est besoin, métier d'avocat consultant. Nous ne chômons pas; pas plus que les misères ne chôment autour de nous. Amours, défaillances, haines, regrets de la vie, espérance de la mort, [nous rencontrons toutes les sen-

sations humaines, jusqu'à ces deux sensations suprêmes, qui sont pour les uns la folie, pour les autres, la résignation.....

..... Notre grande tournée de visites s'achève. Nous y avons employé près de trois mois. Chacune avait sa marche réglée par notre travailleuse-chef, qui connaît bien le quartier. Nous parlions de tout pendant ces visites, sauf de politique. La pluie, le beau temps, le loyer, les enfants, le métier, le chômage, le prix des denrées, ne voilà-t-il pas plus qu'il ne faut pour bavarder pendant des heures? Avec les femmes, le bavardage nous était toujours aisé.

Les hommes, au premier abord, se montraient plus récalcitrants. Mais, comme plusieurs de nous ne sont point laides, celles-là aidaient les autres à faire leur chemin. Nos voisins finissaient toujours par être aimables.....

Quoi d'étonnant à ce qu'ils eussent l'accueil un peu rêche? Leurs opinions se calquent sur celles du journal qu'ils lisent. Leurs préjugés sont ceux de gens qui vivent aux antipodes de notre monde. La bonne grâce, heureusement, et l'esprit sont, chez le peuple de Paris, plus immortels encore que les principes de 89! Il en résultait qu'au bout d'un instant, la visiteuse et le voisin se quittaient dans les meilleurs termes. De proche en proche, nous avons ainsi noué de solides amitiés dans plus de quatre cents familles à Popincourt.

Le pauvre ne résiste pas, même dans les milieux les plus hostiles, à l'action personnelle du riche, quand cette action n'est qu'amicale. Vous obtiendrez de lui, par un petit service, par une parole affectueuse, ce que vous n'obtiendrez jamais si vous arrivez en bienfaiteur, en apôtre ou en protecteur.

Une fois la connaissance faite, les hommes se montrent plus empressés que leurs femmes à vous être agréables. Par exemple, si c'est un père qui refuse de laisser baptiser son enfant, nous venons presque toujours à bout de sa résistance. Si c'est, au contraire, la mère, il faut abandonner la partie.....

..... Nos carnets de visiteuses regorgent aujourd'hui de notes. Tout cela est à utiliser. Ici, c'est un père qui n'a pas de travail. Là, c'est un ménage à régulariser. Plus loin, nous avons un enfant à mettre en apprentissage. Les malades foisonnent. Tant pis pour nos amis, industriels, banquiers, médecins, administrateurs de chemins de fer. Nous les harcèlerons jusqu'à ce qu'ils nous donnent le lit, la bourse, l'emploi dont nous avons besoin. Heureusement qu'il est encore des égoïstes bienfaisants.....

..... Voici la fin de janvier. C'est partout la saison des fêtes. Nous voulons en donner une au *settlement*.

Nos invitations sont lancées.

« Les Travailleuses du Chemin-Vert prient M. et M^{me} X. et leurs enfants de leur faire le plaisir d'assister à la matinée récréative qu'elles donneront le 15 janvier prochain, à 2 heures.

1. — Ouverture de piano.
2. — Allocution de M. L.
3. — Noël d'Adam, chanté par M^{me} la comtesse d'A.
4. — Chanson comique, par M. X.
5. — Duo de *Mireille*, par M^{me} la comtesse d'A. et M. X.
6. — Guignol. »

..... Quel succès! Tout notre petit monde, assis sur des bancs, perché sur des chaises, était là, ce matin, bouche bée, les yeux écarquillés, tandis que la belle dame chantait et que Polichinelle rossait le commissaire. Nos enfants bâillèrent un peu, il faut le reconnaître, pendant le discours de M. L. Mais son admirable parole passait par-dessus leurs petites têtes pour prendre au cœur ces hommes et ces femmes à qui il disait « que les temps étaient venus où il fallait tirer du trésor des choses nouvelles... Que si, dans l'industrie, les applications de la science au travail avaient bouleversé la routine, il en était de même dans le domaine de la charité. Elle ne sera, elle ne peut être désormais, disait-il, à la hauteur de sa tâche, que par la liberté, l'égalité, la fraternité des âmes..... »

L'émotion était profonde parmi ceux qui se demandaient encore hier pourquoi nous étions venus à eux. Ils savent maintenant que nous leur apportons, sans arrière-pensée, l'aide que le frère doit au frère, que l'ami doit à l'ami. Peu importe qu'on nous juge téméraires. Le blâme ne saurait justifier personne de ne pas marcher droit à la vérité.....

..... Nous venons de donner une nouvelle fête. Cette fois, M. de M. s'adressa moins aux parents qu'aux enfants. Il leur prêcha si joliment l'obéissance qu'un vieil ouvrier, qui avait une barbe d'hôpital et une blouse sale, s'en vint, les larmes aux yeux, lui serrer la main. « Ah! que vous avez bien parlé! Je n'aurais pas mieux dit moi-même si je savais seulement dire deux mots. »

Polichinelle rossa encore son commissaire; puis une belle Américaine, miss H., chanta si adorablement le grand air d'*Hamlet*, que notre vieil ami l'ouvrier déclara qu'on l'avait b... moins bien chanté, le 14 juillet dernier, à l'Opéra.....

..... Sur ces entrefaites, nous recevons la visite d'un reporter anglais. Trois jours après, nous arrive un Américain, curieux, disait-il, d'étudier le *Toynbee Hall* de Paris... Depuis, il ne se passe pas vingt-quatre heures que nous ne soyons « interviewées ». On paraît vraiment s'intéresser à notre tentative. Quelques journaux, non des moins importants, nous ont consacré de beaux articles qui amènent toutes sortes d'amis, de curieux, de bienfaiteurs... au Chemin-Vert.....

..... Hélas! hélas! nous avons été trop heureuses jusqu'ici!

Le Bazar de la Charité brûlait avant-hier. Celles des nôtres qui s'y trouvaient ont échappé par miracle. Mais l'horrible catastrophe nous révèle le danger de notre grenier encombré de toiles peintes, de cloisons de sapin, et dont la seule issue est cet escalier si raide, si étroit, que deux de nos pauvres petits, n'y peuvent passer de front.

Et puis, comment n'avions-nous pas songé que, juste au-dessous de nous, fonctionne une fabrique de conserves où s'entassent les caisses d'emballage, les bonbonnes d'huile, où les ouvriers soudent leurs boîtes à des lampes toujours allumées.

Coûte que coûte, il faut émigrer, trouver un autre local. En attendant, nous devons congédier nos enfants. Ils sont si impressionnés, qu'au moindre bruit, ils se lèvent tous en criant : « Ça sent le brûlé..... »

..... Nous fermerons demain.

..... Il faudrait avoir senti les chers petits bras de nos enfants autour de son cou, pour comprendre notre déchirement pendant cette dernière journée. Elles sanglotaient les pauvres petites, nous accablaient de caresses, passant de celle-ci à celle-là, pleurant davantage selon qu'elles nous aimaient chacune.

— Et moi, madame, et moi, et mon petit frère, et mes bons points, et mon ouvrage.....

Jamais fourmilière ne connut si triste émoi.

Rendre à tous les hasards de la rue ces six cents enfants devenus les nôtres, nous brise le cœur! On a dit que la reconnaissance est la vertu des bienfaiteurs. C'est vrai pour nous. Que de reconnaissance n'avons-nous pas à ces chers petits êtres que nous avons catéchisés, moralisés, baptisés; à qui nous avons révélé leur âme et fait connaître Dieu!

Réussirons-nous à retrouver ces enfants? à renouer tant de chaudes amitiés que, grâce à eux, nous avons semées autour de nous? Dans la vie, on ne peut être sûr que de la peine qu'on se donne.....

VI

M. Lamy consent à plaider la cause de notre ruche renversée. Il aura, pour parler demain, le plus élégant salon du faubourg Saint-Germain, pour l'entendre, tout ce que Paris compte de joli, de lettré, de charitable. Lui-même sera ce qu'il est toujours, le plus irrésistible des charmeurs.....

..... Charmeur, il l'a été, et éloquent et touchant. Quels saisissants portraits il a tracés du riche et du pauvre! Avec cela que d'indulgence à les excuser tous deux! Quel tact parfait, enfin, quelle exquise délicatesse il a mis à parler de nous, de notre chère œuvre! Tout serait à rapporter de ce discours.

Jamais le rôle de la charité à travers l'histoire n'apparut plus lumineux. Jamais les devoirs que lui créent les temps nouveaux n'ont été marqués d'une touche plus ferme. A une grâce de forme sans pareille s'ajoutait, dans ce merveilleux exposé, une admirable sûreté de doctrine et un vrai courage à dénoncer les préjugés qui, parfois encore, arrêtent l'élan de la charité. Tout cela se nuancait d'un peu de mélancolie, mais aussi de beaucoup d'espérance.

Lorsqu'en finissant, M. Lamy s'est adressé à nos bonnes amies d'Angleterre et d'Amérique, il a été vraiment superbe.

« Venez, leur a-t-il dit, venez, mesdames, vous faire présenter, avec nos femmes, à la cour de la pauvreté..... »

« Prenez le rôle que les temps vous préparent. Le danger est le même chez tous les peuples. La haine s'est faite internationale; que de même la charité ne connaisse plus de frontières!

« Femmes d'Angleterre, qui avez les premières pratiqué ce nouveau devoir de la charité sociale, venez aider les femmes de France à vous imiter.

« Femmes d'Amérique, qui apportez ici le printemps du nouveau monde, plantez sur notre sol la plus belle de vos fleurs, celle de votre intelligente humanité.

« Nos pères, il y a un siècle, sont allés combattre avec les vôtres pour qu'il y eût un peu d'amour de la vieille France dans votre amour pour votre nouvelle patrie. Venez à votre tour nous aider à défendre un bien commun sur notre sol. Venez faire plus, pour la paix sociale de nos enfants, que nos pères n'ont fait pour votre liberté..... »

..... Nous avons raison de ne pas désespérer. Depuis la conférence de l'autre jour, le Chemin-Vert est devenu le but d'un véri-

table pèlerinage. Anglaises et Américaines viennent en foule, questionnent, regardent, s'apitoient, se prennent enfin de tendresse pour les dernières petites filles qui vaguent encore dans nos salles comme sur les ruines de leur maison.

Une de ces aimables femmes s'est fait précéder hier par Master Jack, son petit nègre, porteur d'une énorme gerbe de fleurs. Devant ces fleurs, devant « les cheveux tout en laine » du petit nègre, nos enfants ont un instant oublié leur chagrin.

Nous aussi, nous oublierons le nôtre devant la générosité, le dévouement et la bonne grâce infinie qui nous tendent les mains.

Une souscription se couvre d'offrandes. Un comité de patronnesses se forme. Plus que jamais la presse nous prend sous sa bienfaisante égide. Le *Correspondant*, le *Figaro*, le *Gaulois*, la *Petite République Française*, le *New-York-Herald*, le *Petit Journal*, le *Gil-Blas*, le *Peuple Français*, nous donnent chaque jour des amis autant qu'ils comptent de lecteurs.

..... Qu'à tort, notre cher pays de France se croit désabusé et sceptique! Au premier appel de clairon, au premier appel de la charité, il se retrouve, son fusil sur l'épaule et sa bourse ouverte dans la main.....

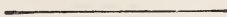
.

Il n'y a plus, après cela, que des pages blanches dans le carnet des travailleuses de Popincourt.

Je vais en remplir une dernière.....

Le *settlement* du Chemin-Vert ressuscitera demain, au rez-de-chaussée d'une grande et belle usine que l'OEuvre, grâce à la complicité de ses innombrables amis, a pu louer au numéro 72 de la rue des Folies-Régnault. Les travailleuses ne quitteront pas Popincourt. Elles rappelleront à elles leurs chers petits enfants. Vous les reverrez toujours, pareilles aux béatitudes de l'Évangile, se pencher sur les mêmes souffrances. Entre leurs mains, le miracle de la multiplication des pains se continuera là-bas. Car la pitié, pour les hommes, est de tous les sentiments celui qui trompe le moins, et la confiance en Dieu, le seul ressort qui, dans la vie, ne se brise jamais.

Marquis COSTA.



LE DUC D'AUMALE¹

IV

L'INSTALLATION EN FRANCE. — LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. — LE PROCÈS BAZAINE

L'INSTALLATION EN FRANCE

Lorsque va finir l'année 1874, commence pour le duc d'Aumale une existence nouvelle, — celle qu'il a si passionnément souhaitée et si longtemps attendue. Le voilà dans sa patrie. Ses frères, ses neveux y sont avec lui. Comme lui, ils y plantent leur tente avec l'espoir d'y vivre désormais aussi tranquilles, aussi heureux que peuvent l'être des Français, alors que l'incertitude du lendemain emplît d'anxiété les âmes, et que, de toutes parts, tout est à refaire, à reconstruire, à réorganiser, pour réparer les maux de la guerre, finie d'hier, qui laisse aux flancs de la France, diminuée de deux provinces, une plaie béante.

Cette France, frappée, écrasée, toute meurtrie, le duc d'Aumale, qui l'a toujours adorée et vénérée, la vénère et l'adore plus encore que lorsqu'elle était puissante et défiait les destins. Il ne croit pas à la durée des malheurs qui l'ont accablée. Sans faire étalage de ses espérances, il la voit vengée dans un avenir prochain. Il tressaille à la pensée que, cette fois, il pourra tirer l'épée et que rien ne l'empêchera d'avoir sa part dans l'œuvre de la revanche. Telle qu'est sa patrie, il est follement heureux de s'y retrouver. Il rêve de s'y faire le guide de son fils, qui n'en connaît que l'histoire.

Le duc de Guise va sur ses vingt ans. Dernière épave du foyer

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre, et 10 octobre 1897.

qu'a dévasté la mort, il est l'espoir et l'orgueil de son père, son tourment aussi, car sa santé si délicate, si frêle reste un constant sujet d'inquiétudes et d'alarmes. Cependant, à la faveur du bonheur que ressent, au terme de sa longue proscription, le duc d'Aumale, il commence à se rassurer pour les jours de ce fils, dont il ambitionne de faire un autre lui-même. Les illusions qui réconfortent parfois si vite les cœurs accablés ont pris possession du sien. Le soleil du sol natal est un magicien puissant. Le père se figure que la mort lui conservera l'enfant que la mort lui a déjà disputé. L'apaisement se fait en lui; les noires tristesses auxquelles ne le disposaient que trop d'incessantes craintes et d'innombrables épreuves se dissipent. Chaque jour lui apporte un nouveau sujet de réconfort.

Dans les biens qu'on lui a restitués se trouve son domaine de Chantilly. Il y rentre en maître, dans ce domaine où, depuis vingt-trois ans, il n'est pas revenu. En y rentrant, il songe déjà à y ressusciter les splendeurs du passé, à l'embellir, à en faire le cadre des merveilleuses collections d'art qu'il a formées en Angleterre avec la plus rare sûreté de goût, et qu'il se promet de compléter au fur et à mesure qu'il en saisira l'occasion. Par la pensée, il rétablit l'ancien tracé du parc; il restaure les vastes salles et les monumentales galeries. Il les couvre de tapisseries; il y suspend des trophées de drapeaux; il y répand ses tableaux, ses dessins, ses marbres, ses livres, ses richesses artistiques, en un mot, presque toutes d'un inestimable prix. Au seuil de cette demeure seigneuriale, il dressera un peu plus tard la statue du connétable de Montmorency. Quant aux voûtes du grand escalier, il les laissera en blanc ou ne les parera que d'une ornementation provisoire. Il les réserve pour le jour glorieux qu'il ne désespère pas de voir se lever, où la victoire de nos armes aura rendu à la France ses provinces perdues. C'est son rêve, et longtemps il le caressera, de faire peindre là, dans cet espace réservé, des fresques qui consacreront le souvenir « des frontières recouvrées » et de mettre au-dessous cette inscription : *Finibus patriæ restitutis*¹.

Plein de ces projets, il en entreprend, sans tarder, l'exécution. Il convoque les architectes, les artistes. Il leur expose ses plans; avec eux, il les discute. Bientôt, chacun est à l'œuvre, et dès que Chantilly a pris tournure, il y reçoit. Toutes les semaines, il y appelle ses parents, ses amis, ses anciens camarades de l'armée,

¹ C'était alors sa conviction que la guerre avec l'Allemagne éclaterait vers 1877 ou 1878, et il croyait à la victoire. L'événement ne s'étant pas réalisé, il se borna à faire peindre dans le grand escalier de Chantilly une allégorie avec le vieux cri de la maison de France : Espérance.

des écrivains, des peintres, des sculpteurs, des musiciens, l'élite sociale de la France. A ces réceptions, qu'il continuera jusqu'à la fin de sa vie et qu'il n'interrompra que durant les trois années de son second exil, — il ne peut le prévoir à cette heure, — il imprime, dès ce moment, la physionomie et le caractère qu'elles conserveront toujours.

A la gare de Chantilly, un grand break, qu'il lui arrive de conduire lui-même, attend ses invités et les amène au château. S'il est venu à leur rencontre, il leur fait traverser au trot les écuries de Condé, hautes et vastes comme un temple, et, grâce aux indications agrémentées d'anecdotes qu'il jette du haut du siège en se tournant vers eux, ils pourraient, au bout de quelques instants, s'orienter à travers l'immense domaine, tant il leur en explique clairement la configuration. Ce qui, dans les premiers temps qui suivent son retour, les frappe surtout, tant au moment de l'arrivée que pendant le déjeuner, et lorsqu'au sortir de table, le prince leur fait lui-même les honneurs des chefs-d'œuvre d'art rangés à l'abri de ces antiques murailles, leur raconte l'histoire de ses acquisitions, ou les mène admirer la chapelle, c'est l'indicible bonheur qu'il éprouve à se trouver en France et parmi des Français. Il parle sans amertume de son séjour à l'étranger; il a pardonné. Il trahit uniquement la joie de vivre.

Et je marche vivant dans mon rêve étoilé.

Dans ce qui l'entoure, tout est prétexte à l'évocation d'attachants souvenirs sur le collège, le Palais-Royal, la cour de son père, les campagnes de Condé, dont il continue l'histoire. Combien d'émotions communicatives tandis qu'il « cause » ce passé! Comme il est habile à en rattacher les récits à l'actualité! Raconte-t-il les guerres d'Afrique, ses débuts à l'armée, alors il s'échauffe. Si quelqu'un de ses camarades de ce temps se trouve parmi ses invités, il rappelle, par une délicate allusion, les faits d'armes où celui-là s'est distingué, de même qu'il s'ingénie à prouver aux écrivains et aux artistes qui se sont rendus à son invitation qu'il connaît leurs œuvres et les a admirées.

Mais là où il émeut plus encore, c'est lorsque, s'arrêtant aux années d'exil, il dit de quelle douceur étaient alors pour lui les visites des Français qui allaient le voir et déposer sur ses tapis un peu de la poussière de France. Quel souvenir reconnaissant il garde de leur fidélité! Quiconque l'a entendu conserve de lui, de sa parole, une inoubliable impression, tant il est exquis à force de courtoise simplicité, n'oubliant jamais à quelle hauteur

sa naissance l'a mis, la voix captivante, avec des jaillissements de source vive, la mémoire si pleine, l'esprit si cultivé, assez au courant de tout pour que rien ne semble lui être étranger. Son Chantilly, que de félicités il y a goûtées !

« Chantilly me plaît surtout, dira-t-il plus tard, parce que j'en peux faire les honneurs et parce qu'on n'y parle que de l'art, de la littérature, de l'armée. »

Quand il n'est pas à Chantilly, il est à Paris. Dans le faubourg Saint-Honoré, parmi les somptueux hôtels dont les jardins s'étendent jusqu'aux Champs-Élysées, il s'est choisi une demeure digne de lui. Elle s'ouvre discrètement pour une intimité choisie. Là, comme à Chantilly, le duc de Guise est à ses côtés. Rien de plus touchant que les attentions, les témoignages de sollicitude qui s'échangent entre le père et le fils. Du reste, en quelque endroit qu'on rencontre le duc d'Aumale, soit chez lui, soit dans les salons qu'il fréquente par plaisir ou par devoir de reconnaissance, soit sur la route de Versailles, quand il se rend aux séances de l'Assemblée nationale, soit enfin dans les couloirs de la Chambre, ce qui caractérise son langage, c'est, par-dessus tout, la volonté de ne pas se mêler aux luttes des partis, de se tenir hors des agitations parlementaires, et de prouver qu'il se considère, non comme un prétendant, mais comme un soldat, comme un Français.

Cette préoccupation devient plus visible lorsqu'au mois de mars 1872, il est remis en possession de son grade de général de division. En rentrant dans l'armée, il s'y trouve sinon par l'âge, du moins par l'ancienneté de grade, le quasi-doyen de l'état-major général. A cette place, plus que personne, il doit l'exemple, l'exemple de la discipline, l'exemple de la soumission aux lois, alors même que le gouvernement qui les dicte n'est pas celui qu'il eût choisi. Cet exemple, il le donne en ne prenant dans l'exercice de son mandat de député que ce qu'il ne saurait n'en pas prendre sous peine de manquer à ses devoirs envers ses collègues ou envers ses électeurs.

Il a surtout à cœur de convaincre ceux qui le soupçonnent qu'il est dans sa volonté de n'être un rival politique pour qui que ce soit. En fait de rivalité, il ne comprend que celles qui s'exercent au profit du pays. Cette préoccupation le poursuit partout. Un jour, à Versailles, à la prière de ses amis les plus chers, il consent à recevoir dans le salon de l'un d'eux ceux de ses collègues qui ont manifesté le désir de lui être présentés. Son frère Joinville à côté de lui, il les accueille avec une rare bonne grâce, séduisant et charmant, sa taille fine encore, serrée dans une redingote bleue. Il captive tous ceux qui sont venus, même le plus intransigeant des

royalistes. M. Dahirel, que le duc Decazes s'est fait un malin plaisir de décider à venir saluer des princes d'Orléans. Dans cette réunion, c'est surtout son désintéressement politique qu'il s'applique à manifester ¹.

En dépit de son attitude rigoureusement correcte, malgré ses formelles déclarations, ses adversaires ne désarment pas. Ils suspectent ses intentions ou feignent de les suspecter; ils mettent en doute ses paroles. A l'extrême droite comme à gauche, on affecte de le traiter en ambitieux, avide de monter au pouvoir.

A gauche, c'est M. Thiers lui-même qui s'évertue à le représenter ainsi. Il le dit et le répète, de bonne foi, peut-être, mais avec injustice et contre toute évidence. Il ne lui suffit pas d'avoir fait proroger ses pouvoirs pour une durée de trois ans, il veut la présidence à vie. A qui lui parle du duc d'Aumale, il répond comme si celui-ci était son rival. Il lui fait transmettre un jour ces mots :

« Que le duc d'Aumale en fasse son profit. Quand on est au pouvoir, il faut savoir y rester ². »

Parmi les hommes qui ont lié leur fortune à celle de M. Thiers et soutiennent avec lui la république, il en est à qui ne déplairait pas une monarchie comme en 1830 ou une république princière ayant à sa tête le duc d'Aumale. A ceux-là dont il devine les dispositions, M. Thiers ne manque pas de faire remarquer qu'un tel rêve est irréalisable puisque les princes d'Orléans ont souscrit spontanément au projet de fusion et se sont engagés à reconnaître, par une démarche personnelle, les droits héréditaires du comte de Chambord. Il leur dépeint le troisième fils de Louis-Philippe comme tout prêt à devenir le lieutenant général d'un roi de droit divin.

Contre le duc d'Aumale, contre ses frères et ses neveux, on exploite encore la restitution de leurs biens confisqués en 1852, prononcée par un vote solennel de l'Assemblée nationale. On trompe le pays sur leur compte en propageant qu'ils se sont fait restituer tout ce qui leur avait été pris, tandis que la restitution a été limitée aux propriétés qui n'avaient pas été aliénées et qui se trouvaient encore dans le domaine de l'État. Dans les journaux à la dévotion de M. Thiers, on les représente comme ayant exigé du Trésor le plus onéreux des sacrifices, ne lui faisant grâce ni d'un sou ni d'une parcelle de terrain. Entre ceux qui mettent en circulation ces calomnies, on est tout surpris de rencontrer des hommes qui, sous le gouvernement impérial, se faisaient une arme d'opposition de cette saisie de 1852 et réclamaient alors la restitution des biens ainsi volés. On espère perdre les princes dans l'esprit public

¹ Récit d'un témoin.

² Récit du comte de Kératry.

en les montrant puisant à pleines mains dans le Trésor, à l'heure où il est grevé de lourdes charges. C'est à croire que la spoliation opérée par le gouvernement impérial fut légitime et qu'il n'était pas équitable que ce qui avait été pris jadis soit restitué à ses légitimes propriétaires.

A droite, l'extrême droite s'entend, les griefs pour être d'une autre nature n'en sont pas moins violents et multipliés à plaisir. On accuse le duc d'Aumale d'être hostile à la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon. C'est lui qui s'oppose, affirme-t-on, à ce que le comte de Paris dégage, en se rendant auprès du comte de Chambord, la parole donnée à Dreux, en son nom. Cette calomnie trouve dans des coterie intransigeantes, des encouragements et des échos.

Tout autre est la vérité.

On ne saurait contester que le duc d'Aumale doute de l'efficacité de la fusion, de sa possibilité même. Si d'abord il y a eu foi, il est bientôt devenu, cela est certain, très incrédule et il le deviendra de plus en plus, jusqu'au jour où ses prévisions se seront vérifiées. Tel que nous le connaissons, pourrait-il être disposé à y croire, alors, que contrairement à l'affirmation donnée à Dreux par les délégués de la droite, le comte de Chambord a solennellement déclaré, au mois de juillet 1871, « qu'il ne laisserait pas arracher de ses mains le drapeau blanc et qu'Henri V ne peut abandonner le drapeau blanc d'Henri IV », répété, au mois de janvier 1872, « qu'il n'arbore pas un nouveau drapeau, qu'il maintient celui de la France », et confirmé quelques jours plus tard ces retentissantes paroles dans une lettre à l'évêque d'Orléans, où il appelle le drapeau tricolore « le symbole de la Révolution ».

Oui, ce langage émeut le duc d'Aumale, l'attriste et le déconcerte. Le second de ces manifestes a été lancé au lendemain du 21 janvier, qui a vu tous les membres de la famille d'Orléans réunis à la chapelle expiatoire, assister à la cérémonie commémorative de la mort de Louis XVI. Le prince est blessé du procédé. En outre, il se révolte « à l'idée d'abandonner le drapeau tricolore, ce symbole de la nation, au lendemain d'une défaite ¹. » Il laisse ses sentiments se trahir dans des entretiens privés qui se colportent de tous côtés.

« Ce serait très grand, dit-il entre autres choses, ce vieux roi mûri dans l'exil, revenant entouré des princes de sa maison, très grand vis-à-vis de l'Europe. Mais avec les idées qu'il a quant au drapeau, sera-ce réalisable? »

¹ Buisson (de l'Aude).

Une autre fois il s'écrie :

« Il peut bien mettre le drapeau blanc dans toutes les chambres de sa demeure, mais dans les rues d'une cité française, je l'en défie. »

Il prétend, d'ailleurs, preuves en main, que le drapeau blanc n'a pas été exclusivement le drapeau de la monarchie. Ne suffit-il pas d'aller à l'administration du Mobilier national pour s'en convaincre? La monarchie n'a-t-elle pas arboré tour à tour le bleu, le rouge et le blanc? Un jour qu'à Chantilly, il fait au duc de Bisaccia les honneurs de la galerie des batailles de Condé, il lui montre un drapeau blanc et bleu peint sur la porte du fond et lui dit :

« Voilà l'aîné du drapeau blanc ¹. »

Ces choses racontées, d'autres bientôt connues, attisent contre lui les ressentiments de ceux de ses collègues qui, tout en déplorant l'erreur en laquelle persiste le comte de Chambord sur cette question du drapeau, sont d'avis qu'il a le droit d'en décider ainsi. Ceux-là reprochent au duc d'Aumale de caresser la Révolution, avec l'espoir de s'en servir dans l'intérêt de la branche cadette, ce qui n'est pas plus fondé que cette autre accusation d'être un obstacle à la visite promise au nom du comte de Paris.

Si cette visite n'a pas encore été faite, la faute n'en est ni à son neveu ni à lui-même. C'est par la volonté du comte de Chambord qu'elle a été, à plusieurs reprises, reculée, notamment lorsque le chef de la maison de France étant venu à Chambord, le comte de Paris a demandé à aller lui présenter ses hommages. On lui a alors répondu : « Monseigneur verra avec une joie sincère l'accomplissement de l'union de famille. Dans peu de jours, il aura fait connaître à la France sa pensée tout entière. Mais il ne croit pas devoir prolonger son séjour à Chambord et ce n'est pas là qu'il pourra recevoir M. le comte de Paris ². » Il n'est donc pas juste d'accuser le duc d'Aumale d'être l'obstacle à « l'accomplissement de l'union de famille ».

Est-il plus juste de le présenter comme un ambitieux qui convoite le pouvoir? Le 20 janvier 1872 il est averti qu'on a l'intention de le lui offrir, lorsque, à propos de l'impôt sur les matières premières, M. Thiers donne cette démission qui finalement est refusée par l'Assemblée nationale. Il écarte la proposition. Il ne veut pas diviser les conservateurs. Quoi qu'il pense de la fusion, il se considère comme engagé à ne rien faire qui puisse y mettre empêchement. Il a donné sa parole à Dreux pour le comte de Paris, pour

¹ Récit du comte de Kératry.

² Documents inédits.

tous les princes d'Orléans, pour lui-même. Il entend la tenir. Plus on examine sa conduite, plus on y regarde, plus on acquiert la preuve qu'il ne mérite pas les reproches qui lui sont adressés.

Il est vrai que sur la question du drapeau il ne transige pas. Il ne lui suffit pas d'avoir, dans des conversations particulières, fait connaître toute sa pensée. Il cherche l'occasion de la rendre publique et de lui donner un plus grand éclat. Le 28 mai, l'Assemblée nationale discute la loi sur le recrutement. Voilà l'occasion qu'il cherche. Il monte à la tribune et prononce un discours, son début d'orateur politique, où se manifestent son expérience des questions militaires, sa compétence, son art de dire et de communiquer à ses auditeurs les convictions qui l'animent.

Mais le principal intérêt de sa harangue ne résulte ni des éloges qu'il fait du projet soumis aux délibérations de l'Assemblée, ni des critiques qu'il adresse à certaines des dispositions de ce projet. Ce qu'il faut surtout y lire, c'est le passage où, avec une rare habileté, il fait venir logiquement ce qu'il entend proclamer quant au drapeau. Il aborde l'examen des mesures proposées à l'égard des conscrits qui ne savent ni lire ni écrire. Le projet refuse à ces illettrés le bénéfice de l'engagement conditionnel à dix-huit ans. Ils seront soldats à vingt ans, pour trois ans, et si durant la première année de leur service, ils n'ont pu apprendre à lire et à écrire, on les retiendra un an de plus sous les drapeaux, en quelque sorte à titre de pénalité.

« Je vois là, déclare-t-il, un principe funeste. Il y avait dans nos codes, jadis, une vieille peine qui en a, je crois, disparu, dont on n'usait pas souvent, mais dont la rédaction me touchait. J'y lisais : « Privé de l'honneur de servir dans l'armée française. » Je ne peux admettre qu'on renverse la proposition et qu'on inflige comme une peine l'honneur de rester sous le drapeau de la France. »

A ce moment, il est interrompu :

« Lequel? » demande-t-on.

Et lui de répondre :

« Sous ce drapeau chéri, auquel les Français de toute opinion et de toute origine se sont ralliés, que tous les bons citoyens ont entouré lorsqu'on en avait arraché un lambeau pour en faire le sinistre emblème de la guerre civile... ce drapeau, qui a été si longtemps le symbole de la victoire et qui est resté, dans notre malheur, l'emblème de la concorde et de l'union. »

Maintenant, il est satisfait, sa conscience est tranquille, il a dit ce qu'il croyait bon, honorable et utile de dire. Mais ce qu'il a dit ne dissipera pas les injustes soupçons dont il est l'objet. Il les sent se multiplier et grandir. Que se passe-t-il alors dans son âme? Tout

y est doutes et irrésolutions quant à la conduite à tenir. Où est le devoir? Peut-être regrette-t-il de n'avoir pas été plus net, plus résolu quand il fut nommé député; de n'avoir pas siégé à Bordeaux où l'envoyait le suffrage universel et proclamé qu'il se ralliait formellement au régime républicain. Peut-être est-il maintenant tenté de le faire? Le comte de Chambord, par sa persistance à vouloir relever le drapeau blanc, n'a-t-il pas dégagé les princes d'Orléans de leurs engagements!

Ses incertitudes se révèlent en certaines de ses paroles. Il reçoit, un jour, à Chantilly, un de ses partisans, le comte de Kératry. Après le déjeuner, il l'emmène dans son cabinet, et là, seuls, ils causent de l'état politique de la France. Le comte de Kératry expose que, quoique la conduite des princes d'Orléans ait été mal comprise et mal jugée par le pays, égaré à dessein, ils peuvent encore beaucoup pour la France. Que le duc d'Aumale, le prince de Joinville, le comte de Paris, lancent sur l'heure un manifeste; — plus tard, ce serait trop tard. Qu'ils y fassent connaître leur dessein de rentrer dans la vie privée, de n'être plus que les serviteurs de la France sous le régime qu'elle s'est donné, et du coup, la République conservatrice sera fondée et l'avenir leur donnera un rôle utile.

« Toute fusion ou essai de fusion, affirme ce conseiller téméraire autant que dévoué, toute conspiration calculée ou inconsciente, ce serait, vu le désarroi de l'opinion et en face d'un ennemi qui n'a pas désarmé, la perte de la France. »

Le duc d'Aumale ne proteste pas. Il avoue que ce manifeste, il a déjà voulu l'écrire, qu'il n'y renonce pas encore. Il a tout fait pour la fusion. Mais il y ajoute peu de foi. Les d'Orléans ne sont plus liés au comte de Chambord par aucun engagement; ils sont absolument libres. De même, ils sont libres envers M. Thiers sur les sentiments duquel ils ne peuvent plus se faire illusion. Le duc d'Aumale n'aurait donc aucune répugnance à tenir le langage qu'on lui conseille.

« Le résultat de mon observation, dit-il pour conclure, c'est que le pays veut la république. On ne remontera pas le courant; il faut l'endiguer. Nous n'avons jamais été des conspirateurs. J'eusse pu arriver au pouvoir quand M. Thiers a donné sa démission¹. Ce n'est pas à nous à porter la main sur le pouvoir. Si le ciel appelle encore les d'Orléans au service de leur pays, il nous trouvera prêts, aussi bien sous la république que sous la monarchie². »

¹ La première, qui ne fut pas acceptée, 20 janvier 1872.

² Récit du comte de Kératry.

Après de telles déclarations, on peut s'attendre à quelque manifestation retentissante. On l'attend en vain. Les irrésolutions du prince laissent la porte ouverte aux malentendus, aux calomnies. Evidemment, il ne voit pas sa route. Il voudrait donner satisfaction à gauche comme à droite. Mais, à gauche, il ne le peut sans s'exposer à être accusé par la droite d'oublier qu'il est Bourbon, sans affliger les amis qu'il compte parmi les conservateurs. A droite, il n'est pas moins empêché. Pourrait-il aller de ce côté, accepter les doctrines qu'on y défend, alors qu'il est « bleu, juste milieu », ainsi qu'il se plaît à le dire, et que, comme son frère d'Orléans, il tient pour la Révolution? Il ne veut pas donner de gages aux partis qui s'agitent; il n'est d'aucun parti et, quoi qu'il fasse pour prouver qu'il ne sera pas un prétendant, il ne satisfait personne. Il est suspect aux républicains comme aux légitimistes. Les orléanistes eux-mêmes sont parfois déconcertés. L'un d'eux, au commencement de 1873, se décide à aller lui dire combien son attitude surprend et attriste. Le prince écoute, remercie et ne change rien à cette attitude ¹. Durant cette période de sa vie où la politique le tient prisonnier, il est comme dans un défilé tortueux, ténébreux, difficile à franchir. Il n'en aperçoit pas l'issue.

Au moment où il entrait dans ces orages de la politique qu'il n'a pas appris à braver, sous lesquels il a toujours courbé la tête et dont il cherche à se distraire par l'activité de sa vie intellectuelle et mondaine, l'Académie française le nomme au fauteuil qu'a laissé vacant la mort de Montalembert ². Cela, ce fut une joie, une des plus douces qu'il eût goûtées depuis son retour. Mais il s'y livre depuis six mois à peine que, brusquement, elle est détruite par la plus grande infortune qui puisse lui arriver. Le 25 juillet 1872, il perd son fils, le dernier. Le duc de Guise meurt à Paris d'un mal rapide, foudroyant, qui rappelle celui auquel succomba son frère.

Après ce malheur, le duc d'Aumale semble se détacher de tout. Il pourrait dire lui aussi : « Plus ne m'est rien; rien ne m'est plus. » C'est à travers cette catastrophe qu'il faudra désormais regarder aux actes de sa vie. S'il a eu des ambitions, la mort de son fils les a étouffées. Elle n'a laissé debout dans cette âme de Français et de soldat que deux sentiments qui se tiennent, l'amour de l'armée et l'amour de la France.

Le 3 avril 1873, il vient à l'Académie pour y prononcer le panégyrique de son prédécesseur et pour y entendre les éloges dont son vieux maître, Cuvillier-Fleury, chargé de lui répondre, doit entre-mêler le récit qu'il présentera de sa carrière et de ses travaux. Ce

¹ Récit de M. Anisson du Perron.

² 26 décembre 1871. Il fut élu par 28 voix. Il y eut un bulletin blanc.

qui se trahit surtout dans le discours du nouvel élu, ce discours où Montalembert est raconté, commenté, pénétré par un historien dont l'inspiration égale la sienne, c'est l'intensité de la douleur qui, durant cette séance, où tout est fait pour le réjouir et l'emplit d'orgueil, poursuit le duc d'Aumale. Lorsqu'il cite, comme nous l'avons déjà dit, une page de Montalembert sur les joies paternelles, l'émotion, une émotion poignante fait trembler sa voix assombrie. C'est, comme s'il cédaît à la poussée de cette douleur plus forte que sa volonté de la dissimuler, qu'après avoir remercié l'Académie « de s'être associée à la généreuse résolution qui lui a ouvert les portes de sa patrie et d'avoir admis le proscrit dans cette compagnie qui porte le nom de la France », il s'arrête accablé pour reprendre ensuite d'un accent brisé : « A la douleur inexprimable de retrouver la patrie vaincue, mutilée, sanglante, se mêlait la joie de la revoir, d'en respirer l'air, de pouvoir la servir, de lui dévouer mon fils. Messieurs, depuis le jour où vous m'avez fait cet honneur, il a plu à Dieu d'éteindre la dernière flamme de mon foyer domestique. »

Pendant plusieurs semaines, sa douleur, quoi qu'il fasse pour la dissimuler, apparaît en toutes ses paroles, dans ses confidences à ses amis. Elle est visible à attendrir les cœurs les plus insensibles, lorsqu'il conduit à Dreux le cercueil où sont enfermés les restes de son fils et lorsque peu après, il y revient avec les membres de la famille d'Orléans pour déposer dans les tombes si longtemps vides les êtres chers, morts sur la terre étrangère durant l'exil. Maintenant, il retournera souvent à Dreux pour y penser à ceux qui ne sont plus, à la femme, aux enfants ravis à son amour. Si, durant cette excursion douloureuse, quelque ami l'a accompagné, il lui dira en lui montrant son propre tombeau, et comme s'il exprimait un espoir :

« Voici la place de votre serviteur ¹. »

Bientôt, du reste, il se fera violence pour dissimuler la plaie de son âme, pour ne pas importuner de ses plaintes ceux qui l'approchent ou vivent autour de lui. Dans la suite de sa vie, à considérer de quelles occupations incessantes, écrivain, général, grand seigneur, il la remplit, et quelle passion il apporte dans l'accomplissement des labeurs divers qu'il s'est donnés, on pourra croire que cette douleur apaisée s'est dissipée. Ne vous y trompez pas; elle existe toujours; il vit avec elle, il l'a voilée; mais il faut bien peu pour qu'elle se révèle. Le seul soulagement qu'il puisse éprouver, il ne le trouve que durant les heures qu'il se plaît à passer en tête à tête avec ses souvenirs.

¹ Papiers d'Haussonville.

Un jour, à Chantilly, peu de temps après la mort du duc de Guise, un visiteur le trouve seul dans une chambre du pavillon de Jean Bullant, parmi les reliques qu'il a conservées : la chevelure blonde de la duchesse d'Aumale, les derniers gants qu'elle porta, des vêtements et des souliers d'enfant, des portraits de ses fils, de ses parents, de son père, et un registre où sont inscrites les dates de toutes ces morts.

« Mais, monseigneur, ce n'est pas une chambre, objecte le visiteur ; c'est une chapelle ardente ; on ne peut pas vivre ici. »

« — J'y vis pourtant plus qu'ailleurs, répond le duc d'Aumale. Avant moi, d'autres ont souffert comme moi, plus que moi sans faiblir. Dieu aidant, j'irai jusqu'au bout !. »

Ainsi, moins de dix-huit mois après sa rentrée en France, les joies qu'il doit au soleil natal retrouvé sont détruites par une catastrophe qui ravive toutes ses plaies et dont le souvenir, malgré tout, pèsera toujours sur lui, même quand feront irruption dans sa vie de douleurs et de deuils les incidents si divers qui, maintenant, vont la remplir.

LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Les événements avaient marché. On touchait à cette date du 24 mai qui consacra le triomphe des conservateurs sur M. Thiers. Entre eux et lui, les dissentiments de plus en plus se multipliaient, Déçus et irrités par son attitude envers les princes d'Orléans, par son visible désir de gouverner exclusivement dans l'intérêt des républicains et de leur donner des gages, les conservateurs en arrivaient de plus en plus à reconnaître la nécessité de lui enlever le pouvoir et de l'exercer eux-mêmes par l'intermédiaire d'un président à leur image.

Pour les uns, la chute de M. Thiers devait être le prologue d'une restauration monarchique. Tant qu'il restait le maître, cette restauration était impossible. Elle ne serait réalisable qu'à la condition d'être préparée et ne pouvait l'être que par eux. Pour les autres, que les formes de gouvernement laissaient indifférents et qui n'attachaient de prix qu'aux principes tutélaires dont aucun régime ne saurait se passer, mais dont tous peuvent également tirer force et profit, M. Thiers était impuissant à fonder cette répu-

¹ Raconté par M. Buisson (de l'Aude), auquel il montra le même jour l'inscription latine qu'il venait de trouver dans le Nouveau Testament pour la tombe du duc de Guise : *Jesus intuitus juvenem, adduxit eum.*

blique conservatrice qui, dans l'état de la France et des partis, leur apparaissait comme le seul idéal qu'on pût se flatter d'atteindre. Opposés entre eux quant au but final, mais d'accord sur les moyens de modifier l'orientation du pays, ces adversaires de la politique adoptée par M. Thiers se coalisaient en vue de pourvoir à son remplacement.

La démission qu'il donna le 20 janvier 1872 les avait surpris avant qu'ils fussent prêts à lui choisir un successeur. Contraints d'aller le solliciter de la retirer, ils s'étaient promis, la crise passée, de tout combiner pour n'être pas pris au dépourvu si se rouvrait une crise nouvelle. Pour la plupart, ils ne désespéraient pas de la voir se reproduire, dussent-ils la provoquer. Elle s'annonça dans les premiers mois de 1873. Les divers groupes du parti conservateur dans l'Assemblée nationale étaient à bout de patience. Dans ce parti, la politique de M. Thiers avait lassé tout le monde. Quant au successeur à lui donner, l'accord semblait déjà devoir se faire sur le nom du maréchal de Mac-Mahon, dont le passé rassurait tous les intérêts, et dont de récents malheurs militaires n'avaient ni terni la gloire ni compromis la popularité.

Il était cependant impossible qu'à l'approche si visible d'un événement qui paraissait devoir enrayer les progrès de l'idée républicaine et raviver dans l'opinion l'idée monarchique, les amis du duc d'Aumale ne songeassent pas à lui. Ils y songeaient depuis Bordeaux. S'ils avaient tant regretté qu'à cette époque le prince n'eût pas compris la force que lui donnait le suffrage universel dont il était le mandataire, c'est qu'ils avaient considéré que, par ses hésitations, son défaut d'audace, sa promptitude à se soumettre aux exigences de M. Thiers, il affaiblissait les chances qu'il pouvait avoir d'être élu à sa place. L'espoir avorté alors, ils le caressaient maintenant de nouveau. En janvier 1872, ils s'en étaient ouverts au duc d'Aumale. Tout en écartant ces ouvertures encore vagues et sans consistance, il n'avait rien dit qui pût le faire soupçonner de vouloir les écarter de même si, quelque jour, elles se reproduisaient. On le savait fâcheusement impressionné par les manifestes du comte de Chambord, de plus en plus convaincu de l'impossibilité d'une restauration monarchique. Il était logique de croire que, en ces conditions, il regarderait comme un devoir d'accepter la présidence de la République, si elle lui était offerte!

Mais, avant tout, il importait de s'assurer le concours des légitimistes. Ceux qu'on désignait sous le nom de cheveu-légers étaient hostiles à toute combinaison ayant pour objet de remettre le pouvoir aux mains d'un prince d'Orléans. En revanche, parmi les modérés, on en comptait un certain nombre disposés à se rallier à

cette combinaison, pour peu qu'il leur fût démontré qu'elle contribuerait à hâter une restauration royaliste qu'ils considéraient comme assurée si le comte de Chambord renonçait au drapeau blanc et s'engageait à maintenir le drapeau tricolore.

Entre ceux-là, se trouvait le général Ducrot. On connaissait ses idées, — les seules que pût professer un soldat. Non seulement il entendait qu'il ne fût rien changé aux couleurs nationales, mais il restait convaincu que son opinion sur ce point était celle de la presque unanimité des Français. Il répétait sans cesse que le succès de l'entreprise royaliste dépendait, d'une part, de la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon et, d'autre part, de l'attitude du comte de Chambord sur cette question du drapeau. Le maintien du drapeau tricolore assuré, les princes d'Orléans réconciliés avec le chef de leur maison, la monarchie était faite et l'élection du duc d'Aumale à la présidence ne pouvait qu'en rendre plus certain et plus rapide l'avènement.

Plein de ces pensées, le général Ducrot voulait se rendre compte de celles du comte de Chambord. Il voulait savoir si elles étaient conformes aux siennes, ce qu'il n'avait encore pu discerner à travers le langage des membres de l'extrême-droite¹. Au moment où la première démission de M. Thiers donnait à ces questions une impérieuse et pressante actualité, le général se décidait tout à coup à se rendre auprès du comte de Chambord dont l'arrivée à Anvers était annoncée. Sa décision prise, il crut devoir la tenir secrète.

¹ Il règne une certaine confusion dans les souvenirs des personnages encore vivants qui furent mêlés à ces événements. L'un des plus considérables, qui siégeait à l'extrême droite, m'écrivait naguère : « Je suis moralement sûr que le général Ducrot n'a pas fait auprès du comte de Chambord la démarche dont vous me parlez. » Cependant la lecture des papiers du général prouve, au contraire, que cette démarche eut lieu. Ces papiers en contiennent le récit, sans préciser, d'ailleurs, où elle eut lieu. Mais le général ne vit le prince que deux fois : la première, à Anvers, au commencement de 1872; la seconde, à Versailles, après l'échec des tentatives de restauration; il faut nécessairement en conclure que c'est à Anvers qu'il lui parla de la candidature du duc d'Aumale.

Il ne semble pas moins certain que les membres de l'extrême-droite qui, en mai 1873, se montrèrent, comme on va le voir, si résolument hostiles à cette candidature, ne se montraient pas, au commencement de 1872, aussi décidés à la repousser. Dans un passage du journal qu'un député, M. de Cumont, tenait au jour le jour des événements dont il était témoin, nous lisons : « 20 janvier 1872. — J'ai demandé à Lucien Brun, en présence du général Ducrot, s'il est vrai que ses amis de l'extrême-droite consentiraient à voter pour le duc d'Aumale si le comte de Paris faisait la visite au comte de Chambord. Il m'a répondu :

« C'est mon sentiment personnel et je ne doute pas que ce soit celui de nos amis. »

Il n'en fit part qu'à un ou deux de ses collègues, qu'il savait animés des mêmes sentiments que lui, et au duc d'Aumale, envers lequel il témoignait en toute occasion autant de confiance que de déférence.

Le duc d'Aumale était alors sous l'influence des ouvertures éventuelles qui lui avaient été faites. Il n'ignorait pas combien lui étaient défavorables les dispositions de l'extrême-droite. Il devait naturellement supposer que ces dispositions le comte de Chambord les inspirait. Désireux de s'éclairer sur ce point, il chargea le général Ducrot de demander à ce prince de quel œil il verrait l'arrivée de son cousin à la présidence de la République. Quelques jours après, le général, rentré de son voyage, venait au débotté trouver le duc d'Aumale et lui en racontait les détails. Quelles qu'eussent été l'éloquence et l'ardeur de ses prières, et bien qu'il fût tombé aux genoux du comte de Chambord en le suppliant de renoncer au drapeau blanc, il n'avait pu obtenir une réponse satisfaisante. Le comte de Chambord, le relevant, l'avait embrassé, mais sans prononcer une parole. A la question relative au duc d'Aumale, il avait répliqué froidement :

« Je n'admets pas qu'un prince du sang soit en dehors de l'entourage de son roi. »

En entendant ce récit, le duc d'Aumale ne put se retenir. Le vieux levain de 1830 qui fermentait toujours en lui l'excitait et il s'écria :

« Son roi! son roi! C'est là qu'est la question. »

L'entretien en resta là. Mais la conviction du duc d'Aumale était faite. Il savait maintenant que s'il se laissait jamais tenter par les instances de ceux de ses amis qui songeaient à le porter à la présidence de la République, sa candidature serait combattue par l'extrême-droite, aveuglément docile à la volonté du comte de Chambord. Pour ébranler cette volonté, pour s'assurer les suffrages des partisans de ce prince, il eût fallu que le duc d'Aumale se résignât à n'être au pouvoir qu'à l'état transitoire, en attendant une restauration qu'il eût dû s'engager à préparer.

Ce n'est pas ainsi qu'il comprenait son rôle. Il ne désirait pas la présidence; il ne l'eût acceptée que par nécessité, « sentant bien que son honneur l'entendait autrement que les partis, lesquels ne se préoccupent nullement de l'honneur des hommes, pourvu qu'ils servent leurs intérêts, leur ambition ou leurs illusions¹ ». Placé à la tête du gouvernement, il eût exercé le pouvoir en toute loyauté. Ayant la garde de la république, il ne l'eût pas trahie. C'était se

¹ Buisson (de l'Aude).

faire illusion que de le croire capable de se servir de la force remise en ses mains pour préparer le retour de la monarchie, fût-ce au profit du comte de Paris ¹.

Bien des années après, dans une circonstance où le désir de lui conférer la première magistrature de l'Etat hantera de nouveau l'esprit de quelques royalistes et que, le comte de Chambord étant mort, ils suggéreront au duc d'Aumale de se laisser porter au pouvoir, afin de favoriser l'avènement du petit-fils de Louis-Philippe, devenu l'héritier légitime de la couronne, il détruira d'un mot leurs espérances et leurs projets.

« Je veux bien être une transaction, mais non une transition », s'écriera-t-il ².

Voilà le mot qui le peint au vrai et résume le mieux sa manière de voir, de comprendre et de sentir. Il est l'homme de la légalité et ne saurait être autre chose. Coups d'Etat, coups de main, coups de force lui font horreur et plus encore, les menées sourdes, les ruses, les violations déguisées des engagements pris, auxquelles il faudrait recourir pour conduire la France et la république à la monarchie, après avoir promis d'être le serviteur de la république.

Au lendemain de son retour en France, en ces années 1872 et 1873, où le pouvoir fut, en quelque sorte, à portée de sa main et où, s'il eût été un ambitieux, il aurait pu le conquérir au prix de quelques concessions et de quelques promesses, il ne pensait pas autrement. Le constater, c'est justifier les défiances de l'extrême-droite. Elle avait raison de douter de lui. Il ne se fût associé ni à ses passions ni à ses espérances. Il ne pouvait être l'instrument qu'elle cherchait. C'est un Monk qui eût été nécessaire au parti royaliste. Le rôle de Monk répugnait au duc d'Aumale. On s'obstinait à ne pas s'en convaincre. Il voyait se créer le malentendu. Il redoutait de l'aggraver encore. Pour ce motif, il ne souhaitait pas d'arriver à la présidence, quelque tentant que lui apparût le rôle à jouer, moins au point de vue de la politique intérieure qu'au point de vue extérieur. S'il a jamais regretté de n'être pas à la tête de la France, c'est parce qu'il se croyait apte

¹ En 1850, on conseilla au prince de Joinville de se préparer à poser sa candidature à la Présidence de la République. Il y était disposé, se conformant en cela aux volontés de son père, considérant que son devoir était de se dévouer au service du pays. Il disait : « Je ne suis pas républicain. Cependant, si je suis nommé Président de la République, je tiendrai mon serment. Mon but sera de maintenir l'ordre, de rétablir la confiance dans le pays et de préparer la révision de la Constitution. Je serai un président loyal et au bout de quatre ans, je me retirerai. » — Archives Decazes.

² Propos tenus à Chantilly au marquis du Lau, en 1885, en présence du comte de Paris.

plus que d'autres à lui rendre en Europe sa grandeur et son influence passées.

Malgré tout, cependant, à l'approche de la chute de M. Thiers, considérée comme certaine, plusieurs des amis du duc d'Aumale croyaient à la possibilité de triompher de ses répugnances et de recruter dans la droite assez de voix pour assurer son élection. Ils n'étaient pas nombreux, mais convaincus et entreprenants, deux d'entre eux surtout, le duc d'Audiffret-Pasquier et le duc Decazes. Après s'être concertés avec ceux de leurs collègues qui croyaient à l'efficacité d'une dernière tentative, ils allèrent, au commencement de la seconde quinzaine de mai, interroger le duc d'Aumale, afin de savoir s'il accepterait la présidence de la République au cas où il serait élu. Une fois assurés de son consentement, ils s'occuperaient de rallier des suffrages à sa candidature.

La réponse du prince fut négative. Il n'avait rien à taire à ces fidèles partisans de sa famille, depuis si longtemps ses confidents et ses conseils. Il leur exposa les raisons dont s'inspirait son refus. Mais ils l'avaient prévu et leurs réponses étaient prêtes. Les arguments ne leur manquaient pas. Ils mirent tant d'insistance à les faire valoir, tant de chaleur à démontrer au prince que l'intérêt de la France exigeait qu'il cessât de se dérober; ils furent, en un mot, si pressants et si persuasifs, que, faisant violence à sa conviction personnelle, il finit par céder.

« Vous le voulez, dit-il; vous faites appel à mon patriotisme; vous m'affirmez que je peux, dans ce poste, être utile à mon pays; soit, j'accepte. »

Le combat durait depuis plusieurs heures quand le duc d'Aumale s'engagea ainsi. « Engagement redoutable », écrivait-il le même soir dans son journal¹.

Le dimanche suivant, 18 mai, les délégués de tous les groupes de la majorité se réunirent chez le duc de Broglie pour fixer le rôle de chacun dans la journée qui se préparait et arrêter définitivement le nom du candidat à la succession de M. Thiers. La candidature du duc d'Aumale fut posée et, tout aussitôt, M. Lucien Brun, du groupe des cheveu-légers, se leva pour la combattre. La droite légitimiste pensait unanimement et savait que le comte de Chambord ne voudrait pas autoriser un prince de la maison de France à accepter, du vivant du roi, la présidence de la République. On ne pouvait passer outre à la volonté du roi. Il n'avait pas eu l'occasion de la manifester². Mais elle n'était pas douteuse. M. Lucien

¹ Récit d'un témoin.

² Il résulte des documents que j'ai sous les yeux que M. Lucien Brun ignorait la visite du général Ducrot au comte de Chambord.

Brun s'inspira de ces considérations pour faire un très sombre tableau des inconvénients et des dangers de la candidature du duc d'Aumale.

Le duc d'Audiffret-Pasquier lui répondit. Il mit dans sa réponse cette animation de pensée, cette vivacité de parole, qui caractérisent son éloquence. Il déclara, au nom de la droite modérée et du centre droit, que les prétentions de l'extrême-droite devenaient intolérables, et qu'ils ne les subiraient pas plus longtemps.

« Vous vous défiez du duc d'Aumale, s'écria-t-il. Vous le tenez pour un ambitieux. Que vous le connaissez peu ! »

Le débat en se prolongeant trahissait des divisions profondes et redoutables. Elles s'accroissaient à l'heure où l'union devenait plus nécessaire.

Le duc de Broglie intervint alors. Désigné déjà pour porter la parole contre M. Thiers, la plus lourde responsabilité pesait sur lui. Il avait le droit de demander qu'on n'ajoutât rien à ce fardeau. Il fit justement remarquer que, avant de renverser M. Thiers, il était nécessaire qu'on se fût mis d'accord sur le nom de son successeur. On ne pouvait aller au combat sans être armé. Quant à lui, il ne consentirait à monter à la tribune qu'autant que cet accord indispensable se serait établi. Puisqu'on ne parvenait pas à s'entendre sur le duc d'Aumale, il fallait choisir un autre candidat susceptible de rallier toutes les opinions. Il parla du maréchal de Mac-Mahon, dont le nom était dans tous les esprits. Le duc de Broglie le connaissait peu ; il ne le comparait pas au duc d'Aumale. Mais, à défaut de celui-ci, on ne pouvait trouver mieux.

Un de ses collègues, M. Lambert Sainte-Croix, proposa de voter au premier tour pour l'un et l'autre des candidats, sauf à grouper tous les suffrages au second tour sur celui des deux qui aurait obtenu le plus de voix. L'extrême-droite protesta contre ce mode de procédé. On allait à une rupture. Le duc de Broglie renouvela alors avec plus de force sa déclaration précédente. Il renoncerait à prononcer son discours si la moindre incertitude subsistait sur l'union complète du parti conservateur, du premier au dernier moment de la discussion. Ces paroles coupèrent court aux querelles, et le maréchal de Mac-Mahon fut unanimement désigné¹.

Les ducs Decazes et d'Audiffret-Pasquier rendirent compte au duc d'Aumale du résultat de la réunion. Il n'en fut pas plus surpris qu'attristé. Peut-être même la décision prise le délivrait-elle d'un grave souci. Il n'en était pas moins blessé par l'attitude des cheuau-légers. Derrière eux, il voyait le comte de Chambord leur

¹ Archives de Broglie.

dictant ses ordres et le traitant en ennemi. Cette vision n'était pas faite pour le rendre favorable à une restauration royaliste ; et comme, d'autre part, il ne lui convenait pas de s'y montrer hostile, il prenait, de ce moment, le parti de laisser s'accomplir les événements sans essayer d'en arrêter la marche ou d'en modifier le caractère. Cette résolution arrêtée, il s'y tint et demeura étranger, sinon indifférent, à ce qui suivit.

Le surlendemain de la réunion dont les péripéties viennent d'être révélées, la majorité de l'Assemblée nationale, à la suite d'un débat mémorable, acceptait la démission de M. Thiers et nommait à sa place le maréchal de Mac-Mahon ¹. Au fond du cœur, sans l'avouer encore, les royalistes saluaient en lui cet instrument de la restauration monarchique, indispensable à la réalisation de leurs désirs, et tout aussitôt commençaient à frayer au roi le chemin du trône. Cette route si difficile à franchir fut élargie, le 5 août, par la visite du comte de Paris au comte de Chambord, à la préparation de laquelle le duc d'Aumale n'avait pas participé. Il n'eut pas plus à l'approuver qu'à la déconseiller. Mais il n'en aima pas la forme. Il y voyait une sorte de désaveu des événements de 1830. Il l'eût comprise plus hautaine, plus fière, moins condescendante, moins susceptible d'être interprétée comme un acte de repentir et de détacher par conséquent de la royauté l'élément libéral.

En outre, il la jugeait inutile. Il ne croyait pas à la restauration, convaincu que le comte de Chambord ne transigerait pas sur la question du drapeau. Sa conviction ne varia pas, même au cours des événements de septembre et d'octobre, quand tant de royalistes poussaient l'illusion jusqu'à annoncer l'entrée du roi de France. Par son frère, le duc de Nemours, qui se trouvait à Vienne, il était averti que le comte de Chambord se refusait aux concessions qui, seules, pouvaient rendre possible son retour.

Après la lettre du 31 octobre et l'échec des tentatives royalistes, les princes d'Orléans furent prévenus que les droites songeaient à offrir à l'un d'eux « la lieutenance générale du royaume. » Ils décidèrent de ne se prêter à aucune des combinaisons qu'on étayait sur leur consentement non encore donné. L'influence exercée par le duc d'Aumale dans sa famille ne fut pas étrangère à cette décision.

¹ Le même soir, dans un compartiment du train qui ramenait les députés à Paris, un des plus fidèles amis du duc d'Aumale, M. Lambert Sainte-Croix, disait en présence de l'auteur de ce livre : « Ne regrettons pas trop de n'avoir pu faire élire notre prince. Président, peut-être nous eût-il ménagé de pénibles surprises. Il n'eût pas fait la monarchie, il eût consolidé la République et dès demain, il eût appelé Jules Simon pour le charger de former un ministère. »

Quand le pouvoir fut successivement offert à son neveu, le comte de Paris; à ses frères, le prince de Joinville et le duc de Nemours et même à lui, ils furent unanimes à le refuser. Vainement, on tenta de vaincre leur résistance; vainement on vint dire au duc d'Aumale qu'il se devait au parti royaliste, ils se récusèrent. Le duc d'Aumale le fit avec une énergie qu'il faut mettre en lumière dans un livre qui lui est consacré. Fidèle au langage qu'il avait vingt fois tenu, il était résolu à servir la France sous la république aussi bien que sous la monarchie.

A cette heure même, il recommençait à la servir activement. Elle l'avait invité à remplir un grand et rigoureux devoir. Ce devoir il le remplissait en présidant les débats du procès intenté au maréchal Bazaine, avant d'aller prendre le commandement du 7^e corps, auquel il avait été nommé le 28 septembre.

LE PROCÈS BAZAINE

Lorsque, au mois de mars 1872, le duc d'Aumale avait été réintégré dans son grade, vingt-quatre ans s'étaient écoulés depuis qu'il ne portait plus l'uniforme et ne figurait plus dans l'armée. On pouvait craindre que, durant l'exil, il fût devenu inférieur à lui-même et eût perdu non le goût, mais l'habitude du métier. N'est-ce pas l'histoire de tant d'officiers des armées royales, émigrés pendant la Révolution, arrachés à leur carrière, en pleine jeunesse, alors qu'ils étaient animés d'une indomptable ardeur et qu'on avait vus revenir, un quart de siècle plus tard, en 1814, vieilliss, désabusés, déplorablement aigris, à force d'avoir souffert; plus ignorants encore qu'aigris tant ils avaient fermé les yeux aux progrès de l'art militaire, aussi bien qu'aux transformations sociales de leur pays; incapables, en un mot, d'exercer les commandements que, malgré leur incapacité, le roi consentait à leur confier, par égard pour leurs anciens services et comme récompense de leur longue fidélité? Remis en possession de leur grade et de leurs armes, plusieurs d'entre eux s'étaient montrés au-dessous de leur tâche. Par leur inexpérience, leur ignorance, leurs bévues, ils avaient excité les railleries de leurs soldats dressés à la dure école de l'empereur, longtemps associés à sa gloire dont ils gardaient un reflet et dont les souvenirs les rendaient impitoyables pour ces revenants d'un autre âge, si différents des généraux qui jadis les menaient au combat.

Rappeler ces souvenirs, c'est signaler l'écueil contre lequel le duc d'Aumale était exposé à se briser en reprenant le cours d'une

carrière exceptionnellement brillante, mais durant un si long temps interrompue. On l'attendait à cette épreuve. Peut-être quelques-uns de ses adversaires espéraient-ils qu'elle lui serait fatale. Mais, il était de taille à la subir, grâce à la forte éducation militaire qu'il avait reçue, grâce surtout à des dons exceptionnels, développés par un travail incessant.

Son enfance avait été bercée par les récits des derniers et illustres survivants des guerres de l'Empire : Soult, Gouvion Saint-Cyr, Mortier, Gérard. Son heureuse mémoire avait retenu leurs leçons et leurs préceptes. Plus tard, en Afrique, à l'âge où les exemples non moins que les paroles laissent dans l'âme et dans l'intelligence des empreintes profondes, il avait trouvé d'autres maîtres, les plus habiles tacticiens du temps : Clauzel et Bugeaud. Sous leurs ordres, il avait exercé des commandements importants, rempli des missions périlleuses, assumé des responsabilités redoutables et inscrit, par de retentissantes actions de guerre, son nom à côté des noms de Changarnier, de La Moricière et de Cavaignac.

Elevé à une telle école, doué ainsi qu'il l'était, il ne pouvait oublier les enseignements sous l'influence desquels, encore adolescent, il avait acquis l'expérience et la compétence. Pour que la proscription, en l'arrachant à un tel milieu, pût effacer le souvenir des leçons qu'il y avait reçues, il eût fallu qu'il se désintéressât des événements qui, à tout instant, les lui rappelaient. Mais, loin de s'en désintéresser, il était resté, pendant la durée de son exil, l'admirateur passionné de l'armée française, la suivant dans toutes les contrées où elle promenait ses drapeaux : en Crimée, en Italie, en Chine, au Mexique, dans cette Algérie où lui-même avait commandé et qui lui était toujours chère. L'armée ! l'armée française, sa pensée l'accompagnait partout.

Emu au spectacle de ses dangers, exalté au récit de ses victoires, il étudiait sans cesse, avec autant d'application que s'il en eût fait toujours partie, les multiples rouages de son organisation, soucieux de n'en ignorer aucun, ni les anciens qu'il n'avait pas oubliés, ni les nouveaux avec lesquels il se familiarisait bien vite au fur et à mesure qu'on les mettait en mouvement. Il appliquait le même procédé d'étude aux armées étrangères, à leurs effectifs, à leurs armements, à leurs méthodes de combat. Enfin, pour se rendre compte des progrès effectués ici ou là, il comparait les armées modernes aux armées anciennes. Après avoir commencé ces comparaisons dans des livres techniques, il les poursuivait sur les champs de bataille de l'Europe, théâtre des grandes guerres d'autrefois ou d'aujourd'hui. Loin donc que l'exil eût amoindri ses connaissances militaires, il en avait profité pour les accroître. Au

moment où se rouvraient pour lui les rangs de l'armée, il se trouvait en état, grâce à sa science militaire et à son incomparable activité, d'y tenir une grande place. Cette place, M. Thiers s'obstinait à ne pas la lui offrir. C'était à croire que, n'ayant pu s'opposer à ce qu'on lui rendît son grade, il ne voulait pas lui fournir l'occasion de l'utiliser, de peur, sans doute, de le trop mettre en évidence.

Les choses traînèrent ainsi durant quelques mois. Absorbé par d'autres préoccupations, par ces joies du retour que nous avons décrites et qu'allait éteindre la mort de son fils, le duc d'Aumale attendait sans impatience qu'on recourût à ses services, lorsque, durant l'automne de 1872, au moment où l'opinion publique commençait à réclamer la mise en jugement du maréchal Bazaine, il apprit que M. Thiers songeait à lui confier la présidence du conseil de guerre devant lequel, le cas échéant, le maréchal devrait comparaître.

L'idée de mettre en cause le commandant en chef de l'armée de Metz et de lui demander compte de ses actes remontait à l'heure fatale où la nouvelle de la capitulation de la cité lorraine avait éclaté en France et détruit l'espoir de vaincre, qui survivait aux premières défaites. D'un bout à l'autre du pays avait retenti un cri de réprobation et de révolte. Avant même de savoir comment les choses s'étaient passées, on accusait Bazaine d'avoir sacrifié son armée à ses ambitions personnelles et livré la place dont la défense lui était confiée sans avoir fait tout ce que commandaient le devoir et l'honneur, — accusation d'autant plus terrible que, si l'enquête en démontrait la vérité, il en résulterait que le maréchal était responsable des échecs qu'avaient subis nos armes depuis que les Allemands, délivrés de l'obligation de contenir l'armée de Metz, s'étaient vus libres de faire avancer toutes leurs forces dans l'intérieur et d'aller mettre le siège devant Paris.

Quand l'Assemblée nationale se réunit à Bordeaux, ces griefs se reproduisirent avec une vivacité nouvelle. Il fut évident que l'opinion ne serait satisfaite que lorsque Bazaine aurait été traduit devant la justice militaire. L'insurrection de la capitale reléguait pour quelques semaines la question au second plan. Elle reparut au premier, dès le lendemain de la prise de Paris. Le 29 mai, l'Assemblée nationale eut à discuter une pétition demandant qu'il fût procédé à une enquête sur la capitulation de Metz. La commission avait conclu au renvoi au ministre. Après un bruyant débat, où Bazaine fut tour à tour attaqué et défendu, le renvoi ne fut pas prononcé. L'ordre du jour pur et simple écarta la pétition. Ce n'est pas que l'Assemblée eût son opinion faite. Elle avait seulement cédé aux adjurations du ministre de la guerre. Devant l'irrégula-

rité et les dangers d'une enquête parlementaire, que divers députés semblaient disposés à exiger, le général Leflô, en agitant le spectre de la confusion des pouvoirs, avait obtenu l'ajournement d'une solution définitive. Mais cet ajournement ne pouvait être indéfini. Devant la formelle volonté de l'Assemblée, le gouvernement se voyait obligé de prendre une autre attitude et de décider que toutes les capitulations survenues pendant la guerre seraient soumises à une enquête. Un conseil, que présidait le maréchal Baraguay-d'Hilliers, était chargé d'y procéder. Après avoir examiné les événements de Metz, il avait conclu au renvoi de Bazaine devant la justice militaire.

On racontait alors que M. Thiers espérait encore éviter ce dénouement, soit qu'il ne crût pas à la culpabilité du commandant de l'armée du Rhin, soit qu'il redoutât que la constatation du crime, s'il était prouvé, ne portât atteinte à l'honneur des armes françaises. Toutefois, il devait prévoir le cas où il y aurait obligation pour lui de céder au sentiment public si manifestement contraire au sien. C'est en dressant la liste des généraux qui seraient alors appelés à juger Bazaine qu'il y avait fait figurer le duc d'Aumale, désigné, par son ancienneté de grade, pour faire partie du conseil de guerre et le présider.

Instinctivement, le duc d'Aumale redoutait cette lourde tâche. Ce n'est pas en remplissant les fonctions de juge qu'il eût voulu rentrer activement dans l'armée. Il mesurait la rigueur et les devoirs de ces fonctions, et peut-être soupçonnait-il M. Thiers de ne vouloir les lui imposer que parce qu'elles offraient un écueil et un péril. A tout prendre, il n'était pas le doyen des états-majors de terre et de mer. A défaut des maréchaux qui, pour des causes diverses, ne pouvaient juger l'accusé, Canrobert, parce qu'il avait servi sous ses ordres; Mac-Mahon, à cause de son rôle pendant la guerre; Baraguay-d'Hilliers, parce qu'il présidait le conseil d'enquête qui avait conclu au renvoi devant la justice, à défaut d'autres généraux, comme Schramm, plus qu'octogénaire, le prince avait des anciens dans la marine.

« M. Thiers, disait-il, veut m'infliger la corvée de présider ces débats. Il me serait dur de juger mon ancien camarade d'Afrique. C'est à l'amiral Tréhouart ou à l'amiral Rigault de Genouilly que cette fonction incombe de droit. » Mais, son sentiment ainsi manifesté, il reprenait aussitôt : « Si pourtant j'y suis forcé, je saurai faire mon devoir ¹. »

Déjà, depuis plusieurs mois, en prévision de ce devoir et résolu,

¹ Récit du comte de Kératry.

malgré tout, à ne pas s'y soustraire si on le lui imposait, il avait entrepris une sorte d'enquête sur la carrière de Bazaine, la prenant à ses débuts, la suivant en toutes ses phases, interrogeant les officiers qui avaient suivi le maréchal au Mexique, tâchant de pénétrer, à la lumière des actions passées, dans cette âme de soldat et d'y chercher si elle avait pu concevoir la trahison. Il étudiait de même les dramatiques péripéties du siège de Metz, préoccupé d'être prêt s'il avait à porter sur tant de faits encore ténébreux un jugement public.

Cependant, il espérait échapper à ce qu'il appelait une corvée. Il s'efforçait de l'écartier de lui. Au mois de mai 1872, il crut pouvoir y réussir. L'Assemblée nationale discutait un projet de loi relatif à la juridiction militaire et à la composition des conseils de guerre. Bien que cette loi, remaniant et refondant les lois antérieures, eût un caractère général, elle était faite en vue de Bazaine. Le nom du maréchal ne fut pas prononcé dans les débats. Mais tout le monde pensait à lui. C'est lui qu'on voyait inaugurant la juridiction qu'on était en train de réformer. On la préparait pour lui. Ce débat parut au duc d'Aumale le terrain le plus propice pour se dérober aux fonctions de juge, et s'y dérober légalement. Il suffisait que l'Assemblée décidât que ses membres ne pourraient faire partie des conseils de guerre. Elle comptait dans ses rangs plusieurs généraux. Ils étaient tous intéressés à soutenir une proposition dans ce sens, un entre autres, et non le moins éminent, le général de Chabaud La Tour, que son ancienneté de grade condamnait aussi à figurer parmi les juges de Bazaine.

Au cours des débats auxquels se livrait l'Assemblée, le duc d'Aumale, le 25 mai, écrivait : « Mon cher général, le ministre est d'avis que les membres de l'Assemblée ne doivent pas siéger dans le conseil de guerre. Mais, en présence des dispositions manifestées, il ne se sent pas autorisé à résoudre la question, et si l'Assemblée n'a pas pris une disposition spéciale, il n'admettra pas cette excuse. C'est du moins ce qu'il m'a dit. Il faut se concerter pour faire présenter un amendement par des personnes non intéressées. L'affaire viendra probablement demain à l'ouverture de la séance. Il me paraît impossible que nous nous bombardions nous-mêmes juges dans ce procès. Je vous dis cela pour le cas où vous rencontreriez quelque député ce soir ¹. »

L'amendement que souhaitait le prince fut présenté le lendemain ². Il était ainsi conçu : « Les membres de l'Assemblée nationale ne peuvent faire partie des conseils de guerre. » Personne ne

¹ Documents inédits : Papiers de Chabaud La Tour.

² Par M. Anisson du Perron, *Officiel* du 27 mai 1872.

se méprit sur le caractère de cette proposition. On savait qu'elle était présentée dans l'intérêt du duc d'Aumale, à l'effet de lui épargner la difficile tâche de présider le conseil. Le député qui la présentait l'appuya en ces termes : « Nous sommes en train de faire une loi pour un cas spécial. Des circonstances exceptionnelles nous imposent l'obligation de composer un tribunal en connaissant déjà celui qui en sera justiciable. Puisque c'est nous qui sommes appelés à décider de sa composition, je trouve qu'il est d'une haute convenance que les membres de cette assemblée s'interdisent à eux-mêmes d'en faire partie. »

Beaucoup de députés parurent approuver ce langage et disposés à voter l'amendement. Mais la commission y était contraire. Un de ses membres fit remarquer qu'en cas « d'empêchements légitimes », le ministre de la guerre pourrait toujours dispenser de siéger les généraux qui auraient à en invoquer. Le rapporteur, M. Keller, précisa les causes qui dictaient le refus de la commission.

« Nous étions chargés, dit-il, de réclamer la publicité des faits relatifs à la dernière guerre. Cette publicité pouvait se faire de deux manières : elle pouvait se faire par l'insertion au *Journal officiel*, comme elle a été faite déjà pour un certain nombre de capitulations. Elle pouvait se faire, au contraire, par l'action de la justice et par un débat contradictoire devant les conseils de guerre. Dès le début, nous avons déclaré au gouvernement que notre intention n'était nullement de demander une publicité prématurée, et que nous ne prendrions aucune décision avant que lui, gouvernement, ait choisi entre la publicité des documents et la publicité devant la justice. C'est donc le gouvernement qui a pris cette décision, c'est lui et non l'Assemblée qui en a la responsabilité. Aujourd'hui que le procès est entamé, le gouvernement vient nous demander, non pas un ordre de poursuivre, non pas une loi qui ait aucun rapport avec le fait spécial qui va être jugé, mais une loi qui a pour but de pourvoir à l'absence des maréchaux dans les conseils de guerre, aujourd'hui aussi bien que dans dix ou dans vingt ans. Pour y pourvoir, nous n'avons fait aucune innovation. Nous avons ouvert le code de justice militaire d'accord avec le gouvernement, et nous avons cherché, suivant l'esprit de ce code qui veut qu'un officier soit jugé par ses pairs, quels étaient ces officiers généraux qui, naturellement, devaient remplacer les maréchaux. Par conséquent, il s'agit ici, non pas d'une loi spéciale et personnelle, mais uniquement d'une loi destinée à combler d'une manière générale une lacune du code de justice militaire. Et ce qu'on nous propose dans ce moment est, je le crains, une exception spéciale désirée peut-être pour certains de nos collègues. Vous

renoncerez certainement aux juges qui présenteraient les plus grandes conditions d'autorité et d'expérience. »

Le duc d'Aumale se crut alors autorisé à intervenir dans le débat. Il ne pouvait laisser croire qu'il reculait devant le devoir si rigoureux qu'il fût. Il s'expliqua brièvement, avec son habituelle netteté : « Je n'ai qu'un mot à répondre à ce que vient de dire l'honorable M. Keller. Il a paru penser que des motifs personnels pouvaient inspirer à quelques-uns des membres de cette Assemblée qui ont l'honneur d'appartenir à l'armée le désir de ne pas remplir une portion quelconque des devoirs qui peuvent leur incomber. Je demande à rectifier cette opinion. Lorsque, il y a un an, l'Assemblée a rapporté la loi qui m'exilait du territoire français et m'a rendu le droit de résider dans mon pays, elle m'a, en même temps, rendu aux devoirs de ma profession, à mes devoirs de soldat, devoirs que j'ai eu la douleur, malgré tous mes efforts, de ne pouvoir remplir durant la dernière guerre, et que je suis prêt à exercer dans toute leur étendue, quelque pénibles, quelque cruels qu'ils puissent être, avec intégrité, fermeté et dévouement. Ce n'est donc pas d'une question personnelle qu'il s'agit ici, mais d'une question de droit en quelque sorte, question dont je laisse l'appréciation à l'Assemblée et sur laquelle ma situation personnelle ne me permet pas de m'expliquer davantage. »

Ces paroles équivalaient à une acceptation pure et simple de présider au procès Bazaine. Néanmoins, le débat se poursuivit. Le général Ducrot y prit part. Il était partisan de l'amendement. Le mandat de représentant dominant tout, il n'appartenait à personne d'en entraver l'exercice. Un général, membre de l'Assemblée, appelé à siéger dans un conseil de guerre, serait empêché d'exercer ce mandat.

L'Assemblée semblait très exactement divisée en deux camps. Quand on alla aux voix, on pouvait croire que si l'extrême-droite se ralliait à l'amendement, il serait voté. Au moment où s'ouvrait le scrutin, on vit la plupart des membres de ce groupe, un bulletin blanc à la main, tout prêts, par conséquent, à seconder en cette circonstance le désir du duc d'Aumale.

Mais, brusquement, l'un d'eux se leva et, s'adressant aux députés royalistes qu'on savait les féaux du comte de Chambord et qui allaient voter pour l'amendement.

« Que faites-vous donc? leur dit-il. Votez contre. Nous sommes intéressés à ce que le duc d'Aumale préside ce conseil de guerre. Il s'y coulera ¹. »

¹ Récit d'un témoin.

L'amendement fut repoussé à une majorité de trente-deux voix. Le prince n'avait plus qu'à se résigner. Cependant plus d'une année encore devait s'écouler avant que le maréchal Bazaine fût mis en accusation. M. Thiers, nous l'avons dit, répugnait à ouvrir ce grand procès. On sait que ce fut seulement après l'élection du maréchal de Mac-Mahon, sous le ministère de Broglie, en octobre 1873, au milieu du trouble et de la confusion que créait de toutes parts l'éventualité d'une restauration royaliste considérée comme imminente, que Bazaine comparut devant le tribunal.

Peut-être, à la chute de M. Thiers, le duc d'Aumale avait-il de nouveau conçu l'espérance de ne pas présider. Mais qui, mieux que lui, pouvait diriger ces débats solennels et redoutables? Qui pouvait interroger Bazaine avec plus d'autorité que ce prince placé si haut dans l'estime publique par son nom, sa naissance, ses services? S'il essaya encore de se faire dispenser de ce pénible devoir, il fut bientôt contraint de l'accepter. Le sentiment général le désignait et l'appelait. Le nouveau président de la République ne pensait pas autrement que la majorité des Français. Le duc d'Aumale en prit son parti.

Il n'est pas interdit de supposer qu'une visite qu'il fit au maréchal Baraguay-d'Hilliers le confirma dans sa résolution. Le maréchal avait présidé le conseil d'enquête. Il était convaincu de la culpabilité de Bazaine.

« Moi, je l'ai condamné, dit-il au duc d'Aumale. J'ai fait mon devoir. A vous de faire le vôtre. Pas de faiblesse. »

A dater de ce jour, la correspondance du prince nous le montre exclusivement préoccupé de la mission qui lui était échue. Le 24 juillet, il avait obtenu de l'Assemblée nationale un congé, afin d'être plus libre de s'y consacrer. Le 29 août, de Chantilly, il écrivait au général de Chabaud La Tour, qui devait siéger à ses côtés :

« Mon cher ami, je vous ai dit que je vous mettrais au courant des incidents qui pourraient vous intéresser sur ce qui regarde le procès auquel nous sommes tous les deux *condamnés*. Voici le plus important : le procès n'aura pas lieu à Compiègne, mais au grand Trianon. Les juges ne seront point logés. C'est le désir d'arriver à ce dernier résultat qui a, je crois, décidé le ministre à choisir Trianon, décision à laquelle je n'ai pas eu à m'opposer, mais que je crois regrettable¹. »

Il trouvait Trianon trop près de Versailles, trop exposé aux assauts de la curiosité publique.

Le 6 septembre, il s'adressait au duc de Broglie, ministre des

¹ Documents inédits : Papiers de Chabaud La Tour.

affaires étrangères : « Mon cher duc, il y aura inévitablement dans le procès Bazaine des discussions topographiques très délicates. J'apprends la carte par cœur. Mais rien ne remplace la connaissance des lieux. Je voudrais pouvoir partir de Paris un soir, arriver à Metz le matin, visiter les positions de la rive droite dans le jour, coucher à Metz, visiter les positions de la rive gauche le lendemain matin, coucher à Verdun et revenir à Paris le troisième jour. Il va sans dire que je garderais le plus strict incognito, que j'évitais de m'approcher des fortifications, et ne ferais rien qui, en temps ordinaire, pût m'exposer à être arrêté ou même questionné. Mais, si je suis signalé, reconnu sans que les autorités allemandes aient été confidentiellement prévenues, peut-il en résulter quelque inconvénient? Et si elles sont prévenues, pourrai-je échapper à des politesses qui me seraient essentiellement pénibles? Avant de demander l'autorisation du ministre de la guerre, je voudrais connaître votre sentiment ¹. »

Cette lettre témoignait de nobles scrupules et d'une rare conscience. En la recevant, le duc de Broglie manda l'ambassadeur d'Allemagne, le comte d'Arnim. Sous le sceau du secret, il lui fit part du désir exprimé par le duc d'Aumale et le chargea de le transmettre à Bismarck qui, seul, pouvait décider. Le chancelier impérial fit à la requête qui lui était soumise un accueil discourtois qui trahissait son irritation. Il la trouvait d'autant plus blessante qu'il interprétait le procès Bazaine comme une preuve de l'effort tenté par le gouvernement français pour prouver que si nous avions été vaincus, c'était grâce à la trahison du généralissime de l'armée du Rhin et non par la valeur allemande. Non seulement il refusa d'accéder à la demande du duc d'Aumale, mais, quoique son ambassadeur à Paris eût promis de la tenir secrète, il la livra en pâture à la malveillance des journaux de Berlin, qui étaient à ses gages. Le président du conseil de guerre appelé à juger Bazaine dut donc renoncer à aller parcourir les champs de bataille de Metz et se contenter, pour les détails topographiques, de l'étude des cartes. Quand s'ouvrit le procès, il n'en était pas moins documenté. Dans ses études préparatoires, il avait apporté les mêmes procédés d'investigation que dans ses travaux historiques, et le théâtre de la guerre de 1870 lui était devenu rapidement aussi familier que celui des campagnes de Condé.

Plus tard, il racontera souvent quelles émotions l'agitaient durant cette journée du 6 octobre 1873, — date de l'ouverture du procès, — lorsqu'à midi, revêtu de son uniforme qu'il avait remis,

¹ Documents inédits. Archives de Broglie.

après vingt-quatre ans, pour la première fois, portant le grand cordon de la Légion d'honneur, il arrivait à Trianon, marchant en avant des neuf généraux qui composaient avec lui le tribunal, faisait son entrée dans la salle d'audience. Son cœur battait dans sa poitrine, à la briser. Mais les spectateurs n'en pouvaient rien surprendre, tant son calme visage demeurait impénétrable. S'il était troublé par la nouveauté de sa fonction, par sa responsabilité, par le rang de l'accusé dont il tenait le sort dans ses mains, par le regret de ne pas débiter à sa rentrée dans l'armée en un rôle plus conforme à ses goûts, par les mille regards qui l'enveloppent, essayant de le pénétrer, il possédait assez d'empire sur soi pour dissimuler. Et puis, ces émotions bien vite se dissipèrent. Aux prises avec le péril, il recouvrait son sang-froid, il redevenait lui-même. Sa voix ne tremblait pas quand il donna l'ordre d'introduire Bazaine, quand il lui dit :

« Maréchal, asseyez-vous. Il va être donné lecture de vos états de service. »

C'est par cette lecture qu'il avait voulu commencer, comme s'il considérait qu'il était nécessaire et de toute justice de placer à l'avance, en regard de l'accusation redoutable qui pesait sur l'ancien commandant de l'armée du Rhin, l'énumération des faits glorieux dont le souvenir pouvait contribuer à le défendre.

« Il faut qu'il préside au procès, avait dit un député; il s'y coulera. »

Le duc d'Aumale infligea à cette prophétie malveillante un démenti victorieux. Du commencement à la fin de ces mémorables débats, il les dirigea avec un tact, une mesure, une hauteur de vues, une chaleur de parole, une générosité de pensées, dont le souvenir en est inséparable. Y rendre hommage n'est plus qu'un lieu commun. Nous avons cité, on citera encore la réponse à Bazaine :

« Plus rien n'existait, avait dit l'accusé pour justifier sa conduite.

« — La France existait toujours. »

Bazaine, si prompt à se rebiffer quand les autres membres du conseil l'interrogeaient, à leur répondre avec impertinence, « rentrait sous terre » aux questions si précises du président ¹. Le procès ne prit fin que dans l'audience du 10 décembre.

Il était quatre heures trente-cinq quand le président déclara que les débats étaient clos et que le conseil se retirait pour délibérer. A huit heures et demie, l'audience fut reprise. Il faisait nuit. Les lampes dispersés de tous côtés dans la salle de Trianon ne l'éclair-

¹ Notes d'un témoin.

raient que faiblement. Mais celles qu'on avait placées sur le bureau mettaient en pleine lumière les faces vieilles et sombres des généraux qui entouraient le duc d'Aumale, comme lui debout et couverts. D'une voix ferme et grave, il donna lecture, l'accusé non présent, de la sentence qui condamnait « François-Achille Bazaine, maréchal de France, à la peine de mort, avec dégradation militaire ».

Tandis que la foule s'écoulait, vivement impressionnée, les juges revenaient dans la salle de leurs délibérations. Là, sur un coin de table, le duc d'Aumale rédigea d'une haleine la lettre suivante au ministre de la guerre, qu'il signa H. d'Orléans, et que tous les membres du conseil signèrent après lui. Elle était son œuvre, de la première à la dernière ligne. Elle porte son empreinte dans l'inspiration comme dans le tour des phrases. A ce titre, elle a sa place dans ce récit.

« Monsieur le Ministre, le conseil de guerre vient de rendre son jugement contre M. le maréchal Bazaine.

« Jurés, nous avons résolu les questions qui nous étaient posées en n'écoutant que la voix de notre conscience. Nous n'avons pas à revenir sur le long débat qui nous a éclairés. A Dieu seul nous devons compte des motifs de notre décision.

« Juges, nous avons dû appliquer une loi inflexible et qui n'admet pas qu'aucune circonstance peut atténuer un crime contre le devoir militaire.

« Mais ces circonstances que la loi nous défendait d'invoquer en rendant notre verdict, nous avons le droit de vous les indiquer.

« Nous vous rappellerons que le maréchal Bazaine a pris et exercé le commandement de l'armée du Rhin au milieu de difficultés inouïes, qu'il n'est responsable ni du désastreux effet de la campagne, ni du choix des lignes d'opération.

« Nous vous rappellerons qu'au feu, il s'est toujours retrouvé lui-même, qu'à Borny, à Gravelotte, à Noisseville, nul ne l'a surpassé en vaillance, et que, le 16 août, il a, par la fermeté de son attitude, maintenu le centre de la ligne de bataille.

« Considérez l'état des services de l'engagé volontaire de 1831, comptez les campagnes, les blessures, les actions d'éclat qui lui ont mérité le bâton de maréchal de France.

« Songez à la longue détention qu'il vient de subir, songez à ce supplice de deux mois pendant lesquels il a entendu chaque jour discuter son honneur devant lui et vous vous réunirez à nous pour prier le Président de la République de ne pas laisser exécuter la sentence que nous venons de prononcer. »

Lachaud, l'avocat du condamné, reçut communication de cette

requête sous la garantie du secret professionnel. Puis, le duc d'Aumale, après en avoir envoyé une copie au président du Conseil des ministres, alla lui-même la remettre au maréchal de Mac-Mahon.

Le lendemain, dès le matin, il écrivait au duc de Broglie :

« J'ai remis hier soir au Président de la République la lettre dont le commandant Guioth vous avait porté la copie. J'ai été très touché de l'accueil que le maréchal a fait à cette démarche et de celui qu'il m'a fait personnellement. Ma tâche est terminée et je n'ai plus d'avis à émettre. Mais, à vous, comme ami et confrère, je puis faire connaître le sentiment des juges sur la commutation : destitution et bannissement. J'attendrai un avis pour la publication du recours en grâce. J'espère que M. Lachaud observera la discrétion dont il a pris l'engagement envers les juges¹. »

Puis, comme il portait le plus tendre attachement au général de Chabaud La Tour qui, malgré son âge et une santé à ce moment très atteinte, l'avait assisté avec courage et dévouement, il lui adressait d'un élan de cœur ces lignes affectueuses :

« Mon cher ami, je veux encore vous remercier de votre dévouement et vous féliciter de votre courage. Je le fais de tout mon cœur. Le maréchal de Mac-Mahon m'a très bien reçu hier. Il m'a parlé de déportation. J'ai indiqué la destitution et le bannissement. Ceci absolument entre nous. Faites-moi dire comment vous allez. Mille amitiés². »

Il ajoutait en post-scriptum : « Je pars demain soir pour Besançon. » Il avait hâte de secouer les impressions douloureuses que lui avait laissées ce long procès et il savait qu'elles se dissiperait à l'heure même où il prendrait possession du commandement militaire du 7^e corps auquel il avait été appelé trois mois avant. C'est sur ce nouveau théâtre que nous allons maintenant le suivre. Nous y retrouverons le soldat, le général que nous avons abandonné au moment où il quittait l'Algérie, au lendemain de la révolution de Février.

Ernest DAUDET.

La suite prochainement.

¹ Documents inédits : Archives de Broglie.

² Documents inédits : Papiers de Chabaud La Tour.

AUTOUR DU MONDE MILLIONNAIRE AMÉRICAIN ¹

VII. — LE GRAND QUATUOR.

L'histoire des pionniers qui, de 1841 à 1849, partirent à la conquête de l'or nouvellement découvert en Californie est une des plus sinistres qu'ait eu à enregistrer l'humanité. Les pionniers de la première heure ne trouvèrent trace d'aucune route, ceux de la dernière eurent, pour se guider, les points de repère les plus sûrs, la voie jalonnée d'ossements humains, encombrée de chariots encore attelés de squelettes effondrés dans les brancards; des vestiges de campements, lambeaux de tentes, ustensiles brisés, crânes fendus par la hache des Indiens ou troués de la balle reçue au cours d'une lutte fratricide; dans les traversées et les ascensions des montagnes, des cabanes ouvertes à tous les vents, où les émigrants surpris avec leurs femmes et leurs enfants par les tourmentes de neige, endurèrent toutes les tortures du froid et de la faim, souffrirent toutes les angoisses dans l'attente du retour des printemps, qui le plus souvent ne s'annoncèrent qu'en floraisons de verdure et de pâquerettes sur leurs tombes. Les cadavres de ceux morts les derniers laissés sans sépulture achevaient de raconter le drame. D'autres guides se levaient encore sur leur route : de noires nuées de corbeaux, dont la tête se perdait au fond de l'horizon, traînant leurs longues queues dans les airs, traçaient sur la voûte des cieux la sinistre voie du charnier. Quand on parlait de l'un des Etats du centre, on n'arrivait qu'au bout de six mois sur les bords du Pacifique.

C'est précisément de la dernière de ces expéditions, en 1849, que firent partie John W. Mackay, James G. Fair, William O'Brien et John C. Flood, auxquels on a donné le nom de grand quatuor. Leurs commencements à San Francisco furent rudes, pendant dix ans ils végétèrent. Tout à coup l'un d'eux prit le vent, poussa jusqu'au Nevada et s'assura la possession des fameuses mines d'or et

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1897.

d'argent de Comstock, près de Virginia City. A l'ouverture de l'une des mines, il s'écria : « De ce trou, je ferai sortir 150 millions de dollars ! » A son retour, John W. Mackay fit part à ses trois associés de sa découverte et l'exploitation commença. Le filon, le *bonenza*, suivant l'expression américaine, n'avait pas été estimé au-dessous de sa valeur, le grand quatuor retira du trou 200 millions de dollars.

Le chef du grand quatuor fut John W. Mackay, un chef pas commode. D'origine irlandaise, il ne sut jamais se débarrasser de sa rudesse native, et ses associés rugirent souvent sous les étreintes de sa poigne de fer. Une rupture éclata entre lui et James G. Fair, quelques années après la fondation, en 1878, de la banque du Nevada, rupture qui se termina par la retraite de Fair. Un procès s'ensuivit qui n'a pris fin qu'en 1895 et que perdit Mackay.

Il n'a pas eu plus de chance avec Léon Alfassa, de Paris, auquel il réclamait 250 000 dollars, mais il triompha contre le comte Dillon dans le procès que celui-ci lui intenta pour les services qu'il prétendait lui avoir rendus lors de la fondation de la Compagnie du câble commercial et qu'il estimait à 500 000 dollars.

La vie de John W. Mackay a été fertile en disputes. Celle qu'il eut avec Charles William Bonyngé a eu du retentissement dans la presse des deux mondes. Celui-ci, attribuant à Mackay une lettre parue dans les journaux de Londres, où lui était contestée sa qualité d'Anglais, avec toute espèce de considérants désagréables sur ses antécédents en Californie, répondit par des insinuations insérées dans les journaux européens et américains et contenues dans une brochure diffamatoire. Ce qui fut le plus sensible à Mackay, ce furent les attaques contre sa femme, ancienne blanchisseuse, disait-on, et fille d'un barbier, susceptibilité bizarre chez un Américain, plus porté à s'honorer d'humbles débuts qu'à s'en trouver rabaissé, si elle n'avait été éveillée par de plus perfides insinuations. Des procès eurent lieu, dans lesquels succombèrent le *Galignani Messenger*, de Paris, et le *Manchester Examiner*, mais ils ne terminèrent pas la querelle qui devait se vider sur les bords du Pacifique. Mackay, ayant rencontré Bonyngé dans les bureaux de la Banque du Nevada, se précipita sur lui et lui administra une volée irlandaise restée célèbre à San Francisco et dans les annales des côtes de Bonyngé.

Mackay avait épousé, en 1867, la fille du colonel Daniel Hungerford, de New-York, veuve d'un médecin de Californie. Malgré cette honorable origine qui détruit la légende du battoir et du rasoir, M^{me} Mackay dut à l'humeur querelleuse de son mari de ne pouvoir jamais tenir sa place dans la société de San Francisco.

Elle émigra à Paris, où son mari lui acheta l'hôtel de la rue de Tilsitt, et la pourvut de 10 millions de dollars, avec lesquels elle put à son aise faire un brillant renom à l'hospitalité française. Non contente de ses succès à Paris, elle voulut cueillir de nouveaux lauriers à Londres, où elle possède un magnifique hôtel. Le prince de Galles, ayant daigné, dit-on, s'asseoir plus d'une fois à sa table, elle se trouve amplement vengée des dédains des grands seigneurs de Californie.

Les soucis et les malheurs n'ont cessé de fondre sur ces richissimes. Le suc des fleurs américaines attirent souvent des frelons qui les tuent : miss Julia Bryant Mackay, leur fille adoptive, en a fait la triste expérience en épousant le prince Colonna di Galatro, dont elle est maintenant divorcée. La mort les a frappés dans leur fils aîné, mort des suites d'un accident de cheval. Le défunt était l'un des directeurs du Câble commercial à Paris. La dyspepsie interdit à Mackay non seulement tout plaisir de table, mais l'usage de la plupart des aliments permis à ceux qui n'ont pas l'heur d'être millionnaires. Il a reçu en 1893 d'une espèce de fou, Wesley Rippey, une balle dans les reins, dont l'extraction fut estimée 12 500 dollars, qu'il refusa de payer à ses docteurs. A peine remis d'une alarme si chaude, le voilà atteint d'une appendicite, qu'il se fit opérer à New-York à meilleur compte qu'à Paris. Enfin ce serait l'homme le plus malheureux du monde s'il ne trouvait à ses maux la compensation la plus douce à son cœur, entasser, empiler toujours, sans trêve ni relâche.

Le million s'est montré pour lui parfois récalcitrant. La spéculation sur les grains est en tout temps l'une des plus actives du marché américain, mais il arrive qu'elle prend des proportions phénoménales, quand par la tête de gros spéculateurs passe l'idée de faire ce qu'on appelle un *corner*. Lorsque les achats excèdent le montant du grain emmagasiné dans les docks sur le dernier jour du mois pour lequel ces achats ont été faits, le grain ainsi acheté est dit *cornered*, c'est-à-dire comme forcé dans un coin, c'est-à-dire accaparé pour produire la hausse. Les annales de la spéculation conservent des dates de *corners* qui font époque : 1892, où 10 millions de boisseaux de la valeur de 16 millions de dollars furent ainsi accaparés et sur lesquels les promoteurs du *corner* réalisèrent une perte de 11 millions de dollars ; 1882, 25 millions de boisseaux, valeur 37 millions de dollars, perte 7 millions ; 1887, 16 millions de boisseaux, valeur 15 millions de dollars, perte 3 millions et demi ; 1888, 5 millions de boisseaux, valeur 10 millions de dollars, gain 3 millions ; enfin 1890, 9 millions de boisseaux, valeur 10 650 000 dollars, perte 2 600 000 dollars.

Ce dernier *corner* fut l'œuvre de John W. Mackay et de James C. Flood, l'un des membres du grand quatuor. On vient de voir la perte qu'ils ont subie, et on remarquera en même temps que sur cinq *corners* un seul a donné un profit.

Mackay est resté le dernier survivant du grand quatuor, par la mort arrivée, le 29 décembre 1894, de James Graham Fair, son adversaire des jours de trouble. Le défunt a laissé 40 millions de dollars à ses enfants, M^{me} Oelrichs, miss Virginia Fair et Charles L. Fair. Cette fortune consiste principalement en immeubles dans la partie nord de San Francisco et en *ranches* où sont parqués d'immenses troupeaux.

Une clause de son testament est pleine de suggestions sur les mœurs de la Californie. Dans cet Etat, paraît-il, chaque fois que la succession d'un millionnaire vient à s'ouvrir, surgissent de terre de fausses veuves et d'apocryphes enfants, dont les prétentions sont appuyées par une nuée de témoins : « J'ai remarqué, a-t-il écrit dans ses dernières volontés, la facilité avec laquelle des témoignages déposés sous la foi du serment se mettent au service de soi-disant veuves et d'enfants d'adoption, et la fréquence de ces faits dans ces dernières années. En conséquence, je lègue expressément à toute femme qui prouvera être ma veuve, 50 dollars, et à toute personne ayant prouvé être ma progéniture, par naissance, adoption, reconnaissance ou autrement, 50 dollars. » Il paraît qu'en Californie ce n'est pas plus cher que cela de se débarrasser des réclamations posthumes. Cependant il s'est déjà trouvé une femme que cette libéralité n'a pas satisfaite. Elle exhibe un petit papier signé de Fair, où celui-ci déclare qu'elle est sa femme, elle exhibe une jeune fille qu'elle déclare être la fille du défunt, et, armée de ces deux pièces, elles attaquent la succession. La famille n'en paraît pas émue.

Miss Virginia Fair fut l'un des ornements les plus gracieux de l'ouverture de la saison d'Opéra 1895-96 à New-York. Si jolie elle parut qu'on déclara à l'envi que sa figure était plus « attractive » que sa richesse. Superlatif du compliment en Amérique où une fortune de 20 millions de dollars, celle qu'on lui attribue peut-être trop libéralement et la ferait la plus riche héritière des Etats-Unis, est ce qu'il y a au monde de plus estimable.

Miss Fair est, comme toute sa famille, catholique, fait chez les millionnaires assez rare pour être noté. Elle verse chaque année de larges subventions aux institutions catholiques et aux hôpitaux de San Francisco.

VIII. — KRULEWITCH.

Il a 2 millions de dollars, il est peut-être le seul homme qui, à New-York, possède une rue entière, et son nom est presque inconnu, personne que lui-même n'a pu nous dire qui il est et d'où il vient. Laissons-le parler.

« J'arrivai à New-York comme immigrant il y a trente-trois ans. J'en avais alors vingt-deux, j'étais marié en Pologne et j'y avais laissé ma femme. Mon père, en partant, m'avait remis 47 dollars, et lorsque, mon passage payé, je débarquai, je n'étais pas riche. Je ne perdis pas de temps et me fis aussitôt colporteur. Je travaillai si fort qu'au bout de la première année j'avais gagné 1500 dollars. Je fis aussitôt venir ma femme.

« Voyant les profits que faisaient les fournisseurs de colporteurs, je me fis fournisseur de quelques-uns de mes confrères de la balle. Connu pour un homme faisant honneur à ses engagements, je pus alors me lancer dans les affaires de terrains et d'immeubles. Je travaillai à la commission et réalisai des profits qui s'élevaient parfois sur une affaire à 2000 dollars. Puis j'achetai pour mon propre compte, avec prudence et à coup sûr; enfin, je commençai à bâtir. La première maison que je construisis me coûta 50 000 dollars, je la revendis avec un beau bénéfice et je rebâtais de nouveau. Mes opérations allèrent s'agrandissant, sans discontinuer. Puis j'entrepris la construction de Birmingham Street, soit trente-deux maisons de sept étages qui sont ma propriété. Je possède encore six autres maisons à New-York, dix dans Brooklyn, cinq à Baltimore. J'ai maintenant cinquante-cinq ans et suis père de huit enfants, dont six mariés.

« La règle que je me suis toujours imposée dans mes affaires, petites ou grandes, est la plus stricte honnêteté, car, sans honnêteté, un homme ne peut jouir du crédit, et, sans crédit, il est impossible de gagner beaucoup d'argent. Maintes occasions se sont présentées où j'aurais pu m'enrichir plus vite à l'aide de certaines pratiques, mais je les ai repoussées, je n'ai jamais trompé personne, en sorte que, ayant acquis la réputation d'un homme de parole, j'ai toujours obtenu le crédit nécessaire à mes opérations. Ne jamais faillir, ne jamais tromper, telle est la devise qui m'a conduit au succès. J'ai connu des hommes qui ont gagné beaucoup d'argent malhonnêtement, ils sont tous morts pauvres. Naturellement, il ne suffit pas d'être honnête, il faut travailler dur et économiser. Le travail, l'économie, l'honnêteté sont les plus sûrs facteurs de la richesse. »

Lewis Krulewitch, de mœurs simples, vivant très retiré au milieu

de sa nombreuse famille, est ignoré du grand public ; il est cependant très connu dans le quartier de l'Est, où se trouvent la plupart de ses immeubles ; il est fort estimé du peuple pour sa bienfaisance et de nombre de gens qui, grâce à son aide pécuniaire, ont pu se lancer dans des entreprises actuellement prospères. D'opinion qu'on doit prendre un homme par son honneur comme on prend un taureau par les cornes, il ne prête que sur parole, mais se montre très exigeant sur l'exécution des engagements ainsi contractés envers lui.

Ce caractère était intéressant à esquisser, il est un modèle pour les débutants, il est un témoignage du succès final de l'honnêteté et de la persévérance servies par une étonnante promptitude de décision, un esprit éminemment pratique dans l'exécution. Il est un enseignement moral autant qu'économique : la fortune amassée par Kruwelitch a toute la valeur d'un bon conseil, elle démontre que les entreprises de tout repos, œuvre de patience et de temps, conduisent au but plus sûrement, sinon plus vite, que la plupart des spéculations. Cette doctrine a été celle des Astor. Qui sait si, dans cinquante ans, les Krulewitch, opérant d'après les mêmes principes, ne compteront pas, comme les Astor, leurs maisons dans New-York par milliers ?

IX. — JAY GOULD.

M. Gould était issu d'une famille écossaise très respectable, ayant émigré de sa terre natale vers 1780 pour se livrer à l'agriculture. Réputée pour son honorabilité et ses habitudes patriarcales, elle donna son nom à une petite ville : Gouldborough, dans le Delaware.

Les parents de Jay Gould eurent beaucoup d'enfants. Jay, jeune et sans argent, commença par exploiter une ferme ; mais ce genre d'occupation ne l'intéressa pas. Il se mit à l'étude à l'insu de ses parents ; il apprit seul, avec le secours de quelques livres, ce qui devait développer son intelligence. Sa première production fut une carte géographique de la région, qu'il dressa et vendit. Puis il inventa une souricière qui fut brevetée à New-York et lui rapporta ses premiers dollars. Il se fit ainsi un petit pécule avec lequel il commença des affaires de Bourse.

Chemin faisant, il rencontra miss Ellea Miller, de famille hollandaise émigrée, elle aussi, depuis cent ans. Cette jeune fille possédait environ 100 000 francs, avec lesquels il bâtit une fortune qui dépassa, à un moment, 1 milliard.

Jay Gould était très hardi en affaires ; il risqua souvent de perdre tout ce qu'il avait gagné, mais jamais il ne s'engagea au delà de ce qu'il possédait, de manière à pouvoir répondre en cas d'insuccès.

Au moment d'une crise sur l'or, il profita d'une panique sur le marché de New-York et gagna beaucoup d'argent, alors que nombre de familles furent ruinées. Quatre ans avant sa mort, ayant suscité de ce fait des jalousies passionnées chez d'autres milliardaires, ses rivaux ourdirent un complot pour le perdre. Il s'agissait, avec leur argent coalisé, de mettre en échec une valeur de chemin de fer que possédait M. Gould s'élevant à 400 millions; ils espéraient ainsi, en le forçant à payer, lui faire faire banqueroute, car aucun ne soupçonnait l'immensité de sa fortune. Il s'agissait aussi, s'il n'était pas en état de payer, de le faire arrêter à la suite de cette banqueroute.

Lorsqu'on vint chez lui le sommer de faire les paiements fabuleux auxquels il se trouvait acculé, il reçut lui-même les agents chargés de l'arrêter en cas de banqueroute. Tranquillement, il sortit de son coffre-fort toute la somme dont il était redevable, et il paya avec de l'or! — C'est ce qui le fit appeler le *Roi de l'Or*.

De ce jour, l'hostilité de ses adversaires tourna *en rage* et jamais on ne lui pardonna ce succès.

Il ne fit pas que des spéculations de Bourse; il s'engagea aussi dans mille entreprises. Il possédait de grandes propriétés dans l'Ouest, des lignes ferrées aussi importantes que celles des Vanderbilt, un câble télégraphique avec l'Europe, etc.

Jay Gould a été, dans sa vie privée, un modèle de régularité comme mari et comme père. Il a laissé six enfants, dont l'aîné, fort capable, s'occupe aujourd'hui des affaires de la maison; sa fille aînée, miss Ellea Gould, consacre sa fortune à des œuvres utiles et charitables.

Jay Gould, né en 1840, est mort en 1893, laissant un héritage de 700 millions de francs.

IV

LA GENÈSE DU MILLION.

On n'entasse pas millions sur millions par les voies ordinaires, les petites pelletées n'y suffisent pas, il y faut employer un outil large et puissant. Cet outil est le *trust*.

Pour se former une idée du *trust*, par analogie, il faut prendre pour exemple une confédération comme l'empire d'Allemagne et supposer que cet empire, au lieu d'être politique, est industriel et commercial. Le groupe financier détient, dans le *trust*, la puissance que dans l'empire germanique détient le royaume de Prusse. Malgré l'autonomie des États allemands, malgré leur apparence d'indépendance, ils sont enchaînés à un plus fort qu'eux tous réunis, ils ne peuvent bouger sans l'agrément de la

Prusse, ils suivent sa politique, bon gré mal gré, parfois contre leurs propres intérêts; il en est de même des industries secondaires en Amérique, accaparées par une puissante maison industrielle, enchaînées à elle par le pacte forcé du *trust*, enserrées dans l'étau d'une chancellerie de fer. C'est la loi du plus fort.

Le *trust* est donc une confédération financière d'accaparement par une grande industrie de toutes les moyennes industries similaires, formée dans le but de monopoliser la fabrication et, par là, de tuer la concurrence, d'empêcher la vente à bon marché des produits industriels, conséquemment d'imposer au marché des prix élevés, en forçant, par un refus de livraison, le commerce à les adopter. Le consommateur est donc finalement la victime tondue par les *trusts*, la vache à lait qui les enrichit.

Les *trusts* tombent, en conséquence, sous l'application de la disposition suivante du code pénal américain : « Si deux ou plusieurs personnes ont formé entre elles une association, soit pour empêcher une autre personne d'exercer un commerce licite ou un métier, soit pour commettre un acte nuisible à la santé ou à la morale publique, ou au commerce ou à l'industrie, ces personnes se rendent coupables d'un délit. »

Il n'y a guère d'Etat dans l'Union dont la législature ne se soit inspirée de cette disposition pour promulguer des lois contre les *trusts*. L'Etat de New-York, où les tentatives de monopoles sont en raison de l'accumulation plus grande du capital, devait se signaler dans cette voie plus qu'aucun autre Etat. En 1890, 1893 et 1896, des lois sont intervenues chaque fois plus sévères et plus précises contre les *trusts*.

La loi de 1893 punit le délit d'une amende qui ne peut excéder 5000 dollars ou d'un emprisonnement ne dépassant pas une année, ou des deux pénalités.

La Géorgie et l'Indiana ont récemment promulgué des lois identiques, allant jusqu'à prohiber les « agences centrales de vente », travestissement nouveau sous lequel se présentent maintenant certains *trusts* et imaginé par les hommes de loi pour violer les lois.

Mais les *trusts*, souverains absolus, ne subissent pas de lois, ils en imposent. Ils en ont imposé une qui, à elle seule, en vaut cent, qui réduit à l'impuissance toutes celles méditant leur ruine, loi qui, en constituant le régime protectionniste, a posé en même temps le fondement de leur despotisme et assuré leur impunité triomphante. Le tarif Mac Kinley, nul ne l'ignore, a été leur œuvre, leur chef-d'œuvre, l'instrument grâce auquel ils ont pu, en entravant la concurrence étrangère, ruiner la concurrence intérieure. Débarassés de l'importation, les *trusts* ont écrasé leurs rivaux, décou-

ragé les initiatives, empêché la fondation de nouvelles manufactures et maisons de commerce. De là, depuis 1890, déficit dans les recettes des douanes; de là diminution énorme dans les impôts.

Ce résultat, prévu par les économistes de l'école libre-échangiste, en vertu du principe que les droits d'entrée les plus productifs au Trésor sont des droits de taux modéré, s'est produit dans le délai normal : pendant les trois premières années de la mise en vigueur du tarif Mac Kinley, le budget américain, grâce à sa force d'impulsion, grâce aux recettes fabuleuses opérées par les douanes dans les mois qui ont précédé l'application du tarif protectionniste, s'équilibra tant bien que mal; mais à son quatrième exercice, en 1894, il se solda par un déficit de 69 millions de dollars; en 1895, de 42 millions; en 1896, de 25 millions; enfin, au 1^{er} mars 1897, le déficit de ces trois années s'élevait à 486 061 580 dollars, près d'un milliard de francs. C'est ce que constatait, dans son message du 15 mars 1897, le même Mac Kinley, devenu président des Etats-Unis. On pouvait croire qu'édifié par l'expérience et par les chiffres sur les beautés d'un régime qui n'a enrichi que ses instigateurs aux dépens de la masse et des finances publiques, il l'aurait abandonné, il aurait fait volte-face, en revenant à un tarif de droits modérés. Loin de là, il a fait présenter un projet qui est une aggravation de son fameux bill. Contre ce régime, les économistes américains ont beau s'élever, les électeurs ont eu beau le condamner deux fois en six ans, Mac Kinley s'obstine, il affecte de croire qu'il est le seul expédient capable d'équilibrer le budget.

La vérité est qu'il n'est pas libre d'agir autrement; il est prisonnier des *trusts*, il est l'instrument dont ils se sont servis en 1890 pour faire voter le bill qui porte son nom; il est leur président, puisqu'ils ont fourni plus de 40 millions de dollars pour son élection. Il a les mains si fortement liées qu'il n'a plus que la faculté des mouvements contradictoires : tandis qu'il prenait dans son discours d'inauguration l'engagement de poursuivre les *trusts*, il consolidait, d'autre part, leur existence par le renforcement de son tarif, sans lequel ils ne pourraient vivre. Remettant à plus tard le vote de lois *anti-trusts*, d'ailleurs condamnées d'avance à l'impuissance, il a commencé par demander la promulgation d'une loi de finances qui consacre et affermit leur puissance.

La seule loi efficace contre les *trusts* est un tarif de taux modéré qui, favorisant l'action de la concurrence étrangère, arrache aux étreintes du monopole intérieur l'industrie et le commerce, dont le développement finit par combler le déficit des douanes et des impôts. Les pouvoirs publics, dont les attributions sont limitées

au soin d'équilibrer le budget, commettent une usurpation, un abus de pouvoir, un attentat contre la liberté commerciale et industrielle, en votant des tarifs de protection à outrance qui ne profitent qu'aux privilégiés des *trusts*. Par là, ils donnent l'exemple de la violation des lois par eux mêmes édictées contre le délit d'enravage au commerce et à l'industrie, et par une conséquence logique sont seuls responsables du déficit.

Si, grâce au bill Mac Kinley, les *trusts* ont pu défier toutes les lois forgées contre eux, quelles lois ne pourront-ils pas braver, à l'abri du nouveau bill Dingley, qui a dépassé les limites de la protection? Que leur importe qu'un texte énumère dans son anathème tous les mots suspects de pouvoir servir à la forme d'un pacte prohibé? Il n'atteint que des mots, il n'atteint pas la chose, qui est insaisissable. Déjà inexpugnable dans sa forteresse de l'accaparement légal édiflée par la protection, le *trust* échappe encore à l'action des lois par l'habile réaction de statuts qui formulent sa constitution sans en rien laisser paraître. C'est un Protée aux mille formes; tantôt il glisse, tantôt il fuit, tantôt il s'envole. Le serpent disparaît sous la ramée, un cerf s'en échappe, c'est un papillon qui vient frôler de l'aile l'auguste nez de la Justice. Dès lors, comment faire payer ou emprisonner?

Le *trust*, s'affublant même du manteau du bien public, prétend être le bienfaiteur du peuple. Le pétrole, le sucre, ne sont-ils pas meilleur marché depuis que moi seul t'en fournis, bon consommateur? On le verra plus loin, justice vient d'être faite de ce sophisme qui, en vérité, n'avait pas besoin de ces faits pour être démasqué : les principes économiques y suffisaient; monopole signifie cherté; concurrence, bon marché.

Ce n'est pas tout! Le *trust* a encore trouvé moyen de diviser la magistrature. Il a pour lui l'opinion de M. Richard Olney, attorney général ou ministre de la justice sous la présidence Cleveland : « Les *trusts*, a-t-il dit, ne sont pas différents des associations ordinaires. » Et il faut avouer qu'il a raison, dans la mesure où ces *trusts* ne dégèrent pas en instruments d'oppression. Or, naturellement, tous vous prouvent, leurs statuts en mains, leurs chiffres habilement groupés, que loin de s'être formés dans le dessein d'empêcher la concurrence, de restreindre ou de gêner l'industrie et le commerce, ils n'ont au contraire qu'un but favorable à la prospérité générale des affaires. Qu'ils y trouvent leur profit, c'est justice, puisqu'ils travaillent pour le bien public.

Cette argumentation filtrera toujours à travers les textes de lois pour les dissoudre. Sa subtilité est telle qu'elle permet à certains *trusts*, aux plus puissants, dédaigneux des faux-fuyants, de lever le

masque, de s'afficher au grand jour dans la sécurité de l'heure présente et du lendemain. Le *Standard Oil trust* (trust du pétrole), le *Sugar trust* (trust du sucre), le *Gaz trust*, le *Dressed beef and provision trust*, pour ne citer que les plus audacieux, ne craignent nullement, en se parant du nom même du délit, de rencontrer des juges qui les trouvent coupables de l'avoir commis. Fussent-ils pris, comme nous le verrons dans un instant, la main dans le sac ! Ou si, par aventure, un tribunal proclame leur illégalité, prononce leur dissolution, ils savent toujours renaître de leurs cendres sous une transfiguration nouvelle. Ils ont la vie dure, leur force de résistance leur venant d'une longue possession d'état, du prestige du succès, de l'admiration qu'inspire la perfection de leurs rouages, et enfin de leur union intime avec les compagnies de chemins de fer, qui, vivant de leur trafic, leur accordent toute espèce de privilèges directs ou indirects, qu'elles refusent au commun des industriels, mis ainsi, sur la seule question des transports, dans un grave état d'infériorité ajouté à tant d'autres désavantages provenant de leur qualité de non syndiqués.

De ce qui précède, il appert clairement que le secret de ces fortunes dont l'énormité dérouté l'esprit et paraît dépasser les limites des possibilités humaines, est tout entier dans le procédé du *trust*. Sans le *trust*, sans les coups de râteau qu'il ne cesse d'appliquer brutalement sur toute la surface du pays, il n'y aurait pas de gros tas, il serait impossible qu'il y en eût de plus gros que ceux des pays de libre concurrence, il n'y aurait qu'une foule de petits amas, équitablement répartis dans le champ du travail par le vent de la fortune. Ces dizaines, ces vingtaines, ces centaines de millions de dollars n'ont pas, ne peuvent avoir d'autre origine que la conspiration du *trust*. Comment le moindre million pourrait-il être gagné dans l'industrie en dehors du *trust*, quand toutes les industries américaines sont syndiquées, et, si l'on nous permet cet anglicisme, « entrustées » ? S'il arrive parfois qu'une industrie n'a aucune attache, c'est que, maîtresse d'elle-même, elle le serait de toute autre qui viendrait s'établir près d'elle, et que, sans concurrentes, elle est par elle-même un *trust*.

La spéculation a défait autant de millionnaires qu'elle en a faits. Il y a une différence capitale entre l'accaparement purement commercial, contre lequel, vu la brièveté de sa durée, son caractère transitoire, le négoce peut presque toujours se garantir en restreignant ses commandes ou en s'abstenant totalement, et l'accaparement industriel, dont la forte organisation, la marche lente et sans à-coup, les opérations régulières assurent la permanence, et, à moins d'accident, la perpétuité. Le premier est presque toujours

dangereux pour celui qui le tente, témoins les *corners*, ou accaparements de blé qui, sauf un seul, se sont chiffrés par une quarantaine de millions de dollars de perte ; l'accaparement du caoutchouc du Brésil par le baron Vianna, où les frères Daring ont perdu 5 millions de livres sterling. Le second n'est dangereux que pour l'argent des autres.

Des exemples achèveront de faire comprendre la genèse du million par le *trust* et de montrer l'action du *trust* sur la politique, les finances publiques, les affaires et les consciences.

Au mois de février 1897, se réunissait à New-York, sous la présidence du sénateur Lexow, la commission nommée par la législature de l'Etat pour faire une enquête sur les *trusts* et la violation des lois pouvant leur être imputée. La première affaire appelée, celle du *Sugar trust*, mit sur la sellette Henry O. Havemeyer, le roi du sucre et son frère Théodore, et, à leur côté, John E. Searles, secrétaire du *Sugar trust*, caractère imperturbable, fertile en ressources de tout genre, précieux auxiliaire, homme enfin comme il en faut. Rien de plus dissemblable au physique que ces gros Allemands, massifs et carrés, que sont les Havemeyer, et ce long Searles, à la barbe de bouc, tout en os anglo-saxons, portrait au vrai de l'oncle Sam. Fils de pasteur, clergyman lui-même, longtemps malaxé et raffiné dans les usines Havemeyer, il paraît tout sucre, tout fondu au moral dans l'eau du *Sugar trust*.

Les puissants Havemeyer et leur acolyte ont dû subir comme tout justiciable un long interrogatoire conduit par le sénateur Lexow avec une implacable logique et sans miséricorde. L'affaire ne tarda pas à prendre pour eux une si mauvaise tournure, qu'ils décidèrent d'envoyer immédiatement Searles à Mac Kinley, qui se préparait alors, en sa demeure de Canton, dans l'Ohio, à son inauguration qui devait avoir lieu quelques jours plus tard. Il s'agissait d'obtenir de lui qu'il nommât comme attorney général ou ministre de la justice le colonel Mac Cook, avocat à New-York, l'homme des *trusts*, leur sauveur en maints mauvais cas, et jugé capable de recevoir, sans être révolté, la confiance d'un complot contre les lois *anti-trusts*, dont la perpétration lui serait confiée, à lui, chef de la magistrature américaine. L'opinion publique, choquée de tant d'audace et de cynisme, s'éleva avec une telle violence contre cette candidature, que le nouveau président dut la considérer immédiatement comme impossible. Quand Searles, de retour de Canton, parut devant la commission, ce fut, on peut le croire, dans une très fâcheuse posture.

Son interrogatoire a porté entièrement sur un fait caractéristique de la méthode de monopolisation des *trusts*. Il s'agit de l'achat par le *Sugar trust*, d'une raffinerie, la *North River Refining Company*,

qui fut forcée par les menaces du *Sugar trust* de se vendre à lui. Pour faire cesser sa concurrence, on l'avait menacée de vendre à plus bas prix qu'elle et de la ruiner par ce procédé. Elle dut donc consentir et son achat se fit, par l'intermédiaire de Searles, au prix de 325 000 dollars. Le lendemain même, le *Sugar trust* majorait ce prix de plus du double, et, sans qu'aucune plus-value réelle le justifiât, jetait sur le marché des actions pour la somme de 700 000 dollars. Double violation des lois, de celles prohibant les ligues contre la liberté de l'industrie, de la loi des sociétés interdisant l'émission au-dessus du pair. Les mêmes procédés furent employés contre trois autres compagnies, ensemble au capital de 800 000 dollars, majoré à 1 400 000 dollars, et, en général, contre toutes celles qui, plutôt de force que de gré, sont devenues pays d'empire du *Sugar trust*. Le résultat de cet accaparement est celui-ci : Sur 1 500 000 tonnes consommées aux États-Unis, 1 200 000 sortent des raffineries du *Sugar trust*. Il en est arrivé ainsi à ses fins de se rendre maître de la production et de la consommation et de conduire le marché à son gré. Le prix du sucre est celui qu'il fixe. Et comme il avoue que ses bénéfices annuels s'élèvent à 20 millions de dollars, comme, d'autre part, il est établi que c'est de pareille somme qu'il a payé toutes les raffineries rivales, il en résulte qu'il retire 100 pour 100 de son capital.

Maître de la production du marché, le *Sugar trust* avait toute facilité pour imposer ses prix à la consommation. C'est ce qu'il fit, en se syndiquant avec l'Association des épiciers en gros, qui s'est engagée à ne vendre qu'au prix fixé par lui et dont le seul bénéfice consiste en un rabais de tant pour cent sur ce prix.

C'est contrairement aux principes économistes, c'est contrairement aux faits établis par les statistiques, que le *Sugar trust* prétend qu'en créant son monopole, en ruinant toute concurrence, il n'a fait aucun tort au public. En effet, les statistiques dressées par Willet et Gray, les experts les plus autorisés des États-Unis en la matière, démontrent que, en dix ans, c'est-à-dire depuis la formation du *Sugar trust*, la consommation a payé à celui-ci, grâce aux prix qu'il a fixés, un tribut de près de 38 millions de dollars.

Nous avons dit que, sur 1 500 000 tonnes consommées aux États-Unis, 1 200 000 sont fournies par le *Sugar trust*. La consommation, en dehors de lui, reste donc limitée à 300 000 tonnes, fournies par les raffineries qui ont réussi à échapper à ses lois. Cette marge ne permet la vente du sucre qu'à un petit nombre de négociants, pour ainsi dire privilégiés. Les autres, pour participer à la fourniture des 1 200 000 tonnes, sont par là même forcés d'être les clients, facteurs, en terme du métier, du *Sugar trust*. Ils ne peuvent

acheter que de lui ; ils n'ont pas même la ressource de l'importation, car la production sucrière de Cuba est accaparée par les Havemeyer, et les frais de transport empêchent l'importation d'Europe d'arriver en bonne condition sur le marché américain autrement que par très grosses quantités. C'est donc à prendre ou à laisser : du sucre du *Sugar trust* ou point de sucre, et comme une épicerie en gros ou en détail ne peut vivre sans sucre, il faut ou acheter le sucre du *trust* ou fermer boutique.

Ce fut précisément le cas d'un épicier en gros d'Albany, Edward Duggan, qui, d'abord facteur du *trust*, tenta de s'en rendre indépendant, essaya de l'importation, constata une perte, voulut revenir au *Sugar trust*, qui le mit en interdit en refusant ses ordres. Il dut cesser son commerce.

Par ce seul exemple du *Sugar trust*, on jugera de l'œuvre accomplie par tous les *trusts*. La commission législative les a fait comparaître à sa barre, celui du tabac, du caoutchouc, du café, du charbon, du pétrole, de tous les produits de première nécessité, et les a convaincus également de violation des lois édictées contre eux.

Et elles sont violées, grâce à la complicité d'un Etat adjacent, l'Etat de New-Jersey, le bourg pourri, où se forment et se légalisent tous les *trusts*, où ils ont leur siège social, d'où ils font invasion, armés de chartes en règle, dans tous les Etats, et spécialement dans celui de New-York. La concession de chartes aux *trusts* est un trop lucratif revenu pour l'Etat de New-Jersey, qui perçoit 100 fr. sur chacun d'eux, pour les législateurs qui se font chèrement acheter leurs votes, pour les avocats et les attorneys, qui élaborent les actes avec une expérience consommée dans l'art de leur donner les airs les plus innocents du monde, pour que soit jamais éteint ce foyer de violation des lois promulguées par les Etats voisins. Bien naïf serait l'Etat de New-Jersey de ne pas profiter de la contiguïté de l'Etat de New-York pour exploiter la mine de profits mise à sa portée par la nature. L'Hudson River, qui sépare les deux Etats, se traverse en cinq minutes, temps qu'on ne peut raisonnablement désirer plus court pour se jouer des lois.

La corruption s'est si souvent exercée sur la conscience des législateurs des Etats de New-Jersey et de New-York qu'elle n'est devenue un objet de répugnance que pour quelques âmes arriérées et naïves. En temps d'élection, que d'électeurs et de candidats menés au scrutin par les émissaires de *trusts* ! Que d'Artous dans les couloirs parlementaires ! Ils sont si nombreux, si bien stylés à leur métier qu'on a dû donner à leur régiment un nom, celui de *lobbyist*, c'est-à-dire pilier de couloir : gens qui, non contents des profits de leur médiation entre corrupteurs et corrompus, vont jus-

qu'à exiger des influences qu'ils ont achetées, qui ne peuvent rien leur refuser, quelque grosse fonction dans le gouvernement de l'Etat.

Ce fut un gros scandale dans le monde des assurances et ailleurs, quand on apprit que Frank Black, nouvellement élu gouverneur de l'Etat de New-York, avait nommé comme superintendant des assurances, Louis F. Payn, communément appelé *Lou Payn*, un *lobbyist* notoire depuis plus de trente ans. Aucun autre titre à ces hautes fonctions que celui de corrupteur des législateurs devenus ses débiteurs; tous les titres s'accumulaient, au contraire, sur sa tête pour qu'il n'y fût pas appelé, dettes criardes, jugements rendus contre lui, propriétés surchargées d'hypothèques, abus de pouvoir dans quelques emplois inférieurs qu'il avait occupés, tares financières de toute nature. La puissance de son œuvre corruptrice fut si grande qu'on ne put lui refuser un poste qui met à sa merci ou sous son contrôle les intérêts des compagnies d'assurances, des centaines de millions de dollars accumulés par la prévoyance des familles. Il sait tant de choses, il a tant de petits papiers, il a menacé d'ouvrir tant de dossiers, qu'il a fallu le bâillonner. On ne croit pas que le gouverneur Black ait eu personnellement à le redouter, mais il a dû, pour sauver maints amis politiques, se décider à faire du valet des *trusts* le maître des grandes compagnies.

Quant à la politique générale du pays, pour montrer comme elle est l'esclave des millions des *trusts*, il faut parler un peu de Mark Hanna.

Ce personnage n'était connu avant l'ouverture de la dernière période électorale présidentielle que comme propriétaire d'une mine de charbon en Pensylvanie, où ses ouvriers, enchaînés par des contrats draconiens, qui font d'eux de véritables esclaves, vivent ou plutôt agonisent dans l'état le plus misérable. Homme d'une audace sans frein, servie par une faconde sans pareille, il se mit tout à coup en tête de devenir l'agent électoral de Mac Kinley; c'est lui qui organisa la campagne, prit la tête des troupes électorales, les conduisit au combat et à la victoire. Le nerf de la guerre, il eut l'habileté de le lever sur les *trusts*, dont les contributions s'élevèrent à 10 millions de dollars.

Du jour de l'élection de son président, Mark Hanna ne le lâcha plus d'une semelle, il se constitua son *lobbyist*, il s'imposa dans sa maison, il y planta sa famille, il l'a accompagné dans le train présidentiel qui conduisit le nouveau président à Washington, aux cérémonies de l'inauguration; au jour solennel, sa corpulence énorme encombra les abords du président, plus d'une poignée de mains tendue à celui-ci tomba dans sa grosse patte, ses deux filles s'étaient

jointes à la jeunesse qui voletait autour de M^m Mac Kinley ; enfin, il cherche à se faire payer au poids par un siège de sénateur au congrès.

Le président Mac Kinley aura-t-il assez de toute son énergie pour se dégager ? Les liens dont Mark Hanna l'a ligotté sont trop inextricables pour ne pas faire craindre qu'il n'y réussisse pas : dette de l'élection hypothéquée sur la présidence, dette morale, sinon réelle, de 10 millions de dollars, contractée envers les *trusts*, dette dont s'est porté garant Mark Hanna, leur homme d'action, entraîneur des votes, tout-puissant dispensateur des places. Tandis que les enquêtes parlementaires se multiplient, constatent le mal, implorent des pouvoirs publics le remède, le travail souterrain des Hanna les fait avorter, assure aux *trusts* la licence avec l'impunité, et finalement imprime à la politique générale une direction diamétralement opposée à celle qui, s'inspirant de l'intérêt public, a porté Mac Kinley à la présidence.

Donc, pour devenir archimillionnaire, il faut quelque chose d'autre qu'un travail honnête et acharné, il faut tout d'abord imposer à son pays un régime de protection ruineux au Trésor, ruineux aux particuliers ; il faut accaparer la matière première et la fabrication, annihiler la concurrence, anéantir les industries rivales, se rendre maître du marché, porter atteinte à la liberté du commerce, corrompre les élus du peuple, récompenser les corrupteurs, fausser les ressorts de la machine gouvernementale. Il faut tout cela pour faire quelques richissimes et beaucoup de miséreux. C'est ainsi que l'or s'accumule en quelques coffres-forts, c'est grâce aux dépôts faits par les *trusts* dans les banques que celles-ci sont capables de payer à vue un chèque comme celui-ci :

\$ 122 787 500	
No. 4	United States Mortgage Company
\$ 12,278,750 ⁰⁰	NEW YORK June 29 th 1895
THE CORN EXCHANGE BANK	
PAY TO THE ORDER OF <i>Thos. W. M. Antyre</i>	
<i>Twelve million two hundred and seventy eight thousand seven hundred and fifty</i>	
<i>Arthur M. Hull</i>	

Ce petit papier « valeur » 64 463 437 fr. 50 a l'honneur d'être le plus grand chèque du monde.

VI

PHILANTHROPIE

I. — LES OEUVRES DES GRANDS MILLIONNAIRES.

La situation de la féodalité financière américaine du temps présent et celle du clergé de France à la veille de la Révolution a paru, bien faussement, offrir, au point de vue des dangers de l'accumulation de la richesse entre les mains d'une caste ou d'un ordre, une analogie qui a suggéré au parti démocratique l'idée d'une revendication identique à celle qui fut exercée contre les biens ecclésiastiques. Il ne parle de rien moins que de nationaliser les chemins de fer, les télégraphes, les banques, les grandes usines, les mines, et en général toutes les entreprises d'exploitation et de spéculation accaparées par des compagnies et des sociétés, dont toutes les actions sont entre les mains de quelques milliers de millionnaires, et d'indemniser ceux-ci par une rente perpétuelle. Ce n'est pas autre chose que le pastiche de l'œuvre de la Constituante, achevée et sanctionnée par le Concordat. Il est inutile de discuter cette chimère, car si le clergé, cela lui eût-il été permis, n'eût pas été assez riche pour racheter ses biens, les millionnaires américains sauraient prendre leurs mesures pour racheter leurs actions, en sorte que la loi spoliatrice impuissante les retrouverait bientôt, après comme avant, les maîtres de la fortune nationale. Il n'est pas à supposer, d'autre part, que les promoteurs d'une si étrange proposition aient été jusqu'à rêver d'instituer l'Etat exploitant de toutes les industries ainsi désemparées, ce socialisme d'Etat, impossible à pratiquer par les gouvernements les plus autocratiques, serait au plus haut degré antipathique au caractère américain, le plus imprégné d'initiative individuelle qui soit au monde.

Mais des économistes d'une autre trempe ont proposé des solutions conciliant plus équitablement les droits sacrés du travail et de la propriété avec les exigences de l'intérêt public. En 1885, dans l'Etat de New-York, ils ont fait établir un droit de succession de 5 pour 100 en ligne collatérale, et en 1891, un droit de 1 pour 100 en ligne directe sur la propriété foncière et immobilière dépassant 10 000 dollars. On remarquera combien ces droits sont modérés en comparaison de ceux qu'ont à supporter les héritages français, et qu'en outre ils n'atteignent pas la masse mobilière. Aussi est-il généralement admis qu'ils ne sont que le prélude d'une législation que les plus radicaux voudraient voir aller jusqu'à frapper les successions des droits progressifs suivants : au-dessus

d'un million de dollars, 1 pour 100; de 20 millions, 10 pour 100; de 50 millions, 20 pour 100.

Déjà ils avaient voulu établir l'*income-tax* de 5 pour 100 sur les revenus de plus de 4000 dollars, mais cet impôt dut être abandonné quand la Cour suprême le déclara inconstitutionnel.

Un jour viendra, assez prochain, où la question sera reprise et la solution trouvée, car tout le monde convient qu'il est de toute équité de prendre de sérieuses mesures, non contre, mais avec ces immenses fortunes, qui, accumulées depuis vingt-cinq ans seulement, sont de tout nouveaux facteurs avec lesquels doit désormais compter l'économie politique et sociale.

Il est un fait, ajoutent les économistes dont nous parlons, c'est que si ces fortunes privées ont puissamment contribué au développement de la richesse publique, celle-ci est le principe qui leur a permis de s'élever. Elles ont presque toujours, comme point de départ, une concession gratuite ou peu onéreuse accordée par le gouvernement ou les municipalités, c'est-à-dire par le concours et la subvention de la nation. Toutes les grandes lignes de chemins de fer ont reçu de l'Etat des terrains à titre gratuit, tel l'*Union Pacific*, plus de 5 millions d'hectares; le *Kansas Pacific*, près de 5 millions; le *Northern Pacific*, 19 millions; l'*Atlantic Pacific*, 17 millions d'hectares. Charles T. Yerkes a obtenu de la ville de Chicago la concession des tramways pour un faible retour, et il a su s'en faire une douzaine de millions de dollars. Ces deux exemples, pris parmi des milliers, démontrent qu'il y a eu des privilégiés de la richesse sociale, et pour ainsi dire de la raison sociale : *United States and Co.* Tout privilège se paye un jour ou l'autre plus ou moins cher. C'est un sentiment général que l'intérêt commun exige, à l'heure actuelle, que les grandes fortunes américaines payent les privilèges sur lesquels elles se sont édifiées. Elles sont, dit-on, plutôt le produit des circonstances émanées de la prospérité générale, de la poussée des peuples européens, que de la puissance créatrice de ceux qui en ont tiré un plus grand profit. Ils ont exploité à leur bénéfice un apport social qui s'est accru de lui-même par le progrès naturel des choses. Telle la plus-value de la propriété, tels les bénéfices des voies ferrées et les autres sources de richesse qui surgissent des conditions créées par la société elle-même. De plus, cet apport social, des millions d'individus l'ont mis en valeur par leur travail, et ils n'entendent pas que quelques privilégiés soient seuls appelés à savourer le gâteau de miel de la ruche.

L'absolutisme de cette argumentation tend à accréditer une grosse erreur : il n'est pas vrai que le développement de la richesse amé-

ricaine se fût accompli en dehors de l'initiative de quelques leaders de génie, et c'est précisément une chose que les faits ont élevée à la hauteur d'axiome que l'affaire américaine est toujours l'œuvre d'un seul homme, non seulement à son début, mais à toutes les phases de sa croissance. Evidemment, cet homme a trouvé en ses collaborateurs de merveilleux instruments sans lesquels son activité fût restée stérile et dont le concours mérite la plus large considération, mais il a si bien été l'homme nécessaire que la nation n'a pas hésité à lui accorder, en vue du bien public, un privilège, une sorte de blanc-seing, sous forme de concessions plus ou moins gratuites qui ont constitué l'apport social qu'il a fait fructifier. Que ce privilège ait assez duré, qu'il doive prendre fin, que la récompense des services rendus ait été assez large et même trop forte, qu'il soit équitable de mettre un terme à cet état de chose, que la communauté, sous une forme ou sous une autre, soit en droit de reprendre possession, tout ou partie, de l'apport social, c'est ce qui peut être soutenu sans être taxé de socialisme intransigeant.

L'état présent n'est que l'une des phases de l'éternelle guerre entre le capital et le travail portée sur un champ de bataille plus vaste que jamais, où les *income-taxes*, les droits successoraux, les moyens les plus radicaux même, d'un côté; les donations volontaires du capital, ses grosses subventions et ses grandes aumônes aux institutions publiques, de l'autre, ne seront jamais des moyens assez puissants pour amener finalement les deux adversaires à signer la paix. Quelques millionnaires l'ont compris et ont trouvé la meilleure solution de la question dans la transformation de leurs compagnies en sociétés coopératives, parmi lesquelles il faut citer celle du *New-York Herald*, due à l'initiative de M. Gordon Bennett, propriétaire de ce journal. C'est la part du feu, la part qui, seule, peut mettre un terme à l'accroissement des fortunes qui menacent d'accaparer toutes les forces de l'activité nationale. La grande masse des millionnaires, très pénétrée du sentiment des obligations morales contractées envers la nation, s'est efforcée de les remplir d'une façon qui atteste sa générosité. Elle n'a pas trouvé grâce devant l'indépendance du caractère américain. Tout en reconnaissant l'immense valeur des fondations dues à la prodigalité des millionnaires, beaucoup sont humiliés de devoir à des donateurs ce qui, à leurs yeux, peut être exigé comme le paiement d'une dette.

Prendre la suite des affaires des millionnaires au moyen des sociétés coopératives ou par tout autre équitable mode de transfert, est assurément le moyen le plus sûr de la répartition de la richesse, mais qui ne voit que cette répartition même est faite pour tarir la source privée où se sont alimentées jusqu'ici les institutions

publiques. La foule des travailleurs, qui, prise en masse, n'a pas de nom à inscrire sur le fronton de leurs monuments, trouvera-t-elle dans le seul sentiment de la solidarité un aiguillon assez pressant pour les subventionner? Il est permis d'en douter. Il est permis de douter surtout que la collectivité puisse accomplir aussi promptement, avec autant de perspicacité, avec une compréhension aussi nette des besoins publics, avec une émulation électrisée par d'aussi puissants moteurs que le désir d'attacher son nom à de grandes fondations et de justifier par là la possession de la richesse, les œuvres qui attestent aujourd'hui la fécondité de l'initiative individuelle du monde millionnaire.

Parmi les institutions qui ont le plus universellement attiré la sollicitude de la richesse, il faut citer en première ligne l'instruction publique, et cette préférence marquée nous fait tout de suite saisir sur le vif l'esprit pratique du millionnaire américain, la perception très éclairée qu'il a du plus efficace usage à faire de sa puissance financière. Il jette à pleines mains son or dans la caisse des universités et collèges. L'éducation est, sous toutes ses formes, la fille d'Amérique la plus richement dotée. C'est la bénéficiaire, la légataire par excellence. Elle est, avec ses six cents écoles, la plus opulente propriétaire de Boston. Un seul donataire, John D. Rockefeller, lui a mis au doigt une bague de 6 millions de dollars. Ce joyau est échu à l'université de Chicago.

Comme si ce n'était pas suffisant, M. Rockefeller lui a offert 2 millions de dollars de plus, à condition que pareille somme soit souscrite à la date du 1^{er} janvier 1900. A chaque versement de 50 000 ou 100 000 dollars, il délivre à l'université un chèque de même valeur.

D. K. Parsons, de Chicago, adoptant ce système de générosité par émulation, a promis aussi de donner à des collèges ou à des institutions publiques des sommes déterminées, et toujours énormes, qui, comme autant d'aiguilles aimantées, ont attiré à elles des sommes correspondantes.

C'est encore à l'université de Chicago que Charles T. Yerkes a donné 500 000 dollars pour la fondation d'un observatoire qui se trouve, grâce à ce don, posséder le plus puissant télescope du monde. Les terrains sur lesquels est bâtie cette université ont été donnés par M. Marshall Field, leur valeur est estimée à 250 000 dollars. De plus, il a réuni parmi les citoyens de Chicago 1 million de dollars pour participer à la construction de nouveaux bâtiments. William B. Ogden a donné 1 demi-million de dollars pour la Faculté des sciences, et la succession Reynolds 1 quart de million pour le même objet.

Cette dizaine de millions de dollars, 50 millions de francs, ont été réunis comme par enchantement. Combien aurait-il fallu d'années à un Etat, à une ville, à une collectivité quelconque de 10 000 individus de bonne volonté, mais de moyens restreints, pour amonceler une pareille somme?

M. Rockefeller, qui a donné le premier et plus fort appoint, a l'honneur de voir son nom gravé sur le sceau de l'université de Chicago comme fondateur. Le même a bâti le *Spellman Institute*, à Atlanta. Il a donné au *Vassar College*, au *Rochester College*, chacun 100 000 dollars; à diverses autres institutions des sommes qui, avec celles attribuées à l'université de Chicago, s'élèvent au total à 20 millions de dollars. Il est vrai qu'il possède 200 millions de dollars, avec un revenu de 10 millions de dollars. Il ne dépense, dit-on, pour lui-même et sa famille que 50 000 dollars par an.

L'*Armour Institute*, à Chicago, a été fondé par Philip D. Armour, le fameux sacrificateur de Chicago, pour remplir les dernières volontés de l'un de ses frères. Celui-ci n'avait pensé qu'à la fondation d'une école du dimanche, autrement dit d'un catéchisme pour les enfants pauvres, et il avait légué à son frère 100 000 dollars pour cet objet, mais Philip D. Armour voulut faire plus grand et consacra 3 millions de dollars à un institut comprenant une école professionnelle et commerciale, avec classes du soir, salles de lecture, ateliers de dessin et de travail manuel, et autres institutions pour le développement de l'instruction populaire, sur le modèle de la *Polytechnic* de Londres, de la *Copper Union* de New-York, du *Pratt Institute* de Brooklyn, du *Drexel Institute* de Philadelphie, tous établissements portant le nom de leurs fondateurs. Philip D. Armour a enfin donné à son Institut des propriétés de rapport, dont le produit constitue la part la plus importante de ses revenus.

Le sénateur Leland Stanford a fondé à Palo Alto, Californie, l'université qui porte son nom. Il lui a donné, en premier lieu, 35 000 hectares de terres et de vignes. On estime qu'avec les bâtiments et son équipement général, cette université est redevable envers M. Leland Stanford de 30 millions de dollars. Les revenus provenant de cette propriété forment son budget, un budget qui lui permet d'admettre à ses cours tous les étudiants sans aucune rétribution.

On avait craint que cet immense établissement ne fût du tort à l'université de Californie, située à Berkeley, mais le contraire s'est produit; il a suggéré à de riches donateurs le dessein de la mettre à la hauteur de la nouvelle venue et ç'a été, parmi les millionnaires de San Francisco, un assaut de générosité envers elle. M. Michel

Reese a donné 50 000 dollars à sa bibliothèque, M. D. O. Mills, 75 000 dollars pour la fondation d'une chaire de philosophie. Le même a donné plusieurs centaines de mille dollars à la ville de Sacramento, la capitale de l'Etat, pour son musée de peinture et de sculpture.

La Société des Arts de San Francisco a reçu de M. Edwin F. Searles 1 million de dollars pour construire un nouvel édifice. M. S.-C. Hastings a donné 100 000 dollars pour fonder l'école de droit de San Francisco.

M. Anthony Chabot a donné à la ville de Oakland, un faubourg de San Francisco, l'observatoire Chabot, le *Fabiola Hospital*, des salles d'asile, une maison pour incurables. La même ville est redevable à Samuel Merrit d'un autre hôpital d'une valeur d'un demi-million de dollars.

Miss Virginia Fair, fille de l'un des anciens associés de John W. Mackay, pourvue d'une vingtaine de millions de dollars de dot, a donné des sommes considérables aux hôpitaux et institutions catholiques de San Francisco.

M. James Lick a fondé l'observatoire de Mount Hamilton, près de San Francisco, l'Académie des sciences de cette ville et des bains publics.

M. Adolphe Sutro a fondé le jardin public, avec un palais où se trouvent un musée de peinture et un musée de marine.

Baltimore doit à ses millionnaires l'université John Hopkins, du nom de son fondateur, la bibliothèque publique, à laquelle Enoch Pratt a donné 1 million de dollars, des hôpitaux et des établissements d'éducation à la fondation et à l'entretien desquels la famille Garret a pourvu pour la plus large part. Le musée a été enrichi des collections magnifiques de W.-T. Walters. George Peabody y a fondé un Institut pour lequel il a fourni 1 million et demi. Le même a donné 9 millions de dollars pour le développement de l'instruction dans le Sud et 2 millions et demi aux pauvres de Londres.

Philadelphie, qui se glorifie de l'étymologie de son nom, a trouvé dans ses millionnaires les citoyens les plus pratiquants de l'*amour fraternel*. Parmi eux, il faut citer en première ligne A. J. Drexel, fondateur du *Drexel Institute*. L'université de Pensylvanie, sous la direction de Charles C. Harrison, et grâce à ses généreux dons, est l'une des plus florissantes d'Amérique. M. Wharton l'a dotée d'une école financière et économique; M. Leming, d'une chaire d'enseignement scientifique pour laquelle il a donné près de 1 million de dollars; M. Henry C. Lea, d'un bâtiment pour sa bibliothèque. George Popper a légué à Philadelphie plus de 1 million de dollars pour ses bibliothèques, ses écoles et ses établissements

charitables. Le *Stetson Institute*, le *Wagner Institute*, l'école libre des arts mécaniques Williamson, ont été fondés aussi par les riches citoyens dont ils portent le nom. Un legs de 1 million de dollars, de John Rush, a enrichi la bibliothèque de la ville. George W. Childs et William M. Singerly, deux propriétaires de grands journaux, se sont fait une réputation par leur philanthropie qui s'est traduite en généreuses donations et en incessants appels à leurs concitoyens pour le bien public. L'*amour fraternel* de Philadelphie a même franchi les limites de la ville, il s'est porté aux frontières indiennes au secours des Peaux-Rouges, dans le Sud pour l'éducation des nègres, au pôle Nord en faveur des Esquimaux, jusqu'en Russie à l'époque où les Juifs en furent expulsés. M. Herbert Welsh a spécialement consacré son dévouement et sa grande fortune au service de ces œuvres extérieures.

Nous avons déjà mentionné les 600 écoles de Boston. Si leur édification est surtout l'œuvre de la municipalité de la ville et de l'Etat de Massachusetts, il est juste d'en faire honneur aussi à une foule de généreux donateurs qui ont tenu à contribuer individuellement à faire de Boston une *nouvelle Athènes*. L'énumération de tous les noms inscrits dans les annales de ce réseau sans pareil d'établissements d'instruction et de bienfaisance prendrait à elle seule un volume.

Le journal *la Tribune*, de New-York, a publié un catalogue des millionnaires américains. Il en a compté 4047 dans tous les Etats-Unis. Le Massachusetts figure dans ce chiffre pour 300, dont 200 pour Boston, mais il n'y a pas dans cet Etat de ces grands archimillionnaires qui aient pu distraire de leur fortune des sommes égales à celles dont les autres Etats ont eu l'aubaine. Boston n'a, ni Rockefeller ni Leland Stanford à citer parmi ses bienfaiteurs, mais en revanche elle peut, grâce au concours de tous, se dire la ville d'Amérique la mieux dotée en établissements de bienfaisance et pour l'acquisition des connaissances humaines.

D'après le même catalogue, la ville de Cleveland, Ohio, compte 68 millionnaires sur lesquels 28 sont signalés comme bienfaiteurs de la ville; Cincinnati en compte 70, dont 21 donateurs : 4 d'entre eux, Charles West, Reuben Springer, Longworth, Græsbek, ont fondé des *Music Halls* ou conservatoires, qui ont fait de Cincinnati l'un des centres artistiques les plus renommés des Etats-Unis; Saint-Louis compte 45 millionnaires, dont 10 millionnaires donateurs, parmi eux, Henry Shaw, qui a fondé le jardin botanique, une merveille du genre, et la chaire de botanique de l'université de Saint-Louis; Détroit compte 42 millionnaires, dont 12 donateurs; Saint-Paul, 28, 9 donateurs; Minneapolis, 44, 14 donateurs.

L'Etat de New-York figure dans ce catalogue de la *Tribune* pour 1508 millionnaires, dont 175 pour la ville de Brooklyn et 1103 pour la ville de New-York.

Nous croyons mal fondé le reproche adressé aux millionnaires de New-York, les plus grands millionnaires du monde, d'avoir laissé la métropole des Etats-Unis en arrière des autres grandes villes, au point de vue des établissements d'utilité publique.

New-York compte 143 écoles primaires municipales, 37 écoles pour l'enseignement secondaire, 7 universités ou collèges, 2 collèges de jeunes filles, 2 séminaires de théologie, 4 écoles de droit, 4 écoles de médecine, 1 école normale, 4 écoles commerciales, 44 bibliothèques, 148 hospices pour incurables, infirmes, vieillards, etc., 64 hôpitaux, 500 églises. Il est impossible, dans une revue sommaire comme celle que nous faisons, de déterminer, même approximativement, la part qu'ont prise les millionnaires à la fondation et qu'ils prennent encore à l'entretien de ces institutions publiques. Leurs contributions l'emportent sur celles de l'Etat et de la ville, c'est tout ce que nous pouvons en dire, sans avoir à citer d'autres exemples que ceux que nous mentionnerons tout à l'heure.

Bien que ces établissements paraissent de nature à suffire à tous les besoins de New-York, en réalité, le nombre des écoles populaires, pour ne parler que de ce sujet spécial, est absolument au-dessous de ce qu'exige l'état des choses. Des milliers d'enfants, faute de pouvoir trouver place dans les écoles, vagabondent par les rues, exposés aux pires suggestions de l'ignorance et de l'oisiveté. Le mal est si grand qu'on a émis l'idée d'affecter certains locaux militaires et même des églises à l'ouverture de nouveaux groupes scolaires. New-York étouffe dans les limites étroites de l'île de Manathan, c'est une ville relativement ancienne dont tous les terrains, d'un prix énorme, sont occupés par les affaires ou de luxueuses habitations. La construction de la plupart des établissements publics remonte à une époque où la place ne manquait pas, où la plus-value de la propriété n'était pas encore acquise. Maintenant tout est plein, et la brique qui tomberait du ciel dans New-York se briserait inévitablement contre une autre brique.

Les villes modernes, comme Chicago, n'ont pas eu à lutter contre de telles conditions d'exiguïté et de cherté ; surgies du sol, comme parfois une île de l'Océan, elles se sont organisées tout d'un bloc, en quelques années, d'après un plan dont les grandes lignes leur ont été dictées par l'expérience de New-York, par exemple, qui a mis deux siècles à se former et à s'étendre, et par une compréhension infail-
lible des nécessités présentes et futures d'une grande ville moderne. Chicago a une superficie de 189 milles carrés, New-York n'a que

39 milles de superficie. L'une a pu tailler en plein drap, l'autre a dû tirer le meilleur parti du morceau qui lui était échu. La législature de l'Etat a voté en 1895 l'agrandissement de New-York, projet connu sous le nom de *Greater New-York*, qui lui donnera une superficie de 317 milles 77 carrés, englobant vingt villes, dont Brooklyn. Déjà une foule de crédits fonciers et de sociétés immobilières offrent de toutes parts des terrains avec facilités de paiement et d'emprunts. On s'empresse d'en profiter et partout s'élèvent des maisons d'habitation de tous prix. Des entreprises de maisons à bon marché se sont formées pour procurer à la classe ouvrière des logements salubres dont les locataires deviendront propriétaires au bout d'un certain nombre d'années. Ce serait une belle opération pour un entrepreneur français de fonder une colonie française qui pourrait être un modèle d'organisation, et, en même temps qu'une source de prospérité pour les immigrants, un moyen d'extension de notre commerce d'exportation.

Il n'est pas douteux que le déplacement de la population ouvrière de New-York et de la classe moyenne ne donne naissance à des fondations de tout genre, auxquels les grands millionnaires voudront attacher leurs noms. Il faut tenir pour certain que, grâce à eux, dans quelques années, New-York agrandi n'aura plus rien à envier à Chicago, à San Francisco, à Boston et à Philadelphie.

Voici précisément la Columbia University qui s'élève au centre de New-York sur les hauteurs du Morning Side. La première pierre a été posée le 1^{er} mai 1896. C'est une transformation du vieux Columbia College fondé au commencement du siècle, dont les contributions des millionnaires de New-York ont fait les frais. Le docteur Barnard, pendant longtemps président du collège, lui a laissé par testament toute sa fortune. Ch. M. Dacosta, Hamilton Fish, H. O. Havemeyer, le roi du sucre, le docteur William G. Shermerhorn, Cornelius Vanderbilt, tous administrateurs du collège, ont donné pour la construction de l'université des sommes énormes. Ce dernier et sa famille ont donné plus d'un demi-million de dollars. Le président actuel de l'université, M. Seth Low, a donné 1 million de dollars. Il faut citer encore les noms de Charles Bathgate, Berk, Stephen Whitney, comme donateurs.

M. Joseph Pulitzer, le propriétaire du journal le *World*, a fondé des bourses scolaires de 250 dollars chacune, à attribuer à des enfants sortant des écoles primaires de New-York avec leur brevet de capacité, pour leur permettre de suivre les cours d'un collège des Etats-Unis à leur choix pendant trois ans, et ensuite d'être admis gratuitement aux cours de l'Ecole des arts, de l'Ecole des mines et de l'Ecole de droit de l'université de Columbia.

La fondation des bourses est la forme favorite de ceux qui, sans avoir une grande fortune, ont cependant à cœur de contribuer au développement de l'instruction. Les bourses à attribuer à des écoliers (*sholarships*) ou à des étudiants (*fellowships*) sont les affluents innombrables des grands fleuves que nous venons de citer. Naturellement, les plus célèbres universités et collèges sont les mieux partagés; les bourses les plus importantes sont mises à leur disposition. Elles portent le nom de leur fondateur. Leur emploi est tantôt laissé à la discrétion des directeurs, tantôt spécialement déterminé.

Ainsi au *Harvard College*, auquel sont allouées plus de cent bourses, la bourse Kirkland de 200 dollars doit être attribuée préférablement aux descendants des élèves de l'année 1815; quinze bourses Matthews de 300 dollars chacune, préférablement aux élèves se destinant au ministère de l'Eglise protestante épiscopale ou aux fils des ministres de cette Eglise; la bourse Morey, de 300 dollars, préférablement aux descendants de Rév. Geirge Morey; la bourse Elliot, de 250 dollars, préférablement à un élève voulant se spécialiser dans l'étude du grec. L'allocation annuelle Price Greenleaf est distribuée en somme de 200 à 250 dollars aux étudiants qui préparent leurs examens du premier degré.

A l'université d'Harvard, dont le collège ci-dessus fait partie, parmi les bourses (*fellowships*) qui sont assimilables à nos bourses d'agrégation, nous distinguons la bourse Kirkland de 550 dollars attribuée à un étudiant qui a suivi les cours au moins trois ans et qui veut poursuivre ses études dans la carrière des sciences, de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la musique ou des lettres; cet étudiant peut aller à l'étranger.

Trois bourses de 450 dollars chacune sont attribuées à des licenciés pour étudier l'économie politique à Harvard ou à l'étranger, les lois constitutionnelles et internationales : toutes les branches du savoir humain ont été ainsi l'objet des libéralités des donateurs.

Au collège d'Amherst, Massachusetts, les revenus de la bourse Kellog, de 30 000 dollars, sont attribués pendant sept ans à un élève du collège qui y a étudié durant six ans pour se livrer à l'étude du latin et de l'allemand. Il doit passer trois ans en Allemagne ou, avec l'autorisation du collège, dans toute autre contrée, pour étudier la philologie, la littérature, l'histoire, l'économie sociale et politique, les mathématiques, les sciences naturelles; les quatre dernières années doivent être passées à Amherst pour y faire trente conférences par an.

Constatons avec autant d'étonnement que d'amertume que l'étude du français n'a aucune part dans les libéralités des donateurs de ces

bourses. Pourtant le français, enseigné dans toutes les écoles publiques et privées, est en usage dans les classes les plus intelligentes et les plus instruites de la société. Cela tient sans doute à ce que l'élément riche français est à l'état de grande exception aux Etats-Unis. Peut-être, la famille Lorillard, enrichie dans le commerce des tabacs et la famille Dupont, dans la fabrication des poudres, ont-elles contribué pour une bonne part à la propagation de leur langue maternelle.

Quant au grec et au latin, ils sont en grand honneur dans les écoles américaines et en conséquence richement dotés.

La conquête de l'Amérique par les Romains et les Grecs est un fait qui, pour avoir mis des siècles à se produire après la clôture de l'histoire ancienne, n'en est pas moins historique. Au premier abord, il semble fabuleux qu'un pays où les affaires paraissent être l'alpha et l'oméga de toutes choses n'ait pas opposé une résistance invincible à l'envahissement des langues classiques qui ne sont d'aucun usage au *Stock Exchange*. Comment les Américains ont-ils pu payer la moindre attention à des connaissances qu'en France nous mettons dix ans à acquérir et quelques mois à oublier? Si *Time is money*, l'ancien temps serait-il de l'or?

Ce phénomène s'explique par le fait que la nation américaine est un composé de toutes les nations européennes parmi lesquelles brille au premier rang l'Allemagne avec ses savants en *us*, et surtout par cet autre fait que le peuple américain, très attaché aux divers cultes qu'il a greffés sur les Ecritures, s'adonne avec ardeur à l'étude des Livres Saints et des Pères de l'Eglise pour laquelle la connaissance du grec et du latin est nécessaire. C'est pourquoi les jeunes gens qui se destinent au ministère et les fils de pasteurs reçoivent dans presque tous les collèges et universités l'éducation gratuite ou sont appelés à bénéficier des bourses d'éducation ou d'agrégation fondées par des particuliers.

Il en résulte que l'étude des langues mortes est poussée très loin par les clergymen en herbe et par ceux qui se destinent au professorat ou aux lettres, tandis que le *vulgum pecus*, les futurs brasseurs d'affaires, en restent au rudiment, au jardin des racines grecques et latines, d'où dérivent beaucoup de mots de la langue anglaise.

Ce qui précède nous semble jeter une vive lumière sur l'esprit éminemment pratique des Américains qui détiennent la richesse. Quand on a commencé par vendre des journaux aux voyageurs, comme Edison, on sait par expérience ce que vaut une aide au début de la vie. Ils n'estiment pas la récompense décernée au travailleur après qu'il a trouvé dans son travail, dans son succès, dans

sa gloire parfois, la meilleure récompense. Aussi fondent-ils des bourses pour fournir les moyens d'arriver et point de prix pour les parvenus. Ils ne comprennent pas les libéralités que l'Académie française est chargée de distribuer tous les ans aux divers genres de vertu qui fleurissent en France et ne se les expliquent que par la vieille routine européenne, assez aveugle pour oublier que s'il n'y a pas d'effet sans cause, beaucoup de causes sont condamnées, faute de secours, à rester sans effet. De même qu'il vaut mieux prévenir que punir, de même est-il préférable d'aider à l'éclosion du bien, plutôt que de le récompenser. Pourvoir à l'éducation d'un enfant, l'armer de l'outil qui convient à sa main, d'une force latente et inerte faire une puissance, c'est une œuvre que les millionnaires américains estiment à bon droit plus juste et plus féconde que de tresser des couronnes aux vertus toutes faites et aux talents épanouis.

Il est tout de même aussi vexant qu'instructif de constater qu'en prenant systématiquement dans leur sens inverse les coutumes européennes, les Américains ont, la plupart du temps, rencontré le bon sens, source de leurs richesses, qui les a conduits à la compréhension et à la pratique des devoirs qui légitiment leur fortune.

Pour terminer ce sujet spécial, citons encore deux noms : les Astor ont fondé à New-York la bibliothèque Astor pour laquelle ils ont dépensé plus d'un demi-million de dollars. John-Jacob Astor, deuxième du nom, et sa femme ont consacré des millions à des établissements philanthropiques et à des œuvres de charité.

Le commodore Vanderbilt a fondé à Nashville (Tennessee) la *Vanderbilt University*, qui a coûté 1 million de dollars. Son fils, William-Henry, a donné un demi-million à l'École de médecine et de chirurgie de New-York. Enfin Cornelius Vanderbilt a bâti un magnifique établissement à l'usage des employés de ses chemins de fer.

E.-F. JOHANET.

La suite prochainement.

EN SILENCE ¹

La noce eut lieu au milieu de novembre 1882, avec toute la pompe que l'on put imaginer. M. Hennebon aurait voulu qu'elle s'accomplît à Paris : cela aurait fait plus d'effet. Gabrielle s'y opposa.

— Non ! non ! dit-elle. Pas de Paris ! A la campagne ce sera bien plus amusant ! On tirera un feu d'artifice et on fera danser les paysans. Ce sera si drôle !

Ce fut en effet tout à fait drôle. Il n'y eut dans toute l'assistance à la cérémonie que deux personnes émuës et recueillies : Gontran et Valentine. En rentrant au château, M. Hennebon trouvait des prétextes pour parler à chacun de la fortune de son gendre. M^{me} Hennebon appelait un à un tous les serviteurs pour leur adresser invariablement la même phrase :

— Madame la vicomtesse, ma fille, désire...

Gabrielle, dans les groupes, détaillait avec une merveilleuse mémoire les toilettes de toutes les personnes qui étaient à l'église et distribuait l'éloge ou le blâme.

A la sacristie, Gontran, très pâle, avait serré expressivement les mains de Valentine plus pâle encore. En rentrant, il lui dit :

— Ma cousine, voulez-vous me permettre de vous embrasser ?

Valentine lui tendit son front glacé qu'il effleura de ses lèvres. Il lui glissa à voix basse :

— J'ai bien besoin de vous !

On s'amusa ferme ; on but beaucoup ; on rit encore plus ; au dîner de noce, malgré quelques regards sévères de Gontran, on risqua quelques plaisanteries qui parurent amuser infiniment Gabrielle. Gontran prit alors le parti de faire comme les autres et bientôt les dépassa en verve gauloise. Jamais on ne vit mari animé d'un pareil entrain. Après le dîner, Valentine l'aperçut seul, accoudé sur la terrasse, la tête enfoncée dans ses mains qui tenaient un mouchoir. Elle s'éloigna sans bruit.

Le soir même, les mariés partirent pour l'Italie. Ils y restèrent deux mois. De loin en loin, ils donnèrent de leurs nouvelles. Ga-

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1897.

brielle, dans un de ses courts billets, déclarait trouver très « cocasse » la ville de Venise où les bateaux servent de fiacres. Dans un autre, elle s'amusait beaucoup du costume des femmes romaines qui ont sur la tête un morceau de carton carré : c'est la seule réflexion que Rome lui inspira. Gontran se bornait à adresser l'itinéraire de leur voyage et des bulletins de leurs santés. Une fois cependant il écrivit, de Rome même, à Valentine une lettre de huit pages où il lui parlait de l'émotion que lui avaient causée Saint-Pierre, la chapelle Sixtine, les Loges, puis les grands souvenirs de l'ancienne Rome, le Colisée, le Forum, la Voie Appienne. Sa lettre débordait d'enthousiasme chaud et vibrant. En post-scriptum elle portait :

« Voulez-vous, chère cousine, me faire le plaisir de garder pour vous seule ces impressions d'un voyageur? Tout le monde ne les comprendrait peut être pas comme vous. »

V

Cette période fut pour Valentine une époque de calme et d'apaisement. A l'amertume de sa déception, à la douleur cuisante des premières heures succéda une sorte de convalescence morale où elle sentait qu'elle se dégageait de plus en plus de toute pensée, même de tout regret personnel. L'immense tendresse qui lui remplissait le cœur pour Gontran, et que rien ne pouvait diminuer, se transformait chaque jour davantage en un besoin ardent de lui donner sa vie, non pas de la manière un moment rêvée, mais par un effort constant dont le bonheur de son ami serait l'unique objectif. Aucune arrière-pensée ne pouvait avoir accès dans ce cœur pieux et pur.

Helas! tout ce qu'elle venait de voir : ces préparatifs affolés du mariage; cette noce, qui avait ressemblé plus à une partie échevelée qu'à un événement recueilli et sacré; ces billets de Gabrielle, insensible aux merveilles de son voyage autant qu'aux impressions tendres de ses premiers jours de vie conjugale; tout lui démontrait la difficulté, mais aussi l'utilité de la tâche qu'elle avait assumée. Elle le comprit mieux encore après le retour à Paris du jeune ménage. A peine avait-elle eu le temps d'embrasser sa cousine, que l'ardente Gabrielle était déjà partie pour commencer ce qu'elle appelait sa vraie existence de femme mariée, c'est-à-dire vivre le moins possible chez elle et le plus possible dans un tourbillon sans relâche. Elle sortait du matin au soir. Dès le lever c'était une promenade à cheval ou des courses chez les fournisseurs. Après un déjeuner rapide, la vicomtesse procédait avec un soin méticuleux à sa toilette de jour, puis avec une ponctualité religieuse elle allait

faire le tour du Bois et entamait ensuite l'interminable série des visites. Aussitôt qu'elle rentrait, vite la toilette du soir ! On dînait avec autant de promptitude que dans un buffet de gare et l'on courait au théâtre. En trois semaines Gabrielle dévora tous les spectacles parisiens, de l'Opéra aux Menus-Plaisirs. Pas une fois on ne se groupa en intimité. La jeune femme était insaisissable. Valentine mit huit jours avant de pouvoir causer cinq minutes seule à seule avec elle. Sa première question fut de lui demander si elle était heureuse.

— Heureuse ! s'écria Gabrielle... Je vais l'être... Il est temps ! Ce que je me suis assommée dans cette Italie, traînant d'auberge en auberge... Toujours des monuments, les uns ronds, les autres carrés, des temples romains, des églises chrétiennes, des statues en veux-tu en voilà !... des tableaux à la douzaine !... Ce qu'il y a de pis c'est que Gontran gobait tout ça et restait bouche bée pendant une heure devant une toile enfumée où on ne voyait rien ou devant un monsieur en marbre qui avait un bras cassé, quand ce n'étaient pas les deux... Ah ! non, tu sais, ma chère, l'Italie... on ne m'y repincera plus... Sans compter que nous étions toujours tout seuls en tête à tête... Pas une visite... pas une soirée... Ce que je vais me dédommager à présent ! Tiens ! voilà les invitations qui commencent... Elles vont pleuvoir.

— Et ton mari ? fit Valentine dès qu'elle put placer un mot.

— Mon mari... Oh ! gentil, charmant, un amour ! Cupido ! comme ils disent là-bas dans leur charabia... Il fait tout ce que je veux... Je n'ai pas eu la moindre peine à le dresser... Ainsi, par exemple, quand nous sommes arrivés à Naples, il pleuvait. Ça a duré deux jours. Gontran disait toujours : attendons ! Le mauvais temps ne se prolonge jamais ici et vous verrez la merveille de la baie, le Vésuve, Pompéi et je ne sais plus quoi... Moi je lui ai dit : J'en ai assez ! Le mont Valérien est bien plus joli que votre Vésuve et le lac du Bois que votre baie... Allons les trouver, mon petit Gontran !... Quand je lui dis : mon petit Gontran ! d'une certaine manière !... Nous sommes partis le soir même... Oh ! j'étais contente !

— C'est qu'il t'aime bien ! dit Valentine gravement.

— Ça, oui. Il m'adore.

— Et toi ?

— Moi j'en raffole... quand il me ramène d'Italie... Et je lui ai dit que je l'aimerai encore plus s'il fait ce qu'il m'a promis. Il va acheter des chevaux de course... Oui, ma chère, nous ferons courir. nous aurons une écurie. J'ai choisi les couleurs... Casaque blanche, manches cerise, toque idem !... ce sera d'un joli !... Tu

viendras avec moi les dimanches à Auteuil. Je ne veux pas de chevaux de plat. Les steepls, c'est bien plus drôle à cause des chutes.

— Crois-tu, insinua Valentine, que M. de la Rochardière n'aimerait pas une vie plus calme, plus intime?

— Oh! ma toute belle, je ne me suis pas mariée pour garder le coin du feu... Si mon mari s'y plaît, qu'il y reste... Quant à moi, à présent madame la vicomtesse peut sortir seule et elle en profitera, je t'en répons!

Valentine revit Gontran sans l'émotion qu'elle redoutait. Sa volonté de dévouement désintéressé était tellement forte, qu'elle domina tout sentiment personnel. A la première occasion qu'elle eut de le rencontrer seul, elle n'eut même pas besoin de l'interroger, pour acquérir la certitude qu'il était loin d'être heureux.

— Vous avez vu? dit-il tristement. Plus folle que jamais!

— Cela passera, mon ami. Cette nature est si jeune, si impétueuse! Laissez-lui jeter son premier feu. La tête est peut-être un peu légère, mais le cœur est si bon et il est tout à vous.

— Comprenez-vous maintenant à quel point j'ai besoin de votre aide?

— Vous pouvez compter sur moi. Ayez courage et confiance.

Ces derniers mots furent prononcés par Valentine avec un ton si sérieux que M. de la Rochardière comprit que derrière les mots il y avait une pensée profondément réfléchie, peut-être un projet.

Peu de temps après, il se produisit brusquement un singulier changement dans la manière d'être de M^{lle} de Romenay. M^{me} Hennebon n'en revenait pas, Gontran la regardait stupéfait, Gabrielle battait des mains. Valentine, jusque-là si calme, si réservée, au point que M. Hennebon la traitait tout bas de mijaurée, Valentine si sage, sembla tout à coup atteinte d'une véritable frénésie de distractions et de plaisirs. Ce fut une explosion subite, la révélation d'un caractère inconnu jusque-là. Voyait-elle rentrer la vicomtesse, elle courait vers elle pour se faire raconter par le menu les toilettes rencontrées au Bois, les incidents les plus minuscules de la vie mondaine, les spectacles que Gabrielle avait vus, les bals auxquels elle avait assisté, tous ces mille riens qui jadis la laissaient si complètement indifférente et qui, aujourd'hui, semblaient la passionner tout autant que sa cousine. Elle suivait assidûment le compte-rendu des théâtres, et ayant lu celui d'une représentation à sensation, elle s'écria avec une exaltation qui surprit tout le monde :

— Oh! que j'aurais voulu y être!

— Tiens! tiens! murmura le premier commis qui l'entendit, la petite Romenay se dégourdit.; il y aura peut-être quelque chose à faire!

Ce fut ensuite la passion des courses. Elle apprit les noms des chevaux et des jockeys, pointa leurs succès et leurs défaites, discuta leurs qualités et leurs chances, commettant bien quelques erreurs que Gontran rectifiait en souriant.

La courageuse fille mettait dans sa nouvelle manière un entrain, une volubilité de paroles, une animation qui ravissaient Gabrielle.

— Enfin! s'écriait-elle, j'ai converti Valentine... La sage Minerve sera bientôt aussi folle que moi.

Valentine s'empara de ce mot et confia à sa cousine combien elle s'ennuyait dans la solitude du salon de M^{me} Hennebon, si vide depuis qu'elle n'était plus là pour l'animer. Elle mourait d'envie, dit-elle, de se mêler au mouvement mondain qu'elle ne faisait encore que suivre du fond de son fauteuil.

— C'est bien simple! répondit tout bas la vicomtesse.

Et elle ajouta tout haut :

— Valentine, veux-tu venir faire le tour du Bois avec moi?... Je me trouve bien seule dans mon grand landau.

— Mais, dit M^{me} Hennebon un peu piquée, je t'accompagnerais volontiers.

— Oh! toi, mère, ce n'est pas la même chose. Je ne veux pas avoir l'air d'une petite fille bien sage que sa maman conduit à la promenade. Avec Valentine je pourrai dire des bêtises.

Le pli fut pris. Chaque jour désormais les deux amies allaient accomplir le pèlerinage de l'allée des Acacias. Puis Gabrielle emmena M^{lle} de Romenay dans ses visites. Ce fut ensuite le théâtre où on alla en trio, les courses qu'on suivit assidûment. Le monde prit l'habitude de voir toujours les deux cousines ensemble, et comme Valentine était jolie, élégante, aimable et portait un beau nom, on l'invita partout où l'on invitait la vicomtesse.

Puis vint l'époque de la campagne. M^{me} de la Rochardière, enchantée de la compagnie maintenant très gaie de sa cousine, déclara qu'elle enlèverait Valentine par la force plutôt que d'aller sans elle à la mer d'abord et à Saint-Léonard ensuite. M^{me} Hennebon céda en soupirant un peu de la folie de ces jeunesses. Ce furent alors les joies du yacht, les festins dans les fermes de la côte, les bals du casino, les cavalcades sous les sapins des dunes; puis la vie de château avec les séries d'invités, les parties de chasse à pied et à cheval, la comédie de salon, une succession de fêtes après les fêtes, toute cette continuation de Paris hors Paris qui constitue pour certains le repos de la campagne.

Valentine était maintenant le boute-en-train de toutes ces réjouissances, aussi exaltée, plus exaltée par moments que Gabrielle elle-même. Car il arriva ce fait étrange que celle-ci semblait s'assagir à

mesure que M^{lle} de Romenay s'excitait davantage. Ce qui prouvait que l'œuvre entreprise par Valentine, sous l'inspiration de l'amour dans sa plus haute et plus pure expression, commençait à produire son effet.

Lorsqu'au retour d'Italie elle avait vu Gabrielle, plus étourdie que jamais, se lancer à corps perdu dans le tourbillon parisien, la noble fille avait pris une résolution subite, voulant la sauver à tout prix pour sauver le bonheur de Gontran. Que pouvait-elle faire, perdue dans un coin du salon de M^{me} Honnebon? A peine donner de temps en temps quelques conseils qui lasseraient vite et ne seraient pas écoutés. Matériellement d'ailleurs, en restant là, elle ne verrait Gabrielle que de loin en loin et sans suite; elle ne saurait rien de sa vie; elle ne pourrait la défendre d'aucun danger ni essayer, par une action constante, de mettre dans cet esprit enfiévré une note saine et calmante. Et alors, ayant donné son existence à un but, elle sacrifia à ce but tous ses goûts, toutes ses habitudes, tous ses chagrins mêmes. Que de fois, après des journées de joie apparente, on aurait pu la voir chez elle, agenouillée, pleurant, harassée de ce rôle qui révoltait tous ses penchants paisibles et recueillis, qui faisait mentir toute son âme, et retrempant son courage dans la pensée de la haute mission qu'elle s'était donnée!

Elle avait un double but. En se mêlant d'une manière continue à la vie de sa cousine, elle voulait d'abord la préserver de dangers que sa courte expérience du monde, ou plutôt son intuition, lui faisait entrevoir comme les conséquences possibles de la légèreté habituelle de ses allures. En outre elle voulait combattre peu à peu cette légèreté même et essayer de régénérer par un effort occulte, mais constant, cet esprit laissé jusque-là sans direction. Peu à peu, en effet, en partageant les plaisirs de Gabrielle avec une ardeur qui l'empêchait d'être suspecte, M^{lle} de Romenay trouvait le moyen de glisser quelques observations enjouées de forme, graves de fond, quelque réflexion haute, quelque appel discret à des sentiments élevés, quelque éveil d'émotions délicates. Elle le faisait avec un tact exquis, sans insister, sans se rendre pesante, parfois entre deux éclats de rire. Mais tout doucement elle jetait le bon grain dans cette terre dont le seul défaut était de n'avoir jamais été cultivée.

L'affection de Gabrielle pour sa cousine semblait croître de jour en jour, ainsi que sa confiance. Elle la consultait sur tout et suivait presque toujours ses avis. Une fois Gontran, étant un peu souffrant, exprima le désir qu'elle n'allât pas sans lui à un grand dîner dont elle se faisait une fête. Elle y renonça gentiment sans se faire prier. On passa la soirée en famille, chose rare, et M^{lle} de Romenay sut y mettre tant d'animation simple et gaie que, quand minuit sonna, ce

fut Gabrielle qui, toute étonnée, s'écria : Déjà ! Une autre fois Valentine persuada à sa cousine que, comme chœurs, certaines maîtrises d'Eglise valaient l'Opéra, et elle l'emmena une nuit de Noël à Saint-Sulpice. Là, dans le temple illuminé, au milieu des parfums de l'encens, elles entendirent, remuées dans l'âme, les chants d'allégresse chrétienne jetés par les voix juvéiles des enfants de chœur et répétés par les organes plus graves et tremblants d'émotion sainte des séminaristes et du peuple. Quelle joie inonda Valentine lorsque, au milieu de cette musique si admirable qu'on ne savait si elle montait au ciel ou en descendait, elle sentit la main de Gabrielle chercher sa main et la serrer d'une pression convulsive !

C'étaient là les récompenses de M^{lle} de Romenay. Elle en avait une autre, c'était quand, par hasard, elle rencontrait Gontran seul, ce qu'elle évitait autant qu'il était en son pouvoir. Il lui prenait les mains avec attendrissement, ayant depuis longtemps compris, et lui disait :

— Vous êtes une sainte et je vous vénère.

Elle souriait sans répondre et s'éloignait, bien heureuse.

VI

Pour que l'œuvre, poursuivie par Valentine avec une si courageuse et persévérante abnégation, arrivât au but désiré, il ne fallait plus qu'une chose : c'est qu'il ne se présentât pas quelque obstacle inattendu. Cet obstacle se présenta : il avait des cheveux blonds, une belle barbe soyeuse, une extrême distinction de tenue et de langage, trente-cinq ans d'âge, et s'appelait lord Lighton. C'était le type accompli du gentilhomme anglais de pure race, d'un calme imperturbable, vigoureux comme un des beaux chênes du comté de Galles, sachant tout, connaissant tout, parlant peu et semblant considérer le monde entier avec le plus parfait dédain. Il était venu passer le printemps à Paris pour faire la transition entre le climat brumeux de son pays et la température des Indes, d'où il arrivait. Il y avait d'autant plus de succès qu'il ne paraissait aucunement le rechercher. Son nom et sa fortune, dignes d'un rajah, lui avaient ouvert toutes les portes. Il en usait, n'en abusait pas, passant à travers toutes les distractions parisiennes avec une indifférence superbe ; poli, mais froid, pour les hommes ; galant, mais réservé, pour les femmes ; s'amusant, on doit le croire, puisque, venu à Paris pour quatre semaines, il y était depuis trois mois, mais s'amusant tellement en dedans que jamais il n'en laissait rien paraître. On lui connaissait des chevaux magnifiques, un fauteuil à l'Opéra, une installation princière à l'Hôtel Continental ; on le voyait mener

une vie de la plus correcte élégance; jamais il ne manquait aucune de ces réunions où doit obligatoirement se trouver un homme qui veut être sacré vrai Parisien; membre de plusieurs cercles, il jouait des sommes énormes qu'il perdait ou gagnait avec une placidité inébranlable; il avait engagé des chevaux dans plusieurs courses qu'il avait gagnées sans plus paraître s'en soucier que de la fumée de son cigare. Et jamais, malgré toutes les recherches, on ne lui avait connu, depuis son arrivée à Paris, la plus légère aventure. Toutes les femmes s'en étonnaient; quelques-unes s'en plaignaient.

Gontran de la Rochardière avait connu lord Lighton aux Indes, où il occupait une situation gouvernementale importante. Le noble lord s'était mis à sa disposition avec une grande obligeance; il serait exagéré de dire que cette obligeance ait été doublée d'affabilité: il ne faut pas demander aux gens plus qu'ils ne peuvent donner. Gontran, beaucoup plus en dehors, s'était empressé, dès qu'il l'avait su à Paris, d'aller à lui les mains tendues, avec une spontanéité toute française, heureux de pouvoir lui témoigner sa reconnaissance du passé. Lord Lighton remercia en dix paroles, accepta un dîner, fit deux visites à la vicomtesse et, depuis, il s'approcha d'elle, chaque fois qu'il la rencontra dans le monde, pour la saluer d'un coup de tête britannique et échanger avec elle une de ces poignées de main énergiques que ses compatriotes ont malheureusement mises à la mode dans notre pays, autrefois plus délicat. Leurs relations se bornaient là. Seulement, ils se retrouvaient à peu près tous les jours dans les mille circonstances de la vie élégante. Rien absolument dans l'attitude de lord Lighton ne pouvait donner à penser qu'il accordât à M^{me} de la Rochardière plus d'attention qu'à toutes les autres femmes qu'il saluait du même coup de tête automatique et dont il serrait la main avec le même mouvement saccadé.

C'est à une course à Auteuil que Valentine vit pour la première fois lord Lighton. Il monta à la tribune des propriétaires et s'approcha de la vicomtesse avec son calme ordinaire.

— Oh! mylord, s'écria Gabrielle avec son sans-gêne habituel, votre vue réveille toutes mes douleurs.

— De quoi suis-je coupable, madame? répondit l'Anglais sans se troubler.

— Hélas! on va courir tout à l'heure le prix de la Source, qui était à la disposition de Roi-de-Thulé, un de nos poulains préférés, et voilà que vous nous soufflez le prix en faisant courir Little-Boy, qui est sûr de vaincre à poids égal. Je vous en veux à outrance...

— Je crois, en effet, que Little-Boy aurait course gagnée, répondit lord Lighton avec impassibilité. Seulement, il ne courra pas.

— Est-ce possible!

— C'est certain, madame, puisque tel est votre désir.

Et, s'éloignant d'un pas tranquille, il se dirigea vers le paddock où il déclara forfait pour Little-Boy, à l'étonnement général. Roi de Thulé gagna haut la main.

M^{me} de la Rochardière ne revit pas de la journée lord Lighton. Mais, en revenant avec Valentine, elle ne cessa de s'extasier sur son procédé.

— Voilà, s'écriait-elle dans son enthousiasme, un acte de vrai gentilhomme! Il n'y a que ces grands seigneurs anglais pour agir ainsi. Certainement Gontran est très délicat, très galant, mais jamais il n'aurait sacrifié une victoire assurée au caprice d'une femme sans lui demander même un sourire de remerciement. C'est dix mille francs qu'il en coûte à lord Lighton pour être venu me saluer, sans compter la réputation de son poulain. Les dix mille francs ne sont rien pour lui, mais la gloire!... Quel homme!

Et, s'enfonçant dans les coussins de sa voiture, elle resta songeuse.

Valentine aussi songeait. Elle n'avait pas vu lord Lighton cinq minutes et ce court temps avait suffi pour lui inspirer une vive inquiétude véritablement instinctive, car rien ne la justifiait. Assurément la facilité avec laquelle il avait abandonné ses espérances de propriétaire, sur la simple plainte d'une jolie femme, était un témoignage de haute galanterie, mais qui, en somme, ne dépassait pas la limite d'une courtoisie de grand seigneur et n'indiquait de sa part aucun sentiment particulier à l'égard de Gabrielle. Il est probable qu'il aurait agi de même si la même phrase inconsidérée avait été émise par M^{me} Laumont ou la marquise de Rainberg, dont les maris avaient des chevaux engagés dans la course. Cependant Valentine fut émue de cet incident et aussi d'un regard, oh! un éclair! aussi vite éteint que né, surpris par elle dans l'œil de lord Lighton pendant qu'il parlait à Gabrielle. Elle devina là l'ennemi.

Le soir, à table, M^{me} de la Rochardière continua à exhaler son enthousiasme. Gontran parut assez mécontent de devoir sa victoire à un incident de cette nature et il dit un peu vivement à sa femme d'être à l'avenir plus discrète en pareille matière.

— Oh! dit Gabrielle, on n'a pas toujours affaire à des lord Lighton. Ce n'est pas vous, messieurs les éleveurs et propriétaires français, qui seriez aussi galants. Vous préférez le gain à la reconnaissance d'une femme. Vous n'allez pas à la cheville des grands seigneurs anglais.

— Toujours est-il, répondit Gontran, que me voilà une obligation vis-à-vis de ce très aimable, trop aimable lord. Vous déplairait-il, Gabrielle, que je l'invite pour une série de Saint-Léonard?

— Non certes! répondit la vicomtesse avec un feu que Valentine remarqua.

Plusieurs jours se passèrent sans qu'on revît le galant Anglais. Mais, à maintes reprises, Gabrielle en parla à sa cousine, qui fut frappée de cette répétition de paroles, reflet d'une pensée fréquente.

Ils se rencontrèrent de nouveau à une soirée chez la marquise de Rainberg. Valentine, assise près de la vicomtesse, constata qu'ils échangèrent à peine quelques paroles, mais que leur serrement de mains, moins brusque en apparence, fut beaucoup plus prolongé. Leurs regards restèrent pendant quelques secondes fixés l'un sur l'autre. Aucune allusion ne fut faite à la course.

Gontran fit son invitation pour Saint-Léonard. Lord Lighton la déclina avec une parfaite politesse, mais avec une netteté qui rendait toute insistance inutile. Son refus ne céda même pas devant une attaque personnelle que lui fit Gabrielle.

— Je suis absolument désolé, madame, répondit-il; mais je compte partir pour l'Angleterre incessamment, et il est vraisemblable que je ne reviendrai pas en France de très longtemps, si j'y reviens jamais.

— Que dites-vous, mylord! exclama la vicomtesse un peu émue. Vous ne reviendrez jamais en France? Est-ce que nous vous avons déplu ou n'êtes-vous donc apparu que pour vous faire regretter?

— Voici, madame, répondit l'Anglais, un des derniers mots que j'entendrai à Paris et assurément le plus précieux. Je l'emporterai comme un ineffaçable souvenir de mon séjour.

— Mais quelle raison enfin peut exiger que vous ne reveniez jamais parmi nous?

— Une seule, fit lord Lighton...

Il s'arrêta un instant et jeta rapidement un regard autour de lui. Puis, se penchant comme s'il saluait la vicomtesse, il ajouta en anglais et d'un ton tellement bas qu'elle seule semblait devoir l'entendre :

— Je ne reviendrai pas parce que je vous aime.

Gabrielle ne sourcilla pas et répondit sur le même ton, en anglais aussi.

— Alors, mylord, partez, puisque tel est votre bon plaisir..., mais revenez!

Lord Lighton s'éloigna impassible et quitta Paris quarante-huit heures après. Le jour de son départ, Gabrielle reçut un admirable panier des fleurs les plus rares et une carte portant : « De la part d'un Anglais qui pensera souvent à ses amis de France et espère les revoir l'hiver prochain. »

M^{lle} de Romenay avait plutôt vu au mouvement des lèvres qu'en-

tendu les deux phrases échangées entre sa cousine et lord Lighton. Gabrielle lui montra avec une joie non dissimulée le bouquet et la carte dont l'inscription, banale en elle-même, recevait par le souvenir de ses paroles une signification trop claire. Elle en fut troublée jusqu'au fond de l'âme, plus sans doute que l'intéressée elle-même, qui s'était jetée dans cette aventure avec son habituelle légèreté. Un seul sentiment, l'orgueil, dominait Gabrielle. Aimait-elle lord Lighton? Elle n'avait même pas cette excuse.

L'idée d'une intrigue la hantait depuis longtemps déjà. Elle en avait puisé la curiosité dans les romans dont elle faisait son unique lecture, et malheureusement aussi dans les nombreux exemples qu'elle avait sous les yeux. Il lui semblait que ce fût la consécration indispensable de son rôle de femme élégante. Non pas qu'elle eût l'âme corrompue ou vicieuse, mais son esprit léger, inaccoutumé à jamais réfléchir aux conséquences des actions, ne songeait qu'à s'amuser, et elle voyait là un amusement et non une faute; elle apercevait une prairie parsemée de fleurs où elle se disait qu'elle aimerait à courir, sans penser qu'au bout de la prairie elle pourrait trouver un précipice. Déjà deux ou trois fois Valentine l'avait vue prête à mettre le pied sur cette pente fatale et l'en avait détournée sans même qu'elle s'en aperçût; mais, cette fois, le péril était plus grave en raison de celui qui l'occasionnait.

Lord Lighton avait tout ce qu'il fallait pour plaire; mais il était surtout séduisant par cette insensibilité dédaigneuse qu'il promenait au milieu des salons parisiens. Un proverbe étranger dit : « La femme est comme votre ombre; suivez-la, elle vous fuit; fuyez-la, elle vous suit. » Que ce fut sincèrement ou par calcul, lord Lighton agissait en femme. Il fuyait : on le suivait et sans jamais l'atteindre. Son apparente froideur lui donnait un attrait particulièrement tentant. Plus une conquête semble impossible, plus elle excite la convoitise.

Gabrielle l'avait remarqué comme toutes les autres femmes, mais sans concevoir à son égard aucune ambition personnelle. Elle avait hérité de sa mère ce qu'on pourrait appeler l'éblouissement de l'aristocratie. A peine était-elle faite à son propre titre de vicomtesse : il restait en elle beaucoup de M^{lle} Hennebon, fille d'une papetière et d'un coulissier. Un lord anglais lui paraissait un être supérieur et inaccessible. Pourtant son attention fut éveillée par le sacrifice que lord Lighton lui fit à Auteuil avec un si galant empressement; elle se posa ce jour-là pour la première fois une question sans oser y insister. Deux ou trois regards un peu prolongés, deux ou trois serremments de main un peu expressifs transformèrent cette idée très vague en une supposition qui flatta extraordinairement

ment sa vanité. Puis, tout à coup, elle reçut brusquement, presque brutalement, cette déclaration nette, courte, violente et elle fut grisée d'une immense sensation d'amour-propre. L'idée qu'elle avait été distinguée, elle seule, par ce noble étranger aux hautes allures, un des plus grands seigneurs de son pays, qui avait traversé toute la société parisienne sans laisser tomber les yeux sur aucune femme, lui monta à la tête comme la fumée d'un vin capiteux.

Son inconscience était telle qu'elle fut sur le point de prendre Gontran lui-même comme confident de sa gloire. Il lui semblait que tous les siens devraient considérer comme un honneur de famille qu'elle fût aimée par un des premiers pairs d'Angleterre. Elle ne modifia rien à sa vie agitée et remplie de distractions de tous genres. Cependant elle devint plus grave, comme ayant le sentiment de sa dignité nouvelle. Elle paraissait pénétrée de la conviction de son importance dans le monde. Elle marchait tête haute, comme une triomphatrice, semblant dire à tous : Regardez ! voici la seule femme que lord Lighton ait considérée en France comme digne de son amour.

Certainement, elle aurait été stupéfaite si on lui avait montré qu'elle faisait les premiers pas dans la voie de l'adultère. La fidélité est une fleur tellement délicate que le moindre souffle la ternit, et le manquement au devoir commence à la première pensée donnée à un autre qu'à celui qui a droit à toutes les pensées. Mais c'étaient là des conceptions trop hautes pour cet esprit futile et, sans même soupçonner qu'elle fit mal, Gabrielle garda de lord Lighton une impression orgueilleusement émue.

Elle aimait Gontran, cependant, à sa manière. C'était pour elle un excellent ami, le plus obligeant des camarades, toujours prêt à obéir à ses moindres caprices, qui lui rendait la vie très agréable, lui disait des choses douces et la laissait faire tout ce qu'elle voulait : le mari rêvé enfin. L'idée de le tromper, brutalement présentée, aurait révolté son honnêteté native très réelle. Mais le mal serait évité bien souvent s'il apparaissait grossièrement, du premier coup. C'est par des cheminements lents, prudents, successifs, qu'il s'insinue, avance peu à peu et finit par triompher.

Valentine comprit l'immensité du danger, mais, dans son empressement à y parer, elle commit une faute grave. Elle parla trop tôt à Gabrielle, et elle ne lui parla pas habilement. Lord Lighton venait de partir pour de longs mois ; elle avait du temps devant elle. En attendant un peu, elle aurait trouvé un allié dans la mobilité même de Gabrielle. Au lieu de cela, effrayée, elle livra l'attaque dès les premiers jours, au moment où la fièvre de vanité de M^{me} de la Rochardière était en pleine effervescence. Certains remèdes sont

plus dangereux qu'utiles lorsqu'ils sont appliqués inopportunément. En outre, elle la choqua en s'efforçant de diminuer la valeur des hommages de lord Lighton : simple caprice, dit-elle, une de ces galanteries mondaines sans conséquences qui ne méritent pas un souvenir. Gabrielle tenait à sa victoire et ne pouvait admettre qu'elle ne fût pas éclatante. Elle aurait peut-être cédé à des raisonnements sévères, mais qui auraient été, du moins, une reconnaissance de l'importance de son succès. Au contraire, elle fut froissée de voir son roman naissant apprécié comme sans portée. Les observations de sa cousine l'irritèrent comme s'irrite un enfant de ne pas voir ses jeux pris au sérieux par les assistants.

La conséquence de l'intervention prématurée de Valentine fut que Gabrielle, qui aurait peut-être pensé pendant quinze jours à lord Lighton, y pensa pendant six mois, et que, en rentrant à Paris, son premier soin fut d'envoyer, avec une folle imprudence, une carte de visite en Angleterre. La carte ne portait aucune mention, mais l'enveloppe serait timbrée de Paris : c'est ce qu'elle voulait.

Peu de jours après, un second panier de fleurs était posé à sa porte, avec la carte de lord Lighton portant cette inscription : « En arrivant à Paris. »

VII

L'hiver qui suivit fut cruel pour Valentine. Gabrielle était toujours pour elle affectueuse et bonne, mais beaucoup moins expansive. Elle l'écartait de plus en plus de sa vie intime. Il lui arrivait, maintenant, de sortir souvent sans sa compagne habituelle, et elle semblait fuir sa société autant qu'elle l'avait autrefois recherchée. Ses allures même avaient changé : elle était toujours gaie, mais avec moins de franchise et plus de nervosité. Ce n'était plus la jeune femme à la recherche de fêtes nouvelles, éperdue de plaisirs, mais sans arrière-pensée. Elle faisait, — sans que personne, sauf M^{lle} de Romenay, pût comprendre les motifs de ses préférences, — un triage parmi les invitations qu'elle recevait. Aux unes, elle répondait avec une joie visible : dans ces cas-là, elle n'emmenait plus Valentine, qui apprenait le lendemain, par l'un ou par l'autre, que lord Lighton assistait à la réunion. Lorsque, de temps en temps, elle demandait à sa cousine de l'accompagner, celle-ci était certaine d'avance que l'Anglais ne serait pas là. Il arriva même plusieurs fois que Gabrielle ne sortit pas et passa la soirée chez elle. Gontran en était étonné et ravi. Il attribuait le mérite de cette modification à Valentine qui, ne se faisant plus d'illusions, répondait à ses remerciements par un triste soupir.

Un jour, il la prit à part et lui demanda avec une inquiétude attendrie :

— Qu'avez-vous, ma chère Valentine? Mon amitié vous devine préoccupée, soucieuse? Vous avez quelque peine. Ne pouvez-vous la confier à votre frère comme il vous a confié les siennes? Vous devriez vous réjouir, il me semble. Votre œuvre s'accomplit tous les jours davantage. Grâce à vous, Gabrielle devient de plus en plus la femme que je rêvais. Voyez comme elle se fait sérieuse. C'est à vous que cette métamorphose est due. Hier encore, elle a refusé de venir au bal chez M^{me} de Rainberg et j'ai dû y aller seul pour l'excuser.

— Ah! fit Valentine. Vous y avez été? Qui y avait-il?

— Tout Paris... Je ne puis vous citer les noms.

— Avez-vous vu M. de Roncourt, M. Lancelot, M. de Saint-Peray, lord Lighton, le comte de Ponsard?

— Oh! fit Gontran en riant, voilà d'heureux mortels que ceux auxquels vous vous intéressez! N'y aurait-il pas, dans le groupe habilement cité par vous, un nom qui vous occupe plus que les autres?... Ah! ah! belle cousine! est-ce que...? Eh bien! je vais vous rassurer sans chercher à surprendre votre secret. Roncourt y était..., à preuve qu'il m'a gagné vingt-cinq louis au poker. Lancelot? Voyons, je n'en ai guère souvenir; je ne crois pas l'avoir vu. Saint-Peray? Oui, pour sûr, nous sommes entrés ensemble. Ponsard? Attendez..., oui aussi : je me rappelle l'avoir vu causer avec M^{me} de Sainte-Suzanne. Quant à lord Lighton, il est depuis deux jours en Angleterre où on court demain les 2000 guinées. Il a des chevaux engagés.

— Ah! lord Lighton est absent!

— Prenez garde, petite cousine, voilà une insistance qui pourrait être une révélation.

— Je n'ai rien à révéler, mon pauvre ami, ni à cacher. J'ai dit ce nom-là comme un autre.

— Bah! bah! ne vous défendez pas. Qui veut trop prouver ne prouve rien. Quel malheur qu'il y ait là-bas, au fond d'un château du comté d'Exeter, une lady Lighton... Vous auriez fait une délicieuse paire d'Angleterre.

— Ne me tourmentez pas, Gontran. Vous savez bien que je ne m'occupe pas plus de lord Lighton que de personne autre.

— De personne?

— Non, de personne, répondit gravement M^{no} de Romenay.

— Vous êtes un ange, cousine, dit Gontran en lui serrant les mains, l'ange tutélaire de ma maison, où vous représentez la pureté, la vertu et la bonté. Et, tenez! ajouta-t-il, reprenant sa plaisanterie,

pour votre récompense, je vous dirai que j'ai invité votre lord Lighton à dîner pour jeudi prochain. Il amuse Gabrielle malgré sa gravité d'automate. Ils baragouinent anglais ensemble. Puis, je lui dois bien cela pour toutes les fleurs dont il l'accable, quoique je ne sois pas bien persuadé que ces fleurs ne soient pas destinées à être respirées par vous.

Valentine ne voyait lord Lighton que très rarement. Elle attendit donc impatiemment le jeudi suivant, non, comme Gontran n'aurait pas manqué de le croire, pour son agrément personnel, mais pour se rendre compte des progrès d'un mal dont elle ne doutait plus. Le changement d'attitude de Gabrielle à son égard aurait suffi à l'éclairer. Elle éprouvait un sentiment étrangement douloureux. Sa loyauté se révoltait de toute intrigue, sa piété profonde gémissait de toute faute. Mais combien aiguë devenait son impression lorsqu'elle songeait que cette intrigue était dirigée contre Gontran, que cette faute atteignait son bonheur et son honneur ! Eh quoi ! elle avait sacrifié, elle, toutes les aspirations de sa tendresse, toutes les espérances de son cœur, pour que Gontran soit heureux, et elle voyait s'opérer sous ses yeux la destruction de cette félicité rêvée par son abnégation. Depuis trois années elle subissait un affreux martyre personnel dans le seul but de rendre Gabrielle digne de lui, et lorsque ses efforts semblaient toucher au succès, la venue de cet Anglais maudit renversait son œuvre et ouvrait la porte à des dangers bien autres que ceux causés par la simple futilité de la femme de Gontran ! La femme de Gontran ! Dire qu'elle aurait pu l'être ! Est-ce qu'avec un peu de coquetterie mondaine elle n'aurait pas pu lutter jadis pour conquérir ce cœur dont, à un moment, elle avait deviné tout au moins les hésitations, sinon les préférences ? Et elle qui l'adorait à jamais dans le mystère de son âme, elle voyait celle qui avait le bonheur suprême d'être son épouse, l'honneur envié de porter son nom, se laisser entraîner dans une passion deux fois coupable par légèreté et par orgueil !

Elle était jalouse, vraiment jalouse pour le compte de Gontran. Elle épiait les moindres paroles, les moindres gestes de Gabrielle, l'impression de son visage quand le nom de lord Lighton était prononcé ; elle cherchait à saisir les mots qu'ils échangeaient dans les rares entrevues auxquelles elle assistait ; elle était résolue à tout braver pour, au moment voulu, défendre à son insu son Gontran bien-aimé.

Le dîner auquel lord Lighton assisterait lui paraissait devoir être une occasion favorable pour juger l'état des choses et lui montrer si l'heure était venue d'agir. Il n'en fut pas ainsi. Pendant le repas, son attention en éveil ne remarqua rien qui pût l'éclairer. Gabrielle

était très nerveuse, agitée, riant sans cause, oubliant par instants ses devoirs de maîtresse de maison pour s'égarer dans une sorte de rêverie, dont elle sortait brusquement, comme en sursaut. Lord Lighton, placé à sa droite, fut, comme toujours, de la plus froide correction. Il parla peu, avec esprit et à propos, généralement en s'adressant à Gontran ou à l'ensemble des convives. Pas une fois il n'adressa la parole en aparté à Gabrielle.

Après le dîner, il s'approcha un moment de Valentine et lui dit quelques mots pleins de bonne grâce auxquels elle répondit, très troublée. Puis, de son pas tranquille, il se dirigea vers la serre, qui faisait suite aux salons. Au même moment, Valentine vit Gabrielle se lever comme pour recevoir un nouveau venu; mais une fois dans le premier salon inoccupé, elle disparut par une porte latérale.

Résolument Valentine marcha vers la serre et, dès la porte, tremblante, n'osant pas s'avancer, elle appela à demi voix :

— Gabrielle! Voilà plusieurs personnes qui arrivent!

M^{me} de la Rochardière sortit aussitôt d'un massif et s'avança vivement en faisant disparaître un papier dans son corsage. Elle était très pâle.

— Qui t'a dit que je fusse là? fit-elle d'une voix sourde et irritée.

— Personne, répondit doucement Valentine, je te cherchais.

— C'est bien, dit brusquement Gabrielle. Nous causerons demain. J'en ai assez de cet espionnage!

Lord Lighton ne reparut pas au salon. Il avait, par un corridor, rejoint le fumoir, où Gontran racontait à ses hôtes une chasse au tigre dont il le prit à témoin.

— C'est parfaitement exact, dit aussitôt lord Lighton. La seule chose que vous ne disiez pas, vicomte, c'est le courage que vous avez déployé.

Il ajouta quelques détails sur cette chasse mémorable et s'en alla ensuite, suivant la mode anglaise, sans parler à personne.

Le lendemain, de très bonne heure, une femme de chambre vint prévenir Valentine que M^{me} la vicomtesse désirait lui parler dans son boudoir. M^{me} de Romenay s'y rendit aussitôt, courageuse et ferme : l'heure décisive allait sonner.

— Valentine, lui dit M^{me} de la Rochardière sans préambule, je t'ai dit hier un mot un peu vif. Je regrette le mot. Mais aussi bien ce qui est dit est dit. Je t'ai accueillie près de moi comme une amie, je n'entends pas avoir une surveillante. Depuis quelques mois tu prends à mon égard des allures qui me déplaisent fort. Je suis assez grande pour savoir ce que j'ai à faire et pour faire ce que je veux. De quel nom peux-tu qualifier ton arrivée subite dans la serre hier au soir?

— Du nom même que tu lui as donné, répondit Valentine avec le plus grand calme. Je voulais savoir : je sais.

— Que sais-tu? répliqua la vicomtesse outrée de cette réponse, et en vertu de quel droit voulais-tu savoir?

— Je voulais savoir, en vertu du droit de mon amitié pour toi et pour Gontran. Je voulais savoir pour empêcher le mal d'aller plus loin, pour me jeter à tes genoux, ma Gabrielle chérie, pour te supplier...

— Oh! trêve de sensiblerie! Tu voulais savoir si lord Lighton m'aime? Eh bien! oui. Tu voulais savoir si je l'aime? Eh bien! oui, oui, oui! Te voilà renseignée! T'en faut-il plus? Tiens, voilà le billet qu'il m'a remis hier dans la serre et que tu m'as vu cacher dans mon corsage... Lis-le, si cela te plaît! Tu y verras qu'il m'adore, qu'il m'appelle, qu'il m'attend aujourd'hui à trois heures...

— Tu n'iras pas!

— J'irai.

— Oh! Gabrielle!

Un silence suivit. Valentine, affaissée dans un fauteuil, pleurait silencieusement. Gabrielle, reprenant ses habitudes d'enfant gâtée, s'entêtait d'autant plus dans sa folie qu'elle voyait un effort fait pour s'y opposer. Elle marchait fébrilement dans le boudoir, déplaçant d'un geste nerveux les objets qu'elle trouvait sous sa main, en proie à l'agitation d'un cœur, honnête au fond, qui glisse vers le mal et que l'amour-propre empêche de lutter contre l'entraînement.

— Après tout, dit-elle en s'arrêtant tout à coup, en quoi tout cela te regarde-t-il? Agis-tu pour le compte de Gontran, ou agis-tu pour le tien? Et alors à quel titre?

— J'agis, répondit Valentine en se levant, pour le compte de ton honneur et de celui de Gontran.

— Tu n'en es pas chargée.

— Si! Quand je suis venue près de toi, j'y suis venue avec la mission de te défendre de tes propres légèretés. Je te savais le cœur bon et la tête, pardonne-moi, un peu folle. Jadis tu m'appelais la sage Minerve. La sage Minerve t'a consacré sa vie pour calmer par sa froideur les ardeurs exubérantes de ta jeunesse. T'ai-je gênée, Gabrielle, au milieu de tes plaisirs? Je t'ai accompagnée dans tous, sans te critiquer jamais et, crois-le bien, il m'a fallu un grand effort pour participer à des joies que je ne comprenais guère. Peu importe! Je voulais ne pas te quitter pour te protéger contre toi-même. Et c'est pour cela que je t'ai étudiée sans cesse, suivie partout où je l'ai pu, espionnée si tu veux, et que je me dresse devant toi, ma sœur chérie, mon amie, ma fille, pour t'arrêter au bord du gouffre où tu cours sans le voir. La vie s'ouvre devant toi si facile, si douce, si rayonnante! Dieu t'a tout donné, la beauté, la

fortune, un mari qui t'adore, et tu vas tout sacrifier, à quoi? Je ne veux pas dire à un caprice de grand seigneur... le mot de caprice t'a choquée. Mettons que cet homme t'aime. Est-ce donc là l'amour vrai, noble et pur? Quoi! cet amour consiste à te faire manquer à tous tes devoirs, à te perdre à jamais, à mettre la honte sur ton front, le désespoir dans ta vie et aussi dans celle de l'homme loyal et tendre dont tu portes le nom!

— Eh! que parles-tu d'amour? interrompit Gabrielle... Est-ce que tu sais ce que c'est?

— Oui, je le sais! Oui, je le connais, l'amour saint et sacré qui vient du ciel et ne songe qu'au bonheur de l'être aimé, qui vit de sacrifices et ne connaît pas de joie comparable à celle de s'immoler. Ah! pauvre enfant! C'est à moi de te dire : tu parles d'amour, mais est-ce que tu sais ce que c'est?... L'amour vrai, c'est celui de Gontran, qui n'a pas une pensée qui ne soit pour toi, qui n'a plus un goût personnel si ce goût ne doit pas flatter le tien, dont toi seule est le but constant, le rayonnement et la joie. Voilà l'amour! En veux-tu un autre! Eh bien! Sache à ton tour ce que tu as toujours ignoré. Moi aussi j'aime et depuis longtemps et j'aimerai jusqu'à mon dernier souffle, et nul autre que Dieu ne connaîtra jamais le nom de celui à qui j'ai donné mon âme pour toujours. Compare ces amours-là avec ce désir de passage qui éblouit ton orgueil peut-être, mais qui n'a jamais touché ton cœur, j'en suis sûre. Reviens à toi, ma Gabrielle, reviens à ta sœur qui t'aime, à ton mari qui t'adore, reviens au bien que tu allais oublier. Dieu me met sur ta route et, dusses-tu me briser dans ta colère, je te crie : Arrête, Gabrielle! songe à ce que tu seras demain quand tu n'oseras plus regarder en face ni Gontran, ni ta mère, ni moi...

Gabrielle, troublée, émue de ces paroles entrecoupées de larmes, restait immobile, hésitante.

— Et, reprit Valentine, si Gontran savait! Un hasard, un papier perdu, un domestique infidèle, que sais-je? Un rien peut briser ta vie et la sienne, si noble, si droite et si aimante. Ce n'est pas seulement l'honneur, le bonheur de Gontran que tu as dans tes mains, c'est son existence même. Car... tu me comprends...

Un léger coup fut en ce moment frappé à la porte.

— Est-ce que ces dames peuvent recevoir? demanda joyeusement à travers la cloison la voix de Gontran.

— Entrez! dit Gabrielle sans hésiter.

— Le billet, malheureuse! fit Valentine à voix basse.

La lettre de lord Lighton était grande ouverte sur la table où Gabrielle l'avait jetée pendant la discussion. Elle était conçue en tels termes que, si Gontran lisait, tout était perdu.

Le vicomte s'arrêta à la porte, étonné du visage troublé, presque décomposé, des deux femmes.

— Que se passe-t-il donc? demanda-t-il un peu inquiet.

— Rien du tout, mon ami, fit Gabrielle. Nous causions, Valentine et moi.

— C'était donc une conversation bien intéressante? Vous avez l'air tout émue l'une et l'autre!...

— Ma cousine me donnait des conseils sur une affaire que je lui confiais, dit Valentine en essayant de se rapprocher de la table pour reprendre la lettre.

Mais Gontran vit ce mouvement et le papier ouvert. Il fit deux pas et le prit. A mesure qu'il lisait, son visage blêmissait.

— Quel est le misérable qui a écrit cette lettre et quelle est la misérable à qui elle était destinée? s'écria le vicomte d'une voix tremblante d'indignation.

Au mot de misérable prononcé par les lèvres de l'homme tant aimé, le visage de Valentine s'empourpra. Tout le sang de son cœur lui monta aux joues. Puis, subitement, elle leva les yeux au ciel d'un mouvement rapide comme offrant à Dieu son sacrifice suprême.

— Mon cousin, dit-elle, cette lettre est à moi... veuillez me la rendre.

— A vous... Valentine... à vous... à vous!

Il y avait dans ces seuls mots un tel accent de chagrin, de déception, de mépris que M^{lle} de Romenay n'en put supporter davantage. D'un geste rapide elle saisit la lettre, qu'elle froissa entre ses doigts crispés, et elle sortit, affolée.

VIII

Trois heures sonnaient à l'horloge centrale de l'Hôtel Continental lorsque le valet de chambre de lord Lighton entra dans le petit salon rempli de fleurs où se trouvait son maître.

— Mylord, fit-il, m'a ordonné de n'introduire auprès de lui qu'une dame qui viendrait probablement voilée. Il y a dans le premier salon une dame qui demande à parler à mylord, mais qui ne porte aucun voile.

— Faites entrer immédiatement, répondit lord Lighton.

Et il ajouta à voix basse :

— Elle est vraiment folle!... Quelle imprudence!

La porte s'ouvrit à deux battants et donna passage à Valentine.

— Mademoiselle de Romenay! s'écria l'Anglais stupéfait. A quoi dois-je l'honneur de votre visite?

— A ceci, mylord, répondit la jeune fille en lui tendant le fatal billet.

— Je ne comprends pas... Mais veuillez vous asseoir, mademoiselle.

— C'est inutile, mylord. J'ai peu de choses à vous dire. Je suis chargée de vous rendre cette lettre. Elle a failli être l'occasion d'un drame terrible. Grâce à Dieu, il n'en a pas été ainsi... Il ne m'appartient pas de juger les entraînements que vous avez subis, vous et la personne à qui ce billet était destiné. Je veux seulement vous dire une chose : vous avez mal agi, mylord. Par caprice ou par amour, mais alors par un amour doublement coupable, vous avez risqué de briser à tout jamais le bonheur d'une femme honnête, malgré un instant d'égarement, l'honneur d'un galant homme et la paix d'un ménage. Le mal est conjuré. Mais je crois être en face d'un loyal gentilhomme et je viens vous demander votre parole d'honneur que vous allez quitter Paris sans revoir qui vous savez et que vous n'y reviendrez pas de longtemps.

— Puis-je savoir au moins, mademoiselle, ce qui s'est passé ?

— Il s'est passé que ma cousine m'a communiqué ce papier. Je l'ai tellement conjurée de s'arrêter sur la pente fatale où vous l'entraîniez qu'elle y était, je crois, décidée. M. de la Rochardière est entré subitement ; il a vu et lu la lettre.

— Alors, mademoiselle, je crois que non seulement je n'ai pas à partir, mais que j'ai à me préparer à recevoir la visite de deux amis de M. de la Rochardière.

— Nullement, monsieur. Mon cousin ignore quel est l'auteur de ce billet. Il en a à peine vu l'écriture, et il ne la verra jamais, puisque je vous remets la lettre. En outre, il est convaincu qu'elle n'était pas adressée à sa femme, et il n'a pas dès lors à en tirer vengeance. Mais, au nom du Ciel qui a arrangé toutes choses, au nom même de celle que vous prétendez aimer, je vous conjure de vous éloigner.

— Si M^{me} la vicomtesse me le demande elle-même, je partirai.

— Je vous le demande de sa part et je vous le demande aussi de la mienne, et avec une autorité que vous ne méconnaissez pas : car, pour sauver ma cousine, j'ai déclaré que c'était à moi que la lettre était adressée.

— Mais, malheureuse enfant, vous vous êtes déshonorée !

— Oui, monsieur, répondit simplement Valentine.

— Mademoiselle, fit lord Lighton d'un ton ému, bien rare chez lui, vous êtes une sainte et une martyre. Je vous supplie de me pardonner. Sur mon honneur, je vous jure que ce soir je quitterai Paris. Vos prières doivent être chères à Dieu. Je vous demande de prier pour moi.

— Je prierai pour le bonheur de lady Lighton. Adieu, mylord...

Lorsque Valentine rentra à l'hôtel, on lui remit une lettre qu'elle ouvrit, seule dans sa chambre, et qu'elle arrosa de ses larmes. Elle était ainsi conçue :

« Valentine, je n'ai pas le courage de vous revoir. Le coup que j'ai reçu ce matin a été trop affreux. Je ne sais vraiment pas s'il l'eût été davantage au cas où cette lettre maudite eût été adressée à Gabrielle. Je croyais en vous comme on croit aux anges. Je vous aimais comme une sœur ; je vous respectais comme la plus pure des créatures. Tout s'écroule ! Je n'ai rien à dire, je n'ai aucun droit sur vous, je n'ai même pas celui de vous faire des reproches. La vicomtesse et moi nous quitterons Paris ce soir pour quelques jours. Vous jugerez certainement, comme nous, préférable que nous n'ayons pas d'entrevue. Vous comprendrez également qu'il est désormais impossible que nous ayons une existence commune. Je n'ai aucune autorité pour entraver votre liberté ; mais, quoiqu'il m'en coûte cruellement de vous dire ceci, votre présence auprès de votre cousine, quelquefois légère, mais si scrupuleusement honnête, ne saurait se prolonger. Je vous remercie du bien que vous lui avez fait en d'autres temps. Je vous en saurai toujours gré, si séparés que nous soyons à l'avenir.

« J'ai prié mon beau-père d'assurer en mon nom votre situation personnelle, de façon que vous n'ayez besoin du concours de personne.

« Adieu, Valentine. Soyez heureuse !

« Vicomte Gontran DE LA ROCHARDIÈRE. »

— Mon Dieu ! s'écria Valentine, agenouillée et fondant en larmes, que votre saint nom soit béni ! Vous avez exaucé ma prière. Gontran sera heureux. Maintenant, Seigneur, ouvrez-moi vos bras !

Le soir, cachée derrière son rideau, elle vit sortir la voiture qui emmenait Gontran et Gabrielle. Elle poussa un dernier soupir d'adieu à la vie de ce monde, et dit en se signant :

— Tout est consommé.

Elle ne chercha à voir ni M. ni M^{me} Hennebon. Elle leur écrivit une lettre pleine de reconnaissance de leur longue et généreuse protection, et le lendemain matin, avant que personne fût éveillé, elle quitta l'hôtel en emportant uniquement dans un léger paquet les rares objets nécessaires au modeste trousseau d'une Petite Sœur des pauvres.

Lorsque, peu de jours après, Gabrielle et Gontran revinrent à Paris, ils apprirent ce départ singulier. Le vicomte, tout en regrettant le désintéressement excessif de M^{lle} de Romenay, le mit un

peu sur le compte de l'humiliation qu'elle devait éprouver. Pourtant, il en fut touché et par moments regretta l'excessive sévérité de sa lettre. Peut-être aurait-il pu, aurait-il dû mettre au moins plus de ménagements dans son verdict d'exil. Pauvre Valentine! Mais, quand la pitié le prenait, il se sentait aussitôt saisi d'un retour d'indignation. Comme il avait été trompé! Il ne pouvait définir tous les sentiments qui s'agitaient en lui. C'était un mélange confus où il y avait comme le vague parfum d'un amour de jeunesse, une étrange impression de jalousie et, en même temps, le déchirement d'une désillusion cruelle. Il est si dur d'avoir à mépriser ceux qu'on a aimés! Combien de fois n'avait-il pas dit à Valentine : je vous vénère. Et à qui, hélas! s'adressait sa vénération!

Puis, le temps vint qui amortit peu à peu toutes les sensations heureuses ou pénibles. Jamais on n'entendait parler de Valentine. Son nom ne se présenta plus à l'esprit de Gontran que, de loin en loin, comme un souvenir à la fois doux et douloureux. Pourquoi, d'ailleurs, attrister, par la pensée d'un incident qui lui était en somme étranger, la vie si heureuse, chaque jour plus heureuse, qui se déroulait pour lui?

Gabrielle, depuis la triste scène et le départ de sa cousine, était devenue une autre femme. Il arrive, dans l'ordre des phénomènes physiques, qu'après une longue série de mauvais temps, un violent orage remet tout à coup l'équilibre dans l'atmosphère et ramène une série de beaux jours. La terrible secousse éprouvée par M^{me} de la Rochardière, au moment où son honneur et son bonheur n'avaient tenu qu'à une parole de Valentine, produisit sur son esprit un effet analogue. Elle comprit d'un seul coup la gravité de la vie et le charme sacré du devoir. Son cœur, au fond tendre et bon, se dégageda des voiles de légèreté qui l'entouraient et se transforma sous le souffle du repentir.

Elle avait eu d'abord un soubresaut de remords et fut sur le point de se jeter aux pieds de Gontran et de lui tout avouer. Il lui paraissait monstrueux de laisser accuser le nom de Valentine, si pure, si chaste, si dévouée. Mais Gabrielle était jeune, elle tenait au bonheur; elle se faisait volontiers l'illusion d'entendre Valentine lui dire elle-même : « Laisse mon sacrifice s'accomplir et produire l'effet que j'ai voulu. » On compose facilement avec sa conscience quand il s'agit de déchirer de ses propres mains toute la félicité de sa vie, et cela au moment même où l'on en comprend pour la première fois le prix. L'égoïsme l'emporta : elle se tut. Mais elle prit une résolution énergique et l'exécuta sans faiblir. L'holocauste de Valentine ne fut pas perdu.

Quelques années après, on citait les la Rochardière comme le modèle des ménages et Gontran se vantait sans fausse honte d'être le plus heureux des maris et des pères. Car la bénédiction, qui s'était éloignée du ménage troublé, vint lui sourire avec la paix revenue. Un garçon et une fille, en deux ans, apportèrent à Gabrielle un monde de joies inconnues qui ne ressemblaient guère à ses plaisirs tapageurs d'autrefois. Sans cesser de mener, comme il convenait à leur fortune et à leur rang, la grande vie parisienne, Gabrielle et Gontran ne prenaient plus les distractions du monde que comme un accessoire, non comme le but unique de l'existence. Quelques-uns riaient d'eux; beaucoup les enviaient, même parmi ceux qui riaient.

Ce bonheur calme et simple, avoué franchement, orgueilleusement même, durait depuis onze ans. L'année dernière, deux humbles Petites Sœurs des pauvres se présentèrent à l'hôtel Hennebon, devenu hôtel de la Rochardière, et demandèrent à parler à M^{me} la vicomtesse. Le maître d'hôtel crut à une simple sollicitation de quête et dit qu'il allait prendre les ordres. Mais les Sœurs insistèrent si vivement pour être reçues sans retard qu'on les introduisit au salon. La plus âgée dit à Gabrielle et à Gontran, dès qu'ils se présentèrent, qu'elles étaient envoyées pour accomplir une triste mission et leur annoncer que Sœur Marie des Anges, leur mère supérieure, venait de rendre sa sainte âme à Dieu. Ni le vicomte, ni sa femme ne connaissaient de religieuse de ce nom. Mais tous deux, instantanément, eurent la même pensée et s'écrièrent :

— Valentine!

— C'était, en effet, reprit la Sœur, le prénom dans la vie du monde de notre Mère : M^{lle} Valentine de Romenay. Avant de mourir, elle a exprimé le désir, auquel nous nous conformons, que vous soyez avertis, comme ses seuls parents, et, ajouta la religieuse un peu émue, celui, si vous y consentez, que vous veniez lui jeter l'eau bénite.

Quelques instants après, le landau emportait vers les quartiers éloignés de la rue Notre-Dame-des-Champs Gontran, Gabrielle et les deux religieuses tout intimidées de se trouver en si luxueux équipage. On les conduisit, dès leur arrivée, dans une cellule aux murs blanchis à la chaux. Pour tous meubles, il y avait deux chaises de paille et une table de bois blanc couverte d'une serviette, sur laquelle brûlaient deux cierges aux côtés d'un crucifix. Dans une coupe de faïence vulgaire une branche de buis trempait dans l'eau bénite. Sur le lit, Sœur Marie des Anges, vêtue de blanc, reposait, le visage souriant avec une expression céleste. Ses mains croisées sur sa poitrine serraient une petite croix de bois et un rosaire.

Gabrielle et Gontran, en proie à une émotion profonde, aspergèrent la morte d'eau bénite, puis s'agenouillèrent et prièrent. Les religieuses s'étaient discrètement retirées.

Tout à coup, Gabrielle se leva, et, se penchant, elle baisa longuement le front glacé, puis, prenant Gontran par la main, elle dit :

— En présence du corps de cette sainte, mon mari bien-aimé, dis-moi, dans toute la sincérité de ton cœur, si depuis onze ans je t'ai rendu heureux ?

— Heureux ! fit Gontran étonné, le plus heureux des hommes !

— Tu l'affirmes ?

— Oui, certes, et je serais bien ingrat si...

— O Valentine ! interrompit Gabrielle, ton œuvre est accomplie, douce martyre qui t'es offerte en holocauste pour notre bonheur ; sois à jamais bénie et continue à nous protéger de là-haut !

— Que veux-tu dire, Gabrielle ?

— As-tu jamais eu depuis onze ans à me reprocher aucune légèreté, aucune faute de conduite, aucun manquement à mes devoirs d'épouse ?

— Jamais, grand Dieu ! Tu es la plus honnête comme la plus chère des femmes.

— Eh bien ! Gontran, ces années de bonheur sans nuage me donnent aujourd'hui le droit de tout te dire. Il y a eu une heure... il y a onze ans... où j'ai été sur le point de faillir. Cet ange m'a sauvée et s'est sacrifiée pour assurer la paix de notre ménage et notre félicité qui n'a plus cessé...

— Oh ! mon Dieu, murmura Gontran... La lettre ?

— La lettre était pour moi. En se l'appropriant, Valentine a fait le seul mensonge qu'elle ait peut-être commis dans sa vie... Pardonne-moi et qu'elle nous pardonne !

Les deux époux retombèrent à genoux au pied du lit où Sœur Marie des Anges dormait son dernier sommeil, et prièrent ensemble, la main dans la main.

Gabrielle et Gontran revinrent seuls dans leur voiture, silencieux et plongés dans leurs pensées.

— Quel mobile, dit tout à coup Gontran, a pu pousser cette noble Valentine à une aussi admirable abnégation ?

— Je l'ai compris depuis longtemps, répondit Gabrielle, en me souvenant de certaines paroles dites par elle sur le véritable amour qui n'aspire qu'à s'immoler pour le bonheur de l'être aimé. Valentine t'aimait, mon Gontran... Elle s'est immolée pour ton bonheur.

JEAN DE LA FONTAINE

ET

LES ARTISTES DE SON TEMPS

De tout temps les poètes ont aimé les arts et frayé avec les artistes. Ne sont-ils pas eux-mêmes des artistes? La poésie est une peinture; avant qu'Horace l'eût dit, ses prédécesseurs, Homère, Hésiode, Théocrite, tous les Grecs l'avaient prouvé. La poésie est une musique, elle n'est poésie qu'à cause de cela; c'est par la régularité de son rythme qu'elle diffère de la prose. Les poètes de la Renaissance, comme les Grecs, ne l'ont jamais oublié; aussi, en France comme en Italie, depuis Dante, l'ami de Giotto, jusqu'à Ronsard, l'ami de Clouet, trouvons-nous, presque toujours, leurs noms associés à ceux des peintres, musiciens, sculpteurs, architectes célèbres de leur temps. Cette tradition, heureuse et féconde, ne parut, chez nous, un instant rompue, qu'à la fin du dix-septième siècle, alors que l'éloquence et la logique, régissant la littérature, réduisirent, pour un temps, l'imagination et l'amour des choses extérieures à un rôle effacé. Bien que les arts tinssent alors dans l'État, chez les grands seigneurs et chez les financiers, une place considérable, quelques écrivains, et des plus grands, comme Pascal, leur furent rigoureux; la plupart leur restèrent indifférents. Les poètes eux-mêmes, rimeurs de ruelles, pour la plupart, et coureurs de salon, étaient trop insensibles à la nature pour ne pas l'être aux arts. Molière, Fénelon, Racine, sont des exceptions. Celui qui se distingua le plus sous ce rapport, comme sous tant d'autres, de ses contemporains, avec sa naïveté hardie et sa curiosité universelle, c'est ce grand original de La Fontaine.

I

Ne suffit-il pas, à vrai dire, de feuilleter le volume des *Fables*, d'en lire une à haute voix pour savoir que l'auteur avait l'œil d'un

peintre et l'oreille d'un musicien? Si les vers, alertes et colorés, du conteur chantent clairement dans notre mémoire, ils s'y peignent aussi, avec une netteté singulière, en tableaux vivants et variés, d'un mouvement juste et vif, d'un dessin fin et souple, d'une nuance discrète et douce. Tantôt, c'est la familiarité maligne et franche de nos vieux miniaturistes, tantôt l'observation ingénieuse et piquante de nos futurs illustrateurs, car ce poète extraordinaire, qui d'une main s'attache à Villon et Marot et de l'autre fait signe à André Chénier et Musset, entre le moyen âge qu'il regrette et le dix-huitième siècle qu'il prépare, pourrait être commenté aussi bien par les prédécesseurs et contemporains de Jean Fouquet qu'il l'a été par Oudry, Moreau, Fragonard, Grandville, Gustave Doré et cent autres, tant il se prête naturellement à toutes les variations, passées et futures, du génie national. Depuis deux siècles, ses œuvres sont le livre de chevet des artistes français, et parfois leur bréviaire. Quel est le peintre, le graveur, le sculpteur qui, une fois au moins dans sa vie, n'a pas tenté de fixer sur la toile, sur le cuivre, ou dans l'argile une des innombrables visions du fabuliste? Classiques ou romantiques, tous professent pour lui la même admiration. Les rénovateurs du paysage, Corot, Decamps, Théodore Rousseau, Millet, amis des bonnes gens comme lui, le promènent aux champs dans leur poche. S'il a tant donné aux artistes, ne leur doit-il rien? Ce serait difficile à croire.

Dès sa petite enfance, et durant son adolescence, nous le voyons furetant dans la bibliothèque de son père, riche en poètes des quinzième et seizième siècles et en romanciers contemporains. Presque tous ces livres sont illustrés. Ovide et Esope surtout, ceux dont il se nourrit, ne se présentent guère qu'accompagnés de gravures. Il prend déjà là ce goût des vignettes qui, plus tard, lui fera accepter chez Barbin, ou peut-être demander, la collaboration du médiocre mais habile François Chauveau pour la publication des *Fables*. A Reims, où s'écoule en partie sa jeunesse débridée, près du copain Maucroix, admirateur et correspondant de Poussin, c'est avec des peintres du cru qu'il fait parfois ses parties fines. L'un d'eux, homme de talent, Hélart, serait, d'après la tradition, le héros du conte des *Rémois*, où il joue, de concert avec sa femme, bohème comme lui, une bonne farce à deux bourgeois (*tous deux gens sots, tous deux gens à sornettes*); l'autre, Philippe Lallement, paysagiste, va devenir un des collaborateurs assidus de Le Brun. Il y avait temps pour rire, il y avait temps pour causer. Dans les habitudes de l'époque, habitudes d'esprits réfléchis et de parleurs exercés, on ne s'occupait jamais de rien, même par passe-temps, sans en raisonner. Discuteur passionné et parleur intarissable,

dans un cercle d'amis, autant qu'il se montrait muet et sourd dans les compagnies ennuyeuses, La Fontaine, chez Maucroix et chez Hêlart, avait sans doute déjà exposé ses petites idées sur les arts avant que son installation chez le surintendant Fouquet ne le fit vivre dans un milieu d'artistes et d'amateurs. Déjà, il mettait, en première ligne, le dilettantisme au nombre de ses plaisirs.

Contempler les efforts de quelque main savante,
 Juger d'une peinture, ou muette ou parlante,
 Admirer d'Apollon les pinceaux ou la voix,
 Errer dans un jardin, s'égarer dans un bois,
 Se coucher sur des fleurs, respirer leur haleine,
 Ecouter en rêvant le bruit d'une fontaine
 Ou celui d'un ruisseau roulant sur les cailloux,
 Tout cela, je l'avoue, a des charmes bien doux.

Chez Fouquet, c'est en homme attentif, d'une curiosité préparée, qu'il suit les grands travaux d'architecture et de sculpture dirigés, dans les résidences du surintendant, à Saint-Mandé, et surtout à Vaux-le-Vicomte, par Levau, Le Brun, le Nôtre, dont il s'apprête, par ordre et par goût, à chanter la gloire. Parmi tous ces sculpteurs, peintres, graveurs, qui entouraient les chefs, Michel Anguier, Nicolas Legendre, Thomas Poissant, Jacques Houzeau, Jean Legruc, Beudrain, Silvestre, Pérelle, Marot, etc., quelques-uns sans doute étaient déjà ou devinrent des amis. Il leur adressait des vers à l'occasion, les flattait, non sans leur ménager, suivant son habitude, quelque coup de patte si léger et si fin d'ailleurs, qu'on le prenait ou qu'on affectait de le prendre pour une caresse. Tel est le compliment, par exemple, qu'il adresse à Gilbert de Sève, pour son portrait de M^{lle} Colletet, sa Muse du moment. Après avoir déclaré à Claudine que

Pendant que Clarisse est absente,
 Son portrait lui fait un amant,

il insinue en douceur au peintre qu'il eût aussi bien fait de ne pas se donner tant de peine : il n'y a qu'un seul grand peintre, c'est l'Amour :

Par d'inutiles soins pour moi tu te surpasses,
 Clarice est dans mon âme avec toutes ses grâces;
 Je m'en fais des tableaux où tu n'as point de part.
 Pour me faire sans cesse adorer cette belle,
 Il n'était pas besoin des efforts de ton art;
 Mon cœur, sans ce portrait, se souvient assez d'elle.

Au fond il trouvait le portrait médiocre.

L'épisode capital du *Songe de Vaux*, on le sait, est la mise en scène des trois arts qui ont le plus contribué à l'embellissement de la résidence, l'*Architecture* (sous le nom de *Palatiane*), la *Peinture* (*Apellenire*), l'*Horticulture* (*Hortésie*), auxquels s'associe l'art de la *Poésie* (*Calliopée*). La Fontaine paraît avoir pris l'idée de ces allégories dans un dialogue sur les *Délices des arts*, de son ami Desmarets de Saint-Sorlin, « le plus fou des poètes, mais le plus poète des fous », récemment imprimé. Desmarets, sous le nom d'Eusèbe, offre à Philédon, qui ressemble quelque peu à La Fontaine, de l'introduire dans un palais qu'habitent les arts sous les séduisantes apparences d'admirables princesses. Philédon refuse d'abord, il s'excuse, avec modestie, sur son ignorance et sa paresse : « Avant que j'aie appris quelqu'un des arts pour leur plaire, il se passera bien du temps. — Non, lui répond l'autre, je veux t'apprendre en peu de temps l'entrée avec estime dans la chambre de ces belles et honnêtes dames. — Je t'en serais bien obligé. — Ce beau secret, c'est l'amour. — J'en suis ravy, s'écrie Philédon, car j'aime l'amour et il ne me sera pas malaisé de faire l'amour. — L'amour que tu connais est deshonnête, mais celui que je veux t'apprendre est honneste... Il est fort difficile d'apprendre les arts, et encore plus de s'y rendre habile, excellent et rare..., mais il est facile d'aimer les arts, car l'amour est un moyen facile, prompt et merveilleux pour acquérir toutes choses. » La prétention de La Fontaine n'ira jamais au delà; il ne fera ni théorie ni critique; il a bien, pour cela, trop horreur du pédantisme, mais il aimera beaucoup, et par l'amour il comprendra.

Les discours des quatre arts dans le *Songe de Vaux*, prouvent un homme bien informé, en même temps qu'un amateur convaincu et sensible. L'Architecture, pour réclamer le prix, se fonde sur sa stabilité et son utilité. La Peinture, assez méprisante pour sa sœur aînée, déclare qu'il ne s'agit pas d'être la plus utile, mais bien la plus séduisante :

A de simples couleurs, mon art plein de magie
Sait donner du relief, de l'âme et de la vie;
Ce n'est rien qu'une toile : on pense voir des corps;
J'évoque, quand je veux, les absents et les morts...
Quand je veux, avec l'art, je confonds la nature.

L'Horticulture, modeste et timide, ne réclame qu'à peine, en tout petits vers, mais « avec un abord si doux qu'auparavant qu'elle ouvrît la bouche, les juges devinrent plus qu'à demi persuadés ». La Peinture, qui est décidément insolente, lui reproche

brutalement sa beauté « si frêle et si journalière », mais l'Architecture prend carrément son parti : « N'insultez point à une beauté qui craint tout, à ce que vous dites : si elle languit tous les ans, elle reprend aussi tous les ans de nouvelles forces; quant à vous, qu'est-il demeuré de ce qu'ont fait autrefois vos Apelle et vos Zeuxis, que le nom de leurs ouvrages, et les choses incroyables que l'on en dit? Les miens vivent plus de siècles que les vôtres ne sauraient vivre d'années. » La querelle allait s'envenimer, quand la Poésie paraît. Pour les mettre toutes trois d'accord, elle déclare qu'elle seule leur est supérieure et leur dit à chacune son fait :

L'Architecture?

Elle loge les dieux et, moi, je les ai faits.

La Peinture?

La Peinture, après tout, n'a droit que sur les corps;
 Il n'appartient qu'à moi de montrer les ressorts
 Qui font mouvoir une âme et la rendent visible;
 Seule, j'expose aux sens ce qui n'est pas sensible,
 Et des mêmes couleurs qu'on peint la vérité
 Je leur expose encor ce qui n'a point été.
 ... Je peins, quand il me plaît, la peinture elle-même.

Quant aux jardins, ne sont-ils pas plus beaux, toujours, dans l'imagination des poètes que dans la réalité?

C'est chez moi qu'il faut voir les trésors du printemps.

En présence de ces rivales passionnées, les juges, embarrassés et prudents, remettent leur décision à quinzaine; nous l'attendons encore. Mais le poète, dans leur commerce, avait acquis un talent descriptif dont il s'empresse d'accumuler les preuves, en l'appliquant à quelques-unes des œuvres qui décorent le château. Il chante tour à tour les fameuses tapisseries de l'*Histoire de Vulcain*, achetées 11 789 livres en Angleterre, et toutes les peintures de Le Brun : l'*Apothéose d'Hercule*, dans l'antichambre, les *Muses*, dans le salon qui porte leur nom; et cette célèbre *Nuit* ou *Morphée*, dans le plafond de la chambre dorée, qui

Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
 La tête sur son bras et son bras sur la nue,
 Laisse tomber des fleurs, et ne les répand pas.

C'est avec la même précision qu'il envoie à Maucroix, voyageant en Italie, les détails de la superbe fête donnée à Louis XIV, le

22 août 1661, pour laquelle les décorateurs Torelli et Le Brun avaient rivalisé d'imagination inventive et qui détermina l'arrestation du surintendant.

II

La disgrâce de son protecteur, qui atterra La Fontaine, fut, en réalité, pour lui un bonheur. Elle le libéra d'une servitude dorée où son talent s'emprisonnait, elle le rejeta à Paris, dans le cercle militant de ses amis, qui aiguillonnèrent sa nonchalance; elle lui fournit l'occasion de prouver, par l'éclat périlleux de sa fidélité, une noblesse de cœur et une fermeté de courage que lui-même peut-être ne se soupçonnait point. Le premier et bon effet de la sévérité royale fut d'obliger notre rêveur casanier à prendre l'air et à voir du pays. En août et septembre 1663, il accompagne, de Paris à Limoges, sous la conduite d'un valet de pied du roi, son oncle Jannart, l'ancien substitut de Fouquet, légèrement exilé. Ce fut l'unique voyage de sa vie, le seul où il eut l'occasion de voir d'autres monuments que ceux de Paris, Reims et Versailles; mais aussi, quel voyage! On part le 23 août de Paris, et l'on arrive le 25 à Clamart, étonnés « d'avoir déjà fait trois lieues sans mauvais accident ». Dès cette première station se décèle le paysagiste, las des splendeurs artificielles de Le Nôtre. Il revoit donc enfin un vrai jardin, de vraies vaches, de vraies eaux, toutes sortes d'endroits fort champêtres, « ce qu'il aime par-dessus toutes choses », et devant une belle allée de châtaigniers et de chênes poussant en liberté, il s'écrie, comme un prisonnier délivré :

J'aime cent fois mieux cette herbe
 Que ces précieux tapis
 Sur qui l'Orient superbe
 Voit ses empereurs assis...
 A quoi sert tant de dépenses!
 Les grands ont beau s'en vanter;
 Vive la magnificence
 Qui ne coûte qu'à planter!

A Clamart, on se repose un jour, puis l'on va prendre au Bourglala-Reine « la commodité du carrosse de Poitiers qui y passe tous les dimanches. » Ce carrosse lui-même va d'un petit train. Cependant on arrive à Limoges en moins de vingt jours, le 12 septembre, par Orléans, Blois, Amboise, Châtellerault, Bellac. Quelques lettres du poète à sa femme nous donnent, jour par jour, ses impressions. On y voit, d'une façon charmante, l'esprit souple

de l'observateur sincère se dégager rapidement des idées convenues parmi lesquelles il venait de vivre, et reprendre au contact de la nature qui l'enchantait toute sa liberté de jugement.

Les ruines du château d'Etampes ne l'arrêtent pas longtemps : « C'est l'ouvrage de Mars, méchant maçon, s'il en fut jamais. » A Orléans, le monument de Jeanne d'Arc, élevé en 1458, restauré au seizième siècle, lui parut, comme de juste, une œuvre d'un pauvre style : ses yeux étaient trop pleins encore des majestés et des draperies classiques. « Je vis la Pucelle, mais, ma foi, ce fut sans plaisir : je ne lui trouvai ni l'air, ni la taille, ni le visage d'une amazone... Je la regardai, pour l'amour de M. Chapelain, plus longtemps que je n'aurais fait. Elle est à genoux devant une croix, et le roi Charles en même posture vis-à-vis d'elle, le tout fort chétif et de petite apparence. » Ce groupe curieux, en bronze, l'un des monuments les plus vénérables de notre histoire, a été détruit à la Révolution. Les dessins qui nous en restent semblent indiquer que les figures, un peu minces sur un trop haut piédestal, probablement gauches et naïves, étaient cependant d'un caractère simple et expressif. A Cléry, le tombeau de Louis XI l'arrête et le satisfait. Il est vrai que ce n'est plus le mausolée en bronze et émaux commandé par le roi lui-même et dessiné par Colin d'Amiens, qu'ont détruit les Huguenots, mais une imitation en marbre, de date récente, 1622, par Michel Boudin, d'Orléans. La description est précise et la réflexion fine : « On voit Louis XI à genoux sur son tombeau, quatre enfants aux coins : ce seraient quatre anges et ce pourraient être quatre Amours, si on ne leur avait point arraché les ailes. Le bon apôtre de roi fait là le saint homme, et est bien mieux pris que quand le Bourguignon le mena à Liège. A ses genoux sont ses Heures et son chapelet, et autres menus ustensiles, sa main de justice, son sceptre, son chapeau et sa Notre-Dame ; je ne sais comment le statuaire n'y a point mis le prévôt Tristan ; le tout est de marbre blanc et m'a semblé d'une bonne main. »

C'est à Blois, devant ce château composite, dont une aile date de Louis XII, l'autre de François I^{er}, la dernière toute récente, de Gaston d'Orléans (qui sans nul doute aurait détruit avec plaisir les deux premières, s'il en avait eu le temps), que le vieil esprit champenois et français, nourri de Moyen âge et de Renaissance, se réveille franchement chez le chantre officiel de Lebrun. « Toutes ces trois pièces ne font, Dieu merci, nulle symétrie et n'ont rapport ni convenance l'une avec l'autre... Ce qu'a fait faire François I^{er}, à le regarder du dehors, me contenta plus que tout le reste : il y a force petites galeries, petites fenêtres, petits balcons, petits orne-

ments sans régularité et sans ordre; cela fait quelque chose de grand qui plaît assez. » Parlerions-nous autrement aujourd'hui? La pensée est assez neuve et inattendue à une époque où la formule classique était si universellement acceptée et où presque personne, parmi les artistes même ou les historiens, ne pensait encore à étudier les transformations du beau et à jouir de leur variété infinie.

Après s'être arrêté à Amboise pour se faire montrer le cachot où fut enfermé, quelques mois auparavant, le pauvre Fouquet et avoir pleuré devant une porte dont le soldat de garde n'a pas la clef, c'est à Richelieu que le voyageur fait sa plus intéressante halte. Pour aller visiter ce château célèbre, dont l'ami Desmarets a chanté les beautés dans ses poèmes des *Promenades*, il plante là sa compagnie. « Comme Richelieu n'était qu'à cinq lieues, je n'avais garde de manquer de l'aller voir : les Allemands se détournent bien pour cela de plusieurs journées! » Les Allemands, en effet, voyageaient déjà volontiers chez nous et ils étudiaient avec soin nos monuments. Nous en trouverons d'autres preuves. L'édifice construit par Lemercier était alors dans toute sa splendeur, et les collections de sculptures et de peintures, réunies par le grand cardinal, qui devaient, au commencement de notre siècle, se disperser de tous côtés, après la destruction radicale du château par la bande noire, remplissaient encore toutes les chambres et galeries. La Fontaine ne les entrevoit qu'en passant, pressé qu'il est, d'abord, par un concierge impatient, et, ensuite, par la tombée rapide du jour, mais avec une netteté de regard qui suppose une certaine expérience. La lettre qu'il écrit cinq ou six jours après, pour fixer ses souvenirs, n'a pas moins de vingt pages. Après avoir admiré les statues antiques, Mars et Hercule, qui gardent l'entrée, et le beau bronze de Berthelot, surmontant le dôme, la *Renommée*, dont le musée du Louvre possède une réplique, il examine les bustes et statues qui garnissent les façades. Il y compte quatre Vénus, « une entre autres, dont M. de Maucroix dit que le Poussin lui a fort parlé, jusqu'à la mettre au-dessus de celle de Médicis. » Cette statue venait de Pouzzoles; on ignore ce qu'elle est devenue. Mais ce qui emporte son admiration, ce sont les deux *Captifs* de Michel-Ange (aujourd'hui au musée du Louvre) placés de chaque côté du vestibule, ces géants douloureux auxquels le violent génie du maître a refusé la grâce trop humaine de la régularité ordinaire des formes comme pour en mieux accentuer le caractère prodigieux et idéal. Au risque de scandaliser ses amis, Girardon et Mignard, c'est à cette imperfection que le poète se laisse ravir : « Il y a un endroit qui n'est quasi qu'ébauché, soit que la mort, ne pouvant souffrir l'accomplissement d'un ouvrage

qui devait être immortel, ait arrêté Michel-Ange en cet endroit-là, soit que ce grand personnage l'ait fait à dessein, et afin que la postérité reconnût que personne n'est capable de toucher une figure après lui. De quelque façon que cela soit, je n'en estime que davantage ces deux captifs, et je tiens que l'ouvrier tire autant de gloire de ce qui leur manque que de ce qu'il leur a donné de plus accompli. »

L'heure et le concierge le poussant, c'est presque au crépuscule qu'il traverse les galeries de peinture. Néanmoins, il tient à s'arrêter « aux originaux des Albert Dure, des Titians, des Poussins, des Pérugins, des Mantégnés et autres héros dont l'espèce est aussi commune en Italie que les généraux d'armée en Suède ». Le *Combat de l'Amour et de la Chasteté*, ou de Pallas et Vénus, par Pérugin, que le concierge, d'ailleurs, ne sait pas lui nommer, lui semble plein « de visions fort plaisantes. » Il en trouve « la composition burlesque et énigmatique » comme la peinture en avait semblé faible, en 1505, à la marquise Isabelle d'Estre et s'étonne que l'avantage reste à Pallas. « La pauvre Vénus est blessée par son ennemie. En quoi l'ouvrier a représenté les choses non comme elles sont, car, d'ordinaire, c'est la beauté qui est victorieuse de la vertu, mais plutôt comme elles doivent être. » Il reconnaît dans la Magdeleine du Titien « grosse et grasse, et fort agréable, comme aux premiers jours de sa pénitence, auparavant que le jeûne eût commencé d'empiéter sur elle », l'original « d'une dondon que son cousin a fait mettre sur la cheminée de sa salle. » Il profite des derniers rayons du couchant pour passer en revue les statues du jardin, la plupart des antiques, dont quelques-unes ont été recueillies au Louvre, mais dont la plupart sont aujourd'hui détruites ou perdues.

Si rapides que soient toutes ces impressions, elles dénotent une sensibilité sincère et sans parti pris, et l'on peut regretter que Louis XIV et Colbert n'aient pas fait voyager plus longtemps et plus loin les amis de Fouquet. Dorénavant, depuis son retour, c'est à Paris et dans la banlieue que le poète, amateur de sculptures et de tableaux, promènera sa curiosité insatiable parmi les collections des grands seigneurs et des gros financiers, ou dans les résidences de ses protecteurs. Pendant plusieurs années, gentilhomme ordinaire de la duchesse d'Orléans, il fréquentera le palais du Luxembourg, dont la galerie gardait encore toutes les toiles de Rubens; ensuite il habitera, dans le faubourg Saint-Antoine, l'hôtel de la Folie-Rambouillet, puis, dans la rue Plâtrière, l'hôtel d'Hervart, tous deux connus par la richesse de leurs décorations. L'été, il sera accueilli dans les châteaux historiques d'Anet et de Chantilly.

Parmi ses commensaux habituels, soit chez Boileau, rue du Vieux-Colombier, soit dans les cabarets littéraires, avec Molière, Chapelle, Racine, on trouve des musiciens et des peintres. C'est à un joueur de flûte, Descoteaux, que Molière glisse dans l'oreille sa confidence, en regardant les jeunes gens, Racine et Boileau, taquiner irrévérencieusement La Fontaine : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme ». Mignard, le peintre à la mode, fait partie de la bande; c'est un Champenois, et Molière, très lié avec lui depuis leur rencontre à Avignon, s'essaie, sous son influence, à la poésie descriptive et didactique en développant leurs idées communes sur la peinture dans la *Gloire du Val-de-Grâce*.

Le poème de Molière, en l'honneur de Mignard et de la peinture, fut suivi à brève échéance par le roman de *Psyché*, où La Fontaine intercala quelques jolis vers en l'honneur de Girardon, autre Champenois, et de la sculpture. Tout le livre, à vrai dire, n'est qu'une suite de descriptions architecturales, plastiques, pittoresques, dans lesquelles le poète se complaît à montrer la souplesse de son talent. Le prétexte, on le sait, est une promenade à Versailles, dont les travaux se poursuivent, des quatre bons compagnons : Molière, Racine, Boileau, La Fontaine, sous les noms transparents de Gélaste, Acante, Ariste et Polyphile. Après avoir visité le château, on s'arrête dans la *Grotte de Thétis*, récemment achevée, pour entendre la lecture du manuscrit. Polyphile ne commence pas avant d'avoir décrit minutieusement ce singulier édifice avec ses sculptures, ses mosaïques, ses rocailles et les innombrables combinaisons de jets d'eau qui se croisaient à certains moments de tous les côtés, pour surprendre et tremper le visiteur. « Les quatre amis ne voulurent pas être mouillés; ils prièrent celui qui leur faisait voir la grotte de réserver ce plaisir pour le bourgeois ou pour l'Allemand et de les placer en quelque coin où ils fussent à couvert de l'eau ». La *Grotte de Thétis* a été détruite sous Louis XIV même, pour faire place à l'aile neuve du Nord, mais la plupart des œuvres de sculpture ont été transportées et utilisées dans le palais ou dans le parc; on peut ainsi juger, *de visu*, de l'exactitude avec laquelle La Fontaine les a traduites en langage poétique. Les morceaux les plus importants, *Apollon servi par les Nymphes*, de Girardon et Regnaudin, et les deux groupes des *Chevaux du Soleil pansés par des Tritons*, de Gilles Guérin et des frères Marsy, furent placés, en 1775, par Hubert Robert, sous la grotte artificielle figurant l'entrée du palais de Thétis, dans le bosquet des *Bains d'Apollon*. C'est là qu'aujourd'hui encore

Chimène auprès du dieu pousse en vain des soupirs...

Elle rougit parfois, parfois baisse la vue :
 (Rougit, autant que peut rougir une statue ;
 Ce sont des mouvements qu'au défaut du sculpteur
 Je veux faire passer dans l'esprit du lecteur).....
 Parmi tant de beautés, Apollon est sans flamme :
 Celle qu'il s'en va voir, seule, occupe son âme.

L'explication de la froideur du majestueux Apollon vient, à coup sûr, d'un bon ami, mais elle nous prouve que La Fontaine l'avait remarquée avant nous. Les deux jolies figures de Tuby, Galathée et Acis, se sont réfugiées dans le bosquet de l'Arc de Triomphe :

L'un est le jeune Acis, aussi beau que le jour,
 Les accords de sa flûte inspirent de l'amour :
 Debout contre le roc, une jambe croisée,
 Il semble, par ses sons, attirer Galathée,
 Par ses sons, et peut-être aussi par sa beauté.

Dans le roman même de Psyché, ce ne sont que jardins et palais, palais classiques, naturellement, en marbre et porphyre, où sont employés les trois ordres,

Ces ordres dont les Grecs nous ont fait un présent,
 Le Dorique sans fard, l'élégant Ionique,
 Et le Corinthien superbe et magnifique,

puis des statues, des bas-reliefs, des peintures décoratives et mobiles, des tapisseries. Psyché se compose un musée avec ses seuls portraits : « Dans une chambre, elle était représentée en amazone ; dans une autre, en nymphe, en bergère, en chasseresse, en Grecque, en Persane, en mille façons différentes et si agréables que cette belle eut la curiosité de les éprouver, un jour l'une, un autre jour l'autre, plus par divertissement et par jeu que pour en tirer aucun avantage, sa beauté se soutenant assez d'elle-même. » A ce passage, Racine de s'écrier : « Changer d'ajustement tous les jours, je ne voudrais point d'autre paradis pour nos dames. » Tout ce roman-poème de *Psyché* est animé d'un enthousiasme ardent pour la beauté qui se multiplie en admirables visions d'artiste. Les tableaux tout faits, paysages, figures réelles ou idéales, groupes expressifs, scènes champêtres et d'intérieur s'y succèdent, autour des dialogues exquis d'amour et d'élégie, avec une aisance et un charme vraiment platoniques. On y trouve jusqu'à des sculptures funéraires : « Les deux sépulcres se regardaient. On voyait Myrtis sur le sien, entourée d'Amours qui lui accommodaient le corps sur des carreaux. Mégano, de l'autre part, se voyait couchée sur le côté,

un bras sous la tête, versant des larmes, en la posture où elle était morte. » Ne croirait-on pas lire des épigrammes inédites de l'Anthologie? A la page suivante, il construit et décore un temple de Paphos « en style ionique, à cause de l'élégance », avec une clarté de dispositions dans l'aspect et une fertilité d'inventions dans le détail d'une grâce très athénienne. On ne saurait être surpris que ce roman de *Psyché* ait servi si longtemps de mine aux sculpteurs, peintres, graveurs, tapissiers, et qu'à la fin de sa lecture, les amis du poète dilettante aient chaudement applaudi à sa profession de foi, si personnelle et si franche, qui termine l'hymne célèbre à la Volupté :

Volupté, Volupté, qui fus jadis maîtresse
 Du plus bel esprit de la Grèce,
 Ne me dédaigne pas, viens-t'en loger chez moi;
 Tu n'y seras pas sans emploi.
 J'aime le Jeu, l'Amour, les Livres, la Musique,
 La Ville et la Campagne, enfin tout; il n'est rien
 Qui ne me soit souverain bien,
 Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.
 Viens donc, et de ce bien, ô douce Volupté,
 Veux-tu savoir au vrai la mesure certaine?
 Il m'en faut tout au moins un siècle bien compté,
 Car trente ans, ce n'est pas la peine.

II

Peut-on être moins pessimiste? Le vœu du poète ne fut pas complètement exaucé. Il n'eut pas son plein siècle, il n'obtint que soixante-quatorze ans, mais il les employa bien, du moins à son gré, savourant jusqu'au bout la douceur de vivre, douceur épurée, dans les derniers temps, par une conversion sincère et qu'il trouvait de plus en plus dans la poésie et les arts. De 1680, date de son installation rue Saint-Honoré jusqu'à sa mort, que de petites circonstances révèlent la persistance de sa passion pour les arts du dessin! D'abord, les publications successives de ses *Fables*, toujours accompagnées, dans les éditions originales, par des estampes soit de Chauveau, soit des élèves de Chauveau. Après les éditions de Paris viennent les éditions d'Amsterdam, et des *Fables*, et des *Contes*, avec illustrations de Romain de Hooghe et de Van Vraner. Puis voici des vers faits pour des peintres ou des graveurs, deux quatrains en tête du recueil des dessins de La Fage, l'un sous le portrait de Van der Bruggen, qui les a gravés, l'autre sous celui

d'un amateur, M. Bertin, qui a fait les frais de la publication, un sixain au bas du portrait de Mezzetin, l'acteur de la Comédie Italienne, par De Troy, etc. A propos d'un pâté, mangé en compagnie de Girardon « son Phidias et celui de toute la terre » et dont il remercie l'envoyeur, M. Simon, de Troyes, par une longue épître, il donne son avis sur deux statues de Louis XIV, en cours d'exécution, dont il suit le travail. L'une est de Desjardins, l'autre de Girardon. La première, en bronze doré, représente le roi couronné par la Victoire, au-dessus de quatre esclaves enchaînés. C'est celle qui ornera la place des Victoires jusqu'en 1792 et dont les derniers débris, les captifs, gémissent aujourd'hui sur la façade des Invalides. La seconde est une statue équestre, celle qui restera aussi sur la place Vendôme jusqu'à la Révolution. En 1687, le vieillard commande, pour le petit appartement qu'il occupe, rue Saint-Honoré, chez M^{me} de la Sablière, une collection de bustes, en terre cuite, de Platon, Epicure, Sénèque, et ses autres amis les philosophes de l'antiquité, et quand il remercie le duc de Vendôme d'une générosité, il ne lui dissimule point que cet argent

Ne vous déplaie, s'en ira
En bas-reliefs, et cætera.

Néanmoins, durant cette dernière partie de sa vie, c'est plutôt la musique qui le passionne. Grand amateur de théâtre, familier des coulisses, ami de la Champmeslé, collaborateur du mari, c'est à la Comédie qu'il fait jouer, en ce temps-là, plusieurs comédies, mais depuis longtemps, il fréquente aussi l'Opéra; il n'a même qu'un rêve, celui d'y entendre chanter ses vers et d'y rivaliser avec Quinault. Les livrets ou projets de livrets s'accumulent dans ses tiroirs; c'est *Galathée* qui ne fut jamais achevée, c'est *Daphné* que Lulli lui avait demandée, puis qu'il refusa de mettre en musique; c'est *Astrée*, sur lequel travaille l'abbé Colasse, qui fut représenté en 1691 quand le poète avait soixante-dix ans, sans grand succès. On connaît ses démêlés avec Lulli qui l'avait berné et dont il se vengea si vivement dans sa satire du Florentin. Pourtant, il ne lui garda pas rancune, non plus qu'à Quinault, puisqu'il leur fournit des dédicaces au roi pour leurs opéras d'*Amadis* et de *Roland*.

Son épître à M. de Niert, musicien célèbre, nous fait pleinement connaître son opinion sur la musique de son temps, et en particulier sur l'opéra, tel que l'école italienne, avec ses décors éclatants et changeants, ses chœurs nombreux et bruyants, son instrumentation sonore et compliquée, l'avait, depuis trente ans,

avec les encouragements du roi, développé et transformé. M. de Niert, qui avait, au dire de son ami, inventé « le bel art de conduire la voix », était un musicien de la vieille roche; le poète, lui aussi, est un partisan du passé. Le surprenant spectacle des machines ne lui paraît bon qu'à éblouir le bourgeois, son âme n'en est point émue, ses yeux en sont rarement contents :

Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais
Le changement si prompt que je me le promets :
Souvent au plus beau char le contrepoids résiste;
Un dieu pend à la corde et crie au machiniste;
Un reste de forêt demeure dans la mer
Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer.

Le mélange de la comédie, du ballet, de la musique, ne lui dit non plus rien qui vaille. Il se déclare pour la séparation des genres afin d'en mieux jouir :

Si les yeux sont charmés, l'oreille n'entend guère.

Sur la scène, trop d'acteurs! Dans l'orchestre, trop d'instruments, et surtout d'instruments bruyants! Son goût, délicat et discret, proteste contre cette cohue et ce tapage :

La voix veut le téorbe et non pas la trompette;
Et la viole, propre aux plus tendres amours,
N'a jamais, jusqu'ici, pu se joindre aux tambours.

Il regrette M^{lle} Raymon, il regrette M^{lle} Hilaire, les chanteuses de sa jeunesse, les Gauthier, ces beaux joueurs de luth, Hémon et Chambonnière, ces deux clavecinistes, et tous les compositeurs plus simples, Du But, Lambert, Camus, qui faisaient « des chants mélodieux sur quelques airs choisis ».

Il faut vingt clavecins, cent violons pour plaire,
On ne va plus chercher au bord de quelque bois
Des amoureux bergers la flûte et le hautbois,
Le téorbe charmant qu'on ne voulait entendre
Que dans une ruelle, avec une voix tendre.

L'opinion de M. de Niert et de La Fontaine était sans doute partagée par un certain nombre d'amateurs parisiens. N'est-il pas assez piquant de voir, en 1677, l'Italien Lulli traité avec la même indignation que devait l'être, deux cents ans après, l'Allemand Wagner? La conclusion du poète, c'est qu'il préfère à tout la

musique de chambre, et il donne rendez-vous à M. de Niert chez M^{lle} Certain :

De cette aimable enfant le clavecin unique
Me touche plus qu'Isis et toute sa musique.
Je ne veux rien de plus, je ne veux rien de mieux
Pour contenter l'oreille, et l'esprit, et les yeux.

Quelques années après, pour avoir le plaisir d'entendre plus souvent, avec quelques amis, cette jolie et délicieuse musicienne, il fait installer chez lui un clavecin dans sa *chambre des Philosophes*. Ce clavecin le suivit-il à l'hôtel d'Hervart où, quelques années après, vieilli et assagi, et tout désesparé par la mort de sa fidèle tutrice, M^{me} de La Sablière, le grand enfant fut recueilli avec la grâce que l'on sait? Nous l'ignorons, mais il y avait d'autres clavecins dans la maison, et aussi des statues, et aussi des tableaux, car M. d'Hervart était un illustre amateur qui, dans le temps même où La Fontaine composait *Psyché* et les vers sur Apollon, avait chargé Mignard, leur ami commun, de décorer son hôtel. Mignard avait peint, dans le salon, toutes les aventures d'Apollon; il avait fait son chef-d'œuvre avec l'*Apothéose de Psyché*, plafonnant sous la voûte du cabinet, de même que, récemment, notre Paul Baudry a fait aussi, avec le même sujet, son dernier chef-d'œuvre dans la voûte du cabinet de Chantilly. Jean de La Fontaine put s'endormir au milieu des images de la Beauté et de la Grâce qui avaient enchanté sa jeunesse. Les Fées des Arts, comme il les appelait, après l'avoir escorté durant le long rêve de sa vie insouciant et païenne, souriaient encore à sa paisible agonie de chrétien.

Georges LAFENESTRE,

Membre de l'Institut.

L'ÉDUCATION DES BOURBONS

L'un de nos plus fidèles collaborateurs, M. H. Druon, rompu à la science pédagogique par une longue carrière universitaire, a consacré ses studieux loisirs à reconstituer, à l'aide des récits contemporains, l'histoire de l'éducation des princes dans l'ancien régime. Forcé de se borner par l'ampleur du sujet, il a choisi la période la plus rapprochée de nous, celle des Bourbons, et il n'a parlé que de la formation des fils de rois ou des princes appelés par la destinée à exercer le pouvoir souverain, comme le régent d'Orléans et le roi Louis-Philippe.

Le centre de l'ouvrage est naturellement consacré à l'éducation du grand Dauphin et du duc de Bourgogne, et dominé par les deux noms de Fénelon et de Bossuet. Mais, sans parler d'une introduction pleine de renseignements précis sur l'appareil extérieur, le personnel et le règlement des éducations princières, tels que les fixèrent l'étiquette et la tradition à partir de Louis XIV, l'auteur nous révèle successivement ou nous remet en mémoire l'enfance campagnarde de Henri IV, l'enfance morose de Louis XIII, l'enfance délaissée, j'ai presque dit débraillée, de Louis XIV, l'enfance adulée de Louis XV, l'enfance trop claquemurée de Louis XVI et de ses frères. Outre l'abondance des détails curieux et caractéristiques, M. Druon renouvelle les sujets qui semblaient les mieux connus par l'ingéniosité de ses vues et l'élévation morale de ses jugements.

La tentation était forte pour tout écrivain, et presque irrésistible pour un professionnel, de faire de ce livre une thèse, au sens propre du mot, et de présenter l'histoire de France aux deux derniers siècles comme subordonnée aux diverses éducations royales. M. Druon a eu le mérite d'éviter cette exagération : il a reconnu, il a dit que, malgré l'importance capitale de l'éducation première, elle ne prévaut jamais contre le libre arbitre personnel, elle est bien souvent amendée ou complétée par l'expérience de la vie. Si l'éducation a transformé le duc de Bourgogne et perverti Louis XV, elle n'a pu empêcher Louis XIV d'être un grand roi et le Dauphin son fils un prince médiocre. Mais il est intéressant, en dehors de toute vue systématique, de rechercher

dans les actes de l'homme et de l'autocrate la trace des leçons données à l'enfant. Ajoutons que, pour juger impartialement les princes, on doit leur tenir compte des difficultés exceptionnelles qu'ils ont eues à triompher de leurs fâcheuses inclinations; l'un d'entre eux, et des plus méritants, le dauphin fils de Louis XV, l'a dit en termes frappants : « Pour l'homme, imparfait de sa nature, se trouver dans la condition où il peut tout ce qu'il veut, c'est être dans une tentation habituelle de vouloir ce qu'il ne doit pas. »

Le livre de M. Druon⁴ fournit à ses lecteurs l'occasion de revoir, en docte et agréable compagnie, quelques-unes des pages les plus attachantes de notre histoire, plusieurs des chefs-d'œuvre de notre littérature. Mieux que par une sèche analyse, on s'en convaincra par les extraits suivants, que le défaut de place nous a contraint à restreindre.

LA NOURRICE.

L'emploi de nourrice était très envié. Il offrait des avantages nombreux. Nous ne savons pas au juste quels étaient les gages; ils varièrent sans doute suivant les diverses époques, et dans tous les cas ils devaient être assez élevés. Mais, outre le costume qu'on leur fournissait, et une très belle layette (on appelait ainsi le trousseau qui leur était donné), elles recevaient force présents, de toute espèce, et de beaucoup de côtés; car ce n'étaient pas seulement le roi et la reine qui se montraient généreux, mais aussi des personnes de la cour, la ville de Paris, et la province dont le nom était porté par l'enfant royal.

A partir du grand dauphin, la nourrice, même après le sevrage, ne quittait plus la cour; elle devenait de droit première femme de chambre du petit prince, position fort lucrative, en attendant qu'elle le devînt de la princesse qu'il épouserait; et lorsqu'on formait la maison des jeunes époux, le mari de la première femme de chambre en était le contrôleur général; c'était encore un droit qui s'était établi par tradition.

Nous demandons pardon au lecteur de ces menus détails; notre excuse, c'est que pour les contemporains ces questions de nourrices et de femmes de chambre avaient une sérieuse importance. En veut-on la preuve? Le duc de Bretagne, fils du duc de Bour-

⁴ Il va paraître en deux beaux volumes in-8° chez l'éditeur Lethielleux.

gogne, avait eu deux nourrices; laquelle devait en avoir le titre? Ce grave différend fut porté devant le roi, qui décida que c'était à celle qui avait le plus longtemps donné son lait à l'enfant que resterait *la dignité* de nourrice. La dignité! comme s'il s'agissait d'une des hautes charges de l'Etat.

Que les chroniqueurs et auteurs de mémoires aient relaté tout ce qui se rapportait aux nourrices, nous ne devons pas trop nous en étonner, quand nous voyons que, prises presque toujours dans une situation des plus modestes, souvent elles menaient leurs enfants sur le chemin de la richesse et des honneurs. En voici deux exemples entre autres. M^{me} Ancelin, nourrice de Louis XIV, n'était qu'une simple paysanne. Un de ses fils, quoiqu'il n'eût qu'un mérite fort ordinaire, et à une époque où la naissance semblait une condition nécessaire pour parvenir à l'épiscopat, n'en devint pas moins évêque de Tulle. Il fut considéré sans doute comme suffisamment anobli par sa qualité de frère de lait du roi. On glosa cependant sur cette nomination; et sur la muraille du cloître qui conduisait de l'évêché à la cathédrale, un plaisant écrivit : *Via lactea*. Louis XIV fit encore d'un des petits-fils de M^{me} Ancelin l'un de ses gentilshommes ordinaires.

M^{me} Mercier, qui nourrit Louis XV, était la femme d'un maréchal ferrant. Elle avait huit enfants. De ses cinq fils, l'aîné fut maître d'hôtel de la dauphine, et contrôleur général de la bouche de la maison de la reine; le second, lieutenant général; le troisième, chef d'escadre; le quatrième, chanoine de la Sainte-Chapelle, jouissait de 50 000 écus en bénéfices, et le cinquième était directeur des fermes de Toulouse. Les trois filles étaient mariées, à un contrôleur général de la maison du roi, à un intendant des postes, à un receveur des consignations au Parlement. Toute la famille, on le voit, était bien pourvue.

Il suffisait à M^{me} Ancelin, à M^{me} Mercier, et à d'autres encore, d'avoir obtenu pour leurs enfants des postes et des emplois lucratifs; mais la nourrice du duc d'Anjou, le petit-fils de Louis XIV, eut des visées encore plus hautes. Quand ce prince devint roi d'Espagne, elle le suivit à Madrid, où elle fut un personnage considérable : elle avait une cour, ne rendait pas aux femmes de condition leurs visites; elle avait entrepris de se faire ouvrir une porte sur un escalier dérobé par où elle serait descendue chez le roi; mais l'ambassadeur de France l'empêcha. Elle voulait même se faire entretenir un attelage de huit chevaux. Louis XIV dut intervenir pour que Philippe V arrêtât ces excessives prétentions. Torcy, dans ses dépêches au duc d'Harcourt, marque plusieurs fois qu'il ne convenait pas que la nourrice fit aucune figure. « Il est facile,

dit-il, que la tête tourne aux Français et aux Françaises en pays étranger. » C'étaient là vraiment des choses d'Espagne; en France les nourrices, même les plus en faveur, n'eurent aucune influence politique.

LA FORMATION MORALE DE LOUIS XIV.

M^{me} de Maintenon, qui s'était souvent entretenue avec Louis XIV de cette époque éloignée, entre dans quelques détails curieux. « Le roi me surprend toujours quand il me parle de son éducation. Les gouvernantes jouaient, dit-il, tout le jour, et le laissaient entre les mains de leurs femmes de chambre, sans se mettre en peine du jeune roi. Il mangeait tout ce qu'il attrapait, sans qu'on fît attention à ce qui pouvait être contraire à sa santé : c'est ce qui l'a accoutumé à tant de dureté sur lui-même. Si on fricassait une omelette, il en attrapait toujours quelques pièces que Monsieur (son frère Philippe) et lui allaient manger dans un coin. Il raconte quelquefois qu'il était le plus souvent avec une paysanne; que sa compagnie ordinaire était une petite fille de la femme de chambre des femmes de chambre de la reine; il l'appelait la reine Marie, parce qu'ils jouaient ensemble à ce qu'on appelle à la madame, lui faisait toujours faire le personnage de la reine, et lui servait de page ou de valet de pied, lui portant la queue, la roulait dans une chaise, ou portait le flambeau devant elle. Jugez si la petite reine Marie était capable de lui donner de bons conseils et si elle pouvait lui être utile en la moindre chose. »

A l'âge de vingt à vingt-deux ans, que savait donc Louis XIV? Rien, ou du moins presque rien. Sans doute, la cause en était surtout à son manque d'application et à la faiblesse de ceux qui auraient dû et qui n'avaient pas su le contraindre à travailler; mais il faut reconnaître aussi que pendant les cinq années de la Fronde, alors que la cour errait souvent d'une ville à l'autre, et que l'on avait surtout à négocier et à guerroyer, le temps n'était pas favorable à des études suivies. Louis XIV parlait l'italien : c'était la seule chose qu'il eût bien apprise; encore ses progrès s'expliquaient-ils surtout par son amour pour Marie de Mancini. Plus tard, quand il voulut se mettre à l'espagnol, pour converser plus facilement avec sa femme Marie-Thérèse, il ne l'apprit que fort imparfaitement. Jamais prince n'entra dans l'âge viril plus dépourvu de connaissances un peu sérieuses. Il était donc de ceux que sa bisaïeule, Jeanne d'Albret, appelait avec dédain d'illustres ignorants. Tous les témoignages s'accordent sur ce point que son instruction était à peu près nulle. Saint-Simon, avec son énergie

un peu outrée, dit : « A peine lui apprit-on à lire et à écrire; et il demeura tellement ignorant que les choses les plus connues d'histoires, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissance, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières. »

On pouvait croire que de cette éducation manquée il ne sortirait qu'un roi des plus médiocres à tous égards. Cependant des observateurs attentifs en jugeaient tout autrement. « Vous verrez, disait Mazarin, il y a en lui l'étoffe de quatre rois. » Et un autre jour : « Il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre. » Si Mazarin portait ce pronostic, c'est qu'il avait démêlé, dans son pupille, des qualités, sinon brillantes, du moins solides, et ce sont peut-être celles qui conviennent le mieux à l'exercice de la royauté : à défaut d'imagination, un grand fonds de bon sens, un esprit droit, exact, mesuré, le sentiment de l'ordre et de la justice.

Si jeune qu'il fût, il parlait peu; « il était assez prudent pour ne rien dire, de peur de ne pas bien dire ». La remarque est de M^{me} de Motteville; elle valait la peine d'être faite. Ne parler que de ce que l'on sait, c'est un mérite à tous les âges et dans toutes les conditions; mais combien ce mérite est plus sensible encore chez un jeune prince, exposé à ne jamais rencontrer de contradicteurs, quoi qu'il puisse dire. Cette retenue dans la conversation est le plus sûr indice d'un esprit sage et réfléchi, qui ne se méconnaît pas, qui ne s'exagère pas sa portée, et qui cherche de bonne foi chez les autres, pour en profiter, les lumières qui lui manquent. La conscience même de son ignorance contribua sans doute à donner à Louis XIV cette prudente réserve, cette sobriété de parole, dont il ne se départit jamais.

Il aimait beaucoup mieux écouter. Il se montrait déjà grave à quinze ans. « J'ai souvent remarqué avec étonnement, dit encore M^{me} de Motteville, que dans ses jeux et ses divertissements ce prince ne riait guère. » S'il est vrai, comme l'a écrit La Bruyère, que « le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain », Louis XIV s'annonçait dès lors comme tout à fait propre à son rôle de roi. Ajoutez qu'il était fort secret, bon observateur, d'une humeur égale, et maître de lui-même. Les amitiés, même les plus vives, pour les enfants ou les jeunes gens de son âge, ne faisaient point qu'il subit leur influence : on pouvait prévoir qu'il n'aurait jamais de favoris.

Si les qualités que nous venons de signaler ne sont pas d'un ordre supérieur, il n'en est pas moins vrai qu'elles pouvaient, par leur réunion, faire présager un prince plus qu'ordinaire. Aussi

Saint-Simon nous semble obéir surtout à ses préventions, quand il écrit que Louis XIV avait un esprit au-dessous du médiocre. Au-dessous du médiocre, un roi qui s'imposa à l'admiration de son siècle, et quel siècle ! Il est vrai que Saint-Simon ajoute tout de suite, en manière de correctif, qu'il était capable de se former. Mais on ne perfectionne guère que ce qui est déjà bon en soi : une terre vraiment ingrate résiste à tous les soins.

La nature avait plus fait pour Louis XIV que ne veut le croire Saint-Simon ; mais il faut reconnaître aussi combien l'entourage où grandit ce prince aida au développement de ses dons naturels. L'éducation peut se faire de plus d'une façon ; et ce n'est pas toujours celle dont l'objet avoué est de former l'esprit qui le forme en effet le mieux. Les leçons des maîtres avaient été perdues pour Louis XIV ; mais il reçut, presque sans y penser, et comme en jouant, une instruction dont il sut merveilleusement profiter. Il se plaisait beaucoup chez sa mère, et il y passait une partie de son temps. Dans la société des dames et des filles d'honneur, jeunes, vives, spirituelles pour la plupart, il y prenait des habitudes de conversation fine et élégante. On s'y livrait à d'ingénieux exercices d'esprit, fort propres à aiguïser l'intelligence. On s'amusait, par exemple, au jeu du roman. Voici en quoi il consistait : plusieurs personnes s'asseyaient en cercle ; l'une d'elles commençait un sujet de roman ; au bout de quelques instants elle s'arrêtait ; celle qui venait après devait reprendre et continuer l'histoire, et ainsi de l'une à l'autre. Chacun devait à son tour se mettre en frais d'imagination, mais de telle sorte que toutes les aventures liées ensemble fissent un tout, et que l'on trouvât aux situations les plus embarrassées un dénouement vraisemblable. On conçoit combien ce jeu, parfois fort piquant, devait tenir l'esprit en éveil.

Outre ces amusements, le roi, sur le conseil de M^{lle} de Mancini, et pour lui plaire, se mit à lire des romans et des vers. Il y prit assez d'intérêt pour donner volontiers son jugement sur ces ouvrages, et, dit M^{lle} de Montpensier, « il le donnait aussi bien qu'un autre qui aurait beaucoup étudié, et qui aurait eu une parfaite connaissance des lettres ». C'est qu'il avait un goût naturel, un sens délicat, qui suppléait à ce qu'il n'avait point appris. Qui sait même, et nous ne serions pas éloignés de le croire, si l'étude n'aurait pas altéré quelque peu ces qualités natives ? Car, il ne faut pas l'oublier, à l'époque dont nous parlons, le goût public n'était pas encore formé ; Chapelain était réputé excellent poète : on aurait pu faire admirer au jeune roi des œuvres assez médiocres. Sa première ignorance eut au moins cet avantage qu'il ne s'éprit

point de fausses beautés littéraires; et quand parurent les grands écrivains qui devaient en quelque sorte lui faire cortège, il se trouva prêt tout de suite à sentir et à goûter leurs mérites supérieurs.

Tout conspirait à donner à Louis XIV une opinion excessive de sa majesté : son éducation d'abord, et plus tard les flatteurs. Il en arrive à accepter, comme un hommage qui lui est dû, toutes les adulations, je dirai presque toutes les apothéoses. C'est ainsi qu'en 1685 les Minimes de Provence lui dédièrent une thèse où ils ne craignaient pas de le comparer à Dieu, « mais d'une manière où l'on voit que Dieu n'est que la copie », dit M^{me} de Sévigné. Bossuet s'indigna : il parla fortement au roi de ce qu'il regardait, et avec raison, comme une sorte d'idolâtrie, et il fit supprimer cette thèse par la Sorbonne.

Si l'idée que Louis XIV s'était faite de la royauté l'exposait à abuser de son pouvoir, il est juste pourtant de reconnaître qu'elle le soutint et l'aida à régner glorieusement. Il lui sembla qu'un de ses premiers devoirs c'était de s'élever, par le caractère, au-dessus du commun des hommes; et que s'il était le maître des autres, il fallait aussi qu'il restât toujours maître de lui-même. Un jour, comme Lauzun lui parlait avec insolence : « Ah! si je n'étais pas roi, comme je me mettrais en colère. » C'est encore ainsi que, même malade, il estime qu'il y va de son honneur de faire violence à son mal, et de vaquer à ses occupations ordinaires. « Nous ne sommes pas, disait-il, comme les particuliers; nous nous devons tout entiers au public. » — « Politique bien grande, dit le marquis de Sourches, mais qui lui coûtait bien cher. » N'est-ce pas la pensée même de Vespasien, qu'un empereur doit mourir debout? Jusqu'à la dernière heure, avec une constance admirable, Louis XIV donne ses audiences, tient ses conseils. C'est que la royauté n'était pas seulement pour lui une magnifique prérogative, un présent de Dieu; il la considère surtout comme une fonction, comme une charge, et il eut à cœur d'en remplir les obligations. « Le métier du roi, écrit-il dans ses mémoires, est grand, noble, délicieux, quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage. » Il n'avait que vingt-trois ans à la mort de Mazarin; c'est le même âge qu'avait Louis XIII quand de Luynes mourut. Mais tandis que Louis XIII, accablé du poids du gouvernement, avait cherché sur qui s'en décharger, et trouvé Richelieu, Louis XIV entend connaître et diriger les affaires par lui-même. Il gouverna. Du jour où il prit ce rôle, il ne le quitta plus. « Sa froide et solennelle figure, écrit Michelet, plana cinquante ans sur la France avec la même majesté. Dans les trente premières années,

il siégeait huit heures par jour au conseil, conciliant les affaires avec les plaisirs, écoutant, consultant, mais jugeant par lui-même. Ses ministres changeaient, mouraient; lui, toujours le même, il accomplissait les devoirs, les cérémonies, les fêtes de la royauté, avec la régularité du soleil qu'il avait pris pour emblème. »

On fut d'autant plus frappé des qualités que révéla Louis XIV qu'on les avait moins soupçonnées. Son manque même d'instruction première lui fit presque honneur : car n'était-ce pas un prodige, disait-on, que ce roi qui avait su se former tout seul, qui devait tout à la nature, et rien à l'éducation? A part une exagération un peu excusable, il y avait dans ces louanges un grand fonds de vérité. Aussi, quand on lit l'histoire du règne, on ne songe pas tout d'abord à regretter que Louis XIV n'ait pas été mieux élevé, ou plutôt n'ait pas été du tout élevé. Est-ce donc que l'éducation serait inutile? Non, sans doute, et Louis XIV lui-même, si l'on veut bien y regarder, fournit la preuve du contraire. Ses défauts s'expliquent surtout par le peu de soin qu'on a mis à l'instruire. C'est ainsi, par exemple, que sa religion, peu éclairée, quoique sincère, est plutôt de forme que de fond. Comme on ne l'a pas non plus suffisamment averti des bornes où doit se renfermer son autorité, il l'étend au delà de toute limite; tout en se croyant obligé à certains devoirs envers ses sujets, il ne lui vient jamais à la pensée que ces devoirs supposent quelques droits des sujets à l'encontre du souverain. Habitué à confondre l'Etat avec sa royale personne, dans son désir immodéré de gloire, il se livre à des magnificences, il poursuit des conquêtes qui épuiseront à la longue (lui-même le confessera sur son lit de mort) l'argent et le sang de ses peuples. Voilà de ces fautes et de ces erreurs dont il aurait pu se préserver si sa jeunesse avait été pénétrée des enseignements qui conviennent à un prince. Mais supposez qu'à ses qualités naturelles se fût joint le bienfait d'une solide éducation, ne croyez-vous pas qu'il aurait encore mieux mérité le titre de Grand, que lui décernèrent ses contemporains?

MONTAUSIER ET LE GRAND DAUPHIN.

La plupart des contemporains de Montausier le désignent comme l'un des hommes les plus vertueux de son temps. Né dans le protestantisme, il avait embrassé la foi catholique à l'âge de trente-quatre ans. Quelques envieux avaient voulu insinuer que sa conversion s'expliquait peut-être par des vues intéressées; mais dans l'opinion de toutes les personnes de la cour, et surtout des

plus illustres, la sincérité de ses convictions ne pouvait être mise en doute. Après s'être distingué dans les armées, où ses services lui avaient valu le grade de lieutenant-général, il avait déployé, comme gouverneur de la Normandie, pendant une peste qui désolait cette province, un courage et un dévouement dignes des plus grands éloges. Nul n'avait un renom de probité mieux établi; nul ne s'exprimait sur toutes choses avec plus de franchise. Habitué à faire entendre aux courtisans de dures vérités, parfois à la reine et au roi lui-même il ne déguisait pas sa pensée. Un jour, la reine manqua la messe pour le jeu de hoca, où elle fit une perte de 20 000 écus. « Eh bien! madame, lui dit le lendemain M. de Montausier, perdrez-vous encore aujourd'hui la messe pour le hoca? » La reine, malgré sa douceur habituelle, se mit en colère. Un assassin, après avoir obtenu sa grâce de Louis XIV, avait commis vingt autres crimes; et comme le roi l'abandonnait à la justice : « Sire, lui dit M. de Montausier, il n'a tué qu'un homme, et Votre Majesté en a tué dix-neuf. » Nous pourrions citer encore d'autres traits. La hardiesse de ces réflexions ne blessait point Louis XIV : « Je trouve très bon ce que vous dites, car je sais quel cœur vous avez pour moi. » En parlant librement en toute occasion, M. de Montausier semblait donc n'exercer qu'un droit reconnu de tous, et qui n'appartenait qu'à lui seul. Sa réputation était faite même chez le peuple, à ce point, dit-on, qu'en voyant passer la cour, quelques-uns demandaient : « Où est l'homme qui dit toujours la vérité? » Il s'était placé si haut dans l'opinion que, par une exception assez rare, les oraisons funèbres qui lui furent consacrées ne parurent point renfermer de louanges exagérées; et Massillon n'était que l'interprète de la pensée publique quand il disait, longtemps après la mort du duc : « Homme d'une vertu haute et austère, d'une probité au-dessus de nos mœurs, d'une vérité à l'épreuve de la cour, philosophe sans ostentation, chrétien sans faiblesse, courtisan sans passion..., enfin un de ces hommes qui semblent être comme les restes des anciennes mœurs, et qui seuls ne sont pas de notre siècle. »

Voilà un magnifique éloge; mais sans y contredire absolument, qu'il nous soit permis de faire quelques réserves. D'abord à cette vertu de M. de Montausier, si singulière, si admirée, une qualité semble avoir manqué, c'est d'être aimable et douce; elle est renfrognée, elle ne sourit point; elle étonne plus qu'elle n'attire. Il y a du misanthrope dans M. de Montausier : quand on crut voir en lui l'original de l'Alceste de Molière, il témoigna que cette supposition n'avait rien qui pût lui déplaire; il n'était pas fâché de passer pour brusque et rude.

Mais ce grondeur perpétuel, nous sommes bien forcés de le remarquer, ne laissait pas que d'être un courtisan assez adroit. Il faisait profession de ressentir pour le roi la plus vive admiration : l'éloge, venant d'un homme réputé aussi austère, n'était-il pas, pour Louis XIV, la plus douce de toutes les flatteries? Grâce au crédit dont il jouissait auprès du maître, M. de Montausier sut obtenir, pour lui et pour les siens, beaucoup de faveurs qu'il n'attendait pas toujours, mais qu'il sollicitait au besoin.

Que dans ses relations avec les gens de la cour il ait porté l'humeur d'Alceste, après tout le mal n'était pas bien grand. Mais il n'en était plus de même dès qu'il s'agissait d'élever un enfant. Cette œuvre si importante et si difficile de l'éducation demandait d'autres habitudes, un autre esprit : s'insinuer dans la confiance du dauphin, gagner son cœur, c'était la première condition pour réussir. Un gouverneur trop austère risquait fort de ne plus paraître qu'un pédagogue morose. M. de Montausier, nous le verrons, ne sut pas assez se préserver de ce défaut, qui eut de fâcheuses conséquences. « C'est un homme tout d'une pièce, écrit Tallemant des Réaux... Jamais il n'y en eut un qui eût plus besoin de sacrifier aux Grâces. Il crie, il est rude, il rompt en visière, et s'il gronde quelqu'un il lui remet devant les yeux toutes ses iniquités passées ». Plus tard Saint-Simon l'appelle « une vertu hérissée ». Dans ses nouvelles fonctions, son caractère ne se modifia point, tout au contraire. Il se crut le droit et le devoir de censurer plus librement encore tout ce qui le choquait, comme s'il avait été institué le représentant et le moniteur officiel de la vertu ; et il soutint ce rôle jusqu'à la fin, non peut-être sans quelque secrète satisfaction d'amour-propre. N'est-ce pas à ce travers que songeait M^{me} de Sévigné, quand on annonçait la mort prochaine de M. de Montausier? « C'est une perte pourtant qu'un tel mérite : quand on a les qualités principales, il faut passer les gens pour bons, dans la difficulté de trouver des hommes parfaits ». Remarquons cette expression *pourtant*, qui suffirait toute seule à diminuer l'éloge ; ne laisse-t-elle pas deviner des restrictions sous-entendues ?

Montausier voulut que son élève supportât le froid et le chaud, et il lui fit ainsi un tempérament robuste. Non content d'interdire toute délicatesse dans les repas, il exigeait même que le dauphin, malgré sa jeunesse, suivît toutes les prescriptions du Carême, relatives à l'abstinence. Les médecins eurent beau réclamer, il ne tint compte de leurs observations et de leurs plaintes. On finit par lui proposer de consulter quelque prélat sur ce cas de conscience. « Je le veux bien, dit-il ; mais s'il décide contre moi, on ne trouvera pas mauvais que je m'en tienne à la parole de Jésus-Christ, qui a dit

que si un aveugle mène un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans le même précipice ». Paroles qu'on a trouvées louables, mais qui témoignent surtout d'une confiance absolue dans son propre jugement. Montausier ne semble jamais se douter qu'il puisse ne pas avoir raison. Plus catholique qu'un évêque, voilà bien l'homme entêté dans ses idées. A ne s'en rapporter ainsi qu'à lui-même en chose religieuse, il a tout l'air de n'avoir pas encore entièrement dépouillé le protestant.

Pourvu qu'il prêchât la vertu et se montrât impitoyable pour toutes les fautes, il croyait de bonne foi remplir sa tâche. Il se donnait du reste beaucoup de peine pour s'acquitter de son devoir, tel qu'il l'entendait, et inculquer au dauphin des idées de justice, de modération et d'humanité. Animé du sincère désir de former un prince accompli, il n'épargnait aucune des leçons qu'il jugeait propres à faire impression sur un esprit encore tendre; et quelques-unes, en effet, étaient de nature à lui laisser de durables et salutaires souvenirs. C'est ainsi qu'il dirige une de ses promenades vers une pauvre chaumière; il y fait entrer le prince, qui s'étonne à l'aspect de cette misère : « Voyez, lui dit Montausier, les malheureux qui habitent sous ce chaume : tous, le père, la mère, les enfants, travaillent sans relâche du matin jusqu'au soir pour payer l'or dont vos palais sont ornés; ils supportent la faim, pour subvenir au luxe de votre table. »

Ennemi déclaré de toute adulation, il ne souffrait point que l'on flattât le dauphin. Bayle, qui admire grandement Montausier, raconte avec quel soin il mettait le jeune prince en garde contre les éloges que l'on adresse si facilement aux grands. « Il n'a jamais voulu souffrir qu'il lût les épîtres dédicatoires des livres qu'on lui a présentés. Il a défendu cela plus sévèrement que son médecin les viandes les plus pernicieuses, étant persuadé qu'il n'est rien qui gâte davantage un jeune esprit que ces louanges prématurées dont les auteurs sont si prodigues. On ajoute que ce sage gouverneur, ayant une fois surpris son disciple sur la lecture d'une épître dédicatoire, ne jugea pas à propos de l'en retirer brusquement, de peur que le *nitimur in vetitum* ne fit son effet. Il trouva plus utile de rectifier la conjoncture, et voici comment il s'y prit : « Ah! Mon-
« seigneur, que lisez-vous là? Pouvez-vous prendre plaisir à de tels
« mensonges? Ne voyez-vous pas qu'on se moque de vous ouverte-
« ment? On dit que vous savez toutes choses, que votre enfance a
« plus de lumières que la vieillesse des plus habiles, et cent autres
« méchantes louanges. Pouvez-vous nier que cela ne soit faux? Et en
« bonne conscience oseriez-vous avouer que vous possédez toutes ces
« belles qualités? » Ayant tiré un aveu de M. le dauphin que c'étaient

toutes flatteries infiniment éloignées de la vérité, il conclut sa leçon par lui donner une espèce de colère contre ces flatteurs, qui avaient assez mauvaise opinion de son esprit pour croire qu'il serait la dupe de leurs faux panégyriques. »

On peut juger comment, avec cette humeur, Montausier rabrouait ceux qui essayaient de faire leur cour au prince par des flatteries détournées. Un jour le dauphin, s'exerçant au blanc, tira fort loin du but. Montausier se moque de lui, et dit au jeune marquis de Créquy, qui était fort adroit, de tirer à son tour, et il ajoute : « Regardez comme celui-ci tire bien ». Mais le précoce courtisan a soin de mettre encore plus loin que le dauphin : « Oh ! le petit corrompu ! s'écrie Montausier, il faudrait vous étrangler ».

Les enseignements du gouverneur pouvaient être excellents ; malheureusement il les gâtait par des défauts toujours graves, mais plus graves encore dans des fonctions comme les siennes. Les préceptes ont leur prix sans doute, mais la pratique de certaines vertus en a plus encore. Dur, chagrin, colère, Montausier semblait chercher à se faire craindre plutôt qu'aimer de l'enfant : il ne savait user ni d'indulgence ni de patience ; toutes les fautes étaient sévèrement punies, et punies par des châtimens corporels. Dans le brevet de nomination, il était dit que le gouverneur aurait sur son élève le droit de correction : c'est un droit dont il usa largement, avec excès.

LA POLITIQUE TIRÉE DE L'ÉCRITURE SAINTÉ.

Si les autres ouvrages composés par Bossuet pour l'éducation du dauphin n'ont guère trouvé que des admirateurs, il n'en est plus de même, il faut le reconnaître, de sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*. Des esprits, même distingués, lui reprochent ce livre. Bossuet, dit-on, se fait l'apologiste du pouvoir absolu ; il retire aux peuples tout droit, toute liberté. « Le prince ne doit compte à personne de ce qu'il ordonne... Contre l'autorité du prince, il ne peut y avoir de remède que dans son autorité ». Voilà le fond de ses théories. Dans son idolâtrie monarchique, il ira même jusqu'à dire : « Les princes sont des dieux ». Ce despotisme à outrance, c'est au nom des saintes Écritures qu'il le prêche, et comme il parle surtout en théologien, cette politique, si opposée aux idées modernes, semble à quelques-uns la politique même de l'Église : ils condamnent donc tout à la fois Bossuet et l'Église, au nom des principes sur lesquels s'appuie aujourd'hui la société. D'autres, plus indulgents, regrettent qu'un aussi grand esprit n'ait pu se dégager des préjugés du milieu dans lequel il vivait, et qu'il

ait été tellement ébloui, comme tous les courtisans, par l'éclat du grand règne, que la royauté sans contrôle lui ait paru, pour un État, la meilleure des constitutions. A Bossuet on oppose volontiers Fénelon, qui a, dit-on, des idées plus larges, plus libérales, plus conformes à l'esprit moderne.

Nous verrons ce qu'il faut penser de cette supériorité de Fénelon; mais quand nous lisons attentivement Bossuet, et surtout quand nous nous rendons compte du dessein qu'il se proposait en écrivant son livre de la *Politique*, il nous semble qu'on lui prête des idées trop absolues. Que Bossuet ait préféré la monarchie à toute autre forme de gouvernement, cela ne fait point de doute; qu'il n'ait même pas été choqué de ce qu'avait d'excessif le pouvoir royal tel que l'exerçait Louis XIV, nous l'admettons encore. Dans sa jeunesse, il avait eu le spectacle, en France, des agitations et des troubles qu'entraînait l'absence d'une autorité forte et incontestée; il avait ouï en même temps le récit de cette terrible révolution qui bouleversait l'Angleterre et envoyait Charles I^{er} à l'échafaud. On peut juger des ineffaçables impressions que reçut un esprit qui aimait avant tout l'ordre et la règle. Trente ans plus tard, quand la volonté du souverain ne rencontrait plus aucune résistance, Bossuet voyait l'État plus tranquille, plus prospère et plus puissant qu'à aucune autre époque : faut-il nous étonner si ce gouvernement lui a paru bon? Aujourd'hui que nous sommes éclairés par l'expérience des deux derniers siècles, et que nous savons où peut mener le pouvoir absolu, le partisan, même le plus convaincu, de la monarchie, ne voudrait plus de la royauté comme au temps de Louis XIV; mais presque tous les contemporains de Bossuet, même les plus illustres, n'eurent que de l'admiration pour le grand roi, ce suprême régulateur de toutes choses, et crurent aux bienfaits de ce régime.

Mais, quelles que soient les préférences de Bossuet, faut-il le ranger parmi ces théoriciens qui cherchent quelle est en soi la meilleure forme de gouvernement, pour la recommander, à l'exclusion de toutes les autres? Nous ne le pensons pas. Campanella, Hobbes, Spinoza, J.-J. Rousseau, posent certains principes, en tirent les conséquences, et construisent ainsi tout un système politique. Ils se mettent en dehors des faits; ils tiennent compte, non de ce qui est réellement, mais de ce qui devrait être : l'État, tel qu'ils le constituent, est une conception toute logique. Bossuet n'avait point de goût pour des spéculations de cette nature : rien de plus opposé que ce génie tout pratique à l'imagination et à la rêverie. Et puis il n'écrivait que pour instruire l'héritier du trône, pour lui faire comprendre le personnage auquel il était destiné,

les obligations qui lui seraient imposées, lorsque l'autorité royale (et il ne pouvait être question que de l'autorité royale telle qu'elle était alors acceptée de tous) passerait entre ses mains.

Bossuet d'ailleurs voulait avant tout être fidèle à l'enseignement de l'Eglise, qui dans tous ses écrits a été sa règle suprême. Non pas que jamais l'Eglise ait fait un dogme de la monarchie, et surtout de la monarchie absolue; elle n'entend pas confondre les choses du ciel avec les choses de la terre; elle ne prescrit ni ne condamne aucune des institutions politiques qui se partagent les divers Etats; mais elle dit que tout pouvoir vient d'en haut, parce qu'il a son origine dans la divinité même : « Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu; et toutes celles qui sont, c'est Dieu qui les a établies : ainsi qui résiste à la puissance résiste à l'ordre de Dieu ». Et après avoir cité ces paroles de l'apôtre, Bossuet ajoute : « Il n'y a aucune forme de gouvernement, ni aucun établissement humain, qui n'ait ses inconvénients; de sorte qu'il faut demeurer dans l'état auquel un long temps a accoutumé le peuple. C'est pourquoi Dieu prend en sa protection tous les gouvernements légitimes, en quelque forme qu'ils soient établis : qui entreprend de les renverser n'est pas seulement ennemi public, mais encore ennemi de Dieu ». Et un peu plus loin : « Chaque peuple doit suivre, comme un ordre divin, le gouvernement établi dans son pays; parce que Dieu est un dieu de paix et qui veut la tranquillité des choses humaines ».

Supposez que Bossuet naisse deux siècles plus tard, et que son berceau soit à Washington : en vertu des mêmes principes qui ont fait de lui le monarchiste que nous savons, il sera un citoyen dévoué à la démocratie. Du reste l'écrivain, qui, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, a parlé en termes si magnifiques de l'amour de la liberté dans les républiques anciennes, et qui s'est fait grec et romain par le cœur, ne pouvait être par nature un ami du despotisme. Sa politique, avant tout, c'est de maintenir ce qui est : toute révolution, qu'elle se fasse au profit ou au détriment de la royauté, lui semble mauvaise, par cela seul qu'elle trouble l'ordre établi. Sans doute ce sont là des idées qu'il est permis de ne point partager. Aujourd'hui, avec nos exigences libérales et notre recherche d'améliorations politiques, nous n'admettons pas aisément qu'une nation soit tenue de se reposer dans un régime toujours le même et immobile, uniquement parce que ce régime a pour lui la durée. Mais on ne peut pas dire non plus qu'en exprimant ces idées Bossuet favorise particulièrement le despotisme. Il reconnaît, comme également légitime, la souveraineté, qu'elle soit

d'un seul, ou de plusieurs, ou de tous, à la condition qu'elle soit consacrée par le temps.

— Mais si Bossuet admet toutes les formes de gouvernement, comment se fait-il donc que, dans presque tout son livre, d'un bout à l'autre, il n'ait en vue que la royauté absolue? — L'explication est bien simple, Bossuet nous la donne lui-même : « Comme nous écrivons dans un Etat monarchique, et pour un prince que la succession d'un si grand royaume regarde, nous tournerons dorénavant toutes les instructions, que nous tirerons de l'Écriture, au genre de gouvernement où nous vivons; quoique par les choses qui se diront sur cet Etat, il sera aisé de déterminer ce qui regarde les autres ». Dans les leçons données à son royal élève, le précepteur devait surtout considérer la monarchie telle qu'elle existait en France, dans cette seconde moitié du dix-septième siècle.

Si orgueilleuse qu'ait été cette parole de Louis XIV : « L'Etat c'est moi », elle n'était après tout que l'expression incontestable d'un fait. Une noblesse et un clergé déchus de toute autorité politique, un tiers état qui n'avait pas encore conscience de ce qu'il pourrait être un jour, des parlements renfermés sévèrement dans leurs fonctions judiciaires; au-dessus de tous, et comme dans une sphère à part, la domination d'un seul, sans partage, sans contrôle, voilà le spectacle qu'offrait alors la France. Toute la nation se résu-
 mait dans un maître, dont toutes les volontés, ponctuellement obéies, faisaient loi. Mais pour Bossuet le fait est aussi le droit, droit relatif sans doute et contingent, mais qui n'en est pas moins le droit pour la France de son temps. Il entreprend donc de justifier la monarchie absolue.

La conscience, tel est le mur que Bossuet élève contre les excès de l'autorité royale, mur infranchissable pour un prince qui sera animé de sentiments vraiment chrétiens. Il n'a pu songer, comme l'ont fait certains théoriciens, à rédiger le code des droits et des devoirs respectifs des gouvernants et des gouvernés; il n'a pas eu non plus la prétention d'initier un prince à l'exercice de ses fonctions, et de lui enseigner la plus difficile et la plus délicate de toutes les sciences : il a voulu surtout lui former une âme droite et un cœur bon, certain qu'ainsi préparé et prémuni contre les inconvénients de sa grandeur, le prince saurait toujours assez bien régner. Il a écrit un traité de morale à l'usage des rois, et voilà sans doute pourquoi Fénelon, bien qu'il ne pensât pas de tout point en politique comme Bossuet, n'hésita pas à mettre cet ouvrage entre les mains du duc de Bourgogne. Qu'importe maintenant si, dans le détail, et sur plusieurs questions importantes, telles que l'armée, le commerce, les impôts, les idées qu'exprime

Bossuet sont un peu vagues? Car il serait assez difficile de tirer de ces divers chapitres quelque règlement positif d'administration; mais ce qui n'est point vague du tout, c'est l'impression générale qui ressort de toutes ces pages, qu'un prince est indigne d'estime et manque à tous ses devoirs, s'il n'a soin de prendre pour règle de tous ses actes l'équité, la modération et la prudence.

N'est-ce qu'aux rois absolus qu'il faut recommander la pratique de ces vertus? Certes notre époque ne ressemble guère au siècle de Louis XIV. Mais si nous n'avons plus aujourd'hui un maître en qui se résume et se concentre le pouvoir politique, s'ensuit-il donc que l'ouvrage de Bossuet ait perdu toute opportunité? Que la souveraineté réside dans une seule volonté, ou dans plusieurs, ou dans toutes, ses devoirs ne changent pas essentiellement de nature : elle est toujours tenue de se préserver de toute violence et de toute injustice. Les actes peuvent être tout aussi mauvais, commis par un peuple tout entier, que par un seul homme : la responsabilité morale a beau se partager, elle n'en subsiste pas moins. Dans un temps de suffrage universel, où chacun participe, dans une mesure plus ou moins grande, à la chose publique, tous, si nous sommes croyants, nous pouvons prendre pour nous quelques-uns des enseignements donnés par Bossuet, de sorte que ce livre, qui semblait n'avoir été composé qu'à l'usage d'un unique disciple, pourrait aujourd'hui n'être pas sans profit pour la plupart des lecteurs.

I.ÉDUCATION DU DUC DE BOURGOGNE.

La tâche imposée à Fénelon était sans doute fort difficile; mais elle ne devait pas cependant l'effrayer. « Les naturels vifs et sensibles, avait-il écrit, sont capables de terribles égarements; les passions et la présomption les entraînent; mais aussi ils ont de grandes ressources, et reviennent souvent de loin..., au lieu qu'on n'a aucune prise sur les indolents. » Or, avec des défauts si redoutables, le duc de Bourgogne avait de rares qualités. « L'esprit, la pénétration, brillaient en lui de toutes parts; jusque dans ses fureurs, ses réponses étonnaient. Ses raisonnements tendaient toujours au juste et au profond, même dans ses emportements. » Ajoutons que sous ses violences il cachait un fonds réel d'exquise sensibilité; qu'il s'inquiétait de l'opinion que l'on pouvait concevoir de lui; que l'éloge lui allait au cœur, l'éloge vraiment mérité, car il savait déjà discerner la louange sincère de la flatterie intéressée; enfin il avait, plus qu'on ne l'a souvent à cet âge, le sentiment de l'honneur. C'étaient là de précieuses qualités que Fénelon eut bientôt découvertes, et par lesquelles il eut prise sur son élève.

Avec une nature comme celle du duc de Bourgogne, la sévérité et la rigueur n'auraient provoqué que des révoltes; pour acquérir sur lui de l'autorité, il fallait gagner sa confiance et son affection. Fénelon y réussit sans peine : il n'avait pas seulement la grâce insinuante et l'adresse qui s'ouvrent le chemin des cœurs. *Ama ut ameris*, a dit un ancien; aimez d'abord, si vous voulez que l'on vous aime. Ce fut là, pour réussir, le grand secret de Fénelon. L'enfant se sentit l'objet d'une véritable tendresse; et à son tour il s'attacha, avec la passion qu'il portait en toute chose, à ce précepteur aimant et dévoué. Le maître d'ailleurs, sans lui ménager la vérité, se gardait bien de le fatiguer par de lourdes remontrances; il mettait la morale moins en préceptes qu'en action; rien qui ressemblât à un sermon : mais il avait l'art d'amener son élève à faire un retour sur lui-même, pour prendre de bonnes résolutions. Le prince avait eu un accès de colère : lui représenter tout au long les inconvénients de la colère, c'était s'exposer à l'irriter de nouveau. Fénelon arrange une petite scène. Il avait fait la leçon à un ouvrier menuisier qui travaillait dans son appartement. Le duc de Bourgogne venant à passer s'arrête pour examiner les outils. « Allez-vous en ! » crie l'ouvrier d'un air menaçant; « quand on me dérange, on me met hors de moi, et je casse alors bras et jambes. » L'enfant se retire tout ému et va se plaindre à son précepteur de ce méchant homme qu'il faut punir. « C'est un bon ouvrier, dit Fénelon, il n'a d'autre défaut que de s'emporter. Je le plains sincèrement, car je le crois plus digne de pitié que de châtement. » En découvrant ainsi, chez un autre, combien la colère est détestable, le duc de Bourgogne apprenait à être honteux de ses violences.

Ces leçons, ménagées avec soin, assouplissaient peu à peu ce caractère irascible et impérieux, qui se serait raidi contre une discipline rigoureuse. Mais, tout en apprenant chaque jour à se maîtriser un peu plus, le prince cédait encore parfois à l'emportement de sa nature. Il fallait alors punir ces révoltes. Le châtement qui lui était infligé était tout moral. On lui retirait tous ses livres, comme inutiles, puisqu'il ne savait pas profiter des enseignements qu'ils contenaient; on le séparait de ses frères, comme si sa société leur était dangereuse. Personne ne lui adressait plus la parole : les officiers de sa maison et les domestiques avaient l'ordre de ne plus répondre à ses questions; on ne lui rendait que les services absolument indispensables; on n'approchait de lui, comme d'un malheureux privé de raison, qu'avec une sorte de répugnance et de compassion; il mangeait seul. Retranché ainsi du monde et livré à ses tristes réflexions, le coupable ne tardait

pas à comprendre ses torts, à ressentir de vifs regrets ; et vaincu par le remords, il s'humiliait de lui-même, implorant l'indulgence et le pardon de son précepteur, qui n'attendait, pour lui ouvrir les bras, que d'être assuré de son repentir.

Mais le sentiment de l'honneur, mais les conseils de la raison, mais toutes les adresses du maître le plus consommé n'auraient pas suffi pour dompter complètement ce naturel altier et impérieux, si Fénelon ne s'était aidé de la seule force qui pût venir à bout des dernières résistances. Ce n'était pas seulement comme chrétien, comme prêtre, que Fénelon était pénétré de l'importance de la religion ; comme précepteur, c'était surtout par la religion qu'il comptait opérer la réforme de son terrible disciple, le renouveler, pour emprunter une expression des Livres saints.

Il accoutuma son élève à se sentir toujours en présence de Dieu, qui voit tous nos actes, toutes nos pensées, qui juge, qui punit, mais qui donne aussi le secours nécessaire à l'âme qui l'implore dans ses besoins avec une humble confiance. Il parvint à lui inspirer un tel respect pour le nom sacré de Dieu que ce nom seul, prononcé, suffisait pour lui faire reconnaître toutes ses fautes. Voici ce que Fénelon raconte lui-même : « Un jour, il était en très mauvaise humeur, et il voulait cacher dans sa passion ce qu'il avait fait en désobéissant. Je le pressai de me dire la vérité devant Dieu. Alors il se mit en grande colère et s'écria : *Pourquoi me le demandez-vous devant Dieu ? Eh bien ! puisque vous me le demandez ainsi, je ne puis pas vous désavouer que j'ai fait telle chose.* Il était comme hors de lui par l'excès de la colère, et cependant la religion le dominait tellement qu'elle lui arrachait un aveu si pénible. »

BOSSUET ET FÉNELON, ÉDUCATEURS.

S'il fallait juger des mérites d'une éducation uniquement par ses résultats, à peine oserait-on comparer Bossuet à Fénelon : c'est à celui-ci qu'appartiendrait, sans contestation possible, le premier rang. Mais il faut tenir compte de la nature différente des deux élèves, des ressources que chaque précepteur pouvait trouver, pour l'accomplissement de sa tâche, dans l'intelligence, dans le caractère de l'enfant dont il était chargé. Bossuet eut à travailler sur une matière ingrate. Fénelon fut bien mieux partagé : dans le sujet qui lui était confié, que de qualités précieuses, pourvu que l'on sût en tirer parti ! Entre le duc de Bourgogne et son père, il y a tout un abîme.

Si nous considérons les deux maîtres dans la conduite de l'éducation et dans la manière d'instruire, à qui donner l'avan-

tage? En ce qui touche l'éducation, la réponse n'est pas douteuse. Le grand dauphin était un enfant ordinaire quand on le remit à ceux qui devaient l'élever : avec eux il semble avoir perdu plutôt que gagné; il sortit de leurs mains timide, indolent, et comme abêti, par suite de l'excessive sévérité dont il avait été l'objet. N'oublions pas que ces traitements rigoureux étaient le fait exclusivement du gouverneur Montausier. Bossuet, confiné dans ses fonctions de précepteur, s'y montra doux, patient, plein de sollicitude pour l'enfant dont il avait à former l'intelligence; il serait pour nous le modèle des instituteurs si Fénelon n'avait existé. Mais que l'on songe à toutes les craintes que faisait concevoir l'enfance du duc de Bourgogne, à toutes les espérances que donna son âge mûr, et l'on reconnaîtra que celui qui fut l'auteur d'une si prodigieuse transformation s'est mis hors de pair. Mais ce n'est pas seulement à la grâce, à la souplesse, aux ressources variées et au charme insinuant de son esprit que Fénelon dut de pouvoir opérer cette merveille : le cœur eut une grande part dans cette œuvre. Bossuet sans doute s'était attaché au grand Dauphin; mais c'était l'attachement d'un maître pour son disciple. Fénelon a pour le duc de Bourgogne la tendresse d'un père pour son fils; il se fait en quelque sorte petit avec lui; il prend son langage, il se prête à ses amusements et à ses jeux. Quand on aime, on se fait aimer : le jeune prince peu à peu se donne à son tour; il se prend pour Fénelon d'une sorte de passion, il se laisse subjugué par lui; et son désir de le satisfaire lui rend plus faciles les efforts qu'il doit faire pour se réformer.

Que le grand dauphin, son éducation une fois finie, ait conservé pour Bossuet de l'affection, on le dit, et nous voulons le croire : cependant nous ne voyons pas qu'il en ait donné des marques bien vives. Une fois, lorsqu'il se rend à l'armée d'Allemagne, en 1690, il visite en passant Bossuet, dans sa maison de campagne, à Germigny; voilà le seul fait que l'on puisse citer. Mais le duc de Bourgogne! comme il aime Fénelon! Les témoignages abondent. Quand on lui retire ce cher précepteur, il n'a encore que quatorze ans : c'est un âge où d'ordinaire on oublie vite; mais ni le temps ni l'éloignement ne lui feront oublier l'absent. En dix-sept ans il ne lui sera permis de le revoir que trois fois, quelques instants à peine, en passant, dans une maison de poste, et en présence de surveillants chargés d'interdire tout entretien particulier, tout épanchement. Mais comme les yeux parlent à défaut de la bouche! « Le jeune prince attendrit la foule qui l'entourait par le transport de joie qui lui échappa à travers toute contrainte en apercevant son précepteur... Il l'embrassa tendrement à plusieurs reprises. Il

lui dit tout haut qu'il n'oublierait jamais les grandes obligations qu'il lui avait; et sans jamais se parler bas, ne parla presque qu'à lui; et le feu de ses regards lancés dans les yeux de l'archevêque, qui supplèrent à tout ce que le roi avait interdit, eurent une éloquence, avec ces premières paroles à l'archevêque, qui enleva tous les spectateurs. » Malgré la crainte que lui inspire le roi, aussi absolu dans sa famille que dans l'Etat, il reste en correspondance secrète avec l'exilé; et cet exilé ne le flatte point, au contraire : nous avons vu comment le prince accepte les reproches qui lui viennent de Cambrai.

Si de l'éducation proprement dite nous passons à l'instruction, trouverons-nous chez Fénelon la même supériorité? L'étude, par elle-même, n'est pas toujours attrayante : Bossuet, sans doute, a eu soin de la dégager, pour son élève, de beaucoup des épines dont on l'avait jusqu'alors hérissée; mais il lui laisse cependant son austérité; il estime qu'elle vaut surtout par le labeur, par l'effort qu'elle impose. Dans son plan tout est réglé d'avance; chaque heure a son emploi déterminé, ses occupations prévues, ses exigences, et il faut que l'esprit se ploie à cette discipline exacte. Fénelon songe avant tout à rendre l'étude agréable; dès qu'elle va devenir une fatigue, il l'interrompt; l'enfant peut s'échapper en questions sur les choses qui viennent éveiller sa curiosité : les entretiens sont mêlés aux leçons, les digressions habilement ménagées; la variété des exercices prévient l'ennui, et sert comme de récréation : c'est ainsi que les heures consacrées à l'instruction passent vite, trop vite même au gré de l'élève. Avec Bossuet l'étude reste un travail, avec Fénelon elle se change en amusement.

Des deux méthodes, c'est la dernière, sans aucun doute, qui obtiendra presque tous les suffrages. Toutefois, si elle a de grands avantages, ne peut-elle pas aussi avoir quelques inconvénients? Réclamer de l'élève une application soutenue et fixer son attention, même quand il lui en coûte; lui faire surmonter quelques dégoûts, l'habituer à lutter contre les difficultés qui lui viennent de lui-même et de sa mobilité d'esprit, n'est-ce pas le former déjà pour les travaux de la vie, qui souvent n'auront rien de varié ni d'attrayant? Ce qui est utile dans la jeunesse, c'est encore moins ce qu'on apprend que la peine qu'il faut se donner pour apprendre. Ensuite, s'il est bon de faciliter l'étude, c'est toujours à condition de ne rien sacrifier des études. La grammaire est chose ingrate, nous le savons; mais elle est pourtant nécessaire, car elle est le fondement même de la parfaite connaissance d'une langue : quand Fénelon la néglige, ou du moins quand il se contente de la faire apprendre uniquement par l'usage, ne cède-t-il pas trop au désir

d'épargner un peu de peine à l'élève? De même pour l'art de parler et d'écrire : il en laisse les préceptes de côté, et les remplace par la lecture des auteurs et des exercices de style. Tout cela est fort ingénieux, sans doute, et peut séduire par un certain caractère de nouveauté. Mais cette manière d'instruire n'est-elle pas plus spé- cieuse que solide? Abus de règles et suppression des règles, deux excès dont il faut également se défier. — En histoire, tandis que Bossuet déroule à son élève la série des siècles, lui montre comment les événements s'enchaînent, Fénelon choisit quelques épo- ques, quelques grands hommes, dont il dépeint les mœurs, les caractères; l'un embrasse l'ensemble des faits, l'autre s'attache surtout à des détails. — Le duc de Bourgogne montre beaucoup de goût pour la philosophie; mais ici encore il semble bien que le précepteur ne l'a pas arrêté sur certaines parties de cette science, assez arides, sans doute, mais essentielles, la logique, par exemple. Bossuet présente à son élève la substance même de toute chose, tandis que Fénelon se contente trop souvent d'en offrir la fleur. On peut préférer l'art que celui-ci déploie dans son enseignement; mais pour le fond même de l'enseignement, c'est à celui-là qu'appartient, suivant nous, la supériorité. S'il n'y a pas de comparaison possible entre les deux élèves, entre les deux maîtres il est permis d'hésiter.

LE DUC DE BOURGOGNE ET LE RÉGENT D'ORLÉANS.

Quand on compare (et cette comparaison se présente d'elle-même) le duc de Bourgogne et le duc de Chartres, il faut bien reconnaître qu'ils ne furent ni l'un ni l'autre ce qu'on présageait de leur enfance; ni les menaces ni les promesses de ces premières années ne devaient se réaliser. Prenons-les à cette époque de la vie : le petit-fils et le neveu de Louis XIV se ressemblent en ce point qu'ils ont tous les deux de remarquables facultés. Se prononcer pour la supériorité de l'un sur l'autre serait difficile; car si le duc de Bour- gogne est encore mieux doué pour les choses de l'esprit, le duc de Chartres se montrera beaucoup plus capable dans les choses militaires. A ne considérer que les talents, on peut donc hésiter dans ses préférences; mais si l'on met les caractères en présence, plus de doute possible. De ces deux enfants, l'un fait trembler pour l'avenir : en lui éclatent le caprice, l'orgueil, l'égoïsme, un goût furieux pour toute sorte de voluptés, la violence, la cruauté même; l'autre est toujours d'humeur égale, gracieux, aimable, ouvert, bon, humain, généreux. On pouvait craindre que le premier ne fût plus tard une sorte de monstre. Mais il eut pour précepteur Fénelon. Chez lui d'ailleurs la volonté était forte, plus

forte encore quand elle eut pour soutien les sentiments religieux qu'on eut soin de lui inculquer; elle l'aida à se sauver de lui-même. Quand son maître lui eut fait reconnaître ses défauts, il sut les vaincre. L'éducation dompta la nature.

Qui n'aurait cru, au contraire, quand les regards s'arrêtaient avec complaisance sur le jeune duc de Chartres, que la maison de France aurait en lui un de ses princes les plus accomplis? Chez lui les germes du bien étaient si nombreux! Ils pouvaient être si féconds. Mais ils ne furent point cultivés, loin de là. Dubois et tout l'entourage étouffèrent tout principe de religion et de morale dans cette âme, et y jetèrent comme à plaisir les semences du mal. L'élève était assez clairvoyant pour apprécier à leur juste valeur ceux qui lui donnaient des leçons et des exemples déplorables : au fond il les méprise, mais il les imite. Destitué du secours qu'un chrétien emprunte à ses croyances, il ne trouve pas en lui-même la force nécessaire pour résister aux pernicieuses influences qui le sollicitent; il n'a qu'une volonté vacillante, et c'est en cela que par nature il est inférieur au duc de Bourgogne : toute sa vie, sa faiblesse sera son pire ennemi. Une existence active et occupée, un mariage suivant ses inclinations lui seraient une sauvegarde contre ses entraînements; mais Louis XIV, et par là il a, lui aussi, sa part de responsabilité dans la perversion de son neveu, le retient dans l'oisiveté, et lui impose une épouse qu'il n'aime pas. Le prince cherche à se distraire dans la débauche; il s'y plonge, il s'y abîme, si bien qu'il y entraîne avec lui son époque, le jour où il est investi de l'autorité souveraine; et quand on voudra citer le temps où s'est le plus affichée la licence des mœurs, on nommera la Régence. De tous les descendants d'Henri IV, nul jamais ne parut devoir mieux rappeler son aïeul, et nous voyons où le fit aboutir une détestable éducation. Ce qui nous étonne, c'est qu'elle n'ait pas étouffé toutes les qualités, et que dans cette sorte de ruine morale quelques nobles parties de caractère soient encore restées debout, comme pour attester tout ce qu'avait d'excellent ce naturel, s'il s'était conservé intact.

Nous avons vu quelles espérances la nation avait placées sur le petit-fils de Louis XIV, et de quelle douleur elle fut saisie à la nouvelle imprévue de sa mort : même à distance, nous partageons les regrets des contemporains. Mais il y a quelque chose de plus triste encore que le spectacle d'une fin aussi prématurée, c'est d'assister à la déchéance d'une nature d'élite. Cette tristesse, Philippe d'Orléans nous la fait éprouver : il a manqué à sa destinée. Dubois, comme ministre, a-t-il vraiment mérité les éloges que lui ont donnés certains écrivains, c'est une question que nous n'avons

pas à traiter ici ; mais nous savons qu'il a gâté son élève, et quel élève ! C'est assez pour que l'histoire n'ait pas pour lui de condamnation trop sévère.

UN PRÉCEPTEUR COURTISAN : FLEURY.

Fleury se proposa de gagner la confiance et l'affection de son élève : en cela il suivait l'exemple de Fénelon. Mais si Fénelon cherchait à se faire aimer du duc de Bourgogne, c'était surtout pour faire tourner son influence au profit de l'éducation, pour obtenir de son disciple les résolutions et les efforts les plus énergiques. Fleury semble bien avoir eu d'autres vues : le calomnions-nous si nous disons qu'il travaille pour lui-même, qu'il songe surtout à s'établir dans le cœur du jeune roi ? Complaisant, caressant, il égaye l'enfant, il l'amuse, il s'associe à ses jeux. Fénelon, même quand il prenait part aux récréations, savait garder son caractère et son autorité de précepteur ; Fleury a moins l'air d'un précepteur que d'un compagnon. Enfin, tandis que le premier n'hésitait pas à réprimander au besoin et à punir le duc de Bourgogne, le second n'est rien que bonté et indulgence. Naturel débonnaire, si l'on veut, mais qui ne suffit pas pour expliquer la faiblesse du maître ; dans ces ménagements excessifs n'entraînait-il pas une bonne part de calcul ? Pour tout dire en deux mots, Fleury nous paraît avoir été le précepteur courtisan.

En cherchant à capter l'amitié de l'enfant et à se rendre nécessaire, avait-il, dès le principe, l'intuition du rôle qu'il pourrait prendre un jour dans l'Etat ? Nous n'oserions l'affirmer ; mais ce qui pour nous n'est pas douteux, c'est que Fleury voulait avant tout se mettre sur la route de la fortune, et aller aussi loin que possible, sans prévoir encore jusqu'où il lui serait permis d'arriver. Il paraît en dehors de toutes les intrigues, de toutes les compétitions ; il ne montre aucun désir de se mêler des affaires ; et pourtant il s'achemine doucement, insensiblement vers son but ; on ne le voit point remuer, et il avance toujours. Quand il est sûr de posséder l'esprit de son élève, alors il peut se demander, et se demande sans doute à quoi il lui serait interdit de prétendre. Dubois avait-il deviné ce qui pouvait se cacher d'ambition sous ces apparences de simplicité et de modestie ? Nous serions tenté de le croire, quand nous lisons que cet ancien précepteur du Régent, devenu ministre et cardinal, au moment où on lui remet le chapeau rouge, détache de son cou sa croix épiscopale, la présente à l'évêque de Fréjus, en lui disant qu'elle portait bonheur, et que c'est pour cela qu'il le prie de l'accepter. Fleury rougit et la reçut

avec beaucoup d'embarras, comme s'il sentait qu'on eût pénétré ses pensées secrètes. Du reste l'exemple de ce parvenu n'avait-il pas de quoi encourager les plus vastes espérances? S'emparer du roi, c'était s'emparer du royaume. Si Fleury ne s'éloigne pas de Louis XV, il peut tout se promettre de Louis XV. Il refuse donc l'archevêché de Reims. Beaucoup de gens admirent son désintéressement; mais une femme de chambre de la duchesse de Saint-Simon voit plus juste : « Il ne veut point de Reims, dit-elle; il ne veut qu'être roi de France, et il le sera. »

LES LACUNES DE L'ÉDUCATION PRINCIÈRE.

Il faut reconnaître que, sur quelques points, l'enseignement était insuffisant. S'il est une étude importante pour l'enfant royal, on en voit assez toutes les raisons sans qu'il soit besoin de les expliquer, c'est assurément celle de l'histoire, l'histoire surtout de la France : or excepté Bossuet et Fénelon, les précepteurs ne s'étaient guère préparés à cette tâche, et s'en acquittaient médiocrement. Mais ce n'est pas le tout de connaître le passé de la nation : quel intérêt et quelle utilité n'y a-t-il pas à savoir de quelles races elle se compose, comment elles sont distribuées sur le sol, quels sont leurs caractères, leur esprit, leurs mœurs, leurs aptitudes diverses, quelles sont les richesses naturelles et les industries de chaque province; à pouvoir se rendre compte ainsi des ressources de toute espèce et des besoins de l'Etat. Cette science, qui n'est que de la géographie entendue dans le sens le plus large, on ne la faisait pas apprendre aux princes. Le duc de Bourgogne, parvenu à l'âge adulte, comprit que c'était une grande lacune dans son éducation; il voulut acquérir des connaissances qu'il jugeait, et avec raison, indispensables : telle fut l'origine des célèbres rapports fournis par les intendants.

On peut s'étonner encore que l'étude des institutions et des lois, au moins dans leurs grandes lignes, n'ait pas été considérée comme essentielle. Le code de l'étiquette, avec toutes ses minutieuses prescriptions, avait-il donc plus d'importance?

Une autre instruction manquait aussi, non pas aux premiers Bourbons, mais au grand dauphin, et elle manqua de plus en plus à ceux qui vinrent après lui : c'est l'instruction qui résulte des rapports suivis avec les hommes. Sans doute, à certains égards, il était bon que les jeunes princes ne vécussent pas trop dans le monde; ils y auraient trouvé trop de distractions incompatibles avec leurs études. Mais en toute chose il y a une question de mesure, et on ne sut pas se préserver de l'excès. Henri IV avait beaucoup

voyagé dans sa jeunesse; les déplacements de Louis XIII et même de Louis XIV avaient encore été fréquents : il n'en sera plus de même pour leurs descendants. En créant Versailles, et en y attirant toute la noblesse, Louis XIV fit une véritable révolution : désormais les princes ne connaîtront presque plus rien de la France; elle sera pour eux à peu près tout entière dans Versailles; leur horizon ne s'étend pas au delà; ils y vivent reclus en quelque sorte. Paris est si près, il mérite bien qu'on le visite : croirait-on que le duc de Bourgogne y vient, pour la première fois, à treize ans, et le dauphin, fils de Louis XV, à quatorze? Mais voici qui est encore plus fort, et à peine croyable : quand Joseph II vient en France, sous le nom de Falkenstein, il visite les monuments de Paris; il exprime à Louis XVI son admiration pour les Invalides et pour l'École militaire : Louis XVI ne les a jamais vus, et Joseph ne peut se retenir de lui en faire un reproche.

On s'explique ainsi que si un prince fait, non plus seulement la promenade de Versailles à Paris, mais un véritable voyage, c'est une affaire considérable. Le comte de Provence part pour la Savoie, et le poète Gilbert compose une ode pour célébrer ce grand événement :

Les princes vont bannir ces préjugés antiques,
Par qui, dans leurs palais prisonniers politiques,
Ils vivaient inconnus dans leurs propres États.

Confinés dans la demeure royale, où ne pénètrent que les gens de la cour, il leur sera bien malaisé de se faire une idée un peu exacte de tout ce qui n'est pas la cour, c'est-à-dire de la nation à peu près tout entière. On pouvait, sans être un esprit chagrin, trouver que c'était chose mauvaise qu'un mur fût ainsi élevé entre la France et la famille de ses souverains. Stanislas Leczinski exprime ainsi son blâme : « On concentre les rapports des princes dans les palais où ils sont élevés; ils ne connaissent que les courtisans... Qui apprendrait à un enfant à savoir se faire à propos petit avec les petits, lui apprendrait comment Henri IV est devenu Henri le Grand. » Nous ne serons pas aussi sévères qu'un des plus illustres et des plus fidèles serviteurs de la royauté, Chateaubriand, qui écrivait à l'une des descendantes du grand roi : « Louis XIV a fait grand mal à sa race, en isolant les fils de France dans les barrières d'une éducation orientale »; mais on ne peut nier que dans ces paroles il y ait beaucoup de vérité.

Et comment nous étonner de ces barrières entre les princes et le peuple, quand on voit quelle séparation met l'étiquette même entre le roi et ses enfants? Ce qu'ils ont à voir en lui, c'est le

souverain bien plus que le père. « Henri IV, dit Péréfixe, ne voulait point que ses enfants l'appelassent Monsieur, nom qui semble les rendre étrangers à leur père, et qui marque la servitude et la sujétion, mais qu'ils l'appelassent papa, nom de tendresse et d'amour. » Cela fut plus tard jugé trop familier, et des règles furent établies pour bien tenir à distance les fils du père.

Enfin, et c'est là ce qui nous semble le plus à reprendre dans l'éducation, les princes étaient trop longtemps maintenus dans un assujettissement excessif. Qu'on veille sur eux pour réprimer avec soin, s'il s'en produit, les écarts de langage et de conduite; mais encore est-il bon de laisser quelque liberté. Est-ce en tenant toujours un enfant à la lisière qu'on lui apprendrait à marcher et à courir? Si c'est un danger de pouvoir trop disposer de soi-même, c'en est un aussi de ne jamais s'appartenir, de n'avoir plus d'originalité propre. « Nous ne savons ni voir, ni toucher, ni entendre, que comme on nous l'a appris. » S'il y a quelque exagération dans ces paroles de Rousseau, appliquées à l'enfant royal elles sont souvent trop vraies. Le gouverneur est attaché au prince comme son ombre; il lui dicte ses paroles, il lui prescrit ses actes : tout est réglementé jusque dans les moindres détails. Sous cette perpétuelle dépendance, le sentiment de la responsabilité personnelle risque fort de disparaître chez l'élève. Ce n'est pas ainsi que se forment les caractères.

Habitué à se laisser docilement diriger, trop souvent quand ils auront à parler, ils ne réciteront guère que des leçons apprises. On a remarqué que beaucoup d'entre eux étaient fort embarrassés quand ils avaient à paraître et à s'exprimer en public : on les a rendus timides.

Sans doute, on ne pouvait rêver une éducation à la Henri IV; mais la manière dont s'était formé Louis XIV aurait pu inspirer quelques utiles réflexions. Certes, jamais éducation ne fut plus négligée, et nous ne songeons pas à faire à ceux qui étaient chargés de l'élever un mérite de leur incurie. Mais il resta au moins ce qu'il était; on n'étouffa pas, sous une discipline étroite, ses qualités natives; elles purent se révéler à l'heure voulue, et elles firent de lui le roi que l'on sait; de sorte que l'on pourrait se demander, sans paradoxe, s'il ne fut pas encore plus à féliciter qu'à plaindre de cette absence d'éducation. Ses descendants, qu'avait élevés La Vauguyon d'après les règles et conformément à la pratique depuis longtemps suivies, n'étaient pas suffisamment préparés pour ces années troublées par lesquelles allait s'achever le dix-huitième siècle.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

La rentrée. — Passe-temps culinaires. — Le grand banquet. — Bonsoir, l'Alsace-Lorraine! — Les prédictions de M^{lle} Couédon. — La Messe Rouge. — Harangues judiciaires. — Le Féminisme au prétoire. — Encore M^{lle} Chauvin. — Régiments de femmes. — La conférence de M^{me} Potonié. — Les procès du jour. — Le Tueur de bergers. — Les panamistes. — Une fausse comtesse. — Le marquis cambrioleur. — Le cas du docteur Laporte. — Folie amoureuse. — L'eau de Cologne et le budget. — Les victimes du 2 décembre. — Suicides de désespérés. — Syndicat de miséreux. — Les déficits de l'Opéra. — Réaction contre le wagnérisme. — La licence au théâtre. — Le féminisme partout. — Décadence et immoralité. — Constatation officielle. — La mort de Hoche. — Les modes en littérature. — A la recherche du bonheur. — Napoléon a-t-il été heureux. — *Toute la lyre* de Victor Hugo.

Fin des vacances! Octobre a vu se succéder toutes les rentrées; — et quel défilé! Rentrée des potaches, rentrée des cours et tribunaux, rentrée des sénateurs et députés; rentrée des étoiles de nos théâtres; enfin, rentrée du Président lui-même, quittant non sans regret les chasses royales de Rambouillet pour le maigre jardin de l'Elysée.

Il était, d'ailleurs, grand temps que ces diverses rentrées vinssent nous tirer du marasme où tout languissait. La visite même d'une demi-douzaine de rois avait été impuissante à vivifier la Chronique; le potentat de Siam, parcourant en simple curieux les galeries du *Bon Marché*, avait paru dépouillé de tout prestige, et la presse, aussi dépourvue que la fourmi de la fable, en était venue à discuter la meilleure manière de confectionner... le ragoût de mouton! — L'Arménie, la Crète, Cuba, le Soudan laissaient l'opinion fatiguée et somnolente; le Municipal, je veux dire le Grand Prix d'automne de 100,000 francs, pour lequel M. Félix Faure avait dédaigné de se déranger, n'avait pu secouer davantage l'indifférence publique. On ne parlait plus que du *Navarin*; c'est tout ce qui restait de nos anciens enthousiasmes grecs; et l'un de nos plus fameux auteurs dramatiques, M. Sardou, abandonnait un instant la scène pour nous apprendre que la première condition,

pour bien préparer le Navarin, est de *faire revenir* les pommes de terre... Ces académiciens savent tout, même les secrets de la cuisine, mais, puisqu'ils s'y mettent, ils devraient bien enseigner aux marmitons de la Chambre à nous faire de meilleurs plats...

Heureusement, les rentrées de tout genre sont venues ranimer la situation et relever un peu le niveau des esprits. Néanmoins, c'est encore un banquet, c'est-à-dire encore la cuisine, qui a été la principale préoccupation de ces dernières semaines. Je veux parler du banquet, — irrévérencieusement appelé « le grand gueuleton », — de 750 couverts, à 40 francs par tête, offert au Président sous la coupole de la Bourse du Commerce. Tous les journaux en ont cité le menu, qui faisait venir l'eau à la bouche, et dont les miséreux qui se sont asphyxiés à l'occasion du terme ont dû rêver longuement durant leur agonie... Tous les crus célèbres du Bordelais, de la Bourgogne, de la Champagne ont coulé à flots dans ce festin pantagruélique, et toutes les variétés de liqueurs y ont couronné le dessert, — sauf, dit-on, la Bénédictine. — On n'aura pas osé...

La décoration de la salle était à l'avenant, avec ses tentures de velours pourpre à crêpines d'or, ses faisceaux de drapeaux, ses cartouches aux deux F entrelacés, sa profusion de fleurs, et ses trois mille lampes électriques inondant de lumière les... illustres banquetteurs. — Etaient-ils bien tous illustres? Ce qu'il y a de sûr, c'est que les grands arbitres de l'élégance s'y trouvaient réunis : d'abord tous les princes de la couture, Doucet, Worth, Paquin; puis Lenthéric, le roi de la coiffure; Léoty, le héros du corset; d'autres encore, dont le nom resplendit à l'égal d'un soleil dans les journaux de mode.

Il y avait moins de membres de l'Institut... Et, parmi les manquants, on notait le président du Sénat et le président de la Chambre, qui ne s'étaient pas souciés sans doute de rehausser de leur présence l'apothéose de leur collègue de l'Elysée.

Après les croustades, les rôts en bellevue et les spooms au vin de Samos, c'est le texte des discours qui offrait le plus d'intérêt, et il a été ce qu'on pouvait attendre de ce haut milieu. L'orateur de l'industrie a célébré la paix, « l'ère nouvelle de confiance et d'activité » ouverte au travail; « la certitude d'une paix durable, éclairant l'horizon commercial comme l'horizon politique ». Et M. Faure a répondu sur le même ton, sans un mot à l'armée, sans un salut aux drapeaux qui flottaient au-dessus de sa tête, sans la moindre allusion à ces soldats et à ces marins qui sont pourtant les premiers garants de la sécurité nationale. — Ce silence a été remarqué, sinon chez nous, du moins au dehors, et les journaux étrangers

l'ont commenté de façon caractéristique. « Pour la première fois, a dit une feuille anglaise, que le Président prenait la parole en public depuis la visite à Saint-Pétersbourg et la proclamation officielle de l'alliance franco-russe, il a montré que la question de l'Alsace-Lorraine n'est plus inscrite au programme... »

Voilà l'interprétation du *Standard*, du *Times*, d'autres journaux de Londres; elle peut donner à réfléchir à Metz et à Strasbourg...

A propos du Président, la dernière livraison de l'*Echo du Merveilleux*, qui s'inspire toujours de « l'ange » de la rue de Paradis, contient quelques prédictions qui, bien que sans garantie du gouvernement, n'en sont pas moins amusantes à noter au passage.

Plusieurs curieux ont posé à l'ange de M^{lle} Couédon cette question insidieuse : « M. Félix Faure atteindra-t-il la fin de son septennat? »

Voici la réponse :

*Je vois qu'il va quitter.
Quelque chose va se passer
Quand le roi se sera montré...*

On demande encore à l'ange Gabriel : « A quelles conditions la France redeviendra-t-elle heureuse et puissante? »

*Rien que par la vérité
Et par la charité.*

L'ange est prudent; son oracle n'est pas pour le compromettre.

D'autres prédictions sont plus menaçantes. — Une grande catastrophe, près de laquelle l'incendie du Bazar de la Charité ne serait qu'un petit accident et où périrait au moins un millier de personnes, éclaterait prochainement, — dans un endroit que la voyante ne détermine pas, du reste.

Mais, en même temps, elle annonce l'incendie d'un grand magasin de Paris, — en le désignant.

Enfin, elle déclare que des scandales exceptionnels se produiront dans plusieurs églises, dont il faudra fermer les portes, et elle ajoute même :

*J'en vois une sauter,
Ce n'est pas éloigné.*

En attendant, et sans s'effrayer outre mesure de toutes ces calamités aléatoires, nous avons eu la rentrée des tribunaux précédant celle de la Chambre et nous laissant entrevoir des audiences aussi mouvementées que pourront l'être les séances du Palais-Bourbon.

La messe du Saint-Esprit, plus communément appelée la Messe

Rouge, semble avoir attiré cette fois une assistance plus nombreuse que les années précédentes. — On se lasse de tout, même de l'attitude sectaire, et le bon sens finit par reprendre peu à peu son empire. — Cela ne veut pas dire que les magistrats des nouvelles couches éprouvent, plus que par le passé, le besoin d'invoquer le Saint-Esprit; cela signifie seulement qu'ils en arrivent à trouver bête de rompre avec les traditions les plus respectables et de se rapetisser en s'associant aux bousingots. C'est un revirement qui mérite d'être encouragé.

On a remarqué aussi, dans un certain nombre de harangues prononcées à cette occasion, une allure plus indépendante qu'autrefois, et même, çà et là, un langage rappelant les mercuriales que les gens du roi ne se gênaient point d'adresser parfois à l'ancienne magistrature.

A la Cour de Cassation, l'avocat général, signalant la nécessité de réformer la procédure criminelle, de restreindre le pouvoir presque illimité du juge d'instruction, d'organiser sur de nouvelles bases l'action trop lente et trop paperassière de la justice, a terminé par ces courageuses paroles :

« Ainsi seraient réalisées la réduction salutaire de beaucoup de fonctions et de fonctionnaires inutiles et toute une série de changements nécessaires, indispensables, qui délivreraient la France des lisières qui l'étreignent encore et lui donneraient une vigueur nouvelle, ou plutôt une nouvelle vie.

« Voici le vingtième siècle qui approche : le peuple français pourrait en saluer l'aurore de ses acclamations, s'il devait lui apporter quelques-unes au moins de ces précieuses réformes qui seraient pour lui autant d'inappréciables bienfaits. »

A la Cour d'appel, c'est aussi de réformes qu'a traité l'orateur en rappelant celles qu'avait élaborées Lamoignon sous Louis XIV, et en regrettant que, malgré leur profonde sagesse, elles n'aient pas encore été accomplies.

C'est du même sujet qu'à Bordeaux l'avocat général a entretenu son auditoire, et, à Nancy, l'orateur, se rencontrant avec celui de la Cour de Cassation, a poussé une charge « sur la forme dans l'administration de la justice » en faisant une vive critique de la bureaucratie et de la paperasserie qui ne sont qu'une des variétés de cette « foorme », et en appelant leur prompt simplification.

Le vent emportera demain ces vaillantes paroles, et les choses, n'en doutez pas, continueront longtemps de marcher du même pied. Si, depuis Louis XIV, et malgré toutes nos révolutions, on n'a pas encore remédié à certains abus, nos petits-fils feront bien de se munir de patience.

Ailleurs, les discours de rentrée se sont inspirés du féminisme à la mode, notamment à Toulouse et à Orléans, — dans la cité de Clémence Isaure et dans la ville de Jeanne d'Arc.

Aux bords de la Garonne, le substitut du procureur général a traité « de la puissance maritale sur la femme, et en particulier du droit qu'a le mari d'ouvrir les correspondances adressées à sa femme ». L'orateur estime que la vérité se trouve entre les thèses extrêmes écrites sur ce sujet, et que, tout en attribuant au mari un droit absolu (que va dire l'auteur de la *Loi de l'Homme!*), il faut que ce droit rigoureux soit tempéré par le tact, la mesure, le bon goût et la bonne éducation. — La femme se contentera-t-elle de ces palliatifs?

Aux rives de la Loire, l'avocat-général a été plus intéressant, plus hardi, plus moderne encore. — Il s'est attaqué à l'article 324 du Code pénal, qui déclare le mari trompé excusable du meurtrier de sa femme. Cette « excuse » exceptionnelle, accordée au seul mari, sans aucune réciprocité du côté de la femme, lui paraît monstrueuse, et il la combat avec une verve éloquente, passionnée, d'une ironie parfois sanglante.

« Il n'y a point à rire, a-t-il dit, de l'honnête homme trahi par une épouse indigne. C'est chose cruellement sérieuse. Mais il ne faut pas aller d'un extrême à l'autre. Si l'infortune conjugale ne doit pas provoquer la plaisanterie, elle ne doit pas non plus provoquer le meurtre. Ni Othello, ni George Dandin!

« ... N'est-il pas trop dur de frapper la femme adultère de la peine de mort, alors que le Code pénal lui-même ne la punit que de trois mois à deux ans de prison?

« Si le législateur avait voulu sanctionner par la peine de mort le devoir de fidélité des époux, comme ce devoir est réciproque, il fallait logiquement leur donner le droit de s'entre-tuer en cas d'infidélité. Et alors quel carnage! »

Puis, pourquoi une excuse légale en faveur du mari qui se venge, et point d'excuse légale en faveur de la femme qui se défend?

Ici, l'avocat-général orléanais se trouve en plein accord avec l'auteur de la *Loi de l'Homme*; aussi peut-il compter sur l'applaudissement chaleureux et reconnaissant de tout le beau sexe.

« Pour moi, s'écrie-t-il en terminant, les tueurs de femmes ne m'inspirent qu'horreur et dégoût! Il existe un juste milieu : c'est le pardon ou la rupture. Si le pardon est impossible, ne suffit-il pas, à l'indignité, d'opposer le mépris? L'époux de la femme adultère descend au-dessous d'elle quand il devient meurtrier; elle n'est que dépravée, il se montre inhumain. »

Puis, s'élevant plus haut, il ajoute : « Si chacun de vous doit

avoir une grande pitié de lui-même, que cette pitié retombe en pardon sur ses compagnons de route. Avant de frapper votre semblable, souvenez-vous de vos fautes. Vous n'avez pas le droit de vous venger, vous n'avez que le droit de vous défendre. L'agresseur qui tue s'appelle toujours Caïn, et au-dessus de vos lois passagères, condamnées à mourir comme vous, il reste écrit : « Tu ne tueras pas ! »

On sait que les harangues judiciaires se terminent d'habitude par quelques paroles de courtoisie à l'adresse du barreau. Le magistrat orléanais n'y a pas manqué, et il a saisi cette occasion de proclamer son sentiment sur le cas de M^{lle} Chauvin.

« Il y a quelque temps, a-t-il dit aux avocats, on parlait de vous supprimer pour le plus grand profit des agences Tricoche et Cacolet; on parle aujourd'hui de vous augmenter en vous adjoignant, je ne dirai pas des confrères, mais des sœurs, des avocates...

« Assurément, l'intelligence de la femme lui permet d'aborder aussi bien les problèmes du droit que ceux de la médecine; mais certaines professions ne doivent-elles pas être exclusivement réservées à l'homme, et surtout celles qui touchent à l'œuvre si redoutable et si délicate de la justice?... Fasse le ciel que jamais les décisions du juge ne soient préparées dans le gynécée!

« Au surplus, si les femmes prétendent à tous les droits, il n'est que juste de leur imposer aussi tous les devoirs, et d'abord le service militaire. Qu'on ne m'objecte pas que leur nature y répugne; il me suffirait de répondre par l'exemple des amazones du roi Behanzin. C'était une troupe d'élite! »

Il a raison, le magistrat! Puisque les femmes veulent être en tout les égales de l'homme, qu'elles commencent par le service militaire; et afin de le mieux approprier à leurs convenances, de leur en mieux garantir l'exercice sans accident ni trouble, on pourrait, au lieu de les verser au hasard dans les cadres actuels, créer des régiments spéciaux uniquement composés de femmes et logés dans des casernes particulières, d'où on les enverrait, par détachements et durant trois années, guerroyer au Soudan, au Tonkin, à Madagascar!

Qu'on tente l'épreuve, et on verra combien de féministes actuelles consentiront à acheter à ce prix les fameux droits qu'elles revendiquent.

On dit pourtant que M^{lle} Chauvin rencontre personnellement des sympathies, et on prétend que, si le conseil de l'ordre refuse définitivement de l'admettre à plaider, elle trouvera dans la Chambre, saisie de sa réclamation, une majorité assez galante pour modifier les vieilles règles et lui ouvrir le prétoire.

Tout est possible, comme disait le cardinal de Retz. La Chambre estimerait peut-être que nous n'avons pas assez d'avocats; que les cinq à six mille inscrits aux divers barreaux de France, et les quarante mille juristes et praticiens qui vivent du Code comme les acarus du fromage, ne suffisent plus aux besoins de la nation, et qu'il importe d'en augmenter le nombre afin de mieux assurer la défense des droits publics et privés. — C'est un point de vue, et peut-être un moyen original d'enrayer notre décadence.

En somme, hors de la caserne, des amphithéâtres de médecine et du barreau, à quoi pourrions-nous bien utiliser les femmes? — C'est le problème qui a été posé et débattu dans une assemblée de féministes, présidée par M^{me} Potonié, et tenue, il y a peu de jours, dans la grande salle de la mairie du 6^e arrondissement de Paris (singulier emploi des salles de mairie, pour le noter en passant!) On y a examiné la question de savoir « si la femme est faite pour la vie conjugale? » Plusieurs oratrices ont soutenu le contraire, en préconisant l'amour libre, « le mariage sans préjugés », suivant un heureux euphémisme, — et l'une d'elles, cherchant à concilier les théories en conflit, s'est écriée avec belle humeur : « Les féministes n'admettent que les droits de la femme; leurs adversaires n'admettent que ceux de l'homme. Moi, citoyennes, je suis animée d'un esprit plus large : je suis à cheval sur les deux sexes! » — On a tellement ri que la discussion s'est égarée dans une gaieté sans limite et qu'aucune solution n'a pu être donnée au problème. Mais pas n'est besoin d'une grande sagacité pour la pressentir, et on peut croire qu'elle se dégagera clairement d'une séance prochaine.

Comme on voit, le féminisme n'arrête pas plus son mouvement que la bicyclette; il envahit tous les domaines; il fait rage dans les colonnes des journaux; il résonne — ou il déraisonne — dans les mairies et les salles de conférences; le voilà près d'enfoncer la porte des prétoires, et il se pavane en même temps sur les planches de tous nos théâtres.

Nous y reviendrons tout à l'heure. Mais, pendant que nous sommes au Palais de justice, mentionnons quelques-unes des causes tapageuses qui viennent d'émouvoir ou d'amuser l'opinion.

C'est d'abord le *Tueur de bergers*, ce monstre à face humaine, ou plutôt cette bête carnassière qui a trouvé le moyen de commettre, dans l'espace de quatre années, neuf ou dix assassinats, accompagnés de viol et de mutilation des victimes, dans douze à quinze départements, sans être inquiété par la justice, et devisant même parfois sur les routes avec les bons gendarmes, en dilettante et en plaisantin, des horreurs dont il avait encore la main toute

chaude. C'était un *chemineau*, — non pas un de ceux qu'a poétisés Richepin dans l'idylle de l'Odéon, mais un de ces vagabonds à figure inquiétante qui parcourent incessamment nos campagnes, vivant de rapines et de maraude, forçant la charité par la terreur, et qu'une autorité protectrice devrait ramasser pour les envoyer coloniser le Dahomey, le Congo, Madagascar. Il errait ainsi d'un bout de la France à l'autre, jeune, vigoureux, n'ayant pas trente ans, sans domicile, sans métier, sans travail, extorquant, volant, égorgeant, et toujours libre au milieu des populations épouvantées. On arrêta à sa place des innocents, incarcérés pendant de longs mois, flétris, torturés, brisés de corps et d'âme, tandis que le chemineau, tranquille et souriant, continuait d'ensanglanter sa route... Libéré de ses trois années de service, il montra son livret militaire, qui lui servait de passeport, de recommandation même aux yeux d'une police uniquement occupée de politique, et pour se faire bien venir dans les villages, il jouait de l'accordéon devant les enfants... Une vraie pastorale semée de cadavres!

C'est avec ce livret trompeur et cet accordéon champêtre qu'il a traversé la France, de la Bretagne au Dauphiné, concentrant plutôt ses crimes dans la région du sud-est, toute frémissante encore de ses atrocités, et s'étonnant à bon droit que ce va-nu-pieds ait pu la couvrir pendant quatre années de forfaits pareils sans même être effleuré d'un soupçon!

Depuis Dumollard, le tueur de bonnes, et Tropmann, l'assassin légendaire de la famille Kinck, on n'avait pas vu une telle série de crimes accomplis impunément par un même individu! Mais tout a une fin, et découvert par hasard à son dernier acte de sauvagerie, Vacher n'a fait aucune difficulté d'avouer tous les autres. C'est aux bergers et aux bergères qu'il s'attaquait de préférence, les trouvant seuls au milieu des champs, et assouvissant plus facilement sur eux sa brutalité bestiale. « D'une main, dit-il, je les serrais à la gorge, et, de l'autre, je les tuais avec mon couteau... » — Mais il prétend qu'il était poussé au meurtre par un instinct irrésistible, par une force aveugle; et il ajoute avec un accent étrange : « Ne trouvez-vous pas surprenant que, sans prendre aucune précaution, j'aie pu jouir aussi longtemps d'une complète impunité? Et ne voyez-vous pas dans cela une intervention de la puissance divine dont je suis l'envoyé? C'est curieux! très curieux!... »

Évidemment, on est en face d'un monomane qui ne jouit pas de l'intégrité de ses facultés, et les résultats de l'instruction judiciaire l'établissent chaque jour davantage. Depuis son arrestation, il a écrit aux magistrats une longue lettre portant en tête ces mots :

« Dieu, Droit, Devoir », — et se terminant par cette phrase : « Que ceux qui croiraient devoir pleurer sur moi pleurent d'abord sur eux-mêmes. Il vaudrait peut-être mieux pour eux être à ma place. Aidez-vous, et Dieu, dont nul humain ne connaît les vues, vous aidera. »

Voilà le cas mental, et c'est la circonstance qu'a très opportunément choisie un député au Parlement italien, M. Enrico Ferri, à la fois criminaliste et socialiste, pour venir nous faire à Paris, dans la salle des Sociétés savantes, et sous la présidence d'un de nos législateurs, M. Gérault-Richard, une conférence sur sa doctrine, qui nie l'existence du libre arbitre et fait découler le crime à la fois de l'organisme fatal de l'individu et du milieu social dans lequel il se trouve, c'est-à-dire que, aux yeux du député italien, le spectacle de la richesse pousse fatalement au crime ceux qui souffrent de la pauvreté; d'où il conclut que le socialisme, en supprimant l'une et l'autre, fera disparaître, ou du moins atténuera beaucoup la criminalité.

Voilà une théorie toute trouvée pour le défenseur de Vacher; mais je n'oserais garantir le succès qu'elle obtiendrait auprès du jury.

En attendant, comme le Tueur de bergers a puisé l'instruction primaire dans une école tenue par des Frères Maristes, certains organes radicaux attribuent tout naturellement sa perversité aux enseignements qu'il y a reçus. C'est un clérical! Et il importe de pourchasser plus activement que jamais les congréganistes, de manière à universaliser l'école laïque qui est, elle, comme chacun sait, l'école par excellence de la morale et de la vertu!

Pourtant, les panamistes, qui ont empli leurs poches en détournant de 1,400 millions les malheureux actionnaires du Canal interocéanique, n'ont pas été élevés chez les Frères; le juif Naquet, l'inspirateur de la loi sur le divorce, le destructeur de la famille, n'est pas un clérical, n'a pas été formé par les Maristes; et cependant tous ces politiciens laïcs sont actuellement déférés aux tribunaux pour des actes où la morale et la vertu ont peu de chose à voir...

C'est dans quelques semaines que leur procès doit venir, et, quelle qu'en soit l'issue, la scandaleuse affaire à laquelle ils sont mêlés et qu'on a appelée « la plus vaste escroquerie du siècle », nous laissera un triste enseignement : c'est que les neuf accusés de ce procès, auxquels on demande simplement compte d'une somme de 400,000 francs, ne sont que le menu fretin de l'aventure, et que les grands voleurs, ceux qui se sont partagé les 1,400 millions, échappent à la justice qui n'a pas voulu les saisir.

— Ainsi que le dit l'amer et impitoyable Forain : C'est un scandale de tout repos.

Néanmoins, qu'on se rassure. Si Vacher a pu, durant quatre années, égorger et violer tout à l'aise les pauvres bergères, « la Douleureuse », je veux dire l'heure de l'expiation, a fini par arriver, et les incroyables négligences de la justice n'ont fait que grossir le terrible compte qu'il devra rendre. — Il en sera de même des grands panamistes, dont l'impunité triomphante indignement actuellement l'honnêteté publique, mais qui auront aussi, à l'heure de l'inéluctable liquidation, leur jour de pilori !

La comtesse de Chaléon, que vient d'acquitter la Cour d'assises, nous offre une physionomie moins tragique. D'abord, elle n'est ni comtesse, ni Chaléon, mais simplement Lucie Jaquillard, fille d'un modeste jardinier de village. Ensuite, elle n'a ni répandu le sang ni escroqué des milliers d'actionnaires, mais simplement « tapé », comme on dit dans ce monde-là, de riches banquiers et leur secrétaire, en les payant en monnaie galante. Point sottise, cette aventurière, et jouant avec autant d'habileté que d'audace son personnage d'emprunt ! Il lui fallait, d'ailleurs, une certaine dose d'adresse et d'intelligence pour tenir son rôle, avec un loyer de 12,500 francs aux Champs-Élysées, des voitures de luxe, des chevaux, des laquais, tout le train de vie d'une grande dame à la veille de palper un héritage de plusieurs millions ! Seulement, l'héritage ne venait jamais ! et le secrétaire des banquiers payait toujours, si bien que les billets doux de la donzelle finissaient par remplacer beaucoup trop les billets bleus de la Banque. Les financiers, lassés, se plaignirent, et la justice intervint ; mais une correspondance énigmatique, lue discrètement à l'audience, impressionna vivement le jury, en lui permettant de supposer que, peut-être, la fausse comtesse avait donné des acomptes..., et un verdict indulgent l'a acquittée.

C'était sans doute la période des aventuriers de haute marque, car, au même moment, on incarcérait chez nous un faux marquis accusé de cambriolage, et nos voisins de Belgique condamnaient à la prison un hardi filou qui dupait des jeunes filles, riches autant que possible, en se faisant passer auprès d'elles pour un archiduc d'Autriche épris de leurs charmes !...

Le noble cambrioleur dont viennent de s'occuper les journaux est le fils d'un honorable écrivain connu par des œuvres dignes d'estime. Avidé de luxe et de jouissances, le fils, au lieu d'imiter l'exemple laborieux du père, demandait au vol, mais au vol élégamment et artistiquement enlevé, les ressources qu'il eût rougi de tirer d'un travail prosaïque, et il se signalait par des coups fort

admirés, paraît-il, dans sa « corporation ». Quand la police lui mit enfin la main au collet, il se redressa, en disant avec hauteur aux agents : « Prenez garde ! Je porte un nom célèbre, et je suis marquis ! » — On l'empoigna tout de même, et on trouva dans son portefeuille une lettre curieuse qu'il allait adresser au rédacteur en chef d'un grand journal pour se plaindre de la façon trop cavalière dont les reporters traitaient ses exploits.

« Vous avez, écrivait-il, des rédacteurs bien ignorants de leur métier et qui se livrent à des appréciations fantaisistes sur la corporation (*sic*) des cambrioleurs, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

« Ils devraient rendre compte d'une façon plus exacte de nos exploits et s'ingénier à retracer à l'usage du public les mille travaux d'un homme qui conçoit un coup, le monte et l'exécute. De cette façon, le public apprendrait à mieux nous apprécier et à ne pas nous traiter de voleurs, alors que nous sommes pour la plupart... des hommes de génie.

« Ah ! si vous pouviez connaître l'âcre jouissance que l'on éprouve, quand, à l'heure de minuit, tandis que le rossignol chante et que la lune s'argente, on escalade une grille pour aller cambrioler son prochain!!!... »

Autant dire, avec La Fontaine :

Vous leur fites, seigneur,
En les cambriolant, beaucoup d'honneur...

Ce malandrin ne manque décidément pas de désinvolture, et il faut s'attendre à le voir poser devant la Cour d'assises en grand artiste méconnu !

Nous avons eu le cas du docteur Laporte, que le tribunal vient de faire bénéficier d'un quasi-acquittement, parce qu'il est vraiment apparu, dans la délicate affaire débattue par les médecins, plus malheureux que coupable. Si les fausses doctrines du philosophe italien Ferri, attribuant à l'état social une part de responsabilité dans les défaillances individuelles, avaient quelque vérité, c'est ici qu'elles trouveraient leur application. — Quelle navrante histoire que celle de ce médecin de trente-deux ans, né sans fortune, ayant travaillé durement pour conquérir une situation, arrivé enfin à la possession du diplôme rêvé, mais ne parvenant à se faire aucune clientèle; changeant de quartier pour tâcher de trouver des malades, émigrant dans un faubourg populeux, se logeant sous les combles, en un réduit misérable de 400 francs par an, ne gagnant pas de quoi manger, et n'ayant plus, pour toute ressource, au moment de son arrestation, que 12 sous dans sa poche!...

On a souvent parlé de la misère en habit noir. Cette absolue détresse de naufragé social n'est-elle pas pire encore? — Voilà où aboutit le système déplorable qui arrache au travail manuel, à la terre, à la petite industrie, au foyer familial, des milliers de jeunes filles pour les jeter, avec l'illusion d'un diplôme, sur le pavé glissant des villes, et des milliers de jeunes gens, éblouis du même parchemin trompeur, pour en faire, avec le mirage d'une carrière libérale, des déclassés et des meurt-de-faim, voués à tous les hasards!

D'où venait Léontine Pépé, cette fille de quarante ans qui, après avoir traîné dans Paris une existence problématique, mêlée de soie et de haillon, a frappé d'un coup de couteau le vicaire de Saint-Médard, coupable de dédaigner sa folie amoureuse? Peut-être était-ce aussi une diplômée, une de ces victimes de l'éducation nouvelle, détournées de l'atelier, de l'aiguille et du ménage par l'appât chimérique des distinctions et des jouissances?

Les débats criminels nous l'apprendront. En attendant, le digne abbé Ménard, victime d'une hystérique, comme l'éminent et saint abbé de Broglie, reste sur sa couche, entre la vie et la mort, expiant douloureusement sa vertu, et n'ayant que des paroles de pardon pour la malheureuse qui l'a frappé. — Voilà le prêtre, en face des haines, des préventions, des mensonges déchainés contre lui!

Après la rentrée des tribunaux est venue celle de la Chambre, qui n'a pas fait jusqu'ici grand tapage, mais qui, n'en doutez pas, ne tardera guère à nous dédommager. — Pourquoi la Chambre se réunit-elle en session extraordinaire? Uniquement pour établir le budget. En conséquence, on peut être sûr qu'elle va s'occuper... de toute autre chose. N'annonce-t-on pas déjà des interpellations sur les sujets les plus hétéroclites?

Ah! le budget; quelle mine, plus aurifère encore que celles de l'Alaska! Et comme nos pionniers législatifs s'entendent à en exploiter les filons! Ils commencent par s'adjuger à eux-mêmes 7 millions 800 mille francs d'indemnité, sans compter de nombreux accessoires, parmi lesquels figure, qui l'aurait imaginé? une dépense annuelle de 1,500 francs d'eau de Cologne! — Il est vrai qu'on lave tant de linge sale au Palais-Bourbon, et que les choses déballées à la tribune sentent parfois si mauvais que des flots d'eau de Cologne ne sont pas inutiles à l'assainissement de l'atmosphère.

Parmi les chapitres qui gonflent de plus en plus le budget, figure celui des pensions civiles, dont l'accroissement continu inquiète sérieusement les esprits sages. Or, j'ai remarqué l'autre semaine

(voir l'*Officiel* du 12 octobre) une émission assez curieuse de pensions de ce genre que je m'étonne de n'avoir pas vu relevée par les journaux, parce qu'elle montre de façon expressive à quel degré de gaspillage en arrivent ceux qui disposent de nos pauvres deniers. — Il s'agit de pensions allouées aux prétendues victimes du 2 décembre.

Pour le rappeler en passant, nos républicains en ont-ils assez joué du coup d'Etat, depuis vingt ans ! Beaucoup qui n'en avaient nullement souffert, s'en sont fait de bonnes rentes, et on a cité plusieurs de ces « martyrs » qui n'étaient même pas nés à l'époque où la violence aurait brisé leur vie ! Mais passons ; il faut faire large mesure à l'esprit de parti. Toutefois on pouvait croire qu'une fois enterrées, ces victimes de Napoléon III ne réclameraient plus rien et que notre budget serait quitte envers leur mémoire. Pas du tout ! Il nous faut à présent renter leurs veuves qui, selon toute vraisemblance, étaient, bien moins encore qu'eux-mêmes, nées au 2 décembre ! Et c'est là l'objet des pensions nouvelles qui, depuis quelque temps, défilent en longues séries dans les colonnes de l'organe gouvernemental. On n'y jette pas les yeux : on a tort, car c'est très instructif. Il y a là des pensions de 4,000 francs, de 500 francs, de 300 francs, bénévolement accordées à des femmes qui n'ont évidemment d'autre titre que le patronage électoral de quelque député de la gauche. — J'y relève des pensions *annuelles* de 17 francs, de 16 francs, à plusieurs de ces veuves. N'est-ce pas dérisoire ? Si, comme le voudrait la justice, le chiffre du dédommagement alloué est en proportion du préjudice souffert, on se demande quel tort a pu subir, il y a près d'un demi-siècle, la victime à laquelle on accorde aujourd'hui une réparation annuelle de 16 francs ?... Si ce n'est pas là gaspiller à plaisir l'argent de l'Etat, je me demande de quel nom il faut qualifier des prodigalités pareilles ?

Si ces veuves sont dans le besoin, adressez-les à l'Assistance publique, qui mettrait l'autre jour 800,000 francs de côté, faute d'emploi ; mais qu'on ne grève pas abusivement le budget de pensions aussi scandaleuses que ridicules. — Après les hommes, on y met les femmes. Après les femmes, y mettra-t-on les enfants, puis les petits-enfants ?

Combien il serait plus équitable et plus humain de secourir de vrais déshérités comme ceux qui, à la dernière échéance du terme d'octobre, ont cherché dans le suicide la fin de leur misère et de leur souffrance ! Jamais peut-être on n'avait eu à enregistrer un plus grand nombre de ces drames du désespoir et de la faim. Ici, c'est un vieillard, resté veuf avec six enfants, qui se pend dans le taudis d'où on allait l'expulser ; là, c'est une femme de soixante-

dix ans qui s'asphyxie dans son galetas et que l'huissier, venu pour l'en chasser, trouve étendue sans vie près du réchaud mortel. Ailleurs, c'est un infirme qui, à bout de ressources et excédé de tortures, allume aussi le fatal charbon et griffonne stoïquement les impressions de son agonie sur un papier retrouvé dans sa main à demi carbonisée... Et, en même temps, par une innovation cruellement expressive, se formait, dans le treizième arrondissement de Paris, un « Syndicat de Miséreux », représentant trois mille six cents de leurs confrères du même quartier, reconnus et inscrits comme indigents, pour réclamer des secours d'une Administration qui chasse de partout les Sœurs en les remplaçant par des laïques dont la grasse rétribution absorbe l'argent de la charité.

Quel symptôme que la création de ce syndicat des sans-travail, des sans-logis, des sans-pain, demandant un asile, un outil, un aliment quelconque, et signalant la détresse poignante de malheureuses mères dont le sein a été tari par le manque de nourriture et qui implorant en vain du lait pour soutenir la vie défaillante de leurs petits enfants!...

Voilà ceux qui sont peut-être plus dignes de pitié que les victimes douteuses du 2 décembre et qui sembleraient justifier un peu mieux la sympathique assistance de l'Etat!

Mais on réserve, paraît-il, les fortes subventions pour nos théâtres, ainsi qu'il apparaît d'un rapport très suggestif que M. Georges Berger vient de déposer, au nom de la commission du budget, sur le bureau de la Chambre. — On y voit que, sans les subventions de l'Etat, les quatre dernières directions de l'Opéra auraient subi une perte de 15 millions 454 mille francs, et que la direction actuelle aurait, à elle seule, perdu 4 millions 400 mille francs si ce déficit n'avait été comblé par le Trésor!

Et pour quelles œuvres a-t-on fait ce sacrifice énorme? L'année dernière, notre Académie de musique a représenté 73 fois des opéras étrangers contre 126 fois des opéras français, et l'année précédente 83 fois des opéras étrangers contre 98 fois seulement des opéras français. Ainsi, c'est pour l'honneur d'œuvres étrangères que nous avons jeté 15 millions dans le lyrique théâtre des Danaïdes, pendant que nos compositeurs nationaux attendent indéfiniment l'occasion de se produire! C'est le *Vaisseau Fantôme*, c'est *Lohengrin*, c'est la *Walkyrie*, c'est le *Tannhauser* qui encombrent l'affiche; et au premier rang des nouveautés actuellement annoncées figurent les *Maîtres Chanteurs*. — Wagner, toujours Wagner!

Comment s'étonner, devant cette nouvelle invasion germanique, du cri de rude franchise de M. Sarcey : « Voilà assez longtemps qu'on nous scie le dos sous prétexte de musique savante! Sans

doute il y a dans les œuvres de Wagner quelques parties belles, émouvantes, d'un souffle puissant; mais le reste fait crever d'ennui!... Et quant à la musique de l'école dite wagnérienne, ce serait à crier, si l'on n'y dormait pas d'un si bon somme... »

Et c'est pour ça que le Trésor a donné 15 millions 454 mille francs!

Un autre critique en renom exprime différemment la même pensée, en constatant une tendance de réaction dans le goût public. « C'est sans contredit, écrit-il, à Wagner que nous avons dû la reprise de la *Dame Blanche*, et c'est bien plutôt contre Ibsen que pour Mürger que la *Vie de Bohème* fait le maximum... »

Voilà pour le domaine musical. — Espérons qu'un mouvement analogue de réaction ne tardera pas à se produire dans le domaine littéraire, et que les œuvres dramatiques se décideront enfin, comme dit encore l'oncle Sarcey, « à nous montrer une femme qui ne soit ni romanesque, ni hystérique, ni en état d'insurrection; qui soit tout simplement, au sens où l'entendent les gens raisonnables, une honnête femme ».

Regardez, en effet, les affiches de spectacles : qu'y voyez-vous? Ici, le *Mariage libre*; là, les *Petites Femmes*; plus loin, les *Petites Folles*; ailleurs, les *Femmes collantes*; puis, une *Nuit de Paris*; une reprise de la *Mariée récalcitrante*; la *Revue chaste*... (?) *Sardanapale*, ressuscitant toutes les nudités du tableau fameux de Rochemore; et, pour couronner l'ensemble, les Chansonnettes décollés des caboulots de Montmartre!

L'auteur du *Mariage libre* n'a même pas osé, à une époque où l'on ose tant, se faire nommer au baisser du rideau! C'est, je pense, un suffisant commentaire de la pièce...

Si le niveau est plus élevé au Gymnase, dans les *Trois filles de M. Dupont*; à la Comédie-Française, dans la *Vassale*, le fond n'en reste pas moins à peu près le même; partout, comme dans les *Menottes*, comme dans les *Tenailles*, comme dans la *Loi de l'Homme*, c'est la question féministe qui s'agite, pas toujours présentée par ses plus beaux côtés; et, vraisemblablement, c'est le même thème qui sera développé demain dans l'*Affranchie*, de M. Maurice Donnay.

Nous n'avons pas à raconter ces pièces, dont l'analyse serait souvent scabreuse, et où des aspirations désordonnées, des théories malsaines, des histoires d'alcôve ne tendent guère à fortifier l'institution si battue en brèche du mariage. — Nous parlions tout à l'heure du rapport de M. Berger à la Chambre sur le budget des beaux-arts. L'honorable député de la Seine, qui n'est ni clérical ni réactionnaire, gémit cependant de l'immoralité actuelle, et de plus

en plus abaissée, de notre théâtre, en dépit des efforts tentés pour en contenir la licence. — « Le résultat obtenu, dit-il, a été limité trop souvent à la substitution, dans une certaine mesure, de l'ineptie plate à l'obscénité grossière; si bien que le dévergondage le plus éhonté et le plus dénué d'esprit s'est encore trop étalé dans maints endroits fréquentés. Le dégoût public, mieux que toutes les lignes créées contre l'immoralité qui s'affiche, mieux que toutes les modifications qui pourraient être introduites dans la loi de 1882 sur la répression des outrages aux bonnes mœurs, finira certainement par avoir raison d'un état de choses qui dégrade notre littérature contemporaine et détruit la franche gauloiserie; mais on ne saurait, en attendant, négliger le soin de la propreté artistique la plus élémentaire. »

Voilà les aveux d'un républicain gouvernemental! Ils peignent au vif l'état actuel de notre théâtre et sembleraient devoir appeler d'énergiques mesures de préservation sociale; mais, par une singulière logique, l'auteur de ces doléances attristées conclut... à la suppression des quatre inspecteurs dramatiques, dont l'impuissance lui paraît établir l'inutilité, et, par suite, à la suppression de la censure!

Une abdication pareille équivaldrait au suicide moral d'un gouvernement, et il ne faut de suicide nulle part, pas même dans la pièce fantaisiste de M. Déroulède où, malgré des idées généreuses, le héros finit d'une façon que démentent à la fois les papiers de famille et les témoignages contemporains. Non, Hoche ne s'est pas empoisonné, et ce n'est pas grandir sa mémoire que d'en faire un lâche, désertant, pour l'espoir d'un repos imaginaire, les soucis, les lutttes et les obligations de la vie.

Chose curieuse! il y a des modes en littérature comme dans le domaine des toilettes féminines. A une certaine époque, les héros de pièces de théâtre et de romans se suicidaient, comme, à présent, ils divorcent; et par le temps de jouissance matérielle où nous sommes, c'est, avant tout, la soif du bonheur humain qui fait mouvoir tous les personnages.

Consultez nos catalogues de librairie : qu'y lisez-vous? *A la recherche du Bonheur*, — *La conquête du Bonheur*, — *A côté du Bonheur*, — *Devant le Bonheur*, — *L'impossible Bonheur*... J'en passe. — Et, au moment d'achever ces pages, je reçois précisément un livre original qui se demande si Napoléon a été un homme heureux ¹?

¹ *Napoléon a-t-il été un homme heureux?* par Philibert Audebrand (chez Calmann Lévy).

Non, aucun homme n'est heureux, parce que le bonheur n'est pas de la terre; et s'il est vrai, comme l'a dit mélancoliquement M^{me} de Staël, que « la gloire est le deuil éclatant du bonheur », on peut mesurer au rayonnement incomparable de son nom le degré de bonheur dont a pu jouir l'homme de l'île d'Elbe et de Sainte-Hélène!

Un autre livre qui vient aussi de paraître, *Toute la Lyre*, de Victor Hugo, publiée d'après les manuscrits originaux¹, nous dit également, à travers des strophes d'inégale beauté, que le bonheur dont toute créature est altérée doit être cherché ailleurs que dans nos ambitions vulgaires et nos voluptés basses. Que de vers lumineux et consolateurs il y aurait à extraire de ce volume où, du reste, les taches et même les vilénies ne manquent pas! Que de cris de l'âme vers le ciel et d'élangs enflammés vers Dieu! Le livre en déborde, et il faudrait citer des pages entières où palpitent la foi et l'amour.

Oh! que l'homme n'est rien, et que vous êtes tout,
Seigneur!

O Dieu vivant, toi seul restes debout.
Dans la tranquillité des choses éternelles!

.....
La calme et sombre nuit ne fait qu'une prière
De toutes les rumeurs de la nuit et du jour;
Nous, de tous les tourments de cette vie amère,
Nous ne ferons que de l'amour...

.....
Oh! la nuit muette et livide
Fait vibrer quelque chose en nous!
Pourquoi cherche-t-on dans le vide?
Pourquoi tombe-t-on à genoux?

.....
Oh! croire c'est la récompense
Du penseur aimant, quel qu'il soit;
C'est en se confiant qu'on pense,
Et c'est en espérant qu'on voit!
Chante, ô mon cœur, l'éternel psaume!
Dieu vivant, dans ma nuit d'atome,
Si je parviens, bien loin du jour,
A comprendre, moi, grain de sable,
Ton immensité formidable,
C'est en croyant à ton amour!

¹ Un volume, chez Hetzel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 octobre 1897.

Les Chambres se sont officiellement réunies le 19 de ce mois. Mais, avant même cette date, on pouvait croire que la session parlementaire avait commencé, à en juger par tous les discours qui remplissaient l'air. Si la cacophonie du Palais-Bourbon éveillait la moindre idée de l'Opéra, on taxerait d'ouverture le concert de tous ces discours préparatoires. Dans cette catégorie, toutefois, nous ne classerions pas la harangue solennelle que M. le Président de la République a prononcée au banquet du grand commerce parisien. Le menu était royal, et elle a fait l'effet d'un discours du trône.

Ab Jove principium. C'est par le discours de M. le Président de la République que nous devons commencer notre revue oratoire. Répondant au président du tribunal de commerce, M. Félix Faure a vivement pressé les Français de se répandre au dehors, de mettre en culture l'empire colonial qui, jusqu'à présent, n'est guère fondé que sur le papier : « Sans perdre un instant, élancez-vous à la conquête de marchés nouveaux. Fondez à l'étranger de nombreux comptoirs qui seront, pour notre influence, autant de foyers de rayonnement. » L'Etat, ajoute M. Faure, ne peut se substituer aux activités particulières; tout ce qu'il leur garantit avec assurance, c'est sa protection. « Là où est le Français, là est la France. »

La question n'est pas aussi simple ni la situation aussi nette qu'il semblerait résulter des paroles présidentielles. Les récentes nouvelles de Madagascar où, malgré l'énergie du général Gallieni, trois de nos officiers et de nombreux soldats auraient succombé dans une attaque des Sakalaves, montrent assez que l'œuvre militaire, préliminaire indispensable de l'œuvre coloniale, n'est pas terminée encore.

Sans doute, d'ailleurs, les déclarations d'amitié et d'alliance, échangées en rade de Cronstadt entre l'empereur de Russie et son hôte, contiennent, sinon la certitude de la paix, comme le président du tribunal de commerce le disait avec un peu d'exagération, du moins sa promesse bienfaisante. Mais cette paix, qui ne résout aucun des lourds problèmes accumulés en Europe, particulièrement à notre frontière des Vosges, reste la paix armée,

c'est-à-dire la paix toujours menacée et menaçante, la paix onéreuse aux peuples dont elle trouble la sécurité, épuise les ressources et multiplie les charges. Pour fonder des comptoirs à toutes les extrémités du monde, il faut des capitaux; pour avoir des capitaux, il ne faut pas chez soi plier et souvent succomber sous le poids des impôts qui les tarissent à la source et les dévorent en pure perte. Ce n'est pas tout encore. Ceux de nos concitoyens qui, au prix de sacrifices de tout genre, se décident à tenter bravement l'aventure coloniale, — sait-on par quels péages ils doivent parfois passer? Un document officiel vient de nous l'apprendre. Un colon du Tonkin, qui avait à traiter d'une affaire importante auprès de différents ministères, reconnaît qu'il n'aboutira pas s'il n'a pas dans sa manche un intermédiaire influent. Il s'adresse à un journaliste républicain qui, moyennant 200 000 fr. d'honoraires, promet son concours. Le journaliste, dont la République a fait un de ses chevaliers de la Légion d'honneur, présente le colon à M. de Freycinet, à M. Constans, à M. Etienne, fait donner, suivant l'expression de M. Boulanger, président de la Cour des comptes, un tour de faveur à l'affaire, provoque une solution avantageuse et touche les 200 000 francs. M. Félix Faure croit-il que, comme prospectus de notre administration coloniale, ses riants discours pèseront du même poids que ces irréfutables procès-verbaux?

La protection vraiment efficace, dont l'État couvrira ses enfants engagés dans des entreprises lointaines, languit et souffre elle-même trop souvent. Lorsque la France doit rester l'arme au bras et garder ses forces à ses frontières où, d'un moment à l'autre, pourrait se jouer l'existence de la patrie, est-elle en mesure de défendre réellement tous ses établissements coloniaux? Si elle avait cette volonté et cette puissance sur tous les points de l'univers, c'est qu'elle se serait singulièrement dégarnie et découverte en Europe, là où l'ennemi regarde toujours. Alternative d'autant plus redoutable qu'en dehors des intrigues de nos rivaux pour nous susciter des difficultés, le souvenir de nos récentes défaites pèse toujours sur notre prestige. M. le Président de la République s'est beaucoup avancé en montrant à chaque Français expatrié la main du gouvernement toujours étendue sur lui pour le rendre inviolable. Nos missions de l'Ouganda, qui nous rendaient au cœur de l'Afrique des services dont le prix peut se mesurer à la jalousie des Anglais et à leurs progrès accomplis *per fas et nefas* dans le continent noir, attendent encore les indemnités promises par le cabinet de Saint-James pour la réparation des atrocités qui les ont dépouillées et détruites. Il y a quelques jours, on]apprenait que, pour ruiner un établissement

français subventionné par le gouvernement français, l'admirable Faculté de médecine instituée et desservie à Beyrouth par les Jésuites, avec la collaboration des plus qualifiés de nos savants, — le Sultan venait de faire frapper d'incapacité médicale tout élève sorti de cette école aussi fréquentée que bénie en Orient. Evidemment cette tête de Turc qu'on nous oppose cache quelque intrigue allemande ou anglaise qui veut briser un de nos instruments les plus énergiques d'influence nationale.

Considérée en soi, la mesure est faite pour étonner et pour indigner : la science française mise en interdit par l'ignorance ottomane ! Les continuateurs de Pasteur évincés des hôpitaux des pays musulmans par les barbares dont l'un des généraux les plus renommés répondait autrefois à von der Goltz ce mot devenu célèbre : « Nos blessés ? mais nous les laissons mourir ! » L'art de guérir défendu à leurs sauveurs de Sébastopol par les mêmes gens qui demandent à Berlin des professeurs dans l'art de tuer ! Tout cela est extraordinaire ; moins extraordinaire encore, peut-être, que la coïncidence d'un tel affront fait à la France avec l'éclat si bruyant de son alliance hautement avouée avec la Russie. Espérons que, si cette alliance ne nous a pas servi à le prévenir, elle nous servira au moins à le réparer !

Le discours de M. le Président de la République au banquet du commerce était condamné à rester dans des généralités vagues, qui perdraient à être serrées de trop près. Le vice-président de la Chambre des députés, M. Poincaré, parlant au Havre, dans le pays de M. Félix Faure, a eu besoin de moins de draperies oratoires. Au seuil de cette dernière session du Parlement actuel, sur lequel plane déjà l'ombre de sa dissolution prochaine, il a pris à partie, avec une vivacité et une compétence singulières, le régime parlementaire tel que nous l'a donné, depuis vingt ans, la république : « La Chambre, a-t-il dit, n'arrive le plus souvent qu'à offrir au pays indifférent ou lassé le spectacle d'une tumultueuse impuissance. » Il nous la montre « livré, dans la plupart des cas, à des querelles oiseuses et puérides ; les ordres du jour fixés sans esprit de suite et inopinément bouleversés par le caprice ; les propositions renvoyées en désordre à une multiplicité de commissions spéciales qui poursuivent, sans souci des contradictions inévitables, des tâches mal définies, » etc. Il signale dans cet écœurant spectacle « les allures saccadées, alternativement ralenties et fébriles, qui sont le symptôme des maladies profondes ». Il n'a pas d'expressions assez fortes pour peindre l'état où nous sommes tombés : « C'est une anarchie croissante, un désarroi moral ou nous avons failli sombrer... Les influences parlementaires, tantôt

par infiltration lente, tantôt par invasion brutale, ont, depuis plusieurs années, faussé en France tout le mécanisme politique. Les fonctionnaires réduits aux sollicitations dégradantes, les députés transformés en courtiers de leurs électeurs, les ministres forcés de louvoyer au milieu des intrigues, la justice menacée dans son indépendance et dans son autorité, voilà les résultats les plus visibles de ces empiètements et de ces confusions. »

Le réquisitoire est grave, il emprunte une force plus accablante encore au talent et au caractère de l'homme qui l'a prononcé. L'accusateur est le plus irrécusable et le plus impartial des témoins. M. Poincaré n'a pas eu personnellement à se plaindre de ce régime de la République parlementaire dont il décrit courageusement les abus et les périls; il y a déployé des qualités qui l'ont porté, bien jeune encore, au pouvoir, et, dans sa retraite, maintenu au premier rang. C'est donc le patriotisme et la nécessité qui lui arrachent ces critiques, tellement motivées et acérées, que nous ne nous souvenons pas d'en avoir lu de pareilles depuis la fameuse brochure où, prêt à faire son coup d'Etat de 1851, Napoléon III opposait au régime des Assemblées perdues dans leurs discussions et divisions l'image du gouvernement consulaire. Si un Premier consul se remue quelque part, il aura dit sans doute, en lisant les paroles de M. Poincaré : « Comme il ferait bien mon archi-chancelier ! »

M. Poincaré ne demande pas à un changement de gouvernement le remède du régime parlementaire. Il le demande à la république, il le demande à lui-même sous la république. Il somme les députés de se réformer, de modifier leurs méthodes de travail, de réviser, non seulement leurs règlements, mais leurs mœurs. Sera-t-il entendu? Peut-il l'être? Il est encore moins naïf de convier un roi absolu à se donner des freins qu'une Assemblée omnipotente à se poser des limites. L'intelligence et la volonté d'une personne responsable sont plus faciles à pénétrer et à persuader que celles d'une foule anonyme. La meilleure digue qui pourrait cantonner dans son rôle spécial et dans ses prérogatives légitimes une Chambre élective, ce serait un pouvoir exécutif qui, revêtu d'attributions propres, à la fois juxtaposé et indépendant, empêcherait, par son action naturelle et constitutionnelle, toutes les usurpations et confusions. Alors d'autres dangers peuvent naître, en république; l'avènement du Premier consul a été la déchéance de tout ce qui n'était pas lui, la rentrée sous terre de toutes les Assemblées délibérantes. En 1851, l'absorption de tous les pouvoirs dans un seul se reproduisit avec la même aisance. Même aux Etats-Unis, où des traditions et des habitudes légales incitent mieux les grands

pouvoirs publics à rester chacun chez soi sous une loi fixe, on vit le président Buchanan se permettre, en dehors du congrès, d'engager la politique sudiste qui devait aboutir à la guerre de la Sécession. La débilité subalterne de la présidence actuelle, qui n'est qu'une institution décorative, fait que nous n'avons pas à craindre de ces essais ou de ces semblants de dictature; elle fait aussi que les Chambres des députés peuvent en prendre tout à leur aise avec toutes les convenances. Elles peuvent même dire qu'elles ne violent jamais la loi, puisqu'elles la font. Nos présidents sont moins des chefs d'Etat que des maîtres de cérémonies; ils n'ont qu'un rôle de gala. Et encore, ils y sont souvent molestés; M. Félix Faure vient d'être vertement tancé par M. Ranc, pour avoir assisté au banquet du commerce parisien, où l'on n'a pas dit de mal de ses ministres. Dans son fameux discours de 1848 contre l'institution de la présidence, — discours au retentissement duquel il a dû de devenir, trente ans plus tard, président, — M. Grévy a indiqué avec beaucoup de sagacité comme quoi la république comportait logiquement l'existence d'une Chambre absolument souveraine; et il confessait sans embarras que les avantages, que beaucoup d'esprits attendaient de la présidence pour contenir les Assemblées toujours promptes à abuser de leur pouvoir, sans contrepoids ni contrôle, ne pouvaient être réalisés que par la royauté dans la monarchie constitutionnelle.

Le président du conseil, M. Méline, a fait à Remiremont un discours de ministre qui, vraisemblablement dans sa pensée, était une préface à la session comme aux élections prochaines. Sans trop s'attarder au passé, — sans beaucoup insister auprès de la Chambre agonisante pour l'inviter à bien occuper ses derniers jours et à mourir mieux qu'elle n'a vécu, — il s'est très franchement expliqué sur les questions que les partis ont déjà posées et poseront au pays. De la concentration, il a dit sans regret qu'elle était finie; qu'il était à la fois très innocent et très consolé de sa disparition : « De tout temps, la concentration avait été un leurre pour le parti modéré. » Il a traité, avec le mépris qu'elle mérite, la perpétuelle évocation du cléricalisme, vieille machine usée et vieille industrie tarée du radicalisme en déconfiture : « Le cléricalisme, a-t-il dit, est devenu la grande plate-forme électorale du parti radical. C'est, du reste, sa vieille tactique, une tactique bien connue; toutes les fois qu'il se voit dans l'embarras et qu'il se sent serré de trop près par les socialistes, il fait surgir le spectre clérical pour faire diversion et ramener ses troupes en déroute. Le procédé est très commode et dispense d'avoir un programme; l'anticléricalisme répond à tout, et il suffit de broder sur ce thème des variations brillantes pour

avoir le droit de faire le silence sur tout le reste. » Le président du Conseil se hâte de conclure : « Heureusement, la comédie est trop visible et le pays ne s'y laisse plus prendre. »

Tout en se déclarant résolu « à faire respecter le Concordat et les lois de l'Etat, sans passion ni provocation, avec une fermeté impartiale », — il ajoute qu'interprète de la France, « qui n'est pas cléricale, mais qui est, dans sa grande majorité, très tolérante », il est non moins décidé « à témoigner pour la religion d'un respect sincère et à poursuivre l'apaisement dans le domaine religieux ».

Est-il vrai, comme l'articulent les radicaux, que le gouvernement ait, sous main, une partie liée avec la droite? M. Méline s'inscrit en faux contre cette assertion. Il corrobore de son témoignage la réponse que M. Denys Cochin avait déjà faite, du haut de la tribune, à de pareilles imputations. « La droite vote avec nous parce qu'elle préfère notre politique à celle qui mène du radicalisme au collectivisme...; ou plutôt elle ne vote pas avec nous, elle vote contre la révolution sociale, ce qui est bien son droit, En le faisant, elle garde son indépendance et elle la revendique hautement. »

En ce qui concerne ceux qu'on appelle, d'un terme si ridicule et si faux, les ralliés, — M. Méline se demande pourquoi, faisant ce qu'ont fait tous les gouvernements du passé, le gouvernement n'accueillerait pas « les hommes sincères et loyaux » qui, après vingt-sept ans d'un régime établi, cessent de discuter son principe pour travailler au bien public sans arrière-pensée de changement : « Je n'hésite pas à dire que de pareils concours sont un honneur pour un gouvernement, et qu'ils lui apportent plus de force que certains collectivistes révolutionnaires dont je n'ai pas besoin de vous rappeler les noms. »

M. Méline a émis le vœu que, l'ancienne concentration étant dissoute, et les deux politiques qui se disputent la République, bien mises au clair et en présence, le pays se prononçât en pleine connaissance de cause : « C'est ainsi, a-t-il dit, que nous sortirons de l'équivoque qui, depuis un certain nombre de législatures, pèse sur les élections et qui nous a fait tant de mal. » Il n'a pas été moins véhément que M. Poincaré, pour décrire le mal d'où la république, et même la France, doivent sortir si elles veulent vivre. Il a dénoncé « cette situation fausse et pénible au milieu de laquelle nous nous épuisons depuis si longtemps; cette impuissance parlementaire dont le pays se plaint avec tant de raison; cette politique qui envahit tout, fausse tout, et rend tout travail sérieux impossible. »

M. Méline avait à peine fini de parler que M. Bourgeois a réuni

quelques amis à Châlons pour lui répondre. Il se taisait depuis bien des mois. Son silence, qui n'était pas, comme Mirabeau le disait malicieusement du mutisme de Sieyès, une calamité publique, était un phénomène. Ne savait-il plus que dire? Et cette langue bien pendue était-elle figée soudain? Chose plus grave! A défaut de M. Bourgeois, M. Mesureur parlait; il remplaçait, comme lieutenant du chef radical, M. Doumer, qui, sentant la partie perdue, avait troqué cette lieutenance ingrate contre une vice-royauté lucrative en Indo-Chine. M. Bourgeois aboutissant à M. Mesureur, c'était la sirène finissant en queue de poisson, — d'un poisson qui, hélas! n'était même pas muet. Il s'est dévoué; il a voulu rendre un peu de sérieux à son parti; et le lendemain du jour où M. Mesureur, après avoir assisté au banquet offert par le grand commerce parisien au Président de la République, s'en était évadé, la bouche encore pleine, pour venir protester, auprès de sa Loge maçonnique, qu'il avait mangé sans plaisir à cette bombance réactionnaire et qu'il s'était truffé la mort dans l'âme. M. Bourgeois a pris la parole.

Il a été onctueux et doucereux. Il a été finaud. Il pérorait devant un auditoire de province, où les théories collectivistes ne sont encore qu'à l'état d'incubation et soulèvent chez le rural comme chez le citadin de grosses défiances. Il n'a mentionné que légèrement, pour mémoire, son fameux impôt sur le revenu. Les scènes violentes que son application très anodine vient de provoquer à Rome et sur d'autres points de l'Italie entre négociants arbitrairement taxés et agents du fisc flanqués des *bersaglieri*, rendaient le sujet encore plus délicat. C'était comme un aperçu lointain des désordres et des haines dont la panacée de M. Bourgeois remplirait la France jusque dans ses derniers hameaux. De même, le prudent M. Bourgeois, à part quelques ruades contre les capitalistes, a fait patte blanche aux propriétaires. Il a juré ses grands yeux qu'à son sens, les socialistes allaient beaucoup trop loin; qu'il les prenait pour alliés, non pour associés. Il n'est pas d'avis qu'ils mettent au pillage la maison, il se contente de leur en ouvrir les portes. Là où M. Bourgeois a été intraitable, c'est contre les ralliés: M. Méline est leur factotum! M. Méline est leur otage! Toutes les abominations et malédictions que les médecins de Molière déversaient sur leurs malades récalcitrants, M. Bourgeois les a déversées sur les modérés de la république qui ne lâcheraient pas M. Méline. Ils seraient traîtres à Gambetta et à Ferry! Même à Gambetta, qui, depuis M. de Freycinet, ancien candidat officiel de l'impératrice, jusqu'à M. Weiss, ancien sous-secrétaire de l'Empire, choisissait ses collaborateurs les plus intimes parmi les ci-devant monarchistes! Même

à Ferry, qui déclarait que le péril était à gauche! M. Bourgeois est tellement monté à cet endroit qu'il en oublie que le plus beau fleuron de sa couronne, le gardé des sceaux de son historique ministère, M. Guyot-Dessaignes était le plus bonapartiste de tous les magistrats de l'Empire qu'il gourmandait de ne pas déporter assez de républicains. M. Bourgeois a annoncé aux modérés que, si M. Méline reste en place, ils ne seront pas réélus, — leurs sièges étant déjà promis aux ralliés, — et que même avant peu, ils devront, comme il y a cinquante ans, retourner manger « dans les larmes » le pain amer et sec de l'exil. Perspective que M. Mesureur, qui, l'avant-veille, était au banquet succulent du grand commerce parisien, a trouvé peu réjouissante! Ajoutons enfin que, pour changer, M. Bourgeois a longuement développé le péril clérical.

De cette lutte déclarée entre les deux ailes de l'armée républicaine, que sortira-t-il? Les socialistes ont déjà exprimé leur résolution, — là où les candidats leur manqueraient, ou bien les électeurs, — de prêter main-forte aux radicaux. C'était prévu et c'est logique. Les conservateurs auront aussi à fixer leur plan de conduite. Il ne saurait être uniforme, puisqu'il s'adapte naturellement à la diversité des localités et qu'il doit varier selon les personnes, les partis, les chances du scrutin. Et puis, il faut le reconnaître, les classifications ne sont pas précises avec le suffrage universel, comme elles pouvaient l'être avec le suffrage censitaire où l'on pouvait d'avance compter et numéroter chaque vote. Le suffrage universel échappe à cette statistique rigoureuse où se complaisent et s'égarèrent le plus souvent les Parisiens qui, assis à leurs bureaux, dissertent sur les élections de province. Dans un pays comme le nôtre, où la monarchie de la branche aînée est tombée depuis près de soixante-dix ans, celle de la branche cadette depuis près de cinquante ans, celle des Bonaparte depuis près de trente ans, — le suffrage universel, à l'exception des sommets de la société, est plutôt mené par des instincts que par des opinions. Il obéit moins à des convictions permanentes qu'à des impressions du moment. C'est un flot incessamment renouvelé par le mouvement des générations; il passe à travers toutes les classifications officielles des partis comme à travers les mailles d'un filet. Il n'est guère plus facile de résister que de commander à ses grandes masses; il a ses flux et ses reflux; ce qui, en bien comme en mal, autorise toutes les espérances et toutes les craintes.

Comme la pente des socialistes les entraînera vers le programme dissolvant de M. Bourgeois, nous serions étonné que celle des conservateurs ne les inclinât pas, là où les deux politiques seront

seules aux prises, vers le programme conciliant de M. Méline. Les électeurs de la droite feront comme leurs élus de la droite au Parlement; ils voteront avant tout contre la révolution sociale. Il ne faudrait pas que M. Méline comptât trop sur cette disposition; son intérêt comme son devoir seraient de l'encourager par ses actes non moins que par ses paroles. M. Méline est un honnête homme. Il a une grande force, celle d'être au pouvoir sans y tenir. Il s'est créé dans le monde des cultivateurs, c'est-à-dire au cœur du pays, une popularité de bon aloi, fondée sur l'estime et sur l'espérance. Il ne s'est pas tenu, cette année, un concile agricole où les paysans n'aient applaudi son nom. Ce sont de précieux avantages qu'il apporte avec lui dans le combat qu'il engage contre le radicalisme. Pour le mener à bien, il n'aura pas de trop du concours avoué ou tacite des conservateurs. Président du Conseil général des Vosges, il avait, il y a quelques années, appuyé un vœu qui tendait à ouvrir, à certains jours et à certaines heures, sous la réserve de l'agrément des familles, l'école au curé. Si, ministre, il n'a pu réaliser son vœu, il a, sans doute, objecté l'état de la Chambre où l'image du prêtre suscite périodiquement, parmi tous ces sceptiques, des paniques athées. Une Chambre où les radicaux joueraient moins du spectre clérical, laisserait vraisemblablement plus de liberté et de justice entrer dans les lois et dans la République. Les conservateurs qui travailleraient et réussiraient à cette élimination nécessaire, n'auraient pas perdu leur peine, ils auraient bien mérité de la patrie. L'avènement d'un grand parti d'honnêtes gens, décidés à réaliser la démocratie libre, pourra, seul, rendre la république habitable, et, si cela échouait, la monarchie faisable.

Maintenant le Parlement a repris ses séances. La parole est aux députés, et, demain, elle sera à la France. Il ne reste plus qu'à attendre et qu'à se préparer.

Louis JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Napoléon III avant l'Empire, par H. THIRRIA, tome II, 1895, 591 pages in-8°. (Plon.)

Nous venons signaler bien tard le second volume de cet excellent ouvrage; il donne les renseignements les plus complets sur les polémiques de presse et de tribune soulevées entre la réunion de l'Assemblée législative et le coup d'Etat.

Napoléon amoureux, par Joseph TURQUAN, 1897, 348 pages in-18. (Librairie illustrée.)

L'auteur de ce livre paraît ignorer l'existence du *Napoléon et les femmes* de M. Frédéric Masson; autrement, il eût cité quelquefois ce dernier; surtout il eût choisi un sujet différent, pour éviter une accablante comparaison.

Correspondance de Stanislas Poniatowski et de Maurice Glayre, publiée par Eugène MORTAZ, 1897, LI-299 pages in-18. (Calmann Lévy.)

Cette très curieuse correspondance nous met au courant des irrésolutions, des embarras et des angoisses du dernier roi de Pologne, à l'heure néfaste des partages : elle le relève assurément à nos yeux, mais la réhabilitation n'est pas aussi complète que voudrait nous le persuader l'érudit éditeur.

La France et l'Angleterre en Egypte, par Alfred BOURGUET, 1897, 288 pages in-18. (Plon.)

Dans un temps où les choses sérieuses s'apprennent si peu et s'oublient si vite, on lira avec fruit ce résumé très clair et très précis des événements qui, de 1879 à 1883, ont ruiné notre influence traditionnelle en Egypte et établi la prépondérance anglaise. L'auteur est justement sévère pour les hésitations de M. de Freycinet.

Histoire contemporaine de 1789 à nos jours, par MM. A. PIOLET et S. BERNARD, agrégé de l'Université. 1 vol. gr. in-16 de XII-720 pages. — Vitte, à Lyon.

Le volume de MM. Bernard et Piolet, qui ont tenu compte de la foule de documents livrés au public en ces dernières années, vient à son heure. Les chapitres sur l'histoire intérieure de la Révolution française, sur l'évolution parallèle de l'esprit français et des institutions nationales, et ceux consacrés à la renaissance littéraire et artistique de ce siècle, à la formation de l'unité italienne ou de l'unité allemande, suffisent à faire connaître l'originalité et le mérite de cette œuvre qui est digne de tous ceux qui veulent consulter, sans esprit de parti, un bon répertoire des faits contemporains.

Mon dernier livre, par Zénaïde FLEURIOT, 1 vol. in-16 orné de deux portraits (Oudin), 2 fr.

Cette œuvre que Zénaïde Fleuriot réservait à ses lecteurs comme un testament a paru en même temps que sa *Vie* et la complète admirablement. En effet, c'est son cœur qu'elle livre dans ces pages ardentes et saintes, c'est toute sa vie intérieure qu'elle expose. Le cadre est changé, l'action fictive, mais, à travers ces draperies littéraires, l'ami, le lecteur, le critique, la reconnaissent forcément; ce livre est trop vécu pour n'avoir pas été vécu par l'auteur; c'est son âme qui monte par ces chemins douloureux, ce sont ses larmes qui nous pénètrent, ses grâces qu'elle nous communique, ses affections chrétiennes dont elle nous fait goûter la fortifiante douceur.

Mon dernier livre est le chef-d'œuvre de Zénaïde Fleuriot; c'est une révélation et un bienfait.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LE DUC D'AUMALE¹

V

LE COMMANDANT DU 7^e CORPS. — EN MARCHÉ VERS LE SECOND EXIL

LE COMMANDANT DU 7^e CORPS²

Alors comme aujourd'hui, le siège de ce commandement frontière, — le plus important après celui du 6^e corps, — était à Besançon. Nommé à ce poste le 28 septembre 1873, mais empêché par les débats du procès Bazaine, c'est-à-dire pendant près de trois mois, d'en prendre possession, le duc d'Aumale y était impatientement attendu. Besançon possède une élite sociale où figurent des familles aristocratiques à qui devait plaire un prince de sang royal et que rehausse un centre intellectuel qu'allait flatter la présence de l'historien des Condé, l'écrivain de grande envergure à qui l'Académie française venait d'ouvrir ses portes. Le reste de la population, à tous ses degrés, est ardemment patriote. Elle ne pouvait qu'accueillir avec faveur le général dont le nom, au lendemain des défaites, lui rappelait des jours plus heureux. Dans les états-majors de l'armée, il ne comptait que des admirateurs. Parmi

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre, et 10 et 25 octobre 1897.

² J'ai mis à me documenter pour cette partie de mon récit le même soin que pour les autres et apporté dans mes recherches le même souci d'exactitude et de vérité. Mais des motifs sur lesquels il n'y a pas lieu d'insister ne me laissent pas au même degré la liberté d'indiquer mes sources. Je dois me borner à affirmer que je n'avance rien que sur des témoignages dignes de foi.

les soldats, le vainqueur d'Abd-el-Kader avait sa légende. Elle le désignait plus que d'autres pour les revanches futures dont on rêvait déjà, surtout dans les contrées qui avaient subi le premier choc de l'ennemi et parmi les troupes à qui était confiée la garde de la nouvelle frontière.

Pour ces diverses causes, dans toute l'étendue du commandement auquel le duc d'Aumale avait été appelé, sa nomination excitait des sentiments voisins de l'enthousiasme. Ils se manifestèrent le 12 décembre, à son arrivée à Besançon. Il fit son entrée dans la ville, « monté sur un superbe cheval alezan doré » devant toute la garnison sous les armes, entre une double haie de foule, dont l'attitude témoignait de la sympathie qu'il inspirait. Il reçut ensuite les visites officielles.

Répondant au maire qui lui avait souhaité la bienvenue, il dit fièrement : « J'espère que les clefs de la France seront bien placées entre mes mains. » Quand on annonça le bibliothécaire de la ville, M. Castan, membre correspondant de l'Institut, il le salua de ces mots : « Voilà mon ennemi. Vous avez mis Alésia en Franche-Comté, tandis que je l'ai placée près de Montbars. » Le prince faisait allusion à une brochure dont il était l'auteur et où il avait pris parti dans les controverses suscitées par l'interprétation des commentaires de César. Et tout aussitôt il ajouta : « Je n'ai pas été du même avis que vous, monsieur. Mais j'espère que nous n'en serons pas moins bons amis. »

Dès ce premier contact avec la population et avec l'armée, il conquiert tous les cœurs. « On admirait son grand air, son aisance, son allure martiale, sa tournure jeune à laquelle n'enlevait rien une jambe un peu traînante par suite de la goutte qui déjà le tourmentait, son œil bleu si clair, tout vibrant d'intelligence, sa chevelure blonde, la moustache qui balafrait sa figure, tout ce qui, dans sa physionomie, rappelait ce type gaulois sous lequel nous aimons à nous figurer les hommes de guerre. » Il eut pour tout le monde des mots heureux et charma par son esprit d'à-propos comme par la netteté de ses discours.

« Il avait amené de Chantilly huit chevaux de selle et deux paires de postières qu'on attelait à tour de rôle à un break simple, mais d'une grande correction, conduit par un maître cocher. » C'est dans cette voiture qu'il rendit ses visites. Celle qu'il fit au cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, mérite d'être mentionnée. Séduisant par son esprit, imposant par ses manières, autoritaire à l'excès, mais assez perspicace pour discerner le mérite partout où il le rencontrait, le cardinal avait appartenu jadis au clergé de la paroisse de Saint-Roch et, à ce titre, célébré souvent la messe aux

Tuileries. Ce souvenir, heureusement évoqué par le prince dans cette première entrevue, rétablit entre eux sur-le-champ l'intimité d'autrefois. Elle caractérisa leurs relations jusqu'au jour où la mort du cardinal les brisa. « Les clefs de la France, disait celui-ci, sont bien placées entre les mains de ce fils de France. »

Le lendemain de son arrivée, le duc d'Aumale demanda un officier de son état-major¹ pour l'accompagner dans une promenade à cheval.

« Vous allez me faire faire, lui dit-il, la tournée des forts de Besançon et m'en expliquer le système défensif. »

C'était une distance de quarante kilomètres à parcourir. Elle fut parcourue. Le prince s'intéressa à tout ce qu'il voyait, à tout ce qu'il entendait. Le même soir, en causant avec ses officiers, il prouvait qu'il en savait déjà autant, après cette première inspection, que celui qui lui avait servi de guide. Il marqua qu'il était l'ennemi de l'abus des fortifications. Il rappela le rôle de Bazaine à Metz.

« Il ne faut plus de camps retranchés, déclara-t-il. C'est ce qui nous a perdus. C'est une attraction fatale pour les armées. »

Plus tard, sans renoncer à cette opinion, il devait la professer sous des formes moins absolues. On le verra se préoccuper passionnément de la défense de Belfort, animé du souci de rendre cette place imprenable et d'en faire le pivot de la défense des frontières. Mais, il n'abdiqua jamais entièrement sa répugnance pour tout ce qui, dans les systèmes défensifs, substitue la fortification à l'initiative du soldat, à la spontanéité, à la poussée en avant. Il raillait volontiers en d'inoffensives épigrammes le corps du génie auquel il reprochait d'avoir « la maladie de la pierre ».

Sans s'arrêter à ces détails, il convient de mentionner avant d'aller plus loin quelle tâche s'imposait au duc d'Aumale quand il

¹ En arrivant à Besançon, il était accompagné de trois officiers qui formaient son état-major particulier : un premier aide de camp, le commandant Guioth; deux officiers d'ordonnance, les capitaines Perrot de Chazelles et Georges Berthaut, ce dernier fils de l'ancien ministre de la guerre. Le commandant Guioth est aujourd'hui général et commandant du 11^e corps. Il était devenu l'ami du duc d'Aumale et figure parmi ses exécuteurs testamentaires. Les capitaines Perrot de Chazelles et Georges Berthaut donnèrent plus tard leur démission. Le capitaine Berthaut donna la sienne quand le prince fut exilé. Il voulut le suivre dans l'exil et ne l'a plus quitté jusqu'à sa mort. L'état-major du 7^e corps, en 1873, avait pour chef le général Gresley, que remplaça bientôt le général Forgemol; pour sous-chef le colonel Bourgeois. En faisaient également partie les commandants de L'Eglise, Versigny et de Maindreville, les capitaines Allaire, de Piépape, Besson et Marchal. Ces officiers appartenaient à diverses armes.

arriva au 7^e corps et de préciser comment il s'en acquitta. C'est en quelque sorte le résumé de son œuvre de six années, que nous présentons ici. Tout était à faire sur la frontière confiée à sa garde. Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis que les Prussiens avaient à regret évacué Belfort, après avoir cru longtemps qu'ils garderaient cette place. Il y avait des forts à relever, d'autres à construire, des chemins de fer stratégiques à créer, des casernements à installer. Il fallait mettre en état les grandes places frontières, Belfort, Besançon, Langres, qui devaient, au besoin, protéger notre concentration. Il importait enfin de donner à l'instruction des régiments une impulsion décisive.

Pour accomplir cette œuvre multiple, l'activité et l'autorité étaient également nécessaires. L'activité, le duc d'Aumale l'avait toujours possédée; il la conservait surprenante. L'autorité, il la prit, en se saisissant de son commandement, et si bien qu'en peu de jours tout le monde dut s'incliner. Le prince alors révéla d'autant plus de mérite, qu'il était tenu d'exercer ses pouvoirs dans des conditions plus difficiles durant cette période de notre réorganisation que les menaces de notre puissant voisin de l'Est venaient troubler à tout instant. Son esprit de prévoyance heureusement servi par cette activité incomparable, sut, pendant six ans, pourvoir à tout. Debout, à la pointe du jour, hiver comme été, travaillant sans cesse, entrant dans les détails les plus précis, on le voit apparaître sur tous les points de la frontière, que des relais de poste et des chevaux de selle lui permettaient d'atteindre facilement. Toujours gai et de belle humeur, sa présence est partout un encouragement à faire vite et bien. Les ressources de son esprit parent à toutes les difficultés. A Belfort, les ouvrages des Perches qui ont reçu l'assaut des Allemands ne sont plus défendables; on les protégera par l'organisation des bois de Bosmont. A Besançon, les ouvrages tracés par le génie sont trop étroits pour être suffisamment armés; on placera les pièces dans des batteries extérieures. A Langres, les forts détachés seront reportés plus en avant et donneront à cette grande place le caractère offensif qui lui manquait. Une batterie sera construite au ballon de Servance pour relier les défenses des Vosges à celles du Jura et empêcher l'ennemi de tourner par le nord, Besançon et Belfort.

C'est, du reste, à cette dernière place que le prince revient sans cesse. C'est d'elle qu'il s'occupe de préférence, encore que sa sollicitude s'étende à tout. Les Allemands l'avaient attaquée par l'intérieur. La ville et l'enceinte ont beaucoup souffert, mais, pas le château. Le château sera la base de tout le système de défense. Il y fait rentrer les canons à longue portée, au nombre de

vingt-cinq, qu'on avait placés au dehors et de tous côtés¹. Il y accumule des provisions de conserves, des munitions, des armes, de quoi suffire à douze cents hommes la durée d'un siège de plusieurs mois. Tous ces travaux s'exécutent sous sa direction immédiate, à la grande satisfaction des habitants de Belfort, qui, délivrés à peine des Allemands, sont tout heureux en voyant s'ouvrir la période du retour à la vie nationale.

Il arrive aux soldats employés à cette tâche de travailler à moins d'une portée de canon des ouvrages allemands. Ce voisinage non moins que la présence du chef en qui ils ont confiance les électrise. De ces braves gens, il n'est rien que le prince n'obtienne. Il parvient même à rétablir l'accord entre des corps rivaux. On voit un jour — et le fait est considéré comme extraordinaire, — les sapeurs du génie et les artilleurs attelés aux mêmes besognes. Un tel accord ne s'était jamais vu. La rumeur publique le signale à Paris, et à l'École de guerre, on en fait l'objet d'une leçon, en en attribuant le mérite au savoir-faire du commandant du 7^e corps, admirablement secondé en cette circonstance par le général Munier, gouverneur de Belfort.

L'attention du duc d'Aumale se porte aussi sur les environs de cette ville. Il y attache une grande importance stratégique. Il les parcourt souvent. Il a d'ailleurs le goût de ces excursions; il en fait de tous côtés. On part en chemin de fer. Au point terminus, un break attend; plus loin sont les chevaux de selle. Grâce à ces mesures ordonnées par le prince lui-même, on fait des « randonnées » rapides et longues. On examine les positions, on tire de cet examen des conclusions stratégiques pour la défense du pays. On s'arrête sur tous les sommets d'où l'on peut embrasser l'ensemble du terrain. Et comme le prince est, de sa nature, « très instruisant » lorsqu'après ces belles et utiles courses, on rentre le soir à Besançon, les officiers qui l'ont accompagné en savent plus qu'ils n'en savaient au moment du départ. Ces fructueux entretiens se continuent le soir, à la table autour de laquelle le prince se plaît à réunir ses compagnons de la journée.

Les « randonnées » à travers le pays de Belfort, surtout, sont demeurées vivantes dans la mémoire des officiers qui y prenaient part.

« Je reverrai toujours le prince allant en avant avec son ami

¹ Le général Munier qui périt dans l'incendie du Bazar de la Charité était alors gouverneur de Belfort. Les travaux de défense étaient confiés, au point de vue de l'artillerie, au chef d'escadron Logerot devenu ensuite général; au point de vue du génie, au commandant Lanty, également général depuis.

le général Munier, nous contait l'un d'eux, tantôt fumant sa pipe, tantôt fredonnant. A un endroit déterminé à l'avance, on trouvait le déjeuner servi. Et que de choses, durant ces instants de repos, nous apprenait notre général en greffant ses renseignements sur les faits que nous avions observés dans la matinée! »

C'est durant une de ces excursions qu'il fit un jour une chute de cheval, d'ailleurs sans gravité. Il fallut néanmoins le ramener dans le break. Le duc de Chartres se trouvait là. Il commandait alors un régiment de chasseurs. Il était venu voir son oncle et l'avait accompagné; il revint dans le break avec lui. Comme il le regardait un peu inquiet, le duc d'Aumale cherchant à le rassurer, lui dit soudain :

« Es-tu bien, toi? »

« — Moi, oui; mais c'est à vous qu'il faut le demander. »

« — Je suis très bien, moi. Ce n'est rien ces chutes-là, ça me connaît. Le tout est de savoir rouler, et je roule très bien. »

Mais, s'il apportait tant de soins à munir et à pourvoir les places de son commandement, c'était pour ainsi dire à son corps défendant. Bien qu'estimant à sa juste valeur l'immense effort fait par le général de Rivière et nos ingénieurs militaires, il regrettait de voir la France se couvrir de fortifications. Il pensait avec le Grand Condé que notre argent serait plus utilement employé à renforcer les troupes de campagne. L'infanterie, surtout, l'attirait.

« Mon infanterie, répétait-il souvent avec intention. »

« — Eh! monseigneur, lui dit un jour un colonel d'artillerie, mon artillerie aussi vous appartient. »

« — Sans doute, répliqua le prince, mais moi, voyez-vous, je suis surtout un fantassin. »

Fantassin, oui, Cuvillier-Fleury le lui avait dit en le recevant à l'Académie française. « Vous étiez fantassin dans l'âme. *In pedite robur.* » Mais cela ne l'empêchait pas d'être à cheval d'une rare élégance, de galoper plein de feu devant une troupe de cavalerie quand l'occasion s'en présentait. Un jour, en manœuvres, aux environs de Poligny, il était allé avec son état-major sur la ligne des avant-postes. Tout à coup, il prend son escorte de dragons, et tandis que ses officiers le regardent faire, il la dispose en pointe d'avant-garde, place des vedettes derrière les buissons, court lui-même à droite et à gauche comme un jeune lieutenant, prenant, avec autant de connaissance du métier que de promptitude, toutes les dispositions prescrites dans les traités sur les petites opérations de guerre. Puis, quand c'est fini, il se dresse soudain sur ses étriers, et tournant vers son état-major, toujours immobile, un regard joyeux.

« Mon Dieu ! s'écrie-t-il, que c'est donc intéressant ! »

Il voulait une infanterie vigoureuse, entraînée à la marche, capable de porter facilement le chargement de guerre qu'il s'occupait d'ailleurs d'alléger ; une artillerie très mobile, une cavalerie bien dressée au service de campagne. Pour développer le coup d'œil des officiers généraux et d'état-major sous ses ordres, il fit exécuter, le premier en France, ces voyages avec cadres, si utiles surtout dans les régions frontières que le général Berthaut, durant son passage au ministère de la guerre, devait étendre et vulgariser.

Ce n'était pas une sinécure que de servir sous les ordres du duc d'Aumale. Sa pensée bouillonnait sans cesse. En un moment où, dans la nouvelle armée, rien n'était encore assis, où tout était tâtonnements et essais, il avait sur toutes choses des idées personnelles que lui suggérait son expérience et qu'activait incessamment sa prodigieuse faculté d'assimilation, comme aussi sa constante habitude du travail. Il fut donc très vite au courant du service très complexe qui lui incombait ; mais il entendait que tout le monde autour de lui y fût comme lui. Quoiqu'il travaillât chaque matin avec le chef d'état-major, il aimait à convoquer dans son cabinet ceux de ses officiers qui étaient chargés d'un service spécial. Il se faisait expliquer par eux la question du jour. Il la commentait ensuite en y introduisant ses propres idées, lui donnait une solution et traçait à chacun sa besogne avec une lucidité et une précision dont des feuillets de block-notes sur lesquels il écrivait ses ordres au crayon en les résumant, portent encore aujourd'hui la trace.

Il se trouvait parfois en face de questions dont il n'était encore qu'imparfaitement instruit, celle, par exemple, de l'emploi des chemins de fer au point de vue militaire. Elle lui était totalement étrangère, comme d'ailleurs à la plupart des généraux. Au ministère de la guerre, elle donnait lieu à des études qui n'étaient pas encore achevées. Il manda celui de ses officiers qui passait pour le mieux la connaître et se la fit exposer. Tout en écoutant, il prenait des notes où le spécialiste dont les explications les avaient inspirées, trouva bientôt après, tant elles étaient intelligemment résumées et complétées, la preuve qu'il n'avait plus rien à apprendre à son élève. Cette preuve, celui-ci la donna plus éclatante encore quelques jours plus tard par une expérience pratique. Il fit concentrer son corps d'armée, d'une part, sur Vesoul, de l'autre, sur Belfort, après avoir donné ses ordres aux agents locaux des compagnies de chemins de fer. Cette première expérience ayant réussi, elle fut plusieurs fois renouvelée jusqu'au jour où le prince eut acquis la certitude que ses subordonnés à tous les degrés étaient au courant

de ce qu'ils auraient à faire en cas de mobilisation. Cette question de la mobilisation le préoccupait à toute heure. Longtemps, il consacra ses nuits et ses jours à se pénétrer des diverses améliorations qu'il convenait d'apporter à la mise en mouvement de nos armées.

L'étude du personnel était aussi au premier rang parmi les sujets qu'il étudiait avec le plus de suite. Il possédait cette faculté de garder la mémoire des visages et des noms. Quand un officier lui avait été présenté, il ne le confondait jamais avec un autre. Il savait toujours, en le revoyant, lui prouver qu'il se souvenait de lui, de ses mérites, de ses services. Rien ne pouvait plus contribuer à lui attacher les cœurs. Sous cette forme, la séduction qui lui était naturelle s'exerçait sur tous. Il avait en outre au plus haut degré l'art de faire parler les gens sur les sujets qui leur étaient familiers et, tout en s'instruisant lui-même, de leur fournir l'occasion de briller à ses yeux. Il prit ainsi dès le début un ascendant singulier sur les chefs, du plus haut placé au plus humble, et de même sur les soldats, qu'il fascinait par ses allures militaires, et dont il se faisait aimer par sa sollicitude.

Dans ses inspections, il se plaisait à causer avec le troupier. Il examinait l'habillement, l'équipement, la chaussure, et mettait, à entrer dans ces menus détails, une bonne grâce dont les inférieurs restaient charmés, en même temps qu'elle était pour les supérieurs un exemple.

« Tout est important pour le troupier, avait-il coutume de dire. Que fait-il, lorsque vous lui donnez une chaussure neuve? Il commence, après l'avoir mise, par y remuer les cinq doigts de son pied, et si tous les cinq ne s'y trouvent pas à l'aise, vous aurez beau faire, vous ne le convaincrez pas que sa chaussure est bonne. »

Quand il allait voir des troupes en opérations, c'était une bonne fortune pour son état-major. Outre que tous les moyens étaient mis en œuvre pour faciliter ces déplacements, les mesures bien prises, les itinéraires tracés d'avance, il apportait dans ces excursions la plus grande simplicité de tenue et de langage. Son endurance à cheval était indéfinie. Pourvu qu'il pût fumer sa pipe, il allait par tous les temps, couvert en dessous pour se garder du froid et protégé contre la pluie par un simple collet en caoutchouc qu'il relevait sur sa nuque, ne ménageant ni son temps ni sa peine. Donnant ainsi l'exemple, il exigeait beaucoup de ceux qui étaient placés sous ses ordres.

S'il était bienveillant pour les soldats, il avait en revanche une constante tendance à la sévérité pour les chefs. Il malmena un

jour très durement un général qui, dans de grandes manœuvres, « commandait l'ennemi » et les fit manquer pour avoir attaqué trop tôt, sans tenir compte des conventions du thème. Une autre fois, un jeune officier, excursionnant aux environs de Belfort avec une douzaine de sous-officiers, se trompa de route et se trouva, presque à son insu, sur le territoire allemand. Un passant obligeant le remit dans son chemin. Mais la chose s'ébruita. Il y eut des plaintes du gouvernement germanique, et le duc d'Aumale mit aux arrêts l'officier supérieur à qui il attribuait la responsabilité de l'événement. Du reste, s'il n'hésitait jamais à punir, il redoublait ensuite d'amabilité envers ceux contre lesquels, à son grand regret, s'était exercée sa sévérité. Au terme de leurs arrêts, ils recevaient ordinairement une invitation à dîner.

Il élaborait ses projets de grandes manœuvres avec un soin jaloux, réglant lui-même les marches, les cantonnements, les ravitaillements, ne livrant rien au hasard, faisant tout étudier à l'avance sous ses yeux. Il partait, entouré d'un nombreux cortège, car l'état-major se grossissait souvent d'officiers étrangers au corps d'armée, détachés du ministère pour suivre les opérations, voire de membres de la famille royale. C'est ainsi que, tour à tour, le comte de Paris, alors lieutenant-colonel de l'armée territoriale, le duc de Nemours, en sa qualité de général de division¹, le duc de Chartres, colonel de cavalerie, vinrent assister aux manœuvres.

Le matin à cinq heures, il y avait soupe à l'oignon pour l'état-major, accompagnée de viandes froides, et à la même heure, soupe aussi pour les hommes, le tout assez copieux pour que les manœuvres ne fussent pas interrompues avant d'avoir passé par leurs phases successives. Le prince ne voulait pas de ces interruptions. Il aimait à rappeler que Saint-Simon les a condamnées en les qualifiant de « haltes chaudes ». Le commandant du corps d'armée

¹ Pendant ces manœuvres, le duc de Nemours était un jour à Chaussin, dans le Jura, avec son officier d'ordonnance. Il aperçoit un officier de cavalerie qui entrait dans une maison. Il s'approche et demande :

« Pourrais-je avoir un morceau de fromage ? »

« — Monseigneur, nous allons déjeuner, répond le cavalier, qui l'a reconnu, et si vous voulez nous faire l'honneur... »

Le duc de Nemours entre et voit une table copieusement servie, volailles, conserves de homards, vins fins, et tout autour, les officiers du régiment, la fourchette en l'air. Tous se lèvent, on lui fait place; il s'assied, on veut le servir. Mais il refuse tout ce qu'on lui offre, en répétant :

« Je voudrais bien un morceau de fromage. »

Il fut impossible de lui faire accepter autre chose. Il mangea lestement et remonta à cheval, laissant à jeun les officiers, qui n'osèrent commencer à déjeuner que lorsqu'il fut parti. (Récit d'un témoin.)

parcourait les lignes au galop de son cheval. Son coup d'œil était remarquable. A voir de quel regard il embrassait l'ensemble et le détail, on devinait le généralissime. « Quand on avait lu dans ses récits l'énumération des qualités qu'il prête au Grand Condé, et qu'on le suivait ensuite sur le terrain, on était tenté de les rapprocher des siennes et de les comparer. » Il ne pouvait supporter le moindre désordre dans les marches. Il faisait surtout la guerre aux bagages. Les convois n'avaient pas encore la régularité qu'ils ont aujourd'hui. Il donnait l'exemple pour ce qui le concernait, se réduisant, afin d'éviter l'encombrement, au strict nécessaire. Sur le terrain, il voulait des comptes-rendus sobres, clairs, comme l'était son propre esprit.

Quel que fût son goût pour l'infanterie, il s'occupait également des trois armes. En une circonstance où il était aux allures vives d'un bout à l'autre d'une ligne de combat, il s'arrête brusquement derrière une batterie d'artillerie.

« Capitaine, demande-t-il, avez-vous bien repéré le clocher du village? Je ne crois pas que vous puissiez le battre avec vos pièces ainsi braquées.

« — C'est vrai, réplique l'officier, reconnaissant son erreur. »

Et il rectifie son tir.

Pendant les manœuvres, le duc d'Aumale dormait peu. Le souci des opérations du lendemain le tenait éveillé. Une nuit, à trois heures, il conçoit des inquiétudes sur la solidité d'un pont suspendu qu'une colonne d'artillerie doit traverser. Il se lève, va réveiller un de ses aides de camp, l'envoie à franc étrier reconnaître le passage qu'il juge dangereux, et ne consent qu'à son retour à prendre quelque repos. Ainsi, sa sollicitude était sans cesse aux aguets.

Il apportait à ses commandements de tactique la méthode la plus scrupuleuse. Il appréciait surtout les généraux qui s'en inspiraient, comme lui, dans la direction de leurs troupes. Il aimait à justifier ses ordres par les souvenirs des anciennes guerres dont il connaissait à fond les péripéties. Il tirait volontiers ses exemples de la tactique de Napoléon, mais plus volontiers encore de la stratégie de Turenne et de Condé.

« La tactique a changé plus que la stratégie, disait-il souvent, faisant allusion aux transformations opérées en matière de concentration de troupes par l'usage des chemins de fer. »

Du reste, il cherchait ses enseignements aussi bien dans les campagnes de la République et de l'Empire que dans celles de l'ancienne monarchie. Il parlait des unes et des autres avec le même enthousiasme. Pour lui, c'était toujours la France. Lors des

premières grandes manœuvres du 7^e corps, il fut très frappé par l'esprit de discipline des soldats, par leur tenue. C'était plus qu'il n'avait espéré au lendemain d'une guerre désastreuse.

« Allons ! s'écria-t-il gaiement, nous allons retrouver les soldats de 1796. »

Ce à quoi il s'appliquait aussi avec persévérance, c'était à combattre la routine, l'observation par trop méticuleuse des vieux règlements dont la guerre avait révélé les inconvénients, l'inutilité ou l'insuffisance. Les allures des services de l'intendance l'exaspéraient souvent.

« Avant tout, faites vivre vos troupes, répétait-il ; on réglera ensuite les dépenses. »

Pénétré de la sagesse de ce principe, sa bile s'échauffait quand il constatait que l'intendance ne l'avait pas mis en pratique. Puis, sa colère tournait à la plaisanterie, à l'épigramme ; il citait alors ce célèbre arrêté de compte dont le souvenir est resté dans la vieille armée lié à celui d'un honorable intendant général : « De la revue de liquidation, en date du..., il appert qu'une erreur d'un centime a été constatée. *Ces sommes* seront versées dans une caisse publique. »

Il voyait de très près tous les services, aimant à surprendre les chefs, allant à l'improviste de Belley à Belfort, de Langres à Lons-le-Saulnier, passant l'après-midi une revue à Besançon, donnant dans la nuit une alerte à la garnison de Vesoul, ce qui ne l'empêchait pas d'être encore assez souvent à Paris ou à Chantilly. Usant largement du wagon spécial que la Compagnie de l'Est tenait sans cesse à sa disposition, il avait en quelque sorte le ton d'ubiquité. On disait de lui : « Le prince n'est jamais à Besançon et on l'y voit toujours. » Rien de plus vrai. Dans les dernières années de son commandement, certains journaux de Paris se faisaient un malin plaisir de dénoncer ses absences. On pouvait souvent y lire : « Le duc d'Aumale est à Chantilly. » Mais quand ils arrivaient en Franche-Comté, ce n'était plus vrai. Ils recevaient un démenti de ceux de Besançon, de Langres ou de Belfort, qui pouvaient annoncer avec vérité qu'à l'heure où on le disait à Chantilly, le prince passait une revue dans une des places de son commandement. Ces petites repréailles exercées contre les feuilles qui lui étaient hostiles le réjouissaient toujours.

Pendant les manœuvres, il évitait autant qu'il le pouvait les honneurs exceptionnels qu'on voulait lui rendre. Mais ce n'était pas toujours facile. Il y avait concurrence entre les châteaux pour le recevoir. Quand ces réceptions, déjeuners ou dîners, entravaient ou retardaient les manœuvres, il se faisait violence pour ne pas

trahir son mécontentement devant ses amphitryons. Une fois seul avec ses officiers, il y donnait librement carrière. Il manifestait le même sentiment pour les hospitalités luxueuses qui, parfois, lui étaient offertes. Il disait volontiers qu'il préférait une botte de paille au lit de plume d'un château, et rien ne lui plaisait tant que de coucher dans le lit de camp qui le suivait en tous ses déplacements militaires. En une seule circonstance, il accepta d'installer son quartier général dans un château, mais après s'être assuré « qu'il y serait chez lui ». Il en profita pour y donner deux ou trois dîners aux généraux et à divers officiers. Il avait fait venir de Besançon, à cette occasion, son maître d'hôtel et ses cuisiniers, car il tenait à ce que ces repas fussent dignes du haut rang de celui qui les offrait.

D'une manière générale, partout où il allait, il réunissait à sa table, dans un hôtel du cru, les autorités, dépensant en quelque sorte sans compter. En 1875, les officiers étrangers furent admis pour la première fois à suivre les grandes manœuvres. Le ministre de la guerre, n'ayant pas alors de crédit spécial, alloua cinq cents francs au commandant du 7^e corps en lui recommandant « de bien traiter ses hôtes ». Au reçu de la dépêche ministérielle, le prince ne put se défendre de sourire. Il adressa ensuite au ministre le reçu des cinq cents francs en écrivant que « les choses seraient faites convenablement ». Puis il fit venir de Chantilly des breacks attelés en poste, loua le meilleur hôtel de Vesoul, y logea les officiers étrangers au nombre de quinze où vingt et les traita à ses frais pendant toute la durée de leur séjour. Chaque matin, ses voitures venaient les prendre pour les conduire sur le champ de manœuvre, les ramenaient ensuite, et il veilla lui-même à ce qu'ils fussent entourés, non avec apparat, car, à l'apparat, il préférait la simplicité de l'appareil militaire, mais avec largesse, de tout le confort qu'ils pouvaient souhaiter. Il lui en coûta cette fois vingt-cinq mille francs et depuis, dans toutes les grandes manœuvres, il agit de même.

A celles de 1876, qui eurent lieu dans les environs de Poligny, il reçut le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, qui suivit, pendant deux jours, les opérations. « Le grand air du prince, la timidité et la modestie du maréchal faisaient un piquant contraste. Des deux, ce n'est pas le maréchal qui eût paru être le chef de l'État, tant il se montrait déférent et toujours prêt à céder le pas, si le prince n'avait apporté la plus constante attention à lui témoigner les égards dus à son rang et à se mettre au second. » Durant les repas, les souvenirs d'Afrique défrayèrent les entretiens. Le prince avait à dessein choisi ce sujet parce qu'il savait que là le maréchal pouvait aisément lui donner la réplique.

Mais, bientôt, sa verve l'emporta et le maréchal se plut à écouter. Le duc d'Aumale parla beaucoup de Bugeaud, racontant qu'il avait reçu de lui des leçons de tactique « et quelquefois aussi des réprimandes », ajouta-t-il. Il en vint ensuite aux *Mémoires* de Marbot. Ils étaient encore inédits. Mais il les avait lus en manuscrit et en avait retenu les principaux traits. Il en savait même qui n'y figurent pas, celui-ci entre autres.

Marbot, à la fin de sa carrière, reçut, en Afrique, une nouvelle blessure ; on l'entendit alors s'écrier : « Moi, baron de Marbot, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, aide de camp du roi, ayant cent mille livres de rentes, j'ai été blessé par un pouilleux de Kabyle qui n'a pas quatre sous dans sa poche. »

Le maréchal de Mac-Mahon partit enchanté de l'accueil qu'il avait reçu, rendant hautement hommage aux talents militaires du duc d'Aumale. Il est vrai que peu de généraux, parmi les contemporains du prince, ont possédé au même degré que lui, — c'est une vérité que se plaisent à proclamer tous ceux qui lui ont survécu, — les qualités maîtresses du commandement : l'autorité et l'activité, la fermeté de caractère, une notion très précise de ce qui est dû, pour les encourager, aux efforts des subalternes, un esprit chevaleresque, un patriotisme ardent, la sûreté de coup d'œil, une extraordinaire présence d'esprit, la lucidité de la pensée, la netteté de l'expression, une rédaction chaude et vibrante, une mémoire imperturbable ¹.

Ses ordres du jour sont des modèles. On se répète encore au 7^e corps le petit discours qu'il prononça en donnant au général Jeanningros la plaque de grand officier.

« Il y a quarante ans, moi, duc d'Aumale, gouverneur de l'Algérie, je nommai caporal le clairon Jeanningros. Aujourd'hui, moi commandant du 7^e corps, j'attache la croix de grand officier sur la poitrine du général de division Jeanningros, commandeur de la Légion d'honneur. Jamais cette croix ne brilla sur une poitrine plus brave. »

On pourrait citer, dans sa carrière, vingt exemples d'allocutions aussi éloquents, aussi propres à émouvoir ses soldats. C'est par de telles paroles qu'il les électrisait et se les attachait, comme c'est par ses actes militaires qu'il leur inspirait confiance et les disposait à le suivre au feu, sans hésiter, convaincus qu'il les eût menés à la victoire. Il n'était pas dans sa destinée de donner à ses cam-

¹ Je résume ici plus de vingt jugements qui m'ont été adressés par des officiers témoins de la vie militaire du duc d'Aumale et qu'il m'est interdit de nommer. Je ne crains pas d'ajouter que le sentiment qu'ils expriment est à peu près unanime dans l'armée.

pagnes d'Afrique de glorieux lendemains et de rentrer, de 1873 à 1879, dans la période des combats heureux qui, de 1840 à 1848, illustrèrent sa carrière. Du moins, s'il n'est pas permis à son historien de le dépeindre à cette époque, faisant la guerre, c'était un devoir de montrer comment il s'y préparait quand il croyait qu'il aurait le bonheur de combattre pour rendre à sa patrie les frontières perdues. Telle est la raison qui nous fait mentionner tant de détails recueillis en marge de sa vie militaire. Si menus que paraissent certains de ces traits, on nous saura gré de n'avoir pas voulu qu'ils fussent perdus pour l'histoire, alors qu'ils contribuent à mieux faire connaître la physionomie attirante et sympathique de ce prince français en qui se résumèrent à un si haut degré les qualités et les vertus du soldat.

Dans son corps d'armée, sans qu'il l'eût exigé, le titre de « Monseigneur » lui était naturellement donné par tout le monde. L'habitude en avait été bientôt prise, sans que personne en fût choqué. Un seul officier, parmi ceux de l'état-major, s'obstina toujours à l'appeler « mon général ». Il y mettait même de l'affectation, ce qui n'empêcha pas le duc d'Aumale de rendre justice à ses mérites qui étaient réels et de le proposer premier pour l'avancement.

En revanche, nul ne lui prodigua l'appellation de Monseigneur avec plus de constance et de soin que le colonel Boulanger. Il commandait le 133^e de ligne en garnison à Gray. Ses services, ses blessures, des qualités militaires incontestables lui donnaient un certain prestige. Le duc d'Aumale prit assez vite du goût pour lui, ce à quoi Boulanger se montrait alors fort sensible. Il lui fit même l'honneur de s'asseoir à sa table, lui témoignant déjà, en toutes circonstances, de l'intérêt qu'il prenait à sa carrière, ce qui n'empêcha pas plus tard le colonel, devenu général et ministre de la guerre, d'envoyer en exil le chef qu'il avait si longtemps adulé quand il était sous ses ordres.

Au 7^e corps, au temps du duc d'Aumale, les repas de son quartier général étaient fort recherchés. Il y vivait ordinairement avec les officiers de sa maison militaire, sur le pied d'une grande cordialité. Mais, très souvent, il avait des invités, des généraux qui passaient par Besançon, d'autres nouvellement promus, voire des officiers subalternes, car il se plaisait à en réunir autour de lui, et, enfin, des fonctionnaires ou des amis de Paris. Tous les lundis soirs, il y avait réception ouverte pour les hommes. On y venait en grande tenue et on y fumait. L'archevêque de Besançon s'y croisait, dans un nuage de fumée, avec le grand rabbin. Le prince était l'âme et le boute-en-train de ces soirées, qui avaient lieu dans les salons de son hôtel, salons un peu exigus, très sim-

plement meublés, et pour l'ornement desquels il avait fait venir de Chantilly le tableau qui représente le roi Louis-Philippe à cheval, entouré de ses fils.

Quand il n'y avait ni réception, ni dîner au quartier général, ni invitation au dehors, la soirée était consacrée tantôt au travail, tantôt au théâtre, où le prince aimait à faire les honneurs de la loge du commandant du corps d'armée. Nombreuse y était alors la réunion. Quelle que fût la médiocrité du spectacle, il s'en accommodait tout aussi bien que s'il n'eût pas été accoutumé aux brillantes représentations des théâtres de Paris. Durant les entr'actes, il en revenait aux épisodes du passé qu'il aimait tant à raconter, soit qu'il y eût joué un rôle, soit qu'il les tint des personnages qu'il avait connus ou qu'il les eût appris dans les archives de Chantilly.

Il en est qui sont restés célèbres parmi ses officiers et que plus d'un raconte encore, ceux, par exemple, où Turenne est en cause. En voici un : C'était peu de temps après la défaite de l'illustre guerrier, à Marienthal; un jeune étourdi s'approche de lui et lui dit avec impertinence :

« Monsieur le maréchal, comment donc avez-vous fait pour vous laisser battre? »

Le maréchal salue et répond modestement :

« Monsieur, j'ai commis une faute; j'avais rassemblé mes quartiers trop près de l'ennemi. »

Et le duc d'Aumale ajoutait :

« Les plus grands capitaines ont leur jour de revers, et ils doivent savoir le reconnaître. »

Une autre histoire sur Turenne, qu'il se plaisait à redire, était celle-ci. Turenne s'exprimait difficilement. Il suivait son idée en dedans et l'exprimait souvent sous des formes aussi brèves que dépourvues de clarté. Un jour, dans le cabinet de Louvois, Condé présent, il exposait, penché sur une carte, un plan de bataille, et, malhabile à s'expliquer, il ne savait que répéter :

« Il faut y aller tout uniment. »

En vain, Louvois pousse Condé du coude, d'un air railleur; en vain, Condé s'efforce d'obtenir une explication plus claire, Turenne ne voit pas, ne comprend pas, et s'en tient à sa phrase :

« Il faut y aller tout uniment. »

Il fut impossible d'en rien obtenir de plus.

Il y avait aussi « l'Écran du roi », véritable petit chapitre de la chronique de l'OEil-de-Bœuf. Un provincial assiégeait l'entourage de Louis XV de demandes d'audience. Il voulait voir le roi, de qui il avait une faveur à solliciter. Après vingt tentatives inutiles, il est reçu un matin par un jeune seigneur, qui lui annonce le plus

sérieusement du monde que, non seulement, il va être admis en présence du roi, mais qu'encore une charge lui est accordée.

« Une charge ! Laquelle ? »

« — Vous êtes nommé écran du roi.

« — Qu'est-ce que cela ? »

« — C'est bien simple. Quand Sa Majesté sort de la salle à manger pour passer dans le grand salon, vous devez constamment vous interposer entre Elle et la cheminée pour la protéger contre la réverbération des flammes. »

Louis XV entre bientôt après, va, vient, et son attention est bientôt attirée par cet inconnu qui le suit pas à pas et se place sans cesse entre lui et la cheminée.

« Monsieur ! que faites-vous ? »

« — Sire, je remplis ma charge. C'est moi que Votre Majesté a daigné nommer écran du roi. »

Les courtisans pouffent de rire, et le provincial est expulsé.

Les anecdotes du duc d'Aumale rempliraient un gros volume. Sa mémoire en était pleine. Mais c'est surtout sur les sujets militaires qu'il se montrait intarissable. Il les préférait aux autres, parce que, de ces retours sur les anciennes armées, il pouvait tirer des conclusions applicables aux armées modernes.

Après qu'il eut passé trois années à Besançon, son commandement fut renouvelé. Il connaissait alors toute la société de la ville. Il avait été reçu partout ; d'innombrables fêtes avaient été données en son honneur. Il était universellement aimé, ayant peu à peu captivé les éléments les plus divers de la société par son esprit, sa bonne grâce, son souci de plaire. Il fallait rendre toutes ces politesses, et les dames furent admises aux réceptions de son quartier général. Sa sœur, la princesse Clémentine, l'avait d'abord aidé à en faire les honneurs. Mais elle ne fit que passer. La comtesse de Clinchamp, restée auprès du prince après la mort de la duchesse d'Aumale et qui dirigeait sa maison, vint de Chantilly pour remplir ce difficile devoir pendant tout un hiver.

Dans cette cité de Besançon, où la vie intellectuelle est très active, il y a de nombreuses sociétés littéraires et savantes. Toutes auraient voulu que le prince, membre de l'Académie française, les présidât. Mais il ne consentit qu'à en être membre honoraire, assistant d'ailleurs volontiers à leurs séances, à celles surtout de l'Académie franc-comtoise. Il évitait soigneusement tout ce qui l'aurait par trop fait sortir de son rôle militaire, le seul qu'il entendit jouer. Il y eut diverses tentatives pour l'attirer sur le terrain politique ; elles échouèrent toutes, car il était résolu à ne pas s'aventurer sur ce terrain dangereux. Ce n'est pas qu'il se fût

désintéressé des luttes des partis. Mais, s'il les suivait de haut et de loin, il ne voulait pas s'y mêler. Ce qu'il en pensait ne se trahissait jamais publiquement. C'est dans sa correspondance privée qu'il faut le rechercher. Au mois de septembre 1874, il écrivait au général de Chabaud La Tour, ministre de l'intérieur :

« Depuis un mois, j'ai circulé dans toute cette région. Ce n'est pas un pays bonapartiste; la plaie y est encore saignante; mais, prenons garde, la contagion gagne. Je ne confonds pas les anciens et honnêtes serviteurs de l'Empire avec les bonapartistes quand même. Seulement il faut empêcher ceux-ci de reconquérir ceux-là et ne pas leur laisser prendre pied dans l'administration. Vous y veillez, j'en suis sûr ¹. »

D'ailleurs, dans cette même lettre, le conseil politique donné, le militaire bien vite reparait :

« J'ai accompagné hier le ministre de la guerre à Belfort; nous ne lui avons fait aucune fantasia; je tenais à ce qu'il vît les choses au naturel; je pense qu'il en aura rapporté l'impression qu'il reste beaucoup à faire ². »

Oui, il restait beaucoup à faire, le duc d'Aumale en était convaincu, et c'est afin de se consacrer à cette tâche qu'il s'éloignait de plus en plus de la politique. Depuis qu'il commandait le 7^e corps, il ne paraissait plus à l'Assemblée nationale. Lorsqu'après le vote de la Constitution, une candidature sénatoriale lui fut offerte dans le département de l'Oise, il la déclina.

« Je serais heureux de continuer à représenter le département de l'Oise dans nos assemblées politiques, écrivait-il ³. L'expérience m'a démontré qu'il n'était pas possible de prendre une part utile aux délibérations d'une Assemblée, tout en continuant d'exercer un commandement tel que celui qui m'a été confié par le maréchal-président de la République.

« En 1871, en me présentant aux électeurs de l'Oise, j'exprimais le désir de pouvoir contribuer au rétablissement de la monarchie constitutionnelle; mais je disais aussi que si mon vœu ne

¹ Documents inédits : Papiers Chabaud La Tour.

² On redoutait tellement encore de porter ombrage aux Allemands, que le général de Cissey, alors ministre, le duc d'Aumale et leurs officiers allèrent à Belfort incognito en vêtements civils. L'année suivante seulement, le voyage ministériel se fit en uniforme.

³ Lettre à un électeur de l'Oise, décembre 1875. Il pensait à faire nommer à sa place le duc Decazes, dont nul plus que lui n'avait pu apprécier le courage, l'habileté, le sang-froid durant cette crise de 1875 qui troubla si fort nos relations avec l'Allemagne, et où la France fut à deux doigts de la guerre.

pouvait s'accomplir, je continuerais de servir loyalement mon pays.

« Et je le sers. »

Cependant, quelque résolu qu'il fût de vivre en dehors des querelles de partis, il n'oubliait pas qu'il était Bourbon. Sans craindre d'offenser la mémoire de son grand-père, qui lui l'avait oublié, — son grand-père Egalité, comme il disait, — il assistait à la messe commémorative du 21 janvier. Elle se célébrait alors à Besançon avec une certaine solennité. Le cardinal Mathieu avait exigé qu'il y occupât une place « princière » comme, du reste, à toutes les cérémonies officielles qui avaient lieu à la cathédrale. Leurs relations étaient devenues très étroites. Lorsque, au 1^{er} janvier, le commandant du 7^e corps allait présenter ses officiers au vénérable prélat, il lui laissait le soin de les placer à son gré dans son salon.

« Vous êtes chez vous, monseigneur, lui disait-il; rangez vos troupes.

« — C'est vous qui m'apprendriez à le faire, monseigneur », répondait le cardinal.

On se souvient encore à Besançon d'un piquant incident qui marqua l'une de ces réceptions. Le vieil archevêque avait l'habitude de faire distribuer aux officiers, le premier de l'an, des bonbons en papillote. Le duc d'Aumale ouvrant la sienne y trouva une image représentant un cœur enflammé avec au-dessous une devise plus que légère. Il la montra en riant au cardinal.

« Vous voyez, monseigneur, que le mal peut se glisser partout, même dans une sainte maison. »

Le vieil archevêque fut très mortifié. L'année suivante, au moment où on allait commencer la distribution des papillotes, il dit au prince avec un soupir de soulagement :

« Vous pouvez les ouvrir sans crainte. J'ai fait faire les devises dans un couvent. »

Chaque dimanche, on voyait le prince assister avec ses officiers dans la chapelle Saint-Louis à la messe militaire. Cette messe était dite par un aumônier qui avait été soldat. Quand on le plaisantait sur ses allures peu sacerdotales, il répliquait gaiement :

« Que voulez-vous? mes confrères confessent la mousseline, et moi la toile d'emballage. »

La toile d'emballage, c'était le troupier.

« Il a pour le troupier la même affection et la même sollicitude que moi, disait le commandant du 7^e corps. C'est par là qu'il me plaît. »

La charité du duc d'Aumale, durant le séjour de six années qu'il fit à Besançon, fut vraiment inépuisable. Assailli de demandes

de secours, qui arrivaient par centaines, chaque jour, au quartier général, et dont le dépouillement exigeait plus de travail et de temps que celui de la correspondance militaire, il venait en aide à la plupart des œuvres d'une utilité réelle et des infortunes que l'enquête très minutieuse dont ces demandes étaient l'objet lui montrait comme vraies et imméritées. Cependant, c'est surtout aux anciens militaires comme à leurs familles, quand elles étaient nécessiteuses, qu'allaient ses largesses. Il faisait aussi une part aux officiers à qui de trop lourdes charges créaient une gêne susceptible d'entraver leur carrière. Plus d'un dut peut-être son salut à quelque-une de ces libéralités cachées qu'il oubliait après les avoir prodiguées.

Dans ses hautes fonctions, et c'est ce qu'on ne saurait trop mettre en lumière, il ne voyait pas seulement l'honneur de les remplir. Il en envisageait les devoirs comme aussi les obligations particulières qu'y ajoutaient par la force des choses sa qualité de prince et sa grande opulence. Il est également vrai de dire qu'il n'apportait dans son commandement aucune préoccupation personnelle, animé de l'ardent désir de laisser à son successeur des troupes bien dressées, prêtes à marcher à l'ennemi. Guidé sans cesse par l'amour de la patrie mutilée, souhaitant de mourir d'un coup de canon sur le champ de bataille, au soir d'une victoire, il ne pensait qu'à la France. Toute son âme passait dans sa voix quand il disait :

« Il faut que ce nom sacré devienne au moment de l'assaut le cri de guerre de notre infanterie. »

Aussi le souvenir de son commandement est-il toujours vivant au 7^e corps, non moins ineffaçable parmi les troupes et dans les places confiées à son autorité qu'il le fut dans sa mémoire jusqu'au moment de sa mort. Vingt années n'ont pu en faire disparaître la trace. Dans les contrées de l'Est, son nom reste honoré et respecté.

Ce fut pour lui une épreuve cruelle lorsque, au commencement de 1879, on le releva de son commandement¹. Le maréchal de Mac-Mahon ne résidait plus à l'Élysée. Grévy avait été élu président de la République. Un régime de politique intolérante, soupçonneuse et sectaire tendait de plus en plus à s'établir. Dans les voies qu'il ouvrait, il n'y avait guère place pour un prince de sang royal dont

¹ 11 février. Furent mis en disponibilité : les généraux Clinchant, de Montaudon, Deligny, Bataille, Douai, duc d'Aumale, du Barail, Cambriels, Bourbaki. Pour quelques-uns d'entre eux, la disgrâce était complète. C'est pour n'avoir pas voulu la consacrer de l'autorité de son nom, que, quelques mois avant, le maréchal de Mac-Mahon avait abandonné la présidence de la République.

on pouvait craindre la popularité. Le duc d'Aumale accepta avec une apparente sérénité la décision qui le frappait, et dont les Allemands seuls avaient lieu de se réjouir. Peut-être aussi n'en saisissait-il pas encore le véritable caractère sous les formes dont on l'avait enveloppée, afin de lui enlever la physionomie d'une disgrâce. Et puis, tout autour de lui, parmi les troupes comme dans la population de Besançon, elle excitait d'unanimes regrets dont il recueillit en quelques heures les témoignages lorsque la nouvelle de son déplacement fut devenue officielle.

Entre ces témoignages, il en est un que l'histoire est tenue d'enregistrer. La lettre qui le lui apportait, datée du 13 février, était ainsi conçue :

« Monseigneur, vous quittez le commandement du 7^e corps. Permettez-moi de vous dire au nom des officiers de mon régiment et au mien combien nous sommes peinés de perdre un chef que nous aimions, dans lequel nous avons une si grande confiance. Soyez persuadé, monseigneur, que jamais, nous n'oublierons les hautes leçons, les exemples si élevés que vous nous avez donnés et daignez agréer la nouvelle assurance du respectueux dévouement et de l'inaltérable attachement de votre obéissant subordonné. — Colonel Boulanger. »

Le prince reçut beaucoup d'autres lettres semblables dont les auteurs n'oublièrent pas, comme l'oublia le colonel du 133^e, qu'ils les avaient écrites. Un tel langage adoucit l'amertume du départ. Encore plein de confiance dans la justice des hommes chargés d'apprécier ses services, le duc d'Aumale prit congé de ses officiers, en disant :

« Je ne sais ce qu'on va faire de moi. Mais, je suis soldat; j'obéirai. »

Depuis 1873, il siégeait au Conseil supérieur de la guerre où sa compétence, son expérience, la clarté de ses vues exerçaient l'influence la plus heureuse. De plus, il avait été désigné pour un commandement en cas de conflagration. En le rappelant du 7^e corps, on lui maintenait ces fonctions, les plus hautes qui pussent lui être confiées. On le nommait, en outre, inspecteur d'armée. Il n'était donc que trop encouragé à se faire illusion quant aux véritables causes de son rappel, et il quitta Besançon sans avoir deviné la conjuration qui déjà s'ourdissait contre lui.

EN MARCHÉ VERS LE SECOND EXIL

L'illusion qu'il conserva jusqu'au moment où éclatèrent les préventions dont il fut la victime lui était d'autant plus permise qu'il ne parut pas d'abord que son influence dans le monde militaire eût diminué. A Paris comme à Chantilly, quand il s'y fut réinstallé, sa maison devint le rendez-vous de généraux et d'officiers de tous grades. Il aimait à s'entretenir avec eux des troupes dont il venait de se séparer et des intérêts de l'armée. Ils le considéraient toujours comme leur chef. Son œil s'allumait quand il leur rappelait avec sa verve séduisante les souvenirs qui leur étaient communs. Ceux de ces officiers qui avaient besoin d'un appui au ministère continuaient à recourir à sa protection, à son crédit et il lui était encore donné de leur venir en aide. Il le fit notamment pour Boulanger qui, le 3 janvier 1880, le sollicitait en ces termes :

« Monseigneur, je n'ai d'autre appui que celui des généraux sous les ordres desquels j'ai servi. Je viens donc vous demander de vouloir bien m'appuyer auprès de la Commission de classement, dans laquelle, à beaucoup de titres, vous aurez certainement une situation prépondérante. Je ne vous parlerai pas de mes services; vous savez qui je suis. Je me permets seulement de vous dire que je me trouve le treizième des colonels d'infanterie proposés à la suite de l'inspection générale de 1878 pour le grade de général de brigade et que si les vacances existant aujourd'hui étaient remplies, je serais à peu près le huitième. Dans ces conditions, j'espère beaucoup, et comptant sur votre bienveillant intérêt qui m'est si connu, je vous prie, monseigneur, d'agréer, avec la nouvelle expression de ma gratitude, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués. »

Grâce à l'intervention du prince, le signataire de cette lettre fut nommé général au mois de mai. Dans l'élan de sa reconnaissance, il écrivait :

« Monseigneur, c'est vous qui m'avez proposé pour général; c'est à vous que je dois ma nomination. Aussi, en attendant que je puisse le faire de vive voix à mon premier passage à Paris, je vous prie d'agréer l'expression de ma vive reconnaissance. Je serai toujours fier d'avoir servi sous un chef tel que vous et béni serait le jour qui me ramènerait sous vos ordres. »

A la faveur des demandes qui lui arrivaient ainsi, à toute heure et de toutes parts, et dont son intervention souvent assurait le succès, il pouvait croire que sa situation restait entière dans l'armée et que le gouvernement ne songeait pas à y rien changer. Grévy,

auquel il était allé rendre ses devoirs aussitôt après l'élection présidentielle, paraissait prendre plaisir à causer avec lui, l'entourait d'égards. Un peu plus tard, quand le président reçut du roi d'Espagne la Toison d'Or, ce fut le duc d'Aumale qui lui servit de parrain. En janvier 1882, à la veille du couronnement d'Alexandre III, c'est encore le duc d'Aumale que Gambetta songeait à envoyer en Russie comme ambassadeur extraordinaire de la République française, résolu, s'il eût refusé, à lui faire donner par le ministre de la guerre l'ordre d'obéir. La chute du grand ministère empêcha la réalisation de ce projet. C'était du reste méconnaître le duc d'Aumale que de supposer qu'il se fût dérobé à cette mission si on la lui eût offerte. Il l'eût acceptée avec joie, et on peut bien croire qu'il l'eût accomplie avec la grandeur et la dignité qu'il mettait dans tous ses actes, heureux de servir la France sous cette forme comme sous toute autre qui lui eût été proposée en des conditions dignes de lui.

En sa nouvelle qualité d'inspecteur d'armée, il avait été chargé de visiter toutes les places entre la Belgique et la Suisse, ainsi que celle de la frontière d'Espagne. Ce voyage qui lui prit six mois le conduisit de Givet à Montlouis. A son retour, il présenta au ministre de la guerre un rapport complet et très solidement documenté sur la situation des places fortes qu'il venait de visiter, sur la mobilisation des troupes de différentes armes qu'il avait inspectées et sur leur degré de préparation à la guerre. Ce rapport contenait de nombreuses propositions dont plusieurs furent adoptées. Il y signalait les officiers qu'il jugeait aptes à arriver aux grades les plus élevés¹.

Malheureusement les menées des personnages qui trouvaient mauvais qu'un prince de sang royal comptât parmi les chefs des armées de la République avaient porté leurs fruits. La disgrâce du

¹ Notamment les généraux Février et du Bessol, les colonels Coiffé et de Cointet. C'est au cours de ce voyage qu'en arrivant à Albi après avoir visité ce qu'on appelait les pays rouges, l'Hérault et la basse Aude, il disait à M. Buisson, son ancien collègue à l'Assemblée nationale :

« Des pays rouges ! Mais, non, mon cher ami, ce sont des pays bleus. Les républicains comme les autres m'ont sauté au cou. Ça sentait le bleu à plein nez. »

Ce fut l'unique mission qu'eut à remplir le duc d'Aumale comme inspecteur général d'armée. On se plut à lui laisser ensuite des loisirs tout en lui maintenant ses fonctions. Il en profita en 1881 pour faire en Alsace cette excursion qu'il avait été empêché de faire en 1873. Il la recommença en 1882 et la poussa jusque dans l'Allemagne du Sud pour visiter le théâtre de la guerre de Trente ans. Pendant ses deux séjours en Alsace, il n'entra pas dans Metz.

duc d'Aumale était décidée dans le clan des sectaires qui dominaient le gouvernement et les Chambres. L'inspection à laquelle il venait de consacrer six mois devait être le dernier acte de sa vie militaire. On allait cesser de l'appeler aux séances du Conseil supérieur de la guerre. Encore dans la force de l'âge, en pleine activité, on le condamnait à une oisiveté aussi douloureuse pour lui que dommageable pour la patrie. La passion politique obscurcissait l'entendement des maîtres de la France. Elle leur faisait perdre de vue l'intérêt national. Ils allaient volontairement priver l'armée, se priver eux-mêmes des lumières et des services de ce vaillant et prévoyant serviteur dont ses camarades pensaient déjà unanimement ce que plus tard, disait l'un d'eux :

« Il est des nôtres; il est même le premier d'entre nous¹. »

Ce fut au mois de janvier 1883 qu'éclata le complot qui visait les princes. Il se préparait depuis longtemps. Mais les conjurés n'avaient pas trouvé d'occasion propice pour agir. Elle leur fut spontanément offerte par un manifeste révolutionnaire que lança le prince Napoléon. Ils s'empressèrent de la saisir, trouvant naturellement des complices parmi les députés qui cherchaient à renverser le cabinet que présidait M. Duclerc et dans lequel le général Billot détenait le portefeuille de la guerre.

Charles Floquet fut le plus entreprenant de ces complices. Il ne souhaitait pas que les princes fussent expulsés de l'armée. Il ne tenait pas davantage à ce qu'on les exilât. Mais il poursuivait avec passion le renversement des ministres. Pour les attaquer, il se fit une arme de ce qui tombait sous sa main. Le lendemain du jour où avait paru le manifeste du prince Napoléon, il déposa sur le bureau de la Chambre une proposition dont il demandait l'urgence. Elle avait pour objet d'interdire le territoire français aux membres des familles ayant régné sur la France et de les priver de tous leurs droits politiques. On croit rêver en constatant avec quelle fureur la majorité se rua sur les princes d'Orléans, qui servaient loyalement leur pays, et réclama contre eux des mesures vexatoires

¹ Propos tenu par le général Saussier lors des tentatives faites en 1896 pour faire réintégrer le duc d'Aumale dans son grade et dont je parlerai plus loin. Il ne semble pas que le général de Galliffet pensât autrement. Après que le prince eût été mis en non-activité, voulant le rendre heureux, il l'invita, avec l'autorisation du ministre de la guerre, à assister aux grandes manœuvres du camp de Châlons que lui-même cette année-là, devait diriger. Très reconnaissant de l'invitation, le duc d'Aumale s'y rendit. Je crois bien que ce fut la dernière fois qu'il eut l'occasion de monter à cheval en uniforme. A ces manœuvres, il rencontra le général Chanzy qu'il connaissait peu. Cette rencontre ne rapprocha pas ces deux grands soldats.

sous prétexte de venger la majesté des lois républicaines, outragées par un membre de la famille Bonaparte.

Cette majorité accepta comme excellents et décisifs les arguments qu'on lui présentait. Le prince Napoléon avait attaqué la république; donc les princes d'Orléans conspiraient. Ils conspiraient : le duc d'Aumale, en invitant à Chantilly les officiers des garnisons voisines; le duc de Chartres en abandonnant sa solde à l'ordinaire du régiment qu'il commandait. Le comte de Paris avait conspiré, lui aussi, lorsqu'il était allé visiter à Frohsdorf son cousin le comte de Chambord. Ces faits relevés et commentés par la presse radicale parurent suffisants pour justifier un retour aux mesures d'exception. Le cabinet Duclerc était résolu à ne pas ressusciter les lois d'exil. Il en considérait l'application comme un déshonneur pour la république. Le général Billot qui, mieux que personne, appréciait la valeur militaire du duc d'Aumale s'indignait à la pensée de lui retirer son emploi. Dans ce péril, les ministres crurent qu'ils le conjureraient en présentant une loi qui les autorisât à expulser du territoire français tout membre d'une famille princière dont la présence serait de nature à compromettre la sûreté de l'État. Ils voulaient bien avoir la faculté de prononcer l'expulsion, mais non y être obligés.

On discuta huit jours sur ces formules. Puis, le président du conseil, M. Duclerc, et le général Billot, devinant qu'ils allaient être battus, donnèrent leur démission. Ils furent remplacés, le premier par Jules Ferry, le second par le général Thibaudin, et le président Grévy s'étant déclaré prêt à couvrir de l'autorité de son nom l'iniquité qu'on allait commettre, on soumit à sa signature, le 23 janvier, un décret qui mettait en non-activité, par retrait d'emploi, le duc d'Aumale, général de division en disponibilité; le duc de Chartres, colonel de cavalerie, et le duc d'Alençon, capitaine d'artillerie.

Le duc d'Aumale fut profondément affecté de ce déni de justice qu'il avait le droit de considérer comme un acte d'ingratitude. Cependant, il ne protesta pas. On le maintenait sur les contrôles; il conservait le droit de porter l'uniforme. Si cruel que fût le coup qui l'avait frappé, c'était encore une consolation pour lui de faire toujours partie de l'armée. La crainte d'en être définitivement expulsé lui commandait de se résigner au silence. Il s'y résigna. Il reprit sa vie, ses travaux historiques, de plus en plus décidé à demeurer en dehors des luttes de parti, que chaque jour rendait plus âpres et plus violentes.

C'est en vain que, dans les années qui vont suivre, les conservateurs chercheront à exploiter son légitime mécontentement, à

constituer sur son nom une opposition militante et puissante ; toujours il se dérobera. Il est sans ambition. Il ne veut être à la solde d'aucun parti. Quoique éloigné de la direction des affaires militaires, c'est d'elles seulement qu'il se préoccupe avec passion, comme s'il voulait se tenir toujours prêt à y reprendre un rôle. Cette attitude affecte ceux de ses amis qui se sont obstinés à voir en lui un ambitieux, un prétendant ou le lieutenant d'un prétendant. Il ne demande rien pour lui-même. Mais il ne sera le marchepied de personne, pas même de son neveu, le comte de Paris, qui devient, au mois d'août 1884, par suite de la mort du comte de Chambord, le chef de la maison de France.

Le comte de Paris ne conçoit, du moins à en juger par les apparences, aucune rancune de la résolution si nette dont il est le confident¹. Mais peut-être autour de lui est-on moins indulgent pour son oncle. Il y a, parmi les conservateurs, des hommes éminents qui, sans préciser ce que pourrait faire le duc d'Aumale pour seconder leurs vues, ne lui pardonnent pas de ne pas prendre en main le drapeau de l'opposition et de ne pas tenter de conquérir le pouvoir afin de le transmettre ensuite au roi.

La mort du comte de Chambord, qui vient de mettre à l'improviste au premier rang le comte de Paris, fait éclater du même coup le dissentiment latent qui existe entre lui et le duc d'Aumale quant aux bases qu'il conviendrait de donner à la monarchie s'il devenait possible de la restaurer. Ce dissentiment se trahit à Vienne, à l'heure où les princes d'Orléans s'y trouvent réunis pour assister aux obsèques de leur cousin.

En sa qualité de chef de la maison de France, le comte de Paris est tenu de faire part à toutes les cours et à toutes les familles souveraines du décès de l'aîné des Bourbons. Par ses soins, tandis qu'il se rend à Frohsdorf avec son frère et ses oncles, afin de présenter ses condoléances à la comtesse de Chambord et de s'entendre avec elle au sujet des funérailles fixées au lendemain, à Vienne, sont préparés, au nombre de soixante-deux, les télégrammes de notification, qui doivent être expédiés le même jour, lorsqu'il les aura signés. Mais alors se pose une grave question.

Les signera-t-il du nom de Louis-Philippe, dont il s'est toujours

¹ Le duc d'Aumale lui avait souvent exposé ses idées, conformes d'ailleurs à celles que le comte de Paris exprimait lui-même en 1874, dans une lettre qui fut communiquée, à Bordeaux, par le duc Decazes, aux chefs de la droite, et dont voici un extrait : « Je n'ai aucune pensée d'ambition personnelle. Je travaillerai loyalement à la solution qui paraîtra devoir assurer le plus sûrement à la France le gouvernement libre, stable et honnête dont elle a besoin. » — Documents inédits : Archives Decazes.

servi, qui est celui sous lequel a régné son grand-père et qui rappelle, par conséquent, la monarchie de Juillet? En adoptera-t-il, au contraire, un nouveau, et en signant « Philippe, comte de Paris », marquera-t-il, dès ce moment, sa volonté, s'il doit monter sur le trône, de régner sous le nom de Philippe VII et non sous celui de Louis-Philippe II? Il y a souvent pensé et pour lui la question est résolue.

« Je deviens, par la mort du comte de Chambord, s'est-il dit, le représentant du principe monarchique et de la légitimité. J'en dois donc remplir tous les devoirs. Le plus impérieux de tous, c'est de prendre rang dans la longue lignée des rois de France et de proclamer, par l'appellation sous laquelle je serai désigné, que je suis leur successeur légitime. Mon grand-père n'a pu en user ainsi parce qu'il tenait ses pouvoirs d'une élection et non de droits héréditaires. Mais le comte de Chambord étant mort, c'est être logique que de ne s'inspirer que de ces droits. »

Il signera donc : « Philippe, comte de Paris. »

En revenant de Frohsdorf et au moment de signer, il dit ce qu'il a résolu. Le duc d'Aumale proteste. Sa thèse est contraire à celle de son neveu.

« Quand on a le bonheur, s'écrie-t-il, d'être le petit-fils du roi Louis-Philippe, on ne saurait renier son grand-père! Ce serait chose regrettable d'avoir l'air d'en rougir. »

Quoique mesurée et courtoise, la discussion s'anime. Les arguments se croisent, pressés et nombreux, entre l'oncle et le neveu, chacun entêté dans son opinion. Le duc d'Alençon intervient. Il voudrait que le comte de Paris signât Philippe tout court.

« Pourquoi pas roi de France et de Navarre? » réplique le duc d'Aumale.

Finalement, le comte de Paris clôt le débat en disant :

« Ne prenez pas en mauvaise part, mon oncle, qu'ayant écouté vos conseils, je ne les suive pas. »

L'oncle s'incline et se tait¹, non qu'il soit convaincu, mais parce qu'il n'est pas le maître et que c'est au chef de famille seul qu'il appartient de prendre des responsabilités. Pour lui, ayant déjà désapprouvé la trop grande soumission du comte de Paris au comte de Chambord, il ne saurait approuver la manière dont le premier semble comprendre ses nouveaux devoirs. Il croit qu'il n'y a de réconciliation sincère et durable entre les partis que celle d'où

¹ Récit du marquis de Beauvoir. Le marquis de Beauvoir a vécu, depuis l'enfance, dans la société des princes d'Orléans. Il assistait à la mort du comte de Paris et à celle du duc d'Aumale. Je lui dois de très précieux renseignements pour lesquels je ne saurais lui trop exprimer ma gratitude.

personne ne sort humilié. Il eût voulu qu'en devenant le représentant de la légitimité, son neveu restât le représentant du régime de Juillet. C'eût été là la vraie fusion, et il semble, à lire le manifeste qu'en 1886, en s'embarquant au Tréport, lança le comte de Paris, il l'ait alors mieux compris.

Au surplus, nulle brouille de famille ne vient aggraver ce dissentiment sur les principes. Ni à ce moment ni plus tard, lorsque l'attitude du comte de Paris au cours de la crise boulangiste contristera le duc d'Aumale, il ne se permettra ni blâme, ni désaveu, ni remontrances. Il s'abstiendra de donner son avis que, du reste, on ne lui demande pas. Rien de ce qui se passe n'altérera les sentiments d'estime, de déférence et d'affection, qu'il a conçus pour son neveu et qu'il lui gardera toujours.

A partir de la mort du comte de Chambord jusqu'à l'heure où devait se rouvrir, pour le duc d'Aumale, la route de l'exil, il n'y aurait rien à signaler, dans sa vie, qui mérite d'être retenu par son historien, n'était l'acte testamentaire par lequel, le 3 juin 1884, il légua à l'Institut de France le domaine de Chantilly. Son existence durant ces années qui s'écoulèrent pour lui sans incidents était alors aussi paisible, aussi uniforme qu'elle était mélancolique. On le rencontrait plus fréquemment dans le monde, au théâtre, aux académies dont il était membre¹. Mais c'est surtout au travail littéraire qu'il demandait la consolation et l'oubli. Il se consacrait davantage à son *Histoire de Condé*, interrompue par les obligations de sa carrière de soldat. Il s'y était remis avec activité. C'est en y travaillant qu'il conçut l'idée de disposer de Chantilly en faveur de la France.

S'il avait eu d'abord l'intention de léguer ce domaine au comte de Paris, il n'y persévéra pas longtemps, convaincu que c'était une trop lourde charge pour un héritier, à moins de lui laisser en même temps la totalité de sa fortune, ce qu'il avait résolu de ne pas faire, ne voulant ni consacrer un prétendant ni frustrer d'une part d'héritage d'autres de ses parents qu'il aimait aussi. Sa décision prise en ce qui touchait Chantilly, il ne songea plus qu'à l'exécuter. Durant assez longtemps, il chercha sous quelle forme devrait être faite la donation et de quelles garanties il y avait lieu de l'entourer pour que les effets n'en fussent pas entravés. Puis, quand ces garanties eurent été trouvées et nettement définies, il écrivit de sa main son testament et le déposa chez son notaire.

Ce testament allait demeurer là, ignoré, tenu secret, car le

¹ Il était entré à l'Académie française le 30 décembre 1871 et à celle des beaux-arts le 14 février 1880. Il fut élu le 30 mars 1889 à celle des sciences morales et politiques au retour du second exil.

testateur n'en avait parlé à personne, sauf à ceux dont le concours lui était nécessaire pour donner à ses dispositions les sanctions légales. On ne connut que deux ans plus tard, au lendemain du jour où il avait été proscrit, cet acte de libéralité qui résultait tout à la fois de la plus noble, de la plus généreuse inspiration et d'un souci d'artiste. Il entendait, comme il l'a dit souvent depuis, conserver à la France le spécimen d'une grande maison du dix-neuvième siècle. Que de fois il l'a répété :

« Ne considérerions-nous pas comme une bonne fortune de posséder aujourd'hui la maison du connétable de Montmorency telle qu'elle existait en son temps? Ce qu'il n'a pas fait, j'ai voulu le faire. C'est à la fois un document historique et un musée que je lègue à mon pays. »

Peut-être aussi le désir de perpétuer son nom se mêlait-il à la préoccupation qu'il manifestait, quoique ce soit là ce qui apparaît le moins dans les recommandations qu'il ne cessa de prodiguer jusqu'à la fin de sa vie, afin qu'il n'y eût aucun doute sur ce qu'il avait voulu et qu'aucun changement n'y fût apporté¹. Tel fut l'événement capital des années qui précédèrent son second exil. Il nous conduit, par une route douloureuse, à ceux qui devaient assombrir la dernière partie de sa vie et dont les suites, même quand l'exil cessa, ne purent être entièrement réparées. Il en souffrait encore quand il descendit au tombeau.

A peine, lorsque ces événements sont encore si près de nous, est-il besoin de les rappeler? Ils se déroulèrent avec une rapidité vertigineuse. En quelques jours, la question des princes, qui semblait dormir, devint une sorte de champ clos sur lequel les partis se trouvèrent aux prises.

Le 15 mai 1886, les portes de l'hôtel Galliera, résidence du comte de Paris, s'étaient ouvertes dans la soirée, à une foule d'élite, en vue de la célébration des fiançailles de la princesse Amélie d'Orléans au duc de Bragance, héritier de la couronne de Portugal. La fête fut splendide. Elle excita les espérances royalistes ou, tout au moins, elle donna à la manifestation de ces espérances, sous des plumes royalistes, un caractère agressif. Mais ce n'étaient là que des paroles et, dans un pays où règne la liberté de la presse, il ne semble pas que les paroles puissent constituer pour l'Etat un danger propre à justifier des mesures de répression. Vingt fois, on avait dirigé contre le régime républicain des attaques bien autrement ardentes sans que le gouvernement s'en fût ému.

¹ On verra plus loin avec quelle insistance et quelle netteté il exprimait ses intentions.

Il n'en prit pas moins ombre cette fois. Sous la pression d'une majorité parlementaire passionnée et intolérante, il décida de sévir.

C'était à la veille de la réunion des Chambres. Le 27 mai, comme elles venaient de reprendre leurs travaux, le ministère que présidait M. de Freycinet présentait un projet de loi analogue à celui qui avait été proposé en 1883, auquel on avait ensuite substitué la mise en disponibilité, par retrait d'emploi, des princes officiers. Ce projet autorisait le gouvernement à interdire le territoire de la république aux membres des familles ayant régné en France. En fait, et quelle que fût la latitude laissée aux ministres dans l'application de cette loi, ils ne comptaient en faire usage que contre les prétendants. Mais, quand on allume un incendie, peut-on se flatter d'en limiter les ravages? Prendre l'initiative de mesures coercitives et arbitraires, méconnaître les doctrines libérales, c'est préparer un terrain pour toutes les violences, pour toutes les persécutions. La majorité fit écho aux propositions ministérielles en les aggravant. Allant bien au delà de ce qu'elles visaient, cette majorité votait, le 11 juin, une loi qui obligeait le gouvernement à expulser les chefs des anciennes familles régnantes, lui laissait la faculté d'expulser les autres membres de ces familles par un simple décret et, après avoir stipulé une sanction pénale, décidait, dans son article 4 qu'ils ne pourraient entrer dans les armées de terre et de mer, ni exercer aucune fonction publique, ni aucun mandat électif. En résumé, si le premier article ne rendait obligatoire l'expulsion qu'en ce qui touchait le comte de Paris et son fils aîné, le quatrième atteignait directement le duc d'Aumale, son frère, le duc de Nemours, comme lui général de division, ses neveux, le duc de Chartres et d'Alençon. Puisque sous l'empire de ces dispositions votées au mépris de toute équité, il leur eût été interdit d'entrer dans l'armée, on en tirait cette conclusion, d'ailleurs contraire au principe de la non-rétroactivité des lois, qu'ils ne pouvaient y rester, et l'on sait que c'est de cette conclusion fondée sur l'arbitraire que s'inspira le général Boulanger, ministre de la guerre, lorsque, par application de la nouvelle loi, sans avoir consulté ses collègues, il n'hésita pas à frapper le chef illustre sous les ordres duquel il avait servi et à qui il devait son avancement.

La Chambre des députés ayant prononcé, les victimes de son vote ne pouvaient plus avoir d'espérance que dans le Sénat, et le Sénat parut d'abord répugner aux lois d'exception. La commission qu'il nomma était en majorité hostile au projet et le rapporteur proposait de le repousser. Mais le débat public révéla des dispositions moins clémentes, et M. de Freycinet demanda aux sénateurs de ne pas se mettre en contradiction avec les députés. Il eut gain

de cause le 22 juin et l'iniquité fut consommée¹. Durant cette journée, le duc d'Aumale attendait chez lui le résultat de la délibération. Un ami qu'il avait prié de se rendre au palais du Luxembourg revint en toute hâte dès qu'il connut le vote pour le lui communiquer. A la nouvelle de son malheur, le prince se redressa :

« Les fonctions, que m'importe ! s'écria-t-il. Mais, mon épée, je la garde ; c'est l'histoire qui me l'a donnée et qui la laissera intacte, car elle n'a jamais été tirée qu'au grand jour, face à l'ennemi. Nous ne sommes pas des oiseaux de nuit, nous ! »

Et après un silence, il demanda :

« Et les généraux d'Afrique, ont-ils parlé, ont-ils voté du moins ? »

En réponse à sa question, le comte de Kératry lui présenta les résultats du scrutin avec les noms. Mais il ne voulut pas y regarder.

« Je le saurai toujours assez tôt », dit-il.

Accablé par le coup, il tomba assis devant son bureau et des larmes silencieuses sillonnèrent ses joues.

Le lendemain, il faisait trêve à sa propre douleur. Avant de songer à lui-même, il se devait à son neveu. Le comte de Paris étant expulsé, il voulait être à ses côtés à l'heure de son départ. Il arriva à Eu la veille du jour où le proscrit allait s'embarquer. Quoi qu'il eût pensé de cette trop retentissante fête du 15 mai, source et cause de cette nouvelle tourmente, le duc d'Aumale ne songeait ni à se plaindre ni à récriminer. Il se rappelait uniquement que son rang de prince le solidarisait avec ceux de son nom. Jusqu'au bout de cette si cruelle épreuve, il prouva qu'il comprenait son devoir et le remplit avec vaillance, faisant escorte au comte de Paris. Il revint à Chantilly la mort dans le cœur, s'attendant à recevoir d'une minute à l'autre la notification du décret qui le rayait des cadres de l'armée et s'exaltant à l'avance, il se demandait sur quel ton, sous quelle forme il pourrait répondre à la décision dont il était menacée.

¹ C'est à dessein que je passe ici sous silence les délibérations tumultueuses et confuses qui dans les deux Chambres précédèrent le vote.

² Récit du comte de Kératry. Au Sénat, votèrent pour la loi : les généraux Campenon, Farre, Faidherbe, Frébault, Grévy, Guillemaut et le colonel Meinadier. Votèrent contre : le maréchal Canrobert, les généraux d'Andigné, Brémond d'Ars, de Chabron, Espivent de la Villeboisnet, Dubois-Fresnay, Gresley, de Ladmirault, Pélissier, Robert, le colonel de Chadoy ; les amiraux Halta du Frenay, Jauréguiberry, de Montaignac, Véron. S'abstinrent de voter les généraux Billot, Duffis et Lecointe ainsi que l'amiral Jaurès. Ne relevons à la Chambre des députés que les votes de deux futurs présidents de la République. M. Casimir-Périer s'abstint ; M. Félix Faure vota contre la loi.

Il en eut officiellement connaissance le 11 juillet seulement, après avoir peut-être conçu l'espoir que le ministre de la guerre hésiterait à lui appliquer la loi du 22 juin, aux conséquences de laquelle il n'eût pas été impossible de le soustraire¹. Alors son indignation éclata, et sans s'attarder à prévoir les suites de l'éclat auquel il s'abandonnait, il écrivit au président Grévy la célèbre lettre du 11 juillet, qui eut, à l'heure où elle fut publiée, un si grand et si bruyant retentissement.

« Monsieur le Président, il y a trois ans, sans prétexte, sans précédent, vous m'avez infligé la plus sévère des peines disciplinaires.

« J'ai gardé le silence.

« Il ne me convenait pas de rompre un lien qui, s'il me retenait dans votre dépendance, me rattachait à l'armée française.

« Aujourd'hui, en me faisant rayer des contrôles, vous me dégagez de cette contrainte; mais, vous touchez à la charte de l'armée.

« Sans tenir compte des titres conquis à la guerre ou garantis par la loi, vos ministres vont frapper, jusque dans le cadre de réserve des armées de terre et de mer, des hommes sans reproche, honorés par leurs services et par un dévouement légendaire à la patrie.

« Je laisse à mes conseils le soin de défendre par des arguments de droit une cause qui est celle de tous les officiers.

« Quant à moi, doyen de l'état-major général, ayant rempli, en paix comme en guerre, les plus hautes fonctions qu'un soldat puisse exercer, il m'appartient de vous rappeler que les grades militaires sont au-dessus de votre atteinte et je reste

« LE GÉNÉRAL HENRI D'ORLÉANS, DUC D'AUMALE. »

Cette lettre écrite, il l'envoya à l'Élysée dans la soirée après en avoir fait préparer des copies pour les journaux. Puis, sans attendre une réponse que, sans doute, il pressentait déjà, il partit pour sa terre du Nouvion-en-Thiérache, dans le département de l'Aisne. Ce déplacement était périodique et décidé depuis plusieurs jours. C'est par hasard qu'il coïncidait avec la radiation. Il présentait du moins cet avantage assez précieux dans la circonstance de rapprocher le prince de la frontière belge, par laquelle il pourrait sortir de France, s'il était exilé.

¹ Il avait été défendu par d'éminentes personnalités du parti républicain, notamment par M^{me} Adam, qu'il connaissait depuis longtemps. Elle alla spontanément plaider sa cause auprès de Grévy. Mais, tel était le prestige de Boulanger, que dans le conseil où il s'en fallait que tout le monde fût de son avis, personne n'osa protester contre l'application de la loi du 22 juin au duc d'Aumale.

Dans les régions gouvernementales, comme dans Paris et par toute la France, lorsque la protestation du prince s'y répandit, l'effet en fut considérable. Les députés qui avaient voté la loi du 22 juin étaient exaspérés par la parole si fière et si hautaine du duc d'Aumale. Dans les couloirs de la Chambre, on n'entendait que récriminations et menaces. On y attendait avec une impatience fiévreuse les résolutions du gouvernement.

« Il est armé, disait-on. Il doit prononcer sur-le-champ l'expulsion. »

C'était un ordre et il fut entendu. Les ministres, réunis à l'Élysée dans la matinée du 13 juillet, y décidèrent à l'unanimité que le prince serait invité à passer la frontière. Le directeur de la sûreté, M. Isaïe Levailant, fut chargé d'aller au Nouvion lui notifier ce nouveau décret¹.

Au moment où il partait pour accomplir sa mission, le gouvernement était interpellé au Sénat par M. Chesnelong, à la Chambre des députés par M. Keller. Aux applaudissements de la majorité, il répondit qu'en appliquant la loi, il avait usé du droit le plus incontestable. Au Palais-Bourbon, c'est le général Boulanger qui porta la parole. Le duc de Bisaccia l'interrompit pour lui rappeler qu'il devait son grade à la protection du duc d'Aumale. Avec l'aplomb d'un homme que rien ne déconcerte et qui ne recule pas devant le mensonge, Boulanger protesta.

« J'ai été nommé général, dit-il, lorsque le général Wolff commandait le 7^e corps et que le général Farre était ministre de la guerre. Je ne vois donc pas en quoi le duc d'Aumale a été pour quelque chose dans ma nomination. »

C'est à la séance du 13 juillet que ces paroles furent prononcées. Parmi ceux qui les entendirent, quelques-uns savaient qu'elles étaient mensongères. Mais ils ne pouvaient encore en faire la preuve. Ils durent laisser passer ce jour-là ce démenti sans le relever.

Pendant ce temps, le duc d'Aumale, arrivé au Nouvion, où le duc de Chartres s'était empressé de le rejoindre, attendait les suites de sa lettre. Par ses ordres, les grilles avaient été fermées et la porte devait être refusée à tout visiteur. Dans la matinée du 14, on vint le prévenir que deux personnages se présentaient au château et

¹ Ce décret ne figure pas à l'*Officiel*. En revanche, on peut y lire qu'à la date du 16 juillet, le Conseil des ministres a décidé à l'unanimité de demander au Président de la République la plaque de grand officier de la Légion d'honneur pour le général Boulanger. La décision qui frappait le duc d'Aumale fut déferée au Conseil d'Etat. Ce fut profondément regrettable, car c'est cet arrêt du Conseil d'Etat qui empêcha plus tard la réintégration du nom du duc d'Aumale sur les contrôles.

demandaient à lui parler. L'un était le directeur de la sûreté, l'autre le sous-préfet de Vervins. Il refusa de les recevoir. Mais il leur envoya une personne de sa maison. C'est à elle que, sous une pluie torrentielle, M. Isaïe Levailant notifia le décret d'expulsion. Le duc d'Aumale fit répondre qu'il partirait le lendemain, dès le matin, en voiture pour gagner, au delà de la frontière, la station de Momignier, sur la ligne de Bruxelles.

« Si le prince a besoin de quelque délai, dit le directeur de la sûreté, il peut le prendre. »

Mais cette bonne grâce hypocrite ne pouvait rien changer aux dispositions que le proscrit avait arrêtées. Tout fut aussitôt disposé en vue de son départ. Au cours de cette triste journée, fête nationale et veille de la fête de saint Henri, son patron, il eut la visite de deux de ses voisins, le comte Caffarelli, qui fut depuis député de l'Aisne, propriétaire du château de Leschelle, situé proche le Nouvion, et le comte Hermann de Mérode, fils du comte Werner de Mérode, ancien membre à l'Assemblée nationale, qui habitait le château de Trélon, non loin de la frontière. A la nouvelle du décret d'expulsion, ils étaient accourus pour se mettre à la disposition du prince. Le comte Hermann de Mérode, dont le père était alors en Franche-Comté, fit remarquer au duc d'Aumale que la commune de Momignier, où il devait prendre le train de Belgique, n'offrait aucune ressource comme auberge et lui demanda la permission de lui faire préparer à déjeuner chez un médecin du pays, le docteur Baivier. De son côté, le comte Caffarelli offrait une voiture et des chevaux. Touché de ces témoignages d'attention, le prince les accepta.

Le lendemain, 15 juillet, à dix heures, il descendait de voiture avec le duc de Chartres sur le territoire belge. Au seuil de la demeure du docteur Baivier, il trouva le comte et la comtesse Hermann de Mérode, celle-ci née de La Rochefoucauld, petite-fille du duc d'Estissac, ancien aide de camp du roi Louis-Philippe, et du comte Paul de Ségur, un fidèle ami de la maison d'Orléans. Ainsi, en mettant le pied dans l'exil, il trouvait des Français. Ce lui fut, en ces heures si cruelles, une grande douceur. Pendant le repas, il se montra profondément ému de quitter la France. Mais c'est surtout son expulsion de l'armée qui rendait plus vive sa douleur¹. Il quitta Momignier quelques heures plus tard, se

¹ Récit du comte Hermann de Mérode. Les membres de cette illustre maison ont toujours témoigné la plus ardente gratitude pour la famille d'Orléans, en souvenir de ce que fit le roi Louis-Philippe pour assurer l'indépendance de la Belgique. Quant au duc d'Aumale, il n'oublia pas ce que les Mérode avaient été pour lui en juillet 1886. En 1893, au retour d'un

rendant à Bruxelles par Chimay. Dans la soirée, il touchait au terme de sa route.

Cependant, à Paris, l'émotion causée par son départ ne s'apaisait pas. Dès le 15, la discussion s'engageait au Sénat sur les mesures dont il avait été l'objet. Là encore, on vit Boulanger prendre position dans le débat. Comme il arguait que le gouvernement n'avait pu tolérer « une lettre aussi insolente », un membre de la droite sénatoriale, M. de Lareinty, lui cria :

« Vous insultez un absent; c'est une lâcheté. »

Un duel s'ensuivit, qui, naturellement, ne contribua pas à apaiser les esprits. L'Académie française, de son côté, n'oublia pas que le duc d'Aumale lui appartenait. A sa réunion du 15 juillet, le directeur en exercice, Victor Duruy, se fit l'interprète des sentiments de la compagnie en exprimant ses regrets « pour l'absence forcée d'un de ses membres les plus éminents »; et par un vote unanime, l'Académie chargea son directeur « de transmettre ces regrets ».

L'événement, cependant, allait avoir d'autres suites. En lisant, dès son arrivée à Bruxelles, le compte-rendu de cette séance du 13 juillet, où Boulanger avait effrontément nié lui devoir sa nomination, le duc d'Aumale s'était rappelé les lettres qu'il avait reçues, en d'autres temps, de son subordonné. Dans l'indignation qu'excitaient en lui tant d'ingratitude et l'outrage fait à la vérité, il donna l'ordre de les rechercher, — ordre tardif, car si le prince eût été plus tôt en possession de ces précieux documents, il eût suffi de les présenter au ministre de la guerre pour le rendre moins arrogant, plus souple, et pour l'obliger à obtenir de ses collègues, ce qui n'eût pas été difficile, alors que le duc d'Aumale ne figurait plus qu'au cadre de réserve, que la loi du 22 juin ne lui fût pas appliquée.

Durant trois jours, on les chercha sans les retrouver. Enfin, le capitaine Georges Berthaut les découvrit à Chantilly, parmi les volumineux papiers que le prince avait rapportés de Besançon en 1879. On ne songeait pas alors à les publier. C'est uniquement pour sa satisfaction personnelle qu'il avait voulu s'assurer qu'elles existaient. Défense fut même faite par lui d'en délivrer des copies à qui que ce fût. Mais il ne songea pas à défendre d'en donner lecture aux habitués de sa maison. L'un d'eux en eut ainsi connaissance. Il était lié avec un ministre hostile au général Boulanger

séjour à Spa auprès de la reine des Belges et d'une visite au champ de bataille de Seneffe, il voulut leur porter ses remerciements et passa deux jours au château de Trélon.

et qui, considérant sa présence dans le cabinet comme un péril, cherchait à l'en faire sortir. Averti par le familier du duc d'Aumale de l'existence des lettres, il le chargea de lui en procurer la copie. Cette copie ayant été refusée, celui-ci reconstitua le texte de mémoire ou, du moins, crut l'avoir reconstitué. Il le remit au ministre, qui le fit publier à Bruxelles, certain de porter au général Boulanger un coup dont il ne se relèverait pas.

Le général Boulanger n'eut aucune peine à discerner les inexac- titudes dont étaient pleines ses prétendues lettres¹. Convaincu que les originaux avaient été détruits, il ne mit que plus d'audace et d'entrain à proclamer qu'il n'avait jamais écrit au duc d'Aumale que des lettres de service ni sollicité sa protection. C'était pousser trop loin le défaut de mémoire. Irrités par cette persistance dans le mensonge, les représentants du prince à Paris relevèrent le défi. Une des lettres fut communiquée au *Figaro* et, comme le général Boulanger osait en nier encore l'authenticité, on lui en servit le lendemain le *fac-simile* photographique ainsi que les autres pièces de cette édifiante correspondance².

En des temps normaux, un homme capable de renier ainsi sa signature eût été pour toujours disqualifié et perdu. Mais, tel était alors le prestige du personnage, que sa renommée ne souffrit pas de sa conduite en ces circonstances. Il allait continuer à parcourir jusqu'au bout la route si brillante qui s'ouvrait devant lui. C'est l'avenir qui devait venger le duc d'Aumale. Des deux principaux auteurs de son infortune, l'un, le président Grévy, sortit de l'Élysée, accablé sous la réprobation publique; l'autre, le général Boulanger, périt en des conditions lamentables.

Tandis que se déroulaient les incidents soulevés par son expulsion, le duc d'Aumale prenait tristement ses dispositions en vue de la vie nouvelle à laquelle on le condamnait en récompense de ses services. Ce second exil lui apparaissait plus cruel encore que le premier. Il ne possédait plus la jeunesse ni les illusions qui aident à supporter l'infortune. Vieilli, désabusé, demeuré seul sur les décombres de son foyer, il ne conservait même plus l'espoir d'être

¹ Il m'a été impossible de découvrir quel était le ministre par les soins duquel elles avaient été communiquées au journal belge. Le général Boulanger l'ignora toujours. Un peu plus tard, ayant rencontré au Cercle militaire le capitaine Berthaut, il l'interrogea en lui avouant son ignorance. Quant au familier du duc d'Aumale, dont il est ici question, c'était M. Joubert, le banquier, mort depuis, et qui, présenté récemment au prince, se prodiguait beaucoup pour lui.

² Ces photographies avaient été faites par le duc de Chartres. Nous devons ajouter que le duc d'Aumale n'approuva pas la publicité donnée aux lettres de Boulanger, et regretta qu'on ne l'eût pas d'abord consulté.

un jour rappelé dans sa patrie. D'ingénieux dévouements se produisaient encore autour de lui. Il en avait accepté un petit nombre qui lui étaient chers. Il en avait refusé d'autres qui n'eussent pu s'exercer qu'au prix de sacrifices qu'il ne voulait imposer à personne. Il n'avait en perspective que cette solitude si douloureuse aux cœurs meurtris.

Il faut constater à son honneur qu'en cette détresse de son âme, il ne conçut aucune pensée de colère ou de vengeance. Après avoir légué Chantilly à la France, il eût été bien excusable de révoquer sa donation. Il n'y songea même pas. Loin d'y songer, il choisit pour la rendre publique l'heure où il était si cruellement frappé. Déjà, au Nouvion, dans la journée du 14 juillet, il avait ajouté à son testament un codicille confirmatif de ses précédentes dispositions. Puis, après avoir touché barre à Bruxelles et procédé à l'installation de ses collections dans une maison louée à cet effet, il partit pour l'Angleterre. C'est de Woodnorton¹ que, le 29 août, il chargeait MM. Edouard et Charles Bocher et Denormandie de communiquer au président de l'Institut la lettre suivante qu'il leur avait écrite à l'effet de faire connaître sa volonté :

« Messieurs et chers amis,

« Désirant assurer la destination que, d'accord avec mes héritiers, je réserve au château et domaine de Chantilly, je veux accomplir dès aujourd'hui une résolution qui pourrait être, après ma mort, entravée par des difficultés de détail, faciles à aplanir de mon vivant.

« En conséquence, j'ai invité M. Fontana, notaire à Paris, à ouvrir le pli qui renferme mon testament olographe en date du 3 juin 1884 et je l'ai chargé de vous remettre une copie authentique des paragraphes de ce testament qui concernent le domaine de Chantilly, ainsi que la copie des codicilles ajoutés depuis et qui se rattachent au même objet.

« Je fais appel à votre amitié, à vos lumières, et je demande votre concours pour que les dispositions contenues dans ces actes puissent recevoir actuellement leur exécution, sous réserve de l'usufruit que j'entends conserver non pas seulement pour jouir, le cas échéant, de l'usage de l'habitation, mais pour terminer certaines parties encore inachevées de l'œuvre que j'ai entreprise, réduire les frais d'administration, enfin dans l'intérêt des communes et des indigents du voisinage.

¹ Près d'Oxford, simple rendez-vous de chasse qu'il possédait déjà lors du premier exil et où il se plaisait.

« Je vous donne, à cet effet, les pouvoirs les plus étendus, même celui de modifier les dispositions accessoires qui ne vous paraîtraient pas conciliables avec l'objet principal que j'ai en vue.

« Je vous prie de vous faire assister par M. Limbourg, avocat, qui a ma confiance et qui est au courant de mes intentions. »

A cette lettre était joint le paragraphe du testament de 1884, qui concernait Chantilly. Telle fut la réponse du duc d'Aumale à ses proscripteurs.

A peu de temps de là, il est définitivement établi en Angleterre, comme autrefois. N'étant plus possesseur de la maison de Twickenham, où il vécut si longtemps, il s'est créé une demeure au cœur de Londres : Moncorvothouse, près d'Hyde-Park. Il en fait sa résidence accoutumée. C'est là qu'il reçoit, avec l'élite du monde britannique, les Français qui viennent le voir, lui parler de la patrie, de l'armée. Quand il s'éloigne de Londres, c'est afin d'aller à Bruxelles où il se sent plus près de la France, ou pour s'ensevelir à Woodnorton. A Woodnorton, dans la paix des champs, il trouve plus qu'ailleurs l'apaisement salutaire et puise la sérénité, la résignation, le courage, au contact des lointains souvenirs qu'il y peut évoquer.

C'est là qu'un soir, il rouvre le manuscrit du cinquième volume de *l'Histoire des Condé*, que les épreuves qu'il vient de subir avaient interrompu au moment où il allait aborder le récit des fautes de son héros et qu'il veut maintenant achever. Pour les juger, ces fautes si grandes, il n'a qu'à consulter sa propre vie, qu'à écouter sa conscience et sa raison. Elles lui dictent la plus éloquente page sur le devoir dans les temps troublés, page qui nous révèle l'état de son âme en ces heures douloureuses et qu'à ce titre, il faut citer tout entière.

« Je continue ce livre comme je l'ai commencé, aux mêmes lieux, dans la disgrâce et sous le poids d'un exil que je crois immérité. Et me voici arrivé au moment critique : il me faut montrer le coupable dans le héros. Avant de poursuivre ce récit, je m'expliquerai sur cette faute que rien ne peut effacer. Les coups qui me frappent ne troublent pas la sérénité de mon jugement et je tiens à conserver, vis-à-vis de ceux qui prendront la peine de me lire, la liberté d'appréciation que je retrouve au fond de mon cœur. Ce point acquis, je pourrai traverser cette époque douloureuse, louer le capitaine, admirer l'énergie déployée dans une mauvaise cause, sans craindre que les éloges adressés à l'homme de guerre incomparable ne ressemblent à une défense du prince coupable, à une apologie que ma conscience repousse.

« Toute tyrannie est haïssable. L'homme de bien a le devoir de

protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui dans sa personne, atteint le public; de résister, de lutter même, si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'oppression de tous. Il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre pour venger une offense personnelle.

« La limite est facile à tracer, mais souvent les nuages la voilent; au milieu des tempêtes l'œil cherche vainement à se retrouver. Jusqu'où va le devoir? S'arrêter, est-ce faiblesse ou vertu? Passer outre, est-ce crime ou courage? Nous verrons l'âme de Condé agitée de ce doute poignant; puis, le héros succombe, séduit par les sophismes des ambitieux subalternes, dominé par la grandeur de ses passions. Il n'a pas attendu l'heure du repentir; il s'est condamné lui-même avant le jour du suprême entraînement. Pour atténuer cette faute, hautement et fièrement confessée, dira-t-on, avec certaine école, que l'idée de la Patrie, si vivante dans l'antiquité, s'est tout récemment révélée aux sociétés modernes? Les grands coupables que l'histoire a jugés n'accepteraient pas l'absolution dédaigneuse que leur offrent les auteurs d'une théorie sans fondement : le prévôt Marcel avait conscience de son crime, lorsqu'il ouvrait aux Anglais les portes de Paris et le connétable de Bourbon, conduisant les lansquenets de Charles-Quint, avait été averti par la voix intérieure avant d'être appelé au tribunal de Dieu par Bayard mourant. Non, quoi qu'on dise, la France n'est pas née d'hier et ce n'est pas d'hier que nos pères ont commencé à l'aimer et à la servir; lisez la harangue de d'Aubray dans la *Satire Ménippée* ou l'*Histoire universelle* de d'Aubigné. Et lorsque aux heures obscures, les regards inquiets cherchent un phare dans l'ombre, que les courages s'égarer et que les caractères s'effacent, écoutons les voix désolées qui, après cent ans de guerre, oublièrent Bourgogne et Armagnac pour se rallier au cri de : *Vive la France!* »

Pour écrire ces lignes toutes vibrantes de patriotisme et de loyauté, une plume, quelque habile qu'elle fût, n'aurait pas suffi. Il y fallait aussi une âme, une âme ardente, généreuse et fière. Pour trouver de tels accents, il a suffi au duc d'Aumale de s'inspirer de la sienne.

Ernest DAUDET.

La fin prochainement.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ET LES BRIMADES

S'il fallait, pour caractériser les dernières années du dix-neuvième siècle, une épithète qui en exprimât mieux que toute autre le trait dominant, il suffirait, me semble-t-il, de les appeler « l'ère du désordre moral ». De récents incidents, assez insignifiants en eux-mêmes, mais typiques par l'état d'esprit qu'ils révèlent, viennent de se charger d'en fournir la démonstration.

C'est d'abord le scandale que les étudiants en médecine ont donné au quartier Latin, et où, de l'aveu des journaux les moins scrupuleux, la licence a été poussée à des extrémités qu'elle n'avait pas encore atteintes. C'est ensuite l'émotion excitée, dans le monde des collégiens, par la très opportune mesure que le ministre de l'instruction publique a cru devoir prendre contre les associations connues sous les noms élégants de « taupe », de « cagne » et de « corniche ». C'est enfin la manifestation par laquelle les polytechniciens, en se privant volontairement de sortie pendant les beaux jours qui ont suivi la reprise des études, ont entendu protester contre les entraves apportées cette année à l'exécution des brimades.

Encore si la résistance fût venue seulement des jeunes gens, atteints dans l'exercice d'un privilège qu'ils s'étaient habitués à croire inviolable ! Mais la plus grande partie de la presse a commencé par prendre fait et cause pour eux. Des parents même, au dire des feuilles publiques, ont refusé de contresigner l'engagement que les proviseurs réclamaient des candidats aux écoles, et une interpellation est annoncée sur ce grave objet. Enfin on a pu lire, dans les colonnes d'un grand journal, une longue lettre signée « Un vieux polytechnicien », en faveur des brimades, auxquelles l'auteur attribuait toutes sortes de vertus, entre autres celle d'avoir établi, parmi les élèves de l'École, un esprit de corps et une solidarité qui n'eussent jamais existé sans cela.

Mon intention n'est pas de discuter ici le principe des brimades, ni de rechercher jusqu'à quel point cette pratique, difficile à justifier au nom de l' « altruisme » aujourd'hui si fort à la mode, est apte à « faire le caractère » des gens, comme le prétendent ses défenseurs. A mon humble avis, si l'on se servait de procédés semblables pour « faire le caractère » des chevaux qu'on entreprend de dresser, on serait sûr d'obtenir des « rosses » accomplies. Je veux seulement montrer l'étrange aberration qui consiste à y voir des traditions anciennes et à s'imaginer qu'elles aient pu exercer une heureuse influence sur la formation d'un grand nombre de générations.

Le « vieux polytechnicien » qui a écrit la lettre aux journaux ne doit pas avoir des idées très nettes sur le moment où il peut être permis de faire commencer la vieillesse. En tout cas, sans me croire bien « vieux », j'affirme que je le suis encore plus que lui ; car mes souvenirs d'école, précédés d'ailleurs par ceux de mon père et de mon grand-père, datent de 1858. Or, à cette époque, rien n'existait encore de ce qu'il considère comme les traditions du plus lointain passé.

Puisque, à cet égard, tant d'idées fausses sont aujourd'hui en circulation, et que, sur la foi d'anciens élèves vieillissés avant l'âge, l'opinion publique en est venue à ne plus même discuter l'antiquité des brimades, on me permettra de rappeler comment les choses se passaient il y a quarante ans. A ce moment, l'Ecole avait déjà soixante-quatre ans d'existence. Ce qu'on appelle « l'esprit polytechnicien » battait tout son plein, et l'institution était à coup sûr, dans l'Etat comme dans l'esprit des particuliers, en possession d'une influence qui n'a pas grandi depuis lors.

Donc, le dimanche où devait avoir lieu la rentrée des anciens, les élèves de première année, arrivés à l'Ecole depuis trois ou quatre jours, étaient avertis qu'on les attendait à une heure, au Palais-Royal, dans ce qui s'appelait alors le Café Hollandais. Chaque conscrit, à son entrée, se voyait saisi par deux anciens, qui lui plaçaient son chapeau *en bataille* (c'est-à-dire à la façon des gendarmes), introduisaient sans délicatesse un gros cigare en travers de sa bouche, et finalement lui faisaient exécuter une pirouette complète. Après quoi on l'invitait à se mettre en bras de chemise et à allumer son cigare.

Quand tous les conscrits avaient passé par cet exercice, on les rassemblait dans la grande salle pour la lecture des « cotes ». Ceux qui, durant leur année de préparation, s'étaient signalés par quelque singularité de façons ou de caractère étaient appelés tour à tour à monter sur le billard, et là, les mains collées à la couture

du pantalon, ils subissaient la lecture d'un petit *factum*, le plus souvent fort drôle, où leur personnalité était quelque peu écorchée. En général, une quinzaine d'élèves seulement avaient à passer par cette épreuve.

Enfin le « major » des conscrits, c'est-à-dire l'élève reçu le premier dans la nouvelle promotion, montait sur le billard avec l'injonction de prononcer un discours, souvent interrompu par les hurlements de l'assemblée.

Après cet épisode, on se répandait dans les salles du café, et les anciens abordaient leurs jeunes camarades avec des verres de champagne, qu'il fallait vider à la santé de l'École. Peut-être, dans cet examen de « capacité », les libations dépassaient-elles pour plus d'un la mesure de ce qu'il était en état de supporter, et à coup sûr la scène manquait absolument de distinction. En tout cas, l'épreuve n'offrait rien de bien cruel, et il existait d'ailleurs des moyens de s'y soustraire : par exemple la protection d'un ancien qui, vous prenant familièrement par l'épaule, vous amenait sans bruit jusqu'à la porte de sortie. Pour ma part, je n'oublierai jamais que ce service m'a été rendu par le major de mes anciens (aujourd'hui mon confrère à l'Académie des sciences), et que j'ai dû à sa bonne amitié de ne pas même connaître les inconvénients de l'*absorption*, car tel est le nom qu'on donnait à la cérémonie du Café Hollandais.

Le lendemain matin, c'est-à-dire le lundi, au moment où les conscrits sortaient du réfectoire pour aller en récréation, ils trouvaient les plus ardents de leurs anciens formant la haie sur le passage, pour exiger de chacun d'eux l'hommage du gland qui ornait son bonnet de police. J'ai encore dans les yeux l'air de satisfaction profonde, et à coup sûr innocente, avec lequel un de mes anciens, devenu depuis un officier distingué du génie militaire, exhibait, à tous les boutons de sa tunique comme aux cordons de ses chaussures, des grappes des trophées ainsi conquis. L'administration connaissait cet usage, et se bornait à faire ramasser, le soir, tous les bonnets de police, pour y recoudre, aux frais de la « masse », des glands désormais assurés de leur stabilité.

En effet c'était tout ! A partir de ce moment, anciens et conscrits vivaient paisiblement côte à côte, dans la plus fraternelle intimité, sans que jamais les seconds eussent à subir, de la part des premiers, aucune persécution ni même aucune tentative pour enchaîner leur liberté.

Ainsi se passaient les choses en l'an de grâce 1858, et j'ai la confiance que nul ne me démentira parmi ceux qui ont connu ces temps heureux où la liberté, l'égalité et la fraternité régnaient en

fait parmi les polytechniciens, bien longtemps avant que la devise fatidique eût été inscrite au-dessus de la porte d'entrée de l'École.

Quelle différence entre ces épreuves si anodines et les brimades du temps présent ! Aujourd'hui, il y a une commission des brimades ou « commiss », elle-même émanation de l'ancien état-major de la « taupe », qui prépare savamment son œuvre et s'arroe, pour de longues semaines, un pouvoir indiscuté. Toutes les nuits, durant cet intervalle, un certain nombre d'anciens, sacrifiant leur repos à ce qu'ils en sont venus à considérer comme un sacerdoce, s'introduisent avec de fausses clefs dans les dortoirs des conscrits, renversant le mobilier, bousculant les lits ou les aspergeant d'eau de façon à les rendre inhabitables. Dans la journée, on vient faire râfle, à l'heure du repas, sur les mets destinés à la nouvelle promotion ; et à chaque instant la « commiss » fait comparaître devant elle des malheureux à qui elle inflige des tortures variées, dont la plus anodine consiste à se voir dépouillé de ses vêtements et peint à l'huile ou au goudron de la tête aux pieds.

Ce n'est pas tout : pendant des mois, les conscrits n'ont droit à aucune initiative ; le bon plaisir des anciens peut leur imposer n'importe quelle résolution. Ceux-ci décrètent sans appel que la jeune promotion rentrera en retard ou commettra telle infraction destinée à la faire punir. Enfin, sans doute pour faire honneur à cet article de la Déclaration des droits de l'homme, qui proclame que « nul Français ne peut être inquiété à raison de ses opinions philosophiques ou religieuses », la « commiss » inflige une longue quarantaine aux anciens élèves des établissements religieux, et l'esprit de tolérance trouve si peu de respect parmi les jeunes générations formées à l'école de l'« indépendance », qu'une telle consigne, véritablement honteuse pour une époque de liberté, se voit servilement obéie par la majorité !

Comment donc des traditions, si différentes de celles du passé, ont-elles pu s'introduire et prévaloir si bien, à la longue, que beaucoup se soient habitués à les considérer comme de très ancienne date ? Comment, surtout, cette manière de faire, si peu libérale, a-t-elle pu s'implanter à la faveur d'un régime politique auquel « l'oppression impériale » a toujours paru si odieuse ? Hélas ! il faut le reconnaître, c'est encore un des tristes héritages que nous a légués la guerre de 1870.

Antérieurement à cette date, l'École polytechnique recevait chaque année de 100 à 140 élèves. Une quarantaine d'entre eux étaient assurés de sortir dans les services civils ; une dizaine au moins donnaient leur démission pour entrer dans l'industrie, sans avoir à compter avec les exigences du service obligatoire. Dans de

telles conditions, on travaillait ferme, avec l'espoir de devenir ingénieur; ceux qui n'y réussissaient pas se consolait en faisant de savants officiers du génie ou de l'artillerie. Les tapageurs étaient en infime minorité, et l'habitude du travail sérieux maintenait parmi les élèves, non seulement la discipline, mais la bonne tenue, suffisante pour les éloigner de toute excentricité bruyante.

Au lendemain de nos désastres, quand il fallut constituer ces armées formidables, où l'artillerie joue le principal rôle, on demanda tout d'un coup à l'École polytechnique des promotions de 260 à 270 élèves. Aujourd'hui encore, que les cadres sont pourvus, on en reçoit plus de 225, dont *vingt seulement* deviendront ingénieurs, tout le reste étant destiné aux services militaires. Les places civiles, autrefois assez accessibles pour mériter l'effort du plus grand nombre, ne sont plus que pour un tout petit groupe de privilégiés. Dès lors à quoi bon se donner du mal, quand on n'a pas l'espoir d'arriver à cette élite? Pourvu qu'on ne soit pas « fruit sec », on en aura toujours assez fait.

De là un relâchement considérable dans l'application; relâchement tel que, dans plus d'une salle, il est littéralement impossible de travailler au milieu du tumulte que fait la majorité. Naturellement la discipline s'en ressent. Le nombre des tapageurs ayant beaucoup augmenté, et ceux-ci se sentant mieux les coudes, ils en arrivent à faire la loi, car on craint trop souvent de paraître lâches en leur résistant.

Leur influence s'étend au dehors, parmi les « taupins », ou candidats à l'École, qui croient se grandir en singeant leurs devanciers; et c'est ainsi que, peu à peu, s'est constituée et organisée cette sorte de franc-maçonnerie, qui prétend tenir l'autorité en échec et qui, en multipliant les inventions baroques, comme en enrichissant outre mesure un argot déjà trop compliqué, n'a contribué en rien au progrès de la bonne éducation parmi les polytechniciens. Je n'en veux pour preuve que l'habitude déplorable, assez récemment prise par les anciens élèves, de jeter par la fenêtre le mobilier de leurs jeunes camarades, lorsque, à l'occasion de quelque fête commémorative, on commet l'imprudence de leur ouvrir l'accès de l'École où ils ont été élevés!

Mais, dira-t-on, l'École polytechnique est soumise au régime militaire. Chaque élève, en y entrant, contracte un engagement en bonne forme. Quoi de plus simple dès lors que de s'y faire obéir?

Raisonnement ainsi, c'est oublier que, depuis bien des années, les traditions gouvernementales sont loin de favoriser une telle rigueur. Certes le général investi du commandement de l'École ne demande pas mieux d'ordinaire que d'appliquer le règlement. Mais

le ministre de qui il relève doit compte de ses actes à un parlement accoutumé à se mêler de tout. La presse aboie après ce pauvre ministre ; les radicaux le menacent d'une interpellation s'il touche à leurs amis, parmi lesquels il est convenu d'avance que tous les tapageurs sont compris. Aussi, ayant bien d'autres « chats à fouetter », est-il un peu excusable de demander qu'on ne lui fasse « pas d'affaires ». Et voilà comment, peu à peu, la discipline s'en est allée par lambeaux. Voilà comment il s'est formé, en moins de vingt-cinq ans, des générations de « vieux polytechniciens », qui considèrent que le plus saint des devoirs, pour les anciens, est de conserver intact et de transmettre après eux le droit de rendre, pendant quinze jours au moins, le sommeil impossible aux conscrits !

Ce sont ces abus que l'administration s'est enfin décidée à supprimer. De là, le *pronunciamiento* qui vient de se dénouer sans désordres sérieux, grâce au tact et à la fermeté du commandement. Espérons que la leçon sera comprise ; car s'il peut sembler à quelques-uns que de tels incidents soient sans importance, en fait il y a là un grand danger pour l'existence même de l'École. Ce danger, je crois de mon devoir de le signaler bien haut. Certes, on ne m'accusera pas d'être hostile à cette institution. Au contraire, je lui ai voué un véritable culte, fondé tant sur mes souvenirs personnels que sur de constantes traditions de famille, remontant à l'aurore même de sa fondation. Nul n'a été plus heureux que moi de saisir toutes les occasions de la glorifier, et de mettre en lumière ses titres à la reconnaissance de la nation. Je n'en suis que mieux à l'aise pour avertir ceux qui, à mon sens, l'engagent dans la voie la plus funeste.

De même qu'aux anciennes et solides armées du temps passé, nous avons substitué la « cohue » militaire, ainsi on peut dire que c'est la « cohue polytechnicienne » qui tend à remplacer cette élite où s'alimentaient autrefois les grands services publics. Tous les jours, on se rend mieux compte du contraste qui existe entre l'enseignement de l'École, porté à des hauteurs sans cesse croissantes, et le niveau, intellectuel ou moral, des masses appelées à le recueillir. Le personnel de professeurs le plus éminent qu'il y ait au monde expose les matières scientifiques les plus ardues devant un auditoire, dont la grande majorité est destinée à monter à cheval et à tirer le canon.

Ces futurs officiers savent, par l'exemple de leurs devanciers, que les « qualités militaires », notamment l'aptitude à se bien tenir en selle, compteront plus, pour le développement de leur carrière, que les souvenirs laissés dans l'esprit par le calcul intégral ou la

physique mathématique. On comprend donc qu'ils se désintéressent de l'enseignement; et si quelque chose peut étonner, c'est qu'une telle contradiction n'ait pas déjà provoqué en haut lieu une mesure radicale.

Si l'Ecole y a échappé jusqu'ici, c'est parce que l'artillerie tient absolument à ce privilège, qui lui assure un recrutement exceptionnel. Mais qu'on prenne garde au jour où tout le monde se dira que le canon n'est pas plus difficile à manier que le fusil; que les qualités militaires sont difficilement compatibles avec l'effrayant travail de cervelle qu'exigent les hautes mathématiques; et que c'est duperie d'assujettir à un tel effort des jeunes gens qui, plus tard, n'en feront aucun emploi!

Or une réforme de l'Ecole polytechnique, entreprise dans ce sens, serait infiniment périlleuse à l'époque où nous sommes. On ne se bornerait pas à ressusciter l'ancienne institution, qui ne devait fournir que de vrais ingénieurs, civils ou militaires. D'autres établissements, dont le crédit croît chaque jour, viendraient démontrer aux pouvoirs publics qu'eux aussi sont capables de donner des ingénieurs ou des professeurs de l'Etat, et que l'école fondée par Monge et Laplace n'a plus de raison d'exister. Et ainsi, par ce temps de démocratie, jalouse de toutes les supériorités, même les plus légitimes, l'Ecole, tant de fois dénoncée déjà comme une aristocratie, courrait grand risque de sombrer devant une coalition de rancunes et d'intérêts, au suprême détriment de la haute culture scientifique, dont elle a été si longtemps le plus ferme soutien.

Ce qui l'a préservée jusqu'à présent de ce danger, c'est qu'elle avait jeté de profondes racines dans le pays, où beaucoup, grâce à Dieu, sont encore habitués à la considérer comme une gloire nationale. On se serait fait scrupule de toucher à une institution qui avait donné à la France tant de serviteurs éminents, et dont la devise : « Pour la patrie, les sciences et la gloire » avait été si amplement justifiée.

Mais si, par des manifestations inconsidérées, notamment en affichant un attachement ridicule pour des innovations qui ne l'honorent à aucun degré, l'Ecole venait à fatiguer l'opinion, ses défenseurs pourraient se trouver impuissants. Déjà il s'est produit un symptôme caractéristique. Quelques jours ont suffi pour changer le ton de la presse à l'égard de la mutinerie actuelle. De franchement sympathique qu'elle semblait être au début, elle est rapidement devenue froide et même hostile. Plusieurs journaux n'ont pas craint de signifier aux polytechniciens qu'ils se rendaient insupportables, et que leur prétention de punir l'administration en lui infligeant, par des consignes volontaires, un supplément de

frais de nourriture que les contribuables supporteront, n'était pas faite pour intéresser le pays à leur cause.

Aussi, me tournant vers mes jeunes camarades, victimes pour la plupart d'un entraînement irréfléchi, je leur dirai : Songez-y bien ; c'est l'avenir même de l'Ecole que vous tenez dans vos mains. Ne donnez pas à ses ennemis des prétextes pour renverser ce vénérable édifice. Gardez-vous de traiter, comme traditions du passé, des pratiques détestables et grossières, héritage indirect des plus mauvais jours de notre histoire. Dites-vous bien que si, à l'heure présente, vous pouvez constater avec quelque fierté que l'Ecole compte vingt-six représentants à l'Académie des sciences, c'est que tous appartiennent à ces vieilles promotions où anciens et conscrits vivaient, dès la première heure, dans la plus fraternelle union. Répudiez des inventions nouvelles, où des gens bien élevés ne sauraient trouver aucun plaisir, et n'allez pas, pour leur défense, entamer des campagnes où vous seriez brisés. Autrement il faudrait dire que vous avez hâté de vos mains le moment où toute l'armée se recruterait à Saint-Cyr, où tous les ingénieurs de l'Etat sortiraient de l'Ecole centrale, et où l'on pourra dresser, sur la montagne Sainte-Geneviève, un écriteau avec cette inscription : « Ici s'élevait l'Ecole polytechnique, maladroitement ruinée par ses enfants ! »

A. DE LAPPARENT.

LA BOUCLE DU NIGER

ANGLAIS ET FRANÇAIS

Bien que le public français soit plus familier avec les questions coloniales qu'il ne l'était jadis, le bruit que les journaux anglais mènent depuis quelque temps autour de la question du bas Niger n'a pas dû laisser de le surprendre. Qu'est-ce donc, au juste, que ces postes aux noms plus ou moins barbares que l'on nous dispute avec tant d'âpreté et un tel renfort de menaces? A quel propos vient-on nous rappeler la conduite, d'ailleurs passablement déloyale, que l'Angleterre tint au siècle dernier vis-à-vis de nos colons américains? Et comment se fait-il que le Borgou semble, au dire de certains, devoir devenir une nouvelle Acadie et la ville jusqu'alors ignorée de Nikki un autre fort Duquesne?

Il y aurait exagération à parler, à ce sujet, d'intérêts capitaux. Mais ce n'est pas aller trop loin que de dire qu'il s'agit, dans le démêlé d'aujourd'hui, d'intérêts très considérables. Outre que les territoires disputés entre nous et nos voisins ont, par eux-mêmes, une assez grande valeur, la question n'est rien moins que de savoir si, oui ou non, la France établie sur le cours inférieur du Niger, aura le moyen de tirer entièrement parti des vastes possessions que ses explorateurs lui ont acquises dans l'Afrique nord-occidentale, — ou bien, au contraire, si elle ne tiendra l'intérieur que pour en voir les meilleurs débouchés dépendre de ses rivaux. Suivant, en effet, que nos prétentions ou celles des Anglais prévaudront, nous pourrons, ou nous ne pourrons pas, diriger vers l'Europe, par la voie fluviale, les produits de ces vastes régions que l'on a appelées les Indes Noires, — des Indes que le Sahara,

seul, sépare de notre Algérie. Le Dahomey deviendra pour nous l'entrepôt d'une contrée vaste comme la moitié de l'Europe ou, resserré dans ses étroites limites, restera ce qu'il est maintenant : une petite colonie chiffrant son commerce par les quelques millions que représentent ses propres marchandises.

Comment, avec l'avance énorme que nous avons, il y a vingt ans, dans la région soudanienne, les choses en sont-elles venues là? Par une série de négligences et de fautes qui ont été le résultat de la politique que nous avons adoptée dès le début.

Quand le ministre Jules Ferry (1883-1885) entreprit de doter la France d'un empire colonial qui pût compenser les pertes qu'elle avait faites en Europe, il trouva le drapeau français engagé sur trois points : sur la côte ouest de l'Afrique, à Madagascar et dans l'Indo-Chine.

La France ne pouvait, simultanément, mener à bien trois œuvres aussi vastes. Il fallait choisir. Le Tonkin offrait l'avantage d'être un pays riche, relativement, très peuplé et voisin d'un des plus grands marchés du monde; Madagascar promettait de moindres profits, mais avait pour elle sa belle situation maritime dans l'océan Indien et la proximité de notre vieille colonie de la Réunion. Quant au continent africain, il semblait que de longtemps on n'y pût trouver que matière à explorations scientifiques ou à expéditions militaires.

Ces considérations de profit immédiat déterminèrent la conduite de M. Jules Ferry. La conquête du Tonkin devint l'entreprise capitale, qui absorba les hommes par milliers et l'argent par millions, tandis qu'autour de Madagascar, on se bornait à un blocus naval inefficace et qu'en Afrique, on se contentait de laisser M. de Brazza créer, avec de maigres ressources, notre colonie du Congo. Certes, il ne faut point juger trop sévèrement la conduite de l'homme d'Etat qui, malgré ses défauts, était conduit par un véritable patriotisme et un sincère désir de servir son pays, mais il n'en est pas moins certain qu'il s'était complètement trompé sur l'ordre d'importance des questions qu'il cherchait à résoudre. Ce qu'il avait mis en dernier lieu et presque totalement négligé était, au contraire, la partie essentielle de la tâche. C'était au Congo et surtout au Soudan qu'était, qu'est encore le véritable avenir. Les possessions lointaines de l'Europe, les nouvelles aussi bien que les anciennes, sont destinées à lui échapper un jour. L'Espagne en fait, en ce moment, la cruelle expérience. Au contraire, l'Afrique du Nord, voisine du monde européen et faisant presque corps avec lui, est comme la réserve de richesse et de puissance qui, mise en valeur par les procédés de l'industrie

moderne, permettra un jour aux vieux pays de garder leur rang à côté des jeunes rivaux qui s'élèvent en Amérique et dans l'Extrême-Orient. Et c'est pourquoi la manière dont se fera le partage et l'exploitation de terres si longtemps dédaignées comme malsaines et stériles aura une importance énorme pour la puissance politique des Etats du vingtième siècle.

Mais, en 1883, on ne voyait guère encore ces vérités qui, aujourd'hui, apparaissent avec une évidence de plus en plus frappante. La France et l'Angleterre s'étaient bornées à l'occupation de quelques zones côtières, et ce ne fut que cette année-là même que nos anciens comptoirs d'Assinie et de Grand-Bassam reçurent de nouveau garnison. Trois arrangements successifs (1888-1889-1891) fixèrent nos limites orientales du côté de la Côte d'Or anglaise. Par les traités des 14 et 28 février 1886 et du 1^{er} juillet 1890, une ligne de démarcation, peu avantageuse d'ailleurs, fut établie entre notre protectorat de Porto Novo et le Togoland allemand. Dans les deux cas, faute de connaissances géographiques précises, on avait dû s'arrêter au 9^e degré de latitude nord.

Sur un point pourtant, l'initiative privée, à défaut de l'action publique, avait été vraiment active. Depuis longtemps déjà, plusieurs sociétés anglaises opéraient dans le bas Niger. En 1880, elles se fondirent en une Compagnie dite « Nationale Africaine ». Une Compagnie française concurrente fut créée la même année, et toutes deux établirent des comptoirs sur le fleuve et sur son affluent le Bénoué. Il n'y avait d'ailleurs d'autres trafics que ceux de l'huile de palme et de l'ivoire. En 1882, le point extrême atteint était Egga, au dernier tournant avant le delta. Les Anglais avaient bien créé quelques établissements au delà de cette ville, mais dans des conditions si précaires qu'on pouvait à peine les compter. Mais, cette année, le sultan du Noupé ayant dû faire appel au concours des Européens pour rétablir l'ordre dans ses Etats, ceux-ci en profitèrent pour s'y installer; quarante lieues en amont furent gagnées ainsi.

A la fin de 1883, la Compagnie anglaise possédait sur le Niger 25 établissements pour le commerce de l'huile de palme et, pour celui de l'ivoire, 5, plus 1 sur le Bénoué. Les Français en avaient 32, dont 13 faisant double emploi¹. Le commerce était très fructueux. Les articles d'Europe se vendaient avec un bénéfice brut de 200 pour 100, et net de 60. « L'Européen, disait un explorateur d'alors, n'est encore qu'au bas du fleuve, et ce

¹ Il y avait deux compagnies françaises.

tronçon donne suffisamment de produits pour rémunérer de puissants capitaux. »

Nous partagions le bas fleuve avec les Anglais. Mais, tandis que ceux-ci étaient énergiquement appuyés par leurs compatriotes, notre gouvernement laissait les Français à leurs propres ressources. Il en résulta que ceux-ci, devant la concurrence écrasante de leurs rivaux, durent traiter avec ces derniers. Le 31 décembre 1884, les comptoirs français et leur matériel passèrent en mains britanniques. 3 millions furent versés en échange. Jamais empire ne se vendit si bon marché.

Ce fut la faute capitale, irréparable. Le Congrès de Berlin, devant la situation de fait, reconnut aux Anglais les rives du Niger, de la mer à Lokodja. Mais il établit en même temps le principe que la navigation du fleuve ainsi que celle de son grand affluent le Bénoué devaient rester libres. Les Anglais allaient se charger d'appliquer ce principe à leur manière.

En avril 1885, ils conclurent avec le Noupé un traité qu'ils qualifièrent de traité de protectorat. La même année, le roi de Gando, suzerain du précédent, leur vendit deux bandes de terrain courant, le long du fleuve, du Noupé à Boussa et à Say. Le sultan du Sokoto, dont dépend celui de Gando, confirma le tout. Ces concessions, ayant été achetées par des tributs annuels, il est difficile d'y voir de véritables acquisitions de territoire. Elles n'en furent pas moins présentées comme telles. Mais cela est si peu reconnu que l'Allemagne, actuellement, revendique le Gando en vertu d'un traité conclu le 2 avril 1895 par l'explorateur Døring. Suivant ses dires, cet acte aurait une valeur toute différente de celle de la convention obtenue par la Compagnie nigérienne.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement anglais crut devoir organiser les conquêtes réelles ou prétendues de ses ressortissants. Le 10 juillet 1886, une charte fut octroyée à la Société nationale africaine, qui prit le nom, devenu fameux depuis, de Compagnie du Niger (*Royal Niger Company*). La nouvelle puissance, car c'en était bien une, recevait des pouvoirs quasi souverains sur une double zone de territoires s'étendant à 48 kilomètres de profondeur sur chacune des rives du Niger et du Bénoué, ainsi que sur les régions qu'elle pourrait acquérir par la suite. Elle était autorisée à rendre la justice, à lever des taxes, à battre monnaie, à entretenir des troupes, et même à faire des lois, moyennant, il est vrai, l'assentiment du sous-secrétaire d'Etat des colonies. Par contre, il lui était interdit de créer des monopoles commerciaux ainsi que de contrevenir, de quelque manière que ce fût, aux dispositions de la Conférence de Berlin. Cette défense ne devait guère la gêner.

Le territoire de la nouvelle Compagnie se trouvait limitrophe de celui de la colonie allemande créée au Cameroun en 1884. Trois conventions successives, celles du 7 mai 1885, du 2 août 1886 et du 14 août 1894, fixèrent la frontière jusqu'au lac Tchad. Restait à déterminer les zones d'influence respectives de l'Angleterre et de la France. Ce fut l'objet de l'acte du 5 août 1890.

Au moment où la Compagnie du Niger s'organisait, nos troupes du Sénégal atteignaient à peine la partie supérieure du grand fleuve. Devant les progrès rapides, ou semblant tels, des Anglais, notre gouvernement était fondé à craindre qu'ils n'arrivassent les premiers dans la région du haut Niger. Il ignorait, et l'opinion tout comme lui, que la Compagnie n'avait ni les moyens ni la puissance qu'elle prétendait posséder. Le contrôle en était impossible. Il fallut donc accepter comme bons ses dires, la plupart faux, et ainsi s'explique, sans qu'on ait besoin de recourir à une prétendue divergence de vues entre les départements des affaires étrangères et des colonies, ce fait très regrettable que tout le Soudan central, au sud d'une ligne de Say à Barroun, ait été cédé à l'Angleterre. L'acte, il est vrai, présente certaines obscurités. Les Français s'appuient sur son texte pour affirmer qu'il ne concerne pas le Bornou. Les Anglais, par contre, prétendent s'en servir pour revendiquer, jusqu'en plein Sahara, le Damerghou et l'Aïr. Mais le sens général n'en reste pas moins très clair, malheureusement. Nous nous sommes, en définitive et, nous l'avons vu depuis, sans nécessité, fermé par lui le Soudan central, c'est-à-dire la partie de beaucoup la plus riche de toute cette vaste région.

II

Par bonheur, rien n'avait été stipulé pour les pays de la rive droite, dont la belle exploration du capitaine Binger (1887-1889) venait de nous faire connaître une grande partie. De ce côté, du moins, nous agissions avec une certaine activité qui devait avoir de grands résultats. Pendant que nos officiers conquéraient le bassin du haut Niger, Binger et Treich-Laplène le reliaient à la Côte d'Ivoire et lui donnaient ainsi une large façade maritime. Le traité du 8 décembre 1892 avec la république de Libéria, assurait, de ce côté, nos frontières, qui n'ont été tout à fait déterminées cependant que par la convention de 1895 avec la Sierra Leone. Les événements du Dahomey allaient nous amener à faire davantage.

Sur la côte des Esclaves, nous avions depuis longtemps un

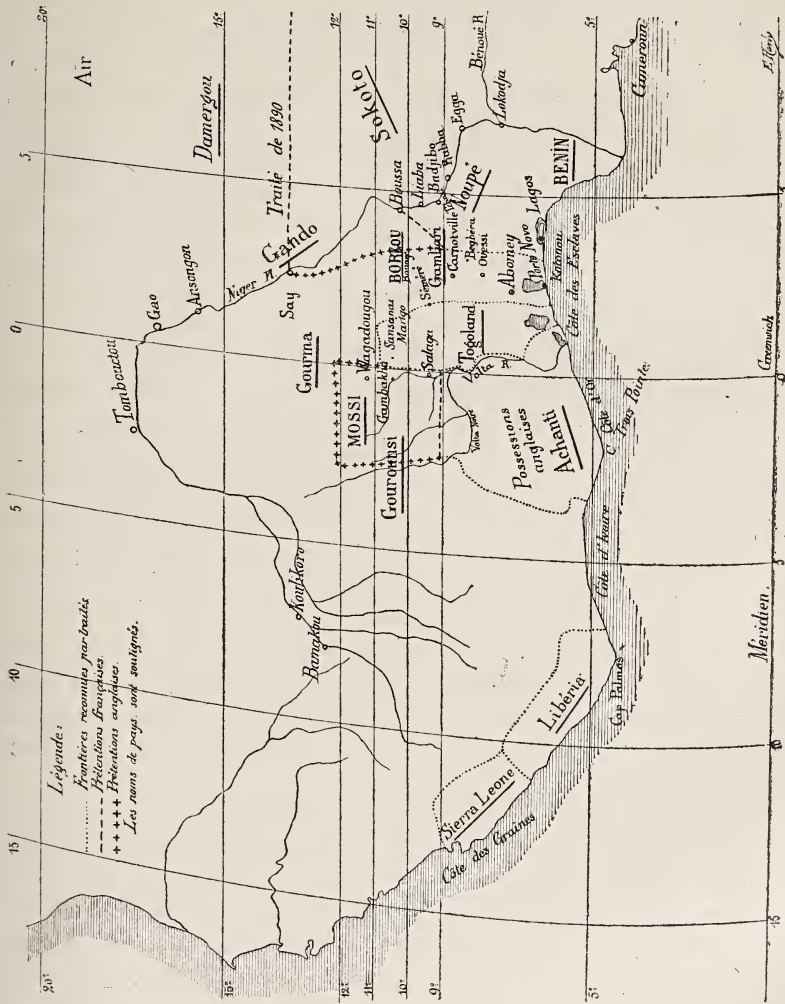
certain nombre de postes et de protectorats dont le plus important était celui du royaume de Porto Novo, voisin du Dahomey. En 1885 (24 décembre), nous avons cédé à l'Allemagne de quoi lui permettre de constituer sa colonie, depuis si gênante, du Togoland. Il est probable que, sans les provocations de Béhanzin, nous ne nous en serions guère plus occupés. Mais la campagne du Dahomey, en amenant la soumission de ce royaume (Béhanzin fut pris le 25 janvier 1894), nous ouvrit de nouvelles perspectives.

Jusqu'à cette époque, l'activité des trois nations établies sur la côte de Guinée avait été très inégale. Des traités, signés de 1886 à 1891, avaient fixé leurs frontières jusqu'au 9° degré, mais, tandis que les Anglais, satisfaits de dominer le royaume Achanti, s'en tenaient à l'exploitation de la riche Côte d'Or, Français et Allemands déployaient une activité fiévreuse pour se créer des droits au delà de la limite conventionnelle. De là, de notre côté, les expéditions du docteur Crozat et des capitaines Ménard et Monteil dans l'*hinterland* de la Côte d'Ivoire. Les Anglais n'agirent qu'en 1894, craignant que Français et Allemands n'en vinssent à se donner la main par derrière leur colonie. Ils envoyèrent, dans l'arrière-pays, une mission commandée par le mulâtre Fergusson. Celui-ci conclut le 8 août 1894, avec le chef de Sansanné-Mango, un traité par lequel celui-ci s'engageait à ne rien céder de son territoire sans l'assentiment du gouvernement britannique, poussa de là jusqu'à Wagadougou, capitale du Mossi, puis jusqu'aux limites du royaume de Bemba, notre protégé, et vint ensuite hisser le drapeau anglais à Salaga, afin de prévenir, pour le compte de l'Allemagne et de l'Angleterre, agissant d'accord, l'occupation de cette ville par la France. C'est sur les résultats de cette mission que les négociateurs anglais se sont appuyés ensuite pour prétendre prolonger l'*hinterland* de leur colonie jusqu'au 12° degré environ. Rien n'a été stipulé jusqu'à présent.

Du côté du bas Niger, ils étaient allés moins vite. Considérant, sans doute, leur situation comme suffisamment établie, ils avaient laissé agir la compagnie dont ils s'étaient fait un instrument. Or celle-ci n'avait eu qu'un souci, bien naturel pour une société principalement commerciale : développer le chiffre de ses affaires sans trop de frais et évincer ses rivaux en dépit de l'acte de Berlin. Dans ce dernier but, elle avait recouru à toutes sortes de moyens vexatoires, allant, au besoin, jusqu'aux tentatives d'assassinat, s'il faut en croire les accusations du lieutenant Mizon. Mais son personnel et ses forces militaires étaient, sans doute par raison d'économie, bien trop faibles pour qu'elle pût dominer réellement le vaste territoire qu'elle s'attribuait. Son poste le plus avancé

sur le Niger était encore, tout récemment, Liaba (au-dessous de Boussa).

Les Français ne furent pas plus tôt installés au Dahomey, qu'ils s'aperçurent de cette faiblesse qui avait échappé aux négociateurs



de 1890. Dès le début, l'opinion des coloniaux avait été que notre nouvelle conquête devait nous servir de voie d'accès et de pénétration vers le Soudan. Il fallait réaliser cette pensée. M. Delcassé, alors sous-secrétaire d'État aux colonies, conçut tout un plan d'ensemble en vertu duquel les explorateurs, partant à la fois du

Niger et de la côte, devaient étendre et rejoindre nos possessions. C'est ce plan qui, malgré des retards, résultant des changements de ministères, a été suivi jusqu'à présent. Nous avons, pour le réaliser, une force qui, là du moins, manquait aux Anglais, notre admirable personnel d'officiers et de tirailleurs noirs du Sénégal. C'est à lui que nous devons d'être allés si vite.

A partir de 1894, les expéditions ne cessèrent plus. Le 12 octobre, M. Decœur, qui s'était déjà signalé l'année précédente en allant d'Ouessé à Begbéra, partit de Carnotville, nouveau poste créé dans le nord du Dahomey, atteignit le Gambari, et signa avec le roi de ce pays un traité de protectorat qui étendit notre domaine jusqu'à 9°30'. De là, en novembre, il se portait à Séméré pour couper le chemin à une mission allemande partie du Togo, puis gagnait Nikki, où il arrivait le 25. Le capitaine anglais Lugard l'y avait précédé, mais sans signer de traité ou, plus exactement, par une de ces erreurs très faciles à commettre en pays nègre, il avait traité avec le chef religieux du pays, mais non avec le roi. Ce fut de ce dernier, cette fois, que M. Decœur obtint la reconnaissance de notre protectorat (26 novembre). Quelques jours après, l'administrateur Alby, envoyé par M. Ballot, signait un deuxième traité dans le même sens. Le 20 janvier, M. Ballot arrivait à son tour et poussait de Nikki jusqu'à Boussa (28 janvier), tandis que M. Decœur, le 6, arrivait à Sansanné-Mango. Il eut le tort de s'y laisser arrêter par le traité Fergusson, qui n'empêcha nullement le lieutenant allemand de Carnap, venu après lui, d'imposer son protectorat à ce pays, partit pour le Gourma, qu'il annexa (20 janvier), et gagna le Niger à Say (1^{er} février). Le retour s'effectua par le fleuve, non sans de nombreux combats contre les indigènes. Ce ne fut que le 8 mars que l'on rencontra la première factorerie anglaise à Liaba.

M. Decœur n'avait pas agi seul. L'année 1895 était signalée encore par les missions Baud et Toutée. Le capitaine Baud qui, le 31 janvier, était arrivé à Say, quittait de nouveau Carnotville le 26 mars, allait planter notre drapeau à Kiritiri et à Bafilo, ville de 20 000 habitants, puis, traversant une chaîne de 1000 à 1200 mètres de hauteur, arrivait à Sansanné-Mango le 12 avril, et, suivant le 10° degré, gagnait le même mois Gambakha, Liaba et Oua, où il signait des traités. Le 12 juin, il rentrait par Grand-Bassam, ayant fait 1500 kilomètres en soixante-dix-sept jours.

Le capitaine Toutée n'avait pas été moins actif que son collègue. Tandis que le capitaine Mounier acquérait le pays des Mahis, et que l'administrateur Deville faisait, le 9 mars, reconnaître notre suzeraineté par le roi de Bouay, au sud-est du Gourma, M. Toutée

partait le 9 décembre 1894 de la côte pour atteindre le Niger vers le 9° degré. Au commencement de mars, il était à Boussa, après avoir planté le drapeau français à Tchaki et à Badjibo, où il créait le fort Arenberg, malheureusement évacué depuis. De Boussa, il remonta le Niger jusqu'à Tibi (11 juin), dépendance du pays de Gogo, qui s'était soumis depuis quelque temps au colonel Joffre. La jonction était faite entre les deux parties de notre Soudan.

Les années 1896 et 1897 ne devaient pas être moins bien remplies. Le 12 décembre 1895, la mission Hourst était partie de Koulikoro pour explorer le Niger, jusqu'alors inconnu au delà de Méléli (ou Ismélal), à 43 kilomètres est de Tombouctou. A la fin de janvier, elle dépassait à peine cette ville, mais le 13 octobre, elle arrivait à Akassa, ayant reconnu tout le cours du fleuve et constaté que l'occupation anglaise ne dépassait pas Liaba. On sait avec quel enthousiasme M. Hourst fut reçu à son retour en France. Dans le banquet qui lui fut offert à l'Hôtel Continental, l'assurance officielle fut donnée que des mesures étaient déjà prises pour garantir les résultats de ses efforts. Cette assurance n'était pas menteuse.

Dès le mois de décembre, en effet, deux missions (Baud et de Bernis-Carron) avaient été formées dans le haut Dahomey, et le lieutenant Voulet avait occupé le Mossi¹. En 1897, M. Bretonnet mit la main sur Boussa qu'une chaîne de postes relie maintenant à Carnotville. Le Gourounsi reçut un résident, le capitaine Hugot, mort depuis à la tâche. Le lieutenant Voulet rejoignit le capitaine Baud dans le Gourma. Des résidents furent installés dans ce pays ainsi qu'à Bafilo, Kirikiri et sur le moyen Niger. Pour assurer les communications, Nikki, avec lequel nous avons, comme je l'ai dit plus haut, signé en décembre 1894 un traité de protectorat, fut définitivement occupé.

C'est cette dernière annexion qui a mis le feu aux poudres, non pour ce qu'elle vaut en elle-même, mais parce qu'elle a fait voir aux Anglais avec quelle imprévoyance ils s'étaient laissé distancer. De là, les clameurs de la presse de Londres, excitée par M. Chamberlain. De là, l'envoi d'un régiment noir de Lagos dans le haut pays, l'arrivée d'un 2^e régiment venant de la Jamaïque, les menaces de conflit et de guerre si libéralement prodiguées par la majeure partie de la presse londonienne.

A coup sûr, le public français a mal compris cette fureur provoquée par l'occupation de localités qui ont le tort de porter des

¹ Annexé définitivement en février 1897.

noms assez barbares et dont, au surplus, on ignore généralement la position. Il s'agit, néanmoins, d'une question très grave.

Le Soudan est le pays tropical le plus rapproché de l'Europe. En ce qui nous concerne, il n'est séparé de l'Algérie-Tunisie que par le Sahara qui, depuis 1890, fait tout entier partie de notre zone d'influence et qu'une voie ferrée, espérons-le du moins, permettra un jour de franchir. Ce n'est un mystère pour personne que la France, comme tous ses voisins, a un besoin absolu, pour sa subsistance comme pour son industrie, des produits des pays chauds. Ces produits, le Soudan peut les fournir en abondance, dès qu'il aura été mis en valeur. Tous les explorateurs l'ont constaté, et si, actuellement, cette vaste région ne donne rien ou peu de chose, en dehors des colonies côtières, cela tient, non pas à ce qu'elle est stérile par elle-même, mais à ce qu'elle est ravagée depuis longtemps par des guerres continuelles que l'effet de notre domination sera précisément de faire cesser. La meilleure preuve que l'on puisse apporter de cette affirmation, c'est que la contrée entre Niger et Tchad, où des potentats musulmans ont établi l'ordre qui manque ailleurs, est une des plus riches, des plus industrieuses et des plus peuplées de toute l'Afrique. Il en sera de même un jour de tout ce qui s'étend du Niger inférieur à l'Atlantique. On peut donc dire que la nation qui parviendra à s'approprier et à exploiter le tout ou la plus grande partie de ce pays verra, au vingtième siècle, grandir sa situation en Europe et dans le monde à un degré qu'il est difficile de mesurer.

Les discussions de frontières qui portent, là-bas, sur des dizaines et des centaines de mille kilomètres carrés, ont donc, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir, une très grande importance. Mais ici, en raison de circonstances particulières, l'intérêt est encore plus puissant.

Ce qui a fait que jusqu'à présent, bien que proche de l'Europe, l'Afrique a été laissée de côté, c'est que les voies de communication naturelles y manquent ou sont très mauvaises. Il n'est pas un fleuve qui n'y soit coupé de cataractes qui séparent son cours en plusieurs biefs.

Or le Soudan, vaste plaine uniforme, n'a qu'une grande artère, le Niger. De Koulikoro (près Ségou) à Ansongo, sur 1700 kilomètres de longueur, celui-ci est commodément navigable. Mais d'Ansongo à Boussa, il est encombré de rochers et de rapides. Les bateaux de la mission Hourst ont pu, il est vrai, les franchir, mais, d'ici à ce que des travaux soient venus changer la situation, si la chose est possible, on ne doit pas considérer cet exploit comme pouvant être renouvelé couramment.

Au contraire, de Boussa à Rabba, le fleuve peut être remonté et descendu par des *steam-launchs*. A partir de Rabba, jusqu'à Egga, peuvent circuler les bâtiments calant 5 pieds et même plus, suivant la saison; d'Egga à la mer, la voie est praticable aux navires de 6 à 12 pieds de tirant d'eau, selon que le fleuve est en crue ou non.

Si donc, comme le veulent les Anglais, notre frontière sur la rive droite du Niger ne doit commencer qu'à Say, notre Soudan n'aura plus que des communications terrestres, pénibles, et, en tous cas, coûteuses avec le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Dahomey. Si, au contraire, nous réussissons à nous assurer la rive gauche de Say à Boussa, nous pourrions, ce que les Anglais ne feraient sans doute jamais, améliorer la navigation de la partie difficile et la rendre peut-être, comme nous l'avons fait sur le Mékong, praticable aux bateaux. Boussa deviendra pour nous comme un port de mer d'où les produits de l'intérieur seront facilement expédiés, soit directement vers l'Océan, soit vers nos établissements du Dahomey que ce transit enrichira. Le prix des transports, quoi qu'il arrive, sera considérablement abaissé pour les marchandises de l'intérieur et la Compagnie du Niger déchu du monopole qu'elle ne possède pas en droit, mais qu'elle exerce en fait.

Sommes-nous fondés à revendiquer la rive droite de Say à Boussa?

Le traité de 1890 n'ayant rien stipulé à cet égard, il faut examiner à question d'après les principes généraux qui régissent la matière.

Il y en a trois dont il convient de fixer la valeur respective : On peut se régler sur la théorie dite de l'*hinterland* — ou sur les traités signés avec les chefs nègres — ou enfin d'après les prises de possession réelles.

La théorie de l'*hinterland* autoriserait certainement les Anglais à s'étendre sinon jusqu'à Say, du moins jusqu'à un point très rapproché de cette ville¹. On sait que, d'après elle, la nation qui a pris possession d'une côte a droit à s'étendre en profondeur, pourvu qu'elle ne dépasse point la largeur de la façade maritime qu'elle a occupée. Ceci est de bon sens quand il s'agit des pays voisins de la mer, mais devient de plus en plus contestable lorsqu'il s'agit de régions qui en sont distantes. Car, alors, où s'arrêterait-on?

Au surplus, le principe de l'*hinterland* ne peut être invoqué contre les situations de fait résultant soit de traités de protectorat, soit, à plus forte raison, d'une occupation effective. A ces deux derniers points de vue, les prétentions anglaises sont insoutenables.

¹ Nikki, dans ce cas, devrait également leur revenir.

En effet, nos traités, dans les régions contestées, ont précédé les leurs, s'ils en ont, et ceux qu'ils ont affirmés exister lors de la convention de 1890, avec les nombreux chefs de la région, notamment avec l'émir du Noupé, avec les sultans de Gando et de Sokoto, ont été depuis reconnus faux, soit qu'ils n'eussent jamais existé, soit qu'ils se réduisissent à de simples autorisations de s'établir et de faire le commerce, comme c'est le cas pour ceux qui concernent les trois grands Etats du Soudan central. Et cela est si vrai, qu'en 1892 l'émir du Noupé, Maléki, invoquait notre secours contre la Compagnie du Niger, et qu'au commencement de cette année, celle-ci organisait une expédition contre lui.

Au surplus, d'après l'acte de Berlin, que l'Angleterre a signé comme toutes les puissances, les prises de possession ne sont valables qu'à la condition d'être réelles. Il faut au moins, dans la pratique, avoir occupé un point important de la province revendiquée. Sur ce terrain, notre position est inattaquable. Nous avons aujourd'hui toute une série de postes de Carnotville à Boussa, et des résidents avec troupes partout au nord de cette ville. Les Anglais ne dépassent pas Liaba.

Ils parlent, il est vrai, certains de leurs journaux, du moins, de nous expulser par la force des positions que, d'après eux, nous avons indûment occupées. C'est une bien grosse menace. A coup sûr, si l'Angleterre veut absolument nous faire céder, elle peut y parvenir, l'opinion française n'étant guère disposée à accepter une guerre qui, d'ailleurs, tournerait probablement mal, à propos de la question du Niger. Mais les Anglais devront fortement réfléchir avant de recourir à une pression brutale pour gagner la partie. On est, en Europe, bien las de leurs procédés habituels. A en user à l'égard de la France comme ils l'ont fait jadis vis-à-vis du petit Portugal, ils risqueraient de soulever des haines qui pourraient bien en faire oublier d'autres. Si, actuellement, une coalition européenne n'est pas encore possible contre eux, il ne faudrait plus beaucoup de violences de leur part pour provoquer un soulèvement général.

Il est probable que lord Salisbury, qui est un homme d'Etat de grande valeur, saura comprendre ce danger et réfrènera les ardeurs chauvines de M. Chamberlain. Le gouvernement français est, certes, animé des dispositions les plus conciliantes. Il l'a prouvé tout récemment encore par les concessions qu'il a faites à l'Allemagne du côté du Togo (traité du 23 juillet). Si l'Angleterre qui, depuis 1895, traîne les choses en longueur, et se trouve avoir perdu à ce jeu, veut être raisonnable dans la conférence qui vient de s'ouvrir le 29 octobre, la question sera facile à régler tant du

côté du bas Niger que de celui de la Côte de l'Or, où rien, non plus, n'est encore déterminé. Il suffira, de part et d'autre, de se conformer aux lois internationales qui règlent la matière.

Pendant que les négociations sont en cours, il ne nous reste qu'un souhait à formuler. On a plus d'une fois reproché à nos divers gouvernements de ne pas avoir défendu nos intérêts coloniaux avec assez de vigueur. La faute en est bien moins à eux qu'à l'opinion publique. Tandis que, en Angleterre, celle-ci se passionne, comme nous le voyons actuellement, et que les ministres ont plus besoin de la retenir que de l'exciter, l'opinion française, par ignorance, abandonne nos hommes d'Etat à eux-mêmes, prête, d'ailleurs, à se soulever contre eux si, agissant avec énergie, ils provoquent quelque grave conflit. Si nous voulons que nos affaires soient bien faites, nous devons, au contraire, être prêts à soutenir ceux auxquels nous les confions. Sinon, nous perdons tout droit de nous plaindre. Quand il s'agit de l'Afrique surtout, il vaut la peine de savoir et d'agir. Car les règlements actuels de la question africaine pèseront lourdement sur la vie et la politique de l'Europe occidentale pendant le siècle qui bientôt va s'ouvrir.

Paul THIRION.

LE FADA

NOVELLETTE DE PROVENCE

Je ne sais pas si j'aimais cette dame,
Mais je sais bien
Que pour avoir un regard de son âme,
Moi, pauvre chien !
J'aurais gaiement passé dix ans au bain
Sous le verrou.
Le vent qui vient à travers la montagne
M'a rendu fou !

V. Hugo.

I

Le voyageur qui vient visiter le beau golfe de Saint-Tropez, comparable, disent ceux qui en ont pu juger, à la baie de Naples, ne suivra, s'il veut y arriver par les plus magnifiques paysages, ni la route d'Hyères ni celle de Saint-Raphaël. Enchanteresses elles sont, il est vrai, l'une et l'autre dans leurs circuits le long des rochers, des forêts, des criques arrondies, d'où l'on contemple tantôt les Iles d'Or allongées sur les eaux avec une élégance nonchalante, tantôt l'Esterel appuyé aux Alpes blanches dont les sommets déploient, sous le ciel éclatant, les draperies diamantées de leurs glaciers. La vraie route, la route sauvage, grandiose, riche de contrastes et d'imprévus, est celle qui monte de la station du Luc au bourg de la Garde-Freinet et redescend par la colline de Grimaud jusqu'aux bords où s'avance la courbe majestueuse du golfe.

Par là, on pénètre jusqu'en ses beautés les plus secrètes dans ce massif des Mores, dont le sol granitique et la végétation vivace offrent aux magies de la lumière des reliefs si vigoureux et des ombres si veloutées. On gravit, à l'ombre des bois de lièges, de pins, de châtaigniers, des pentes vertes que l'arbousier, le cyste et la bruyère revêtent d'un manteau touffu délicatement nuancé ; bien au-dessus, tout en haut, on aperçoit des cimes dénudées, aux arêtes aiguës, dont les flancs abrupts, s'attardant tout à coup à une déclivité plus douce, abritent quelque prairie bien tranquille, bien

fraîche, qu'on dirait enlevée à un coin de la Suisse, et qui domine d'immenses ravins au fond desquels ont roulé de grosses roches entraînées par les torrents d'hiver. Ça et là, à certaines échappées, on découvre derrière soi les lointains ondulés et luxuriants des plaines du Var ; puis, quand on a franchi le col de la Garde-Freinet, on passe tout à coup des âpres aspects de la montagne aux horizons éblouissants de la mer.

L'amphithéâtre, à la fois imposant et gracieux, de la chaîne des Mores qui, de ses gradins étagés, environne le golfe jusqu'à ses extrémités, se déploie alors sous les regards ; à ses pieds, bordée de l'ourlet d'argent du sable fin de ses rives, l'arche d'azur renversée s'ouvre sur l'infini, gardée à droite et à gauche par le village de Sainte-Maxime et la ville de Saint-Tropez, dont les murailles blanches étincellent au soleil ; d'un côté, après des ramifications enchevêtrées de montagnes vertes, apparaît le phare de Camarat ; de l'autre, la dentelure de l'Esterel et entre les deux l'immensité et ses transparences lumineuses où les flots se confondent avec le ciel.

A mi-côte de cette merveilleuse descente, la route contourne une colline en forme de cône dont les flancs portent un village aux maisons grises, quelques-unes très vieilles, entourées de jardinets de palmiers, de cactus, d'orangers. Un château féodal en ruines dresse sur le sommet ses tours branlantes. Il couvrait autrefois de sa lourde protection toute la contrée et lui avait donné le nom de ses seigneurs, les Grimaldi, dont le patois provençal avait fait Grimaôu ou Grimaud. Ainsi placé à la cime de cette colline qui s'avance avec tant d'à propos entre la chaîne des Mores et le golfe, le château démantelé domine, comme un vénérable belvédère, l'admirable panorama. Aussi ses plates-formes sont-elles un lieu de pèlerinage pour les amateurs de beaux sites.

II

Un des visiteurs les plus assidus du vieux château était Féli Savine, le sculpteur. Son penchant datait de son enfance ; tout petit, il y passait ses heures de récréation, en connaissait les secrets, les parties branlantes, les parties solides, les passages dangereux, les recoins sûrs. Il y allait par tous les temps, sauf les temps de pluie, où un bon Provençal ne sort jamais du logis. Les bourrasques qui parfois précipitent sur le sol les pierres disjointes ne l'effrayaient point. Assis au bord d'un terre-plein, les jambes ballantes au-dessus du précipice, contemplant tantôt les gorges sauvages qui se creusent entre Grimaud et la montagne, tantôt la mer lointaine et ses encadrements pittoresques, il s'oubliait dans ces rêveries heureuses

inondées de lumière et de douceur où les âmes simples épanchent tant d'inconsciente et muette poésie.

Les gens du village, accoutumés à ses excentricités, ne s'en étonnaient point. On l'avait surnommé depuis longtemps le *fléou*, le *fada*, c'est-à-dire l'innocent, l'imbécile. Les jeunes filles riaient en le voyant, les enfants lui faisaient la grimace, mais comme ses parents passaient pour riches, qu'il ne faisait de mal à personne, qu'on le trouvait, au contraire, toujours disposé à rendre service, on l'aimait et on ne poussait pas trop loin les mauvaises plaisanteries.

A l'école, il avait eu des peines inouïes à apprendre. Le nez en l'air, comme fasciné, il regardait le grand crucifix suspendu à la muraille. « Vous ne le connaissez donc pas que vous n'avez pas encore fini de le regarder? » demandait le magister irrité. Au catéchisme, ses réponses saugrenues, ses distractions, provoquaient de telles hilarités que M. le curé était obligé de sévir contre les rieurs. Lui, paisiblement, examinait pendant ce temps les statues des saints et les Chemins de la Croix ciselés des piliers. Là, pas plus qu'ailleurs, il n'était « à son affaire ». A quoi songeait-il donc? Il songeait que les gens qui sculptent des statues sont bien heureux, et qu'il voudrait bien les imiter.

Ses parents avaient espéré en faire un monsieur; c'est l'ambition aujourd'hui de tous nos villageois. Ils avaient projeté de l'envoyer au lycée de Marseille; il fallut bien renoncer à cette chimère. Tout au plus à quatorze ans, par droit d'ancienneté, Féli était-il en état de faire sa première communion. Son père, découragé, le retira de l'école et le laissa vaguer à son gré comme un pauvre d'esprit incapable de tout. Féli eut alors pleine liberté de s'adonner à sa passion. Il flâna, il rêva, et surtout il modela la glaise, il creusa le bois, il barbouilla le papier pour essayer de reproduire les figures qui avaient éveillé ses premières admirations.

Un jour un voisin, l'ancien capitaine au long cours, M. Maillan, le surprit façonnant « ses bonshommes ». Le capitaine, qui avait couru le monde, se piquait d'une civilisation plus raffinée que celle de ses compatriotes. Il déclara que Féli avait le feu sacré, l'étoffe d'un grand artiste; incontinent, il va trouver le père et la mère Savine; il leur persuade avec une éloquence ronflante de conviction que leur fils, trop longtemps méconnu, va les couvrir de gloire, et qu'il leur faut, sans retard, pour développer ce génie, l'envoyer à Marseille, où il suivrait les cours de l'Ecole des beaux-arts.

Ainsi fut fait. Féli, à l'école, montra de réelles dispositions et réalisa d'assez rapides progrès dans le dessin et le modelage. Mais l'air du pays lui manquait; les hauts toits, les maisons pressées de la grande ville l'étouffaient. Il était à peine au milieu de la seconde

année qu'il tomba malade de nostalgie et dut revenir au village.

Il n'avait produit aucun chef-d'œuvre et ne rapportait aucune gloire. Mestre Savine recommença à désespérer de son Fada plus que jamais obscur, humble, gauche et tourné en risée par les demoiselles. Le capitaine Maillan fut très déconcerté. Néanmoins, sa foi en celui qu'il appelait son élève ne voulait pas faiblir. Il déclara que Féli avait assez appris du métier pour que son génie, à l'occasion propice, prît l'essor, et il recommença à raconter, dans les riches villas où il était reçu, qu'il avait découvert et faisait croître un Michel-Ange en herbe.

III

Le pauvre Fada possédait donc cette inappréciable bonne fortune d'un ami qui croyait à sa destinée. Lui-même, cependant, n'y croyait guère. Quelque débile que fût son intelligence, elle avait trop l'instinct du beau pour se faire illusion sur la valeur de ses faibles essais et pour prendre au sérieux les conseils que cet ami lui prodiguait à tort et à travers avec une ignorance profonde des choses de l'art.

Le capitaine Maillan était un de ceux que, en Provence, nous appelons des *straiöbraz*, des éparpilleurs de braise, c'est-à-dire des gens doués de quelque facilité brillante qui n'ont jamais su en former un foyer actif et durable. Aidé dans sa carrière par une bonne chance singulière, il jugeait que tout s'improvise et que l'effort et l'étude sont d'une inutilité absolue. Néanmoins, comme il comprenait vite, retenait à peu près et entassait pêle-mêle les lectures les plus diverses, il dissertait avec faconde, surtout de ce qu'il savait le moins, et s'était acquis ainsi, parmi les hobereaux des alentours, une réputation de savoir et de goût.

Sa maison, comme son cerveau, était le réceptacle des plus bizarres assemblages. Des livres dépareillés, des gravures, des dessins, apocryphes et authentiques, voire quelques vieux tableaux achetés au rabais chez des brocanteurs fripons, lui composaient ce qu'il appelait ses collections, qu'il exhibait avec gloriole et qu'on ne regardait qu'avec respect.

Le pas lourd et résolu, la tête haute, la canne sous le bras, redressant son épaisse carrure et promenant autour de lui, sous ses lunettes d'or, le regard investigateur de ses petits yeux clignotants, il saisissait dans ses grosses mains, pour les examiner de plus près, les ébauches délicates auxquelles, selon lui, Féli perdait niaisement son temps.

— Pourquoi, s'écriait-il, ne pas entreprendre d'emblée quelque

vaste composition? Le feu sacré et l'audace viennent à bout de tout, même de faire des chefs-d'œuvre. Allons, allons, poltron! un peu d'inspiration! un peu d'audace! un peu de chic!

Mais Féli, sans se troubler, laissait son mentor maugréer, tempêter : il n'avait aucune vocation pour cette école, aujourd'hui florissante, qui méprise les usages des vieux maîtres. Pendant son court passage parmi les civilisés, il avait vu travailler de vrais artistes et gardait un sentiment ineffaçable de tout ce que la moindre œuvre d'art demande d'application et de science. Résolu de ne s'attaquer jamais à un sujet qui demandât un sérieux talent, il se risquait seulement à de menues choses, où il mettait, néanmoins, une grâce fine et naïve qui eût charmé les vrais connaisseurs.

Convaincu de son néant, effarouché par les regards des hommes et plus encore par ceux des femmes, maigre, dégingandé, avec ses bras et ses jambes dont il paraissait ne savoir que faire, son visage enfantin, ses yeux ronds toujours émerveillés, son sourire doux et craintif, le pauvre Fada, hélas! ne rêvait ni de gloire ni d'amour. Il passait dans la vie comme passe, dans nos sentiers poudreux, l'humble petite sauterelle grise qu'on distingue à peine du sol sur lequel elle sautille. Parfois, sous la caresse d'un rayon de soleil plus chaud, la bestiole déploie ses ailes, et on est tout surpris des couleurs de pourpre et d'azur qu'elle cachait sous sa robe terne. Mais le rayon de soleil qui déciderait Féli à déployer ses ailes brillerait-il jamais?

III

Un soir, vers six heures, le capitaine entra, comme il le faisait quotidiennement, dans la cabane en planches qu'au fond de son jardin mestre Savine avait abandonnée à son fils en guise d'atelier. L'ancien marin avait l'air triomphant.

— Je t'apporte une bonne nouvelle, dit-il en s'asseyant lourdement sur l'unique chaise et en allumant sa pipe.

Ses yeux clignotaient malicieusement sous ses lunettes; ceux de Féli s'arrondissaient encore un peu plus que de coutume.

— Oui, continua l'amateur, j'ai trouvé le moyen de te forcer à entreprendre enfin quelque chose qui t'obligera à sortir de ta calanque et à gagner la pleine mer. Mon ami, M. Châtelier, a fait construire auprès de sa villa un beau pavillon. Le sculpteur chargé des ornements de la façade a décampé, et l'on ne trouve personne pour les terminer. Je t'ai proposé. On t'accepte.

— *Boundéou!* monsieur Maillan! s'écria Féli consterné, qu'avez-vous fait là?

— Ce que je devais, répliqua le capitaine avec solennité. Tu m'en

remercieras un jour. Tu es un nigaud qui se cache dans un trou. Eh bien, je veux que tu en sortes.

— Mais je n'en suis pas capable, mon cher maître (M. Maillan aimait que Féli l'appelât ainsi), je ne ferai rien de bon.

— Tu es très capable et tu feras très bien. Du reste, si tu ne m'obéis pas, je ne te revois et ne te reparle de ma vie.

Féli aimait sincèrement le bonhomme. Il eut peur de le fâcher et balbutia en baissant la tête :

— Eh bien, monsieur, j'essayerai.

— A la bonne heure ! Alors sois prêt demain matin à sept heures et demie, prends dans un panier deux ou trois de tes statuettes, nous irons en nous promenant à la villa des Messugues.

Puis le capitaine se mit à dissenter à tort et à travers, sans s'inquiéter de l'accablement de Féli, et ne se retira qu'à l'heure du souper.

Féli passa la nuit dans les angoisses d'un homme qui, sans aucune foi en lui-même, est engagé dans une entreprise au-dessus de ses forces. Sortir de son réduit, affronter des regards étrangers, mettre au grand jour ses moyens indigents, autant de sujets de terreur pour le Fada si amoureux de l'ombre et du silence.

Dès l'aube cependant il était levé, et docilement attendait le capitaine. On était au 26 octobre (Féli n'a jamais oublié cette date). Il faisait un de ces temps calmes et couverts, d'un charme exquis dans ces régions où le vent et le soleil sont parfois si brutaux. Le ciel bas s'étendait, semblable à un *velum* gris au-dessus de la campagne, la rapprochant de l'homme dans une intimité plus familière ; derrière les nuages, on sentait encore la lumière intense qui, là-bas, ne disparaît jamais qu'à demi ; les contours du paysage n'avaient plus, sous ces lueurs discrètes, leurs énergiques saillies, mais je ne sais quoi de contenu, de délicat, de paisible et infiniment doux. On voyait mieux les longues files de hautes cannes dessiner de leurs haies souples les sinuosités des cours d'eau, les dômes solennels des pins-parasols se découper sur les pentes des monts, la mer dormir sous ses reflets pâles où les barques glissaient avec un bruit de rames distinct et rythmé, tandis que dans les brumes lointaines de l'immensité s'estompaient les profils accidentés de la côte. C'était, au lieu de l'hosannah triomphant et de la joie exubérante de la lumière, la poésie pensive des clartés voilées où se cachent, pour les âmes profondes, d'ineffables suavités. Féli, sur qui les manifestations de la nature agissaient d'une manière intense, s'était laissé envahir par les apaisements de cette placide matinée. Il sentait, à travers de

vagues rêveries, s'évanouir peu à peu son trouble. Il atteignit ainsi la villa des Messugues, et, l'âme presque rassérénée, admira les belles avenues et le site charmant.

Bâtie à mi-côte, sur la rive septentrionale du golfe, la villa dominait la mer et tout le rivage opposé. On y embrassait un ensemble harmonieux de collines aux lignes attiques, dont le prolongement sur la pleine mer ferme la perspective d'une façon si complète, qu'on se croirait en face d'un beau lac. D'énormes massifs de messugues ou cystes, groupés à droite et à gauche de la maison et remplaçant l'inévitable mimosa, étendaient au-dessus du sol leur tapis de velours dru aux nuances sombres et moelleuses, où les jeunes pousses mettaient, çà et là, une pointe rouge ou jaune; l'air était embaumé de leurs senteurs balsamiques, mêlées à celles des pins qui, à quelque distance, encadraient ce jardin sauvage d'un majestueux demi-cercle de troncs brun-rouge, droits et fiers, et d'opulents parasols verts.

Sous une vérandah servant de péristyle à l'élégante habitation, un homme d'âge mûr était assis dans un fauteuil de rotin et lisait des journaux.

— C'est mon ami Châtelier, dit le capitaine.

Et il s'approcha en faisant retentir un sonore bonjour.

IV

— Ah! voilà votre protégé? fit M. Châtelier en se levant et répondant cordialement à l'étreinte du marin.

Et quoique celui-ci ne fût guère perspicace, il s'aperçut de l'accent surpris et railleur de l'interrogation.

— Oui, vraiment, répondit-il sans se déconcerter, et nous allons, si vous voulez, vous montrer quelques échantillons de son savoir-faire.

Féli, avec son visage étonné qu'on ne pouvait regarder sans sourire, était beaucoup moins ahuri qu'à son ordinaire. La physionomie ouverte et intelligente de M. Châtelier, ses façons affables, le mettaient singulièrement à l'aise. Il tira, sans trop de gaucherie, de la corbeille qu'il portait à son bras deux petits groupes : l'un représentait une brebis bêlant près de son agneau blessé; l'autre, un brave chien d'aveugle qui demandait l'aumône, la sébile à la gueule. C'étaient deux scènes vues et vivantes, d'une poésie et d'un naturel charmants.

— C'est très bien! étonnamment bien! fit M. Châtelier qui était devenu sérieux; il y a là une vérité, un sentiment remarquables. Et vous dites que ce jeune homme n'a travaillé que sous votre direction?

— A peu près, répondit M. Maillan sans sourciller. Mais il ferait bien mieux encore s'il m'avait écouté davantage.

Immédiatement M. Châtelier voulut conduire Féli au pavillon qu'il fallait décorer et lui montrer les dessins d'après lesquels il devait travailler. C'était une construction d'une aimable architecture ne comprenant qu'un rez-de-chaussée à deux pièces. Au-dessus des fenêtres courait une frise en bas-reliefs, composée de rinceaux enlaçant des sirènes et des tritons, à peine commencée. Féli n'avait jamais sculpté la pierre ni exécuté de composition aussi compliquée. Quand il eut vu et compris ce qui lui était demandé, toutes ses angoisses, naguère dissipées, le reprirent. Sa méfiance de lui-même, sa timidité, le paralysent de nouveau, et le voilà qui redevient tremblant, effaré, stupide. Il n'ose retirer la parole qu'il a donnée à son tyran, mais il en est accablé comme d'un arrêt fatal. Heureusement le capitaine ne s'était pas aperçu de cette déroute, engagé qu'il est dans une conversation politique très animée avec M. Châtelier. Ils reviennent tous deux à petits pas sous la vérandah. Féli qui les suit un peu en arrière se laisse alors tomber sur une chaise et, anéanti, il demeure là immobile, l'œil vague et fixe, sans rien entendre, sans rien voir.

En face de lui une porte à deux battants était ouverte. Cette porte donnait accès dans une belle bibliothèque très éclairée. Tout d'abord sa prostration l'avait empêché d'y rien distinguer, mais bientôt les mouvements légers d'une personne assise dans un angle ayant attiré malgré lui son regard, celui-ci s'anima d'une attention plus curieuse. Il vit ainsi une femme, qu'à sa silhouette on devinait très jeune; on n'apercevait qu'une taille souple, des cheveux noirs ramassés en lourde torsade sur une nuque fine, des épaules tombantes, une robe gris pâle. Appuyée à une petite table, elle écrivait, dans une attitude gracieuse, très propre à ravir l'œil d'un sculpteur. Au bout de quelques instants elle se leva, plia la lettre qu'elle venait d'écrire, l'introduisit dans une enveloppe, la ferma, puis, sous la pleine lumière d'une fenêtre voisine, se tourna du côté de Féli, regarda la mer et demeura un instant rêveuse.

Une ivresse indicible a rempli l'âme du Fada. Il contemple pour la première fois, vivante, réelle, la beauté idéale, celle que lui ont révélée certains modèles de l'antiquité dont il a maintes fois admiré les reproductions et qu'il n'a jamais cru possible de rencontrer dans ce monde. Sur un corps aux proportions élégantes, une tête exquisite et superbe, aux traits purs, réguliers, était illuminée par deux yeux admirables. Oh! quels yeux! Longuement fendus, profonds, baignés d'humides clartés, à la fois tendres et ardents, ombrés et lumineux, ils révélaient en ce moment l'émotion d'une

pensée intime très douce et très passionnée qui leur prêtait un éclat adorablement intense. La bouche faisait penser à la vieille romance :

J'ai baisé sa bouche entr'ouverte
Et j'ai cru baiser une fleur.

Le nez était celui d'une déesse ainsi que les contours du visage et du front entouré de cheveux ondes dont l'ébène lisse faisait ressortir l'ambre pâle et nacré du teint. Toute la personne semblait, et par la suavité radieuse de l'expression et du coloris, et par la grâce sereine de l'attitude et du geste, comme enveloppée d'un rayonnement.

Féli a eu cette vision en quelques secondes. Mais cet éclair avait mis dans son âme une de ces lueurs qui pénètrent et éblouissent pour toujours.

V

Il ne songeait plus au travail redouté, il avait oublié toutes ses terreurs et ses timidités. Quand M. Châtelier prit congé du capitaine, ce fut d'une voix presque joyeuse que Féli, en saluant son hôte, promit de revenir bientôt. Oui, certes, il reviendrait : il voulait revoir l'Apparition, son âme en avait faim et soif et n'aspirait plus qu'à vivre là où elle l'avait contemplée.

Chemin faisant, le capitaine, tout à fait content de lui, raconta que M. Châtelier avait une fille d'une rare beauté, M^{lle} Reine. Elle était fiancée à un jeune armateur de Marseille, en ce moment en pays lointain, et c'était à son intention qu'était aménagé le pavillon. Féli écoutait sans proférer un mot. Deux choses seules le frappaient dans les explications prolixes du capitaine. Elle s'appelait Reine! Oh! que ce nom était bien le nom digne d'elle! qu'on avait eu raison de le lui donner! qu'il semblait agréable à redire! Et c'était pour elle qu'il allait travailler! pour elle! Ce travail qui naguère l'épouvantait, auquel il se résignait avec horreur, il brûlait maintenant de le commencer. Il en envisageait sans effroi les difficultés, se sentait capable de les vaincre. En effet, à peine rentré au logis, il se mettait à l'essai. Il étudie les dessins qu'il avait rapportés des Messugues et, à l'aide d'outils pris chez le forgeron, son voisin, il s'exerce à façonner la pierre. Bientôt il a saisi le procédé, il redouble d'application, d'effort, devient tout à fait maître de son ciseau, et le capitaine, s'attribuant cet entrain propice, jubile et se frotte les mains.

La petite sauterelle grise avait ouvert ses ailes. Quand le Fada revint aux Messugues pour commencer la besogne, il n'était plus le même homme. Certes, son pauvre aspect semblait toujours aussi

humble, gêné, rougissant, gauche, son regard toujours aussi étonné, son sourire aussi niais. Mais une âme nouvelle palpait là-dessous, une âme pleine d'ardeur et surtout de félicité. La vie lui semblait belle et délicieuse maintenant, et il benissait le destin qui l'avait amené aux Messugues, tandis que de l'atelier commode qui lui avait été ménagé, ou bien du haut de son échelle, il apercevait Reine qui passait, qui parfois même s'arrêtait et lui adressait une parole bienveillante.

Un jour, par la fenêtre ouverte, il l'avait entendue chanter en s'accompagnant au piano.

Quand le bien-aimé reviendra
 Près de sa languissante amie,
 Le printemps alors renaitra,
 L'herbe sera toujours fleurie.
 Mais je regarde, hélas!
 Hélas! hélas!
 Le bien-aimé ne revient pas!

L'exquise mélodie que notre vieux Dalayrac a attachée à ces naïves paroles, et que la chanteuse modulait avec une expression toute particulière, pénétra Féli d'une sensation tellement vive qu'il faillit, de son échelle, se laisser choir sur le sol. Tremblant, hors de lui, suspendu dans un rêve, il écoutait encore après que les tendres accords avaient cessé de se faire entendre.

— Vous aimez la musique? lui dit avec bonhomie M. Châtelier, en ce moment près de lui. Ma fille chante comme un ange!

— Comme un ange! répéta Féli à voix basse.

Puis, tout confus, il se remit au travail en silence, tandis que la romance passionnée chantait sans fin en lui.

La jeune fille, cependant, ne se doutait guère de la force inspiratrice que sa présence mettait dans les doigts de l'artiste. Il était avec elle si interdit, si stupide, montrait tant d'embarras quand elle lui parlait, s'embrouillait si pitoyablement quand il fallait lui répondre, qu'elle aurait pu sans injustice se croire un objet d'effroi, presque d'antipathie, pour ce sauvage effrayé de tout. Seulement, plusieurs fois, elle avait remarqué l'éclair d'admiration de ses yeux gris, quand il osait les lever vers elle; elle avait été frappée de la soumission empressée avec laquelle il se rendait à ses critiques ou à ses conseils lorsqu'elle lui en adressait, et elle se prenait à s'intéresser au pauvre hère. Elle voulut s'amuser à l'appivoiser. Chaque jour elle lui adressait quelques louanges sur son travail, dont la finesse et le goût la surprenaient, elle allait le trouver dans l'atelier où il préparait sa besogne, s'efforçait de le rendre

plus communicatif et, peu à peu, à force de grâce persuasive, de bonté ingénieuse, l'amenait à dire quelques mots de lui, de son passé, de sa vie intérieure. Et Reine alors s'attendrissait de tout ce qu'elle découvrait de candeur, de sensitivité, d'élévation native, d'instinct vrai de l'art, de détachement stoïque et paisible, dans ce déshérité à qui Dieu semblait avoir refusé toutes les promesses heureuses, et qui, cependant, grisé de joie inespérée, ne concevait pas dans ce monde un être plus heureux que lui.

— M^{lle} Reine a l'air joliment content de toi, lui dit un jour le capitaine Maillan. Si j'étais à ta place j'en profiterais pour enlever cette tête-là.

Féli abasourdi regarda le vieux bavard avec stupéfaction.

— Oui, reprit le capitaine, je ferais son portrait en terre, en bois, en marbre, buste, médaillon, sous toutes les formes.

Féli frissonna. Lui! essayer de reproduire sous ses doigts indignes les traits modelés avec tant de perfection par le Créateur. Quelle profanation!

— Je ne ferai jamais de portraits, répliqua-t-il tranquillement.

— Tu ne feras jamais rien qui vaille! cria M. Maillan. Tu n'es qu'un imbécile, incapable d'apprécier et d'admirer. Tu as sous les yeux le plus beau modèle qu'aucun sculpteur ait contemplé et tu n'en es pas plus ému que devant la vieille Bonifay.

Féli rougit, puis pâlit, mais demeura muet.

VI

Trois mois avaient passé ainsi. L'ouvrage avançait très fort sous l'impulsion enivrée qui emportait le sculpteur. Trop heureux pour concevoir un sujet d'inquiétude, il ne songeait pas qu'avec sa tâche finirait son bonheur et il savourait le double contentement de réussir son œuvre et de travailler près de son idole. Toute sa vie gravitait autour de l'heure où Reine venait le voir. Il la pressentait dès le matin, il la revivait le soir, et les dimanches qu'il passait hors des Messugues lui paraissaient d'une longueur vide et insupportable. Il les dépensait à courir les bois et les cimes des alentours, s'asseyant le plus souvent sur quelque roche d'où il contemplait la villa pendant des heures afin d'apercevoir, ne fût-ce que de bien loin, ne fût-ce que quelques secondes, la silhouette adorée.

Comme il venait ainsi d'employer son inaction un dimanche, il s'en revenait à travers bois, chargé d'une grosse botte de ces anémones écarlates qui fleurissent aux premiers jours de février dans les fonds humides des ravins. Bien des fois déjà, dans ses courses vagabondes, il avait fait ainsi récolte de belles fleurs qu'il

se proposait d'offrir le lendemain à M^{lle} Reine, mais que le lendemain il jetait avec dédain, ne les jugeant pas dignes d'un si rare honneur!

Le soleil se couchait dans une échancrure des montagnes de Collobrières et envoyait sur le tapis de ramilles lustrées étendu au pied des grands pins de longues traînées de pourpre; sous les nuages enflammés du couchant la mer s'illuminait de larges plaques flamboyantes, le port de Saint-Tropez et ses maisons pittoresquement groupées à l'abri de la citadelle se détachaient avec de fiers reliefs sur le ciel qui, du côté de l'est, allait pâlisant; les montagnes de Sainte-Maxime, déjà dans l'ombre, s'enveloppaient d'azur foncé; l'odeur tonique des cystes montait dans l'air; des effluves plus frais arrivaient de la rive et faisaient sentir la nuit prochaine. Féli hâta le pas. Tout à coup il entend, non loin de lui, un cri joyeux : « Monsieur Féli! », et voit une femme qui, à travers les arbres et les vapeurs dorées du crépuscule, s'avance rapidement. Elle l'a bientôt rejoint. C'est elle, celle qu'il entend et qu'il voit toujours. Enveloppée d'un capulet blanc qui laisse voir son beau visage et une partie de ses cheveux, elle a le regard de quelqu'un qui vient de ressentir une frayeur et qui en est encore ému.

— Oui, c'est bien moi, dit-elle en souriant de sa stupéfaction. J'ai voulu me promener toute seule et je me suis égarée. Quelle bonne chance de vous rencontrer! Suis-je bien loin de chez moi?

— Vous en êtes tout près, mademoiselle.

— Et vous, d'où venez-vous?

— De Sainte-Maxime.

Il avait la mine penaude de quelqu'un qui fait un gros mensonge, mais Reine n'en vit rien.

— De Sainte-Maxime! s'écria-t-elle. Et vous retournez à Grimaud? Quel marcheur vous faites! Mais il me semble que les Messugues doivent être en effet sur votre route. Voulez-vous m'y reconduire?

Féli fit un signe d'assentiment. Le saisissement, le bonheur, lui coupaient la voix. Était-ce bien vrai? Était-ce bien lui, qui, à cette heure, dans cette solitude, voyait, entendait, accompagnait celle dont il se croyait à peine digne de baiser les pas?

Il se mit à cheminer devant elle, se retournant de temps à autre comme pour constater qu'elle le suivait, mais en réalité pour la regarder et être bien sûr qu'il n'était pas le jouet d'une hallucination.

— Moi qui croyais m'être tant éloignée! reprit Reine. Ce sont ces fourrés d'argilàs¹ qui m'ont barré le chemin et fait faire des détours sans fin. Quel malheur qu'une si vilaine plante ait de si jolies fleurs

¹ Genêts épineux.

au printemps! Quand mon père voudra encore les faire arracher, je ne demanderai plus leur grâce.

— Vous aimez les fleurs, mademoiselle? demanda le Fada, de sa voix basse et hésitante.

— Certes! j'en raffole. Mais vous les aimez aussi, je le vois, monsieur Féli. Pour qui donc avez-vous cueilli ces admirables anémones?

— Pour... personne, balbutia Féli en rougissant.

— Pour personne? En vérité? s'écria Reine avec un accent un peu malicieux. Alors vous voudrez bien m'en donner deux ou trois?

— Toutes, toutes, mademoiselle! j'ai trop de plaisir qu'elles vous plaisent!

Et la bouche du villageois se fendit jusqu'aux oreilles dans un sourire, tandis que son cœur se dilatait à éclater. Elle daignait accepter son offrande, la reine de beauté! Elle daignait en paraître charmée!

— Vous êtes vraiment trop gentil, fit la jeune fille avec enjouement. Savez-vous, monsieur Féli, que j'éprouve pour vous beaucoup d'amitié? Vous avez une belle nature d'artiste et je suis sûre que vous vous ferez un nom célèbre. Quand je ne vous connaissais pas, je riais des éloges dont vous exaltait notre ami le capitaine. Il n'a pas toujours bon goût, n'est-ce pas? Puis, quand je vous ai aperçu pour la première fois, vous aviez l'air si attrapé, que j'ai ri encore plus. Mais dès que vous avez commencé à travailler, j'ai vu que le capitaine ne nous avait rien exagéré et qu'il avait mille fois raison de croire en votre destinée.

Féli ne sentait plus ses pieds toucher le sol. Dans le sentier étroit, à travers la forêt silencieuse où le bruit de leurs pas et de leurs voix résonnait seul, il écoutait la musique de ces aimables propos et planait dans une béatitude céleste.

Reine ajouta :

— C'est bien dommage que vous soyez attaché à un village perdu comme Grimaud et que vous ne puissiez venir avec nous. Mais nous nous en allons trop loin...

— Trop loin? interrogea Féli en écarquillant ses yeux surpris et croyant avoir mal entendu.

— Mais oui, trop loin... Mon père ne vous a donc pas appris les projets que nous avons arrêtés ces jours derniers? Mon fiancé m'écrit que ses affaires dans les colonies sont plus longues à régler qu'il ne pensait. Si nous attendions pour nous marier qu'elles soient terminées, il nous faudrait attendre plusieurs années. Alors il revient dans trois semaines, un mois après nous nous marierons, puis nous partirons tous pour l'Inde.

— Trop loin ! répéta encore Féli machinalement.

Puis avec effort :

— Et les Messugues ?

— Les Messugues resteront vides. Mon père les vendra sans doute, car il est peu probable que nous y revenions jamais. Votre pavillon ne sera pas habité par moi. Ce sera mon regret le plus vif... Si je pouvais l'emporter avec nous ! Mais songez donc, monsieur Féli, que nous sommes fiancés depuis deux ans et que le temps nous semble bien long. Aussi, malgré tout ce qu'il nous faut quitter, suis-je bien contente, oh ! oui, bien contente !

— Et moi aussi, balbutia le Fada sans savoir ce qu'il disait.

Sa pauvre tête était en proie à une confusion étrange. Il regardait Reine, dont le beau visage, couvert d'une délicieuse rougeur, s'embellissait encore de son secret d'amour dévoilé, et dans l'effarement même où venaient de le plonger les cruelles paroles de l'insoucieuse, il ressentait encore le charme de l'admirer.

Mais ils étaient aux portes de la villa. Reine, avec son plus attrayant sourire et son plus gracieux merci, s'emparait de la botte d'anémones qu'il portait toujours. Elle disparut légèrement dans la pénombre du vestibule et Féli reprit avec lenteur le chemin de son village.

VII

Le crépuscule s'était assombri. Dans les canniers et les lentisques, les oiseaux, avec de grands frémissements d'ailes, préparaient leurs quartiers de nuit ; sur les montagnes sombres brillaient les feux d'herbes sèches des défricheurs, et sur la mer les lueurs vacillantes de la pêche aux fasquies¹ ; le phare de Camarat envoyait au loin son rayon intermittent, quelques étoiles commençaient à se mirer dans l'onde calme du golfe.

Féli marchait avec lassitude, en essayant de mettre un peu d'ordre dans ses idées. Dans une des heures les plus enchantées qu'il eût traversées depuis que son âme s'était épanouie sous le regard de Reine, il venait de recevoir un de ces coups qui tuent. D'abord il ne l'avait pas très bien senti ; mais, à mesure qu'il s'éloignait de celle devant qui il n'avait plus de pensée, il reprenait possession de lui-même, il se redisait, sans en omettre une seule, comme s'il les lisait dans un livre, chacune des paroles qu'elle avait prononcées, et il comprenait, avec une lucidité cruelle, ce qu'il n'avait pas compris jusque-là.

Reine allait se marier, partir ! Elle n'habiterait jamais le nid

¹ Fascines.

qu'il embellissait pour elle ! Dans deux mois à peine, il ne la reverrait plus, elle ne serait pour ses yeux qu'une vision évanouie et qui ne reviendrait pas ! L'innocent n'avait jamais imaginé une pareille fin à cette vie de délices à laquelle il s'était si vite et si complètement accoutumé. Il tombait sans transition de l'excès du bonheur à l'excès de la souffrance.

Ce fut une affreuse détresse. Féli eut un de ces désespoirs d'enfant, dont nous rions quand nous nous sommes émoussés aux chocs brutaux des années ; mais dont ceux qui en ont gardé le souvenir réel savent l'intensité déchirante, meurtrière. Son âme candide n'avait connu qu'une félicité, ses yeux mornes qu'une lumière, et cette lumière allait disparaître, cette félicité être anéantie ! Comment pourrait-il vivre désormais ?

Aucune amertume, aucune jalousie, ne se mêlait à sa peine. Le grillon n'est pas jaloux lorsque l'étoile envoie au rossignol sa flèche d'or. Que Reine fût heureuse ! oh ! oui, qu'elle fût comblée de toutes les bénédictions, elle qui en avait mis une si ineffable sur ses jours arides ! Mais qu'elle ne s'éloignât pas, qu'elle le laissât vivre de sa vue, qu'elle ne se retirât pas de ses jours. C'était tout ce qu'il avait rêvé, tout ce qu'il avait cru que Dieu lui accordait ! Et c'était cela qui lui était ôté !

Il ne tomba point malade, parce qu'il avait hérité de ses parents ce corps robuste du paysan, façonné à la résignation par sa lutte incessante contre les forces aveugles de la nature. Mais il souffrit tout ce que le cœur peut souffrir dans ses crises les plus torturées, et le lendemain, quand il parut aux Messugues, son visage était si altéré, que M. Châtelier lui dit :

— Vous êtes malade, mon bon Féli ? Vous marchez trop. Reine m'a raconté le service que vous lui avez rendu hier. Je vous en suis bien reconnaissant ; mais, en vérité, vous êtes fou d'aller à pied de Grimaud à Sainte-Maxime.

Reine aussi vint gentiment le gronder, l'exhorter à se ménager davantage et lui redire son remerciement d'avoir été ramenée par lui au logis. Il hocha la tête sans répondre et poursuivit son travail. C'était la première fois qu'elle le voyait d'humeur farouche. Elle s'en étonna un peu, mais n'y pensa guère.

La jeune fille commençait déjà à être accaparée par d'innombrables distractions. Les approches des fiançailles mettaient en elle et autour d'elle une agitation croissante. Tout dans la villa se remuait pour les préparatifs des noces et du grand départ, et rappelait à chaque moment au malheureux sculpteur son chagrin. Il entrevoyait à peine Reine qui ne trouvait plus le temps de causer avec lui et à qui il ne savait plus rien dire. Une fois encore, il l'entendit à son

piano qui chantait de cet accent tendre et passionné dont maintenant il comprenait trop le sens :

Quand le bien-aimé reviendra
Près de sa languissante amie...

Et de grosses larmes roulèrent le long de ses joues, tandis que sa main tremblante poursuivait hâtivement, sans soin, un travail qui ne l'intéressait plus.

Bientôt, Reine partit pour Marseille avec son père; elle allait à la rencontre de son fiancé. Avant de monter en voiture, elle était venue voir le sculpteur et lui avait dit :

— Au revoir, monsieur Féli, je voudrais vous voir à mon mariage et j'espère que vous y viendrez.

Alors il l'avait regardée avec une expression si triste, si triste, qu'elle en avait été toute troublée.

— Ce pauvre garçon a sûrement quelque peine de cœur, dit-elle à son père quand la voiture eut commencé à rouler.

— Ce serait le cas de répéter : Où l'amour va-t-il se nicher? répondit en souriant M. Châtelier.

Peu après, Féli terminait sa tâche. Déjà il avait été généreusement payé d'éloges et d'argent, mais il ne rapportait qu'ennui et lassitude de ce travail qui n'était plus pour Reine. Il revint à sa rustique cabane et à ses habitudes d'autrefois, silencieux, gauche, effacé, timide comme par le passé, un peu plus pâle et un peu plus absent seulement. Il se soumettait avec la même inertie passive aux invasions indiscretes du capitaine, écoutait avec la même patience ses objurgations devenues encore plus impérieuses, et nul ne se doutait que, comme Dante jadis avait visité un enfer qu'il ne put jamais oublier, le pauvre Fada avait, lui, traversé un paradis où il avait laissé son âme.

VIII

C'était une resplendissante matinée de la fin de mars. Un mistral sans rudesse écartait les moindres nuages de l'azur du ciel et promenait quelques minces franges d'écume sur la mer d'un bleu d'indigo. L'orient étincelait de toutes ses splendeurs et les montagnes, qu'il baignait de clartés, étalaient les magnificences de leurs blancs sommets, les grâces de leurs pentes vertes; mille petites flammes s'allumaient dans les herbes humides du grésil de la nuit. Des flottilles légères, semblables à des volées de mouettes, promenaient leurs voiles jaunes et blanches sur le golfe, et des troupes d'oiseaux de passage, revenant des terres exotiques, parcouraient le ciel avec de petits cris joyeux, comme pour saluer les premiers

épanouissements du printemps, les ruisseaux tapissés de violettes, les prés couverts d'une neige de pâquerettes, les roches embaumées de lavande, les routes bordées de hautes bruyères en fleurs et les grands pins égayés par leurs jeunes pousses claires. On eût dit que la nature en fête encourageait de ses plus radieuses beautés et de ses plus souriants présages les réjouissances solennelles qui se préparaient à l'église de Grimaud pour les heureux fiancés des Messugues.

Les blancs chemins semblent fleurir
Tant belle épousée va sortir,
Semblent fleurir, semblent germer
Tant belle épousée va passer ¹.

Le cortège nuptial s'avance au trot sur la grande route; une foule d'amis venus de près et de loin ont voulu accompagner à l'autel la belle épousée, et jamais le village n'a vu tant de riches voitures, tant de laquais somptueux, tant de fiers messieurs et de brillantes dames.

Aussi la petite église romane s'est-elle parée de ses plus jolies parures. De grandes gerbes de bruyères attachées à ses piliers en cachent l'antique nudité et répandent sous la voûte cette fine odeur d'amande qui remplit les bois en cette saison; à défaut de tapis le sol est jonché de feuillage; l'autel dénué d'ornements étincelle de lumières. Dans l'encadrement de la porte toute grande ouverte apparaît bientôt la mariée au bras de son père. Elle descend avec la noblesse gracieuse de tous ses mouvements les marches qui, du parvis conduisent à la nef. Jamais elle n'a été plus émouvante de beauté qu'en cette robe virginale et ce voile léger qui l'enveloppe comme d'une vapeur diaphane. Tous les regards sont fixés sur elle avec admiration, mais aucun ne la suit avec l'avidité ardente du pauvre Fada caché derrière un pilier, et dont toute la vie, toute la force, semblent n'être plus que dans les yeux. On croirait que, suivant la parole du poète, il veut, par ces yeux, saisir et s'incorporer tout ce qu'il peut encore avoir de celle qu'il va perdre si complètement.

*Togl' di me quel che tu puoi
Che mai più qui non mi vedrai da poi ².*

Emporte de moi tout ce que tu pourras,
Car tu ne me reverras jamais plus.

Et il ne la quitte pas un instant du regard, tant que dure la cérémonie. A peine a-t-il donné un coup d'œil au grand jeune homme

¹ Jasmin, *l'Aveugle de Castel-Guillé*.

² Pétrarque.

agenouillé auprès d'elle, qui ne cherche pas à dissimuler son amoureux orgueil. Féli ne voit que Reine et il songe seulement qu'il la voit pour la dernière fois!

Pour la dernière fois il contemple cette merveille de grâce et de beauté, les lignes flexibles, onduleuses de cette taille sans pareille, l'éclat de ces yeux, de ces lèvres, de ce teint, cette pureté des traits et de la physionomie qui, chaque jour, ont enivré ses regards d'un enchantement toujours nouveau. Qui peut dire ce qui se mêle de déchirement et de douceur en cette jouissance suprême! Il voudrait la prolonger, la faire durer longtemps, bien longtemps encore. Mais le prêtre a donné les dernières bénédictions; les parents et les amis ont porté leurs vœux aux *novis* et le cortège s'est remis en marche.

Sur le parvis où l'on s'arrête un moment, Reine, au bras de son époux semble chercher quelqu'un des yeux.

— Où donc est M. Féli? dit-elle enfin. J'aurais tant voulu lui serrer la main. Dites-lui, capitaine, ajoute-t-elle en se tournant vers M. Maillan, que j'ai eu bien du regret de ne pas le voir.

Le pauvre Fada a entendu ces paroles, cette chère voix. Cependant il se dérobe et se glissant derrière l'église il s'enfuit vers les ruines où, étendu sous la voûte d'une ancienne salle basse, il sanglote à fendre l'âme.

IX

Le capitaine Maillan maugréait de plus en plus fort. Il avait espéré que son passage parmi des gens du monde et le succès de son premier essai auraient donné à Féli l'ardeur, l'ambition, l'audace définitives. Et c'était tout le contraire. Jamais le sculpteur n'avait eu moins d'entrain. Depuis qu'il avait quitté les Messugues, il passait des jours, des semaines, des mois dans une inaction engourdie dont rien ne pouvait le tirer. Quelquefois on le voyait courir les bois et ramasser des moissons de fleurs qu'il jetait ensuite dans le lit de quelque ruisseau desséché. D'autres fois, il s'enfermait dans son atelier et façonnait mécaniquement, en regardant devant lui de ce regard fixe qui voit l'invisible, quelque babiole qu'il ne terminait point. Le capitaine avait renoncé à le tirer de cette inertie. Féli, toujours doux et calme, ne semblait même pas entendre ses reproches pathétiques.

— Ce malheureux enfant, dit un jour le bonhomme au curé, a décidément le cerveau dérangé. Il était pourtant bien doué, et sous ma direction, il serait arrivé à faire parler de lui.

— Peut-être, répondit le curé, ne vous y êtes-vous pas bien pris, mon cher capitaine. Il faudra que j'essaye un peu à mon tour de le ramener au travail. Qui sait s'il ne m'écouterait pas!

— Ah! ah! ah! la bonne plaisanterie, fit M. Maillan avec un gros éclat de rire. Où j'ai échoué, personne ne peut réussir.

Le curé était spirituel autant que bon. Il laissa rire le capitaine, et un jour qu'il savait Féli dans son atelier, il vint l'y rejoindre sans façon.

— Mon cher enfant, dit-il en s'asseyant sur la chaise de paille, je viens vous ennuyer, et vous allez me trouver insupportable, car je vous demande un grand, un inappréciable service.

— A moi, monsieur le curé?

— Oui, à vous. Vous seul pouvez me donner cette grande satisfaction et nous rendre à jamais vos obligés, moi, mon église, ma paroisse tout entière. Il faut que vous sculptiez pour notre autel une belle Vierge...

Féli commençait un geste de refus.

— Non, non, ne me rebutez pas. Je sais ce que vous êtes capable de faire; j'ai vu votre bas-relief des Messugues; j'ai suivi avec attention vos essais divers, et je suis persuadé que si vous le voulez, oui, si vous le voulez, vous nous ferez une charmante statue.

Féli baissait les yeux, incertain, agité, cherchant à formuler une objection. Le curé continua :

— D'ailleurs, si vous échouez, ce ne sera qu'un petit malheur; personne ne le saura, et le bon Dieu vous tiendra compte du bon vouloir. Mais si vous réussissez, quelle aubaine, quelle bénédiction pour votre pays natal! Notre église, vous le savez, est bien pauvre. Si je voulais acheter une Vierge, je serais obligé de m'endetter affreusement. Je ne puis donc rien espérer que de la générosité de mes paroissiens. Aurais-je eu tort, mon cher enfant, de compter sur la vôtre? Allons, répondez-moi vite que non, que vous allez offrir le don de cette sainte image à la Mère de Dieu, au sanctuaire de votre village, à votre vieux pasteur!

Féli s'attendrit.

— Je ne peux pas vous refuser, monsieur le curé, dit-il; je ferai tout mon possible pour vous contenter.

— Et vos efforts seront récompensés, répliqua le curé avec effusion. Allons, j'espère que vous ne tarderez pas à vous mettre à l'œuvre. Venez avec moi à l'église, ajouta-t-il en se levant, je vous expliquerai mieux sur place ce que je désire et vous le concevrez plus aisément.

Le bon curé prit Féli par le bras et, ne le lâchant point, l'entraîna doucement.

Et de la sorte le sculpteur, au grand ébahissement du capitaine, sortit encore une fois de sa léthargie.

X

Il commença avec déplaisir. Aucun des modèles qu'il avait découverts dans les gravures et les dessins des collections du capitaine ne l'avait satisfait. Il sentait en lui un idéal de beauté plus céleste, mais il désespérait de le réaliser.

A mesure qu'il avançait cependant, il lui semblait que cet idéal lui apparaissait plus sensible et qu'il le possédait mieux. Enfin l'amour de l'artiste pour son œuvre se réveilla, et il se mit à travailler avec plaisir, avec ardeur. Le jour, il ne quittait plus sa tâche; la nuit, il en rêvait. Plus d'hésitations, plus de tâtonnements, une sûreté de main et d'inspiration dont il aurait été lui-même bien surpris s'il avait eu la pensée de s'observer. Heureusement pour la tranquillité de Féli, le capitaine eut pendant ce temps-là un accès de goutte qui le retint au logis et l'empêcha de le harceler de ses avis et de ses critiques. Le curé seul venait quelquefois, s'asseyait à peine quelques minutes, demandait si « ça marchait », et, sur la réponse significative qui lui était faite, s'en retournait content, sans avoir même sollicité la faveur de voir.

Rien ne troublait donc le recueillement de l'artiste. Il ne vivait qu'avec sa statue, et, quoique son cœur meurtri fût toujours bien malade, il lui semblait qu'une force imprévue venait de lui être accordée qui l'aidait à porter son fardeau de tristesse. Quand la statue lui parut achevée, il eut un battement de cœur si violent qu'il pouvait à peine se tenir debout. Appuyé contre la muraille, il en examinait l'ensemble avec anxiété et se demandait, moitié satisfait, moitié mécontent, si c'était bien là ce qu'il avait rêvé de faire. La nuit venait; l'atelier se remplissait d'ombres et les yeux interrogateurs de Féli essayaient encore de scruter chaque détail, chaque effet, comme s'il les voyait au plein jour. Tout à coup un rayon de lune, de cette lune resplendissante de Provence qui donne presque autant de clarté que les soleils du Nord, vint envelopper tout entière sa Madone.

Féli pousse un cri et tombe à genoux en répandant un flot de larmes.

Cette statue, cette Madone, qu'il a tirée du plus intime de son âme, c'est Reine! Il a reproduit, sans s'en apercevoir, sans l'avoir même reconnue jusqu'ici, l'image souveraine qui habite nuit et jour en lui. Elle est là, sous ses yeux, baignée de blanches clartés, telle qu'il la vit pour la première fois, sa tête ravissante un peu renversée en arrière, ses beaux yeux ouverts aux visions mystérieuses, ses lèvres frémissantes prêtes à exhaler le *Magnificat* d'amour, tous ses traits purs rayonnant d'un rayonnement divin.

D'un élan facile et virginal, elle s'élançait vers le ciel, tandis que deux petits anges qui la soutiennent l'adorent avec extase. Féli, lui non plus, ne peut se lasser de l'adorer. Quand l'*amica luna* a disparu, il allume un flambeau, deux flambeaux, dont la clarté qui vacille prête une plus saisissante illusion de vie à la belle Vierge, et il demeure là le reste de la nuit.

Les ineffables douceurs qui l'ont enivré aux jours heureux des Messugues descendent de nouveau dans son sein. Il croit avoir retrouvé tout ce qu'il avait perdu. Il n'est plus le pauvre Fada ; un rayon vivifiant illumine de nouveau l'air qu'il respire, et la plus belle des créatures de Dieu est revenue lui tenir compagnie.

L'aube trouva Féli dans l'atelier à la même place. Enfin, il se décida à sortir ; il était transfiguré : sa tête regardait le ciel, ses yeux brillaient, sa taille se redressait et son pas affermi semblait sonner la victoire.

— Allons ! je vois que vous êtes content de votre ouvrage, dit le curé qui le rencontra justement. Quand est-ce que vous me le montrerez ?

— Dans quelques jours, M. le curé, répondit Féli.

XI

Il aurait voulu garder pour lui seul sa chère création, la retenir toujours dans sa cabane et ne partager avec aucun être les transports qu'elle lui causait. Il prolongea le plus qu'il put ce tête-à-tête. Quels délicieux entretiens il eut là, lui, prosterné dans une religieuse adoration, ou bien épanchant son flot intérieur si longtemps contenu, elle, bienveillante et comme attendrie à ces accents inattendus.

Il lui murmurait :

« J'ai été bien malheureux. Il me semblait que mon cœur avait cessé de battre, que la vie s'était échappée de moi, que le soleil s'était éteint dans le ciel, que les fleurs n'embellissaient plus la terre, que les oiseaux ne savaient plus chanter. Toutes les choses que j'avais aimées étaient désormais sans attrait. Mes montagnes, mon golfe, mes pins, mes oliviers, ne me disaient plus rien. Je pensais sans cesse que je ne vous reverrais jamais. Mais vous avez eu pitié de moi et vous êtes revenue. Voilà donc pourquoi, à mesure que ma tâche s'avavançait, une allégresse inexplicable s'insinuait peu à peu dans mon cœur. Vous alliez apparaître, vous alliez surgir sous mes doigts, et votre beauté, lumière de mes yeux et de ma vie, allait rayonner sous mon humble toit pour me rendre tout le bonheur que j'avais perdu. O Madonna ! vous m'êtes plus nécessaire

que l'air, que le soleil, que l'eau fraîche, que le pain quotidien. Ayez toujours pitié de moi, et ne me quittez plus ! »

Et elle lui disait :

« Non, Féli, je ne vous quitterai plus. »

Il lui parlait de l'âme, elle lui répondait,
Sa voix, sa propre voix dans son cœur s'entendait ¹.

Il s'ingéniait à la faire plus belle, plus belle encore. Il assouplissait çà et là les plis des draperies, affinait les doigts effilés, arrondissait les chastes épaules, harmonisait mieux les cheveux laissés à découvert par le voile, et différait sous mille prétextes le moment de montrer son œuvre.

Enfin, malgré tous les retards, ce moment arriva. Quand le curé pénétra dans l'atelier et vit la statue, il demeura d'abord immobile, muet. Puis il se tourna vers Féli et, le serrant dans ses bras :

— Mon enfant, dit-il d'une voix tremblante, que Dieu vous bénisse, vous avez fait un chef-d'œuvre !

Ensuite, ce fut le tour du capitaine qui, clopin-clopant, avait voulu quitter son fauteuil et donner son avis.

— Mon garçon, s'écria-t-il de sa voix retentissante, tu as doublé le cap et tu es dans les eaux de la Gloire ! Quel morceau ! Ah ! je savais bien que tu n'étais qu'un sournois.

A côté de lui, le père et la mère Savine pleuraient de joie, les mains jointes. Tout le village voulut voir ; les exclamations naïves jaillissaient des bouches jeunes et vieilles.

— *Boundéou!* que c'est beau ! C'est la vraie mère de Notre-Seigneur ! Si Jésus la voyait, il la baiserait.

Mais Féli préférait à cet agréable concert les heures de silence pendant lesquelles il pouvait recommencer le dialogue que nul n'entendait.

XII

Un mouleur appelé de Marseille transforma, sous la surveillance du sculpteur, l'argile en terre cuite. Un peintre parisien célèbre, qui passait à Grimaud en touriste, en fit, suivant la mode de l'antiquité, une statue polychrome, peinte avec tant de discrétion, de goût et de vérité, qu'elle y gagna encore un aspect saisissant de vie.

On ne parlait plus que de la Vierge de Féli dans le village et les environs. Les Grimaudois étaient en liesse vaniteuse. On avait décidé que le jour où elle serait placée sur son autel serait un jour de réjouissance publique. Le conseil municipal radical s'était rendu

¹ Lamartine.

en corps chez le curé et lui avait solennellement octroyé la faveur exceptionnelle de promener en pompeuse procession, tout autour du village, l'œuvre de l'enfant du pays. Le bon curé n'avait eu garde de ne point profiter de la permission. Il s'était dépêché d'inviter à la cérémonie ses confrères de Cogolin, Gassin, Ramatuelle, la Garde-Freinet, Sainte-Maxime, et même Saint-Tropez. Une foule énorme, venue de tous les points du golfe, s'apprêtait à grossir le cortège, et le conseil municipal, M. le maire en tête, avait promis d'en faire partie, tout aise de jeter pour une fois aux orties sa défroque anticléricale.

Par un ciel radieux de mai, le doux mois de Marie, la procession se déroula sur la route de Grimaud à la Garde-Freinet. En tête s'avancait la belle Vierge portée par huit marins bronzés en habits de gala, puis le clergé dans ses plus riches ornements, anobli encore par la présence de M. le grand vicaire de Fréjus, puis les magistrats de la commune fiers et corrects, à la suite desquels, s'appuyant sur une grosse canne, et relevant la tête d'un air triomphant, venait le capitaine Maillan, qui avait tant répété que son élève sans lui n'eût jamais rien fait, que la plupart des villageois et lui-même ne savaient plus bien si c'était lui ou Féli qui était l'auteur du chef-d'œuvre.

Le sculpteur, qui n'avait point voulu accepter de place d'honneur, arrivait bien loin derrière perdu dans la foule. Humble, frémissant, extatique, il savourait ces sensations surhumaines qui, dans une minute d'éblouissement, nous font comprendre qu'un mortel quelquefois puisse se croire l'égal d'un dieu.

Le soleil jetait à flots ses nappes ardentes et faisait resplendir les ors des bannières et les vives couleurs de la multitude bariolée. Les cantiques et les litanies montaient dans les airs, allaient frapper les échos des montagnes et répandaient au loin l'allégresse qui s'épanchait du fond de mille poitrines. La cigale chantait aussi avec frénésie dans l'olivier en fleurs, les pins agités par la brise marine l'accompagnaient de larges accords, et la mer leur répondait de sa rumeur lointaine, rythmée, continue, solennelle.

Rose mystique! — Etoile du matin! — Source de joie! — Reine aimable! — Reine admirable! — Reine des vierges! — Reine des anges! semblaient-ils tous répéter avec les poétiques litanies. Féli écoutait avec une indicible volupté. Cet hommage immense rendu par les hommes et par la nature à sa Reine bien-aimée, ces hymnes, cet encens, ce culte universel dans l'harmonie et la sympathie joyeuse des choses, c'était pour lui un enivrement sublime, dont rien ne peut rendre la magnifique et douce exaltation. Et il songeait que c'était lui, lui, le pauvre Fada, qui avait amené toute

cette fête aux pieds de sa Madone ! Parfois il baissait la tête comme accablé sous le poids de son bonheur, parfois au contraire il la relevait, et, d'une voix sonore, vibrante, chantait aussi : Reine aimable ! — Reine admirable ! — Reine sans tache ! — Reine des anges !

Enfin la procession rentra dans l'église et la statue fut placée sur l'autel où elle allait rester toujours. La foule était depuis longtemps écoulée, et le sanctuaire désert, que Féli à genoux remerciait encore Celle qui lui avait rendu ses délectations et qui ne lui laissait plus rien à regretter en ce monde...

*
* *

Quoique la renommée de sa statue soit toujours grande autour du Golfe, et que de nombreux touristes viennent souvent l'admirer, Féli, au grand chagrin du capitaine Maillan, n'a pas conquis la gloire. Il n'a plus même rien fait qui soit digne de remarque. Les miracles de l'amour, dans les êtres naïfs et profonds, ne se renouvellent pas deux fois.

La famille Châtelier n'est pas revenue dans le pays et Féli n'a point revu Reine. Il vieillit solitaire, sans ambition, sans tristesse, paisible, souriant, le regard éclairé de joie mystérieuse, aimé de tous pour son infatigable et généreuse serviabilité, mais réservé, silencieux, ne communiquant à qui que ce soit sa vie intérieure. La pensée de se donner une compagne, de s'entourer d'affections intimes ne lui est jamais venue. Il possède dans la belle Vierge née de ses mains et de son âme tout ce que son désir mystique avait rêvé. Son bonheur, c'est de la contempler chaque jour dans sa grâce inaltérée et de cultiver pour elle des fleurs rares dont chaque jour il lui porte une gerbe. Les plus belles sont ces anémones des bois qu'un soir Reine lui a demandées, et qu'il a réussi, à force de soins à acclimater dans un coin de son jardin. On dit dans le village que nul n'a plus de dévotion à la Madone. Est-ce à la Reine du ciel ou à la Reine des Messugues que s'adresse ce culte si ardent ? Certes, le bon Féli ne saurait guère le dire. Mais le ciel qui promet tant de largesses aux simples de cœur accueille sûrement avec bienveillance la ferveur de son sentiment candide.

Et il est heureux comme on l'est peu sur cette terre. « Rien n'est bon que d'aimer ! » D'aimer surtout au-dessus de toutes les réalités, dans l'extase d'un rêve idéal, toujours jeune, toujours immaculé, qu'aucune déception ne peut atteindre. Celui de l'humble Fada durera autant que lui-même,

M.-Th. OLLIVIER.

EN HONGRIE

LA VISITE DE L'EMPEREUR GUILLAUME ET DU ROI CAROL A BUDAPEST
LE RENOUVELLEMENT DU COMPROMIS — LE CONFLIT DES NATIONALITÉS

LES ROUMAINS DE TRANSYLVANIE

A l'heure où se discute, à Vienne, dans de tumultueux débats, la question du renouvellement du Compromis qui lie, depuis 1867, l'Autriche avec la Hongrie, les regards se reportent naturellement vers un pays qui tend à prendre une place de plus en plus prépondérante dans la monarchie des Habsbourg.

Après avoir fêté, l'année passée, à grand fracas, le millième anniversaire de leur installation en Europe, les Magyars ont eu la joie de voir, dernièrement, leur souverain convier dans sa résidence hongroise l'empereur Guillaume et le roi de Roumanie, Carol I^{er}. En même temps, François-Joseph, qui n'en est pas à cette première concession envers eux, décidait de faire élever, à Budapest, aux frais de la liste civile, les statues de dix héros magyars parmi lesquels on en remarque plusieurs qui ont combattu ses ancêtres ou qui se sont distingués, comme calvinistes, dans leur zèle contre l'Eglise romaine. Ne sont-ce pas, en effet, des sectaires et des francs-maçons qui gouvernent aujourd'hui la catholique Hongrie?

La visite du roi Carol à Budapest est un événement qui, comme nous l'expliquerons plus loin, a enchanté les Hongrois autant qu'attristé les patriotes roumains. Quant à Guillaume II, depuis longtemps en coquetterie avec les Magyars, il semble avoir voulu consacrer leurs prétentions et leurs espérances en venant saluer son allié dans leur capitale et en leur prodiguant, à cette occasion, les marques de la plus chaude amitié. Si beaucoup de membres de la noblesse nationale ont refusé de prendre part aux fêtes qui ont marqué le séjour prolongé de l'empereur allemand au

château royal de Bude, en revanche la presse « libérale » et même avancée a célébré cet événement en termes dithyrambiques et souligné sa véritable signification. « Nous croyons revivre les temps de Mathias Corvin », dit la *Revue d'Orient*. « Aujourd'hui, s'écrie la *Nemzet*, le nom de notre pays est sur toutes les bouches et sous toutes les plumes. L'empereur d'Allemagne, notre fidèle allié, un des plus puissants souverains du monde, est l'hôte du roi de Hongrie... Cette visite prouve le rôle important que l'Etat hongrois est appelé à jouer dans l'histoire de l'Europe..., c'est la consécration suprême de l'indépendance de la Hongrie. » Et les feuilles gouvernementales sont d'accord avec les organes de l'extrême-gauche pour déclarer que l'entrevue des deux souverains *va sceller à jamais la vieille et inaltérable amitié qui unit l'Allemagne à la Hongrie, devenue le centre de gravitation de la monarchie*. « Cette manifestation, ajoute-t-on, acquiert une portée particulière au moment où l'alliance russe enivre les Parisiens; c'est une réponse à l'alliance conclue à Saint-Pétersbourg. » Enfin, on fait remarquer le ton chaleureux du discours prononcé par Guillaume II, l'enthousiasme avec lequel il a parlé du peuple hongrois et des « splendides fêtes du millénaire », et les Budapestois, pleins de reconnaissance, ont décerné à leur hôte le titre au moins prématuré de « Guillaume le Conquérant ».

Ainsi se marque de plus en plus le mouvement qui porte la Hongrie vers le puissant allié en qui elle voit un auxiliaire contre les revendications autonomistes des nationalités qu'elle opprime. Ce mouvement ne date pas d'hier. Les Magyars ont toujours cherché au dehors un protecteur qui les aidât, d'abord à se soustraire à la tutelle autrichienne, ensuite à se substituer eux-mêmes à l'Autriche. Naguère, ils crurent avoir trouvé ce protecteur dans la personne de Napoléon III qui favorisait sous main leurs aspirations. A la veille de la guerre d'Italie, Kossuth, venu secrètement à Paris pour s'entendre avec notre souverain sur l'intervention des Hongrois dans la lutte, alla même jusqu'à offrir la couronne de saint Etienne au prince Napoléon (qui déclina, d'ailleurs, la proposition). La paix brusquement conclue à Villafranca empêcha seule l'entrée en campagne de l'armée hongroise organisée en Italie par l'ancien dictateur¹. Sept ans plus tard, la situation avait changé et, en 1866, les foudroyantes victoires de la Prusse, saluées avec enthousiasme à Budapest (François-Joseph s'en souvient-il encore?) indiquaient aux Magyars la direction du soleil levant.

La défaite de l'Autriche a valu à la Hongrie l'autonomie dont elle

¹ Voy. Kossuth, *Souvenirs et écrits de mon exil*, Paris, 1880.

jouit actuellement. Au lendemain de Sadowa, le général Klapka s'empressait de se mettre, avec une troupe de partisans, au service de la Prusse. En même temps, Kossuth déclarait, du fond de l'exil, qu'une entente avec l'Autriche serait une trahison. Plus habile et plus sage, Déak refusa de suivre ses anciens amis dans la voie révolutionnaire et de rompre avec la dynastie. Mais, profitant du besoin qu'avait l'Autriche affaiblie de se réconcilier avec les Magyars, il sut obtenir la reconnaissance de ce qu'il regardait comme le *droit historique* de son pays, le rétablissement de l'antique constitution hongroise. L'*Ausgleich*, dont nous avons exposé le mécanisme dans une précédente étude, fut son œuvre¹. Ce *compromis* régit depuis trente ans la monarchie austro-hongroise. Renouvelable tous les dix ans, il arrivait cette année à son échéance, mais de graves difficultés se sont élevées entre les deux pays à propos de la part contributive de chacun d'eux dans les dépenses communes. Naguère la Hongrie, eu égard au mauvais état de ses finances avait été astreinte à payer seulement 30 pour 100 (un peu plus de 31 pour 100 depuis l'annexion des Confins Militaires) sur ces dépenses. Elle demande le maintien du *statu quo*, tandis que l'Autriche, faisant valoir les progrès notables réalisés par les Magyars

¹ Déak mérita ainsi de ses compatriotes le titre de *Sage de la nation* et une popularité d'autant plus considérable qu'il l'avait moins recherchée et que son désintéressement était notoire. Après la signature du Compromis avec l'Autriche, M. de Beust fut nommé, en récompense, chancelier de l'empire et comte héréditaire. Quant au patriote hongrois, il refusa tout : et la dignité du palatin qui pose la couronne de saint Etienne sur la tête du souverain, et la récompense nationale que la diète aurait voulu lui voter, et la présidence du conseil des ministres. Quelque touché qu'il fût de la sympathie que lui témoignait le *roi*, Déak ne crut même pas devoir accepter le portrait de Sa Majesté François-Joseph. Je ne saurais oublier avec quelle fierté vraiment magyare mon guide, à Budapest, me montrait le fac-similé, — qu'il portait toujours sur son cœur, — d'une lettre autographe adressée par la reine Elisabeth au patriote hongrois, pour lui demander avec insistance de venir dîner à la cour, invitation que Déak déclina aussi par crainte, vraiment excessive, d'aliéner son indépendance.

Les honneurs qu'il a refusés de son vivant se sont abattus sur sa tombe. Le pays, après lui avoir fait de splendides funérailles, lui a érigé un mausolée qui domine le cimetièrre de Budapest. Un énorme monument a été consacré à sa mémoire, sur la place du Couronnement, qui attend encore la statue de François-Joseph; les meubles qui garnissaient sa modeste chambre d'hôtel, — où le roi daigna souvent venir converser avec lui, — ont été transportés au musée avec un immense tableau de Zichy, où l'on voit la reine venant prier et déposer des fleurs sur le cercueil de cet illustre représentant d'un peuple pour lequel la belle souveraine a toujours montré son faible. Enfin, une plaque, portant le nom de Déak, marque la place qu'il occupait au Parlement, mais son siège a été retiré, comme pour témoigner que nul n'était digne de s'y asseoir après lui.

dans l'industrie, la prospérité qu'eux-mêmes ont si bruyamment affichée lors du Millénaire, calcule qu'en bonne justice leur part contributive devrait s'élever aujourd'hui à 42 pour 100. En effet, les Magyars, quoique se plaignant toujours, ont largement profité, au point de vue financier comme aux autres, des avantages que leur a faits le dualisme, et il leur serait facile d'accepter une forte augmentation dans les charges communes¹. L'entente ne parvenant pas à s'établir entre les deux pays, quelques semaines avant la date fatale du 31 décembre, les ministres autrichien et hongrois se sont résignés à demander simplement, aux Chambres de Vienne et de Budapest, de proroger le *statu quo* pendant un an. Ce renouvellement provisoire a été voté, il y a quelques jours, presque sans discussion, au Parlement hongrois, mais il n'en est pas de même au Reichsrath de Vienne, où le gouvernement doit lutter, non seulement contre l'opposition des anti-magyars, mais contre l'attitude obstructionniste des Allemands qui ont juré une guerre à mort au comte Badeni et refusent de voter le Compromis tant que le ministre n'aura pas rapporté les mesures édictées, il y a quelques mois, en faveur des Tchèques. La haine des Slaves, qui leur est commune avec les Magyars, leur a fait renier leur qualité d'Autrichiens. On les a vus tendre la main à la Prusse et réclamer hautement leur réunion à la grande patrie allemande. La Chambre a été témoin, à cette occasion, de scènes inouïes au cours desquelles se sont croisées les injures les plus grossières, et les partis adverses en sont venus aux mains. Dans ces conditions, on se demande si l'empereur, qui n'entend pas sacrifier son ministre, ne sera pas obligé de décréter lui-même la prorogation du Compromis.

Les Hongrois ont trouvé leur intérêt à voter cette prorogation sans retard dans les circonstances actuelles, et cependant, en dehors du parti révolutionnaire qui attend une occasion favorable pour reprendre l'œuvre avortée en 1849, beaucoup de Hongrois trouvent que l'*Ausgleich* ne leur a pas fait la part encore assez belle. Ils se plaignent de voir la langue allemande rester obligatoirement dans l'armée². Il ne leur suffit plus d'avoir leur Parle-

¹ Les Autrichiens font remarquer notamment que « la Hongrie est très protégée dans son agriculture par les lois douanières qui ferment à ses voisins de l'Est l'importation des céréales et du bétail, tandis que l'Autriche, où domine l'élément industriel, est lésée dans ses intérêts par le fait que les privilèges accordés par le gouvernement à l'industrie hongroise équivalent à une barrière douanière établie contre les produits de l'industrie autrichienne ». (*Neue Revue.*)

² Le gouvernement autrichien juge politique d'envoyer de préférence les soldats autrichiens en Hongrie et les hongrois en Autriche.

ment, leurs ministères, leur drapeau, leur monnaie, etc. : aspirant à une indépendance complète, tout en restant fidèles à la dynastie, ils réclament une armée à eux, un régime douanier spécial et une représentation diplomatique distincte. Au fond du cœur, ils voudraient mieux encore. La Hongrie, après s'être soustraite à la tutelle de l'Autriche, après avoir accepté de partager avec elle la suprématie dans l'empire, rêve de se substituer à son ancienne dominatrice et de régner désormais seule en maîtresse dans l'Etat devenu purement magyar. Elle sacrifiera volontiers Vienne et les plus belles provinces de la Cisleithanie, convoitées par l'ogre germanique, pour faire transporter la capitale des Habsbourg à Budapest, — comme le publiciste allemand de Gentz le conseillait dès 1806, comme M. de Bismarck l'a répété depuis, — et pouvoir s'agrandir aux dépens des provinces balkaniques toujours considérées plus ou moins ouvertement comme d'anciennes dépendances provisoirement détachées de la couronne apostolique et devant lui revenir tôt ou tard. Ainsi s'explique aussi l'amitié affichée par les Hongrois pour leur congénère du Bosphore, l'*Homme malade*, qu'ils flattent en attendant l'heure de l'héritage anxieusement convoité. Dans plus d'une circonstance, ces prétentions se sont étalées au grand jour : c'est ainsi qu'au couronnement de S. M. François-Joseph, à Budapest, on a vu flotter, à côté des drapeaux hongrois, dalmate, croate, etc., les étendards de la Serbie, de la Bulgarie, ceux de la Bosnie et de l'Herzégovine qui appartenaient alors aux Turcs et même l'étendard de la Roumanie qui fit entendre d'énergiques protestations à ce sujet. Il n'est pas étonnant qu'avec de telles ambitions les Magyars, « cette avant-garde des Germains contre le panslavisme¹ », aient adopté avec enthousiasme le programme du *Drang nach Osten!* « En avant vers l'Orient ! » et se montrent aujourd'hui les plus fermes soutiens de la politique allemande.

Naguère le nom hongrois était populaire en France comme le nom français était populaire en Hongrie : dès le douzième siècle, des alliances entre leurs maisons souveraines avaient mis ces peuples en contact ; le souvenir des princes angevins qui, montés sur le trône de saint Etienne, rehaussèrent d'un si vif éclat la couronne apostolique donnée à leur prédécesseur par un Pape français (Sylvestre II, Gerbert d'Aurillac), le sang versé en commun

¹ M. de Laveleye écrivait déjà en 1873 : « L'alliance de la Prusse et de la Hongrie est pour ainsi dire forcée, car elles ont le même ennemi à combattre. Les Hongrois sont l'avant-garde des Germains contre les Slaves ; aussi les voit-on toujours à Vienne soutenir les Allemands contre les Tchèques. » (*Des causes actuelles de la guerre en Europe.*)

pour la défense de la chrétienté dans les champs de Nicopolis, les intelligences que nos rois, depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV, ne cessèrent d'entretenir avec les patriotes magyars, maintinrent, à travers les siècles, l'amitié entre les deux nations. De nos jours, enfin, les premiers succès de l'insurrection hongroise et la dure répression qui suivit son échec ont ému chez nous bien des cœurs. Nous ne parlons pas seulement du parti qui, faisant profession de témoigner sa tendresse à tous les révoltés, quels qu'ils soient, salua « comme le triomphe de la Révolution, cette cause française par excellence ¹ », un soulèvement fait au nom de l'idée nationale et dirigé, en réalité, par de grands seigneurs désireux de secouer le joug autrichien ² : dans notre trop chevaleresque nation, toujours portée à défendre la cause des opprimés, l'opinion publique tout entière se passionna pour les Hongrois comme, à d'autres moments, on l'a vue s'enthousiasmer pour les Américains, les Grecs, les Polonais, les Italiens, les Crétois.

Les temps sont changés : d'opprimés, les Magyars se sont faits oppresseurs et, devenus les maîtres, ce n'est certes point la pitié, mais l'admiration des peuples qu'ils sollicitent à cette heure. D'ailleurs, par le penchant que, depuis 1866, ils n'ont cessé de manifester pour la Prusse, par l'attitude agressive que leurs hommes d'Etat ont prise, en diverses occasions, à l'égard de la France ³, ils ont achevé de s'aliéner chez nous les amitiés qui leur restaient aveuglément acquises : nous leur en avons encore fourni, au lendemain des inondations de Szegedin, une preuve touchante, qui n'a pas été payée de retour lorsque de semblables calamités sont venues nous atteindre. Aujourd'hui, quelque peine que se donne une certaine presse pour nous intéresser en leur faveur,

¹ Voy. Chassin, *la Hongrie, son génie et sa mission*. Paris, 1856.

² Il est à noter que Kossuth lui-même, qui fut l'ami de Garibaldi, de Mazzini et des pires agitateurs de tous les pays, se défendait d'être un révolutionnaire en Hongrie. « On commet à notre égard, disait-il, une grande injustice en confondant les Magyars avec les révolutionnaires *par profession*. Là n'est pas notre place. Si les Autrichiens ne nous avaient pas blessés dans nos droits, il n'existerait pas en Europe une nation moins accessible que la nôtre à l'esprit révolutionnaire... La Hongrie est le champion de la légalité. » (Kossuth, *Souvenirs et écrits de mon exil*.)

³ La Hongrie, dans la personne de son premier ministre, le comte Andrassy, a empêché l'empereur François-Joseph d'intervenir en notre faveur durant la guerre de 1870. Personne n'a oublié la violence inouïe avec laquelle le ministre Tisza a attaqué la France en 1888 lorsqu'il fut question de faire participer la Hongrie à notre Exposition universelle : « Nos exposants et leurs produits, s'écriait-il, ne seraient pas en sûreté à Paris. Le pavillon national, qui flotterait là-bas, pourrait être violé. »

ce n'est plus vers les Magyars, mais vers les victimes de leur tyrannie que se dirigent toutes nos sympathies ¹.

L'histoire des Hongrois fait assez ressortir les qualités et les défauts de ce peuple. Il faut admirer leur ardent patriotisme, la bravoure dont ils ont donné tant de preuves sur les champs de bataille et cet amour de l'indépendance qui les a portés à défendre avec une ténacité merveilleuse leurs droits et leurs privilèges contre les empiètements du germanisme autrichien. Comment ne pas admirer aussi chez eux ce culte des vieilles traditions (on ne le retrouve à un pareil degré que chez les Anglais) qui, les attachant à des formes qu'ailleurs on trouverait surannées, leur fait attribuer, par exemple, une importance si considérable aux moindres détails de la cérémonie du couronnement. En Hongrie comme partout, les modes occidentales et le chapeau haut de forme, — le *cylinder* naguère conspué comme un symbole allemand, — ont envahi les villes, mais l'habitant de la *puszta* demeure fidèle à son pittoresque costume de drap blanc festonné et brodé de fleurs, dont nous avons vu les curieuses variantes rassemblées dans la section ethnographique de l'Exposition du millénaire pour la plus grande joie des paysans eux-mêmes, ravis de constater avec quelle fidélité avaient été reproduits leurs maisons et leurs types. Les magnats de leur côté, sont jaloux d'étaler, dans les cérémonies officielles et les fêtes de la cour, le magnifique costume de leurs aïeux : l'*attila* (dolman) en velours de nuances variées, bordé de martre, de peau de cygne ou d'hermine, le cimenterre au côté, les bottes jaunes et, pour coiffure, le *kalpack*, toque de fourrure ornée d'une aigrette ou d'une plume d'aigle.

Mais, s'il faut louer le patriotisme des Magyars et leur respect des traditions nationales, on ne peut que blâmer leur orgueil excessif et l'intolérance qui les porte à refuser aux autres les droits qu'ils ont si énergiquement réclamés pour eux-mêmes. « Mon peuple périra par l'orgueil », disait naguère le grand Szechenyi, le fondateur de la navigation du Danube, qui devint fou de douleur en voyant ses compatriotes se jeter dans la révolution. Tout Magyar est persuadé que la Hongrie est le premier pays du monde, que sa langue est la plus harmonieuse de toutes, qu'aucun peuple ne saurait lui être comparé et qu'il présente le plus beau type humain, si bien, déclarait le Guide officiel de l'Exposition, « qu'on perdrait

¹ Il est à peine besoin d'ajouter qu'ici nous entendons seulement parler de la politique suivie, depuis trente ans, par le gouvernement magyar, car, dans la nation hongroise, il n'est pas rare de rencontrer encore de sincères amis de la France.

son temps à chercher une femme laide dans les rues de Budapest! » Etrange illusion! ¹.

Extra Hungariam non est vita; si est vita, non est ita « Hors de la Hongrie, la vie n'est point la vie », dit un adage national. Il n'y aurait certes pas à s'indigner de ces témoignages d'un orgueil patriotique, respectable jusque dans ses exagérations, s'il ne s'y joignait un égoïsme excessif et un esprit tyrannique qui se révèlent promptement quand on met le pied en Hongrie. A Agram, dans la capitale même des Croates, je vois mon cocher de fiacre magyar allonger un formidable coup de fouet sur le dos d'un passant inoffensif. Je lui demande la raison de cette brutalité : « Oh! me répond-il, en riant, ce n'est qu'un Croate! » Les Magyars, en effet, se jugeant des êtres supérieurs, professent un souverain mépris pour les autres nationalités. Un de leurs adages dit que *le Slovaque n'est pas un homme* et ils traitent avec le même dédain les Roumains et les Serbo-Croates. Toutefois, le cocher d'Agram avait consenti à me parler allemand. J'ai été moins heureux à Budapest : l'étranger, désorienté dans cette grande ville où il ne trouve que des indications écrites dans un idiome inconnu, cherche vainement à se renseigner auprès des habitants qui ont sans doute le droit de ne connaître que leur langue maternelle, mais dont la plupart se trouvent matériellement obligés de savoir l'allemand. Monté sur l'impériale d'un tramway, avenue Andrassy (*Andrassy ut*), j'adresse, dans cette langue, la parole au conducteur. Il fait signe qu'il ne me comprend pas. Mon voisin, un paysan morave, me vient en aide, et m'explique ensuite que le conducteur a parfaitement compris, mais que, comme tous ses congénères, il affecte de ne connaître que le magyar. « Pour mon compte, disait ce brave homme, outre ma langue tchèque, je sais l'allemand, le hongrois, le polonais, et je comprends, d'ailleurs, assez bien la plupart des dialectes slaves. » Les plus humbles sujets de François-Joseph sont des polyglottes. Dans un pays habité par tant de nationalités différentes, il ne peut en être autrement. Aussi les Hongrois ne se montrent-ils point patriotes clairvoyants en affichant un particularisme exagéré qui va contre son but et qui,

¹ « Nous apprenons ici de la bouche des paysans, écrivait un voyageur français en 1847, que saint Etienne, patron de la Hongrie, est le premier saint du ciel; que Dieu a donné la révélation en langue magyare et qu'il porte sur son trône éternel le costume national de la Hongrie... » (H. Desprez, *le Peuple de l'Autriche*.) « En 1846, dans une thèse soutenue devant l'Académie de Vienne, l'historien révolutionnaire Horwath a fort sérieusement articulé qu'Adam était Hongrois et que, par conséquent, tout le genre humain l'est pareillement et tend à le redevenir. »

exaspérant les populations non magyares, les attache d'autant plus à leur propre idiome.

De même, après avoir recouru aux réclames les plus alléchantes répandues dans la presse cosmopolite pour attirer les étrangers du monde entier à Budapest, les organisateurs du millénaire ont-ils été malavisés d'afficher partout des explications uniquement rédigées dans une langue ignorée de la majorité des visiteurs : pour la plupart d'entre eux, l'Exposition y perdait de son intérêt, cependant très réel. On se demande en quoi l'amour-propre national aurait souffert si, à côté des pancartes magyares, on avait eu la charité de placer au moins des explications en allemand que tout le monde aurait comprises. C'est comme si les Belges, sous couleur de patriotisme, prétendaient ne connaître que le flamand et voulaient l'imposer même à leur population wallonne. Les visiteurs de l'Exposition de Bruxelles auraient été sans doute surpris de n'y trouver que des indications dans la langue d'Henri Conscience. Les Hongrois devraient reconnaître qu'il est abusif d'imposer l'étude d'un idiome asiatique aussi difficile que le leur à toutes les populations du pays, mais ils sont persuadés que c'est le seul moyen de se les assimiler complètement. L'Autriche avait appliqué une dénomination germanique à toutes les villes, à tous les villages du royaume : Esztergom, par exemple (le siège de l'archevêque-primat), devint Gran; Székes-Fejervar fut appelé Stuhlweissenburg; Nagyvárad ne fut plus connu que sous le nom de Grosswardein. Depuis trente ans, le gouvernement de Budapest, appliquant le même procédé, magyarise systématiquement le nom des localités qui, de temps immémorial, étaient connues sous une appellation slave ou allemande. Il s'efforce aussi, comme nous le verrons plus loin, de magyariser le nom des habitants, menaçant même de révocation les petits employés qui refusent de se soumettre à cette formalité.

Le dualisme fut salué, à son origine, par des écrivains français comme une œuvre libérale, « point de départ d'une transformation qui ne pouvait s'accomplir d'un seul coup et comme un engagement solennel envers toutes les populations de l'empire ¹. » C'était, au contraire, une œuvre égoïste qui partageait la monarchie entre les Allemands et les Hongrois, au détriment des autres nationalités. Les intéressés ne s'y trompèrent pas; et plusieurs mois avant que l'œuvre ne fût consommée, Palacky, le grand historien tchèque, déclarait que ce « partage ne serait qu'une centra-

¹ « En faisant capituler les Habsbourg, les Hongrois n'avaient-ils pas remporté une victoire qui devait profiter aux Tchèques, aux Polonais, aux Roumains? » (Saint-René Taillandier, *l'Autriche et la Bohême. Revue des Deux Mondes*, 1869.)

lisation double, c'est-à-dire une aggravation du despotisme et de l'iniquité pour tout ce qui n'était ni hongrois ni allemand. Au lieu d'une machine à compression, il y en aurait deux ». Depuis lors, les nationalités sacrifiées n'ont cessé de protester contre la situation qui leur est faite. En Hongrie, ces protestations ont pris un caractère particulièrement aigu depuis quelques années. Elles ont éclaté plus vives que jamais l'année dernière, lors de l'Exposition et des fêtes organisées pour célébrer le millénaire de l'Etat hongrois. Fiers des progrès réalisés par leur industrie, les Magyars étaient sans doute désireux d'étaler, aux yeux de tous, la prospérité d'un pays qui, depuis vingt ans, a doublé son réseau de chemins de fer et dont la capitale, composée, dans le milieu de ce siècle, de deux grosses bourgades mal bâties, d'une saleté et d'une insalubrité proverbiales, reliées entre elles par un méchant pont de bateaux, est devenue aujourd'hui une magnifique cité de 600 000 âmes avec quatre grands ponts jetés sur le Danube, des bains luxueux, de belles promenades, de larges voies dotées des meilleurs moyens de communication¹ et bordées de palais et de brillants cafés où retentissent, du matin au soir, les violons des orchestres tziganes².

Pourtant, ce n'est point seulement par vanité patriotique que les Hongrois ont convié le monde entier à célébrer avec eux l'anniversaire de leur installation en Europe. En jetant les millions sans compter pour organiser une Exposition grandiose, en enrichissant, à cette occasion, la capitale de monuments fastueux, en couvrant le pays d'arcs de triomphe et de statues destinées à glorifier Arpad et les autres héros magyars, le gouvernement de Budapest

¹ Signalons notamment l'élégant tramway électrique, si confortablement organisé sous l'avenue Andrassy et que nos conseillers municipaux, qui sont allés, aux frais de la Ville de Paris, visiter l'Exposition de Budapest, auraient bien dû étudier sur place pour nous en faire profiter.

² De l'avis même des écrivains magyarophiles, il y a pourtant une ombre à ce brillant tableau : c'est la cherté des loyers et l'entassement de la population pauvre dans d'infests sous-sols. « A Paris, où les loyers sont en général de moitié moins chers qu'à Budapest, les ouvriers, les petits employés de commerce peuvent avoir leur appartement de deux ou trois pièces aux Batignolles, à Levallois, à Clichy, à Belleville, etc. Ici les familles vivent pêle-mêle dans une seule, et encore sont-elles obligées, pour faire face au loyer exorbitant du taudis, de prendre des sous-locataires au lit et à la semaine. Neuf fois sur dix, cette situation se complique d'une rapacité d'hygiène chez le propriétaire, la spéculation sur les immeubles étant arrivée à des proportions américaines. En 1893, 5095 sous-sols hébergaient 25 120 individus; dans 9868 petits logements sans cuisine, on comptait 36 788 personnes; plus de la moitié de la population de la capitale hongroise loge, selon les plus récentes statistiques, à raison de 5 individus par pièce habitable. » (Chélar, *la Hongrie millénaire*, 1896.)

a eu un but politique, dont on trouve l'expression dans les ouvrages publiés pour la circonstance. Jusqu'alors, en effet, « il manquait à la Hongrie une occasion légale et manifeste de s'affirmer *indépendamment de l'Autriche* comme puissance coordonnée et alliée, ayant sa vie politique propre, ses richesses à elle, son commerce, son industrie, ses finances, *sa politique*, son gouvernement, sa capitale distincte. Devant l'étranger surtout, le besoin de cette affirmation devenait de plus en plus impérieux ¹ ». On a voulu prouver que, suivant le mot de l'ancien président du Conseil, M. Weckerlé, *l'Etat hongrois ne comprend qu'une seule nation politique, la nation hongroise une et indivisible*. Mais contre cette arrogance de 7 millions de Magyars prétendant représenter l'État à eux seuls, protestent les 10 millions d'habitants appartenant à d'autres races ². Volontiers, ils auraient laissé les descendants des compagnons d'Arpad faire en paix leur Exposition et célébrer le millénaire si l'on n'avait prétendu mêler de force à une manifestation purement magyare des peuples auxquels cet anniversaire ne rappelle que les persécutions dont ils sont victimes. Au mois d'avril 1896, — quelques jours avant l'ouverture de l'Exposition, — le *Comité des trois nationalités* (roumaine, slovaque et serbe), réuni à Budapest, dénonçait cette *mise en scène trompeuse* par laquelle les Magyars veulent prouver à l'Europe que les peuples de la Hongrie sont unis et satisfaits, bien qu'en réalité la majorité soit loin d'être contente. « Nous protestons, ajoutait le comité, contre ces fêtes dans lesquelles on nous représente comme des peuples conquis et assujettis. Nous protestons contre ceux qui gaspillent si follement nos contributions. Dans les circonstances actuelles, alors que la majorité des habitants du royaume se sent asservie, nous considérons ces réjouissances comme un nouvel attentat contre notre existence nationale. » Des

¹ Chélaré, *loc. cit.*

² Ces chiffres sont forcément approximatifs, car les statistiques hongroises enlèvent toujours le nombre des habitants magyars et diminuent, autant que possible, le chiffre des autres nationalités. Pour cela, on a recours à tous les moyens. Ainsi, tous les Juifs sont comptés comme Magyars. En outre, pour favoriser la magyarisation, le gouvernement autorise les particuliers, moyennant une légère taxe de 1 fr. 25, à changer leurs noms slaves, allemands ou roumains en noms hongrois. Les Juifs sont d'ailleurs, seuls à user de la permission : comme on leur laisse le choix, ils en profitent pour s'affubler des noms les plus aristocratiques, et l'on a vu un certain nombre de Dreyfus, Cohen, Meyer ou Rosenthal se transformer en Hunyady, Tœkœli, Rákóczy, Szechenyi, etc. La ville de Budapest, surnommée avec raison *Judapest*, est ainsi remplie de Sémites dont les noms sonores, empruntés par un étrange abus à l'armorial du pays, déguisent plus ou moins la véritable origine.

protestations éclataient en même temps sur le territoire autrichien, et un congrès « antimillénaire », réunissant à Vienne les représentants de toutes les races non-magyares de l'empire, rédigeait un virulent manifeste contre « l'insolent défi qui leur était lancé ».

Le 2 mai, cependant, l'Exposition fut solennellement inaugurée à Budapest, en présence du souverain et des ambassadeurs de toutes les puissances. Quand on apprit, à Belgrade, que les couleurs nationales du royaume indépendant de Serbie avaient figuré à cette cérémonie comme naguère aux fêtes du couronnement, parmi les drapeaux des anciennes provinces hongroises, ce fut une indignation générale, et le gouvernement serbe ne put empêcher la jeunesse universitaire de la capitale de brûler publiquement le drapeau magyar aux applaudissements de la foule. L'indignation se propagea jusqu'en Roumanie. Bien que le drapeau roumain n'eût pas subi la même humiliation que celui de la Serbie, les étudiants de Bucarest profitèrent de l'occasion pour fraterniser avec leurs camarades de Belgrade et témoigner de leurs sentiments à l'égard des Magyars, en organisant, à leur tour, une manifestation où les cris de : *Vive le roi Carol!* se mêlèrent aux cris de : *A bas la Hongrie! A bas le millénaire!* En même temps, au Sénat, un membre de l'opposition conservatrice reprochait en termes sévères au gouvernement d'avoir pris part aux fêtes de Budapest, qui n'intéressaient en rien la nation roumaine. Le président du Conseil, M. Démètre Stourdza, répondit à ces reproches en invoquant les nécessités diplomatiques et en citant pour exemple *la nation française obligée, malgré ses répugnances, de prendre part aux fêtes de Kiel!* Aveu significatif, car il témoigne que la Hongrie, État soi-disant ami et même allié de la Roumanie (depuis que celle-ci est entrée dans le giron de la Triplice), recueille chez les Roumains autant de sympathies que la Prusse en trouve chez nous!

On peut juger, d'après cela, du déplaisir qu'ont dû éprouver les sujets du roi Carol en voyant leur souverain se rendre à Budapest quelques jours après l'empereur allemand et donner ainsi à l'orgueil magyar une satisfaction appréciée. Tandis que la presse roumaine déplorait amèrement cette visite, ou s'appliquait tout au moins à en diminuer la portée, les journaux hongrois n'ont pas manqué de faire ressortir l'importance d'une démarche bien inattendue « après les violentes récriminations contre la Hongrie qui ont si souvent retenti dans la Chambre roumaine ». Entonnant un chant de victoire, ils ont déclaré que la manifestation était significative « en ce qu'elle mettait plus que jamais en relief la mission que la Hongrie doit remplir à l'égard de l'Orient ». Mais *aucun journal roumain*, même parmi ceux qui ont des attaches gouvernemen-

tales, n'a cru devoir répondre à l'invitation adressée par la presse hongroise à cette occasion. Bien plus, le président du Conseil, M. Stourdza, dont on avait annoncé la venue à Budapest, a fait dire au dernier moment qu'il n'accompagnerait pas son souverain dans la visite de *pure courtoisie* que celui-ci allait rendre à l'empereur-roi. Le roi Carol, en prenant en mains les destinées de la Roumanie, n'a pu oublier qu'il était un Hohenzollern, mais, s'il réussit à vaincre les répugnances de ses sujets en les entraînant dans la Triple¹, il ne parviendra jamais à leur faire abdiquer leur animosité contre les Magyars.

Il est facile de s'expliquer les motifs de cette hostilité. Les Roumains sont environ 11 ou 12 millions; et, comme ils le rappellent volontiers, *de Passau (en Bavière) à la mer Noire, d'Oderberg (en Silésie) à l'Archipel, ils forment le peuple le plus nombreux*; mais il n'y a guère que la moitié d'entre eux qui habite le royaume libre de Roumanie; les autres sont disséminés en Bessarabie, sous la domination russe, ou bien en Bukowine, sous la domination autrichienne; d'autres, séparés depuis des siècles de la mère patrie, sont, en Macédoine, sujets des Turcs; les plus malheureux sont ceux qui, au nombre de 3 millions, gémissent dans le Banat et la Transylvanie sous le joug magyar. C'est de ces derniers que nous nous occuperons aujourd'hui.

A l'est de la Hongrie s'élève un vaste plateau couvert de hauteurs boisées et défendu lui-même par la barrière mi-circulaire des Karpathes, qui, au sud et à l'orient, en ferme complètement l'accès : c'est la Transylvanie (elle serait mieux appelée Sylvanie, le pays des forêts : *Erdely* en hongrois, *Ardeadul* en roumain), dont la situation géographique a fait longtemps le rempart de la Hongrie (*arx Hungariæ*, disait-on au moyen âge). Des sites merveilleux, des montagnes couvertes d'un épais manteau de verdure, un labyrinthe de défilés donnant accès à de riantes vallées, de vieilles cités conservant encore l'aspect du moyen âge, des habitants aux costumes pittoresques, telles sont les séductions dignes d'attirer dans ce pays encore si peu connu les touristes épris des beautés de la nature et des charmes de la couleur locale. Terre privilégiée où l'on trouve des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'innombrables sources minérales, des chasses giboyeuses, la Transylvanie, sur une étendue de 55 731 kilomètres carrés, compte plus de 2 millions d'habitants appartenant aux nationalités roumaine, magyare et saxonne. Les Roumains, qui furent les premiers occupants et forment encore la majeure partie de la population,

¹ En ce moment même, on organise des meetings à Bucarest pour protester contre l'inféodation de la Roumanie à la Triple-Alliance.

ont été, depuis l'invasion magyare, constamment sacrifiés à une minorité oppressive.

Sans remonter de plusieurs siècles dans leur histoire, traversée de tant de péripéties douloureuses, et pour en arriver tout de suite à notre époque, rappelons qu'en 1848, les Hongrois, affranchis de la tutelle autrichienne, comprirent qu'il devenait impossible de maintenir plus longtemps les Roumains dans une servitude absolue. Mais il restait un moyen de contrebalancer leur influence future et même de la réduire à néant : c'était de les noyer dans l'océan magyar. Il suffisait pour cela d'incorporer la Transylvanie à la Hongrie. Les Roumains virent le piège. A la nouvelle de ce projet, un mouvement d'opinion très vif se manifesta parmi eux, et ils résolurent de se réunir dans le bourg de Blaj (*Blasendorf* en allemand, *Balászfalva* en hongrois) pour s'entendre sur les moyens de résister à la magyarisation forcée du pays. N'osant interdire ostensiblement la réunion, les agents du gouvernement s'employèrent de leur mieux à la faire avorter. Menaces, ruses, violences, chemins interceptés, ponts coupés, tous les moyens furent employés en pure perte : « on vit des paysans franchir à la nage des rivières torrentielles pour ne pas manquer au rendez-vous sacré ¹. »

Le 15 mai, par une belle journée de printemps, 40 000 à 50 000 Roumains, arborant les couleurs nationales (bleu, jaune, rouge) avec cette inscription : *Virtus romana rediviva*, se trouvèrent réunis dans la plaine de Blaj, qui reçut dès lors le nom de *Campulu libertatei*. Vainement les Hongrois tentèrent-ils de semer la division entre catholiques et orthodoxes : ce furent les prélats des deux rites qui présidèrent, d'un commun accord, cette réunion patriotique. Vainement répandit-on le bruit que l'assemblée était organisée par des rebelles dont le but était de se soustraire à la domination des Habsbourg : les assistants avaient eu soin d'attacher à leurs étendards un ruban jaune et noir représentant les couleurs de l'Autriche. En outre, ils commencèrent par jurer fidélité, non à Ferdinand V, roi de Hongrie, mais à *Ferdinand I^{er}, empereur d'Autriche, grand-prince de Transylvanie, et à son auguste maison*. Puis, sur la proposition d'un des leurs, Siméon Barnoutz, ils votèrent à l'unanimité un programme de revendications dont les principales étaient : l'abolition du servage et de la dîme ; la reconnaissance de la nation roumaine comme nation constitutionnelle de l'empire ; la représentation des Roumains dans la diète proportionnellement à leur nombre ; leur admission à tous les postes ; l'emploi du roumain dans toutes les affaires les concer-

¹ Peretziano-Buzeu, *la Transylvanie et son union forcée avec la Hongrie*. Paris, 1872.

nant, etc. Ils demandaient aussi que leur Église fût placée sur le même pied que celle des autres confessions et que, dans les actes officiels, le nom de Valaques fût place désormais à celui de Roumains. Avant tout, ils protestèrent contre le projet qui consistait à unir la Transylvanie à la Hongrie sans même consulter la nation roumaine. Des délégations, présidées par un évêque orthodoxe et un prélat catholique, furent chargées de porter cette pétition à la diète réunie à Klausenburg, ainsi qu'au gouvernement hongrois et à l'empereur.

La députation fut fort mal accueillie à Pest : on lui répondit qu'il n'y avait dans toute l'étendue du royaume, *qu'une seule nation, la nation hongroise*. Ceux qui ne reconnaîtraient pas ce nouvel état de choses seraient traités en rebelles. Le gouvernement s'étonnait même *qu'il se rencontrât des hommes assez insensés pour ne pas accepter avec orgueil et reconnaissance l'honneur d'être comptés parmi les Magyars*. Les délégués ne purent parvenir jusqu'à l'empereur : tandis qu'ils se rendaient à Innsbrück, où le souverain s'était réfugié, la diète transylvaine se hâta de voter l'union avec la Hongrie, au grand enthousiasme des Magyars et des Szeklers. Sous le coup de la terreur, les Saxons qui s'y trouvaient réunis au nombre de vingt-deux, n'osèrent élever la voix pour protester.

Cette nouvelle fut accueillie avec une grande irritation par la majorité du pays : dans plusieurs villages, il y eut des rixes entre la population et les agents hongrois ; aussi, quand éclata la révolution de Pest, inaugurée par le meurtre du commissaire impérial Lamberg, les Roumains se soulevèrent-ils, à la voix de leurs chefs, pour faire cause commune avec les Autrichiens et les Croates. La guerre prit, dès le début, un caractère implacable. Aujourd'hui encore, Hongrois et Roumains s'accusent à l'envi de s'être livrés, durant cette lutte, à des actes d'une sauvagerie atroce. Les Magyars, maîtres de la Transylvanie, grâce aux victoires du général Bem, firent régner la terreur dans le pays. « Des cours martiales, dit M. Xénopol, furent instituées partout. En moins de deux mois, quatre mille Roumains (chiffre officiellement consacré) tombèrent victimes de cette furie. »

Il est plaisant de voir l'indignation avec laquelle les Hongrois rappellent aujourd'hui que, pour se soustraire à un tel régime, les opprimés n'ont pas craint d'ouvrir aux armées russes le passage des Karpathes !

L'Autriche, maîtresse de l'insurrection hongroise, s'empressa d'accorder aux Roumains une partie de leurs revendications de Blaj ; ces malheureux, traités depuis tant de siècles en parias dans

leur propre pays, obtinrent les droits des autres citoyens; en même temps, ils furent soustraits à la domination magyare. Cependant l'empereur voulut faire davantage pour récompenser leur fidélité, et, quelques années plus tard (en 1863), il proclama, suivant sa promesse, l'autonomie de la Transylvanie. L'ancien grand-duché fut rétabli, mais non plus au profit exclusif d'une minorité oppressive : une loi reconnut officiellement l'usage des trois langues ainsi que l'égalité des nationalités du pays, et la diète, nommée sur une base électorale plus équitable, compta, pour la première fois, une majorité roumaine dans son sein.

Les Transylvains se voyaient au comble de leurs vœux, mais leur bonheur fut de courte durée : les Hongrois avaient juré d'avoir une revanche et, dès 1865, reprenant le dessus, ils imposèrent à la couronne la réunion d'une nouvelle diète, nommée, cette fois, conformément à la loi féodale de 1791, et dans laquelle les Roumains se trouvèrent représentés d'une façon dérisoire par treize nobles *magyarisés* et, d'ailleurs, perdus au milieu d'une assemblée de 440 membres. La diète, réunie en octobre 1865 à Klausenburg, vota de nouveau l'annexion de la Transylvanie à la Hongrie. Cette annexion, retardée par les événements qui bouleversèrent l'Autriche à cette époque, se trouva consommée en 1868 par le fait de l'*Ausgleich*, qui venait de livrer aux Magyars tous les pays à l'est de la Leitha. Voyant le péril qui les menaçait, les Roumains se réunirent, le 15 mai 1868, dans la plaine de Blaj, comme ils l'avaient fait vingt ans auparavant, à pareille date, pour formuler leur programme. Ils ne furent pas mieux écoutés qu'en 1848 : la diète de Budapest leur répondit en votant précipitamment, *au milieu de la nuit*, l'incorporation de la Transylvanie. Depuis lors, ils n'ont pas cessé de protester avec énergie contre la nationalité que la raison du plus fort leur impose et contre les procédés employés pour annihiler leur influence. A la vérité, l'empereur craignant de voir les Hongrois abuser de leur pouvoir, a voulu que la Constitution de 1868 renfermât une loi proclamant *l'égalité des droits des différents peuples du pays*. Mais comment cette égalité est-elle observée? Les Roumains répondent en rappelant le mot de Montesquieu : « Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice. »

Et d'abord, cette loi débute par une contradiction avec son titre : elle déclare, en effet, que *tous les citoyens de la Hongrie forment, au point de vue politique, une seule nation, la nation magyare une et indivisible; chaque membre est citoyen de la patrie, bien qu'il soit d'une tout autre nationalité*. « C'est, dit un auteur rou-

main¹, le triomphe du système qui consiste à reprendre d'une main ce qu'on a donné de l'autre », car, si l'on ne reconnaît, au point de vue politique, que la nation magyare, il est évident que les droits des Slaves et des Roumains sont sacrifiés. Le législateur déclare, d'ailleurs, un peu plus loin, que la langue magyare est la langue de l'État. Dès lors, le titre qu'il a adopté n'est plus qu'un mot vide de sens, et l'on comprend que cette prétendue *loi d'égalité* ait été qualifiée par un professeur allemand² de *loi d'oppression*. Les Roumains n'en ont jamais reconnu la légitimité; mais, en la prenant comme elle est, ils déclarent que les dispositions par lesquelles on a prétendu garantir les droits des non-magyars sont audacieusement escamotées ou violées. Et, pour le prouver, ils ont publié et répandu à travers l'Europe des brochures en plusieurs langues³ que les Hongrois, entamant une campagne adverse, ont vainement tenté de réfuter. Nous allons essayer de résumer les principaux griefs énumérés par les Roumains dans ces brochures, ainsi que dans le fameux *Memorandum* adressé, en 1892, à l'empereur François-Joseph et qui a valu de durs châtimens à ses auteurs.

En matière d'enseignement, l'article 44, § 17, de la loi de 1868, déclare que *l'Etat s'oblige à veiller à ce que les citoyens puissent acquérir l'instruction dans leur langue maternelle jusqu'à l'époque des études supérieures*. Or, il est bien vrai que les Roumains de Hongrie possèdent plus de trois mille écoles populaires; mais elles ont été fondées et sont uniquement entretenues avec leur argent. Cependant les Hongrois se vantent⁴ « d'entretenir aux frais du Trésor, dans les seules communes roumaines de la Transylvanie, plus de cent écoles relevant de l'Etat ou de la commune ». Mais ces établissemens créés pour magyariser le pays sont, au contraire,

¹ Alex. Djuvara (actuellement ministre de la justice en Roumanie), *Hongrois et Roumains*. Paris, 1895.

² Prof. Dr L. Gumplovicz, *Das Recht der Nationalitäten und Sprachen in Oesterreich-Ungarn*. Innsbrück, 1879.

³ Notamment le *Mémoire des Etudiants universitaires de Roumanie, relatif à la situation des Roumains de Transylvanie et de Hongrie*. Bucarest, 1891; — leur *Réplique* adressée, en 1892, à la réponse que la jeunesse magyare avait faite à ce mémoire; le principal auteur de ce travail, M. Popovici, a été condamné de ce chef à quatre ans de prison et forcé d'aller chercher un refuge en Roumanie; — *les Roumains de Transylvanie*, par P. J. Cantilli (Paris, 1894); — *la Question roumaine et les agents de M. Weckerlé à l'étranger*, par Roberto Fava, traduit en français par M. Cantilli, à qui nous adressons ici tous nos remerciemens pour les précieux renseignemens qu'il a bien voulu nous fournir. Voir aussi la savante étude publiée par un de nos compatriotes, M. Henri Gaidoz : *les Roumains de Hongrie*. (Paris, 1894.)

⁴ *Les Roumains hongrois et la nation hongroise*, réponse au Mémoire des étudiants universitaires de Roumanie. Budapest, juillet 1891.

un grief de plus aux yeux des Roumains qui, s'imposant déjà des sacrifices pour entretenir leurs écoles nationales, se voient, en outre, écraser d'impôts pour soutenir des écoles magyares, dont plusieurs n'ont pas un seul élève. Cette situation rappelle celle que la république a faite aux catholiques français, et ce n'est pas la seule analogie que nous trouverons entre les procédés employés par l'administration hongroise pour dénationaliser la Transylvanie, et ceux qu'emploient nos gouvernants pour déchristianiser la France.

Les Roumains se plaignent aussi de l'obligation, imposée par une loi de 1879, d'apprendre le magyar dans toutes les écoles. Il faut bien reconnaître qu'à ce point de vue, la bonne volonté leur fait complètement défaut. Autant ils s'assimilent volontiers et facilement des langues, telles que l'italien, le français, — et même l'allemand, plus difficile pour eux, — autant ils se montrent rebelles à l'idiome magyar : « Pourquoi, disent-ils, nous torturer le cerveau et l'oreille, durant des années, avec les accents d'une langue que comprennent six à sept millions d'hommes à peine, d'une langue qui vous laisse étranger et sans pouvoir vous faire comprendre dans des parties étendues de la Hongrie elle-même? »

L'État ne subventionne pas plus les écoles secondaires roumaines que les écoles primaires. Sur les cent quatre-vingts lycées existant dans le royaume, cinq seulement appartiennent aux Roumains, qui les soutiennent, et le gouvernement refuse d'en laisser fonder d'autres. Encore, un de ces cinq lycées, celui de Beius (*Belényes* en hongrois), fondé, en 1826, par un évêque roumain gréco-catholique, a-t-il été magyarisé en 1889, contrairement aux volontés formellement exprimées par le fondateur. Les Roumains sont peu soucieux d'envoyer leurs fils dans les lycées de l'État, où ils sont persécutés par leurs camarades hongrois et accablés d'injures par les maîtres eux-mêmes, car le propre du Magyar est de traiter par le mépris les peuples assez arriérés pour ne pas accepter avec enthousiasme le bienfait de sa nationalité. Pour mieux atteindre son but, le gouvernement, par une loi de 1891, a créé des asiles où les parents qui ne peuvent veiller sur leurs enfants sont obligés de les envoyer, à partir de l'âge de trois ans, afin qu'en leur inculquant, dès l'âge le plus tendre, la connaissance de la langue hongroise, on leur fasse oublier leur véritable origine. Par cette mesure vexatoire, on espérait porter un dernier coup aux « Valaques » abhorrés. Mais jusqu'à présent toutes ces tentatives de dénationalisation sont venues se briser contre la résistance obstinée du patriotisme roumain.

« Aucun effort, dit M. de Rosny¹, n'a pu décider les Transyl-

¹ *Les Roumains d'Orient*, p. 127.

vains à renoncer à l'idiome que parlaient leurs pères; et, alors même qu'on se refusait à employer cet idiome dans les écoles subventionnées par l'État, *c'était au sein des familles qu'on gardait, comme un dépôt sacré, le souvenir des accents mélodieux de la Rome antique.* »

On s'est attaqué à leur langue, à leur histoire, à leurs traditions, même à leurs costumes : tant de persécutions n'ont eu pour résultat que de les attacher davantage à leur vraie patrie.

Les Magyars, obligés de constater ce fait, éclatent en cris de fureur : « Nous périssons en Transylvanie, s'écrient-ils, quoique le pouvoir soit entre nos mains ! » Leurs journaux en arrivent à menacer de balayer hors du pays le peuple ingrat et perfide qui ose rejeter leur langue et refuse de se courber sous leur domination¹.

En ce qui regarde la justice, la loi de 1868 (§ 7) dit que « chaque habitant du pays peut se servir, auprès des tribunaux, de sa langue maternelle. Les procès-verbaux seront rédigés dans la langue choisie de bon accord par les parties adverses. Les citations, et cela dans l'intérêt même des parties citées, doivent être rédigées dans la langue de leur nationalité, » etc. Contrairement à ces prescriptions, les tribunaux et les autres autorités refusent de recevoir tout acte rédigé en une langue autre que le magyar; les juges ignorant le roumain, c'est en magyar que sont instruits et plaidés les procès criminels comme les procès civils, et lorsque des avocats, *invoquant le texte de la loi*, prétendent employer la langue de l'accusé, ils se voient eux-mêmes condamnés à des peines disciplinaires pour avoir introduit la politique dans une affaire judiciaire! « Ainsi, dans des procès où sont en jeu la vie, l'honneur, la liberté d'un citoyen, celui-ci ne comprend pas un mot à ce qui se passe devant lui : il est obligé de signer des procès-verbaux qu'il ne peut contrôler. Le procureur soutient l'accusation en magyar; le défenseur est contraint de se servir de la même langue. Le plus souvent l'accusé se trouve condamné sans pouvoir s'en rendre compte. Comment s'étonner, dès lors, que le Roumain perde toute confiance dans des juges qu'il sent hostiles, et considère les fonctionnaires publics comme des ennemis qu'il paye?? »

En matière administrative, la loi (§ 27) oblige le gouvernement

¹ « Nous te balayerons hors du pays, peuple ingrat et perfide. Si notre langue ne vous plaît point, sortez d'ici. Nous n'avons pas besoin de traîtres. Car quantité de vieux arbres des forêts de nos collines et la foule nombreuse des corbeaux attendent vos corps. » (Le *Szatmár* du 28 février 1891.)

² Voy. la *Réplique de la Jeunesse roumaine*, p. 84 et suiv., et le *Memo-randum*, p. 26.

à nommer des fonctionnaires appartenant, autant que possible, aux différentes nationalités et comprenant la langue usitée dans le pays. Cet article est violé comme les autres. Les places sont données à des Magyars ou à des Juifs magyarisés (car ici comme dans toute la Hongrie les Juifs jouent un rôle considérable), ne comprenant point la langue de la population et exerçant leur charge avec un scandaleux arbitraire. Quant aux fonctionnaires nommés à l'élection¹, les Magyars emploient les moyens les plus iniques pour faire triompher leurs candidats; aussi ces élections ont-elles un caractère absolument dérisoire. Si, malgré tout, un Roumain arrive à être nommé maire, notaire ou médecin, on invente contre lui une accusation quelconque pour s'en débarrasser. Il y a quelques années, le baron Banffy a ordonné une enquête disciplinaire contre tous les maires qui ne parlent ni n'écrivent le magyar (*condition qui n'est pas exigée par la loi*). Cette enquête produisit les résultats désirés : une quantité de maires furent destitués et punis d'amendes variant entre 50 et 100 florins. Or, peu de temps auparavant, plusieurs d'entre eux avaient été menacés d'une amende de 100 florins *s'ils n'acceptaient pas le poste de maire!*

Ainsi, quoi qu'en disent leurs adversaires, le Roumain de Hongrie qui veut exercer des fonctions dans son pays, doit commencer par abdiquer sa nationalité ou, tout au moins, dissimuler soigneusement son origine et ses sentiments et même *magyariser son nom*, sous peine d'être révoqué. Il en résulte que la plupart des Roumains instruits de Transylvanie, découragés, sont obligés de quitter le pays pour aller exercer leur science ou leur art de l'autre côté des Karpathes, parmi leurs frères du royaume indépendant de Roumanie.

Parlerons-nous de la presse? Les lois qui la concernent sont appliquées ici avec une étrange partialité : tandis que les journalistes magyars peuvent s'emporter en violences et en invectives contre les Slaves et les « Valaques² », les journalistes roumains qui se permettent d'exposer avec le plus de modération les griefs de leurs congénères sont aussitôt traduits devant les tribunaux : une loi spéciale a décidé que le publiciste mis en jugement supporterait les frais de justice, même s'il était acquitté. Dans la Hongrie propre-

¹ « Quand il arrive que, dans une commune purement roumaine, quelque Juif vient s'établir comme cabaretier, ou quelque Magyar comme savetier, il est certain que l'un des deux sera élu, ou, pour parler plus correctement, sera *nommé* maire. » (*Réplique*, p. 72.)

² Un exemple entre mille : « C'est dommage, — écrivait un des principaux journaux de Budapest, — que la belle institution d'empaler ses adversaires soit abolie. La question roumaine serait résolue, et quel beau spectacle ce serait pour nous de voir des Roumains empalés avec leurs couleurs nationales! » (*Magyar Hirlap*, 20 septembre 1894.)

ment dite, la cour d'assises siégeant à Pest condamne *toujours* les journalistes roumains; mais en Transylvanie, ceux-ci étaient naguère traduits devant la cour d'Hermanstadt, ville *saxonne* où les jurés allemands les acquittaient quelquefois. Un tel « scandale » ne pouvait durer; en 1884, le gouvernement a purement et simplement supprimé le cercle judiciaire d'Hermanstadt pour l'annexer à celui de « Koloszvár » (*Klausenburg*), ville magyare et centre du *Kultur egylet* (Société de magyarisation), où l'on est sûr de voir les Roumains toujours condamnés par un jury notoirement hostile. Quelle justice espérer quand on se rappelle, par exemple, que, dans un procès de presse intenté il y a quelques années au général Trajan Doda, le procureur engageait les jurés à se souvenir qu'avant *d'être des juges impartiaux, ils devaient, avant tout, se montrer bons Magyars?*

« La presse roumaine est aussi libre que la nôtre », déclare néanmoins un écrivain hongrois¹. « Elle peut propager quotidiennement les idées du daco-roumanisme : les Hongrois laissent faire, c'est là leur tyrannie! » Mais à ces assertions impudentes répondent les chiffres de la statistique prouvant que, du 1^{er} janvier 1891 au 31 décembre 1894, les procureurs magyars ont intenté 30 procès à 134 journalistes roumains et les ont condamnés à des peines dont la totalité s'élève à 50 ans 9 mois et 3 jours de prison, et 41 840 florins (25 000 francs) d'amende².

La liberté d'association n'existe pas plus que la liberté de la presse pour les Roumains de Hongrie : qu'il s'agisse de fonder une société littéraire ou agricole, un casino ou une simple réunion charitable de dames, l'autorisation du gouvernement est impitoyablement refusée. Nous ne saurions énumérer toutes les vexations, les violences, les persécutions auxquelles ces éternels opprimés se plaignent d'être en butte; ici ce sont de notables Roumains arrêtés sous un prétexte quelconque et horriblement maltraités jusqu'à ce qu'on se soit décidé à reconnaître leur innocence : plusieurs meurent à la suite des mauvais traitements qu'ils ont subis. Là, c'est un avocat condamné à six semaines de prison, peine réduite en appel à 150 florins d'amende, pour avoir eu l'audace de lire un roman écrit dans le royaume de Roumanie et *non interdit en Hongrie!* Ailleurs, ce sont des jeunes gens et des jeunes filles emprisonnés pour avoir arboré, à leur chapeau ou sur leur corsage, les couleurs nationales. Plusieurs pages de la *Réplique* de la

¹ G. Beksics, ancien député à la Chambre hongroise : *la Question roumaine et la lutte des races en Orient*. (Paris, 1895.)

² Eug. Brote, *Die rumanische Frage in Siebenbürgen und Ungarn*. Berlin, 1895; ouvrage très complet sur cette question.

jeunesse transylvaine sont consacrées à dresser la liste des actes d'une brutalité inouïe exercés par les gendarmes sur de pauvres paysans coupables d'ignorer la langue de leurs bourreaux.

On hésiterait à croire de telles persécutions possibles, à notre époque, chez un peuple si fier de son « libéralisme », mais un fait significatif, que nous n'avons pas encore mentionné, suffit à prouver de quelle façon le gouvernement hongrois entend la liberté quand il s'agit des nations non-magyares : c'est la loi électorale *spéciale* qui régit ce pays. Le nom de Transylvanie est officiellement supprimé. Il n'existe plus qu'à l'état de souvenir historique comme, chez nous, le nom de nos anciennes provinces : Bretagne, Normandie, Bourgogne, et pourtant les comitats, formant l'antique principauté, sont soumis à un régime électoral particulier dans le but évident de fermer les portes du Parlement aux Roumains. Cette loi exige un cens de quatre à neuf fois plus élevé que dans le reste de la Hongrie et dont sont dispensés tous les nobles, *c'est-à-dire la plupart des Magyars* qui, même réduits à la condition de domestiques ou de porchers, sont encore considérés, dans cette région, comme faisant partie de la noblesse¹. Le cens est, d'ailleurs, bien moindre dans les communes *urbaines*, presque toutes magyares, que dans les communes rurales, entièrement composées de Roumains, et qui, avec une population de 2 ou 3000 âmes, se trouvent souvent n'avoir pas un seul électeur. Dans les quatre comitats de Transylvanie où la majorité appartient aux Magyars, il y a six électeurs pour cent habitants ; au contraire, dans les onze départements roumains, deux habitants seulement sur cent ont le droit de voter. Ce n'est pas tout : on s'est arrangé de façon à étouffer la masse roumaine pour assurer la majorité des votes à l'infime minorité des habitants ; dans ce but, on a découpé les circonscriptions avec une singulière fantaisie et une habileté machiavélique, ou bien on leur a donné une étendue arbitraire : telle circonscription roumaine compte, à elle seule, 5720 électeurs, tandis que telle circonscription magyare en compte 158 ! On peut se rendre compte, par là, à quel point la *représentation nationale* est faussée.

D'ailleurs, rien de ce qui se passe dans les autres pays d'Europe ne peut donner une idée des mœurs électorales spéciales à la Hongrie. Les électeurs se rendent, pour voter, au chef-lieu de la circonscription, où le candidat est tenu de les héberger, de les nourrir et de leur procurer toutes les distractions possibles, — ce qui rend le mandat de député fort onéreux pour ceux qui n'ont

¹ C'est ainsi que, « dans une commune de Transylvanie, il est arrivé en 1885 que le maire n'était pas électeur, tandis que le gardien de pourceaux du village, étant noble, avait le droit de vote. » (*Réplique*, p. 36 en note.)

pas l'appui du gouvernement. Or, en Transylvanie, on a eu bien soin de placer les centres électoraux uniquement dans les zones magyares, de façon à obliger le Roumain, habitant des communes rurales, à faire souvent un ou deux jours de route, par des chemins affreux, pour arriver au lieu du scrutin. Ce qui rend, d'ailleurs, la liberté du scrutin purement illusoire, c'est qu'en Hongrie *le vote est public et oral* : en présence de témoins hostiles et sur l'interrogation du président, — personnage redouté nommé par le comitat, — l'électeur doit proclamer hautement le nom du candidat de son choix. Dès lors, il faut un véritable courage aux non-magyars pour aller exercer leur droit de vote dans des centres habités par une population qui, se sentant soutenue par le gouvernement et la force armée, ne craint pas de leur témoigner la haine qui l'anime. Constamment les élections sont signalées par des scènes de violence et de meurtre. Au mois de mai dernier, lors du renouvellement quinquennal de la diète de Croatie-Slavonie, où le parti de Mgr Strossmayer est rentré avec succès dans la lutte, le sang a coulé dans plusieurs endroits; la troupe a tiré sur les paysans et même sur leurs prêtres, et, dans un seul village slavons, on a compté ainsi huit morts et une trentaine de blessés.

Les auteurs du *Memorandum* n'ont donc pas exagéré en déclarant que « dans l'Etat hongrois c'est au péril de sa vie que le citoyen se mêle aux luttes électORALES, et les élections en sont arrivées au point d'offrir le tableau d'une guerre civile ».

Lorsque, bravant tous les obstacles, méprisant corruptions et menaces, les paysans roumains marchaient au scrutin en troupe unie et compacte, ils trouvaient des chemins interceptés, des ponts coupés et l'entrée de la ville défendue par une gendarmerie menaçante et provocatrice qui inventait mille prétextes pour leur barrer la route. S'ils parvenaient enfin au bureau du vote, il était trop tard; l'heure était passée, les opérations déjà terminées et le candidat magyar proclamé élu à une énorme majorité! D'autres fois, l'on y mettait moins de formes encore : le président déclarait franchement, au début du scrutin, qu'il annulerait tous les suffrages favorables au candidat roumain ou bien il faisait arrêter celui-ci comme agitateur pour l'empêcher de poser sa candidature en temps voulu. Combien de fois n'a-t-on pas vu les électeurs repoussés violemment des urnes par la force armée! C'est en employant des procédés de ce genre que des hommes en vue : les Tisza, les Banffy, les Weckerlé, après avoir échoué en pays hongrois, ont réussi naguère à se faire proclamer députés en pleine Transylvanie. Les feuilles gouvernementales ont reconnu elles-mêmes, il y a quelques années, qu'un Juif nommé Ambrus Nemenyi avait été élu par 140 élec-

teurs magyars contre le candidat de 800 à 900 électeurs roumains.

On peut juger, d'après ces exemples, que des fraudes électorales comme celles qui se sont pratiquées chez nous, à Toulouse et ailleurs, au grand scandale des admirateurs du suffrage universel, sont manœuvres bénignes en comparaison des moyens employés par le gouvernement hongrois pour faire triompher à tout prix ses créatures. Plusieurs journaux ont parlé des scandales inouïs qui ont marqué les élections générales de novembre 1896¹, où le ministère a su se créer une énorme majorité.

Réduits à l'impuissance par une aussi formidable et cynique organisation, les Roumains de Transylvanie ont renoncé à lutter sur le terrain électoral qui leur était fermé. En 1881, réunis en congrès à Hermanstadt (*Sibiu* dans leur langue), ils résolurent de mettre à exécution l'idée depuis longtemps agitée parmi eux de ne plus prendre part aux élections législatives. Les Roumains du Banat, après avoir voulu persévérer dans une lutte stérile, ont décidé de s'abstenir à leur tour; en 1887, en effet, un seul de leurs candidats avait pu réussir et se trouvait ainsi chargé de représenter un peuple de 3 millions dans une assemblée de 417 députés² : résultat dérisoire quand on pense que, relativement à leur nombre, les Roumains devraient avoir au moins 70 représentants à la Chambre. Depuis lors, ils ont tous cessé de prendre

¹ Nous en trouvons de nouveaux exemples dans l'intéressante étude de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, qui nous tombe sous les yeux au moment de terminer ce travail : « Dans la ville de Tyrnau, où se portait le comte Zichy, membre de la Chambre des seigneurs et chef du parti chrétien du peuple, les plus nombreux groupes de ses électeurs, au nombre de mille environ, ont été entourés de troupes sous prétexte de désordres à éviter, et il leur a été ainsi interdit d'approcher du bureau. Dans plus de trente élections, les électeurs ont été empêchés par la force ou la ruse de pouvoir exercer leurs droits. Dans le comitat de Nógrád où M. J. de Scitoszky, qui avait représenté trois fois sa circonscription, se présentait contre le secrétaire du ministre de l'intérieur, des fonctionnaires subalternes, accompagnés de gendarmes, arrêtaient ceux qui se chargeaient de transporter les électeurs des candidats de l'opposition, venaient réveiller la nuit ses partisans, les obligeaient à changer de drapeaux et de cocardes, les mettaient en voiture sous bonne escorte pour les conduire au chef-lieu du district où ils étaient enfermés, la nuit, dans des cabarets, pour être conduits, le lendemain matin, à ce qu'on pouvait appeler l'exercice militaire électoral. L'élection du candidat du gouvernement était ainsi assurée, mais seulement avec 300 voix de majorité et au prix, dit-on, de 140 000 francs dépensés. Il est triste de constater qu'on est tellement habitué à ces procédés qu'ils ne font pas scandale. » (Ant. Lefèvre-Pontalis, *les Elections en Hongrie*, dans *Revue politique et parlementaire*, 10 juillet 1897.)

² La Chambre actuelle, nommée pour cinq ans en novembre 1896, compte 413 membres (non compris les 40 délégués de la diète de Croatie qui ne votent point dans les questions intéressant la Hongrie proprement dite).

part aux élections. Vainement a-t-on vu, dans plusieurs circonscriptions, les gendarmes employer la force et la violence pour arracher de leurs demeures les électeurs récalcitrants et les traîner au scrutin, les Roumains persistent courageusement dans l'abstention qu'ils se sont jurée. Les Slovaques et les Serbes de Hongrie ont été forcés pour les mêmes raisons de se renfermer, depuis plusieurs années, dans une attitude passive, et c'est ainsi que, à part les 200 000 Saxons de Transylvanie qui envoient encore à la Chambre huit députés ralliés au gouvernement, les 10 millions de non-magyars du royaume n'ont pas un seul représentant au Parlement ou plutôt s'y trouvent représentés par leurs plus farouches adversaires.

Mais les Roumains (de même que les Slovaques et les Serbes) ne se sont résignés à cette étrange situation. Ils n'ont pas renoncé à obtenir justice et à revendiquer leurs droits. Eloignés du Parlement, ils se sont constitués en parti national pour porter leur cause devant le tribunal de l'opinion. Au moyen de brochures traduites en plusieurs langues, au moyen de réunions publiques et de congrès organisés en divers pays, ils ont su intéresser l'Europe entière à leur cause.

Le programme de leurs revendications peut se résumer ainsi :

1° Reconstitution de l'ancienne autonomie de la Transylvanie, basée sur le droit historique et telle que l'empereur lui-même l'avait rétablie en 1863 ;

2° Introduction de la langue roumaine, à côté du magyar, dans l'administration et dans la justice, et nomination de fonctionnaires roumains dans les districts habités par des Roumains ;

3° Revision de la loi pour l'égalité des droits des nationalités ; réelle et loyale exécution de cette loi ;

4° Autonomie des Eglises roumaines gréco-orientale et gréco-catholique de Transylvanie ;

5° Pleine liberté laissée à l'enseignement du roumain dans les écoles des districts roumains. Prévoir dans le budget de l'État les ressources nécessaires aux écoles roumaines et autres institutions d'éducation nationale ;

6° Elaboration d'un projet de loi électorale, basé sur le principe du suffrage universel, ou obtenir, tout au moins, que chaque citoyen payant l'impôt direct puisse être investi du droit d'électeur.

Ce programme, voté par les adhérents au congrès d'Hermanstadt, en 1881, est peu différent de celui qui avait été acclamé à Blaj sur le Champ de la Liberté, en 1868. On y retrouve aussi les revendications que les Roumains avaient vainement cherché à présenter à François-Joseph en 1849 : quarante-trois ans plus tard (en mai 1892), le comité national roumain décida de renouveler auprès

du monarque la démarche qui avait échoué jadis. A cet effet fut rédigé un *Memorandum* formant une brochure de 34 pages, qui n'avait point un caractère révolutionnaire, comme on l'a prétendu, mais qui constituait seulement « le cahier des doléances de la nation ». Trois cents paysans, délégués par les électeurs roumains, et ayant à leur tête le docteur Ratiu, président du comité¹, furent chargés de porter cet écrit à l'empereur. La colère des Magyars éclata à cette nouvelle. Les organes du gouvernement de Budapest déclarèrent bien haut que le souverain ne pouvait recevoir la députation, et allèrent jusqu'à le menacer, au cas où il la recevrait, de recommencer la révolution de 1848. Intimidé par ces clameurs, influencé par la terrible pression exercée sur lui, François-Joseph n'osa pas recevoir les délégués roumains qui, à trois reprises, firent d'inutiles tentatives pour parvenir jusqu'à lui. Il se refusa même à prendre connaissance de la pétition : celle-ci, déposée à la chancellerie impériale, fut transmise *cachetée* au gouvernement hongrois qui la renvoya, à son tour, sans l'avoir ouverte, au docteur Ratiu.

Le retour des délégués dans leur pays fut le signal de scènes inouïes : dans plusieurs villes, la populace magyare, amentée contre eux, les insulta et les frappa, sous les regards complaisants et approbateurs de la police. A Turda, la maison du docteur Ratiu fut dévastée, saccagée et, finalement, démolie ; le docteur lui-même échappa à grand'peine aux fureurs de la foule pour aller, avec sa femme et ses enfants, chercher refuge à Hermanstadt. Mais ce n'était pas encore assez au gré de leurs adversaires : il fallait châtier les Roumains d'une façon exemplaire, pour avoir osé porter leurs doléances au pied du trône. On tenait surtout à les punir d'avoir donné le titre d'empereur au « roi de Hongrie » que l'on prétend seul connaître à Budapest. Les Magyars sont si intolérants sur ce point que, dernièrement encore, lors du voyage de François-Joseph à Saint-Petersbourg, un député à la Chambre a interpellé le gouvernement pour savoir s'il était vrai que le tsar eût porté un toast à *Sa Majesté Impériale*, en omettant d'ajouter les mots : *et Royale*. Le ministre s'est empressé de calmer une telle inquiétude en affirmant que les journaux avaient mal rapporté les paroles du tsar et que celui-ci s'était exprimé correctement.

Etant donné cet état d'esprit chez les Magyars, il ne faut pas s'étonner si le *Memorandum* (conçu pourtant en termes très respectueux et affirmant une fois de plus l'attachement de la nation roumaine à la dynastie des Habsbourg) fut présenté comme un écrit séditieux et comparé par certains écrivains aux plus odieux pam-

¹ Avec MM. George Pop de Basesci et Eugène Brote, vice-présidents ; MM. B. Lucacui et Septimui Albini, secrétaires.

phlets anarchistes ! On prononça même, à la tribune du Parlement hongrois le mot de haute trahison, et un député connu, M. Ugron, interpella le gouvernement pour lui demander comment il châtierait l'audace des pétitionnaires. Les Magyars donnaient par là une nouvelle preuve de leur injustice et de leur tyrannie. N'est-ce pas un spectacle étrange, en effet ? Les Kossuthistes, après avoir bravé la couronne, en décernant, il y a trois ans, des obsèques grandioses au vieux dictateur, se sont groupés sous la bannière de son fils, réclamant ouvertement avec lui « la pleine indépendance de la patrie hongroise, sa complète séparation de l'Autriche¹ ». Tout leur est permis. Ils ont pu, à la veille du Millénaire, organiser sous l'œil complaisant de la police de bruyantes manifestations qui ont parcouru les rues de Pest aux cris répétés de : *A bas Vienne ! Plus de tutelle autrichienne ! Plus de mains autrichiennes dans nos poches !* Et ces mêmes hommes osent traiter de rebelles les Roumains, coupables d'avoir respectueusement présenté à l'empereur les doléances de leur nation !

En présence de ces exigences iniques, le gouvernement se trouvait embarrassé ; le ministre de la justice, M. Szilágyi, dut cependant reconnaître « que le fait d'adresser une pétition au souverain ne pouvait être considéré comme un délit », mais il ajoutait en même temps « que la publication de ce *factum* pouvait tomber sous le coup des lois régissant la presse ». Après des hésitations qui durèrent deux ans, le gouvernement, cédant aux pressions qui l'assiégeaient, fit saisir (en mai 1893) les exemplaires du *Memo-randum* qui se trouvaient encore chez l'imprimeur d'Hermanstadt. Des poursuites avaient déjà été exercées contre les cinq signataires de la pétition ; d'autres poursuites furent ordonnées contre tous les membres du Comité central roumain (au nombre de vingt-cinq), considérés comme auteurs responsables de cet écrit. Le procès, après différents ajournements, fut appelé devant le tribunal de Koloszvár (*Klausenburg* ou *Cluj*), la ville magyare, au mois de

¹ « A Szegedin, François Kossuth constate que tous les Magyars sont d'accord sur le but définitif de leurs efforts, que la seule chose qui les sépare est une question d'opportunité. Les uns pensent que la Hongrie n'est pas suffisamment puissante et que l'heure de l'indépendance n'a pas encore sonné : *Mais moi*, dit-il, *je pense que notre force est suffisante et que le moment est arrivé*. Ce n'est pas une tourné politique, c'est presque une marche menaçante à l'adresse du souverain. A Debreczin, dans un banquet que le loyalisme hongrois offre au fils du dictateur, un trouble-fête s'avise de lever son verre à la santé du roi de Hongrie, mais les convives restent tous assis et foudroient du regard le malencontreux personnage, tandis que l'orchestre se met à jouer le chant révolutionnaire de 1848, *Tay de hunz fut a nemet*, dans lequel la dynastie des Habsbourg est odieusement persiflée. » (A. Djuvara, *loc. cit.*)

mai 1894. Le docteur Ratiu fut l'objet de manifestations touchantes : au moment où il quittait Hermanstadt, des Roumaines étaient venues lui apporter des bouquets, et dans toutes les garcs, le long du trajet, retentirent les vivats des paysans (au nombre d'environ 30 000), accourus de toutes parts pour saluer le chef du parti national. Une véritable ovation l'accueillit à son arrivée dans la ville, où un grand nombre de Roumains étaient parvenus à se glisser. Ces braves gens étaient venus là comme à un pèlerinage patriotique. Ils comprenaient, en effet, que le procès était intenté moins aux membres du Comité qu'à leur nation elle-même.

Les débats s'ouvrirent le 7 mai devant un jury uniquement composé de Magyars, dont aucun ne comprenait le roumain et qui manifestaient hautement leur haine contre les prévenus en les accablant d'injures et de sarcasmes. Partout ailleurs, de tels jurés eussent été récusés, mais ici, le président leur donnait, au contraire, l'exemple d'une partialité révoltante, coupant la parole aux avocats qui protestaient, les frappant de peines disciplinaires et condamnant l'un à 100 florins d'amende parce qu'il se permettait de rappeler que deux jurés avaient publié des pamphlets contre les accusés. En présence d'un parti-pris si évident et dans l'impossibilité où ils se trouvaient de remplir leur mission, les défenseurs durent se retirer. A l'issue de l'audience, les abords du palais de justice se trouvaient garnis par une foule de paysans qui, déjouant les efforts de la gendarmerie, avaient pénétré dans la ville; ils accompagnèrent les accusés jusqu'à leur demeure en les acclamant avec enthousiasme. Cette manifestation, en irritant fortement les Magyars, provoqua, de leur part, une contre-manifestation : les Roumains furent assaillis dans les rues par la populace et de graves désordres s'ensuivirent.

Les défenseurs ayant été réduits au silence avant d'avoir pu commencer leurs plaidoiries, la procédure fut rapidement expédiée. Les interrogatoires devaient se faire en hongrois, mais les accusés, ignorant cette langue, furent obligés de s'en rapporter à des interprètes qui traduisaient mal leurs réponses et les travestissaient à plaisir. Le représentant du gouvernement, obligé de retirer les principaux chefs d'accusation (crime de haute trahison, etc.) et de poursuivre seulement pour colportage du *Memorandum*, n'en requit pas moins, « au nom de l'Etat magyar et de l'idée nationale », les peines les plus graves contre les auteurs. Quand, enfin, ceux-ci furent admis à se défendre, le docteur Ratiu, prenant la parole au nom de tous, protesta contre ce *simulacre de justice*, qui consistait à les faire juger par un jury à la fois juge et partie, et « d'accusé se faisant accusateur » :

Ce qu'on discute ici, Messieurs, s'écria-t-il, c'est l'existence même du peuple roumain. L'existence d'un peuple ne se discute pas, elle s'affirme. C'est pourquoi nous ne pensons nullement à venir devant vous prouver que nous avons le droit d'exister, mais nous dénonçons, à la face du monde civilisé, votre système oppresseur qui tend à nous ravir ce qu'un peuple a de plus précieux : la langue et la nationalité... Ici même vous avez proclamé hautement que la force prime le droit, et vous n'avez pas même essayé de cacher que vous ne rendiez pas un arrêt, mais que vous accomplissiez une exécution? Par la violence et par les insultes, vous avez forcé nos défenseurs à s'éloigner. Par la presse, vous avez excité l'opinion magyare représentée par le jury de Cluj contre nous et contre le peuple roumain tout entier. Peut-il être encore question ici de jugement, de défense, au sens juridique du mot? Non! Faites ce que bon vous semblera, mais n'oubliez pas qu'il existe un autre tribunal, plus grand, plus éclairé et certainement plus impartial qui nous jugera tous : c'est le tribunal du monde civilisé qui vous condamnera d'autant plus sûrement qu'il vous a déjà condamnés!...

Cette fière déclaration souleva l'enthousiasme parmi les Roumains. Les jurés y répondirent unanimement par un verdict de condamnation : les accusés furent frappés de peines variant de huit mois à cinq ans de prison, ainsi qu'à de formidables amendes.

Cet arrêt scandaleux qui, comme l'a dit un journal français¹, « ressemble plus à un acte de vengeance qu'à un acte de justice », eut un retentissement qui s'étendit bien au delà des frontières de la Hongrie : son résultat fut d'intéresser, dans l'Europe entière, des hommes de tous les partis à la cause des Roumains persécutés². De tous côtés retentirent d'énergiques protestations qui n'empêchèrent pas la presse magyare de se plaindre de *la trop grande indulgence* de la justice et de réclamer, pour l'avenir, une répression plus sévère contre les *rebelles*. En même temps, le Comité national, qui fonctionnait, depuis 1881, en Transylvanie, fut déclaré dissous. Les Roumains ne se découragèrent pas et, tendant une main fraternelle aux Serbes et aux Tchèque-Slovaques du royaume, qui formulent les mêmes griefs contre le gouvernement hongrois, ils organisèrent avec eux un *congrès des nationalités non-magyares*.

¹ Le *Temps* du 28 mai 1894.

² Les condamnés de Klausenburg ont été graciés par le souverain au mois de septembre 1895. L'année suivante (décembre 1896), le docteur Ratiu, qui avait subi une longue détention, a été encore condamné à dix jours de prison et à 70 florins d'amende pour avoir convoqué les membres de son parti à une conférence ayant pour but d'activer la propagande roumaine en Hongrie.

Dès la première réunion de ce congrès, en 1895, les délégués, venus en grand nombre, malgré les moyens d'intimidation employés contre eux, s'entendirent pour formuler un programme demandant, avant tout, l'autonomie territoriale des différents peuples de Hongrie et décidant que les électeurs s'abstiendraient de voter jusqu'au jour où ils auront obtenu la réforme des lois et du système électoral actuellement en vigueur. Les représentants des trois nationalités se sont réunis, en dernier lieu, le 1^{er} mai 1896, pour protester contre l'éclat donné aux fêtes magyares « à l'occasion d'un événement qui ne rappelle à la majorité de la population qu'amères souffrances et persécutions acharnées ».

A la veille de l'Exposition de Budapest dont il s'agissait d'assurer le succès, des publicistes et des députés hongrois entreprirent de mener, à travers l'Europe, une campagne destinée à réhabiliter la cause de leurs compatriotes aux yeux de l'opinion publique. Ils s'efforcèrent surtout de réchauffer, en France, l'enthousiasme, aujourd'hui bien refroidi, en faveur des Magyars, et de nous faire oublier certaines démonstrations germanophiles, de même que les paroles agressives prononcées par le premier ministre, M. Tisza, lors de notre Exposition de 1889. Il importait aussi de combattre les sympathies que rencontre dans notre pays la cause des peuples sacrifiés de Hongrie, et, en réponse aux *calomnies* slaves et roumaines, il parut nécessaire de proclamer hautement que les habitants du royaume de saint Etienne, traités sur le même pied, vivent tous également heureux et libres sous le paternel gouvernement des Magyars. Des livres, des brochures, des articles de journaux, furent écrits dans ce sens. Les fauteurs de cette campagne en arrivaient à conclure que la *soi-disant* « question des nationalités » était une invention des agitateurs et des révolutionnaires désireux de masquer sous ce voile les secrètes manœuvres de l'irrédentisme et du panslavisme.

En même temps, de nombreuses invitations aux fêtes du Millénaire furent semées dans la presse française, et il est juste de reconnaître que ceux de nos journalistes qui se sont rendus à cet appel¹ ont été chaleureusement accueillis à Budapest, où les banquets, les toasts et le chant de la *Marseillaise*, ont été prodigués en leur honneur. Enfin, les Magyars, résidant à Paris, multipliaient les démarches auprès du Conseil municipal, afin qu'en l'honneur du Millénaire, le nom de Budapest fût donné à une rue de notre capitale.

Pour répondre à cette campagne et mettre le public français, —

¹ Plusieurs journalistes, craignant d'enchaîner leur indépendance et de voir dénaturer le but de leur démarche, ont préféré décliner l'invitation de la presse magyare aux fêtes de Budapest.

si peu au courant des choses de l'étranger, — à même de connaître la véritable situation de leur pays, les étudiants serbes, roumains et slovaques de Hongrie, en résidence à Paris, se sont entendus pour organiser un meeting, le 11 juillet 1896, dans la salle Wagram. A la grande indignation des Magyars, qui avaient commencé par mettre la nouvelle en doute¹, ce meeting, présidé par notre ancien ministre des affaires étrangères, M. Flourens, eut un plein succès. Une foule sympathique remplissait la salle, applaudissant avec transport les orateurs qui se succédèrent à la tribune : après M. Flourens, qui rappela notre vieille tradition française toujours fidèle à la cause des opprimés, MM. Ocasian (au nom des Roumains), Givadinovitch (au nom des Serbes), et Schmidt-Beauchez (au nom des Tchèque-Slovaques), exposèrent chacun, en termes éloquents, la situation intolérable faite à leurs congénères dans un pays qui se vante, à tout propos, de son *libéralisme*. La séance se termina par un ordre du jour « saluant chez les Roumains, les Serbes et les Tchèque-Slovaques de Hongrie, des amis fidèles et éprouvés de la France, et faisant des vœux pour leur émancipation et pour l'égalité devant la loi civile et politique des différents peuples coexistant en Hongrie, sans aucune distinction de race ».

Le gouvernement hongrois, outré de ce *scandale*, intercepta la plupart des télégrammes envoyés au meeting, comme naguère il avait intercepté ou tronqué les dépêches donnant aux journaux étrangers d'édifiants détails sur le procès de Klausenburg. Les organisateurs de la réunion n'en reçurent pas moins, de différents points de l'Europe, de nombreuses adhésions prouvant assez la sympathie que leur cause rencontre de tous côtés et particulièrement dans les régions balkaniques. De tels faits portent en eux leur enseignement : ils devraient ouvrir les yeux aux Magyars sur les dangers du système qu'ils n'ont cessé d'employer depuis qu'ils sont les maîtres. « Si nous ne voulons périr, avait dit Kossuth, il faut hongariser même les pierres. » En voulant appliquer cette maxime, les Hongrois ont obtenu la haine des nationalités qu'ils prétendaient absorber et créé un courant de résistance qui finira par les déborder un jour.

Jusqu'à présent, malgré les persécutions auxquelles ils sont en butte et dont nous n'avons pu énumérer qu'une faible partie, malgré les accusations d'*irrédentisme* que les Magyars leur lancent à la tête, les Roumains de Transylvanie n'ont cessé de protester de ce loyalisme dont ils ont donné la preuve sur les champs

¹ Le président du conseil hongrois, le baron Banffy, avait télégraphié à M. Flourens pour lui demander *s'il était possible* qu'il présidât un pareil meeting. « C'est fait », a répondu laconiquement M. Flourens.

de bataille et que le souverain lui-même s'est plu à reconnaître en diverses circonstances : ils se sont toujours déclarés les fidèles sujets de S. M. l'empereur François-Joseph, mais, appuyés sur la tradition historique, ils refusent de se reconnaître sujets du roi de Hongrie. Ils ne conspirent pas contre l'État; ils ne veulent pas une situation privilégiée et ne prétendent dépouiller d'aucun *droit* leurs oppresseurs, mais ils demandent que chaque nationalité ait sa place dans la monarchie : ils réclament une *patrie* comme l'ont fait autrefois les Magyars eux-mêmes et — il faut le reconnaître — ce que ceux-ci ont réclamé violemment, les armes à la main, les Roumains n'ont cessé de le revendiquer par des *moyens légaux*. Serait-ce donc parce que les Magyars étaient plus redoutés qu'ils ont obtenu gain de cause, tandis que les Transylvains fidèles se voient condamnés pour avoir voulu déposer leur pétition au pied du trône? Ce n'est pourtant point vers Carol, roi de Roumanie, c'est vers leur prince légitime, l'empereur François-Joseph, qu'ils se sont tournés en demandant justice, et c'est ce dont on leur a fait un crime! Comment s'étonner dès lors si quelques-uns d'entre eux découragés portent instinctivement leurs regards et leurs soupirs vers cette muraille des Karpathes qui les sépare d'un royaume où leurs congénères vivent heureux et libres sous un monarque de leur choix? Comment empêcher aussi que les Roumains de Roumanie ne s'intéressent à leurs frères persécutés et que, par-delà les frontières, de vives sympathies ne s'échangent entre les deux branches séparées d'une même famille? Plus d'une fois déjà cette question brûlante a été portée par des orateurs de l'opposition devant le Parlement de Bucarest ¹, et le gouvernement roumain n'a pu l'éluder complètement. Les Magyars ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes de cette situation. A force de crier à l'irrédentisme, ils pourraient finir par rendre réel un danger fictif. Sans doute, il faut bien le répéter, des deux côtés des Karpathes, ce n'est encore qu'une minorité qui appelle de ses vœux la réunion de la Transylvanie au royaume roumain. De nombreux obstacles s'opposent à une pareille annexion contre laquelle protesteraient les

¹ En décembre 1893, au Sénat de Bucarest, M. Démètre Stourdza, rappelant les griefs des Roumains de Hongrie contre le gouvernement magyar, s'écria qu'il ne fallait pas craindre d'aborder cette question : « Notre silence, en pareil cas, ajoutait-il, signifierait que la Roumanie est restée un pays vassal : nous n'aurions échangé nos rapports de vassalité envers la Turquie, que contre des rapports de vassalité envers la Hongrie... » En réponse à ce discours, le regretté M. Lahovary, ministre des affaires étrangères, déclara que « le gouvernement ne se désintéressait nullement de la question ; il espérait que Hongrois et Roumains finiraient par s'entendre, grâce à des concessions réciproques, mais une intervention en ce moment serait inopportune ».

Szeklers et les « Saxons » du pays, et que l'Autriche n'acceptera jamais de son plein gré. Pourtant, à Bucarest et ailleurs, on sent, depuis quelques années, germer dans les cerveaux l'idée plus ou moins utopique d'une *Grande Dacie*, qui s'étendrait sur 240 000 kilomètres carrés, englobant dans son sein tous les Roumains, de la mer Noire à la plaine hongroise et du Dniester au Danube, laissant seulement de côté (pour le moment du moins!) les Roumains de la Macédoine que la principauté bulgare sépare de leurs frères!

Si les Hongrois ne veulent pas que de tels rêves prennent corps, il leur faut renoncer eux-mêmes à leurs ambitions excessives pour accorder à chaque peuple la liberté et l'autonomie qu'il réclame. Il faudrait tout au moins commencer par rendre la vie douce et facile aux habitants. Le système de compression et de rigueur qui a jadis si mal réussi à l'Autriche en Italie, qui réussit aujourd'hui si mal à l'Allemagne en Alsace-Lorraine, ne peut qu'irriter les esprits, aiguïser les haines et porter à la révolte et à un irrédentisme alors vraiment dangereux des habitants de nature paisible qui ne demandent qu'à développer leur vie nationale sous le gouvernement de l'empereur. En n'accédant pas à leurs vœux, en voulant leur infliger une nationalité et une langue qu'ils détestent, non seulement les Hongrois font preuve d'une tyrannique injustice et montrent qu'ils aiment la liberté pour eux seuls, mais ils achèvent de s'aliéner les sympathies que, à tort ou à raison, ils s'étaient acquises autrefois en Europe. Ils ne devront pas s'étonner si, le jour où une guerre éclatera, les peuples qu'ils ont si longtemps opprimés en usent envers eux comme eux-mêmes en ont usé jadis envers l'Autriche. Vainement, les Magyars allèguent-ils ce qui s'est passé dans les pays voisins : « Ceux, disent-ils, qui, il y a cinquante ans, se vantaient d'être Napolitains, Toscans ou Lombards, ne sont plus que des Italiens. Le Badois, le Wurtembergeois, le Saxon, le Bavaois, s'appelle aujourd'hui Allemand. Il en est ainsi partout. Pourquoi en serait-il autrement en Hongrie? Des faits identiques doivent produire des résultats similaires¹. » — Il est facile de répondre que les situations ne sont pas « identiques »; si la plupart des peuples parlant la même langue, qui composaient naguère les royaumes et les principautés de l'Allemagne ou de l'Italie aspiraient à l'unité, il n'en est pas de même en Hongrie, où la majorité de la population se compose de races absolument réfractaires à la nationalisation magyare. Malgré les griefs que les Roumains articulent contre la Russie, à qui ils reprochent de leur avoir pris la Bessarabie au lendemain de

¹ *Les Roumains de Hongrie et la nation hongroise*. Réponse au Mémoire des étudiants de Roumanie. (Budapest, juillet 1891.)

la guerre d'Orient, nous leur avons souvent entendu dire qu'ils préféreraient encore être *Russes plutôt que Magyars!* Ceux-ci auraient donc tort d'ajouter une importance trop grande à la visite du roi Carol. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces dispositions. A tous les points de vue, on ne saurait désirer que la Hongrie, de plus en plus livrée aux mains des Juifs et des francs-maçons amis de l'Allemagne, supplante l'Autriche pour arriver à une prépondérance toujours rêvée et déjà en partie atteinte. Il est inadmissible aussi que les Magyars, par leurs menées, provoquent le démembrement de la vieille monarchie des Habsbourg. Pendant des siècles, la politique de la France a été de poursuivre l'abaissement de la maison d'Autriche, et c'est pour s'être attardé dans cette politique, à une époque où le danger était ailleurs, que Napoléon III a créé l'unité italienne et favorisé la grandeur de la Prusse. Nous devons, au contraire, redouter aujourd'hui la dislocation du vaste empire autrichien, dont l'existence est nécessaire à l'équilibre de l'Europe. Or, cette dislocation, depuis longtemps redoutée, paraît inévitable dans un avenir prochain si l'État n'arrive pas à se transformer, comme on l'a dit souvent, en une *Suisse monarchique*. Un mouvement d'opinion de plus en plus vif se dessine en ce sens et l'on dit François-Joseph lui-même actuellement disposé à entrer dans cette voie. En Suisse, aucune des trois nationalités n'empiète sur les droits des deux autres, aucune ne témoigne le désir de se rattacher à la France, à l'Allemagne ou à l'Italie; de même, le jour où chacun des peuples de l'Autriche-Hongrie aura fait reconnaître son existence propre et les droits qui en découlent, il ne pourra plus être question de danger d'irrédentisme, de panslavisme ou de daco-roumanisme; les peuples ne demanderont qu'à exercer leur liberté reconquise sous le sceptre de l'empereur d'Autriche. Quel beau rôle pour la Hongrie, si, au lieu de continuer à opprimer les autres races, elle savait se mettre à la tête d'une telle confédération!

Que cette solution présente des difficultés sérieuses dans des régions où plusieurs nationalités se trouvent enchevêtrées, si bien que chacune prétende devoir dominer les autres, cela est hors de doute, et nous en avons un exemple à cette heure même en Cisleithanie, où le comte Badeni ne peut satisfaire les légitimes revendications des Tchèques sans exciter la fureur des Allemands; et pourtant, mieux que le dualisme, qui paraît avoir fait son temps et provoque de plus en plus les murmures d'une majorité sacrifiée, seule cette solution, basée sur la raison et sur la justice, pourra conjurer la ruine de l'empire des Habsbourg.

Baron Jehan DE WITTE.

LA PREMIÈRE RESTAURATION

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS ¹

Comme M. le duc de Broglie le faisait remarquer naguère ici même, nous devrions à présent pour plus d'un motif bien connaître et équitablement apprécier l'époque de la Restauration. Après les dépôts publics, les archives privées s'ouvrent successivement à notre curiosité, nous divulguant les aveux ou les confidences de beaucoup d'entre ceux qui, dans des camps opposés et à des titres divers, ont participé alors aux luttes politiques ou manié les affaires; aux récits de Chateaubriand et de Guizot, notre génération a vu s'ajouter ceux de Villèle, Victor de Broglie, Vitrolles, Barante, Talleyrand, Pasquier, hier encore ceux de d'Haussez et de Ferrand. Entre des témoignages chaque jour plus abondants et souvent contradictoires, nous pouvons nous former une opinion exempte de toute passion, grâce au recul des événements, à la profonde transformation des situations et des idées. Des contemporains de la Restauration, il ne survit plus que ceux qui étaient des enfants en 1830; et quant au régime lui-même, il est enseveli sous la pierre, qui, dans le caveau de Castagnavizza, recouvre les restes du petit-fils de Charles X. Si jamais une monarchie venait à s'établir en France, elle procéderait beaucoup plus sans doute du trône bourgeois de Louis-Philippe ou de la dictature plébiscitaire de Napoléon III, que de ce délicat compromis entre le principe du droit divin et les intérêts issus de la Révolution, que fut la royauté de Louis XVIII et de son frère. Il semble donc facile, en même temps que très attachant, d'étudier un état de choses disparu en s'affranchissant des partis-pris de dénigrement ou d'apologie qui trahissent chez tant d'historiens des arrière-pensées politiques.

¹ *Royauté ou Empire : la France en 1814*. Rapports inédits du comte Anglès, par Georges Firmin-Didot 1 vol. de 300 pages, in-8° qui paraîtra prochainement à la librairie Firmin-Didot.

La première Restauration en particulier, c'est-à-dire la période comprise entre l'abdication de Fontainebleau et le débarquement du golfe Jouan, offre à l'observateur un spectacle tout à fait curieux et original. Ce n'est point encore le gouvernement parlementaire, puisque la Chambre des députés ne sort point de l'élection et que les ministres ne sont point choisis sur ses indications; c'est encore moins l'autocratie, car jamais peut-être la liberté individuelle n'a été plus respectée, la légalité mieux observée; ce n'est pas un bouleversement politique, puisque du régime précédent on conserve la législation, presque tout le personnel de fonctionnaires et même les assemblées délibérantes, en n'en changeant guère que le nom. Et pourtant, telle est chez nous la prédominance des idées et des sentiments sur les faits, que ce gouvernement si débonnaire, si économe de révocations ou de disgrâces, risquait d'être submergé sous le flot montant des inquiétudes et des mécontentements, quand un cataclysme soudain l'engloutit.

Il y a là de quoi tenter un historien, même après Thiers et Viel-Castel, qui n'ont eu l'un et l'autre à leur disposition que des sources incomplètes. Malheureusement, le dernier qui a entrepris cette tâche y a apporté, avec de précieuses qualités d'érudition et de style, une fougue de passion bien inattendue. Disciple de Taine, M. Henry Houssaye en a usé avec la première Restauration comme son maître avec la Révolution et l'Empire : je veux dire qu'il a consacré toutes les ressources de sa science et de son talent à peindre ce qu'il exérait. Pour son enthousiasme napoléonien, la première Restauration n'est qu'une parenthèse déplaisante dans la vie du grand homme, bonne tout au plus à expliquer et à justifier le retour de l'île d'Elbe¹.

Il faut en conclure que le temps n'est point encore venu de raconter avec sérénité l'histoire de la Restauration; nous n'avons donc qu'à nous armer de patience et à nous contenter pour le moment des documents originaux nouvellement mis au jour sur cette époque. M. Georges Firmin-Didot, à qui l'on doit déjà la correspondance du marquis de Montchenu, commissaire de Louis XVIII à Sainte-Hélène, se prépare à donner au public un autre recueil de pièces, également empruntées au dépôt du quai d'Orsay, dont les éléments sont si riches et si hétérogènes. Ce sont des rapports qui n'ont rien à voir avec la diplomatie, et qui, pendant la première Restauration, étaient directement adressés à Louis XVIII par le comte Anglès, l'un des chefs de la police géné-

¹ Nos lecteurs n'ont point oublié l'étude publiée à ce sujet par M. le duc de Broglie, dans le *Correspondant* du 25 juillet 1893; elle vient d'être réimprimée dans un volume ayant pour titre : *Histoire et politique*.

rale. Parmi ces rapports, fort longs et presque quotidiens, M. Firmin-Didot a été forcé de faire un choix : les extraits qu'il a retenus sont d'une lecture attrayante; ils veulent être consultés avec précaution, mais ne laissent point que de jeter une vive lumière sur l'état de l'opinion publique et sur les préoccupations du gouvernement.

*
* *

Le comte Anglès était fils d'un bon avocat au Parlement de Grenoble, dont Napoléon avait fait le premier président de la Cour impériale de cette ville. Lui-même, entré jeune au Conseil d'Etat, avait été attaché au ministère de la police, où on l'avait fort apprécié. Simple maître des requêtes, il avait été mis à la tête d'un des quatre *arrondissements* entre lesquels se partageait la police générale de l'empire; en cette qualité, il siégeait sous la présidence du ministre au Conseil supérieur de police avec trois conseillers d'Etat : Pasquier, pour Paris; Réal, pour le Nord; Pelet de la Lozère, pour le Midi. Anglès était chargé des départements italiens, et les Romains en particulier eurent à se louer de son humanité dans l'application d'une consigne souvent bien rude.

En 1814, comme presque tous les fonctionnaires, il adhéra au nouvel état de choses et resta en place. Mais le Conseil supérieur n'existait plus et la France perdait ses possessions italiennes : Anglès demeura à la police avec des fonctions mal déterminées. Contrairement à ce qu'on a dit, il ne fut ni directeur général, emploi successivement occupé par Beugnot et Dandré, ni préfet de police, car l'entourage du comte d'Artois avait fait supprimer la préfecture pour éliminer Pasquier. Anglès fut en quelque sorte l'adjoint du directeur général, correspondit directement avec les préfets et les généraux, eut ses agents personnels et indépendants : il se procura ainsi plus d'une fois des renseignements intéressants, mais cet éparpillement des services et des responsabilités nuisait, en somme, à l'unité comme à la sûreté de l'administration.

Rallié de cœur à la monarchie (il en donna la preuve aux Cent-Jours), Anglès n'eut point le tact de s'abstenir de toute appréciation blessante sur le gouvernement qu'il venait de servir : ses rapports foisonnent d'invectives contre la tyrannie impériale, qui pour être justes en soi, n'en étaient pas moins déplacées sous la plume d'un ancien auxiliaire de cette tyrannie. Il met une pué- rile ostentation à constater que Savary, son ministre de la veille, lui demande audience à présent comme à un homme puissant. En annonçant la mort de l'impératrice Joséphine, il se donne le double ridicule de l'appeler *Madame de Beauharnais* et d'écrire

des phrases de ce genre : « Malheureuse à l'excès, durant le règne de son mari, elle s'était réfugiée contre sa brutalité et ses dédains dans la culture de la botanique, et avait été assez loin dans cette science aimable. » Il ne comprend pas qu'il attente à la dignité de Louis XVIII en lui faisant l'éloge d'un article de journal anglais qui conseille de mettre le roi de Rome aux Enfants-Trouvés. Pour flatter enfin l'une des faiblesses du roi, il présente en toute occasion la respectueuse sympathie du peuple français pour ce prince comme un attachement passionné, une sorte de filiale et pieuse tendresse, telle que saint Louis pouvait l'inspirer à ses sujets ou telle que les Russes la portent encore à leur tsar; ce sentiment monarchique d'autrefois, qui subsiste dans le cœur de quelques milliers d'émigrés ou de Vendéens, serait, à en croire Anglais, répandu dans la nation entière. Il est vrai qu'il se réfute lui-même en parlant du scepticisme politique que tant de changements ont généralisé.

Mais quand il ne cherche point à faire sa cour en insultant Napoléon ou en exaltant le loyalisme des Français, Anglais est un observateur souvent bien informé, un conseiller avisé, parfois même un habile et spirituel peintre de portraits. Voyez plutôt ce rapport sur la rentrée d'exil de M^{me} de Staël : « Il n'y a plus de doute sur le dessein de M^{me} de Staël de passer l'hiver à Paris et l'été tout près de la barrière, tant l'air de la capitale est nécessaire à son existence! M^{me} de Staël rapporte à Paris son esprit, ses propos, sa dévorante activité. Elle fait par jour vingt visites, reçoit quarante personnes, provoque autour d'elle le fracas des opinions opposées, et s'établit au centre avec une sorte de délices... Déjà, les personnages marquants de la cour se portent en foule à son école; les vétérans de la république n'y sont pas moins empressés, et c'est chez elle surtout que la noblesse ancienne reprend ses droits et que la nouvelle conserve les siens¹... On ne peut pas se dissimuler que M^{me} de Staël, être privilégié à beaucoup d'égards, ne soit une puissance. Malheureusement, c'est une puissance née dans l'opposition et pour l'opposition. Espérons qu'elle sera convertie au gouvernement par son goût pour la liberté, puisque jamais la France n'en a eu de plus réelle et de plus étendue que depuis six mois². »

¹ Le sel de cette plaisanterie ne pouvait échapper à personne en 1814; peut-être convient-il de rappeler aux lecteurs de 1897 que l'article 71 de la Charte débutait ainsi : « La noblesse ancienne reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. »

² Cette conjecture ne fut point déçue, car M^{me} de Staël écrivait pendant les Cent-Jours : « Nous étions si heureux, ils étaient si bons, si justes, une pareille année ne saurait s'oublier! » (Lettre trouvée par M. le duc de Broglie dans les papiers de Talleyrand.)

Le portrait de Davout, plus poussé au noir, confirme étrangement certaines assertions du général Thiébault : « Nul homme, en France, n'a porté à Napoléon un dévouement aussi aveugle, une obéissance aussi intrépide. Napoléon ne pouvait rien prescrire que Davout n'eût exécuté. Doué, à un degré assez remarquable, de cet esprit tracassier qui trouve des fautes partout et des torts à tout le monde, entêté dans ses opinions et opiniâtre dans ses entreprises, il a dû sa haute faveur auprès de Napoléon et même quelques succès militaires à ces deux traits saillants de son caractère. Il versait le sang et l'argent, en gros et en détail, avec la même indifférence que son maître; mais, par une singulière exception, ce même homme, qui eût couru au Mogol pour en ravir les trésors, si Bonaparte l'eût ordonné, n'en eût pas gardé un sou pour lui; il est irréfutable sur l'article de l'argent. Cette rare incorruptibilité servait de sauvegarde aux vices de son caractère et, en le rendant plus redoutable, le rendait plus odieux. Sans doute, il est l'un des lieutenants de Bonaparte qui mérite davantage d'être surveillé; mais il y a cependant un point qui rassure à son égard : c'est qu'il n'a pas un ami. »

Louis XVIII appréciait sans doute en connaisseur ces pastiches de Tacite, mais l'amère satire de la bassesse du Sénat impérial, qui avait prétendu lui imposer des conditions, devait lui plaire davantage encore, et Anglès se montrait adroit courtisan quand il écrivait : « Il est remarquable qu'en treize ans d'existence ce corps n'ait pas fait un geste ni prononcé une parole qui l'ait recommandé à l'opinion publique; et ce qu'il y a de plus honteux dans la circonstance, c'est qu'il s'est placé tellement au-dessous de la haine qu'on le tient pour un *caput mortuum*. Personne ne hait le Sénat, parce que personne ne s'en soucie, parce que l'acte même qui a prononcé la déchéance ne lui est pas plus imputé qu'on n'impute de mouvement à un cadavre. On sent généralement qu'on s'est servi du mot Sénat, comme on s'en est servi pour tant d'autres choses. Les membres du Sénat, considérés isolément, sont, à quelques gens de qualité près et en fort petit nombre, des savants distingués, des militaires en retraite, de bons bourgeois que la Révolution a soulevés de leurs cabinets d'avocats, de leurs études de procureurs et même de leurs boutiques. Ils sont sans racines dans la société, sans entours et dénués de tout ce qui concilie la considération. Leur vie privée se ressent de leur origine; ils sacrifient tout à une économie sordide. Etonnés eux-mêmes de leur élévation, ils n'osent pas y croire, et il n'y en a pas un que ne presse la crainte du lendemain. Loin qu'on ait à redouter de leur part la moindre résistance, il est à désirer que le roi les

défende de leur propre servilité et leur restitue quelque courage. »

Quand Anglès avait à formuler un avertissement qu'il jugeait de nature à déplaire, il le présentait prudemment comme l'objet d'une rumeur impersonnelle, ou le mettait charitablement dans la bouche d'un tiers. Il est pourtant une conversation de Fouché, à la veille des Cent-Jours, qui ne peut avoir été supposée, tant les moindres détails en reflètent la verve cynique et la logique terre à terre du personnage, tant surtout elle se rapproche d'entretiens analogues rapportés par Pasquier ou Norvins. Sans lien apparent, Fouché saute d'un sujet à un autre, de l'acharnement de Louis XVIII contre Murat à la contre-révolution, à la Charte, mais pour prêcher sans cesse, au nom de la sagesse, la reconnaissance du fait accompli : « Les émigrés qui entourent le roi ne veulent pas comprendre la réalité. Murat n'est plus un parti obscur : il est roi et commande 80 000 hommes. Il faut savoir composer, même avec un chef de bande, quand il dispose d'une force imposante. C'est ce que nous avons fait avec les Vendéens... On ne parvient pas à persuader à un peuple que tout ce qu'il a admiré pendant vingt-cinq ans a été mauvais. Le roi aurait dû reconnaître qu'on avait exécuté beaucoup de choses et dire : « Je suis bien aise de « trouver la nation grandie!.. » Si la Charte est la volonté du roi, pourquoi permettre à ceux qui l'entourent d'accréditer le contraire? Si elle n'est à ses yeux qu'une nécessité passagère, combien il est dangereux de laisser percer un tel secret! »

*
* *

Tous ceux qui ont été mêlés à la direction de la police pendant la Restauration ont témoigné qu'un des grands désagréments de leur situation, et parfois une source de graves embarras, était la foule des avis erronés qui leur étaient apportés par des policiers amateurs et bénévoles. Le parti ultra-royaliste avait ce travers de voir partout des complots : état d'esprit explicable après tout chez des gens pour qui la Révolution tout entière provenait d'une conjuration mal réprimée. Ces donneurs de renseignements étaient à la fois des personnages très considérables et des hommes obstinément attachés à leur idée : quand une fois on les avait éconduits avec force révérences, ils se rendaient chez les princes, et, là, se répandaient en doléances sur l'incurie ou la tiédeur des fonctionnaires chargés de protéger la sécurité royale ; en sorte que ceux-ci, qui croyaient s'être débarrassés d'une délation absurde et imaginaire, la voyaient reparaître en haut lieu, avec une nuance de reproche et de défiance à leur adresse. Dans les temps de crise,

comme après le débarquement de Napoléon, c'était une véritable épidémie, et Anglès se décidait à parler plus net que de coutume : « Beaucoup trop de gens se mêlent de police sans y rien entendre : on est ainsi sans cesse écrasé d'une multitude de rapports mensongers dont l'inutile vérification fait perdre à mes agents un temps précieux, qu'ils emploieraient utilement à poursuivre des traces plus importantes. »

En temps normal, Anglès s'en rapportait assez volontiers aux renseignements des fonctionnaires, préfets, maires ou magistrats; dans les cas exceptionnels, il envoyait un agent. A Paris, selon la tradition, ses inspecteurs se mêlaient à la foule et lui répétaient les bruits de la rue. Il interrogeait enfin lui-même quelques personnes particulièrement intéressantes ou suspectes, comme les revenants de l'île d'Elbe.

*
* *

Correspondants et agents s'accordaient à lui dire que la paix, accueillie d'abord avec enthousiasme dans toutes les classes de la société, soulevait la colère ou le dépit, à mesure qu'on en connaissait les clauses. Beaucoup de personnes avaient eu la naïveté de prendre au mot les alliés, quand ils avaient déclaré qu'ils voulaient la France « grande et forte » : or, il n'échappait point aux esprits les plus superficiels ou les plus simples que, tandis que nous rentrions à peu près dans nos limites de 1792, toutes les autres puissances réalisaient d'importants accroissements. Anglès osait rappeler au roi (et il y avait alors quelque mérite) que les frontières naturelles, dont certains ultras faisaient trop aisément fi comme d'une conquête révolutionnaire, avaient été le but séculaire de la politique royale; s'il ne montrait pas expressément le comité de Salut public de l'an III assurant à la France le *pré carré* rêvé par Vauban, il allait jusqu'à écrire : « Cette ancienne ambition de Louis XIV d'avoir le Rhin pour limite, protégée par la nature, réalisée par la victoire, confirmée par vingt années de possession, est devenue l'instinct des Français. »

Sans parler des malveillants déterminés, tels que les bonapartistes, il se rencontrait beaucoup d'hommes de bonne foi et de jugement court pour rendre la Restauration responsable d'une diminution de crédit et de territoire qu'elle n'avait pas causée, qu'elle s'efforçait même d'atténuer dans la mesure du possible, mais que de maladroits amis s'entêtaient à présenter comme un petit malheur, en regard de l'incalculable bienfait du rétablissement de la monarchie. Les royalistes mieux avisés pensaient et parlaient autrement, et c'est là un côté très neuf des rapports d'Anglès.

Dans cette France de 1814, hier encore tout assoiffée de paix, il montre l'attente très répandue, le désir même d'une nouvelle guerre, « pour apaiser le mécontentement de l'armée, pour affermir l'autorité du roi, et pour nous relever de notre état d'humiliation ». C'est le fond de la pensée du duc de Berry, disant avec un charmant à-propos à des dragons qui criaient : *Vive l'empereur!* : « Vous avez servi sous un grand capitaine, vous faites bien de crier *Vive l'empereur!* Quand vous aurez servi sous les Bourbons, vous crierez *Vive le roi!* » Gagner le cœur de l'armée, consolider le crédit intérieur et extérieur de la monarchie, reprendre la tradition capétienne de l'expansion territoriale, ce sera, pendant toute la durée de la Restauration, le souci des plus clairvoyants d'entre les gouvernants. Louis XVIII et Talleyrand avaient cette arrière-pensée quand ils donnaient, en janvier 1815, à la coalition austro-anglaise, une adhésion qu'aujourd'hui encore on leur reproche bien injustement. Waterloo et la seconde invasion vinrent ajourner les visées ambitieuses; mais plus tard, c'est faute de mieux que Chateaubriand, désireux avant tout d'engager une expédition militaire, décida l'intervention en Espagne. A la veille même de la révolution de Juillet, le ministère Polignac ne cherchait pas seulement une diversion à ses embarras intérieurs quand il entreprenait la conquête d'Alger et rêvait l'annexion de la Belgique ¹.

*
* *

Comme il fallait s'y attendre, la chute de Napoléon avait eu pour conséquence le réveil de l'esprit public. La crainte des espions et des geôliers de Savary avait fini par réduire à l'insignifiance jusqu'aux réunions amicales et aux conversations mondaines; on se dédommageait de cette longue contrainte en parlant librement partout et de tout. C'était un sujet de tristesse et de scandale pour Anglès, qui n'avait point complètement abdiqué les sentiments du fonctionnaire impérial; il gémissait naïvement de voir « l'autorité souveraine dépouillée des illusions et du respect qui la mettaient

¹ On répète souvent à ce propos que, sans la révolution de 1830, l'annexion était chose faite. La vérité est que le tsar Nicolas répondit évasivement aux ouvertures françaises tant que ses armées furent engagées sur le Danube, puis, sa paix faite avec la Porte, mit fin à la conversation. Le plan du prince de Polignac ne comportait, en effet, pas moins que le partage de l'empire ottoman, sans parler de parties moralement contestables, comme l'anéantissement de la nationalité hollandaise. Ce qu'il en faut retenir, pour l'honneur des hommes d'Etat d'extrême droite, c'est, à travers des inexpériences et des chimères, le soin de ne pas laisser prescrire la revendication des frontières naturelles.

autrefois à l'abri de toute irrévérence et de toute discussion ». On jasa à présent dans tous les rangs de la société, et en bas, on se permettait même de manifester. Le principal motif de l'émotion populaire était le maintien des *droits réunis* ou contributions indirectes, dont le poids était devenu intolérable à la fin de l'Empire, et dont les princes avaient imprudemment laissé espérer l'abolition; à Nancy, les choses tournèrent au tragique, et la foule assomma un malheureux rat-de-cave. Anglès insistait pour que, temporairement au moins, la perception fût suspendue par ordonnance royale, et que tout prétexte fût retiré aux députés de traiter cette question; il s'expliquait à cet égard en termes qui n'eussent point été déplacés à l'ancien Conseil supérieur de police : « En France, le peuple est habitué à prendre sa règle de conduite dans ce qui se dit dans les assemblées politiques, plutôt que dans ce qui sort du conseil du roi. Voilà pourquoi Bonaparte ne permettait pas qu'on dît rien dans ces assemblées. »

Sur quelques points particuliers, l'ordre était troublé par l'évocation des luttes du temps de la Révolution : à Rennes, par exemple, la présence du chef chouan du Boisguy, venu pour présider une commission officielle, donna lieu à un commencement d'émeute¹; en Vendée, la réorganisation des paysans en *paroisses* armées ne laissa pas que d'inquiéter la bourgeoisie des villes. L'agitation créée par les questions religieuses fut plus générale et plus sérieuse.

Pendant tout le cours du dix-huitième siècle, la monarchie française avait conservé dans son appareil extérieur, dans son cérémonial, et jusque dans son étiquette, des pratiques qui remontaient aux âges de foi et s'accordaient avec le titre de roi *très chrétien*. Que ce roi fût un Louis XV, qu'il gouvernât avec des ministres déistes comme Choiseul ou Malesherbes, que l'élite de la société fût gangrenée de voltairianisme, le souverain n'en entendait pas moins la messe tous les jours; il suivait les processions et lavait les pieds des pauvres; les monnaies portaient en exergue l'admirable devise : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*, douloureusement démentie par les faits. Par les dehors enfin, et pour l'observateur superficiel, la France officielle apparaissait ce qu'elle avait longtemps été en réalité, une nation vraiment et profondément croyante.

Quand vint la Restauration, Louis XVIII, dans son attachement

¹ On accusait du Boisguy d'avoir commis et ordonné des atrocités pendant la guerre civile. J'ai expliqué ici ce printemps (25 mars) comment son lieutenant et beau-frère Pontbriand, dans des Mémoires qui viennent d'être publiés, prend très énergiquement sa défense.

un peu méticuleux aux traditions du passé, et les princes, poussés par une dévotion personnelle très sincère, résolurent de rétablir toutes choses sur l'ancien pied. Justement effrayés des ravages religieux qu'avait produits la Révolution, le comte d'Artois, sa belle-fille et leurs conseillers, au lieu de faciliter simplement la mission apostolique de l'Eglise et le réveil individuel de la foi dans les âmes, crurent assurer le triomphe du christianisme en donnant à ses manifestations un caractère public. Les processions reparurent dans les rues de Paris à la Fête-Dieu de 1814 : ce n'était point, comme tous les bons esprits sont d'accord pour le réclamer aujourd'hui, l'usage d'une liberté de droit commun, mais la consécration éclatante du principe de la religion d'Etat : des gendarmes précédaient le cortège, enjoignant aux assistants de mettre chapeau bas; quelques jours auparavant, une ordonnance de police avait prescrit, sous peine de contravention, de tendre et d'orner les façades des maisons situées sur le parcours; ce document était signé de Beugnot qui, dans sa longue carrière, s'était acquis la réputation d'un administrateur éminent, d'un causeur étincelant et d'un parfait sceptique.

La mesure eut les applaudissements du clergé, des âmes simples et d'un grand nombre de personnages que le soin de leur propre avancement temporel rendit subitement fort zélés pour les progrès de la religion. C'était le malheur des fonctionnaires de cette génération, d'avoir fait de la palinodie une pratique courante : à condition de ne s'être trop compromis avec aucun gouvernement, on pouvait avoir célébré le schisme constitutionnel en 1790, le culte de l'Être suprême ou de la déesse Raison en 1793, la théophilanthropie en 1798, le rétablissement des autels en 1802, la suppression du pouvoir temporel en 1809, et trouver encore des accents en 1814 pour chanter la religion de saint Louis. Anglès, que son âge et sa naturelle modération avaient empêché de participer aux actes du début de la Révolution, s'étendit sur l'alliance de la monarchie et du catholicisme en réflexions édifiantes, qui nous toucheraient davantage encore, si nous ne savions qu'il venait pendant cinq années de morigéner, de menacer, d'emprisonner au besoin les prêtres ou moines romains coupables de fidélité obstinée à Pie VII.

En même temps, certaines démarches imprudentes semblaient remettre en question la pacification religieuse de 1802. Ça et là, les divisions renaissaient entre anciens jureurs et insermentés : les princes donnaient à ces dissensions l'appui de leur autorité, en refusant de voir, dans leurs voyages, les évêques qui avaient appartenu à l'Eglise constitutionnelle. On savait qu'un prélat avait

été envoyé à Rome, avec mission de négocier l'abrogation du Concordat de Napoléon.

Sur la masse de la population, l'effet fut ce qu'on pouvait attendre dans le pays des fabliaux et de *Tartufe*, et dans un temps où le scepticisme religieux était encore plus répandu que l'indifférence politique. Dès lors commença, contre le clergé, les cérémonies du culte, les dogmes même, cette guerre d'épigrammes et de calomnies dont nous pouvons nous faire une idée par les pamphlets de Paul-Louis Courier et les chansons de Béranger. Les églises devinrent le théâtre de scènes tumultueuses : aux allusions politiques tombées du haut de la chaire, les assistants répliquaient par des démentis ou des plaisanteries ¹. Le refus d'obsèques religieuses à la comédienne Raucourt suscita une émeute, et une émeute devant laquelle les autorités civile et ecclésiastique capitulèrent : une fois le cercueil introduit de force dans Saint-Roch, les dernières prières furent dites à la demande du gouvernement. La moindre cérémonie extérieure, un simple défilé de prêtres ou de séminaristes était l'occasion de gouailleries ou de grossières injures. Au bout de quelques mois déjà, Anglès en était ébranlé dans sa confiance, et il écrivait avec l'accent du découragement : « Le peuple de Paris n'est pas encore assez revenu aux habitudes religieuses pour qu'il soit politique de multiplier beaucoup ces sortes de cérémonies, qui finiraient par rencontrer une sorte de froideur et d'indifférence, lorsque l'intérêt de la curiosité aurait été satisfait. »

*
* *

Dans la plupart des rapports d'Anglès, l'armée, son attitude et son esprit font l'objet d'un article spécial, généralement conçu en termes peu rassurants. Tantôt il recommande l'éparpillement de l'ancienne garde impériale dans des garnisons éloignées de Paris ; tantôt il relate des chants séditieux, des cris de : *Vive l'empereur!* des outrages à la cocarde blanche.

Les officiers et les soldats regrettaient naturellement le chef qui, pendant près de vingt ans, les avait menés à la victoire à travers toute l'Europe : pour quelques maréchaux lassés et rassasiés, il y avait des centaines, des milliers d'hommes brusquement arrêtés sur le chemin de la gloire et de la fortune. Mais Anglès met en

¹ Ces scandales n'étaient point limités aux villes. Anglès rapporte qu'en Lorraine, un curé de village ayant accusé Napoléon d'avoir trainé Pie VII par les cheveux, un paroissien se leva en criant : « Cela n'est pas vrai! Je connais le Pape : il n'a pas de cheveux! » Anglès ajoute que « tout l'auditoire se mit à ricaner, comme dans une halle. »

relief d'autres sujets de mécontentement pour les militaires : le double dépit d'avoir à compter désormais avec les *civils* et d'être astreints à une discipline régulière.

Napoléon, qui avait besoin d'eux, leur passait, entre autres licences, celle de traiter en subalterne, en paria, quiconque ne portait pas l'uniforme. On sait son mot au ministre de l'intérieur, un jour que le célèbre Lasalle avait souffleté un préfet : « J'ai cent préfets et un seul Lasalle. » Sous l'Empire, il était admis qu'un officier entrant dans un café pouvait prendre le journal qu'un consommateur civil était en train de lire; railler, au théâtre, le physique des spectateurs; faire les yeux doux à leurs femmes ou à leurs filles; se permettre enfin toutes les impertinences, sauf à la victime à se faire pourfendre sur le terrain. Les mœurs aujourd'hui florissantes de l'autre côté du Rhin ne peuvent donner qu'une très pâle idée de ce qu'était alors en France la suprématie militaire. Napoléon tombé, la réaction se produisit, mais non sans de vives résistances : « Aux spectacles, » dit Anglès, « dans les lieux publics et jusque dans les sociétés privées, les militaires promènent ce ton farouche et tranchant, ces détestables manières qu'il fallait subir autrefois, et dont on est fort impatient aujourd'hui¹. »

Il y avait autre chose encore. Anglès exagérait, sans doute, en prétendant que « Bonaparte avait, dès longtemps, érigé l'indiscipline en système, dès que les armées avaient passé le Rhin ». Il calomniait à la fois les paysans et les soldats français en osant écrire que, pendant la campagne de 1814, « dans les plaines de Champagne, l'armée impériale inspirait plus d'effroi aux habitants que les Cosaques et les Baskirs ». Néanmoins il est certain que les guerres incessantes, avec un service d'intendance mal assuré, avaient introduit dans l'armée des habitudes de laisser-aller et de maraudage. Après les émotions et les aubaines d'autrefois, le régime de paix devait être à la fois bien fade et bien pesant. On s'en dédommageait en s'entretenant de glorieux souvenirs et en frondant le nouveau gouvernement.

¹ Il cite de cet état d'esprit une preuve frappante par sa trivialité même. Au Palais-Royal, un officier se disposait à satisfaire un besoin naturel près d'une boutique, lorsque le marchand le prie d'aller plus loin. Comme il se retirait, en effet, un camarade l'apostrophe : « Quoi ! tu te laisserais mener ainsi par un pékin ! » L'autre revient sur ses pas, fait une scène au boutiquier; les passants prennent parti et le Palais-Royal est en effervescence.

*
* *

Soit que cette surveillance rentrât plus particulièrement dans ses attributions, soit que tous les hommes de police eussent mission de recueillir des renseignements sur un objet si important, Anglais manque rarement de donner des nouvelles du souverain, j'allais dire de l'interné de l'île d'Elbe. Tantôt c'est un agent de confiance qu'il a chargé de s'enrôler dans la domesticité du palais de Porto-Ferrajo ; tantôt il fait interroger les voyageurs plus ou moins suspects qui reviennent de l'île ; tantôt il ordonne de fouiller les bagages de la comtesse Bertrand, qui va rejoindre son mari et pourrait bien emporter des correspondances criminelles.

Sur Napoléon à l'île d'Elbe, sa vie, ses occupations, son installation, Anglais, en dehors de certains détails erronés, ne rapporte rien qui ne nous soit déjà connu. Ce qu'il y a de plus curieux est une conversation où l'empereur, cédant à la manie de tous les vaincus de la destinée, refait après coup la campagne de France, et prétend que sans un faux renseignement transmis par le général Gérard, il eût rejeté les coalisés « au delà de la Vistule ».

Quand il parle de Napoléon, Anglais nous intéresse surtout parce qu'il dévoile les sentiments que, dans le milieu gouvernemental, on portait à l'empereur détrôné : il montre comment, tout en redoutant constamment un coup de tête qui lui ferait quitter l'île d'Elbe, on se comportait de façon à lui en rendre le séjour insupportable.

Il insiste volontiers, avec des commentaires ironiques, sur la réduction qu'au bout de quelques mois, l'empereur apporte à son train ; il raille sa parcimonie, comme si elle ne lui était pas imposée par l'inexécution des clauses financières du traité de Fontainebleau.

Ceci n'est qu'une faute de goût : mais Anglais manque tout à la fois à la délicatesse et à la morale, quand il met Louis XVIII en garde contre la réunion de Marie-Louise et de Napoléon. Qu'il dénonce les prétendues arrière-pensées de la cour d'Autriche au sujet du roi de Rome, les intrigues des bonapartistes, qui déclament à Paris contre l'intervention étrangère et font passer à Vienne des plans de régence, c'est son droit et son métier. Mais il est ridicule autant qu'odieux quand il veut associer le gouvernement royal à cette conspiration qui doit empêcher une femme de rejoindre son mari. Il écrit gravement : « Ce rapprochement, n'eût-il pas d'autre inconvénient que de multiplier les fruits d'une aussi bizarre parenté, devrait donner à réfléchir à Vienne!... L'orgueil et la politique de la maison d'Autriche ne peuvent pas permettre ainsi à une de ses archiduchesses de courir après un exilé qui lui a fait tant de mal et qui serait prêt à recommencer s'il en avait le

moyen. » Il va jusqu'à traiter la réunion éventuelle des deux époux d'*inconvenance*, sans se douter de ce que le mot a de piquant ici. Une pareille lecture achève de nous rendre très indulgents pour Marie-Louise, qui pécha surtout par inconscience : les vrais coupables furent le chancelier aulique et les personnages très chamarrés qui siégeaient avec lui autour de la table du congrès; Neipperg ne fut qu'un agent, et le patriarcal empereur François une dupe, qui ne se douta guère de la vilénie qu'on lui faisait couvrir de son autorité.

Anglès, enfin, comme pour achever d'exaspérer Napoléon, à qui l'on refusait ses revenus, son fils et sa femme, enregistrait volontiers les projets de déportation qui étaient dans l'air. Il s'agissait tantôt d'un exil collectif de tous les Bonaparte aux Etats-Unis, et tantôt de la solution qui prévalut après Waterloo : on nommait déjà l'île de Sainte-Hélène.

*
* *

En constatant combien le nom de Napoléon et la préoccupation des menées bonapartistes reviennent souvent dans les rapports d'Anglès, et dominé d'ailleurs par ce fait, que la première Restauration a été suivie d'une courte résurrection du régime impérial, M. Firmin-Didot a intitulé sa publication : *Royauté ou Empire*. Et pourtant ces documents mêmes, sans parler des autres témoignages contemporains, prouvent que l'alternative ne se posait pas ainsi.

On pouvait sans doute, dans les milieux militaires et dans le petit cercle de fonctionnaires disgraciés qui entourait le duc de Bassano, s'exalter au souvenir des gloires impériales et s'entretenir d'un retour futur de Napoléon : mais ce n'étaient là que des propos plus ou moins vagues. Ceux d'entre les bonapartistes qui étaient décidés à l'action avaient compris qu'il leur fallait le concours des vieux éléments révolutionnaires, des conventionnels survivants, de tous ceux qui avaient fait une sourde opposition à l'autocratie impériale et qui ne consentiraient pas à en être les restaurateurs. Entre l'empire et la république, l'accord n'était possible que sur une solution moyenne. On songea d'abord à une régence avec Marie-Louise et un conseil d'hommes sûrs : pour peu que Metternich s'y fût prêté, ces chauds patriotes auraient donné les mains à une intervention autrichienne. Découragés à Vienne, ils cherchèrent plus près et trouvèrent... le premier prince du sang.

Le duc d'Orléans leur convenait par la simplicité de sa vie, la finesse de son intelligence, par sa prédilection pour les choses et les hommes de la France moderne : seul d'entre tous les princes,

il s'était battu sous le drapeau tricolore, et il n'avait admis dans sa maison militaire aucun officier venu de l'émigration. Faut-il ajouter que Louis-Philippe plaisait aussi aux conjurés par ses défauts, comme son scepticisme religieux, et par le plus pénible des souvenirs? Anglès en dit assez quand il montre les régicides cherchant une garantie dans l'élévation de ce prince.

Prudent, d'ailleurs, et très correct, le duc observait une grande réserve, se montrait le moins possible et eût repoussé bien loin toutes les ouvertures. Il fallait donc agir en dehors de lui : on provoquerait un soulèvement militaire auquel se joindrait la population civile, puis, le gouvernement une fois renversé, on donnerait le choix à Louis-Philippe entre le trône et l'exil. Avec un autre point de départ, c'est le plan même qui réussit en 1830. Le mot de la situation n'était donc pas *Royauté ou empire*, mais *Branche aînée ou branche cadette*.

Ces projets, qu'allait bouleverser le débarquement du golfe Jouan, en furent précisément la cause indirecte. Nous savons aujourd'hui que Napoléon, mis par Fleury de Chaboulon au courant de ce qui se tramait, s'indigna d'être laissé si aisément de côté : ses résolutions, jusque-là assez vagues, se précisèrent, et il décida de brusquer les choses en se rappelant impérieusement au souvenir de ceux qui l'oubliaient. Anglès témoigne lui-même que les bonapartistes furent surpris, et que rien n'était prêt pour accueillir l'empereur. Ses anciens partisans se rallièrent pourtant à lui, comme il l'avait prévu, mais les révolutionnaires se divisèrent : pendant que les uns acceptaient l'Empire avec Carnot, d'autres avec La Fayette s'engageaient dans cette opposition parlementaire qui fut, dès le début, une pierre d'achoppement pour le régime des Cent-Jours,

Les derniers rapports d'Anglès sont tristes à lire : il n'y est question que de défections, de désillusions, de fausses mesures. On y suit, avec les progrès de Napoléon, les défaillances croissantes dans la société parisienne, et je sais peu de remarques plus cruellement vraies que cette phrase, datée du 12 mars 1815 : « Une foule de personnes, qui sont désolées de la seule idée d'un changement, commencent déjà à s'y préparer, comme il arrive dans un pays démoralisé par tant de révolutions et où les serments ne sont malheureusement plus, aux yeux d'une multitude d'individus, que la promesse d'obéir au plus fort et de le servir fidèlement pendant qu'il conservera la puissance. »

ALFRED TENNYSON ¹

I

L'historien Henry Hallam, après avoir lu le beau poème *In Memoriam*, inspiré par le souvenir de son fils Arthur, écrivait à Tennyson : « Il vaut plus que tout monument qu'on pourrait élever à la mémoire de mon fils bien-aimé. » La même pensée nous est venue en lisant la biographie du poète par son fils Hallam, second lord Tennyson. Quel marbre, quel bronze pourrait témoigner d'une manière aussi vivante, aussi durable, du génie et du grand caractère de l'illustre modèle ? Jamais peut-être biographe n'a été placé dans des conditions aussi favorables pour traiter son sujet, et il n'est que strictement juste de dire que lord Tennyson n'a négligé aucun de ses avantages. Partout il a fait preuve du tact le plus parfait, de l'intelligence la plus élevée, du jugement le plus sûr, et en même temps d'un sentiment des convenances envers tous et chacun dans le choix de ses innombrables documents, dont les amis du poète et le public doivent lui être aussi reconnaissants que le serait son père lui-même s'il vivait encore. Obéissant à une volonté vénérée, il a « caché sa propre main » autant qu'il l'a pu. Quant aux anecdotes et aux mots rapportés, ils ont été pris sur le vif, notés pour la plupart sans le moindre délai, et ne sont, par conséquent, ni dénaturés ni modifiés par la mémoire. Le publiciste Edward Fitzgerald disait qu'il aurait voulu être le Boswell de Tennyson ; mais Boswell lui-même, en supposant qu'il s'y fût efforcé, n'aurait pu pénétrer aussi avant dans l'âme de Samuel Johnson, que lord Tennyson dans celle de son père ; car, outre les liens du sang, les plus subtiles affinités de nature, les longues années de vie commune, le dévouement sans bornes d'une part, la confiance illimitée de l'autre, avaient si complètement uni, confondu ces deux âmes, qu'elles n'en formaient plus qu'une ; de sorte qu'au respect filial, à la tendresse paternelle, s'ajoutait un sentiment quasi fraternel. Au reste, il suffit de contempler le portrait exquis du jeune Hallam Tennyson par Watts pour comprendre aussitôt tout ce qu'il doit y avoir dans

¹ *Alfred lord Tennyson. A Memoir by his son.* (2 vol. Mac-Millan. London, octobre 1897.)

cette nature de fin, de délicat, de sensible, nous dirions volontiers de féminin, en donnant à ce mot sa signification la meilleure. Quel compagnon, quel confident, quel soutien moral il a dû être ! Certes, le poète eût pu dire, en modifiant le mot de Cornélie, que ses deux fils étaient ses deux plus beaux poèmes. Les exigences de la vie le séparèrent un peu plus de Lionel que de Hallam, et la cruelle mort le lui enleva en 1886, dans toute la beauté de son développement viril ; Hallam restait pour défendre l'affligé contre la douleur et l'encourager à chanter jusqu'au bout de sa longue carrière les inspirations de son génie.

Ce qu'il pensait des biographies, nous le savons par un sonnet inédit qui ouvre la préface de la sienne :

« Vieux Esprits dont le jour était fini avant que le mien commençât, — Si la terre est vue de votre Ciel imaginé par nous, — Vous savez que l'histoire est à moitié un rêve ; — Oui, même la vie de l'homme dans ses propres lettres ; — Voici la lettre, mais ce n'est pas lui tel qu'il est retiré en lui-même... — Donc, ne me condamnez pas, Vieux Esprits, si je suis un de ceux — Qui vous font dire des choses que vous n'avez pas dites, — Et vous jettent en un moule trompeur qui vous rapetisse. — Car quiconque nous connaît vraiment — Sait que pas un de nous ne peut écrire en toute vérité un seul de ses jours, — Et que nul sur la terre ne peut l'écrire pour lui.

« Mais, outre les lettres de mon père et celles de ses amis, ajoute lord Tennyson, il y a ses poèmes, et c'est en eux que nous devons chercher le sanctuaire le plus secret de son être.

« Pour ma part, je sens fortement qu'aucun biographe ne pourrait le révéler aussi véridiquement qu'il se révèle lui-même dans ses œuvres ; mais c'est peut-être parce que, ayant vécu ma vie avec lui, je le vois dans chaque mot qu'il a écrit ; et il m'est difficile, en conséquence, de me détacher du cercle familial pour le dépeindre aux autres. Il y a, en outre, l'impossibilité de sonder l'esprit d'un grand homme. Ses pensées les plus profondes ne sont presque jamais exprimées. En ce qui le concernait, il détestait l'idée d'une longue et régulière biographie. Cependant il souhaitait, si je le jugeais désirable, que les incidents de sa vie fussent reproduits aussi succinctement que possible et sans commentaires et que mes notes fussent définitives et assez complètes pour parer à la possibilité de nouvelles et apocryphes biographies.

On peut se figurer les difficultés de la tâche quand on sait que, pour les lettres seules, il a fallu faire un choix entre *quarante mille*. Lord Tennyson ne s'est pas contenté de ses propres efforts, couronnés pourtant d'un si complet succès, il a prié quelques-uns

des meilleurs amis de son père, tels que le duc d'Argyll, l'historien Fronde, les professeurs Tyndall et Jowett, Palgrave et autres, de lui écrire leurs impressions sur le poète; ce n'était pas indispensable, tant est belle et complète l'image tracée par lui, mais c'est un trait intéressant ajouté au tableau. Le poète, qui avait une si profonde horreur des racontars et de la curiosité publique, aura été heureux dans son biographe; il aura échappé aux récits de pacotille; la vérité, pour laquelle il avait un culte, aura été respectée en sa personne et sa pensée interprétée par celui qui la connaissait aussi bien que lui-même. Ce beau et bon livre, impatientement attendu, a été accueilli avec une faveur exceptionnelle; l'énorme dépense d'enthousiasme faite par les Anglais au printemps ne les a pas empêchés d'en trouver une abondante réserve à l'automne; après le Jubilé de leur reine, ils en ont improvisé un autre pour leur poète; c'est une double manifestation dont il faut les féliciter et qui nous semble avoir une cause unique : le patriotisme. Si la poésie de Tennyson, d'une essence si rare et si élevée, si affinée dans son idéalisme et si spiritualiste, s'est emparée de l'âme anglaise, c'est surtout parce qu'il était Anglais jusqu'aux moelles, qu'il aimait son pays avec passion, que cette passion éclatait en toute occasion et trouvait aussitôt un écho dans le cœur de ses compatriotes.

Mais son patriotisme n'était pas un simple instinct se traduisant en vers déclamatoires; il était réfléchi et sage, car cette riche et puissante nature unissait aux dons les plus brillants de l'artiste la profondeur du penseur, et l'on a pu dire de lui, sans exagération, qu'il avait été un *voyant* et un prophète en politique. De sa retraite éloignée des conflits quotidiens et des querelles de partis ou de personnes, il discernait souvent mieux et plus tôt les dangers ou les nécessités d'une situation que les hommes étourdis par le bruit de la mêlée ou égarés par des intérêts égoïstes. Aussi ne modifiait-il qu'à bon escient les opinions qu'une longue et mûre réflexion lui avait fait adopter. Sincèrement libéral, admirateur et ami de M. Gladstone, il n'avait pas confiance en sa politique de caméléon; il s'effrayait de la précipitation avec laquelle il entraînait l'Angleterre sur la voie du radicalisme, et lorsqu'il la plongea dans les abîmes du *home-rule*, le poète dit sans ambages : « J'aime Gladstone, mais je hais sa politique irlandaise. »

Résolument unioniste et pénétré de l'importance vitale qu'il y avait pour l'Angleterre de maintenir et de fortifier son empire colonial, il ne pardonnait pas au vieil homme d'Etat son dédain, presque son abandon des colonies et, dans un intérêt budgétaire, sa parcimonie au sujet de la flotte. L'Angleterre n'avait pas d'armée

si on la comparait aux autres grands Etats; elle ne pouvait maintenir son énorme puissance que par sa flotte. Lui refuser, ou même lui mesurer étroitement les ressources nécessaires, c'était trahir les intérêts vitaux de la patrie. Négliger ses colonies, c'était tarir les sources de sa grandeur, de sa richesse, de son influence.

Alors le poète traduisait en vers enflammés les indignations et les craintes du penseur, et ses cris de colère ou d'alarme, ses appels, retentissaient au plus profond des cœurs anglais. Le cardinal Manning disait de son poème *la Flotte* : « Ces vers devraient être mis en musique et chantés perpétuellement, comme chant national, dans tous les coins de l'empire. » — *Soldats, aux armes!* inspiré par la déclaration de guerre de Napoléon III à l'Autriche, retentit comme un appel du clairon dans toute l'étendue du Royaume-Uni et créa les volontaires dont on a trop ri en France.

A la même époque, Tennyson écrivit pour les marins une chanson publiée pour la première fois dans la Biographie, et dont l'énergique simplicité eût sans doute assuré le succès. Les matelots de la flotte n'auraient pas tardé à répéter ce refrain : « Debout, Jack Tars¹, et sauvez-nous! Le monde entier ne nous bravera pas! Debout et sauvez l'orgueil de la Maîtresse des mers. »

Il rêvait au moyen de faire de l'Angleterre et de ses colonies un seul corps et une seule âme. Il exprimait l'opinion que les premiers ministres coloniaux devraient être admis au conseil privé ou à quelque autre conseil impérial, où ils pourraient avoir une voix dans les affaires coloniales. Seize années s'écoulèrent avant que la Conférence coloniale s'ouvrit à Londres (on sait quels en furent les heureux résultats), et vingt-six passèrent avant que, sur la proposition de M. Chamberlain, les premiers ministres coloniaux fussent admis dans le conseil privé; les deux jubilés consacrèrent les idées fournies par l'imagination du poète².

On sait par lord Dufferin l'immense effet que produisirent au Canada, où il était alors gouverneur général, les vers magnifiques et vibrants sur *le Nord fidèle*, qui forment l'épilogue des *Idylles du roi*. Lady Tennyson écrivait dans son Journal : « Alfred brûlait d'indignation et de honte en entendant un éminent homme d'Etat lui dire : « Plût à Dieu que le Canada se séparât de nous! » Peu de politiciens anglais savent à quel point est dû à Tennyson le récent témoignage de patriotisme impérial qui valut une si belle réception à sir Wilfrid Laurier pendant le jubilé.

« Les vers du poète, écrivait lord Dufferin d'Ottawa, ont allumé dans tous les cœurs une ardeur qui a répondu à la sienne. »

¹ On dit *Jack Tars* en anglais, comme nous disons *Mathurins* en français.

² Nous empruntons ce détail à la *Quarterly Review*.

Ces sentiments bien connus, autant que ses appels lyriques au dévouement patriotique de ses concitoyens, ont largement contribué à la popularité d'Alfred Tennyson. Mais elle a encore d'autres causes. Peu de poètes ont été si entièrement de leur pays, lui ont emprunté autant de leurs inspirations et consacré autant de leur pensée. Lorsqu'après avoir longtemps habité les sphères idéales, communié par l'imagination avec les héros, il est redescendu sur la terre et dans la réalité, c'est à la nature, au sol et à la population de l'Angleterre qu'il a emprunté ses tableaux et ses récits. Il a étudié de près, et avec la plus entière sympathie, le laboureur, le fermier, l'artisan, le marin, la femme d'humble condition, leurs sentiments, leurs émotions, leur manière de comprendre et de pratiquer la vie; il est entré en contact avec l'âme populaire et les ignorants; les simples, qui auraient pu méconnaître le grand artiste (bien que la mélodie poétique les séduise plus souvent qu'on ne croit), ont senti son cœur battre à l'unisson du leur, ont entendu sa voix parler leur langue, exprimer leurs pensées, raconter leurs luttes et leurs épreuves, plaider leur cause, les défendre et les conseiller, et il est devenu le poète de tous après avoir été seulement le poète d'une élite intellectuelle, « le poète pour les poètes », comme disaient ses détracteurs. Le second triomphe lui a été plus cher que le premier.

Comme on lui racontait que dans une réunion d'ouvriers on avait lu certain soir une de ces œuvres (*Enoch Arden*, croyons-nous) qui lui ont fait donner par Longfellow le surnom de « doux historien des cœurs », et que, malgré l'inexpérience du lecteur, l'auditoire absorbé, haletant, avait pleuré bien avant la fin. « Merci, dit-il très ému; si mes poésies peuvent vraiment faire quelque bien au peuple, je dois en éprouver une grande joie, et j'ajouterai : une grande reconnaissance. » Il put juger de son influence un soir qu'il traversait Covent-Garden. Un homme d'aspect peu rassurant s'approcha de lui en lui tendant la main et lui dit : « Vous êtes monsieur Tennyson? Tel que vous me voyez, j'ai l'habitude de me griser six jours sur sept; mais si vous voulez bien me serrer la main, que je sois damné si jamais je m'enivre encore! » Ainsi que le dit son biographe, c'est parce que Tennyson a écrit sur la vie anglaise avec « une connaissance intime du sujet », que ses *Idylles du foyer* lui ont conquis l'âme des masses, comme ses poèmes d'un ordre tout différent et plus raffiné lui avaient préalablement acquis les suffrages d'une minorité choisie.

II

Un jour qu'on discutait devant Tennyson la Biographie de Dickens par Forster, il s'exprima en ces termes : « Le biographe qui aime son homme le peint comme il l'a vu et l'a connu, toujours en l'aimant, ou bien il laisse l'homme raconter sa propre histoire par ses lettres et ses conversations; dans le premier cas, le biographe peut être jugé ennuyeux; dans le second, son œuvre peut être déclarée incomplète; mais pour l'amour de Dieu, que ceux qui nous aiment ne nous éditent qu'après notre mort! » Hallam Tennyson aimait profondément « son homme » (pour employer l'expression de son père), il l'a montré en grande partie à travers ses lettres et ses conversations, et il n'a été ni ennuyeux ni incomplet; en outre, il est resté absolument véridique, ce que le poète eût apprécié plus que tout le reste, et non seulement intéressant, mais souvent amusant, ce dont ses lecteurs lui doivent être reconnaissants. Ses deux forts volumes se lisent sans un instant de fatigue et avec une confiance parfaite en sa véracité. De la première à la dernière page, on sent qu'il se dit à lui-même et laisse entendre à tous que son modèle est assez beau pour qu'il lui suffise de le présenter dans la simplicité grandiose de sa nature afin de lui gagner l'admiration qu'il mérite, sans enfler la voix ni enjoliver les faits. C'est donc en toute confiance qu'on le suit dans ce long voyage à travers une vie qui n'a pas plus d'histoire que les peuples heureux et dont l'intérêt est entièrement intellectuel et moral.

Alfred Tennyson avait dans son aspect physique ce que nous appelons de *la race* et, par le fait, il était de très ancienne lignée, à la fois danoise et normande comme le prouve le nom patronymique d'Eyncourt, que la branche aînée de la famille a toujours porté depuis la conquête. Cette origine septentrionale n'aurait pu être devinée à la vue du teint olivâtre, des yeux noirs et des cheveux d'ébène par lesquels se distinguait cette famille anglaise, le poète plus qu'aucun autre de ses membres. « Nous autres Tennysons, disait-il, nous avons tous le sang noir. » On les aurait pris pour des Espagnols, des Maures ou des Gypsies avec quelque chose de la majesté sculpturale des Arabes. Devaient-ils ce physique au sang français qui coulait dans leurs veines? Un de leurs ancêtres, huguenot réfugié en Angleterre, était parent de M^{me} de Maintenon.

Alfred naquit le 6 août 1809, à Somersby, village rustique et calme du Lincolnshire, comté de vastes prairies, de collines grises, de vieilles églises aux tours élevées, de plaines onduleuses et boisées. La mer était proche et vers elle courait le ruisseau rapide aux berges escarpées, « couvertes de ronces et de doux myosotis

et dans lequel flottaient les longues mousses ». Le charme et la beauté de ce ruisseau hantèrent le poète toute sa vie; là aussi, dès sa plus tendre enfance, se manifesta sa passion pour la nature et surtout pour la mer.

« Combien de fois, disait-il, me suis-je levé à l'aube pour aller voir les perles d'or de la rosée, dans l'herbe, sous les pommiers du verger! »

Il se sauvait de la maison pour se rapprocher de la mer; elle est exceptionnellement terrible, sauvage et bruyante sur cette côte. « Nulle part, a dit un ami de Tennyson, les vagues pendant la tempête ne sont plus hautes que dans la mer du Nord, nulle part les brisants n'ont un rugissement plus semblable au tonnerre que sur la côte du Lincolnshire, et c'était surtout aux heures de fureur que l'enfant hypnotisé aimait à voir et à entendre ces beautés terrifiantes. »

Alfred était le quatrième de douze enfants, dont huit fils et quatre filles, tous d'un tempérament plus ou moins poétique, plutôt plus que moins; leur imagination se donnait carrière dans leurs jeux. Un de leurs amusements, qui eut un long règne, était d'écrire des histoires sous forme de lettres qu'on déposait au dîner sous les légumes. Lord Tennyson a entendu dire par ses oncles et ses tantes que les contes de son père étaient très variés, parfois humoristiques, d'autres fois féroce-ment dramatiques, et que tous le considéraient comme leur plus brillant conteur.

Parmi les événements historiques, les faits et gestes de Napoléon et de Wellington étaient chantés en prose et en vers. Et pourtant Somersby était si loin du monde que les enfants apprirent très tardivement la nouvelle de Waterloo. Ils se rappelaient bien avoir vu un jour la diligence toute parée de rubans et de fleurs et ils supposèrent plus tard que ce luxe inusité avait pu être déployé en l'honneur de la victoire.

« Ma tante Cecilia (M^{re} Lushington), poursuit notre biographe, raconte que pendant les soirées d'hiver, à la lumière du foyer, le petit Alfred la prenait sur ses genoux, tandis qu'Arthur et Mathilde s'appuyaient sur lui, de chaque côté, et que le bébé Horatio se glissait entre ses jambes; alors il contait et fascinait ce groupe de jeunes adorateurs des héros, qui écoutaient bouche bée, les oreilles bien ouvertes, les légendes de chevaliers traversant des forêts désertes, délivrant des damoiselles persécutées, ou combattant des dragons sur des montagnes gigantesques; ou bien encore, il contait des histoires d'Indiens sauvages, de démons et de sorcières. »

Parfois les frères et sœurs jouaient quelque vieille pièce anglaise, et les aînés de la famille pensaient, d'après la manière dont mon

père jouait ses rôles et déclamaient de sa voix musicale, qu'il se ferait acteur.

Quand il eut sept ans, on lui demanda s'il voulait aller à la mer ou à l'école. Il choisit aussitôt l'école qui lui semblait devoir être un paradis. Il tomba sur un maître colère et brutal qu'il fut trop heureux de quitter dès 1820. Il y a quelques années, le successeur de ce magister donna vacance aux élèves en l'honneur du poète illustre; celui-ci fut sensible à cette attention, mais ne put s'empêcher de s'écrier : « Comme je haïssais cette institution ! »

Alfred avait douze ans lorsqu'il revint au foyer paternel pour continuer ses études sous la direction de son père.

Clergyman de l'Eglise anglicane, le docteur Tennyson était recteur à Somersby. Son père, sans aucun autre motif que son caprice, l'avait déshérité en faveur de son frère cadet Tennyson d'Eyncourt, et privé d'une situation qu'il était parfaitement digne d'occuper.

Un de ses voisins et amis avait bien dit : « George, si vous faites cela, vous serez damné, je vous affirme que vous le serez ! » George avait passé outre et bravé le risque ! Cette injustice avait un peu aigri le docteur, et ses fils, très naturellement, sympathisaient avec lui ; toutefois, le poète était heureux dans sa vieillesse, de pouvoir dire que leurs sentiments envers leurs cousins et leurs relations avec eux n'avaient été nullement altérés par cette mauvaise action. Comme compensation le docteur Tennyson fut mis en possession de plusieurs bénéfices, car on en était encore aux jours heureux des « pluralistes ». Sans vocation pour l'état ecclésiastique, M. Tennyson trouva donc dans ces conditions d'existence plus d'une raison de développer la disposition taciturne et sévère de sa nature, disposition dont son célèbre fils hérita dans une certaine mesure, mais qui n'oblitéra, ni chez l'un ni chez l'autre, une profonde tendresse de cœur. « Mon pauvre père, a écrit Alfred Tennyson, fut toujours un homme de douleur et connaissant le chagrin. » Doué d'une intelligence supérieure et vigoureuse, érudit et savant, possédant à fond l'hébreu et le syriaque, le docteur Tennyson se remit à l'étude du grec afin de pouvoir diriger complètement les études de ses fils. Tout ce qu'ils apprirent des langues classiques et étrangères, des beaux-arts, des mathématiques, des sciences naturelles, jusqu'à leur entrée à l'université de Cambridge, leur fut enseigné par leur père. Son humeur austère, attristée par le désappointement et l'injustice, le caractère sévère de la nature environnante, la rudesse de la population, contribuaient à envelopper Alfred d'une atmosphère trop apte à développer chez lui certaines tendances sombres et presque farouches. Parfois il arri-

vait en songeant aux conséquences de la dure injustice de son père, le docteur Tennyson tombait dans un noir découragement dont la nature impressionnable de l'enfant était si douloureusement affectée, qu'il sortait la nuit et, seul dans les ténèbres, allait se jeter sur une tombe du cimetière voisin, et suppliait Dieu de lui donner une place parmi les morts. Il avait une tante, rigide calviniste, qui pleurait pendant des heures « parce que Dieu était trop bon ! » Elle s'écriait dans son désespoir : « N'a-t-il pas damné presque tous mes amis ? Mais *moi, moi*, il m'a choisie pour le salut éternel, *moi* qui ne vauX pas mieux que les autres ! » Un jour, elle dit à son neveu : « Alfred, Alfred, quand je vous regarde, je pense aux paroles des Saintes Ecritures : « Eloignez-vous de moi, maudits, et tombez dans le feu éternel ! » C'étaient là de fâcheuses influences pour une jeune imagination trop vibrante. Lord Tennyson a trouvé dans un des livres d'écolier de son père l'expression de son angoisse morale, sous forme d'une fort belle prière inachevée faisant appel à la pitié du Christ « qui a quitté la droite de son Père pour souffrir l'agonie de la couronne d'épines et de la croix ».

Heureusement à douze ans de pareilles impressions sont fugitives. De la même époque est datée une lettre humoristique fort spirituelle, dans le style de *Don Quichotte*, et adressée à « ma chère Dulcinée », autrement dit à la gouvernante de ses sœurs. En outre, le chef de la famille, quoique sévère, était réellement très bon ; les paysans, qui l'appelaient « l'austère docteur », l'aimaient beaucoup et auraient tout fait pour lui. Son esprit était renommé, sa conversation recherchée. Les jeunes avocats en tournée dans son voisinage s'efforçaient toujours d'obtenir qu'il dînât avec eux. Ses fils ont reconnu qu'ils avaient tiré grand profit de son enseignement et de sa direction autoritaire. Le poète avait gardé un souvenir peu agréable de la façon dont il lui avait imposé son érudition classique : « Byron, disait-il, a parfaitement exprimé ma pensée par ces mots : « Adieu donc, Horace, que j'ai tant haï ! » Il a fallu bien des années pour que je pusse aimer Horace et c'est tout au plus si aujourd'hui je lui rends justice. » Mais l'abus des auteurs grecs et latins ne le faisait que mieux jouir des autres, et la bibliothèque paternelle était une précieuse ressource. Le jeune Alfred avait la passion de la lecture. Son premier culte fut pour Byron. En apprenant sa mort prématurée, il éprouva un véritable désespoir. « Byron est mort ! C'était la fin du monde, a-t-il conté depuis ; rien ne m'importait plus ! Je m'en allai errer dans la campagne et je gravai sur une roche : « Byron est mort ! » Il en abusa jusqu'à la satiété, si bien que, par la suite, il en fut pour Byron comme pour Horace ; il devint injuste pour lui et s'en accusa.

M. Arthur Tennyson, l'un des oncles du lord actuel, raconte une scène de jeunesse qui est un intéressant tableau de famille. « Je revois, dit-il, Frederick, Charles et Alfred en bataille rangée avec leurs livres de classe pour projectiles et mon père paraissant tout à coup. Je ne vis pas la suite, car je me sauvai : la vue de la haute taille de notre père était en pareille occurrence le signal d'une débandade générale; cependant, quoique sévère, il avait une grande tendresse de cœur. Alfred avait la même tendresse en dépit de ses façons un peu brusques; il était célèbre parmi ses frères pour sa force et son indépendance de caractère. Sa nature était en réalité très douce, et je ne me souviens pas de m'être jamais querellé avec lui. Toujours il fut très bon pour ses cadets. Il fut toujours un grand liseur; s'il sortait seul, il emportait son livre à la promenade. Nous faisons souvent de longues courses ensemble; un après-midi que nous étions dans les prés de la maison causant de notre avenir respectif, il me dit avec la plus grande énergie : « Décidément, Arthur, j'entends devenir célèbre. » (Dès son enfance, il sentit qu'il était né poète et s'efforça de devenir digne de sa vocation.) La sculpture sur bois, le modelage de la glaise, étaient nos amusements tranquilles, et l'un de mes plus lointains souvenirs d'Alfred me le montre modelant un portail gothique avec de la terre glaise, dans le creux d'un vieux chêne, tandis que, debout, je le regarde. »

Oui, Alfred Tennyson se sentit poète dès son enfance, et voici en quels termes il a noté par écrit, pour son fils, en 1890, l'histoire de ses premiers essais :

« Autant qu'il m'en souvient, j'avais environ huit ans, lorsque je couvris les deux faces d'une ardoise de vers blancs, à la manière de Thomson, en l'honneur des fleurs du jardin, pour mon frère Charles, mon aîné d'un an, Thomson étant alors le seul poète que je connusse. Avant de savoir lire, j'avais l'habitude, les jours de tempête, de tendre les bras au vent en m'écriant : J'entends des voix qui parlent dans le vent ! et les mots *Far, far away* (loin, bien au loin) eurent toujours un charme étrange pour moi. Lorsque j'eus dix ou onze ans, l'*Iliade* d'Homère, traduite par Pope, devint un de mes livres favoris et j'écrivis sur le mode *Popeïen*, des centaines et des centaines de vers; je pouvais même les improviser, ce que mes frères aînés faisaient aussi, de même que notre père qui était un versificateur habile. Il me dit un jour : « N'écrivez pas d'une manière si rythmique; changez vos vers de temps en temps, pour varier. » *Artiste d'abord*, puis *poète*, a dit de moi un écrivain; je répondrais volontiers : *Poeta nascitur, non fit*, ou plutôt : *Poeta nascitur et fit*. J'ai idée que j'étais plus près de trente ans que de vingt, quand je commençai à devenir vraiment un artiste.

« Vers douze ans (et après) j'écrivis un poème épique de six mille vers à *la Walter Scott*, plein de batailles, de descriptions de la mer et des montagnes. Bien que la chose ne valût probablement rien, jamais je ne me sentis plus vraiment inspiré. J'écrivais jusqu'à vingt vers tout d'une haleine et m'en allais les déclamer par les champs, dans l'obscurité. Tous ces premiers efforts ont été détruits, excepté une page ou deux du poème à *la Scott*, que mon beau-frère, Edmond Lushington, me pria de lui donner. Un peu plus tard, à quatorze ans, j'écrivis un drame en vers blancs que j'ai encore et d'autres choses. Il me semble que tout cela était écrit en parfaite mesure.

« Ces poésies, reprend lord Tennyson, firent dire à mon grand-père, avec une fierté pardonnable : « Si Alfred meurt, un de nos plus grands poètes aura disparu » ; et une autre fois : « Je ne serais pas étonné si Alfred faisait revivre la grandeur de son parent William Pitt. »

« Quand, d'après le désir de son grand-père, mon père écrivit une poésie sur la mort de sa grand'mère, le vieux gentleman lui donna une demi-guinée en lui disant : « Voici une demi-guinée pour vous, la première que vous ayez gagnée avec votre poésie et, croyez-moi, ce sera *la dernière*. »

A côté du visage sévère du docteur, rayonnait le doux visage de M^{me} Tennyson, « une sainte et remarquable femme, une des plus pures et des plus tendres que j'ai jamais vues », a écrit Edward Fitzgerald. Il est admis que le poète songeait à elle en traçant la belle et sympathique figure de son « Isabel, la reine des épouses et la plus parfaite. » Elle avait été une des beautés du comté et demandée vingt-cinq fois en mariage, sans en être plus fière; ses vertus ne nuisaient aucunement à sa gaieté humoristique, de sorte que sa chambre était « le paradis des enfants ». Ils héritèrent de sa tendresse pour les animaux, de « sa pitié pour toute créature blessée ». Son fils Alfred excitait la colère des garde-chasses du voisinage en détruisant leurs pièges; ils lui promettaient, s'ils l'attrapaient, « un bon plongeon dans l'étang ». Dès son enfance, il observa subtilement les mœurs des oiseaux, des fourmis, des abeilles, « devint expert en choses ailées et connut les voies de la nature » qu'il aimait en poète. Aussi Fitzgerald disait-il : « Tennyson n'aurait jamais dû quitter son vieux Lincolnshire, où la mer est si grandiose, où les collines et les vallées sont si belles; ni les plaines boisées, où il fut élevé, ce qu'en général on se rappelle peu ».

Il les quitta néanmoins en 1827 pour aller à Cambridge avec son frère inséparable, Charles, mais déjà tous deux s'étaient vus « imprimés vifs! » dans un volume intitulé : « *Poèmes par deux*

frères. » — « Nous avons passé le Rubicon, disaient-ils dans leur préface, et nous laissons le reste à la destinée, bien que ses jugements puissent nous inspirer un regret inutile d'être sortis de l'ombre et d'avoir recherché la notoriété. » M. Charles Tennyson racontait que, le jour de la publication, lui et mon père louèrent une voiture, allèrent à 14 milles de là, au village de Mablethorpe, où leur mère les conduisait souvent passer leurs vacances d'été, « et là, ils partagèrent leur triomphe avec les vents et les vagues ». Leur éditeur leur avait magnifiquement offert 500 francs, *mais* la moitié de la somme devait être payée en livres, moyen plus adroit que délicat d'écouler son stock.

Un seul périodique, la *Chronique littéraire*, s'occupa du petit volume, qui, selon elle, « contenait plusieurs morceaux d'un mérite considérable », et, selon lord Tennyson, « ne manquait ni d'intérêt ni de charme, quoique plein d'imitations juvéniles d'autres poètes ».

Nous nous sommes attardé à cette préface de la *Vie* d'Alfred Tennyson, car c'est presque toujours pour nous le chapitre le plus attachant d'une carrière illustre. La plante qui naît, monte et se développe est plus intéressante, sinon aussi belle, que dans son plein épanouissement, et l'on ne saurait trop étudier l'enfant, ses origines, son milieu, et les premières manifestations de sa nature, si l'on veut bien comprendre l'homme.

III

Le fils aîné de la famille, M. Frederick Tennyson, occupait déjà une belle place à *Trinity College*, lorsqu'Alfred y entra avec son frère Charles; néanmoins, le changement de vie fut tout d'abord pénible au nouvel étudiant. Il écrivait à sa tante, M^{me} Russell : « Je suis comme un hibou solitaire dans ma chambre, séparé seulement des étoiles par une couche de tuiles... Je ne sais comment cela se fait, mais je me sens isolé au milieu de tout ce monde. Le pays est si abominablement plat, les plaisirs du lieu si monotones, les études de l'université si peu intéressantes, si terre à terre ! » Le fait est qu'il avait la nostalgie de sa liberté, de son pittoresque pays, et surtout de sa chère solitude. C'était pour lui « l'essence du repos ». Il s'était plongé dans la rêverie dès l'enfance; il aimait passionnément à s'entretenir seul à seul avec la nature, « ressentant d'obscures et mystiques sympathies pour les arbres et les collines ». — « Un paysage connu, écrivait-il en 1839 à sa fiancée, miss Emily Sellwood, est pour moi un vieil ami qui me parle constamment de ma première jeunesse, de choses à moitié oubliées, et vraiment est plus pour moi que plus d'un ami de ma con-

naissance. Un vieux parc me ravit; je pourrais y errer éternellement. »

Le silence lui était d'une absolue nécessité pour le travail de sa pensée, et souvent, poursuivant une idée, une expression, il y restait plongé, même devant un hôte. Ses vrais amis ne s'y trompaient pas. Le meilleur, le plus cher de tous, Arthur Hallam, écrivait au docteur Trench, le futur archevêque de Dublin : « Son tempérament nerveux et ses habitudes de solitude lui donnent une apparence d'affectation qui trompe sur sa nature et disparaît à mesure qu'on le connaît mieux. » Ses camarades de l'université furent promptement édifiés; sa nature poétique, sa chaleur de cœur, sa beauté physique, unissant la force à la distinction et le faisant ressembler à un Hypérion, selon E. Fitzgerald, lui gagnèrent promptement les sympathies, plus encore, l'admiration d'un jeune entourage enthousiaste dont un membre distingué, M. Monkton Milnes (plus tard lord Houghton), disait avec justice que la génération de cette époque formait une réunion d'hommes rares et tels que l'université n'en avait pas souvent vu, groupe génial, ardent, poétique, observateur, idéologue, enthousiaste de la grande littérature du passé et de l'école moderne de pensée, méprisant la rhétorique et le sentimentalisme. Ce n'était pas, en effet, une époque banale, routinière, que celle qui préparait le « Reform bill » et tant d'autres changements. Si grande était alors l'agitation des esprits, si menaçant paraissait l'avenir, qu'un vieux serviteur de la maison disait au jeune homme : « Je suppose que votre tante ira à Londres *avant qu'on ne commence à tuer les gens de qualité!* »

Alfred passa promptement au premier rang parmi ses compagnons. Ils admiraient sa compréhension des caractères, ses jugements inattendus quand on le croyait perdu dans les nuages, son bon sens johnsonien (qualité si rare chez les hommes d'imagination). L'un d'eux s'écria dès qu'il le vit : « Cet homme *doit* être un poète », et la célèbre tragédienne Fanny Kemble, dont le frère était à l'université, dit dans ses Mémoires : « Alfred Tennyson fut notre héros, le grand héros de notre temps. » — « Six pieds de haut, la poitrine large, les membres robustes, un visage shakespearien, de longues paupières, un front large couronné de cheveux noirs ondulés, une tête noblement posée, une main faisant l'admiration des sculpteurs, avec ses doigts longs aux ongles carrés, grandes et fortes, mais douces comme celles d'un enfant », tel est le portrait que traçait de lui un de ses condisciples.

Il fut, sinon le fondateur, du moins l'inspirateur principal de la société des « Apôtres », où toutes les questions brûlantes du jour étaient discutées par des hommes qui, presque sans exception, jouèrent plus tard un rôle important dans le mouvement des idées

en Angleterre, idées politiques, littéraires, philosophiques et sociales.

Le premier succès officiel d'Alfred Tennyson date de 1829. L'université avait eu l'étrange idée de donner pour sujet de concours : *Tombouctou*. Il obtint la médaille et n'en fut pas très fier, car, selon lui, un poème de concours n'est jamais réellement un poème et doit être oublié aussitôt que récité. Arthur Hallam en jugea autrement. « La splendide puissance d'imagination qui s'y révèle d'un bout à l'autre, écrivit-il, sera reconnue malgré tous les obstacles. Selon moi, Tennyson promet, sans aucun doute, d'être le plus grand poète de notre génération, peut-être de notre siècle. » Avec son horreur de la publicité, la modestie que tous ses amis ont célébrée, l'humilité même à laquelle son fils fait allusion dans sa Préface, Tennyson obtint de ne pas lire son poème lui-même et d'en charger son ami, M. Merivale (historien et par la suite doyen d'Ely). Il était pourtant un admirable lecteur, doué d'une voix rare, puissante et douce comme des sons d'orgue, et c'était un régal de l'entendre. Mais il préférerait de beaucoup à ce genre d'exercice l'escrime, la rame, de longues courses au bord de quelque ruisseau, car, « des quatre éléments, l'eau était celui qu'il aimait le plus. »

Le volume intitulé *Poésies lyriques*, parut en 1830; ce fut le début sérieux de sa carrière; il ne fut pas sans amertume. La critique anglaise, à cette époque, n'aimait pas l'originalité et considérait comme un devoir de lui couper les ailes. Keats en était mort; Byron avait rendu coup pour coup; Tennyson souffrit et dédaigna. Il y eut cependant des appréciations favorables signées par des juges éminents. Pourtant, ce qu'on aurait pu reprocher au poète (et l'on n'y manqua pas), c'eût été d'avoir trop sacrifié le fond à la forme, d'avoir présenté des ombres plutôt que des êtres réels, d'avoir négligé l'intérêt humain pour la pure beauté artistique. Les tableaux souvent charmants, d'une grâce infinie, manquaient d'âme; nulle part la passion ne parlait; quant au précieux *moi*, si cher à tant d'écrivains en vers et en prose, et à la curiosité du public, on n'en voyait pas trace. L'artiste était déjà exquis, mais le penseur qui devait un jour si bien comprendre, mesurer et conseiller son siècle, le poète idéal que lui-même a si magnifiquement décrit, « doué de la haine de la haine, du mépris du mépris, de l'amour de l'amour », ce penseur et ce poète ne se montraient pas encore; on eût pu croire soit que l'écrivain ignorât la signification et les manifestations de la vie humaine, soit qu'il reculât devant la grandeur et les difficultés du sujet. Et, cependant, il était sans cesse préoccupé du mystère de cette destinée. « Le lointain avenir, écrivait-il à miss Sellwood, a toujours été ma sphère. » Ses premières œuvres ne le faisaient pas voir. On parla de dilettantisme, de figures de

Keepsake, la *Quarterly Review* et le *Blackwood's Magazine* se signalèrent par la dureté presque brutale de leurs critiques. Tennyson en souffrit, car il fut toujours sensible aux attaques systématiques et sans générosité.

Le professeur Jowett dit dans une lettre à lord Tennyson : « Votre père était très impressionnable. Il appelait les critiques malveillants des bavards et des « moustiques ». La louange ne lui causait jamais de plaisir, si ce n'est celle de ses amis, mais il souffrait beaucoup d'être censuré injustement. »

M. Jowett nous semble s'être trompé quant à l'effet de la louange, car le fils du poète raconte que, en certaine occasion, son père se mit au travail avec un nouveau courage, simplement parce qu'il avait lu un article bienveillant dans une publication de Calcutta ! Cette faiblesse semble avoir été l'effet de son tempérament nerveux, bien plus que d'une vanité puérile. Cet homme si fort, si énergique, si persévérant, avait néanmoins besoin de se sentir encouragé, moralement soutenu ; aussi ne peut-on estimer trop haut l'appui qu'il trouva dans la tendresse de sa femme et de son fils. Il s'imaginait que l'Angleterre était une atmosphère sans sympathie, et la pensée lui était venue d'aller vivre à Jersey ou dans le midi de la France, voire même en Italie. Il était si persuadé de ce défaut chez ses compatriotes, qu'après la mort d'Arthur Hallam il eût peut-être cessé d'écrire si ses autres amis n'étaient intervenus.

Au reste, il fut toujours pour lui-même le plus sévère des critiques : « Un véritable artiste, disait-il, se reconnaît aux restrictions qu'il s'impose. » Loin de céder à sa facilité naturelle, il ne se décidait à laisser subsister un vers que lorsqu'il croyait l'avoir rendu aussi parfait que possible. Le nombre de ceux qu'il a détruits ou refusé de publier est incalculable. « Combien, disait-il, sont montés dans la cheminée avec la fumée de ma pipe, combien d'autres sont tombés dans le feu ! » La seconde édition de ses poésies, parue en 1832, ne contenait plus qu'une partie de la première et sur trente morceaux publiés dans un second ouvrage, douze disparurent complètement par la suite ; sa conscience d'artiste cherchait sans cesse le mieux. Ceci s'accordait avec le jugement suivant d'un écrivain de talent, James Montgomery, à propos des premières poésies de Tennyson : « Sa pensée est riche, luxuriante ; il possède une grande beauté d'expression, c'est un vrai poète, mais il y a place pour le progrès et je m'en réjouis ; vos jeunes écrivains trop corrects ne parviennent jamais à grand-chose ; un jeune poète *doit* être assez riche pour sacrifier bien des choses avec le temps. »

On peut juger des sacrifices peut-être exagérés qu'il a faits par

la valeur de certains fragments trouvés et publiés par son biographe. Il aura eu la rare bonne fortune de ne rien perdre, de gagner plutôt aux révélations posthumes.

Afin de se reposer des éditeurs et des critiques, Alfred Tennyson partit pour les Pyrénées avec Arthur Hallam. Ils emportaient des subsides pour Tarrijos, le chef des insurgés d'Espagne, et une forte dose de sympathie pour la révolution, mais leurs sentiments se modifièrent promptement lorsqu'un autre chef, Ojeda, leur eut exprimé son désir « de couper le cou à tous les curés ! » Il est vrai qu'il ajouta, en se frappant la poitrine : « Mais vous connaissez mon cœur ! » Il doit être d'un joli noir, pensa Tennyson.

« Mon père revint en meilleure santé, nous dit son biographe. Depuis cette époque, les pics solitaires des Pyrénées, les montagnes et leurs neiges vierges comme celles de la Maladetta, les herbages et les prairies descendant jusqu'à mi-chemin, et « les longs ruisseaux tombant à travers le ravin étroitement fendu » furent désormais de constantes sources d'inspiration ; il avait écrit dans la vallée de Caeterets une partie d'*OEnone*, ce beau poème dont un bon juge, M. Gladstone, a dit : « Jamais peut-être l'idée classique n'a été saisie avec plus de force et de vérité que dans cette lamentation de la fille d'Ida et présentée sous la forme d'un art plus achevé. *Tout le long de la vallée*, qu'il écrivit trente ans plus tard, était encore un souvenir des Pyrénées. Il revint frappé de la gaieté des Français, mais préférant de beaucoup « l'air plus libre de l'Angleterre, la petite maison-forteresse de chacun aux caravensérails du continent », et admirant la physionomie sensée des Anglais. N'avions-nous pas raison de dire qu'il était Anglais jusqu'aux moelles ? »

L'année 1831 apporta au poète sa première grande douleur ; il perdit son père peu après avoir quitté Cambridge. Néanmoins, la famille put rester encore pendant quelques années à Somersby, où Alfred entourait sa mère de soins si tendres, d'égards si respectueux, que tous ses amis en furent frappés ; souvent on le trouvait dans sa chambre, lui lisant de sa voix harmonieuse Shakespeare, Milton, Chaucer, Spencer ou Campbell. Quand Arthur Hallam arrivait « pour charmer tout le monde par son esprit brillant, angélique, par sa nature douce et chevaleresque », c'était Dante, Pétrarque, le Tasse et l'Arioste, qui remplaçaient les classiques anglais. Et il venait souvent, le jeune Hallam ; car, ainsi qu'il l'écrivait à M. Trench, il n'était plus admis seulement comme l'ami d'Alfred, mais comme le fiancé de miss Emily Tennyson, et « il espérait ardemment que leur engagement mutuel n'était que le commencement d'une union que les circonstances ne troubleraient pas,

que la mort même ne pourrait briser ». Hélas! la mort la brisa deux ans après, et quelques années plus tard, le temps ayant fait son œuvre, la fiancée se maria!

Emily Tennyson avait des yeux extraordinairement profonds, un profil de médaille, *testa romana*, lui dit un jour un vieil Italien, le teint méridional de tous les Tennyson, excepté l'aîné, Frederick. Sur le continent, on ne prenait jamais son frère pour un Anglais, et en Irlande, un indigène se levant, certain jour, de la bruyère, lui dit : « Vous venez de France, Votre Honneur? Croyant, ainsi qu'il en convint, que l'étranger arrivait pour faire une révolution! Une réputation ne saurait être mieux établie! Après le travail du matin, les deux amis faisaient de longues promenades ou se livraient aux sports athlétiques, triomphes du poète. Un jour, il stupéfia tout le monde en enlevant dans ses bras son petit poney favori qui broutait la pelouse! Un ami présent s'écria : « Alfred, il n'est pas juste que vous soyez à la fois Hercule et Apollon! »

Il faut remonter à Shakespeare et au mystérieux héros des sonnets, pour rencontrer dans l'histoire littéraire, peut-être même dans l'histoire sans épithète, une amitié comparable à celle qui unit Tennyson et Arthur Hallam, amitié qui, dans son intensité, devint une véritable passion. Quel fut le secret de l'influence exercée sur une nature aussi puissante que celle de Tennyson? Evidemment il faut le chercher dans celle de son ami, dans une individualité dont tous ses contemporains subirent le charme exceptionnel.

Pour mieux faire comprendre le culte passionné, voué par le poète à son ami, nous reproduisons ici quelques témoignages émanant de juges dont l'opinion s'impose. Pour lord Houghton, il était « non seulement un ami bien-aimé, un compagnon délicieux, mais aussi un conseiller éminemment sage et doué d'autorité dans toutes les questions sérieuses de l'existence, un incomparable critique de tous nos efforts littéraires ». M. Gladstone, son camarade à Eton, écrivait : « Il est bien reconnu que si les limites de sa vie eussent été reculées, l'appui d'une main amie ne lui eût pas été nécessaire; il aurait élevé lui-même son édifice durable et légué à son pays un nom très probablement plus grand que celui de son illustre père. »

Celui qui devint « le grand évêque Thirlwall, fut littéralement captivé par Hallam; à Cambridge, disait-il, il était le seul homme de mon rang devant qui je m'inclinai avec la conscience de lui être inférieur en tout ». Le poète Alford déclarait « que l'intelligence merveilleuse et le savoir de Hallam en toute matière étaient presque incroyables à son âge (23 ans!). Il y a longtemps, ajoutait-il, que je l'ai reconnu pour la personne la plus extraordinaire que j'ai jamais rencontrée. Il avait la plus affectueuse, la plus tendre nature ».

« C'est une perte qui sera sentie par ce siècle, écrivait John Kemble à sa sœur Fanny, car si jamais homme fut destiné à faire de grandes choses, ce fut bien lui. Jamais plus puissante intelligence ne fut unie à un cœur plus pur et plus saint; sur cet ensemble brillaient la plus riche imagination, l'esprit le plus étincelant et le plus rempli de bonté. » Le malheureux père, couronnant ces éloges par le sien, disait : « Les talents précoces d'Arthur n'étaient pas plus évidents en lui qu'une nature morale presque sans défaut et soutenue par un calme empire sur soi-même vraiment rare à son âge. »

Arthur Hallam partit pour Vienne et la Hongrie avec son père, au mois d'août 1833. Le 6 septembre, il écrivait à son ami, en sortant du musée de Vienne : « Oh! Alfred, quels Titiens! Par le ciel! cet homme savait peindre! Je voudrais que vous vissiez sa *Danaé*. Ecrivez-nous donc une *Danaé* aussi parfaite! Il y a aussi deux salles de Rubens, mais je sais que vous êtes un exclusif et que vous n'aimez guère Rubens, ce en quoi vous avez tort; quoique, assurément, l'imagination et la manière du Titien soient plus analogues aux vôtres que celles de Rubens ou de toute autre école. »

Cette lettre fut la dernière! Le 15 septembre, M. Hallam père, rentrant d'une promenade, vit son fils étendu sur un divan et crut qu'il dormait. C'était le sommeil de la mort! Un vaisseau s'était rompu près du cerveau. « La main de Dieu le toucha et il s'endormit! » Arthur Hallam avait toujours souffert d'une circulation irrégulière du sang, mais sa santé avait paru exceptionnellement bonne depuis quelque temps, et il travaillait beaucoup sans la moindre fatigue.

Son père ramena ses restes mortels sur un navire qui partit de Trieste. Il fut inhumé près de ses ancêtres, dans le sanctuaire de l'église de Clevedon, située sur une hauteur qui domine « les eaux fauves du détroit de Bristol, où le navire majestueux vogue vers son port sous la colline ».

Sa fiancée faillit le suivre. Pendant plusieurs mois, elle lutta contre la maladie et ne se remit que lentement. Une de ses amies écrivit, après l'avoir vue le premier jour qu'elle put recevoir quelqu'un : « Nous l'attendions dans le salon; elle entra vêtue de grand deuil, l'ombre d'elle-même, mais portant une rose blanche dans ses cheveux noirs, parce qu'Arthur aimait à la voir ainsi. »

Quant au poète, « *les Deux voix ou Pensées d'un suicide*, rapporte le biographe, furent commencées sous la sombre influence de cette douleur écrasante qui, me dit mon père, effaça toute joie de sa vie et lui fit désirer la mort, bien qu'il se sentît nécessaire à sa sœur ».

Marie DRONSART.

La fin prochainement.

AUTOUR DU MONDE MILLIONNAIRE AMÉRICAIN ¹

VI

ÉGLISES DE MILLIONNAIRES

Ample matière à philosopher est réservée à celui qui, le jour de Pâques, s'en va flâner dans la cinquième avenue, vers une heure, à la sortie des services religieux. La cinquième avenue n'est guère qu'une suite de palais et d'églises, le « Tout New-York » y défile ce jour-là sur les trottoirs en une procession qui ne compte dans ses rangs que des majestés. Les premiers rayons du soleil teintent d'or fauve les plis soyeux des toilettes printanières; le renouveau éclate au corsage en gerbes de fleurs; et sur le mouvant parterre des chevelures fleuries dansent, comme des sylphes, les huppés et les aigrettes. On dirait un flot vermeil ondulé de mille nuances chatoyantes. Tout y scintille et y resplendit : toutes les jeunes sont belles, toutes les vieilles sont jeunes. Des seigneurs de haut parage, pères nobles et damoiseaux, correctement drapés dans la dernière coupe, escortent ces princesses de l'âge d'or dans leur marche triomphale. Un religieux silence règne dans les rangs, aucune tête ne se détourne, nul sourire n'effleure les lèvres.

L'église presbytérienne de la cinquième avenue fournit à ce défilé l'un des plus forts contingents. Quand, à la sortie, le portail s'ouvre et répand sur le trottoir son flot de millionnaires, on pense à un gros sac éventré, d'où s'échappe un torrent d'or, et l'on est comme étonné de ne pas entendre un ruissellement métallique sur les degrés du parvis.

Tous les paroissiens de cette église sont des millionnaires connus et catalogués. Tous y ont leur place retenue, et il n'y a pas une place qui ne le soit. L'étranger qui y pénètre n'a droit d'en occuper une qu'en cas de vacance après le chant de la première hymne. Mais les presbytériens de New-York moins fortunés ne sont pas embarrassés de trouver des places dans les soixante autres églises de leur culte.

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1897.

Le pasteur de cette église, le docteur John Hall, est en fonction depuis vingt-huit ans. C'est assez dire qu'il connaît toute sa paroisse, du petit au grand, et qu'il exerce sur elle une influence morale complète. Sa situation pécuniaire, son « salaire », comme on dit en Amérique, est de 15 000 dollars par an, et il est logé dans un presbytère attenant à l'église qui a coûté 75 000 dollars.

Si ce vénérable ministre avait appartenu à la fameuse secte presbytérienne des puritains, combien il lui eût été difficile de pratiquer dans son opulence la simplicité évangélique et le détachement des biens temporels, qui sont de principe chez les rigides puritains. Mais il a, en tous cas, mille moyens de faire bénéficier de son superflu les œuvres soutenues par le culte presbytérien : les missionnaires aux Etats-Unis et les missions étrangères, une école chinoise à New-York, un établissement de bienfaisance pour les enfants au bord de la mer, à Atlantic Highlands, une école de couture et de cuisine, les subventions à la Société des jeunes gens et à celle de l'assistance de la femme, etc.

Ces œuvres diverses sont entretenues par les contributions de ses riches paroissiens. Chaque mois, au dimanche de la communion, la quête rapporte une moyenne de 18 000 dollars; un certain dimanche, elle fut de 40 000 dollars. C'est ainsi que, pour la période de 1890 à 1895, l'église de la cinquième avenue a contribué pour près d'un million de dollars à l'entretien des œuvres presbytériennes.

Dans l'avenue Madison, parallèle à la cinquième avenue, s'élève l'église Saint-Barthélemy, consacrée au culte épiscopal, culte anglican d'Amérique. La cathédrale épiscopale de New-York est l'église Saint-Jean, en attendant que celle qui se construit actuellement sur les hauteurs de Morningside soit achevée. Cette nouvelle cathédrale sera beaucoup plus vaste que la cathédrale catholique, qu'on cite toujours aux Etats-Unis comme hors de pair pour la beauté et les proportions. Le Rev. Henry C. Potter, évêque du diocèse protestant épiscopal de New-York, qui en a jeté les fondations, espère vivre assez pour présider à sa dédicace. Il n'a, d'ailleurs que soixante et un ans. On estime que cet édifice coûtera de 20 à 30 millions de dollars, et pourrait bien n'être complètement terminé que dans quinze ou vingt ans, mais il peut être livré au culte bien avant. Par son architecture, ses colossales proportions, la richesse de la décoration intérieure, il pourra sans exagération être appelé le *Westminster Abbey* d'Amérique.

L'église Saint-Barthélemy est de style byzantin. Elle est à l'intérieur très artistiquement décorée et l'on s'y croirait dans une église catholique. On sait que le culte anglican, s'il se différencie des dogmes catholiques sur les points essentiels et les plus graves,

a adopté, dans certaines églises, des rites qui le rapprochent des pompeuses cérémonies de l'Eglise romaine. C'est le seul culte protestant où dans le sanctuaire se dresse parfois un autel avec un crucifix, mais sans le tabernacle. Les sujets des vitraux pourraient figurer sans la moindre hérésie dans une église catholique.

Saint-Barthélemy est la paroisse des grands millionnaires du culte épiscopal. C'est celle de Cornelius Vanderbilt, de Chancey M. Depew, des Morgan, des Appleton, les grands éditeurs, des Phelps Stokes, des Wittaker, etc. Avec de tels paroissiens, il n'y a rien de surprenant que les revenus de l'église s'élèvent par an à plus de 200 000 dollars. Rien que la location des bancs en rapporte 40 000.

A l'aide de ces fonds, une foule d'œuvres ont été fondées et sont entretenues. Un don de 400 000 dollars, de la famille Vanderbilt, a permis de construire, dans la quarante-deuxième rue, un édifice consacré à une mission paroissiale.

Un capital de 25 000 dollars sert de roulement de fonds à une sorte de Mont-de-Piété, qui prête à des familles gênées, sur leur mobilier, à un taux très bas.

Il est vraiment très suggestif, au point de vue philanthropique et social, de donner une énumération sommaire des diverses institutions de cette riche paroisse :

Une mission orientale pour l'éducation des races asiatiques; une école chinoise où le dimanche est enseigné le catéchisme; une chapelle suédoise; une mission de charité pour arracher au vice les individus des deux sexes; des logements pour les honnêtes gens sans asile; un fourneau alimentaire et une épicerie à prix coûtant; un bureau de placement; une maison sur les bords de la mer, près de New-York, pour quarante enfants pauvres; une ferme de 120 acres, dans le Connecticut, où chaque été sont installés des enfants, par séries; une caisse de prévoyance; un service d'inspection des logements; une école de couture; une salle d'asile; un dispensaire pour les maladies des yeux et des oreilles; une clinique chirurgicale; un club de jeunes filles; un club de douze cents jeunes gens; une bibliothèque; un gymnase; un magasin où l'on peut déposer sans frais le charbon et le bois; un magasin où se font des distributions gratuites de vêtements; une école de cuisine; une école professionnelle de travail manuel; une brigade militaire avec musique; un club pour les hommes; une société de dames missionnaires; une société de dames patronnesses; un club pour la distribution de périodiques religieux; un chapitre de la confrérie de Saint-André, dont les membres s'engagent à prier tous les jours pour l'expansion du royaume du Christ et à faire tous leurs efforts

pour amener toutes les semaines un nouvel assistant au service divin pour entendre l'Évangile de Jésus-Christ.

Il nous semble que le génie de la philanthropie n'a jamais poussé plus loin l'intuition des besoins de la classe ouvrière et n'a pris de plus pratiques moyens de les soulager. C'est la réalisation d'un programme d'assistance sociale, dont les articles se font valoir par eux-mêmes et qui a encore le mérite de ne rien contenir qui ait le caractère d'une aumône. En effet, les services rendus par chacune de ces institutions ne sont pas gratuits. Il faut, si peu que ce soit, payer pour y participer, à moins que la misère ne soit notoire.

La Société des dames missionnaires et celle des dames patronnesses sont recrutées dans la plus haute société de New-York, et il en est de même de toutes les œuvres où l'action de la femme est plus particulièrement applicable et féconde.

Le recteur de cette paroisse, le docteur Greer, a comme assistants, dans cette immense administration philanthropique, les plus grands seigneurs de la société financière, qui s'honorent d'y donner personnellement leurs soins.

Mais le grand chef de cette armée de la bienfaisance est l'évêque du diocèse épiscopal de New-York, le Rév. Henry G. Potter. Il occupe ces fonctions depuis vingt-sept ans. L'élévation de son esprit, la longue durée de son ministère, son éloquence, son dévouement, son libéralisme et, il faut le dire aussi, sa grande fortune, car lui aussi est un archimillionnaire, les alliances de ses filles dans la société de New-York, lui ont gagné la considération de tous, sans en excepter ceux qui ne partagent pas sa croyance. Il a acquis une popularité immense en accomplissant, chose étrange, purement et simplement son devoir d'évêque. Au lieu de suivre, comme tant d'autres ministres, ses riches diocésains dans leurs déplacements aux bains de mer et aux eaux, il a consacré plusieurs de ses vacances annuelles à évangéliser les églises des plus pauvres quartiers de New-York. Cette nouveauté, à laquelle il a dû sacrifier ses convenances personnelles et ses relations sociales, a été appréciée avec reconnaissance par les pauvres gens, et les églises de ces quartiers, jusqu'alors presque désertes, sont devenues tout à coup trop étroites.

D'une absolue indépendance de caractère, il ne craignit pas dans une circonstance solennelle, le *Washington Centennial*, de prononcer, à New-York, en 1889, devant le président Harrisson, un virulent discours contre la corruption des politiciens. Il fut naturellement pris à partie par les brebis qui se sentaient galeuses, et défendu par celles qui ne voulaient pas paraître l'être et celles qui en réalité ne l'étaient pas.

Il n'a jamais négligé de faire entendre sa voix dans toutes les questions morales, sociales et économiques qui agitent le pays. Il a fait campagne avec le docteur Parkhurst et le clergé catholique, contre l'ouverture des bars et des cabarets le dimanche. D'une impartialité et d'une compétence reconnues, il a plusieurs fois été choisi comme arbitre dans les grèves. Au moment de la crise financière de 1893, il se rendit à Newport et s'adressant aux millionnaires assemblés autour de sa chaire, il les exhorta à user de leur puissance financière pour conjurer le mal, et l'autorité de ses paroles fit une impression qui se traduisit par des actes féconds en résultats pour l'amélioration des affaires.

En dehors des contributions volontaires de ses membres, le diocèse épiscopal de New-York possède de gros revenus qui lui viennent de sa fortune estimée à 20 millions de dollars. Ce diocèse est le plus riche des Etats-Unis par le fait qu'à l'établissement des colonies l'Eglise épiscopale a été dotée par la couronne d'Angleterre comme Eglise d'Etat. Cette dotation consista principalement en terrains dits Fermes du roi, sur lesquels passèrent plus tard Broadway et la cinquième avenue et où a été bâtie l'église de la Trinité. Cette paroisse est restée propriétaire de tous les biens de l'Eglise épiscopale. Pour remplir l'obligation à elle imposée de pourvoir non seulement au culte mais à l'instruction publique, elle fit don, au milieu du siècle dernier, au *Columbia college* de 6 acres de terre, estimés en 1754 16 000 dollars. En 1814, l'Etat de New-York y ajouta 16 acres estimés alors 20 000 dollars. Tous ces terrains valent aujourd'hui 12 millions de dollars et donnent un revenu de 400 000 dollars qui contribuent à l'entretien de ce collège, transformé récemment en université.

Le *Columbia college* est donc la fondation capitale de l'Eglise épiscopale de New-York.

La valeur des propriétés des Eglises des principaux cultes et le nombre de leurs membres s'établissent de la manière suivante pour toute l'étendue des Etats-Unis, d'après le recensement de 1890 :

	MEMBRES	VALEUR DES PROPRIÉTÉS
Église méthodiste (17 sectes)	5 631 636	432 140 179 dollars.
Église catholique	7 474 850	418 069 746 —
Église presbytérienne (12 sectes)	1 416 204	94 869 097 —
Église épiscopale	600 764	82 835 418 —
Église baptiste (14 sectes)	3 785 740	82 328 123 —
Église luthérienne (18 sectes)	1 327 134	38 310 609 —
Église réformée (3 sectes)	335 953	18 744 242 —
Congrégationalistes	580 000	43 335 437 —
Disciples du Christ	871 017	42 206 036 —

	MEMBRES	VALEUR DES PROPRIÉTÉS
Israélites	138 500	9 754 275 dollars.
Mutariens.	68 250	10 335 100 —
Universalistes.	46 188	8 054 333 —
Mormons.	223 587	1 051 791 —

VII

LES REINES.

I. — LA FEMME LA PLUS RICHE DES ÉTATS-UNIS : M^{me} HETTY GREEN.

Si nous avons entrepris le tableau de la société américaine, nous devrions ici énumérer les noms de toutes les richissimes mondaines, de toutes celles qui, par la splendeur de leurs palais et de leurs villas, la profusion de leurs bijoux et le luxe de leurs toilettes, l'éclat sans pareil de leurs réceptions, la distinction de leurs manières et souvent la haute culture de leur esprit, brillent en étoiles de première grandeur au ciel américain. Il n'entre pas dans notre plan de décrire les mille cascadelles charmantes par où s'écoulé le torrent des millions accumulés par les pères ou gagnés par les maris. L'histoire du luxe est fastidieuse et banale; le luxe est à la portée de toutes celles dont la caisse est inépuisable. Les millions acquis par le travail, avaricieusement accrus, ou prodigués avec une pointe d'originalité, sont seuls intéressants. La petite galerie de femmes millionnaires que nous avons formée répond à cet ordre d'idées.

Il se trouve que la femme la plus riche des États-Unis est homme d'affaires dans toute l'acception du terme. Si elle n'a pas posé la première pierre de cette fortune colossale, qu'on estime à 60 millions de dollars, elle a tout au moins travaillé à l'édifice, encore inachevé, car elle l'augmente tous les jours, avec l'espoir de ne le terminer jamais. Le travail la rend donc intéressante.

Sa rapacité et son avarice offrent, d'autre part, un sujet d'étude curieux et instructif. Ce n'est pas lui manquer de respect que de parler de ses défauts, elle s'en fait gloire, elle les arbore dans sa tenue presque sordide, elle les a mis volontairement en relief à une époque où les agents des contributions la recherchaient pour établir sa cote personnelle. Pour les dépister, elle habitait huit jours dans un endroit, huit jours dans l'autre, toujours dans des maisons meublées d'ordre inférieur, à 35 francs par semaine. Enfin on finit par la dénicher, force lui fut de désigner un domicile; on la taxa sur une propriété d'une valeur de 12 500 francs.

Actuellement, M^{me} Hetty Green vit encore à Brooklyn dans une

maison meublée, un *boarding house*, où elle aura beaucoup de peine à se ruiner.

On a publié d'elle un portrait à l'âge de vingt-six ans. Il est difficile de reconnaître, dans cette belle personne à l'opulente chevelure noire, la femme qu'est aujourd'hui M^{me} Hetty Green, grande et fortement charpentée, de longues mains osseuses, hommasse dans ses traits, ses gestes et sa démarche. N'était sa voix, quand elle se renverse dans son fauteuil ou se penche vers son interlocuteur pour lui parler plus en confidence, croisant ses jambes et menaçant de l'index un invisible ennemi, on dirait un homme lourd et épais. Vêtue d'une robe noire frippée, d'une jaquette râpée, portant de gros souliers très fatigués, elle n'a rien qui engagerait à lui prêter cent sous.

« J'avoue, dit-elle, que je ne m'habille pas très bien, quoique j'aie de bons vêtements dans mes malles. Prenez le plus beau cheval du monde, un pur sang, attelez-le à un omnibus pendant trente ans, et vous verrez quelle tournure il aura. J'en suis là, je fais une besogne de cheval d'omnibus, et Barling est mon conducteur. Il n'est pas étonnant que je paye si peu de mine. »

Barling est l'exécuteur testamentaire d'Edouard Mott Robinson, père de M^{me} Hetty Green. Il met des années à rendre ses comptes ; il veut, dit-elle, la faire passer pour folle. C'est la plus malheureuse millionnaire du monde.

Très loquace de sa nature, quand on la met sur ce sujet, elle est intarissable, et quand on l'entreprend sur le procès qu'elle a dû subir à l'occasion du testament de sa tante, Sylvia Ann Howland, elle plaide des journées entières. Les autres héritiers de sa tante l'attaquèrent pour faux, et la falsification venait d'être reconnue par les experts quand elle offrit de transiger et de payer tous les frais, 172 000 dollars. Le moment venu de s'exécuter, elle eut l'audace de faire appel aux sentiments de famille de ses adversaires, qui consentirent à payer la moitié des frais. On va au pénitencier pour crime de faux, ses généreux parents l'en sauvèrent. Ils ne voulurent pas d'une tache sur le nom honoré des Howland. Après le compromis qui intervint entre elle et ses adversaires, craignant qu'ils ne se ravisassent et ne la poursuivissent de nouveau pour faux, elle alla se cacher à Paris, dans une rue obscure du quartier Latin.

Elle vivait là depuis plusieurs années quand elle fut découverte par un parent et alla à Londres. Des années se passèrent, pendant lesquelles elle changea maintes fois de domicile, pour faire perdre sa trace. Enfin sa fortune s'étant accrue prodigieusement, elle jugea qu'elle pouvait se passer du respect de sa famille et apparut dans

Wall Street, où les 10 millions de dollars qu'elle avait hérités de son père et de sa tante lui acquirent immédiatement la haute considération du monde des affaires. Bien qu'elle s'en défende aujourd'hui, elle spécula au *Stock-Exchange*, et avec tant d'habileté et de bonheur qu'elle sextupla son patrimoine, non seulement par ses coups de Bourse, mais par ses spéculations de terrains à Chicago, où elle possède des immeubles dont les impôts suffiraient au budget d'une ville de 30 000 habitants. Or elle ne paye pas d'impôts ! Cette femme extraordinaire, unique au monde, trop riche, a trouvé le moyen, par sa richesse même, de faire capituler une ville comme Chicago. Elle l'a raconté elle-même, voici comment elle s'y est prise :

« J'avais, dit-elle, de l'argent dans cinq banques de Chicago, et je leur dis à toutes que j'allais retirer mes fonds. Elles s'entendirent entre elles et allèrent trouver le percepteur : « Savez-vous ce que vous allez faire ? lui dirent-elles. Vous allez faire sortir de Chicago des millions et des millions. Si vous croyez que c'est une bonne chose pour Chicago, allez de l'avant. Mais vous aurez à chercher d'autres banques pour faire vos affaires. »

M^{me} Green rit de bon cœur au succès de son stratagème et ajouta : « Voilà qui a cloué le percepteur. Jamais il ne me réclama plus rien, et j'ai laissé mes fonds dans les banques. »

Cet exemple de souplesse à choisir entre deux maux le moindre, même contre les principes les mieux établis de justice et d'égalité, est d'allure bien américaine. Il se reproduit tous les jours dans les transactions privées : forcer la main à un adversaire qui a quelque intérêt à se laisser un peu écorcher est un système pratiqué sur une grande échelle en Amérique : vous ne voulez pas consentir à cela, soit, voici ce que je vais faire qui vous y obligera.

Nous n'étonnerons personne en disant que M^{me} Hetty Green est la plus grande plaideuse des Etats-Unis. L'affaire du testament y a eu à l'époque un retentissement immense. Elle plaide en ce moment contre Barling, l'exécuteur testamentaire de son père, qui continue à la conduire comme un cheval d'omnibus ; elle a plaidé contre maintes compagnies de chemin de fer, elle avoue elle-même n'avoir jamais été un jour sans procès depuis trente ans. Ce ne sont pas les hommes de loi qui s'en plaignent.

Elle a actuellement soixante-deux ans et est née dans l'Etat de Rhode Island. Elle est quaker et prétend que son accoutrement tient aux coutumes et observances de sa religion. C'est une légende qui ne tient pas debout : la vérité est que, portant souvent sur elle des sommes énormes en billets qu'elle vient de retirer des banques, elle est moins exposée à être dévalisée sous un attirail de

pauvresse. Elle traverse ainsi tous les jours à pied le pont de Brooklyn pour ne pas payer 3 sous.

Elle a un fils, Edward, qui vit au Texas et s'y occupe de ses intérêts, et une fille, Sylvia, qui vit avec elle. C'est une charmante jeune fille, dont les millions attirent une nuée de frelons, surtout depuis que sa mère a annoncé qu'elle ne la donnerait qu'à un homme pauvre, mais « honnête ». On ne parle jamais du mari de M^{me} Green. C'est un invalide. La personnalité de sa femme l'a cloué dans son fauteuil où il se console de son sort en entretenant avec la lecture un commerce sans fin comme sans issue.

M^{me} Hetty Green nourrit naturellement une grande tendresse pour l'honnêteté. Elle veut un gendre honnête, et elle conseille aux jeunes gens d'être honnêtes pour devenir riches. Dans une interview récente, on lui a demandé de faire connaître les secrets qui conduisent à la fortune : « Il faut avoir de l'industrie, de la décision, des principes, a-t-elle dit. Il ne faut pas passer son temps à faire des combinaisons pour tromper son prochain, car on ne va pas loin sans honnêteté. L'instruction reçue dans les collèges ne sert à rien dans les affaires, la décision et le bon sens valent mieux pour un jeune homme que les livres. »

« De l'industrie, de la décision, des principes », voilà tous les secrets du succès, y compris celui de gagner les premiers mille dollars, les plus récalcitrants, les seuls, dit-on.

M^{me} Green prêche également l'honnêteté en politique. Elle rend d'ordinaire ses oracles à son « office », un bureau qui lui a été aménagé dans la *Chemical National Bank*. Trop riche pour être imposée, elle doit être trop riche également pour payer le loyer de ce bureau.

Que fait cette femme pour le bien public? On l'a interrogée à ce sujet. Elle prétend avoir fait un testament et avoir disposé d'une somme suffisante pour la fondation d'une œuvre philanthropique dont elle n'a pas voulu indiquer la nature.

C'est tout pour les bienfaits d'outre-tombe.

Quant à la charité, voici comment elle s'en tire :

« Je fais du bien tout le temps, dit-elle, mais sans m'en vanter. Si une femme est malade, je la soigne, et là encore, j'ai de la chance : aucun de mes malades n'a succombé.

« Nous n'avons jamais cru dans notre famille à l'efficacité des aumônes. Mon père achetait des briques quand elles étaient bon marché, et du bois dans les mêmes conditions, et des portes et des fenêtres, tout enfin ce qu'il fallait pour bâtir. Puis le temps opportun arrivait, celui où les ouvriers étaient sans travail. Alors « papa » avait la main-d'œuvre à bon marché. Bientôt une rangée

de maisons s'élevait, « papa » les vendait à prix coûtant, mais il fallait être un employé pour avoir le droit d'acheter.

« A mon sens, l'aumône la plus efficace consiste à mettre un homme en état de la gagner, ce qui le rehausse à ses propres yeux. Donnez, ne savez-vous pas que vous ne faites que des ingrats? J'ai connu à Chicago beaucoup de veuves sans ressources et laissant leurs fils subvenir à leurs besoins, je leur ai dit d'aller travailler, la plupart ont suivi mon conseil et m'ont remerciée. Je pousse toujours les gens à acheter un petit terrain et à bâtir, un bon moyen de devenir riche : possédez la maison que vous habitez. Je puis dire en entrant dans une maison et en voyant comme elle est tenue si mon hypothèque sera promptement payée. »

Il ne faut pas trop sourire de cette charité hypothécaire qui a pu rendre de grands services.

« Je sens, continue-t-elle, le poids des responsabilités que m'impose la richesse. Je m'assure avec soin de la pureté de l'air que je donne aux gens auxquels je vends. Je veux dire que ceux qui achètent mes maisons sont sûrs de ne jamais attraper la malaria, ni la diphtérie, ni aucune maladie. Je ne laisse personne bâtir sur un de mes terrains avant d'avoir vu moi-même si les conduites des eaux sont en bonnes conditions. Enfin, je sens la responsabilité de mon influence. Ne savez-vous pas que votre influence est comme un tablier plein de plumes qui s'en échappent le long du chemin, portant au loin la marque de votre esprit? »

Edward H. R. Green, fils de M^{me} Hetty Green, semble avoir été atteint par les meilleures plumes de l'influence maternelle. Président de la ligne de chemins de fer Texas Midland, qui appartient à sa mère, il s'occupe sans cesse d'en développer le réseau. Il a de vastes projets en cours d'exécution qui rattacheront sa ligne aux chemins de fer du Pacifique et du Missouri. Toujours en route, ayant souffert de la chaleur et de la poussière plus que président n'en peut supporter, il n'a eu de cesse qu'il n'ait trouvé le moyen de se débarrasser de l'une et de l'autre. Il a imaginé de poser aux fenêtres des wagons deux feuilles de toile métallique très fine, entre lesquelles il fait passer un courant d'eau vaporisée par un ventilateur. Cet appareil suffit pour entretenir la fraîcheur dans le wagon, et même une brise légère, et empêcher la poussière d'y pénétrer. Telle mère, tel fils, l'une pleine de sollicitude pour l'air respirable de ses locataires, l'autre prodiguant à ses voyageurs de l'air à respirer. Tous deux sont des bienfaiteurs de l'humanité.

II. — LA FEMME LA PLUS RICHE DU MONDE : SENORA COUSINO.

Avec ses 70 millions de dollars, Hetty Green est la femme la plus riche des Etats-Unis, mais elle n'est pas la plus riche du monde entier. La plus fortunée des habitants de cette planète est la señora Cousino, du Chili. Cette particularité très enviée, sinon enviable, jointe au fait qu'elle est à la tête de ses affaires depuis la mort de son mari, arrivée il y a vingt-cinq ans, et à celui qu'elle réside souvent à New-York, est la raison pour laquelle nous la comprenons parmi les millionnaires des Etats-Unis.

La señora Cousino, née Isidora Goyenechea, possède, dit-on, 200 millions de dollars. Près de trois fois plus riche que Hetty Green, elle forme avec elle le plus violent contraste dans sa manière d'user de la fortune, elle est aussi prodigue que l'autre est avare, aussi grande dame que l'autre est déclassée.

Bien qu'approchant de la cinquantaine, elle est toujours belle, de ce beau type espagnol que les années transforment sans altérer aussi cruellement les lignes que dans le type anglo-saxon. Elle a deux filles, les señoritas Pacifica et Isidora, deux portraits vivants de la jeunesse de leur mère.

Le seule annonce que la señora Cousino pourrait bien désormais fixer sa résidence à New-York a mis nécessairement en rumeur la société américaine. Les conjectures marchaient leur train sur les palais et les villas qu'il lui faudrait pour donner à New-York des fêtes pareilles à celles dont elle a coutume d'émerveiller le Chili. Des officiers de la marine américaine ont, en effet, depuis longtemps tenu la société new-yorkaise en haleine au récit des réceptions qui leur ont été faites par la reine de Santiago, lorsque, il y a quelques années, la flotte américaine vint mouiller à Valparaiso. Elle invita l'amiral Upshur et ses officiers à lui rendre visite à Santiago. Une vingtaine d'entre eux acceptèrent. Elle envoya un train spécial pour les prendre. Elle livra toute la ville de Santiago à leur discrétion. Les magasins, restaurants, théâtres, furent avertis que toutes les dépenses faites par les officiers américains devaient être portées à son compte. Chevaux et voitures leur étaient fournis par elle.

Parfois elle met à la disposition de ses hôtes une île et les y fait conduire par un des grands steamers qui composent sa flotte. Tout y est prévu pour leur confort et les différents genres de sports auxquels ils ont la faculté de se livrer.

La partie que lady Brassey raconte dans son journal de voyage est restée célèbre. La señora Cousino fit aménager l'un de ses steamers avec tout le luxe imaginable et invita cinquante personnes

à faire un voyage avec elle. Elle embarqua un orchestre. La provision de champagne aurait suffi pour former une petite rivière.

Le navire visita d'abord Juan Fernandez, l'île de Robinson Crusoé, puis poussa jusqu'à la Terre-de-Feu, où l'on aborda. Là, pendant plusieurs jours, on sabla le champagne, on mena grande chère, on dansa dans les forêts vierges, la civilisation fit enfin tout ce qu'elle put pour donner aux pays sauvages une idée de sa supériorité.

Les Cousino et les Goyenechea furent parmi les premiers colons, après la conquête du Chili par les Espagnols. Leurs possessions réunies se trouvent maintenant dans une seule main, la jolie main de la señora Cousino. Elles consistent en mines d'argent, de cuivre et de charbon. Les mines de charbon donnent par mois un revenu de 80 000 dollars.

Santiago est le siège du gouvernement de cette reine, qui a une flotte, et une armée de courtisans. Elle y a son palais dont il est superflu de décrire le luxe, la galerie de tableaux et les œuvres d'art qui ornent les jardins. Qu'il suffise de dire que, pendant un séjour à Paris, la señora Cousino confia le soin de son ameublement à l'une des maisons françaises les plus expertes en la matière. Elle lui donna carte blanche : la seule facture des portières s'éleva à la somme de 250 000 dollars.

Elle a fait cadeau à la ville d'un parc de 40 hectares et d'un champ de course.

Son château de Macul est une merveille, non à l'extérieur, mais à l'intérieur. La décoration est Louis XV, avec une profusion de tableaux, de statues, d'objets d'art, de meubles rares. La propriété s'étend des portes de Santiago jusqu'aux Cordillères. Plusieurs centaines d'ouvriers y travaillent : les vignobles fournissent une notable partie du vin consommé au Chili. Une immense quantité de bétail y est élevée; le haras de chevaux anglais pur sang est célèbre dans toute la contrée, aussi bien que l'écurie de courses. La señora Cousino ne craint pas de parier et de gagner 100 000 dollars en une journée de courses.

La ville de Lota, de 6000 habitants, sur la côte méridionale du Chili, lui appartient entièrement. Elle est tout proche de ses mines de charbon, dont les puits sont presque au bord de l'eau, ce qui réduit le coût de la production à la dernière limite du bon marché. Une flotte de sept ou huit steamers transporte le charbon dans divers ports de l'Amérique du Sud. Ils rapportent du minerai de cuivre et d'argent pour être fondu à Lota. La señora Cousino possède à Lota, en dehors de la ville, sur la falaise, une splendide habitation, dominant la baie, et entourée de 100 hectares de terre.

On pourrait croire que toutes ces splendeurs et toutes ces fêtes détournent la señora Cousino de ses affaires. Loin de là, elle sait mener de front les affaires et le plaisir. Elle est d'une habileté consommée dans l'administration de ses domaines et de ses mines. Aucun détail ne lui échappe, elle ne néglige aucun moyen de gagner de l'argent, témoin ces magasins de toute espèce de marchandises qu'elle a fait établir à Lota et qui font promptement rentrer dans les caisses de son commerce l'argent qu'elle a distribué comme gage à ses mineurs.

Elle a toujours refusé de se remarier. C'est une femme de beau-coup d'esprit.

III. — MISS MARY GARRETT.

On peut être très à son aise sans avoir la fortune de la reine du Chili, témoin miss Garrett, de Baltimore, qui n'a que trente millions de dollars. Nous avons vu l'avarice et la prodigalité, le spectacle réconfortant de la haute culture intellectuelle au milieu de l'opulence nous est maintenant réservé. C'est miss Garrett qui nous l'offre. Son salon est le rendez-vous des illustrations des deux mondes, hommes politiques, écrivains, artistes, savants et industriels. Elle peut les entretenir en quatre langues, dont le français, et si on la pressait un peu, elle pourrait s'exprimer en grec et en latin, car elle fait sa lecture favorite d'Homère et de Virgile. Passionnée pour la musique, elle donne, en son merveilleux hôtel de Monument Street, des concerts renommés à tel point que les artistes se prévalent comme d'un brevet de s'y être fait entendre. Beaucoup d'entre eux ont commencé chez elle leur réputation, et c'est une de ses œuvres favorites que de les aider à se révéler. Tous les étés, elle parcourt l'Europe, fait des stations prolongées à Paris, à Berlin, à Vienne, en Italie, partout où elle peut recueillir une ample moisson de chefs-d'œuvre pour son hiver.

Miss Garrett a trente-huit ans. Elle est de petite taille, mince, ses cheveux sont châtainés, sa voix est douce. Elle porte des lunettes, derrière lesquelles brillent des yeux pleins d'intelligence et de bonté. L'intelligence et la bonté lui inspirent les actes les plus utiles au bien public. Sa dernière œuvre a été la fondation de *Bryn Mawr School*, une école gratuite destinée à préparer les jeunes filles sans ressources à entrer au collège. Précédemment elle avait donné 350 000 dollars à *Johns Hopkins University* pour parfaire la somme nécessaire à la fondation du *Medical College* pour femmes.

Voilà des millions placés en de bonnes mains. Ils lui viennent de son père, fondateur de la grande ligne Baltimore-et-Ohio, et elle sait les manier. En effet, cette femme d'une rare distinction d'esprit

et de cœur est aussi, comme il arrive fréquemment en Amérique, une femme d'affaires de premier ordre.

IV. — M^{rs} JACK GARDNER.

La personnalité du monde millionnaire la plus saillante est certainement M^{rs} John L. Gardner, de Boston, appelée familièrement *M^{rs} Jack*. Elle sort violemment de son cadre, du cadre de sa société comme dans ce portrait de Zorn, exposé au Salon du Champ-de-Mars en 1895, où elle est représentée les bras étendus, rejetant en coup de vent les deux battants d'une porte-fenêtre. On dirait une actrice faisant une entrée à sensation. Voyez le bouquet gisant à ses pieds ! Rien ne symbolise mieux la prise de possession de la société puritaine de Boston que cette apparition de femme au sourire railleur, ouvrant sur cette société si fermée la fenêtre toute grande pour lui donner de l'air et faire partir les chauves-souris. Il y a vingt ans, M^{rs} Gardner posait son pied mignon sur les préjugés et les conventions de son monde, cordes raides sur lesquelles elle a su, depuis cette époque, se maintenir par un prodige d'équilibre avec, en guise de balancier, les bras étendus et les mains pleines de fantaisies. Comme loin de s'être cassé le cou à ce jeu, elle y a gagné d'être proclamée la reine de la société bostonienne, il n'y a qu'à reconnaître son génie. Il n'est pas au pouvoir de quiconque de jouer les Sarah Bernhardt sur la scène du monde ; c'est être quelqu'un que d'avoir donné des crocs-en-jambe aux traditionnelles poses, en gardant les poseurs de son côté.

« Et tout cela est l'œuvre d'un moucheron », d'une petite fille sans naissance, comme on dit à Boston, chez les descendants des bouchers, des boulangers et des fabricants de chandelles qui débarquèrent jadis du Mayflower.

Aux premiers temps de la guerre de la Sécession, vers 1860, on vit apparaître, dans les salons les plus collet-monté de Boston, une jolie petite laide aux cheveux ardents, gracieuse, pétillante d'esprit, d'une gaieté folle, mise à ravir, dansant comme un sylphe. C'était une jeune mariée, la femme de M^r John L. Gardner, de Boston, la fille de M^r Stewart, fabricant de bonbons à New-York et millionnaire. Le sol de Boston, et on s'en félicitait dans les cercles austères, n'aurait pu laisser cette plante exotique et bizarre pousser et grandir, elle se fut desséchée sur pied.

Cependant l'esprit nouveau soufflé par cette hérétique sociale ne tarda pas à faire des prosélytes, lors surtout qu'elle ouvrit ses salons. On voulut voir chez elle cette petite comète dont la traîne lumineuse faisait pâlir les étoiles ; on fut fasciné, ébloui et de force converti. N'est-ce pas beaucoup à elle que Boston doit d'avoir

mérité le surnom de « nouvelle Athènes »? N'est-ce pas de son apparition qu'on peut dater la renaissance sociale, artistique et littéraire de Boston? N'est-ce pas elle qui, la première, a ouvert ses salons aux artistes, aux écrivains, aux lions du jour? Sa « ménagerie », comme disaient, comme disent encore ses détracteurs, n'a-t-elle pas propagé au dehors le goût de la belle musique et des belles lectures? N'a-t-elle rien fait pour l'art, celle qui posa pour John Sargent, encore inconnu, et lui paya son portrait 25 000 francs, comme à un grand maître, à ce maître qui devait, en 1896, exposer au Champ-de-Mars ce merveilleux portrait de jeune homme que l'admiration publique a rangé parmi les chefs-d'œuvre et qui se trouve par là même celui de la peinture américaine? Sa personnalité n'a-t-elle pas inspiré des poètes, des romanciers? Ne dit-on pas qu'elle est l'héroïne du célèbre roman de Marion Crawford *A Lee Ward*, du roman de Hamilton Aides *Voyage de découverte*; des esquisses de la Société de Boston du comte Zuboff, *M^{rs} Harry St-John* et *Philip St-Clarc* qui seraient, ces deux derniers romans, une critique de sa vie? En vérité, ce que lui doivent la musique, la peinture, les lettres, peut la consoler des blessures qui lui sont infligées par la langue et la plume. Et que lui reproche-t-on au fond? On lui a fait sa confession générale et on l'a publiée. Elle est curieuse.

Il lui est tout d'abord reproché d'avoir été la première et unique *social leader* à accueillir chez soi la bohème artistique : musiciens, peintres, littérateurs et gens de théâtre. C'est là son péché capital, le grand grief, l'impardonnable trahison : avoir livré les portes de la vieille cité bostonienne à ces barbares, à la suite desquels s'est précipitée la jeune génération. Dans cette invasion, le clan des Brimmer, le plus pur type de la vieille aristocratie bostonienne, se laissa entraîner à la remorque des Athrop, qui représentent le bohémianisme, comme on dit là-bas.

On est étonné que, après avoir formulé cette accusation, on vienne lui reprocher d'avoir voulu expier son péché dans la pénitence. Appartenant à l'Église épiscopale de l'Avent, elle va à la première heure aux offices pendant le carême, et un certain jour on la vit, vêtue d'une robe de bure et la tête couverte de cendres, se traîner à genoux sur les dalles de l'église. Une autre fois, elle disparut après une saison de fêtes et de plaisirs : elle s'était retirée dans un couvent pour faire une retraite.

Au sortir de ces saints exercices, elle s'en alla assister au pugilat de Corbett et Fitzsimmons. C'était la première fois qu'une femme du monde se risquait en pareil lieu, et le scandale fut au comble quand on sut qu'elle avait fait une *personal examination* des

muscles de Sandow. A dater de ce jour, ce fut une fureur parmi les mondaines de Boston qui sont dans le train, dans son train, de voir de près, de faire une *personal examination* des performances des boxeurs. Ceux-ci donnèrent des séances pour dames seules : on va bien admirer un beau cheval!

Parmi les péchés véniels que ses plus chères amies ne lui pardonneront jamais, il faut citer en première ligne celui d'avoir décidé les frères de Reszké à venir chanter chez elle, faveur unique qu'aient jamais accordée ces grands artistes; celui d'avoir loué Bumstead-Hall et donné à Paderewski 1000 dollars pour s'y faire entendre des professeurs de musique et de leurs élèves; celui d'avoir exhibé chez elle Carmencita, la danseuse espagnole, dans ses plus beaux jours de gloire; celui d'avoir loué le théâtre chinois de Boston pour donner à ses amis une idée des talents des acteurs du Céleste-Empire.

Autres peccadilles : elle apparut un soir au spectacle avec un petit page nègre qui portait la traîne de sa robe; un jour, elle distribua elle-même à sa porte le programme d'un concert où elle fit entendre le musicien Clayton Johns; elle porte toujours à son corsage d'énormes bouquets de violettes qu'elle cultive elle-même; une fois, elle fit chauffer une locomotive, monta sur la machine et put rejoindre ainsi, en une course effrénée, une partie de *mail-coach* qu'elle n'aurait pu atteindre autrement.

Enfin, elle a mis le grappin sur Paul Bourget et l'a emprisonné pendant plusieurs semaines dans sa maison de campagne de Beverley Farms. Que de pages suggestives d'*Outre-mer* ont dû le jour à cette douce captivité!

Une autre importante capture pour sa *social menagerie*, fut celle de Mohini Mohan Chatterji, le fondateur du mouvement isotérique, à Londres. Avec sa figure de Messie et ses longs cheveux bouclés, il faisait très bien dans un coin du salon de « M^{rs} Jack », et devint un personnage troublant. Les hommes étaient fous des femmes parce que les femmes étaient folles, et elles étaient folles de lui parce qu'il leur posait des énigmes insolubles qui exaspéraient leur curiosité sans la satisfaire. Des chrétiens, auxquels les lumières de l'Évangile ne suffirent pas, demandaient à de hautes spéculations théosophiques sur la prédestination de les éclairer sur la vie future. Un vent d'occultisme souffla sur cette foule mystique et la littérature qui en sortit tourna au noir.

Ne serait-ce pas pour expier l'exhibition du *lion Chatterji* que, vêtue d'une robe de bure et la tête couverte de cendres, « M^{rs} Jack » se traîna à genoux sur le parquet de son église.

La musique l'inspira mieux que l'occultisme, soit qu'elle acca-

parât Paderewski, soit qu'elle produisît le jeune violoniste français Henri Marteau, soit qu'elle fit entendre le *Adamowski Quartet*, soit qu'elle partît en voyage avec deux musiciens pour charmer les loisirs de la route, soit qu'elle donnât à l'orchestre symphonique de Music Hall une vogue qui n'aura de fin qu'avec le goût du grand art musical.

Sa passion pour les lettres l'inspira d'une façon touchante, quand elle s'en fut au logis du vieux poète Olivier Wendelle Holmes le jour anniversaire de sa naissance et lui offrit un superbe objet d'art avec une profusion des plus beaux chrysanthèmes de ses serres.

Que n'étais-tu endormi, ô poète ! ta lèvre, peut-être, eût reçu le baiser de Marguerite d'Ecosse !

Quand elle fut partie, il resta longtemps rêveur devant ces merveilleuses fleurs, gracieux emblèmes d'elle-même semés par la femme dans le sillage qu'elle laisse après elle.

V. — UN REPORTER MILLIONNAIRE.

La carrière de miss Nellie Bly est des plus intéressantes à étudier. Comme l'a dit George Sand, à propos de M^{me} Beecher Stowe, l'auteur de la *Case de l'oncle Tom*, je ne sais pas si miss Nellie Bly a du talent, au sens donné à ce mot dans le monde des lettres, mais elle a du génie au point de vue de l'humanité, le génie de la bonté. Elle s'est faite reporter, non par nécessité, mais par bonté d'âme. Ayant lu dans *Pittsburg Despatch* un article intitulé : « A quoi les jeunes filles sont-elles bonnes ? » elle y répondit avec tant de bon sens, exposant avec une telle justesse quel peut et doit être le rôle social de la jeune fille, son action bienfaisante, qu'elle fut admise aussitôt parmi les rédacteurs de cette feuille. Dans un second article, elle s'éleva avec force contre le divorce. Cet article était signé Nellie Bly, un pseudonyme qu'elle devait rendre célèbre et qu'elle emprunta à une chanson populaire de Stephens Foster.

Nellie Bly est, de son vrai nom, Elisabeth Cochrane. Son père était un homme de loi qui remplit les fonctions de juge du comté d'Armstrong, dans la Pensylvanie. Il possédait, près de sa résidence, des moulins à farine : ses ouvriers ayant eux-mêmes construit des maisons à proximité de ces moulins, il se forma un village du nom de Cochrane's Mills. C'est là que naquit Elisabeth. Elle commença ses études à Indiana (Pensylvanie), et les termina au séminaire de Blairsville. A la fin de son éducation, elle rentra chez sa mère, devenue veuve, et se livra à l'étude. Elle chercha des distractions dans les exercices physiques et devint la plus réputée

des écuyères du comté d'Armstrong. Plus tard elle alla habiter avec sa mère à Pittsburg (Pensylvanie), où ses trois frères avaient une fabrique de caoutchouc. On a vu comment à Pittsburg, elle débuta dans le journalisme.

Elle fut envoyée au Mexique par son journal et lui fournit des notes sur le mouvement dramatique et la société de ce pays. Eprouvant le besoin de cultiver un champ plus vaste, elle se rendit à New-York et entra au journal *The World*. Pour son coup d'essai, elle monta en ballon et écrivit ses impressions. Mais, sans vouloir jouer sur les mots, elle s'éleva plus haut dans l'esprit du public en entreprenant de dévoiler les mystères et les abus des asiles d'aliénés. Elle obtint l'autorisation de s'enfermer une semaine dans le *City Insane Asylum* de New-York, et en sortit avec une foule d'observations sur les déplorables conditions de cette institution. Une enquête administrative fut ordonnée, et 3 millions de dollars furent consacrés à l'amélioration des services de cet asile. Un changement radical s'ensuivit dans le traitement des malheureux fous.

Depuis, elle ne cessa, toutes les semaines, de combattre, dans le *World*, un abus après l'autre. Douée d'une physionomie charmante, avec de grands beaux yeux respirant la bonté, sympathique à tous par l'œuvre qu'elle poursuivait, cette belle jeune fille voyait s'ouvrir devant elle toutes les portes jusqu'ici fermées aux reporters du sexe fort. On semblait être heureux d'être contrôlé par elle, parce que ses critiques étaient toujours servies par le jugement le plus sûr.

Ses procédés d'investigation ne furent jamais vulgaires et personne ne poussa plus loin qu'elle la recherche du document humain. On ne voulait pas croire qu'on vendait dans New-York des enfants. Que fit-elle? Elle se rendit dans les bouges où ce honteux trafic se pratiquait et acheta un bébé 10 dollars. Il n'y eut plus de doute alors et l'on prit des mesures efficaces.

Elle accompagna Coxey et son armée de meurt-la-faim dans leur fameuse marche sur Washington.

Elle visita Pullman (Illinois), ce célèbre établissement de construction de sleepings-cars, pendant la grande grève, se mêla aux ouvriers et exposa leurs griefs, avec une impartialité qui contribua à leur faire rendre justice dans une certaine mesure. Elle détruisit la légende que cherchait à accréditer Pullman, au sujet de cette ville qui porte son nom, et qu'il proclamait une cité ouvrière modèle, tandis qu'elle n'est qu'un instrument d'exploitation des ouvriers, dont les salaires suffisent à peine à payer les loyers qu'on leur impose et les denrées qui leur sont fournies par les magasins

de la Compagnie, salaires qu'on voulait réduire encore malgré leur médiocrité, loyers et denrées très chères, double bénéfice pour le capital, double perte pour le prolétaire.

Nellie Bly, en se rendant ensuite à Leclair (Illinois), n'eut pas de peine à démontrer toute la supériorité sur Pullman, d'une industrie en participation, ou tous les travailleurs trouvaient leur compte.

A Saratoga, la plus célèbre ville d'eaux des États-Unis, elle pénétra dans les tripots et fut témoin des plus tristes spectacles que puisse donner la passion du jeu : pertes fabuleuses, tricheries de tous genres. Après la relation qu'elle écrivit de son voyage en ces lieux infernaux, la police fit mieux son devoir.

Un jour, Nellie Bly éprouva le désir de voir le monde. Elle s'y prit comme un personnage de roman. Les lauriers de Phileas Fogg lui semblèrent usurpés. En faisant ses calculs, il lui parut que quatre-vingts jours étaient une marge trop large et elle résolut de battre le record du tour du monde. Partie de New-York pour Southampton le 14 novembre 1889, elle fut en effet de retour à son point de départ en soixante-douze jours six heures onze minutes et quatorze secondes. Son voyage fut l'objet d'un *excitement* pareil à celui du héros de Jules Verne et des paris importants furent tenus. Nellie Bly, en passant par la France, trouva moyen de rendre visite, à Amiens, au célèbre Jules Verne, dont le rêve romantique fut ainsi réalisé en la plus gracieuse apparition.

Tant de records battus, tant de travaux renouvelés d'Hercule devaient trouver leur récompense. Un jour dans le train de New-York à Chicago, on lui présenta un beau vieillard au profil de Romain, d'un type de ces hommes d'État américain d'autrefois, pleins de dignité dans leur maintien et d'une certaine hauteur de bon ton. Très soigné dans sa mise, il avait dû être autrefois l'un des lions de la mode. Aussi ne paraissait-il pas ses soixante-douze ans. Il se montra plein d'affabilité pour l'aimable voyageuse, causeur séduisant et charmé de trouver en elle une interlocutrice d'une vivacité d'intelligence et d'une sûreté de jugement peu communes. Quelques jours après il se déclarait.

Et voilà comment miss Nellie Bly, sous son vrai nom de Elisabeth Cochrane, épousa, le 5 avril 1895, à l'église de l'Épiphanie, à Chicago, M. Robert Seaman, président de la *Iron Clad Manufacturing Co*, administrateur de *the Merchants Exchange National Bank*, possesseur de 3 millions de dollars. Elle avait alors une trentaine d'années.

Depuis son mariage, le nom aimé de Nellie Bly n'a plus reparu dans les journaux, mais on peut croire que la cause de l'humanité

en détresse n'a rien perdu à sa retraite. Elle savait se montrer jadis pour découvrir les misères cachées, elle se cache maintenant pour les soulager. Elle est à la hauteur de sa grande fortune.

Un dernier fait que la chronique doit enregistrer pour l'honneur de l'humanité. M. Robert Seaman est l'un des descendants du fameux docteur Valentin Seaman, qui naquit dans le comté de Queens (Long Island), en 1770 et mourut en 1817. Ce fut lui qui introduisit la vaccine aux États-Unis. Renouvelant l'acte d'héroïsme de Jenner, il pratiqua la première vaccination sur son propre fils qui en mourut, mais sa foi n'en fut pas ébranlée, il alla en Europe, devint le plus intime ami du célèbre inventeur de la vaccine et revint en Amérique, désormais sûr de sa méthode, qu'il appliqua sans avoir à déplorer de nouvelles catastrophes.

VI. — M^{rs} POTTER-PALMER.

L'Exposition de Chicago a mis en relief la physionomie très remarquable de M^{rs} Potter-Palmer, présidente de la Commission du palais des femmes. L'intelligence, la beauté, la richesse, ne pouvaient rencontrer femme plus digne en les personnifiant, de régner dans ce palais. Sous son sceptre, l'exposition féminine prit tout de suite le plus noble caractère : « Pour ma part, a-t-elle dit, ne m'attachant pas aux théories d'émancipation et d'égalité, je m'en tiens au domaine pratique de la philanthropie. »

Ce domaine comprend la fondation d'écoles techniques, professionnelles, préparant la femme à une carrière, la mettant en mesure de gagner elle-même sa vie avec dignité dans l'enseignement, les beaux-arts, le commerce, les professions libérales.

Ce sage programme ouvrit à M^{rs} Potter-Palmer toutes les portes jusqu'ici closes, celles des Congrès professionnels où les femmes furent admises aux mêmes titres que les hommes à faire valoir de légitimes revendications. Ces congrès mixtes de l'Exposition de Chicago mirent, en effet, la question des droits de la femme sur une voie pratique, diamétralement opposée aux sentiers tortueux et aux impasses dans lesquels se sont engagés les utopistes de l'émancipation.

Dans sa tournée d'Europe, avant l'ouverture de l'Exposition, M^{rs} Potter-Palmer avait recueilli les adhésions de M^{me} Carnot, de l'impératrice de Russie, des reines d'Angleterre, de Suède, de Portugal, de Belgique, d'Italie, de Danemark et de Hollande. Elle avait reçu les encouragements de Léon XIII. A côté de ces augustes suffrages, des renforts d'une nature tout à fait effective furent prodigués à son œuvre. Toutes les sociétés d'Europe qui ont pour but l'amélioration du sort de la femme lui promirent

leur concours, des communautés religieuses de tous cultes lui offrirent les plus expérimentées de leur personnel enseignant, et l'on peut citer parmi elles les religieuses anglaises que le cardinal Vaughan mit à sa disposition pour les écoles normales.

M^{rs} Potter-Palmer porte un bijou, une broche qui est la croix d'honneur de sa vie. C'est le clou d'or, le dernier qui fut enfoncé de ses blanches mains à la porte du Palais des femmes pour marquer l'achèvement de l'édifice. Ce clou, symbole et souvenir de la grande œuvre à laquelle elle a présidé lui fut remis après la fermeture de l'Exposition; elle ne manque pas de s'en parer toutes les fois qu'elle est appelée à présider les sociétés féminines qui se sont donné la mission de faire entrer dans une voie pratique les principes posés dans les congrès professionnels, les leçons de choses données au Palais des femmes. Elle est secondée dans cette œuvre humanitaire et sociale au plus haut point par l'état-major des femmes de la plus riche société de Chicago. Quand l'or est le *vade-mecum* du dévouement, quand il sert de fil d'Ariane pour entrer dans le labyrinthe des misères humaines à prévenir, le vil métal sort purifié des mains qui le répandent, sanctifié par l'accomplissement du devoir.

La « reine de Chicago » est issue d'une famille créole française de Kentucky. Son nom de jeune fille est Bertha Honoré. Elle épousa, en 1871, M. Potter-Palmer, qui jouissait alors de 200 000 dollars de rente. La même année, le plus grand incendie des temps modernes, et peut-être de tous les temps, détruisit Chicago aux trois quarts pour le moins : 17 450 maisons, édifices publics, églises, presque tous en bois, couvrant 860 hectares. La perte fut estimée à près de 200 millions de dollars, les compagnies d'assurances vidèrent leurs caisses, 45 millions, la moitié de ce qu'elles devaient et disparurent dans le désastre.

M. Potter-Palmer fut complètement ruiné. Il ne lui restait plus que des terrains fumants sur lesquels il devait 15 000 dollars de contributions. Il tomba dans un état de prostration extrême, mais son énergique jeune femme, prenant les rênes du gouvernement, réussit à hypothéquer ces terrains couverts de cendres encore chaudes et à y élever des constructions plus belles que les anciennes. Ce fut le principe de la fortune que son mari, revenu à la santé, reconstitua rapidement et qui est une des plus importantes de Chicago.

M^{rs} Potter-Palmer, que sa grandeur retenait aux rivages du lac Michigan, a fait son apparition dans le cours de l'été de 1896, à Newport, où la société de New-York lui a fait l'accueil qui était dû à son grand caractère.

VII

LES HÉRITIÈRES

Les Américains ne se font pas faute d'accuser les Européens, et surtout les Français, d'être des chasseurs de dots. L'accusation peut être fondée, mais elle détonne singulièrement dans leur bouche. Ils sont si friands de ce gibier de choix que quand un noble braconnier s'en vient chasser sur leurs terres, tout en paraissant flattés du titre de princesse ou de duchesse conquis par une fille de la démocratique Amérique, les prétendants évincés soupirent lamentablement et s'étonnent que, sous le régime protectionniste en vigueur, on n'ait pas trouvé moyen d'interdire l'importation des têtes à couronnes comme on a interdit l'entrée des bêtes à cornes.

Il faut donc faire table rase de la légende de l'Américain rêveur et désintéressé qui, de préférence, épouse une jeune fille qui ne lui apporte en dot que ses petites mains lavées et le soleil qui éclaire son visage. Il ne se marie dans ces conditions que quand il n'est pas assez riche pour prétendre à une dot, ou quand il est assez riche pour s'en passer, tout comme en France. La chasse à la dot est si bien organisée aux États-Unis qu'il n'est point de biche au bois dont la piste ne soit connue et publiquement éventée.

Les journaux de New-York ont publié la liste des héritières à marier avec le chiffre de leur dot. Cette liste eut parmi celles qui y figurèrent un succès fou; celles qui y furent omises jugèrent qu'on leur avait manqué de respect. Si un journal français se fût avisé de jeter sur le marché le nom et la dot des héritières françaises, quel scandale! que de procès! que de duels! que de colères contre l'auteur de cette brèche au mur de la vie privée! que d'anathèmes contre le violateur des convenances sociales! Marquer son respect à une jeune fille en publiant sa valeur en espèces: étrange conception du respect qui heurte nos préjugés et nous fait bien mesurer la largeur du *great pond*, de ce grand marais, qui sépare l'Amérique de l'Europe.

Il serait fastidieux pour le lecteur de rééditer cette liste, où se coudoient les noms à consonnance anglaise, allemande, hollandaise (à l'exclusion des noms français, qui ne sont pas haut cotés là-bas), et où les millions de dollars deviennent fastidieux par leur accumulation et leur répétition.

Il est cependant intéressant de citer les noms connus et les plus gros chiffres :

Miss Perkins, 17 millions de dollars, hérités de son père, Stephen Weld, de Boston, et autant à lui revenir de sa mère; miss Virginia Fair, de Californie, 20 millions; miss Gammel, de Providence,

7 millions; miss Blanche Havemeyer, 2 millions; miss Grace Wilson, 2 millions; miss Alla Rockefeller, 10 millions; miss Helen Gould, 5 millions; miss Emily Sloane, 5 millions; miss Nannie Leiter, 5 millions; miss Florence Higenbotham, 3 millions; miss Gerry, 5 millions; un choix considérable de dots de 1 million; un stock énorme au-dessous de 1 million depuis 100 000 dollars.

Telles sont les dots qui sont sur le marché.

On a donné aussi la liste de celles qui se sont mariées à l'étranger durant le dernier quart de siècle. Là apparaissent les grands noms français, il est intéressant de les donner sans garantir, d'ailleurs, l'exactitude des chiffres publiés par la presse américaine :

		DOLLARS.
Comte de Castellane.	Miss Anna Gould.	15 000 000
Comte de Pourtalès.	Miss Isabella Andrews.	800 000
Baron Lepelletier d'Aunay.	Miss Berdan.	350 000
Comte de Montauban.	Miss Butterfield.	200 000
Baron de Lagrange.	Miss E. Carrol.	250 000
Baron de Vrière.	Miss Annie Cutting.	550 000
Marquis de Choiseul.	Miss Clara Coudert.	250 000
Comte de Suzanet.	Miss Field.	500 000
Comte Jacques d'Aramont.	Miss Blanche Fisher.	250 000
Duc de Choiseul-Praslin.	Miss Forbes.	1 000 000
Marquis de Breteuil.	Miss Litta Garner.	4 000 000
Comte Auguste de Rohan-Chabot.	Mrs Herbert Gallatin.	200 000
Prince Charles Poniatowski.	Miss Maud Elly Godard.	200 000
Comte de Montholon.	Miss Mary Gratiot.	200 000
Marquis de Morès.	Miss Marie Hoffman.	500 000
Comte de Chabot.	Miss Marie Heyward.	200 000
Marquis de Valori.	Miss Mary Ledoux.	200 000
Comte de Laugier-Villars.	Miss Carola Livingston.	800 000
Baron Raymond Sellière.	Mrs Charles F. Livermore.	1 000 000
Comte de Dion.	Miss Amelia Mc Carthy.	250 000
Comte de Balleroche.	Miss Mata Mc Call.	200 000
Duc de La Rochefoucault.	Miss Mattie Mitchell.	300 000
Comte de Neffray.	Miss Meiggs.	250 000
Comte d'Avenel.	Miss Mary Meinell.	200 000
Baron de La Fournelle.	Miss Elisabeth Meinell.	200 000
Comte de La Bassetière.	Miss Alice O'Donnell.	200 000
Marquis Chasseloup-Laubat.	Miss Pilie.	200 000
Baron de Bremont.	Miss Helen Penniman.	200 000
Prince de Scey-Montbéliard.	Miss Winnarella Singer	2 000 000
Duc Decazes.	Miss Isabella Singer.	2 000 000
Baron Erlanger.	Miss Slidell.	200 000
Comte de Saint-Roman.	Miss Slidell.	200 000
Prince A. Poniatowski.	Miss Beth Sperry.	500 000
Duc de Dino.	Mrs Frédéric Stevens.	7 000 000

		DOLLARS.
Baron Blanc.	Miss Terry.	500 000
Comte de Sartiges.	Miss Ella Thorn-Dike.	200 000
Vicomte d'Aigremont.	Miss Helen Thomas.	200 000
Comte de La Forest Divonne.	Miss Florence Audenreid.	375 000

Cette liste est incomplète, mais elle donne tout de même un respectable total de plus de 255 millions de francs importés d'Amérique en France.

Le total de la liste des dots américaines qui ont passé à l'étranger s'élève à 176 153 000 dollars, dont 50 505 000 en France. Reste 125 648 000 dollars que se partagent principalement l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne et la Russie. L'Angleterre, naturellement, a la plus forte part du gâteau, avec la jeune duchesse de Marlborough (Miss Consuelo Vanderbilt), 10 millions de dollars, et le père du duc, auquel M^{rs} Hammerley apporta 7 millions; avec M^{rs} Marshall O. Roberts, épouse du colonel Ralph Vivian, 12 millions.

Cette liste comprend 134 mariages contractés dans la noblesse européenne. Chose curieuse à constater, mais facile à expliquer, on ne pourrait pas citer un seul Américain ayant épousé une jeune fille appartenant à l'aristocratie d'Europe; l'Américain n'a pas de blason à redorer et n'apprécie nullement le blason dédoré que lui apporterait une fille noble. Généralement, de bonne heure, il a fixé son choix, il s'est fiancé dans son pays.

Je crois bien que si les jeunes filles françaises, se décidant à passer l'eau, couraient hardiment au-devant du danger, elles réussiraient, tout comme leurs frères, à se marier en Amérique. Disons-le à leur louange, les millions ne les tentent pas, ou plutôt leur conquête les forcerait à sacrifier trop de sentiments qui leur sont sacrés : religion, patrie, familles, coutumes. Elles le savent; il faut à la France des mères catholiques et des Sœurs de Charité; à nos défenseurs, des épouses; aux pères et aux mères des tendresses de filles et de petits-enfants; à la société française, des types accomplis de grâce et de modestie. Charmante légion, douce réserve de France, qui refusez de quitter vos foyers, soyez bénie!

VIII

CE QUE COUTE UN PETIT BOUTON DE ROSE

Il y a de par le monde une infinie variété de roses, aux noms modestes, aux noms illustres, toutes charmantes, et dont la culture coûte plus ou moins cher. La variété américaine connue sous le nom de *millionnaire*, très exigeante, objet de soins particuliers, est d'un prix qui fait trembler la terre dans laquelle ce petit arbuste

d'espèce rare a pris racine : un simple bouton revient de 60 à 75 000 dollars. Encore n'a-t-on pas réussi à en produire un dont la tige soit sans épines. Même à prix d'or, on ne peut donc tout avoir.

On a calculé qu'au début de son dix-huitième printemps, le petit bouton de rose a coûté 18 000 dollars, soit 1000 dollars par an, sans compter les frais d'éducation. Inutile de décrire les délicieuses petites toilettes, les charmants dessous, leur profusion et leur gaspillage. Les grands magasins américains ont créé le rayon spécial des *Petites Richardes*, où les chapeaux coûtent 50 dollars et une demi-douzaine de petites jupes 60. Les mamans qui respectent leurs millions ne s'adressent que là.

Les écoles fashionables de la cinquième avenue ne sont à la portée que des millionnaires un peu à leur aise; c'est ici qu'on a raison de dire que 1 dollar a la valeur de 1 franc. En France, le prix de la pension serait de 4500 francs; à New-York, elle est de 4500 dollars, sans les extras naturellement : le maître à danser, le professeur de piano, la maîtresse de chant, le professeur de dessin, le banc d'église et la stalle d'opéra, l'abonnement aux concerts et la pharmacie, le médecin et les fournitures de classe ne sont pas compris dans les prix. Le prix de la leçon d'équitation est fixé à 3 dollars, le cheval se paye à part, et lui, sans lequel la leçon ne saurait avoir lieu, a l'humiliation de n'être coté que 2 dollars. Ça lui a pourtant coûté de se laisser dresser. Pour faire une écuyère accomplie, il faut deux ans; la note à payer, avec les chevauchées supplémentaires en compagnie du professeur, s'élève généralement à 2000 dollars.

L'art de conduire et de ramer, la natation, s'apprennent, la plupart du temps, pendant la belle saison à la campagne, sous la haute direction d'un père ou d'un frère. Ils nécessitent un *dog-cart*, un *pony*, un léger esquif, qui ne reviennent guère qu'à 1000 dollars, une misère.

Le gymnase n'est qu'une affaire de 50 dollars pour la saison, deux leçons par semaine, et l'on est au comble de l'étonnement que, pour ce prix dérisoire, les jeunes millionnaires daignent travailler à rendre leur taille flexible, à fortifier leurs muscles, à marcher élégamment, à mouvoir avec grâce leur tête et leur cou. Il est vrai que ce n'est là qu'un travail de dégrossissement; le fini, la dernière touche, étant du domaine du maître à danser, un homme des plus importants qui enseigne les choses les plus essentielles : entrer dans un salon, saluer, prendre un siège sans se jeter dessus, se lever sans se lancer en avant ni sans effort, valser en agitant les bras comme les anges leurs ailes; aux signes précurseurs d'une proposition de mariage, baisser innocemment les

yeux et les relever hardiment lorsqu'elle éclate; enfin, se présenter avec noblesse à la cour.

Le pensionnat le plus exclusif de toutes les usines éducatrices, celui d'où certaines jeunes millionnaires sortent le mieux armées pour leur dernière fin, la fin de siècle, est sans contredit l'établissement des misses Mary et Janes Ely, situé dans Riverside Drive, faubourg de New-York fort à la mode. Le prix de la pension est de 1050 dollars, sans compter les extras qui portent la pension au double. On ne s'étonnera pas qu'à ce prix la nourriture puisse être « saine et abondante »; le dîner surtout, d'une ordonnance merveilleuse, avec menus imprimés en français, pourrait servir de modèle à beaucoup de festins. Aussi serait-ce lui faire peu d'honneur que de le manger autrement qu'en toilette de soirée. Pour d'aucuns, une table de quatre-vingts jeunes péronnelles, faisant en décolleté l'apprentissage de la pose et du babil mondains, peut avoir du charme; pour nous, si nous étions millionnaires, il nous semble que nous serions mieux rassurés sur l'avenir moral et le bonheur de nos jeunes filles à voir leur ruban de sagesse et leur médaille de mérite égayer le modeste uniforme de leur pension, à entendre leurs voix fraîches s'épanouir en joyeux rires, et nous connaissons beaucoup de millionnaires qui ne voudraient pas, pour tout l'or du monde, livrer corps et âme leurs jeunes filles à ces maisons de culture qu'ils considèrent comme des pépinières de divorcées.

A la fin des cours, l'instruction, l'*equipment* de l'esprit, suivant l'expression en usage, est tout ce qu'il y a de plus solide en fait de placage. L'élève est désormais incapable de formuler une trop grosse erreur dans les questions d'art, de musique et de littérature. Elle pianote à se ravir elle-même; elle peint « fort agréablement »; elle parle le français avec un petit accent qui en fait la langue la plus musicale de l'univers; elle parle peu allemand: en un mot, c'est une petite perfection.

Il lui manque cependant le voyage à l'étranger. Cette fantaisie, fort coûteuse, nécessite un budget spécial, extraordinaire, très élastique, et auquel, pour cette raison, on ne peut assigner de chiffres connus.

Au retour d'un voyage en France, en Italie, en Suisse, le petit bouton de rose est généralement épanoui. Pour lui, les magasins de Paris ont été mis à d'agréables épreuves et les grandes couturières françaises, rivalisant de génie, ont créé des robes fantastiques accompagnées de notes merveilleuses. Mais cela ne compte pas, pour ainsi dire, c'est de l'extra, du hors-d'œuvre. Ce sont les couturières françaises de New-York auxquelles appartient l'agréable privilège de fournir les pièces de résistance pour un début dans

le monde. L'une de ces artistes interrogée dernièrement sur le coût d'un trousseau de débutante, a répondu :

— Pour une saison, 5000 dollars est un prix très modéré, aussi est-il préférable de compter sur le double. Assurément, je puis établir un trousseau à 3000 dollars, quand la famille est gênée, mais alors une stricte économie est de rigueur et de douloureux sacrifices sont à imposer à la jeune fille. On ne veut pas avoir l'embarras du choix, on me laisse faire, croyez que je ne lésine pas. Je fournis tout, depuis le chapeau jusqu'à la bottine, depuis les gants à 40 dollars la douzaine jusqu'aux bas de soie de même prix. Je commande une amazone au meilleur tailleur, deux robes au moins chez Worth ou Doucet; le costume pour conduire doit être un chef-d'œuvre de chic, avec les gants, les bottines, le chapeau à l'avenant; il ne peut revenir à moins de 250 dollars. Les fourrures, les boas en plume, de 500 à 1000 dollars. Un nécessaire de toilette, ou *bag party*, comprenant brosse, peigne, boîte à poudre, tire-boutons, ne va pas au delà de 50 dollars. Il faut à mademoiselle au moins deux sorties de théâtre, l'une blanche pour aller avec les robes de couleur, l'autre bordée de rose, jaune ou vert, pour trancher sur une robe blanche, en voilà pour 150 dollars au moins. Le linge est de la plus fine batiste et garnie de vraie valenciennes, les jupons de la plus belle soie. Puis les mouchoirs unis ou ornés de fines dentelles, les jolies voilettes, les corsets de 20 dollars, les jarrettières, enfin tout l'attirail de guerre féminin. Je n'en finirais pas.

— Et combien de temps durent ces merveilles?

— Mais..., une saison.

— Alors, à chaque saison...?

— Dame! naturellement, c'est à recommencer.

Le jeu n'a rien que de plaisant. Et tout au comptant. On livre, on reçoit un chèque, on l'encaisse. Quel charmant *business* pour une dame seule! Mais quel génie! Quelle modiste!

Les jeunes millionnaires qui se respectent, et elles se respectent toutes, ont dans l'hôtel de leurs parents un appartement séparé, composé de salon, boudoir, salle de musique, cabinet de travail, chambre à coucher, salle de bains. Elles y reçoivent fréquemment leurs amies dans de délicieux *five o'clock teas*. Ces réunions de jeunes filles sont irrévérencieusement appelées *pullet parties* « parties de poulettes », tandis que celles des respectables matrones portent le nom de *hen parties*, « parties de poules ». Aucun coq n'est admis dans le cénacle des poulettes, excepté le médecin.

Dans la salle de musique, un grand piano à queue. Pendant le carême, un orchestre féminin y donne des concerts d'instruments

à cordes. Cet orchestre, recruté parmi les jeunes femmes et les jeunes filles de la meilleure société (*our best society*) fait partie d'un *Music Club* fondé il y a une dizaine d'années par miss Hewitt.

Pendant le cours de ses études, l'héritière avait une institutrice française ou allemande, à 40 dollars par mois, pour l'accompagner dans toutes ses pérégrinations et l'aider à faire ses devoirs. Aujourd'hui qu'elle est du monde, elle a six domestiques, une suivante qui, nuit et jour à sa disposition, fait souvent l'expérience de la journée de seize à dix-huit heures. On devine, sans entrer dans le détail, les exigences d'une petite personne aux muscles d'acier, entraînée à tous les genres de sport, qui, durant la saison des fêtes, ne rate ni un bal, ni un dîner, ni un spectacle quelconque. L'habiller, la déshabiller, la coiffer, la conduire, l'attendre, et cela plusieurs fois par jour et par nuit, c'est le service courant, sans compter mille petites corvées accessoires. La jeune fille lancée est une terrible travailleuse, et le travail ne chôme pas autour d'elle. La suivante toute seule n'y suffirait pas. Aussi, a-t-elle une seconde femme préposée à la chambre des atours; celle-ci doit veiller à ce qu'il ne manque ni un ruban ni un bouton, être prête à répondre à l'appel de la suivante et présenter aussitôt le vêtement réclamé. Enfin, la femme de chambre chargée de tenir l'appartement en bon ordre.

Voilà pour le service personnel.

Elle a en plus cocher, valet de pied et groom. Celui-ci se présente chaque matin à la maison; le valet de pied avertit la suivante de sa présence, et celle-ci prévient sa maîtresse. Pour donner ses ordres, elle consulte son carnet d'engagements, établit sa liste et l'envoie à sa mère pour « amendment, suggestion, revision ou approbation ».

Quand une jeune fille a une demi-douzaine de domestiques à son service, voit tous ses désirs satisfaits au moment même où ils sont exprimés, possède une garde-robe où il y en a pour toutes les circonstances et est tenue dans la bienheureuse ignorance de la possibilité de nettoyer les gants, enlever les taches, repriser les bas, elle est mûre pour être cueillie de la main d'un duc. Chacun prend le bonheur où il le trouve, et il est probable que quelques duchesses l'ont trouvé où elles l'ont pris, comme il est certain que d'autres ne l'ont pas rencontré où elles l'ont cherché. Un duc n'est pas nécessairement un bon mari. C'est ce que pensent la plupart des héritières américaines qui, voulant avant tout être heureuses en ménage, considèrent qu'un Américain est assez noble pour elles.

E.-F. JOHANET.

La suite prochainement.

GUIZOT

PAGES CHOISIES ¹

M^{me} de Witt, née Guizot, vient de publier dans l'intéressante Collection des grands écrivains un volume de *Pages choisies*, empruntées aux œuvres de son illustre père. « Le temps grandit ce qu'il ne tue pas », comme le grand ministre d'un roi excellent l'a dit lui-même dans un de ses livres. Guizot ou, pour mieux dire, M. Guizot, — car on dit encore, instinctivement, monsieur Guizot, avec une nuance de respect, — appartient désormais à l'histoire : l'envie, la malveillance, la passion violente ou sournoise des partis, ne peuvent plus rien ni contre son nom, ni contre son œuvre. Il n'a fait que grandir avec le temps, qui détruit les fausses renommées. La pierre dure et résistante du dédain est le meilleur des socles pour les statues qui ne doivent pas tomber...

On peut se demander, sans ironie et sans joie, avec lequel de nos ministres contemporains on aurait le moyen, — dans quarante ans, — de publier un livre comme celui-ci.

Nous en avons beaucoup, pour être de vrais dieux.

Il ne restera de quelques-uns qu'un peu de boue et de la plupart qu'un peu de poussière. On aura beau recueillir, imprimer et

¹ Je dois beaucoup pour cet article à un homme que je ne puis pas louer ici, — il ne voudrait pas, — mais que je ne veux pas oublier. Le directeur du *Correspondant* a eu l'honneur de connaître et d'approcher M. Guizot que je n'ai point connu ; il l'a fait revivre devant moi dans la plus attachante et la plus instructive des causeries. Je ne pense pas être indiscret en le disant ; j'aurais été ingrat, et l'ingratitude est la pire forme de l'indiscrétion, en ne remerciant pas de sa bonne grâce M. L. Lavedan.

recommander leurs discours : personne ne les lira plus ; il faudra les admirer de confiance ou l'on s'apercevra tout de suite, en les lisant, que cette confiance est encore de la naïveté. La postérité n'est pas naïve, elle est plutôt sévère ; elle remet au point les gens et les choses. Pour reprendre un mot, spirituel et profond, de Jules Simon, « M. Guizot a plus de ciel » que tous ces gens-là ; il se détache et il rayonne sur sa hauteur ; les plus grands ou les plus surfaits de nos petits hommes ne lui viendraient pas au genou.

Il ne semble pas, en effet, que « l'adjonction des capacités » ait beaucoup rehaussé le niveau du personnel politique et parlementaire dans notre pays. La remarque n'est pas de moi : je n'aurais pas osé la faire par discrétion ou par courtoisie ; elle est de Gambetta lui-même, dans un moment d'abandon ou de mépris. Je laisse aux amours-propres offensés à choisir entre ces deux termes. M. Guizot n'a jamais eu d'amour-propre ; il n'a pas eu davantage cette ambition étroite et mesquine que montrent les insuffisants et les parvenus. Celle-là est inquiète, vaniteuse et médiocre : elle se contente, à peu de frais, des apparences et des hochets du pouvoir ; elle est heureuse de donner des bureaux de tabac, et, en attendant, de distribuer des cigares ; elle fume et pérore dans la salle des Pas-Perdus, se désaltère à la buvette, se rafraîchit dans les couloirs, et met ses coudes sur la table dans les banquets ; elle n'aspire à « conduire le char de l'État » que pour être sur le siège en faisant claquer son fouet ; quant à tenir les rênes, à gouverner l'attelage, à savoir la route, à suivre son chemin droit en évitant les ornières et les fossés, c'est une autre affaire. Le métier de conducteur de peuples a été gâté par des postillons présomptueux — et incompetents.

L'histoire, « la conseillère des princes », est l'école des hommes d'État. M. Guizot savait l'histoire ; il la faisait ; M. Thiers, de même. On peut rapprocher ici leurs deux noms que la France, celle qui travaille, espère et veut vivre, n'a pas oubliés. Je me permets de recommander, moi qui ne suis rien, aux politiques d'aujourd'hui ou de demain qui se croient prédestinés à remplacer ces deux hommes parce qu'ils mesurent leurs facultés à leurs prétentions, la noble préface écrite par M^{me} de Witt en tête du volume de *Pages choisies* qu'elle a édité. Je leur recommande aussi une autre préface, admirable et pleine de vraie grandeur, écrite par M. Guizot lui-même (Val-Richer, novembre 1855), au frontispice de sa belle *Histoire de la civilisation en Europe depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française*. Il y a là une page magistrale, trop oubliée, que je veux citer presque tout entière. La voici :

« ... Les écrivains qui m'ont fait l'honneur de me combattre sont des avocats déclarés du principe d'autorité et de francs adversaires du principe de liberté. Je changerais de position et de conduite si j'agissais comme eux, et si, pour leur répondre, je me faisais l'avocat du principe de liberté et l'adversaire du principe d'autorité. Je manquerais à la vérité historique et à ma propre pensée. Je ne le ferai point.

« Je le ferai d'autant moins que je suis de ceux qui, passant de l'étude à une scène plus agitée, ont cherché, dans l'ordre politique, l'harmonie active de l'autorité et de la liberté, leur harmonie au sein de leur lutte, d'une lutte avouée, publique, contenue et réglée dans une arène légale. N'était-ce qu'un rêve? Ou bien y a-t-il là une de ces grandes et légitimes espérances de l'humanité, qui coûtent très cher et s'évanouissent plus d'une fois au moment où l'on croit toucher au but, mais qui se réalisent enfin quand Dieu juge que les hommes en ont assez payé le prix? C'est ce que l'avenir nous apprendra. En attendant son arrêt, je persiste à penser que là est la bonne cause, la cause de la civilisation chrétienne et européenne. Je mets mon devoir et mon honneur à lui rester fidèle. »

Oui, M. Guizot fut un ambitieux. Il a aimé le pouvoir avec passion; il l'a exercé avec joie; il le quittait du reste sans amertume et sans regret, heureux de retourner à ses études, à ses travaux, à ses livres, au cercle charmant de la famille, au commerce, doux et sûr, des amitiés choisies qui furent sa consolation et son soutien dans les jours mauvais. Mais l'ambition généreuse de M. Guizot n'avait rien d'intéressé ni de vulgaire; elle était fière, virile et un peu hautaine, comme sa pensée; une intelligence de cette force, une âme de cette trempe, ne pouvaient se plaire aux petits calculs ni aux vues basses des ambitions communes. L'ambition, chez lui, n'était que la conscience de son mérite, le désir naturel et légitime de bien servir son pays et son souverain à un poste d'honneur et de péril. Il ne portait la tête si haut que parce qu'il était sûr de faire son devoir, tout son devoir, sans baisser les yeux.

On lui a jeté, on lui jette encore à la face, comme un reproche, cette phrase inepte, dénaturée par l'ignorance ou par la haine : « Enrichissez-vous! » De cette phrase tronquée on a fait, on a voulu faire le programme d'une ploutocratie avide et bornée dont il aurait été, en son temps, le porte-parole. M. Guizot, mort pauvre, après avoir été ambassadeur à Londres et président du Conseil, n'a jamais honoré l'argent... des autres d'une estime pareille. Il avait dit, car voilà le texte véritable de ses paroles : « Enrichissez-vous par le travail et l'économie! » Il s'adressait, en tenant ce

langage irréprochable, à la partie la plus saine, à l'élite honnête et laborieuse de la nation. Que de fois depuis, on lui a volé sa phrase, sans savoir ou sans dire qu'elle était de lui ! Personne ne l'a jamais dite mieux que lui, avec une voix plus autorisée ni une probité plus jalouse. C'est quand on est resté pauvre, comme il l'était, qu'on peut encourager les autres à s'enrichir : on en a bien le droit.

On a reproché encore à M. Guizot, non seulement d'avoir été impopulaire, mais d'avoir eu, pour ainsi dire, le goût de l'impopularité. Le mépris de la popularité, j'entends de la popularité facile, bruyante et frivole, n'est-il pas le signe distinctif, la marque d'origine, l'air de famille, des hommes d'État dignes de ce nom ? On ne conduit pas les hommes en leur cédant toujours. Quiconque n'ose pas affronter le peuple, dont l'ignorance ou la légèreté excusent, mais ne légitiment pas les étourderies ; résister à la multitude, lui tenir tête ; s'exposer aux injures, et, ce qui est plus courageux, aux injustices ; défendre l'ordre contre les excès de la liberté, défendre à son tour la liberté, quand elle s'est compromise par ses scandales, contre l'ordre inquiet : celui-là ne mérite pas de gouverner. M. Guizot n'ignorait pas que l'art du gouvernement est un art difficile et le fardeau du pouvoir un lourd fardeau. Il avait la main assez ferme et assez souple pour pratiquer l'un, les épaules assez solides pour soutenir l'autre ; mais il ne voulait pas que le caprice lui fit la loi, quand il avait la Loi elle-même de son côté. Il n'aimait ni à faiblir ni à reculer ; il ne savait pas se dérober, par des fuites opportunes, aux responsabilités du pouvoir ni aux conséquences de ses décisions. Quand il croyait avoir raison, — et les révolutions, même heureuses, ne convertissent pas toujours ceux qu'elles renversent, — il tenait plus à ses convictions qu'à la faveur publique, et à sa propre estime qu'aux applaudissements. Bref, il était plus doctrinaire que courtisan ou que démagogue, et ses intérêts ne cherchaient pas à faire bon ménage avec ses principes.

Il s'est expliqué lui-même là-dessus dans ses *Mémoires*, qui ne sont ni la revanche d'un orgueilleux, ni le testament d'un résigné, ni le *meâ culpa* d'un repentant, de la façon la plus claire et la plus probante. Voici quelques fragments de cette courte et hautaine apologie :

« On m'a souvent reproché de ne pas tenir assez de compte des sentiments et des désirs populaires.

« On ne sait pas combien, même avant de le subir, je me suis préoccupé de ce reproche. Je suis plus enclin qu'on ne pense au désir de plaire, à l'esprit de conciliation, et je connais tout le prix

comme tout le charme de cette sympathie générale qu'on appelle la popularité...

« J'ai porté dans la vie publique... la résolution instinctive, encore plus que préméditée, de rechercher en toute occasion la bonne politique, la politique conforme aux intérêts comme aux droits du pays, et de m'y tenir en repoussant tout autre joug. Quiconque ne conserve pas, dans son jugement et dans sa conduite, assez d'indépendance pour voir ce que sont les choses en elles-mêmes et ce qu'elles conseillent ou commandent, en dehors des préjugés et des passions des hommes, n'est pas digne ni capable de gouverner...

« La tâche du gouvernement est si grande qu'elle exige quelque grandeur chez ceux qui en portent le poids; et plus les peuples sont libres, plus leurs chefs ont besoin d'avoir aussi l'esprit libre et le cœur fier... »

Rien, je crois, n'est plus facile, — et plus misérable, — pour un homme public que d'être populaire jusqu'au bout, jusqu'au terme de sa vie, quand il tient à l'être. Dans un pays d'opinion comme le nôtre, il suffit de flatter toujours l'opinion, même et surtout lorsqu'elle s'égare, pour avoir toujours l'opinion avec soi. On ne plaît aux masses qu'en les suivant, et, pour peu qu'on ait l'air de les conduire, elles vous adorent. Mais cette popularité au rabais ne vaut pas ce qu'elle coûte. Elle est exigeante et insatiable. De concession en concession, elle finit par demander à un homme de lui sacrifier tout ce qui n'est pas elle; de trahison en trahison, l'on en arrive à renier successivement ses croyances les plus anciennes, ses amitiés les plus chères, sa foi, son drapeau, sa personne enfin, pour ne pas tomber dans la disgrâce ou dans l'oubli. Ce rôle d'idole du peuple ne convient pas à tout le monde : il faut mettre trop souvent la main à son chapeau pour saluer la foule qui passe et qui change. M. Guizot n'aurait pas consenti à être populaire pour ce prix-là.

Il ne pliait pas, même sous l'orage : il aimait mieux rompre. La lecture et le commerce de l'histoire l'avaient cuirassé, la pratique du gouvernement l'avait aguerri contre les accidents de la fortune; le témoignage de sa conscience le soutenait dans ses combats et le rassurait dans ses doutes; la philosophie et la religion étaient en outre pour lui des amies, des conseillères, toujours prêtes, toujours écoutées, qui l'encourageaient dans sa tâche ou qui l'attendaient au bout du chemin.

La douleur avait passé sur lui pour élever, pour ennoblir encore cette âme vaillante et délicate, infiniment tendre sous des apparences de froideur, très bonne et très douce quand elle daignait

s'entr'ouvrir dans l'intimité. Il s'était réfugié dans l'ambition politique, c'est-à-dire dans le dévouement à son pays et à son roi, qu'il ne voulait pas séparer, pour y oublier, en travaillant, les deuils de sa vie; il s'était consacré à la chose publique comme à la plus noble, à la plus austère et à la plus absorbante des distractions. Il écrivait, le 31 août 1827, à M. de Barante, après la mort de M^{me} Guizot (Pauline de Meulan) : « Je suis établi dans mon mal, c'est tout ce que je puis dire; je recommence à travailler, mais avec grand effort. Si je pouvais ne rien faire que me promener seul, relire des lettres, transporter en un mot ma vie dans le passé, cela serait facile; j'ai un besoin absolu de travail tranquille et de solitude pour reprendre possession de moi-même. » Dix ans après (février 1837), au lendemain de la mort de son fils, il écrivait à M^{me} de Broglie : « Chère amie, il vient de me quitter, il est allé rejoindre sa mère, j'ai entendu de mon lit ses derniers soupirs. Je suis arrivé juste à temps pour qu'il me vît encore. Que Dieu me soutienne autant qu'il m'éprouve. Quand mon tour viendra, je me reposerai avidement, car je suis bien fatigué. »

Quelques jours plus tard, avant de quitter le ministère de l'instruction publique, il disait à la tribune : « Plusieurs fois déjà dans ma vie, j'ai pris et quitté le pouvoir et je suis, pour mon compte personnel, profondément indifférent à ces vicissitudes de la politique. Je n'y mets d'intérêt que l'intérêt public, l'intérêt de la cause à laquelle j'appartiens et que j'ai l'honneur de soutenir. Vous pouvez m'en croire, messieurs. Il a plu à Dieu de me faire connaître des joies et des douleurs qui laissent l'âme bien froide à tout autre plaisir ou à tout autre mal. »

On a enfin reproché à M. Guizot d'avoir été « orléaniste », de l'avoir été, avant 1830, par pressentiment, et, après 1848, par obstination. On conviendra que M. Guizot ne pouvait vraiment pas faire autrement. Orléaniste, tout le monde, ou à peu près, l'était en France avant le mois de février 1848; presque tout le monde l'était encore ou n'aurait pas mieux demandé que de le redevenir au lendemain de cette révolution inattendue et peu désirée. L'obstination de M. Guizot méritait d'ailleurs un autre nom. Ce n'est pas seulement à une famille royale, à une dynastie, qu'il s'était attaché par respect et par gratitude, c'est à un régime. Il y tenait par toutes les racines de son être; il avait, en politique, une foi et une loi; il croyait à la légitimité, à la vertu et au bienfait de la monarchie constitutionnelle, du régime représentatif, tel que la Charte de 1830 l'avait organisé. Lorsqu'il entendait dire autour de lui : « La France s'ennuie », il s'étonnait de cette parole étrange de l'opposition comme d'une impertinence ou d'un paradoxe : il ne concevait

pas qu'un peuple pût s'ennuyer d'être heureux. Le jour où il monta à la tribune pour répondre à Lamartine qui annonçait, qui devinait une révolution prochaine, « il pluma magistralement ce bel oiseau des tropiques ¹. »

Plus tard, quand les événements eurent justifié la prédiction du poète, quand le régime tomba, dans un coup de vent, remplacé par un gouvernement qui s'appelait lui-même provisoire, par une république indécise entre l'anarchie et la réaction, et que le césarisme devait bientôt étouffer, après l'avoir abusée, M. Guizot n'en regretta que plus vivement la monarchie tranquille, prospère, — et glorieuse, — qu'il avait servie. Il était bien sûr d'avoir raison, mais la triste joie d'avoir raison contre la fortune ou contre la foule n'est pas faite pour changer les convictions ni pour diminuer les regrets. Désolé de la victoire du despotisme et de l'agonie de la liberté, M. Guizot s'enfonça dans la retraite; il n'en sortit plus.

La retraite, contrainte ou volontaire, est la grande épreuve des hommes d'Etat. Il y en a qui ne peuvent se résigner à se voir remplacés et à se sentir inutiles; ils se soulèvent, comme Encelade sous son volcan, quand ils sont de taille, et ils crachent de la fumée. Les autres, les moindres, se consolent par des épigrammes, par une fronde taquine ou injurieuse; bannis du gouvernement, ils se vengent à en médire. M. Guizot ne se vengea longtemps que par un mépris silencieux. Ce taciturne, qui avait si bien parlé, représentait une force inutilisée. On essaya de le rallier, de le séduire; on lui fit des propositions et des avances. M. Guizot n'était pas homme à les écouter. Sous la monarchie de Juillet, après l'heureuse négociation des « mariages espagnols », il avait refusé d'être duc. Il était allé trouver le roi pour lui faire agréer les raisons de son refus. « Je m'appelle Guizot, avait-il dit simplement au roi Louis-Philippe; cela me suffit », et le roi s'était incliné. On avait remplacé le titre de duc par le don d'une Vierge de Murillo que M. Guizot aimait à montrer, chez lui, à côté du portrait de sa mère. Il habita plus tard, m'a-t-on dit, à un quatrième étage de la rue Washington, non pas à l'ombre de sa vigne et de son figuier, comme le fondateur de la république américaine, mais dans un appartement modeste, au milieu de ses souvenirs, entouré de ses livres, qui étaient le seul luxe de sa vie. C'est là que ses anciens amis, que ses anciens adversaires eux-mêmes lui rendaient visite. M. de Falloux y vint un jour, un peu essoufflé. Comme M. Guizot s'excusait amicalement de lui avoir fait gravir quatre

¹ X. Doudan, *Correspondance*.

étages. « J'ai senti mon respect croître à chaque étage », lui répondit M. de Falloux, en gentilhomme et en Français.

Voilà bien l'impression qu'on reçoit de la vie de M. Guizot : le respect croît à chaque étage, et il ne doit pas, en bonne justice, en être autrement. La solidité de l'intelligence et du caractère; le charme austère et pénétrant de la personne; la pureté d'une existence irréprochable; des épreuves domestiques chrétiennement acceptées, des épreuves politiques noblement subies; l'exercice vigoureux du pouvoir; puis, la plus fière et la plus studieuse des solitudes; une vieillesse vaillante, sereine et droite, jusqu'au dernier jour : c'est M. Guizot tout entier, tel que l'ont connu et que le racontent ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher.

L'Académie française et l'Académie des sciences morales et politiques qu'il avait contribué à faire rétablir (ordonnance du 29 octobre 1832), occupèrent beaucoup M. Guizot durant ses dernières années. Il se rendait régulièrement à l'Institut; il y était, cela va sans dire, très entouré et très écouté; il y défendait encore la tradition française, l'esprit et la langue de notre pays contre des choix douteux d'expressions, de livres et de candidats qui ne lui semblaient pas devoir faire honneur à l'Académie; il y protégeait le dictionnaire; il y encourageait, en demandant pour elles des couronnes ou des fauteuils, ces graves et sérieuses études historiques dont il continuait lui-même à donner l'exemple. Il s'y entretenait des choses et des hommes d'autrefois avec les survivants d'un autre âge, M. Thiers, le duc de Broglie, Cousin, Villemain, Montalembert, Berryer, Dufaure. A la veille de l'affreuse guerre de 1870, il y exprimait, avec une tristesse clairvoyante, ses inquiétudes patriotiques sur nos destinées... Mais, comme M. Thiers, il avait plus de patriotisme que de rancune : ce n'est pas leur origine, c'est leur impéritie et leur légèreté qu'il reprochait surtout à nos gouvernants. La chute de l'empire le toucha moins comme un effondrement expiatoire que comme une catastrophe venue après une déchéance nationale et un deuil public où le cœur de la France avait saigné.

Je veux emprunter à M^{me} de Witt elle-même le récit, émouvant et bref, des derniers moments de son père.

« ... Le 12 septembre 1874, il mourut, quelques jours avant d'avoir atteint sa quatre-vingt-septième année. Il ne parlait presque plus depuis quelques jours et murmurait à peine : « Adieu, ma fille. » — « A revoir », dit-elle. M. Guizot, si faible quelques instants auparavant, se releva seul sur ses oreillers; ses yeux brillaient, sa voix avait repris sa force : « Personne n'en est plus sûr que moi », dit-il fermement. Et il murmurait encore : « Il faut

servir la France, c'est un pays difficile à servir, inconstant et imprévoyant, mais qu'il faut bien servir, c'est un grand pays! »

« Il faut servir la France... » Cette parole suprême de M. Guizot mérite d'être recueillie; il n'y en a pas de plus belle ni de plus touchante. C'est un de ces mots à la Plutarque, qui sont dignes d'être enchâssés dans la mémoire des hommes. La France a eu, durant ce siècle, des serviteurs éprouvés, passionnés pour le bien public, amoureux de la gloire et de la bonne renommée de notre cher pays; elle en a encore quelques-uns; elle n'en a guère eu, depuis la Révolution française, de plus dévoué, de plus opiniâtre, et, à certains jours, de plus méconnu ni de plus outragé que M. Guizot. Mais les injures s'oublient, les passions s'éloignent, s'apaisent ou changent d'objet. « La France, écrivait M. Guizot (septembre 1856), a subi, depuis quatorze siècles, les plus éclatantes alternatives d'anarchie et de despotisme, d'illusion et de mécompte; elle n'a jamais renoncé longtemps ni à l'ordre ni à la liberté, ces deux conditions de l'honneur comme du bien-être durable des nations. » M. Guizot n'a jamais désespéré; à ce titre, comme à tant d'autres, il mérite, aujourd'hui encore, l'admiration respectueuse des bons citoyens. La gloire est venue pour lui quand elle devait venir; le livre pieux de sa fille, M^{me} de Witt, n'est qu'un brin de laurier de plus sur le tombeau de ce grand honnête homme qui a pu se tromper quelquefois, mais qui n'a jamais failli.

Henri CHANTAVOINE.

REVUE DES SCIENCES

Marine. — Sur les côtes de l'Océan. — La sécurité des navigateurs. — Le legs de M^{me} de Blocqueville. — Le phare d'Eckmühl. — Construction. — La tour. — Les optiques. — Nouveau système. — Panneaux doubles. — Foyers multiples. — Feux-éclairs. — Intensité de 3 000 000 de carcels. — Portée de 90 kilomètres. — La Sirène et les moteurs électriques. — Mécanique. — A l'Exposition de Stockholm. — Une curiosité. — Une chaudière sous 200 atmosphères de pression. — Grande puissance, petites dimensions. — Pas de réservoir de vapeurs; pas de dangers d'explosion. — Turbine et générateur de vapeur associés. — Puissance motrice de 100 chevaux. — Industrie. — La production de l'alcool. — Les distillateurs du Nord. — A la recherche de nouveaux débouchés. — Applications de l'alcool dénaturé à l'éclairage et au chauffage. — Moteurs à alcool. — Prix de revient de la force motrice avec l'alcool et le pétrole. — La mécanique dans les laiteries. — Traite automatique des vaches. — Succion simultanée dans les étables. — Vélocipédie. — Les bicyclettes à chaînes et à engrenages. — Expériences américaines. — Statistique des bicyclettes en France.

Par un testament en date du 9 février 1885, M^{me} de Blocqueville a consacré à la fondation d'un phare sur la côte de Bretagne une somme de 300 000 francs, « voulant ce phare digne du nom qu'il portera ». C'est pourquoi le 17 du mois dernier, on a officiellement inauguré le magnifique phare d'Eckmühl élevé en Bretagne, à la pointe extrême de Penmarch, au lieu dit Saint-Pierre. M^{me} la marquise de Blocqueville, à la générosité de laquelle est due en majeure partie la construction du nouveau phare, était la dernière fille du maréchal Davout, duc d'Auerstædt, prince d'Eckmühl. Née en 1813, à Paris, Adélaïde-Louise Davout d'Eckmühl fut une femme de haute distinction qui a publié plusieurs ouvrages littéraires de valeur. Elle avait épousé M. Edmond-François de Coulibœuf, marquis de Blocqueville. Elle mourut en 1892. Elle écrivit dans son testament : « Ma première et ma plus chère volonté est qu'il soit élevé un phare sur quelque point dangereux des côtes de France, non miné par la mer. Mon vieil ami le baron Baude m'a souvent dit que bien des années bretonnes restaient obscures et dangereuses. J'aimerais que le

phare d'Eckmühl fût élevé là, mais sur quelque terrain solide, granitique, car je veux que le noble nom demeure longtemps béni. Les larmes versées par la fatalité des guerres, que je redoute et déteste plus que jamais, seront ainsi rachetées par les vies sauvées de la tempête. » Pouvait-on mieux penser et mieux dire? Le vœu de M^{me} la marquise de Blocqueville est exaucé. Le phare d'Eckmühl est solidement bâti sur un roc de granit et brille aujourd'hui avec un éclat incomparable, éclairant un des points les plus dangereux de la côte française.

La pointe de Penmarch (en breton : tête de cheval) constitue l'extrémité sud de la baie d'Andierne, et elle est semée de nombreux écueils, de récifs redoutables, parmi lesquels on peut citer ceux des Etoux ou de Talyvern, dont les cavernes profondes sont connues des touristes. Aucune partie de la Bretagne n'offre d'aspect plus sauvage par les gros temps et ne menace davantage les navigateurs. Il y a longtemps que l'on avait défendu cette partie de la côte par un phare bien modeste érigé sur une vieille tour d'une Commanderie des Templiers. Plus tard, on construisit un phare de 41 mètres de hauteur à feu tournant de 30 en 30 secondes, dont la lumière se projetait au delà de 21 milles. Il était éclairé à l'huile minérale. C'est ce second phare qui vient d'être remplacé par le phare d'Eckmühl. On le laisse néanmoins à sa place et on le conserve à titre d'annexe.

Pour obéir aux dernières volontés de M^{me} de Blocqueville, une commission d'ingénieurs et le directeur du service des phares proposa deux emplacements : la pointe de Penmarch, dont le feu avait besoin d'être notablement augmenté, et la presque île Sainte-Marguerite, près des îles Vierges. La commission fixa son choix sur le premier emplacement. L'Etat déclara, de son côté, que l'on construirait un phare de premier ordre et qu'il prendrait à sa charge toutes les dépenses qui excéderaient la somme léguée. L'Etat a été ainsi conduit à dépenser pour son compte 600 000 francs.

Le nouveau phare s'élève à quelque cent mètres de l'ancien; il est enfermé dans un espace clos par des murs d'environ un demi-hectare, au milieu de jardins. La tour octogonale s'élève à 63 mètres, soit 64 mètres au-dessus des plus hautes mers. De jour et par temps favorable, on l'aperçoit à une distance de 30 kilomètres. La tour est entièrement construite en granit de Kersanton avec des matériaux de choix dont la résistance défie les injures du temps et les embruns de l'air salin. Dans le vestibule d'entrée, dont la décoration sobre est due à l'architecte M. Sanson, on a placé la statue du maréchal, réduction de celle que l'on a élevée sur la principale place d'Auxerre. Si la partie architecturale a été très soignée, le côté technique a été étudié au point de faire du nouveau phare le feu le plus puissant que nous connaissions. Il

nous faut rappeler, à ce propos, les perfectionnements considérables que l'on a fait subir aux phares dans la patrie de Fresnel. Une loi du 3 avril 1882 a sanctionné le programme présenté par l'ingénieur en chef du service central, M. Allard, et qui comportait la création de 46 phares électriques distancés uniformément sur le littoral de façon à établir sur nos côtes une immense zone lumineuse ininterrompue. En 1886, après commencement d'exécution, on reconnut que, dans l'état actuel de notre navigation, l'objectif principal à atteindre était, bien plutôt que d'aider au cabotage de cap en cap, de faciliter avant tout l'atterrissage au marin. Dès lors, on trouva suffisant de n'établir qu'un petit nombre de phares puissants, treize au maximum. Ainsi, on a allumé successivement les phares de Créac'h dans l'île d'Ouessant (1888), de Belle-Isle (1890), de Barfleur (1892), de la Hève (1893), de la Coubre et de l'île d'Yeu (1895). Ces phares sont à *feux éclairs*, importante innovation qui consiste à réduire la durée d'apparition des éclats juste au strict nécessaire pour la perception intégrale de leur intensité lumineuse. Les optiques sont constituées avec un petit nombre de lentilles et leur rotation s'effectue en cinq, dix ou vingt secondes. On atténue ainsi les pertes de lumière, tout en obtenant le maximum d'éclairement. En somme, à égalité de force motrice et de dépense, on est parvenu ainsi à rendre les appareils six fois plus puissants.

Au phare d'Eckmühl, on a perfectionné encore. On a adopté un dispositif de deux optiques jumelles de quatre lentilles chacune, munies d'une partie catodiotrique fort réduite. Les deux optiques tournent autour d'un axe commun. Au centre de chaque optique est disposé un foyer électrique. Dans le système des feux éclairs, la rotation est rapide; l'arbre vertical qui les entraîne repose sur une crapaudine et il est fixé sur un flotteur qui plonge dans une grande cuve à mercure. La poussée du liquide équilibre le poids de tout l'appareil et diminue le frottement. Le travail à dépenser est très réduit et un poids faible relativement suffit pour actionner le mouvement d'horlogerie qui entraîne tout le système. Pourquoi demandera-t-on peut-être deux optiques au lieu d'un comme autrefois? Parce qu'il est préférable de dédoubler les foyers électriques. Ainsi avec un courant électrique de 25 ampères et de 45 volts alimentant un seul foyer dans une optique simple, on obtient une intensité de 1 200 000 carcels, avec 50 ampères et le même voltage, on obtient avec la même optique 1 800 000. Au contraire, en doublant l'optique, on produit 2 400 000 carcels. Au nouveau phare, avec ce dispositif, et en employant 50 ampères par foyer, on réalise sur chaque optique 1 800 000 bees, soit au total 3 600 000, chiffre théorique bien entendu, qui se réduit un peu dans la pratique. Le nouveau phare aura, en

effet, des intensités un peu inférieures. Il marchera, du reste, à deux régimes, suivant l'état de l'atmosphère; à 25 ampères, il donnera plus de 1 500 000 carcels; à 50 ampères, il possédera l'énorme intensité de 3 millions de becs carcel. Sa portée lumineuse par temps moyen sera de 49 milles, c'est-à-dire de plus de 90 kilomètres. Par les temps brumeux qui règnent 1 jour sur 10 dans ces parages, elle s'étendra encore à 19 milles. Aucun phare ne possède une portée aussi considérable. Le plus puissant phare d'Angleterre, celui qui a été établi en 1890 à Sainte-Catherine, dans l'île de Wight, n'a qu'une intensité de 600 000 carcels.

La machinerie qui produit le courant électrique est bien comprise. Une machine robuste munie d'un aéro-condenseur qui récupère 75 pour 100 de l'eau vaporisée (l'eau douce n'abonde pas à Penmarch), conduit deux dynamos à courants alternatifs diphasés que l'on peut associer quand le temps est brumeux et qu'il faut dépenser beaucoup de courant. Enfin, une sirène puissante complète l'appareil général. La sirène est installée sur la partie supérieure de la tour et elle est mise en action par de l'air comprimé à 2 kilogrammes sortant de réservoirs en tôle. La sirène donne le *mi*³ (376 vibrations par seconde). On a préféré une note grave à une note aiguë parce qu'elle porte plus loin à dépense égale.

Le phare d'Eckmühl fait honneur à l'ingénieur en chef des phares, M. Bourdelle, et à ses divers collaborateurs. Toutes les recommandations de M^{me} de Blocqueville ont été respectées à la lettre. La généreuse donatrice voulant associer dans une même pensée pieuse son père et son frère, avait fixé elle-même les termes d'une inscription à graver sur une plaque de marbre incrustée dans la muraille de la tour. On peut lire aujourd'hui, en visitant l'édifice, les lignes suivantes : « Ce phare a été élevé à la mémoire du maréchal prince d'Eckmühl par la piété filiale de Napoléon-Louis Davout, duc d'Auerstædt, prince d'Eckmühl, et par sa fille Adélaïde-Louise d'Eckmühl, marquise de Blocqueville, également morts sans enfants. »

Il fonctionne en ce moment à l'Exposition de Stockholm, — car il y a une Exposition très réussie à Stockholm, — une chaudière à vapeur comme on n'en a jamais vu. C'est une des nouveautés industrielles les plus curieuses de notre époque. Cette chaudière fonctionne à 220 atmosphères de pression; deux cent vingt atmosphères! Et personne ne redoute de s'en approcher, car cette chaudière ne saurait faire explosion. Ce n'est pas seulement une curiosité, c'est beaucoup mieux : c'est une nouvelle étape franchie dans les progrès de la machine à vapeur. Tous ceux qui s'occupent de mécanique savent bien que le moteur à vapeur si répandu est de tous les moteurs celui

qui a le rendement le plus défavorable. On dépense, on gaspille 100 pour recueillir 12 sous forme d'énergie. La thermodynamique explique facilement ce rendement détestable. Le rendement d'un moteur s'exprime par le rapport entre la température à laquelle on porte le fluide véhicule du calorique diminué de la température à laquelle il a fini d'agir et cette même température initiale ¹. Il est donc avantageux d'agrandir l'écart entre les deux températures et d'augmenter la température initiale : ce qui revient à dire, en ce qui concerne la vapeur, qu'il faut s'efforcer de l'utiliser à la plus haute température possible, c'est-à-dire sous des pressions élevées. Dans l'industrie, on a peu à peu passé de 5 à 6, à 8, à 10, à 12 atmosphères. On ne peut guère aller au delà avec les machines ordinaires à piston, sous peine de brûler les garnitures et de décomposer les huiles de lubrification ; puis on redoute toujours les explosions. Un électricien bien connu, M. Tesla, avait pu, affirme-t-on, créer un moteur qui est resté inconnu et qui admettait de la vapeur à 70 atmosphères. Mais son laboratoire brûla et Tesla fut entraîné vers d'autres recherches. M. de Laval, auquel on doit la belle turbine à vapeur qui porte son nom a repris le problème. Dans sa turbine, la vapeur pénètre sur les ailettes et agit, non plus par pression comme dans les machines à piston, mais uniquement par sa vitesse, par sa force vive. La vapeur travaille sur les palettes un peu comme le vent sur les ailes d'un moulin. Or le résultat a été excellent. Avec des turbines à peine un peu plus volumineuses qu'un chapeau on obtient des forces considérables, des vitesses énormes de 3000 à 15 000 tours par minute et l'on ne consomme que 7 k. 5 de vapeur par heure et par cheval effectif. La vapeur est introduite aux pressions courantes de 4 à 10 atmosphères. Mais comme le rendement serait augmenté si des pressions de 4 à 12 atmosphères on arrivait à des pressions quintuples, sextuples, etc. ! M. de Laval a fait mieux. Il est parvenu à introduire dans ses turbines, sans aucun inconvénient, de la vapeur à 200 atmosphères et plus. C'est que dans ces turbines, les pièces ne sont pas ajustées ; les difficultés d'étanchéité, de frottement, de lubrification n'existent plus ; les palettes tournent librement dans leur enveloppe avec un jeu de plus de 2 millimètres. La vapeur se détend et utilise toute son énergie.

On comprend bien l'avantage de ce mode d'action d'une vapeur sous très haute pression. Mais immédiatement on se demande comment on peut produire de la vapeur à 200 atmosphères sans danger. Le système est tout simple et remonte haut, car nous nous en étions servis nous-mêmes au sortir de l'École en collaboration avec le prince Alph. de

¹ $\frac{T - T'}{T}$.

Polignac dans le même but. Il a été repris en principe et appliqué depuis, il y a une dizaine d'années, par M. Serpollet. Il suffit tout bonnement de construire un serpentín métallique à parois épaisses, de le planter au milieu d'un feu ardent, d'injecter de l'eau avec une pompe à l'extrémité des tuyaux. A l'autre extrémité la vapeur surchauffée s'échappe en raison de la quantité d'eau injectée. Ainsi a fait aussi M. de Laval. La vapeur du serpentín s'échappe avec vitesse dans sa turbine dont elle entraîne les ailettes. Or où serait le danger? Le générateur est réduit à sa plus simple expression; il est tout petit, la masse d'eau chauffée est presque insignifiante. Si le serpentín se fissurait, s'il recevait un coup de feu, tout se bornerait à une fusée de vapeur à peu près inoffensive jusqu'à l'arrêt de la pompe d'alimentation.

Le générateur de M. de Laval possède d'autres qualités spéciales qui lui impriment une caractéristique bien personnelle. Avec une réserve aussi petite d'eau et de vapeur, le générateur est extrêmement sensible aux variations de travail de la turbine. On a donc dû lui adjoindre un régulateur qui agit sur l'admission de l'eau. On a imaginé mieux encore. L'inventeur agit directement sur la combustion du foyer de façon à la proportionner à chaque instant à la demande de vapeur. Pour atteindre ce résultat très intéressant, on alimente le foyer d'air avec un ventilateur monté directement sur l'arbre de la turbine. Celle-ci diminue-t-elle de vitesse, le ventilateur active la combustion et l'atténue dans le cas contraire. La consommation devient proportionnelle à tout instant à l'effort demandé. Ce tirage forcé supprime en même temps l'emploi des hautes cheminées d'appel. Un simple tuyau de tôle conduit en dehors les produits de la combustion. En somme, comme aspect, un gros tube vertical comme un poêle toujours plein de charbon à couche constante et en ignition; tout autour le serpentín, puis des soupapes d'admission de l'eau et de sortie de la vapeur. Tout cela est exigü et si exigü qu'une station génératrice de 100 chevaux comprenant générateur, pompe d'alimentation, condenseur, turbine et dynamo électrique tient dans un rectangle de 6 mètres sur 4.

A l'Exposition de Stockholm, ce sont les turbines de Laval qui assurent l'éclairage. La station électrique comprend 4 groupes de 100 chevaux et 2 de 50 chevaux. Le système est donc en pleine marche depuis des mois; il a fait ses preuves. Nous espérons bien qu'il fonctionnera bientôt en France. Quant au résultat économique, il est le suivant: la chaudière vaporise de 35 à 40 litres d'eau par mètre carré de surface de chauffe et fournit de 7 à 8 kilogrammes de vapeur sous 200 atmosphères par kilogramme de houille.

Dans le but d'accroître le plus possible la production des pommes de terre, des betteraves, etc., destinées à fabriquer l'alcool, les agri-

culteurs du nord de la France s'efforcent de multiplier les applications de l'alcool dénaturé et de faire abaisser son prix. En Allemagne et en Belgique, on se sert déjà de l'alcool pour l'éclairage et le chauffage. L'alcool brûle avec une flamme bleue peu éclairante, mais sa vapeur projetée sur des becs à incandescence fournit une lumière fort belle. On se sert de lampes spéciales qui deviennent économiques en Allemagne à cause du bas prix de l'alcool, plus économiques dans certaines régions que les lampes à pétrole. On a pensé aussi que, comme le pétrole, l'alcool pourrait être employé dans les moteurs. Le débouché serait devenu considérable. M. Ringelmann a voulu savoir, à ce propos, si, au point de vue économique qui prime la question, l'alcool pourrait soutenir la concurrence du pétrole. Ses conclusions sont malheureusement défavorables, et il nous faut les faire connaître pour renseigner les industriels qui se préoccupaient déjà de substituer aux essences et au pétrole l'alcool de pommes de terre.

Pour obtenir le même travail mécanique, on consomme de 1 fois et demi à 3 fois plus d'alcool dénaturé que de pétrole ou d'essence. Voici quelques chiffres :

	Pétrole.	Essence.	Alcool.
Consommation par heure et par cheval : en poids.	0 ^k ,438	0 ^k ,400	0 ^k ,756
— en volume.	0 ^l ,532	0 ^l ,565	0 ^l ,906
Prix du litre hors Paris.	0 ^r ,30	0 ^r ,50	1 ^r »
Prix du cheval-heure.	0 ^r ,16	0 ^r ,28	0 ^r ,90

Bref, si l'on prend pour unité la dépense de pétrole, on trouve : pétrole, 1 franc; essence, 1 fr. 75; alcool, 5 fr. 625.

Ce que l'on paye à un prix élevé dans l'alcool, c'est l'oxygène qui représente 45 0/0 de son poids. Il est moins coûteux de se servir de carbures d'hydrogène comme le pétrole, puisque l'on emprunte pour rien l'oxygène à l'air atmosphérique.

La conclusion de M. Ringelmann est donc que l'on ne saurait utiliser l'alcool pour les moteurs. Peut-être est-elle un peu absolue, parce que, si l'on ne saurait employer l'alcool seul beaucoup trop cher, sans doute serait-il possible de le faire entrer dans des mélanges d'essence ou de pétrole, de façon qu'en réduisant à un certain taux sa proportion on arrivât à l'utiliser économiquement. Déjà M. Lévy a étudié le problème à ce point de vue, et il est parvenu à des résultats assez satisfaisants. On n'en augmenterait pas moins ainsi, bien que plus modestement, les débouchés que l'on cherche partout pour l'emploi de l'alcool.

La mécanique pénètre partout. Voici maintenant que l'on préconise la traite mécanique des vaches laitières. Il existe un système en Allemagne qui tend à se généraliser, et qui a été combiné par

M. Murenhland. Un tuyau en fer de 2 centimètres et demi de diamètre fait le tour de l'étable; il est soutenu à une faible distance de l'épaule des animaux. De ce tuyau pendent devant chaque vache des tubes verticaux, munis de robinets, et en relation, à la partie inférieure, avec un récipient à lait de forme cylindrique et fermé par un fort couvert en verre. Sur ce couvert, on a adapté un tuyau indépendant portant quatre raccords. Chacun de ceux-ci saisit chaque tétine de la vache à traire. Enfin, une pompe, qu'un enfant peut mettre en action, fait un vide relatif dans le tuyau de distribution, dans les tubes et jusque dans les récipients. L'aspiration agit sur les tétines, et le lait descend dans les récipients. L'action d'une seule pompe suffit pour traire six vaches à la fois. Aussitôt que la pompe fonctionne, on voit, au travers du couvercle de verre, le lait tomber dans les seaux.

Le temps ordinaire pour préparer l'opération, traire la vache, enlever le seau, est de 6 à 8 minutes; le nettoyage des seaux, des conduits, des tuyaux, se fait de même rapidement. Il suffit de lancer un courant d'eau chaude dans la canalisation jusqu'aux récipients. Le système se prête au nettoyage le plus minutieux. Il est clair que le procédé est rapide, économique et salubre. Il conviendrait sans doute de le mettre à l'essai en France pour juger de sa véritable valeur pratique.

Dédié aux bicyclistes. Il y a longtemps que les amateurs se demandent si la chaîne constitue le meilleur mode de transmission du mouvement, et s'il ne serait pas préférable d'adopter les engrenages. La chaîne a des inconvénients en pratique; elle ramasse la boue, la poussière, et il faut avoir recours à des nettoyages fréquents pour éviter l'augmentation de l'effort de tirage; elle en a d'autres encore. Longtemps on a rejeté l'emploi des engrenages parce que, si l'ajustage n'est pas parfait, l'effort augmente, et s'il est parfait au début, au bout d'un certain temps, l'usure entre en jeu, et le système devient franchement mauvais. Cependant on construit depuis quelques années des machines dites « Acatènes », dont beaucoup d'amateurs sont très partisans. Le mécanisme de transmission étant caché, la boue ne pénètre pas dans les dents, et la machine reste constamment avec des roulements doux. Ces bicyclettes à engrenage se sont assez répandues. Il suffit tous les six mois de les faire examiner pour rectifier le mécanisme. Cependant l'opinion est loin d'être faite sur la valeur de l'Acatène. On objecte que le mécanisme est délicat, qu'il faut toujours avoir le fabricant sous la main à cause des difficultés d'ajustage, que la poussière pénètre quand même, et qu'enfin, à la longue, les dents s'usent, et que les contacts sont loin de rester satisfaisants. On a essayé de comparer par le calcul les avantages respectifs de la chaîne

et des engrenages. Les conclusions ne sont pas en faveur des engrenages. Un professeur de mécanique à l'université de Cornell (Ithaca), M. A. Carpenter, vient d'aborder le problème expérimentalement en déterminant les rendements respectifs des deux systèmes concurrents. Les résultats seraient nets : aucun engrenage ne vaudrait la chaîne, tant au point de vue du rendement qu'à celui de la durée. M. Carpenter a trouvé en particulier qu'avec une chaîne de bicyclette bien construite et ayant roulé pendant près de 4000 kilomètres, les pertes par frottement sont comprises entre $1/2$ et $3/4$ pour 100 de la pression transmise; pour des chaînes moins bien établies, la perte a varié entre 2 et 5 pour 100. Une vieille chaîne, dont les maillons ne coïncidaient plus exactement avec les dents de la roue et du pignon, donnait une perte inférieure à 10 pour 100. Au contraire, dans les meilleures bicyclettes à engrenages coniques, la perte par transmission serait au moins quatre fois plus élevée qu'avec une chaîne ordinaire et six fois plus grande qu'avec une excellente chaîne. La différence tient à ce qu'un engrenage conique nécessite un ajustage minutieux, tandis que la chaîne a des exigences mécaniques beaucoup moins sévères.

Nous croyons aussi personnellement que la chaîne est mécaniquement supérieure à l'engrenage dans le cas de la bicyclette. Cependant les chiffres de M. Carpenter sont bien forts en ce qui concerne les machines à engrenages coniques. Les partisans des Acatènes pourront toujours répondre qu'il y a engrenage et engrenage, ajustage et ajustage. Aussi ne donnons-nous les résultats des expériences de M. Carpenter qu'à titre documentaire.

Le cyclisme est entré dans la statistique officielle. Nous trouvons, en effet, dans l'Album de statistique graphique publié par le ministère des Travaux publics, sous la direction de M. Cheysson, inspecteur général des Ponts et Chaussées, quelques documents instructifs. On connaît, dit l'auteur de ce travail, l'engouement croissant du public pour la bicyclette qui a cessé d'être seulement un sport pour devenir un mode usuel de locomotion. Le nombre de ces machines était de 329 816 le 1^{er} janvier 1897; il était seulement de 256 084 en 1895 et de 203 026 en 1894. Si chaque machine parcourait seulement 6 kilomètres par jour (ce qui est bien au-dessous de la vérité), leur parcours annuel serait de 720 millions de kilomètres, chiffre supérieur au double de parcours correspondant des 9395 locomotives françaises en 1894, évalué à 340 millions de kilomètres. Ce mouvement de 720 millions de cyclistes kilométriques est plus que le quinzième du nombre des voyageurs kilométriques en chemin de fer. Qu'est-ce que nous apprendra la statistique après 1900?

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 novembre 1897.

La Chambre des députés a commencé les derniers mois de sa petite vie. Elle paraît plus sage, presque aussi sage que le Sénat qu'elle vilipende. Elle n'a encore cassé aucun ministère. Elle fait moins de tapage dans ses séances. Elle a voté une loi, bonne ou mauvaise, sur les accidents du travail, qu'elle a tâché de rogner assez pour lui permettre de passer au guichet du Luxembourg. Une discussion difficile se présentait, celle que les socialistes soulevaient à propos du droit de douane de 7 francs, qu'ils rendaient responsable de la cherté relative du pain. C'était un thème magnifique, un beau truc à exploiter; toutes ces vacances, il y avait eu des adresses, des articles enflammés, des meetings incendiaires contre les capitalistes qui s'engraissent de la sueur du peuple. M. Rochefort avait exécuté là-dessus quelques-unes de ses plus jolies cabrioles. On sait que M. Rochefort, — dont les journaux nous racontaient, il y a quelques semaines, le remariage, après six mois de divorce, dans un hôtel éblouissant de chefs-d'œuvre des maîtres, de profusions de camélias et d'orchidées, et de vaisselles d'argent, — est le chef du parti socialiste, *le socialiste parfait*, comme on dit le parfait cuisinier. En sa qualité d'organe des meurt-de-faim, il avait trouvé charmant de faire rimer Méline et famine, et il s'en donnait à cœur joie. La discussion est venue à la Chambre. M. Méline a déployé la fermeté tranquille qu'il avait déjà montrée aux délégués du Conseil municipal de Paris. Une nombreuse majorité, qui eût hésité si le président du Conseil avait hésité lui-même, s'est massée compacte autour de lui, et une fois de plus on a vérifié la maxime que gouverner c'est vouloir. Puisse cette honnête résolution se retrouver au service de toutes les causes honnêtes !

La Chambre n'aura-t-elle pas encore quelque retour de son mal chronique? C'est possible. Ce qui contribue à cette accalmie, c'est l'embarras des radicaux. Ils sont tristes. Ils ne savent où se poser.

Les socialistes eux-mêmes sont moins fringants que de coutume. Une de leurs recrues, M. Mirman, vient de faire ses adieux législatifs, en confessant qu'il avait hâte de sortir de cette geôle abaissée et étouffante, auprès de laquelle la vie du régiment lui avait semblé l'air pur de la liberté. Ce que M. Mirman a pensé, combien d'autres de ses collègues, de ceux qui peuvent avoir quelque culture intellectuelle, le pensent également? Nous serions étonné que, dans son for intérieur, M. Jaurès ne regrettât pas souvent les jours où il enseignait Platon ou Descartes à des élèves. Il sait, à n'en pas douter, que plus d'un des cancre ou des farceurs qui siègent autour de lui disent tout bas : « Puisqu'il a du talent, ce n'est qu'un aristocrate! Il nous vole comme le premier capitaliste venu, puisqu'il n'est pas une bête! »

Les avertissements ne manquent pas à la Chambre des députés pour lui redire qu'elle n'est plus bonne à rien qu'à disparaître. Le discours acéré et impassible de M. Waldeck-Rousseau à Reims n'a été qu'un réquisitoire contre ses quatre années d'existence, et contre le vice qui, dès le principe, l'a rongée. Il visait la concentration; et il l'a renvoyée dos à dos avec le radicalisme, dont sa mordante ironie a démontré la prétentieuse et besoigneuse nullité. Avec des pensées différentes, M. Goblet vient de donner son coup de pied à cette malheureuse Chambre, honnie et conspuée de tout le monde, même d'elle-même, — en proposant de substituer au scrutin par arrondissement d'où elle est sortie, le scrutin de liste. Espère-t-il qu'une source moins trouble donnera un produit de meilleure qualité? Le ministère a accepté sans contradiction la prise en considération de la proposition. Il est à présumer qu'il la combattra au jour de la discussion; dans son discours de Remiremont, où il signifiait très péremptoirement son congé à la concentration, M. Méline avait incidemment une parole désobligeante pour le scrutin de liste, dont les radicaux ont l'air de se faire leur planche de sauvetage.

Il paraît, en effet, hors de doute qu'en proposant le scrutin de liste, M. Goblet veut sauver les radicaux qui, isolés entre les socialistes et les opportunistes, n'ont qu'une ressource, c'est de les forcer les uns ou les autres à composition par le mélange de leurs candidatures. Ce serait, pour eux, la concentration faite, dans les grandes villes, avec les socialistes, et, dans les départements à température plus modérée, avec les opportunistes. Là est le danger manifeste de la proposition de M. Goblet. Que l'on adopte le scrutin de liste ou le scrutin d'arrondissement, nous estimons que le mode de suffrage est mauvais, même antisocial; le suffrage universel ne sera moralisé et éclairé que par une reconnaissance exacte de tous

les intérêts divers dont la nation est composée. Ce qu'on appelait autrefois en France, d'un mot si expressif et si vrai, les états généraux, reste toujours le programme d'une bonne loi électorale; elle doit embrasser toutes les situations et toutes les corporations d'un pays, pour qu'il en sorte une représentation où le représenté aura bien su ce qu'il faisait en choisissant son représentant. Ainsi les grandes républiques d'autrefois, celle des Scipions comme celle des Médicis, Rome et Florence l'avaient compris et organisé. A l'heure qu'il est, la toute-puissante Allemagne regrette de n'avoir pas conservé l'espèce de vote par centuries ou par tribus dont vit encore la Prusse; le suffrage universel a été introduit violemment en 1867 par une flatterie de M. de Bismarck à Napoléon III. Le dur chancelier, qui s'est toujours montré aussi habile à saisir l'occasion qu'inhabile à prévoir l'avenir, a mis dans les flancs de son œuvre pétrie de sang l'instrument le plus menaçant de sa destruction. La prudente et précaire Autriche a eu soin, en étendant le droit de suffrage, de lui conserver ses vieux cadres. Si l'incohérence du suffrage universel, tel qu'il se pratique en France, n'était plus à démontrer, il nous suffirait de rappeler le souvenir que réveille l'histoire de ce monstre dont on est en train d'élucider les crimes, et qui, pendant dix années, se promena tranquillement dans nos départements, égorgeant tout le monde, surtout les femmes et les enfants. Il avait assassiné une de ses victimes aux portes de Dijon. Les habitants du pays voulurent absolument que le meurtrier fût un notable de l'endroit; et, comme la magistrature avait dû le relâcher, faute de preuves, ils envoyèrent avec une majorité triomphante au conseil d'arrondissement le socialiste qui avait mené cette hideuse campagne contre le bourgeois innocent.

Nous serions surpris que la France, tôt ou tard, si elle veut vivre, ne se décidât pas à faire dans la masse brute et accablante du suffrage universel les canalisations nécessaires. L'association sera à la fois le complément et le correctif du suffrage universel; et à cet égard, nous ne pouvons qu'applaudir aux paroles de M. Méline, président la distribution des prix du concours institué par M. le comte de Chambrun entre les syndicats agricoles de France: « Vous avez dû, disait-il à ses auditeurs, être frappés comme moi de l'infinie variété et de la fécondité des œuvres enfantées par l'esprit d'association et de la souplesse de ce merveilleux instrument des syndicats qui se prête à toutes les combinaisons, à toutes les évolutions du progrès. » Il citait le crédit mutuel, l'assurance mutuelle, d'autres heureuses innovations; et il ajoutait: « L'association est le vrai terrain sur lequel peuvent se concilier l'intervention de l'Etat et les droits de l'individu. » Elle pourra être

aussi le terrain où le suffrage universel s'exercera dans sa vérité et dans sa liberté, sans péril pour la société elle-même.

Nous rattachons au même ordre d'idées tous les essais qui se font, dans notre société pulvérisée, pour constituer des groupes d'intérêts, noyau et ciment de l'État lui-même. La Chambre est saisie d'une proposition adoptée à l'unanimité par la commission qui l'a examinée, pour faire de la magistrature, non plus une foule errante de solliciteurs nomades, mais un corps d'état où l'on n'entrerait qu'après concours, et où l'avancement serait assujéti à des règles. Croit-on qu'en France il y ait une seule corporation syndiquée, agents de change, avoués, avocats, notaires, négociants, qui ne rougît de recruter son bureau comme nous recrutons notre Chambre des députés?

Mais, en attendant que le suffrage universel ait consenti à passer du règne animal, où il est encore, à un règne plus digne de l'homme, il faut tâcher de s'arranger avec lui sous l'une des deux formes, scrutin de liste ou scrutin d'arrondissement, où il se présente à nous. Il est certain qu'à plusieurs reprises, en 1848, en 1849, en 1871, le scrutin de liste a été excellent pour les conservateurs. Il les a forcés à se faire des concessions mutuelles, à se rapprocher, à conclure cette union libérale qui, dans nos temps de division et de révolution, est l'unique sauvegarde des droits de chacun et de tous. Il les a, en même temps, décidés, en plus grand nombre et avec plus d'entrain, à affronter des luttes toujours pénibles où, par l'effet même du combat en commun, les frais devenaient moins lourds et les atroces injures moins personnelles. En 1885, il a encore permis aux conservateurs de recueillir une minorité imposante, grâce à l'émoi que la crise agricole et les mécomptes du Tonkin avaient jeté dans l'opinion. Nous avons, pour notre part, beaucoup regretté que l'Assemblée de Versailles eût supprimé le scrutin de liste. Les dissensions entre les modérés de tous les partis n'étaient pas encore à l'état aigu. Les lois constitutionnelles, pour lesquelles leurs votes s'étaient confondus, ne pouvaient être salutaires que par leur entente; et le scrutin de liste devait la réaliser. En livrant chaque arrondissement au travail rongeur des influences locales souvent les plus tarées, le scrutin d'arrondissement a, non seulement démocratisé, mais démoralisé la France.

Si la politique d'union que Léon XIII a conseillée aux honnêtes gens de tous les partis, s'était accomplie dans les conditions très honorables qu'avait marquées son génie, nous verrions volontiers le scrutin de liste rentrer dans nos lois. Il scellerait leur concorde, et, nous en sommes convaincu, déterminerait leur triomphe.

Hélas ! en sommes-nous là ? Nous craignons fort que chacun resterait cantonné dans ses préventions injustes ou dans ses alliances indignes, et qu'au lieu de servir l'union libérale, le scrutin de liste ne servît que le pire de ses contraires, la concentration républicaine.

Et cependant le pays réclame cette politique d'union dans l'équité. S'il répugne à tout ce qui indiquerait la création d'un parti-prêtre, comme on disait sous la Restauration ; — s'il s'effarouche de l'abus que l'on fait du nom du Pape dans nos questions politiques ; — il manifeste avec une netteté croissante sa volonté de voir la religion, non seulement libre, mais honorée. Le rapport qu'un député, M. Bouge, vient de présenter, au nom de la Commission du budget, sur les crédits du ministère de l'instruction publique, est une nouvelle pièce à charge contre les lois scolaires, un nouveau témoignage du mépris dans lequel l'opinion les tient. Les lycées et les collèges de l'Etat, vainement bourrés de subventions, vainement bondés de boursiers, ont vu encore, cette année, baisser de mille le nombre de leurs élèves ; et pour qu'il n'y eût pas d'erreur sur la cause de cette désertion, elle a surtout sévi sur l'internat. Les familles retirent leurs enfants de ces murs d'où officiellement on a banni Dieu. Par contre, les maisons ecclésiastiques gagnaient plus de 4000 élèves, elles passaient de 80 243 à 84 569 ; et cela, malgré les dénonciations dont les radicaux les assaillent dans la presse et à la tribune, — malgré la très légitime inquiétude que bien des familles éprouvent en songeant que les carrières seront rendues plus difficiles, même fermées à leurs enfants. Les lycées et les collèges ont beau, par une violation des lois de l'Etat, entretenir des aumôniers, donner des prix d'instruction religieuse, avoir des messes du Saint-Esprit avec grand apparat. Les lois de l'Etat pèsent sur leur considération, elles leur ont mis au front un stigmaté d'athéisme qui, même dissimulé, épouvante et dégoûte. N'y a-t-il pas dans cette répulsion qui se traduit avec la brutalité des chiffres, un verdict du pays, une sorte de plébiscite décisif et de referendum souverain contre les fameuses lois intangibles ?

Cette débâcle des lois scolaires aurait dû déconseiller à M. le ministre de l'instruction publique l'inconvenance qu'il a commise lorsque, célébrant à Auteuil le vingt-cinquième anniversaire de la fondation des Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices, il osait parler « des dommages et des humiliations causés par les lois de réaction ». Les lois qu'il caractérisait ainsi étaient les lois de 1850, lois faites, non seulement par MM. de Falloux et de Montalembert, mais par MM. Thiers, de Rémusat, de Tocqueville,

Frédéric Bastiat et autres hommes dont le nom sera prononcé encore quand M. Rambaud ne figurera plus que pour mémoire sur l'interminable liste des ministres de l'instruction publique. Ces lois avaient mis la paix entre l'Église et l'État, suscité une généreuse concurrence qui avait profité à tout le monde, laissé l'Université florissante sur les débris de ses abusifs privilèges. Lorsqu'on ne peut offrir au pays que des collèges et lycées en détresse, des études en baisse et des budgets en déficit, on devrait se cacher ou se taire.

Le même résultat de banqueroute se produit dans tous les domaines où l'esprit de secte a violenté depuis vingt ans l'esprit de justice. Le but du service militaire de trois ans a été, avant tout, comme l'avouait le promoteur et rapporteur de la loi, le capitaine Laisant, de mettre les séminaristes à la caserne. Partant de là, les franc-maçons voyaient déjà le clergé ne se recrutant plus et la religion mourant faute de prêtres. Depuis cette époque, M. Laisant a eu des malheurs, il en a eu avec le général Boulanger dont il était le futur connétable, il en a devant la justice à propos du Panama. Si le service militaire, imposé aux prêtres qui ne seront jamais militaires, n'est qu'une odieuse taquinerie, il n'a empêché en rien leur recrutement. Loin de là; le séminaire de Saint-Sulpice que dirige un éminent supérieur, voit tant de postulants se presser à ses portes que plus de cinquante d'entre eux n'ont pu trouver place dans ses murs, et qu'il a fallu fonder à Paris une succursale à la vénérable maison. Dans d'autres villes — notamment, à Orléans, où l'âme de M. Olier et de Mgr Dupanloup revit dans un saint prêtre de leur école, — Saint-Sulpice n'a jamais eu autant de recrues.

Par contre, le nombre des vocations à l'enseignement a diminué parmi les instituteurs que n'encourage plus l'exemption du service militaire. Autre contre-coup de cette loi militaire, qui n'a été faite que pour gêner le clergé; elle a fait de l'armée une espèce de pont d'Avignon où tout le monde passe et où personne ne reste. Les officiers se lassent d'une carrière ingrate où l'on doit piétiner sur place à dresser des recrues qui changent toujours. Depuis quelques années, le chiffre des candidats à l'École polytechnique et à l'École de Saint-Cyr s'affaisse dans des proportions inquiétantes.

Il y aurait bien des réflexions à faire sur cet immense et universel fiasco d'une législation fautive. Un gouvernement qui se pique de ne croire à rien n'aurait-il que la dévotion de la banqueroute? Se ruiner tout en réussissant dans l'œuvre entreprise, serait excusable ou explicable, à la rigueur. Mais se ruiner pour rater, voilà ce qui dépasse la permission! L'administration universitaire, qui ne nie pas la crise de ses établissements, cite comme le plus prospère de

tous le lycée Janson-de-Sailly, qu'alimente la clientèle du quartier riche où il est placé. Or, de son propre aveu, le lycée *extra* a, sur ses recettes, un excédent de dépenses de 240 000 francs. Durant l'année 1896, l'ensemble des lycées et collèges de France a représenté pour l'Etat une recette de 18 920 000 francs et une dépense de 35 467 972 francs. Si nous passons aux fameux lycées de filles, c'est mieux encore : recettes pour 1896, 950 634 francs ; dépenses, 2 707 271 francs ; déficit net, 1 756 637 francs.

Dans l'enseignement primaire, le gouvernement n'est pas plus heureux. Durant ces trois dernières années, les écoles primaires publiques ont perdu 65 772 élèves ; les écoles maternelles publiques, 4887, tandis que, par la volonté libre du pays, les écoles congréganistes primaires en gagnaient 61 630 et les écoles maternelles 16 047. Croyez-vous que l'administration fasse ce que ferait tout homme qui, sous peine d'être interdit, réduirait ses dépenses inutiles devant ses pertes croissantes ? Du tout. Au même moment où les élèves lui échappaient par une sorte de débandade, l'administration créait 1691 classes nouvelles, 2859 emplois nouveaux, nommait 4614 maîtres laïques nouveaux et dépensait 14 millions de plus.

Ce spectacle d'insanité officielle est donné quand le budget est à bout d'expédients, et qu'au risque de provoquer une crise parlementaire où le cabinet sombrera, le ministre des finances alarme les intérêts et énerve le crédit en parlant, tantôt d'imposer la rente, tantôt de surtaxer les valeurs mobilières nationales et étrangères. Qu'il commence donc par réaliser honnêtement les économies nécessaires !

Pour la solution de toutes ces questions, nous ne demandons pas aux gens de se placer au point de vue religieux. Nous n'invoquons que le patriotisme et le bon sens ; ils tiendront un langage qui aboutira aux mêmes conclusions. Si l'on serrait de près la cause de tous les désastres politiques, diplomatiques, financiers, qui, depuis 1860, se sont abattus sur notre infortuné pays, on y trouverait une préoccupation irrégulière poussée jusqu'à la trahison de la France.

N'est-ce pas cette préoccupation irrégulière, qui, aveuglant des Français, les a portés à ce crime sans nom de favoriser l'unité italienne, bâtie contre nous-mêmes ? Nous venons d'entendre l'ancien compagnon de Garibaldi, l'ancien premier ministre du roi Humbert, qu'on croyait enterré sous les cadavres des soldats italiens tués par sa faute en Abyssinie, M. Crispi, relever la tête pour insulter la France, pour la dénoncer comme la perturbatrice de l'Europe, pour dire qu'elle avait légitimement perdu l'Alsace et la Lorraine, qui,

d'ailleurs, ne la regrettaient pas. Si l'Alsace et la Lorraine n'ont plus l'âme française, pourquoi M. Crispi ne demande-t-il pas au gouvernement allemand d'y tenter même un simulacre de plébiscite?

Le gouvernement allemand sait mieux que son flagorneur italien à quoi s'en tenir sur les dispositions de l'Alsace et de la Lorraine. Il sait que, loin de s'effacer, elles seraient réveillées plutôt par les vagues soubresauts que la pression de la Prusse excite en Bavière, en Wurtemberg; — même dans la Hesse, où l'incident survenu entre l'empereur Nicolas II et le grand-duc de Bade qu'il a refusé de recevoir sans une raison bien sérieuse, montre assez ce que, à Darmstadt, on pense de Berlin; — même en Brunswick où une lettre récente du duc de Cumberland, le dépouillé du Hanovre, a fait vibrer les vieux souvenirs. Il sait enfin, par l'état de l'Autriche, quel formidable mécontentement gronde de tous côtés contre le pan-germanisme, cette monstrueuse vision de l'omnipotence allemande.

La crise que traverse l'empire d'Autriche était prévue depuis longtemps. On pensait qu'elle n'éclaterait qu'à la mort de François-Joseph, prince vénérable et chevaleresque, que ses malheurs publics et privés ont rendu plus cher à ses peuples. Nul souverain n'a mieux porté le titre de père, que l'Autriche donne encore à ses empereurs; et il s'était fait comme une Trêve de Dieu aux pieds de son trône si souvent foudroyé. Peut-être vaut-il mieux que la crise se soit produite de son vivant? Il a plus de force que n'aurait eu son successeur pour l'amortir et pour déjouer les calculs des usurpateurs qui, après avoir enlevé la Silésie à Marie-Thérèse, ont chassé de l'Allemagne ses descendants.

En Autriche, ce sont les Allemands qui, à l'heure qu'il est, sont les révolutionnaires. Personne ne les moleste, personne ne les tourmente. Ils luttent, non pour la liberté, mais pour la domination. Ils luttent pour que les Tchèques, Slaves, Slovaques, Roumains et autres sujets du même empereur, autres enfants de la mère-patrie, ne soient pas leurs égaux. Ce qui les a mis en fureur, c'est qu'il ait été permis aux Tchèques de parler tchèque. Grave question, en effet, que cette question des langues dans cette monarchie poliglote! L'allemand obligatoire est le signe de la suprématie d'une race, de son droit de gouverner, de son droit de traiter en mineurs tous ceux qui ne lui appartiennent pas. Dans l'armée, où réside vraiment l'unité de l'Autriche, l'allemand est la langue militaire officielle, la langue dans laquelle l'instruction est donnée; ce qui fait que les brevets d'officier sont, dans une majorité très notable, — à l'exception de la *honved*, — le privilège des Allemands.

Menacés dans les prérogatives de leur caste, les Allemands ont juré de rendre l'existence impossible au gouvernement autri-

chien. Ils ont organisé au Parlement une obstruction sauvage pour empêcher toute discussion; un de leurs orateurs, un député de Brünn, qu'ils ont immédiatement bombardé grand homme, a pu parler douze heures de suite afin d'inutiliser les séances. Ce ne sont qu'injures, rires, boxes; décidément les Allemands de Vienne sont les plus forts en gueule du monde. En même temps, la Prusse, sentant l'Autriche lui échapper, fulmine, tempête, menace. Un vieux savant, qui aurait mieux fait de se taire, adresse à ses frères de Vienne un appel aux armes. Il dénonce « le suicide de la monarchie autrichienne provoqué par la folie des peuples de Cisleithanie, la bêtise des libéraux de Transleithanie, l'*émasculat*ion des catholiques qui mettent le chapelet au-dessus de la patrie, etc. ». Puis, sortant de ses paperasses comme une hyène déchaînée, Mommsen crie aux Allemands d'Autriche : « Surtout, soyez durs ! La raison n'entre pas dans un crâne tchèque, mais il est sensible aux coups. Soyez durs ! »

L'empereur Guillaume fait mine de modérer ces transports. Il se pose en protecteur de François-Joseph. Il n'est pas moins inquiet de ce craquement redoutable qui se fait dans la triple alliance; et il n'ignore pas que, quand même les Allemands d'Autriche auraient le dessus un jour, ils succomberaient le lendemain devant le flot montant des nationalités qui, avec la justice, ont pour elles le nombre. Elles ont commencé par imposer au Parlement leur volonté; après des scènes scandaleuses que l'empereur Guillaume n'aurait pas tolérées à Berlin, le Compromis provisoire austro-hongrois a été voté en première lecture, et on peut espérer que, soutenu par son empereur et par sa majorité, le comte Badeni triomphera définitivement.

La place que l'Allemagne tient toujours dans nos préoccupations ajoute un intérêt particulier à une question qui agite en ce moment l'opinion à propos du capitaine Dreyfus, dont nous n'avons pas à redire la condamnation et la captivité.

Un muet du Sénat, M. Scheurer-Kestner, aurait dit, paraît-il, à quelques personnes, à huis clos, qu'il avait la preuve de l'innocence du capitaine Dreyfus. Nous ne prétendons pas qu'il ne l'ait pas, et nous serions heureux qu'il l'eût, nous affirmons seulement que, s'il possède le secret qui serait le salut d'un innocent, il serait d'autant plus coupable lui-même de ne pas le produire tout de suite, que, par son silence mêlé d'atermoiements et de réticences, il accuse et tourmente, sans profit pour son capitaine toujours sous le poids d'un crime formidable, d'autres hommes assurément aussi intéressants que lui. Nous parlons de ces braves officiers qui, dans leurs âmes et consciences, — les documents sous les yeux, — après une interrogation directe et un débat contradictoire, ont

déclaré traître le traître. Il faut que M. Scheurer-Kestner parle. Il faut que cette comédie finisse, sans quoi elle deviendrait le plus lugubre des drames.

Ce qui nous met en défiance, c'est l'étrange lettre qu'un partisan de l'innocence de M. Dreyfus, M. Monod, professeur à l'École normale et aux Hautes Etudes, a adressée aux journaux sur la même question. Il reconnaît très haut qu'il n'a aucune preuve à apporter, qu'il n'a que des présomptions morales, ce qui est peu de chose dans l'espèce, et ce qui pourrait être invoqué contre tous les jugements possibles. Mais voilà où perce trop le bout de l'oreille; M. Monod, qui est protestant, nous dit : « J'espérais que l'initiative viendrait d'un catholique et qu'un nouveau Voltaire surgirait pour défendre ce nouveau Calas. » Et, pour mieux accentuer sa pensée et son mobile, il rappelle qu'il est « un descendant de persécutés » et que « les Juifs sont l'objet de préjugés cruels et de mesquines persécutions ».

Qu'est-ce que tout cela signifie? M. Monod connaît assez l'histoire pour savoir que la faute de la révocation de l'édit de Nantes fut d'avoir appliqué aux protestants de France le régime que la plupart des Etats protestants, la libre Angleterre en tête, appliquaient aux catholiques. Pour le moment, il est un des privilégiés de la République. Fait-il aux officiers qui ont accompli le douloureux et impérieux devoir de condamner M. Dreyfus, l'injure de supposer qu'ils ont frappé en lui, non le traître, mais le Juif? Croit-il par le même raisonnement que Cornélius Herz, le baron de Reinach et tant d'autres, n'ont été l'objet « que de préjugés cruels et de mesquines persécutions? » Se porte-t-il fort pour eux tous? L'armée française a condamné Dreyfus comme elle avait condamné Bazaine, ne s'occupant pas de la religion, ne regardant qu'à la justice et à la patrie.

Du train dont les défenseurs du capitaine Dreyfus mènent leur campagne, nous pensons que nous n'y rencontrerons pas plus l'esprit de Voltaire que l'innocence de Calas.

Louis JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de la langue et de la littérature française, des origines à 1900, ornée de planches hors texte en noir et en couleur, publiée sous la direction de M. L. PETIT DE JULLEVILLE. Tome III : *Seizième siècle*. Un volume in-8° de 864 pages, orné de 19 planches hors texte. Armand Collin et Cie, éditeurs, broché : 16 francs.

Le troisième volume de ce magistral ouvrage, qui représente l'effort le plus considérable tenté jusqu'à ce jour en matière d'histoire de la littérature française, embrasse entièrement le *Seizième siècle*. C'est, à travers la Renaissance et la Réforme, la période féconde, de labeur universel et vraiment prodigieux, qui prépare notre grand siècle classique. Dix-neuf planches hors texte, donnant toutes des fac-similés d'œuvres originales et authentiques, illustrent ce volume dont nous ne pouvons mieux faire comprendre l'intérêt qu'en présentant ici un abrégé de la table des matières :

La Renaissance, par M. Petit de Julleville. — Rabelais. Les conteurs au seizième siècle, par M. Marty-Lavaux. — Marot et la poésie française de 1500 à 1550, par M. Ed. Bourciez. — Ronsard et la *Pléiade*, par M. Georges Pellissier. — La poésie après Ronsard, par M. Paul Morillot. — Le théâtre de la Renaissance, par M. E. Rigal. — Théologiens et prédicateurs : Calvin. Saint-François de Sales, par MM. Petit de Julleville et Alf. Rébelliau. — Les moralistes : Montaigne, La Boétie, etc., par M. Paul Bonnefon. — Les écrivains scientifiques : Bernard Palissy, Ambroise Paré, etc., par M. Paul Bonnefon. — Auteurs de mémoires, historiens, écrivains politiques, par M. J. de Crozals. — Les érudits et les traducteurs, par M. Ch. Dejob. — La langue française au seizième siècle, par M. F. Brunot.

Lamennais intime, par A. ROUSSEL, de l'Oratoire. In-18. (P. Le thielleux.)

Parmi les disciples de Lamennais, il y en eut qui, même après sa chute, lui demeurèrent attachés, et qui, tout en le plaignant profondément, comme aussi tout en réprouvant ses écarts, évitèrent soigneusement de contrister son âme et de l'attaquer publiquement. De ce petit nombre, fut Eugène Boré (1809-1877), un des hôtes de la Chênaie, qui termina son utile et laborieuse vie dans le poste éminent de supérieur général des prêtres de la Mission.

De 1830 à 1836, E. Boré échangea avec son maître de nombreuses lettres, écrites familièrement, sans aucune prévision de publicité possible, et qui abondent en particularités attachantes tant sur la vie intime de Lamennais que sur ses rapports avec ses disciples préférés. Ce qui rend cette correspondance tout spécialement intéressante, c'est qu'elle comprend la période essentiellement critique de la vie de Lamennais. A partir de 1836, le maître et le disciple ne s'écrivirent plus que de loin en loin et se virent plus rarement encore. Boré, tout en déplorant la défaillance de son illustre ami, ne pouvait s'imaginer que cet égarément, si profond qu'il pût, dût être sans retour.

On voit, par ces simples mots, l'importance et l'attrait de la nouvelle étude de M. A. Roussel. Elle complète admirablement le grand travail qu'il publia naguère sur le même sujet.

L'Algérie et la Tunisie, par M. P. LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de *l'Economiste français*. 1 vol. in-8°. (Guillaumin.)

Ce livre, dont l'usage est rendu facile par une table analytique dé-

taillée, constitue une véritable encyclopédie de tous les sujets essentiels qui concernent l'exploitation, le développement et les progrès de nos colonies nord-africaines. Avec une grande impartialité et un sens politique élevé, l'auteur traite également des indigènes et des colons et s'intéresse aux uns comme aux autres. Dans ce temps où les difficiles questions coloniales passionnent les hommes d'Etat et les particuliers et où l'administration de l'Algérie et de la Tunisie est l'objet de si vifs débats, le livre de M. Paul Leroy-Beaulieu vient à point pour suggérer les solutions opportunes dans l'une et l'autre de nos dépendances.

La Légion portugaise (1807-1813), par le commandant P. BOPPE, avec 1 héliogravure et 4 planches en couleurs. 1 vol. in-8°. (Berger-Levrault.)

La légion portugaise combattit dans nos rangs à Wagram, à Smolensk, à la Moskowa, et périt dans les glaces de la Bérézina. Elle était composée d'officiers et de soldats étrangers qui, entraînés par le prestige de Napoléon et de sa gloire, firent de la France leur patrie adoptive. C'est avec une sympathie justifiée que l'auteur a retracé la conduite de ces braves. Son travail, dit-il lui-même, est une paraphrase des lettres de l'empereur concernant la légion et n'a d'autre objet que d'étudier les détails d'exécution de ses ordres. Cela suffit pour faire un volume à la fois intéressant et documentaire.

Jésus-Christ et la femme, par la comtesse Ernestine DE TRÉMAUDAN. 1 vol. in-12. (Desclée.)

Le catholicisme a rendu à la femme la haute situation sociale qu'elle méritait. M^{me} de Trémaudan nous fait voir les détails de cette transformation dans l'évangile qu'elle a étudié à ce point de vue. Le rôle de la femme y est prévu dans toute sa complexité, et les règles de con-

duite y sont magistralement tracées. Les femmes qui cherchent dans leurs lectures les directions claires et pratiques, prendront ce volume. Riche en aperçus nouveaux, d'un style sobre et élevé, l'ouvrage mérite d'être lu et médité. C'est le propre d'un bon livre.

Chansons épiques, par Paul DELAIR, 1 vol. in-12. Ollendorf.

Ce volume continue la série des publications posthumes du poète regretté. Dans ces récits respectueux de l'esprit des vieux poèmes, il a fait revivre, en ses scènes les plus belles, la Chanson de Guillaume au Court-Nez, le premier des comtes d'Orange. En une langue claire, précise et bien moderne, quoique empreinte de la grâce et de la poésie de l'ancienne, M. Delair a merveilleusement « adapté » les meilleurs passages de la Chanson. Le poème ainsi resserré devient un drame simple, noble et touchant. C'est de la véritable poésie épique française, retrempée aux sources les plus pures de l'héroïsme et de la tendresse.

Tolla la courtisane, esquisse de la vie privée à Rome en l'an du jubilé de 1700; par E. RODOCANACHI. 1 vol in-12. (Ernest Flammarion.)

Les aventures de la courtisane Tolla ont fourni à M. Rodocanachi l'occasion de faire, sous forme d'un roman finement pensé et écrit, un tableau pittoresque de la vie privée à Rome, des mœurs, des fêtes publiques et privées, des cérémonies religieuses à la fin du dix-huitième siècle, et de mettre en lumière l'opposition extrême qui existait alors entre la piété exubérante et la licence morale des Romains.

On sait quelle érudition M. Rodocanachi apporte à de telles reconstitutions et nous signalons avec plaisir celle-ci à ceux que le sujet n'en doit pas éloigner.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

SOUS LE DIRECTOIRE

A PROPOS DE PUBLICATIONS RÉCENTES
ET SUR DE NOUVEAUX DOCUMENTS

La Constitution de 1793 garantissait à nos pères, dans son article 122, « la liberté indéfinie de la presse ». Cependant la presse ne fut jamais moins libre qu'en 1793 et en 1794. C'est que tout le monde était, selon l'expression de Barère, au pied de la guillotine. Les Français avaient, en droit, l'usage de leur voix; mais ils étaient muets parce que la peur leur coupait la parole.

Ils la retrouvent après le 9 thermidor. Chacun sort de sa cachette et relève la tête; tout un peuple se reprend à vivre.

La presse rentre donc en scène et se retourne avec fureur contre ceux qui l'ont bâillonnée¹. On vend par milliers, dans les rues, des brochures contre-révolutionnaires : *Coupez les griffes au parti féroce; le Cri de la vengeance ou l'Alleluia des honnêtes gens; Donnez-nous leurs têtes ou prenez les nôtres; le Crime des jacobins; l'Agonie des jacobins; les Jacobins sont f... et la France est sauvée*, etc., etc. On s'arrache les nouveaux journaux : *l'Observateur des groupes; l'Observateur des jacobins*; on les lit à haute voix sur les places publiques. Pendant quelques semaines, *l'Orateur du peuple*, de Fréron, un des principaux thermidoriens, donne le ton à l'opinion. Mais il ne le donnera pas longtemps.

La nation ne ressent aucune reconnaissance envers les thermidoriens. Elle sait que les principaux d'entre eux furent les auxiliaires de Danton, et qu'ils ont guillotiné dans les départements; elle comprend qu'ils ont levé le bras pour arrêter le couteau prêt à les frapper eux-mêmes. Le député Grégoire excommunique en bloc « ces deux ou trois cents membres de la Convention qu'il faut bien n'appeler que des scélérats, puisque la langue n'offre pas d'épithète plus énergique ». Sans doute, les quatre-vingt-neuf

¹ M. Thureau-Dangin a décrit mieux qu'aucun autre ce réveil de l'opinion publique dans la première partie de son ouvrage, publié en 1874, sous ce titre : *Royalistes et républicains*.

représentants détenus ou proscrits qui ont repris leurs sièges et les quatre cents silencieux du Marais, dont la vie n'a si longtemps tenu qu'à un fil, se redressent maintenant contre leurs oppresseurs, emprisonnent des jacobins et font condamner à mort quelques montagnards. Mais la France, qui les regarde faire, ne se figure pas qu'ils se lavent du sang innocent dans le sang coupable. On craint un peu moins la Convention, on la hait presque autant, on la méprise davantage. Un courant impétueux d'opinion se forme contre elle.

La presse s'applique à l'entretenir et à le développer. La Convention n'est qu'assez mollement attaquée par les néo-républicains, réunis une fois par décade dans le salon de M^{me} de Staël, et par le *Journal de Paris*, leur organe, dont Rœderer est le principal rédacteur. D'autres journaux, nombreux, brillants, passionnés, dans lesquels écrivent Fontanes, La Harpe, Martainville, Bertin de Vaux, Bertin d'Antilly, Lacretelle jeune, Michaud, Richer de Serisy, Hoffmann, Fiévée, remuent plus profondément l'opinion, surtout à Paris. C'est alors qu'un véritable duel commence à s'engager entre la presse et la Convention. En thermidor an III, le Comité de sûreté générale fait arrêter plusieurs journalistes et met les scellés sur leurs presses. Mais il est hué de toutes parts et prend peur : il recule donc. La besogne de la presse devient d'autant plus facile, car l'impopularité de l'Assemblée s'accroît. Le public et les journaux font chorus : qu'elle parte au plus vite.

Mais plus on tient à se débarrasser de la Convention, moins elle tient à s'en aller. Sous le poids de l'universelle réprobation, elle n'avait, comme l'a très bien expliqué Taine, d'autre refuge que le pouvoir suprême. Quand elle eut voté la Constitution de l'an III, il lui fallait céder la place à un Corps législatif nouveau ; elle interpréta donc avec un art admirable, on le sait, la disposition du pacte constitutionnel qui prescrivait le renouvellement par tiers de la représentation nationale, et, pour escamoter les élections générales, composa de plein droit les deux tiers des Conseils avec les deux tiers de ses propres membres. Une explosion de fureur accueillit cette jonglerie. « Les décrets des deux tiers, a dit M^{me} de Staël, produisirent une sensation terrible. »

Les sections de Paris lancèrent inutilement, le 13 vendémiaire an IV, vingt-cinq mille gardes nationaux contre l'Assemblée usurpatrice. Elles furent aisément vaincues par le général Bonaparte. Une seconde supercherie consumma la victoire¹. La majorité des

¹ Les électeurs ayant à dessein porté, dans beaucoup de départements, les mêmes noms d'anciens députés au scrutin des deux tiers, le nombre de ces conventionnels élus n'était que de 256. La Convention déclara pourtant

conventionnels couchait décidément sur les positions conquises.

La majorité des deux nouveaux Conseils, issue d'une double fraude, allait être discutée de la façon la plus rude, dans son origine et dans ses actes. Une presse ardente, indignée, violente, mettra donc sur la sellette ce parti qui se perpétue au pouvoir malgré la volonté nationale, par suite attaquera sans relâche le Directoire. Le Directoire, en minorité dans le pays, devra se défendre, et tous les moyens lui sembleront bons. Nous nous proposons d'exposer les péripéties de cette lutte.

I

DE VENDÉMAIRE AN IV A FRUCTIDOR AN V

La Constitution de l'an III garantissait la liberté de la presse dans les termes suivants :

Art. 353. — « Nul ne peut être empêché de dire, écrire et publier sa pensée. Les écrits ne peuvent être soumis à aucune censure avant leur publication. Nul ne peut être responsable de ce qu'il a écrit ou publié que dans les cas prévus par la loi. »

Art. 355. — « Il n'y a ni privilège, ni maîtrise, ni jurandes, ni limitation à la liberté de la presse (ainsi s'exprimait déjà la Constitution de 1793), du commerce et à l'exercice de l'industrie et des arts de toute espèce. Toute loi prohibitive en ce genre, quand les circonstances la rendent nécessaire, est essentiellement provisoire, et n'a d'effet que pendant un an au plus, à moins qu'elle ne soit formellement renouvelée. »

On verra quel parti le Directoire sut tirer de ce dernier alinéa.

La première pensée du Directoire est d'opposer à la presse hostile une presse officieuse. Il n'est installé que depuis quatre jours (14 brumaire an IV) et il fonde (18 brumaire) un journal, qui sera dirigé par Garat. « Les citoyens Réal, Méhée, Guinguené, Antonelle sont en outre chargés de rédiger les proclamations, adresses, instructions, etc., que le Directoire exécutif jugera nécessaire de faire publier ¹. » Sachant qu'il aura besoin de l'armée et désirant en compléter l'éducation républicaine, il ordonne, le 22 brumaire, d'envoyer au général de l'armée de l'intérieur deux cent cinquante exemplaires du *Journal des patriotes de 89* et autant de la *Sentinelle*. Le 9 frimaire, il prend au *Bulletin officiel*

élus 379 de ses membres, en adjoignant illégalement aux titulaires effectivement élus 124 membres, portés sur les listes complémentaires, qui avaient échoué au premier scrutin.

¹ Leur traitement sera de la somme de (*chiffre laissé en blanc*) et pris sur les dépenses secrètes. (Arch. A F³ 7. 20; Sciout, *Histoire du Directoire*, t. I, p. 453.)

d'Antonelle, imprimé par Gratiot, un abonnement de dix mille exemplaires qui seront distribués aux départements et aux soldats. Neuf jours plus tard, il est vrai, Antonelle tombe en disgrâce, et le *Rédacteur* devient le journal du Directoire. Par un arrêté secret du 24 frimaire, le gouvernement s'abonne à dix mille exemplaires de ce journal, puis à la traduction du *Rédacteur* en langue allemande, et pour deux mille exemplaires au *Bonhomme Richard*. Il soutient en outre par des subventions la *Sentinelle*, le *Patriote de 89*, l'*Ami des Lois*¹. Cet essai de guerre défensive aboutit à un mécompte ; la presse officieuse, ainsi qu'il arrive presque toujours, n'exerça point d'ascendant sur l'opinion publique. C'est pourquoi Barras a tenté de rejeter sur ses collègues, dans ses Mémoires, la responsabilité de cette manœuvre : « Le public, aurait-il dit un jour², doit suffire à l'honneur et à la fortune des journaux ; s'ils défendent véritablement la cause de la nation, ils en trouveront la récompense dans le nombre de leurs abonnés. » Le Directoire finit par découvrir, au bout d'un an, que des journaux, même payés, ne se regardaient pas (cela s'est vu de tout temps) comme entièrement achetés et dirigeaient des critiques malveillantes contre ses propres actes. Il paraît avoir coupé les vivres, en brumaire an V, à la plupart des feuilles officieuses³.

Mais la lutte allait nécessairement s'engager sur un autre terrain. Il fallait trouver le moyen de limiter cette liberté de la presse à laquelle, d'après le texte de la Constitution, aucune limitation ne devait être apportée. Suffirait-il de la borner par des lois comme dans les pays libres ou la placerait-on sous le régime du bon plaisir ? Il n'y a pas deux mois que la Constitution de l'an III est en vigueur et déjà les thermidoriens, les vainqueurs de vendémiaire, ceux qui ont naguère livré la presse aux tribunaux militaires⁴ et fait condamner à mort par un conseil de guerre le journaliste Lemaitre, embrassent ce dernier avis. Sans doute, aux Cinq-Cents, Boissy d'Anglas a fait entendre, le 19 frimaire an IV, un langage modéré : Ce qu'il réclame avant tout, en demandant une loi sur la presse, c'est « un acte de garantie en faveur de la liberté de la presse ». On a donc nommé, sur sa proposition, une commission de cinq membres « chargée de présenter un projet de loi pour garantir la la liberté de la presse des atteintes qui pourraient lui être portées, pour classer et préciser les différents délits qui peuvent être commis par l'abus de cette liberté et pour indiquer les moyens qui peuvent

¹ Arch. A F³ r. 1 et 20. Sciout, *Histoire du Directoire*.

² T. II, p. 212.

³ *Mém. de Barras*, t. II, p. 229.

⁴ Voy. *Débats et décrets*, vendémiaire an IV, p. 217, 241, 242.

être employés pour les réprimer ¹. » Mais on a réfléchi du 19 frimaire au 2 ventôse, et les révolutionnaires de bon aloi trouvent qu'on accorde une beaucoup trop grande faveur à ces « écrivains incendiaires », à ces « écrivains forcenés, premiers auteurs de tous les attentats ² », en les soumettant au droit commun. Delaunay déclare donc, aux Cinq-Cents (2 ventôse), qu'ils n'ont pas ouvert un champ d'action suffisant à leur commission. Après avoir tonné contre les « folliculaires royalistes » : « J'ouvre, dit-il, l'acte constitutionnel et je vois, à l'article 355, que, s'il n'y a aucune limitation à la liberté de la presse, le Corps législatif peut néanmoins, quand les circonstances le rendent nécessaire, faire provisoirement toute loi prohibitive en ce genre... Prouvons que nous ne voulons ni anarchistes ni royalistes : répondons à la confiance du peuple français, et que, sous trois jours, votre commission vous présente son rapport sur la question suivante : *Les circonstances rendent-elles nécessaire une loi prohibitive sur la liberté de la presse?* » La motion fut adoptée.

Elle était conforme au vœu secret des Directeurs. Leur plan va consister, pendant trois ans, à renverser, soit à droite, soit à gauche, tout ce qui les gêne en mettant hors du droit commun quiconque pourrait les supplanter. C'est bien là, pour eux, le vrai, le grand moyen de « répondre à la confiance du peuple français ». Cependant Barras a tenté, dans ses Mémoires, de donner le change au public : « Le Directoire, écrit-il, n'a point été d'avis, dans plusieurs conférences avec les députés, que cette mesure soit adoptée ³. » Cela prouve que le Directoire, « délicat jusqu'au scrupule », chacun le sait, « sur la limite des attributions qui pouvaient appartenir à chacun des pouvoirs établis par la Constitution ⁴ », avait, aux Cinq-Cents, des amis bien peu dociles. Qu'on en juge.

C'est le 23 ventôse an IV que commença, dans ce Conseil, la plus importante de toutes les discussions ouvertes, de 1789 au 18 brumaire an VIII, sur le régime de la presse. La question était ainsi posée : Fera-t-on une loi prohibitive contre la liberté de la presse? Les modérés repoussaient avec ardeur toute proposition de ce genre.

Pastoret fut leur premier champion. « Il faut, disait-il, ou prétendre que les chefs d'un État sont infaillibles ou permettre de les censurer. N'y aurait-il donc que la tyrannie ancienne contre laquelle il fût

¹ Voy. *Débats et décrets*, frimaire an IV, p. 318.

² Expressions employées à la Convention contre les journalistes dans la séance du 15 vendémiaire an IV.

³ *Mémoires*, t. II, p. 82.

⁴ C'est encore Barras qui écrit cette phrase étonnante, *ibid*, p. 6.

permis d'écrire? Ne répondez pas que les temps orageux commandent des mesures rigoureuses. Ce raisonnement n'est qu'un prétexte. C'est précisément dans les orages d'une révolution que les passions redoublent d'audace : il ne faut à aucun prix qu'on lâche ou qu'on enchaîne les écrivains selon qu'ils se rattachent à la faction dominante ou à la faction subjuguée. Sans doute, il ne faut pas couvrir d'une indulgence coupable ces désorganisateur politiques qui prêchent la sédition et le crime. Mais la Convention n'a pas cessé de fabriquer des lois sur tous les genres de provocation à tous les genres de crime¹. Il est vrai que la plupart de ces lois ont abouti, par l'excès de leur rigueur, à l'impunité; mais cherchez simplement à les adoucir et n'accusez plus le silence d'un législateur aussi fécond. » Pastoret proposait, en conséquence, la résolution suivante : « Le Conseil des Cinq-Cents, considérant qu'il existe des lois contre l'injure, la calomnie, la provocation au crime, la prédication de la désobéissance et de la révolte et contre tous les autres délits dont la presse est l'instrument; considérant que la commission chargée de la classification et de la revision des lois doit lui présenter incessamment le complément du Code pénal et qu'elle lui proposera alors les additions ou les changements qui peuvent être nécessaires; déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur une mesure prohibitive de la liberté d'imprimer et d'écrire². »

Louvet, ami particulier de Barras, répondit sur-le-champ. A travers les orages de nos révolutions, « même au sein des destructions fécondes », une *aristocratie nouvelle* s'est formée. « Les journalistes sont devenus nos prêtres et nos nobles. » On peut concevoir que la presse soit débarrassée de toute entrave dans un État en révolution qui travaille à se constituer; mais, une fois que les limites des pouvoirs sont constitutionnellement posées, la presse, « cet élément perpétuel de révolution », doit être « contenue dans des bornes étroites ». D'ailleurs, « le premier droit du corps social est d'exister sous la forme que la majorité a voulue » : il faut donc que la Constitution de l'an III soit garantie *par tous les moyens* que la volonté générale a remis aux mains du gouvernement. C'est précisément lorsqu'un gouvernement libre est établi qu'on doit mettre des entraves à la liberté de la presse... « pour qu'elle ne dévore pas les autres libertés ». Cet ancien girondin dressait alors, avec une sorte de fureur, le plus violent acte d'accusation contre les journalistes. Ils avaient eu le tort irrémédiable

¹ Lois du 8 décembre 1792, du 4 décembre et du 16 décembre 1792, du 29 mars 1793, du 9 avril 1793, du 1^{er} germinal an III, décrets des 18 et 21 mars 1793, etc.

² *Débats et décrets*, ventôse an IV, p. 313 à 322.

de ne pas respecter « un sénat victorieux de tous les préjugés et de tous les rois » (la Convention) et de présenter à la France cette grande assemblée comme un ramas de brigands. Et cependant *ils vivent*, ajoutait-il, ceux qui, sciemment, au profit de la contre-révolution toute prête, ont conseillé « l'ingratitude et le parricide » ! Un mot magique les a sauvés, *la liberté de la presse!* et rien ne les empêche de reprendre leurs plumes teintes de sang ! Il est temps d'opposer d'insurmontables digues à ce torrent dévastateur : en des temps ordinaires, on peut se borner à punir le crime ; *il faut, dans les jours de péril, empêcher que le crime se commette.* D'ailleurs une révolution est-elle donc consolidée parce qu'une Constitution vient de s'établir ? *Avez-vous déjà pris quelques-unes de ces grandes mesures qui consomment une révolution ? Avez-vous, comme les Américains, déporté tous les royalistes ?* — « C'est la Constitution, poursuivait ce républicain sans tache, qui ordonne aujourd'hui une mesure prohibitive. Je dis qu'elle l'ordonne ; en effet, elle en a prévu la nécessité et elle l'autorise quand les circonstances l'exigent : c'est assez dire qu'elle en fait pour le moment un indispensable devoir. » Louvet proposait en conséquence l'établissement de deux commissions chargées : l'une, d'apporter un projet de loi pénale sur la presse ; l'autre de préparer, conformément à l'article 355 de la Constitution, une résolution contenant des mesures prohibitives contre la presse¹.

Le débat se prolongea jusqu'au 29 ventôse. Cadroi, Boissy d'Anglas, Lemerer, Doulcet défendirent la liberté de la presse : Jean de Bry, Dupuis (l'auteur de *l'Origine des cultes*), Chénier, Lanthenas, l'attaquèrent. La plupart de ces discours sont gâtés par l'abus des thèses philosophiques et par une rhétorique boursoufflée. Cependant on trouve la trace d'une émotion véritable dans un fragment du discours prononcé par Boissy d'Anglas le 24 ventôse an IV.

Pressentant déjà les coups d'État qui devaient être dirigés contre les Conseils et cherchant à prouver que la liberté de la presse est nuisible à ceux-là seuls qui méditent une usurpation, il esquissa brièvement un tableau succinct, mais saisissant, des attentats qui s'étaient succédé depuis le 22 septembre 1792 contre les écrivains : l'imprimerie de Gorsas, brisée dans la soirée du 10 mars 1793, à la suite d'un discours prononcé dans la journée contre les feuilles indépendantes, et la Convention n'osant pas réprimer ce désordre ; les presses de Brissot pillées le 13 mai, et les vexations inouïes commises pendant plusieurs jours contre les écrivains qui faisaient entendre une réclamation ; la tyrannie s'élevant par degrés

¹ *Débats et décrets*, ventôse an IV, p. 323 à 337.

depuis cette époque. S'enflammant à ces souvenirs : « Je demanderais à Louvet lui-même, poursuivait-il, si la presse était libre lorsqu'on ordonnait à Baudouin de ne plus le charger de la rédaction du *Journal des Débats* ; si, pendant que le 31 mai se préparait, il se serait cru libre de continuer sa *Sentinelle* ; si Thuriot n'était pas le censeur du *Moniteur* et n'en faisait pas impitoyablement retrancher tout ce qui aurait pu combattre les vues ambitieuses de la faction dont il était membre ; je demanderais à mes collègues si, après le 31 mai, il fut permis de parler de cette journée sans s'exposer à perdre la vie et si, jusqu'au 9 thermidor, un seul journal put en faire connaître les crimes ; j'ouvrirais ces annales de sang, ces registres du tribunal révolutionnaire, et je vous montrerais *Adam Lux* mis à mort pour avoir imprimé que le 31 mai était une journée désastreuse ; *Marcandier* et sa femme, pour avoir écrit contre la faction de Marat ; un instituteur de Clichy, pour avoir imprimé une lettre où Robespierre était peu ménagé ; je vous rappellerais toutes ces proscriptions motivées sur de prétendus écrits fédéralistes, et notre malheureux ami Déchezeaux mis à mort pour avoir écrit à ses commettants la vérité sur le 31 mai ; et j'ajouterais : ce fut sur ces violations du droit de penser et d'écrire que s'éleva la tyrannie qui a inondé pendant vingt mois la France de sang et de larmes... » Évoquant les girondins condamnés au dernier supplice, il les somrait d'expliquer à leurs successeurs que, s'ils avaient péri, c'est parce que leurs seuls accusateurs avaient le privilège d'écrire, que leur mort était constamment demandée par Hébert, « le journaliste du gouvernement d'alors », Hébert dont Bouchotte envoyait *aussi* les feuilles aux armées, dont il payait *aussi* cinq ou six mille abonnements pour former ce qu'il appelait l'opinion publique et qui, dans ses écrits privilégiés, autorisés, approuvés, préparait l'usurpation du Comité de salut public. L'allusion était transparente : Boissy d'Anglas l'expiera d'une façon terrible.

Le terrain du débat se resserra dans les séances du 27 et du 29 ventôse. Les modérés, comme Lemerer et Doucet, se bornaient à demander que l'on n'enlevât pas les journalistes à leurs juges naturels et à protester contre l'établissement de la censure. Chénier n'hésita pas à les combattre sur ce terrain. Les lois pénales ne lui suffisaient plus. Les tribunaux n'avaient pas la force de les appliquer ! D'ailleurs ils n'étaient pas assez expéditifs. — Mais les principes ? » A quoi bon débiter des maximes générales, « renouvelées mille fois depuis le vigoureux écrit de Milton » ? C'est encore perdre son temps. D'ailleurs, pas de principes auxquels on ne puisse opposer d'autres principes. Enfin l'orateur ne conteste pas que ses

adversaires ont « mille fois raison » s'ils entendent parler des principes « ordinaires ». Mais on n'est pas dans un temps ordinaire. Ce qui le démontre, c'est qu'on vient de contracter un emprunt forcé, qu'on a dû constituer un gouvernement militaire dans plusieurs provinces, qu'on a voté plusieurs lois manifestement contraires aux principes. Puisqu'on est en si bon chemin, alors qu'il s'agit de savoir « si la république elle-même sera debout », pourquoi s'arrêter¹?

Ce beau raisonnement ne prévalut pas, et les Cinq-Cents finirent par voter l'*ordre du jour* sur toute proposition tendant à établir des mesures prohibitives de la liberté de la presse.

Ce vote s'explique aisément. D'abord personne n'osait encore, en ce moment, prendre la défense de Robespierre, et le souvenir de la sanglante dictature pesait lourdement sur toutes les âmes. Chénier mentait trop ouvertement en imputant à la liberté de la presse les arrêtés implacables du Comité de salut public ou les sentences du tribunal révolutionnaire, et le cri du 9 thermidor : *A bas le tyran!* sonnait encore trop bruyamment aux oreilles des thermidoriens. Puis, pour soumettre ainsi, tout d'un coup, la presse à ce régime prohibitif sous l'empire d'une Constitution qui disait : « les écrits ne peuvent être soumis à aucune censure avant leur publication », on n'avait pas même un prétexte. Le péril de vendémiaire avait été facilement surmonté. Le Directoire pouvait gémir sur les écarts de l'opinion, mais n'était attaqué que par les voies légales. On n'apportait la preuve d'aucun complot. « Nous tiendrons tous notre serment, disait Tronson-Ducoudray aux Anciens, et s'il est diverses espèces, je ne dis pas de contre-révolutionnaires, mais de fous qui osent concevoir l'idée de renverser la république, nous saurons les contenir. » Dupont de Nemours, Larivière, Barbé-Marbois, Portalis, s'exprimaient dans les mêmes termes, et les nouveaux venus s'unissaient aux conventionnels modérés². Il fallait donc, quatre mois à peine après la mise en vigueur de cette Constitution, la proclamer trop débile pour vivre à l'air libre! Le mécanisme allait s'arrêter avant le premier cahot! C'était à la fois trop d'impudence et trop de maladresse; en vérité, l'on partait trop tôt.

Le symptôme n'en était pas moins grave. Tout le plan de cette faction qui se cramponne au pouvoir se dessine de la façon la plus nette. Foin des principes! Il s'agit de conserver la proie. Tout l'attentat du 18 fructidor est en germe dans les discours de Louvet et de Chénier. Ce qu'il faut empêcher, « par tous les

¹ *Débats et décrets*, ventôse an IV, p. 430.

² *Comp. Thureau-Dangin, op. cit.*, p. 77.

moyens », c'est l'avènement du parti qui veut la paix générale, l'abandon des procédés révolutionnaires, l'ordre dans les finances et la pacification religieuse. Les modérés acceptaient les institutions nouvelles : ce n'est, pour l'oligarchie de 1793 et de 1794, qu'un danger de plus. La manœuvre de ventôse a manqué : il n'y a pas là de quoi décourager les patriotes. D'ailleurs, il n'est pas impossible de convaincre ou d'intimider le nouveau tiers, que déconcerte l'aplomb des vétérans : « Ces honnêtes gens, écrivait Mallet du Pan le 26 octobre 1796, ne veulent pas le mal, mais ne s'opposent que faiblement à celui que voudront faire les méchants; ils lutteront d'abord et finiront par se taire ou désertent les séances. »

Donc, au bout d'un mois, malgré l'ordre du jour voté le 29 ventôse, la campagne est reprise contre la presse. Talot ouvre le feu le 25 germinal an IV, en proposant aux Cinq-Cents que « les journalistes soient exclus du local qui leur est accordé » dans la salle des séances. La proposition est froidement accueillie. Alors Tallien, tout en l'abandonnant, prononce un discours violent contre les journalistes « qui mettent tout en œuvre pour égarer le peuple » et ne veulent du trouble que pour favoriser les projets de Pitt, en faisant « massacrer ce qui reste de républicains bien prononcés ». Quatre semaines ont d'ailleurs dissipé les scrupules du Directoire : « L'audace est à son comble, dit-il dans un message (26 germinal), on provoque ouvertement le rétablissement de la royauté et de la Constitution de 1793. » Une commission de cinq membres fut élue par les Cinq-Cents, séance tenante.

Le Directoire affectait une fois de plus de mêler le royalisme aux complots des jacobins, mais par habitude et pour la forme. A ce moment il était pris dans ses propres filets. Après avoir livré la plupart des places à ces jacobins et lâché les terroristes contre les modérés des deux Conseils, pour se réserver le droit d'intervenir au bon moment et de dicter ses conditions¹, il était menacé lui-même par un complot sérieux. Les anarchistes, conduits par Babeuf et par Drouet, se préparaient non seulement à piller Paris, mais à égorger le Corps législatif et les autorités constituées, y compris les Directeurs. Ils constituaient eux-mêmes un Directoire secret de *salut public*, composé de quatre membres, pour organiser l'insurrection. Le Directoire, s'il n'était pas encore initié, dans les derniers jours de germinal, à tous les projets babouvistes, se trouvait déjà sur la piste. Babeuf avait, d'ailleurs, trop parlé, surtout trop écrit, exaltant, dans son *Tribun du peuple*, tous les crimes de la Révolution en général et les massacres de Septembre

¹ C'est ce qu'a bien expliqué M. Sciout, t. I, p. 562.

en particulier, faisant, à l'exemple du Directoire lui-même, de la propagande dans l'armée, distribuant dans les camps disséminés autour de Paris des chansons séditieuses et des journaux incendiaires. Le gouvernement avait fait arrêter, dès le 13 ventôse, un des chefs de la conspiration, Germain, auteur présumé d'un de ces pamphlets, qui portait pour titre : « Soldat, arrête et lis. » Ainsi s'explique la prompte adhésion des deux Conseils. Treilhard, nommé rapporteur, lut aux Cinq-Cents, dès le 17 germinal, un projet de résolution qu'ils adoptèrent à « l'unanimité », sans discussion ¹. Le même jour, les Anciens se prononcèrent à l'unanimité, toujours sans débat ².

Or la loi du 27 germinal an IV (art. 1^{er}) s'exprimait en ces termes : « Sont coupables de crime contre la sûreté intérieure de la république et contre la sûreté individuelle des citoyens et seront punis *de mort*, conformément à l'art. 612 du Code des délits et des peines, tous ceux qui, par leurs discours ou par leurs écrits imprimés, soit distribués, soit affichés, provoquent la dissolution de la représentation nationale ou celle du Directoire exécutif, ou le meurtre de tous ou aucun des membres qui les composent, ou le rétablissement de la royauté, ou celui de la Constitution de 1793, ou celui de la Constitution de 1791 ou de tout autre gouvernement que celui de la Constitution de l'an III, acceptée par le peuple français, ou l'invasion des propriétés publiques, ou le partage des propriétés particulières, sous le titre de loi agraire, ou de toute manière. »

On vota le lendemain (28 germinal) une autre loi qui défendait, sous peine d'emprisonnement, de publier un article ou de placarder une affiche sans nom d'auteur et sans nom d'imprimeur. Barras, dans ses Mémoires, feint de ne connaître que cette seconde motion : « On avouera, dit-il, que le Directoire, à sa naissance et ayant tant de nécessité de se défendre, n'était pas fort exigeant ³. » Il s'agit, maître Tartufe, non de la seconde loi, mais de la première, de celle qui vient de promettre la mort à tout écrivain assez hardi pour regarder le pacte de l'an III comme perfectible, et pour en proposer la modification, même sous la forme républicaine.

Mais, en ce moment du moins, la loi terrible, à raison même de sa trop grande rigueur, ne peut être que très difficilement appliquée. Les journaux, enhardis par l'impunité, dégainent. A Paris seulement, il y en a plus de soixante-dix qui font pleuvoir sur le Directoire une grêle de traits acérés. Le théâtre les seconde. En

¹ *Débats et décrets*, germinal an IV, p. 355.

² *Ibid.*, p. 373.

³ T. II, p. 88.

vain Merlin a déployé tout son zèle pour empêcher qu'on ne sifflât, à Feydeau, les airs républicains; en vain les arrêtés de nivôse et de pluviôse ont ordonné que les théâtres où l'on représenterait des pièces « tendant à réveiller la honteuse superstition de la royauté » seraient supprimés, et leurs directeurs « arrêtés, pour être punis suivant la rigueur des lois »; le ministre de la police constate, le 7 messidor an IV, que le public, « exaspéré », murmure quand il faudrait applaudir, applaudit quand il faudrait murmurer. Un bataillon de journaux satiriques : *le menteur, le Journal des Ricurs, les Actes des Apôtres et des Martyrs*, etc., entretient avec le plus grand succès cette exaspération. Barras, s'il faut l'en croire, est le seul, au sein du Directoire, que cette vogue et ce tumulte ne déconcertent pas. Le 14 messidor, « Letourneur fait lecture d'un numéro du journal de Louvet; il appelle *brigand* ce député honorable, et La Réveillère s'unit à la déclamation de Letourneur. » Notre puritain le prend de très haut : « La presse périodique, dit-il ¹, est, en général, le premier tourment des fonctionnaires irritables. Ils ne peuvent concevoir qu'elle soit l'organe nécessaire de la publicité; que ses maux soient compensés et surpassés par ses bienfaits; que, *comme la lance d'Achille* enfin, elle suffit à guérir ses propres blessures. Letourneur est en tête de ces susceptibles, qui ne veulent point comprendre les avantages des journaux et ne sont sensibles qu'à leurs piqûres. » Le 16 thermidor an IV, c'est Carnot qui dénonce les attaques des journaux dirigés par Louvet et Poultier. « Il prétend, remarque Barras, que nous ne sommes environnés que de terroristes. Il demande le renvoi de plusieurs messagers d'Etat qui, pendant la Convention nationale, ont professé des principes anarchiques, et même une épuration dans nos huissiers. Je demande à Carnot s'il ne faudra pas aussi nous chasser à notre tour : *il me semble que nous aussi*, lui dis-je, *nous avons été quelque peu révolutionnaires* ² ». Le 15 vendémiaire an V, le Directoire refuse encore de faire saisir une *Vie de Louis XVI*, éditée par un libraire du Palais-Royal. Mais Barras se sent déjà moins intraitable et laisse échapper ce vœu comique : « Puissions-nous rester assez maîtres de nous-mêmes pour continuer à entretenir une conduite aussi haute et supérieure aux passions dont nous sommes assaillis ! » L'orage approche.

On apprend aux Cinq-Cents, en effet, dans la première décade de brumaire an V, que la presse est de nouveau menacée par le gouvernement. La commission de classification et de revision des lois cherche à prendre les devants, et Pastoret dépose, en son

¹ *Mémoires de Barras*, t. II, p. 162.

² *Mémoires de Barras*, t. II, p. 176.

nom, le 8 brumaire, un projet très modéré contre la calomnie. « Que les amis de la liberté de la presse se rassurent, disait-il; je ne viens point ici, répétant des blasphèmes usés, vous proposer de rétablir l'esclavage de la pensée. *S'il est des hommes qui nourrissent dans leur cœur ce désir impur et tyrannique, qu'ils choisissent d'autres organes* ¹ ». L'allusion était transparente. Dès le lendemain, d'ailleurs, le Directoire a jeté le masque. La « lance d'Achille » a fait son temps.

Le message directorial du 9 brumaire an V est le plus haineux réquisitoire qu'un gouvernement ait dirigé contre la presse. *Tous* les journaux, à l'en croire, marchent au même but; *tous* prêchent plus ou moins ouvertement la révolte contre les lois et les autorités; *tous* préconisent les démarches et les efforts des ennemis; *tous* aiguissent les haines, les factions, et veulent nous entraîner dans de nouveaux déchirements. Quel moyen de remédier au mal? Le Directoire déclarait nettement que les lois existantes ne lui suffisaient pas. Des assassins ont été portés en triomphe; des fabricateurs de faux mandats acquittés; les journalistes de tous les partis ont été vainement poursuivis : juges et jurés n'osent se prononcer. « Cet état convulsif ne cessera, poursuivait le message, que quand on aura, *par quelque mesure nouvelle*, mis un frein à la licence des journalistes qui, s'érigeant en dictateurs, prétendent au privilège monstrueux de pouvoir impunément commander tous les crimes sans que l'on puisse même s'en plaindre ». A la suite de cette tirade, le Directoire déclarait que, loin de vouloir enfreindre les principes sacrés de la Constitution sur la liberté de la presse, il ne cesserait pas de les défendre.

En conséquence, il citait immédiatement l'article 355 de cette Constitution, qui permettait de limiter provisoirement, par une « loi prohibitive » la liberté de la presse et, ce que nul n'avait encore imaginé, croyait pouvoir le fortifier par une disposition de l'article 356, ainsi conçue : « La loi surveille particulièrement les professions qui intéressent les mœurs publiques. » En est-il une, continuait-il, qui les intéresse plus particulièrement que celle des journalistes? La loi ferme les maisons de jeu où la bonne foi est surprise par l'escroquerie; elle interdit la vente d'un médicament dangereux. De même elle doit réprimer les libellistes qui, distribuant chaque jour les calomnies contre les magistrats, vont, corrompant la morale et les mœurs. « L'action *directe* et indirecte de la *police* sur les journaux peut seule réprimer les désordres dont nous venons de nous occuper; seule, elle peut être opposée

¹ *Débats et décrets*, brumaire, an V, p. 86.

aux délits en ce genre, comme elle est adoptée pour les spectacles, *les maisons publiques* ¹. »

On voit que le Directoire ne se possède plus. C'est que le sol tremble sous ses pas. Au printemps de 1797, un nouveau tiers de députés doit entrer au Corps législatif. Or un mouvement d'opinion chaque jour plus vif se dessine contre le gouvernement; il en est informé par ses agents et n'en peut pas douter. Plus il traque les émigrés, plus il persécute les prêtres, plus il entend dompter par la force l'esprit public et plus le pays se cabre. Comme ce pays ne veut plus être exploité ni terrorisé, la majorité sera déplacée dans les Conseils. C'est ce qu'il faut empêcher à tout prix. Donc, le Directoire, avant de faire empoigner les élus, tente un suprême effort pour empoigner les électeurs. Le meilleur moyen de garrotter le corps électoral, c'est encore de bâillonner la presse.

La partie s'engage une seconde fois dans les Conseils, mais avec plus de violence et d'emportement qu'en ventôse an IV.

Dès le 9 brumaire, aux Cinq-Cents, Talot, ami des Directeurs, ouvrit ainsi la discussion : « En demandant le renvoi du message à une commission, je viens dénoncer une trentaine de gredins, de polissons, qui s'emparent de l'opinion publique... » Il s'agit des journalistes, et les précautions oratoires paraissent superflues. Cependant on murmure et Talot doit s'excuser. Mais il recommence à peu près sur le même ton : « La république n'aurait-elle été fondée que pour alimenter deux classes ennemies de ses lois, les agioteurs et les journalistes? Les clubs ont rendu des services pendant la Révolution; bientôt ils ont fini par se corrompre et devenir dangereux : eh bien, *chaque journaliste* est un club ambulante, prêchant la révolte et la désobéissance aux lois. » L'orateur est appuyé par un certain nombre de ses collègues. Mais un modéré, Mailhe, rappelle qu'une commission existe et que Pastoret, la veille, a fait un rapport en son nom. De nouveaux murmures s'élèvent. Boissy d'Anglas s'étonne d'un débat rouvert sur une question tranchée depuis huit mois à peine par la grande majorité du Conseil. « Nous défendrons, poursuit-il, la liberté de la presse au péril de notre vie, puisqu'elle est la garantie du gouvernement républicain que nous voulons tous affermir. » L'orateur est interrompu. « Oui, reprend-il, nous voulons la liberté de la presse; nous voulons aussi réprimer ses délits; mais nous ne consacrerons jamais ce principe véritablement liberticide que l'on ne peut censurer les actes, soit du Corps législatif, soit des fonctionnaires, dans un gouvernement représentatif. »

¹ *Débats et décrets*, p. 106 à 110.

Pastoret obtient encore la parole et coupe dans le vif : « Il ne faut pas s'y tromper, dit-il : on sent que le moment des élections approche; on voudrait enchaîner la voix des écrivains courageux qui pourraient éclairer le peuple sur ses faux amis; comprimer l'opinion nationale parce qu'on en redoute la justice et la puissance. » Il demande l'ordre du jour sur le message. Lecointe lui répond, il accuse les journalistes opposants d'avoir été jadis aux gages de Robespierre. Puis brusquement il jette le masque : « Je dois vous dire toute ma pensée. *Nous approchons du moment où les républicains auront besoin de tout leur courage et de toute leur énergie.* » La majorité comprend à merveille et n'a pas besoin qu'on s'explique plus longuement. L'ordre du jour pur et simple, demandé par Pastoret, est rejeté. Les Cinq-Cents ordonnent le renvoi du message non à la commission de classification et de revision, mais à une commission spéciale. Celle-ci nomme Daunou rapporteur.

Pendant le Directoire fut déçu. Le rapport, lu dans la séance du 5 frimaire, débutait en ces termes : « Que nul ne soit empêché de dire, écrire, imprimer et publier sa pensée; que les écrits ne soient soumis à aucune censure avant leur publication, et que la loi, d'ailleurs, permette à chacun d'imprimer impunément tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. Telles sont les maximes qui, sous le nom de liberté de la presse, ont été si longtemps réclamées par la courageuse philosophie et sont devenus enfin pour elle une conquête que vous ne voudriez pas, que vous ne pourriez pas lui ravir. » Et plus loin : « Non, il n'y a que le spectacle effrayant de ces excès impunis qui ait pu suggérer à des républicains *l'étrange projet d'enchaîner par des lois prohibitives* la publication des écrits. Voilà, citoyens, l'un des funestes effets de la licence; elle inspire *au pouvoir*, au patriotisme lui-même, des pensées tyranniques; elle entraîne *hors des voies constitutionnelles* ceux que presse le besoin de la réprimer. » Les espérances que le gouvernement avait dû concevoir un mois plus tôt s'évanouissaient; on était à cent lieues du message.

La commission spéciale apportait trois résolutions aux Cinq-Cents. On défendait, par la première, « à tout individu d'annoncer dans les lieux publics un journal autrement que par son titre général et habituel ». La seconde supprimait la tribune des journalistes à compter du jour où serait établi un nouveau journal officiel qui devait s'intituler : « Séances du Corps législatif. » La troisième ne comptait pas moins de vingt et un articles. L'imputation imprimée d'un délit prévu par le Code pénal était réputée « calomnie » (art. 1^{er}). Toute imputation imprimée contre l'honneur et la conduite morale d'un individu pouvait être poursuivie;

l'auteur de l'imputation n'avait aucun délai pour en faire la preuve, mais devait être acquitté s'il se présentait au tribunal avec la preuve acquise (art. 2). Il y avait encore lieu à poursuite contre celui qui reproduirait ces diverses imputations dans un écrit imprimé, encore qu'il y eût ajouté des réflexions atténuantes (art. 3). Tout citoyen avait le droit de censurer les actes des autorités constituées; mais les mêmes imputations, dirigées contre des fonctionnaires ou des autorités constituées prises collectivement, donnaient lieu à poursuite (art. 4 et 5). On reconnaissait à tout citoyen le droit d'imprimer son opinion sur les lois rendues, d'en discuter la justice, les inconvénients, les avantages, les moyens d'exécution; mais l'incitation à la désobéissance à une loi, les qualifications infamantes données à une loi, l'annonce que les citoyens n'y obéiront point, étaient classées parmi les délits (art. 7). L'article premier de la terrible loi du 27 germinal an IV était expressément confirmé (art. 8). La connaissance des nouveaux délits était attribuée aux tribunaux correctionnels (art. 16). L'article 18 était ainsi conçu : « Dans le cas de l'article 5 et de l'article 7, le tribunal de cassation, sur la demande d'un commissaire du Directoire exécutif près d'une administration centrale, désignera le tribunal de police correctionnelle qui devra connaître du délit... » C'était un moyen d'enlever les prévenus à leurs juges naturels. Enfin, jusqu'à ce qu'on eût décidé de quelle manière les membres du Corps législatif seraient poursuivis pour faits de police correctionnelle, les imprimeurs de leurs écrits devaient être pénalement responsables (art. 20).

Noailles (du Gard) prononça sur ces projets, le 13 frimaire an V, un piquant discours. Il cita textuellement plusieurs phrases d'une harangue composée, en 1789, par Chénier, pour la liberté illimitée de la presse : « Puissants du jour, s'écria-t-il, où sont vos serments? » Noailles avait trop de mémoire et sera déporté dans quelques mois. Larivière se fit écouter dans la séance du 18 frimaire, en rappelant que Dohem avait demandé à la Convention, deux jours avant le 10 mars 1793, de chasser « les rédacteurs de journaux auxquels des loges étaient accordées »; que, Jean Bon Saint-André ayant réclamé l'expulsion de tout journaliste convaincu d'avoir écrit contre la liberté ou l'égalité, la Convention elle-même avait cru devoir passer à l'ordre du jour. Treillard défendit les résolutions. Mais, le 28 frimaire, Pastoret dirigea fort habilement le feu contre la seconde. Un journal officiel n'arrêtera pas, dit-il, la publication d'autres écrits où seront versés à grands flots la médisance et le mensonge. Comment empêcher les autres journaux d'emprunter à la longue feuille officielle, avec un discer-

nement perfide, de dangereux extraits? Couchery s'enhardit à demander la question préalable sur cette partie du projet : « Les journaux étaient, croyait-il, le point de contact entre le peuple et les gouvernements; les tyrans punissent leur indépendance quand ils n'ont pu acheter leur silence ou leurs services. » Couchery payera cette phrase sonore; à son tour, il sera déporté.

La première des trois résolutions, qui concernait les colporteurs, passa sans difficulté le 29 frimaire. Mais le débat sur la suppression des tribunes réservées à la presse recommença bruyamment le lendemain. Dumolard attaqua vivement cette seconde résolution et se fit applaudir. Daunou cessa d'insister et, quant à l'exclusion des journalistes, les Cinq-Cents adoptèrent la question préalable. Ils se bornèrent à voter, le 7 nivôse an V, l'établissement d'un nouveau journal officiel, intitulé *Séances du Corps législatif*, où « l'on transcrirait littéralement ce qui serait prononcé dans les séances publiques de l'un et l'autre Conseil ». Même ainsi réduit, le second projet succomba devant le Conseil des Anciens : la première résolution fut seule convertie en loi.

Le dernier débat s'engagea, le 9 nivôse, aux Cinq-Cents, sur la troisième résolution, qui concernait seule, à proprement parler, les délits de la presse. Sur ces entrefaites, le Directoire qui, selon le mot très juste de Mallet du Pan, « cherchait une conspiration royaliste », fut ponctuellement servi par le parti de l'émigration : le ridicule complot de Brottier vint à point pour aiguillonner les Conseils et pour effaroucher le gros du corps électoral. Le Directoire exploita de son mieux cette nouvelle sottise. Il accueillit avec transport, il encouragea les plaintes et les dénonciations des généraux, surtout celles de Bonaparte. C'est à cette époque que l'abbé Poncelin, rédacteur propriétaire du *Courrier républicain*, particulièrement hostile à Bonaparte et à Barras, fut saisi dans sa maison de campagne par un officier supérieur de gendarmerie nanti d'un faux mandat, transporté de vive force à Paris, déposé dans une chambre (probablement au Luxembourg) et frappé de cinquante coups de verge¹.

Le 18 pluviôse, Chassey, rapporteur du dernier projet, cède la parole à Talot. Celui-ci recevra les plus hautes marques de confiance après le coup de Fructidor. En attendant, il assimile les

¹ Barras, dans ses Mémoires, reconnaît que *ses amis* ont organisé ce guet-apens de concert avec les « agents » de Bonaparte. Mais il prétend que ses amis agirent à son insu. Sans eux, d'ailleurs, à l'en croire, on aurait cousu cet écrivain factieux dans un sac pour le jeter à l'eau. (T. II, ch. xx.) Poncelin lui devait donc, pour les cinquante coups de verge, une certaine reconnaissance.

journalistes aux vers, aux frelons et aux chenilles qui s'attaquent de préférence aux meilleurs fruits pour les ronger. Il les appelle des « monstres à figure humaine » et leur impute tous les maux de la Révolution. « Le moment est enfin arrivé, dit-il, de savoir s'il sera souffert plus longtemps, l'insolent privilège qu'ont usurpé des hommes sans moralité, sans pudeur, sans patrie, d'insulter périodiquement les citoyens, de prêcher le royalisme, l'anarchie et de fomenter la guerre civile. » Darracq fait mieux encore; il reproche au Directoire sa mollesse; celui-ci devrait ramener dans la ligne constitutionnelle les journaux qui s'en écartent, « écraser enfin ces *insectes venimeux* qui semblent tombés des nues et arrivés de la lune pendant les orages de la Révolution. » Il compare les journalistes aux « catins ». Le Directoire avait demandé, poursuit-il, une loi contre la prostitution; il n'y eut pas de rapport présenté : « le gouvernement entendit votre silence; le ministre de la police et la Salpêtrière ont suffi. Le gouvernement eût dû agir envers les journalistes comme envers les prostituées, car *les journalistes sont de véritables prostituées*. En effet, comme les femmes publiques, n'ont-ils pas leurs trotteuses, leurs promeneuses; ne distillent-ils pas comme elles le venin? » Après ce discours, Barras n'a plus qu'à répéter un vers célèbre :

Viens, Narcisse, allons voir ce que nous devons faire ¹.

II

LE COUP DE MAIN (FRUCTIDOR AN V)

Il est à peine utile de rappeler comment trois Directeurs : Barras, Rewbell, La Révellière, se constituèrent en séance permanente dans

¹ Parmi les articles adoptés par les Cinq-Cents, dans les séances du 22 et du 26 pluviôse an V, nous nous bornons à signaler les suivants : Art. 5. Il y a responsabilité si, à l'occasion de cette censure (des opinions politiques ou des votes des fonctionnaires publics et des actes des autorités constituées), on tombe dans des personnalités offensantes et si l'on impute à un fonctionnaire public des actes qu'il n'a pas faits. — Art. 6. De même, il y a responsabilité si, en exprimant une opinion sur les lois, en discutant leur justice, leurs inconvénients, les moyens d'exécution, on incite à la désobéissance, on déclare qu'on n'y obéira pas, on énonce que les citoyens n'y obéiront pas. — Art. 7. Il y a aussi responsabilité et action contre celui qui reproduit dans un écrit imprimé des imputations offensantes, encore qu'il ait cité les écrits dont il les a tirées et même qu'il y ait ajouté des réflexions atténuantes. « Cet article, remarqua Dumolard, est le tombeau de la liberté de la presse; si vous l'adoptez, il s'ensuivra qu'il n'est plus permis d'écrire l'histoire. » Réal répondit simplement : « Nous donnerons dans des temps plus calmes plus de latitude à la recherche de la vérité. »

Les articles 11 et 12 du projet voté par les Cinq-Cents substituaient, dans la plupart des cas, les tribunaux correctionnels au jury.

la soirée du 17 fructidor, et chargèrent Augereau d'occuper les salles des deux Conseils. Vers cinq heures du matin, Augereau envahit le jardin des Tuileries avec deux mille hommes et douze pièces de canon. Quelques membres des Cinq-Cents pénétrèrent, vers sept heures, dans la salle des séances, mais furent expulsés par la force. Les proscrits furent arrêtés, soit à domicile, soit dans les rues, soit dans les maisons où ils avaient tenté de se réunir, et conduits au Temple : ceux du Conseil des Anciens, dans la chambre de Marie-Antoinette; ceux des Cinq-Cents, dans celle de Louis XVI. Cent cinquante-quatre députés du nouveau tiers furent invalidés, et les fructidoriens firent entrer dans le Corps législatif six députés de leur choix. Les Conseils mutilés décrétèrent, en outre, que quarante-deux membres des Cinq-Cents, onze des Anciens, les directeurs Carnot et Barthélemy, seraient déportés sans retard dans le lieu déterminé par le Directoire exécutif. Par les annulations d'élections, par la déportation, par les démissions forcées ou volontaires, deux cent quatorze représentants étaient retranchés du Corps législatif; cent quatre-vingts autres, par peur ou dégoût, cesseront d'assister aux séances.

Le presse ne pouvait pas être oubliée dans un si beau jour.

Dès le 18 fructidor, le document qu'on va lire ¹ fut affiché sur les murs de Paris : « Le Directoire exécutif arrête, en vertu de l'article 145 de l'acte constitutionnel, qu'il est ordonné à tous exécuteurs des mandements de justice de conduire dans la maison d'arrêt de la Force les individus ci-après dénommés, savoir : les auteurs et imprimeurs des journaux intitulés : *Courrier des départements; Courrier républicain; Journal de Perlet; Mercure français; l'Éclair; le Messager du Soir; la Quotidienne; le Censeur des Journaux; l'Auditeur national; Gazette française; Gazette universelle; le Véridique; le Postillon des Armées; le Précurseur; Journal général de France; l'Accusateur public; les Rapsodies; la Tribune ou Journal des Elections; le Grondeur; Journal des Colonies; Journal des Spectacles; le Déjeuner; l'Europe littéraire; la Correspondance; le Thé; le Mémorial; les Annales universelles; le Miroir; les Nouvelles politiques; les Actes des Apôtres; l'Aurore; l'Etoile*; tous prévenus de conspiration contre la sûreté intérieure et extérieure de la république, spécialement de provocations au rétablissement de la royauté et à la dissolution du gouvernement républicain; pour être poursuivis et jugés comme tels, conformément à la loi du 28 germinal an IV. » On voit que le Directoire avait devancé la justice des Chambres; il s'était même

¹ Non inséré au *Bulletin des lois* et généralement analysé d'une manière inexacte.

trop hâté de la devancer; car, dans le premier étourdissement de la victoire, il avait confondu le *Mercure français* et le *Mercure universel*. Un second arrêté (19 fructidor) rétracta la mesure prise à l'égard du premier journal et lui substitua le second; l'erreur fut mise au compte d'un copiste.

Pendant les triumvirs avaient, en général, frappé juste, c'est-à-dire visé les hommes qui prouvaient leur indépendance et montraient du talent. Ceux qu'on allait conduire à la Force, c'étaient, d'abord, les trois principaux rédacteurs du *Mémorial*: Fontanes, futur grand maître de l'Université; La Harpe, jacobin converti; Vauxcelles, ex-prédicateur du roi, rude polémiste et terrible faiseur d'épigrammes; le principal rédacteur de la *Quotidienne*, Michaud, dont le journal avait été déjà proscrit deux fois et n'avait vécu, du 7 novembre 1795 au 4 septembre 1797, qu'en changeant trois fois de nom, condamné lui-même à mort par contumace après le 13 vendémiaire an IV pour avoir provoqué au rétablissement de la royauté; le rédacteur en chef des *Actes des Apôtres*, Barruel de Bauvert, moins haï pour avoir juré d'attaquer les oppresseurs « jusque dans leurs derniers retranchements » que pour avoir publié, sous ce titre: *le Cas républicain*, une chanson trop gaie dont la vogue avait dépassé toutes les prévisions; Villers, qui, dans les *Rapsodies*, rendait compte en vaudevilles (ô comble d'irrévérence!) des séances des deux Conseils; Bertin d'Antilly, fondateur du *Thé*, journaliste d'avant-garde, qui, non seulement avait eu l'imprudence de donner la liste des écrivains décapités, assassinés ou proscrits depuis le 14 juillet 1789, mais traitait couramment les Directeurs de Trissotins; Richer-Serizy qui, détenu pendant près d'une année au Luxembourg, sous la Terreur, avait lancé son *Accusateur public* au sortir de la prison et dont les philippiques arrachaient des cris de fureur aux jacobins de toutes nuances; bien d'autres encore, sans oublier le chansonnier Pithou, qu'un trop grand nombre de désœuvrés allaient écouter au Pont-Neuf ou sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois. On s'appliquait, d'ailleurs, à faire rentrer le plus grand nombre possible de gens suspects dans la famille des « insectes venimeux », que Darracq avait dénoncée aux Cinq-Cents, le 18 pluviôse.

Mais une incarcération préventive, suivie d'une mise en jugement, ne comblait pas les vœux des triumvirs. Ils touchent enfin au but qu'ils avaient obstinément poursuivi depuis la mise en vigueur de la Constitution: placer la presse hors du droit commun. Les Conseils, même épurés, hésitent avant d'accorder les déportations en bloc. Ils reçoivent des Directeurs un message violent qui peut se résumer en trois mots: « Ni principes, ni formes, ni délais »,

et les grenadiers ont la baïonnette au bout du fusil. Donc les deux Chambres votent, sans phrases, l'article 35 de la loi du 19 fructidor an V, ainsi conçu : « Les journaux, les autres feuilles périodiques et les presses qui les impriment sont mis, pendant un an, sous l'inspection de la police, qui pourra les prohiber aux termes de l'article 355 de l'acte constitutionnel. » On pouvait, assurément, s'arrêter là, car ce texte attribuait au Directoire un pouvoir arbitraire, illimité, sur les feuilles périodiques ; mais Barras, Rewbell, Réveillère étaient dévorés par la soif des vengeances, et cette expiation ne leur suffit pas.

La loi du 19 fructidor venait d'autoriser, dans son article 13, le Directoire à déporter soixante-cinq victimes nommément désignées, et cette liste ne comprenait qu'un seul journaliste : Suard, rédacteur des *Nouvelles politiques*. Le tour de la presse n'était pas encore arrivé ; mais les triumvirs n'attendent pas longtemps. Bailleul, rapporteur d'une commission spéciale élue par les Cinq-Cents, présenta son rapport dans la nuit du 20 au 21 fructidor. « En déjouant d'aussi horribles complots, disait-il, en frappant les coupables et en les frappant par les moyens les plus prompts et les plus sûrs, quelle que soit la main qui porte les coups, ce n'est pas la Constitution que vous violez, c'est, au contraire, la Constitution que vous reconquerez. » Belle leçon de droit constitutionnel : on saura désormais comment il faut sortir de la légalité pour rentrer dans le droit. Voici le paquet des « folliculaires » : « Sans doute, les chefs de l'horrible conspiration que nous sommes occupés à déjouer sont bien atroces, bien coupables, mais il est des hommes dont ils se sont servis qui, en inspirant la même horreur, laissent dans l'âme un sentiment encore plus pénible, s'il est possible. *Leur existence accuse la nature*, il a fallu avoir le malheur d'en être témoin pour y croire. *Elle compromet l'espèce humaine...* » Chose à peine croyable, il ne s'agit que des journalistes ! Peut-être ont-ils trop oublié, dans ce siècle d'agitations, tout ce qu'ils doivent aux héros de Fructidor.

Bailleul, emporté par son zèle, ajoutait : « Ne perdez pas un instant... » Il fut ponctuellement obéi. Le projet de loi portait : « Article 1^{er}. Les propriétaires-entrepreneurs, les directeurs, auteurs, rédacteurs et *collaborateurs* des journaux dont les noms suivent (il y en avait cinquante-quatre), seront déportés dans le lieu qui sera désigné par le Directoire. — Art. 2. Leurs biens seront séquestrés, et la mainlevée du séquestre ne leur sera accordée qu'à la nouvelle authentique de leur arrivée au lieu de leur destination. » *Aux voix!* s'écrient plusieurs membres. Mais un député, Salicetti, trouve que le Directoire ne sera pas suffisamment armé :

« La mesure qu'on vous propose, dit-il, serait incomplète et inutile, si le gouvernement n'avait pas le droit de faire des visites domiciliaires pour atteindre les coupables. » Un autre député, Julien Souhait, ressent quelque honte : il ne faudrait, à ses yeux, décréter une pareille mesure que si elle était sollicitée par le gouvernement. Talot, un ami du premier degré, s'indigne et veut donner à cette prompte servitude un air d'indépendance : « Je ne sais pas, répond-il, ce que c'est que des représentants que le gouvernement doit mener par la main : est-ce que, pour prendre des mesures, vous avez besoin qu'il vous trace votre marche? Les journalistes ont fait tant de maux que le jour est enfin venu de les punir. Prêtez l'oreille; écoutez les mânes plaintives de tant de patriotes égorgés par les journaux. Est-ce bien ici le cas de raisonner comme un juge de paix le fait dans les cas ordinaires? » Il traite les journalistes de « scélérats », et l'on applaudit dans les tribunes. Les Cinq-Cents subjugués arrêtent que, pour l'exécution du premier article, il sera fait des visites domiciliaires. En revanche, un membre ose demander que la liste des cinquante-quatre journaux proscrits soit lue au Conseil, car Bailleul avait jugé cette formalité superflue; il obtient cette lecture.

Quelques députés s'enhardissent. Un débat s'engage sur le mot « collaborateurs », employé dans l'article premier du projet. Desmolin fait observer que ce mot est bien vague : « Veut-on, par là, condamner à la déportation, pêle-mêle, tous ceux qui concourent à un journal, comme le prote, les imprimeurs? » *Une voix des tribunes* : « Tant mieux! » Boursin demande si l'on appliquera la déportation au marchand de papier : « Je vais plus loin, poursuit-il, les preneurs de notes qui assistent à nos séances n'ont aucune part aux autres articles; voulez-vous aussi les déporter? » *Une voix* : « Oui, ce sont des coquins. » On finit cependant par retrancher le mot « collaborateurs ».

Mais les vainqueurs de Fructidor avaient proscrit, dans leur grande hâte, à tort et à travers. Quelques-uns des journaux immolés rencontrent encore des défenseurs dans la majorité nouvelle. C'est ainsi qu'on efface de la liste, sur la demande du député Malès, le *Républicain français*. Deux autres députés font observer que le *Mercur* est imprimé chez Cussac; or Cussac est un imbécile et ne sait pas lire : le *Mercur* est donc effacé. Tallien prend sous sa protection le *Journal des spectacles*, et la partie du projet qui le concerne est renvoyée à la commission. Alors Quirot a le courage de dire « que les mesures proposées sont excessives : comment se décider à proscrire en masse quatre-vingts journalistes quand il suffit d'en frapper dix ou douze? » Gaudin et Boulay

réclament également un triage. Mais Bailleul répond : « La commission a pris connaissance de tous les journaux dont elle vous a présenté la liste. Elle les trouve tous mauvais et n'a aucun triage à faire. » Un dernier effort fut tenté : « Beaucoup de nos collègues, observa Blad, ne veulent pas voter sans connaissance de cause. Je demande que la liste soit imprimée et discutée vingt-quatre heures après la distribution. Pendant ce délai, les journalistes ne feront pas grand mal, et la peine qu'on propose de leur infliger est assez grave pour y réfléchir sérieusement. »

Cette séditeuse proposition fut rejetée. Cependant, en seconde lecture, on raya définitivement de la liste, outre le *Mercure universel* et le *Républicain français*, l'*Etoile*, le *Frondeur*, le *Journal du soir* (des frères Chaigneau). Furent renvoyés à la commission, outre le *Journal des spectacles*, l'*Historien*, l'*Analyse des journaux*, le *Journal des Dames*, le *Courrier des départements*, la *Correspondance politique et littéraire*, le *Belge français*, l'*Auditeur national*, l'*Abeille*, les *Annales universelles*, la *Gazette des départements*, le *Portefeuille*, de *Tout un peu*, le *Tableau de la France et de l'Europe*, le *Journal de France politique et littéraire*, le *Journal du département de l'Yonne*, le *Journal du département de l'Aube*. La faculté de déportation conférée au Directoire ne put donc s'exercer que sur les propriétaires, entrepreneurs, directeurs, auteurs et rédacteurs de quarante-deux journaux¹.

Les Anciens se hâtèrent à leur tour, par humanité. Rossée, chargé du rapport, le termina par cette péroraison bucolique : « Hâtons-nous de faire promptement tout ce que la position critique dans laquelle nous ont placés les parricides exige de nous ; hâtons-nous, dis-je, d'abréger par notre célérité les actes de sévérité que demande le salut de la république, afin que, rendus bientôt à nos fonctions ordinaires, à nos *habitudes* (les pauvres gens !) nous ne répandions plus sur nos concitoyens que les douceurs et les bienfaits d'une législation paternelle. »

Les journalistes ne furent pas de sitôt rendus à leurs habitudes. Par exemple, Gallais (du *Censeur des journaux*) n'échappa que par la fuite à la déportation ; sa maison fut pillée, ses presses furent brisées ; il se tint caché pendant deux ans ; La Harpe se cacha de même dans les environs de Corbeil et ne reparut qu'au 18 brumaire ; Isidore Langlois (du *Messager du soir*) fut déporté, s'enfuit, mais retomba bientôt aux mains de ses persécuteurs, fut enfermé au Temple et dirigé sur Oléron ; Fontanes parvint à gagner l'Angleterre et vécut à Londres ; Suard se réfugia d'abord à Coppet,

¹ Nommément désignés dans l'article premier de la loi du 22 fructidor an V. (*Bulletin des lois*, 2^e série, an V, n. 1405.)

ensuite à Anspach et ne rentra qu'après Brumaire; Bertin d'Antilly ne rentra pas même après Brumaire : s'étant réfugié d'abord à Bâle, puis à Hambourg, où il avait fondé le *Censeur*, il allait être livré par le sénat de cette ville au Premier consul sans l'intervention du tsar Paul I^{er}; l'abbé de Boulogne (des *Annales catholiques*), plus tard évêque de Troyes, proscrit pour avoir défendu le christianisme contre le théophilanthrope La Révellière, ne se déroba qu'avec beaucoup de peine aux recherches de la police; Fiévée se cacha d'abord en Champagne, où il écrivit *la Dot de Suzette*; mais, découvert en janvier 1799, il fut mis au Temple et n'en sortit qu'au 18 brumaire; Michaud se tint caché jusqu'à la même époque dans un village de l'Ain; Barruel de Bauvert changea plusieurs fois de nom et de domicile; excepté de l'amnistie par Bonaparte, il fut arrêté, conduit au Temple le 10 février 1800 et n'en sortit que le 18 juillet 1802; Richer-Serizy se cacha d'abord au Petit-Gentilly, de là gagna Troyes à travers mille dangers, puis la Suisse; il vivait à Bâle quand le gouvernement français obtint son extradition. Garrotté par les gendarmes, il traversa la France sur une charrette de Bâle à Rochefort, put néanmoins s'échapper, gagna Bordeaux et finit par trouver un asile en Espagne. On sait que Michelet, s'apercevant qu'aucun de ces gens-là n'était guillotiné, signale avec gravité « la clémence admirablement imprudente du Directoire ».

La presse était égorgée. Mais la Constitution de l'an III ne subsistait plus que d'une façon nominale et la république ne pouvait plus vivre.

III

DU 18 FRUCTIDOR AN V AU 18 BRUMAIRE AN VIII

Il ne suffit pas de prendre la dictature pour être en état de l'exercer. Ce que les Directeurs n'avaient pas prévu, c'est qu'après avoir concentré tous les pouvoirs entre leurs mains, ils allaient se trouver dans l'impossibilité de gouverner.

On se rappelle un certain tyran de Syracuse qui, pouvant tout, craignait tout et ne laissait approcher aucun de ses sujets, pas même sa femme ou ses enfants, sans les avoir fouillés. C'est ainsi que l'attitude du public et des acteurs eux-mêmes, dans les théâtres de Paris, donne des cauchemars aux Directeurs. Un soir, on s'est abstenu d'exécuter les hymnes patriotiques, obligatoires dans certains théâtres; un autre soir, on ne les a chantés qu'avec tiédeur, et « les artistes ont laissé tomber les sons »; les amis du premier degré dénoncent ces terribles symptômes au Corps législatif. Le 2 germinal an VI, Lamarque apporte aux Cinq-Cents une propo-

sition sur les théâtres. Désormais, dans toute pièce nouvelle, dont les événements se rapporteraient à une époque postérieure à l'ère républicaine, « la qualification de monsieur ou toute qualification féodale » sera rigoureusement prohibée : les auteurs, les acteurs même, qui enfreindraient cette défense seront punis d'un mois de détention ; seront expulsés du théâtre et condamnés à huit jours d'emprisonnement au cas de récidive tous ceux qui exciteraient du tumulte « en applaudissant à des maximes royalistes ou à des allusions injurieuses pour le gouvernement républicain ». Le 19 germinal an VI, Rampillon soumit au même Conseil une proposition très curieuse, dont l'article 3 est ainsi conçu : « Les entrepreneurs, directeurs, administrateurs, ainsi que les artistes des théâtres (par conséquent les souffleurs et les danseuses), prêtent le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la république et à la Constitution de l'an III. Ils s'engagent à ne faire représenter aucune pièce renfermant des principes propres à affaiblir dans le cœur des citoyens l'amour et le respect des lois ou à porter atteinte aux mœurs républicaines. » L'incident relatif à l'opéra d'*Adrien* est tout à fait grotesque. Deux membres des Cinq-Cents, Briot et Garrau, voudront bientôt faire interdire cette pièce « où l'on célèbre un empereur romain, tandis que celui qui se dit le successeur des Césars obtient quelques succès sur nos armées ; jouer *Adrien*, c'est amener la contre-révolution en corrompant l'esprit public ». Alors François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, fut chargé par le Directoire de républicaniser la pièce, et se mit à l'œuvre. *Adrien* cessa d'être un empereur et devint un général célèbre, « exécutant les ordres du sénat romain, portant la terreur chez les princes rebelles, la paix et le bonheur chez les peuples amis », (comme Bonaparte). François fut émerveillé de son propre ouvrage, « la pièce lui paraissant désormais plus rapprochée de notre système politique que la plupart de celles qui composaient le répertoire du théâtre des Arts ». Il n'hésita plus, après ce coup de maître, à penser qu'il fallait désormais, dans les autres drames, « supprimer les phrases qui font ombrage et y en substituer de nouvelles ». C'est ainsi que de nos jours un grand conseil municipal a nettoyé les *Fables* de La Fontaine.

Même après les proscriptions et les déportations, la presse, ou plutôt l'ombre de presse qui subsistait encore, effarouchait ces tyrans d'un jour. Appliquant l'article 35 de la loi du 19 fructidor an V, ils supprimèrent, par un arrêté du 6 germinal an VI, *le Nouvelliste*, coupable d'avoir publié un article « qui tendait à affaiblir dans le cœur des citoyens leur confiance dans la stabilité du gouvernement consacré par la volonté du peuple français ». Le

surlendemain (8 germinal), ils supprimèrent encore la *Feuille universelle* et mirent les scellés sur les presses, ce journal ayant « insinué dans une phrase ironique que les Français ne se comportaient pas seulement en libérateurs envers les nations qui leur doivent leur affranchissement ». Six jours après, ils frappèrent un grand coup. « Tout journal et ouvrage périodique, lit-on dans l'arrêté du 14 germinal an VI, dans lesquels l'ère ancienne, qui n'existe plus pour les citoyens français, se trouvera désormais accolée à l'ère nouvelle, même avec l'addition des mots *vieux style*, ainsi qu'il a été indécemment pratiqué jusqu'à ce jour, sera prohibé en vertu de l'article 35 de la loi du 19 germinal an V. » Les peccadilles et les crimes, venant de la presse, étaient égaux aux yeux de ces nouveaux stoïciens. Ceux-ci sont infatigables. Le 22 germinal, le *Journal des hommes libres* et l'*Ami de la Patrie* sont supprimés en même temps, parce qu'ils sont « les échos habituels d'une faction désorganisatrice ». Quelques jours plus tard, c'est le tour du *Persévérant*, dont les auteurs et les éditeurs reproduisent, paraît-il, sous un nouveau titre, le *Journal des hommes libres*. Mais cette dernière feuille avait la vie dure. En fructidor an VI, Barras est attaqué « sourdement », il s'en plaint dans ses Mémoires¹, par le *Journal des Francs*, auquel le député Marquezi, « un de ceux qu'on ne peut ranger dans la classe des dupes », a mis son nom. « Je lui pardonne l'accusation publique, dit fièrement le Directeur, elle est de droit; mais je ne suis pas maître de supporter la calomnie oblique et sournoise. » On découvre donc, au bout de quelques jours, que le *Journal des Francs* a pris la succession des *Hommes libres* : il est supprimé. Qui le croirait? Barras en est désolé. « J'aurais voulu pouvoir l'empêcher », écrit-il, et le coupe-jarret de Fructidor ose ajouter : « Quand viendra le jour où l'administration ne sera plus maîtresse de pareilles dispositions, où la presse périodique et toute autre ne seront plus justiciables que des tribunaux, et où les tribunaux eux-mêmes se verront imposer le jury au civil comme au criminel, et ne seront plus les organes que de la raison publique? » Libéral incorrigible!

Bien entendu, cet heureux jour n'était pas arrivé, dans l'opinion de Barras, quand expirèrent, au bout d'un an, les pouvoirs exceptionnels conférés au gouvernement par la loi du 19 fructidor an V. On sait que les fructidoriens s'étaient divisés bien peu de temps après le coup de main. Le Directoire et sa coterie avaient dû reconnaître qu'ils allaient être battus, aux élections de l'an VI, par les révolutionnaires indépendants comme ils l'avaient été par les

¹ T. III, p. 255.

conservateurs aux élections de l'an V. Ils traquèrent donc la presse d'extrême gauche; néanmoins le corps électoral leur échappa comme l'année précédente. Mais ils avaient combiné une nouvelle épuration, par un moyen détourné, en anticipant et en exploitant la vérification des pouvoirs, de manière à fermer l'entrée du Corps législatif à leurs adversaires jacobins. Ainsi s'accomplit le deuxième coup d'État (22 floréal an VI). Les Conseils mutilés en fructidor (y compris les membres non réélus en l'an VI), en excluant sans autre forme de procès trente élus anarchistes ou terroristes, en annulant complètement certaines élections, en proclamant les élus des minorités dans plusieurs départements où des « scissions » s'étaient produites, déplacèrent une centaine de voix dans le nouveau Corps législatif et le transformèrent avant qu'il pût se réunir. La presse devait expier cette seconde usurpation, car il n'y avait pas moyen de la déchaîner au lendemain d'un tel crime. On n'avait pas laissé discuter Fructidor, on ne pouvait pas laisser discuter Floréal.

Il fallait donc, à tout prix, proroger les pouvoirs exorbitants conférés au Directoire, pour un an, par la loi du 19 fructidor an V. A cet effet, les Cinq-Cents nommèrent une commission spéciale « chargée de proposer une loi répressive des délits de la presse ». On va, sans doute, pour sauver les apparences, bâcler un petit code des délits de presse où seront fondues les dispositions des deux projets déposés par Daunou le 5 frimaire, et par Chassey le 18 pluviôse an V. Ce projet de code se divise en cinq titres (*De la liberté de la presse; des Délits de la presse; des Peines; de la Manière de procéder; Dispositions générales*) et ne contient pas moins de quarante-deux articles. Berlier, rapporteur, avoue hautement (8 fructidor an VI) la nécessité de voter une loi répressive, « une loi qui proclame la séparation du juste et de l'injuste, qui fixe la limite où le droit finit et où l'abus commence ». C'est parler d'or; mais on s'accorde aussitôt à reconnaître que le Corps législatif n'a pas le temps de la voter en dix jours : « En recherchant les principes et en vous proposant de les faire triompher, votre commission a senti qu'une discussion de si haute importance ne peut, malgré la proposition qui vous sera faite d'y délibérer par voie d'urgence, être terminée dans l'un et l'autre Conseil avant le 19 de ce mois. Et pourtant elle a aperçu tous les dangers qui menaceraient la république s'il existait un intervalle durant lequel il n'y eût ni loi pénale ni loi de police. » — « Cette importante considération, poursuit Berlier, lui a tracé un devoir de plus à remplir et lui a fait, sur ce point, sentir la nécessité d'un provisoire... » A quoi bon tant de détours?

En conséquence, un premier projet de résolution était ainsi

conçu : « Le Conseil des Cinq-Cents, considérant que la prochaine expiration de l'article 35 de la loi du 19 fructidor an V, en rendant à la presse tous les moyens dont celle-ci a si manifestement abusé avant cette loi, verrait se renouveler les mêmes abus et de nouveaux troubles si une loi pénale sagement organisée n'était aussitôt portée pour remplacer les moyens de police dont le terme approche; considérant qu'une loi aussi importante ne laisse aucun espoir raisonnable qu'elle puisse être rendue dans l'intervalle du petit nombre de jours qui doivent s'écouler d'ici au 19 fructidor, et que, pourtant, il importe pour la tranquillité publique de prévenir les funestes effets d'une telle lacune législative, déclare qu'il y a urgence et prend la résolution suivante : 1° L'attribution faite à la police par l'article 35 de la loi du 19 fructidor an V continuera d'avoir lieu jusqu'à la publication de la loi pénale qui sera portée sur les délits de la presse. 2° A cette époque, l'attribution portée en l'article précédent cessera de plein droit; elle ne pourra, dans tous les cas, sans une nouvelle loi, durer plus de trois mois, à dater de la publication de la présente. »

Comment! rien que trois mois d'arbitraire! Quelle inexcusable candeur! Par bonheur, le Directoire avait des intelligences dans la commission. Andrieux, un des commissaires, se chargea d'éclairer le Conseil : « Je n'ai point voté, dit-il, pour qu'on mît à cette loi un terme dans lequel vous dussiez voter sur une loi pénale nouvelle. Les circonstances où nous nous trouvons encore laissent craindre le retour des abus affreux qui ont eu lieu. Il n'est pas douteux que nous verrions encore des stipendiés de l'Angleterre écrivasser (*sic*) pour la contre-révolution... Je demande qu'on proroge simplement la loi du 19 fructidor jusqu'au moment de la publication d'une loi nouvelle. » — « Ne prononcez pas, répondit Genissieu, la prolongation indéfiniment et jusqu'à la confection de la loi nouvelle sans mettre un terme à cette confection; car alors il y aura peut-être de la négligence à reprendre cette discussion, et la loi du 19 fructidor maintiendra à la police une action arbitraire sur les journaux. Vous n'ignorez pas que le moyen de prohibition a eu *quelques abus*; que, si des feuilles royalistes ont été supprimées, le ministre de la police a pu supprimer et peut supprimer encore des feuilles très républicaines, dont le seul tort était et pourrait être de publier des choses qui déplairaient. Il faut donc ramener les écrivains sous le joug salutaire commun à tous les citoyens, sous celui d'une loi pénale. » Cette argumentation parut insupportable à Cabanis, autre membre de la commission : « N'en doutez pas, dit-il, les journaux royalistes que vous croyez anéantis et qui ont causé tant de maux avant le 18 fructidor

quitteraient bientôt le masque qui les couvre; et certainement, *dans l'état actuel des choses, comme le mécontentement est porté à un grand point, ces journaux royalistes auraient le plus grand succès.* » Cet aveu dépouillé d'artifice excita des murmures. Pour tout concilier, on adopta la résolution suivante qui fut approuvée par les Anciens et convertie en loi : « L'attribution donnée à la police par l'article 35 de la loi du 19 fructidor an V continuera d'avoir lieu jusqu'à la publication de la loi pénale qui sera portée sur les délits de la presse, sans que la durée de cette attribution puisse excéder le terme d'une année. » On avait donc encore, au Luxembourg, le temps de respirer, et puis pourquoi ne recommencerait-on pas l'année suivante?

Mais le Directoire, usé par tant d'exploits, ne put pas même tenter, l'année suivante, la manœuvre qu'il venait d'exécuter avec tant de dextérité.

C'est le 19 brumaire an VII que les triumvirs remportèrent leur dernière victoire sur la presse. Une commission avait proposé, par l'organe de Poullain Grandprey, des peines rigoureuses contre les députés et les journalistes proscrits en fructidor an V, qui s'étaient soustraits à la déportation. Ceux qui ne se présenteraient pas dans les deux mois à l'administration centrale du département où ils se trouvaient, « pour y recevoir connaissance de leur destination ultérieure », furent « assimilés aux émigrés » par une loi nouvelle, c'est-à-dire bons à fusiller dès qu'ils pourraient être mis en état d'arrestation. Mais cette motion avait soulevé de violentes tempêtes dans les Conseils : aux Cinq-Cents, Rouchon avait osé dire que les règnes de Néron, de Caligula, d'Héliogabale n'offraient pas un tel raffinement de barbarie, et flétri « l'aplatissement devant le pouvoir »; aux Anciens, Meillan, rappelant que les déportés n'avaient pas été jugés, soutint qu'on ne pouvait les envoyer à la mort sans jugement; « qu'on n'émigrerait point, d'ailleurs, par assimilation », et le Conseil ne sanctionna le vote des Cinq-Cents qu'avec une répugnance visible. Le Directoire perdait du terrain.

Dès le début des nouvelles opérations électorales, en germinal an VII, on put se convaincre qu'il était, dans la plupart des départements, pris entre deux feux et que les épurés de floréal an VI prendraient leur revanche. Un nouveau tiers, nettement hostile au gouvernement, fut élu. Presqu'au même moment (20 floréal an VII) un des triumvirs, Rewbell, fut éliminé par le tirage au sort auquel on procédait tous les ans pour le remplacement d'un directeur. Un ennemi de l'ancien triumvirat, Sieyès, entra dans la place. C'était le tour des Conseils. A dater du 1^{er} prairial an VII, le nouveau Corps législatif va monter à l'assaut du Directoire. C'est pourquoi

Barras, dès la dernière semaine de floréal, cherche à tirer son épingle du jeu. Il aurait, à l'en croire (mais comment le croire?), vertement tancé ses collègues Révellière et Merlin : « Vous voudriez aujourd'hui, leur disait-il, restreindre la liberté de la presse : c'est priver le gouvernement des seules lumières qui puissent le sauver; il n'y a que la liberté et le peuple, capable de la défendre, qui puissent sauver la république. » Il eût mieux valu s'en apercevoir un peu plus tôt. On ne peut pas, bien entendu, se passer du coup de force habituel; mais le coup sera dirigé, cette fois, contre l'exécutif.

Comme Barras, en même temps que Barras, presque tout le monde, même dans le camp des fructidoriens, s'avise de remarquer que la presse est asservie et s'indigne de cet asservissement. Le nouveau Corps législatif est à peine installé que Bertrand (du Calvados) réclame la discussion du second projet déposé par Berlier le 8 fructidor an VI, et prudemment oublié depuis neuf mois. Berlier n'oppose aucune résistance et donne cette seconde lecture le 22 prairial an VII. Il cite Helvétius et démontre que l'article 35 de la loi du 19 fructidor an V, contraire aux principes, ne peut plus être absous même par les « convenances circonstanciées ». A vrai dire, il se traîne dans les lieux communs. Duplantier (de la Gironde) prend, au contraire, le taureau par les cornes : « Croyez-vous, disait-il dans la même séance, que cette nuée de vampires et d'intrigants, qui a porté la désolation dans les contrées que nos héros avaient appelées à la liberté, et qui a fait, en deux années, plus de mal à cette cause auguste que tous les efforts des rois coalisés, eût entraîné la république aussi près de l'abîme si la presse eût été libre, et que les mille voix de l'indignation publique eussent pu faire parvenir, chaque jour, jusqu'au pouvoir exécutif et au tribunal de l'opinion, leurs justes plaintes et les accents de la vérité?... » Comme l'a finement observé Mallet du Pan¹, le débat sur la liberté de la presse servait de cadre aux reproches et aux accusations que les opposants, encouragés par notre mauvaise situation intérieure et extérieure, voulaient lancer contre le gouvernement.

Le vent tournait. Il avait fallu, en l'an V et en l'an VI, beaucoup d'audace pour attaquer la politique du Directoire; il fallut, en l'an VII, un certain courage pour la défendre. Creuzé-Latouche eut ce courage. Il dépeignit les maux engendrés par la liberté de la presse et soutint qu'elle avait fait égorger Condorcet, Genonné, Brissot, Vergniaud, Rabaud-Saint-Etienne, M^{me} Roland, etc. Il s'attacha surtout à démontrer qu'il n'y avait point de comparaison à faire entre la liberté de publier des volumes et « celle de souffler

¹ *Mercurie britannique*, t. III, p. 365.

graduellement le feu de toutes les passions funestes par des écrits dont un scélérat peut inonder la société tous les jours ». Insistant sur la supériorité du système préventif : « Vous combinez froidement dans votre cabinet les formes judiciaires, disait-il, lorsque toutes les probabilités et l'expérience vous crient que les tribunaux seront sans force contre les armes que vous allez mettre dans les mains des traîtres. Que peuvent les juges et les lois contre des multitudes d'hommes simples, soulevés et entraînés par le fanatisme ? La république serait plutôt détruite que vous n'auriez fait exécuter un seul mandat d'amener ». Trois députés lui répondirent coup sur coup : Eschassériaux jeune, Français (de Nantes) et Mourer. Des trois discours, le second mérite seul qu'on le signale, d'abord parce qu'il accule les proscripteurs de Fructidor et de Floréal, ensuite parce que les applaudissements frénétiques des tribunes en soulignèrent la portée. L'orateur y signale les complots ourdis contre les Conseils, l'inviolabilité représentative immolée, les vols, les brigandages, les concussions favorisés par le silence et l'esclavage de la presse. C'est une déclaration de guerre.

Darracq, cet irréconciliable ennemi de la presse périodique, restait pourtant sur la brèche. Il prétendit que l'article 353 de la Constitution, d'après lequel « nul ne peut être empêché de dire, écrire, imprimer et publier sa pensée », ne concernait pas les journalistes. Ceux-ci, s'ils pensent, ne publient jamais leur pensée ; mais, servant toutes les passions, font un métier quotidien de la calomnie, au gré du plus fort et dernier enchérisseur¹. Le journaliste n'est que le colporteur des pensées d'autrui : « Oui, quand leurs feuilles vont dans les départements, les journalistes, bien appréciés, sont les *rouliers* de la littérature et de la politique comme ils en sont les *fiacres* dans Paris : leurs infidélités, leurs falsifications, leurs excès, doivent donc être, sous ce double rapport, dans les attributions de la police ». Puis celle-ci est encore chargée de surveiller les professions qui intéressent les mœurs publiques :

¹ L'édition de ce discours qui sortit des presses de l'Imprimerie nationale en messidor an VII est enrichie de notes, et Darracq crut devoir annoter cette phrase en citant quelques vers de Longuet :

Qu'est-ce qu'un journaliste ?
 Disoit une femme d'esprit.
 Il est ce que, dans la nature,
 Est un ver odieux qui vit
 En se roulant dans la verdure
 D'un bel oranger qu'il flétrit
 Et qui souille avec son ordure
 La feuille dont il se nourrit.

On voit que nos fructidoriens avaient une teinture des belles choses.

or la facilité qu'ont les journaux de tordre, de falsifier, de dénaturer nos opinions, les travaux du gouvernement, les actes de toutes les autorités, de publier des faits isolés des circonstances qui les caractérisent et peuvent seules les faire apprécier, par suite de jeter l'inquiétude dans l'âme des Français, de produire des mouvements, de répandre le trouble et le désordre, les place « essentiellement » sous la surveillance immédiate de la police. Bref, Darracq rééditait son mémorable discours du 18 pluviôse an V. Mais il souleva, cette fois, la réprobation générale. D'Outrepoint (de la Dyle), Poulitier, Sherlock lui répondirent, séance tenante, avec une grande énergie. Arena ne fut pas moins vif dans la séance du 26 prairial. Cependant il devenait de plus en plus probable que les nuages amoncelés allaient crever sur le Directoire.

Un curieux mouvement d'opinion se dessine donc dans la séance du 27 prairial. Les plus illustres des fructidoriens se retournent avec la dernière violence contre le 18 fructidor. Boulay (de la Meurthe) opère une volte-face étonnante : songeant à certains fructidoriens qui n'ont vu dans cette fameuse journée et ses suites « qu'un moyen de satisfaire leurs passions particulières » (mais où trouver les autres?), il déclare que « le dégoût s'empare de son âme ». Puis, en homme pratique, il découvre que ses amis de la veille n'ont pas agi d'après les principes du gouvernement républicain. Le Directoire « a-t-il cherché à rapprocher les divers partis qui divisent la nation? Si les diverses autorités constitutionnelles ont été comprimées, mutilées et souvent avilies par lui, est-ce du moins dans l'intérêt du peuple? Ses droits fondamentaux et politiques, sa liberté religieuse et morale, sa liberté civile, tout ce qui intéresse le plus l'homme et le citoyen, tout cela a-t-il été plus respecté et plus garanti?... La dictature n'a été entre ses mains qu'un instrument de calamités. Elle est devenue fatale à la république, il faut donc l'anéantir; il faut que le Directoire cesse d'être un *Comité de salut* ou, pour mieux dire, de *ruine publique*. » C'est parler net. Un seul homme peut encore défendre les Directeurs en fonctions; c'est l'ami des bons et des mauvais jours, Chénier, le fidèle et dévoué Chénier. Mais quoi! les yeux de Chénier lui-même sont dessillés : « J'ai vu, dit-il avec indignation, des écrivains distingués par leur patriotisme, quelques-uns même par leur sagesse circonspecte, devenir les victimes d'une boutade capricieuse; toute discussion sur les hommes et sur les choses fut interdite, réprimée, punie, étouffée; la représentation eut seule le privilège d'être impunément attaquée; il n'y eut plus ni discussion ni force de la voix publique; et les journalistes, copiant tous le journal officiel et tous officiellement serviles, ne

firent plus qu'écouter aux portes du Directoire et des ministres, et caresser avec bassesse les préjugés d'un pouvoir entraîné si loin des limites constitutionnelles. » Les réopinants avaient harcelé le Directoire, il le foudroie.

Il est à peine utile de rappeler que, le lendemain même (28 prairial), la discussion sur la presse fut brusquement interrompue. Les Cinq-Cents provoquèrent les explications du gouvernement sur la situation de la république et se déclarèrent en permanence. Les Anciens firent de même. Le 29, on découvrit que Treilhard, nommé Directeur depuis plus d'un an, l'avait été contrairement à l'article 136 de la Constitution ; son élection fut donc immédiatement annulée ; Gohier le remplaça. La majorité fut ainsi déplacée dans le Directoire. Le message qu'il avait envoyé fut accueilli par une explosion de fureur ; Boulay dénonça, dans une catilinaire enflammée, Réveillère et Merlin, les meneurs ayant déjà, bien entendu, gagné Barras. On arracha leur démission de vive force, et les Conseils remplacèrent (1^{er} messidor an VII) Merlin par Roger Ducos, Réveillère par Moulins. C'était la contre-partie du 22 floréal.

La discussion de la loi sur la presse n'offrit plus d'intérêt politique. Les Cinq-Cents abandonnèrent le régime préventif et votèrent successivement les quarante et un articles de la résolution qui leur était soumise. Vote inutile, d'ailleurs. « On sent, écrivait Mallet du Pan le 10 juillet 1799, que toutes les lois du monde, tous les légistes, tous les juges, toutes les proclamations constitutionnelles sont impuissantes à assurer huit jours la liberté d'écrire et la tête d'un écrivain dans un pays en révolution permanente, livré successivement à des factions du sort desquelles dépend définitivement la publicité des opinions, la sûreté de ceux qui les professent et l'indépendance des auteurs¹. » La commission des Anciens fut unanime à proposer (23 messidor), par l'organe de Garat, le rejet des articles adoptés par l'autre Conseil. La résolution, défendue par Lenglet, fut repoussée le 4 thermidor. Les Cinq-Cents en votèrent une autre le surlendemain, qui fut convertie en loi le 14 thermidor. Celle-ci se bornait à rapporter l'article 35 de la loi du 19 fructidor an V et la loi du 9 fructidor an VI.

Si les naïfs se figurèrent alors que la presse échappait au régime du bon plaisir, leur illusion fut de courte durée. D'ailleurs le Directoire, quelle qu'en fût la composition, ne pouvait pas s'accommoder d'un régime légal. Au bout de huit jours, les vainqueurs de prairial étaient déjà divisés : Sieyès, Barras et Roger Ducos entrèrent en lutte avec les jacobins outrés, qui avaient à leur tête

¹ *Mercure britannique*, t. III, p. 367.

le ministre de la guerre Bernadotte, le ministre des finances Lindet, deux Directeurs sur cinq et plus de deux cents députés. La presse n'eut pas un mois de répit.

Même avant le vote du 14 thermidor, le Directoire, irrité par les attaques de certains journaux contre l'Espagne et contre la Prusse, avait sollicité des Cinq-Cents, par un message (7 thermidor an VII), une autre loi réprimant immédiatement les écrits injurieux pour les États neutres ou amis. Il ne fut pas écouté. C'est alors que Fouché, destitué comme jacobin par les anciens Directeurs, fut nommé, par les nouveaux, ministre de la police afin de combattre les jacobins. Leur club, réinstallé dans la salle du Manège, et plus tard dans la rue du Bac, fut fermé deux fois; le général Marbot, qui commandait la place de Paris, destitué; le général Scherer, arrêté; la fraction modérée du Directoire fit enfin repousser par les Cinq-Cents la mise en accusation des anciens Directeurs : Merlin, Réveillère et Treilhard. Aussitôt après ce vote, le *Journal des hommes libres* et les autres feuilles révolutionnaires ouvrirent le feu contre Sieyès, Barras et Fouché, qu'ils accusaient de vouloir acheter l'alliance de la Prusse en lui abandonnant la Hollande et les Provinces Rhénanes. Le Directoire répondit, le 4 fructidor, par un message sur les excès de la presse : il exposait que le gouvernement, après avoir fait arrêter quarante colporteurs des journaux diffamateurs, avait dû les relâcher parce qu'aucune loi pénale ne leur était applicable, et demandait, pour la seconde fois, cette loi pénale. Les Cinq-Cents firent encore la sourde oreille. Mais Fouché, qui avait renié les plus violents de ses anciens amis sans renier leurs procédés, détermina la majorité des Directeurs à négliger les Cinq-Cents¹. Ce « règne d'un moment », qui précède immédiatement le Consulat, a son petit coup de main et ne pouvait pas s'en passer.

Le « rapport au Directoire », que j'ai sous les yeux, est digne du ministre qui l'a signé. Fouché démontre que le « conspirateur » n'est pas seulement celui qui veut la royauté, mais encore celui qui songe à modifier le gouvernement établi par la Constitution. « La nation, ajoutait-il, attend tout de votre courage et de votre patriotisme; elle apprécie et connaît les forces qui sont entre vos mains; elle vous reprocherait de ne les avoir pas employées dans toute leur étendue. » C'est un reproche que les Directeurs entendent ne pas mériter. Mais quelle arme employer, puisque l'article 35 de la loi du 19 fructidor an V est hors de service? Il n'y a pas là de quoi faire hésiter l'ancien acolyte de Collot d'Herbois,

¹ Voy., dans le tome IV du récent ouvrage de M. L. Sciout, la partie finale du chapitre xi.

bientôt duc d'Otrante, plus tard ambassadeur de Louis XVIII, et l'arsenal des textes révolutionnaires offre à son esprit inventif des ressources inépuisables.

Il suffira d'interpréter avec une certaine complaisance l'article 145 de la Constitution, ainsi conçu : « Si le Directoire est informé qu'il se trame quelque conspiration contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État, il peut décerner des mandats d'amener et des mandats d'arrêt contre ceux qui en sont présumés les auteurs et les complices. » Sans doute on ne conspire pas encore, mais on pourrait conspirer, et d'ailleurs la conspiration est dans l'âme des journalistes ; cela suffit. Sans autre prétexte, le Directoire a l'impudence de décerner des mandats d'arrêt contre les auteurs et les imprimeurs du *Bulletin officiel des armées coalisées*, de la *Parisienne*, de la *Quotidienne*, du *Courrier de Paris*, du *Démocrate*, du *Miroir*, de la *Feuille du jour*, du *Nécessaire*, des *Hommes libres*, du *Grondeur*, du *Défenseur de la patrie*, faisant suite à l'*Ami du Peuple*, et met les scellés sur leurs presses. Cela fait, il faut devancer toute interpellation du Corps législatif, et Sieyès signe, au nom du Directoire, le 17 fructidor an VII, un projet de message préparé par Fouché. « Que les conjurés, y lit-on, n'aient pas l'insolente audace de demander des témoins, d'exiger des preuves, de défier de produire des pièces de conviction. » Exiger des preuves ! C'est en effet, pour des accusés, le comble de l'audace, et Collot, à Lyon, n'avait pas toléré ce désordre.

Comme au temps de Gracchus Babeuf et suivant l'usage, le message dénonce la coalition des royalistes et des anarchistes : « Les écrivains audacieux se divisent toujours en deux bandes ; ils marchent séparés, mais ils se rejoignent à un point désigné ; ils suivent deux routes opposées, mais le tombeau de la Constitution est le lieu de leur commun rendez-vous. Les uns prêchent ouvertement le mépris des lois républicaines et le retour à la royauté. Les autres, en parlant de la république, en se proclamant ses apôtres privilégiés, ses défenseurs exclusifs, l'attaquent dans ses éléments et veulent arriver à sa destruction par l'anéantissement des pouvoirs qui la maintiennent, des lois qui la conservent, de la Constitution qui l'établit. » Voici la conclusion : « Cependant une loi sur les abus de la presse aurait prévu le retour des maux dont le Directoire vient d'arrêter le cours. *En attendant que cette loi soit rendue*, l'opinion publique ne sera plus journellement pervertie ; l'arrestation des journalistes, le silence des passions qu'ils ameutaient permettra à la vérité de se faire entendre. Le Directoire doit la dire au peuple ; il va, dans une adresse, l'éclairer sur ses intérêts... Il vous invite à prendre

dans la plus prompte considération l'objet du message qu'il vous a adressé sur les délits de la presse. »

Ce morceau d'éloquence politique fut mal accueilli par les Cinq-Cents. Il suffit donc, s'écria le jacobin Briot, d'être journaliste pour être dépossédé de toutes les garanties accordées aux autres citoyens! Ce n'était pas la peine, disait-on, d'avoir exécuté le 30 prairial pour retomber sous un tel joug! Bref, on fit beaucoup de bruit, mais pour rien. Il fut, sans doute, décidé que la commission de la presse présenterait, dans les trois jours, un rapport sur le message; mais le Conseil ne prit ensuite aucune décision. Mallet du Pan écrivit à ce propos, le 18 vendémiaire an VIII¹ : « Nonobstant la licence effrénée des papiers publics, le Corps législatif n'a pu parvenir à s'entendre sur un règlement limitatif de la liberté de la presse. A des lieux communs sur la question succédèrent des rapports interminables et des projets de décrets, dont la discussion s'ajournait continuellement. Pour remédier à cette inaction, le gouvernement proscrivit douze gazettes. Dix de ces feuilles appartenaient aux royalistes, dont l'imprudance se croyait déjà à la veille de la contre-révolution; leurs auteurs se soumièrent et gardèrent le silence; deux autres, rédigées par les jacobins, changèrent de titre et reparurent le lendemain avec leur virulence accoutumée. Cette impunité annonçait les forces du parti. »

Le conseil des Cinq-Cents tint à donner une dernière preuve de son impuissance. Sherlock, un de ses membres, demanda de nouveau, le 7 brumaire an VIII, que la commission chargée de présenter une loi répressive des délits de la presse fît son rapport sous *trois jours*, et cette proposition fut adoptée. Il importait peu, d'ailleurs, on le sait, que de semblables motions fussent adoptées ou repoussées : le résultat ne différait point.

A ce moment, la nation put discerner que, si le général Bonaparte avait jadis embrassé le Directoire, c'était pour l'étouffer. Ce grand capitaine avait tout combiné pour devenir l'héritier nécessaire de la république, et recueillit en effet sa succession. Il ne rétablit pas la liberté de la presse; mais d'autres l'avaient détruite.

Il y avait en outre une différence entre les deux régimes. Bonaparte n'offrait que la stabilité, la sécurité, le bien-être, la force sous un protectorat militaire; la république avait promis des institutions libres, et jamais promesse n'avait été plus mal tenue.

Arthur DESJARDINS,
de l'Institut.

¹ *Mercurie britannique*, t. IV, p. 75 et 76.

LE DUC D'AUMALE¹

VI

LA FIN DE L'EXIL. — LES DERNIÈRES ANNÉES.

LA FIN DE L'EXIL.

À peine quelques semaines s'étaient-elles écoulées depuis le départ du duc d'Aumale que déjà son exil pesait comme un remords sur la conscience du gouvernement républicain. Les ministres qui l'avaient décrété étaient unanimes à proclamer qu'en écrivant au président Grévy une lettre hautaine, inspirée par la colère, le prince s'était fait lui-même l'artisan de son malheur. Mais plusieurs d'entre eux ne pouvaient se défendre de penser que le général Boulanger, en le rayant sans nécessité des cadres de l'armée, avait en quelque sorte légitimé cette protestation. Après l'avoir châtiée avec une implacable rigueur, ils regrettaient de s'être vus contraints de jeter hors de France ce vaillant soldat, toujours esclave de la discipline, ce grand patriote, toujours aveuglément soumis aux volontés de la patrie, qui ne s'était révolté que lorsqu'on lui avait appliqué une loi contre laquelle aurait dû le protéger son glorieux passé, et que la patrie, en ses instincts de générosité et de justice, n'eût pas ratifiée.

M. de Freycinet, en particulier, éprouvait avec une certaine vivacité cet honorable regret. Président du conseil durant les débats à la suite desquels l'expulsion des prétendants avait été prononcée, sa conduite et ses paroles s'étaient alors inspirées du désir de tirer le duc d'Aumale de ce péril. Au début de la crise,

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre, et 10 et 25 octobre et 10 novembre 1897.

quand la Chambre exigeait l'expulsion de tous les princes, non seulement les chefs des familles ayant régné sur la France, mais les autres membres de ces familles, y compris les vieillards, les femmes, les enfants, c'est M. de Freycinet qui l'avait conduite à limiter ses violences, à ne les exercer que sur les prétendants et leurs fils aînés, les princes Jérôme et Victor-Napoléon, le comte de Paris et le duc d'Orléans. Il croyait y avoir réussi lorsque, par un acte inique et provocateur, le général Boulanger avait arraché au duc d'Aumale le cri d'indignation dont le gouvernement s'était offensé.

Mais, l'offense vengée, la compassion que devait naturellement exciter une telle infortune, reprenait son empire. Quelques-uns des ministres commençaient à se demander si le châtement devrait se continuer au delà de quelques mois. Ils entrevoyaient, dans un avenir prochain, la possibilité de faire grâce. Le dessein de M. de Freycinet était de soumettre à ses collègues une proposition dans ce sens aux approches de l'année suivante. Or, c'est justement à cette époque, dans les premiers jours de décembre, que le cabinet qu'il présidait était renversé.

Il n'existe aucun motif de croire que les intentions du cabinet Goblet qui lui succéda fussent sensiblement différentes des siennes. Mais, outre que ce cabinet n'avait peut-être pas, au même degré, le souci de réparer l'injustice, les difficultés qu'à son avènement il rencontra sur son chemin, l'eurent vite absorbé. La question du duc d'Aumale fut reléguée au second plan. Elle y resta sous le ministère Rouvier, qui reçut le pouvoir à la fin de mai 1887, et sous le premier ministère Tirard, formé au mois de décembre, après la chute de Grévy et à l'avènement de Carnot. Ce ne fut qu'en avril 1888, avec le cabinet Floquet, que la situation parut susceptible de se modifier.

C'est à l'instigation de M. Floquet que, en 1883, le duc d'Aumale avait été mis en non-activité par retrait d'emploi. Peut-être, de ce chef, le président du conseil considérait-il qu'il devait au prince une réparation. D'autre part, M. de Freycinet était entré dans le cabinet comme ministre de la guerre. On pouvait espérer qu'il tiendrait à honneur de reprendre un projet auquel il songeait déjà deux ans avant, et d'user de son influence pour le faire aboutir. Il est en tous cas certain, la justice commande de le reconnaître, que, dès ce moment, les intentions des gouvernants étaient bienveillantes. Néanmoins, une démarche officielle faite dans la seconde quinzaine de juin 1888 auprès du président du conseil des ministres par la commission administrative centrale de l'Institut de France resta sans effet. Il y fut répondu que « les circonstances actuelles »

ne permettaient pas d'y répondre ainsi que le gouvernement l'eût voulu.

Cependant, les représentants du prince ne se décourageaient pas. Ils multipliaient leurs démarches, jaloux d'obtenir et de hâter son retour, allant plaider sa cause, tantôt auprès de M. de Freycinet, tantôt auprès de M. Floquet.

« La campagne boulangiste battait son plein, a écrit l'un d'eux, Floquet, mon ancien camarade de Saint-Louis, était alors ministre de l'intérieur. Je lui savais l'âme haute une fois livré à lui-même. Mon cahier de souvenirs sous le bras, je frappai à la porte de son cabinet... Quand je le quittai, j'emportai la promesse formelle qu'il allait préparer le décret d'abrogation de la mesure d'exil. A ma sortie de la place Beauveau, je rencontrai précisément M. Auguste Laugel, à qui je fis part de la promesse reçue¹. »

Malgré tout, cependant, l'heure n'était pas venue où elle devait se réaliser. M. Floquet, ayant engagé sa parole, voulait la tenir. Le décret qui la ratifiait devait paraître le 26 janvier. Il fut ajourné au 28. Or, le 27, le général Boulanger était élu député à Paris. On sait quelle crise grave s'ouvrit à la suite de cet événement et dès le même soir. Jusqu'au mois de mars, il ne fut plus question de la rentrée du duc d'Aumale, bien qu'en lui offrant un fauteuil vacant, l'Académie des sciences morales et politiques l'eût en quelque sorte facilitée. Mais, à ce moment, le ministère Floquet renversé, M. de Freycinet, demeuré détenteur du portefeuille de la guerre dans le cabinet Tirard, entretenait ses collègues de la résolution prise par le cabinet précédent, en suggérant que les circonstances qui avaient empêché d'y donner suite n'existaient peut-être plus. M. Tirard, dont l'esprit était chevaleresque, s'y montra favorable en principe. Quelques jours plus tard, s'étant mis d'accord avec M. Carnot et M. Constans, il introduisit officiellement au conseil des ministres une proposition tendant à rappeler le prince proscrit. Elle fut discutée et adoptée à l'unanimité le jeudi 7 mars. Le surlendemain, le ministre de l'intérieur, M. Constans, présentait le décret à la signature de M. Carnot. Déjà depuis quarante-huit heures, grâce à une amicale sollicitude², le duc d'Aumale était averti, de telle sorte qu'il put procéder aussitôt aux préparatifs de sa rentrée.

¹ Récit du comte de Kératry.

² A l'issue du conseil du jeudi, la duchesse Decazes douairière, mise au courant de la décision prise, écrivit au prince, à Bruxelles, et lui fit porter sa lettre par un homme de confiance. Il reçut ensuite des avis de MM. Renan et Georges Picot, à qui M. Spuller, alors ministre des affaires étrangères, avait appris la nouvelle.

Il n'y a pas lieu de s'attarder à décrire les émotions soulevées alors en son cœur. De même qu'il avait été plus cruellement atteint par son second exil que par le premier, de même il éprouvait encore plus de joie en revenant dans sa patrie en 1889 que lorsque, dix-huit ans plus tôt, il en avait franchi les portes, après une absence de près d'un quart de siècle. Cette fois, nulle pensée d'ambition, nulle crainte des difficultés qui, en d'autres temps, étaient nées pour lui de la rivalité des partis, ne se mêlaient à son bonheur et n'en voilaient l'éclat. Désintéressé de ces luttes, ne songeant plus à jouer un rôle, n'aspirant qu'au repos, il bornait ses désirs à une existence paisible, au milieu de ses amis, partagée entre Paris, Chantilly et le Zucco, à la reprise d'habitudes dont la privation lui était devenue intolérable. Ces biens si précieux, la fin de son exil allait les lui rendre, alors qu'avec le pessimisme auquel, quand les épreuves se succèdent, nous dispose la vieillesse, il n'espérait plus les recouvrer.

Dans la matinée du 11 mars, il quittait allègrement Bruxelles. A six heures, il descendait à Creil, d'où une voiture venue à sa rencontre le transportait à Chantilly. Descendu chez son frère, le prince de Joinville, il y dîna. A l'issue du repas, et comme il sortait pour se rendre au château, il trouva la population de Chantilly accourue à la nouvelle de son arrivée. Elle le salua de ses acclamations et lui fit escorte jusqu'à la porte de sa demeure, où il rentra « exultant d'une joie débordante¹ ».

Le lendemain, un peu avant midi, il se présentait au palais de l'Élysée, demandant à être reçu par M. Carnot. Introduit d'abord dans le cabinet du général Brugère, il était en proie à un si grand trouble qu'il prit le chef de la maison militaire du président pour celui-ci. S'apercevant bien vite de son erreur :

« Ah ! mon cher général, s'écria-t-il, je ne vous reconnaissais pas. »

Puis, entrant chez M. Carnot, il lui dit :

« Monsieur le Président, en touchant le sol de la patrie, mon premier soin est de vous exprimer les sentiments que m'inspire l'acte que votre gouvernement vient d'accomplir, dans des conditions également honorables pour celui qui en est l'auteur et celui qui en est l'objet, honorable surtout pour la France. C'est votre premier souci, je le sais ; c'est aussi le mien : c'est là ce qui touche mon cœur ; c'est ce dont je tenais à vous remercier. »

Très ému aussi, M. Carnot lui prit les mains, et les étreignant affectueusement :

¹ Récit d'un témoin.

« Je me félicite de votre retour, répondit-il. J'aurais pu vous rappeler un peu plus tôt. Mais je tenais à ce que vous revinssiez sans conditions. Nous ne pouvions agir autrement envers un homme tel que vous¹. »

Après cette courtoise et familière entrevue, le Président, en se séparant du prince, au seuil de son cabinet, le salua d'un joyeux : « Au revoir, monseigneur. » Dans le salon des officiers de service, le général Brugère, à qui le prince exprimait son contentement, lui présenta ceux qui s'y trouvaient réunis et, en particulier, le colonel Lichtinstein, une vieille connaissance qui cédant à un mouvement de cœur l'embrassa. Il fut ramené jusqu'au perron par le général Brugère et, comme celui-ci l'appelait « mon général », et non « monseigneur », le prince reprit :

« Que vous me faites plaisir ! C'est le titre que j'aime le mieux, et voilà si longtemps qu'on ne me l'avait donné ! »

Et une fois encore, il répéta que l'acte qui le faisait rentrer dans sa patrie était honorable pour la France, pour le Président, pour lui-même. Il exprimait ainsi le sentiment public qui, dès que la nouvelle du rappel s'était répandue, avait unanimement approuvé la décision gouvernementale, — sentiment dont M. Carnot se faisait l'écho en se félicitant d'avoir pu signer ce qu'il regardait « comme un acte de justice envers le patriote qu'était le duc d'Aumale ».

Le même jour, l'Académie française tenant exceptionnellement séance, le prince se rendit à trois heures au palais Mazarin. Dans la cour, au bas de l'escalier, M. Mézières l'attendait, se jeta dans ses bras et, après cette étreinte, le conduisit à la salle des séances. Tous les académiciens se levèrent. Quand les applaudissements qui avaient salué l'entrée du duc d'Aumale eurent cessé, Jules Simon, qui présidait, lui tint ce discours :

« Vous avez demandé, monseigneur, qu'il n'y eût rien de changé à l'ordre du jour. Mais, songez que c'est la première fois que vous venez parmi nous depuis le magnifique don que vous nous avez fait. Nous ne pouvons, en vérité, nous dispenser de vous exprimer notre gratitude et la joie que nous fait éprouver votre retour. Quoique nous n'ayons jamais cessé de le désirer et de montrer par tous les moyens en notre pouvoir à quel point nous le désirions, il nous semblait à nous-mêmes que cette place vide au milieu de nous nous accusait d'ingratitude. Vous étiez, monseigneur, le dernier Français que dussent atteindre les lois d'exil, vous qui avez si noblement et si correctement obéi aux lois du pays dans les circonstances les plus difficiles. Voilà, grâce à une décision qui

¹ Notes communiquées à l'auteur.

honore le gouvernement, la famille littéraire au complet. En regardant autour de vous, monseigneur, vous ne trouverez rien de changé, malgré quelques figures nouvelles. C'est toujours le même respect pour votre personne et, s'il est permis de le dire au plus humble de vos confrères, la même chaleureuse amitié, accrue encore par les trois ans d'exil que nous venons de souffrir. »

Devant ce témoignage éloquent de la sympathie de ses collègues de l'Académie, le duc d'Aumale avait senti les larmes venir à ses yeux. Il dut en quelque sorte se faire violence pour trouver en soi la force de répondre :

« C'est avec une émotion bien grande que je reprends mon ancienne place. Mais je constate avec une réelle peine que je ne retrouve plus, assis à côté de moi, mon vieux maître Cuvillier-Fleury. »

C'est tout ce qu'il put dire. L'émoi paralysait sa parole. Dans la soirée, la Société des Amis des livres, dont il était président, se réunissait, dans un banquet, pour lui souhaiter la bienvenue. Il y alla, achevant de reprendre ainsi possession de son Paris. Lorsque, vers onze heures, il rentra à Chantilly après cette émouvante journée, une autre surprise l'attendait. Les habitants de cette petite ville, désireux, eux aussi, de lui faire fête et de célébrer son retour, avaient spontanément pavoisé et illuminé leurs maisons ¹.

Pauvre cher prince, si digne d'une heureuse destinée, la vie maintenant allait recommencer pour lui telle qu'il l'avait rêvée durant les heures douloureuses de l'exil, toujours assombrie cependant par les catastrophes et les deuils qui en avaient marqué les étapes, et surtout par son impuissance à se consoler de n'avoir plus le droit de revêtir son uniforme. La peine que de ce chef il ressentait toujours se trahissait si souvent, lui pesait d'un poids si lourd, qu'à l'heure même où son rappel était décidé, ses amis avaient sollicité du gouvernement sa réintégration dans les cadres de l'armée.

Sur ce point encore, le gouvernement n'eût demandé qu'à lui donner satisfaction. Quand une fois a sonné pour les innocents

¹ Pour compléter ce récit, il convient d'ajouter qu'à peine rentré en France, le duc d'Aumale voulut faire don au comte de Paris de cette demeure de Moncorvo-house, où il avait vécu durant l'exil. Le comte de Paris refusa, et c'est sur son refus que la maison fut vendue. Elle venait de l'être quand le duc d'Orléans, alors détenu à Clairvaux, écrivit à son grand-oncle pour lui annoncer son mariage avec sa cousine, fille du duc de Chartres, et lui demander de permettre qu'il s'installât, pour quelque temps, avec sa jeune femme, à Moncorvo-house. Le duc d'Aumale se rendit à Clairvaux afin d'exprimer à son petit-neveu le regret qu'il éprouvait de ne pouvoir plus déférer à son désir.

victimes de l'iniquité des hommes l'heure de la justice réparatrice, cette justice ne se marchande pas. Elle se plaît à aller jusqu'au bout dans la voie qu'elle suit. Par malheur, elle rencontrait ici un obstacle, et l'on put voir alors quelle faute avaient commise, en 1886, les conseillers du prince, en l'engageant à recourir au Conseil d'Etat pour faire annuler la décision qui le rayait des contrôles. Ce tribunal s'étant prononcé contre sa prétention, il y avait chose jugée. C'est cet arrêt qui liait, dès ce moment, les mains au gouvernement, comme il devait les lui lier encore lorsque, en 1895, fut faite auprès de lui une nouvelle tentative dans le même but ¹.

Maintenu hors de l'armée, le prince ne s'en considérera pas moins toujours comme attaché à elle par un lien indissoluble. A quiconque voudra le suivre en cette dernière période de sa vie, qui commence à sa rentrée en France, il sera aisé de comprendre qu'il ne s'est pas résigné à ne plus être soldat. Parle-t-il du drapeau, c'est d'un accent vibrant, respectueux, qui ranime dans les cœurs l'amour de la patrie. Parle-t-il aux généraux qui ont servi sous ses ordres, à ses compagnons d'armes, « à ses chers camarades », des troupes qu'il a commandées, on croirait, à l'entendre, qu'il les commande encore et, peut-être, en ces instants, lui-même le croit-il. Son œil s'est allumé, sa voix a pris un ton plus ferme, sa

¹ Disons maintenant, pour n'y plus revenir, que ces démarches n'eurent pas plus de succès en 1895 qu'en 1889. C'est contre ce funeste arrêt du Conseil d'Etat, qu'il eût été d'autant plus facile de ne pas provoquer qu'il était en quelque sorte prévu d'avance, que vinrent se briser toutes les bonnes volontés.

Tout le monde, dans le cabinet Méline, aurait voulu que le prince fût réinscrit à son rang sur l'Annuaire militaire. Le général Billot, ministre de la guerre, eût volontiers défendu la mesure devant la Chambre; on lui attribuait ce propos :

« J'ai déjà donné ma démission pour les princes, je la donnerais au besoin une seconde fois. »

M. Mézières, principal auteur des démarches, pensait que ce péril n'était pas à redouter. Les plus illustres généraux de l'armée accueillaient avec faveur l'idée de la réinscription du prince sur l'Annuaire. C'est alors que le général Saussier disait :

« Le duc d'Aumale est des nôtres; il est même le premier de nous. »

Il ajoutait :

« J'ai toujours considéré que le vainqueur d'Abd-el-Kader mérite bien qu'on lui rende le grade qu'il a illustré et qu'un malentendu seul a pu lui enlever. »

Le Président de la république, M. Félix Faure, qui avait voté en 1886 contre les lois d'exil, et qui entretenait avec le duc d'Aumale les relations les plus cordiales, n'était pas moins bien disposé. Mais, devant un arrêt du Conseil d'Etat, on ne pouvait rien.

phrase a revêtu une forme plus énergique, et même dans ses allures, dans son geste, dans la manière dont le soir, après dîner, entre intimes, il allume sa pipe, il y a une imitation involontaire et naturelle du « troupier ». La vie des camps a mis sur lui une empreinte qui ne s'effacera jamais. Ecoutez-le, en ces heures où il donne, à son insu, cet émouvant spectacle. Quelle éloquence quand il met l'entretien sur l'armée! Que d'avis précieux, de bons conseils! Combien fructueuses les leçons que son expérience lui permet de donner à ceux qui fréquentent son admirable école. On l'a dépouillé de son grade; mais il a gardé son épée; avec son épée, la mémoire, et il y puise ses enseignements.

Ce que de tout temps il y avait eu de remarquable en lui, c'est que, bien que mettant au-dessus de tout les choses militaires, il n'était indifférent à aucune des manifestations de la vie intellectuelle de la France : historien, en écrivant l'épopée des Condés; homme de lettres, en prenant part aux travaux de l'Académie; archéologue, en se mêlant avec activité aux recherches qui avaient pour but de déterminer l'emplacement d'Alésia; artiste, en restaurant Chantilly, en enrichissant incessamment ses collections d'art. Ce fut encore à des occupations analogues qu'il s'adonna aussitôt après son retour.

Ses distractions mêmes s'inspiraient des impérieux besoins de son esprit, non moins actif que son corps. Possédé de l'amour des lettres, — les lettres sous toutes leurs formes, — il lisait avec soin les œuvres nouvelles, assistait aux premières représentations où il était sûr de rencontrer ces personnalités qui sont comme l'expression de l'intelligence et du cerveau de la France. Non content de se trouver partout où elles se réunissent, il se plaisait à les recevoir à Chantilly. Tout ce qui compte dans la société artiste et littéraire de ce temps a connu, à de rares exceptions près, son hospitalité si libérale et si pleine de charme. La verve et la bonne grâce qu'il déployait là et qu'il prodiguait naturellement, sans effort, il les portait avec lui, partout où il allait, à l'Institut, à la Société des Amis des livres, au dîner Bixio¹, chez les amis qu'il lui était doux de fréquenter, qu'il venait voir ou dont il acceptait les invitations².

¹ Dîner mensuel fondé par Bixio, voici longtemps, et qui réunit au moment de sa fondation des hommes tels que Mérimée, Alexandre Dumas fils, Delacroix, Trousseau et tant d'autres. Admis plus tard à en faire partie, le duc d'Aumale y rencontrait Victorien Sardou, Ludovic Halévy, Albert Sorel, Barboux, le général de Galliffet, Detaille, Massenet, Claretie, de Vogüé, etc.

² Il en a eu de nombreux et de passionnément dévoués. Il leur fut toujours fidèle. Il ne cessa d'entretenir d'affectueuses relations avec M^{me} Odier, qu'il avait connue dans sa jeunesse, avec la famille Cuvillier-

À tous, il laissait cette impression que Renan résumait en disant :
« Nous autres, nous parlons ; mais lui, il cause. »

Il faut encore mentionner la tolérance qui, de plus en plus révélèrent ses actes et son langage. Il n'avait plus de ressentiment contre ceux par qui il avait souffert. Toutes ses paroles respiraient le pardon, l'oubli, la clémence. Le bonheur d'avoir revu sa patrie, l'espoir d'y mourir lui eussent paru suffisants pour le dédommager de tous ses maux si le droit de revêtir son uniforme lui eût été rendu.

Nous en avons assez dit pour marquer la physionomie générale de son existence durant ses dernières années. Pour en compléter le tableau, il ne nous reste plus qu'à y ajouter le récit des divers incidents qui vinrent en atténuer la monotonie et l'uniformité, au fur et à mesure que s'écoula le temps qui le séparait de sa fin.

LES DERNIÈRES ANNEES

Vers la fin de 1893, on vint offrir au duc d'Aumale la présidence de la Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, la Croix Rouge française, ainsi qu'on la nomme. On connaît le but de cette œuvre admirable. Son titre le résume. Fondée voici plus de trente ans, elle eut d'illustres présidents et parmi les derniers, le duc de Nemours et le maréchal de Mac-Mahon. Celui-ci venait de mourir. Il fallait le remplacer. Tout naturellement, le Conseil général de la Société songea au duc d'Aumale. Quoique hors de l'armée, il en demeurait la plus haute personnification et, de même, il était à la tête de l'élite sociale de la France.

Il accepta avec une satisfaction non dissimulée l'offre qui lui était faite. Outre qu'elle apportait une utile diversion et une occupation dans son existence trop vide à son gré, elle créait entre lui et l'armée un lien nouveau et étroit. Il prit donc la présidence de la Croix Rouge française. Sur-le-champ avec l'entrain qui lui était propre, il imprima à sa fonction le caractère d'activité et de supériorité que revêtaient sous sa main toutes les choses dont il s'occupait. Les fonctions, quelle qu'en soit la nature, sont surtout ce que les font ceux qui les détiennent. Celle-ci est en soi considérable. Tenue par le duc d'Aumale, elle le devint plus encore.

Le 16 mai 1894, il présida pour la première fois l'assemblée

Fleury et combien d'autres ! Jusqu'à la fin de sa vie, il ne manqua jamais, quand il était à Paris, d'aller passer une heure toutes les semaines auprès de M. Edouard Bocher et de même chez le duc d'Audiffret-Pasquier. Nous renonçons à nommer tous ceux auxquels il témoignait son affection. Nous craignons d'en oublier.

générale des membres fondateurs et y rendit compte des opérations de la Société durant l'année précédente. Le rapport dont il donna lecture fut un rare régal pour ses auditeurs. Le prince possédait au plus haut degré l'art de parer sa pensée de formes éloquentes, mais d'une éloquence bien personnelle. L'éloge de son prédécesseur le maréchal de Mac-Mahon, qui ouvre ce discours, est une page exquise où apparaît, en quelques traits, dans la pleine lumière d'une ressemblance saisissante, la physionomie du regretté soldat dont nul plus que lui n'admirait les vertus.

« Son admirable bonté, sa simplicité charmante, sa modestie qui dominait encore son mérite, sa préoccupation du devoir accompli dans les moindres choses », tout cela est présenté sous ces formes heureuses dont le duc d'Aumale avait l'habitude. « Chacun de nous aimera à se rappeler ce visage digne et souriant où se reflétait son âme magnanime et chevaleresque, cette fière stature et tous ces dehors d'une vicillesse privilégiée entre toutes, que saluaient, à la sortie de vos cérémonies annuelles, les respectueuses acclamations de la foule. »

Il faisait encore une allusion discrète à un autre des présidents de l'OEuvre dont il aurait eu beaucoup à dire, s'il n'avait reçu de lui la consigne formelle de garder à son égard un silence absolu¹. Il fut moins réservé en rendant hommage à la mémoire de sa nièce, la princesse Czartoryska, qui, elle aussi, s'était prodiguée en bienfaits envers la Croix Rouge. « Serait-il possible d'évoquer ici cette image sans rappeler l'exquise distinction et l'angélique bonté dont elle était empreinte? Telle fut aussi la double marque des actes de sa vie tout entière. Bien des déshérités l'ont suivie de leurs larmes et c'est de tous côtés que se sont élevées les prières et les bénédictions, quand elle est remontée vers le Dieu qu'elle ne cessa de prendre pour son inspirateur et son guide. »

Ce tribut de regrets payé aux morts, le duc d'Aumale rendait compte, avec la précision d'un esprit merveilleusement lucide, des opérations de l'année. Puis, résumant les devoirs de la Croix Rouge, il couronnait de ces mots sa belle harangue : « Sous le régime de la nation armée, c'est la patrie, dont tous les enfants se battent pour elle, c'est la patrie elle-même, qui doit venir au-devant d'eux, recevoir dans ses bras leurs corps mutilés, s'asseoir à leur chevet de douleur et les disputer à la mort. Drapeaux aux trois couleurs et drapeaux à croix rouge confondent leurs plis au faite des ambulances : ainsi doivent s'unir dans toute âme française, le

¹ Le duc de Nemours qui pour des motifs d'ordre privé avait donné sa démission.

double culte qu'ils symbolisent, celui du pays, celui de la charité. »

.Ce double culte, ce fut le sien. Qui aurait pu mieux en parler que lui? Et de même qu'il excellait à le célébrer, de même il excella, en ce nouveau poste, à le pratiquer, envisageant les questions avec cette sûreté de jugement qui a caractérisé ses actes militaires. Il voulait que la Société fût à la hauteur de toutes les responsabilités, de tous les besoins. Les infirmeries de gare et les hôpitaux auxiliaires de campagne, création récente destinée à rendre d'importants services, sont, à proprement parler, son œuvre. Elles sont sorties, en leur perfectionnement actuel, de son cerveau d'organisateur sans pareil. Pour les infirmeries de gare, il obtint du ministre de la guerre le nouveau code qui en assure le fonctionnement. Pour les hôpitaux auxiliaires, c'est à ses soins qu'est dû le concours des meilleurs infirmiers, les Frères de la Doctrine chrétienne, et des plus éminents chirurgiens. Rien à cette heure, dans la Société qu'il a présidée, qui ne porte la marque de sa prévoyance, de sa grande expérience des choses de la guerre, de sa sympathie de chef de corps pour le soldat blessé ou malade ¹.

« Je veux, écrivait-il, que la Société de secours aux blessés militaires soit grande, prospère, puissante, prête à rendre au pays les services qu'il a le droit d'attendre d'elle. » Dans l'entraînement de ce désir, il demandait au Président de la république, qui l'accorda tout aussitôt, son patronage. Il voulait aussi donner plus de cordialité aux rapports existants entre la Croix Rouge française et les Sociétés similaires qui existent à l'étranger. Toute l'autorité qu'il devait, en Europe, à son nom, à son passé, à ses relations avec les familles souveraines et les hommes d'Etat, il l'exerça dans ce but. Quand l'impératrice de Russie vint à Paris, il alla lui offrir, au nom du conseil, les insignes en or de la Société ². C'est ainsi que la Croix Rouge française prit, durant sa présidence, un nouvel essor et recruta, grâce à lui, quinze cents nouveaux membres.

Au moment où il commençait à s'en occuper avec ce zèle, cette activité qui décelaient sa vigueur intellectuelle et semblaient résulter d'une éternelle jeunesse, la santé de son neveu, le comte

¹ Ce fut aussi sous son inspiration que le conseil décida de convertir en argent disponible pour près de quatre millions de rentes nominatives.

² Trois jours avant sa mort, il télégraphiait du Zucco à la Société, afin qu'on fit parvenir des secours aux ambulances de Grèce et de Turquie. Lui-même envoya, en son nom personnel, dix mille francs pour les blessés Hellènes.

de Paris, donnait les plus vives inquiétudes. Le duc d'Aumale s'y associa avec l'ardente sollicitude d'un père et d'un ami. Il professait pour le chef de sa famille, nous l'avons dit, autant d'affection que de respect, et ces sentiments un moment altérés par les incidents de la crise boulangiste, avaient bientôt recouvré toute leur chaleur. Quand les nouvelles devinrent plus alarmantes — c'était à la fin de septembre 1894, — il partit de Bruxelles, où il se trouvait alors, pour l'Angleterre. Installé à Stowe-House, il y passa douze jours auprès du moribond. Que de deuils anciens lui rappelait ce deuil nouveau ! Que de fois, presque aux mêmes lieux, il avait connu les déchirements de la mort !

Peu après cet événement qui l'avait profondément attristé, il eut une joie, peut-être inattendue, d'un caractère singulièrement mélancolique, mais qu'il allait ressentir avec une vivacité que comprendront tous ceux à qui nos récits ont appris à connaître son âme impressionnable et sensible. Il fut mis en possession des papiers de son père.

Le roi Louis-Philippe avait, dès sa jeunesse, contracté l'habitude d'écrire chaque soir ce qui lui était arrivé dans la journée ¹. Ces notes autobiographiques forment de volumineux dossiers. En mourant, il stipula qu'elles resteraient toujours aux mains du chef de la famille, avec la faculté pour les autres membres d'en prendre connaissance à leur gré. Il ne se peut rien de plus intéressant que ces récits où la longue existence de celui qui fut tour à tour duc de Chartres, duc d'Orléans, Louis-Philippe I^{er}, peut être suivie jour par jour et qui embrassent par conséquent les épisodes de la cour de Louis XVI, de la Révolution, de l'émigration et des trois règnes qui remplirent le temps compris entre la chute de l'Empire et la fin du régime de Juillet. Il y a là de précieux détails pour l'histoire de deux siècles. L'enfance et la jeunesse du fils de Philippe-Egalité y sont racontées dans leur cadre si mouvementé, avec d'innombrables traits qui relèvent l'agrément du récit.

Louis-Philippe avait gardé le plus pénible souvenir de M^{me} de Genlis, chargée de son éducation et de celle de sa sœur Madame Adélaïde. Dans ses notes, il justifie par tout ce qu'il dit de son institutrice, la rancune qu'il avait conçue contre elle et qui survivait au passé. Il nous la montre l'élevant à la dure, sans bonté, sans tendresse, lui faisant monter l'eau et le bois, le traitant en

¹ Je rappelle que le duc d'Aumale a imité cet exemple. On peut dire qu'il a écrit lui-même l'histoire de sa vie en des notes quotidiennes, brèves, concises, souvent compréhensibles pour lui seul. Ses exécuteurs testamentaires n'ont pas encore décidé quel usage il sera fait de ces notes ni si elles pourront être ultérieurement publiées ou communiquées.

esclave et non en prince, cherchant sans cesse à l'humilier, à lui donner de lui-même la plus pauvre idée sans que les parents intervinssent jamais pour rectifier ce mode d'éducation.

Un jour, accompagné de cette femme terrible, il allait avec sa sœur rejoindre leur mère à Spa. Il avait alors quatorze ans. A Lille, où il devait passer la nuit, les autorités, prévenues de l'arrivée des enfants du duc d'Orléans, se préparaient à les recevoir devant la garnison sous les armes. Le jeune duc de Chartres, averti de ces préparatifs, aurait voulu entrer dans la ville, non en voiture, mais à cheval. M^{me} de Genlis avait décidé le contraire, et le petit prince gémissait d'être obligé de se présenter aux troupes dans un carrosse, entre deux femmes, comme un enfant.

Soudain, aux approches de la ville, il voit venir vers lui plusieurs personnes et, parmi elles, un vieux gentilhomme, chevalier de Saint-Louis, qui lui amenait un cheval. Sur le refus de M^{me} de Genlis de laisser le duc de Chartres y monter, cet inconnu déclare que c'est à cheval qu'un prince du sang est tenu de se présenter aux sujets du roi. M^{me} de Genlis dut céder, et les choses se passèrent comme le duc de Chartres l'avait souhaité. En rappelant ce souvenir, il ajoute qu'il tremble encore à la pensée de l'humiliation, de la honte auxquelles il eût été exposé sans l'intervention du gentilhomme, qu'il ne nomme pas.

Il raconte encore qu'en 1789, lors de la réunion des états généraux, alors que M. de Dreux-Brézé se rendait auprès du tiers pour faire la démarche qui lui attira la foudroyante réponse de Mirabeau, le roi attendait dans un salon voisin, en compagnie des princes de sa famille. Le jeune duc de Chartres se trouvait là. Dans ce salon, il n'y avait qu'un siège dont naturellement le roi s'était emparé, contraignant tout le monde à rester debout. L'attente dura cinq heures. M. de Dreux-Brézé revint enfin, déclarant que ces messieurs du tiers refusaient d'évacuer la salle.

« Qu'on les chasse, » ordonna le roi.

Dans cette relation, le duc de Chartres semble avoir été moins ému par ces dramatiques incidents qu'énervé par la longue attente qu'il avait dû subir sans pouvoir s'asseoir un moment.

Un épisode non moins attachant est celui de son entrée dans l'armée. C'était en 1791 ; il avait dix-huit ans. Colonel de dragons, il quitta Paris pour aller à Vendôme prendre le commandement de ses troupes et recevoir le serment que les officiers devaient prêter à la nation. Mais, dans la semaine, vingt et un d'entre eux vinrent successivement lui déclarer que ce serment, ils ne le prêteraient pas et, conformant leur conduite à leur parole, ils émigrèrent, à la vive indignation de leur colonel qui, dans son récit, les blâme

sévèrement. Après cette désertion en masse, il ne lui resta que huit officiers.

Un peu plus tard, désireux d'aller au feu, il s'efforça de faire envoyer son régiment à l'armée du Nord. Il sollicita à cet effet l'appui du maréchal de Rochambeau, qui venait d'être mis à la tête de cette armée où, d'ailleurs, il ne fit que passer et où il eut Dumouriez pour successeur. Rochambeau parut surpris qu'un prince royal songeât à verser son sang pour la Révolution. Il lui adressa les plus vifs reproches. Le duc de Chartres, sans se laisser ébranler, alla trouver Danton, et c'est par l'influence du redoutable tribun que son régiment fut envoyé à l'armée du Nord.

Ses récits sont pleins de souvenirs de la campagne de Dumouriez. Entre tant d'autres qui méritent d'être retenus, voici l'un des plus curieux. Une nuit, le jeune colonel étant au bivouac avec son régiment, des coups de pistolet à l'improviste retentissent. Une panique s'ensuit. Aux cris de : « Nous sommes trahis ! Sauve qui peut ! » les dragons s'élancent à cheval et prennent la fuite, malgré les efforts du colonel et des officiers qui se décident à les suivre avec l'espoir de les empêcher de se disperser.

Cette fuite a d'abord toutes les allures d'une déroute. Puis, l'effroi des fugitifs se calmant, elle devient en quelque sorte régulière. Les chevaux vont au pas ; les cavaliers se sont assoupis sur leur selle ; on est à l'entrée d'un village plongé dans le silence et dans la nuit. C'est le moment que choisit un officier pour crier soudain :

— Par file à droite, marche !

A peine les hommes entendent-ils, les uns réveillés en sursaut, les autres non tirés de leur assoupissement. Mais les chevaux ont entendu. Dociles à l'ordre qui leur est familier, ils tournent à droite, reviennent sur leurs pas, et, au petit jour, les fugitifs se retrouvent à leur insu au bivouac d'où ils s'étaient enfuis.

Ces divers traits, reconstitués de mémoire par les privilégiés qui ont eu la bonne fortune d'entendre le duc d'Aumale en donner lecture, permettent, même sommairement racontés, de constater quel intérêt pouvaient présenter à l'érudit qu'il était les papiers de Louis-Philippe. Ils avaient encore à ses yeux un autre prix, puisqu'ils venaient de son père. Mais il ne les connaissait que partiellement. Il demanda au duc d'Orléans, au lendemain de la mort du Comte de Paris, de les lui confier. Il consacra de longs mois à les parcourir. Comme il rêvait déjà de publier, en de courts opuscules, divers épisodes de la vie du roi, il choisit parmi ces papiers ceux qu'il pourrait utiliser pour ce travail. Il en garda

copie et renvoya le dépôt remis en ses mains ¹. On peut dire que l'étude qu'il en faisait a été l'une des plus complètes joies de ses dernières années.

Il en eut une autre et celle-là lui vint de la princesse Hélène, seconde fille du Comte de Paris. En 1893, un projet de mariage avait été ébauché entre elle et le duc d'Aoste. Les négociations interrompues par la mort du Comte de Paris, furent reprises en 1895 par M. Ressmann, ancien ambassadeur d'Italie à Paris. Le 16 mars de cette année eut lieu à Chantilly la première entrevue entre le duc d'Aoste et la princesse Hélène. A cette occasion, la famille royale se trouva réunie chez le duc d'Aumale. Heureux de cette réunion, il se prodigua durant ces quelques jours pour distraire ses invités, témoignant parfois d'une gaieté d'enfant et toujours d'une indicible bonne grâce. Ils eurent un soir la bonne fortune de l'entendre leur lire les dernières pages de l'*Histoire de Condé* qu'il venait de finir. Aucun d'eux n'a oublié de quel accent il lut le récit de la mort du grand Condé et tous furent frappés par la touche du portrait de son héros, que lui-même rappelait par tant de traits.

En même temps que l'étude des papiers de son père et le mariage de la princesse Hélène, ce qui le préoccupa vivement, ce fut l'affaire des Mokrani et des chefs arabes, auteurs de l'insurrection algérienne de 1871 ². En 1844, l'interprète en chef de l'armée d'Afrique, M. Léon Roches, avait été chargé de conduire à Paris plusieurs grands personnages arabes, parmi lesquels se trouvait l'un des membres de la noble famille des Mokrani, un jeune homme à peine âgé de dix-sept ans, dont le père, aux débuts de la conquête, s'était dévoué pour nous et avait, en récompense, été créé khalifa de la Medjana. « C'était un prince dans le sens féodal de ce mot, et sa principauté était sérieuse, car elle était héréditaire et basée sur un droit de fait antérieur à la domination des Turcs en Algérie. Ce droit, les Turcs l'avaient respecté ³. »

Présenté au duc d'Aumale, Sid Ahmed el-Mokrani, fils de El-Hadj Mohammed, le séduisit par son intelligence et son désir de

¹ Il fut réexpédié à Londres en novembre 1896.

² Pour reconstituer les détails de cette affaire, j'ai interrogé les personnes qui y ont été le plus directement mêlées : M. Léon Roches, qui fut interprète en chef de l'armée d'Afrique sous le maréchal Bugeaud et plus tard consul général et chargé d'affaires à Tunis ; M. Isaac, sénateur de la Guadeloupe ; mon éminent confrère Pierre Loti et M. Le Hénaff, avocat à la Cour d'appel de Paris, qui rédigea en faveur des Arabes condamnés en 1873 deux *consultations* remarquables.

³ Déposition de M. Warnier, ancien préfet d'Alger, devant la Commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale.

servir la France. Un peu plus tard, les fonctions de son père lui furent dévolues avec le titre à peu près équivalent de bach-aga. Lié avec les gouverneurs placés à la tête de la colonie, avec les généraux, invité à Compiègne sous le règne de Napoléon III, Mokrani ne cessa de se montrer le fidèle serviteur du pays auquel il s'était donné. On l'avait comblé de bienfaits; il y répondit en rendant d'immenses services. Enfin, lorsque éclata la guerre entre la France et l'Allemagne, il contribua à la levée des gros contingents que notre colonie algérienne fournit à la métropole.

Brusquement, comme la guerre venait de finir, ces dispositions changèrent. Le décret du 24 octobre 1870, qui accordait de plein droit la naturalisation aux israélites indigènes, à l'exclusion des Arabes, avait profondément blessé ceux-ci. Lorsque la France était aux prises avec l'ennemi, ils s'étaient résignés, avec une rare noblesse d'âme, à taire leur ressentiment. Une fois la paix faite, ils y donnèrent cours. Sid Ahmed el-Mokrani envoya sa démission.

« Si j'ai continué à servir la France, écrivait-il, c'est parce qu'elle était en guerre avec la Prusse, et que je n'ai pas voulu augmenter les difficultés de la situation. Aujourd'hui, la paix est faite, et j'entends jouir de ma liberté... J'écris à M. le commandant de Bordj que je refuse mon mandat de février et qu'il ait à se tenir sur la défensive, parce que je m'appête à combattre. »

Dans un autre message qu'il adressa vers la même époque à M. Léon Roches, il précisait ses griefs, cause de sa démission :

« Depuis la visite que tu m'as faite, en 1862, j'ai fermé les yeux sur plusieurs injustices dont j'ai été victime, et j'ai servi fidèlement la France parce que je devais foi et obéissance à ceux qui m'avaient vaincu par la force des armes, d'abord, et puis, par leur magnanime générosité. Mais, aujourd'hui que le gouvernement que je servais a été renversé et remplacé par un Juif, objet de notre mépris, j'aurais horreur de le servir. Je lui renvoie le titre de ma nomination de khalifa ainsi que le traitement qui m'était alloué (le dernier trimestre). Et lorsque mon serviteur t'apprendra mon irrévocable détermination, je serai mort en combattant la noble armée qui doit rougir d'obéir à un Juif. Tu me comprendras, toi, confident de ma pensée, et tu pardonneras mon dernier acte¹. »

Quelques jours plus tard, le signataire de cette lettre était tué, d'une balle au front, dans la vallée du Sahel. « Sa mort a été belle », disait l'amiral de Gueydon dans sa déposition devant la Commission d'enquête. Son frère Ahmed bou Mezrag prit sa place à la tête de l'insurrection. « Pendant près de dix mois, il tint seul la

¹ Documents inédits.

campagne contre six colonnes lancées à sa poursuite. Mais, après maints combats, séparé des siens, seul et mourant de soif, il vint enfin faire sa soumission au général Delacroix, à Ouargla, dans les premiers jours de décembre 1872¹. » Ce fut la fin de l'insurrection.

En se soumettant, les tribus révoltées et leurs chefs, « moyennant une contribution de guerre qui ne s'était pas élevée à moins de trente millions et l'abandon de cinq cent mille hectares de terres sequestrées, » avaient reçu l'*aman* des généraux qui les avaient vaincus², — l'*aman*, c'est-à-dire, la promesse du pardon. Mais, cette fois, cette promesse en tous temps considérée comme sacrée et qui antérieurement, en aucune circonstance n'avait été violée, ne fut pas tenue. Après une suite de décisions judiciaires qu'il n'y a pas lieu d'énumérer ici, Sid Ahmed el-Mokrani et ses parents, Aziz ben Cheikh el-Haddad et le fils de celui-ci, Salah ben Cheikh Aziz, étaient condamnés à mort par la Cour d'assises de Constantine le 27 mars 1873. Il est vrai que le 19 août suivant, la peine capitale était commuée en celle de la déportation simple, applicable uniquement aux crimes politiques.

En exécution de cet arrêt, Mokrani et ses compagnons furent transportés à la Nouvelle-Calédonie et soumis au régime des autres déportés. Bientôt, l'un d'eux, Aziz ben Cheikh el-Haddad parvint à s'évader. Il se réfugia à la Mecque et s'y fixa. Quant à son fils Salah, il ne voulut pas tenter de fuir. A l'exemple de Sid Ahmed el-Mokrani, il parut se résigner à son sort.

En dépit de leur malheur, ces hommes étaient restés attachés à la France. Ils en donnèrent une preuve éclatante qui aurait dû leur valoir la grâce qu'ils ne désespéraient pas d'obtenir. En 1878, lors de l'insurrection canaque, le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, le commandant Olry, depuis amiral, conçut les plus vives craintes. Il n'avait à opposer aux révoltés que des forces insuffisantes. Il recourut aux chefs arabes, fit appel à leur dévouement et leur demanda de concourir à la défense qu'il organisait. Pour prix de leur concours, il s'engageait à obtenir leur grâce³. Ils se dévouèrent et accomplirent des prodiges de valeur.

L'ordre étant rétabli dans la colonie, le commandant Olry sollicita du gouvernement l'exécution de sa promesse. On lui répondit par un refus. Deux ans plus tard, en 1880, une amnistie en faveur des événements insurrectionnels de 1870 et de 1871 ayant été proclamée, le ministre de la marine fut d'avis que les Arabes devaient

¹ *Consultation pour les Arabes déportés*, par M. Le Hénaff, avocat à la Cour d'appel, 10 juin 1892.

² Consultation Le Hénaff.

³ *Ibid.*

y être compris. Différente fut l'opinion du ministre de la justice. Le doute ne bénéficia pas aux condamnés. La liberté ne leur fut pas rendue. En 1889, la République voulait célébrer par un grand acte de clémence l'anniversaire de la prise de la Bastille. A cette occasion, une motion de M. Camille Pelletan à la Chambre des députés, un vote de celle-ci, un discours prononcé au Sénat par M. Isaac, sénateur de la Guadeloupe, arrachèrent au garde des sceaux l'engagement formel de soumettre sur-le-champ à la signature du Président de la république un décret accordant à tous les condamnés de l'insurrection de 1871 grâce pleine et entière. Cet engagement ne fut pas tenu en ce qui concernait les Arabes. Enfin, lorsque, en février 1895, fut prononcée une nouvelle amnistie, les efforts de ceux qui se dévouaient pour les Mokrani n'eurent pas un meilleur résultat¹.

C'est alors que l'avocat de Sid Ahmed el-Mokrani eut l'idée de recourir au duc d'Aumale et de solliciter son intervention. Le prince, qui se souvenait des services rendus à la France par les Mokrani, prit leur cause en mains avec une vivacité singulière. Il multiplia les démarches en leur faveur, alla trouver le Président de la république, les ministres. Mais, ce fut en vain. Sid Ahmed el-Mokrani resta détenu à Nouméa.

Entre temps, son compagnon, Salah ben Cheikh Aziz, avait recouvré la liberté en des conditions qu'il convient de mentionner. Son père, Cheikh el-Haddad, profitant de l'amnistie de 1895, s'était décidé à quitter La Mecque où il vivait depuis vingt ans. En se rendant en Algérie, il passa par Paris. Là, l'intervention de M. Isaac lui fit obtenir sa grâce. Mais, aussitôt après, il tomba gravement malade dans un bouge du quartier latin où il s'était échoué. Son fils, relégué en Nouvelle-Calédonie, put être averti. Il s'adressa au célèbre écrivain Pierre Loti, avec qui il était lié et dont il avait éprouvé le cœur, afin d'obtenir l'autorisation de venir donner des soins à son père.

Cette autorisation fut d'abord refusée. Lorsqu'enfin on consentit à l'accorder à des prières plus pressantes, auxquelles, sur les démarches de Pierre Loti, s'associa le duc d'Aumale, c'était trop tard. Salah ben Cheikh Aziz, en arrivant à Paris, eut la douleur d'apprendre que, depuis trois jours, le corps de son père reposait dans un caveau provisoire au Père-Lachaise. Le vieux chef était mort entre les bras d'un déporté politique amnistié, qui l'avait

¹ Quand on cherche à tirer au clair les raisons de cette incroyable rigueur, on n'en peut découvrir qu'une seule : la difficulté de faire rendre aux membres de la famille Mokrani leurs biens séquestrés en 1873, et, nous affirme-t-on, aliénés depuis.

généreusement recueilli¹. A cette occasion s'était même opéré un curieux rapprochement entre le duc d'Aumale et l'ancien combattant de la Commune, réunis dans un même but de charité. Le prince fut profondément touché lorsqu'il apprit que l'insurgé de 1871 avait eu la délicate pensée d'appeler au lit du mourant l'iman de l'ambassade ottomane pour dire les dernières prières.

Cette affaire des Mokrani lui causa beaucoup de tracas et d'émotions. Dans les derniers temps de sa vie, il déplorait souvent de n'avoir pu servir plus efficacement les Arabes. Rien de ce qui avait trait à l'Afrique qui ne lui tint au cœur et le laissât indifférent.

Au cours des incidents à l'aide desquels il remplissait le vide de sa vie, le legs qu'il avait fait à l'Institut de France continuait à occuper le premier rang dans ses préoccupations. A toute heure, il y songeait, s'efforçant incessamment d'améliorer sa donation, de la rendre en quelque sorte plus digne de la France à laquelle, en l'offrant à l'Institut, il avait entendu l'offrir, et s'attachant à marquer, par des recommandations multipliées, répétées à satiété, presque toujours dans les mêmes termes, comment il entendait que les choses fussent réglées après lui.

« Aussitôt que j'aurai fermé les yeux, disait-il, on détruira dans le château tout ce qui rend les maisons habitables, les cuisines, les cabinets de toilette... On coupera les conduites d'eau qui ne peuvent être utilisées en cas d'incendie... Les chambres seront démeublées, sauf la mienne et celle de ma femme. Dans ces deux-là seulement, on laissera les lits, comme souvenir ; mais j'espère bien que personne n'aura l'audace d'y coucher. J'entends que le château demeure inhabité ainsi qu'il convient à un musée, et qu'il

¹ Eugène Mourot, dont la conduite en ces circonstances fut admirable. A Nouméa, il s'était pris d'amitié pour Sid Ahmed el-Mokrani, et pour Salah ben Cheikh Aziz. Dès son retour en France, après l'amnistie dont il avait profité, il s'efforça d'obtenir leur mise en liberté. En 1889, il alla conter leur histoire à M^e Le Hénaff, qui prit alors leur cause en main. Lorsque Cheikh el-Haddad tomba malade, Eugène Mourot le fit transporter chez lui où, secondé par sa femme et sa fille, il l'entoura de soins. Cheikh el-Haddad mourut sous leur toit, en parlant avec attendrissement de la sollicitude dont il avait été l'objet. Son fils, étant arrivé à Paris, voulait faire conduire son corps en Algérie. Mais l'argent manquait. Eugène Mourot qui, par les récits des Arabes, connaissait leurs relations d'autrefois avec le duc d'Aumale, n'hésita pas à frapper à la porte de l'ancien gouverneur général d'Algérie. Elle lui fut ouverte. C'est grâce au prince et à Henri Rochefort que Cheikh el-Haddad put être ramené dans son pays. Il faut ajouter qu'on ne permit pas qu'il fût enseveli près de ses aïeux à Batna. On l'enterra à Constantine sans que ses amis fussent autorisés à suivre son cercueil.

n'y soit réservé de logements que pour les gardiens aux endroits que j'ai désignés. »

Ces propos venaient souvent sur ses lèvres. Quiconque vivait autour de lui les a entendus. La population de Chantilly en recueillait les échos. Tout le monde savait de même qu'il entendait que les employés de ses domaines, en place au moment de sa mort, fussent, sans exception, maintenus dans leur emploi. Rappeler ces preuves de sa sollicitude envers l'œuvre qu'il laissait après soi, c'est encore lui rendre hommage. Comme cette sollicitude vigilante embrassait tout, et comme, peut-être, il envisageait déjà la mort, il pensait aussi aux innombrables lettres qui lui avaient été adressées durant les deux exils et depuis sa rentrée; il les avait conservées avec la correspondance de la duchesse d'Aumale et celle de ses fils. Ces papiers étaient dispersés à Chantilly et en Angleterre. Il se proposait de procéder à un triage et de détruire tous ceux qui avaient un caractère intime et personnel ¹.

Malgré tant d'innombrables occupations dont il semblait prendre plaisir à se surcharger, malgré les soins qu'exigeait l'administration de ses biens, l'existence en approchant de sa fin, soit qu'il vécût à Chantilly, soit qu'il résidât dans le pied-à-terre qu'il s'était organisé rue de Montalivet, lui laissait d'assez longs loisirs pour lui permettre d'aller tous les ans résider en Sicile; durant quelques semaines. Dans le gracieux palais de Palerme, dans son jardin, une oasis embaumée du parfum des fleurs et trempée de soleil, il retrouvait de toutes parts le souvenir de ses parents. Il vivait là, sous les orangers, en vareuse, coiffé d'un feutre mou ou d'un chapeau de paille, buvant la chaleur odorante. Il s'y plaisait à cause du grand calme dont il y jouissait; il s'y laissait vivre.

Le domaine du Zucco lui agréait plus encore. Ce domaine était son œuvre, sa création, et il y veillait amoureusement, tout fier de l'avoir si complètement transformé depuis qu'il en était devenu possesseur, d'en avoir porté l'étendue à six mille hectares et d'en tirer en vins, en blé, en olives, en huile, en citrons, en manne, en pistaches, d'immenses récoltes. Lorsqu'en 1853 il l'avait acheté au prince de Partana, l'eau manquait. Les habitants du village étaient obligés d'aller la chercher à quatre kilomètres de là. Le nouveau propriétaire, en creusant plus tard des canaux d'irrigation, a métamorphosé le pays. Grâce à lui, l'eau maintenant arrive en assez grande quantité pour avoir rendu possible la création de prairies artificielles. Ce fut là son plus grand bienfait.

Et combien d'autres répandus parmi ces populations qui

¹ Il n'eut pas le temps de réaliser ce dessein.

lui doivent un sort nouveau. Des terrains de pâture, malsains et fiévreux, il avait fait par des plantations successives de sumac, de caroubiers, d'eucalyptus, un sol propice à la vigne. De toutes parts, dans la plaine dont la mer bleue baigne les rives, entre les murs de pierre sèche et les haies de cactus et jusque sur les pentes des collines, s'étendaient à perte de vue les vignobles plantés par lui. De tous côtés, leur verdure sombre s'égayait des bordures de géraniums et des buissons de roses.

Sur ce domaine ainsi transformé vivait du duc d'Aumale tout un monde, ses gardes, ses ouvriers, ses vendangeurs, et jusqu'à des orphelines qu'il avait recueillies après que leurs parents eurent trouvé la mort dans une révolte contre les agents du fisc ; il les faisait élever à ses frais. Aussi quels témoignages de reconnaissance le saluaient quand il arrivait au Zucco ! De quel affectueux respect il y était entouré ! Dans cette île infestée de brigands, l'amour du peuple lui eût au besoin servi de protection. Il eût pu faire le tour du pays, un bâton à la main, sans péril. Sa popularité et le souvenir de ses bienfaits suffisaient à le rendre sacré aux bandits.

Un questeur nouvellement nommé, ignorant cette situation privilégiée, crut devoir, à son arrivée en Sicile et à l'insu du prince, organiser autour de lui, pendant un de ses séjours au Zucco, une garde protectrice. Par ses ordres, des carabiniers royaux vinrent s'installer à la station du chemin de fer et sur divers points du domaine. Cet excès de zèle faillit provoquer une émeute. La population s'indigna en constatant qu'on se défiait de ses sentiments et qu'on supposait qu'au milieu d'elle le prince n'était pas en sûreté. À la demande du duc d'Aumale, les carabiniers furent rappelés à Palerme.

Du Zucco¹, il aimait tout, les hommes et les choses, les gardes, au nombre de douze, vêtus d'une vareuse bleue, — le bleu d'Orléans, — à passepoil rouge, coiffés d'une casquette galonnée, armés de carabines, et qui venaient le recevoir à la gare lorsqu'il arrivait ; la route à pente douce, bordée de cactus, qui conduit de l'habitation à la factorerie ; les charrettes peintes qu'on rencontre sur les chemins ; le pavillon de la Florette, le légendaire olivier de la princesse de Partana, les bois de citronniers, les alentours, enfin, si pittoresques, monts et plaine, cadre saisissant à travers lequel, au cours de ses promenades, il rencontrait tour à tour la mer, Terracine avec ses maisons blanches, ses barques de pêche, le couvent de Montelèpre, les ruines de Ségeste ; il en aimait surtout le soleil, le

¹ On trouve d'intéressants détails sur le Zucco dans le volume de René Bazin : *Sicile*, et dans l'ouvrage illustré de Gaston Vuillier : *la Sicile*. J'ai consulté ces livres avec profit.

raisin qu'il mûrit et le vin qui sort des grappes vermeilles, ce vin dont, à Chantilly, peu de jours avant son dernier voyage, il vidait un verre en disant :

« J'irai bientôt me reconforter et me rajeunir à la source de ce vin réparateur. »

En mai 1896, il fit au Zucco son avant-dernier séjour. Il y avait invité son petit-neveu, le duc d'Orléans. Ayant résolu de lui léguer ses biens de Sicile, il voulait l'y promener, lui montrer les plantations, lui présenter les serviteurs. On pouvait croire qu'à l'occasion de cette rencontre, il y aurait, entre l'oncle et le neveu, des entretiens politiques. Il n'en fut rien. Le duc d'Orléans ne demanda pas de conseils; le duc d'Aumale n'en eût pas donné. En une seule circonstance, il toucha à ce sujet, et ce fut pour faire comprendre qu'il entendait ne s'associer en rien aux manifestations du jeune prétendant. Etonné par le nombre de dépêches que recevait celui-ci, il exprima le désir que des notes politiques ne partissent pas du Zucco. Le duc d'Orléans témoigna d'autant de déférence que de docilité. Nul pénible incident ne troubla son séjour. Un seul, au reste, mérite d'être signalé, et celui-là non moins inattendu que piquant.

Durant ce mois de mai 1896, le hasard qui combine les événements mieux que ne le peuvent faire les plus savants calculs, amena en Sicile, en même temps que les princes d'Orléans, l'impératrice Eugénie. Ce n'était pas la première fois qu'elle se rencontrait avec le duc d'Aumale¹. Ils s'étaient vus jadis à la cour de Madrid, au moment du mariage du duc de Montpensier, elle toute radieuse de sa jeune beauté, lui charmant et séduisant dans son uniforme d'officier français, paré de son prestige de fils de roi. Durant ces jours de fêtes, ils avaient fréquemment causé et dansé ensemble. Puis les années s'étaient écoulées, remplies par les événements qui mirent M^{lle} de Montijo sur le trône et l'en précipitèrent.

Un jour, peu de temps après la mort du prince impérial, l'impératrice, se trouvant en France, revenait de Mouchy, lorsqu'à l'arrêt de Chantilly, la portière du compartiment dans lequel elle avait pris place avec une dame d'honneur fut ouverte par un voyageur qui fit mine de monter. Mais à la vue de cette femme en deuil dont l'attitude et le geste révélaient qu'elle désirait rester seule, le voyageur salua respectueusement, ferma la portière et monta dans un autre

¹ Les détails qui suivent sont extraits de notes qui m'ont été communiquées par M. Gordon Bennett, par diverses personnes de la maison du duc d'Aumale et par M. Franceschini Pietri, secrétaire de l'impératrice et en son nom.

wagon. C'était le duc d'Aumale. Il avait reconnu l'impératrice. Le lendemain, elle lui envoya ses remerciements, toute surprise, lui fit-elle dire, qu'il l'eût reconnue, quoiqu'elle fût si changée¹.

Cette rencontre fortuite n'eut un lendemain que pendant l'hiver de 1887. A cette époque, le duc d'Aumale, exilé de France, traversait Naples, se rendant à Palerme, lorsqu'il apprit par la duchesse de Bivona, cousine de l'impératrice, que celle-ci y résidait, installée à la villa Delahante. Il parla d'elle à la duchesse avec une sympathie émue et respectueuse, en exprimant le plaisir qu'il aurait à la revoir. La réponse fut telle qu'il pouvait l'espérer. L'impératrice lui fit savoir qu'elle le recevrait dès qu'il se présenterait. Le même jour, à trois heures, il arrivait à la villa Delahante. Longue fut l'entrevue; on échangea de cordiales paroles. Le prince sut parler à une mère non encore consolée de la mort de son fils avec la délicatesse et le tact d'un cœur qui avait passé par la même souffrance et le même deuil. En quittant l'impératrice, il s'embarqua pour Palerme; ils ne devaient plus se retrouver que neuf ans après.

Le 11 mai 1896, le yacht de l'impératrice, le *Thistle*, arrivait dans les eaux de Palerme et allait jeter l'ancre non loin du yacht *Namouna*, appartenant à M. Gordon Bennett, cet Américain si connu des Parisiens et si Parisien lui-même, propriétaire du *New-York Herald*. Un peu après midi, M. Gordon Bennett vint porter ses hommages à bord du *Thistle*.

« Mgr le duc d'Aumale a déjeuné sur mon yacht, dit-il à l'impératrice. Il m'a chargé de demander à Votre Majesté si elle voulait lui permettre de venir lui baiser la main.

— Mais je serais heureuse de le revoir », répondit l'impératrice.

M. Gordon Bennett alla avertir le prince; il arriva peu d'instants après. Au cours de cette visite, il fit savoir à l'impératrice que son neveu, le duc d'Orléans, était à bord du *Namouna*, et que lui aussi serait heureux de lui offrir ses hommages. M. Gordon Bennett s'éloigna de nouveau pour aller chercher le duc d'Orléans, que son oncle présenta à l'impératrice. Les deux princes s'assirent près d'elle sur le pont; l'entretien se prolongea assez longtemps.

Avant de quitter le *Thistle*, le duc d'Aumale invita l'impératrice à venir au Zucco. Elle accepta, et l'excursion eut lieu le lendemain. Secondé par son neveu, le duc d'Aumale, durant cette journée,

¹ Il y a désaccord sur ce menu fait entre les souvenirs de l'impératrice et la version du duc d'Aumale. J'ai adopté cette version parce que le même soir, il en fit part à plusieurs personnes, de qui je la tiens. Mais, dans une note communiquée au nom de l'impératrice, il est dit : « Le prince ne vint pas jusqu'au wagon de Sa Majesté; elle n'eût pas à lui exprimer le désir de rester seule, ce qu'elle n'eût pas fait, s'il s'y fût présenté. »

entoura l'impératrice de prévenances et de soins. Il se montra le maître de maison incomparable et le causeur attachant qu'il savait être. A Terracine, où il ramena l'impératrice, le chef de gare avait, dans la salle d'attente, accroché une gravure représentant la prise de la Smalah. L'impératrice parla de ce glorieux fait d'armes; la conversation tomba sur le maréchal Pélissier, et le prince de raconter plusieurs épisodes de la vie de l'illustre soldat, au cours desquels, avec beaucoup de courtoisie, il prononça le nom de l'empereur. La veuve de Napoléon III, en se séparant de son amphitryon, emporta de lui l'impression de séduction et de charme qu'elle en avait eue jadis à Madrid ¹.

Quelques semaines plus tard, il rentrait à Paris et reprenait avec une ardeur nouvelle son existence active et toujours si pleine, se consacrant de plus en plus aux embellissements et aux améliorations qu'il avait entrepris à Chantilly. En cette dernière année de sa vie, il était devenu plus que jamais l'objet du respect universel. On le sentait si supérieur à la moyenne des hommes de son temps! Il semblait dominer de si haut les luttes et les rivalités des partis! Peut-être aussi dans ce respect qui l'entourait se manifestait déjà le regret qui éclata si vivement après sa mort, le regret que sa noble et fière intelligence eût été si longtemps inutilisée et que la patrie eût été par deux fois, et la dernière si prématurément, privée de ses services.

Au commencement du mois d'octobre, alors qu'arrivaient à Paris les souverains de Russie, il fut invité à dîner avec eux à l'Élysée. C'était de la part du Président de la république un témoignage de délicate attention. Il avait profité de ce que le prince était grand-croix de la Légion d'honneur pour le comprendre parmi les convives qui devaient s'asseoir à la même table que le tsar et la tsarine. Mais, au reçu de l'invitation et bien qu'il en fût reconnaissant, le duc d'Aumale se souvint qu'il n'avait plus le droit de porter son uniforme. Il lui répugnait de figurer à ce dîner en habit noir. Il ne savait comment il y serait placé. Il craignait

¹ Le duc d'Aumale n'eut pas l'occasion de la revoir. Mais il saisit une occasion de lui manifester ses sentiments en invitant à Chantilly, peu de temps avant sa mort, le prince et la princesse Murat et M. Franceschini Pietri, à qui il voulut montrer lui-même sa belle miniature du roi de Rome et le portrait de Napoléon I^{er}. Quant au duc d'Orléans, on pourra juger de l'impression qu'il avait gardée de son entrevue avec l'impératrice par ce télégramme qu'il lui expédia à Farnborough, de Palerme, le 10 mai 1897, en réponse aux condoléances qu'elle lui avait envoyées après la mort du duc d'Aumale : « Sa Majesté, l'impératrice Eugénie : — Ma pensée se reporte avec émotion au souvenir de mai 96. — PHILIPPE. »

d'être là « comme un professeur distingué » et il résolut de refuser.

Toutefois, il tenait à ce que le Président de la république ne s'offensât pas de son refus. Il professait pour lui estime et sympathie. Il lui avait fait une première visite au mois de juin 1895. C'est alors qu'il lui avait dit qu'il n'oublierait jamais le vote émis par le député Félix Faure en 1886 contre les lois d'exil et, le même soir, racontant à quelques intimes les détails de cette visite, il les complétait par ce jugement :

« Son vote contre les lois d'exil lui assure à jamais ma reconnaissance. Ce fut un acte de courage. Il était alors au début de sa carrière politique. Il avait tout intérêt à flatter les basses passions, à plaire aux radicaux. Il n'a pas voulu le faire. C'est bien. » Et il ajoutait : « Bon patriote, du reste, et cocardier lui aussi. »

Après cette première entrevue, il était, à diverses reprises, retourné à l'Élysée, tantôt comme président de la Croix Rouge, tantôt pour solliciter la grâce des Mokrani, tantôt, enfin, pour causer des questions militaires. Les relations entre le Président et lui avaient pris ainsi peu à peu un ton de confiance et de cordialité. Il considéra qu'elles lui imposaient le devoir d'aller expliquer verbalement à M. Félix Faure pourquoi il n'acceptait pas d'assister au dîner officiel donné à l'Élysée en l'honneur des souverains de Russie.

Le 6 octobre, il lui fit demander un rendez-vous qui fut fixé au lendemain matin, avant sept heures. Au petit jour, il se présentait à l'Élysée. Dans le cabinet où le Président le reçut, les becs électriques étaient encore allumés.

« Je n'ai pas voulu, Monsieur le Président, dit-il, attendre le moment où je vous rencontrerai peut-être à la séance de l'Académie pour vous remercier des gracieuses invitations auxquelles j'aurais été heureux de me rendre. Je tiens à vous dire loyalement, à vous chef de l'État et chef de l'armée, pourquoi je n'ai pas cru pouvoir les accepter. Il n'y a là rien de personnel, ai-je besoin de vous l'affirmer? Vous connaissez mes sentiments pour vous; rien qui, de près ou de loin, tienne à la politique; mais voici : je suis le doyen des officiers généraux français; j'ai commandé en chef devant l'ennemi; tous mes camarades, qui vous entourent et qui approchent l'empereur, ont revêtu leur uniforme. Cet uniforme, je l'ai porté sous le gouvernement républicain, quand, dans une circonstance mémorable, j'ai rendu la justice au nom du peuple français; je l'ai porté quand, au lendemain de la guerre, j'ai commandé, pendant six ans, un corps d'armée sur la frontière, veillé

sur ce coin de l'Alsace qui nous reste et relevé les remparts de Belfort à portée de canon des Allemands. Je ne parle pas des souvenirs du passé : la prise de la Smalah, la soumission d'Abd-el-Kader, et autres faits de guerre. Eh bien, paraître avec un autre costume devant un souverain étranger auprès de vous, Monsieur le Président, il me semble que ce serait manquer de respect à ce glorieux habit, rompre avec toutes les traditions que nos anciens nous ont laissées. Dans ce que je vous dis, ne voyez aucune apparence de protestation ; c'est le sentiment d'un Français, d'un soldat. Quand je verrais mes camarades, Billot, Saussier, Galliffet, Davout, vêtus de leur uniforme, et moi seul dépouillé du mien, je pleurerais ! ¹... »

Il s'était exalté en prononçant ces paroles, et l'émotion que trahissait son accent, le Président la partagea.

« Je regrette votre décision, monseigneur, répondit-il ; mais je ne saurais la désapprouver, car je la comprends, et ce que vous faites, à votre place, je le ferais. »

C'est ainsi que le duc d'Aumale n'assista ni au dîner de l'Élysée ni à la revue de Châlons. Cette double circonstance, où de nouveau il avait cruellement souffert de l'injustice dont il restait frappé, accrut ses regrets et sa douleur, d'autant plus que tout espoir d'être réinscrit sur les contrôles était maintenant perdu pour lui. Aux demandes de ses amis, on avait répondu que l'arrêt du Conseil d'Etat opposait à la réalisation de cet espoir un obstacle insurmontable. Son sacrifice était fait ; mais, bien qu'il s'y fût résigné, il ne s'en consolait pas. On remarqua que, dès ce moment, il devenait plus silencieux, plus triste, plus taciturne, comme si son cœur ulcéré eût été déjà saisi du pressentiment d'une fin prochaine.

ERNEST DAUDET.

La fin prochainement.

¹ Notes communiquées à l'auteur. Quelques instants après, rentré chez lui, il dictait ce petit discours. Sa voix était vibrante.

AUTOUR DU MONDE MILLIONNAIRE AMÉRICAIN ¹

IX

MARIAGES A L'ÉTRANGER

I. — CASTELLANE-GOULD.

Des alliances de filles d'Amérique avec les fils de la vieille Europe, on en pourrait raconter vingt, cinquante, cent, il n'y a que l'embarras du choix. Nous ne parlerons même pas de l'une de ces unions, dont la brutale dissolution fit naguère grand tapage. Miss Clara Ward, devenue princesse de Chimay et mère de plusieurs enfants, a pris soin d'expliquer elle-même, sans vergogne, dans une lettre ouverte adressée aux jeunes filles des Etats-Unis, pourquoi et comment elle savait planer au-dessus de tous les préjugés, tellement au-dessus que l'œil le moins prude, le plus exercé à ces sortes de visions, éprouve de l'embarras, même du scrupule, à la suivre dans l'espace. Laissons-la s'envoler au pays des Tziganes.

En ces dernières années, deux mariages particulièrement ont défrayé les conversations des salons des deux mondes : ceux de miss Anna Gould avec le comte de Castellane et de miss Consuelo Vanderbilt avec le duc de Marlborough.

Les alliances des richissimes héritières, quand elles unissent deux familles américaines, produisent toujours en Amérique un *great excitement* ; mais si d'aventure il s'agit d'un noble étranger, l'émotion est à son comble, surexcitée par deux sentiments diamétralement opposés, l'orgueil et le dépit, le sentiment de l'honneur fait à l'or américain et celui du dommage subi par son exportation à l'étranger.

Cette émotion n'a jamais agité les esprits plus fortement que dans la circonstance du mariage du comte de Castellane avec miss Anna Gould. Là, le dépit l'a emporté. Jamais dot plus considérable n'avait traversé les mers. Pour un titre de duchesse anglaise, le prix eût semblé raisonnable, on ne saurait trop payer l'honneur d'être admise au *drawing-room* de la reine d'Angleterre et d'Irlande, impératrice des Indes. Mais en France, une république comme l'Amérique, avec des présidentes qui n'ont pas

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre, et 10 novembre 1897.

institué la cérémonie du baise-main et des Présidents auxquels on ne témoigne son respect que par de vigoureux *shake-hands*, cela a paru un peu trop démocratique pour des démocrates, et exporter pour si mince profit 15 millions de dollars, n'était-ce pas un peu cher?

On alla même plus loin que de plaindre la jeune comtesse; nombre de journaux lui exprimèrent vertement leur mécontentement, lorsqu'on connut son projet de reconstitution du Grand Trianon à Paris. On lui reprocha à ce propos de renier, pour ainsi dire, son père, aux goûts si modestes, ennemi de tout étalage, et dont les millions allaient servir à reconstruire « un monument de l'extravagance française », « l'une des folies des Bourbons », le palais de « l'infâme M^{me} de Maintenon », (infâme, sans doute, à cause de la révocation de l'édit de Nantes, qu'elle aurait conseillée). « Il ne manquera pas d'être intéressant, a-t-on écrit, de voir cette jeune fille américaine régner dans un nouveau Trianon, ce palais où M^{me} de Maintenon a gouverné Louis XIV, qui a été habité par Napoléon et la reine Victoria. »

M^{me} la comtesse de Castellane a bien fait de ne pas s'émouvoir. La société française et les Parisiens l'ont accueillie avec leur bonne grâce habituelle; et, pour les payer de retour, comme don de joyeux avènement, après avoir organisé et présidé la magnifique fête des Acacias, elle a construit ce splendide Trianon de Paris, aujourd'hui presque achevé, qui sera le plus beau palais de l'avenue du Bois de Boulogne. Elle a fait mieux encore : grâce au million généreusement tombé de ses mains l'année dernière, le lendemain de l'incendie du bazar de la Charité, les œuvres de bienfaisance auront leur maison de pierre et non de bois ou de carton, solidement bâtie et à l'abri du feu.

Cela est bien dans la tradition paternelle. Les amis de Jay Gould, — et ils sont nombreux, — savent qu'il ne méconnaissait pas le devoir imposé à la richesse. Il n'aimait pas à faire étalage de ses munificences, mais il donnait beaucoup, sa bourse était toujours ouverte à toutes les infortunes.

Le dépit s'est encore manifesté, à propos de la question religieuse que soulevait ce mariage. Bien qu'en général on soit très libéral en Amérique envers le catholicisme, la différence de religion a produit, sur un point, un assez grand froissement. Dans un pays si riche en documents pour l'*Histoire des variations*, on est tout désorienté de se trouver en présence d'un irréductible *non possumus*. L'Eglise catholique ne se laisse pas entamer et ne varie pas dans ses rites. Quand elle procède à un mariage mixte, elle ne consent à la célébration que si les parties s'engagent à ne point passer de l'église au temple protestant, c'est-à-dire à ne pas se prêter

à une pratique religieuse quelconque après la cérémonie catholique. Cet engagement, pris par la fiancée, fut une coupe amère pour les ministres de son Eglise. Des paroissiennes comme miss Anna Gould ne promènent pas tous les jours sur les dalles d'un temple leur traîne de mariée.

Ce mariage de miss Gould nous remet en mémoire un fait caractéristique de la vie de son père. Un jour, au temps de la concurrence que se faisaient le *New-York Central* et l'*Erie*, Jay Gould joua à son rival, le commodore Vanderbilt, le plus joli tour qu'on puisse rêver. L'histoire est racontée par M. Morosini, son fidèle courtier pendant des années.

A cette époque, le bétail était amené de Buffalo à New-York à raison de 125 dollars par wagon. Vanderbilt, roi du *New-York Central*, abaissa la prix du wagon à 100 dollars. Gould, souverain de l'*Erie*, le réduisit à 75 dollars, le commodore à 50 dollars, l'*Erie* à 25 dollars, puis encore plus bas, et enfin Vanderbilt à 1 dollar. Ce dernier croyait à la ruine prochaine de l'*Erie*. Il attendait que Gould jetât sa nouvelle carte. Comme il se félicitait de ce qu'aucun wagon n'arrivait par l'*Erie* chargé de bestiaux, tandis que le *Central* était obligé de refuser des chargements, il découvrit qu'il était joué. A peine avait-il réduit le prix du wagon à 1 dollar, que Gould avait acheté tout le bétail venant de l'Ouest par Buffalo et le transportait, non par ses propres lignes, où il aurait payé trop cher, mais par le *Central*, au bas prix du commodore. Il avait assez vendu de bestiaux à New-York pour faire une fortune aux frais de Vanderbilt. Ce fut prestement enlevé et de bonne guerre.

Cette aventure nous fournira la conclusion du chapitre consacré au mariage de la fille de Jay Gould. Ne dirait-on pas que la lutte, toujours courtoise du reste, entre Vanderbilt et lui, s'est continuée sur un terrain bien différent? La famille Gould accorde miss Anna au comte de Castellane; peu de temps après, les Vanderbilt donnent miss Consuelo au duc de Marlborough. A qui le prix de ce galant tournoi? Les États-Unis, nous l'avons dit plus haut, n'hésitent pas : une duchesse américaine, la mère du descendant de Marlborough, dont le nom, porté sur l'aile de la chanson, a fait le tour du monde entier, un baptême chez la reine, décidément les Vanderbilt tiennent « le record ».

Sans vouloir faire tort à M. de Marlborough, qui apprit la guerre sous Turenne, on peut dire que le maréchal de Castellane n'a rien à envier, tant s'en faut, au général anglais, sous le rapport de la dignité et du caractère, et les États-Unis ne doivent pas ignorer que le nom de Castellane est l'un des plus illustres de la noblesse française.

II. — MARLBOROUGH-VANDERBILT.

Dans le mariage du duc de Marlborough avec miss Consuelo Vanderbilt, la voix du sang anglo-saxon a parlé. L'honneur fait à une fille d'Amérique par un duc anglais a porté à son comble la fierté nationale.

L'annonce du mariage de miss Vanderbilt dans les journaux américains est un trait de mœurs si typique, si en dehors de nos usages français, qu'il est vraiment curieux de la reproduire. D'abord, les titres et sous-titres :

MISS VANDERBILT

NOTRE NOUVELLE DUCHESSE

Ci-après tout ce qui concerne la jeune héritière qui va acquérir un titre étranger avec les millions de Vanderbilt.

Pas remarquable en quoi que ce soit, mais une bonne moyenne de jeune fille américaine. (!!!)

Son âge, sa taille, comment elle s'habille.

Ses talents, ses habitudes de vie

Et son énorme fortune.

SIGNALEMENT (*Personal Description*).

Age : 18 ans.	Bouche : petite et sans caractère.
Hauteur : 5 pieds 6 pouces.	Dents : blanches et bien tenues.
Couleur de ses cheveux : noirs.	Lèvres : fortes et décrivant une
Couleur de ses yeux : brun foncé.	courbe comme l'arc de Cupidon.
Sourcils : délicatement arqués.	Talents : musique, peinture, langues.
Nez : légèrement retroussé.	Talent principal : aucun.
Poids : 116 livres et demi.	Dot : 10 millions de dollars.
Pied : mince, cou-de-pied arqué.	Fortune à venir : 5 millions de dollars.
Numéro des chaussures : 3.	Oreilles : petites et rapprochées de la
Longueur du pied : 8 pouces et demi.	tête.
Main : délicate, doigts effilés.	Tête : ronde et bien équilibrée.
Numéro du gant : 5 3/4.	Goût spécial : aucun.
Longueur de main : 6 pouces.	Couleur favorite : rose.
Mesure de la taille : 20 pouces.	Sport de prédilection : tennis.
Longueur de la jupe : 44 pouces.	Exercice favori : bicycle.
Visage : légèrement ovale.	Fleur favorite : rose « beauté amé-
Teint : olive très clair, joues roses.	ricaine ».
Menton : pointu, signe de vivacité.	

A cette *personal description* de miss Vanderbilt sont annexés son portrait, d'après Harper Pennington, et la silhouette en noir du duc de Marlborough. Il n'y manque qu'une fiche du service anthropométrique.

Suivent cinq colonnes de commentaires des différents articles de ce signalement. La chose qui nous intéresse le plus est que la-

duchesse de Marlborough parle parfaitement le français. Il nous intéresse moins de savoir qu'elle parle également allemand et italien.

Les journaux ont été remplis un moment de la description de ses toilettes et de ses bijoux, de ses portraits; l'un d'eux la représente entourée de tous ses animaux de prédilection : autruche, ibis, vautour, aigle, serpent, toute une ménagerie de millionnaire; des vues de Blenheim, palais du duc de Marlborough, de Marble-House, résidence de sa mère à Newport. Son livre de mariage a été reproduit par la gravure. La reliure est enrichie d'ornements en or et pierres précieuses. Il n'a coûté que 1000 dollars. Le travail de bijouterie a été exécuté par Tiffany.

La fumée de la gloire de « notre nouvelle duchesse » grise tous les cerveaux américains. Le prince de Galles, dans une cérémonie publique, lui ayant fait l'honneur de la placer près de lui, on a fait remarquer avec fierté qu'elle se trouvait directement « sous l'aile de la royauté », et qu'elle était suivie par lady Randolph Churchill, une autre fille d'Amérique. Elle portait, ce jour mémorable, une robe qui était « un rêve accompli »; sa tête était ornée d'une tiare où brillaient des pierres rares et « coûteuses »; sa main tenait un immense bouquet de fleurs « très chères », retenues par des flots de rubans « d'un grand prix ». Enfin, la duchesse de Marlborough, petite-fille du pasteur de Staten Island, a su faire grande figure dans les rangs de la royauté et de la noblesse, à rendre jalouses des honneurs qui lui étaient rendus toutes les femmes de l'aristocratie anglaise. On lui en a voué, aux Etat-Unis, une reconnaissance infinie.

Les politiques américains, prévoyants par état, se félicitent de ces grands mariages anglo-américains. Pour eux, les filles d'Amérique sont d'aimables ambassadrices chargées de maintenir la paix entre les deux nations, tandis que les millions de leurs pères consolident entre Wall Street et la Cité de Londres cette alliance des intérêts qui empêchera à tout jamais, assure-t-on, l'explosion d'une guerre entre l'Amérique et l'Angleterre.

X

UN FOURNISSEUR DE LEURS MAJESTÉS

De même que le roi de Danemark est le fournisseur attitré des maisons royales et impériales d'Europe, le beau-père d'une demi-douzaine de souverains, Richard T. Wilson peut revendiquer le titre de fournisseur des rois de la richesse américaine. Son fils aîné, Orme Wilson, a épousé miss Carrie Astor, la plus jeune fille de feu William Astor et sœur de John Jacob Astor. Sa fille aînée est

mariée à Ogden Goelet, qui est « valeur » 40 millions de dollars; sa seconde fille a épousé Michael Herbert, secrétaire de la légation britannique à Washington, un mari puissamment riche; enfin sa plus jeune fille s'est mariée récemment au fils de Cornelius Vanderbilt. Il lui reste un fils, Dick Wilson, qui, lorsqu'il songera à se marier, n'entraînera pas sa famille dans une mésalliance.

Quel est donc ce roi de Danemark américain?

Richard T. Wilson, natif du Tennessee, vint de bonne heure en Georgie, dans la petite ville de Madison. Il commença par être employé et ne tarda pas à devenir propriétaire d'un magasin d'épicerie et de marchandises de toutes sortes. C'était avant la guerre de Sécession. Il fournissait aux planteurs tout ce qui leur était nécessaire pour l'entretien de leurs esclaves, et recevait en échange une partie de leur récolte.

Quand la guerre éclata, les Etats du Nord le prirent comme agent pour expédier leur coton à l'étranger, et il s'acquitta de sa charge avec une habileté consommée. Pendant son séjour en Angleterre, il fut mis en relations avec les plus grandes maisons; à la fin de la guerre, les bases de sa fortune se trouvèrent solidement établies. Il vint à New-York, et avec ses capitaux augmentés de ceux qui lui furent confiés de l'étranger, il se mit à reconstruire les chemins de fer du Sud, endommagés pendant la guerre. Il continua le commerce du coton et ouvrit une banque, à la tête de laquelle il est encore. Nombre de riches maisons anglaises l'ayant chargé de leurs placements en Amérique, il se trouva bientôt disposer de 400 millions de dollars, qu'il sut faire fructifier merveilleusement.

Sa fortune personnelle est estimée 10 millions de dollars et ses enfants *ont épousé* 175 millions de dollars. Nouvelle preuve que les grandes familles sont une richesse. Et puis, comme le journalisme en France, l'épicerie en Amérique mène à tout, à condition d'en sortir.

Richard T. Wilson fut, il est vrai, un épicier rare, d'une intelligence supérieure, le roi des débrouillards. Et puis, sa merveilleuse habileté trouva dans son physique un puissant auxiliaire. Si l'on a maints exemples de petits hommes devenus grands, témoin Napoléon et Thiers, on a constaté souvent qu'une haute taille avait grandement servi les intérêts d'un habile homme. Par l'énergique régularité de ses traits, par sa stature de géant, près de 6 pieds, par la largeur formidable de ses épaules, Richard T. Wilson imposait aux hommes, et ses idées géniales commandaient facilement la conviction, appuyées par de telles apparences de force. C'est aujourd'hui un majestueux vieillard de soixante-dix ans, à l'épaisse

chevelure blanche, à la barbe de fleuve, la tête très solidement campée sur ses célèbres épaules.

Les alliances qu'il a contractées avec les plus riches familles américaines par le mariage de ses enfants le font souvent citer comme un exemple des hautes destinées sociales et financières auxquelles peut prétendre un citoyen américain parti des derniers rangs de la société.

Il méritait une mention spéciale dans la conquête de la richesse américaine et dans l'histoire des grands mariages aux Etats-Unis.

XI

L'ARISTOCRATIE EN AMÉRIQUE

Sur la foi de M. de Tocqueville, la croyance à peu près générale s'est répandue que l'Amérique est exclusivement gouvernée par la démocratie. Il pouvait en être ainsi vers 1834, lorsqu'il écrivit ce livre fameux dont le titre, passé à l'état de formule scientifique, est tout ce qu'en connaissent la plupart de ceux qui en parlent. Cependant, déjà à cette époque, en fouillant le sol de la floraison démocratique américaine dont il répandit de par le monde les académiques parfums, il aurait pu découvrir des racines très vivaces d'ancienne aristocratie et toucher du doigt les jeunes pousses d'aristocratie nouvelle qui ont atteint de nos jours la plénitude de leur épanouissement. On n'est pas toujours prophète en dehors de son pays, M. de Tocqueville n'a pas prévu l'avènement sur les ruines de la démocratie en Amérique de deux aristocraties, l'une de vieille roche, l'autre de fraîche date, toutes deux souveraines du pays, le gouvernant malgré la présence à la Maison-Blanche d'un président démocrate, maîtresses de toutes les forces gouvernementales depuis l'élection de Mac Kinley, le chef du parti républicain dont elles sont les leaders.

L'aristocratie de fraîche date, celle de la richesse acquise par le travail, nous l'avons déjà nommée rien qu'en énumérant ses milliards, nous fournirons tout à l'heure les preuves de sa puissance après avoir donné la préséance à cette aristocratie américaine de vieille roche dont les titres, enregistrés au dépôt des archives de la noblesse en Angleterre, ont été échangés plus tard en Amérique contre ceux de Père de la patrie, fondateurs de la République, libérateurs des esclaves.

Les aïeux de ces grands ancêtres étaient pour la plupart de bonne souche, quelques-uns d'illustres maisons. Ils débarquèrent en Amérique avec des apanages, *grants* ou concessions de territoires, octroyées par la Couronne d'Angleterre, qui leur donnèrent

tous les privilèges et prérogatives des seigneurs féodaux. En fait, les treize colonies, au début, leur appartenait entièrement, et l'on sait combien l'histoire de leur colonisation est étroitement liée à celle du protestantisme et des dissensions qui éclatèrent dans son sein.

C'est pour fuir la persécution de l'Eglise anglicane que cent vingt familles puritaines s'embarquèrent sur le *Mayflower*, abordèrent le 21 décembre 1620 sur les rivages de la Nouvelle-Angleterre et fondèrent la colonie de New-Plymouth, qui fut ensuite incorporée dans l'Etat de Massachusetts. Ces émigrants tenaient leurs titres de concession de compagnies entre lesquelles Jacques I^{er} avait partagé les territoires du nouveau monde.

C'est pour offrir un asile aux quakers, persécutés par toutes les sectes protestantes, que Guillaume Penn obtint de Charles II l'immense territoire dont il prit possession en 1682, et qu'il appela de son nom, Pensylvania.

Cecilus Calvert, lord Baltimore, avait reçu en 1632 du roi Charles I^{er} le territoire compris entre le Potomac et la Chesapeake, qui a formé l'Etat du Maryland, où il établit deux cents colons catholiques fuyant la persécution anglicane. Lord Baltimore, dont le nom a été donné à la capitale du Maryland, exerçait dans sa colonie une véritable royauté. « Il mérite, dit Bancroft, un rang parmi les législateurs les plus sages et les plus cléments de tous les âges. »

Les anglicans ou épiscopaux s'étaient établis en Virginie, sous le règne d'Elisabeth, en 1584. Grâce à leur qualité de soutiens du trône et de l'autel anglicans, ils régnèrent en maîtres dans cette colonie, et furent à même de l'organiser, dès les premiers temps, suivant les coutumes anglaises. Les gouverneurs et leurs favoris furent pourvus de *manors* ou domaines, où ils étaient lords ou seigneurs, avec des tenants auxquels ils affermaient les terres moyennant la moitié de leur produit.

C'est ainsi que lord Fairfax, ce célèbre général anglais, qui remporta, de concert avec Cromwell, les batailles de Marston Moor et de Naseby sur les troupes de Charles I^{er}, reçut, à la restauration des Stuarts, un manor qui comprend maintenant vingt comtés de la Virginie. Le secrétaire d'Etat Claiborne possédait 46 000 acres de terres; Spotswood, 45 000; William Byrd possédait d'immenses territoires en Virginie et d'autres dans la Caroline du Nord qui avaient 80 milles de long. Le colonel Robert Carter fut un si grand propriétaire qu'on l'appela « le roi Carter ».

Robert Edmund Lee, le fameux général de confédérés de la guerre de la Sécession, qu'on compare en Amérique à Napoléon, eut pour ancêtre en Virginie le colonel Richard Lee, qui vint en cette colonie, en 1641, avec sir William Berkeley, surnommé le

gouverneur à la main d'acier sous un gant de velours. Le nom de Lee serait le plus illustre d'Amérique si celui de Washington ne l'avait éclipsé. Richard Henry Lee fut l'un des signataires de la déclaration d'Indépendance au congrès de Philadelphie, en 1776.

Les Lee de Virginie descendent des Lee de Shropshire d'Angleterre. Lancelot Lee servit sous Guillaume le Conquérant et combattit à ses côtés à Hastings; Lionel Lee fut un des compagnons de Richard Cœur de Lion, à Saint-Jean d'Acre. Par son mariage avec Mary Bland, Henry Lee de Virginie, décédé en 1747, contracta une alliance qui donna à sa postérité, dans la ligne maternelle, une ascendance des plus illustres, celle des ducs de Normandie, Longue-Épée et Sans-Peur, Hugues Capet et les rois Saxons. Les armes de la famille Lee portent d'argent aux trois croissants de sable, à la face de même. Celles des Bland, d'argent à la barre de gueules semée de trois an cres d'argent.

Le berceau des Washington est Brighton (Northamptonshire, Angleterre), où se trouve, dans l'église Sainte-Marie, la tombe de Lawrence Washington, grand-père de John, et Lawrence Washington, qui émigrèrent en Virginie en 1637. John est l'arrière-grand-père du grand Washington. Sur cette tombe sont gravées les armoiries de la famille : de gueules aux deux faces d'argent avec trois étoiles de même en chef, mais dans celles que portait Washington, les couleurs sont renversées, d'argent aux deux faces de gueules avec trois étoiles de même en chef et en plus la devise : *Exitus acta probat*.

L'armorial américain a été dressé par plusieurs auteurs, l'histoire des grandes familles des *colonial Days*, des grands jours de la colonisation anglaise, a été écrite en maints volumes, en d'innombrables articles de revues, où les portraits des gouverneurs, des hommes d'Etat, des gentlemen et de leurs nobles dames ainsi que leurs armoiries, ont été popularisés par la gravure. De cette vaste bibliothèque, il suffit d'avoir extrait quelques noms illustres qui mettent assez en lumière les origines nobiliaires d'une notable portion de la démocratie américaine.

Mais voici mieux encore et qui prouve l'importance qu'attache à une noble descendance la société américaine. M. Charles B. Browning a récemment publié à Philadelphie un livre intitulé : *les Américains de sang royal*, lequel contient la généalogie des familles américaines qui ont pu faire leurs preuves de descendance royale. D'après ce livre, trois familles, les Shermerhorn, de New-York; les Willing, de Philadelphie; les Livingston, de Virginie, descendent de Hugues Capet.

M^{TS} William Astor est une Shermerhorn, et son fils, John Jacob

Astor, a épousé M^{rs} Ava-Lowle Willing. Les Livingston comptent aussi parmi leurs ancêtres Henry l'Oiseleur et Jacques I^{er} d'Ecosse. M. Lispenard Stewart, de New-York, est aussi un descendant de ce dernier roi.

Cinq familles, représentées actuellement par Royal Phelps Carroll, Benjamin Harrisson, l'ancien président de la République, M^{rs} Cornelius Vanderbilt, les Wattse et les de Peyster, descendent d'Alfred le Grand. Ces deux dernières prétendent même remonter jusqu'à Charlemagne.

James Hooker Hammersley est de la famille des Stuarts.

Les van Rensselaer descendent de Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

La famille Jay se réclame de Philippe le Hardi.

On cite encore une douzaine au moins de familles américaines qui sentent couler dans leurs veines un sang royal et qui n'en sont pas plus fières pour cela.

La contre-partie de ces illustres généalogies a été faite par le romancier et historien Edward Eggleston, dans son ouvrage : *les Fondateurs d'une nation*. Il y rappelle que les puritains qui partirent sur le *Mayflower*, furent tous de pauvres hères, artisans, cultivateurs, courtauds de boutique, moins ferrés sur leur métier que sur les subtilités théologiques, au demeurant d'une intolérance aussi absurde qu'insupportable.

Les *colonial dames* trayaient les vaches, faisaient le beurre, portaient des robes de tiretaine. Si ces véridiques détails sont donnés pour réduire à néant les aristocratiques prétentions des descendants des *colonial dames*, ils manquent leur but, car les plus nobles maisons, les maisons royales même, ont eu les commencements les plus humbles. On n'est insurgé que le premier jour.

La numismatique américaine, dont la plus complète collection appartient à M. L. G. Parmelee, de Boston, nous apprend en outre que lord Baltimore battait monnaie, et nous avons pu voir les pièces, très rares, de 1 penny, de 4 pence, de 1 shilling, frappées à son effigie. On conserve aussi le sceau des trente-quatre propriétaires des territoires qui ont formé depuis l'État de New-Jersey, ainsi que le grand médaillon du *Carolinæ dominorum magnum sigillum*, présentant au revers les écussons des huit propriétaires de la Caroline. La face porte un écusson aux deux cornes d'abondance entrelacées, avec, comme support, un Indien et une Indienne portant un enfant, et accompagné de la devise *Domitus cultoribus orbis*, morceau digne de figurer parmi les plus beaux spécimens de la gravure en médaille. Les sceaux des propriétaires de la Virginie et des autres colonies, pareillement conservés, constituent

des documents historiques de haute valeur pour attester la souveraineté qu'exerçaient sur leurs domaines les grands vassaux américains de la cour d'Angleterre.

D'autres monuments, enfin, ont échappé aux ravages du temps, de la fortune et des guerres, précieux vestiges de l'opulente existence des Cavaliers planteurs d'autrefois : *mansions, manor houses*, rappellent le style des châteaux Louis XIII, modifié dans le goût anglais du dix-septième siècle, et demeurés les types de l'architecture coloniale en Amérique. Beaucoup de ces vieux manoirs sont encore la propriété des descendants de ces antiques familles coloniales et leurs épaisses murailles de briques renferment des trésors historiques précieusement transmis de génération en génération.

Pour accomplir un pèlerinage dans le passé virginien, il n'est tel que de descendre la rivière James, de Richmond à Norfolk. Dès qu'on a mis le pied sur le petit steamer qui fait le service entre ces deux villes, on se sent introduit dans un autre monde, parmi des gens pour qui l'*En avant* américain n'a ni sens ni attrait, des gens qu'on ne peut accuser d'être retournés en arrière, par la raison qu'ils n'ont pas bougé depuis cent ans, tableaux vivants de l'aristocratie virginienne d'autrefois. Sur ce bateau de famille, tout le monde se traite de cousin, tandis que les titres de colonel, de capitaine, de major, viennent parfois révéler la présence à bord de vieux officiers sudistes de la guerre de la Sécession. La couleur locale est encore accentuée par les allées et venues d'une négresse de haute condition, tout à la fois servante et maîtresse de ses passagers, descendants des anciens maîtres, qu'elle traite avec un certain mélange de respect et de familiarité qui leur rappelle le type de ces esclaves de confiance, gouvernantes des grandes maisons coloniales, devenues filles de la famille, au point d'en porter le nom. A la voir empressée à s'acquitter avec tant de noblesse de sa charge, on la prendrait plutôt pour une dame d'honneur, à la *gentry* de laquelle un passe-droit serait infligé si ses services étaient refusés.

Le petit steamer descend le James, dont les rives découvrent, aux yeux du spectateur charmé, la suite ininterrompue des vieux manoirs coloniaux et des anciennes plantations.

Voici d'abord Westover, à la façade de briques rouges, aux toits d'ardoises, construit par le colonel William Byrd, sur un immense territoire concédé par la couronne à son père. C'est le fondateur de la ville de Richmond, en 1733, auteur de précieux mémoires, célèbres sous le nom de *Manuscrits de Westover*, grand voyageur, protecteur des arts. La tentation de s'arrêter là est trop grande pour ne pas y succomber.

Au sortir des villas modernes, toutes pimpantes comme des

demoiselles en fine taille, toutes luisantes à l'intérieur d'un luxe douteux, vides de souvenirs, pleines d'objets de simili-art et d'agrandissements photographiques infligés à la face de vieux parents, on est saisi de respect et d'émotion en franchissant la vieille grille de fer ouvragé surmontée des armoiries de la famille, qui orne l'entrée des antiques *homes* des temps coloniaux. Au faite de la grille de Westover apparaît l'écusson des Byrd, des armes parlantes, quatre merlettes de sable. Au fond d'une avenue de tulipiers séculaires se dessinent les lignes du vieux manoir qui semble vous regarder de toutes ses fenêtres aux encadrements de pierres artistiquement sculptées. En franchissant la porte d'entrée, un portique Renaissance du plus pur style, le visiteur est tout de suite introduit dans un superbe hall tout en pierre, à caissons, où règne un escalier monumental, dont la voûte est coupée d'arceaux reposant sur des colonnes. Les salons, la salle à manger, les chambres, les moindres coins, répondent à cette entrée seigneuriale. Tout y a grand air, et, de plus, tout y est si merveilleusement combiné qu'on pourrait trouver là des documents sur l'origine du confort moderne.

Westover, sorti depuis longtemps des mains de la famille Byrd, a eu à subir les ravages des guerres de l'Indépendance et de la Sécession, mais il a été admirablement réparé par le propriétaire actuel. Quand il fut vendu, sa célèbre galerie de portraits fut transportée à Brandon, autre vieux manoir bâti par les Harrison, et possédé encore par le dernier des deux présidents que cette famille donna à la République. Elle avait été formée par le colonel William Byrd, pendant ses séjours en Angleterre, et comprend entre autres son portrait par Godfrey Kneller, et celui de sa fille Evelyn par le même peintre, deux chefs-d'œuvre de l'art anglais; Evelyn fit les délices de la cour d'Angleterre, où on l'appelait « la belle sauvage » et *rara avis*, à cause de son nom de Byrd, et aussi parce qu'elle refusa les plus beaux partis et mourut sans s'être mariée.

Un intéressant souvenir français se rattache à Westover. C'est là que le marquis de Chastellux vint se reposer des fatigues de la guerre, après la prise de Yorktown, où il commandait, en qualité de maréchal de camp, les régiments du Soissonnais et de l'Agenais. Il y est resté légendaire pour la façon toute régence dont il prit congé de ses hôtes, quand, monté en selle, il envoya des baisers aux belles dames groupées sur le perron pour les derniers adieux.

Dans les mêmes parages subsiste encore, dans le plus bel état de conservation, Shirley, construit par le « roi Carter » et encore en possession de ses descendants. Là aussi, précieuse galerie de tableaux, parmi lesquels brillent plusieurs portraits au crayon par

Saint-Menin et un portrait grandeur naturelle de Washington. Il faut signaler encore Upper Brandon, à M. Georges Byrd, de New-York, où se trouve un magnifique portrait de miss Blount, par Godfrey Kneller, qui fut tant admirée et chantée par le poète Pope.

Dans la petite île de Jamestown, on ne rencontre guère que des usines, des tombes brisées dont les inscriptions et les armoiries sont malaisément perceptibles sous les mousses et les herbes. L'une des mieux conservées est celle de la femme de sir William Bekerley, qui fut gouverneur de la Virginie pendant trente ans et résida dans cette île. Une tombe voisine, celle de la femme du commissaire James Blair, qui fonda le collège Williams et Mary, à Williamsburg, en 1693, attire particulièrement l'attention. Le sycomore planté à la tête de la dalle tumulaire, il y a deux cents ans, est devenu un arbre colossal, dont les puissantes racines ont enlacé cette dalle, tandis que le tronc l'a recouverte à demi d'une énorme protubérance noueuse. Image frappante de la poussée américaine, si impétueuse en d'autres Etats, mais qui, dans la Virginie, heurtée aux restes de l'âge d'or colonial, n'accomplit son œuvre que par longueur de temps.

L'esprit moderne n'a pas réussi, en effet, à entamer le bataillon sacré de ces vieilles familles aristocratiques, qui se font un point d'honneur de leurs traditions, n'admettent ni plus de dérogeance, ni plus de mésalliance que les vieilles noblesses européennes; à telle enseigne qu'elles refusent de fusionner avec l'aristocratie du dollar et vivent retirées sur leurs anciennes plantations, en se glorifiant de former une caste à part, l'aristocratie terrienne des Etats-Unis. Ces familles le portaient très haut, se disaient de *blue blood* (sang bleu), et l'on peut juger de la haute idée qu'elles avaient de leur prééminence par le fait que miss Willis, petite-nièce de Washington, n'épousa le prince Achille Murat, fils du roi de Naples, qu'après de longues hésitations, parce que celui-ci, disait-elle, « n'avait pas de naissance ».

Légitimistes du nouveau monde qui, sans avoir de branche cadette à boudier, aspirent à la restauration de la Virginie comme pépinière des présidents de la République. La dernière fois qu'ils furent contents pour quatre ans, ce fut en 1889, lors de l'élection de Benjamin Harrison, le propriétaire actuel de Brandon. Si l'on remarque que tous les présidents, sans exception, sont sortis des Etats formés par les anciennes colonies anglaises, la Virginie, à elle seule, en ayant fourni huit, y compris Washington, sur vingt-cinq, et les Etats environnants, la Caroline du Nord, le Kentucky, l'Ohio, la Pensylvanie et la Nouvelle-Angleterre, ayant donné le surplus, on se rendra compte de l'influence qu'ont toujours exercée

l'esprit de conservatisme et le respect des traditions historiques sur les choix de l'Union américaine. Choix aristocratiques en ce sens qu'ils impliquent la reconnaissance d'Etats dirigeants, producteurs d'hommes de gouvernement, non issus pour la plupart, à la vérité, des vieilles souches aristocratiques, mais surgies du même sol, sympathiques au pays en raison de cette origine, élus en vertu de cette loi, où la démocratie ne trouve pas de contradiction à ses principes, qui la porte spontanément à remettre ses destinées entre les mains de ceux dont elle estime les aptitudes à la mesure des services éminents rendus par leurs ancêtres.

Bryan, du Nebraska, a échoué contre Mac Kinley, de l'Ohio : victoire des vieux Etats contre les nouveaux, des principes conservateurs contre l'anarchie économique et sociale du programme du parti démocratique, principes synthétisés dans l'étalon d'or opposé au libre monnayage de l'argent, cette pioche de démolition dont on avait armé l'ouvrier et le fermier pour les conduire à l'assaut de la vieille aristocratie et de l'aristocratie nouvelle du dollar. Le vote a été tel qu'on devait l'attendre d'un peuple qui, pour assurer la sécurité de sa marche continuelle en avant, s'appuie tout à la fois sur les forces morales du passé et sur la puissance du capital acquis par le travail.

Dans le même siècle où les grands seigneurs anglais prenaient possession de la Virginie et des colonies adjacentes, des émigrés puritains, qui n'étaient pas de sang bleu, abordaient sur le rivage de New-Plymouth, chassés, comme nous l'avons dit, par la persécution anglicane. Compter un ancêtre parmi les passagers du *Mayflower* équivaut maintenant en Amérique à un titre de noblesse, et les descendants de ces passagers viennent de prouver l'importance qu'ils y attachent par une manifestation bien significative, la publication du premier volume de la *Société des descendants du Mayflower*; le tirage de ce volume ayant été limité à cinq cents, on peut admettre que ce chiffre est approximativement celui des descendants des cent deux passagers de ce célèbre navire. C'est le d'Hozier puritain, aussi exclusif que les généalogies des croisés et des chevaliers de Malte. L'auteur de ce travail porte le nom français de Ordonaux.

Bien peu s'en est fallu qu'il n'eût aussi à établir la généalogie des passagers des huit navires qui, le 1^{er} mai 1637, s'apprêtèrent à mettre à la voile pour l'Amérique avec une nouvelle émigration de puritains. Déjà la plupart étaient embarqués, quelques-uns ayant déposé leurs bagages à bord étaient redescendus sur le quai pour faire leurs adieux aux parents et amis. Tout à coup un ordre du roi, appuyé par la force armée, vient faire défense à ces émigrés de

quitter l'Angleterre. Ordre à jamais fatal. S'il ne l'avait pas signé, Charles I^{er} ne serait pas monté sur l'échafaud et l'histoire d'Angleterre prenait un autre cours, car, parmi ces passagers descendus à terre à la dernière minute, « un homme s'est rencontré » que l'ordre de rester concernait plus particulièrement, Olivier Cromwell! John Hampden, son cousin, fut également empêché de partir. Cromwell en Amérique! Qui sait si l'histoire elle-même de ce pays n'eût pas été profondément modifiée? Qui peut dire si la guerre de l'Indépendance n'aurait pas éclaté cent cinquante ans plus tôt?

Les descendants du *Mayflower* formèrent le principal noyau de cette société bostonienne, célèbre par son puritanisme et aux membres de laquelle on a donné plus tard le nom de *Knickerbockers*, par allusion aux ancêtres du *Mayflower*, qui portaient la culotte, comme on a souvent désigné en France les gens d'ancien régime sous le nom de vieilles perruques. Bientôt la société de New-York adopta la qualification de *Knickerbocker*, qui flattait ses visées aristocratiques, et lorsque, en 1789, Washington, après son élection comme président de la République, vint à New-York, pour son inauguration, il fut reçu et fêté par une brillante société de *Knickerbockers*. Les descendants des privilégiés qui prirent part à ces fêtes se prévalent actuellement du fait comme d'un quartier de noblesse, objet de respect et d'envie de la part des nouveaux venus dans la haute société.

La reine des salons, à la fin du siècle dernier, était la femme du premier président de la Cour suprême, John Jay. Elle était d'une grande beauté et passait pour ressembler à Marie-Antoinette, assertion que dément le portrait en possession de son petit-fils, et qui fut fait lors d'un de ses séjours à Paris. Beaucoup de jolies femmes, grâce à la coiffure et au costume, devaient autrefois donner l'illusion de la personne de la reine, et M^{rs} John Jay ne doit pas être la seule à qui il est arrivé d'être prise pour elle, à son entrée dans un théâtre, et, comme on le raconte à New-York, d'avoir vu les spectateurs se lever en signe d'hommage.

Les listes d'invitation de M^{rs} John Jay, précieusement conservées, constituent en quelque sorte l'Almanach Gotha de la *gentry* de New-York de cette époque. Des copies de ces listes sont aujourd'hui entre les mains de toutes les familles qui attachent du prix à la possession d'un parchemin. Les noms les plus connus dans la société actuelle de New-York, les Rensselaer, les Livingston, les Gerry, les Madison, les Lee, les Armstrong, les Harrison, figurent sur ces listes, à côté de quelques noms français, Brissot de Warville, M^{mo} de La Forest, comte de Moustier, etc.

Le comte de Moustier était alors ministre de France aux Etats-

Unis. Sa maison était tenue par sa sœur, la marquise de Bréhan. Le bal qu'il donna en l'honneur de Washington fut, comme on dirait aujourd'hui, le clou des fêtes de l'inauguration. Le premier quadrille, surtout, fit sensation : huit dames revêtues, les unes aux couleurs de France, les autres aux couleurs d'Amérique, eurent pour cavaliers quatre officiers de gardes-françaises et quatre officiers de l'armée américaine. Le comte de Moustier, tout pimpant dans ses habits de cour, stupéfia tous ces héros de l'Indépendance, fortement chaussés, par ses talons rouges et ses boucles d'oreille, et plus d'une puritaine et d'une quakeresse s'en retourna chez elle délicieusement scandalisée.

La chronique raconte qu'à un banquet offert à Washington par le vice-président de la République, Adams, le ministre de France, après avoir pris un peu de soupe, refusa tous les mets, et pour se donner une contenance portait de temps en temps à sa bouche quelques miettes de pain. Tout à coup apparut le propre cuisinier du comte, en toque et veste blanches, portant sous une serviette damassée un pâté de gibier truffé, qu'il déposa devant son maître. Cet intransigeant gourmet, ayant été plusieurs fois pincé à la cuisine américaine, avait pris ses précautions. Il partagea avec une si noble aisance ce mets de choix entre ses voisins et le dégusta lui-même avec tant de plaisir qu'il fit passer pour une politesse ce qui n'était, en réalité, qu'une entorse aux convenances les plus vulgaires.

Des actes de ce genre ont dû donner naissance à cette expression de *french leave*, qui signifie « sans-gêne français », qu'on s'étonnerait de voir figurer dans la langue anglaise, si l'on ne savait que ceux qui vous mettent la main dans la poche ont l'habitude de crier les premiers au voleur. Il est à croire en tous cas que le pâté truffé du comte de Moustier n'a pas nui en Amérique à la réputation de la cuisine française et que nos cuisiniers lui doivent la plupart des engagements dans les maisons américaines qui se respectent. C'est à cause de la frugalité de la table de Washington, frugalité qui lui était imposée par les mœurs austères de l'époque que Frances, son majordome français, offensé dans sa dignité, le quitta, en déclarant qu'il ne pouvait continuer à soutenir l'honneur de la maison puisqu'il ne lui était pas permis de servir la table de Son Excellence comme elle devait l'être.

Ce régime de Spartiate ne disparut qu'à la longue, après la guerre de 1812 avec l'Angleterre, à la fin du blocus continental dont les effets furent si désastreux pour la marine américaine. Cette ère de troubles disparue, il y a une longue période de recueillement et de labeur acharné pendant laquelle furent jetés les fondements des grandes fortunes actuelles, période qui se termina

de 1846 à 1850 par la découverte des mines d'or en Californie.

C'est depuis ce temps que la société de New-York se prit aux douceurs du grand confortable, précurseur du luxe sans limite dont nous voyons aujourd'hui l'étalage. La richesse nouvelle avait opéré cette transformation. Entre ses mains passa le sceptre du monde social, elle prit le gouvernement des vieux *Knickerbockers* et alla même jusqu'à usurper leur nom. Les deux reines de la société d'alors étaient l'une d'origine allemande, M^{rs} William Astor, et l'autre M^{rs} August Belmont, d'origine française si nous nous en rapportons à son nom. Cette dernière ayant perdu deux filles et n'ayant plus qu'une fille mariée et des fils, cessa de recevoir. La maison Astor resta dès lors sans rivale. Jusque-là, la naissance, le bon ton, l'agrément de la personne, le talent, la bonne réputation, toutes qualités que possédaient à un haut degré les *Knickerbockers*, étaient les seules conditions requises pour être admises dans cette caste mondaine, qu'à New-York, comme ailleurs, on appelle la société, c'est-à-dire la meilleure, la seule; bientôt cette société dut ouvrir ses rangs à de nouveaux venus, que de nouvelles venues y introduisirent par un chemin détourné, mais sûr. C'est par l'Église et par l'Opéra qu'elles forcèrent les portes des salons Astor, entraînant à leur suite leurs maris, des hommes qui avaient fait leur fortune dans les chemins de fer, les mines de métaux, la nouveauté, le commerce des bois, la banque, des parvenus enfin. Elles se faulfilèrent d'abord dans les œuvres de charité et les institutions de bienfaisance où elles frayèrent avec « la haute »; elles eurent leurs loges à l'Opéra et comme la musique attendrit les cœurs, — c'était au beau temps de Nilson, — la fusion entre les classes s'accomplit sur les airs de *Martha* et de la *Traviata*.

Le dernier pas fut aisé à franchir, grâce au Rév. Henry Potter, recteur de l'Église épiscopale, devenu depuis évêque du diocèse de New-York, dont il occupe encore le siège. Il avait ses grandes entrées chez les Astor, où ses neveux et ses nièces, alors dans tout l'éclat de leur jeunesse, étaient l'ornement de toutes les fêtes; il présidait à tout et partout, aux réunions des sociétés charitables comme aux belles chambrées de l'Opéra; son influence était telle qu'on avait coutume de dire : Mieux vaut être Potter que Crésus. Il n'eut pas de peine à former un seul troupeau de toutes les âmes fashionables confiées à sa houlette et de les rallier à la bergerie régnante. Mais tout n'a qu'un temps, il était inévitable qu'une autre maison s'élevât. Ce fut un palais, celui des Vanderbilt. Événement mémorable qui se produisit vers 1872 et marque l'entrée en scène d'une aristocratie nouvelle, l'aristocratie purement financière. Les auteurs de cette révolution mondaine sont les deux

frères Cornelius et William K. Vanderbilt, le premier doyen actuel de la famille, le second père de la duchesse de Marlborough.

La société de New-York s'est donc formée de trois éléments aristocratiques : l'aristocratie virginienne, l'aristocratie des *Knickerbockers* et l'aristocratie millionnaire dans laquelle les deux autres se sont fondues.

Quelqu'un s'avisait de la dénombrer, et pour ainsi dire de numérotter ceux qui par leur richesse pouvaient prétendre à en faire partie. Il trouva qu'ils étaient quatre cents. Sur les douze cents millionnaires environ que compte New-York, tous ne sont pas dignes de figurer dans le bataillon sacré de la société, tous ne sont pas sociables, tous n'ont pas la prétention d'être classés dans le *Tout-New-York* mondain : tels par exemple Rockefeller et M^{rs} Hetty Green, les plus riches de tous. Il n'y en a que quatre cents, crème, dessus du panier de l'archimillion fashionable. Ce chiffre fatidique s'étend ou se rétrécit, suivant les caprices de la fortune ; soit qu'elle élève les trônes, soit qu'elle les abaisse, il reste toujours fixé à quatre cents.

Cette légion dorée, ce *stock* ou ce *set*, comme s'exprime le langage américain pour désigner une tribu mondaine, a donc pris le nom de *Four Hundred*, ou plutôt il lui a été donné par son inventeur ou général, le beau Ward Mac Allister. Il est mort vieux beau, en 1895, chargé d'œuvres, les mains pleines de travaux les plus utiles à l'humanité, son beau front dénudé par les vastes pensées, d'où sont sortis tant d'admirables dîners, tant de merveilleux cotillons, tant de délicieux pique-niques. Il arrive à tous ces grands conducteurs d'hommes et de femmes de voir leur gloire pâlir sous les coups de la basse jalousie et finalement de rentrer sous terre avec les surnoms de dictateur et d'autocrate des salons. Ce sont ces surnoms que les quelques douzaines de « Quatre-Cents », qui assistèrent à son enterrement proposèrent de graver sur sa tombe.

Depuis la chute de cet astre, une étoile s'est levée, miss Marie de Barril, d'origine castillane, cousine de Canovas del Castillo et nièce de M. Barreda qui fut ministre du Pérou à Paris, sous l'Empire, et à Washington. Pendant son séjour aux Etats-Unis, ce diplomate construisit à Newport la villa de Beaulieu, qui est devenue la propriété de W. Waldorf Astor, et un hôtel princier à New-York. L'enfance de miss de Barril se passa dans les palais de cet oncle fastueux. Sa beauté, sa noblesse, la haute culture de son esprit, la grande distinction de ses manières, sa connaissance surprenante et infaillible des moindres détails de l'étiquette mondaine, lui ont fait une place à part dans la société américaine et l'ont désignée comme

successeur de Ward Mac Allister. Elle n'est pas reine, *social leader* (elle pourra le devenir quand elle sera mariée), elle est ministre, grande surintendante de la légion d'honneur des Quarante, élite des « Quatre-Cents », sorte de chevaliers de la Table Ronde, dont les noms sont gravés sur les cartes d'un dîner mensuel, auquel nul profane convive n'a jamais pris part. Dans ces mystérieux festins dont miss de Barril est l'âme, où son infailibilité rend des jugements sans appel, s'élaborent les programmes des fêtes mondaines et est arrêtée la mise en œuvre des trouvailles géniales. C'est dans ce conclave impénétrable que sont proclamées les reines des *sets*. Jusqu'en ces derniers temps la société de New-York ne reconnaissait guère que les *sets* Astor et Vanderbilt, mais des événements survenus dans ces maisons princières ont rompu leurs faisceaux, de nouveaux *sets* se sont formés parmi les plus exclusifs desquels il faut citer ceux de M^{mes} Kernochan, Rensselaer-Cruger, Albert Stevens, Ogden Mills, Lorillard Spencer, Charles F. Havemeyer, Olivier Iselin, Bradley Martin, etc.

M^{rs} Cornelius Vanderbilt, ayant marié sa fille avec M. Harry Payne Whitney, éloignée du mouvement mondain par la maladie de son mari, affligée du mariage de son fils, a d'elle-même abdiqué. M^{rs} William K. Vanderbilt, divorcée au grand scandale de sa famille et de l'Eglise épiscopale, remariée civilement à M. O. H. P. Belmont, n'est plus qu'une reine de la main gauche d'un *set* d'irréguliers. Quant à la belle M^{rs} John Jacob Astor, une amie d'enfance, qui dissimule sa haute personnalité mondaine sous le pseudonyme assez transparent de Marie Swingstone de Peyster, lui a écrit une lettre de remontrances, lettre ouverte, publiée dans les journaux et à la rédaction de laquelle, on peut le croire, n'est pas étrangère la cour suprême des Quarante, acte d'un trop stupéfiant américanisme, pour que nous n'en citions pas un morceau :

« Ava Willing, lui écrit-elle en conclusion (Ava Willing est le nom de jeune fille de M^{rs} Astor), vous êtes, sans conteste, la plus radieuse beauté du jour. Vous êtes la fille des dieux; le monde et tous les mondes sont à vos jolis pieds. Restez une gracieuse déesse, laissez au vulgaire les airs hardis et fanfarons, les allures masculines dans le maintien et le vêtement. Les femmes des Astor ont été, sans exception, des modèles de vertu, de bon ton, de beauté et de bonté; l'influence d'une femme de votre nom est presque sans limite; jamais il n'y eut dans la famille de femme plus séduisante que vous. Personne ne songe à vous reprocher un innocent caprice, mais vous vous rabaissez et vous irritez vos observateurs, en semblant si parfaitement satisfaite de votre personne. Ne descendez pas de votre piédestal, ma chère; le monde aime

à vous adorer; il est de votre devoir d'être adorable. Je pense avec horreur que cette affreuse petite personne en long pardessus jaune et en pantalon que j'ai vue au concours hippique se pavaner avec un monstrueux spécimen d'homme vulgaire (*masculine vulgarity*), du nom de Barrington ou de Barresson, c'était vous! Je sais que vous avez trop d'esprit pour vous offenser de cette lettre, et trop de cœur pour ne pas profiter des conseils de votre sincère amie. »

M^{rs} William Astor, que des deuils de famille et la mort de Ward Mac Allister, son premier ministre, avait forcé d'abdiquer, aurait pu avoir pour successeur M^{rs} John Jacob Astor, sa belle-fille, mais le manque de tenue qu'on a osé lui reprocher avec tant de publicité a fait écarter sa candidature. De là, l'avènement de M^{rs} William C. Whitney, seconde femme de l'ex-secrétaire de la marine, qu'elle a épousé, depuis le mariage du fils de son mari, Harry Payne, avec miss Gertrude Vanderbilt. Avec la dynastie Whitney, on peut le dire, c'est une sorte de branche cadette Vanderbilt qui règne actuellement sur l'une des tribus de ce petit peuple de quatre cents gentlemen, plus riche à lui seul, avec ses 4 milliards de dollars, qu'une grande nation, et qui forme l'état-major de cette armée de quatre mille millionnaires, souverains maîtres de la grande nation américaine.

Quand plus du tiers de la richesse totale d'un pays de soixante-dix millions d'habitants se trouve concentré dans les mains de quelques milliers de citoyens; quand ces privilégiés peuvent encore, à la puissance de l'argent, joindre le prestige d'ancêtres historiques, le renom du mérite personnel et apparaître à la nation comme les trophées de sa propre gloire et de ses succès, l'état démocratique n'est-il pas au pouvoir d'une aristocratie armée de tous les instruments de domination du régime féodal? Le moyen âge n'a pas connu de plus hauts et puissants barons que ces seigneurs américains, tout bardés d'or, qui courent la plaine sillonnée de leurs chemins de fer et se retirent ensuite dans les châteaux forts des banques et des grandes compagnies où se combinent les *trusts*, ces machines d'oppression dans lesquelles toute concurrence industrielle est broyée, toute liberté commerciale anéantie, tout objet de première nécessité majoré.

Qu'une audacieuse usine fasse acte d'indépendance, c'est pour elle la ruine. Les moyens de la réduire sont bien simples : les tarifs du chemin de fer abaissés de moitié pour les usines du *trusts*, elle devra les payer en totalité; le crédit des banques, largement ouvert aux premières, lui sera fermé; des émissaires et des circulaires envoyés à toute la clientèle offriront la marchandise à un prix jusqu'où l'usine récalcitrante ne peut descendre, et cette guerre continuera jusqu'à ce qu'elle meure ou se rende.

Il existe des syndicats de chemin de fer qui, abusant du monopole des transports, prélèvent par des tarifs excessifs une véritable maltôte sur le travail des populations. Comme il arrive fréquemment qu'un chemin de fer est la propriété d'un seul homme, celui-ci n'a qu'à consulter des appétits personnels pour établir ses tarifs, et les vassaux de ce seigneur moderne, producteurs, négociants, consommateurs, ne peuvent échapper au sort des vilains taillables et corvéables à merci, qui, autrefois, devaient au seigneur une part du produit de leur travail, même la totalité de leur travail plusieurs jours par semaine. Le prélèvement n'a pas la même forme, il est moins vexatoire, en apparence, mais il est tout aussi féodal et parfois plus onéreux.

Dans la dernière campagne présidentielle, les *trusts*, fort malmenés par le parti démocratique, dont la « platform » appelait sur eux toute la sévérité des lois, se sont vengés de lui en lui infligeant une éclatante défaite. Les *trusts* représentant un capital de 4 milliard et demi de dollars (7 milliards et demi de francs), englobant cent trente-sept branches d'industrie, ont souscrit la somme de 40 millions de dollars pour l'élection de Mac Kinley. La campagne démocratique était si vigoureusement menée par Bryan, elle avait, en flattant les instincts populaires, rallié tant de suffrages, qu'il n'est pas téméraire d'avancer que si ce torrent d'or n'avait pas entraîné les électeurs, Bryan eût été élu. L'action des *trusts* sur la politique, dans la circonstance, a été si puissante qu'elle a changé les destinées du pays; elle l'a sauvé ce jour-là d'une terrible aventure financière. C'était le moins, d'ailleurs, qu'ils pussent faire : l'ayant précipité, ils devaient le relever.

La direction de la politique et des affaires n'est pas, en temps d'élection seulement, aux mains des millionnaires, elle ne cesse jamais de leur appartenir; à telle enseigne que les Etats-Unis sont, peut-on dire, un pays de protectorat, où le gouvernement beylical, nous voulons dire fédéral, vit heureux et satisfait sous le régime tutélaire des conquérants. L'analogie est frappante : comment l'influence française s'exerce-t-elle, par exemple, en Tunisie? Particulièrement par les fondations d'écoles et d'établissements d'utilité publique, par des subventions aux institutions déjà existantes. Chez les millionnaires, même procédé de culture de leur zone d'influence, à cette différence que, tandis que le budget d'une grande nation marchande quelques centaines de mille francs, la caisse de simples particuliers dispense aux établissements publics, aux universités et collèges, aux bibliothèques, aux œuvres de bienfaisance, aux églises, des millions de dollars. Nous aborderons plus loin avec quelques détails le sujet de ces innombrables muni-

ficences, mais, pour ne parler dans l'instant que de celles prodiguées à l'éducation, à l'instruction, quels instruments d'influence et d'autorité que ces milliers d'institutions, générateurs d'énergie, système nerveux de la jeunesse américaine dont il met en mouvement, dirige et assouplit le corps à son gré ! Les patrons de ces institutions ne sont pas des saints, ce sont des bienfaiteurs magnifiques qu'aux anniversaires de leurs fondations et aux jours de fêtes elles font apparaître en chair et en os à la foule des professeurs, élèves, parents et invités. Offerts en exemple, exaltés comme héros du *struggle for life*, ils deviennent dans l'enceinte des temples élevés par eux l'objet d'un culte qui se propage au dehors et les nimbe d'une auréole éblouissante pour les peuples et les gouvernements.

Ce protectorat politique, greffé sur un concours financier, qui allège d'autant les charges de l'Etat, offre d'autre part plus d'un point de ressemblance avec l'action des institutions d'ancien régime. Ces universités d'Amérique, ces collèges, ces hôpitaux, ces églises, ces bibliothèques, fondés et entretenus par les dons volontaires, dirigés et administrés le plus souvent par des membres de la corporation religieuse ou de la secte à laquelle appartiennent les donateurs, évoquent le souvenir des anciennes écoles épiscopales et monastiques de la vieille France et des anciennes universités fondées et subventionnées par le clergé, les ordres religieux, les corporations de maîtres et écoliers et généralement par d'autres concours que celui de l'Etat. De quelle puissance jouissaient ces universités et surtout celle de Paris, grâce d'une part à leur origine et à leur indépendance, et de l'autre aux privilèges octroyés par les rois ? On le sait de reste, on sait également la puissance du clergé régulier et séculier, dont les biens immenses alimentaient le budget de l'instruction publique et de la charité, et même celui de l'Etat, par des contributions volontaires qui s'élevaient parfois à 80 millions, déposés aux pieds du roi, ainsi que nous le raconte dans ses Mémoires M. de Talleyrand, l'agent général du clergé d'alors.

Ce protectorat de l'Etat d'ancien régime par les deux ordres privilégiés du clergé et de la noblesse, les millionnaires de l'époque, nous venons de le voir de même exercé sur l'Etat américain par des procédés analogues, souvent identiques. Le régime aristocratique d'une féodalité toute moderne, auquel est soumis l'Etat démocratique, apparaît ainsi dans toute sa clarté.

Le parti démocratique a cru surprendre l'influence de ce régime sur les décisions gouvernementales dans le fait que les troupes fédérales ont été employées à la répression de la grande grève des chemins de fer à Chicago, en 1894. Les chemins de fer, comme nous l'avons montré, étant par leurs tarifs les maîtres du travail

et du trafic, la démocratie avait cent raisons d'accuser l'état-major des actionnaires d'avoir forcé le président Cleveland à commettre un attentat contre le principe du *self-government* des Etats, en envoyant, pour protéger les propriétés des chemins de fer, l'armée fédérale qui n'aurait dû être mise en mouvement qu'au cas où les troupes de l'Illinois eussent été incapables de rétablir l'ordre.

Bien que les autorités civiles et judiciaires de Chicago aient jugé, en faisant appel aux forces fédérales que le cas d'incapacité fût notoire, le gouverneur de l'Illinois, J.-P. Altgeld, Allemand d'origine et naturellement fort entêté, ne cessa de soutenir le contraire contre l'évidence même, et, lors de la dernière campagne électorale, il exploita le fait contre la candidature de Mac Kinley, qu'il représenta, à juste titre d'ailleurs, comme l'homme de la ploutocratie, dont il deviendrait, comme Cleveland, le prisonnier. Altgeld eut un ingénieux mouvement oratoire en proposant aux électeurs de faire une nouvelle déclaration d'indépendance, celle de 1776 ayant abouti à une faillite par le fait que le gouvernement, les Etats et le peuple sont assujettis aux volontés et aux intérêts de l'aristocratie financière et de la puissante organisation des syndicats et des *trusts*.

Les discours électoraux ne sont pas toujours gonflés d'exagération, les vérités parfois s'en échappent et, dans la circonstance, elles ont été dites sous une forme singulièrement frappante. Ce n'est pas tout. Maints autres traits concourent à accuser des similitudes entre la société féodale et la société américaine. On nous permettra ici de citer l'opinion et le récit d'un écrivain français qui a longtemps habité l'Amérique et l'a décrite d'après nature de main de maître. Il suffit de nommer M. le baron de Mandat-Grancey et de rappeler les curieuses études qu'il a publiées à ce sujet dans le *Correspondant* : « Ainsi, dit-il, au temps de la féodalité, il arrivait souvent qu'un seigneur avait des difficultés avec ses vassaux. Alors, pour se défendre contre eux, il avait recours aux bons offices de soldats mercenaires étrangers. Et c'était l'industrie de certains pays, tels que la Suisse et l'Allemagne, de fournir ces mercenaires. C'est une industrie qui fleurit dans l'Amérique moderne ! Il y a à Chicago un certain colonel Pinheron qui a fondé une grande agence précisément pour fournir des *fighting-men* à tous ceux qui ont besoin de leurs services et qui ont de quoi les payer. Quand les *cowboys* d'une région ont pris l'habitude d'enlever les convois d'argent ou d'or qui la traversent ou de faire des visites intéressées aux tables d'amalgame, les propriétaires des mines s'adressent à ce bon M. Pinheron. Par retour du courrier, on voit arriver les *fighting-men* demandés, tout hérissés de revolvers et de winchesters et qui

se chargent de mettre à la raison les *cowboys* en leur livrant des combats en règle. Seulement, c'est un luxe assez cher. J'ai été actionnaire d'une mine d'or du Dakota, où l'entretien des *fighting-men* absorbait 11 pour 100 des frais généraux.

« Et ce n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, dans les régions peu peuplées du Far West qu'on a recours aux bons offices de M. le colonel Pinheron. C'est à lui que s'est adressé M. Carnegie quand il a eu quelques difficultés avec ses ouvriers, en plein Illinois, c'est-à-dire dans un pays dont la population est presque aussi dense que celle de bien des départements français.

« Du jour au lendemain, M. Carnegie voulut réduire d'un tiers les salaires de ses 5000 ouvriers. Ceux-ci se mirent en grève et annoncèrent l'intention de s'opposer par la force à l'installation dans les usines des nouveaux ouvriers recrutés par leur patron. M. Pinheron se chargea de mettre les grévistes à la raison et mobilisa immédiatement 600 de ses *fighting-men* qui, arrivés dans un bateau à vapeur devant l'usine occupée par les grévistes, mouillèrent au milieu de la rivière, ouvrirent immédiatement le feu, et puis tentèrent un débarquement qui fut repoussé. Ce premier succès encourageant les grévistes, ils s'avisèrent de vider le contenu de centaines de barriques de pétrole dans la rivière, préalablement barrée au-dessous de l'endroit où était mouillé le bateau; et puis, quand ils virent leurs adversaires au milieu d'un lac de pétrole, ils les menacèrent d'y mettre le feu s'ils ne se rendaient pas; ce qu'ils firent sur la promesse qu'ils auraient la vie sauve, promesse qu'on ne tint pas, du reste, car une fois débarqués et désarmés, on en massacra quelques douzaines. M. Carnegie ne s'est pas laissé décourager par ce premier échec, et une seconde expédition, plus fortement organisée, a fini par avoir raison de la résistance des grévistes. Il rentra dans son usine par la brèche, comme Charles le Téméraire rentra à Gand. M. Pinheron n'a pas été découragé non plus, car ses vieilles bandes, recrutées de nouveaux filibustiers, se sont signalées encore récemment dans les grèves de la Pensylvanie et dans celles du personnel de plusieurs compagnies de chemins de fer de l'Est. Son industrie paraît donc plus florissante que jamais.

« Il n'y a pas à en douter, viendra le jour où la maison Pinheron exploitera une double source de bénéfices. Ce sera quand le bataillon n° 1 sera requis comme renfort par les grévistes, tandis que le bataillon n° 2 sera requis par les patrons. Le combat s'engagera entre eux : que la victoire se range sous un drapeau ou sous un autre, la raison sociale Pinheron et C^o sera toujours sûre de la balance crédeur de son compte profits et pertes. »

Ainsi par cette immense richesse qui tient en sa puissance les

chemins de fer, la navigation et en général tous les moyens de transport; qui organise des *trusts* ou syndicats maîtres de la production et de la consommation; qui subventionne l'instruction publique, l'éducation religieuse, l'assistance publique; qui met en mouvement les forces gouvernementales, les troupes fédérales et les bandes mercenaires, il est arrivé que les aristocraties du nom et de la fortune, se sont rendues maîtresses de la constitution démocratique américaine, et l'on peut dire sans exagération que la politique des Etats-Unis est devenue, en fait, le gouvernement public des intérêts privés d'une caste privilégiée.

Grave problème que le radicalisme américain voudrait résoudre par une liquidation sociale, dont nous donnerons plus loin un aperçu, et qui menacerait l'existence même de l'Union, si on pensait à appliquer le principal article du programme démocratique, la frappe libre et illimitée de l'argent, formule dans laquelle se condensent toutes les revendications du prolétariat. Cette révolte monétaire contre l'or aristocratique dégènerait vite en révolution politique. Il n'en faudrait pas plus pour faire fermenter dans le Sud les vieux levains de sécession, et l'Ouest, pays de l'argent, agglomération d'Etats dont les intérêts sont différents et souvent opposés à ceux des Etats de l'Est, sécessionnerait volontiers de son côté. Dans les Etats-Unis, il y a place au moins pour trois Unions.

Les attaques contre la Cour suprême de Washington dont la toute-puissance va jusqu'à pouvoir opposer son veto aux volontés du congrès et du président de la République, le droit dénié au pouvoir fédéral de faire intervenir l'armée de l'Union dans les Etats pour maintenir l'ordre public, ont été regardés dans la dernière campagne électorale présidentielle comme des tendances sécessionnistes, à propos desquelles Mgr Ireland, l'illustre évêque de Saint-Paul, a pu dire : « C'est une sécession, la sécession de 1861, que nos soldats croyaient avoir tuée pour l'éternité, à Appomattox, mais qui se redresse devant le peuple américain. » Tant qu'il y aura des *trusts*, tant que la loi sera impuissante à les réprimer, tant que l'égoïste ploutocratie formera des coalitions entre le travail et le commerce, tant que les bastilles d'or se dresseront comme une provocation qui sert de prétexte à la levée en masse des démocrates rangés sous l'étendard de l'argent, cette menace existera. Elle est faite pour éclairer les hommes les plus acharnés à la poursuite de leurs intérêts et les amener à faire tous les sacrifices à l'union de la patrie.

E.-F. JOHANET.

La suite prochainement.

LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS UNE ÉTUDE DE M. LE SÉNATEUR CHIALA

I

LES ORIGINES DE LA TRIPLE ALLIANCE

I

Les rapports entre la France et l'Italie, très bons, sauf en 1867, au moment de la bataille de Mentana, pendant toute la durée du second Empire, s'étaient subitement refroidis au lendemain de la guerre franco-prussienne. On était fort sensible au delà des Alpes aux reproches d'ingratitude que la presse française formulait à l'adresse de l'Italie; mais ce qui préoccupait surtout le gouvernement de Victor-Emmanuel II et l'opinion libérale italienne, c'étaient les accusations qui, en France même, étaient lancées par la presse maçonnique et gambettiste contre le gouvernement conservateur de Versailles. En Italie, cela pourra sembler étrange, mais c'est la pure vérité, on ne lisait guère alors que des journaux français hostiles à la majorité de l'Assemblée nationale. Ces journaux ne laissaient passer aucune occasion de dénoncer les intentions du gouvernement des « ruraux » *profondément hostiles* à l'unité italienne. Je me rappelle que le *Siècle* accusait la droite de pousser le gouvernement à « se ruer sur l'Italie » pour restaurer le pouvoir temporel du Pape, et que ces excitations provoquaient de vives alarmes dans la péninsule non seulement parmi les *dilettanti* de politique qui abondent dans les cafés, mais aussi, chose incroyable! parmi les députés, les sénateurs et les ministres. Quelques paroles imprudentes échappées aux orateurs les plus fougueux de l'extrême droite venaient alimenter de temps en temps les préjugés et les craintes du monde politique italien. Néanmoins, tant que M. Thiers resta à la tête des affaires en France, malgré les

objurgations de la presse radicale qui était alors très prussophile, le cabinet de Rome se tint fort éloigné de toute alliance avec l'Allemagne.

Il en fut autrement après le 24 mai 1873. Sans doute, les ministres italiens d'alors, et surtout M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères, avaient pleine confiance dans le maréchal de Mac-Mahon. Son titre de duc de Magenta le désignait même comme un ami loyal de l'Italie. Mais les projets de restauration monarchique en France effrayaient les libéraux italiens. Le comte de Chambord était regardé au delà des Alpes comme un « clérical intransigeant ». M. de Bismarck s'efforçait d'accréditer cette opinion et dénonçait le prince comme un homme décidé à faire la guerre pour rendre Rome au Pape. En même temps, les républicains français, parlant à l'unisson de M. de Bismarck et de ses reptiles, faisaient croire plus que jamais aux Italiens que le jour où la monarchie traditionnelle serait restaurée en France, leur pays serait menacé d'une guerre terrible, s'il ne rétablissait pas spontanément le pouvoir temporel.

Les esprits étaient agités par ces cauchemars lorsqu'on apprit, à Rome, la visite des princes d'Orléans à Frohsdorf (5 août 1873). Du coup, la fusion était bien un fait accompli et la restauration monarchique semblait probable. MM. Minghetti, président du conseil, et Visconti-Venosta s'ouvrirent sur ce sujet à Victor-Emmanuel. Ils décidèrent que, pour parer à tout danger à venir, il fallait resserrer les liens entre l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. M. de Bismarck ne demandait pas mieux, et l'empereur d'Autriche n'était pas non plus fâché de mettre un terme à la froideur des rapports de sa cour avec l'Italie et les Italiens. Il était résigné aux faits accomplis depuis 1859 dans la péninsule, et il estimait que l'Italie et l'Autriche auraient tout à gagner à vivre en amies au lieu de se boudier. Le résultat de ces échanges de vues entre Rome, Vienne et Berlin fut le voyage que Victor-Emmanuel entreprit, au mois de septembre 1873, pour faire une visite aux souverains d'Autriche et d'Allemagne. En 1875, François-Joseph et Guillaume I^{er} vinrent à leur tour en Italie, et les rapports entre les trois cours devinrent absolument intimes. Cet état de choses dura jusqu'à la chute du ministère Minghetti-Visconti-Venosta (18 mars 1876).

A l'arrivée de la gauche au pouvoir, les probabilités de restauration monarchique avaient disparu. Le parti radical italien, qui détestait l'Autriche, n'attendait que l'arrivée au pouvoir des vrais républicains, en France, pour prôner l'alliance française. M. Depretis, président du conseil, et M. Melegari, ministre des affaires

étrangères, étaient favorables à des rapports amicaux avec la France. Mais ils partageaient aussi de vieux préjugés radicaux contre l'Autriche, et ils en donnèrent aussitôt des preuves en combattant sans prudence la politique autrichienne en Bosnie et dans l'Herzégovine. Cette attitude des nouveaux conseillers du roi d'Italie refroidit de nouveau les rapports entre Rome et Vienne.

Cependant la guerre russo-turque venait mettre en péril la paix de l'Europe, et le congrès de Berlin était convoqué pour régler les affaires d'Orient. M. Depretis n'était plus au pouvoir. Il avait été remplacé, au mois de mars, à la présidence du conseil, par M. Caïroli, qui avait confié le portefeuille des affaires étrangères à un diplomate appartenant à la droite, mais connaissant bien la question d'Orient. M. le comte Corti avait été assez longtemps dans diverses contrées du Levant et était au courant des affaires qu'il s'agissait d'arranger tant bien que mal au congrès européen.

M. Corti devait se rendre à Berlin en qualité de premier plénipotentiaire d'Italie, mais, avant de partir pour le congrès, il avait déclaré formellement à la Chambre et au Sénat que l'Italie n'avait pas de territoires à revendiquer. Paroles imprudentes que les actes de MM. Caïroli et Zanardelli ne devaient pas tarder à démentir.

Avant de se mettre en route, M. Corti exigea qu'on tint, à Rome, une réunion plénière de ministres pour discuter le programme politique qu'il devait suivre à Berlin¹. Ce conseil ne tarda pas à dégénérer en une assemblée politique désordonnée. M. Caïroli n'avait ni capacité ni autorité sur ses collègues. On le traînait à droite ou à gauche, comme on voulait. Il subissait l'influence de son entourage, qui était loin d'être des plus choisis. Comme tous les hommes faibles, il se laissait mener par les plus violents et les plus audacieux de ses collègues du ministère et de ses amis du dehors.

Au conseil qui précéda le départ du comte Corti pour Berlin, le ministre des affaires étrangères fut frappé de l'incohérence des idées que quelques-uns de ses collègues manifestaient sans même se douter qu'ils ne connaissaient pas le premier mot de la question d'Orient. Tandis que d'un côté on proclamait la politique du désintéressement, des « mains nettes », comme on disait alors, de l'autre le ministre des travaux publics, M. Baccarini, un sectaire qui a laissé le plus mauvais souvenir de son passage au pouvoir, prononça un grand discours pour pousser ses collègues à adopter

¹ Je dois ces informations, sur la conduite de M. le comte Corti, avant et pendant le congrès de Berlin, à un ami de l'ancien ministre des affaires étrangères auquel celui-ci a longuement parlé de ce qu'il avait vu et fait au ministère, à Rome et au congrès.

une politique profondément hostile à l'Autriche. En vain, M. Corti fit-il remarquer aux autres ministres l'absurdité d'une telle ligne de conduite. On savait l'Autriche fortement appuyée par l'Allemagne et l'Angleterre. On n'ignorait pas que la France n'avait aucun motif de s'opposer à l'agrandissement de l'empire des Habsbourg et que, d'ailleurs, elle ne voulait point sortir alors de cette politique de recueillement dont elle avait encore besoin pour achever l'œuvre de réparation nationale, entreprise après les désastres de 1870. Il s'ensuivait que l'Italie allait de gaieté de cœur compromettre ses bons rapports avec son puissant voisin du Nord-Est et s'exposer à un isolement humiliant et dangereux. M. Baccarini ne voulut rien entendre et persista dans ses déclamations anti-autrichiennes. S'il ne parvint pas à imposer sa politique violente aux autres conseillers de la couronne, le ministre des travaux publics leur arracha néanmoins des concessions dont l'Italie devait ressentir les funestes effets. Les instructions données à M. Corti ne lui imposaient pas d'attaquer ouvertement la politique autrichienne dans les Balkans, mais l'obligeaient à s'opposer autant qu'il serait possible à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche.

Si, au lieu d'être un homme médiocre et un esprit léger, M. Corti avait eu conscience de la triste figure qu'il allait faire au congrès, il n'eût certes pas accepté le rôle que ses collègues voulaient lui faire jouer à Berlin. Il eut la faiblesse, — c'est lui-même qui l'a avoué tout en cherchant à excuser sa conduite, — de céder et de partir pour le congrès avec un programme mal défini et contradictoire. Sa situation, déjà difficile, devint bientôt intolérable, à la suite des grosses fautes commises en Italie par le ministère Caïroli-Zanardelli, fautes dont il sera question tout à l'heure.

À Berlin, M. Corti se trouva vis-à-vis de M. de Bismarck dans une situation fort embarrassante. Le chancelier allemand redoutait surtout un rapprochement entre l'Italie et la France. Sans doute, malgré les incidents de 1873, les rapports entre les cabinets de Rome et de Paris n'avaient jamais été mauvais. Ils étaient seulement assez froids. L'échec de la droite, à la suite de la lettre du comte de Chambord à M. Chesnelong (27 octobre 1873) avait rassuré les libéraux italiens, et plus la politique intérieure de la France penchait à gauche, plus les inquiétudes italiennes tendaient à disparaître. M. de Bismarck voyait avec un profond déplaisir les tendances d'une partie de la gauche italienne à se rapprocher de la France. Parmi ces hommes de gauche que la crise de 1876 avait rendus maîtres de la situation en Italie, le chancelier allemand ne pouvait guère compter que sur M. Crispi.

Or, en 1878, M. Crispi était tombé du pouvoir, et il était très peu probable qu'il revint aux affaires avant longtemps. Que faire pour semer la discorde entre la France et l'Italie? M. de Bismarck, pour répondre à cette question, envisagea de tous les côtés le problème des rapports franco-italiens, et, ne trouvant en Europe aucune question qui pût être exploitée dans le but d'exciter l'Italie contre la France, il alla la chercher en Afrique. M. Corti a raconté à ses amis que le chancelier allemand lui fit tout d'abord l'accueil le plus gracieux, et lui dit que l'Italie aussi devait recevoir une compensation au moment où l'Angleterre, l'Autriche et la Russie allaient arrondir leurs territoires. « Vous ne pouvez rien espérer en Europe, ajouta-t-il, eh bien, prenez Tunis; je me charge de vous le faire adjuger! »

M. Corti demanda des instructions à M. Caïroli, qui répondit que l'Italie avait adopté la politique des « mains nettes », et qu'elle n'entendait pas s'en éloigner; qu'au surplus, ce que M. de Bismarck proposait était de nature à troubler les bons rapports entre l'Italie et la France, et qu'il ne voulait pas se jeter dans une telle aventure. Lorsque le comte Corti notifia au chancelier allemand le refus de M. Caïroli, M. de Bismarck fit comprendre à son interlocuteur que l'Italie ne tarderait pas à se repentir de sa conduite.

Au congrès, M. Corti fit piètre figure. Tant qu'il ne s'agit que des intérêts russes, le ministre italien joua un rôle très effacé. Il repoussa par deux fois les offres de l'Angleterre qui, par l'organe de lord Beaconsfield, alors premier ministre de la reine Victoria, lui proposa une action commune entre les cabinets de Londres et de Rome en vue de résoudre d'accord nombre de questions particulièrement intéressantes pour les deux gouvernements. Aux avances anglaises, M. Corti opposa les instructions formelles de M. Caïroli lui imposant de ne s'éloigner à aucun prix de la politique désintéressée qui était celle de l'Italie. Jusqu'alors, la conduite du cabinet italien et de M. Corti avait l'avantage d'être parfaitement logique. La France, qui suivait un programme analogue, ne gagna sans doute rien au congrès de Berlin, mais elle en sortit sans amoindrissement moral. Son désintéressement sincère ne l'exposa pas à se contredire et à tomber dans l'isolement humiliant où les fautes du ministère Caïroli jetèrent l'Italie.

La fausse situation du comte Corti et l'absurdité des instructions qu'il avait reçues et acceptées avant de quitter Rome se manifestèrent ouvertement le jour où le congrès aborda la question de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche. Le cabinet de Vienne était fortement appuyé par M. de Bismarck et par lord Beaconsfield. La Russie ne faisait pas

d'opposition, et la France non plus, à cet agrandissement de l'Autriche. Au lieu de l'accepter comme une chose inévitable, M. Corti, n'osant s'y montrer ouvertement contraire, commit la maladresse de dire au comte Andrassy, chancelier autrichien, qu'avant de donner, au nom de l'Italie, son consentement à l'occupation de la Bosnie par l'Autriche, il avait le devoir de lui demander s'il était en mesure de fournir de plus amples éclaircissements au point de vue des intérêts généraux de l'Europe. C'était provoquer gratuitement une réponse déplaisante de la part du chancelier autrichien. Le comte Andrassy, en effet, piqué par cette démarche du plénipotentiaire italien, ne fit que répéter ce qu'il avait dit quelques instants auparavant, dans son discours au congrès (séance du 28 juin 1878), et il manifesta l'espoir et, plus que l'espoir, la conviction, que « le point de vue européen auquel le gouvernement austro-hongrois s'était inspiré ne serait pas apprécié par le cabinet italien autrement que par les autres cabinets de l'Europe ». C'était dire clairement à M. Corti : « Si vous voulez faire de l'opposition, faites-la, mais sachez que vous êtes isolés et partant impuissants ! » Le plénipotentiaire italien le comprit et s'inclina ; mais, comme lord Salisbury l'a dit dans le rapport officiel sur la séance du 28 juin, tout le monde remarqua que l'Italie avait accepté la proposition de l'occupation de la Bosnie par l'Autriche « avec une visible réluctance ¹ » (*sic*).

Au moment même où M. Corti faisait cette mesquine figure au congrès de Berlin, le parti radical organisait, en Italie, des manifestations contre l'Autriche. On demandait l'annexion de Trente et de Trieste et, le 28 juin, un groupe de jeunes révolutionnaires, poussés par des sectaires qui se tenaient prudemment à l'écart, brisèrent les vitres de la résidence du consul général d'Autriche à Venise et abattirent l'écusson impérial placé au-dessus de la porte de l'hôtel consulaire. Le gouvernement italien s'empressa de faire ses excuses au consul et de faire remettre l'écusson à sa place. M. Zanardelli, ministre de l'intérieur, fut interrogé, le lendemain, à la Chambre par MM. Sella, Alvisi et Indelli sur ces désordres. Il répondit énergiquement. Il constata que la population de Venise était indignée contre les auteurs de ces scènes scandaleuses et que beaucoup de Vénitiens étaient allés faire visite au consul autrichien qui avait reçu aussi un très grand nombre de cartes de visite. M. Zanardelli termina son discours par cette phrase :

« Ces faits qui, je le dis moi aussi, en faisant écho aux paroles des honorables députés qui m'interrogent, sont incroyables dans

¹ Voy. le *Blue Book*, année 1878, Turkey, p. 51.

une ville polie et civilisée comme Venise, ces faits ne peuvent être que l'œuvre d'une infime minorité, et je veux croire que ceux qui estiment rendre service à leur pays en agissant de la sorte sont des gens qui n'ont jamais rien fait d'utile pour leur patrie. »

C'étaient là de fières paroles. Malheureusement, M. Zanardelli, en bon doctrinaire, avait pour principe qu'on devait réprimer les désordres et ne pas les prévenir. C'est pourquoi les manifestations se multiplièrent en Italie. Les radicaux en organisèrent dans toutes les villes grandes et petites, protestant contre le congrès de Berlin, contre l'agrandissement de l'Autriche, et réclamant violemment l'annexion de ce qu'ils appelaient « l'Italie non délivrée », l'*Italia irredenta*. Ils donnèrent ce nom à une association destinée à préparer l'annexion de Trente et de Trieste à l'Italie.

Cette agitation populaire, contraire au droit des gens, produisit la plus déplorable impression à Berlin, et le comte Corti ne tarda pas à s'en apercevoir. Il était l'objet de la suspicion presque générale, et il entendait formuler contre le gouvernement dont il faisait partie des accusations de duplicité auxquelles les faits donnaient un sérieux fondement, du moins en apparence.

Le raisonnement que l'on faisait au sujet de la conduite du gouvernement italien était à la fois simple et logique. On disait : « Vous avez proclamé très haut la politique des « mains nettes ». Vous avez dit que vous ne vouliez rien prendre en Orient. Et puis, vous laissez insulter les représentants diplomatiques d'une puissance amie qui n'a lésé en rien vos intérêts, et vous permettez qu'on réclame publiquement et bruyamment des territoires qui appartiennent à cette puissance ! Quelle est donc votre loyauté et qu'entendez-vous en parlant de votre désintéressement ? »

Le comte Corti a avoué qu'à partir des manifestations irrédentistes, sa position au congrès était devenue humiliante et déplorable. Il avait beau dire que le gouvernement dont il faisait partie n'était pas responsable de ces scandales ; on lui répliquait que, lorsqu'un gouvernement fort ne veut pas une chose, il doit savoir l'empêcher, et que, s'il ne l'empêche pas, il en assume moralement la responsabilité.

En réalité, quoi qu'en aient dit et écrit les journalistes radicaux, les manifestations irrédentistes étaient bien l'œuvre d'une minorité bruyante. La très grande majorité des Italiens condamnait ces scandales et ne se souciait nullement de courir des aventures. Mais cela ne faisait qu'aggraver la situation du gouvernement. Car le cabinet de Rome, en pratiquant la politique du laisser-aller vis-à-vis des irrédentistes, ne pouvait invoquer l'excuse de la volonté nationale. On avait donc le droit de lui dire, et on le

lui disait effectivement : « Puisque vous ne réprimez pas ces désordres, alors que vous en avez parfaitement le pouvoir, nous devons conclure que vous avez des compromissions avec les irrédentistes et que vous en êtes le complice. »

Au Sénat, le marquis Pepoli et le marquis Caracciolo di Bella ne manquèrent pas d'avertir le gouvernement qu'il faisait fausse route. Mais MM. Caïroli et Zanardelli continuèrent de tolérer, tout en les blâmant, les manifestations irrédentistes qui se multiplièrent à partir du mois d'août.

A la rentrée du Parlement, le ministère Caïroli-Zanardelli tomba sous le poids de ses fautes, et M. Depretis revint au pouvoir. Le nouveau président du conseil mit un frein pendant quelques semaines aux entreprises radicales contre l'Autriche, mais il ne put paralyser les effets de la malheureuse politique de son prédécesseur, d'autant qu'il ne tarda pas à en imiter les erreurs.

Lors de la discussion des interpellations sur les affaires d'Orient, le 31 janvier 1879, M. Visconti-Venosta, l'ancien ministre des affaires étrangères de la droite, blâma vivement la politique du ministère Caïroli, et, parlant du congrès de Berlin, il prononça ces paroles :

« Nous n'avons souffert qu'un dommage moral (au congrès) : le dommage d'assister passivement à des accords et à des intelligences noués entre les grandes puissances... Et nous sommes restés spectateurs passifs, parce que notre politique n'a pas su ou n'a pas pu inspirer confiance, maintenir l'intimité nécessaire avec les autres Etats, trouver le point de contact et la solidarité des intérêts. »

M. Visconti-Venosta terminait son discours par un avertissement dont la France, à l'heure qu'il est, n'a pas moins besoin que l'Italie :

« Rappelons-nous que la vie politique d'une nation est celle qui procure l'autorité morale et le prestige dans le monde. Et rappelons-nous aussi que la politique étrangère de l'Italie subira toutes les responsabilités de sa politique intérieure. »

M. Depretis ne put guère améliorer les rapports de l'Italie et de l'Autriche. Il ne resta d'ailleurs que six mois au pouvoir. Une crise, au mois de juillet 1879, en ramenant M. Caïroli aux affaires, ralluma plus que jamais les craintes de l'Autriche. Cette fois M. Caïroli ne se contenta point de la présidence du conseil ; il prit aussi le portefeuille des affaires étrangères.

Benedetto Caïroli était un garibaldien et un ancien révolutionnaire. Il était docteur en droit ; mais sa culture laissait à désirer. Comme orateur, s'il avait la parole facile, il ne sortait pas des lieux

communs de la déclamation boursouflée mise en honneur en Italie par les hommes de 1848. Honnête et loyal, il était d'une vanité puérile. A force d'entendre ses amis lui répéter qu'il était le premier des patriotes italiens, il avait fini par se croire un grand homme. Son incapacité, comme ministre des affaires étrangères, a dépassé toutes les bornes. Il comprenait à peine le français et le parlait d'une manière grotesque. On s'amusait à Rome à raconter ses bourdes dans ses conversations pseudo-françaises avec les diplomates. Naïf autant que vaniteux, il était entouré de gens dont l'incompétence et l'inexpérience en matière d'affaires diplomatiques égalaient leur suffisance et leur imprudence. Autour de lui, tout le monde, au ministère des affaires étrangères, ouvrait et déchiffrait les dépêches les plus secrètes. On racontait, en ce temps-là, que M^{me} Caïroli ouvrait souvent les dépêches le soir, et les gardait dans sa poche jusqu'au lendemain pour ne pas causer d'émotion à son mari ni troubler son sommeil! Les secrétaires du ministre étaient mis au courant des choses les plus graves et ne se faisaient pas faute de les communiquer aux journalistes et à leurs amis¹. De là, mille indiscretions et mille racontars qui ne contribuèrent pas peu à créer une situation de plus en plus fâcheuse dans les rapports de l'Italie avec les puissances étrangères et surtout avec l'Autriche et l'Allemagne.

Un premier symptôme de cette situation ne tarda pas à se produire. Le gouvernement italien ayant refusé de repousser loyalement les convoitises des radicaux au sujet de territoires appartenant à l'empire austro-hongrois, l'irritation devint très grande à Vienne et l'ancien attaché militaire autrichien à Rome, le colonel von Haymerle, publia une brochure, intitulée *Italicæ res*, dans laquelle il dénonçait les prétentions des irrédentistes et la connivence du cabinet de Rome avec des gens qui traitaient avec tant de sans-gêne une puissance amie de l'Italie. La publication de la brochure du colonel Haymerle produisit une impression considérable au delà des Alpes. Tandis que les radicaux se livraient à d'inconvenantes attaques contre l'Autriche, comme si elle eût provoqué la tension de ses rapports avec l'Italie, au lieu d'être la victime de convoitises injustifiables, les hommes d'Etat les plus sages de la péninsule ne manquèrent pas de donner des avertissements salutaires à leurs concitoyens et surtout à M. Caïroli et à ses collègues.

¹ Un de mes amis, ayant rencontré dans les rues de Rome le secrétaire particulier de M. Caïroli, lui demanda un jour : « Quelle étrange politique faites-vous donc ? » Le secrétaire, pour justifier son chef, n'hésita pas à dévoiler à mon ami, c'est-à-dire à un homme absolument étranger à la politique, les secrets d'Etat les plus graves!

L'ancien ambassadeur d'Italie à Saint-Pétersbourg, M. le sénateur marquis Caracciolo di Bella ¹, dans une lettre à la *Gazette de Naples* (4 septembre 1879), s'exprimait ainsi :

« La publication en question (*de la brochure Haymerle*) a une importance grave, car elle accuse un état de choses qui est par lui-même pénible. Elle est le signe extérieur des difficultés intimes que rencontrent depuis quelque temps nos relations extérieures, en particulier avec l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire la puissance avec laquelle nous avons le plus grand intérêt à avoir des rapports amicaux. Car ce que toutes les autres puissances désirent avant tout, c'est de nous savoir en parfait accord avec le gouvernement impérial de Vienne. »

M. Caracciolo di Bella reprocha à M. Depretis d'avoir persévéré dans les fautes de ses prédécesseurs, de n'avoir pas su éloigner de Rome Garibaldi qui était allé y provoquer des agitations contre l'Autriche, et d'avoir refusé de faire des démarches pour calmer les inquiétudes légitimes du cabinet de Vienne.

Ce blâme à l'adresse de M. Depretis frappait à plus forte raison M. Caïroli, qui laissait plus que jamais libre cours aux provocations contre l'Autriche.

La presse officieuse ne se faisait pas faute alors de prôner une alliance italo-russe en vue de déclarer la guerre à l'Autriche. Les indiscretions de l'entourage de M. Caïroli confirmaient ces tendances nouvelles de la politique italienne, et les rapports quelque peu tendus entre Vienne et Saint-Pétersbourg firent craindre à M. de Bismarck que ce projet ne se réalisât. Le chancelier allemand prit les devants. Il partit pour Vienne, où il signa le traité d'alliance austro-allemand (7 octobre 1879). Deux jours après, le 9 octobre, le comte Andrassy quitta la chancellerie autrichienne et fut remplacé par M. von Haymerle, ambassadeur à Rome. Ce choix de l'empereur d'Autriche indiquait clairement que l'on voulait surveiller l'Italie et que la brochure du frère du nouveau chancelier était loin de déplaire en haut lieu.

La signature du traité austro-allemand et la nomination de M. von Haymerle à la place du comte Andrassy produisirent une impression considérable en Italie, où l'on savait d'ailleurs que l'Autriche préparait un *ultimatum* à l'adresse du cabinet de Rome pour le cas où l'agitation de l'*Irredenta* continuerait à troubler les rapports austro-italiens. Mais ce qui excita les plus vives alarmes au delà des Alpes, ce fut l'attitude de M. de Bismarck à l'égard du

¹ Le marquis Camille Caracciolo di Bella était le frère de la marquise di Rende et l'oncle du cardinal Siciliano di Rende, ancien nonce à Paris, mort au mois de mai 1897.

gouvernement du roi Humbert. Le chancelier ne cachait point sa mauvaise humeur contre l'Italie. La politique du gouvernement italien l'irritait d'autant plus qu'elle coïncidait avec un sérieux refroidissement de rapports entre la Russie et l'Allemagne, conséquence inévitable du congrès de Berlin, où le chancelier allemand avait sacrifié les intérêts russes à ceux de l'Autriche et de l'Angleterre.

Le seul fait du traité austro-allemand, où la possibilité d'une guerre contre l'Italie était prévue, est une preuve suffisante de la tension des rapports italo-allemands à cette date. Mais, comme le remarque M. Chiala dans son ouvrage sur la question tunisienne ¹, la colère de M. de Bismarck contre l'Italie se manifesta plus encore à son retour à Berlin, au mois d'octobre 1879.

M. de Saint-Vallier, ambassadeur de France à Berlin, ayant demandé à M. de Bismarck si, dans ses conférences avec M. le comte Andrassy, ils avaient examiné aussi l'éventualité d'une attaque de l'Italie contre l'Autriche et s'ils avaient pris des garanties en vue d'une telle hypothèse, M. de Bismarck répondit :

« Si l'Italie était une puissance militaire redoutable, nous aurions eu peut-être à nous en préoccuper, mais j'aurais craint de blesser l'Autriche en lui offrant une protection contre une agression de *son voisin subalpin*. L'armée austro-hongroise aurait vite raison des Italiens seuls, et les entreprises de cette jeune et inquiète nation ne deviendraient redoutables que si ses forces servaient d'appoint à celles de la Russie. Or, dans ce cas, nos arrangements contre une invasion russe entreraient en vigueur. Nous n'avons donc pas à nous préoccuper de l'Italie ². »

A cette époque, M. de Bismarck se servait aussi d'une autre arme pour intimider le gouvernement italien. Les déplorable résultats du *Kulturkampf* avaient découragé le chancelier dans ses tentatives pour asservir l'Eglise catholique en Allemagne. Il était contraint d'avouer que les lois cruelles qu'il avait fait voter par le Landtag prussien et le Reichstag allemand n'avaient profité qu'aux socialistes. Les catholiques allemands, loin de se décourager, opposaient une héroïque et victorieuse résistance à la tyrannie de leurs ennemis. Les socialistes, à la faveur du désarroi que les lois de mai 1873 avait produit parmi les honnêtes gens, s'étaient organisés, et leur audace ne connaissait plus de bornes. A chaque consultation électorale, le nombre de voix obtenues par les candidats socialistes augmentait dans des proportions effrayantes. L'em-

¹ Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. II. — *Tunis*, chap. v, § 6, p. 43-44.

² Voy. l'ouvrage de M. le comte de Chaudordy : *la France en 1889* (Paris, Plon, 1889), p. 266.

pereur Guillaume I^{er} était, à quelques mois de distance, la victime des deux attentats de Hödel et de Nobiling. Il fallait donc en finir avec le *Kulturkampf* et ses conséquences. Mais M. de Bismarck voulait faire une bonne affaire, même alors qu'il s'agissait de supprimer d'odieuses injustices et de servir les plus pressants intérêts de son pays. La mort de Pie IX et l'avènement de Léon XIII au trône pontifical supprimaient tout obstacle à la reprise des bons rapports entre Rome et Berlin. Le chancelier allemand n'ignorait point que tout bon procédé à l'égard du Saint-Siège éveillerait les craintes du gouvernement italien toujours ombrageux lorsque la question romaine était en jeu. Il avait pu s'en convaincre, au mois d'août 1878, lors de la visite que le nonce de Munich, Mgr Aloïsi-Masella, lui avait faite à Kissingen. Il n'était pas homme à ne pas se servir d'un atout de cette nature. Aussi, chaque fois que le cabinet de Rome s'opposera dorénavant aux projets du chancelier allemand, nous verrons celui-ci faire des courtoisies au Saint-Siège ou charger un journal officieux de Berlin de plaider en faveur de la liberté du Pape. M. de Bismarck espérait obtenir un double résultat par ces manœuvres; tandis qu'il effrayait l'Italie, il comptait bien, en flattant le Saint-Siège, lui arracher toutes les concessions possibles dans la grosse affaire de la revision des lois de mai. Ce procédé habile, mais peu loyal, puisque M. de Bismarck n'avait pas la moindre intention de promouvoir le rétablissement du pouvoir temporel, n'aboutit pas à faire céder le Pape sur des questions de principe; mais, du côté du gouvernement italien, il eut une influence considérable et contribua plus qu'on ne le croit à le pousser dans les voies de l'alliance allemande. Or, à l'époque dont je m'occupe en ce moment, M. de Bismarck, en affectant les plus grands égards vis-à-vis du Saint-Siège, répandait la plus vive inquiétude dans le monde officiel italien.

Cette conduite du chancelier allemand à l'égard du Pape, unie à son langage violent à l'adresse de l'Italie et à l'attitude digne, mais sévère de l'Autriche, impressionnèrent les cercles politiques italiens. On était désormais convaincu qu'on faisait fausse route. Le ministère commençait à être ébranlé, et on prévoyait une crise ministérielle à la rentrée des Chambres. La gauche, qui détenait le pouvoir et craignait de le perdre, estima qu'il fallait faire quelque chose avant la reprise des travaux parlementaires. Des amis communs engagèrent des pourparlers entre MM. Caïroli et Depretis, en vue d'une concentration des hommes de la gauche, et le 17 novembre 1879, le ministère fut remanié. M. Caïroli garda la présidence du conseil avec les affaires étrangères, et M. Depretis prit le portefeuille de l'intérieur. Au point de vue de la situation internationale,

cette solution offrait le grave inconvénient de laisser la direction de la politique extérieure entre les mains de M. Caïroli, dont l'incapacité était désormais notoire et qui, dans les discussions parlementaires, compromettait, par son inexpérience et son imprudence, le gouvernement ¹. M. Depretis n'était pas l'homme qu'il fallait pour corriger les fautes de M. Caïroli. Opportuniste et sceptique, dépourvu de toute largeur de vues, passé maître dans les intrigues des coulisses parlementaires, mais sans fermeté à cause de son caractère toujours hésitant dans les moments difficiles, il avait pour principe de ne jamais prendre une de ces mesures qui sauvent parfois une situation, mais compromettent le portefeuille des ministres. Sa politique, toute de petits moyens et de petites transactions, devait corrompre les mœurs parlementaires de l'Italie, et, à l'époque difficile dont je parle, elle était destinée à mettre l'Italie à deux doigts d'une guerre, d'abord avec l'Autriche, plus tard avec la France.

Un mois à peine s'était écoulé depuis le remaniement du ministère Caïroli, lorsqu'un événement vint aggraver la situation de l'Italie vis-à-vis de l'Autriche et de l'Allemagne. Le 25 décembre 1879, un vieux révolutionnaire, un général garibaldien, Avezzana, député et président de l'association de l'*Italia irredenta*, mourut à Rome. Le ministère décréta qu'on lui ferait des funérailles aux frais de l'Etat. C'était une énormité à tous les points de vue. D'abord, le spectacle des funérailles civiles officielles blessait au plus haut degré les sentiments religieux de la population romaine et était un vrai scandale dans la capitale du monde catholique. En second lieu, MM. Caïroli et Depretis semblaient ignorer que ce même Avezzana s'était révolté à Gènes, en 1849, contre Victor-Emmanuel, et que le père du roi Humbert avait été contraint de charger le général Alphonse La Marmora de réprimer l'insurrection génoise. La Marmora ne put soumettre la ville qu'après un siège en règle. Si Avezzana avait été amnistié plus tard, ce n'était pas une raison pour lui faire des funérailles nationales, comme à un citoyen qui eût bien mérité de son pays. En troisième lieu, ces honneurs accordés au président d'une association qui poursuivait ouvertement des desseins contraires au droit des gens et attentatoires aux légitimes intérêts de l'Autriche, étaient une provocation insensée à l'adresse de cette puissance.

Ce qui aggrava le scandale, ce fut que le décret accordant des funérailles nationales à Avezzana était le résultat d'un marché

¹ Il y eut à la Chambre des scènes d'un grotesque achevé. On vit bien souvent, au cours des plus graves discussions sur la politique extérieure, M. Depretis tirer M. Caïroli par le pan de sa redingote pour l'empêcher de continuer un discours compromettant!

entre le ministère et la société dont le général garibaldien avait été le fondateur. Ce marché était à la connaissance du public. Un député, M. Romano, joua le rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et l'*Italia irredenta*. Il en résulta une espèce de *combinazione*, confuse et nécessairement équivoque, d'après laquelle la manifestation devait être divisée en deux parties, comme une comédie en deux actes. Le gouvernement devait diriger la première; la seconde était mise à la merci de la sagesse (?) de l'association illégale qui venait de perdre son chef.

« Le gouvernement, dit M. Chiala ¹, crut avoir sauvé toutes les convenances en permettant que les drapeaux de l'*Irredenta* fussent portés aux côtés du char funèbre, recouverts d'un voile. Mais, précisément parce qu'ils étaient voilés, ils n'en étaient que plus saillants. Le résultat final fut que le gouvernement ne parvint pas à contenter les irrédentistes et provoqua une irritation profonde à Vienne. Cette irritation grandit encore lorsque, par une brochure de M. Matteo-Renato Imbriani, on eut connaissance des négociations qui avaient eu lieu entre les ministres du roi Humbert et les chefs de l'*Irredenta* pour régler les détails des funérailles d'Avezana. A Vienne, on crut à la connivence du gouvernement italien avec les irrédentistes, ou, dans la meilleure hypothèse, que ce gouvernement manquait de la vigueur nécessaire pour mettre un frein à leurs excès. Les effets d'une telle persuasion ne tardèrent pas à se produire au grand jour. Au commencement du mois de février 1880, la *Perseveranza* (journal de Milan) recevait l'information suivante de Trente :

« Ces derniers jours, les forces militaires ont été doublées à Trente et dans le territoire... Ce sont là des manifestations hostiles faites pour indiquer publiquement que l'Autriche se défie de nous et est contre nous. »

« Le même journal recevait de Rome, le 14 février 1880, les informations suivantes :

« Les rapports avec l'Autriche se sont peu à peu gâtés à tel point que le cabinet autrichien, préoccupé de l'avenir, n'a pas hésité à interroger celui de Berlin touchant ses dispositions à l'égard de l'Italie. Il a reçu du prince de Bismarck une réponse qui lui assure que l'Allemagne ne s'opposerait pas à ce que l'Autriche en vint à des actes d'hostilité ouverte contre l'Italie, alors qu'un tel fait serait imposé par la nécessité de la défense et de la sécurité de la monarchie austro-hongroise. »

« Le correspondant de la *Perseveranza* ajoutait : « *Ce fait n'est*

¹ *Pagine di storia contemporanea*, t. II. — *Tunis*, ch. v, p. 45 et suiv.

« pas de ceux que l'on peut mettre en doute. Il est absolument vrai « dans les termes dans lesquels je vous l'expose. » — « Et malheureusement, s'écrie M. Chiala, c'était la pure vérité. A ce point que le ministre de la guerre fit venir en toute hâte le général Pianell de Vérone, afin de se mettre d'accord avec lui pour préparer à la hâte un plan de défense en vue de l'éventualité d'une invasion autrichienne dans les provinces de la Vénétie. En même temps, on fit venir de Londres le général Menabrea (ambassadeur du roi d'Italie en Angleterre), et on envoya dépêches sur dépêches au général de Robilant, ambassadeur à Vienne, pour l'engager à mettre en œuvre toute son influence, afin de rétablir la bonne intelligence d'autrefois entre les deux gouvernements. »

Il résulte de ce récit d'un historien impartial et consciencieux comme l'est M. le sénateur Chiala, que l'incapacité de M. Caïroli et la faiblesse de M. Depretis vis-à-vis des révolutionnaires et des garibaldiens avaient mis, au commencement de l'année 1880, la patience de l'Autriche à une dure épreuve, et que l'Italie, par le fait des complaisances de ses ministres pour une association factieuse, s'était exposée à recevoir d'un moment à l'autre un *ultimatum* qui l'eût mise dans l'alternative de faire la guerre à l'Autriche sans alliés, avec des forces inférieures à celles de l'empire des Habsbourg et ayant contre elle l'opinion générale de l'Europe, ou bien de reculer devant les menaces autrichiennes de la façon la plus humiliante. Le cabinet de Vienne ne voulut point abuser des avantages que lui fournissaient les révolutionnaires italiens. Il se montra très modéré, mais les rapports entre Rome, Vienne et Berlin, devinrent de plus en plus froids.

En Italie, l'opinion était loin d'approuver la conduite insensée du gouvernement vis-à-vis de l'*Italia irredenta*. On jugeait même très sévèrement les concessions faites à cette association, d'autant qu'on savait pertinemment qu'elle n'était composée que de radicaux poursuivant un double but. Les irrédentistes voulaient, en effet, soulever l'opinion contre l'Autriche dont la politique conservatrice leur était odieuse, et ils cherchaient à mobiliser toutes les forces de l'armée du désordre pour donner l'assaut aux institutions monarchiques de la péninsule.

Quelques députés se firent l'écho du mécontentement des honnêtes gens et interrogèrent les ministres touchant les rapports austro-italiens, au moment même où M. Caïroli négociait à Vienne pour calmer les justes ressentiments de l'Autriche.

Dans la séance du 11 mars 1880, M. le général Marselli condamna vivement la faiblesse du ministère vis-à-vis de l'*Italia irredenta*. Il fit remarquer que l'action de cette société était funeste et blâ-

mable, parce qu'elle poursuivait un but qu'elle ne pouvait atteindre qu'en provoquant une guerre contre une nation dont l'amitié « nous est nécessaire pour des raisons plus hautes et plus complexes ».

Faisant un jeu de mots fort opportun, le général Marselli accusa l'*Italia irredenta* (l'Italie non libre), de mettre en péril l'*Italia redenta* (l'Italie libre), en l'exposant à perdre l'amitié de l'Autriche qui, à son avis, était une des bases de la politique internationale de la péninsule.

Le général développa longuement sa thèse et fit remarquer que l'agitation de l'*Italia irredenta* ne compromettait pas seulement les rapports austro-italiens, mais toute la politique internationale de l'Italie. Il est bon de citer ici quelques-unes des pensées de l'orateur :

« Bref, s'écria-t-il, la direction de la politique étrangère ne doit pas échapper des mains du gouvernement, des mains des pouvoirs constitués; elle doit être l'expression de la pensée de la majorité des Italiens. Je suis sûr que le gouvernement blâme une semblable politique (celle de l'*Italia irredenta*); mais j'espère que par de fermes déclarations et, ce qui est plus important, par des actes énergiques, il dissipera toute sorte de doute.

« La politique de l'*Italia irredenta* pourrait compromettre les rapports de l'Italie non seulement avec un de ses voisins, mais aussi avec d'autres. Elle pourrait nous faire perdre les sympathies de l'Europe tout entière.

« J'ai entendu juger, hors d'Italie, et même en France, cette politique en des termes extrêmement sévères. Car Trente et Trieste semblent à tout le monde comme une revendication ouvrant la porte à d'autres prétentions.

« Aucun Etat ne voudrait entretenir des rapports d'amitié avec nous si nous nous montrions peu fidèles aux traités et sans cesse animés du désir de prendre d'autres territoires. Une grande nation a aussi de grandes responsabilités... »

M. Visconti-Venosta prit la parole dans la séance du 12 mars 1880. Il ne blâma pas moins sévèrement que M. Marselli la politique du gouvernement vis-à-vis de l'agitation de l'*Italia irredenta*. Il s'exprima ainsi touchant les rapports avec l'Autriche :

« Cette politique de bons et amicaux rapports avec l'Autriche, nous (*les ministres de la droite*) l'avons pratiquée avec sûreté et sincérité, parce que nous étions convaincus qu'elle répondait aux intérêts de notre pays. Dans plus d'une question européenne, notre accord avec l'Autriche a été favorable à l'efficacité et à l'influence de notre action diplomatique. »

M. Visconti-Venosta termina son discours en demandant une politique étrangère plus claire et une politique intérieure plus ferme.

Mis au pied du mur, M. Caïroli fut contraint de désavouer ses anciens amis, les garibaldiens et les membres de la société de l'*Italia irredenta* :

« Je répons, au nom du gouvernement, que celui-ci sera inexorable (*sic*) dans la répression des actes ou de la préparation (*sic*) des actes attentatoires aux relations internationales ou contraires à la politique qu'il entend suivre. Je déclare que le gouvernement réprouve énergiquement de coupables tentatives (sans les préciser autrement), tout en sachant qu'elles seront toujours vaines, parce que le bon sens public les condamne.

« La foi des traités qui engagent notre loyauté, le sentiment du devoir et des considérations d'un ordre supérieur nous commandent de ne pas compromettre nos bons rapports avec l'Autriche-Hongrie, de maintenir fermement, avec celle-ci, cette cordiale amitié que les déclamations impuissantes de ceux qui commettent des attentats contre la tranquillité publique voulue par le pays, ou qui se livrent à des audaces qui mettraient en péril les fruits de sacrifices séculaires, ne pourront pas troubler.

« Le gouvernement n'hésitera jamais dans l'accomplissement de ce devoir. Je répète aujourd'hui ce que je pensais il y a deux ans. Aujourd'hui comme alors, j'affirme que le gouvernement est fermement résolu à réprimer tout acte qui serait de nature à troubler nos bons rapports internationaux. »

M. Caïroli, dans le langage boursoufflé qui lui était habituel, affirma ensuite que l'Italie n'avait rien à craindre et que l'Autriche lui avait donné des assurances dissipant toutes les inquiétudes.

La discussion continua encore après ces déclarations du président du conseil, qui n'étaient certainement pas spontanées. Elles cachaient évidemment une satisfaction exigée par l'Autriche et accordée tardivement par le cabinet de Rome. La droite ne se déclara pas satisfaite de la conduite du ministère. L'extrême-gauche parla en faveur de ses amis de l'*Italia irredenta*. Mais la Chambre approuva à une très forte majorité l'ordre du jour Mancini, qui prenait acte des déclarations des ministres et leur témoignait sa confiance. C'était une chose étrange que ce vote, après les preuves d'incapacité notoire que le cabinet venait de donner.

Les déclarations de M. Caïroli et l'approbation de l'ordre du jour Mancini permirent à l'Autriche de renoncer à toute mesure rigoureuse contre l'Italie; mais, comme l'agitation de l'*Italia irredenta* continua, quoique avec plus de prudence, malgré les assurances formelles du cabinet de Rome, les chancelleries de Vienne et de Berlin continuèrent de bouder l'Italie et de faire des vœux pour qu'un événement imprévu vînt l'obliger à se rendre à discrétion.

Juste au moment où les rapports austro-italiens prenaient une tournure moins alarmante, M. Caïroli compromettait les relations entre l'Italie et la France par sa conduite incohérente et contradictoire dans la question tunisienne.

Je n'ai pas à faire ici l'histoire très connue de l'établissement du protectorat français en Tunisie. Je me bornerai à signaler simplement les fautes commises par M. Caïroli au cours du conflit diplomatique qui précéda l'entrée de l'armée française à Tunis et la signature du traité du Bardo.

J'ai dit que M. Caïroli, par l'entremise du comte Corti, avait refusé l'offre de la Tunisie que M. de Bismarck lui avait faite à la veille du traité de Berlin. M. Caïroli avait fait répondre au chancelier allemand qu'il ne voulait point se brouiller avec la France. C'était alors le moment de s'entendre avec le cabinet de Paris pour résoudre à l'amiable la question tunisienne. M. Caïroli n'y songea pas un instant. Plus tard, lorsque les rivalités entre Français et Italiens se produisirent à Tunis, M. Caïroli, au lieu de bien établir le principe d'un complet accord avec la France, se contenta de faire de la politique au jour le jour, se montrant tantôt disposé à régler amicalement les difficultés avec les ministres français, tantôt animé d'une ardeur batailleuse qui contredisait ouvertement sa conduite et ses déclarations précédentes. Il s'ensuivit que la crise passa à l'état aigu et que l'occupation de la Tunisie par la France devint un fait accompli. Au fond, dans cette affaire comme dans celle de l'*Italia irredenta*, M. Caïroli, au lieu de diriger la politique extérieure de l'Italie, s'était laissé aller à la remorque de ceux qui faisaient le plus de bruit. De là des actes incohérents, des changements brusques de programme qui firent accuser le cabinet de Rome de duplicité, alors qu'il n'était coupable que d'incapacité.

Lorsque les difficultés entre l'Italie et la France, à Tunis, devinrent de plus en plus graves, M. Caïroli caressa l'idée d'une alliance avec l'Autriche et l'Allemagne. Les premières ouvertures eurent lieu au mois d'août 1880. Le cabinet de Vienne les accueillit avec satisfaction. Il en fut autrement de celui de Berlin, qui garda une froide réserve, comme le prouve la note suivante, insérée à cette époque dans le journal officieux de M. de Bismarck, la *Nord-deutsche allgemeine Zeitung* de Berlin :

« La conduite de la France, dans le dernier incident tunisien, est un avertissement pour les Italiens de ce qu'ils pourraient attendre de leurs voisins de l'Occident le jour où la France serait assez forte pour se passer de l'amitié des Italiens.

« Le conflit tunisien a été une leçon pour l'Italie. On ne pourrait

en désirer une plus claire ni plus éloquente; *et, à ce qu'il paraît, la leçon ne restera pas sans fruits.* »

En réalité, ce que M. de Bismarck voulait par-dessus tout, c'était la brouille entre l'Italie et la France. Aussi, ne se faisait-il pas faute de pousser M. Jules Ferry à aller de l'avant sans tenir compte des susceptibilités italiennes. Le chancelier comptait sur ces susceptibilités pour amener l'Italie à se soumettre complètement à ses volontés.

Pendant que les négociations entre Rome, Vienne et Berlin traînaient en longueur, la situation s'aggravait à Tunis. M. Caïroli, trop confiant dans l'appui de l'Angleterre, se soucia moins que jamais de se mettre d'accord avec la France, et le conflit italo-français aboutit au traité du Bardo (12 mai 1881).

II

Le ministère Caïroli-Depretis fut renversé à la suite de l'établissement du protectorat français en Tunisie. Après une longue crise, M. Depretis forma un nouveau cabinet dont il resta le chef. Le portefeuille des affaires étrangères fut confié à M. Mancini connu comme ami personnel de M. de Bismarck.

Le chancelier de Berlin et M. von Haymerle, chancelier autrichien, accueillirent avec une vive satisfaction la formation du nouveau ministère italien. L'Allemagne et l'Autriche avaient applaudi au traité du Bardo. Mais cette satisfaction des deux chanceliers était loin d'être désintéressée et d'avoir en vue les intérêts français. Ils voyaient dans le traité l'occasion tant désirée de lier l'Italie à leurs propres combinaisons.

En prenant la présidence du conseil, le 29 mai 1881, M. Depretis n'avait pas d'abord l'intention de signer un traité d'alliance avec l'Autriche et l'Allemagne. Il préférait améliorer les rapports avec ces puissances tout en cherchant un expédient capable d'ouvrir la voie à une conciliation avec la France.

« Le principal collaborateur de M. Depretis, M. Mancini, ministre des affaires étrangères, dit M. Chiala, bien qu'il ne partageât pas complètement les idées du chef du cabinet touchant la Tunisie, désirait, comme lui, rétablir de bons rapports entre l'Italie et la France, qui n'avaient (ce sont ses propres paroles) aucun motif de se brouiller et que tout, au contraire, invitait à rester unies¹. Cependant il n'estimait pas que ces bons rapports seraient compromis par le fait que l'Italie chercherait à entrer dans des

¹ Entrevue de M. Mancini avec un rédacteur du *Paris*, citée par l'*Opinione*, n° du 22 juin 1882.

relations intimes avec l'Autriche et l'Allemagne tout en gardant pleinement sa liberté d'action ¹. »

M. Mancini était un célèbre avocat rompu aux plus subtiles distinctions. Cela explique l'illusion qu'il se faisait touchant la possibilité pratique d'une entente cordiale avec la France, alors qu'il était résolu « à entrer dans des relations intimes avec l'Autriche et l'Allemagne ». Prétendre, dans ces conditions, « garder pleinement la liberté d'action » de l'Italie, c'était bien peu connaître M. de Bismarck, ses tendances et sa politique. Au surplus, l'Italie se trouvait alors dans une fâcheuse posture vis-à-vis de l'Autriche et de l'Allemagne. Les agitations de l'*Italia irredenta* et les complaisances de M. Caïroli et même de M. Depretis pour cette association justifiaient les défiances des deux puissances alliées. Il est clair que, dans cette situation, l'Autriche et l'Allemagne n'eussent jamais consenti à resserrer leurs liens avec l'Italie si cette puissance n'eût donné de sérieux gages. Or, aux yeux du cabinet de Vienne et surtout de M. de Bismarck, le seul gage possible et acceptable c'était précisément l'engagement privant l'Italie de cette liberté d'action que M. Mancini voulait sauvegarder. Je ne discute pas les exigences austro-allemandes, je constate simplement un fait.

D'ailleurs, les mouvements de l'opinion et les manifestations parlementaires allaient forcer la main aux ministres du roi Humbert et les pousser, bon gré mal gré, à signer le traité de la Triple Alliance.

En présentant son ministère à la Chambre, M. Depretis tint un langage prudent et incolore, suivant ses vieilles habitudes. Il laissa même entrevoir l'intention de faire tous les efforts possibles pour oublier la querelle tunisienne et rétablir la bonne harmonie avec la France. Mais les partisans de l'Allemagne d'un côté, les progressistes de l'autre, sauf de rares exceptions, ne l'entendaient pas ainsi. Une partie de ceux qui, aujourd'hui, prêchent en Italie contre la Triple Alliance se montrèrent, en 1881, ses plus ardents partisans. Ils étaient excités par Garibaldi qui, tout en repoussant l'alliance austro-allemande, trouvait tout simple de provoquer la France, dont il se disait l'ami. Dans sa lettre à M. Achille Fazzari (datée de Caprera, le 17 mai 1881), Garibaldi s'écriait :

« Je suis l'ami de la France et je crois qu'on doit faire le possible pour conserver son amitié. Cependant, comme je suis Italien avant tout, je donnerai avec plaisir tout ce qui me reste de vie pour que l'Italie ne soit outragée par personne... »

Le 12 juin, nouvelle lettre de Garibaldi. Cette fois, le condottiere est tout simplement furieux :

¹ Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. III. — *La Triple et la Double alliance*, ch. VII, p. 13-14.

« Le traité de la France avec le bey a fait crouler la bonne opinion que j'avais de la France... Et si ses injustes procédés continuent, elle nous contraindra à nous rappeler que Carthage et Nice sont françaises comme je suis Tartare, et que, sur l'ancienne Carthage, les Italiens ont autant de droits que la France, et qu'ils doivent demander l'indépendance absolue de la Tunisie ¹. »

Ces lettres surexcitaient les passions à un moment où elles n'avaient besoin que d'être contenues, et elles provoquaient des manifestations populaires hostiles à la France qui ne pouvaient qu'aggraver la tension des rapports entre Rome et Paris.

Pendant que Garibaldi lançait ses provocations, le général Luigi Mezzacapo publiait, dans la *Nuova Antologia*, un article pour pousser le gouvernement à augmenter les forces militaires de l'Italie, et M. Sydney Sonnino, un des chefs du centre à la Chambre, écrivait un article dans la *Rassegna settimanale* pour demander aux ministres d'en finir avec l'*Italia irredenta* et de prendre comme programme politique « une union plus étroite avec les deux empires de l'Europe centrale : l'Autriche et l'Allemagne ».

Quelques jours plus tard, le 17 juin 1881, au retour de quelques régiments de l'armée française de Tunisie, une rixe assez grave se produisit à Marseille entre Italiens et Français. Il y eut des blessés et des morts des deux côtés. La magistrature française fit son devoir et punit les coupables, sans distinction de nationalité. Mais, avant l'ouverture du procès, de bruyantes manifestations antifrançaises se produisirent en plus d'une ville d'Italie, et le 20 juin, M. Massari interpella M. Mancini sur ce qui s'était passé le 17 à Marseille. Le ministre, dans sa réponse, se montra fort sage, et quelques jours après, le 30 juin, l'agence Stefani, qui joue en Italie le rôle de l'agence Havas en France, communiquait aux journaux la dépêche suivante :

« M. le ministre Barthélemy Saint-Hilaire a chargé M. le marquis de Noailles de remercier M. le ministre Mancini des déclarations qu'il a faites à la Chambre et de ses efforts tendant à éliminer les causes de malentendus entre les deux pays. »

Mais des polémiques s'engagèrent dans la presse, envenimant la querelle et excitant les passions. Si les journalistes se rendaient compte des graves conséquences que peuvent avoir les articles qu'ils n'improvisent que trop souvent à la hâte et sans se donner le temps de réfléchir, ils seraient certainement plus circonspects dans leur langage. Il y a du vrai dans ce que M. H.-G. Montferrier, correspondant du *Journal des Débats* à Rome, écrivait dans sa lettre du 3 sep-

¹ Voy. Guerzoni, *Vie de Garibaldi*, t. II, p. 602.

tembre 1881 : « L'expérience m'a appris que, de nos jours, les articles de journaux ont plus de valeur que les notes diplomatiques destinées à moisir dans les archives et à n'être lues ni par celui à qui elles sont adressées, ni quelquefois par celui qui les a signées. »

Il est certain qu'en 1881, après le traité du Bardo, les articles des journaux d'Italie et de France contribuèrent beaucoup à accroître le désaccord entre les deux pays. Sans doute, les gouvernements cherchaient à s'élever au-dessus de ces querelles de la presse; mais l'opinion publique en était fortement impressionnée. En Italie, il serait absurde de le nier, elle poussait vivement les ministres à entrer dans l'alliance austro-allemande. M. Mancini, on l'a vu, ne voulait pas d'abord en arriver là. Il désirait simplement se rapprocher des deux empires de l'Europe centrale tout en améliorant les rapports italo-français. Une telle politique n'eût peut-être pas été impossible si le ministère précédent n'avait pas compromis gravement la bonne intelligence entre Vienne et Rome. Il en était autrement après les fautes et les faiblesses commises. L'Autriche, mais surtout l'Allemagne, connaissant les embarras du gouvernement du roi Humbert et l'état des esprits au delà des Alpes, entendaient en profiter pour contraindre l'Italie à signer des engagements positifs. M. Mancini ayant constaté, pendant les premières semaines de sa gestion des affaires étrangères, que les rapports de l'Italie avec l'Autriche et l'Allemagne étaient dominés par une certaine froideur et par une invincible méfiance, se hâta de faire des démarches à Vienne et à Berlin pour exprimer le vif désir de l'Italie de renouer les anciens liens d'amitié avec les deux empires et de les rendre même plus étroits qu'autrefois.

« M. Mancini, dit M. Chiala, connaissait depuis longtemps M. de Bismarck. C'est pourquoi il voulut lui écrire directement, au même moment où il exprimait les intentions du gouvernement dans sa correspondance officielle et confidentielle avec M. de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin. Par le journal officieux de la *Consulta* ¹, nous savons que M. de Bismarck répondit à M. Mancini en lui renouvelant les assurances de la « vive sympathie » qu'il avait toujours nourrie pour l'Italie ².

« Dans ses entretiens avec le comte de Robilant, le ministre des affaires étrangères d'Autriche, M. von Haymerle, exprima les mêmes sentiments de sympathie à l'égard de l'Italie. Informé des conventions diplomatiques qui unissaient l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie et de la détestable impression produite à Berlin par les agi-

¹ Le palais de la *Consulta*, à Rome, siège du ministère des affaires étrangères.

² Voy. le journal *il Diritto* de Rome, numéro du 8 juillet 1881.

tations de l'*Italia irredenta*, M. Mancini désirait entrer dans les grâces de l'Autriche-Hongrie, dans la certitude que l'amitié intime avec cette puissance rendrait facile une amitié également intime avec l'Allemagne ¹. »

M. de Robilant fut chargé par M. Mancini de sonder les dispositions de l'Autriche à l'égard de l'Italie. L'ambassadeur s'acquitta de sa mission avec le tact qui lui était propre; mais il avertit le ministre que l'Autriche se bornait à « vivre en paix » avec sa voisine du sud-ouest. C'est pourquoi le sage diplomate engageait M. Mancini à se contenter de cela, en attendant. Il mettait le ministre en garde contre la manie d'être *trop pressé*, lui disant clairement que si on allait trop vite en besogne on pourrait bien compromettre le but qu'on voulait atteindre. M. de Robilant résumait ainsi ses conseils, dans une dépêche de la fin du mois de juin 1881.

« Par une conduite très prudente et toujours loyale, mais non éloignée de cette confiance dans ses propres forces qu'une nation compacte de 28 millions d'habitants doit avoir, nous ne tarderons pas à rétablir notre prestige, malheureusement quelque peu ébranlé en ces derniers temps. En ne montrant point de hâte de rechercher des alliances, ce qui ferait naître la supposition que nous avons des velléités de courir des aventures, nous parviendrons à acquérir du crédit en améliorant nos conditions économiques, financières et militaires, et, grâce à cela, le jour ne tardera pas à venir où ceux que nous n'aurons pas cherchés comprendront d'eux-mêmes l'intérêt qu'ils auront à nous avoir en leur compagnie. Toute autre manière de nous procurer des alliances, dans notre situation présente, non seulement nous causerait de graves désillusions, mais compromettrait aussi l'avenir. »

M. Mancini reçut avec plaisir ces conseils. Il ne voulait pas alors signer un traité d'alliance pour ne pas compromettre davantage les rapports entre l'Italie et la France, et il était heureux de constater que sa manière de voir était partagée par un diplomate aussi expérimenté que l'ambassadeur d'Italie à Vienne. Celui-ci lui garantissait le bon vouloir de l'Autriche pour rétablir des relations amicales et « vivre en paix » avec l'Italie. C'était tout ce que le ministre des affaires étrangères demandait pour le moment. Le président du conseil partageait pleinement les pensées de son collègue. Mais MM. Depretis et Mancini se faisaient des illusions sur les tendances de l'opinion et des cercles politiques à ce sujet.

« L'opinion publique en Italie, dit M. Chiala, sans prétendre que l'on ouvrît sur-le-champ des négociations pour une alliance austro-

¹ Voy. Chiala, *op. cit.*, chap. VII, p. 36-37.

allemande, persistait à se montrer pleine de ressentiment contre la France et à ne point comprendre la possibilité et les avantages qu'il y aurait à maintenir des relations amicales avec elle comme avec les puissances de l'Europe centrale. Elle voulait qu'on sortît une bonne fois de l'isolement qui nous avait été funeste et que le gouvernement se persuadât de l'opportunité d'une alliance avec ces puissances¹. »

Un député influent, M. le général Marselli, se fit l'interprète de ces sentiments et de ces exigences, dans l'article qu'il publia dans la plus importante des revues italiennes, la *Nuova Antologia* de Rome, le 1^{er} juillet 1881.

M. Marselli avait à son avantage le fait de n'avoir jamais changé d'avis touchant la politique étrangère de l'Italie, et cela donnait une autorité considérable à ses appréciations. Dès 1871, le général avait plaidé en faveur de l'alliance allemande. A plus forte raison soutenait-il cette politique alors qu'il la savait conforme aux aspirations d'un grand nombre de ses concitoyens. Dans son article du 1^{er} juillet 1881, l'honorable général disait :

« Il suffit de jeter les yeux sur une carte du bassin de la Méditerranée pour comprendre aussitôt que le plus grand danger que l'Italie puisse courir c'est de voir la France s'établir sur la côte septentrionale de l'Afrique, vis-à-vis et à peu de distance de celle de la Sicile, qui est notre sentinelle avancée et qui, en cas de guerre, pourrait bien devenir une sentinelle perdue. »

Après avoir attaqué la politique de la France, celle de l'*Italia irredenta* et même le Vatican, qu'on ne s'attendait vraiment pas à rencontrer dans cette querelle, M. Marselli ajoutait :

« ... Si aujourd'hui l'Italie est isolée en Europe, c'est précisément pour avoir commis la grande faute de ne pas avoir pris part à l'alliance austro-allemande, à cause de la répugnance du gouvernement de la gauche à se ranger contre la France. »

Les conclusions du travail de M. Marselli étaient cependant moins radicales que ses prémisses ne le faisaient supposer. Il disait que le sentiment de la dignité nationale devait empêcher l'Italie d'offrir purement et simplement son alliance, mais qu'elle devait apprendre à se faire respecter en fortifiant son armée et sa marine.

Malgré cette conclusion, l'article de la *Nuova Antologia* rendit plus fort que jamais le courant de l'opinion qui poussait le gouvernement à ouvrir des négociations pour entrer dans l'alliance austro-allemande. M. Bonghi chercha à réagir contre ces tendances. Il le fit dans un article de la *Perseveranza* de Milan, le 10 juillet 1881, où

¹ Voy. Chiala, *op. cit.*, t. III, ch. VII, p. 38.

il plaidait en faveur de l'entente cordiale avec la France; mais il ne fut guère écouté.

Cependant M. Depretis persistait dans son opinion contraire à toute compromission de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche. Quant à M. Mancini, il n'avait pas non plus changé d'avis, mais le secrétaire général du ministère des affaires étrangères était absolument favorable à l'alliance. Cette circonstance produisit une polémique assez curieuse parmi les journaux officieux. Le *Diritto*, en rendant compte de l'article de M. Marselli, soutint énergiquement l'alliance austro-allemande; le *Popolo Romano* lui répondit que l'Italie devait demeurer indépendante de tout engagement de cette nature. Or, tandis que le *Diritto* était dans les meilleurs termes avec le ministère des affaires étrangères, le *Popolo Romano* était l'organe semi-officiel de M. Depretis. Il y avait là de quoi dérouter l'homme le plus au courant des affaires politiques.

Cependant, l'article du *Popolo Romano* du 22 juillet 1881 fit une mauvaise impression en Allemagne et provoqua une réponse assez vive d'un des principaux journaux de Berlin, la *National Zeitung*. Le 2 août, le *Popolo Romano* publiait, à ce sujet, une note où on voit évidemment la main du président du Conseil, et qu'il importe de reproduire parce qu'elle prouve que, même deux mois après sa formation, le ministère Depretis-Mancini ne songeait pas à engager l'avenir de l'Italie. Le journal romain disait :

« La politique italienne, — et les notes diplomatiques comme les déclarations parlementaires réitérées en font foi, — a toujours été, en Orient et partout, une politique de paix. Le maintien de la paix a été le but constant de ses efforts, quels que fussent les ministres siégeant à la *Consulta*. Nous invitons la *National Zeitung* à citer un acte, même un seul mot de notre gouvernement et de notre parlement ayant une autre tendance ou conseillant une autre politique.

« La paix! la paix! a été le cri constant des représentants de la nation, écho fidèle des opinions du pays, sans distinction de partis politiques.

« Notre confrère allemand n'est pas plus exact alors qu'il affirme qu'après les événements de Tunis les Italiens sont allés [à la recherche d'alliés à tout prix.

« Les événements de Tunis peuvent avoir causé de la peine à l'Italie, mais ils ne peuvent pas l'avoir aveuglée à ce point de la pousser dans les bras de n'importe quel allié, oublieuse de sa dignité et de ses intérêts. Les alliances naissent spontanément, comme par une évolution logique dans des circonstances déterminées. Or, nous avons la confiance que ces circonstances ne se

sont point produites et nous croyons fermement qu'elles ne sont pas proches. L'Italie ne cherche de coalitions contre personne, n'aspire pas à répandre son influence, n'ambitionne pas d'accroître son territoire. L'Italie désire développer ses richesses nationales, achever sa réforme financière, compléter, par de grands travaux, ses routes, ses chemins de fer, ses fortifications. Et elle sait que la paix peut seule assurer l'exécution de son programme économique. Aussi, elle fait une politique étrangère conforme à ce besoin. »

Cependant, les polémiques continuaient au sujet de l'alliance. Tandis que M. Ubaldino Peruzzi, ancien ministre et ancien maire de Florence, et M. Lanza, ancien président du conseil, cherchaient à apaiser la querelle entre l'Italie et la France, un autre homme considérable, ancien ministre et ancien ambassadeur à Londres, le comte Carlo Cadorna, soutenait énergiquement que les intérêts italiens étaient identiques à ceux de l'Autriche et de l'Allemagne et qu'il fallait faire cette alliance dans un but pacifique, sans doute, mais avec la ferme résolution de défendre la cause commune par les armes, le cas échéant.

La lettre du comte Cadorna produisit une impression profonde, et le *Diritto* la reproduisit, en la faisant précéder de ces lignes fort suggestives :

« Sans que nous ayons besoin de le faire remarquer spécialement, nos lecteurs verront combien ce travail a le pouvoir de confirmer d'une manière autorisée les idées que nous avons développées dans des articles récents touchant l'adhésion de l'Italie à l'alliance pacifique de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

« La lettre de l'honorable M. Cadorna, mise en regard des manifestations de la presse dans les trois pays intéressés, prouve l'immense et rapide progrès que le projet que nous soutenons y a fait, sans distinction de partis. C'est pourquoi nous croyons désormais impossible *pour les gouvernements* de négliger un symptôme si important et qui a une signification si évidente. »

A Vienne, à Berlin, ces commentaires furent très remarqués. M. Depretis, et même M. Mancini, trouvèrent que le *Diritto* compromettait le gouvernement. Ils étaient surtout préoccupés de l'impression que la campagne de ce journal officieux en faveur de l'Allemagne et de l'Autriche ferait en France. Les négociations pour renouveler le traité de commerce italo-français devaient s'ouvrir à Paris le 22 septembre, et MM. Depretis et Mancini craignaient qu'elles ne subissent le contre-coup de ces articles. Le *Popolo Romano* chercha à en atténuer l'importance. MM. Bonghi et Luzzatti les attaquèrent, en signalant la contradiction flagrante qu'il y avait entre la politique de M. Mancini et celle du secrétaire

général du ministère des affaires étrangères, le baron Blanc, dont les rapports intimes avec le *Diritto* étaient notoires.

Pendant que ces polémiques, sans changer les opinions ni à droite ni à gauche, avaient l'inconvénient de perpétuer dans les esprits une vive agitation, peu favorable aux résolutions calmes et pondérées, Garibaldi s'échauffait aussi et avait le talent de provoquer en même temps la France, l'Allemagne et l'Autriche. Voici la curieuse lettre qu'il adressa alors à ses amis :

« Caprera, le 22 septembre 1881.

« Mes chers amis,

« Laver le drapeau italien traîné dans la boue dans les rues de Marseille et déchirer le traité arraché par la violence au bey de Tunis : seulement à ces conditions les Italiens pourront fraterniser de nouveau avec les Français, laisser à Bismarck le soin de caresser la Papauté et ne point outrager la République par l'alliance du mensonge (*sic*) dont on menace l'Italie.

« Nos voisins du Couchant et du Levant doivent comprendre que le temps de leurs villégiatures dans *le beau pays* est passé. Et si les b... ont peur, les Italiens ne sont point disposés à tolérer des outrages.

« Je suis

« Votre

« J. GARIBALDI. »

Tout en accusant Bismarck de « caresser la Papauté », bête noire de Garibaldi, tout en qualifiant l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche d'*alliance du mensonge*, Garibaldi parlait de telle façon de la France, que son étrange lettre devait tourner précisément en faveur de l'alliance qu'il stigmatisait. Or, il faut bien l'avouer, bien que cela puisse paraître invraisemblable, dans certains milieux, en Italie, l'influence de Garibaldi était considérable. Ces milieux, comme on peut le deviner sans peine, n'étaient certes pas composés de savants. Ils se recrutaient parmi des gens ignorants et fanatiques pour lesquels une parole du « héros » était un oracle. Ces gens-là savaient désormais à quoi s'en tenir. Garibaldi exigeait que la France fit bel et bien des excuses à l'Italie et se retirât de Tunis. Comme rien n'annonçait de telles dispositions chez le gouvernement de Paris, les milieux garibaldiens, oubliant Bismarck, le Pape et l'*alliance du mensonge*, devaient, par la force des choses, ne pas s'opposer à la politique prônée par le *Diritto*. Les adversaires de l'alliance étaient désormais réduits à une minorité composée de républicains, de socialistes et de quelques rares conservateurs indépendants. M. Depretis, qui était un opportuniste et tenait avant tout à rester au pouvoir, n'était, pas plus que M. Mancini, l'homme capable de

résister à la poussée de l'opinion. Au reste, le fait seul que les républicains et les radicaux les plus avancés étaient contraires à l'alliance avait le pouvoir de lui rendre favorable la majorité des classes aisées. On disait couramment alors, et même aujourd'hui : Nous ne voulons pas rendre service aux adversaires de la monarchie et aux ennemis de l'ordre en suivant leurs conseils.

Quoi qu'il en soit, à Vienne, on commençait à craindre que la politique de M. Depretis ne prévalût sur celle du baron Blanc, et que M. Mancini ne cherchât trop à contenter tout le monde, la France aussi bien que l'Autriche et l'Allemagne. Mais on attendait que l'entrevue de Dantzig entre Guillaume I^{er} et Alexandre III fût un fait accompli pour pousser l'affaire de l'alliance avec l'Italie tout en cherchant à faire prendre par le cabinet de Rome l'initiative des négociations, afin de profiter largement des impatiences italiennes.

L'entrevue de Dantzig eut lieu le 9 septembre 1881. Le tsar et l'empereur d'Allemagne s'y occupèrent surtout de se mettre d'accord pour combattre les progrès des partis révolutionnaires. Mais, à Vienne, on craignit quelque concession fâcheuse, au point de vue des intérêts autrichiens, de M. de Bismarck au tsar. Aussi la presse autrichienne commença-t-elle à se montrer un peu pressée d'attirer l'Italie dans le giron de la politique austro-hongroise. C'était plus que jamais, pour MM. Mancini et Depretis, le moment de se souvenir des conseils de M. de Robilant et de ne pas s'engager, tout en offrant, si on le jugeait utile, de resserrer les liens d'amitié avec la cour de Vienne. Mais, au moment même où les prévisions de l'ambassadeur d'Italie en Autriche se vérifiaient pleinement, l'opinion, en Italie, était pressée et voulait autre chose. Dans le monde politique aussi, ceux qui étaient contraires à l'alliance austro-allemande n'étaient plus désormais qu'une minorité, et la *Gazetta Piemontese* de Turin ne se trompait pas, alors qu'elle disait, dans son numéro du 10 septembre 1881 :

« Presque tous les journaux et plusieurs hommes politiques italiens ont parlé des alliances de l'Italie. Nous ajoutons tout de suite que la grande majorité s'est déclarée pour l'alliance austro-allemande. Quelques-uns voulaient que notre gouvernement y adhérât tout de suite. D'autres admettaient tout au plus quelque délai ou un peu de préparation, s'il était possible de l'obtenir. »

Telles sont les origines de la Triple Alliance. Je les ai exposées d'une manière précise et objective, me tenant expressément éloigné de tout ce qui pouvait ressembler à de la polémique, car, pour bien comprendre la valeur des faits historiques, rien ne vaut une narration documentée et écrite sans passion ni parti-pris.

La suite prochainement,

Comte Joseph GRABINSKI.

DÉSERTION

I

Dans le champ tout encadré de haies, plus hautes que des murs, ils étaient trois à couper le blé : en tête, Jacques, le maître ; sur le sillon suivant, dix pas derrière, Félicie, la domestique ; plus loin, Mathurin, le métivier.

Les faucilles frappaient et refrappaient ; les pailles criaient ; les épis, rassemblés en gerbes, se couchaient sur le sol doucement. Parfois la fleur de quelque chardon, échappé au sarclage, s'envolait en insaisissables aigrettes d'argent.

Une tranquillité religieuse enveloppait ce travail de la moisson. Rien ne remuait dans l'air. Les petites feuilles d'un cormier qui se dressait près de la barrière ne bougeaient pas. Les hautes épines des haies, les chênes, les pommiers, regardaient mourir les épis et dormir les gerbes.

Peu à peu, sans hâte mais sans relâche, les faucilles achevaient leur besogne. Maintenant déjà dans presque toute la largeur du champ s'alignaient les rangs de gerbes pas encore liées, et, entre les points innombrables des chaumes, les trèfles nouveaux, enfin libres, se déplaient.

Sur la route, un trot de cheval se fit entendre.

Puis, de la barrière on appela : « Hé là-bas ! Jacques Thibault ! Jacques Thibault ! »

Les moissonneurs se retournèrent : le brigadier de gendarmerie ! Il avait sauté à bas de son cheval et il attendait, appuyé sur la barrière.

Jacques vint à lui, sa faucille à la main.

— Bonjour, brigadier.

— Bonjour. C'est vous, Jacques Thibault ?

— Oui.

— Voilà votre feuille de route. Il faudra que vous soyez à Segré le 15 novembre, à dix heures du matin. Vous allez à Tours... Un an

à faire, c'est vite passé : on n'a même pas le temps de connaître le métier... Allons, au revoir. J'ai encore une dizaine de feuilles comme ça à porter un peu partout.

— Est-ce que Louis Desnoës vient avec moi ?

— Louis Desnoës?... Oui, voilà son ordre de départ. Il va à Tours, lui aussi.

— Et Lucien Bénard ?

— Il va à Poitiers, dans l'artillerie... Au revoir !

— Au revoir !

Le brigadier remonta à cheval. Jacques, un moment, le regarda s'éloigner, droit en selle, superbe dans son dolman bleu.

Puis, lentement, il relut le papier, le plia, l'épingla à son chapeau, en dedans du ruban, et s'en retourna à son sillon, enjambant les javelles, et, de la pointe de la faucille, ramenant et remettant en place les poignées d'épis qui traînaient à côté des gerbes...

A la maison, la métayère de la Renarderie, la mère de Jacques, venait de rentrer de l'étable. Elle avait posé dans l'armoire au lait deux pots de grès débordants de mousse tiède, et, tenant debout devant elle sur la table un pain de douze livres, elle taillait la soupe.

Par la fenêtre grande ouverte on apercevait le jardin, le pâtis qui s'en allait en pente, avec de vieux poiriers très maigres et, au milieu, au bout d'un sentier tout blanc, tout creusé, tout usé, le puits encapuchonné de sureaux.

Au delà, comme une forêt, les arbres des haies, chênes, ormeaux, châtaigniers.

La closerie n'était pas grande ; les bâtiments non plus. Sous le même toit, il y avait l'étable, le fournil et, entre les deux, « la maison ». C'est dans « la maison » que se trouvaient, avec la table et ses bancs, le buffet, l'armoire en cerisier, la boîte à horloge, les lits de la métayère et de Félicie, et la cheminée habillée de serge.

De la maison on passait, d'un côté, dans le fournil où couchaient les deux hommes ; de l'autre, dans l'étable.

De sa place, la métayère entendait les bœufs qui se frottaient les cornes aux râteliers, tiraient sur leurs chaînes en s'étendant sur la litière, ou bien, de temps en temps, pour se défendre des mouches, donnaient des coups de pied dans les bas-flancs.

Elle connaissait les coupables et les morigénait, tout en emplissant de tranches de pain la soupière : « C'est encore toi, Jauneau ! tu ne peux donc pas te tenir tranquille ? Elles vont peut-être te manger ? »

Jauneau et les autres comprenaient assurément, et, peu à peu, les râteliers étant vidés, l'étable se taisait et s'assoupissait, dans la tiédeur de la journée tombante.

Près de la porte, dans l'or d'un rayon de soleil, un essaim de moucherons tourbillonnait.

II

Quand les mains travaillent, la pensée court. La métayère de la Renarderie, en faisant sa soupe et en surveillant ses bœufs, revenait une fois de plus sur la route de sa vie, une route presque solitaire, comme le chemin qui passait là-bas, sous l'ombre des haies.

Il était bien loin le temps où elle allait à l'école, le panier au bras, cherchant des nids et becquetant des mûres! Pendant de longues années, elle avait été domestique de ferme; petite, elle gardait les vaches; grande, elle coupait le blé, menant son sillon à la suite des hommes.

Un jour, le closier de la Renarderie l'avait demandée en mariage. Il avait vingt-huit ans; elle, vingt-cinq. Après Pâques, on avait fait les noces. De l'église on était revenu en carrioles; la longue table était dressée dans le pâtis et le joueur de violon était assis sous un des poiriers.

Les beaux foins, cette année-là! Son mari fauchait le pré et elle fanait et mettait en meules. Elle avait vite fait connaissance avec tous les champs, un à un. Il y avait du froment dans la pièce de la Hache et dans le Crève-grenier, de la luzerne dans le Clos. Dans le Clos, on avait abattu un vieux cerisier pour faire l'armoire.

Et les semailles! Son mari lui avait appris à semer; durant quatre ou cinq jours, elle allait et venait, d'un sillon sur l'autre, jetant en avant la poignée de blé; le métayer passait après elle avec la herse.

L'année suivante, Jacques était né. Elle était restée davantage à la maison; elle s'était mise à coudre, à tailler des brassières. Il criait beaucoup, ce petit homme: il fallait le consoler un peu. Au mois de décembre, il commençait à jaser, à dire bonjour de la main.

Ce mois de décembre, les souvenirs de la métayère s'y arrêtaient souvent, et bien tristement, dans les longues songeries qui remplissaient ses journées.

Un matin, son mari était allé abattre un chêne qui se découronnait. A midi, il n'était pas rentré. Elle avait posé Jacques dans son berceau et elle était accourue. Le chêne était tombé, et le métayer était étendu à terre, la poitrine à demi écrasée par une des grosses branches.

Avec le domestique elle avait réussi à le dégager, à le rapporter à la maison, sur le lit. Il avait rouvert les yeux, il lui avait parlé.

Pendant deux jours, elle avait voulu espérer; elle n'avait pas

bougé de son chevet. Il s'était confessé, il avait reçu les sacrements, et, le lendemain, après l'avoir embrassée, après avoir embrassé le petit Jacques, il s'en était allé, pendant que le curé récitait les prières des agonisants.

Elle s'était retrouvée toute seule, dans la closerie, avec Jacques...

La closerie n'était pas payée, et Jacques ne marchait pas encore ! Elle avait travaillé, travaillé.

Et vingt années s'étaient ainsi passées, simplement, calmement, à élever son fils, à gagner sa terre ; vingt années qui, vues de loin et par tout autre qu'elle, semblaient monotones et toutes pareilles, et qui pourtant, dans la réalité, étaient pleines d'événements et de drames intimes : la pluie, le soleil, la gelée, l'orage qui noie les foins, la sécheresse qui brûle les plants, la grêle qui hache les blés, et la dette qu'il faut payer, et la maladie qui arrive, et mille choses.

Quoi de plus simple et de plus banal que la vie d'un épi ? Cependant, jusqu'au jour où on l'apporte dans l'aire et dans le grenier, quelle longue histoire et que de traverses !

Le froid, le chaud, les attaques des mulots sous la terre, les cailloux qui barrent la route à la jeune pousse prête à sortir, les herbes qui prennent sa place ; et lorsque le blé, vainqueur, déploie au ras du sol sa petite oriflamme verte, combien d'ennemis accourent ! que de régiments d'insectes et d'escadrons de moineaux ! Et toujours, du commencement à la fin, quand le blé monte en herbe, quand du milieu des feuilles le chaume pointe, s'arrondit et se noue, quand l'épi fleurit, quand il se balance jaune, lourd, penché, faisant la faucille, toujours, jusqu'au dernier moment, il est à la merci du vent, du soleil, d'un nuage qui passe, d'un oisillon en maraude.

Tout le monde vit de l'épi et personne ne regarde vivre l'épi, et parce qu'il ne porte pas de fleurs voyantes, et qu'il ne pousse point dans les jardins, on croit qu'il n'a pas d'histoire.

Ainsi en va-t-il du paysan. Comme pour le blé, dont la vie est liée à la sienne, il y a du drame dans son silence ; il a son histoire, toute remplie d'un personnage qui s'irrite et qui sourit, qui donne, qui refuse, toujours le même et toujours changeant, la terre.

Mais, son histoire, le paysan seul la connaît ; il se la raconte perpétuellement, mais il ne la raconte qu'à lui. Qui d'ailleurs le comprendrait ?...

... La métayère de la Renarderie était allée tirer le cidre au tonneau ; elle mit le pichet sur la table, à côté de la soupière et du saladier à fleurs bleues.

Les moissonneurs arrivaient, Jacques en avant des autres.

— Ma mère, dit-il, j'ai reçu ma feuille de route. Le brigadier me l'a apportée. Je pars le 15 novembre, et je vais à Tours.

La métayère ne répondit pas.

Tout le monde s'assit à table et le souper commença, lentement. C'était le repos après la journée faite, la détente délicieuse du corps.

Du dehors, par la porte, une fraîcheur arrivait; la terre respirait doucement et allait s'endormir. Au fond du pâtis, derrière les talus des haies et les troncs des arbres, le crépuscule s'éteignait. Les têtes rondes des chênes devenaient noires. Aucun mouvement, aucun bruit; pas une aile d'oiseau.

Personne ne parlait; mais de temps en temps, dans la lumière finissante, la métayère regardait Jacques.

III

Il était sept heures du matin. Le jour se levait. Jacques sortit pour aller donner de l'avoine à la Blanche.

De l'écurie il vint à l'étable. En entendant son pas, les bœufs tournaient la tête. Jacques alla à l'abat-foin qui était plein de luzerne, et, prenant une fourche, il se mit à remplir les râteliers.

En passant à côté des bœufs, il leur donnait de bonnes tapes d'amitié sur l'échine : « Rangez-vous donc, mes petits, je vous apporte plus que d'habitude aujourd'hui. »

A la maison la métayère terminait une reprise. Jacques rentra.

— Tiens, voilà ton tricot, lui dit-elle, faudra le mettre.

— Merci, ma mère. Je vas voir un peu dans les champs; il n'est point tard encore.

— Je vas avec toi.

Le ciel était gris. Un brouillard traînait par longues bandes, comme une mousseline déchirée, cachant les coins des champs. Des gouttelettes tremblaient au bout des branches.

Jacques et sa mère suivaient ensemble le chemin de la ferme. Des deux côtés, avec des arbres se rapprochant et formant tonnelle, il y avait des haies d'aubépines et de prunelliers, où pendaient encore quelques vieux épis : la charretée de gerbes, trop grosse, les avait laissés accrochés là, en passant. Dans les haies s'ouvraient les barrières des champs, à droite et à gauche.

Tous deux s'arrêtaient à chaque barrière, regardant les sillons, le travail à faire, les espérances de l'année prochaine.

— Un bon guéret : ça devrait bien lever!... Nous n'avons guère de choux, faudra ménager cet hiver... Voilà du bois bon à couper...

Il sera temps de curer ce fossé-là... Il reste du trèfle plus que je ne pensais : les bœufs trouveraient encore à paître...

Puis ils revinrent par le même chemin, s'arrêtant de nouveau aux mêmes places, à considérer les petites mottes de terre, émiettées par la herse, qui montaient en lignes régulières jusqu'au haut des champs, jusqu'au bord des fossés...

Le paquet de Jacques était prêt : quelques chemises, quelque linge dans un grand mouchoir à carreaux. Il emportait, bien enfermée dans un portefeuille, une lettre qu'un châtelain voisin lui avait donnée pour un officier du régiment.

La Blanche était attelée : Mathurin la tenait par la bride, dans la cour. Jacques était allé mettre sa blouse par-dessus sa veste et prendre son fouet.

La métayère monta en carriole; Jacques s'assit près d'elle et secoua les rênes :

— Au revoir, Félicie ! au revoir, Mathurin !

— Au revoir !

La Blanche partit.

Dans le petit chemin elle n'allait qu'au pas : il y avait des trous, de grosses ornières, creusées par les roues des charrettes. Mais bientôt la carriole sortit sur la grand'route; et alors la Blanche prit son trot.

De temps en temps, devant les maisons, sur le bord des champs, on rencontrait des voisins, des amis, métayers, métayères, domestiques ; tout le monde criait :

— Au revoir !

On passa devant la ferme du Houssaye. La fille du fermier, Eugénie, était dans la cour, jetant du blé aux poules. Elle s'arrêta, en voyant la carriole :

— Au revoir, Eugénie !

— Au revoir, Jacques !

— Une bonne fille, dit la métayère, bien travailleuse, point dépensière, et qui fera sûrement bon ménage.

La carriole dévalait au trot les côtes, montait au pas les raidillons. Jacques et sa mère ne causaient guère. Par habitude, par la pente naturelle de leurs idées journalières, ils regardaient au passage les champs de choux, de grands champs d'un vert bleuté où quelque palefrenier allait, enfoncé jusqu'à la ceinture, arrachant une à une les feuilles et les empilant en tas ; ils regardaient les guérets, où deux hommes, côte à côte, chacun sur un sillon, chacun frappant à son tour, cassaient, égrenaient les mottes de terre, de leurs houes dont les dents luisaient...

Mais voici qu'ils approchaient. Devant eux, derrière eux, d'autres

carrioles apparaissaient, pleines aussi de conscrits, avec leurs pères, avec leurs mères.

Et, en présence de l'imminente séparation, tout à coup le cœur de la métayère déborda ; elle parla, elle parla. En cette dernière demi-heure, elle dit à Jacques ce qu'elle n'avait jamais dit : ses souvenirs, ses rêves, à quoi elle pensait le jour, à quoi elle réfléchissait la nuit, pourquoi elle avait tant travaillé, et que c'était à lui et que c'était pour lui. La closerie était bonne ; c'était une des meilleures du pays ; ils n'avaient plus de dettes. Il se marierait au retour du régiment, et elle, elle se reposerait, elle élèverait les enfants.

Puis vinrent les conseils, les ordres maternels. La métayère commandait ; elle défendait :

— Ne manque pas la messe, le dimanche. Ne va pas avec Julien, c'est un mauvais gars.

Ils étaient arrivés à Segré.

Les auberges étaient pleines. Partout des conscrits en blouses bleues, avec leurs petits ballots. Tout le monde allait à la gare, par groupes.

La Blanche dételée, Jacques et sa mère partirent seuls.

A la gare, ils trouvèrent des voisins, des conscrits de la paroisse : Pierre Bénard, Jean Loiseau, Louis Desnoës.

Mais on n'eut guère le temps de causer. Les gendarmes vinrent faire l'appel : il fallut passer sur le quai.

Bientôt le train arriva, déjà tout bondé de conscrits : ils chantaient, ils criaient, ils appelaient les camarades, deux ou trois sonnaient du clairon.

Une dernière fois Jacques embrassa sa mère, et monta devant lui, à la première portière venue.

Et le train repartit dans un brouhaha de cris, de sonneries de clairon, de chants :

Porte les rubans, brave militaire !
Porte les rubans, jusqu'au régiment !

IV

Les conscrits faisaient la manœuvre dans la cour du quartier. Les sergents criaient. Les officiers se promenaient de long en large, attendant l'heure du rapport.

Dans la petite troupe qui évoluait au commandement : « En avant, guide à droite ! » ou « par le flanc gauche ! », il y avait,

parmi ces têtes et ces jambes, un homme, le numéro 15 ou le numéro 16, qui s'appelait Jacques Thibault.

Au commencement, les exercices lui avaient paru durs. Peu à peu il s'y était fait. Maintenant il se sentait bien moins las le soir, qu'autrefois, après une journée de fauchaison.

L'obéissance, cette chose difficile à l'ouvrier des villes, ne lui avait point coûté : le paysan en a l'instinct et l'habitude. La terre est bonne dresseuse d'hommes, et contre elle il ne sert à rien de se révolter.

Le plus malaisé pour Jacques était l'observation mathématique des règlements, la théorie à apprendre, la tenue à garder, le salut militaire, les deux tours de la cravate.

Il ne bougea guère de la caserne pendant les premiers mois. D'ailleurs, il ne trouvait presque pas le temps de sortir. A peine si quelque jour il s'était aventuré dans la ville et était allé voir la Loire.

Quand il avait un moment, entre les exercices et les corvées, il venait à la chambrée s'asseoir sur son lit, astiquer son fusil, frotter ses cuirs, faire reluire les boutons de sa tunique, ou quelquefois, à la fenêtre, il regardait, sans penser, par-dessus les murs de la caserne, les toits des magasins de banlieue et les cheminées d'usine.

Le soir, il se couchait après la soupe.

Les premiers jours, Jacques était dans un monde nouveau : il ne se reconnaissait plus dans sa vie. Il lui avait fallu r'apprendre à marcher, à parler.

Maintenant, il devenait insensiblement moins dépaycé.

Il avait retrouvé Louis Desnoës ; il s'était mis à causer avec ses voisins de chambrée, avec d'autres.

Quelquefois, on descendait à la cantine ; à deux ou à trois, on buvait une bouteille de vin nouveau.

Quand le fusil, — les canons astiqués « au gras », — dormait au râtelier, quand tous les boutons luisaient, qu'aucune revue de paquetages ou d'armes ne menaçait et qu'il n'y avait ni coup de balai à donner ni pommes de terre à éplucher, alors c'était du temps vide, du temps à perdre on ne savait à quoi ; c'était le désœuvrement de la caserne : Jacques apprenait à ne rien faire.

Les « classes » s'avançaient. Il y avait moins d'exercices et Jacques n'était pas du peloton d'instruction. Les jours allongeaient : on entrait en février.

Que faire le soir, après cinq heures ? Et les longues après-midi des dimanches ?

Alors, avec trois ou quatre camarades, Jacques sortait. Ils flânaient dans les rues, s'arrêtant devant les boutiques, les cafés-concerts, se redressant, fixes, la main au képi, quand passait un

officier, puis reprenant leur pas traînassant. A la fin, l'un poussant l'autre, tous s'échouaient dans quelque cabaret du faubourg, avec de gros rires.

Il fallait bien se désennuyer!

Tout d'abord, Jacques avait évité de sortir avec Julien. Mais Julien l'avait invité : « On n'est donc plus pays », disait-il. Jacques avait cédé. Après tout, pensait-il, quel mal y a-t-il à prendre un verre avec un camarade?

Il allait avec Julien, il allait avec d'autres, avec n'importe qui. Il entendait dire qu'on n'était pas dégourdi à la campagne, il voulait être dégourdi.

Tous ensemble ils avaient découvert une auberge « où l'on était très bien », l'*hôtel du Cheval Rouge*. On y rencontrait beaucoup de soldats et des gens des faubourgs, des marchands forains, des chanteuses de cafés-concerts, des saltimbanques, hommes et femmes. Ils étaient devenus des habitués. Leur couvert était mis d'avance, le dimanche soir, dans une salle à part. M^{me} Menessier, la patronne, leur faisait des rabais, « des réductions pour les militaires », et M. Menessier venait prendre le café avec eux; on causait du métier de soldat, du départ de la classe, du mal que l'on a à la campagne, de la terre qui ne rapporte plus, des affaires et des distractions de la ville.

Huit heures seulement! Où aller jusqu'à neuf heures, jusqu'à dix heures, jusqu'à minuit?

Il y avait les concerts, les bals publics : on y allait.

Une transformation se faisait dans les idées de Jacques. Le service militaire n'était pas pour lui un métier : c'était un temps à passer; il en comptait les jours. Mais le métier, le vrai métier, se désapprenait. A porter le fusil, surtout à s'accouder sur les tables des cabarets, les bras se déshabituèrent de la faux et de la charrue.

Les plaisanteries des camarades repoussaient tout au fond de la conscience les leçons de la mère et le catéchisme du curé. De la ville, Jacques ne voyait que ce qu'il apercevait dans ses flâneries du soir et du dimanche : les devantures illuminées, les voitures qui roulent, la fête avec les drapeaux et les estrades des musiciens; et la terre où l'on travaille commençait à avoir tort devant la ville où l'on s'amuse.

V

A la Renarderie, rien n'était changé. Seulement, au lieu de partir à la Saint-Martin, Mathurin était resté toute l'année, pour remplacer Jacques.

L'hiver avait été doux, trop doux. De longues pluies avaient noyé les sillons; les blés étaient clairsemés, jaunes et tout étouffés de mauvaises herbes.

Au commencement, Jacques écrivait toutes les semaines; il s'intéressait au temps, aux blés, à l'étable; il demandait des nouvelles du pays.

Peu à peu, les lettres étaient devenues plus courtes et aussi plus rares.

La métayère s'inquiétait. Le dimanche, les jours de fête, après la grand'messe, quand, à la porte de l'église, le facteur, pour s'éviter des courses dans les fermes, passait de groupe en groupe et distribuait à chacun son lot, la lettre d'un parent ou l'avertissement du percepteur; elle allait rôder autour de lui, elle lui demandait : « Vous n'avez rien pour moi? »

La semaine de Pâques, Jacques eut une permission. Il arriva dans la carriole du père Desnoës et vint à pied depuis la route.

La métayère le guettait : Jacques en soldat! avec un képi, des épaulettes rouges! Il lui parut grandi.

Elle avait ciré tous les meubles et tué un poulet. Les voisins étaient là, des cousins : ce fut une fête. Jacques causa beaucoup; on l'écoutait, on riait de ses histoires.

Le lendemain, la métayère l'emmena voir les blés. Il les regarda, mais ce n'était pas le regard d'autrefois.

— Ça ne rapportera pas beaucoup, dit-il; la terre ne donne plus rien, que du mal.

Et il alla au bourg retrouver ses camarades. Il ne revint que le soir.

Les quatre jours passèrent vite. Le lundi matin Jacques repartit avec les autres. La métayère de la Renarderie ne l'accompagna, cette fois, que jusqu'au bout du petit chemin.

Tant qu'elle put le suivre des yeux, elle le regarda s'en aller sur la route; mais lui ne tournait point la tête pour la revoir.

Les prunelliers déjà défleurissaient et sous les feuilles d'aubépines apparaissaient de petits bouquets de perles mi-vertes mi-blanches.

C'était le sourire du pays, le bonjour amical du champ et de la haie.

Si Jacques avait écouté comme il écoutait autrefois, il aurait entendu dans les sillons, dans les arbres, dans les buissons, des milliers de voix lui disant, tout comme la métayère, debout là-bas, au milieu de la route, la main au-dessus des yeux pour l'apercevoir encore : « Reviens bien vite! bien vite! »

Mais Jacques ne savait plus écouter et il hâtait le pas pour rejoindre les camarades, arriver de bonne heure et faire un tour en ville avant de rentrer à la caserne.

La vie de régiment continuait : des exercices, des corvées, un métier qu'on lui apprenait à pratiquer, qu'on ne lui apprenait pas à aimer ; le désœuvrement des heures de repos ; le vagabondage dans les rues et les cabarets ; insensiblement, par habitude et par contagion, le dégoût du travail et le goût du plaisir, l'infiltration de nouvelles idées et d'autres mœurs et, peu à peu, la désaffection du métier natif et de la terre aux rudes travaux et aux joies graves.

Un soir, à l'auberge du *Cheval Rouge*, Jacques jouait aux cartes avec Julien et deux soldats de la compagnie.

— Tu ne sais pas ? lui dit Julien, le père Menessier s'en va ; il veut vendre son auberge. Tu devrais la prendre, toi qui as le moyen.

— Je n'ai pas d'argent !

— Avec ça qu'il ne te ferait pas crédit ! D'ailleurs, est-ce que tu ne peux pas emprunter sur ton bien ?

— Emprunter !

— Oui ; tu n'en aurais pas pour longtemps à gagner de quoi rembourser. On fait plus de bénéfices à tenir un hôtel qu'à labourer la terre, et on a moins de mal. Si je le pouvais, moi, ce ne serait pas long !

La partie de cartes continua. En sortant, Julien dit à M. Menessier, en frappant sur l'épaule de Jacques :

— Tenez, monsieur Menessier, voilà quelqu'un qui veut faire marché avec vous pour votre hôtel.

— Je ne demande pas mieux, monsieur Thibault.

Jacques se récria, disant que Julien plaisantait.

Mais l'idée s'était enfoncée dans son esprit. Il pensait bien à la closerie, à sa mère. Mais n'avait-il pas raison ? C'était une bonne affaire. La terre ne rapportait plus. Si sa mère voulait, elle viendrait habiter avec lui.

Pourvu que le père Menessier ne demandât pas trop cher de son auberge !

Quelques jours plus tard, Jacques entra en pourparlers avec lui.

On discuta pendant un mois. Enfin, les vins goûtés, les livres vérifiés, le marché fut fait : Jacques acheta tout 9000 francs, marchandises et achalandage. Il prenait l'auberge au mois de novembre, à sa sortie du régiment.

— N'oublie pas, disait Julien, que tu nous dois ton premier dîner. Je m'invite avec tous les amis ; nous irons à la cave chercher les bonnes bouteilles.

VI

Un an s'était passé. C'était la veille de la Saint-Jean, le matin. Sur la route, des carrioles allaient au marché.

Dans la cour de la Renarderie, il y avait une cinquantaine de personnes : des fermiers, des femmes du bourg, un fripier.

Le long des murs étaient appuyés les outils, des pelles, des fourches, des râtaux ; plus loin, les harnais, les énormes colliers de travail, avec leurs grelots et leurs housses de laine bleue.

Dans l'aire, les charrues, la herse, le rouleau, des barriques vides, les lourdes voitures de ferme, la machine à battre...

La métayère s'occupait de tout, veillait à tout ; elle disait bonjour à tout le monde, elle donnait des renseignements : « Cette charrette-ci est plus roulante que celle-là... La herse a des dents toutes neuves... »

Les hommes entraient à l'étable ; ils examinaient longuement les bœufs.

Les femmes causaient. Elles parlaient de Jacques. L'auberge allait mal ; une autre auberge s'était installée à côté, dans la même rue. Pour payer, pour avoir de l'argent, il avait vendu la closerie. C'était Jean Lallier, du Coudray, qui l'avait achetée pour agrandir sa ferme : il démolirait les bâtiments et ne gardait que les chevaux. La métayère avait loué une chambre dans le bourg, près de l'église : elle y avait emmené déjà son mobilier, son lit, son armoire, son buffet. Elle n'avait pas voulu aller habiter chez son fils : à son âge, c'était trop dur, n'est-ce pas ? de quitter le pays ! Et puis, Jacques était marié. Quel mariage avait-il fait ? On ne savait pas trop. La métayère n'en parlait pas...

D'autres personnes arrivaient. Tout le monde se rendait dans l'aire. Le notaire et le crieur y étaient ; la métayère aussi, donnant des ordres. La vente commença.

« A combien la charrue ? — A cinq francs !

— Cinq francs dix sous !

— Cinq francs dix sous ! Qui met au-dessus ?...

La vente finit de bonne heure. Un à un, les acheteurs s'en allèrent avec leurs emplettes. On attela les charrettes. On emporta les colliers à housses bleues, dont les grelots, par moments, tintaient. On emmena, en les tirant par le licol, en les piquant de l'aiguillon, les vaches, les bœufs, qui voulaient rentrer à l'étable et qui s'arc-boutaient sur les jambes, se débattant, renversant le cou en arrière.

Il y avait des poussins, éclos depuis huit jours, qu'une fermière mit dans son panier : la mère poule la suivit, les plumes hérissées.

Quand tout le monde fut parti, quand tout fut emporté, la métayère rentra dans la maison.

Plus rien ne restait, pas une chaise. Plus rien ne cachait les crevasses, les lézardes, cicatrices mal fermées, rides du vieux logis.

Sur les murs enfumés apparaissait la place du buffet, de l'armoire, du lit, et sur la terre battue du sol, toute pointillée par les clous des gros souliers, la place de la table et de ses bancs, et deux petites lignes presque effacées, mais que la métayère revoyait bien ce soir-là, les deux lignes creusées, il y avait si longtemps ! par le balancement du berceau.

La métayère regardait les murailles jaunies, et, flottant dans la tristesse de la maison vide, tous ces pauvres souvenirs de choses irrémédiablement perdues, d'une vie finie.

Elle aperçut, oublié sur la cheminée, le numéro de tirage au sort de Jacques. Elle le prit et sortit : le soleil était couché, il fallait partir. Elle s'en alla au plus court, à travers champs, le long des haies.

Chemin faisant, elle baissait la tête pour passer sous les branches des pommiers ; sa jupe frôlait les blés, dont les épis, encore verts, se pressaient jusqu'au bord du sentier.

Dans le champ de trèfle, les chevaux étaient à paître. La Blanche vint au-devant d'elle, tendant les naseaux.

La closerie finissait là. La métayère passa dans d'autres champs, sous d'autres arbres, le long d'autres blés.

Et comme l'Angélus sonnait, elle arriva au bourg : une trentaine de toits serrés autour du clocher.

Elle pressa le pas ; elle ne s'arrêta à causer avec personne. Elle entra dans la chambre basse qu'elle avait louée, n'ayant plus de maison, et ferma la porte.

Avec quatre épingles, elle attacha au-dessus de la cheminée, près du crucifix, le numéro de tirage, où des deux côtés des chiffres noirs deux petits soldats tenaient des drapeaux tricolores.

Et lasse de sa journée, lasse de tout le passé, elle s'assit, définitivement seule.

Charles BAUSSAN.

LA JEUNESSE DE NAPOLÉON I^{ER}

LA COUR DE NAPOLÉON III

D'APRÈS DEUX OUVRAGES RÉCENTS

M. Arthur Chuquet, professeur de littérature allemande au Collège de France, est aussi et surtout l'historien militaire de la Révolution. Dans onze petits volumes, débordants de faits, de notes et de références, il a retracé par le menu les campagnes des seules années 1792 et 1793, sur les deux frontières de l'Est et du Nord. Familier avec les archives historiques et administratives du dépôt de la Guerre, il a visité aussi bien des collections locales et particulières, dépouillé tous les recueils allemands de pièces et de Mémoires. Son érudition véritablement phénoménale lui a permis de donner jour par jour, outre la composition des états-majors, les mouvements, non pas seulement des armées, mais des brigades et presque des régiments, avec les sources à l'appui.

Soit que son plan le conduisit à présent à s'occuper des campagnes de la Révolution dans le Sud-Est, et que le passé du vainqueur de Toulon lui ait semblé exiger une étude préliminaire, soit qu'il ait simplement voulu se délasser de ses recherches accoutumées en traitant un sujet toujours militaire, mais se rattachant davantage à l'histoire générale¹, M. Chuquet a entrepris de raconter la jeunesse de Napoléon Bonaparte. Un premier volume, qui vient de paraître, s'arrête à l'un des retours en Corse du lieutenant d'artillerie, en septembre 1789².

En même temps qu'il agrandissait le format habituel de ses livres, l'historien élargissait sa manière. A chaque page, sans

¹ Sans parler d'une biographie du général Chanzy, M. Chuquet avait déjà résumé la guerre franco-allemande de 1870-1871 en 300 pages in-12, qui devraient être entre les mains de tous nos jeunes gens.

² *La Jeunesse de Napoléon : Brienne*. Paris, Colin, 1897, vii-494 pages in-8°.

doute, on continue à sentir un fond de très sûre érudition : mais par une coquetterie peut-être excessive, l'appareil extérieur de cette érudition se dissimule, et le volume ne contient pas une seule note. De plus, les appréciations politiques ou littéraires, les portraits, les études de mœurs, les réflexions personnelles et originales abondent ici, au lieu d'être dispersées de loin en loin et comme perdues dans la foule des faits. En un mot, la biographie de Napoléon adolescent vaudra à M. Chuquet de nouveaux lecteurs ; à ceux qui déjà admiraient le savant, elle révélera le penseur, le moraliste, l'écrivain, qu'un scrupule de méthode ou de modestie avait empêché jusqu'ici de donner sa pleine mesure.

Ces années de l'obscur jeunesse de Napoléon, autour desquelles adulateurs et pamphlétaires ont accumulé les fables, ont déjà, il y a deux ans, fait l'objet d'une publication de M. Frédéric Masson ¹. Aux écrits d'adolescence du futur empereur, extraits de lectures ou ébauches de compositions littéraires, il avait joint, sous le titre trop humble de *Notes*, de précieux renseignements biographiques, puisés à des sources inaccessibles pour tout autre, et présentés avec cette magie de style et de passion qui n'appartient qu'à lui. M. Chuquet, qui loue comme il convient le livre de M. Masson, et qui s'en est servi plus d'une fois, a plus particulièrement porté ses recherches vers les dépôts officiels : aux Archives nationales, aux Archives de la Guerre, ailleurs encore, il a compulsé tout ce qui pouvait se rapporter à la Corse, aux écoles militaires, aux régiments d'artillerie. Il s'est spécialement appliqué, sans perdre de vue le personnage principal, à évoquer les milieux où s'est successivement déroulée sa vie, à nous montrer son entourage de parents, de condisciples, de frères d'armes. Récemment, à propos du volume auquel il mettait la dernière main, M. Chuquet me disait : « Il y a des heures où je crois être cadet-gentilhomme, ou lieutenant au régiment de La Fère. » En face d'une *restitution* si complète et si animée, ses lecteurs partagent aujourd'hui la même illusion.

Voici d'abord la petite enfance dans la Corse du lendemain de la conquête, mal domptée et frémissante encore. Sans aller avec Taine jusqu'à faire de Napoléon un émule attardé des tyrans italiens de la Renaissance, un Malatesta ou un Visconti, M. Chuquet discerne fort justement chez l'homme de génie des traits de caractère qui procèdent des influences ataviques ou de la première éducation. Ce sont des dispositions communes à la plupart des Corses que la haute estime de soi-même, la sensibilité démonstrative et

¹ Nous avons parlé de son *Napoléon inconnu* dans le *Correspondant* du 10 août 1895.

superficielle, l'esprit de famille et de clan, le dédain de la femme ou du moins la conviction qu'elle doit se cloîtrer, au physique comme au moral, dans la cuisine, la lingerie et le gynécée¹. L'imagination même qui suggère à Napoléon ses plus beaux plans de campagne et ses rêves chimériques de remaniement du monde, n'est-elle pas l'exaltation ou l'exagération d'une faculté très répandue dans son île natale?

Au moment où il vient au monde², la Corse regimbe encore contre un joug imposé de fraîche date. Ne la comparons ni à l'Alsace de notre fin de siècle, qui voit vivre et se relever à côté d'elle la patrie dont elle a été violemment détachée, ni à la Pologne, dépecée entre des conquérants qui lui sont socialement inférieurs, et destinée peut-être, en guise de vengeance, à les fournir d'hommes d'Etat : c'est plutôt à l'Irlande qu'il faut songer, à l'Irlande matée, pacifiée, civilisée malgré elle par une riche et puissante voisine. Les administrateurs français obtiennent ce résultat, prodigieux pour la Corse, que, pendant une année entière, il ne se commet qu'un seul meurtre : mais cette tranquillité exceptionnelle a pour base la terreur. Des peines terribles ont été édictées contre ceux qui garderaient et surtout qui exhiberaient des armes : les insulaires redoutent la potence, et le fond de leur nature ne s'est nullement humanisé. Le gouverneur Marbeuf, l'intendant Boucheporn, faisaient leur devoir, en somme, en travaillant d'une main un peu rude à fonder la sécurité publique ; mais leur domination comportait aussi de vrais abus, inhérents les uns à l'organisation politique de l'ancien régime, les autres peut-être au caractère français. Marbeuf, bien en cour à Versailles, tranchait du satrape, choisissait et endoctrinait les députés chargés au nom des Etats de Corse d'aller rendre compte au roi de la situation des choses ; si l'un d'eux, préférant sa conscience à sa consigne, se permettait de se faire l'écho des doléances de ses compatriotes, une lettre de cachet intervenait pour défendre à ce perturbateur de rentrer dans l'île. Au lieu d'attacher les Corses à la France en satisfaisant leur traditionnel appétit pour les emplois publics, on créait chez eux, à

¹ « A la Corse, il regarde les femmes comme des êtres d'une espèce inférieure... Il leur en veut du pouvoir qu'elles exercent sur le continent, et il souhaite qu'elles travaillent de l'aiguille et non de la langue, propose de les reléguer dans leur ménage et de leur fermer les salons du gouvernement, demande qu'elles ne se montrent en public qu'avec un voile et le *mezzaro*, assure que les États sont perdus lorsqu'elles gouvernent les affaires. »

² M. Chuquet a définitivement fait justice de la légende d'une interversion frauduleuse de dates entre la naissance de Joseph et celle de Napoléon : quoi qu'en ait dit le général Jung, c'est bien Napoléon le cadet, et il naquit le 15 août 1769, à Ajaccio.

leurs frais, des sinécures pour les clients des ministres ou pour les fonctionnaires difficiles à conserver dans l'administration continentale. Les insulaires, ombrageux et faméliques, étaient témoins de ce gaspillage; loin de les aider à mettre en rapport les richesses naturelles de leur sol, le gouvernement français les asservissait à des monopoles onéreux, et les impôts levés parmi eux étaient consommés par des parasites.

L'écho de ces plaintes, souvent exagérées, plus souvent fondées, dut frapper plus d'une fois les oreilles de Napoléon grandissant. La maison Bonaparte était pourtant l'une de celles où l'on maudissait le moins les Français. Pour se soutenir, Marbeuf et Bouche-porn étaient forcés d'avoir parmi les indigènes un parti, lié au nouvel état de choses par des grâces et des bienfaits. Charles Bonaparte, porté par ses naturelles sympathies vers Paoli et les patriotes intransigeants, ne tarda point à prendre conseil de l'état précaire de sa fortune, et à se ranger au nombre des plus bruyants courtisans du gouverneur. La récompense ne se fit pas attendre : pour lui-même, poste judiciaire et concessions de terres ou marais; bourses pour ses enfants ou ses proches aux collèges, séminaires, écoles militaires, à Saint-Cyr. Il était sur le chemin de la fortune, quand le mal qui devait emporter son fils à Sainte-Hélène le terrassa à Montpellier. Cette fin est bien connue : les pérégrinations posthumes de Charles Bonaparte le sont moins. Sous le Consulat, Napoléon eut le bon goût d'empêcher le conseil municipal de Montpellier d'élever un fastueux mausolée à celui dont la mort avait passé inaperçue. Mais, soit par tendresse filiale, soit par taquinerie fraternelle, le fantasque Louis Bonaparte fit en secret transporter le corps à Saint-Leu; par les soins d'un ami sûr, les ossements du père du maître de la France furent exhumés, disloqués, emballés dans du coton et confiés à la messagerie sous l'étiquette de *pendule*. Déposés dans le parc de Saint-Leu, ces pauvres restes furent encore déplacés et cachés au retour des Condés, puis enfin recueillis dans la crypte de l'église, sous Louis-Philippe.

A l'école militaire ou plutôt au pensionnat préparatoire de Brienne, Napoléon fut un enfant dépaysé, taciturne, sauvage, ripostant par des bourrades aux taquineries de ses camarades, s'isolant la plupart du temps dans de douloureux accès de nostalgie ou dans la lecture de Plutarque. A l'Ecole militaire de Paris, il était acclimaté et civilisé : les meilleurs témoignages le montrent tenace encore dans ses antipathies et ses rancunes, mais volontiers enjoué, bruyant, communicatif même, combinant et exposant force projets avec la belle confiance de l'adolescence. Si personne, quoi qu'on en ait dit après coup, ne soupçonne alors sa merveilleuse

destinée, si même son professeur d'allemand le traite à tout propos d'imbécile¹, il a des condisciples qui l'aiment et des maîtres qui l'estiment : il fait preuve d'aptitudes particulières pour les mathématiques.

Le régime de ces écoles militaires de la fin de l'ancien régime avait gardé quelque chose de la sévérité claustrale. A Brienne, les élèves restaient en principe *six ans* sans congés ni vacances; à Paris, les cadets, déjà presque jeunes hommes, n'avaient jamais de libres sorties par les rues de la ville. Le jour où, promu officiers, ils quittaient l'école pour gagner leur garnison, un capitaine des portes, sorte d'adjutant, les conduisait au bureau des messageries, payait leur place et ne se retirait qu'après le départ de la diligence. Est-il besoin d'ajouter que le diable n'y perdait rien, et qu'à Brienne comme à Paris, beaucoup d'élèves avaient des mœurs légères, parfois pires? A ces jeunes gens rigoureusement reclus, on s'efforçait d'ailleurs d'inculquer les façons polies, l'air aimable et dégagé, qui devaient distinguer le gentilhomme et l'officier français : les leçons de danse et de maintien avaient leur place au programme, qui n'était pas la plus restreinte. En dehors des inspections normales, les visites de grands personnages, ministres, prélats, maréchaux, princes étrangers, se renouvelaient assez fréquemment : excellente occasion d'apprendre à se présenter avantageusement et à répondre sans embarras.

L'instruction proprement dite était fort inégale. Par un trait d'indépendance qu'il faut louer, on poussait l'histoire de France jusqu'à l'avènement de Louis XVI et on étudiait, par conséquent, les revers du dernier règne; les mathématiques étaient enseignées avec soin et détail, d'après le cours du fameux Bezout. Mais, même à Paris, la formation technique faisait défaut : il était peu ou point question de tactique et de stratégie. Quant à la littérature, elle se réduisait à une pédantesque rhétorique; les maîtres de Brienne enseignaient que, chaque fois qu'il prend la plume, l'écrivain doit choisir entre les trois styles, simple, sublime et tempéré; à Paris, où l'on raffinaient davantage, le professeur de belles-lettres distinguait quatre sortes de descriptions, l'hypotypose, l'éthopée, la posographie et la topographie (celle-ci était une figure de rhéto-

¹ Ce personnage peu perspicace se nommait Baur; mais M. Chuquet va bien loin en rendant toute une province responsable de la bétise et en attaquant avec une singulière acrimonie « ces Alsaciens qui n'ont d'autre mérite que la connaissance de leur langue maternelle et qui gâtent encore ce mérite, qu'ils jugent le plus grand de tous, par leur vanité naïve, par leur plaisanterie lourde, par leur humeur de cuistre ». Il y a des Alsaciens distingués et modestes, même parmi les professeurs d'allemand,

rique, qui n'avait que le nom de commun avec l'art de lever les plans, pratiqué par les saint-cyriens d'aujourd'hui). En revanche, on n'avait pas peur de mettre entre les mains des enfants des auteurs relativement modernes, comme La Mothe, Fontenelle, Massillon et même Voltaire, le Voltaire des tragédies et de la *Henriade*.

A Brienne, l'école était dirigée par des moines, et à Paris, les pratiques religieuses étaient obligatoires. Le milieu n'en était pas moins pénétré de l'impiété ambiante; dans la plupart de ces jeunes âmes, la foi des premières années fut étouffée par le scandale du contraste entre les règles extérieures et le fond de la vie, entre l'habit et les mœurs; cela fut vrai surtout pour Napoléon, qui, en fait de notions religieuses, n'avait appris dans son enfance corse que quelques mots ou gestes à demi superstitieux, sans l'ombre de formation personnelle. Les Minimes, qui avaient Brienne, étaient un ordre déchu et convaincu de sa propre décadence : l'un d'eux venait de détourner le répétiteur Pichegru d'entrer au noviciat, en lui disant qu'il valait mieux que cela. Autant que le froc, la prêtrise leur était une charge fastidieuse, et les élèves s'amusaient de l'émulation qu'ils mettaient à expédier leur messe en quelques minutes⁴. Il suffit, au reste, pour s'édifier sur leur valeur sacerdotale, de voir ce qu'il advint d'eux pendant et après la crise révolutionnaire. Les plus corrects se réfugièrent dans l'instruction publique, où quelques-uns gardèrent le costume ecclésiastique comme un porterespèct, sans exercer le ministère. Le sous-principal, un moment économe dans les hôpitaux, puis retiré à Reims, franc-maçon et poète grivois, eut jusqu'à la fin de sa vie la spécialité de débiter des couplets gaillards dans les repas de noces. Le professeur de grammaire, doté par le Premier consul de la sinécure de bibliothécaire à la Malmaison, créa une industrie qui s'est beaucoup développée depuis lui, celle de la contrefaçon du vin de Champagne : il opérait avec des raisins de Suresnes. Le régent de mathématiques eut une carrière plus accidentée : tour à tour homme d'affaires du cardinal de Brienne et son vicaire épiscopal dans l'Eglise constitutionnelle, il se déprêtrisa tout à fait, s'occupa de fournitures lucratives à l'armée d'Italie, revint millionnaire en France et se ruina à la Bourse. Des mains de ces tristes moines, Bonaparte tomba, à Paris, entre celles de prêtres plus zélés, mais maladroits et indiscrets : l'un d'eux ne s'avisa-t-il pas, au confes-

⁴ M. Chuquet affirme que le premier dans cette lutte de vitesse (le *record-man*, diraient les écoliers d'à présent) était le P. Château, qui, ne célébrant que des messes de *Requiem*, restait à l'autel *quatre minutes et demie*. Le fait me paraît impossible, à moins que ce prêtre indigne ne pratiquât de larges *coupures* dans le texte de la liturgie.

sionnal, de lui reprocher son patriotisme corse ! Le jeune cadet répliqua à haute voix que cela n'avait rien à voir avec le sacrement. Ces tenaces impressions d'adolescence aident à comprendre l'antipathie un peu méprisante qu'il témoigna plus tard aux ordres religieux, et son éloignement persistant des pratiques sacramentelles.

On a déjà vu qu'au pouvoir, il n'oublia pas ses anciens maîtres. L'un d'eux, celui qui classait si savamment les descriptions, avait disparu pendant la Révolution. Le Premier consul exigea pourtant que Chaptal lui réservât une place d'inspecteur général des études : il fallut plusieurs mois pour le découvrir à Dieppe, où il était venu échouer comme maître de pension¹. L'archevêque de Paris, Juigné, qui avait donné la confirmation à Napoléon, hésita beaucoup à reconnaître le Concordat : le siège de Lyon ne lui fut pas moins proposé, et sur son refus, il fut nommé chanoine de Saint-Denis, avec une belle pension, et comte de l'Empire. L'examineur Laplace fut ministre, puis chancelier du Sénat.

Tous ceux d'entre les condisciples qui s'y prêtèrent furent comblés : il suffit de nommer Nansouty, Gudin et deux héros fauchés avant d'avoir donné toute leur mesure : Champeaux, mortellement blessé à Marengo ; La Bruyère, tué à Madrid, ce La Bruyère qui, en Vendée, la mâchoire fracassée, glisse une de ses dents dans son pistolet et abat de cet étrange projectile le chouan qui l'a frappé. Plusieurs firent leur chemin dans les carrières civiles, comme Jessaint, le sempiternel préfet de la Marne ; Montbrison, devenu d'officier recteur d'académie ; et surtout ce triste sire de Bourrienne, à qui Napoléon passa trop longtemps ses vilénies d'argent en souvenir de Bienne.

Dans le nombre de ceux qui avaient coudoyé et tutoyé Napoléon, il y eut de vrais bohèmes. Un entre autres, qui porte un grand nom, disparaît en 1794, et on ne retrouve sa trace qu'en 1853, où le vieillard de quatre-vingt-cinq ans invoque une illustre camaraderie pour mendier une aumône de Napoléon III. Un des plus brillants, Souchet d'Alvimart, quitte le service de France pour aller au nouveau monde faire le *conquistador*, et n'aboutit qu'à dix ans de captivité dans la citadelle de Ceuta. D'Argeavel prend part à l'expédition d'Egypte, mais comme entrepreneur de plaisirs : dans un bois d'orangers du Caire, il organise, sur le modèle des jardins publics du Paris de Barras, le *Tivoli égyptien* ; c'est lui qui donne

¹ De telles nominations font sans doute honneur au cœur de Napoléon ; mais étaient-elles favorables au bon fonctionnement des services, et ne peut-on les rapprocher de celles de ces émigrés rouillés, si vivement critiquées par les ennemis de la Restauration ?

au général en chef l'occasion de rencontrer M^{mo} Fourès. Plus bas encore, le neveu d'un des moines de Brienne, Bouquet, protégé de Carrier, commissaire des guerres en Vendée et en Italie, se fait casser à la suite d'un vol cynique, importune en vain Napoléon de ses sollicitations, et devient en 1830 un héros de cause célèbre : marié trois fois, il est accusé en Cour d'assises d'avoir empoisonné sa seconde femme et voulu se débarrasser de la troisième.

Il en est qui, dignes de figurer dans le légendaire almanach des *girouettes*, jurent à leur ancien condisciple, puis aux Bourbons restaurés, une fidélité également éternelle. Mais la grande majorité des cadets, demeurés royalistes à travers la Révolution, se tinrent à l'écart du gouvernement de Napoléon, quand ils ne le combattirent pas. Emigrés presque tous de 1790 à 1792, quelques-uns moururent pendant les campagnes de l'armée de Condé, frappés par une balle française ou terrassés par l'épuisement. La plupart rentrèrent sous le Consulat et menèrent la vie de gentils-hommes campagnards; la Restauration leur donna une petite pension et la croix de Saint-Louis. Certains demeurent à l'étranger jusqu'en 1814, comme Mesnard, l'aide de camp du duc de Berry, le futur chevalier d'honneur de la duchesse. D'autres, enfin, portent les armes à la fois contre Napoléon et contre la France : les deux plus célèbres sont : le rival détesté de Bonaparte à l'école de Paris, Phélieaux, qui dirige la défense de Saint-Jean d'Acre, met à néant le rêve oriental de Napoléon et meurt enseveli dans son triomphe; puis le sergent-major de l'école, Peccaduc, qui fait dans les rangs autrichiens toutes les campagnes de la coalition, germanise son nom et devient feld-maréchal-lieutenant.

Napoléon fut, en 1785, reçu lieutenant d'artillerie le 42^e sur 58. A ne considérer que le rang, et à en juger d'après l'organisation actuelle de nos concours, ce serait là un médiocre succès. En réalité, à seize ans, après dix mois seulement de séjour à l'Ecole militaire de Paris, le cadet Bonaparte passe d'emblée l'examen d'officier, alors que d'ordinaire il fallait un stage d'une année ou deux dans la situation intermédiaire d'*élève d'artillerie* : c'est un peu, toutes proportions gardées, le même tour de force qu'accomplirait un élève de mathématiques élémentaires, forçant les portes de l'Ecole polytechnique sans avoir traversé la classe de *spéciales*.

Classé au régiment de La Fère avec son ami Desmazis, son humeur acheva de s'épanouir dans les garnisons de Valence et d'Auxonne. Il fréquentait les réunions mondaines, rédigeait les règles de la *Calotte* ou association des officiers subalternes, vivait familièrement avec deux de ses futurs généraux, Gassendi et

Lariboisière, et avec un lieutenant appelé alors M. de Bidon, qui, sous son nom patronymique de Jullien, fut l'un des plus énergiques préfets de l'Empire. Mais, surtout, Napoléon apprenait son métier d'artilleur, méritait les louanges du général Du Teil, et, par des lectures gloutonnes, se hâtait d'étendre ses connaissances. Mis aux arrêts pour vingt-quatre heures dans une chambre où sommeillait un vieux *Digeste*, il feuilletait le bouquin poudreux, en logeait des extraits dans une case de sa mémoire, et douze ans plus tard, au Conseil d'Etat, faisait, par ses citations des juriconsultes romains, la stupéfaction de Treilhard. En 1808, à Erfurt, assis en face du tsar Alexandre, entouré d'une cour de rois et de princes, comme quelqu'un s'extasiait devant son savoir encyclopédique, il reprit avec une apparente modestie, où perçait terriblement l'orgueil du chemin parcouru : « Quand j'étais lieutenant d'artillerie... »

L'existence des officiers de cette époque comportait des *semestres* passés dans leur famille, lesquels semestres duraient en réalité sept mois et demi et s'augmentaient de nombreux congés. Napoléon fit donc des séjours prolongés en Corse, où sa présence était d'autant plus utile que la mort prématurée de Charles Bonaparte avait mis les affaires pécuniaires de la famille en piteux état. Entre temps, il y poursuivait ses études et s'intéressait aussi aux questions d'administration locale : par un trait où se peint bien le côté absolu et impérieux de son caractère, il eût voulu que, pour favoriser la culture de la vigne et de l'olivier, l'autorité prescrivît la destruction totale des chèvres dans l'île.

Quand le lieutenant débarqua à Ajaccio, en septembre 1789, le contre-coup des événements politiques du continent commençait à se faire sentir en Corse, et sa destinée à lui-même allait en être révolutionnée. C'est ici qu'est suspendu (pour peu de temps, il faut l'espérer) le récit de M. Chuquet.

II

Voici trente ans bientôt que s'est écroulé le second Empire. Il en résulte qu'en dehors des diplomates, presque tous les jeunes Français, j'entends ceux des classes riches et cultivées, ignorent absolument ce que peut être une cour. Les moins mal partagés à cet égard sont les pèlerins de Rome : et encore, comme le Vatican est un sanctuaire autant et plus qu'un palais, une confusion tend à se produire dans notre esprit. De même que pour les bonnes âmes les bas bigarrés des Suisses et les collerettes des camériers sont des sortes d'ornements d'église, immuables de forme et de couleur, de

même, tous tant que nous sommes, nous n'arrivons point à faire une distinction bien tranchée, dans l'étiquette romaine, entre les hommages rendus au pontife et ceux qui s'adressent au prince.

Il est donc intéressant, non seulement pour les historiens, mais pour tous les esprits curieux et ouverts, de connaître le fonctionnement détaillé, l'appareil extérieur de la dernière cour qui ait existé en France. C'est précisément l'objet de l'ouvrage que vient de publier M. le duc de Conegliano, petit-fils du maréchal Moncey et chambellan de Napoléon III pendant presque toute la durée de son règne¹. L'auteur était mieux placé que personne pour décrire un spectacle qu'il avait quotidiennement contemplé, une organisation dont il avait fait partie; à ses souvenirs personnels, il a joint des renseignements recueillis de toutes parts avec la méthode et la patience d'un Bénédictin. Son livre, conçu et écrit *ex professo*, éclaire définitivement un sujet sur lequel les lettres de Prosper Mérimée et d'Octave Feuillet, les souvenirs anecdotiques de M^{me} Carette, de la comtesse Tascher de La Pagerie, du marquis de Massa², ne jetaient que des lueurs fugitives et intermittentes. Ajoutons que matériellement aussi le volume a grand air, avec son format solennel, ses marges imposantes et ses riches illustrations (je les aurais pourtant souhaitées différentes : à la reproduction des grandes cérémonies et des scènes théâtrales, j'eusse préféré des planches coloriées, reproduisant simplement, à la façon des gravures de modes, les somptueux uniformes énumérés au texte). Enfin, le tout est précédé d'une préface où M. Frédéric Masson, érudit et moraliste à son ordinaire, soigneux de rattacher à une idée générale le plus minutieux détail, a résumé en quelques pages d'allure hautaine et attristée ce que j'appellerai sa philosophie de l'étiquette. Il suffira de citer ici un passage où, sous prétexte de définir le chambellan idéal, il a délicatement fait l'éloge de M. de Conegliano : « En ce temps déjà lointain, l'homme du monde, surtout lorsqu'il était revêtu d'un titre éminent et qu'il était désigné aux regards par ses fonctions à la cour, devait connaître d'une façon imperturbable et qui lui permit de commander à ses gens tout ce qui concourait à la suprême élégance de la vie, et, par suite, le détail de tous les métiers qui s'exerçaient autour de lui pour le servir au dehors comme au dedans. Il fallait qu'il sût comme on doit atteler, chasser, manger, s'habiller soi et les autres, et qu'il eût pris, des façons qui se suivent ou non, une telle habi-

¹ *Le Second Empire: la Maison de l'Empereur*. — Préface de Frédéric Masson. — Paris, Calmann Lévy, 1897, xv-399 pages in-4° avec héliogravures.

² Entre parenthèses, pourquoi celui-ci est-il omis dans les énumérations très complètes de M. le duc de Conegliano?

tude, que son regard vint, presque sans qu'il le voulût, se poser sur le point, fût-il presque invisible, où l'incorrection se révélait. »

Il est presque inutile de dire que, comme la préface de M. Masson, le livre tout entier est inspiré par la fidélité la plus respectueuse et la plus respectable. Aussi ne nous attarderons-nous pas à discuter les appréciations politiques de l'auteur, à démontrer, par exemple, que la responsabilité du coup d'État de Décembre n'incombe pas principalement à l'opposition; qu'en 1867 (l'année de l'affaire du Luxembourg!), le gouvernement impérial n'était point « l'arbitre de l'Europe »; qu'en 1870, le général Fleury n'exerçait pas une influence prépondérante à Saint-Petersbourg, puisque l'accord russo-prussien contre la France se noua précisément pendant son ambassade. Tout au plus regretterons-nous de voir accuser de discourtoisie les académiciens indépendants qu'on présentait à l'empereur, ou répéter d'in vraisemblables racontars du général Frossard sur la morgue prétendue des princes d'Orléans. Comme dit le poète,

.... ceci se passait dans des temps très anciens.

Bien des années, bien des deuils aussi se sont amoncélés sur ces vieilles rancunes, et M. de Conegliano ne nous apprend-il pas lui-même que, depuis lors, le duc d'Aumale avait placé à Chantilly une voiture de gala offerte par l'impératrice Eugénie?

L'ancien chambellan nous intéresse et nous touche davantage quand, avec une irréprochable réserve, il ranime la physionomie et ressuscite la vie quotidienne des souverains qu'il a servis; quand il peint l'aménité flegmatique de Napoléon III, dérangé vingt fois pendant un entretien important sans trahir la plus légère impatience, excusant avec bienveillance les bévues ou les omissions de son entourage. Nous assistons au détail de cette écrasante et monotone corvée qui s'appelle la journée d'un souverain; nous suivons l'empereur dans le cabinet où il donne ses audiences, à la chasse, à cheval, au conseil des ministres, au conseil d'Etat, qu'il va quelquefois présider, par égard pour les traditions du fondateur de la dynastie. Mais un songe inachevé se reflète dans ses yeux distraits, pendant que les orateurs du Conseil, ravis de cette occasion de briller, font longuement assaut d'éloquence; c'est à côté du fauteuil impérial qu'il faut chercher une évocation du masque et de la parole du Premier consul; le prince Napoléon manque rarement ces séances, et prend presque toujours part aux discussions dans un langage à la fois imagé et trivial; toutefois (et c'est là que s'arrête la ressemblance), il se pose en César libéral, malmène les ministres qui abdiquent les principes de la

Révolution, fronde volontiers l'étiquette, et mesure les égards aux officiers de la maison impériale.

C'est encore le dîner, qui a quelque chose de solennel même aux jours d'intimité. L'empereur peut bien proscrire les menus écrits ou imprimés, auxquels il trouve un sans-çon de table d'hôte, mais ni lui ni l'impératrice ne sont assez puissants pour manger chez eux tel plat nouveau qu'ils ont apprécié à la table de la princesse Mathilde ou de la duchesse de Mouchy. Lorsqu'ils expriment un désir à cet égard, le général Rolin, adjudant général du palais et grand ordonnateur des repas, s'incline profondément... et ne change rien à sa manière de faire. — C'est enfin la soirée aux Tuileries, souvent bien froide et bien longue : pendant que l'empereur travaille dans son cabinet, l'impératrice brode avec ses dames, et les officiers de service causent à voix basse; Napoléon III revient prendre une tasse de thé et se retire définitivement. Les officiers voudraient en faire autant, car il leur faut être sur pied le lendemain à l'aube; mais la souveraine dort mal : c'est le moment qu'elle choisit pour engager la conversation, debout, sa tasse à la main, et la poursuivre jusqu'à minuit.

A Saint-Cloud, l'existence est sensiblement la même. A Fontainebleau, et surtout à Compiègne, la cour était en vacances. M. le duc de Conegliano décrit avec plus de précision qu'on ne l'avait encore fait ces célèbres *séries* de Compiègne, où les souverains n'étaient plus guère pour leurs hôtes que des châtelains très riches, très accueillants et très attentionnés, se plaçant vis-à-vis l'un de l'autre dans les repas comme de simples mortels; où chacun avait la liberté d'employer sa matinée comme il l'entendait et même de choisir ses voisins à table¹. Il nous met au courant du combat qui se livrait dans le cœur des dames, très flattées d'être invitées par l'impératrice à son thé de cinq heures, mortellement anxieuses quand la conversation se prolongeait, à la pensée de n'avoir pas le coiffeur à temps pour dîner.

Quand, après la proclamation de l'Empire, Napoléon III résolut de s'entourer d'une *maison* comme les autres souverains d'Europe, l'embarras fut assez grand, de se référer aux précédents. Louis-Phi-

¹ Je sais une demeure hospitalière, quoique nullement princière, où, sans souci des hiérarchiques préséances, la maîtresse de maison assigne à ses nombreux commensaux une place différente à chaque repas, pendant un séjour d'une semaine ou deux. On ne peut croire combien les conversations y gagnent en variété et en attrait. Le système de Compiègne est plus scabreux; M. de Conegliano nous dit qu'on y invitait les dames pour un déjeuner comme pour une valse ou un quadrille; mais, alors, de même qu'au bal, il devait y avoir des *tapisseries*, et des voisins par résignation à côté des voisins par mutuelle élection.

lippe n'avait point eu de cour proprement dite ; en dehors d'un très petit nombre de dames attachées aux princesses, il n'y avait sous son règne aux Tuileries, comme aujourd'hui à l'Élysée, qu'une maison militaire, composée d'aides de camp et d'officiers d'ordonnance. Napoléon III fut effarouché, d'autre part, du caractère ultra-aristocratique de la cour de Charles X, avec ses *gentilshommes* et autres dignitaires, dont les titres sentaient l'ancien régime. On se décida à rétablir les choses à peu près comme sous Napoléon I^{er}, en réformant quelques attributions et en rajeunissant quelques costumes. Les grands dignitaires furent de même choisis, à une ou deux exceptions près, parmi les noms les plus célèbres de la noblesse impériale, puisque le grand chambellan fut le duc de Bassano, le grand veneur le prince de la Moskowa, le grand maître des cérémonies le duc de Cambacérès. De ces dignitaires chefs de service, des différents officiers placés sous leurs ordres, M. de Conegliano trace des portraits sympathiques assurément, mais où l'éloge n'est jamais banal ni monotone : on a l'impression d'hommes de grande courtoisie et de belles manières, s'acquittant des devoirs de leur charge, les uns avec le zèle d'une vraie vocation, les autres avec un enthousiasme plus mitigé, mais portant tous aux souverains un respect mêlé d'affection. Quelques figures particulièrement originales se détachent du groupe, comme celle du prince de la Moskowa (Edgar Ney), qui avait ses plus intimes amis dans l'opposition et les invitait à chasser dans les tirés impériaux, ou celle du baron de Bourgoing, qui, d'accord avec Gambetta, allait entrer en campagne à la tête d'un régiment recruté parmi les guides des Pyrénées, quand les préliminaires de paix furent signés.

La grande aumônerie mérite une mention spéciale. Pie IX ne l'établit que relativement tard, en 1857, en restaurant les privilèges dont elle avait joui sous l'ancien régime : le grand aumônier exerçait le pouvoir épiscopal sur tous les habitants des résidences impériales (Paris, Versailles, Saint-Cloud, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, Pau, Biarritz et Strasbourg); les aumôniers militaires dépendaient de lui, mais en campagne seulement, contrairement à ce qui avait eu lieu sous la Restauration. Cette haute dignité fut successivement exercée par deux archevêques de Paris, le cardinal Morlot et Mgr Darboy : de celui-ci, le duc de Conegliano rapporte une agréable correspondance rimée avec le maréchal Vaillant.

Des différents services, il paraît bien que le moins irréprochable était celui de la vénerie. On avait des chiens et des chevaux ardents, de bel aspect et en grand nombre; mais l'empereur, l'impératrice et la plupart de ceux qui les escortaient, absorbés par le plaisir de

galoper dans les allées de Compiègne et de Fontainebleau, ne prenaient qu'un intérêt médiocre à la partie technique, savante de la chasse. Il en résultait un certain laisser-aller; souvent l'animal n'était pas forcé dans toutes les règles. Parfois même (*horresco referens!*), tandis que le gros de la meute procédait à l'hallali, quelques indépendants, chiens et piqueurs, forçaient un autre cerf pris par eux pour le véritable. Coup double, diront les ignorants; faute grossière et malaisément pardonnable, ripostent les docteurs es vénerie.

Par une résolution qui avait sa raison d'être, Napoléon III nomma ministre de sa maison un financier, qui savait deux fois compter, puisqu'il était Israélite. M. Fould s'appliqua avec succès à réprimer les velléités dépensières de certains dignitaires, et surtout à prévenir le *coulage*, presque inévitable quand tant d'objets doivent passer par tant de mains¹. Son secrétaire général venait des bureaux de la liste civile de Louis-Philippe.

Quant au personnel subalterne, il avait en très grande partie exercé des emplois analogues sous les régimes précédents. Ces braves gens avaient au plus haut point la fidélité *du chat*, selon le mot de Napoléon I^{er} à... quelqu'un qui le complimentait au retour de l'île d'Elbe. Le premier piqueur se vantait naïvement d'avoir « servi quatre règnes ». Un ancien cocher de Charles X, qui avait brisé son fouet plutôt que de conduire « l'usurpateur » Louis-Philippe, se départit de sa rigidité de principes pour entrer dans les écuries impériales. Valets de chambre du duc d'Orléans, maîtres d'hôtels de la duchesse de Berry, cuisiniers de Louis-Philippe, tous étaient des habitués du logis, où ils avaient précédé le propriétaire. La tradition du reste survécut au second Empire, et ce fut l'un des piqueurs de Napoléon III qui dirigea, après 1873, les écuries du maréchal de Mac-Mahon, puis, après 1879, celles du comte de Paris.

M. le duc de Conegliano n'a pas tort quand il attribue à l'absence d'une cour la disparition chez nous des équipages de gala et des valets de pied en culottes. M. Frédéric Masson va plus loin : après avoir fait la satire, un peu forcée sans doute, mais fondée sur bien des points, du débraillé de notre société officielle² et du

¹ Après une série de six bals, on constatait la disparition de plus de treize douzaines de serviettes.

² « N'ayant plus en soi de hiérarchie, elle excelle, lorsqu'elle rencontre des rangs à donner ou à prendre, à intervertir les rôles et à brouiller les places. Elle ignore comme on dîne et comme on parle; comme on reçoit chez soi et comme on doit être reçu chez les autres. Elle s'imagine que ceux-ci ne s'en aperçoivent point parce qu'elle est incapable de le voir, et ferait saisir, pour crime de lèse-majesté, quiconque signalerait les erreurs.

manque de tenue de nos adolescents ¹, il soutient que tant qu'a duré le second Empire, la cour a prévenu cette décadence en donnant l'exemple d'une parfaite distinction de langage et de manières.

Tous les hommes de cœur partageront son mépris pour ces entrepreneurs de besognes soi-disant littéraires, qui démarquent Brantôme sous prétexte de nous décrire l'entourage de Napoléon III. Tous les hommes de bonne foi conviendront avec lui qu'il devait y avoir habituellement aux Tuileries « du sérieux, du guindé, du triste et peut-être de l'ennuyeux, parce que c'est ainsi dans les cours ». Mais que le ton y fût toujours raffiné, que la cour du second Empire ait été le dernier boulevard de « la société polie », comme on disait autrefois, c'est ce que démentent les témoignages les plus favorables, quand on les examine de près. Je n'en veux pour preuve qu'une anecdote, empruntée précisément au livre de M. le duc de Conegliano.

Une après-midi donc, à Compiègne, l'impératrice et les dames eurent l'idée d'aller visiter les chenils : le divertissement, à coup sûr, n'avait rien que de très correct et même d'aristocratique. Mais quelques dames manifestèrent à haute voix la crainte d'être incommodées par les puces : c'était déjà une faute d'orthographe. Le prince de la Moskowa, qui faisait les honneurs, protesta que ses chiens étaient scrupuleusement brossés et lavés. Alors une promeneuse (pourquoi être plus mystérieux que M. de Conegliano, qui nomme la princesse de Metternich?), après avoir longtemps fouillé la tête d'un chien, fit semblant de cueillir un insecte et de l'insinuer délicatement dans le col (prononcez *cou*) du grand veneur. Telle est sur les mortels la puissance de l'imagination que, pendant tout le reste de la visite, l'infortuné dignitaire eut des soubresauts d'épaules significatifs, à la grande hilarité de ces dames.

Le cas, sans doute, n'est pas pendable : autrement, il faudrait hérissier de potences les noces de village. Mais une cour où de telles façons étaient tolérées et encouragées doit-elle être considérée comme le conservatoire des plus exquises convenances? C'est toute la question, et il me semble bien qu'elle est résolue.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

des chefs d'étiquette qu'elle a recrutés à l'entreprise comme ses chefs de cuisine, ses maîtres d'hôtel et ses piqueurs. »

¹ « Sur cent jeunes hommes d'à présent, il n'en est pas cinq qui sachent poliment écrire une lettre et qui se doutent même que, dans la salutation finale, il se doit introduire des nuances de respect ou de déférence. Ils parlent à un homme âgé comme ils parlent à un camarade, et pour les femmes, ils les traitent comme les créatures qu'ils se plaisent à fréquenter. »

LES BÉGUINAGES DE FLANDRE

Parfois les nations ignorent elles-mêmes leur plus clair trésor. Qui se doute, en Flandre, que les béguinages sont des bijoux de pierre, d'une rareté unique, ce qu'on a hérité et conservé de plus original, de plus exquis, des siècles morts.

Dans les vieilles villes de là-bas, à Bruges ou à Gand, voici tout à coup, au milieu des demeures modernes, le délicieux enclos qui s'entr'ouvre. C'est un hameau du moyen âge ! C'est un jardin de vierges ! On dirait des Van Eyck ou des Quentin Metzys. On a l'impression de marcher dans le paysage d'un tableau. Ah ! qu'on s'y sent loin de tout et loin de soi-même !

Au centre, s'arrondit un terre-plein, une pelouse à fleurettes, comme l'avant-plan des tryptiques. Des arbres frémissent... la clochette de la tour s'éveille, si douce, si calme, ayant l'air de dérouler au vent comme une fumée de sons.

Tout autour de cette grande place, les petits couvents, alignés. Chaque porte est verte, d'un vert de prairie. Les murs peints en rouge ou en gris, avec un pignon qui monte en escalier régulier... les fenêtres sont comme des premières communiantes, à cause des rideaux de fraîche mousseline où les géraniums des châssis ont un rose de lèvres derrière un voile.

Entrons maintenant dans un des petits couvents, celui dont la porte est ornée d'une banderole où est écrit le joli nom qu'il porte : « Couvent de l'amour de Dieu ». Devant la maison, il y a un jardinet de presbytère, méticuleux et délicieux, ourlé de buis ; les fleurs dociles y forment des initiales de Patronnes, des Sacré-Cœur percés d'un glaive de verdure.

Voici les parloirs, voici surtout l'ouvroir. C'est la salle de travail en commun. Tout est blanc. On éprouve l'ivresse, la chaste volupté du blanc. Tout est blanc : les murs à la chaux, le plancher où du sable blanc fait des méandres et des dessins ; les rideaux de coton immaculé ; enfin, les cornettes des béguines, — blanc sur blanc, — tandis que leurs mains elles-mêmes ne manient que des choses blanches : lingerie qu'elles réparent ou dentelles dont elles tressent les fils de la Vierge.

Oserons-nous être indiscrets jusqu'aux chambres et aux dortoirs ? Elles sont si innocentes, les bonnes béguines, et pensent si peu à

mal! Voici leur lit, drapé de percale mauve, couleur séculaire chez elles, comme est séculaire aussi la forme du mobilier, de ces chaises garnies de jonc qui s'espacent dans les parloirs, dans leurs chambres. Comme tout est angélique, ici! Sont-ce encore des femmes? Nulle trace de féminité, de corporalité, pourrait-on dire.

Et l'on sort, et l'on rentre dans la ville moderne, dans la ville grise en proie à la brume, dans la ville noire en proie au négoce, comme si on avait été dans une étoile blanche, comme si on avait voyagé chez les anges...

*
* *

Cette impression si intime et si délicatement artiste, tous les étrangers qui furent les passants des béguinages l'éprouvèrent.

Déjà Michelet, en 1834, les avait visités, mais le récit de ses voyages n'a paru qu'il y a quelques années, dans ce livre posthume : *Sur les chemins de l'Europe*. Il y raconte ceci :

« J'ai visité ce soir cet intéressant village-couvent, peuplé de femmes et fermé de fossés, de hauts murs. Mais il n'est pas si bien fermé, ce béguinage, qu'on n'y entre et que les quasi-nonnes n'en sortent, au moins pour aller prendre ou rapporter leur ouvrage.

« Ces béguines ou prieuses obtiennent là le point essentiel à l'esprit féminin, l'aparté dans l'habitation, et ce qui est pour chacune la plus grande part du bonheur ici-bas : le ménage à soi, la petite cuisine, le petit tripot. Ainsi, dans un bâtiment où elles sont vingt-cinq béguines réunies, j'ai compté 25 moulins à café, 25 coquemars.

« Rien de vulgaire dans cette vie quasi monastique. Le charme féminin rehausse tout. »

Mais Michelet n'en avait vu que le pittoresque, ce que la bonne humeur du voyage fait chercher. A une première rencontre, on ne sait d'une personne que sa figure, sa physionomie extérieure. Il faut revoir, vivre avec quelqu'un, pour savoir son âme.

Pourtant les béguinages, même à une première rencontre, et rien qu'à leur visage, émeuvent, impressionnent profondément.

Nous en eûmes la preuve, un jour, en menant au béguinage de Bruges le romancier Léon Cladel. Le fougueux évocateur du Quercy, plus que méridional, — presque Sarrasin d'Espagne, — c'est-à-dire « du midi et demi », comme dit M. Alph. Daudet, — était exubérant, bavard, tumultueux, criant haut. En entrant dans Bruges, il faisait son tapage ordinaire. Mais quand nous approchâmes de ce jardin du béguinage, l'influence du silence le gagna. Il commençait à parler moins fort. Ses gestes qui tantôt et d'habitude avaient l'air de vouloir décrocher les enseignes, éteindre des

réverbères ou des étoiles, se restreignirent. Quand nous fûmes dans l'enclos si mystique, si reposé, Cladel parla moins ; un instant après, il ne parla plus. Le sortilège opérait sur lui. Il nous regarda, stupéfait. « Ah ! quel silence, dit-il. Il m'a vraiment touché ici ! » Et il montra son front, la place où on assomme le bœuf, comme si le silence était devenu une réalité, quelque chose de physique, avait fait le coup de maillet qui étourdit la bête.

Puissance du silence des béguinages ! Il avait accompli le miracle de faire taire Léon Cladel. Ce fut la seule fois de sa vie !

Si les béguinages impressionnent de la sorte et si vivement les étrangers de passage, c'est qu'ils sont pour eux une chose toute neuve, imprévue, originale, unique. En Flandre, on ne s'en doute guère. Ce serait le cas d'une famille qui posséderait un legs d'ancêtres très reculés, quelque vieux bijou qu'elle-même méconnaissait et dont elle ignorait le prix.

Quant aux béguinages, l'origine en est très lointaine. On prétend même qu'ils remontent à sainte Béga, sœur de Pépin de Landen, morte en 689, qui leur donna son nom. D'autres ne les rapportent qu'au treizième siècle. On connaît une miniature conservée au British Museum, avec une légende qui nous représente sire Lambert, fondateur de l'ordre du béguinage, de par cette authentique inscription :

Cie prudom fist prumiers l'ordre de béguinage
Je suis ichi Lambert qui fondai sain Christophle.

Saint-Christophle, c'est le nom du béguinage de Liège, fondé, par conséquent, en 1200, par ce prêtre nommé Lambert ; mais ceci ne prouve pas (quoi qu'il fût surnommé le bègue, d'où béguinage, dit-on) qu'il n'y en eût point ailleurs, antérieurement, par exemple dans la Flandre, qui fut toujours leur milieu par excellence.

C'est la Flandre, il semble, qui inventa donc ce curieux ordre des béguines, mi-laïque mi-religieux, offrant cette nuance essentielle que les femmes n'y font pas de vœux perpétuels, s'engagent temporairement à l'obéissance et à la continence, c'est-à-dire qu'elles peuvent, à leur guise, partir et se marier, ce qui est, en somme, une faculté capitale dans la condition de la femme et fait de la béguine une religieuse d'une sorte unique.

Aussi la vogue de l'ordre fut rapide.

De la Flandre, leur berceau, les béguinages s'établirent partout : en Allemagne, dans le nord de la France et, plus loin, jusqu'à Orléans, car nous lisons dans le testament de Villon :

Aux dévotes et aux béguines,
Tant de Paris que d'Orléans.

Car Paris aussi eut son béguinage, fondé par le roi saint Louis, qui s'était enthousiasmé de cet ordre et acheta un terrain à l'abbé Tiron, près la porte Babet (l'emplacement aujourd'hui du lycée Charlemagne et de l'hôtel de Sens). Il eut un moment grand lustre et puissants protecteurs, par exemple Robert de Sorbon, fondateur de la Sorbonne, proclamant qu'au jour du jugement une simple béguine pourra montrer plus d'assurance que de savants théologiens.

Ces béguines de Paris resteront impérissables, parce que la poésie, qui rend immortel tout ce qu'elle touche, les coucha pour les siècles dans un lit qui, à vrai dire, était plus d'épines que de roses. Il s'agit de Rutebeuf, le rude satiriste qui fut leur ennemi acharné. A travers le vieux français du temps, nous entendons ses diatribes aiguës sur leurs mignons péchés et leur droit de se marier qui surtout l'exaspère :

Si béguine se marie,
C'est que telle sa vocation :
Ses vœux, sa profession
N'est pas à toute sa vie;
Cet an pleure et cet an prie
Et cet an prendra époux;
Or est Marthe; or est Marie;
Or se garde, or se marie;
Mais n'en dites sinon bien,
Le Roi ne souffrirait mie.

Malgré cette haute protection du roi, Rutebeuf ne taisait point son libre langage, et sa satire récidivait. Il rime encore :

L'ordre des béguines est légère,
Je vous dirai en quelle manière,
C'est bien pour mari prendre.
Et l'on ne peut pas défendre
Qu'elles n'aient de la chair tendre.

Il faut croire que Rutebeuf n'avait pas tout à fait tort, car nous voyons, dès 1400, le béguinage fondé par saint Louis près la porte Babet péricliter et se trouver enfin réduit à trois béguines. A cause de la clause spéciale des vœux temporaires, il se trouva, au bout de peu de temps, que toutes, comme dit Rutebeuf, avaient voulu mari prendre à cause de la chair tendre.

En Flandre, pays du nord, pays froid, les femmes ont moins la vocation de l'amour; elles sont plus calmes et placides, les douces béguines de Bruges, dont nous avons pu dire « qu'elles sont les sœurs des cygnes des longs canaux, déplaçant à peine, en mar-

chant, un peu de silence, comme eux, en nageant, déplacent à peine un peu d'eau. »

Et c'est ainsi que les béguinages s'éternisent, là-bas. Ils se sont étiolés, ont disparu partout, dans la France entière, qui en compta des centaines, en Allemagne aussi. Ils ne survivent, toujours vivaces, que dans la Flandre, qui les a inventés, fut et demeure la terre naturelle de ces beaux lys mystiques.

Il y a des points cependant où telle tige de l'ordre a péri : ainsi Bruxelles, qui n'a plus qu'une place et une église de ce nom, possédait encore, en 1825, un béguinage relativement important, comportant 62 béguines, dans un vaste enclos compris entre la place du Samedi, la rue de Laeken, la rue du Canal et le quai de la Houille. Il était coupé par 7 rues et comprenait 153 maisons.

Mais aujourd'hui encore un grand nombre de béguinages subsistent : à Louvain, à Malines, à Lierre, à Turnhout, à Termonde, à Bruges surtout, où il s'offre dans un réel mystère de déclin et de mélancolie.

Ce béguinage de Bruges est un des plus doux spectacles qui soient au monde. A cause du site d'abord, cette banlieue verte qui l'entoure, ce calme étang qui en baigne les murs et qu'on appelle le *Minnewater*, c'est-à-dire le lac d'amour ou mieux encore, en traduisant littéralement, l'eau où l'on aime. Oui, le cœur s'y ouvre à des effusions inconnues. Les grands arbres, sur la berge, ont des feuilles qui chuchotent comme des lèvres. Les nuages versatiles ont l'air de s'arrêter, de se fixer dans le miroir de cette eau. Et quels candides nénuphars s'y dévoilent, blancs comme des âmes de premières communiantes, blancs comme les âmes des béguines, toutes proches !

Dans l'enclos, où on pénètre après avoir franchi un pont arqué, tout est silence, solitude, harmonie. Ici, les murs sont gris, pour continuer la brume du nord et concorder avec le demi-deuil de Bruges. Tout est à l'unisson ; comme la ville elle-même, le béguinage a des douceurs d'agonie en même temps qu'une beauté d'immortalité. Il est toujours au bout du déclin et on le sent impérisable. Lui aussi jadis fut prospère. Aujourd'hui il ne compte plus qu'une quinzaine de béguines, troupeau raréfié pour paître cette idéale prairie de Van Eyck. C'est bien peu, sans doute, et on craindrait la fin, la cessation possible et brusque, si tout à coup la maladie, un mauvais hasard s'en mêlait. Mais, d'autre part, il y a on ne sait quoi dans l'air du lieu qui s'affirme éternel et défie la déréluction totale. Dût-il advenir un miracle, dussent les anges eux-mêmes venir prendre la robe de sainte Béga et vivre un temps intérimaire dans les petits couvents ! le nombre des béguines, si restreint depuis des lustres, n'est si restreint que pour affirmer

précisément le miracle et donner à ce béguinage de Bruges une douceur supplémentaire et plus exquise : la douceur des crépuscules et de ce qui va finir. Mais ici le crépuscule restera toujours en suspens, conforme au plus grand crépuscule de la ville, qui est également infinissable.

Aussi peut-on dire qu'il règne là *un minimum de vie*; les vagues bruits : celui du vent dans les arbres, celui des sources invisibles dégoulinées dans le lac, sont encore presque à ras du silence; à voir, du dehors, les petits couvents, ils semblent à peine habités; de temps en temps, dans les vitres miroitantes, on aperçoit une coiffe lente, qui ne fait même pas penser à une humanité cloîtrée; on dirait des ailes de passage, un oiseau de linge en route vers le ciel.

Dans la chapelle, qui est au centre, l'impression funèbre grandit. De grandes dalles funéraires sont juxtaposées, couvrent tout le sol où furent inhumées depuis des siècles les Grandes-Dames, c'est-à-dire les supérieures de ce béguinage de Bruges. Leurs noms furent gravés sur ces pierres, leurs qualités, leurs fonctions, leurs titres, car souvent elles appartenaient aux premières familles nobiliaires du pays. Mais tout cela, aujourd'hui, est rongé par le temps, usé, en allé dans l'intérieur des pierres, retourné au néant. La mort elle-même est ici effacée par la mort...

A Gand, les béguinages sont restés plus prospères, car il y a deux béguinages, fondés dès 1200 et qui subsistent : le Grand-Béguinage, comprenant 800 béguines; le Petit-Béguinage, en comprenant 400, tous les deux florissants et non moins poétiques que celui de Bruges.

Ah! ces béguinages de Flandre! ils ont été la quotidienne et la plus douce songerie de notre vie! A travers la distance et les années, nous n'avons pas cessé de porter un béguinage dans notre âme!

Comment cela peut-il arriver? C'est, quant à nous, à cause de notre enfance. Il n'y a, en somme, de durable que les impressions des jeunes années. Dès vingt ans, on a son visage formé et définitif. On a aussi son âme.

Tout a été emmagasiné.

Vienne la vie, elle n'y changera rien.

On peut bouleverser son existence, voyager, changer d'état et de pays, habiter Paris et toutes les villes variées de l'univers. On continue à exister vraiment là où on a fait son âme, où on a senti. On habite ailleurs, on vit là.

L'enfant que nous fûmes et qui était prédestiné sans doute à être le poète de tout cela, fréquentait déjà le Vieux-Béguinage de Gand, conduit par sa mère chez une sainte béguine, oh! pas jeune

ni belle; âgée, mais si bonne et impressionnante pour nos jeunes yeux d'alors, surtout à cause de son nom sombre : elle s'appelait sœur Vilain; on allait la trouver pour des travaux de couture.

Or, ces visites d'enfant font une impression très vive, laissent un long sillage. Ainsi le grand écrivain, notre ami M. J.-K. Huysmans nous racontait un jour qu'il aimait aussi les béguines, parce qu'il se rappelait avoir été conduit, tout jeune, voir deux vieilles parentes en pays flamand, au béguinage de Turnhout, qui, exigü, lui avait paru immense! Et maintenant encore, il gardait de ce voyage un souvenir extraordinaire, un point de départ de mysticité, comme il l'a d'ailleurs indiqué ensuite dans son admirable roman : *En route*.

Après l'enfant, l'adolescent. Ah! ces manigances d'une destinée! L'adolescent était maintenant venu habiter avec ses parents juste en face de l'enclos du béguinage, dont le clocher ajouré s'élevait vis-à-vis des fenêtres de la grande chambre où il allait vivre ses pensives journées, écrire ses premiers essais... Désormais, il s'éveilla, s'endormit au son de la cloche du béguinage, béguine elle-même, sœur tourière du ciel, faisant un bruit de clés comme si elle allait fermer les portes de l'espace.

Alors l'adolescent reprit le chemin du béguinage que l'enfant avait déjà connu. Il fut accueilli dans les couvents, erra dans les rues mortes, fut l'ami du mouton de l'herbe qui était peut-être l'Agneau pascal, fut aussi l'ami des béguines. Il y en avait de jeunes et de belles.

Trouble, immense émoi d'une jeunesse isolée, devant ces vierges dont on ne sait rien, pas même la couleur de leurs cheveux!

Car, s'il s'en trouvait de placides, de tout à fait mortes à la vie, quelques-unes peut-être gardaient au cœur un coin profane. Une rose des jardins du monde entre les pages d'un bréviaire...

C'est ainsi, dans nos promenades méditatives, que nous fûmes, un soir, témoin d'une scène étrange. Passant devant l'église d'un béguinage, nous entendîmes chanter. Et, pourtant, ce n'était l'heure d'aucun office. Nous entrons. Les nefes étaient vides. Personne. Un silence profond. Et dans ce silence une femme chantait, une béguine, sans doute, cachée au jubé et qui s'accompagnait à l'orgue. Jeune encore, car la voix était toute fraîche, ruisselait comme une source qui commence de couler. Or voici l'imprévu et le charme troublant : se croyant seule, elle chantait, non pas un cantique, une hymne religieuse, mais un chant profane, une romance apprise probablement au pensionnat, sentimentale quand même, passionnée et un peu tendre — dans cette église! — l'appel à quelque visage attendu, à quelque amour possible... On se rappelle les ironies du vieux Rutebeuf sur les béguines :

C'est bien pour mari prendre
Et l'on ne peut pas défendre
Qu'elles n'aient de la chair tendre.

Les béguines peuvent se marier, et cela arrive. Il n'y a pas longtemps vivait encore à Gand la veuve d'un avoué près la Cour d'appel, qui avait été béguine dans sa jeunesse.

Mais le cas est plutôt rare. La plupart passent toute leur vie dans le mystique enclos où les entraîna la piété de leur jeunesse. Ah ! les jours unis et sans plis ! La candide existence qui est pour elles comme une avance d'hoirie sur l'éternité ! Ne vit-on pas déjà d'éternité dans cette vie si calme, qu'aucun incident ne ponctue, et où, par conséquent, la conscience du temps s'abroge ? On n'a conscience de l'espace qu'à cause des accidents de l'horizon : un bois, un clocher, un moulin ; ainsi pour la Hollande, où les plaines paraissent si vastes à cause des moulins qui y créent des plans, des points de repère, des reculs. On n'a conscience aussi des années qu'à cause des événements qui les marquent : joies, deuils, amours, naissances.

La vie des béguines est sans événements... Elles sont donc déjà comme hors du temps. Et aussi hors de la chair. Mi-femmes, mi-anges, toute pureté en ces climats du Nord, où le sang est calme dans les artères comme l'eau dans les canaux. Ville morte, chair morte. Mais en revanche leur âme vit, d'une abondante vie mystique. Il faut les voir suivre toutes les minutieuses pratiques : la prière en commun, le rosaire, les sacrements. Et comme le culte, ici, s'enjolie ! On reconnaît des mains de femmes à l'arrangement des autels, du Sacré-Cœur, des bancs de communion, des madones de parloir ou d'ouvroir. Tout cela est frais, chaste, ingénu, fleuri, tendre, et surtout blanc, d'un blanc unanime.

C'est principalement aux offices qu'on a cette impression de blanc unanime qui est la couleur du lieu et l'âme même des béguinages ainsi extériorisée.

Quand on entre dans l'église d'un béguinage, laquelle est d'ordinaire assise parmi une pelouse, au centre de l'enclos, on a l'impression, devant soi, d'un paysage blanc, d'un chaste pays de neige, d'un glacier aux calmes aiguilles. Toutes les béguines, en effet, dès le porche, déploient par-dessus leur robe sombre un grand voile blanc, qu'elles fixent par une épingle au-dessus de leur coiffe et qui retombe, les enveloppant toutes. Or, ce voile est très empesé, se casse en angles durs, en plis roides et comme gelés. Les nonnes sont tantôt agenouillées sur des prie-Dieu, tantôt debout ; et, à cause des tailles différentes, on dirait, de loin, vraiment un glacier aux arêtes inégales. Mais cette blancheur unanime n'est

pas froide. Le clair de lune émeut et embrase, quoique ses feux soient blancs.

Surtout qu'ici, à la grand'messe et à vêpres, cette blancheur des voiles, cette blancheur des âmes s'expriment par des chants qui semblent blancs aussi. Ah ! cette maîtrise des églises de béguinage, ces jubés où les chantres sont également des béguines ! Voix de femmes, douces et presque insexuelles comme celles des soprani, des sveltes enfants de chœur ! Naïf élanement de motets et d'hymnes, qui tremblent de s'envoler et tournoient comme des oiseaux entrés par hasard dans une église. L'une, parfois, possède quelque notion musicale et chante en mesure, brode avec justesse le canevas de l'orgue. Mais la plupart ne savent que de naïfs sol-fèges ; et c'est un charme d'ingénuité surrogatoire que ces paroles liturgiques d'un latin qu'elles ne connaissent pas sussurées dans le verre cassable de la musique qu'elles ne savent pas davantage. N'importe ! tout s'harmonise, quand il y a accord des lieux et des âmes. Ces voix sont bien ce qu'il fallait par-dessus ces voiles. Et on dirait des anges qui chantent sur un matin blanc !

Il y a des jours où le culte se complique de cérémonies et de processions. Aux grandes fêtes de l'année, un cortège s'organise, se déroule dans les rues tournantes des béguinages : on promène des bannières, des corbeilles de roses, des cassolettes, les statues de la Madone, des cierges, des encensoirs et le beau Saint-Sacrement en or des dimanches et des Pâques. De saintes femmes du voisinage font escorte ; des enfants s'y mêlent, vêtus de mousseline blanche ou habillés en petits saint Jean. Il y a parfois un Agneau Pascal, l'agneau d'ordinaire à l'attache et qui paît l'herbe centrale, cette fois pavoisé de rubans et comme frisé à neuf... Tableau de paix candide et d'innocence presque céleste... L'Agneau Pascal chemine, regardant le bleu du ciel, le rouge des tuiles... Peut-être qu'il songe obscurément au boucher — rouge comme les toits!...

Mais le boucher ne viendra pas pour cet agneau privilégié. Il mourra de vieillesse, heureux et calme, dans l'enclos mystique où il a vécu. Et, pour les saintes béguines non plus, il ne viendra jamais, le boucher rouge, la Terreur révolutionnaire... Il a déjà passé, assez près d'elles, il y a plus d'un siècle, sans les atteindre... Les béguines toujours vivent et s'éternisent, elles-mêmes de doux agneaux, de douces brebis, voués aux processions, aux pelouses solitaires ; et c'est peut-être à cause d'elles que la terre de Flandre apparaît toute blanche dans le noir tumulte des siècles.

Georges RODENBACH.

COMMENT LES PEUPLES MEURENT

Il se peut qu'un peuple dépérisse à l'indéfini sous la domination prolongée d'un peuple plus fort. Tel est le cas de l'Irlande, que l'Angleterre tient depuis si longtemps dans ses serres et qu'elle ne saurait délivrer sans se porter à elle-même un coup fatal. Mais de tels faits sont rares. Généralement, il en est des peuples comme des individus : ils meurent de mort naturelle. Lorsque la force réussit à les supprimer, c'est d'ordinaire qu'un vice intérieur en a sourdement préparé la ruine finale. Les Grecs se trouvaient en pleine décadence lorsqu'ils furent vaincus par les Romains. Les Romains, à leur tour, ne virent leurs frontières envahies par les Barbares qu'après plusieurs siècles d'une corruption inouïe et toujours croissante. C'est après une lente et honteuse agonie que Constantinople tomba aux mains des Turcs; et le démembrement de la Pologne fut préparé par une longue période de divisions intestines et d'affaissement moral, deux causes d'infériorité qui se tiennent l'une l'autre.

Les peuples déclinent, et souvent sous de brillantes apparences, dans la mesure même où ils perdent la virilité qu'exigent les vertus sociales; ils sont destinés à disparaître, quand ils n'ont plus le courage que réclament la justice et le dévouement. L'atonie des volontés, l'aboulie : voilà le mal dont ils meurent.

C'est ce mal invisible, mais incurable, quand on ne sait pas l'enrayer à temps, dont je voudrais ici décrire le caractère et définir les causes principales. Peut-être le sujet ne manque-t-il pas d'à-propos. Nôtres sont les plaies que j'aurai l'occasion de sonder.

I

Bien qu'indivisibles en leur fond, les volontés se désagrègent à leur manière, comme les corps vivants; et c'est cette désagrégation qui les frappe d'atonie.

On croyait autrefois qu'il suffit de savoir ce que l'on a fait pour être responsable. Qui se connaît soi-même, disait-on, discerne le bien et le mal; qui discerne le bien et le mal se détermine librement; et quand on se détermine librement, on agit de même, à moins que l'on ne soit empêché par la force ou quelque affection

des nerfs moteurs. Entre la réflexion et la distinction du bien et du mal, entre la distinction du bien et du mal et la libre décision, entre la libre décision et l'action elle-même, toutes les fois qu'il y avait absence de contrainte ou de paralysie, on voyait autant de liens, sinon essentiels, du moins constants. L'expérience scientifiquement interrogée est venue démontrer que ce raisonnement est d'allure trop géométrique pour symboliser notre vie intérieure. Il représente avec bonheur l'état de l'homme qui est absolument normal, sain de toutes pièces; mais il est loin de répondre aux cas variés à l'infini qui se manifestent dans la pratique : il renferme autant de possibilités de rupture que de propositions.

D'abord, il y a des êtres humains qui sont à même de réfléchir, qui pèsent avec maturité les mobiles de leurs actions, et chez lesquels la distinction du bien du mal s'est profondément altérée.

Les Caligula et les Néron n'étaient pas troublés dans leurs plaisirs par le souvenir des supplices affreux qu'ils faisaient infliger à leurs semblables. Naguère encore, un despote de l'Orient décrétait l'extermination d'un peuple tout entier, et nous apprenions que l'Arménie était devenue « un lac de sang ». Or, à travers le cynisme calculé qui inspire de telles horreurs, on aurait bien de la peine à démêler quelque lueur de sentiment moral ¹. Dans les îles Fidji, le chef de certaines tribus se reconnaît sur ses sujets un droit de vie et de mort qui n'a pas d'autre règle que son bon plaisir. Et, chose plus étrange, ce droit est si bien accepté de tous; il s'est si fortement enraciné dans la conscience publique, que le sauvage qui périt victime du caprice de son maître ne songe pas même à s'en plaindre : il trouve la chose naturelle.

Il existe même des individus qui combinent leur conduite avec une adresse rare, et qui ont perdu toute conscience du bien et du mal.

Au sein de notre civilisation raffinée, et peut-être à cause de son raffinement, vivent en pleine liberté un certain nombre de citoyens qui possèdent, et souvent au plus haut degré, le don de tout calculer, et pour lesquels le bien et le mal ne sont que de vains mots; qui sont atteints de « cécité morale » et rien que de celle-là. Et ces monstres biologiques, on ne les trouve pas seulement parmi ces gamins de nos grands faubourgs, qui fournissent à « l'armée du crime » son meilleur contingent. Il en est qui se sont donné la mission d'écrire chaque jour pour l'éducation du bon peuple; « l'Arétin », chez nous, est quelque chose de plus qu'une légende. Il en est qui ont paru jadis dans cette assemblée sélecte, dont le

¹ Voy. Berard, *la Politique du Sultan, les massacres*. Calmann Lévy. Paris, 1897.

rôle est de faire les lois protectrices de l'ordre et de la vertu. Et l'on ne me contredira pas, je pense, si j'ajoute que l'on en a vu parmi ces grands hommes qui disposent des intérêts les plus graves des nations et qu'on appelle des diplomates. Talleyrand ne fut-il pas de ceux-là?

On a constaté une absence analogue de sens moral chez les criminels d'habitude qui peuplent nos prisons et nos bagnes. Ces malheureux, il est vrai, n'ont pas, d'ordinaire, une intelligence remarquable. Mais ils n'en savent pas moins réfléchir, et par là même prévoir : ils ont l'esprit fécond en stratagèmes, comme le vieil Ulysse. Or, pour eux, il ne s'agit plus d'actions bonnes ou mauvaises, mais simplement d'actions utiles ou périlleuses. Lorsqu'ils sont surpris par la police, ils ne se font à eux-mêmes qu'une réponse : « J'ai mal joué et j'ai perdu. » — « Les criminels invétérés, observe Bruce Thomson, n'ont point de sens moral, ils ont positivement l'imbécillité morale; leur insensibilité morale est si grande qu'en présence de la tentation, ils n'ont, contre le crime, aucun pouvoir sur eux-mêmes ¹. » A son dire, ils restent indifférents après avoir commis une action répréhensible : leur sommeil n'en est pas troublé. Et ce témoignage du criminaliste écossais n'a fait que se confirmer avec le temps. C. Lombroso, Garofalo, ont vu à leur tour ce qu'il avait remarqué. Les *Annales médico-psychologiques* contiennent une foule de cas qui accusent la même dissociation mentale.

On en trouve une autre preuve assez curieuse chez ces monomanes, dont le champ de conscience se réduit à une seule idée plus ou moins étrange, et qui n'en découvrent pas moins les moyens les plus propres à réaliser leur but exclusif.

D'après Wharton et Stillé, un fou, nommé John Billman, « assassina son gardien dans des circonstances témoignant d'une grande férocité et d'une extrême habileté à cacher ses intentions et à préparer sa fuite. Il suspendit un nœud coulant au dehors du guichet pratiqué dans la porte des cellules, pour permettre de voir de l'extérieur ce qui se passe à l'intérieur. Puis il amena le gardien à passer sa tête par le guichet pour examiner quelque chose sur le plancher, tout à fait au pied de la porte. Au bout d'un moment, il serra le nœud, et sans un accident le malheureux gardien était étranglé. Malgré cet événement, le même gardien se laissa prendre à un piège nouveau : il entra seul dans la cellule où Billman faisait le malade et fut assommé d'un grand coup de cruche sur la tête. L'assassin le déshabilla, lui mit la livrée de prisonnier, prit ses vêtements et le coucha sur son lit, de manière qu'on pût croire

¹ *Journal of mental science*, XV, 487.

qu'il y était lui-même; d'un air indifférent, il traversa le corridor sous le costume qu'il avait revêtu, adressa au portier une question insignifiante et enfila sans se presser la porte de la rue ¹. »

« Un jeune homme frappé d'imbécillité à un certain degré et de manières tout à fait enfantines, dit Maudsley, avait la passion des moulins à vent. Il aurait fait n'importe combien de lieues pour voir un moulin à vent; il s'asseyait à quelques pas de la merveilleuse machine et serait demeuré des journées entières à la voir tourner. On espéra le guérir de sa manie en le dépaysant et en l'emmenant dans un endroit où il n'y avait point de moulins à vent. Un jour, il mit le feu à la maison où il résidait. Un autre jour, il entraîna un enfant dans un bois voisin, et, en essayant de le tuer, lui coupa et lui mutila les jambes de la plus horrible manière. Avant ces deux attaques, il n'avait jamais montré de penchants dangereux. Tous les professeurs de logique et de philosophie morale de l'Angleterre pourraient se torturer l'esprit sans probablement découvrir le motif qui portait cet imbécile à de telles atrocités. Ce motif était pourtant bien simple : le malheureux n'avait commis ces deux crimes que pour qu'on fût forcé de le ramener dans le voisinage de ces chers moulins à vent ². »

« Je vois de temps en temps un gentleman qui a passé plusieurs années dans un asile où on l'avait renfermé comme un fou criminel. Quelque temps avant sa réclusion, il avait alarmé ses amis par sa conduite : ainsi il montrait et brandissait dans les rues un revolver chargé, et, en dernier lieu, il avait appliqué un coup de hache sur la tête d'un cheval attelé à un fiacre qui croisait sa voiture. Le juge devant lequel il eut à répondre de sa conduite l'acquitta comme fou; il avait, en effet, à cette époque, l'idée qu'il était Jésus-Christ. Il ne fut pas plus tôt enfermé qu'il devint calme et courtois dans ses manières, raisonnable dans son langage et si sensé en apparence que sa femme fit, auprès des autorités, les démarches les plus nombreuses et les plus instantes pour obtenir sa liberté. A deux reprises il fut examiné, à la requête de cette dame, par deux médecins éminents qui ne purent constater en lui aucun symptôme de folie et signèrent les plus fortes recommandations en sa faveur. Et cependant, ce gentleman, comme il y parut bien plus tard, n'avait pas cessé un instant de croire qu'il était Jésus-Christ ³ ». Son adoucissement était une fiction dont il se servait pour sortir de son asile. Assez fou pour avoir frappé le cheval de fiacre, il était assez intelligent pour tromper deux médecins bien informés l'un et l'autre de la nature de son délire.

Le fait est donc bien constaté : la réflexion n'enveloppe pas

¹ Cité par H. Maudsley, dans *le Crime et la Folie*, p. 195. Alcan, Paris.

² *Ibid.*, p. 206.

³ *Ibid.*, p. 207.

nécessairement le discernement du bien et du mal ; et cette anomalie n'est pas la seule. Le discernement du bien et du mal, quand il existe, est loin de se traduire, dans la décision qui le suit, par le même degré de liberté : c'est une constante, en face de laquelle la liberté peut décroître à l'indéfini.

Il y a des personnes dont le cœur demeure tout entier ramassé sur lui-même, « qui manquent naturellement de sentiments affectifs », suivant l'expression de Frère Battanoli ¹. Vertu et vice, justice et injustice, moralité, religion, honneur, patriotisme et philanthropie : autant de mots que ces individus connaissent et même qu'ils aiment à redire : « Ce sont leurs mots de prédilection », comme l'a remarqué Vigna. Et ce langage est pour eux plus que du psittacisme : « Ils en entendent le sens », ils en comprennent la valeur ; mais ils ne sentent point ce qu'ils disent. Leur âme n'y est pour rien : ils savent ce que nous appelons le bien, comme d'autres savent la géométrie ou la mécanique. La notion qu'ils en ont est tout abstraite ; elle est en quelque sorte refoulée jusqu'aux pointes les plus desséchées de la raison pure et peut en disparaître à la longue, comme une dernière lueur de l'idéal du devoir. De tels sujets viennent-ils à commettre un crime, leur sensibilité n'en est pas atteinte, ils n'éprouvent ni regrets ni remords et dorment comme s'il n'en était rien. « Ils ont le verbe haut, l'expression emphatique » ; on peut trouver dans leurs écrits « des phrases gonflées et sonores, d'un style facile d'ailleurs et plein d'esprit, mais sans onction. Quelque malheur qui frappe leurs parents les plus proches, ils n'en éprouvent aucune émotion ² ».

Manifestement, ces gens-là se trouvent, par leur insensibilité native, sur la pente déshonorante de la vie criminelle. Les meilleures armes leur manquent pour la lutte contre le mal qu'ils ont cependant à soutenir. L'âme de la vertu, c'est l'amour, et leur trait caractéristique est de ne pas aimer. La tentation vient-elle à surgir, leur égoïsme éclate à l'improviste ; et, comme il ne trouve de contrepoids nulle part, il les envahit tout entiers : un instant suffit à les convertir en bêtes fauves. Une première chute en prépare une seconde, qui en prépare une troisième ; et les voilà jetés dans une guerre perpétuelle contre la famille et la société. « Le porcher Carpinteri, docile et bon jusqu'à dix-huit ans, ayant été, à cet âge, insulté par un camarade, lui broya la tête entre deux planches, se fit ensuite chef de brigands et en moins de neuf années commit vingt-neuf homicides et plus de cent vols à main armée ³. »

¹ *Relazione statistica di San Servolo*, Venise.

² *Ibid.*

³ Cesare Lombroso, *l'Homme criminel*. Alcan, Paris.

Cette analgésie morale n'est pas seulement faite d'indifférence pour le bien, au moins d'ordinaire; elle se double de goûts pervers qui, sinon dès le principe, au moins au bout d'un certain temps, deviennent à peu près irrésistibles.

« Rif, à sept ans, tourmentait les oiseaux, déchirait ses habits, crevait les tubes de gaz; quand ses parents lui adressaient les plus légers reproches, « Je me venge », disait-il alors ¹.

« Voici l'extrait d'une lettre qui m'a été adressée, dit M. Maudsley. C'est le triste, mais fidèle exposé de l'imbécillité morale d'une enfant à propos de laquelle j'avais été consulté :

« Je connais Alice depuis qu'elle a atteint l'âge de quatre ans et demi. Mon sentiment était alors que c'était une enfant retardée, mais je mettais cela sur le compte de la négligence des servantes. Je crois aujourd'hui que je m'étais trompée; elle avait une bonne nourrice qui demeura longtemps avec elle, et elle fut dans son enfance l'objet des plus tendres soins, non seulement de la part de son père, mais aussi de la part de sa grand'mère maternelle. J'eus une grande difficulté à lui apprendre à lire et à compter. Il y avait des nombres et des mots qu'elle ne voulait répéter à aucun prix. C'est à cette époque que je commençai à croire qu'elle n'était pas comme les autres enfants. Ni les caresses ni les punitions ne faisaient rien sur elle. A l'âge de cinq ans et demi, on la mit dans un bon pensionnat où elle est encore. Ses progrès intellectuels m'ont surprise, surtout dans certaines branches; mais sa nature morale est restée absolument ce qu'elle était. Il semble qu'il ne lui soit pas donné d'apprécier ce que c'est que la vérité; elle n'a aucun regret de ses méchancetés, aucun désir ou aucun plaisir d'être bonne; mais une grande finesse à persister sournoisement à faire ce qu'on lui défend. Il est très rare qu'elle s'emporte, mais elle s'approchera tranquillement de son frère ou de sa sœur et leur donnera une claque ou les jettera à terre, sans la moindre provocation de leur part. Au jeu, elle suit l'exemple d'un petit frère ou d'une petite sœur de moitié moins âgés qu'elle, et se met à faire avec sa poupée des choses malpropres ou peu délicates dont ces petits enfants ne se seraient jamais avisés. Je m'applique à ne la laisser jamais seule avec eux, car je me suis aperçue que quand on n'y prend pas garde, elle leur enseigne à faire des choses sales et répugnantes. Je pense que, bien qu'il n'y ait chez Alice ni imbécillité ni folie, elle fait des choses qui prouvent un manque désespérant de susceptibilité morale. Elle a maintenant neuf ans et demi. Je n'ai rien à ajouter, si ce n'est qu'elle manifeste un plaisir particu-

¹ Cesare Lombroso, *l'Homme criminel*. Paris, Alcan.

lier à détruire ses jouets et ses vêtements, et qu'il y a chez elle manque total d'affection. On ne peut la prendre que par l'amour-propre ou la faim. Son oncle maternel est dans un asile à cause de défauts analogues¹. »

« Un certain B. R., dit C. Lombroso, me voyant donner un sou à un pauvre, se prit à ricaner : « Je payerai pour lui ôter ton « aumône », me cria-t-il. Et comme je lui demandais s'il aimait sa mère, il répondit : « J'aimerais la voir mourir si je pouvais vivre « sans elle. Ah! si c'était possible, je saurais bien aider la « nature!... »

« Tortora se vantait d'avoir donné la mort à douze soldats. Mammone prenait un plaisir extrême à boire du sang, et quand celui d'autrui lui manquait, il buvait le sien². »

On sait les paroles sanguinaires que Lacenaire aimait à proférer : « Voir expirer l'homme que vous haïssez, disait-il, est un plaisir divin... Haïr et me venger! c'est la seule chose que je souhaite. » ... « La seule joie qui me reste, c'est celle de la vengeance, et je ne l'ai goûtée qu'à petites gorgées. »

A coup sûr, ce sont là des prodiges de tératologie; et la société a le droit de s'en défendre, comme on a celui de se défendre des lions et des ours : il faut qu'ils meurent pour qu'elle vive. Mais il est fort possible que celui qui voit le fond des âmes n'en juge pas comme nous; car si leurs crimes sont grands, leur liberté est infiniment petite. Quoi qu'en disent certains théologiens, Dieu qui est justice et bonté leur pardonnera quelque peu de n'avoir eu que la grâce suffisante.

Then Hamlet does ist not, Hamlet denies it.
Who does it then? His madness; if 't be so,
Hamlet is of the faction that is wronged,
His madness is poor Hamlet's enemy³.

Ces paroles du grand poète anglais ont quelque chance de ne pas être tout à fait erronées; elles montrent qu'au moins dans certains cas, le crime et la démence ont une intime parenté.

Si du moins l'on pouvait donner à ces êtres dénaturés une forte éducation morale, ils y trouveraient un remède à leur perversité originelle. Mais ils n'ont pas ce qu'il faut pour acquérir un aussi précieux bénéfice. Leur intelligence n'est pas complètement saine, assez souvent du moins. Ils ont de la mémoire et même de la

¹ *Le Crime et la Folie*, p. 170.

² *L'Homme criminel*, p. 363, 2^e édition française.

³ « Ce n'est pas Hamlet qui commet l'acte, Hamlet le renie; et qui donc en est l'auteur? Sa folie. Mais alors Hamlet est du parti des offensés; le pauvre Hamlet a sa folie pour ennemi. » *Sec. Hamlet*, xx.

subtilité, mais leur esprit manque habituellement de justesse et d'ampleur. Ils aiment le paradoxe, « ils émettent des jugements bizarres et souvent contradictoires sur des faits de même nature » : ils sont nés sophistes. En second lieu, l'on s'engage, quand on veut les former, dans un cercle vicieux dont il est difficile de sortir. Car l'éducation morale « a sa base dans le sentiment », comme l'a remarqué Krafft Ebbing. Or c'est là précisément la donnée première qui leur fait défaut.

Le désajustement de la conscience morale et de la décision libre peut aller plus loin qu'on ne l'a vu par les faits qui précèdent; il peut devenir radical et pour une autre raison que celle qui vient d'être donnée. Il y a des personnes qui sont encore à même de réfléchir, qui raisonnent leurs actions, et qui sont devenues incapables de vouloir. On trouve des malades qui n'ont perdu ni leur sens moral ni leurs aspirations, qui comprennent encore leur devoir et désirent vivement l'accomplir; mais qui sont si loin d'en pouvoir venir à la pratique, qu'ils ne peuvent pas même tirer de leur spontanéité une simple décision. Bien qu'éclairée par l'intelligence et soutenue par la sensibilité, leur liberté reste impuissante : elle subit un arrêt tout intérieur, elle est frappée d'*irrésolution*¹.

« Un magistrat, très distingué par son savoir et la puissance de sa parole, fut, dit Esquirol, atteint de monomanie à la suite de chagrins... Il a recouvré l'entier usage de la raison; mais il ne veut pas rentrer dans le monde, quoiqu'il reconnaisse qu'il a tort; ni soigner ses affaires, quoiqu'il sache bien qu'elles souffrent de ce travers. Sa conversation est aussi raisonnable que spirituelle. Lui parle-t-on de voyager, de soigner ses affaires : « Je sais, répond-il, que je le devrais et que je ne peux pas le faire. Vos conseils sont très bons, je voudrais suivre vos avis, je suis convaincu, mais faites que je puisse vouloir de ce vouloir qui détermine et exécute². »

J'ai connu moi-même un orientaliste qui a souffert longtemps de cette espèce d'aboulie. Très conscient de tout ce qu'il convenait de faire, désireux, comme auparavant, de poursuivre ses chères études, il ne savait plus se décider ni à prendre la plume ni à tendre la main vers ses livres favoris. Lorsqu'on l'abandonnait à lui-même, il passait des journées entières sur une chaise, sollicité sans relâche par une foule de pensées dont aucune n'aboutissait à un choix quelconque. La tristesse habitait son cœur et il ne gardait presque

¹ *Leçons orales sur la Phrénopathie*, Guislain, t. I, p. 479 et suiv.; — de Quincey, *Confessions*, p. 185 et suiv.; — *Aboulie*, Dictionnaire de physiologie. Paris, Alcan, t. I, p. 9-13.

² Cité par Th. Ribot, dans les *Maladies de la volonté*, p. 39, 7^e édition, Alcan, 1891.

plus aucun pouvoir sur lui-même pour en combattre les funestes inspirations. Le « je veux », le *fiat* libérateur, ne jaillissait plus du fond de cette âme cependant fortement trempée. Le trait dominant de son mal était l'impossibilité de vouloir.

La décision libre, à son tour, est loin de former avec l'action physique un couple aussi serré qu'on est porté à le croire, lorsque l'on ne s'observe que du dedans. C'est un fait que certains malades se sentent poussés par une impulsion morbide à des actes criminels, dont ils voient l'horreur et que leur volonté réproouve avec énergie. « Il n'est pas, dit M. Maudsley, de pire sujet d'inquiétude pour les personnes commises à la garde ou au traitement des aliénés qu'un malade poursuivi par une incessante impulsion au suicide, souvent sans désordre appréciable de l'intelligence. L'infortuné a pleine conscience de la nature malade de cette obsession, il se lamente, il se débat contre l'horrible tentation ; et, finalement, pour peu que la surveillance se relâche, il court au suicide, poussé par le démon intérieur. Naturellement l'homme ainsi affecté est dans l'accablement par suite de cet état même ; il ne prend plus d'intérêt à ses occupations habituelles et ne peut plus s'y livrer. Tout pour lui converge et s'engouffre dans l'abîme de cette tentation qui l'absorbe ; mais il n'a pas de délire, son intelligence est lucide, il peut raisonner de sa situation aussi bien qu'un autre ; sa conscience du bien et du mal, en ce qui concerne l'acte où tout le sollicite, est des plus délicates. Malgré cela, son intelligence est parfois tellement l'esclave de l'impulsion morbide, qu'elle est obligée de guetter l'occasion et de méditer les moyens d'accomplir l'acte redouté ¹. »

On remarque les mêmes caractères dans certains cas de folie homicide. Marc parle d'une dame atteinte de cette maladie, qui demandait elle-même la camisole lorsqu'elle sentait approcher une crise, et priait ensuite qu'on la lui ôtât quand le danger avait disparu ; d'une domestique très honnête qui suppliait sa maîtresse de lui donner son congé, parce qu'en voyant la chair blanche de l'enfant qu'elle soignait, elle se sentait prise d'un désir irrésistible de l'éventrer ; d'une autre dame très cultivée et pleine de tendresse pour ses proches, qui se mettait « à les frapper malgré elle », et les conjurait de venir à son aide « en la fixant dans un fauteuil ² ». On ne finirait pas si l'on voulait citer tous les faits de même nature, que les médecins les plus judicieux ont recueillis dans leurs livres.

On peut donc dire des volontés qu'elles s'effritent comme de l'argile. Tout acte moral qui se traduit au dehors suppose à la fois

¹ *Le Crime et la Folie*, p. 127-128.

² *De la Folie, considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*, 2 vol. in-8°.

réflexion, discernement du bien et du mal, liberté de choix et liberté d'exécution. Or, de ces éléments divers, il n'en est aucun dont la présence et le degré garantissent la présence et le degré des autres : ils ne constituent pas un faisceau logique ; ils forment un tout harmonique qui se peut dissoudre.

C'est lorsque cette dissolution mentale s'accuse dans un peuple qu'il commence à mourir, trompé le plus souvent sur son funeste sort par l'éclat d'une prospérité de surface. Prévost-Paradol disait, dans la *France nouvelle*, il y a déjà près de trente ans : « On oublie trop de nos jours, lorsqu'on parle de la grandeur et de la décadence des peuples, que les causes de ces grands événements sont purement morales, et qu'il faut toujours revenir à les expliquer par un certain état des âmes dont les changements matériels, qui frappent plus tard l'imagination populaire, ne sont que la conséquence visible autant qu'inévitable. Persuadons-nous donc de cette vérité qu'une nation n'est capable de maintenir l'ordre dans son sein, d'arriver à la liberté, de défendre sa grandeur qu'à l'aide d'un sacrifice perpétuel et volontaire de l'intérêt particulier à l'intérêt général¹. » Ces paroles demeurent justes. Pour qu'une nation puisse vivre, il faut que les instincts égoïstes y soient tenus en vassalité ; il faut qu'elle soit dominée par je ne sais quoi d'universel et d'éternel ; il faut que l'idée du devoir l'emporte sur tout le reste. C'est à ce compte seulement que la raison y peut triompher et avec la raison, la justice et l'amour. Or cette prévalence du bien ne trouve de garantie que dans la vigueur du vouloir individuel. Quand cette force fondamentale est atteinte en l'intimité de son être et que, par là même, elle abdique, faute de santé, en face des penchants, le mal dont elle est frappée se propage, comme une ondulation centrifuge, dans tout le corps social ; et, à moins qu'il ne soit fermement contrebalancé, il y travaille en secret jusqu'à ce qu'il en fasse un immense cadavre.

II

D'où vient ce mal initial ? Où sont les acides qui désagrègent les volontés et les réduisent par là même à l'impuissance de remplir leur noble rôle ? Quelles sont les causes qui font que l'homme devient de moins en moins moral, et partant de moins en moins sociable ?

La première de ces causes, il le faut dire avec énergie, est tout individuelle, et consiste en un abus progressif de la liberté.

Il est des personnes qui ne prennent pas sur elles-mêmes le

¹ P. 349-350. Michel Lévy, Paris.

courage de travailler, et qui n'en veulent pas moins vivre et même jouir. Il en est d'autres qui vont jusqu'à s'imposer une tâche fructueuse, mais qui, entraînées par le goût du luxe, l'amour des femmes ou quelque autre inclination malsaine, dépensent chaque jour plus que ne rapporte leur industrie. Et dans l'un et l'autre cas, le meilleur ne tarde pas à faire défaut; un beau jour, on se trouve en rupture de ban avec le dieu des finances, et l'on a recours, pour résoudre la terrible difficulté, à des métiers plus ou moins interlopes. On joue à la Bourse, bien qu'insolvable; ou bien l'on se rend au tapis vert de Longchamp et d'Auteuil, et l'on y parie sur les chevaux. Mais, la plupart du temps, on finit par en revenir après avoir perdu ses derniers atouts, et alors que faire?... Après avoir plus ou moins syllogisé, le diable aidant, on prend la décision fatale : on vole.

A partir de cette libre défaillance, qu'a préparée toute une série de défaillances antérieures, plus libres encore, c'est une nouvelle vie qui commence; que le coupable soit pris ou non, il se trouve engagé, bien que par des chemins différents, sur la pente de la vie criminelle.

S'il est appréhendé au collet, « il va parcourir quatre ou cinq stations : le poste, le dépôt de la préfecture de police, la maison d'arrêt, la maison de justice... A chacune de ces stations nouvelles, nouvelles connaissances, nouvelles conversations, ou de vive voix, ou par signes, et avec « les trucs » les plus variés, nouveaux enseignements, nouveaux germes de corruption. C'est là que le débutant complète sa connaissance de l'argot, « et quand on parle l'argot, dit l'abbé Crozes, on est enrégimenté dans l'armée des malfaiteurs¹ ».

« Pour les détenus, dit la Cour de Bourges, se voir, c'est se connaître, c'est se perdre mutuellement². » La prison est l'école du crime.

De plus, quand le condamné sort de là, il n'est pas soustrait aux influences perverses. Il se sent repoussé par les honnêtes gens, qui le regardent comme un lépreux, et il se rabat d'ordinaire sur quelque bande de maraudeurs ou d'autres libérés qui, de leur côté, lui font des avances, l'attirent dans leurs rangs et finissent par l'embrigader. Minime alors devient la liberté, qui a cependant tissé ce destin de perdition.

Dans l'hypothèse opposée, si la première faute reste impunie, les conséquences qui s'ensuivent ne sont pas moins fâcheuses. Lors-

¹ H. Joly, *le Crime*, p. 155. Léop. Cerf. Paris.

² *Enquête parlementaire sur le régime des établissements pénitentiaires*, t. V, p. 344. Paris.

qu'on a réussi à étouffer une première fois les protestations de sa conscience, lorsque, dans une occasion donnée, l'on a eu le courage de surmonter et la honte du mal et la crainte du châtement qui s'y attache, lorsqu'on a goûté du fruit défendu et que l'on peut se dire à soi-même : « J'ai réussi, pourquoi ne réussirais-je pas encore ? » on est bien près de recommencer, et, de fait, l'on recommence, bien qu'avec des dispositions très diverses. Les uns raisonnent pour apaiser les remords qui leur restent et se disent en leur for intérieur : « C'est fini maintenant, mon honneur est compromis pour toujours; dorénavant je ne puis trouver que du profit à suivre la même piste, pourvu que je sois habile comme je l'ai été »; ou bien encore : « Au fond, la vie n'est qu'un vaste combat pour le plaisir, où chacun joue des coudes pour se faire sa place au soleil. Où sont les honnêtes gens, où sont ceux qui n'ont pas mérité les galères? Le mal n'est pas de prendre, c'est d'être pris. » Et ceux-là vont vite dans leur apprentissage; ils ne tardent pas à se comporter comme des vétérans. D'autres ont quelque repentir après le premier pas, et se promettent de ne point retomber; mais ce sont là de bons sentiments qui n'ont pas de consistance. A peine la tentation a-t-elle réapparu, qu'ils s'évanouissent; la récidive a lieu qui en appelle une autre plus facile encore.

On trouve un exemple frappant des suites que peut avoir l'impunité dans l'histoire d'un nommé Ménétrier, dont la Cour d'assises de la Côte-d'Or eut à s'occuper en 1888. Ce malheureux avait commis des forfaits si nombreux, si audacieux et si odieux tout à la fois, qu'on se demanda s'il n'était pas atteint de folie morale. On le confia au docteur Marandon de Montiel. Mais le résultat de l'examen médical ne fut point ce qu'on attendait : « L'impunité fit de lui ce qu'il a été, conclut Marandon de Montiel... Très intelligent, mais très jouisseur et très paresseux, il chercha de bonne heure les moyens de satisfaire ses goûts tout à son aise. Il débuta par des vols qui restèrent impunis. Il fit un nouveau pas en avant, souilla un enfant de six ans et ne fut pas davantage inquiété. Il se hasarda alors à incendier pour voler et le fit impunément. De plus en plus enhardi, il assassina pour dépouiller ses victimes : son premier assassinat passa inaperçu... Ce n'est pas un fou moral, c'est un criminel d'habitude¹. »

L'homme peut donc par une série de déviations libres émousser de plus en plus son sens moral, énerver à l'indéfini la force native de son vouloir, s'enserrer peu à peu dans un réseau d'habitudes perverses, qu'il devient incapable de briser. Et alors il répond

¹ *Encéphale*, de janvier-février 1888, cité par H. Joly.

encore de ses fautes, au moins dans une certaine mesure; car il les a voulues dans leurs causes, il les a prévues ou a dû les prévoir d'une manière plus ou moins confuse. Mais ces fautes, au moment où il les commet, n'enveloppent plus ou presque plus par elles-mêmes les conditions que requiert la responsabilité : elles ne sont guère que l'effet fatal d'un agent qui fut libre.

III

Au défaut d'énergie personnelle, à la lâcheté consentie s'ajoute tout un groupe d'autres causes qui tiennent au milieu. Et la première d'entre elles est d'ordre physiologique : c'est la dégénérescence.

Un trait dominant des dégénérés, c'est l'impuissance à soutenir un long effort. Et cette impuissance, qui constitue par elle-même une infériorité morale assez notable, ne fait que s'aggraver avec le temps, pour peu que les circonstances s'y prêtent. Les individus qui en souffrent subissent avec une étrange facilité les influences ambiantes : ils cèdent à toutes les mauvaises suggestions, ils partagent toutes les passions du moment et s'en font les instruments dociles : un jour d'émeute, on les trouve sur les barricades. Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, que d'autres les incitent au mal. L'exemple du meurtre et celui du suicide suffisent à les entraîner : ils éprouvent la contagion du crime à la manière de ces tempéraments débiles, qui sont toujours les premiers atteints, lorsqu'une épidémie vient à se produire¹.

Un autre caractère des dégénérés, c'est la mélancolie. Ils éprouvent en eux-mêmes une sorte de malaise persistant et profond qui leur vient de tous les points de leur être maladif et se traduit par une tristesse chronique. Or il y a là une cause perpétuelle et toujours croissante d'atonie morale. Ceux qui sont atteints de ce mal revêtent toutes leurs pensées des couleurs de leur âme. Pour eux, la lumière n'est plus « la joie des yeux », les arbres ne sont plus verts, et les fleurs n'ont plus ni parfums ni beauté; le monde est mal fait et la société n'est qu'un tissu de désordres. Ces représentations assombries réagissent à leur tour sur leur sensibilité, qui réagit derechef sur ces représentations elles-mêmes, en vertu de cette loi d'alternance qui se mêle au développement de tous les états morbides; et ils finissent par croire sérieusement que la « vie ne vaut pas la peine de vivre » : ils tournent au pessimisme pour tout de bon. Or le pessimisme, quand il n'est plus un vain jeu de

¹ Moreau de Tours, *de la Contagion du suicide à propos de l'épidémie actuelle*, th.; — Aubry, *la Contagion du meurtre*, th.

logicien, quand il pénètre une âme jusqu'au fond, aboutit à une sorte de banqueroute morale : il prépare, il amène à sa suite toutes les défections, et, par-dessus tout, la tentation obsédante de se donner la mort : « Il est une manifestation objective du pessimisme qui se prête au calcul, dit Ch. Féré : c'est le suicide ¹. »

Non seulement la dégénérescence dispose au crime, mais encore elle tend à produire directement ce détraquement congénital, d'où il dérive d'une manière à peu près infaillible et qu'on appelle « la folie morale ». Tantôt, en effet, les maladies natives et la folie morale se développent parallèlement dans la même famille. Tantôt il y a conversion entre la première catégorie de ces états morbides et la seconde, et réciproquement. « Le docteur Prichard cite l'exemple d'une famille dont plusieurs individus étaient fous et avaient été enfermés dans des asiles; ils se ressemblaient beaucoup et le mal éclatait chez tous au même moment de la vie. Un jeune frère différait de tous les autres par l'organisation physique et semblait avoir chance d'échapper à la destinée commune, et outre ce cas d'immunité, il n'y en avait qu'un autre dans cette famille; mais celui-là, comme le docteur en fait la remarque, était pour elle un malheur plus grand : c'était un dernier frère qui n'avait jamais été fou ni jugé tel, mais qui, toute sa vie durant, fut un misérable livré au désordre et à la dépravation, causant ainsi à ses amis les plus grands chagrins et les pires ennuis ². » Et ce fait n'est qu'un échantillon destiné à faire comprendre une association biologique qui se reproduit très souvent. Parmi les criminels invétérés, « la proportion est considérable, dit Maudsley lui-même, de ceux qui sont faibles d'esprit ou épileptiques, qui deviennent fous ou qui descendent de familles où existait la folie, l'épilepsie, ou quelque autre névrose; et les affections dont ils meurent sont principalement des affections tuberculeuses et des maladies du système nerveux. Le crime est une sorte d'émonctoire par lequel s'écoulent leurs tendances malsaines ³. » Ils seraient fous, s'ils n'étaient pas criminels.

La dégénérescence tend donc à disloquer l'homme tout entier : elle atteint aussi bien son être moral que son être physique. Mais à quoi tient la dégénérescence elle-même? Quelles en peuvent être les causes? Il y en a trois principales, me semble-t-il : l'excès de misère et l'excès de fortune, le surmenage et l'alcoolisme.

Que l'excès de misère conduise à la dégénérescence, c'est un fait qu'on admettra sans peine. Il suffit, pour s'en convaincre, de visiter une fois l'un de ces taudis qui abondent dans les faubourgs

¹ *Dégénérescence et Criminalité*, p. 92-93, Alcan. Paris, 1895.

² *Le Crime et la Folie*, p. 58.

³ *Ibid.*, p. 30.

de nos grandes villes, et où manquent à la fois l'espace, l'air, la lumière, le feu et souvent le pain. Comment les êtres humains qui grouillent dans ces gîtes pourraient-ils y acquérir et même y conserver santé et vigueur ? Les lois de l'hygiène, celles de l'alimentation, celles mêmes de la morale y sont constamment violées. On conçoit moins vite que l'excès de la fortune mène au même résultat ; et, de fait, il y mène peut-être moins souvent et moins fatalement. Mais on ne peut oublier que les riches sont sans cesse exposés aux tentations d'une sensualité repue et dont les rêves malsains sont à la fois excités par le luxe et favorisés d'ordinaire par l'oisiveté. Or il y a là des principes de déchéance auxquels il est bien difficile d'échapper totalement. D'ailleurs, si l'on ne se fie pas sur ce point aux lumières de la psychologie, qui représente pourtant les lois de l'âme humaine, qu'on interroge les faits eux-mêmes ; qu'on lise seulement *Cosmopolis* ou *les Deux noblesses*, et l'on verra s'il n'y a pas par le monde « une chiennerie élégante » qui grandit de pair avec la criminalité, et qui, par là même, pourrait bien avoir avec elle quelque intime et secrète parenté.

L'influence peut-être plus dissolvante encore du surmenage n'est pas à démontrer. Il y a déjà longtemps que Tissot l'a signalée. De nos jours, Ch. Féré, dans le *Progrès médical*¹, Lancereaux et Féréol, dans leurs communications faites à l'Académie de médecine en juillet 1887, sont revenus sur cette question ; et l'on sait aujourd'hui que tout travail excessif, soit intellectuel, soit physique, exerce une action débilitante sur le système nerveux central et porte ainsi la désagrégation jusqu'au principe de la vie organique.

On s'est encore plus occupé d'alcoolisme que de surmenage, et tout le monde connaît maintenant les principaux troubles qu'il peut produire. Mais ce que l'on sait moins, c'est la manière dont il les produit, c'est la nature même de son action physiologique. Or l'on a sur ce point une expérience assez lumineuse, celle de M. Parquet. M. Parquet « choisit un certain nombre de soldats du même âge et autant que possible de force égale, et les divisa en deux bandes. Il donna à l'une de la bière et d'autres boissons alcooliques ; à l'autre pas d'alcool, mais du thé, du cacao ou de l'eau. Puis il les mit toutes deux à l'ouvrage avec une paye proportionnée à la somme de travail accompli. Au début, la troupe alcoolique fit plus de travail ; et quand les hommes commencèrent à se fatiguer, ils recoururent à la bière, etc., qui était en abondance à leur disposition. Mais ces boissons perdirent bientôt leur effet, et à la tombée de la nuit, la troupe abstinente avait une grande avance sur l'autre. Il en fut de

¹ Février 1887.

même pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que les non-abstinents demandassent à être traités comme les abstinents, afin, disaient-ils, de gagner plus d'argent. Au bout d'un certain temps, on fit un changement : les abstinents prirent l'alcool et les autres l'abandonnèrent. Ce fut alors la nouvelle bande alcoolique qui eut, au commencement, l'avantage ; mais à la fin de la journée, les abstinents l'avaient devancée et ils conservèrent le premier rang jusqu'à la fin de l'expérience¹. L'alcool, comme le hachisch et l'opium, détermine donc une sorte d'hyperexcitation dynamique, qui finit à la longue par diminuer les forces. Supposez, par conséquent, qu'une grande personne prenne l'habitude d'en absorber chaque jour plus que de raison, on peut dire qu'elle boit la mort dans son verre.

Tels sont, je crois, les principaux germes de dégénérescence qui peuvent nuire à l'avenir d'un peuple. Or ces germes eux-mêmes, qu'est-ce qui les fait naître ? Qu'est-ce qui les développe ? La civilisation.

C'est la civilisation qui crée ces immenses ruches humaines, qu'on appelle les grandes villes. Et les grandes villes, voilà ce qui produit, grâce au trafic qu'on y pratique, ces fortunes colossales, dont la seule existence est un scandale pour les faibles. Les grandes villes, voilà le principe le plus fréquent de ces misères poignantes et ignorées dont le récit fait saigner le cœur. Ces centres miroitants exercent au loin une irrésistible attraction. On y vient pour s'y raffiner, on y vient pour y ramasser de l'or, on y vient même et souvent pour y cacher ses hontes : on s'y empile. Et, naturellement, dans cette course effrénée aux jouissances de la vie, il y a des vaincus en grand nombre qui sortent de la bagarre à titre de déclassés, et s'en vont dans une mansarde payer par de longues années d'horribles souffrances le rêve d'un moment. C'est la civilisation qui provoque le surmenage : elle affine de plus en plus la sensibilité, elle multiplie sans relâche les besoins de l'individu et par là même ses appétits. Il faut alors qu'on se tende à chaque instant et de toutes manières pour obtenir du milieu physique qu'il s'adapte aux nouvelles conditions psychologiques qu'on s'est faites à soi-même : de là une fièvre de travail intellectuel, industriel et commercial, dont l'intensité s'accroît avec le temps et qui laisse partout des traces de plus en plus profondes d'épuisement. C'est aussi la civilisation qui favorise l'abus de l'alcool. Elle entasse les spiritueux que la nature produit, elle en invente de son chef ; or l'occasion ne fait pas seulement le larron, elle fait aussi le buveur. En outre, la plupart des sociétés qui se sont élevées à un certain degré

¹ M. Drysdale, *Revue scientifique*, octobre 1887.

de perfection ont une industrie active; par là même, les ouvriers s'y trouvent contraints à un dur labeur, qui les fatigue. Et, dans de pareilles conditions, quoi de plus naturel pour eux que de chercher des excitants? Quoi de plus naturel que de recourir aux alcools? Tout n'est-il pas bien préparé pour le règne des banques de zinc?

Jean-Jacques Rousseau n'avait donc pas tort de tous points lorsqu'il protestait avec tant d'éloquence contre le progrès : son paradoxe a quelque chose de fondé. Le progrès provoque des découvertes heureuses, mais il tue peu à peu les peuples qui les font. Il multiplie le génie, mais aussi la maladie et, avec la maladie, la criminalité. Dans une société que travaille le désir du mieux, on élève des universités et des laboratoires; mais il faut en même temps agrandir les cliniques, fonder de nouveaux hospices d'aliénés et accroître le nombre des prisons; et tout cela, ce bon et ce mauvais résultat, vient d'une seule et même cause, d'un effort qui manque d'eurythmie.

Je ne veux pas dire, à coup sûr, que le progrès soit chose blâmable. Non, il tient aux racines mêmes de notre nature : il a son levier dans le désir du meilleur; et ce désir est l'appétit fondamental de l'être raisonnable. Il doit donc être bon, si l'âme humaine n'est pas totalement viciée; et de fait il l'est. D'abord il sert aux peuples mêmes qui se sont laissés prendre à son noble charme : ils en jouissent avant d'en mourir. De plus, il est utile aux générations futures, il aide au perfectionnement du genre humain tout entier : nous vivons en partie des découvertes du passé; nos neveux vivront des nôtres. Il y a une suite des événements qui n'est point faite pour tels hommes, mais pour l'homme. On peut ajouter que les conséquences funestes qui s'attachent au progrès ne viennent pas de sa nature, mais de l'excès qu'on met à le poursuivre. Le désir qu'il provoque dégénère en passion : on s'en grise, et c'est de là que procède tout le mal. Ce désir, il le faudrait discipliner, il faudrait le réduire, comme tout le reste, aux lois de la vertu, qui sont celles de l'harmonie. La question se ramène donc principalement à un problème de morale. Platon a parlé de la purification des passions. Plus tard le christianisme est venu prêcher la mortification des instincts, pour introduire dans le monde la royauté de l'esprit. Voilà le principe ou du moins l'un des principes auxquels il faut revenir.

IV

Ce n'est pas seulement par le corps que le milieu social agit sur l'âme; son action porte aussi sur l'âme elle-même et souvent de la manière la plus funeste.

La science morale ne se développe pas à l'instar des sciences mathématiques : elle n'a pas une marche continue. Comme elle dépend tout à la fois des passions et des hypothèses scientifiques, elle subit, de temps à autre, des tourmentes profondes où sa fortifiante lumière se dérobe plus ou moins aux regards des hommes.

Il se forme, à certaines heures, comme des courants de foi religieuse et morale, où le sentiment du devoir s'épure, où les volontés se trempent et que suit une riche moisson de vertus. C'est alors que règnent la bonne foi, la justice et le dévouement; c'est alors que fleurit la sainteté. Mais cette prédominance du bien ne dure pas à l'indéfini. La réflexion intervient à la longue, timide au prime abord, mais de plus en plus hardie, au fur et à mesure qu'elle accroît le nombre de ses succès : on finit par trouver que les croyances dont on a vécu jusque-là ne tiennent pas debout. On les révoque en doute, on les mine par leur base, on les dissout au creuset d'une impitoyable analyse. Et alors s'établit un courant nouveau, qui est l'inverse du premier et dont l'effet naturel est d'ébranler, au moins pour un temps, tous les principes de la moralité. C'est ce qui se produisit au cinquième siècle dans la Grèce tout entière. A cette époque, la tradition ne suffisait plus, et la raison ne suffisait pas encore à l'intelligence des Hellènes devenue adulte; surgit alors une armée de sophistes, qui portèrent une main sacrilège sur les idées reçues, ébranlèrent à la fois les concepts de bien, de droit, de devoir, de Providence, de vie future, et auraient jeté leur pays sur la pente d'une irrémédiable décadence, si le génie de Socrate n'était venu construire pour l'avenir, avec les débris du passé, un nouvel édifice moral. C'est ce qui se passa plus tard chez les Romains eux-mêmes, réfractaires, dès l'abord, à l'influence de ces beaux diseurs qui leur arrivaient d'Athènes, mais réveillés par la suite de leur sommeil de jurisconsultes et se mettant insensiblement à douter de tout comme le peuple qu'ils venaient de vaincre. C'est ce qui eut lieu derechef au siècle de la Renaissance, lorsqu'il s'agit de trouver une conciliation plus profonde entre la pensée chrétienne et cet ensemble d'idées littéraires et morales que la prise de Constantinople fit tout à coup déborder sur le monde. Un fait de nature analogue s'accomplit au milieu de nous : nous aussi, nous traversons l'une de ces périodes de transition, où l'on met de la complaisance à détruire l'œuvre du passé, et qui présentent par là même des indices indiscutables d'anémie morale.

Il y a dix-huit siècles que les nations les plus cultivées vivent de la foi chrétienne. Or, aux yeux des chercheurs, dont la pensée domine notre temps, cette foi ne compte plus : tout doit être, tout est le résultat de l'immanente et fatale évolution. Il n'y a plus de

Dieu personnel, il n'y a plus de souverain justicier qui répare, dans l'au-delà, les iniquités assez criantes, cependant, qui s'accomplissent sous la calotte du ciel. Il n'y a plus d'autre vie, où le juste trouve un père « qui essuie ses larmes », où la loi morale reprenne le dessus sur ses transgresseurs et garde le dernier mot. Le devoir lui-même n'est qu'une illusion de l'éternelle menteuse, un moyen provisoire dont s'est servi l'astucieuse nature pour contraindre au bien des êtres encore trop voisins de la race simienne. Illusion aussi, cette conscience de notre liberté qui a fait la force des sages d'autrefois, mais qui serait venue se briser en face de l'universel déterminisme comme une fragile embarcation contre les récifs de l'Océan. Illusion, par là même, ce sentiment du remords que l'on prenait jadis pour la voix du Législateur suprême, et qui faisait frémir un Caïn jusqu'au fond de son être. Illusion, enfin, l'idée de responsabilité telle que l'ont entendue nos pères et telle que chacun de nous la trouve encore en lui-même. Tout s'effondre, au dire des philosophes de nos jours : ils ont sondé un à un tous ces vieux principes, qui ont été jusqu'ici « les compagnons de route de l'humanité », sur lesquels « on s'est appuyé dans les mauvais chemins¹ », qui ont causé tant de joies et suggéré tant de vertus ; et, l'opération finie, ils se sont crus à même de conclure qu'il n'en est aucun qui n'ait déjà fait son temps. Ils ont jeté par-dessus bord tout ce qu'on avait regardé jusqu'à nous comme le fondement de la moralité.

Mais alors qu'ont-ils vu ? qu'ont-ils trouvé, ces esprits si prompts à démolir les croyances les plus saintes, à dissiper la foi qu'on a toujours considérée comme indispensable ? Rien. Leur découverte tient en une formule : « Tâche de te conformer au grand Tout, bien que cela ne dépende pas de toi ; car, si tu n'y réussis pas, tu seras écrasé. » Voilà la nouvelle morale, et cette morale n'en est pas une ; elle est plutôt tout le contraire.

Vous voulez que je m'immole au grand Tout ; mais je suis un homme ; j'ai un cœur ; et c'est là ma force quand il s'agit du bien. Or le Tout n'éclaire que la pointe de mon entendement, si tant est qu'il l'éclaire ; le Tout n'est qu'une abstraction qui me laisse froid, où mon âme n'a rien à voir ;

... Le tout n'est personne et ne peut être aimé².

Vous voulez que je m'immole au grand Tout et sans autre compensation. Mais je proteste, au nom de la justice, contre ce nouvel « impératif ». Si mes efforts pour l'intérêt général sont définitivement perdus, si je sors de la vie sacrifié ou diminué pour avoir

¹ M. Guyau, *l'Irréligion de l'avenir*, Introd. Alcan, Paris.

² Sully-Prudhomme, *le Prisme*, p. 72. Lemerre, Paris.

mieux fait ; si je ne trouve pas, au bout du compte, mon bien dans le bien, c'est que le monde est radicalement mauvais : c'est que le grand Tout est inique ; et alors il n'est plus à même de solliciter ma raison, il la révolte. Vous me prescrivez de me conformer au grand Tout, et en même temps vous avez soin de me faire entendre que l'univers, y compris la pensée, n'est qu'une immense machine, que je suis soumis, comme tout le reste, à la loi de la nécessité, qu'il ne m'appartient pas de me soustraire au mobile le plus fort, et que par là même je ne garde jamais d'énergie disponible pour faire autre chose que ce que je fais. Mais s'il en est ainsi, si c'est là réellement la nature de mon activité consciente, à quoi bon m'efforcer ? Je n'ai qu'à débrider mes instincts, je ne puis que dire à mes passions : « Allez, j'abdique, et vous mets bride sur le cou. » Car si tout est déterminé, j'ai beau m'y prendre d'avance, je ne trouve nulle part un endroit favorable où je puisse me saisir et donner un coup de barre qui m'emporte où je dois aller. Ils n'ont donc rien construit, les destructeurs du passé : ils nous laissent en face du vide. Bien plus, si les hypothèses qu'ils ont hasardées sont vraies, c'est l'assassin Abadie qui avait raison lorsqu'il disait : « La vie est une bataille, je frappe quiconque me fait obstacle ; les forts mangent les faibles. »

On ne saurait dire l'affaîssement moral que peuvent déterminer de semblables doctrines, surtout dans nos sociétés modernes, où la propagande des idées se fait par tant de moyens et si rapidement. Elles passent de nos universités dans nos lycées, et de nos lycées dans nos écoles primaires ; elles se répandent par nos livres de philosophie, par les romans, par les revues et les journaux, et avec cet attrait tout humain que leur donne assez souvent la plume des vulgarisateurs. La vapeur les emporte partout ; et partout où elles vont, elles restent comme un ferment de dissolution morale, étouffant le sens et l'amour du bien, appauvrissant l'énergie des volontés, désagrégeant peu à peu les éléments de la responsabilité. Car les idées ne demeurent pas immobiles dans les esprits « comme des couteaux dans la poche » : elles y travaillent. L'homme « maxime » se conforme d'autant plus facilement à ses maximes qu'elles sont plus favorables à ses passions.

« Les doctrines, dit C. Lombroso, restent dans les livres, les faits poursuivent leur cours ¹. » Et le prétexte n'est pas nouveau. « Que résulterait-il, écrivait déjà d'Holbach, d'un ouvrage qui nous dirait aujourd'hui que le soleil n'est pas lumineux, que le parricide est légitime, que le vol est permis, que l'adultère n'est pas un crime?... »

¹ *L'Homme criminel*, p. 20.

Ce ne sont point des maximes qui déterminent les hommes¹. » « Les matérialistes, ajoutait La Mettrie, ont beau prouver que l'homme est une machine, le peuple n'en croira jamais rien. Ainsi, chansons pour la multitude que tous nos écrits, raisonnements frivoles pour qui n'est pas préparé à en recevoir le germe..., nos hypothèses sont sans danger²... » Bel argument, mais auquel on ne peut plus se laisser prendre après tant de funestes expériences : nous savons aujourd'hui comment les théories sont innocentes. Lorsque Millière fut exécuté, le capitaine lui ayant dit : « Vous détestez la société », il s'écria : « Oh ! oui, je la hais, cette société ! » Les dernières paroles de Tony Moilin adressées à sa femme ont été celles-ci : « Tu élèveras notre enfant dans la haine de ceux que j'ai combattus. » Où donc ces révolutionnaires avaient-ils puisé ce fanatisme à rebours ? Dans les journaux blanquistes, anarchistes et nihilistes qu'on propageait alors avec une fiévreuse activité³. « Je ne suis pas un voleur, disait Clarenson à M. Proal, qui était allé le voir dans sa prison d'Aix ; je suis un *restitutionnaire* ! J'ai voulu reprendre ce qui avait été volé. La terre et les produits de la terre sont à tous. Les gouvernements commettent une iniquité en protégeant la propriété individuelle ; les lois qui la consacrent sont contraires au droit naturel, elles sont sans valeur, parce qu'elles ne sont inspirées que par l'intérêt de quelques-uns et le caprice du législateur. On prétend que la propriété est sacrée, que le vol est injuste. C'est par l'éducation que les intéressés ont fait pénétrer ce préjugé dans les esprits ; c'est la bourgeoisie qui vole le peuple en lui enlevant le produit de son travail, et c'est elle qui veut faire croire qu'on la vole, lorsqu'on lui reprend ce qu'elle a volé. » Et comme M. Proal lui demanda qui lui avait suggéré ces idées, s'il n'avait pas lu J.-J. Rousseau, il en eut la réponse suivante : « Oui, monsieur, *je lis encore en ce moment son discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. Quel beau livre ! C'était un vrai socialiste, J.-J. Rousseau, comme Jésus-Christ, comme Robespierre⁴. » Étaient-elles inoffensives chez celui-là ? Restaient-elles inertes « les chansons pour la multitude » ?

On se rappelle l'effroi que jetaient naguère encore dans les populations les marmites chargées de matières explosibles. Or, si l'on veut savoir comment se sont fomentés ces stupides attentats, qui ont ébranlé toute la terre habitable, on n'a qu'à lire le premier chapitre du *Catéchisme révolutionnaire* de Bakounine.

¹ *Système de la nature*, t. I, ch. XIV.

² *Œuvres philosophiques*, disc. prélim., t. I, p. 18.

³ Louis Proal, *le Crime et la Peine*, p. 269. Alcan, Paris, 1894.

⁴ *Ibid.*, p. 268.

« I. Le révolutionnaire est revêtu d'un caractère sacré. Il n'a rien qui lui soit personnel, ni un intérêt, ni un sentiment, ni une propriété, ni même un nom. Tout en lui est absorbé par un objet unique, par une pensée unique, par une passion unique : la Révolution.

« II. Il a rompu absolument, au plus profond de son être, avec tout l'ordre civil actuel, avec tout le monde civilisé, avec les lois, les usages, la morale. Il en est l'adversaire impitoyable; il ne vit que pour les détruire.

« III. Le révolutionnaire est plein de mépris pour le doctrinarisme et pour toute la science présente, il ne connaît bien qu'une seule science, *la destruction*. Il étudie la mécanique, la physique, la chimie, et peut-être la médecine; mais *ce n'est que dans le but de détruire*; il se livre pour le même motif à l'étude de la science vivante, c'est-à-dire à l'étude des hommes, de leur caractère, de leurs conditions sociales actuelles. Son désir sera toujours d'arriver le plus promptement et le plus sûrement possible à la destruction de ces ignobles conditions sociales.

« IV. Le révolutionnaire méprise l'opinion publique. Il a le même mépris et la même haine pour la morale actuelle dans toutes ses manifestations. Pour lui, tout ce qui favorise le triomphe de la Révolution est légitime et tout ce qui l'entrave est immoral !... »

Voilà l'enseignement qui a déchaîné sur la société l'armée des promeneurs de bombes. Et cette fois-là il a été difficile de ne pas convenir que les idées se transforment en mouvement.

Ce sont là des cas extrêmes, il est vrai; mais ces cas ne sont que le grossissement d'un phénomène général : ils manifestent une loi. Les doctrines déterministes poussent jusqu'au crime les sujets dont le sens moral est déjà faible; et sur les forts elles exercent une action plus ou moins déprimante. Elles restent chez les meilleurs comme un doute « de derrière la [tête », qu'ils retrouvent aux heures de la tentation et dont ils se servent pour pallier, à leurs propres yeux, les plus honteuses défaillances.

Funeste à la volonté des individus, le milieu social ne l'est pas moins parfois à leur affectivité. Et l'on n'a, pour s'en convaincre, qu'à regarder autour de soi; c'est dans notre pays principalement que ce mal d'un autre genre s'accomplit.

Il ne se produit pas de crime parmi nous qu'on ne raconte au long, qu'on ne représente de toutes les manières, dont on ne rassasie à la fois et nos yeux et nos oreilles. Assassins, parricides, raffinements de cruauté, séductions et moyens de séduire,

¹ L'abbé Winterer, *le Socialisme contemporain*, p. 9-10. Lecoffre, Paris, 1894.

tout ce que peut commettre la perversité humaine est décrit avec minutie, imprimé, traduit en images coloriées, exposé aux vitrines des libraires et des marchands, colporté dans le monde entier, livré sans discrétion à la curiosité des jeunes et des vieux. Et comme si la réalité ne suffisait pas à l'alimentation de cet étrange commerce, on y joint le travail de l'imagination : les romans foisonnent, où les passions les plus cruelles et les plus brutales de l'homme sont analysées par le menu, revêtues des plus vives couleurs et souvent illustrées. D'ailleurs la presse ne se contente pas de dépeindre, elle provoque. En 1882, le ministre de la justice affirmait devant la Chambre que, chaque jour, il se distribuait gratuitement plus de 30 000 feuilletons immoraux aux portes des écoles de Paris. « A l'occasion d'une poursuite exercée par la Cour de Lyon, dit M. Proal, j'ai lu dans un journal anarchiste cette excitation vraiment infernale adressée aux filles du peuple placées au service des familles bourgeoises : « Vengez-vous, « en dépravant les enfants de vos maîtres ¹. »

« Un jour, partant pour Bellevue, raconte à son tour M. Fouillée, je vis une charmante enfant d'une douzaine d'années acheter pour 0 fr. 05 le supplément illustré d'un journal; par curiosité, je l'achetai aussi; il contenait, outre des gravures licencieuses, une petite nouvelle qui était une excitation manifeste, non à la débauche en général, mais au viol, dont un décadent analysait les sensations avec complaisance. Un autre récit excitait à l'inceste. J'eus peine à poursuivre jusqu'au bout la lecture; l'enfant ne passa pas une ligne ². » Cette industrie pornographique est d'ailleurs si active et si féconde, que les tribunaux débordés en ont perdu le courage de sévir. Quand on saisit par hasard l'un de ceux qui la pratiquent et qu'on le traduit devant la Cour d'assises, « l'avocat tire de sa serviette vingt recueils également scandaleux qui se vendent librement ³ ». Le jury ne comprend plus et acquitte. Voilà l'une des formes de l'apostolat qu'exerce le « quatrième État »; et l'on juge sans peine qu'elle doit aboutir à « des conversions », qui ne ressemblent pas aux autres.

Outre que cette licence de tout peindre et d'exciter à tous les méfaits peut porter directement au crime un certain nombre de personnes qui s'y trouvent déjà prédisposées et qui n'ont pas plus de force en face de l'occasion qu'un hypnotisé sous le regard de son expérimentateur, elle exerce sur les âmes une action indirecte et de plus en plus délétère. Elle éveille, développe et fortifie à

¹ *Le Crime et la Peine*, p. 270.

² *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1897 : *les Jeunes Criminels*.

³ M. Cruppi, *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1896 : *le Délit de presse devant le jury*.

l'indéfini toutes les émotions malsaines : c'est la culture persévérante de la cruauté et de la lubricité, ces deux sources d'où découlent presque tous les crimes ; c'est la perversion à jets continus de la sensibilité. Et, dès lors, le moyen que les individus qui ont subi cette fatale éducation se redressent en présence du danger ; le moyen qu'ils gardent la maîtrise de leur être : ils sont engouffrés d'avance dans leurs passions ; ils sont devenus des désirs ambulants.

L'influence directe que nous avons sur nos émotions est assez faible d'ordinaire. Elles naissent en nous, mais d'une partie de notre être où nous ne pouvons faire la loi. Et une fois écloses, elles nous emportent d'assaut ou bien nous prennent par la fatigue qui nous vient de leur persistance. C'est par une longue et savante thérapeutique que nous faisons descendre « le fini » dans notre affectivité et que nous parvenons à la discipliner. « Le temps est notre grand libérateur ; il est la puissance souveraine qui affranchit l'intelligence, qui lui donne la possibilité de se soustraire à la vassalité des passions et de l'animalité¹. » La presse aussi croit à l'efficacité du temps, la presse aussi a sa thérapeutique ; mais cette thérapeutique est d'une nature à part. Elle ne réduit pas les instincts à la mesure de la raison ; elle leur donne une force exubérante et qui tend à devenir exclusive. Elle ne conduit pas à la royauté du vouloir, mais à l'esclavage.

V

J'ai indiqué jusqu'ici deux causes qui tendent à dissoudre le vouloir : l'abus du libre arbitre et les influences multiformes du milieu social. Il en est une troisième qui a son importance aussi et dont il faut dire quelques mots : c'est la descendance.

Qu'il y ait un certain nombre d'êtres humains qui naissent avec des aptitudes morales très inférieures et même avec une absence à peu près complète de sens moral, c'est un fait qui n'est plus à démontrer. Les livres des criminalistes abondent en cas de cette nature et l'on ne peut supposer qu'ils mentent tous à l'unisson. Un autre fait, qu'il faut également reconnaître, c'est qu'une très grande quantité de ces cas de faiblesse ou de « cécité morale » ont leur cause déterminante dans le legs vital que les parents passent à leurs enfants. L'hérédité est-elle une loi, comme l'a soutenu M. Ribot ? On peut le mettre en doute ; on n'a peut-être pas encore de preuves assez précises pour formuler une affirmation aussi absolue. Mais il n'en demeure pas moins vrai que les antécédents

¹ Jules Rayot, *l'Education et la Volonté*.

héréditaires exercent ordinairement une influence profonde sur le caractère des individus et par là même sur leurs dispositions morales. « Béni soit le sort qui t'a fait naître à Athènes, dit l'auteur de la *Religio medici*; mais entre tant de bienfaits dont tu dois remercier les dieux, lève une main au ciel, et bénis-les de t'avoir fait naître de parents honnêtes et de ce que la modestie, l'humilité et la véracité ont été enfermées dans le même œuf et sont venues au monde avec toi. C'est pour cela que tu peux trouver la félicité dans une vertu précoce et marcher de bonne heure et longtemps dans la route du bien; c'est pour cela que tu peux plus facilement sentir que le vice est contraire à la nature et résister souvent au mal par la seule force de ton tempérament. » On disait dans Israël que, lorsque les pères ont mangé des raisins verts, les enfants en ont les dents agacées. Cette manière de voir est justifiée par l'expérience; les infirmités des parents tendent à se transmettre et reparaissent assez souvent chez les enfants sous la forme de folie ou d'imbécillité morale. C'est ce que l'on a pu voir par l'histoire d'Alice dont parle Maudsley, et par celle de cette famille que le docteur Prichard nous a déjà fait connaître. L'on me permettra de citer un cas que j'ai constaté moi-même et qui me semble avoir une signification toute particulière, parce qu'il porte sur un groupe formé à souhait pour fournir une expérience concluante. Je causais un jour avec la directrice d'un orphelinat de jeunes filles, et je la questionnais en psychologue sur les dispositions morales de ses enfants, auxquelles elle se dévouait tout entière, comme un ange de charité. « Jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, me dit-elle, elles sont généralement bonnes et pieuses. Mais à partir de ce moment tout change : la plupart d'entre elles virent de bord et pour tout de bon. Les mauvais instincts qu'elles ont reçus avec la vie reprennent le dessus et rien ne peut plus en arrêter le débordement. »

Voilà l'hérédité prise sur le vif; et il y a là une leçon qui donne à réfléchir. Le présent et l'avenir sont solidaires; nous ne vivons pas seulement notre vie, mais encore celle des générations futures. Nous pouvons, par une conduite vertueuse, contribuer au bonheur d'une infinité d'êtres. Mais aussi nous pouvons, par nos passions, devenir, pour ceux qui ne sont pas encore, des causes de souffrance et de déshonneur, de décrépitude physique et morale. A nous d'user bien de notre liberté : c'est une arme dont la portée est incalculable. Tout vieillit quand elle est viciée; tout se rajeunit et se développe dans l'ordre quand elle est rivée avec force à cet idéal éternel du bien que nous trouvons en nous et qui se fonde en Dieu.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

Novembre. — Le Président au Panthéon. — Sous un crâne. — La ronde des Ombres. — Visite aux chantiers de l'Exposition. — Les suicides. — Schopenhauer et Burdeau. — La Ligue contre l'Athéisme. — Détraquement et scandales. — Une prophétie anglaise. — L'affaire Dreyfus. — Un général-poète. — L'Impératrice en vers. — Rimes et hiatus. — Les *Impressions cellulaires* d'un ancien ministre. — Aveux, réticences et allusions. — Une fleur sur le fumier. — Rentrée des Chambres. — Tripotages électoraux. — Comme en Amérique. — Le banc des millionnaires. — Les candidatures excentriques. — La cravache au Palais-Bourbon. — La vie d'un dompteur. — Funérailles populaires. — Une dynastie. — Zola à la Chambre. — Ses découvertes historiques. — A l'Académie. — Eclipse de la Poésie et de la Chanson. — Les prix littéraires. — Berryer. — Les prix de vertu. — M^{lle} Bonnefois. — Un missionnaire en Chine. — Les anxiétés d'un vaudevilliste. — Curieux Mémoire de M. Wallon. — Hauréau inconnu. — La République jugée par un républicain. — Justice rendue au 24 mai 1873. — Les Théâtres. — Les *Maitres Chanteurs* à l'Opéra.

Bien que le mois de novembre, habituellement frileux et mélancolique, nous ait dédommagés, par ses journées tièdes et ensoleillées, de l'été maussade et pluvieux qui nous avait si longuement attristés, il n'en débute pas moins par un souvenir de deuil qui s'impose au monde officiel lui-même, et c'est ainsi que, chaque année, à cette date sacramentelle de la Commémoration des Morts, nous voyons le successeur du président Carnot se rendre au Panthéon et s'incliner sur sa tombe. Il ne s'y agenouille pas; il n'y prie pas surtout! ce qui serait en contradiction trop choquanté avec les principes fondamentaux du régime : il se borne à saluer le monument funèbre, et quand la visite a duré ce qu'exigent les convenances, il se retire avec le soulagement d'une corvée accomplie.

M. Faure n'a point manqué, cette année, à la traditionnelle visite, et les organes officieux nous l'ont rapportée en termes qui méritent d'être cités. — « Le Président s'est découvert; il est resté quelques instants debout et silencieux devant le tombeau, puis il a regagné

l'Elysée. » — Voilà tout. — Ne trouvez-vous pas que cette démarche est un peu singulière, ainsi séparée de toute idée spiritualiste, de toute manifestation religieuse? Car, enfin, si l'on ne croit pas que quelque chose subsiste de ceux qui nous ont précédés; si l'on professe qu'ils sont tout entiers rentrés dans le néant, à quoi répond cette visite à leur tombe? On ne va pas visiter le tertre sous lequel est enfoui le chien, vieil et fidèle ami de la maison; ni le cheval, souvent acheté à prix d'or, qui a porté victorieusement les couleurs d'une écurie sur les hippodromes. Pourquoi? Parce qu'on ne leur accorde pas d'âme immortelle et parce qu'on les considère comme n'étant plus rien désormais qu'une vile poussière. Mais alors, si la créature humaine est d'essence différente, si elle ne disparaît pas tout entière dans la mort, et si la plus noble partie d'elle-même survit à la dépouille matérielle qu'elle a cessé d'animer, n'y a-t-il pas lieu de se préoccuper de sa destinée et de témoigner, par quelque signe extérieur, de la conviction où l'on est de son immortalité?

Quoi qu'il en soit, M. Félix Faure n'a rien témoigné du tout. Immobile et silencieux, comme on l'est devant une colonne, un bas-relief, une ruine quelconque, il a regardé quelques instants la tombe de Carnot, puis, sans un mot, sans un geste, il a regagné son palais.

Quelles ont pu être ses pensées durant cette contemplation muette? Je cherche à me les figurer et j'imagine qu'elles ont dû être à peu près les suivantes : — « Les républicains sont bien ingrats de ne pas aller, d'abord, en pèlerinage à la tombe de M. Thiers, car, sans lui, le régime n'existerait pas, et moi, qui le personnifie à cette heure, je ne trônerais pas à l'Elysée... Pourquoi ne va-t-on pas saluer son mausolée au Père-Lachaise?... Pourquoi ne va-t-on pas saluer davantage celui de Mac-Mahon sous le dôme des Invalides?... Quels éclatants services ont valu à Carnot cet honneur exceptionnel?... Il a tout connu du Panama, les noms, les chiffres, les forfaitures, les hontes; et il a tout couvert, tout étouffé, en vue de sauver un monde qui n'en valait guère la peine et des institutions au flanc desquelles il attachait au contraire un germe fatal... Dois-je l'imiter, ou sacrifier impitoyablement ceux qu'il a ménagés à tort?... Cruelle énigme... Je sais comment ont fini mes quatre prédécesseurs, — tous par la chute, un par le poignard —; serai-je plus heureux; et comment finirai-je à mon tour?... Et dans cette crypte sombre, où je ne puis me défendre de frissons et d'inquiétudes, que de fantômes semblent s'agiter autour de moi en me suggérant de tristes réflexions sur la fragilité des choses... Freycinet, mort!... Rouvier, mort!... Clémenceau, mort!... Brisson, mort!... Goblet, mort!...

Bourgeois, mort!... Naquet, mort!... Raynal, mort!... Baihaut, mort!... Wilson, mort!... Eiffel, mort!... Herz, Arton, morts!... Casimir-Périer lui-même, mort!... Hélas! que j'en ai vu mourir, de ces hommes d'Etat et de ces hommes d'affaires, qui ont pu se croire à la veille de saisir la fortune, la puissance, les honneurs, et qui, le lendemain, n'étaient plus que des ombres!... Est-ce la même destinée qui m'attend? Serai-je un exemple nouveau de ces brusques changements, de ces élévations imprévues, de ces chutes retentissantes?... Mystère redoutable, qui me laisse anxieux et rêveur... »

Ainsi pensait le Président en revenant du Panthéon. Mais, dès le lendemain, l'impression était dissipée par une autre visite aux chantiers de l'Exposition de 1900. En le promenant à travers les blocs de granit, les caissons de fer, les enchevêtrements de poutres et de rails, tout le désordre chaotique d'un sol bouleversé, le commissaire général lui avait dit : « Nous voulons faire sortir de cet ensemble informe une Exposition non seulement grandiose, mais gaie, aimable et séduisante... » Et cette parole, pleine d'attrayantes perspectives, avait suffi à ramener la sérénité sur le front du Président; de « notre petit père Félskoff », comme on l'appelle irrévérencieusement dans les cercles du boulevard.

Ce ne sont pourtant pas les sujets de préoccupation qui manquent; on n'a même que l'embarras du choix, car, de quelque côté qu'on se tourne, on n'aperçoit que des symptômes de décomposition sociale, d'abaissement et de ruine, depuis ces suicides de familles entières accomplis avec une inconscience effrayante jusqu'à cette affaire Dreyfus où se trouve en cause la dernière de nos forces morales, l'armée, restée intacte jusqu'ici, et menaçant de périr à son tour, comme les autres...

Vous avez lu dans les journaux l'horrible testament de ce père de famille, — un Dreyfus aussi, celui-là, — ne dirait-on pas qu'il y a des noms prédestinés! — contenant cette froide explication du drame : « Ma théorie est que le seul avantage de l'homme sur la terre est qu'il peut se détruire, et j'en profite. Je n'admets pas que ça regarde qui que ce soit... Mes enfants, ne connaissant pas la vie, ne peuvent choisir, et comme c'est à moi de prendre une décision, je considère que je leur rends service en ne les laissant pas au monde. Ils n'ont eu jusqu'ici que du bonheur : je ne veux pas qu'ils connaissent le malheur... J'écris ces lignes non pour m'excuser, ne devant aucune excuse à qui que ce soit, mais pour engager ceux qui ont assez de ce monde, et ils sont nombreux, à faire comme moi : il faut un peu de courage, et c'est fini. »

Voilà le résultat du trouble affreux jeté dans les âmes par la destruction de toutes les croyances, de tous les principes qui sont les

guides et les soutiens de l'humanité. Et, cette fois, ce n'est pas la misère, comme on l'a justement remarqué, qui, par l'excès de souffrances, a poussé au suicide un groupe de malheureux ; ce père de famille, fils d'un armateur millionnaire, jouissait encore de plus de 20,000 francs de revenu ; il avait un appartement luxueux, une maison de commerce, des intérêts prospères à l'étranger ; il pouvait vivre heureux entre sa jeune femme et ses enfants ; mais il manquait de ce point d'appui que donne la foi religieuse avec les espérances d'une vie future, et ainsi désarmé contre les désenchantements et les épreuves, il s'est abandonné devant les désillusions inévitables de l'existence, en nous montrant ce que deviennent les civilisations les plus raffinées quand elles ne joignent pas la forte conception des responsabilités morales au perfectionnement de leurs progrès matériels. — Il avait lu, paraît-il, l'œuvre de Schopenhauer traduite par Burdeau, et c'est à cette école de pessimisme et de négation qu'il avait appris que « le seul avantage de l'homme sur la terre est de pouvoir se détruire... »

Quelle opportunité présente, en face de pareilles aberrations, la Ligue contre l'Athéisme, dont les conférences relèvent si utilement les âmes, et dont l'éloquent président, M. Arthur Desjardins, faisait apprécier une fois de plus l'autre soir, dans la salle de la Société de Géographie, le bienfaisant concours en parlant de la solidarité sociale, plus invoquée que pratiquée, et en indiquant, avec une grande élévation, la source divine de toute morale comme de toute justice.

Après cela, faut-il mentionner ces duels tapageurs qui, se faisant un jeu de la vie humaine, transforment le terrain de combat en spectacle mondain, avec invitations interlopes, exhibition de toilettes et lunch au vin de Champagne ? Faut-il noter ces gamineries polytechniciennes, si vertement fustigées ici même par un de nos plus éminents collaborateurs ; — ou cet enlèvement d'un vieux prince qualifié de « roi de la mode » (jadis on n'enlevait que les jeunes filles), et dont le degré de gâtisme est devenu une question parisienne ? Faut-il s'arrêter à tous les symptômes de détraquement, d'indiscipline et d'inconscience qui se multiplient dans notre société déséquilibrée ? — Cela nous entraînerait trop loin.

Les journaux relataient l'autre jour la prophétie d'un statisticien anglais affirmant, d'après ses études sur l'aliénation mentale, que, dans quatre siècles, tout le monde sera fou. Du train dont vont les choses, nous n'aurons peut-être pas si longtemps à attendre, et le savant anglais pourrait bien voir lui-même l'accomplissement de sa prédiction...

De tous les signes de décadence et de décomposition qui se

manifestent, le plus alarmant et le plus douloureux est cette étrange affaire Dreyfus, qui s'obscurcit à mesure qu'on cherche à l'éclaircir, et qui s'étend comme une tache d'huile en raison même des efforts tentés pour la faire disparaître. Jusqu'ici la vénalité, la prévarication, la pourriture, avaient envahi l'Administration, les Chambres, le personnel gouvernemental, l'Université même et la Magistrature, tout, sauf l'Armée, restée en dehors et au-dessus de la fange, avec le respect et la confiance de la nation; cette Armée dont on disait, comme à l'époque du Directoire, qu'elle était devenue le dernier refuge de l'honneur. Eh bien, avec l'affaire Dreyfus, la voilà, sinon atteinte, du moins suspectée à son tour, et c'est là ce qui fait la gravité exceptionnelle de l'incident.

Un mot a été prononcé qui a tout de suite saisi les esprits troublés comme l'éclair éblouit les yeux dans un ciel d'orage. « La faillite est complète, a-t-on crié avec désolation : après le Panama financier, nous avons le Panama militaire... »

Non, grâce au ciel, les choses n'en sont pas à ce point; de quelques ténèbres qu'elles demeurent enveloppées, il est légitime de croire que la véritable armée n'a pas trempé dans ces infamies et que sa traditionnelle droiture sortira bientôt, pure et rayonnante, de toutes ces bassesses. Mais ne touche-t-on pas ici du doigt la première et lourde faute commise par nos gouvernants en ne procédant pas tout de suite et courageusement, lors de l'escroquerie panamiste, à l'opération chirurgicale réclamée par la conscience publique? Si, à cette époque, on avait amputé virilement tous les membres contaminés, au lieu de se contenter de quelques petites et insignifiantes purgations, la marche de la gangrène eût été arrêtée, et le corps social eût échappé à la corruption qui, depuis, s'est insinuée partout et le ronge.

Quoi qu'il en soit, il importe d'en finir avec une agitation qui énerve tous les esprits, autorise tous les soupçons, et détruirait bientôt, si elle se prolongeait, le prestige du drapeau lui-même. Ce n'est pas à cette Chronique qu'il appartient de démêler les intrigues, d'éclairer les dessous et de juger les faits, mais elle demande, avec tous les gens de bien, qu'on dissipe au plus vite l'affreux cauchemar dont est oppressée l'âme de la nation. — Entre l'énigmatique dossier d'un sénateur louche, les interviews contradictoires, les communications mystérieuses de dames voilées, les papiers colportés, les racontars de toute espèce et l'attitude singulière du gouvernement, l'opinion déconcertée ne sait plus à quoi s'en tenir et réclame avec énergie la fin de cet imbroglio dangereux. Le scandale a trop duré; la sécurité nationale exige qu'il ait immédiatement un terme.

Qui l'aurait cru? C'est le moment même qu'a choisi, pour retracer les fautes de l'Empire et les deuils de l'Année terrible, un des généraux qui aurait eu précisément le plus de raisons de se taire, ce Carey de Bellemare, — simplement Billart de son vrai nom, — que le général Trochu a remis à sa place dans ses *Mémoires*, et que le maréchal de Mac-Mahon a dû clouer au pilori de l'armée pour son indiscipline. — Après avoir impudemment et par trois fois sollicité les étoiles de divisionnaire sans pouvoir les obtenir, et après s'être insurgé avec éclat contre l'autorité militaire qui le tolérait, ce général, en révolte cette fois contre la prosodie et le bon goût, a imaginé de publier, en un volume grand in-8° de près de 250 pages, une histoire *en vers* du second Empire et des désastres de 1870. Mais quels vers! Et quelle inspiration! Je voudrais en reproduire des pages entières pour dérider un peu le lecteur au milieu des tristesses qui nous accablent, mais l'espace manque et je me borne à quelques citations qui suffiront, du reste, à faire juger du génie poétique de l'auteur. Les journaux n'en ont rien dit, et je m'en étonne, car il y a là de véritables perles pour la gaieté française!

Ecoutez ce début :

Il faut dans tous les temps, pour écrire l'histoire,
De ce que l'on a vu conserver la mémoire,
Et se bien rappeler tous les événements,
Avec ceux qui en ont été les instruments.

Ne faites pas attention à la cacophonie de l'hiatus; l'auteur brave les règles de la versification avec autant d'aisance que celles de la discipline militaire. Les hiatus pullulent dans l'ouvrage et on en trouvera de nombreux exemples dans les citations qui suivent.

Le premier chapitre, ou le premier chant, comme on voudra, raconte le mariage de l'empereur avec M^{lle} de Montijo.

Elle était Espagnole et venait à Paris
Pour y chercher fortune et trouver un mari.
Elle avait un cachet de suprême élégance
Et se montrait partout, bravant la médisance.
Le Prince, sous le charme, en devint amoureux,
Et lui faisait la cour, espérant être heureux...

Après quelques hésitations il se décide et,

dans son ardeur jalouse,
Déclare qu'il prendra pour légitime épouse
Comtesse Eugénie Théba de Montijo.
Telle est sa volonté. Personne ne dit mot.
En France, on fut surpris; l'opinion générale

Trouva que l'union était au moins banale.
On s'attendait à mieux...

Carey de Bellemare n'aime pas l'impératrice; il lui attribue la plus malfaisante influence sur la politique impériale; il lui impute la plus large part dans l'expédition du Mexique comme dans la guerre de 1870.

Un général de l'entourage intime ayant osé manifester des doutes sur le succès de l'aventure mexicaine, l'impératrice s'empporte :

Frappant sa canne à terre,
Furieuse, elle dit, exhalant sa colère :
« Vous êtes donc un rouge et ne voudriez pas
« Que mon fils à son père un jour lui succédât? »

Remarquez, en passant, la hardiesse et la richesse de la rime!
L'expédition eut donc lieu. On en connaît l'issue lamentable :
qui doit en porter la responsabilité dans l'histoire?

Sur qui doit retomber cet écrasant fardeau?
Sur celle qui devrait pleurer sur deux tombeaux!

Encore une rime riche! — Mais continuons de puiser dans la mine :

Tous ces événements inquiétaient les bourgeois ;
On en parlait aussi parmi les villageois.
La haute société débordait de licence,
Et l'on sentait partout un vent de décadence.
Le pouvoir d'Eugénie est en tout grandissant...
.
On ne peut le nier, elle est intelligente,
Son imagination est surtout très ardente ;
Elle avait de la Cour fait un enchantement ;
Le luxe, la toilette étaient ses instruments...
.
Elle avait écarté tous les soupçons jaloux
Sur les ébats joyeux de son auguste époux.
C'est ainsi qu'elle acquit la funeste influence
Qui, dans tous ses malheurs, vint entraîner la France.
Elle avait, en revanche, un grand entêtement,
Et surtout un défaut complet de jugement.

Le portrait n'est pas flatteur, et le général-poète ne sait pas même dissimuler les épines sous les roses.

Arrive la guerre fatale, avec les deux grands désastres de Metz

et de Sedan. Voyons comment le poète a haussé sa muse au diapason de ces revers homériques :

A Metz, il se produit un grand événement
 Qui dans l'histoire aura du retentissement.
 A l'encontre des rois qui viennent à l'armée
 Quand tout est préparé pour la grande mêlée,
 Napoléon, venu dès le commencement,
 Abandonne la sienne, et juste au bon moment.
 Il aurait mieux valu qu'il demeurât tranquille
 A Paris, à Saint-Cloud, ou dans toute autre ville;
 D'autant plus qu'en restant, malgré tout, sur les bras
 Du commandant en chef, il est un embarras.
 Ce fut intréprété de diverses manières.
 Quoi qu'il en soit, la cause est restée un mystère...

Ici, le poète prend encore à partie la Régente, à laquelle il reproche d'avoir, dans une égoïste pensée, empêché l'empereur de revenir à Paris :

La recommandation vient de l'impératrice,
 Qui croit puérilement que, par ce sacrifice,
 Elle a sauvé l'empire, assurant à son fils
 Par une abdication le trône de Clovis.

Avouez que vous ne vous attendiez guère à rencontrer Clovis en cette affaire; mais les poètes ont de ces surprises...

Enfin, la catastrophe s'abat sur nous, lugubre, écrasante, et jusque dans cette dernière page du livre, dans ce suprême lamento du poème, le général poursuit de sa rancune la souveraine tombée.

Sedan n'éveille en nous que désespoir et *deuil*,
 Le spectre de la France entouré d'un *linceul*;
 Elle (?) a déterminé la chute de l'Empire;
 Elle a fait plus encore, elle l'a fait maudire;
 De la gloire passée, elle fut le tombeau
 Et de l'invasion amena le fléau.
 Ce fut la volonté d'un pouvoir en quenouille,
 Qui ne laissa de lui qu'une errante dépouille...

Le général, du reste, dans sa fière indépendance, traite aussi cavalièrement la grammaire et la rime que l'ex-impératrice. Rien ne le gêne ni ne l'arrête. Il fait rimer Bazaine avec Ardennes, Châlons avec Mac-Mahon, cyprès avec Forey, Magenta avec pas, Nord avec corps, Custozza avec appela; et, dans sa chevauchée hardie, il ne recule pas même devant les vers de treize et de quatorze pieds :

François-Joseph avait fait sa route sur Vérone...

Quant aux hiatus, interdits par le classique précepte de Boileau :

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit en son chemin par une autre heurtée,

il s'en moque avec la dernière désinvolture. — Parlant de Cavour :

Il avait eu déjà avec Napoléon,
A Plombières en secret, et sous un autre nom,
Un curieux entretien...

On lui avait parlé de faire un plébiscite...

Au moment même
Où Émile Ollivier expose son système...

Et on en heurte ainsi à toutes les pages, d'aussi abruptes, d'aussi harmonieux!

Si l'on appliquait à l'auteur le jugement porté sur le César des *Commentaires*, — *eodem animo scripsit quo bellavit*, — on serait forcé de conclure qu'en lui le soldat ne valut guère mieux que le poète, et qu'il ne mérite pas plus d'étoiles au Parnasse qu'il n'en obtint à l'hôtel de la rue Saint-Dominique.

Un autre livre, d'une philosophie bien plus amère, d'une tristesse bien plus poignante, a aussi occupé le public en ces dernières semaines : les *Impressions Cellulaires*¹ de Baihaut, le condamné du Panama. Tout le monde connaît l'histoire lamentable de l'ancien ministre et les journaux ont cité des passages navrants de son *Miei Prigioni*, car il a cru devoir, comme Silvio Pellico, nous décrire les souffrances morales de sa captivité; seulement, il a tout juste atteint le contraire du but qu'il s'était proposé. Au lieu de nous apitoyer par ce récit théâtral de ses tortures, il a glacé la compassion que des âmes attendries commençaient à ressentir pour ses malheurs. — Il avait avoué sa faute; il l'avait expiée avec résignation durant trois années cruelles, et comme s'il n'eût pas été suffisamment puni de sa défaillance par ce long supplice, les anciens amis qui l'avaient sacrifié pour les péchés d'Israël lui avaient refusé la consolation suprême d'aller embrasser sa fille sur son lit d'agonie. Cette rigueur barbare avait achevé de lui conquérir la pitié des bonnes gens, et on accordait volontiers à ce coupable une sorte de sympathie indulgente qui semblait une forme muette du pardon. Mais il fallait finir de le mériter par le silence et l'oubli, au lieu de se draper tout à coup dans sa honte comme dans un manteau de parade et de venir raconter ses douleurs avec la pose et l'accent d'un comédien en scène. Dès lors le

¹ 1 vol. in-12. Flammarion.

martyr s'est évanoui en ne laissant plus voir que le réclusionnaire. C'est par une inconscience inouïe qu'il a réveillé ainsi le souvenir de sa flétrissure, ou plutôt non, c'est par un bas calcul, avec la pensée vulgaire d'y trouver à la fois un profit et une vengeance. Il n'obtiendra ni l'un ni l'autre, en perdant le bénéfice de la compassion acquise. Mais le livre n'en reste pas moins suggestif, en inspirant au lecteur de salutaires réflexions sur les dessous de la politique et de la justice contemporaines.

Ecoutez ces aveux, mélangés de réticences venimeuses :

« 4 septembre 1894. — Il existe au Parlement des hommes qui, soit dans l'affaire du Panama, soit *dans toutes sortes d'autres*, ont été plus fautifs que je ne le fus. On les épargne ; je paye pour eux. Il semblerait que, se réjouissant d'avoir survécu à la crise, ayant le sentiment de leur heureuse fortune, ils dussent éprouver quelque pitié pour mon effroyable malheur. Quelques-uns sont très puissants ; ont-ils intercédé pour moi ? Non, je les couvrais.

« M. Rouvier vient d'être nommé président de la Commission du budget. — Burdeau, lui, préside la Chambre... ET POURTANT... »

Comme ce *pourtant* nous en dit long dans sa brièveté perfide !

« 24 février 1895. — Jamais je n'oublierai le spectacle de M. Rouvier arpentant les salles du Palais-Bourbon, agitant les bras, enflant la voix, criant que, s'il était poursuivi, il n'épargnerait personne, dévoilerait tout ce qu'il savait, notamment comme ancien président du conseil. — Dénouement : ordonnance de non-lieu, refusée par le juge, consentie par la chambre des mises en accusation.

« Aujourd'hui 24 février, anniversaire de la proclamation de la république en 1848, un banquet sera présidé par M. Floquet, — tandis qu'on me retient au fond de mon trou, pour bien marquer que cette république fin-de-siècle, célèbre et haranguée, représente le règne de la délicatesse triomphante et de l'égalité devant la loi.

« 16 janvier 1896. — M. Floquet agonise. Encore un que l'angoisse aura tué comme Burdeau !

« 28 octobre 1895. — Parlons franc. Je me suis senti quelque peu réhabilité le jour où, dans les comptes-rendus des fêtes officielles, j'ai lu que certains personnages, — *dont les noms sont au bout de ma plume*, — figuraient comme ayant banqueté à droite et à gauche du chef de l'Etat. *Lesdits personnages ont reçu de l'argent maintes fois, l'ont conservé toujours*. Puisqu'on ne les a pas poursuivis, ou

tout au moins écartés, il en faut bien conclure qu'on ne m'a frappé moi-même que par obligation de circonstance... »

Ailleurs, M. Baihaut déclare que s'il ne parle pas davantage, c'est par ménagement pour le régime, c'est « pour ne pas déshonorer la République », comme s'il ne la marquait suffisamment au fer rouge par ses allusions brûlantes et ses demi-mots acérés !

On lui avait attribué quelques idées religieuses, quelque sentiment de repentir avec des élans vers Dieu. Il en faut rabattre : tout au plus s'est-il élevé, dans les longues méditations de sa geôle, à une sorte de grossière métempsycose, ainsi qu'il ressort du passage suivant de son livre :

« Toutes les créatures, quel que soit leur rang, ont leur part de souffrance physique, leur part de douleur morale, avant d'atteindre à ce qui paraît être le repos, à ce qui n'est sans doute qu'une agitation nouvelle, sous une forme différente, dans un autre monde. »

On voit par là que les réflexions cellulaires n'ont pas, autant qu'on l'avait cru, transformé le prisonnier, et qu'il nous ménage peut-être de nouvelles et instructives surprises dans un second volume.

Je ne sais quel humoriste, parodiant un titre fameux, annonçait le dessein d'intituler ses souvenirs : Mémoires pour *nuire* à l'histoire de mon temps. — C'est, en réalité, le titre que pourraient porter les *Impressions* de l'ancien ministre, et il faut lui savoir gré d'avoir, quoique à mauvaise intention, soulevé légèrement un coin du voile qui dissimulait — assez mal, d'ailleurs — le vilain fond des choses.

Il y a pourtant une fleur délicate et embaumée dans ce fumier : c'est l'affection touchante et l'infatigable dévouement de la compagne fidèle qui n'a pas cessé un jour de consoler le captif, et qui, par toute saison, a fait quotidiennement le voyage d'Etampes pour passer quelques heures auprès du malheureux et adoucir ses amertumes...

Cherchez la femme ! dit-on toujours. — Eh bien, la voilà ; et il faut reconnaître que si elle est souvent la tentation et la chute, souvent aussi elle est la rédemption !

Pendant ce temps, la Chambre faisait sa rentrée, mais beaucoup moins pour s'occuper d'affaires sérieuses que pour transformer le Palais-Bourbon en petite Bourse électorale et en marché de candidatures. Il en est habituellement ainsi à la fin de toute période parlementaire ; mais jamais peut-être on n'avait vu plus d'intrigues

et de combinaisons pour maquignonner le suffrage universel. C'est à qui découvrira le meilleur moyen de s'assurer des urnes afin de perpétuer la domination de la cohue malhonnête qui nous gouverne. Celui-ci prétend y arriver par le scrutin de liste, celui-là par le renouvellement partiel. L'un, redoutant ses concurrents, demande qu'on limite le chiffre des dépenses permises aux candidats; l'autre, obligé de compter, veut qu'on interdise l'abus des affiches électorales; un dernier, non dépourvu de sens, réclame la diminution du nombre des députés, en prenant pour base de la représentation législative non le chiffre total de la population, qui comprend beaucoup d'étrangers, mais seulement le chiffre des électeurs. Ce serait assez rationnel, mais il s'agit beaucoup moins, dans tout cela, de purifier, d'éclairer, d'affranchir de toute pression le suffrage universel, notre maître, que de mettre la main sur lui pour le faire parler plus sûrement au profit de ceux qui tiennent les ficelles dans la coulisse.

On citait récemment, à ce propos, une amusante disposition de la loi électorale du grand-duché de Luxembourg qui interdit aux candidats de payer à boire aux électeurs. Ne serait-il pas plus ingénieux d'imposer aux candidats, suivant la pratique hongroise signalée ici même, à la quinzaine dernière, par notre collaborateur, M. le baron de Witte, l'obligation d'héberger tous les électeurs de leur circonscription, de les nourrir, de les abreuver et de leur procurer en outre, pendant la période électorale, tous les plaisirs et toutes les distractions possibles? Beaucoup y renonceraient, sans doute, et l'on arriverait ainsi, plus sûrement que par le procédé de M. Martinon, à une réduction sensible du nombre des députés.

En attendant cette réforme, on nous annonce d'intéressantes candidatures; et d'abord celles des millionnaires, tout comme en Amérique. Car, nous avons beau être en démocratie, l'argent trône malgré tout en souverain, comme de l'autre côté de l'Atlantique; et ce serait une erreur de croire que les Yankees seuls jettent des poignées d'or sur le tapis électoral. Les coureurs de suffrages ne le ménagent guère, et si l'on calcule que, pour les 600 sièges de députés, nous aurons de douze à quinze cents candidats, dépensant en moyenne 15 à 20,000 francs chacun, on arrive à la jolie somme de 25 à 30 millions de francs donnés en pâture à la bête électorale! — N'est-ce pas suffisamment américain?

Sans doute, certains candidats, fredonnant le couplet de Scribe :

L'or est une chimère;
Sachons nous en servir...

apprivoiseront plus facilement que d'autres le cerbère qui garde

les portes du temple; mais, quand même il y aurait à la Chambre future un « banc des millionnaires », comme en d'autres cérémonies on voyait jadis le « banc des ducs », je n'y trouverais, pour ma part, aucun inconvénient. Peut-être même y aurait-il avantage à opposer ce rempart métallique à la poussée de ceux qui voudraient, en nous dépouillant tous, « nationaliser » la richesse qu'ils convoitent!

Après les millionnaires viendront les candidats qu'on appelle « excentriques », bien que leur prétention semble se justifier au moins autant que d'autres. — Pezon, le fils du dompteur et dompteur lui-même, est qualifié « d'excentrique ». Pourquoi? Lui aussi est millionnaire, et, de plus, possesseur de diplômes universitaires en lettres et en sciences, ce qui n'est pas excentrique du tout. — Nous avons déjà un chapelier, un coiffeur, un cabaretier, après l'homme à la blouse, l'homme au burnous et l'homme-canon; pourquoi n'aurions-nous pas un dompteur? La cravache ne serait nullement déplacée à la Chambre, et, sans chercher à pressentir le rôle qu'elle pourrait jouer un jour dans la cage du Palais-Bourbon, il ne semble pas qu'il y ait une raison quelconque de dénier au dompteur le droit qu'il revendique d'y représenter les « forains ». Ils sont plus de trente mille en France qui vivent de cette industrie; plusieurs s'y sont fait une célébrité, et l'un d'eux, Bidet, archimillionnaire et possesseur de la plus belle ménagerie d'Europe, a la situation d'un véritable grand seigneur dans sa caste. Pourquoi tous ces industriels de la place publique n'auraient-ils pas un représentant parmi nos bateleurs législatifs aussi bien que les chapeliers et les coiffeurs? Il serait, au contraire, original d'avoir un parlement où seraient représentés tous les métiers avec leur costume et leur figuration spéciale; les égoutiers y paraîtraient avec leurs grandes bottes, et les chiffonniers avec la hotte où ils recueilleraient tous les amendements et projets saugrenus de leurs collègues...

Pezon s'y trouvera donc bien dans son milieu, non qu'il s'agisse de dompter des lions et des tigres, mais plutôt les bêtes criardes qui jadis, dit-on, sauvèrent le Capitole, et qui le perdent aujourd'hui chez nous.

A l'heure même où son fils, âgé de vingt-sept ans, posait ainsi sa candidature, « le père Pezon », comme on appelait familièrement le vieux dompteur populaire de Montmartre et de Neuilly, mourait brusquement de la rupture d'un anévrisme à l'âge de soixante-treize ans, après une carrière laborieuse dont l'énergie, constamment tendue, contraste singulièrement avec la désertion des désespérés et des lâches qui reculent devant les luttes de la vie. Né de pauvres

gens de la Lozère, il fut, dès l'enfance, obligé de gagner son pain. On le fit berger dans la montagne, et, comme attiré par une vocation mystérieuse, il utilisait les longues heures de solitude auxquelles le condamnait la garde de son troupeau à capturer et à dresser des vautours et des oiseaux de proie. Un jour, ce fut un jeune loup, dont il se fit un compagnon fidèle et soumis. Plus tard, il y joignit un ours. Ce fut le commencement de la fortune et de la gloire. Mais quelle dépense d'inflexible volonté ! Quelle fermeté virile et persistante durant un demi-siècle pour dompter la vie en même temps que les fauves !

Il y était parvenu. Il possédait là-bas, dans sa rude Lozère, tout un village, avec une belle habitation où il n'allait d'ailleurs presque jamais, continuant de vivre avec simplicité dans sa roulotte, et faisant autour de lui, par de larges libéralités, le plus noble usage de sa fortune. Jamais il ne refusait un secours, donnant aux écoles, aux institutions de charité, aux œuvres particulières de sa caste, avec une générosité pleine de bonhomie. Ce n'était pas un philosophe, mais sa profession l'avait imprégné d'une certaine idéalité, de celle qui fait comprendre qu'il y a dans l'homme quelque chose de supérieur à la bête, une force invisible et mystérieuse qui commande à la nature ; aussi n'avait-il jamais témoigné d'hostilité aux idées religieuses, et, le jour de sa mort, la roulotte du vieux forain a-t-elle présenté un spectacle aussi rare que touchant. Drapée de tentures noires frangées d'argent, elle avait été transformée en chapelle ardente, où le corps du dompteur reposait au milieu des fleurs et des cierges allumés, avec un prêtre disant des prières, tandis qu'à côté, près du vaste baraquement où se taisaient les fauves étonnés, des registres déposés sur une estrade recevaient la signature des visiteurs, comme sous le porche d'un hôtel aristocratique...

Et quelle apothéose que l'enterrement, dans ce quartier populeux de Montmartre ! On n'avait rien vu de pareil depuis les obsèques de Victor Hugo. Les cordons du poêle étaient tenus par des célébrités foraines, avec un cortège où figuraient toutes les notabilités de la « haute banque », des délégations d'écoles et de syndicats, des députés, des conseillers municipaux, de nombreux artistes des théâtres et des concerts de Paris, puis la foule, immense et sympathique. Ainsi a été conduit le défunt, à l'église d'abord, puis au Père-Lachaise, où il s'était préparé lui-même, il y a douze ans, son tombeau, qui n'a pas coûté moins de 50,000 francs, et où le statuaire l'a représenté en bronze, campé fièrement sur son lion favori *Brutus*.

La ménagerie ne disparaît pas avec son fondateur. Pezon laisse un fils, Adrien, celui-là même qui entend cumuler le mandat légis-

latif avec l'exercice de la cravache paternelle, et une fille, mariée au neveu du grand homme, Edmond Pezon, dompteur comme son oncle. C'est une dynastie qui se poursuit, dans un temps où il semble qu'on n'en veuille plus d'autres. Pezon est mort; vive Pezon! On finira peut-être par s'apercevoir tout de même que ce qui est bon pour le gouvernement des bêtes ne serait pas mauvais pour le gouvernement des hommes...

Parmi les candidatures législatives qualifiées d'excentriques, celle de M. Emile Zola avait été annoncée, et la nouvelle avait paru vraisemblable, étant donnés le caractère combatif du personnage et son naturel désir de chercher dans la politique la revanche des échecs académiques. Mais elle a été presque aussitôt démentie par l'intéressé lui-même, au vif regret des malins et des curieux. — Il eût été piquant, en effet, de voir à la tribune l'auteur de l'*Assommoir*, et de comparer son éloquence parlementaire au langage imagé de Coupeau ou de Bec-Salé. Mais c'est précisément le spectacle que l'écrivain naturaliste n'a pas voulu donner à ses contemporains. Il a bien avoué que le rêve de la députation l'avait hanté plus d'une fois, mais en ajoutant qu'il l'avait aussitôt écarté par crainte de son impuissance oratoire. — Nous n'aurons donc pas M. Zola à la Chambre, et c'est dommage, car il eût peut-être étonné le monde par l'inattendu de ses connaissances politiques et de ses vues sociales. Je lisais hier, à ce propos, dans l'*Echo du Public*, où un humoriste s'est plu à relever quelques découvertes du romancier, des passages amusants de ses livres qui laissent pressentir les surprises dont nous eût sans doute égayés son improvisation à la tribune. — Dans la *Fortune des Rougon*, une jeune fille déclare, en 1818, qu'elle n'épousera jamais « un maigre bachelier », alors que le baccalauréat n'a été inventé chez nous que vingt-deux ans plus tard. — Dans une autre scène du même ouvrage, en 1810 : « Il fut tué par un douanier au moment où il entra en fraude une cargaison de montres de Genève. » Or, à cette date, Genève était ville française, chef-lieu du Léman, et il n'y avait aucun droit de douane ou d'octroi à percevoir pour le transport des montres sur notre propre territoire. Dans une *Page d'amour*, l'héroïne, dès 1853, « contemple du haut du Trocadéro la masse énorme de l'Opéra de Garnier », — qui ne date que de 1872...

On juge de l'effet qu'eussent produit au Palais-Bourbon des assertions analogues en politique et en économie sociale! Elles eussent pu ébahir quelques vieux parlementaires; mais au milieu de nos tristesses, quelle dilatation folâtre elles eussent opportunément jetées dans les débats!

Malheureusement, il y faut renoncer et nous rabattre sur autre chose. — On annonce bien qu'en manière de compensation sans doute la Chambre va recevoir la lumière électrique; mais Maury ne manquerait pas de demander si elle y verra plus clair?...

L'Académie, qui n'a pas besoin d'accumulateurs dans ses caves et de becs Auer sous sa coupole pour discerner les choses, vient de juger qu'il n'y avait lieu, cette année, de décerner ni le prix général de Poésie, ni le prix spécial de la Chanson. Elle a dédaigné à la fois Bellemare et Couyba... Qui pourrait l'en blâmer? Pour que s'épanouisse la poésie, fleur exquise et délicate, il faut l'air pur, le ciel calme, la brise embaumée, au lieu des pestilences qui nous entourent et qui l'étouffent; et pour que la chanson monte joyeusement dans l'espace comme l'alouette vers le soleil, il lui faut une atmosphère gaie, lumineuse, où se reflète, dans son expansion aimable et souriante, la nature gauloise.

Mais si l'une ne trouve aujourd'hui rien qui enflamme son enthousiasme et l'autre rien qui inspire sa verve, elles ne subissent heureusement qu'une éclipse, et quand l'orage sera passé, elles reparaitront, celle-ci pimpante, celle-là radieuse, comme aux anciens jours. Ce n'est pas dans le pays de Lamartine, d'Hugo, de Vigny, de Musset que la poésie peut mourir; ce n'est pas dans le pays qui a tout chansonné depuis Mazarin que la chanson peut s'éteindre!

L'Académie s'est dédommagée de sa déconvenue passagère en couronnant deux autres choses qui ne sont pas moins françaises : le talent dans les lettres et l'héroïsme dans la vertu. Ainsi que l'a finement noté au *Journal des Débats* notre aimable et distingué collaborateur, M. Chantavoine, il était vraiment bon d'entendre en ce moment parler un peu de vertu, et les braves gens y ont trouvé une sorte de rafraîchissement et de consolation.

Parmi les prix littéraires, il en est plusieurs dont le *Correspondant* peut se faire honneur puisqu'ils consacrent la juste renommée d'écrivains qui lui appartiennent, et, en première ligne, M. Charles de Lacombe, lauréat du grand prix Gobert pour le monument historique qu'il a élevé à la mémoire de Berryer.

L'illustre orateur n'a pas écrit ses Souvenirs, bien qu'on l'ait souvent pressé de le faire; mais, comme l'a dit le Secrétaire perpétuel dans son rapport, il lui répugnait, ce qui est rare, de parler de lui-même, et il a mieux aimé laisser ce soin à l'un de ses jeunes amis. — On sait comment M. de Lacombe s'est acquitté de la tâche; nos lecteurs ont eu les prémices de son remarquable travail, et l'Académie, en lui accordant la plus haute de ses récom-

penses, a proclamé avec éclat l'exceptionnelle valeur de l'œuvre.

Comment ne pas reproduire ici la page où M. Gaston Boissier, après avoir loué comme il le méritait l'éminent historien de Berryer, a rendu à son tour un noble hommage à l'illustre défenseur de la monarchie ?

« Pendant quarante ans, a-t-il dit, il a pris parti avec un éclat incomparable à toutes les discussions importantes : personne n'a plus honoré que lui la tribune française. « Avant de vous entendre, lui « écrivait Victor Hugo, je ne savais pas ce que c'est que d'être « éloquent. » Et non seulement il a été l'un des plus beaux talents de notre époque, mais il en est aussi un des nobles caractères. Ayant assisté à quatre révolutions, il a pu voir quatre fois de suite le flot des ambitieux se tourner vers le vainqueur ; lui est resté obstinément attaché à la cause vaincue. Il l'a servie non seulement avec fidélité, mais avec indépendance, sans partager ses illusions ou s'associer à ses rancunes.

« Aux violences, aux injures que ne lui épargnaient pas ceux auxquels il sacrifiait sa vie, il se contentait de répondre, comme l'orateur romain : « J'aime mieux vous être utile que de vous plaire. » Je ne songerais pas à le louer de son désintéressement, peut-être même serais-je tenté de blâmer son mépris hautain de la fortune, qui le jeta quelquefois dans des embarras pénibles, si de nos jours, par le contraste, le défaut n'était devenu presque une qualité. »

Il y a des prix littéraires qui sont presque en même temps des prix de vertu : tel celui que l'Académie vient de décerner à un missionnaire, le P. Alphonse Favier, pour le livre savant et magnifique où il a déroulé, sous tous ses aspects, l'instructif et curieux tableau de Pékin. C'est un in-quarto de 500 pages orné de 660 gravures en noir et en couleur, et de 124 phototypies superbes. — Travail énorme, admirable, que l'on croirait l'œuvre d'habiles artistes parisiens et qui pourtant a été fait tout entier là-bas par des mains chinoises.

« C'est à Pe-tang qu'il a été accompli, nous révèle M. Boissier, c'est-à-dire à la résidence des Lazaristes, où ces missionnaires, avec un zèle qui ne se décourage jamais, enseignent « au moins mystique et au plus indifférent des peuples » à connaître leur Dieu, à pratiquer son culte, à parler notre langue, à aimer notre pays. »

Et le Secrétaire perpétuel ajoute cette page expressive que nous nous reprocherions de ne pas citer tout entière :

« Le P. Alphonse Favier a entrepris, dans ce bel ouvrage, de décrire

la capitale du Céleste-Empire et de nous donner une idée du peuple qui l'habite. Ce n'est pas un de ces livres comme en publient tous les ans, au retour des vacances, les touristes qui se sont contentés de voir un pays par les fenêtres de leur voiture et d'en étudier la société dans les salons des casinos. Le P. Favier est resté trente-cinq ans en Chine; il a fréquenté les grands personnages, il vit familièrement avec les plus misérables. Tout ce qu'il nous dit, il le sait par son expérience personnelle, il l'a vu de ses yeux. Aussi quand on lit son livre, quand on regarde ces gravures qui ont pour nous l'avantage de nous montrer la Chine comme l'aperçoivent des yeux chinois, on se croit vraiment transporté à Pékin; il nous semble que nous coudoyons cette foule bizarre et affairée qui se presse dans ces grandes avenues trouées de cloaques immondes et que bordent des monuments en ruine.

« L'auteur de ce livre curieux, qui a tenu à être complet et qui nous parle de tout le monde, se garde bien de rien dire sur lui-même. Mais voici ce que m'écrivit à son sujet notre ministre en Chine, M. Gérard : « Le P. Favier est une des figures de Péking. Il a peuplé « le nord de la Chine et Péking même d'églises dont il est l'architecte, « le constructeur, le peintre et le décorateur. Nul missionnaire n'a « fait davantage pour la propagation de la foi dans ces contrées lointaines, où il a su faire aimer en même temps le nom et le génie de « la France. »

— On jugera, je l'espère, que le prix de 2,000 francs, décerné au P. Favier par l'Académie, a été bien donné. »

Oui, sans nul doute, et aux applaudissements de tous les patriotes comme de tous les gens de cœur. Mais, encore une fois, comment peut-il se trouver un gouvernement qui traque, persécute et dépouille en France des congrégations dont les membres si admirablement dévoués rendent à l'étranger tant de services à leur patrie?

C'est Henri Meilhac, l'historiographe léger de la vie facile et des coulisses parisiennes, qui devait présenter cette année le rapport sur les prix de vertu et jamais peut-être contraste plus piquant ne s'était rencontré entre le peintre et les modèles. Lui-même s'en préoccupait, dans l'appréhension de ne pas répondre suffisamment à la tâche. — « J'y suis si peu préparé! » disait-il avec une aimable franchise. Et, un autre jour, il ajoutait en souriant : « Jamais la vertu ne m'a tant occupé depuis que je suis au monde!... »

Mais la mort est venue l'affranchir de ce travail inattendu, et c'est à M. Claretie qu'est échué la mission, chaque année plus

difficile, de faire ce rapport délicat qui est comme la pierre de touche du talent et du cœur. L'éloquent académicien s'en est tiré à son honneur, avec la grâce, le tact et le sentiment exquis des nuances qui distinguent son ingénieux esprit.

Le principal prix Monthyon a été décerné à une femme admirable, une « foraine » digne des coiffes des Sœurs de charité, M^{lle} Bonnefois, aujourd'hui septuagénaire, et qui, sans avoir jamais voulu quitter sa roulotte, a été, pendant plus d'un demi-siècle, l'apôtre et l'ange de la population particulière au milieu de laquelle elle a vécu. Nous n'avons pas à retracer ici sa vie vraiment touchante : le *Correspondant* a été le premier à la révéler au monde, et ceux de nos lecteurs qui l'auraient oubliée n'auront qu'à se reporter à notre livraison du 25 septembre 1896 pour en retrouver l'émouvant récit.

Nous nous bornons à rappeler que c'est M^{lle} Bonnefois qui a créé des écoles spéciales pour l'instruction des petits saltimbanques, et fondé en même temps, pour ces enfants délaissés de « la balle », l'œuvre attendrissante de la première communion, à propos de laquelle elle disait avec simplicité : « Il faut bien apprendre à ces petits qu'il y a vingt-six lettres dans l'alphabet sur la terre et un Dieu dans le Ciel. »

L'Académie lui a décerné avec émotion un prix de 2,500 francs, — et, de ce prix-là aussi, on peut dire, en reprenant le mot du Secrétaire perpétuel, qu'il a été bien donné!

Une autre Académie, celle des Inscriptions et Belles-Lettres, qui ne distribue pas de prix de vertu, mais qui sait unir, dans ses travaux d'érudition, le sens élevé de la morale aux recherches scientifiques, a entendu, dans sa dernière assemblée solennelle, une très intéressante notice de son Secrétaire perpétuel, M. Wallon, sur un de ses membres décédés, M. Hauréau, que ses ardentés convictions républicaines avaient écarté de la vie publique sous l'Empire, et qui a laissé la réputation d'une sorte de jacobin farouche et anti-religieux. — M. Wallon rectifie cette appréciation erronée, en nous révélant un Hauréau inconnu, d'aspirations hautement spiritualistes, adversaire décidé de l'athéisme et du matérialisme, assignant à la raison humaine des bornes qu'elle ne doit pas franchir, plaçant résolument au-dessus de toutes les philosophies celle de saint Augustin, et que ses préférences politiques n'empêchaient ni de rendre hommage à l'heureuse influence des monastères dans l'émancipation du génie plébéien, ni de reconnaître les grands services rendus par l'Eglise à l'enseignement gratuit des classes inférieures, ni de gourmander les radicaux et les révolu-

tionnaires au sujet des périls que leurs violences et leurs folies font courir à la République.

Ces assertions pourront étonner plus d'un lecteur, mais M. Wallon les appuie de faits et de citations caractéristiques, en y joignant quelques souvenirs curieux et instructifs pour l'histoire contemporaine.

La foi en Dieu était, pour M. Hauréau, la condition première du progrès, et devait rester la règle souveraine du législateur. « Et si, par hasard, a-t-il écrit, comme les Juifs au désert, le peuple qu'il gouverne s'arrêtait dans le chemin et se déclarait las du voyage pour ne plus marcher, au nom de quelle autorité supérieure à la sienne oserait-il réveiller cette léthargie s'il ne croyait pas en Dieu? »

Dans un livre peu répandu et mal jugé d'après son titre, *la Montagne*, il a écrit : « Les monastères d'abord et, plus tard, les couvents ont véritablement émancipé le génie plébéien. Quelle que doive être notre reconnaissance pour l'œuvre de la philosophie, ne lui accordons qu'une part équitable dans l'éducation de la société moderne, et osons dire que les ordres religieux ont peut-être plus contribué que toutes les écoles philosophiques au progrès des idées, des mœurs et des institutions. »

Et M. Hauréau cite, en particulier, sa province du Maine, « où la Révolution de 1789 trouva dix grands collèges en exercice sur le territoire actuel du département de la Sarthe, et environ cent écoles gratuites pour les garçons. »

Voilà quelle était l'œuvre de l'Église, et l'auteur de *la Montagne* ajoute avec une rare impartialité : « Il faut bien le dire, si les couvents ont été détruits, ils n'ont pas été remplacés. »

La philosophie l'attirait et il a publié plusieurs études de ce genre où s'affirment ses idées nettement spiritualistes, répudiant tout système qui compromet la personnalité de Dieu et celle de l'homme. Il veut que la philosophie se renferme dans les limites de la raison, et la raison, proclame-t-il, a des limites au delà desquelles elle s'égaré : « elle est alors au pays des chimères. »

Il repousse avec énergie le panthéisme, et voulant mettre les disciples de Descartes en garde contre les extrémités auxquelles ils pourraient se laisser entraîner, il leur dit : « Déclarez sincèrement, résolument, quelles sont les limites de la connaissance humaine, distinguez et séparez le domaine propre des philosophes de la vague patrie des poètes, et vous aurez vaincu le panthéisme. »

La chute de l'Empire donna satisfaction aux préférences politiques du vieux républicain ; néanmoins, il jugeait avec sévérité la

queue de son parti, et après les élections de février 1871, il écrivait à un ami :

« La démagogie, dites-vous, est vaincue. Il faut toutefois la surveiller, car elle ne croit pas à sa défaite. Durant tout le siège, j'ai conseillé à mes amis de ne la plus ménager. Ils ont trop espéré de la persuasion : on ne persuade jamais les fous ni les coquins, et la douceur qu'ils prennent pour de la faiblesse les encourage à tout oser. »

Pendant que l'Assemblée se préparait à venir siéger à Versailles, l'insurrection préludait dans Paris à la guerre civile sous le canon prussien. — Hauréau porte, à la date du 26 avril, un premier jugement sur cette horrible Commune qu'il croit à la veille de succomber :

« Il y a sans doute des gens à plaindre parmi les insurgés; ce ne sont pas tous de francs coquins, je le sais; mais, vous me l'accorderez, ce sont les coquins qui se sont attribué le gouvernement des niais, et jamais guerre civile n'a été inaugurée avec un appareil d'aussi criminels décrets... Les actes de la Commune sont des actes infâmes. »

Et l'on n'était qu'au 26 avril! Le 26 mai, il écrit :

« Vous devez avoir appris la fin lamentable de cette guerre civile. Tous les instincts de destruction se sont conjurés, et Paris n'est plus qu'un amas de ruines fumantes et d'infests cadavres. Croyez-moi, le jacobinisme est pour une faible part dans ces désastres. C'est le jacobinisme qui, je le crois, a brûlé les Tuileries; mais l'Internationale a brûlé tout le reste... Dans les conseils de l'insurrection enfin vaincue, l'élément politique a toujours eu le dessous; c'est l'élément socialiste qui a dominé. Je suis accablé de douleur et de honte... »

À la suite du vote qui, le 24 mai 1873, renversa M. Thiers et éleva à sa place le maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République, Hauréau envoya sa démission de directeur de l'Imprimerie nationale. Un de ses confrères de l'Institut, en même temps membre de l'Assemblée (ne serait-ce pas M. Wallon lui-même, qui ne se nomme pas dans son récit?) courut chez le nouveau garde des sceaux, M. Ernoul, pour arrêter les suites de cette démarche. — « Il n'eut pas de peine, continue M. Wallon, à convaincre le ministre qui n'avait pas songé à la provoquer. Il lui fut plus difficile de triompher des résolutions du directeur démissionnaire. L'incident, il faut le dire, fut tout à l'honneur de l'un et

de l'autre. On a crié bien haut que le 24 mai et l'élévation du maréchal de Mac-Mahon à la présidence avaient en vue un coup d'Etat. Un gouvernement qui eût formé un semblable dessein n'aurait assurément pas attendu, encore moins refusé, la démission d'un pareil directeur. Il se serait bien gardé de laisser entre les mains d'un républicain aussi avéré l'Imprimerie nationale, qui est, comme on l'avait vu au 2 décembre, l'organe indispensable d'un coup d'Etat. »

Quelques années plus tard, retiré tout à fait des fonctions publiques dans sa petite maison d'Auteuil, il ne se désintéressait pas des choses, et, à la fin d'août 1881, il écrivait à un ami, à propos des élections où l'opportunisme triomphait, mais où le radicalisme s'était accentué :

« Vous n'êtes pas, me dites-vous, trop mécontent du résultat des élections. Elles sont, en effet, ce qu'elles pouvaient être, étant donné l'état moral du pays. Je ne saurais cependant ne pas prévoir que ces élections, telles qu'elles, nous préparent plus d'une crise. Les factions déclarées contre la Révolution sont battues. Comme je ne les ai jamais redoutées, leur défaite ne me cause pas beaucoup de satisfaction. Mais je déplore le progrès quotidien de ces autres factions qui, seules, disent-elles, vraiment dévouées au salut de la République, ne travaillent qu'à lui préparer une fin misérable. Oui, la République périra plus misérablement que l'Empire, si le gouvernement passe quelque jour aux mains des radicaux. Je les connais, eux et l'imbécile bande qui les renversera le lendemain du jour où elle les aura élevés. »

Et le 16 septembre 1883, il écrivait encore :

« C'est en effet bien fini de la vieille monarchie... Mais, hélas ! si l'on continue à si mal gérer les affaires de la République, je crains bien qu'on la perde, elle aussi. Le nombre des mécontents augmente chaque jour, et si quelque chose les fait passer de l'abstention à l'opposition active, c'est-à-dire subversive, la République sera dans un vrai danger. »

Puis il retournait à ses pacifiques manuscrits. Mais l'âge arrivait, et, au printemps de l'année dernière, il s'éteignait à 83 ans, après avoir ordonné que son corps fût porté à l'église, et en maintenant, dans son testament philosophique, les deux principes fondamentaux de toute croyance religieuse : l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu.

Il faut remercier M. Wallon de nous avoir révélé cette vie intime

d'un penseur et d'un républicain mal connu. En apportant aux vérités supérieures cet hommage inattendu d'un homme qui passait pour leur adversaire, le vénérable académicien aura rendu un nouveau service à la cause qu'il a toujours si fidèlement et si noblement servie.

Ce serait le cas de finir cette Chronique par quelques pages sur les théâtres, où d'intéressantes nouveautés se sont produites, mais les incidents variés du mois nous ont entraîné et la place nous manque pour le mouvement lyrique et dramatique de la saison. Nous y reviendrons avant peu, en nous bornant à constater aujourd'hui le succès éclatant des *Maîtres Chanteurs* à l'Opéra. Ceux qui n'aiment pas Wagner en ont été surpris et charmés à la fois. L'œuvre est puissante, avec une abondance et une richesse d'harmonie qui coule comme un fleuve d'or. La décoration est superbe, l'interprétation de premier ordre, et avec un pareil joyau à son répertoire, notre Académie de musique peut attendre en paix les visiteurs de l'Exposition de 1900.

MÉLANGES

LE RELÈVEMENT DE LA FRANCE SOUS HENRI IV

Bien des historiens, à commencer par notre collaborateur, M. Charles de Lacombe, ont déjà décrit la merveilleuse résurrection qui, au lendemain des guerres de religion, a rendu tout à la fois à l'autorité royale son prestige au dedans, et à la France, son influence traditionnelle en Europe. Sur la prospérité matérielle du pays pendant le règne réparateur de Henri IV, nous manquions de renseignements positifs et de données scientifiques. A cet égard, en effet, les documents sont bien plus difficiles à réunir qu'en matière diplomatique ou politique; il s'agit des actes et des contrats privés, dont la majorité a disparu, dont le surplus sommeille dans les inaccessibles archives de nos officiers ministériels.

La difficulté de la tâche n'a point arrêté un érudit de la plus haute distinction, M. Gustave Fagniez, qui avait déjà fait ses preuves en racontant, d'après des sources inédites, la vie et l'œuvre du mystérieux collaborateur de Richelieu, le P. Joseph. Il a porté dans l'histoire économique les qualités de méthode, de science et de composition qui ont fait sa réputation dans l'histoire diplomatique : son nouveau livre¹, qui traite successivement de l'agriculture, de l'industrie, du commerce intérieur et des transactions internationales, offre le plus sûr et le plus vivant tableau de la France sous le Béarnais.

Le mal était immense et semblait sans remède. Onze années de guerre civile, précédées de troubles sérieux, avaient semé partout la ruine et la désolation. La fabrication industrielle était interrompue et le commerce à peu près anéanti. Le sol même, abandonné sur bien des points, était retombé en friche. Les passages de troupes, les réquisitions incessantes des partis amis ou ennemis, avaient réduit les cultivateurs à la misère : beaucoup s'étaient réfugiés dans les villes ou bourgs, comme au temps des invasions barbares; d'autres s'étaient, en désespoir de cause, joints à ceux qui les avaient dépouillés, et étaient devenus demi-soldats, demi-brigands. Comme les derniers chouans deux siècles plus tard, les derniers ligueurs, infidèles à l'enthousiasme religieux qui les avait soulevés naguère, dégénéraient en coupeurs de bourse et en voleurs de grands chemins. En eût-on, d'ailleurs, nettoyé les voies de communication, celles-ci demeuraient matériellement fort détériorées, pour ne pas dire impraticables : ce

¹ *L'Economie sociale de la France sous Henri IV*. Paris, Hachette, 428 pages grand in-8°.

n'étaient partout que ponts rompus par les armées, routes défoncées, à côté desquelles on suivait une piste en plein champ, à la mode orientale; digues écroulées, rivières envasées. Dans la misère universelle, certains parasites avaient seuls fait fortune : les traitants d'abord, ancêtres des *fournisseurs* du Directoire; puis les titulaires d'offices, qui avaient profité de la détresse du Trésor pour se faire adjuger de fructueux monopoles; enfin, les agents fiscaux de toute espèce et de toute robe, entre lesquels les moins redoutables n'étaient pas ces ingénieux amateurs nommés *donneurs d'avis*, qui inventaient et suggéraient de nouveaux impôts, sauf à recevoir en récompense une partie du produit.

Le gouvernement de Henri IV vint en aide aux cultivateurs de bien des manières, et d'abord en faisant la chasse aux bandes de brigands qui rançonnaient ou pillaient les campagnes. Quoique l'influence de Sully maintint une fiscalité assez âpre, l'arriéré de la taille fut remis aux contribuables, en même temps que les instruments et animaux de culture étaient déclarés insaisissables. Pour prévenir les inondations, on s'occupa de reboiser les montagnes. Le dessèchement des marais fut entrepris dans plusieurs provinces, en vue de conquérir ou de restituer à la culture des terrains étendus. Bravant des préjugés qui devaient subsister jusqu'à la Révolution, Henri IV aurait voulu que les blés circulassent sans entraves d'un bout à l'autre du royaume : « Il est juste et raisonnable, écrivait-il, que la liberté du commerce soit permise en toutes nos provinces, et que celles qui ont nécessité d'une espèce de marchandise, même de celle de l'aliment et nourriture des personnes, en soient secourues par les autres où elles abondent davantage. »

Grâce à cet ensemble de mesures, la situation agricole se rétablit au delà de toute espérance. La « poule au pot » légendaire ne fut jamais qu'un rêve, mais les paysans, du moins, cessèrent de redouter la famine. M. Fagniez fait une description très animée et très curieuse de la vie rurale d'alors, où des baux à long terme donnaient au cultivateur non-proprétaire la sécurité du lendemain, où, par suite de la difficulté des échanges, les cultures étaient bien plus variées que dans la France d'aujourd'hui : chaque province devant se suffire à elle-même, on plantait la vigne, par exemple, dans des régions d'où elle a disparu depuis longtemps.

Au point de vue industriel, le règne de Henri IV vit naître et se développer les deux grandes industries qu'on pourrait appeler traditionnelles en France, c'est-à-dire la draperie et la fabrication des toiles. Le roi fonda la manufacture des Gobelins et celle de la Savonnerie, destinée à reproduire les tapis du Levant. C'est à lui aussi qu'il faut rapporter l'initiative de la création d'une des plus belles

industries de la France moderne, celle des soieries. Les premiers essais furent hésitants sans doute : l'élevage des vers à soie réussit mal, et le tissage même prit peu d'extension avant l'assassinat de Henri IV : mais l'élan était donné, et le magnifique essor de la fabrique lyonnaise n'a point d'autre origine.

Les progrès du commerce furent tels, que le train de vie des marchands s'en ressentit, et que tous les moralistes du temps déclament contre le luxe des boutiquiers. Ces progrès avaient pour cause la paix, le rétablissement de l'ordre public et surtout le développement des voies de communication. Sous l'impulsion de Sully, nommé grand-voyer de France, on ne se contentait pas de restaurer les ponts coupés ou les routes interrompues : on entreprenait de toutes parts de nouveaux travaux. La voirie fluviale prenait une importance que les chemins de fer ont diminuée dans notre siècle : on ébauchait le plan du canal du Midi, et on méditait de rendre navigables des rivières dont le cours est encore torrentueux aujourd'hui, comme la Vézère. Paris même commençait à *s'haussmanniser*, car c'est un édit de 1607 qui, comme le dit l'historien, « pose le principe niveleur de l'alignement et trahit le rêve des rues larges ».

Le commerce extérieur était déjà étroitement connexe à la politique générale : peu développé dans les ports de la Manche et de l'Atlantique, par suite de la redoutable concurrence de l'Espagne, des Provinces-Unies et de l'Angleterre, il était florissant à Marseille, en raison de l'alliance déjà presque séculaire « des lys et du croissant ». Venise notamment était peu à peu détrônée par notre vieux port méditerranéen.

Une résurrection si soudaine et si éclatante ne fut sans doute pas la seule création d'un homme : elle ne put se produire que grâce aux ressources d'énergie que la nation tenait en réserve. Mais le gouvernement de Henri IV eut le mérite de provoquer cet épanouissement, de donner à ces forces vives toute facilité de s'exercer. Comme le fait très justement remarquer M. Fagniez, la tâche du Béarnais fut plus ardue que celle de ses successeurs, souverains absolus d'un Etat centralisé : quand Louis XIV ou Napoléon avaient décrété une réforme, tout l'organisme gouvernemental entraînait en jeu pour en assurer l'exécution. Henri IV, au contraire, devait persuader autant qu'ordonner, triompher par le raisonnement ou la bonne grâce de la résistance des préjugés et des intérêts. De là vint qu'il échoua plus d'une fois ; mais aussi, quand il réussit, cette collaboration du roi et du peuple fut plus méritoire et plus féconde que toutes les transformations opérées par pure autorité, à coups d'ukases, d'édits ou de décrets. C'est là la grande originalité du gouvernement de Henri IV et le secret de sa persistante popularité.

L. DE SOUILLAC.

UN CHEF-D'ŒUVRE D'ART

VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, par James TISSOT.

Tome II. — A. Mame et fils, éditeurs. Tours.

Nos lecteurs ont pu suivre les différentes phases de l'éclosion de cet ouvrage monumental. Nous avons aujourd'hui la satisfaction de leur annoncer son complet achèvement. Le deuxième et dernier volume vient d'être distribué aux souscripteurs, impatients de le posséder. Mais comme les chefs-d'œuvre ne s'improvisent pas, les éditeurs n'ont pu le livrer plus tôt à leur admiration.

Il y a quelques mois, nous admirions les feuilles récemment tirées à la galerie Georges Petit. Depuis ce moment, les chromistes et les typographes ont mis la dernière main à leur travail. L'ensemble a reçu les dernières corrections, le coup d'œil décisif du maître, — on devrait dire ici des maîtres, — et l'ouvrage a définitivement commencé, à travers les deux mondes, sa glorieuse carrière. Auteur et éditeurs peuvent désormais jouir d'un repos bien gagné, sous les fleurs dont les couvrent les gens de goût et les amateurs de grand art. Leur semaine de travail a longuement duré : quatorze ans pour le peintre, quatre ans pour les éditeurs !

Nous ne croyons pas qu'en notre siècle, ait vu le jour une œuvre de plus grande portée artistique et morale. Jusqu'à M. Tissot, ainsi qu'il le fait lui-même remarquer fort justement, on avait illustré la divine histoire de la Rédemption, en faisant appel aux seuls caprices et fantaisies de l'imagination. « Préoccupés uniquement, dit-il, les uns, de la mise en scène, comme les écoles de la Renaissance; les autres, du sentiment, comme les écoles mystiques, tous avaient délaissé d'un commun accord le terrain de l'histoire et de l'exactitude topographique. N'était-il pas temps, dans un siècle auquel l'à-propos ne suffit plus, de rendre à la réalité, — je ne dis pas au réalisme, — ses droits usurpés? »

Pourquoi redouterions-nous de contempler l'image de l'Homme-Dieu autrement que dans des vêtements de convention, et dans la

vulgaire expression d'une physionomie langoureuse et affadie? Pour notre compte, nous croyons que « localiser » la vie de Jésus, ce n'est en rien la diminuer, puisque enfin le Sauveur n'est pas né en France, mais en Palestine. Il nous paraît, au contraire, que d'être mis à même de devenir ainsi, par la reconstitution des choses, les contemporains du Christ, à le voir évoluer devant nous dans la vie terre à terre, au jour le jour, que menaient ses concitoyens, est fait pour nous rappeler le côté pratique, et non pas seulement intellectuel, de la religion qu'il a fondée.

La divine parole sur l'aumône faite à Dieu lui-même dans la personne des pauvres, est encore plus vivante, plus compréhensible pour l'humaine intelligence, quand nous voyons Jésus vêtu non plus de robes somptueuses et de manteaux de brocart, non plus de tissus diaphanes et, dirait-on, spiritualisés, mais de vêtements semblables à ceux de ses compatriotes. Ce côté humain, voulu par Dieu, ne peut donc être considéré comme une hérésie artistique dans une illustration de la divine épopée que par ceux qui souhaiteraient que Jésus demeurât pour nous « un regard sans paupières et une voix sans lèvres ».

A notre sens, et sans prétendre exclure toute autre représentation du drame vécu par Dieu sur terre, il y a dix-neuf siècles, M. Tissot doit être loué d'en avoir donné une reconstitution aussi vraie et réelle que possible. Le public catholique sera reconnaissant à la maison Mame des émotions bienfaisantes que lui procurera de plus en plus l'ouvrage aujourd'hui terminé. Une fois encore, il faut la louer d'avoir gardé à la France l'honneur d'une semblable entreprise, et la féliciter du triomphe qu'elle vient de remporter à l'Exposition de Bruxelles, en attendant ceux que lui réserve l'Exposition de 1900.

H. DELORME.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 novembre 1897.

Il sera donc dit qu'aucun scandale ne nous sera épargné! Nous avons eu l'affaire Wilson et la corruption installée dans la demeure du chef de l'Etat; nous avons eu les hontes du Panama, le Parlement avili, la magistrature complaisante et flétrie. Il nous restait l'armée, — car le crime d'un seul n'avait pu l'entamer, — et voici qu'une conspiration, sortie peu à peu de l'ombre, s'efforce de l'atteindre elle-même, sous prétexte de défendre un innocent injustement condamné. Elle prétend ne dénoncer qu'un coupable, à la place de celui qu'elle présente comme la victime d'une erreur judiciaire, et par ses insinuations, ses réticences, ses équivoques, ses énigmes, elle commence par faire planer le soupçon sur l'armée toute entière.

Sans doute, s'il est des hommes convaincus de l'innocence de Dreyfus, on comprend qu'ils ne négligent rien pour la mettre en lumière; c'est pour eux un devoir d'autant plus sacré que l'accusation a été plus horrible et plus cruel le châtement. Mais quand on n'a pas de preuves certaines ou que, prétendant en avoir, on ne les montre pas, venir troubler l'opinion, jeter le doute, tout en affectant de les respecter, sur l'intégrité des juges militaires, accuser au hasard des officiers, et mettre ainsi dans les foules une perturbation d'où ne peut résulter que la défiance universelle du peuple et des soldats contre les chefs, c'est une besogne sans nom; c'est, inconsciente ou non, une complicité manifeste, au moment où l'on se targue de démasquer la trahison, avec l'ennemi dont cette défiance, au jour du combat, serait la principale force.

Tout est louche dans cette campagne. On s'étonne de l'empressement avec lequel certains journaux ont consenti à s'en faire les instruments; dans la manière dont elle a été menée, on flaire je ne sais quelle odeur de pots-de-vin, destinés, comme dans l'affaire du Panama, à former les convictions.

Il y a quelques mois, dans une conférence sur les Arméniens que le *Correspondant* a reproduite, M. Vandal dénonçait la « formidable organisation du mensonge » qui avait paralysé presque partout les agents d'information, en sorte que, pendant que s'accomplissaient les massacres, presque personne, sauf en Angleterre, ne s'en doutait en Europe. Il est remarquable que les « agents d'infor-

mation », qui demeureraient muets devant les crimes du Sultan, sont généralement les mêmes qui reviennent avec le plus d'insistance sur le dossier des défenseurs de Dreyfus. Qui donc alors les faisait taire? Qui donc aujourd'hui les fait parler?

On s'étend volontiers sur les persécutions dont les Juifs seraient l'objet dans notre pays, persécutions que, pour notre part, nous serions les premiers à réprouber, si elles étaient réelles. Mais ne voyons-nous pas au contraire, en ce moment, la démonstration de la puissance qu'ils ont parmi nous? Supposez que le prisonnier de l'île du Diable fût un catholique et que, pour le délivrer, les catholiques eussent mis en œuvre les moyens dont se servent les défenseurs de Dreyfus; croyez-vous qu'ils auraient trouvé même patience dans le gouvernement, dans les Chambres, dans la presse, dans le public? Vous figurez-vous M. Chesnelong (que le loyal et respecté sénateur nous pardonne cette hypothèse), vous figurez-vous M. Chesnelong jouant le rôle que s'est donné M. Scheurer-Kestner, déclarant qu'il a dans ses mains les preuves de l'innocence de Dreyfus, faisant annoncer dans les journaux qu'il les dévoilera demain, sans que ce demain vienne jamais pour lui, et, tandis qu'à toutes les sommations il oppose un obstiné silence, laissant ou faisant courir des versions dont l'ambiguïté met en cause l'honneur du drapeau. Ah! que depuis longtemps on l'eût mis en demeure de s'expliquer! Que depuis longtemps les injures contre les cléricaux, les phrases habituelles sur la casuistique des dévots, se fussent déchainées contre lui! Quel soulèvement pour le faire parler! Quelle indignation contre son silence!

Mais non; il s'agit d'un libre-penseur, M. Scheurer-Kestner, défendant le juif Dreyfus. Tout lui est permis. Il ne veut pas parler aujourd'hui; chaque jour il fait dire que « ce ne sera pas pour ce soir ». Soit. Que M. Scheurer-Kestner ne se presse pas; qu'il choisisse son moment. L'armée, livrée par son silence aux suspicions publiques, a tout le temps d'attendre. Il se dit en possession de documents qui intéressent la sûreté de l'Etat. Le gouvernement n'en est pas ému, les ministres n'ont pas l'idée de lui en demander livraison, et au besoin de les saisir chez lui. Il semble qu'ils craignent de les connaître, et leur attitude indécise ne fait qu'ajouter aux angoisses de l'opinion. Pendant ce temps-là, l'esprit public est en suspens; un poids pèse sur le cœur de la France. Il n'y a pour respirer à l'aise que les novellistes. Comme l'écrivit l'un d'eux, c'est le moment « du coup de feu » pour les reporters, et ils s'en vont, fouillant la vie privée des officiers, forçant l'entrée de leur demeure, demandant à l'un d'entre eux, sans être jetés à la porte, si ce ne serait pas lui qu'auraient accusé de trahison les défenseurs de

Dreyfus, répétant, sur les dires d'un député, qu'il y a beaucoup de coupables et que « l'affaire ne fait que commencer »; interrogeant les officiers du régiment auquel a appartenu le commandant Esterhazy, dénoncé par le frère de Dreyfus, leur prêtant des propos outrageants contre leur ancien camarade, allant jusqu'à raconter, sans paraître se douter de l'injure qu'ils font au général Billot, que l'un d'eux aurait dit : « Au reste, le ministre de la guerre va le *saler*, parce qu'il sait que c'est lui, le commandant Esterhazy, qui écrit dans la *Libre Parole* sous la signature du C^t Z. » Comme si, en les supposant fondés, les griefs de l'homme devraient avoir la moindre influence sur les décisions du chef militaire!

Il importe pourtant que cette situation finisse. Il y a des mois que l'autorité militaire est avertie du complot qui se formait en faveur de Dreyfus. Il ne se peut pas qu'elle n'ait point sur-le-champ commencé une enquête. Elle doit savoir à quoi s'en tenir. Il est temps qu'elle parle et qu'elle fasse taire les calomniateurs de l'armée. Le silence du gouvernement, son étrange effacement, ne servent qu'à développer partout l'affolement, et l'on tremble à la pensée de l'état dans lequel la guerre, — qu'il faut toujours prévoir, — si elle venait à éclater soudain, trouverait la France.

C'est le moment qu'ont choisi les apologistes de la politique républicaine pour vanter le progrès moral accompli sous leur règne. Les statistiques ne répondent guère à ces dithyrambes, et les plaintes, exprimées par les philosophes et les observateurs les moins suspects de tendance religieuse, témoignent hautement des inquiétudes qu'excitent les résultats de l'éducation donnée dans les établissements officiels.

La discussion du budget de l'instruction publique a mis le fait en pleine évidence.

En dépit des efforts de l'Etat, de la pression qu'il exerce, des bourses qu'il accorde, des faveurs ou des menaces qu'il prodigue, suivant que les parents envoient leurs enfants aux écoles publiques ou aux écoles privées, la population scolaire, accrue dans les écoles privées, a diminué dans les écoles publiques. A l'heure présente, près d'un quart des élèves, qui suivent l'enseignement primaire, appartient aux écoles privées. Pour l'enseignement secondaire, les collèges libres, réduits à leurs seules ressources, ne recevant rien de l'Etat que des charges, comptent autant d'élèves que les collèges et les lycées de l'Université.

L'indication est claire. Les républicains, qui s'évertuent à en contester la signification, la rendent eux-mêmes plus indiscutable, en avouant que ce ne sont pas seulement les enfants des familles, dites réactionnaires, qui vont aux établissements libres, mais en-

core les enfants des fonctionnaires, des officiers, des magistrats, voire des professeurs de l'Université. Dans tout autre ordre, la conséquence ne ferait pas doute. On se dirait qu'il y a là un vœu public à constater, et on chercherait, ne fût-ce que dans l'intérêt des écoles de l'Etat, les moyens de le satisfaire. C'est ainsi que la loi des syndicats est née des revendications des ouvriers, qui n'avaient même pas attendu qu'elle fût votée pour commencer à s'associer. C'est ainsi qu'un ministre, parlant des infractions fréquemment faites à cette loi, concluait qu'il fallait, non pas les punir, mais modifier les dispositions qu'on refusait d'appliquer. C'est ainsi que la loi sur les accidents, la loi sur l'instruction criminelle, ont trouvé leur principe dans les abus commis et les plaintes que ces abus avaient provoquées.

Puisque l'on ne peut nier que les parents sont de plus en plus enclins à mettre leurs enfants dans les écoles privées, la logique et le bon sens commanderaient donc de rechercher la cause de ce mouvement pour y remédier. Cette cause, on la connaît bien ; c'est que les parents veulent pour leurs enfants une éducation religieuse, et qu'ils ne croient pas la trouver dans les établissements de l'Etat. Mais c'est là que l'esprit de secte étouffe toute autre considération, jusqu'à celle de l'intérêt bien entendu. Dès que la religion est engagée, le suffrage universel ne compte plus. Périssent les collèges de l'Etat, plutôt que l'anticléricalisme !

Vainement, dans un discours aussi habile qu'élevé, M. Denys Cochin a mis en évidence ce vœu des familles, exprimant d'ailleurs les vues les plus conciliantes, rendant plein hommage à la science et à l'Université, demandant seulement qu'au lieu de traiter en ennemi l'enseignement libre, on le considère comme un émule, comme un collaborateur de l'enseignement officiel dans l'œuvre du développement intellectuel et moral des générations nouvelles. C'est bien aux républicains qu'on peut appliquer, en cette matière, ce qu'on disait autrefois de certains émigrés : « Ils n'ont rien appris ni rien oublié. » Ils verraient toutes leurs écoles désertes qu'ils en concluraient qu'il faut y pousser les élèves par la force ; mais quant à donner satisfaction à la pensée religieuse, dont ils sentent pénétrées les familles, jamais ils n'y consentiront.

Cependant ils ont dans leurs propres établissements un exemple de ce que pourrait, pour leur rendre la confiance des parents, l'idée religieuse inscrite au seuil de ces établissements. M. Bouge, insistant dans son rapport sur la nécessité de mieux recruter les chefs des lycées et des collèges, parlait d'un collège de l'Ouest où un choix excellent avait tout à coup ramené les élèves. Nous serions bien étonné si ce collège, que le rapporteur a évité de désigner,

n'était pas le collègue de Nantes. Et pourquoi M. Bouge ne l'a-t-il point nommé? Ne serait-ce pas parce que ce proviseur excellent est tout simplement un prêtre? Cette soutane a été pour les parents comme un drapeau; ils se sont dit que, dans ce collège où le prêtre était chef, la religion serait enseignée, et ils y ont envoyé leurs enfants.

C'est M. Bourgeois qui, après avoir relevé par un compliment ironique l'insuffisance du ministre actuel de l'Instruction publique, a pris en main la défense de l'enseignement de l'Etat, comme s'il en était encore le représentant. Son discours n'est qu'une déclamation, comme le comportait le sujet. Mais il a tellement remué les passions favorites de la Chambre qu'elle s'est oubliée jusqu'à en voter l'affichage. Ainsi cette Assemblée, qui soutient le ministère Méline, a pris soin de ménager un triomphe à son adversaire. Elle fait placarder dans tous les hameaux le discours de M. Bourgeois, comme si M. Bourgeois était encore le chef du gouvernement. Il est vrai que, trois jours plus tard, s'apercevant de sa bévue, elle a également ordonné l'affichage du discours de M. Méline sur la question agricole, discours remarquable d'ailleurs, et que nous aurions à louer presque sans réserves. Mais comment les populations se reconnaîtront-elles dans cette confusion? Bourgeois d'un côté, Méline de l'autre. « Quel est le bon? se diront-elles. Sont-ils tous deux les chefs du gouvernement, et si l'un est l'ennemi de l'autre, comment cette Chambre leur fait-elle à tous deux même honneur? Nos députés ne savent donc pas ce qu'ils font! » Et la logique rurale aura raison.

Ce n'est pas que nous redoutions l'effet du discours de M. Bourgeois pour la cause de l'enseignement libre. A supposer qu'on le lise, il ne changera rien aux convictions, parce qu'il ne suffit pas de supposer les faits pour les créer. Quand M. Bourgeois affirme que chacun est libre de mettre son enfant où il veut, il n'empêche pas que le gendarme, le cantonnier, le facteur, le nourricier qui reçoit des enfants de l'Assistance publique, la foule des petits fonctionnaires, de tous ceux, en un mot, qui, à un titre quelconque, dépendent de l'Etat, ne sachent qu'il leur est défendu d'envoyer leurs enfants chez les Frères ou chez les Sœurs. Quand il parle de la morale sublime enseignée par les instituteurs, il ne fait pas que, pour beaucoup d'entre eux, cette morale ne se réduise, avec la protection des supérieurs, à contrecarrer les instructions du prêtre; à se poser, comme le disait dès 1850 M. Thiers, en « anticurés ». Quand il parle de « ce devoir social commun », qui fait le fond de la morale enseignée dans les écoles publiques, il ne fait pas que le devoir dont les principes ont été posés dans tous les temps et chez tous

les peuples, il ne fait pas que de ces principes l'Etat n'ait commencé par supprimer dans son enseignement celui qui est le fondement de tous les autres, celui que tous les temps et tous les peuples ont proclamé, à savoir : l'existence de Dieu. « On vous a dit, déclarait aux élèves d'une école publique un conseiller municipal de Paris, le citoyen Cattiaux, que nous avons chassé Dieu de l'école. C'est une erreur; on ne peut chasser que ce qui existe, et Dieu n'existe pas. »

Ce sont précisément ces jeux d'esprit que les parents n'admettent pas pour leurs enfants.

De son ton le plus doucereux, M. Bourgeois a déclaré à M. Cochin que « la raison d'être de l'école laïque c'était la destruction de la haine. » Un de ses prédécesseurs lui a donné d'avance un démenti. L'un des promoteurs de l'enseignement laïque et, il faut l'ajouter, l'enfant terrible du système, Paul Bert, s'adressant à une réunion d'instituteurs, leur disait avec plus de sincérité : « Alors, nous dit-on, c'est la haine que vous enseignez? Soit ! »

La haine! oui, en ce temps où le patriotisme le plus élémentaire commanderait l'union des cœurs, la haine est le principe des lois scolaires et des mesures qui en sont l'application. Ainsi que l'a montré M. Denys Cochin, elle inspira les menaces dirigées contre ceux qui mettent leurs enfants dans les écoles libres; elle inspire ces arrêts du Conseil d'Etat qui interdisent aux conseils municipaux de l'Ouest ou du Midi de subventionner des écoles religieuses, tandis que le conseil municipal de Paris peut, sans entraves, subventionner des écoles athées; elle inspire ces lois fiscales qui ne tendent qu'à ruiner les congrégations, ces congrégations dont les officiers, les marins, les explorateurs, les diplomates, s'accordent à vanter la bienfaisante influence au dehors, dont l'Académie française, hier encore, couronnait, en vantant son patriotisme, un des représentants.

Les sectaires auront beau faire et beau dire. Leurs lois scolaires tomberont; elles tomberont sous le flot grossissant du vœu populaire, et le régime qui prétendrait s'identifier avec elles ne ferait que les suivre dans leur chute.

L'histoire est là pour annoncer l'avenir qui les attend; il faut vraiment que les républicains soient bien ignorants ou bien aveugles pour en méconnaître les leçons.

Lisez ce qu'écrivait en l'an IX Fourcroy, qui n'était pas un dévot, dans son rapport aux Consuls sur l'état des départements qu'il avait mission d'inspecter.

¹ *Conférences sur l'éducation civique.* Août 1882.

« Les institutrices, disait-il, n'ont plus la confiance des habitants, non plus que la majorité des instituteurs. Outre la mauvaise conduite, l'immoralité et l'ivrognerie de beaucoup de ces derniers, il paraît certain *que le défaut d'instruction sur la religion est le motif principal qui empêche les parents d'envoyer leurs enfants à ces écoles.* On préfère les envoyer chez des maîtres particuliers, que l'on aime mieux payer, parce qu'on espère y trouver une meilleure instruction, des mœurs plus pures, et *des principes de religion auxquels on tient beaucoup.* »

Ne croirait-on pas lire un rapport écrit de nos jours? L'opinion publique a fait justice alors, en dépit de leurs vantardises, de ce système d'enseignement que les révolutionnaires avaient voulu imposer aux familles. Elle renversera de même, tôt ou tard, ces lois qu'on nous dit intangibles.

Lord Salisbury a profité, suivant l'usage, du banquet de Guild-Hall offert par le lord-maire, pour faire connaître son sentiment sur la politique étrangère.

Il n'y a guère pour nous à relever dans son discours que le passage relatif aux négociations engagées sur les prétentions respectives des puissances dans l'Afrique occidentale. De l'Orient, lord Salisbury n'a parlé que pour célébrer l'œuvre du concert européen, œuvre à peine ébauchée et dont on n'aperçoit pas encore, même de loin, l'achèvement. Il n'a fait mention de l'Égypte que pour louer le corps expéditionnaire et son chef, le sirdar Kitchener, qui a mené ses troupes jusqu'à Berber. Mais il s'est plus étendu sur ce qu'il a appelé « les négociations plus ou moins animées, plus ou moins continues, mais toujours amicales, que l'Angleterre poursuit avec la France, l'Allemagne, le Portugal et l'Italie, sans compter plusieurs autres puissances non chrétiennes ».

C'était presque donner à entendre que l'Angleterre a des difficultés dans le monde entier.

La France a eu la part principale dans les réflexions ou les allusions auxquelles s'est livré le premier ministre. En ce moment, une commission anglo-française est réunie à Paris pour statuer sur les territoires africains, au sujet desquels les deux nations se disputent le droit de possession ou d'occupation. Elle mène son œuvre avec lenteur, et nous voulons croire que l'indisposition de l'un des commissaires anglais, qui a naguère interrompu ses délibérations, n'était pas simplement diplomatique. Lord Salisbury a jugé bon de déclarer que « si l'Angleterre a montré des égards dans les transactions passées, il y a une limite, et qu'elle ne pourra permettre que ses droits les plus évidents soient méconnus ».

Il n'est pas un gouvernement qui ne puisse tenir un pareil

langage. Il est tellement à l'usage de tous, qu'il devient un lieu commun. Mais quels sont ces droits évidents? C'est précisément la question que la commission anglo-française aura à résoudre. Les droits de l'Angleterre sur l'Egypte ne sont heureusement pas soumis à son examen. L'Angleterre aurait peine à lui prouver qu'elle a sur ce pays des droits évidents, et pourtant elle agit à son égard comme si elle n'en doutait pas. Il ne suffit pas de proclamer l'évidence, il faut la démontrer.

Quelques personnes auraient pu se demander s'il n'y avait pas une menace dans la déclaration de lord Salisbury. Mais on assure que, loin d'avoir aucune pensée de ce genre, c'est dans une intention pacifique que le chef du cabinet anglais l'aurait faite. Il aurait voulu, en élevant un peu la voix, dominer et calmer l'espèce de canonnade que, sous l'inspiration plus belliqueuse de M. Chamberlain, les journaux anglais, le *Times* en tête, faisaient gronder depuis quelques semaines à l'appui des prétentions du gouvernement britannique.

La presse de Londres a un autre souci; c'est la démonstration faite contre la Chine par l'empire d'Allemagne. Pour obtenir réparation du meurtre de deux missionnaires allemands, le gouvernement de Berlin a envoyé une escadre dans la baie de Kiao-Tchou et fait débarquer des troupes devant lesquelles la garnison chinoise a dû se retirer. Le port de Kiao-Tchou, qui avait autrefois une certaine importance, peut offrir à une puissance européenne une station utile, comme point de refuge et comme dépôt de charbon. L'Allemagne, qui vient de l'occuper, n'aura-t-elle pas l'idée d'y rester? C'est une tentation à laquelle ne résisterait pas, en pareil cas, l'Angleterre; mais elle n'aime pas que les autres Etats y succombent. Le *Standard* a essayé d'intéresser la Russie dans l'affaire; il avertit amicalement l'Allemagne que « la Russie pourrait bien voir d'un mauvais œil l'occupation de Kiao-Tchou par les Allemands ». Jusqu'ici, la Russie n'a dit mot, et le *Globe*, sans plus d'ambages, met en avant l'intérêt anglais. « L'Allemagne, si elle est sage, écrit cette feuille, ne prendra pas le port de Kiao-Tchou. Si elle le fait, elle dépassera la mesure. En voulant étendre les limites de son empire jusqu'aux confins de la terre sans posséder une puissance maritime suffisante, elle joue à la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf. »

Nous ne savons si ce langage intimidera l'Allemagne. Il est probable, en tous cas, que de cette insuffisance de ses forces maritimes, signalée par le *Globe*, l'empereur Guillaume se fera un argument pour réclamer du Parlement les fonds nécessaires à l'augmentation de sa flotte.

L'empire ottoman était pour l'Allemagne, depuis la guerre gréco-turque, un autre terrain d'occupation et d'exploitation. Elle avait donné au Sultan des officiers pour refaire son organisation militaire et commander ses troupes ; des banquiers pour prendre l'entreprise de ses chemins de fer et des ingénieurs pour les construire. Elle était en marché avec le gouvernement turc pour lui fournir des canons et des cuirassés. La Turquie devenait pour elle ce que le Portugal fut longtemps pour la Grande-Bretagne. En même temps, fort de ce concours et enorgueilli de ses victoires sur les Hellènes, le Sultan commençait à regarder de haut les autres puissances et faisait mine, au mépris de ses engagements passés, de reprendre sur la Crète ses anciennes prétentions.

L'Europe, dont la condescendance n'avait que trop encouragé cette attitude, paraît s'en lasser. Plusieurs indices viennent de marquer qu'elle perdait patience. A la nouvelle des préparatifs que faisait la Porte pour augmenter la flotte, le cabinet de Saint-Pétersbourg, si l'on en croit des récits vaguement contestés, a fait savoir au Sultan qu'au cas où le gouvernement impérial penserait à consacrer à des armements, dont on ne voyait pas la nécessité, tout ou partie de l'indemnité due par les Grecs, il serait forcé de réclamer le paiement des quelques 35 millions que la Turquie doit encore à la Russie depuis la guerre de 1878. D'autre part, comme s'il voulait apprendre aux Crétois que la Russie, dont ils auraient pu se croire oubliés, veillait toujours sur eux, le tsar a annoncé à l'archevêque orthodoxe de la Canée qu'il ferait reconstruire à ses frais le quartier des chrétiens.

L'Autriche, dont la politique avait jusqu'ici favorisé l'empire ottoman, vient aussi de donner au Divan une leçon bien faite pour lui inspirer un sentiment plus modeste de sa situation. Un de ses nationaux, M. Brazzafolli, agent de la compagnie de navigation le *Lloyd*, ayant été injustement arrêté dans le port de Mersina par les autorités turques, malgré les protestations du consul, le baron de Calice, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, a exigé aussitôt, comme réparation, que le vali d'Adana et le mutessérif de Mersina fussent révoqués, et que les honneurs fussent solennellement rendus au pavillon autrichien. La réclamation était appuyée par l'envoi dans les eaux de Mersina d'un vaisseau de guerre qui, à l'expiration d'un délai fixé, devait, en cas de refus, bombarder la ville.

A cet argument persuasif la Porte, qui avait feint de ne pas entendre, s'est rendue sans difficulté.

C'est ainsi qu'il convient de parler au Sultan. Pourquoi faut-il que ce soient toujours à des puissances étrangères que nous emprunions ces exemples ? Si la France avait déployé la même vigueur

pour venger le meurtre du P. Salvador, le chef des assassins aurait payé le crime de sa tête, et on ne l'eût pas vu étaler effrontément son impunité dans les cités européennes.

Les délégations d'Autriche et de Hongrie viennent d'ouvrir, à Vienne, leur session annuelle. Elles ont, comme on le sait, à délibérer sur les affaires communes aux deux pays, affaires dans lesquelles la politique étrangère tient la première place. Les journaux ont donné le message que leur a adressé l'empereur François-Joseph et la déclaration plus étendue dans laquelle le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères, leur a développé et commenté les vues de son souverain.

De ces deux documents il résulte que la politique extérieure de l'Autriche est en parfait contraste avec sa politique intérieure. Si les agitations et les scandales, provoqués par les Allemands au Parlement de Vienne, fomentent dans la monarchie un désordre dont l'autorité personnelle de l'empereur peut seule atténuer les dangers, il en est autrement de la situation que les événements et la diplomatie ont faite à l'Autriche devant l'Europe.

L'empereur et son ministre ont constaté les excellents rapports que la monarchie entretient avec toutes les puissances. Ils ont insisté, suivant la formule obligée, sur la solidité de la Triple Alliance et sur son caractère pacifique. Mais ce qui, mieux que ces assurances, permet de penser qu'il y a, en effet, quelque chose de changé dans le caractère de la Triple Alliance, c'est l'insistance avec laquelle le souverain et le ministre ont affirmé l'entente établie entre l'Autriche et la Russie. Il y aura bientôt vingt ans, l'Allemagne et l'Autriche signaient un traité pour arrêter les entreprises de la Russie contre la Turquie; aujourd'hui, c'est avec la Russie que l'Autriche entre en arrangement pour écarter leurs rivalités mutuelles dans les Balkans et se promettre l'une à l'autre d'y maintenir le *statu quo*.

On ne conçoit guère qu'ainsi liée à la Russie, l'Autriche puisse s'allier contre elle avec l'Allemagne. Les deux puissances étaient rivales, presque ennemies, lorsque se forma la Triple Alliance, et celle-ci paraissait dirigée contre la Russie autant que contre la France. Aujourd'hui que l'Autriche se déclare l'amie de la Russie, de la Russie alliée elle-même avec la France, on ne voit plus très clairement pour quelle fin elle reste dans la Triple Alliance, à moins que ce ne soit pour se réserver, au jour d'un conflit, le rôle de médiatrice.

LOUIS JOUBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Héritage de Behanzin, par Paul MIMANDE. 1 vol. in-16, Perrin.

Le volume que M. Paul Mimande vient de publier sous ce titre n'est point un roman, non plus qu'un récit de voyage; c'est, en quelque sorte, la photographie animée de choses vécutées, ainsi que nos lecteurs ont pu en juger par eux-mêmes quand le *Correspondant* leur a offert ces pages captivantes. M. Mimande les a complétées pour la mise en volume. On y retrouve les qualités qui ont valu à l'auteur une rapide notoriété : finesse de l'observation, justesse des aperçus, élégance du style; mais, cette fois, M. Mimande n'ayant point à nous décrire, comme dans *Criminopolis* et dans *Forçats et Proscrits*, des scènes attristantes ou tragiques, a pu donner libre carrière à son humour et à sa verve.

Très gai dans la forme, quoique très sérieux dans le fond et très bien documenté, son nouvel ouvrage a tout ce qu'il faut pour obtenir auprès du public plus de succès encore que ceux qui l'ont précédé.

Les élections dans les Pays-Bas, par M. LEFÈVRE-PONTALIS, de l'Institut. Une brochure.

Nous devrions répéter à propos de cette étude ce que nous avons dit des précédentes. La sûreté de l'information, la hauteur des jugements, la caractérisent. Le recueil de ces brochures formera un volume du plus haut intérêt, et il est à souhaiter que l'éminent auteur ne tarde pas à nous le donner.

Au sortir de l'école. *Les Patronages*, par Max TURMANN, avec une lettre-préface de S. Em. le cardinal LECOR. Un vol. in-12. Le-coffre.

Nos lecteurs savent l'effort tenté par nos adversaires pour tourner à leur profit le mouvement d'*après l'école*. C'est une raison de plus, pour nous, non seulement de sauvegarder nos patronages actuels, mais de les développer de plus en plus. L'ouvrage de M. Turmann est donc le bienvenu. A la fois historique et didactique, c'est un résumé attachant et neuf de ce qui a été fait jusqu'ici et un manuel très détaillé de ce qu'il y a à faire. Nul n'avait plus d'autorité en la matière que M. Turmann qui, soit à Bordeaux, soit à Paris, a été le type du « jeune homme d'œuvres ». Son livre est indispensable à tous ceux que préoccupe justement cette question vitale des patronages.

Un ami de Napoléon III : le comte Arese, par M. le comte J. GRABINSKI. 1 vol. in-12. — Bahl. (Paris, 14, rue Chauveau-Lagarde.)

Les révélations de M. le comte Grabinski sur Arese, parues dans le *Correspondant* de l'année dernière, ont laissé une trace profonde dans le domaine historique. L'auteur vient de les réunir en volume en y ajoutant quelques nouveaux détails. Cet ouvrage a sa place marquée dans toutes les bibliothèques d'histoire contemporaine.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

VOLTAIRE

AVANT ET PENDANT LA GUERRE DE SEPT ANS

En exposant, dans un ouvrage qui a été accueilli avec quelque faveur par le public ¹ les causes qui ont amené, en même temps que le traité de 1756, l'hostilité déclarée de la France et de la Prusse (dont la guerre de Sept ans a été la conséquence), une chose m'avait frappé et piqué ma curiosité. J'étais surpris de ne rencontrer nulle part, dans le cours de ce récit, le nom de Voltaire, et de n'avoir même eu qu'une seule occasion de le prononcer, et encore tout à fait en passant. Dans les travaux précédents, au contraire, toutes les fois que j'avais eu à traiter des relations du gouvernement de Louis XV avec le grand Frédéric, j'avais eu à constater l'intervention de Voltaire, soit réclamée par les agents officiels de la France, ministres ou ambassadeurs, soit spontanément offerte par lui-même. On sait, en effet, que ce merveilleux esprit, doué d'une infatigable et universelle activité, ne se résignait pas aisément à la consacrer tout entière aux lettres ou à la philosophie. Il eut toute sa vie la tentation et le goût de se mêler d'affaires publiques et, à tort ou à raison, ne douta jamais de son aptitude à y prendre part. Cette prétention qui, chez un homme de lettres ordinaire, aurait singulièrement choqué les habitudes du temps, paraissait justifiée chez lui par ses rapports familiers avec le roi de Prusse et la confiance que semblait placer en lui l'allié incommode et inquiet dont la France avait à tout moment à surveiller et à pénétrer les desseins. Cette amitié royale semblait lui assurer un crédit dont il aimait à faire montre et qu'à plusieurs reprises, dans l'intérêt de l'Etat, on lui avait demandé de mettre à profit. Comment dès lors supposer, et comment comprendre qu'il fût resté inactif et indifférent en voyant se préparer une évolution politique qui devait faire de son protecteur non plus

¹ *L'Alliance autrichienne*, chez Calman Lévy, p. 5.

l'ami douteux, mais l'ennemi déclaré de sa patrie, et modifiait ainsi sa situation personnelle autant que celle de tous les Etats de l'Europe? Il n'est pas non plus sans intérêt de savoir (tout étant curieux à connaître dans l'histoire d'une telle vie) quelle impression il éprouva d'un événement qui le touchait à un point si sensible, et quel jugement il en a porté.

L'examen de ce petit problème historique m'a conduit à jeter un coup d'œil d'ensemble sur les relations entretenues par Voltaire avec tous ceux qui dirigèrent la politique française, — roi, ministres, diplomates et, hélas ! il faut bien le dire aussi, maîtresse royale, — pendant les années qui précédèrent et suivirent le mémorable changement survenu dans le système des alliances européennes. J'ai dû rapprocher alors des événements déjà connus de la vie du grand écrivain quelques faits nouveaux dus aux pièces inédites que mes recherches d'histoire générale m'avaient fait rencontrer et qui m'ont paru éclaircir des points obscurs ou inaperçus de sa vaste et curieuse correspondance. J'ai été amené ainsi à reconnaître que, pas plus dans cette occasion que dans aucune des circonstances antérieures, il ne renonça au désir de jouer un rôle dans la politique et qu'il ne se fit pas faute d'offrir son concours, soit pour prévenir la défection du roi de Prusse, soit, une fois la rupture consommée, pour en expliquer les causes au public, soit pour en réparer les plus fâcheuses conséquences. S'il ne fut pas fait usage de sa bonne volonté, dont une politique avisée aurait (comme j'essaierai de le faire voir), plus d'une fois, pu tirer utilement parti, c'est en raison seulement de la résolution prise par Louis XV, à partir de cette même époque, de ne plus avoir recours à ses services et de l'éloigner même absolument de sa personne. Est-ce par scrupule religieux que Louis XV se refusa ainsi à toute communication avec un philosophe dont les opinions connues blessaient sa foi? On hésiterait alors à l'en blâmer, bien qu'on pût faire remarquer que Richelieu, et même le vertueux P. Joseph ne s'étaient pas montrés si difficiles sur le choix des instruments qu'ils employaient à leurs desseins, et que, dans un intérieur royal où régnait M^{me} de Pompadour, il y eût peut-être des cas de conscience plus pressants que celui-là à résoudre.

En tout cas, cette répugnance était de date récente; car elle n'avait pas empêché, à deux reprises différentes, Voltaire d'être chargé par les ministres de Louis XV de missions confidentielles. La première fois, c'était au lendemain même de l'avènement de Frédéric, quand il avait dû, en raison de leurs relations déjà anciennes, lui porter ses premières félicitations. Loin de le détourner de cet acte de déférence, le cardinal de Fleury le

chargea de présenter ses compliments au jeune auteur de l'*Anti-Machiavel* et ses regrets « de ne pouvoir aller lui-même lui rendre hommage » comme jadis la reine de Saba à Salomon. Mais on disait déjà que le nouveau roi employait les premiers jours de sa puissance à préparer des armements dont la destination était inconnue, mystère dont le vieux ministre s'inquiétait à bon droit, et dont, pour le repos de ses derniers jours, il ne devait avoir que trop tôt l'explication par la brusque invasion de la Silésie. Voltaire fut invité à tâcher d'obtenir, par une insinuation directe, et de rapporter sur ce point quelque lumière.

Trois ans après, Fleury avait cessé de vivre, et la Silésie était prise; mais le conquérant, qu'une diversion faite par l'armée française avait très heureusement servi, avait faussé compagnie à notre alliance pour jouir en paix du fruit qu'il en avait tiré. Il s'agissait de le faire rentrer en lice par l'appât de nouvelles convoitises, et ce fut le moment où Voltaire arriva juste à point à Berlin, feignant de fuir la défaveur de Versailles et de s'exiler volontairement par dépit de l'échec de sa première candidature à l'Académie. Ce masque percé à jour n'avait trompé personne et Frédéric moins que tout autre; des dépêches qui existent encore dans nos archives témoignent que, dans des entretiens prolongés entre le poète couronné et celui qu'il aimait à appeler son maître, il fut question de toute autre chose que de l'examen de ses œuvres lyriques et de la correction de ses rimes. A la vérité, ni dans l'un ni dans l'autre cas, le succès n'avait pleinement répondu ni aux espérances de Voltaire ni à l'attente de ceux qui avaient recours à ses bons offices. D'un échange de compliments et de caresses auquel Frédéric, toujours affectueux mais parfois railleur, s'était prêté de bonne grâce, n'était sortie ni une parole ni encore moins une promesse dont son interlocuteur pût se prévaloir. Mais il y a des choses qu'on ne dit pas et qu'on laisse voir : le silence même est dans certains cas un langage qu'une oreille fine et intelligente sait entendre. Un témoin tel que Voltaire ne pouvait avoir passé quinze jours dans une intimité royale sans y faire provision de renseignements bons à recueillir. N'eût-il fait qu'en rapporter sur le personnage principal, sur le choix de ses relations (indice à peu près certain de ses tendances), sur les sentiments de son entourage, des notions prises en quelque sorte sur le vif, c'était un portrait tracé au naturel par une main habile, dont la ressemblance n'était pas douteuse et dont des ministres plus experts que ceux de Louis XV auraient utilement tiré parti.

Ce qui prouve d'ailleurs que si on n'avait pas eu beaucoup à se

louer, on n'avait pas du moins à se plaindre de la manière dont Voltaire s'était acquitté de ces deux commissions, c'est que ce fut précisément au retour de cette seconde visite à Berlin que commença à pleuvoir sur lui une véritable série de faveurs royales et ministérielles. Il fut successivement nommé historiographe du roi et gentilhomme de la chambre, deux places très bien rentées : on le chargea de célébrer, en prose d'abord, puis en vers, les victoires de Fontenoy et de Lawfeld et de présider à toutes les fêtes données en l'honneur de ces glorieuses journées. A la vérité, cet essor inattendu de sa fortune était dû à deux influences protectrices de nature assez différente : un heureux hasard l'avait mis à la fois en relation familière avec M^{me} Lenormand d'Étioles, avant qu'elle fût devenue la marquise de Pompadour, et avec le marquis d'Argenson, avant que, de la retraite où il se livrait à de silencieuses rêveries, il eût été appelé au ministère des affaires étrangères. Ni la maîtresse royale ni le nouveau ministre, promu presque le même jour à leurs fonctions officielles, n'oublièrent leur ancien ami. Distraire Louis XV et ne pas laisser l'ennui approcher de la personne royale, c'était la grande affaire de M^{me} de Pompadour. Qui mieux que Voltaire pouvait lui rendre ce service? Elle lui conféra le département des plaisirs royaux. D'Argenson, de son côté, esprit généreux, mais chimérique, déjà animé du souffle philosophique qui commençait à naître, désirait en faire passer l'inspiration dans les documents diplomatiques de sa façon, l'espèce d'écrits, peut-être, qui s'y prête le moins. C'était une bonne fortune que de pouvoir faire servir Voltaire à ce genre d'office. Aussi fut-il chargé de rédiger plus d'une pièce importante, principalement celles qui étaient destinées à la publicité, et c'était le cas assez fréquemment avec d'Argenson qui, à la différence et même au scandale des politiques du temps, aimait à expliquer ses actes pour les faire juger par l'opinion. Ce fut ainsi que le ministre philosophe emprunta la plume de Voltaire pour rédiger une allocution adressée aux États-Généraux de Hollande, afin de les engager à rester fidèles aux sentiments républicains et les détourner de retourner à la forme monarchique du stathoudérat.

De la même main fut aussi une proclamation emportée par le duc de Richelieu, commandant une escadre, pour opérer un débarquement en Angleterre, et destinée à rassurer les Anglais qui auraient pu croire leurs libertés menacées par la restauration des Stuarts. D'Argenson poussa même la confiance jusqu'à présenter à la signature du roi lui-même une lettre confidentielle adressée à la czarine Elisabeth, et dont il conserva avec soin la minute préparée par cet illustre secrétaire. On y pouvait lire cette

maxime touchante qu'on aurait pu croire empruntée au *Télémaque*, mais peut-être peu faite pour être goûtée par une princesse encore à moitié sauvage : « La véritable gloire des rois, c'est la félicité de leurs sujets. » Enorgueilli, on pourrait même dire un peu enivré par de si hautes confidences, Voltaire alla jusqu'à offrir à d'Argenson, au lendemain de Fontenoy, de mettre à profit une ancienne relation qu'il s'était découverte avec le secrétaire du duc de Cumberland, pour aborder personnellement le général vaincu et entamer ainsi par lui une négociation avec l'Angleterre.

Le malheur, c'est qu'introduit ainsi à Versailles dans la maturité de son âge et dans la plénitude de sa renommée, sur ce terrain si nouveau pour lui et, comme toutes les cours du monde, semé de pièges et d'embûches, il ne se montra pas à son avantage. Ce n'est pas qu'on pût lui reprocher rien qui ressemblât à la gaucherie et à l'embarras d'un nouveau venu. On trouvait, au contraire, qu'il y était trop à l'aise et trop pressé de prendre au sens propre le brevet de gentilhomme dont M^{me} de Pompadour l'avait gratifié.

La nature de supériorité dont il avait et laissait voir la conscience était mal appréciée dans ce milieu factice. Cette grâce facile, abondante en répliques heureuses et en traits ingénieux, qui faisait l'agrément de sa conversation, était aussi ce qui lui donnait un air de familiarité; un peu de réserve eût mieux plu, comme attestant un plus juste sentiment de l'honneur dû à une telle compagnie. Ce vague déplaisir, ce fut le roi surtout qui le ressentit : non que Voltaire, dans les rares occasions où il approcha de la personne royale, eût jamais manqué aux règles de déférence profonde et même un peu humble qui étaient imposées par l'étiquette, non qu'il eût jamais oublié que le premier devoir de l'historiographe d'un roi est de faire son panégyrique; ce n'est pas non plus que, comme dit Condorcet, les louanges d'un homme de génie ne touchent que les rois qui aiment la gloire, mais c'est plutôt que l'art de plaire s'apprend comme tout autre et que le génie naturel lui-même ne supplée pas en ce genre à l'éducation. C'est le métier de courtisan essayé de bonne heure qui enseigne à donner même à l'adulation le ton juste et la mesure qu'il est parfois dangereux de dépasser. Parmi les nombreux défauts qu'on peut reprocher à Louis XV, on n'a jamais compté le manque d'esprit et de goût. Il était doué d'un sens assez fin pour soupçonner, sous les éloges exagérés de Voltaire, une pointe légère d'ironie.

D'ailleurs, la liberté de la louange suppose toujours plus ou moins celle du blâme, et le plus sûr pour se faire agréer d'un maître qui sent sa faiblesse est de paraître trop ébloui pour avoir le sang-froid de le juger. C'est ce sentiment, sans doute, qui se

peignit sur le visage de Louis XV, dans une petite scène de cour qui est restée assez fameuse pour que tous les biographes de Voltaire, même les plus bienveillants, en aient fait mention. On venait de représenter à Versailles le *Temple de la gloire*, intermède lyrique dont les vers étaient de Voltaire et la musique de Rameau, et où Trajan apparaissait couronné de lauriers et donnant la paix au monde après ses triomphes. La pièce finie, Voltaire s'approcha de la loge royale, s'attendant à recevoir des compliments; comme ils tardaient à venir, il dit, à assez haute voix pour être entendu, au duc de Richelieu, qui était à quelques pas du roi : « Trajan est-il content? » Louis se retourna, les sourcils froncés, et le regarda fixement sans lui dire un mot.

Il ne fallait pas beaucoup d'incidents de ce genre pour que Voltaire, qui entendait aussi à demi-mot, s'aperçût que le vent ne soufflait plus en sa faveur dans les régions supérieures de Versailles et qu'il aurait peine à s'y acclimater. Mais il avait pris goût à l'atmosphère des cours et il lui en coûtait de s'en passer. Or il y avait justement à la même heure, en France même, une autre cour d'allure plus simple et même quelque peu bourgeoise. C'était celle que tenait, tantôt à Lunéville, tantôt à Nancy, le vieux roi Stanislas, le père de Marie Leczinska, à qui on avait donné, sa vie durant, la Lorraine à gouverner pour le consoler d'être descendu du trône de Pologne, en le chargeant de préparer ses sujets à faire après lui, par leur annexion à la France, le sacrifice des derniers restes de leur indépendance. Le bon prince menait sa cour comme son peuple d'une main paternelle. « Point d'étiquette, disait-il, je ne veux pas même qu'on soit obligé de me faire la révérence. » Voltaire fut amené à Lunéville par son amie, M^{me} du Châtelet, qui ne lui permettait pas de se séparer d'elle, et que sa naissance comme celle de son mari appelaient à figurer dans les réunions de la haute noblesse lorraine. Il ne pouvait manquer d'être reçu à bras ouverts. Le roi y mit d'autant plus d'empressement qu'il aimait lui-même à charmer ses loisirs par quelques essais littéraires et qu'il fut ravi de les soumettre à l'arbitre du goût par excellence. Le métier de censeur officiel n'est pas toujours commode, surtout avec les auteurs qui portent couronne et qui ont la peau sensible tout comme les plus simples de leurs confrères, et Voltaire en devait faire plus tard l'épreuve à Berlin; mais celui-ci était d'humeur bénigne et prêt à prendre toutes les critiques en bonne part. Il faut pourtant qu'il y ait toujours quelque piège caché sous les confidences princières : car celle-là, qui avait l'air inoffensif, ne fut pas non plus sans inconvénient. Parmi les écrits soumis par Stanislas au jugement de Voltaire, il y en avait

un qui portait le titre ambitieux du *Philosophe chrétien*. Voltaire assure qu'il ne fit qu'en effacer quelques fautes de français : il est probable qu'il ne se gêna pas pour y insérer quelques traits de ce déisme large et vague, étranger à toute rigueur dogmatique, qui fut la profession de toute sa vie. Le roi, qui n'y entendait pas malice, envoya le manuscrit ainsi rectifié et mis au net à la reine, sa fille, convaincu qu'elle serait heureuse de voir que, malgré quelques distractions séniles un peu trop vives dont elle s'affligeait, il gardait le cœur assez dévot pour composer un ouvrage de piété; mais la princesse, mise en défiance, communiqua le texte à son confesseur qui n'eut pas de peine à y relever deux ou trois hérésies notoires. « Je reconnais la main de Voltaire, dit-elle, c'est lui qui rend mon père athée sans le savoir. » Et elle ajoutait que l'exemple donné par l'intimité publique de Voltaire et de M^{me} du Châtelet était mauvais à mettre sous les yeux du vieux prince qui ne se montrait que trop sensible aux appas de la belle marquise de Boufflers. Il y eut aussi en cours au même moment une épître de Voltaire à M^{me} de Pompadour, qui blessa assez fortement la reine et plus encore Mesdames ses filles. Le poète, s'adressant à la fois au roi et à la maîtresse, leur disait :

Soyez tous deux sans ennemis
Et gardez tous deux vos conquêtes.

L'assimilation des victoires de Fontenoy et de Lawfeldt aux succès faciles que M^{me} de Pompadour avait remportés sur la vertu du roi parut choquer, il faut bien le dire, le goût au moins autant que la convenance.

On sait quelle fut l'aventure tragi-comique qui mit fin au séjour de Lunéville. Ce fut la mort soudaine de M^{me} du Châtelet, enlevée par une couche malheureuse à la suite d'une grossesse tardive. La douleur de Voltaire, bien que sincère et touchante, prêtait à rire par certains côtés aux témoins indifférents; et Frédéric, en apprenant l'événement, ne se gênait pas pour le qualifier en termes cyniques que je ne me charge pas de reproduire : mais il n'en exprimait pas moins vivement ses condoléances à l'ami affligé et saisissait l'occasion pour le presser de venir se consoler auprès de lui. Comme il devenait libre du lien qui l'avait longtemps retenu, disait le roi, rien ne devait plus l'empêcher de fixer sa demeure d'une manière durable à Berlin. La proposition, déjà faite à plusieurs reprises, ne pouvait déplaire à Voltaire, qui aimait à passer de roi en roi. Seulement il avait en poche plusieurs pièces toutes prêtes à être mises sur la scène. C'étaient des compositions un peu hâtives, comme toutes ses œuvres tragiques, mais animées,

brillantes, dans le goût du jour, et dont il avait recueilli, dans des lectures privées, des applaudissements qui n'étaient pas uniquement de complaisance. Il lui tardait de faire confirmer ce jugement par le public parisien.

Il y tenait d'autant plus que c'était une dernière revanche à prendre sur son ancien rival Crébillon, dont, en son absence, une cabale qui lui était hostile avait tenté de ressusciter la réputation. On avait fait un succès factice à deux détestables pièces, *Electre* et *Catilina*, où on ne trouvait en réalité aucune trace de la veine de talent, d'ailleurs assez pauvre, qui avait fait la réputation de l'auteur de *Rhadamiste*. Toute affaire cessante, Voltaire tenait à mettre à néant, une fois pour toutes, cette concurrence qui n'avait jamais été bien redoutable; et pour faire mieux éclater sa supériorité, il avait fait choix des mêmes sujets que le vieux poète, en changeant seulement les titres par la substitution d'*Oreste* à *Electre* et de *Rome sauvée* à *Catilina*.

C'était un assez mauvais calcul : cet acharnement à provoquer un duel dramatique parut, non sans raison, d'un goût douteux. La Comédie-Française se soucia médiocrement d'en devenir le champ clos. *Oreste*, joué sans élan, même par M^{lle} Clairon, n'eut que neuf représentations, et *Rome sauvée* dut être ajournée. Il fallut se borner à en donner la représentation sur des théâtres de société, devant un auditoire choisi de dames et d'admirateurs. Mais ce qui fut peut-être aussi sensible à l'auteur, c'est que la cour pensa comme le public. Crébillon était censeur royal et, à ce titre, il était en relation avec des hommes d'une situation élevée qui l'appréciaient. Sa vieillesse était pleine de dignité; M^{me} de Pompadour avait pour lui un attachement de longue date; elle s'était compromise, en assistant à la première représentation de *Catilina*, dont elle avait fait au roi lui-même un grand éloge. Le mot d'ordre donné à Versailles fut donc de dire qu'*Oreste* était un essai manqué, et que *Rome sauvée*, qu'on ne connaissait pas encore, n'aurait pas beaucoup meilleure chance. Le roi goûtait fort la tragédie d'*Alzire*; aussi la donnait-on souvent sur le théâtre des cabinets royaux, et M^{me} de Pompadour y prenait le rôle de l'héroïne américaine. Un soir que cette représentation venait d'avoir lieu, Louis XV dit assez haut pour être entendu : « Croirait-on que l'auteur d'une telle pièce est le même que celui qui vient de faire l'*Oreste*? »

C'est le duc de Luynes qui rapporte ce propos dans son journal, où les événements littéraires tiennent généralement peu de place, et il ajoute qu'on faisait circuler ces deux méchants vers :

Voltaire a cru venger Sophocle et Cicéron
Il n'a vengé que Crébillon.

La comparaison entre les mauvais bruits qui lui venaient de Versailles et les instances passionnées qui lui arrivaient de Berlin décida enfin Voltaire à prendre son parti, et il fit savoir à Frédéric qu'il était prêt à se rendre auprès de lui. Mais quelques arrangements préliminaires étaient nécessaires. Le voyage de France en Prusse, dans les conditions de largeur et d'aisance dont Voltaire, accoutumé à bien vivre, ne croyait pas pouvoir se passer, représentait une dépense assez considérable. Riche comme on le connaissait, surtout en Allemagne (car il avait placé ses fonds à gros intérêts entre les mains de plusieurs petits princes besoigneux), il sentait bien qu'il aurait mauvaise grâce à demander au prince qui lui offrait déjà une très large hospitalité, de prendre encore cette charge à son compte : aussi il imagina un détour assez singulier pour l'engager indirectement à lui venir en aide. Il offrit d'emprunter la somme qui lui était nécessaire à un banquier de Paris, qui avait des correspondants à Berlin et à qui le roi ferait dire qu'il le verrait avec plaisir faire cette avance. L'insinuation était assez claire; Voltaire y donna la forme la plus gracieuse, mais ne mit aucun art à la déguiser.

« Il ne faut pas tromper son héros, Sire, lui écrivait-il le 8 mai 1750. Vous verrez, Sire, un malingre mélancolique à qui Votre Majesté fera beaucoup de plaisir et qui ne vous en fera guère : mon imagination jouira de la vôtre. Je suis réellement dans un triste état, mais enfin vous savez que j'aime cent fois mieux mourir auprès de vous que vivre ailleurs. Il y a encore une difficulté : je vais parler, non pas au roi, mais à l'homme qui entre dans les détails des misères humaines. Je suis riche et même très riche pour un homme de lettres. J'ai, ce qu'on appelle à Paris, monté une maison, où je vis en philosophe avec ma famille et mes amis. Voilà ma situation et, malgré cela, il m'est impossible actuellement de faire aucune dépense extraordinaire : premièrement, parce qu'il en a beaucoup coûté pour établir mon ménage; en second lieu, parce que les affaires de M^{me} du Châtelet, mêlées avec ma fortune, m'ont coûté encore davantage. Mettez, je vous en prie, selon votre coutume philosophique, la majesté à part, et souffrez que je vous dise que je ne veux pas vous être à charge. Je ne puis ni avoir un bon carrosse de voyage, ni partir avec les secours nécessaires à un malade, ni pourvoir à mon ménage pendant mon absence à moins de 4000 écus d'Allemagne. Si Mettra, qui a des marchands correspondants à Berlin, veut me les avancer, je lui ferai une obligation et le rembourserai sur la partie de mon bien la plus claire qu'on liquide actuellement. Cela peut être ridicule à proposer, mais je puis assurer Votre Majesté que cet arrangement ne me gênera

point. Vous n'aurez, Sire, qu'à dire un mot au correspondant de Mettra ou de quelque autre banquier résidant à Paris : cela sera fait à la réception de la lettre, et quatre jours après je partirais. Mon corps aurait bien à souffrir; mon âme la ferait bien aller, et cette âme, qui est à vous, serait heureuse. Je vous ai parlé naïvement et je supplie le philosophe de dire au monarque qu'il ne se fâche pas. En un mot, je suis prêt si vous daignez m'aimer. Je quitte tout, je pars et voudrais passer ma vie à vos pieds ¹. »

Frédéric comprit, et je dois dire que ce calcul d'une mesquine économie ne lui causa aucune surprise : il savait d'avance que l'hôte dont il pressait la venue avec force et compliments en vers et en prose (mais dont il avait déjà, au point de vue moral, la plus pauvre opinion) était décidé à mettre son amitié au plus haut prix possible.

L'année précédente, c'était un petit chiffon noir, autrement dit le ruban de son ordre, que Voltaire réclamait comme une décoration qui lui était nécessaire pour que sa présence à Berlin parût motivée par la convenance d'aller en témoigner sa reconnaissance. La demande avait paru déplacée, sans doute parce que tous les statuts des ordres allemands exigeaient des preuves de naissance dont Voltaire aurait eu peine à justifier et dont la dispense aurait fait du bruit. Frédéric avait donc fait la sourde oreille. Cette fois comme il ne s'agissait que d'un peu d'argent à déboursier, — bien que lui aussi fût économe et regardât de près à la dépense, — il se montrait volontiers plus accommodant, et il offrit tout de suite de tirer sur un banquier de Paris une lettre de change dont Voltaire pourrait toucher le montant, sans qu'il fût question de remboursement. Mais il ne put s'empêcher de faire sentir ce qu'il pensait du procédé par un persiflage versifié :

Pour une brillante beauté,

lui disait-il,

Qui tentait son désir lubrique,
 Jupiter avec dignité
 Sut faire l'amant magnifique.
 L'or plut et son pouvoir magique,
 De cette amante trop pudique,
 Fléchit l'austère cruauté...
 Ah! si dans sa gloire éternelle,
 Ce dieu si galant s'attendrit
 Sur les appas d'une mortelle

¹ Voltaire à Frédéric, 9 mai 1750. (*Correspondance générale.*)

Stupide, sans talent, mais belle,
 Qu'aurait-il fait pour votre esprit?

 Pour moi qui n'ai pas l'honneur d'être
 L'image de ce dieu puissant,

 Jè veux imiter cette pluie
 Que sur Danaé son galant
 Répandit très abondamment ;
 Car, de votre puissant génie,
 Je me suis déclaré l'amant.

Et il ajoutait, pour que personne ne pût s'y méprendre : « Vous êtes comme Horace, vous aimez à mêler l'utile à l'agréable. Pour moi, je crois qu'on ne saurait assez payer le plaisir ! Je compte avoir fait un très bon marché avec le sieur Mettra : je payerai le mark d'esprit à proportion que le change hausse ¹.

Voltaire était décidé à prendre l'argent et la plaisanterie également en bonne part.

Votre très vieille Danaé,

lui répondit-il,

Va quitter son petit ménage
 Pour le beau séjour étoilé,
 Dont elle est indigne à son âge.
 L'or par Jupiter envoyé
 N'est pas l'objet de son envie.
 Elle aime d'un cœur dévoué
 Son Jupiter et non sa pluie ².

Une fois les frais faits, Frédéric voulait en avoir pour son argent, mais il se méfiait toujours de quelque exigence ou de quelque caprice nouveau qui aurait pu retarder indéfiniment le départ. Pour y couper court, il imagina une malice qui, s'il n'eût pas su à qui il avait affaire, aurait pu, au contraire, tout compromettre, et qui était effectivement de mauvais présage pour les relations futures du prince et du poète. Il avait reçu, à Berlin, sur la recommandation de Voltaire lui-même, un petit auteur de poésies médiocres nommé Baculard d'Arnaud, qu'il chargeait, moyennant une rétribution, d'entretenir une correspondance pour le tenir au courant des nouvelles littéraires de Paris. Puis il avait pris assez de

¹ Frédéric à Voltaire, 25 mai 1750 (*Correspondance générale*).

² Voltaire à Frédéric, 9 juin 1750 (*Ibid.*).

goût pour ce jeune homme qui était, à ce qu'il paraît, de bonne mine et de façons agréables. D'Arnaud en remerciements lui avait adressé une épître louangeuse qui avait été accueillie avec bienveillance. Mais qui aurait pu croire qu'en échange de cet hommage banal, ce débutant, auquel jusque-là personne n'avait fait attention, recevrait de la main royale elle-même une réponse en vers aussi et sur un ton enthousiaste où il se verrait traité d'émule et bientôt de successeur de Voltaire :

Déjà, disait le roi, l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence,
Venez briller à votre tour,
Élevez-vous s'il baisse encore.
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

Frédéric comptait bien que d'Arnaud, enivré de ce témoignage inattendu, ne garderait pas la pièce pour lui, lui ferait prendre le chemin de Paris et qu'elle passerait ainsi sous les yeux de Voltaire.

Effectivement, elle lui fut apportée tout de suite par des amis officieux qui, ne désirant pas le voir partir, pensaient peut-être que le dépit qu'il éprouverait le ferait renoncer à une visite dont le début était si peu gracieux. L'effet que Frédéric avait prévu fut précisément le contraire. Voltaire était au lit, occupé à travailler avant de se lever, suivant son habitude, quand on lui apporta à la fois l'épître d'Arnaud et la réponse royale. « Voyons donc ces deux chefs-d'œuvre », dit-il d'un air d'indifférence et en faisant d'avance une moue dédaigneuse; mais quand il arriva aux deux derniers vers, sautant à bas du lit et se démenant en chemise à travers la chambre : « Ah! dit-il, Voltaire est à son couchant et Baculard à son aurore! et c'est lui qui écrit des sottises comme celles-là! Qu'il se mêle donc de régner! J'irai et je lui apprendrai à se connaître en hommes. » Et, dès ce moment, le jour du départ fut fixé.

Il s'écoula pourtant encore assez de temps pour que ce moment d'irritation se calmât, et Voltaire sentit à la réflexion que, du moment où il partait, arriver pour faire une scène de colère, ce serait se donner un sot personnage. Tout se borna donc à une épître plaintive où il reprochait affectueusement au roi de l'égratigner d'une main pendant qu'il le caressait de l'autre, et où, en convenant qu'à plus de cinquante-cinq ans il était possible que le poids de l'âge se fit déjà sentir, il terminait par ces vers charmants :

Bientôt nos beaux jours sont passés,
L'esprit s'éteint, le temps l'accable.

Les sens languissent émoussés
 Comme des convives lassés
 Qui sortent tristement de table.
 Mais le cœur est inépuisable,
 Et c'est vous qui le remplissez.

La lettre était datée de Compiègne, où disait-il, je ne suis que pour demander au plus grand roi du Midi la permission d'aller me mettre aux pieds du plus grand roi du Nord¹.

Car ce n'était pas assez, en effet, de l'invitation de Frédéric, il fallait encore la permission de Louis XV. Outre qu'une fois admis à la cour, on ne pouvait guère s'éloigner du maître sans le prévenir, la condition était encore bien plus nécessaire à remplir pour un homme honoré du titre de gentilhomme ordinaire et du poste d'historiographe. Il semble que Louis XV, ayant moins de goût que jamais pour la société de Voltaire, ne devait pas éprouver grand-peine à s'en passer. Mais s'il l'avait cédé facilement à une cour aussi insignifiante que celle de Lunéville, il n'en était pas de même de celle de Berlin qui lui causait, à assez juste titre, beaucoup plus d'ombrage. Là résidait déjà autour d'un confrère couronné dont la bienveillance lui était justement suspecte un groupe de Français savants et lettrés dont il voyait avec déplaisir s'accroître le nombre et l'éclat. Il trouvait déjà déplacé que Frédéric se permît de protéger et de pensionner des écrivains français, c'était lui disputer le patronage que tous ses prédécesseurs, depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV, avaient toujours considéré comme une des attributions de la royauté. Puis il savait bien qu'on n'allait pas à Berlin pour dire et entendre dire du bien de lui : car c'était de là que partait sur son compte, comme sur ses ministres et sa maîtresse, tout un feu roulant de propos railleurs, de brocards et de quolibets dont Frédéric ne se refusait jamais le plaisir et qui circulaient dans toute l'Europe. De plus on comblait ces beaux esprits de telles prévenances à Berlin, qu'une fois revenus à Paris, leurs prétentions n'avaient plus de bornes et il n'y avait plus manière de les contenter. — « Que veut donc Voltaire? disait Louis XV. Je l'ai aussi bien traité que Louis XIV a traité Racine et Boileau, je lui ai donné, comme Louis XIV à Racine, une charge de gentilhomme ordinaire et des pensions : ce n'est pas ma faute s'il fait des sottises et s'il a la prétention d'être chambellan, d'avoir une croix et des soupers avec un roi : ce n'est pas la mode en France, et comme il y a un peu plus de beaux esprits et un peu plus de grands seigneurs qu'en Prusse, il faudrait une bien grande table pour les réunir tous. Et il les

¹ Voltaire à Frédéric.

compta sur ses doigts. Maupertuis, Fontenelle, La Mothe, Voltaire, Piron, Destouches, Montesquieu, le cardinal de Polignac. — Votre Majesté oublie, dit un de ceux qui l'écoutaient, d'Alembert et Clé-rault — et Crébillon, dit un autre. — Pourquoi pas Crébillon fils dit un troisième, il doit être plus aimable que son père. Enfin il y a encore l'abbé Prévost et d'Olivet. — Eh bien ! dit le roi, tout ce monde depuis vingt-cinq ans aurait dîné avec moi¹. »

Ainsi préparé, l'accueil réservé à Voltaire n'était pas douteux. Le roi lui laissant à peine le temps d'achever sa demande, lui répondit sèchement qu'il pourrait aller où il voudrait et lui tourna le dos.

Il n'y eut que M^{me} de Pompadour qui, bien que très gênée par la malveillance royale, qu'elle n'osait braver, prit pitié de sa peine et s'approchant de lui, pour trouver quelque chose à lui dire, le chargea de ses compliments pour le roi de Prusse, si toutefois elle osait prendre cette liberté.

C'est un déplaisir du même genre que le voyageur, avant de se mettre en route, alla chercher au ministère des affaires étrangères. Ce poste était occupé, et assez mal rempli, par un ancien ami et une créature du marquis d'Argenson, M. de Puisieux, qui l'avait remplacé après avoir aidé sous main à sa disgrâce. Malgré ce souvenir, Voltaire qui l'avait connu chez son protecteur crut devoir se présenter à lui et lui demanda s'il n'aurait pas de commissions pour Berlin : « Absolument aucune », lui répondit le ministre, tout en l'engageant seulement à l'entretenir au besoin des nouvelles courantes de société ou de littérature dont, depuis que tout ce qui touchait à Frédéric était à la mode, on causait volontiers à Paris. Combien les temps étaient changés, depuis les jours où le cardinal de Fleury d'abord, et M^{me} de Châteauroux ensuite, l'avaient chargé d'une mission secrète, et où il partait les poches pleines d'argent payé d'avance sur ses simples reçus par le banquier du trésor, M. de Montmartel !

Entre ces congés donnés de si mauvaise grâce et l'accueil chaleureux qui l'attendait en Prusse, Voltaire aurait toujours trouvé la différence assez grande. Mais le hasard fit que le contraste fut de nature à lui causer un véritable éblouissement. Potsdam, séjour d'ordinaire assez sévère ressemblant plus à une caserne qu'à un palais et où on ne voyait guère que des parades militaires, et Berlin, dont l'aspect n'était pas beaucoup plus souriant ; s'étaient mis à ce moment tout en fête. C'était pour faire honneur à la visite de la spirituelle margrave de Baireuth, celle des sœurs de Frédéric avec qui Voltaire était resté en correspondance habituelle sur un pied de

¹ *Souvenirs de M^{me} du Haussey femme de chambre de M^{me} de Pompadour.*

véritable coquetterie. Pendant plusieurs jours il ne fut question que de brillantes réunions de plaisir. Il y eut entre autres sur la grande place de Berlin un magnifique carrousel que Voltaire décrivait lui-même à son ami, le comte d'Argental, dans un véritable transport d'enthousiasme : « Quatre quadrilles, Carthaginoises, Persanes, Grecques et Romaines, conduites par quatre princes qui y mettent l'émulation de la magnificence, le tout à la clarté de vingt mille lampions qui changent la nuit en jour, des prix distribués par une belle princesse, une foule d'étrangers qui accourent à ce spectacle, tout cela n'est-il pas le temps brillant de Louis XIV qui venait sur les bords de la Sprée? » Mais ce dont il ne parle pas et ce qui le touchait plus encore que tout cet éclat, c'est que sa présence, connue de la foule de spectateurs, avait été l'objet des témoignages les plus flatteurs de la curiosité populaire. « Peu de temps avant l'arrivée du roi, dit un témoin oculaire, il s'éleva tout d'un coup parmi les spectateurs un murmure d'admiration, et j'entendis répéter autour de moi : Voltaire ! Voltaire ! Je le vis, en effet, au milieu d'une troupe de seigneurs qui traversaient à pied l'arène, pour se rendre dans une des loges de la cour. Sa contenance était modeste, mais la joie se peignait dans ses regards¹. »

Si tout le monde avait les yeux fixés sur lui, ceux qui l'approchaient de plus près, princes, seigneurs, généraux, courtisans, faisaient cercle et étaient tout oreilles pour l'entendre. On voulait recueillir et on se redisait les moindres traits de cette conversation renommée et qui n'avait jamais été si animée, si étincelante. « Voltaire est ici, écrivait le président de l'Académie royale de Berlin, et fait les délices du roi, comme les nôtres : c'est un des ornements de nos fêtes. » Ce témoignage était d'autant plus remarquable que ce président n'était autre que le célèbre savant français Maupertuis, émigré à Berlin comme Voltaire, par des raisons assez analogues et qui l'avait peut-être vu venir sans beaucoup de plaisir, parce que leurs relations qui allaient devenir orageuses avaient toujours été assez froides.

C'étaient de véritables journées de triomphe; mais l'intimité royale lui réservait des joies plus paisibles, dont il ne goûtait pas moins le charme. C'était une familiarité affectueuse et des petits soins de toutes les heures. « Joignez à tout cela, écrivait-il encore à son ami d'Argental, une liberté entière que je goûte ici, les attentions et les bontés inépuisables du vainqueur de la Silésie qui porte tout son fardeau de roi de cinq heures du matin jusqu'au dîner, qui donne absolument le reste aux lettres, qui daigne travailler

¹ Collin, *Mon séjour chez Voltaire*, p. 21.

avec moi trois heures de suite, soumet son grand génie à la critique, et est à souper le plus aimable des hommes, le lien et le charme de la société¹. »

Il était logé dans l'appartement qu'avait occupé le maréchal de Saxe pendant une visite que l'illustre guerrier avait faite l'année précédente à Berlin : cuisiniers, cochers, tous les gens du roi étaient à ses ordres. Enfin, dans ces soupers intimes, où « il y avait, dit-il, tant d'esprit parce que le roi en avait et en faisait avoir », il était souvent placé entre deux reines, la reine mère et la reine douairière, ce qui mettait le comble à son exaltation. En un mot, dit-il, j'étais reçu comme Astolphe chez Alcine : le roi faisait semblant de m'aimer. Je crus, moi aussi, que je l'aimais².

Des compliments et des caresses, il fallait pourtant passer à des témoignages d'amitié plus effectifs, et du brillant en venir au solide. Frédéric offrit à son hôte le traitement suivant : une place de chambellan pour Voltaire lui-même avec 20 000 francs de pension, plus 4000 francs assurés pour toute la vie à M^{me} Denis, sa nièce, si elle voulait venir s'établir à Berlin pour tenir sa maison, comme elle avait fait à Paris dans les temps qui avaient suivi son retour de Cirey. En communiquant à M^{me} Denis elle-même et à d'Argental ces propositions magnifiques, Voltaire parlait comme s'il regardait la chose comme faite, et demandait à sa nièce de ne pas hésiter un instant à les accepter. A la vérité, il y avait encore une petite précaution à prendre. « Il faut d'abord, disait-il, que le roi notre maître y consente. Mais cela lui sera, je pense, fort indifférent. Il importe peu à un roi de France en quel lieu le plus inutile de ses vingt-deux ou vingt-trois millions de sujets passe sa vie³. »

C'était en prendre en apparence trop à son aise : la chose n'allait pas ainsi toute seule, et Voltaire lui-même était loin de le croire. Pour une simple visite à faire à Berlin, Louis XV avait déjà témoigné un mécontentement assez visible ; mais ceci était bien différent, il s'agissait cette fois d'un établissement fixe qui semblait exclure l'esprit de retour. Pouvait-on être à la fois gentilhomme de chambre à Paris et chambellan à Berlin, et l'historiographe d'un roi pouvait-il se mettre aux ordres d'un autre ?

La prétention paraîtrait étrange, et le meilleur accueil qu'il pût espérer d'obtenir ce serait encore d'être mis en demeure de choisir entre les deux situations. Or, comme elles avaient l'une et l'autre des avantages matériels, c'était justement le choix que Voltaire

¹ Voltaire à d'Argental. Potsdam, 7 août 1750. (*Correspondance générale.*)

² *Mémoires de ma vie.*

³ Voltaire à M^{me} Denis, 14 août 1751. (*Correspondance générale.*)

aurait voulu éviter. Il y avait donc toute une négociation à entreprendre, et, pour la mener à fin, il dut mettre plusieurs ressorts en jeu.

D'abord il fut entendu que Frédéric écrirait au roi pour le prier, en preuve d'amitié, de lui céder un de ses serviteurs, puis que lui-même adresserait sa propre demande au ministre des affaires étrangères, ce qui lui donnerait une sorte de caractère diplomatique, surtout si l'ambassadeur de France à Berlin voulait bien, comme il en serait prié, l'insérer dans son premier envoi de dépêches et l'appuyer auprès de son chef.

Ces diverses mesures furent mises à exécution, mais peut-être pas sous la forme et avec le degré d'insistance que, pour en assurer le succès, Voltaire aurait pu désirer. D'abord il n'y eut point de lettre autographe de Frédéric à Louis XV (comme Voltaire l'avait espéré et l'affirme encore dans ses *Mémoires*). Ce fut une simple commission donnée dans des termes assez froids à l'envoyé de Berlin à Paris, le baron de Chambrier. Les expressions étaient même tournées de manière à laisser croire que c'était Voltaire qui était venu s'offrir et qu'on l'avait accueilli sans l'avoir appelé; et un post-scriptum final avait pour but de bien faire comprendre qu'il s'agissait d'un simple désir à satisfaire qui n'avait pas l'importance d'une affaire d'Etat.

« Monsieur le baron de Chambrier, disait cette lettre officielle, le sieur de Voltaire m'ayant témoigné autant de zèle que d'empressement de s'attacher à ma personne, que j'aurais du plaisir moi-même à pouvoir l'y fixer, je me suis déterminé très volontiers à le placer au nombre de mes chambellans, et à l'honorer de mon ordre du Mérite, s'il peut obtenir l'autorisation de s'établir ici; mais comme il est employé au service de France, et même en charge auprès du roi, mon intention est que vous voyiez les ministres à ce sujet, au reçu de cette lettre, et que vous vous assuriez bien que malgré la satisfaction extrême que j'aurais de posséder à ma cour un homme aussi célèbre, j'y renoncerais cependant si son déplacement pouvait déplaire en quelque chose à Sa Majesté Très Chrétienne. Que si, au contraire, elle veut bien m'en faire le sacrifice, j'en sentirai tout le prix et je regarderai cette complaisance comme une marque particulière de son attention et une preuve très sensible de son amitié. Je vous recommande expressément de faire connaître mes sentiments à cet égard d'une manière capable d'en bien persuader, et de me rendre compte le plus tôt possible de l'effet de la demande du sieur de Voltaire et ce qui aura été décidé en conséquence. »

Suivaient quelques lignes de la main royale : « Il faut faire ceci

sans me commettre, et si vous voyez la moindre répugnance, il faut déclarer à ces messieurs que je me désiste de tout¹. »

La lettre de Voltaire à Puisieulx était sur un ton bien différent. C'était le langage de la passion, auquel pourtant, par intervalle, quelque intention politique essayait toujours de se mêler.

« Vous m'avez ordonné, disait-il, monseigneur, de vous mander des bagatelles; mais voici une chose bien sérieuse pour moi. Le roi de Prusse charge son ministre de vous en parler et de vous demander vos bons offices. En vérité, je tremble à m'expliquer et j'ai le cœur déchiré. Mais si vous aviez vécu quinze jours auprès du roi de Prusse, et que vous n'eussiez pas approché de Louis XV, je crois que vous en feriez autant que moi. En un mot, il faut avoir pitié des passions des hommes; j'en ai une extrême pour le roi de Prusse, et elle m'absorbe au point de me faire croire qu'il n'est pas sans quelque goût pour moi. Il ne s'agit ici ni de grandeur ni de fortune, je ne suis pas ébloui, mais enchanté. C'est d'ailleurs une nouvelle manière d'appartenir au roi que de vivre auprès du meilleur ami qu'il ait en Europe. Je me flatte encore que le roi considérera que rien n'est plus glorieux pour la France que de voir la prédilection qu'on a ici pour les Français, les honneurs qu'on leur rend et surtout le besoin qu'on a d'eux, quand on veut établir le goût des arts. Je me flatte donc, monseigneur, que le roi verra avec plaisir que je le sers dans la personne du roi de Prusse, qu'il permettra que je célèbre ici sa gloire, qu'il me regardera toujours comme un de ses fidèles sujets, qu'il daignera me conserver tous les droits et les privilèges de son sujet et de son domestique. C'est à votre bonté que je devrai cette faveur. Je n'attends que l'honneur de votre réponse pour aller faire un tour en Italie et revenir ensuite jouir des bontés d'un roi dont le moindre mérite est d'avoir gagné cinq batailles. Soyez sûr que je porterai partout dans mon cœur l'attachement, le respect et la reconnaissance avec lesquels je suis, monseigneur, » etc.

Et en post-scriptum :

« Permettez-moi d'ajouter qu'il peut y avoir des occasions où un Français de plus auprès de Sa Majesté prussienne, zélé pour le roi et pour sa patrie, pourrait ne pas être inutile. Je ne suis guère en état de rendre service, je n'ai que de la bonne volonté, et je suis sûr que des sentiments aussi purs que les miens trouveront grâce auprès de vous². »

¹ Frédéric à Chambrier, ministre de Prusse, 15 août 1750. (Ministère des affaires étrangères.) (Inédit.)

² Voltaire à Puisieulx, 17 août 1750. (Ministère des affaires étrangères.) (Inédit.)

On voit que ce n'est pas des femmes seulement qu'on a pu dire qu'elles mettent en général leur véritable pensée dans le post-scriptum de leurs lettres. Il était impossible d'offrir plus complaisamment des services dont on l'avait averti qu'on ne voulait pas.

Restait à faire expédier la lettre par la voie diplomatique, et Voltaire, en demandant cette preuve de bonne volonté au ministre de France, lui suggérait les termes mêmes de la réponse dont il devrait solliciter l'envoi : « Je crois, disait-il, que, pour prévenir les longueurs et les difficultés qui pourraient peut-être se montrer dans une expédition, il sera beaucoup plus aisé et plus simple d'envoyer une permission illimitée, conçue à peu près en ces termes : « Nous permettons au sieur de Voltaire, notre historio-
« graphe et notre gentilhomme ordinaire, de demeurer hors de
« notre royaume tout le temps qu'il avisera être bon, et de rece-
« voir du roi de Prusse toutes les faveurs dont le roi de Prusse
« veut l'honorer, sans que, pour ce, il cesse de jouir en France de
« ses droits et prérogatives. » Il me semble que cette tournure prévoit tous les cas, qu'il faut toujours prévoir, me laisse la liberté de revenir finir mes jours dans ma patrie et celle de rester en Prusse, et surtout me conserve le titre de domestique du roi, dont je suis plus jaloux que de toutes les faveurs singulières dont je puis être comblé ailleurs¹ »

Le diplomate auquel Voltaire traçait ainsi, à son gré, la marche à suivre, était un personnage assez singulier, et l'un des choix peut-être les moins heureux qu'ait fait la politique française, en ce genre et à cette époque habituellement si mal inspirée. C'était un Irlandais, mylord Tyrconnel, banni d'Angleterre en qualité de jacobite, et Français d'occasion. Pourquoi l'avait-on envoyé auprès de Frédéric? On n'en saura jamais le véritable motif, car il n'avait rien de ce qu'il fallait ni pour plaire ni pour se plaire lui-même dans cette royale compagnie. Il succédait au gros marquis de Valori, qui avait rempli le même poste pendant seize ans dans les circonstances les plus difficiles, qui renfermait beaucoup de finesse sous une enveloppe épaisse, perceait à jour les mauvais tours de l'astucieux allié de la France, et savait lui rendre malice pour malice sans l'offenser. De plus, Valori, sans se mêler d'écrire par lui-même, aimait les lettres, et Frédéric trouvait avec lui, en tout genre, à qui parler. Le caustique et ignorant Tyrconnel, comme Voltaire l'appelle quelque part (il le nomme aussi à un autre endroit ce cochon de Tyrconnel), n'avait aucun de ces arts ni

¹ Voltaire à mylord Tyrconnel, ministre de France à Berlin, 17 août 1750. (Ministère des affaires étrangères.) (Inédit.)

aucune de ces qualités. C'était un bon vivant, aimant surtout les plaisirs de la table, dont il faisait un usage immodéré, dépourvu, d'ailleurs, de connaissances en tout genre, ne se faisant remarquer que par des plaisanteries et des bons mots assaisonnés d'un sel un peu gros. Or Frédéric, qui ne se gênait pas pour distribuer autour de lui des railleries parfois cruelles, n'aimait nullement qu'on lui donnât la réplique. Voltaire, qui ne goûtait pas beaucoup non plus cette manière d'être n'avait pas manqué pourtant de se mettre en bonne relation avec Tyrconnel et lui prodiguait les compliments et les caresses dont il n'était jamais avare. S'il crut cependant l'avoir disposé à plaider la très mauvaise cause dont il le chargeait, il se trompait, car Tyrconnel se borna à transmettre sa demande sans dire un seul mot pour l'appuyer. « M. de Voltaire est ici, écrivait-il à Puisieulx, et il est venu me voir pour confier qu'il restait ici; il m'a prié de vous en rendre compte... Il m'a dit que le motif qui le déterminait à rester auprès du roi de Prusse était d'y avoir un bon Français de plus; qu'il sentait tout ce qu'il devait au roi dont il était domestique, qu'il se regardait toujours comme tel, en s'attachant à un prince que le roi aimait, résolu de le quitter s'il était possible que ce prince mit le roi dans le cas de changer de sentiments pour lui¹. »

Il y avait bien encore un autre avocat, bien plus influent qu'un ministre ou un ambassadeur, que Voltaire aurait aimé à charger de ses intérêts; c'était M^{me} de Pompadour, et l'occasion de se recommander à elle eût été toute naturelle si, en échange des compliments dont elle l'avait chargé, il eût eu quelque bonne réponse à lui envoyer. Mais comment faire? C'était tout le contraire. Au premier mot qu'il avait touché de sa commission et à peine avait-il prononcé le nom de M^{me} de Pompadour: « Mais je ne la connais pas », avait répondu brusquement Frédéric. Pure ostentation de vertu, comme on sait, car il avait mis moins de prudence à l'égard de M^{me} de Châteauroux, avec qui il était resté personnellement en correspondance et qui, à sa demande, lui avait envoyé son portrait. De plus, j'ai fait voir qu'au même moment il autorisait, et même engageait son envoyé à Paris à faire à la maîtresse du roi autant de visites, de compliments et de politesses, et même d'insinuations et d'assurances de sa part qu'il trouverait convenable à ses intérêts², et Voltaire, outre le désagrément de ne savoir trop quelle figure faire, eut aussi le déplaisir de comprendre que, pas plus à

¹ Tyrconnel à Puisieulx, 15 août 1750. (Ministère des affaires étrangères.) (Inédit.)

² Voy. *Alliance autrichienne*, p. 62.

Berlin qu'à Versailles, on ne voulait plus de lui comme intermédiaire d'aucun message.

« Ce n'est point ici le pays du Lignon, » écrivait-il tout déconfit à M^{me} Denis. Mais il ne se décourageait pas si facilement et il pensa sans doute que la poésie permettait d'ajouter quelque ornement à la vérité. Il usa de cette licence pour dire exactement le contraire de ce qu'en simple prose il aurait eu à faire savoir.

Dans ces lieux jadis peu connus,
 Beaux lieux aujourd'hui devenus,
 Dignes d'éternelle mémoire,
 Vos compliments sont parvenus
 Au favori de la victoire.
 Vos myrtes sont dans cet asile
 Avec les lauriers confondus.
 J'ai l'honneur, de la part d'Achille,
 De rendre grâces à Vénus.

« S'il vous remerciait lui-même, madame, vous auriez de plus jolis vers, car il en fait aussi aisément qu'un autre roi et lui gagnent des batailles. »

De deux rois qu'il faut adorer
 Dans la guerre et dans les alarmes,
 L'un est digne de soupiner
 Pour vos vertus et pour vos charmes,
 Et l'autre de les célébrer ¹.

Le réponse ministérielle de Paris, très impatiemment désirée, se fit assez longtemps attendre, mais ce qui ne tarda pas, ce furent les avis des amis personnels de Voltaire qui, informés de la résolution qu'il méditait, le supplièrent de bien réfléchir avant d'y persister. C'était l'exil suivant de près la disgrâce et la rendant définitive. Que d'intérêts de toute nature laissés en souffrance à Paris! et quelle imprudence de se placer dans une sorte de sujétion auprès d'un prince connu pour l'inconstance de son caractère et le peu de sûreté de son commerce! Quant à M^{me} Denis, qui avait pris l'habitude de tenir un salon où venaient toutes les brillantes connaissances de son oncle et qui avait peut-être quelque attache d'un autre genre qui la retenait dans la capitale, elle jeta les hauts cris et déclara qu'elle n'irait jamais dans un pays encore à moitié barbare, habiter une ville qui devait ressembler à ce qu'était

¹ Voltaire à M^{me} de Pompadour, 10 août 1750 (*Correspondance générale*).

Paris du temps de Hugues Capet. Elle ajoutait qu'il serait là comme en prison et finirait par y mourir de chagrin.

Assez ému de ces avertissements, Voltaire, pour se rassurer lui-même peut-être autant que ses amis, ne crut pouvoir mieux faire que d'en donner connaissance au roi et de faire même passer sous ses yeux la lettre de M^{me} Denis. Frédéric n'eut pas grand'peine à le tranquilliser; il lui suffit d'écrire lui-même une lettre évidemment ostensible et destinée à être communiquée : « J'ai lu la lettre que votre nièce vous a écrite de Paris. L'amitié qu'elle a pour vous attire mon estime; si j'étais M^{me} Denis, je penserais de même, mais étant ce que je suis, je pense autrement. Je serais au désespoir d'être cause du malheur de mon ennemi : comment voudrais-je l'infortune d'un homme que j'estime, que j'aime, qui me sacrifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher. Non, mon cher Voltaire, si je pouvais prévoir que cette transplantation pût tourner le moins du monde à votre désavantage, je serais le premier à vous en dissuader. Oui, je préférerais votre bonheur au plaisir extrême que j'ai de vous voir. Mais vous êtes philosophe, je le suis de même; quoi de plus naturel, de plus simple et de plus dans l'ordre que des philosophes faits pour vivre ensemble, réunis par la même étude, le même goût, par une façon de penser semblable, se donnent cette satisfaction? Je vous respecte comme mon maître en éloquence, je vous aime comme un ami vertueux... Je n'ai point la folie de croire que Berlin vaut Paris. Si les richesses, la grandeur et la magnificence font une ville aimable, je sais que c'est Paris. Mais, vous, ne portez-vous pas le goût partout où vous êtes? Nous avons des organes qui suffisent pour vous applaudir, et, en fait de sentiment, nous ne le cédon à aucun pays du monde... Quoi! parce que vous êtes dans ma maison, il sera dit que cette maison sera une prison pour vous...; parce que je suis votre ami, je serai votre tyran! Je vous avoue que je n'entends pas cette logique-là : je suis persuadé que vous serez fort heureux ici tant que je vivrai¹. »

« Ce fut là, dit Voltaire, le dernier verre qui m'enivra. En me la remettant, oubliant que je n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiser. Je lui baisai la sienne et me fis son esclave. »
« Lisez cette lettre, écrivait-il le lendemain à d'Argental, lisez-la, je vous prie, et vous croirez lire une lettre de Trajan à Marc Aurèle. » Et à M^{me} Denis : « Qui donc a pu vous dire que Berlin était ce qu'était Paris du temps de Hugues Capet? Je vous prie

¹ Frédéric à Voltaire en août 1750. Voltaire, qui cite cette lettre dans ses *Mémoires*, l'abrège de manière à changer le sens de quelques phrases.

seulement, mon cher enfant, d'aller voir votre ancienne paroisse de Saint-Barthélemy où vous n'avez, je crois, jamais été. C'était là le palais de ce Hugues. Le portail subsiste encore dans toute sa barbarie. Venez, après cela, voir la salle d'opéra à Berlin. »

M^{me} Denis ne fut pas si aisée à convertir, car elle persista à ne pas vouloir se déplacer, mais, en personne prudente, elle garda la lettre dont la minute lui avait été envoyée, afin d'en faire usage à l'occasion.

Enfin, après quinze jours d'attente, la réponse de Paris arriva : elle était telle qu'on aurait pu la prévoir. Puisieux faisait savoir qu'il s'était acquitté de la seule commission qui le regardât en informant le roi du désir témoigné par le roi de Prusse à son envoyé ; mais que, quant à l'affaire elle-même, elle était du ressort de son collègue, le comte de Saint-Florentin, chargé de tout le service de l'intérieur : « Vous ferez bien, disait-il à Tyrconnel, de ménager M. de Voltaire suivant le degré de crédit de confiance qu'il pourra acquérir. Je ne vous dis rien de son caractère, vous le connaissez de reste ; vous devez le prévenir qu'il ne pourra garder la place d'historiographe, étant incompatible avec un homme qui est absent et a un autre service ¹. »

Quelqu'un des correspondants de Voltaire lui fit-il savoir la vraie réponse que Louis avait faite à la demande de Frédéric ? « J'en suis fort aise, avait-il dit ; ce sera un fou de plus à sa cour et un de moins à la mienne. » C'est son ancien ami et protecteur, le marquis d'Argenson, qui, d'un ton fort détaché, mentionne le propos dans son journal.¹

Quoi qu'il en soit, la sentence était portée et il n'y avait guère d'espoir de la faire révoquer. Aussi Voltaire se borna-t-il à demander un sursis à l'exécution : « Le roi de Prusse m'a ensorcelé, mylord, écrivit-il de nouveau à Tyrconnel ; il me fait quitter la France, qui est pourtant fort aimable ; il me fait sacrifier l'Italie, où je voulais aller ce mois-ci ; le Pape, que je voulais envisager, et le jubilé, que je voulais gagner. Je ferai un tour dans ma patrie, au mois d'octobre, pour y pratiquer le précepte : *Vende omnia quæ habes et sequere me*. A l'égard de plusieurs titres que j'ai encore en France et qui m'attachent encore moins au roi que mon zèle inviolable, j'ose croire qu'il faudrait attendre mon retour pour disposer de mes places. M. le marquis de Puisieux peut en dire un mot à M. de Saint-Florentin... Je ne le fatiguerai point d'une lettre inutile (c'était assez naturel, la première n'ayant pas reçu de réponse) ;

¹ Puisieux à Tyrconnel, 25 et 20 août 1750. (Ministère des affaires étrangères.)

deux mots de vous dans votre dépêche vaudront beaucoup mieux...¹ Vous pourriez, sans tant de mystère, ajouter un mot à ce billet : ce serait une lettre bien endossée¹. »

En demandant ainsi encore quelques jours de grâce, avait-il l'arrière-pensée et le secret espoir que quelque retour de faveur de la part de la cour de France, sollicité par les amis qu'il y avait encore, ou tout au moins une expression de regret bienveillant lui fournirait un prétexte pour revenir sur sa décision et rentrer dans sa patrie, sans joindre au tort d'avoir voulu la quitter le ridicule de n'avoir pas osé mettre ce dessein à exécution. On pourrait le croire quand on lit avec attention et jusqu'au bout une longue lettre qu'il adressa au même moment à son vieil ami et patron, le maréchal de Richelieu. Il était averti que le maréchal blâmait assez sérieusement son départ (comme, du reste, tout le monde à Versailles) et s'en entretenait avec M^{me} de Pompadour, l'avait trouvée dans les mêmes sentiments; elle était surtout très piquée de n'avoir été ni prévenue ni consultée. Il crut donc devoir prendre la plume pour expliquer les motifs qui lui rendaient le séjour de la France dangereux et presque impossible. Il insistait principalement sur les tracasseries que lui avait suscitées autrefois le parti religieux à propos d'une de ses poésies légères. Il ne rappelait pas que ces persécutions qui n'avaient jamais eu d'effet bien redoutable étaient antérieures de plusieurs années aux faveurs qui, depuis lors, lui avaient été conférées, et qu'avant le fait aujourd'hui en question, personne n'avait songé à lui retirer.

Il avait dû fuir, disait-il, devant ces ennemis acharnés. « Le roi de Prusse, disait-il, me traite aussi bien qu'on me traite mal chez moi... Que faut-il de plus à mon âge, et quelle retraite plus honorable peut-on imaginer sur la terre?... En vérité, serait-il prudent de revenir en France dans les circonstances où je suis, et de quitter une vie honorable et tranquille pour m'exposer à des humiliations et à des outrages? Vous m'avez fait l'honneur de me mander que le roi et M^{me} de Pompadour, qui ne me regardaient pas quand j'étais en France, ont été choqués que j'en fusse sorti. Comment serais-je traité si je reviens? M^{me} de Pompadour, en dernier lieu, semblait s'être éloignée de moi. Renoncerai-je à la faveur, à la familiarité d'un des plus grands rois de la terre, d'un homme qui ira à la postérité, pour aller briguer à une toilette un mot que je n'obtiendrai pas! »

Enfin, arrivant au fait : « Voici, dit-il, si vous n'êtes pas lassé de

¹ Voltaire à Tyrconnel, 12 septembre 1750. (Ministère des affaires étrangères.) (Inédit.)

mes remontrances, le point où tout se termine. Ne pourriez-vous pas avoir la bonté de représenter à M^{me} de Pompadour que j'ai précisément les mêmes ennemis qu'elle? Si elle est piquée de ma désertion, si elle ne me regarde que comme un transfuge, il faut rester où je suis bien : mais si elle croit que je puisse être compté parmi ceux qui, dans la littérature, peuvent être de quelque utilité, si elle souhaite que je revienne, ne pourriez-vous pas lui dire que vous connaissez mon attachement pour elle, qu'elle seule pourrait me faire quitter la Prusse, que je n'ai quitté la France que parce que j'ai été persécuté par ceux qui la haïssent! Il me semble que de telles insinuations employées à propos avec cet ascendant que votre esprit doit avoir sur le sien ne seraient pas sans effet, et si elle ne les goûtait pas, ce serait m'avertir que je dois me tenir auprès du roi de Prusse. Ce ne sont pas des conditions que je propose : ce sont seulement des essais que je vous supplierais de faire sans vous compromettre. Je ne suis point un exilé qui demande son rappel. Je ne suis point un homme nécessaire qui veut se faire acheter : je suis votre ancien serviteur, votre attaché qui désire passionnément de vivre auprès de vous d'une manière convenable et également honorable pour vous qui me protégez, et pour moi qui quitterai une cour où je n'ai besoin de personne, et où je n'ai rien à craindre, ni des prêtres ni des ministres. Je ne suis point ici dans l'antichambre d'un secrétaire d'Etat, mais dans la chambre de son maître. »

Puis l'amour-propre d'auteur reprenant ses droits, il annonçait au maréchal qu'il allait lui expédier le dernier état de sa tragédie de *Rome sauvée*, qui, corrigée et améliorée, devait enfin braver la scène...

« Protégez-la, lui disait-il; il sera bon que vous fassiez voir à M^{me} de Pompadour qu'il y a au moins quelque différence entre un ouvrage bien conduit et bien écrit et la farce allobroge qu'elle a protégée. Enfin, je remets ma destinée entre vos mains... Adieu, *mon héros*, pour qui je suis pénétré de la plus vive tendresse ¹. »

Voltaire avait raison de penser que ses offres de soumission et surtout les conditions que (sans se servir de ce mot) il avait l'art d'y mettre, pouvaient toucher M^{me} de Pompadour à un point sensible. La marquise tenait toujours, en effet, à rester en relations d'amitié et presque d'alliance avec le monde littéraire et philosophique qui l'avait, dans sa jeunesse, entourée d'hommages, alors que, n'étant encore que la femme du fermier général Lenormand, elle ouvrait à tous les écrivains en renom les portes de sa belle demeure d'Etioles. C'était un appui qu'elle aimait à se ménager

¹ Voltaire au maréchal de Richelieu, août 1750. (*Correspondance générale.*)

contre la malveillance dont elle était l'objet de la part de tous ceux que blessait, avec raison, le choquant éclat de sa faveur. « Dans l'âme, elle était des nôtres », disait encore le sage d'Alembert le lendemain de sa mort. Dans le cas présent, si la mauvaise humeur du roi était trop excitée pour qu'elle pût détourner le coup qui menaçait Voltaire, elle réussit au moins à l'adoucir.

L'historiographie fut bien retirée, mais la place de gentilhomme ordinaire fut conservée, avec les 2000 francs de pension qui y étaient joints. Ce fut probablement une pensée du même genre qui dicta le choix qu'elle fit adopter pour la place devenue vacante. Le nouvel historiographe dut être l'académicien Duclos, l'ami de Diderot et de d'Alembert, déjà connu par des romans d'une allure très leste et des traités de morale un peu facile. C'était empêcher le parti dévot de triompher sur toute la ligne. Mais je ne sais si Voltaire lui-même eut beaucoup à se louer d'être ainsi remplacé par un de ceux qui partageaient la nature bien connue de ses opinions. C'était montrer que le danger de les professer n'était pas si grand qu'il le disait, et que la défaveur n'était pas nécessairement attachée au soupçon de libre pensée. On était au début de la grande entreprise de la publication de l'*Encyclopédie*; quitter le terrain pour aller se mettre à couvert au moment où on partait en guerre, n'était-ce pas désertier la cause? C'est le reproche qu'on ne manqua pas de faire, et on opposa avec avantage l'exemple de d'Alembert, qui, nommé de même à l'académie de Berlin, et invité aussi par Frédéric à venir auprès de lui, avait accepté l'honneur et la pension, mais avait refusé de s'expatrier. Le résultat fut que le blâme fut général et que Voltaire n'eut pas la consolation d'être plaint même par ses propres amis. On vendait, dit un chroniqueur du temps, son portrait bizarrement accoutré d'un costume du Nord, et les marchands criaient dans la rue : « Voilà Voltaire le Prussien. Le voyez-vous avec son bonnet de peau d'ours pour n'avoir pas froid: A 6 sous, le portrait du Prussien! »

En Europe même, où la renommée de Voltaire était générale, ce fut une surprise peu obligeante pour lui que de le voir quitter le grand théâtre où tous les regards avaient pris l'habitude de le chercher. Qui donc l'avait décidé à cette disparition inattendue? Était-ce cupidité ou prudence? Un spirituel observateur, lord Chesterfield, donne, dans deux endroits de sa piquante correspondance, le choix entre ces deux explications. « J'apprends, écrit-il de Berlin, que Voltaire a dit un adieu perpétuel à la France, et s'est établi dans le nouveau séjour des muses, sous l'Auguste qui est en même temps le Mécène du Nord. Mais il faut avouer qu'il a montré plus que de l'art poétique dans le marché qu'il a fait avec

ce prince, car il a la clef d'or de chambellan, l'ordre de l'Amitié, 5000 écus d'entrée : autant de rente viagère, dont 2000, en cas de sa mort, sont substitués à sa nièce. Ces conditions sentent plus les montagnes du Pérou que celles du Parnasse. » — « S'il est vrai, dit-il ailleurs, qu'il ait tout de bon dit adieu à la France, il vous donnera bientôt des pièces bien hardies. La Bastille a jusqu'ici fort gêné ses vers et sa prose ¹. »

En butte à ces critiques dont l'écho lui arrivait de toutes parts, Voltaire y fit tête avec sang-froid :

« Mon cher ami, écrivait-il au secrétaire de Frédéric, Darget, la permission du roi de France est arrivée. Me voici votre compatriote et sous les lois du philosophe de Sans-Souci. Les lettres de Versailles sont un peu à la glace; on m'ôte mes charges. A la bonne heure, je sais confondre un petit mal dans un grand bien. » Et à d'Argental : « Mon historiographie est donnée, mes anges. M^{me} de Pompadour, qui me l'écrit, me mande en même temps que le roi a la bonté de me conserver une ancienne pension de 2000 francs. Je n'ai que des grâces à rendre. Le bien que je dis de ma patrie sera moins suspect; n'étant plus historiographe, je n'en serai que meilleur historien. Les éloges que le chambellan du roi de Prusse donnera au roi de France ne seront que la voix de la vérité ². »

Si ces paroles renfermaient une menace indirecte d'user de la liberté qui lui était rendue pour parler plus hardiment qu'il n'avait fait jusque-là du roi de France et même de quelque chose de mieux encore, rien n'était plus propre à faire sentir l'imprudence du déplaisir royal qui l'affranchissait ainsi de toute contrainte. Il était clair que pour médire de Dieu et du roi il allait à Berlin se trouver plus à l'aise qu'à Paris ou même à Cirey, et que sa voix plus mordante n'en aurait que plus d'écho. Ses écrits, tenus à moins d'égards, pénétreraient en France malgré de vaines précautions de police, par l'attrait irrésistible du fruit défendu. Le moyen de rigueur employé, quelque juste qu'il pût être, manquait donc entièrement son effet.

Mais à un autre point de vue, très digne aussi de réflexion, on peut se demander si une fois que son parti était pris d'occuper la place qui lui était offerte dans l'intimité de Frédéric, il n'y aurait pas eu quelque avantage, loin de rompre toute relation avec lui, à mettre au contraire à profit la présence d'un témoin d'une telle importance pour se ménager une entrée dans un intérieur habi-

¹ Lettres de lord Chesterfield à la marquise de Mau, 30 novembre 1750.

² Voltaire à Darget, 21 octobre 1750; au comte d'Argental, 27 octobre 1750. (*Correspondance générale.*)

tuellement fermé, pour jeter un regard sur ce qui s'y passait et garder même au besoin un moyen de s'y faire entendre.

Il importe, en effet, de se rappeler dans quelle situation restait la politique générale de l'Europe à la suite de la paix conclue, deux ans auparavant, à Aix-la-Chapelle, qui avait terminé la longue guerre de la Succession d'Autriche. Comme je l'ai expliqué ailleurs avec quelque détail, cette paix, ainsi improprement appelée, n'était au fond qu'une trêve, car elle n'avait contenté aucun des belligérants et laissait à tous le désir et presque la nécessité de reprendre les armes à bref délai. Ni la France n'était satisfaite de n'avoir tiré aucun parti de ses victoires, ni l'Angleterre, qui s'était crue un instant maîtresse de nos grandes colonies d'Amérique, ne prenait son parti d'avoir dû renoncer à cet espoir. L'Autriche pleurait toujours la Silésie. A dire le vrai même, la guerre durait toujours, sinon dans l'ancien au moins dans le nouveau monde, sous la forme de contestations de frontières, qui amenaient à toute heure, entre colons et soldats anglais et français, de sanglantes échauffourées, et c'était de là (la moindre sagacité suffisait à le prévoir) que devait partir l'étincelle destinée à rallumer le feu. La grande affaire, ce jour-là, serait de savoir dans quel sens agirait le facteur nouveau que la dernière guerre elle-même avait introduit dans les ressorts de la vieille machine européenne et qui en avait déjà à plus d'une reprise troublé le jeu. De quel côté, le conflit une fois engagé, Frédéric rangerait-il sa puissante armée et son victorieux génie? C'était lui, en effet, qui tenait en main la carte maîtresse dont pourrait dépendre à un moment critique le sort même de la partie.

En apparence, pour les rapports extérieurs et officiels, il était toujours compté parmi les alliés de la France. Mais c'était un lien d'amitié si fragile que deux fois déjà, en pleine bataille, il l'avait rompu sans prévenir. De plus, on savait (ou si on l'ignorait, on aurait dû le savoir) que, pendant toute la durée de la guerre, il y avait eu entre Londres et Berlin un courant continu de négociations secrètes que tous les hommes d'Etat anglais avaient soin d'entretenir, et que si aucun résultat effectif n'en était sorti, c'est que le roi Georges, par une antipathie personnelle contre son neveu, avait toujours refusé d'y prendre part. Mais que ce sentiment peu raisonné vînt à se modifier et rien ne devait plus s'opposer au rapprochement de deux nations et de deux familles qu'unissaient tant de liens de religion et de parenté. C'était donc là le point menaçant à l'horizon que la diplomatie française n'aurait pas dû perdre un instant de vue. Savoir ce que voulait, ce que pensait, ce que méditait Frédéric, c'était là le secret à pénétrer, car c'était

là ce qui pouvait décider du dénouement du grand drame dont la répétition se préparait déjà dans l'ombre et qui n'allait pas tarder à paraître en scène. Mais Frédéric parlait peu, et le peu qu'il disait changeait d'un jour à l'autre. Parfois il pressait la France de prendre l'offensive contre l'Angleterre, mais sans jamais lui promettre son concours. Il lui demandait aussi très souvent de lui venir en aide dans quelque difficulté qui le gênait, mais en se servant d'elle, il ne s'engageait jamais à la servir.

Avec un associé de cette nature, avec un partenaire qui, ne répondant à aucune invite, paraissait toujours prêt à fausser le jeu, n'était-ce pas une bonne fortune que d'avoir à côté de lui, appelé par lui, logeant dans son palais, mangeant à sa table, causant avec lui plusieurs heures par jour, pouvant recueillir ses moindres paroles, lire ses sentiments sur l'expression de son visage, libre en un mot de l'aborder à toute heure, un observateur et, au besoin, un porte-parole tel que Voltaire? Richelieu ou Mazarin auraient à coup sûr choisi entre mille et n'auraient jamais cru pouvoir payer trop cher un tel agent. Les torts moraux qu'on pouvait lui reprocher ne les auraient certainement pas arrêtés, la moralité n'étant pas la qualité qu'on recherche surtout pour ce genre d'office. Et cet agent, non seulement il ne faisait pas acheter ses services, mais, comme on l'a vu, il offrait, il brûlait de les rendre; une mission même secrète et couverte par une feinte disgrâce l'aurait comblé d'orgueil et de joie. L'incapable ministère de Louis XV préféra s'en tenir aux rapports d'un grossier personnage comme Tyrconnel, et quand celui-là fut mort d'indigestion, on lui donna un successeur plus médiocre encore, le chevalier de La Touche, officier d'un rang secondaire, n'ayant ni naissance ni talent, et avec qui Frédéric refusa constamment d'entretenir aucune communication sérieuse. Puis, quand les circonstances devinrent tout à fait pressantes et que l'Angleterre entrant en guerre, il fallut savoir absolument sur quoi compter, on expédia un ambassadeur extraordinaire, un grand seigneur, le duc de Nivernais, qui en prit à son aise et voyagea en grand appareil. Il arriva à Berlin le lendemain du jour où venait d'être signé à Westminster un traité engageant la Prusse envers l'Angleterre à une neutralité qui n'était qu'une alliance à peine déguisée. Ce fut la bienvenue que lui réserva Frédéric et la nouvelle que sa première dépêche dut envoyer à Versailles. Je suis porté à penser que Voltaire aurait su deviner quelque chose de plus et l'aurait fait savoir plus tôt.

DUC DE BROGLIE.

La suite prochainement.

LE DUC D'AUMALE¹

VII.

LA MORT

Dans la soirée du 12 décembre 1896, le duc d'Aumale, étant à Paris, venait de rentrer à son hôtel, rue de Montalivet, lorsqu'il fut pris à l'improviste d'une défaillance dont furent émus et s'alarmèrent ceux qui se trouvaient en ce moment autour de lui. On dut le coucher, et, sans doute, il crut son heure arrivée, car ayant entendu une voix qui ordonnait d'aller chercher en hâte un médecin, il dit avec vivacité :

« Ce n'est pas d'un médecin que j'ai besoin, c'est d'un prêtre. Qu'on prévienne le curé de la Madeleine ou tout autre à défaut de lui. »

En désignant ainsi l'ecclésiastique qu'il désirait voir en ce moment, le prince trahissait une préoccupation qu'à une date antérieure il avait déjà exprimée. C'était après la mort de Mgr d'Hulst, dont il aimait la parole et le caractère. On l'avait alors entendu dire :

« Je ne connais plus de prêtre, maintenant que celui-là a cessé de vivre. Je ne sais trop qui m'assisterait si j'étais en danger. Il y a bien l'abbé Vincent, qui a fermé les yeux à ce pauvre Nemours. Mais il est aussi vieux que moi et il peut mourir avant moi. Il importe donc que je trouve quelqu'un. »

Et, après quelques instants de réflexion, il avait ajouté :

« Il faudra que je me mette en relations avec le curé de la Madeleine. »

Ce projet ne s'était pas réalisé faute d'une occasion propice. Mais, se croyant au moment de mourir, le prince y songeait de nouveau.

A peine averti, l'abbé Hertzog accourut². Durant les courts instants employés à l'aller quérir, l'état du malade s'était assez sensiblement aggravé. Il y avait un trouble dans son regard, une

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre, 10 et 25 octobre, et 10 et 25 novembre 1897.

² Notes communiquées à l'auteur.

altération dans sa voix. En voyant surgir ce prêtre à son chevet, il ne se souvint plus qu'il l'avait lui-même appelé :

« Qui êtes-vous? Que voulez-vous? » demanda-t-il d'un ton dur.

Le curé de la Madeleine se fit reconnaître. Le prince changea de visage et, déjà radouci, il fit signe à son visiteur de passer de l'autre côté du lit. Puis, s'adressant aux personnes présentes, il ajouta :

« Sortez, sortez tous. »

Alors, resté seul avec l'abbé Hertzog, il exprima le désir d'être administré. Il fut déféré à ce vœu. Il reçut l'extrême-onction avec une ferveur touchante, qui revêtit le caractère le plus saisissant, lorsqu'au cours de la cérémonie, il se mit soudain à réciter l'*Ave Maria* à haute et intelligible voix, avec une exactitude révélatrice d'une rare sûreté de mémoire ou d'une ancienne habitude de cette prière¹.

Les médecins à leur tour se présentèrent² et se hâtèrent de prodiguer leurs soins. Mais c'est avec le curé de la Madeleine que, jusqu'au moment où celui-ci se retira, le prince affecta de s'entretenir. Quand il le revit le lendemain, les craintes qu'on avait eues pour sa vie étaient dissipées. Mais il n'avait gardé aucun souvenir de ce qui s'était passé la veille. Ayant appris de la bouche de l'abbé Hertzog qu'il avait récité de mémoire l'*Ave Maria*, il en fut aussi surpris qu'heureux.

« Comment, disait-il, je m'en suis souvenu ! C'est bien à ma mère que je le dois. C'est elle qui m'avait appris cette prière. Elle me la faisait réciter souvent en me recommandant de ne jamais l'oublier³.

Malgré les apparences redoutables sous lesquelles s'était pré-

¹ A rapprocher de l'extrait suivant, détaché du récit de la mort du grand Condé :

« Parfois le mourant, craignant de s'attendrir, pria ses enfants de se retirer, demandant qu'on le laissât avec les prêtres.

« — Ce sont mes seuls médecins, maintenant.

« Et la prodigieuse mémoire qui, au jour du baptême, avait permis à un enfant de cinq ans de réciter tout le *Credo* en latin ne l'avait pas abandonné, lui fournissant les réponses aux oraisons et les versets des psaumes. Vers sept heures du soir, comme le prêtre disait : *In te, Domine, speravi*, Condé reprit, d'une voix que tout le monde put entendre : *Et in tua justitia, libera me*; et le prêtre continuant : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* »

² Les docteurs Worms et Toupet. Le premier était le médecin ordinaire du prince. C'est lui qui lui avait présenté le second. Le docteur Toupet avait accompagné le duc d'Aumale en Sicile en 1896. Il y retourna avec lui l'année suivante. Le prince mourut entre ses bras.

³ Une fois rétabli, le prince invita le curé de la Madeleine à Chantilly et se plut à lui en faire les honneurs. Je raconte un peu plus loin en quelles circonstances il le revit, à la veille de son départ pour la Sicile.

sentée cette crise, elle fut conjurée, et si vite que la nouvelle ne s'ébruita pas au delà de l'intimité du duc d'Aumale. En le revoyant, à quelques jours de là, debout, sans que son visage fût altéré, les gens qui n'étaient pas prévenus ne purent se douter qu'il avait été si près de la mort.

Menaçant et grave, cependant, l'avertissement qu'elle venait de donner ne permettait plus guère les illusions. Malgré les apparences rassurantes que présentait la vie habituelle du prince, les médecins ne doutaient plus de la gravité de son état. Bientôt leur impression se communiqua à ses amis. Un soir, au dîner Bixio, il parlait de la France, « de la France d'autrefois, du souverain qui avait donné à Paris ses fortifications, à la frontière du Nord la Belgique, et avait ainsi permis de sauver l'honneur après les désastres », et il en parlait d'un tel accent qu'un de ses auditeurs, se penchant vers son voisin, lui dit :

« Il y a là la fièvre et l'au-delà de la mort¹. »

Néanmoins l'activité de sa vie ne se ralentissait pas. Les réceptions de Chantilly avaient été reprises. Il accordait de longues séances au peintre Benjamine-Constant qui travaillait à son portrait, prodiguant durant les séances de pose tant de verve intarissable que parfois l'artiste était contraint de prier son modèle « de se tenir tranquille² ». Au printemps de 1897, il donna plusieurs dîners diplomatiques, recevant tour à tour les ambassadeurs accrédités à Paris. Il participait avec suite aux travaux de l'Institut et rédigeait un rapport sur les œuvres présentées pour le prix Théroüanne. Enfin, des papiers de son père³, il tira cet opuscule sur le *Droit de grâce* qu'il lut à l'Académie le 18 mars, touchant témoignage de piété filiale qui révéla comment Louis-Philippe, durant son règne, avait usé de ce droit, l'un des plus précieux parmi ceux qui constituent l'apanage moral des chefs d'Etat. Appelé à prononcer sur 2277 sentences de mort, il avait préféré pour 1609 « miséricorde à justice »; pour 668 seulement, il avait laissé « libre cours à justice ». Le fils, en racontant quelques-unes des circonstances en lesquelles la clémence royale était intervenue, en faisait un titre d'honneur pour le père. A la suite de ce travail, il reçut plusieurs lettres, les unes louant sans réserve la tendance du roi à commuer

¹ Récit de M. Jules Claretie qui attribue ce propos au vicomte Melchior de Vogüé.

² Le prince s'était attaché à son peintre. Il lui envoyait au bas d'une lettre l'assurance de « sa fraternelle amitié ». Le portrait est aujourd'hui chez le duc de Chartres.

³ Ils étaient enfermés dans une boîte dont il avait toujours la clé sur lui, et il les emportait dans tous ses déplacements. Ils le suivirent en Sicile, au mois d'avril, lors de ce voyage d'où il ne devait pas revenir vivant.

la peine de mort, les autres blâmant au contraire l'excès de sa clémence. C'est ainsi qu'à propos de la grâce accordée à Barbès, condamné par la cour des pairs à la peine capitale, un ami du duc d'Aumale lui écrivit : « Le lieutenant Drouineau que Barbès assassina n'avait-il pas une sœur ? »

En revanche, un autre lui disait :

« Je suis extrêmement frappé de cette haute, simple et royale attention apportée, tout un règne durant, à l'exercice du plus royal des droits : le droit de grâce. Je cherche dans la série de nos rois sur quel autre nous pourrions reporter pareil honneur et je vous avoue naïvement que je remonte jusqu'à saint Louis, sans compter que Louis-Philippe n'avait certes pas le secours de la dévotion comme son prédécesseur canonisé. Il était naturellement sensible, bon, bienfaisant. C'était l'honnête homme du dix-huitième siècle qui croyait s'être démontré à lui-même que la bonté rend la charité inutile. On ne s'imagine pas ce que de telles âmes nées naturellement chrétiennes par la bonté ont de peine à le devenir surnaturellement par la foi dans l'âge mûr. Mais la sainteté de la reine-Amélie et sans doute l'exercice du droit de grâce ont valu à votre père la belle-mort dont vous m'avez conté les détails¹. »

Parmi les personnages auxquels le prince envoya sa brochure, se trouvait le Président de la république. Peu après, il eut l'occasion de le voir. Le droit de grâce, l'usage qu'en avait fait Louis-Philippe, les éloges prodigués à son père, de ce chef, par le duc d'Aumale, fournirent tout naturellement un terrain à la conversation. Tout en louant la bonté du roi, son désir de rendre aussi rares que possible les exécutions capitales, M. Félix Faure émit l'avis que l'exercice de ce droit n'allait pas sans périls. En user trop souvent, il en parlait par expérience, pouvait avoir pour résultat d'encourager les criminels :

« La société quand elle frappe de grands coupables ne se venge pas, disait-il, elle se défend, et il importe de ne pas affaiblir cette défense. »

Il cita même un exemple récent duquel résultait pour lui la quasi-certitude qu'un crime abominable qui venait d'être commis ne l'eût pas été si, précédemment, grâce n'avait été faite à l'auteur d'un crime tout pareil.

« C'est un point de vue qui m'avait échappé », avoua le duc d'Aumale².

¹ Documents inédits : M. Buisson (de l'Aude) au duc d'Aumale, 29 mars 1897. Le prince répondit : « Merci de votre belle lettre, mon cher ami. Je pars lundi pour Palerme, d'où je reviendrai le 20 mai. » Le 20 mai, il reposait depuis la veille dans les caveaux de Dreux.

² Notes communiquées à l'auteur.

Il suivait aussi avec une attention passionnée les affaires de Grèce à propos desquelles, peu après, il écrivait de Palerme : « Les temps présents me sont durs à supporter. J'ai vu, en 1870, défaire cette belle France que nos aïeux ont faite, et l'Europe a laissé faire. Aujourd'hui, je vois qu'une œuvre commune de l'Europe, la Grèce, se défait aussi, et l'Europe assistera à ce spectacle sans s'opposer à la défaite de sa propre création. Je n'aime pas la politique d'aujourd'hui. Elle m'attriste et elle me pèse ¹. » Enfin, il se préoccupait de son prochain voyage à Palerme, qu'il comptait faire en avril, si ses médecins continuaient à ne pas s'y opposer. L'idée de ce voyage le réconfortait. « Il y a des siècles que je ne vous ai vu, écrivait-il le 22 février, et pour que vous sachiez quand vous pourrez me rencontrer à Chantilly où vous êtes toujours attendu, je vais vous mettre au courant de mes mouvements. D'ici au 4 avril, je ne bouge de céans que pour aller assez souvent à Paris. Je mettrai ensuite une dizaine de jours à aller, *via* Naples, à Palerme, où je resterai cinq à six semaines. *The month of june, I will open at Chantilly* (j'ouvrirai le mois de juin à Chantilly), comme disent les Anglais. Voilà le gros. Maintenant, à vous la parole. La goutte me laisse tranquille. Mais je tousse quelquefois et je m'essouffle facilement. Sur ce, je vous serre la main ². »

Il se préparait donc à partir et lui-même annonçait son départ à ses amis quand, un matin, se trouvant à Paris, on lui annonça le curé de la Madeleine.

— Vous savez donc que je pars, lui dit-il, et vous venez prendre congé de moi ?

— Oui, monseigneur, répondit l'abbé Hertzog. Mais j'avais aussi le devoir de vous rappeler que nous n'en avons pas fini ensemble.

— Je vous comprends. Je me suis confessé; mais je n'ai pas communié. Ce n'est pas par irréligion que je n'ai pas accompli cet acte final et nécessaire, croyez-le bien; c'est par respect. Je ne m'y sentais pas suffisamment préparé et j'ai retardé de jour en jour. Mais je n'ai pas renoncé à l'accomplir.

— Alors, quand, monseigneur ?

— Je n'en ai plus guère le temps, maintenant. Je pars demain. Mais, à mon retour, je vous appartiendrai. Je rentrerai à Paris le mercredi veille de l'Ascension, et le lendemain, dès le matin, j'irai vous trouver. Ne pouvez-vous prolonger pour moi jusque-là le temps pascal ?

— Je le peux, monseigneur, et je vous attendrai au rendez-vous que vous me donnez.

¹ Citée par le *Times*.

² Communiquée par M. W. de La Rive.

Ils se séparèrent sur ce mot, la chose étant convenue entre eux. Le même soir, le prince qui de tout temps avait contracté l'habitude de faire des projets à distance et qui, au moment de partir, réglait tout en vue du retour, disait aux personnes de sa maison :

— Nous reviendrons de Sicile le mercredi 26 mai, veille de l'Ascension. Vous rentrerez tous à Chantilly. Quant à moi, je coucherai à Paris et, le lendemain, j'irai entendre la messe à la Madeleine.

On fut un peu surpris par ces dispositions. Mais, comme en les faisant connaître, il n'en indiquait pas les raisons, on ne l'interrogea pas et personne ne sut pourquoi il avait résolu d'aller assister à la messe du curé de la Madeleine.

Consultés sur la question de savoir si le duc d'Aumale pouvait, sans péril pour sa vie, entreprendre ce voyage de Sicile auquel il songeait depuis l'année précédente, ses médecins furent d'avis que son état ne serait pas aggravé par un déplacement. A ceux qui devaient l'accompagner, ils recommandèrent seulement d'éviter qu'il se livrât à des fatigues excessives et de le garder contre de trop vives émotions. L'excès des fatigues ne semblait pas à craindre. Le prince devait faire halte en route et se reposer aussi longtemps que ce serait nécessaire. Quant aux émotions, on n'en prévoyait pas.

Joyeux comme l'oiseau qui prend son vol, il quitta donc Paris, le 5 avril, avec les compagnons de voyage qu'il s'était choisis : la comtesse de Clinchamp, le marquis et la marquise de Beauvoir, M. Bucan, administrateur général de ses domaines, et le docteur Henri Toupet. Ce jeune et savant médecin, ayant déjà suivi le prince en Sicile l'année précédente, avait consenti à l'y suivre de nouveau, après s'être entendu avec le docteur Worms quant aux soins à donner au cours du voyage. Le vieux Cyrille, valet de chambre du duc d'Aumale, était à la tête d'un personnel domestique assez nombreux. A Gênes, on prit au passage la princesse Clémentine, dont son frère espérait fêter les quatre-vingts ans à son retour à Chantilly; son petit-fils, le prince Siegfried, duc en Bavière, sa dame d'honneur, baronne Patch.

Le surlendemain mercredi, on arrivait à Naples. On y séjourna durant trois jours. Dans la matinée du samedi, on débarquait à Palerme, où le prince et les siens étaient attendus. C'était à la veille de la semaine sainte. Il y eut repos complet au palais d'Orléans jusqu'au jeudi saint. Ce jour-là y arrivèrent le duc et la duchesse d'Aoste, venus pour embrasser leur oncle. On resta en famille, sans sortir, et de même la journée suivante, les voitures ne circulant pas dans Palerme le vendredi saint¹.

¹ Je me suis efforcé, dans cette relation de la mort du duc d'Aumale, de

Un navire de guerre anglais était mouillé dans le port, prêt à repartir. Le commandant capitaine Hamilton vint s'inscrire au palais. Le duc d'Aumale l'invita à déjeuner et l'accueillit avec une courtoisie particulière. Il professait des sentiments de reconnaissance pour l'Angleterre où, par deux fois, il avait reçu l'hospitalité. Il saisissait toutes les occasions de les manifester.

« L'uniforme anglais à ma table me fait toujours plaisir », dit-il au commandant Hamilton.

Très touché de cet accueil, le commandant cherchait à témoigner sa gratitude. Ayant appris qu'un bal de bienfaisance s'organisait à Palerme sous la présidence de la duchesse d'Aoste, il annonça qu'il retardait son départ afin de contribuer à relever l'éclat de cette fête en permettant à ses officiers d'y assister.

Le lundi, le prince voulut faire à sa nièce et à son neveu les honneurs du Zucco. Il parut en avant afin de veiller lui-même aux préparatifs de leur réception. Le duc et la duchesse d'Aoste arrivèrent quelques heures après lui; mais ils ne le trouvèrent pas à la petite gare qui dessert le domaine. Toute la population s'étant portée à leur rencontre, il n'avait pas voulu, par sa présence, détourner d'eux des acclamations et des hommages qu'il jugeait ne devoir aller qu'à eux, en qualité de membres de la famille royale d'Italie, voyageant en terre italienne, attention délicate inspirée par le désir de leur être agréable, comme aussi par ce qu'il savait de sa popularité dans le pays. Elle eût tout absorbé.

De cette popularité, les princes italiens eurent une preuve éclatante durant une promenade qu'ils firent avec leur oncle. Quoiqu'on le connût bien pour l'avoir vu souvent, c'est lui qu'on regardait, lui qu'on saluait plus encore qu'on ne les saluait et qu'on ne les regardait eux-mêmes. Ils quittèrent la Sicile dans la soirée du mardi, laissant le duc d'Aumale content et valide, bien loin de se douter qu'ils le voyaient pour la dernière fois. Il les accompagna jusqu'à l'embarcadère.

Après leur départ, il resta à Palerme; ce furent des jours d'entière et saine quiétude, agrémentés par des promenades ou par de longues stations dans le jardin, sous l'ombre des arbres. A la veillée, le duc d'Aumale, tandis que sa sœur se récréait à une partie de whist, lui qui ne jouait pas, lisait les papiers de son père; il en avait apporté une partie avec lui. Il consacrait à cette lecture plusieurs heures de la journée. Il y procédait un crayon à la main, accolant les passages les plus intéressants, ceux qu'il se proposait d'utiliser dans le travail qu'il projetait. Il passait ensuite un suivre pas à pas les notes qui m'ont été remises, et de donner à mon récit la précision d'un procès-verbal.

à un, à la princesse Clémentine, les feuillets qu'il avait annotés, l'associant ainsi à la joie qu'il éprouvait à remonter vers le passé de leur père.

Parfois aussi, il en lisait des fragments aux personnes de son entourage, entremêlant sa lecture de réflexions et de commentaires qui en relevaient l'intérêt ou par lesquels il révélait ses opinions sur les événements que racontait l'auteur de ces manuscrits. S'il s'agissait de quelque épisode militaire, il s'arrêtait tout à coup pour décrire l'uniforme des soldats dont le narrateur évoquait les actes. S'il rencontrait sur son chemin le mot Nation, il s'interrompait pour dire avec gravité :

« Nation par un grand N, mesdames. »

Il n'y mettait ni raillerie ni malice. La Nation c'était la France, l'idole sacrée qu'on doit placer haut sur l'autel et parer de fleurs. Et puis, il était trop l'homme de 1789 et de 1830, trop constamment et trop sincèrement « bleu » pour pouvoir prononcer certains mots, rappeler certains faits, sans y mettre je ne sais quel accent de solennité.

Un soir, au cours de ces lectures, se produisit un incident qui vint marquer plus vivement encore jusqu'à quel point fermentait toujours en lui le levain de la Révolution. Si proche de sa mort, cet incident présente un intérêt spécial en démontrant que, jusqu'en sa vieillesse, le duc d'Aumale avait conservé, ardentes et intactes, les idées dont l'empreinte sur son esprit datait de son berceau. Il lisait à haute voix, ce soir-là, un passage des souvenirs de son père, un des plus émouvants, celui où se trouve racontée la tragique séance du 10 août 1792 dans laquelle, en présence de Louis XVI enfermé dans la tribune du logographe, furent prononcées l'abolition de la royauté et la déchéance du roi. Arrivé à ce point du récit, le lecteur, brusquement, cessa de lire, parut méditer et reprit comme se parlant à lui-même :

« C'était juste... Il avait oublié le serment du sacre... Il avait appelé l'étranger... C'était juste... »

Il s'en tint à ces mots. Dans sa bouche, ils ne pouvaient surprendre ceux qui connaissaient ses opinions. Mais nul d'entre eux ne se souvenait de l'avoir entendu les exprimer avec tant de netteté ni d'un ton si précis. Sa parole resta sans écho, personne ne lui répondit; la lecture ne fut pas reprise et jusqu'au moment où, en se levant il donna le signal du coucher, on ne parla plus¹.

Ce séjour à Palerme prit bientôt fin. Le duc d'Aumale avait hâte de s'installer au Zucco. Il devait y recevoir le duc et la duchesse de Chartres. Ils avaient annoncé leur venue pour le 29 avril. Il

¹ Récit d'un témoin.

quitta trois jours avant cette date le palais d'Orléans¹. Au Zucco, son neveu et sa nièce arrivés, et, deux jours plus tard, le comte d'Eu, on vécut d'une vie intime et familiale.

J'ai sous les yeux, en racontant les dernières heures du duc d'Aumale, un document rare, précieux et sûr, toute une suite d'*instantanés* qui nous le montrent dans le cadre où elles s'écoulaient. Le voici montant à cheval devant la porte du Zucco, tandis que, déjà en voiture, la duchesse de Chartres, qu'il a voulu accompagner, lui sourit. Le jardin est inondé de soleil, et sur la blancheur des murailles violemment éclairées se découpent les feuillages. Voici encore le prince, monté sur un âne, suivant un sentier entre des vignes à l'extrémité desquelles se dressent des masses rocheuses dont les oliviers couvrent la base. En une autre de ces photographies, c'est une voiture légère qui le conduit avec sa sœur, à travers la plaine, au pas tranquille d'un cheval tenu en main. Derrière la voiture marchent ses compagnons.

Le photographe l'a saisi encore traversant à pied la cour du palais d'Orléans, appuyé sur sa canne, son valet de chambre à côté de lui. Puis c'est la princesse Clémentine recevant au Zucco les orphelines que son frère fait élever sous la direction de deux religieuses; elles sont venues remercier le prince qui leur sert de père. C'est à peine si on l'aperçoit, il est à l'arrière-plan. On dirait qu'il se cache. Il se cachait toujours quand son inépuisable charité s'exerçait².

Sur toutes ces images, la physionomie du prince est avenante, ne témoigne d'aucune souffrance. Cependant, à son arrivée au Zucco, son état de santé semblait moins rassurant qu'à son départ de Paris. Plus que jamais, comme il l'avait écrit à M. de La Rive, il s'essoufflait facilement³. Quoique, pour gagner sa chambre, il

¹ C'est à la veille du départ qu'il apprit la nouvelle de l'attentat commis le 23 avril contre le roi Humbert. Il lui télégraphia aussitôt : « Je prie Votre Majesté de croire à la sympathie profonde et indignée de son dévoué oncle. — Aumale. » Des télégrammes analogues furent expédiés à la reine, au prince de Naples, au duc d'Aoste et à M. di Rudini, président du conseil des ministres. A ce dernier, il disait : « Je tiens à exprimer à Votre Excellence mon indignation ainsi que mes sentiments pour le roi et pour l'Italie. » Je trouve dans mes notes la réponse du roi : « Je remercie de grand cœur Votre Altesse Royale en vous assurant que je partage bien sincèrement l'affection que vous me témoignez. Votre dévoué neveu. — Umberto. » — Documents inédits.

² Ces photographies m'ont été communiquées par le docteur Toupet. Il en existe d'autres faites par M. Gordon Bennett reproduisant diverses scènes de la rencontre du duc d'Aumale et du duc d'Orléans avec l'impératrice Eugénie en 1896.

³ Une lettre écrite à cette date par le docteur Toupet au docteur Worms témoignait de ses inquiétudes.

n'eût à monter qu'un étage, on dut, plusieurs soirs de suite, pour lui en faciliter l'accès, l'escalier étant un peu dur, faire usage d'une chaise à porteurs trouvée dans le garde-meuble du palais de Palerme. De même, chaque soir, on installait à côté de son lit tout un appareil de remèdes, destinés à le secourir à la première alerte.

Ce malaise ne dura pas. Les précautions prises furent continuées; mais elles parurent devenir inutiles. Le prince renonça volontairement à sa chaise à porteurs, préférant gravir l'escalier, ce qu'il faisait maintenant sans peine. Il n'avait pas d'ailleurs interrompu ses promenades à cheval, à âne, en voiture. Il y apportait toujours la même vivacité d'allures. Celle de son esprit s'exprimait sous les formes les plus rassurantes. Il continuait à s'occuper des menus détails de sa maison, et commençait à étudier les itinéraires du retour en France, sans oublier que le jeudi de l'Ascension, il devait, dès la première heure, aller à la Madeleine.

C'est en ces circonstances que, le mercredi 5 mai, la marquise de Beauvoir reçut une dépêche de son fils lui annonçant l'incendie du bazar de la Charité et la disparition de la duchesse d'Alençon. Il parut impossible de cacher au prince l'affreuse nouvelle que d'autres télégrammes succédant au premier ne tardèrent pas à confirmer. On le lui communiqua en usant de ménagements.

Sa douleur fut extrême et son angoisse d'autant plus cruelle qu'un de ces télégrammes, presque aussitôt démenti, laissait quelque espoir en ce qui touchait la duchesse d'Alençon et faisait craindre que la duchesse de Vendôme n'eût péri. On sut bientôt que la jeune princesse était à Bruxelles. En revanche, le duc d'Alençon fit part lui-même à son oncle de son malheur. « J'ai le cœur déchiré, télégraphiait-il, en vous annonçant que ma bien-aimée Sophie a trouvé la mort dans l'horrible catastrophe¹. »

De son côté, M. Auguste Laugel envoyait la liste des victimes. Le prince fut bouleversé en trouvant parmi tant de noms de martyrs ceux de personnes qui lui étaient chères, son vieil ami le général Munier, l'ancien gouverneur de Belfort, la baronne de Saint-Didier, d'autres encore. Il écrivit au duc d'Alençon : « Accablé par affreuse douleur. Suis de cœur avec toi. » Une dépêche fut adressée par ses soins à l'empereur d'Autriche, beau-frère de la duchesse d'Alençon. Il en reçut un du roi d'Italie et y répondit. Malgré les émotions et les secousses de cette douloureuse journée, il ne semblait abattu ni de corps ni d'intelligence. Il gardait assez de lucidité pour ne rien oublier, pas même de faire dire au chapelain du Zucco qu'il désirait que le lendemain un service funèbre

¹ Ce télégramme et les suivants sont publiés pour la première fois.

fût célébré dans sa chapelle et de lui demander qu'au nom de la duchesse d'Alençon fût associé dans ses prières celui de la princesse Sophie, fille de la princesse Clémentine, morte presque à pareil jour plusieurs années avant.

Cette cérémonie eut lieu le jeudi 6 mai. Il y assista, et comme, à la fin de l'office, le prêtre récitait le *De Profundis*, on entendit soudain la voix du duc d'Aumale répondre à la sienne et dire les répons du psaume avec un accent de contrition et de ferveur qui frappa toutes les personnes présentes.

Le duc de Chartres et le comte d'Eu partirent dans l'après-midi du même jour. Ils avaient décidé de rentrer à Paris afin d'y assister aux obsèques de leur cousine. La duchesse de Chartres voulut accompagner son mari jusqu'à Palerme, où il allait s'embarquer pour Naples. Elle devait rentrer le même soir. En attendant son retour, le prince, faisant trêve à sa propre peine pour ne songer qu'à celle d'autrui, dit à sa sœur et aux personnes qui se trouvaient autour de lui :

« Allons ! si cruels que soient ces événements, il ne faut pas se laisser abattre. »

Puis, lorsqu'il eut, avec M. Bucan, réglé les détails d'une excursion qu'il voulait faire le lendemain au bord de la mer, à San Cataldo et quand chacun se fut éloigné, — c'était l'heure consacrée à la correspondance, — il prit le bras du docteur Toupet et l'entraîna dans une longue promenade à pied, la plus longue qu'il eût faite depuis son arrivée en Sicile. Après cette course, il s'assit avec son compagnon sur la terrasse, continuant la conversation commencée en marchant. Elle roula presque uniquement sur des choses de littérature. Il parla avec éloges d'un livre sur Beaumarchais qu'il avait lu les jours précédents, dont l'auteur lui était inconnu :

« Ce doit être un normalien, dit-il. J'ai retrouvé dans ses appréciations les traditions et les enseignements de l'École normale. »

Il passa ensuite à M. Émile Zola, raisonnant sur ses qualités et ses défauts d'écrivain, sur le caractère de quelques-uns de ses livres, sur ses chances académiques.

Déjà surpris par l'énergie physique que le prince déployait depuis le matin, le docteur Toupet ne le fut pas moins par la liberté d'esprit que trahissait sa parole. Qu'il en fût ainsi, malgré tant d'émotions, le docteur n'en revenait pas. Il n'avait jamais vu le prince si dispos ni si vaillant.

Leur entretien fut interrompu par l'arrivée du courrier. Le duc d'Aumale se leva, allant à la rencontre du domestique qui venait vers lui. Il lui prit des mains les journaux et les lettres, et rapidement parcourut les adresses. Sur l'une de ces enveloppes, qui por-

tait, avec le timbre de Paris, le nom d'une personne de sa maison qu'au même moment il apercevait assise sur la terrasse à quelques pas de lui, il reconnut l'écriture de la duchesse d'Alençon. Il remit lui-même la lettre à la destinataire en disant avec compassion :

« Tenez, c'est de cette pauvre Sophie ! N'est-ce pas affreux de penser que vingt-quatre heures après vous avoir écrit, elle a péri si malheureusement ! »

Puis, comme les yeux de l'amie à qui il s'adressait interrogeaient les siens, à travers des larmes et non sans inquiétude, il reprit, affectueux :

« Rassurez-vous, soyez contente et dormez tranquille cette nuit. Je ne me suis jamais mieux porté. »

La duchesse de Chartres rentra un peu avant l'heure du dîner. La soirée s'écoula tristement. Puis, le prince s'étant encore efforcé de rassurer sa famille et ses amis, on se sépara jusqu'au lendemain. Il monta dans la petite chambre qu'il occupait, chambre très simple, sommairement meublée, avec un lit étroit, un vrai lit de camp, et des tables où l'on déposait, sur l'une, la boîte contenant les papiers du roi, sur l'autre les remèdes que le docteur Toupet voulait avoir toujours sous la main. Cyrille avait rejoint son maître près duquel il couchait. Celui-ci l'ayant longtemps retenu, il était très tard quand ce serviteur dévoué put prendre quelque repos.

Vers deux heures, s'étant levé pour s'assurer, ainsi qu'il le faisait une ou deux fois la nuit, que le prince n'avait pas besoin de ses soins, son immobilité l'effraya. Le docteur Toupet subitement réveillé accourut. Il trouva son malade au plus bas et jugea le cas désespéré. La rupture d'anévrisme qu'il redoutait s'était produite. Il n'en recourut pas moins à tous les moyens que purent lui suggérer sa science et son expérience. Mais ils furent employés en vain. Le prince était resté sans mouvement ; il ouvrit les yeux, les ferma et mourut.

Entre le moment où le docteur Toupet avait été averti et celui du décès, il n'y eut guère plus de dix minutes. C'est à peine si les habitants du Zucco prévenus eu toute hâte arrivèrent assez tôt au chevet du duc d'Aumale pour le voir expirer. Usant de clémence envers lui, la mort avait été quasi foudroyante comme si elle eût voulu lui épargner une dernière douleur, la plus cruelle de toutes celles qui pouvaient l'atteindre encore, la douleur de mourir hors de France, lui qui n'avait tant souffert de l'exil que parce qu'il redoutait de ne pas expirer dans son pays. Les assistants tombèrent à genoux et prièrent. Puis la princesse Clémentine, à qui son âge et la tendresse qu'elle avait toujours eue pour son frère rendaient

cette épreuve si cruelle, rentra dans sa chambre ne voulant voir personne si ce n'est la duchesse de Chartres qui la suivit.

En l'absence des princes de la famille royale, c'est au marquis de Beauvoir qu'incombait la responsabilité des devoirs et des formalités à remplir. Il fallait s'en occuper sans tarder. Il se mit à l'œuvre, secondé dans cette tâche par le docteur Toupet et par M. Bucan. Dès le matin, des télégrammes partaient dans toutes les directions à l'adresse du duc d'Orléans, du duc de Chartres, de M. di Rudini, de M. Edouard Bocher, du docteur Worms, de M. Benjamin-Constant et des représentants du duc d'Aumale à Paris.

Ces dépêches expédiées, une question délicate se posa. Il ne semblait pas douteux qu'on dût faire part du décès au gouvernement de la République, alors surtout qu'on pouvait être amené à solliciter de lui les honneurs militaires pour la dépouille du duc d'Aumale à son arrivée en France. Les princesses consultées furent d'avis qu'on devait l'avertir. Restait toutefois à déterminer sous quelle forme il convenait de le faire? La duchesse de Chartres suggéra l'idée de recourir à l'intermédiaire des représentants de son oncle. On leur envoya à cet effet une seconde dépêche. Mais, au reçu de la première, ils s'étaient rendus chez M. Edouard Bocher et, de là, au palais de l'Élysée où ils se présentèrent à sept heures du matin. Le Président de la République les reçut aussitôt. Il apprit avec émotion la douloureuse nouvelle qu'on lui apportait. En un langage élevé, il rendit hommage aux vertus du prince, résumant son opinion en ces mots :

« C'était un grand citoyen, un patriote. »

En quittant l'Élysée, l'un des mandataires de la famille d'Orléans alla chez le ministre de la guerre. Quoique souffrant, le général Billot vint le rejoindre dans son cabinet.

« Ah! mon Dieu, s'écria-t-il en le voyant, je devine ce que vous venez m'annoncer. Il est mort!

Sur la réponse affirmative, il reprit :

« C'était le premier soldat de France. »

En quelques mots il justifia cette appréciation.

Alors fut abordée la question des honneurs militaires.

« Si j'étais seul maître, je les accorderais sur-le-champ, dit le ministre. Nul n'y eut plus de droits que le duc d'Aumale. Mais il y a le gouvernement. Seul, il peut décider. »

La question était donc réservée jusqu'au moment où le général Billot l'ayant soumise à ses collègues, une décision serait prise. Son interlocuteur devait revenir le lendemain pour connaître cette décision. Il était d'ailleurs convaincu qu'elle serait conforme aux désirs des amis du prince. Pouvait-on refuser les honneurs

militaires au vainqueur d'Abd-el-Kader, au président du conseil de guerre qui avait jugé Bazaine, à l'ancien commandant du 7^e corps, au doyen des généraux français? Un arrêté ministériel, contraire à toute justice, pouvait-il effacer tant de nobles souvenirs, tout un passé d'honneur et de gloire? Sous l'empire de cette conviction, les mandataires de la famille, ayant reçu du Zucco une dépêche en laquelle il était dit que les obsèques auraient lieu à Dreux et non à Paris, insistèrent pour que le corps passât par Paris, ce qui fut enfin décidé. Le service religieux serait célébré à la Madeleine.

Tandis que la nouvelle du décès du duc d'Aumale, communiquée au gouvernement, à l'Institut, aux journaux, se répandait de toutes parts, éveillant partout des sympathies et des regrets, au Zucco, les dépêches affluaient à l'adresse du marquis de Beauvoir, apportant des condoléances. Trois d'entre elles émurent profondément les princesses de la famille royale et les amis du prince réunis sous son toit. La première était signée du général Billot et conçue en ces termes : « Le colonel Berthaut¹ vient de me faire part du nouveau malheur qui s'ajoute à tant de malheurs. La mort du duc d'Aumale est un deuil pour la France entière qui perd en lui un grand prince, un grand citoyen et un grand soldat. Je viens avec vous et ceux qui ont recueilli son dernier soupir pleurer l'ami délicat et fidèle². »

De son côté, le général Saussier télégraphia : « Avec tous mes camarades, je regrette vivement la perte de l'homme éminent qui a si grandement honoré son pays dans les lettres (comme dans l'armée et qui fut par-dessus tout un bon Français³. »

Enfin, une troisième dépêche vint accroître l'émotion provoquée,

¹ Quelques années après avoir quitté l'armée active pour suivre en exil le duc d'Aumale, M. Berthaut, quand cessa l'exil, avait été nommé colonel de l'armée territoriale.

² Malgré le caractère confidentiel de cette dépêche, je ne crois pas devoir la passer sous silence, non seulement parce qu'elle constitue un document historique qui manquerait à ce récit, mais parce qu'elle honore à la fois celui qui l'écrivit et celui dont la mémoire l'inspira.

³ Tenu de répondre à ces télégrammes, le marquis de Beauvoir le fit comme suit :

« Au général Billot : — De toutes les dépêches si nombreuses reçues ici, celle que vous m'avez fait, mon général, l'honneur de m'adresser est celle qui a produit chez tous la plus patriotique émotion. Les amis respectueux qui vivaient avec le prince l'ont entendu maintes fois, notamment en ces derniers jours, parler de vous avec un attachement reconnaissant. Vous saviez, vous, mieux que tout autre, combien il aimait passionnément l'armée et la France. »

« Au général Saussier : — Nous venons d'ensevelir dans un drapeau tricolore votre ancien compagnon d'armes qui avait si haut pour vous, mon général, estime et affection. »

parmi ceux qui les recevaient, par ces éloquents témoignages de l'admiration qu'inspirait le duc d'Aumale. Celle-là émanait du président du conseil des ministres d'Italie : « Au nom du gouvernement italien, je vous prie de vouloir demander à la famille royale si elle accepte que les dépouilles de Son Altesse Royale soient transportées en France par un de nos navires de guerre. — Rudini. »

Personne, au Zucco, ne se reconnut l'autorité nécessaire pour accepter ou refuser cette offre d'un caractère si touchant et si cordial, hommage éclatant rendu par l'Italie à la mémoire du duc d'Aumale. Au chef de la maison de France seul, il appartenait de prononcer. Il avait annoncé son arrivée. On résolut de l'attendre. Mais, en faisant part de cette décision à M. di Rudini, le marquis de Beauvoir lui demanda les honneurs militaires pour le cercueil du prince, à son passage à Palerme.

Durant toute la journée du 7 et durant une partie de celle du 8, le corps du duc d'Aumale resta exposé sur son lit. Maintes fois, il avait dit qu'il voulait être enseveli vêtu de son uniforme, paré du grand cordon de la Légion d'honneur et de sa croix de chevalier, celle qu'il avait gagnée en Algérie. Mais ces glorieux insignes étant demeurés à Chantilly, il n'eut pas la toilette mortuaire qu'il avait souhaitée. Un drapeau tricolore la remplaça.

La mise en bière eut lieu dans l'après-midi. Avant d'y procéder, les serviteurs et les gardes du domaine, au nombre de douze, défilèrent devant le corps. Ce fut un émouvant spectacle que celui de ces hommes, aux traits rudes, au teint basané, qui, tout en larmes, s'arrêtaient en saluant leur maître mort et baisaient pieusement, suivant les coutumes de leur pays, son front, ses mains et ses pieds.

Tandis qu'un service religieux était célébré dans la chapelle, le corps non présent, on le déposait dans son cercueil avec le drapeau pour suaire. On mit à ses côtés les portraits de la duchesse d'Aumale, du prince de Condé et du duc de Guise. Puis, le cercueil fut scellé. Arrivé de Naples avec le jeune fils du comte d'Eu, le duc de Chartres était présent. Le marquis de Beauvoir, M. Bucan, le docteur Toupet, M. Rondeau, directeur du vignoble, et Cyrille signèrent le procès-verbal de mise en bière.

A cinq heures, on partit du Zucco pour la gare. Recouvert du drapeau et disparaissant sous des palmes vertes, le cercueil était porté à bras par des gardes et des vigneron. Le clergé précédait, les princes marchaient derrière, puis les consuls de France et de Belgique, les amis du duc d'Aumale, ses serviteurs et, pêle-mêle, un flot de peuple, gens du pays qui pleuraient leur bienfaiteur. Les carabiniers royaux escortaient le convoi. Il passa sous les platanes et les lauriers-roses qui entourent l'habitation. Il suivit

ensuite une allée de vieux oliviers que semble écraser le poids des siècles tant leurs troncs sont déchirés et convulsés. Pendant tout le jour, des nuées d'orage s'étaient promenées dans le ciel. Au déclin du soleil, elles se coloraient de teintes rougeâtres; sur leurs bords déchiquetés s'allumaient des reflets d'incendie. Ils embrasaient d'un éclat sinistre la route, les haies de géranium et de cactus, l'étendue monotone des vignes, les collines rocheuses et les lointains horizons, tout ce paysage que le duc d'Aumale avait tant aimé et qui semblait porter son deuil. Dans le silence montaient, mêlées aux psalmodies des prêtres, les voix des femmes qui se lamentaient, et l'air s'emplissait de leurs plaintes. A Palerme, dans la chapelle du palais d'Orléans, tout était prêt pour recevoir le cercueil. Il allait y rester jusqu'au jour des obsèques. Leur célébration avait été fixée au 11 mai. Le cardinal-archevêque, ancien abbé du Mont-Cassin, ami du prince, avait offert sa cathédrale et promis sa présence¹.

Le duc d'Orléans arriva le lendemain. On sut, dès son arrivée, qu'il n'acceptait pas l'offre d'un navire de guerre, faite par le gouvernement italien et pour laquelle il envoya ses remerciements. Ce mode de transport l'eût obligé à se séparer du convoi au port d'embarquement, car il ne pouvait y avoir place pour lui sur un vaisseau à destination de France. Il préférait la voie ordinaire : de Palerme à Messine, le chemin de fer; de Messine à Reggio, le bateau postal, et encore le chemin de fer, à travers l'Italie, de Reggio à Bardonnèche. Cet itinéraire, qui lui permettait d'accompagner les restes de son oncle jusqu'à la frontière française, fut donc adopté.

On apprenait en même temps que le gouvernement français accordait les honneurs militaires. La décision avait été prise en conseil. M. Méline avait exigé une demande formelle au nom de la famille. Cette demande faite, et le duc d'Aumale étant grand-croix de la Légion d'honneur, le gouvernement avait résolu d'en agir avec lui d'après le cérémonial en usage pour les légionnaires de ce grade. Ce cérémonial est presque le même que pour les généraux commandant de corps d'armée : même déploiement de troupes, tout pareil, sauf le défilé. Le conseil des ministres n'était pas tenu de faire davantage. Mais, aux yeux du gouverneur de Paris, ce n'était pas assez; il jugeait que le glorieux héros de la prise de la Smalah, — « cet acte à la Condé », — n'avait pas cessé d'être général. Le gouverneur était de ceux qui, vivant, ne lui donnaient jamais d'autre titre, ce dont le prince se montrait

¹ Au dernier moment, ayant appris que des officiers de la maison du roi devaient assister à la cérémonie, ses dispositions changèrent. Il partit pour la campagne, et le service religieux fut célébré à Saint-Joseph.

toujours très flatté, très fier et très heureux. Chargé de régler les détails de la cérémonie au point de vue militaire, le général Saussier, obéissant à la plus délicate inspiration, proposa au ministre de traiter le duc d'Aumale comme s'il fût mort en possession de son grade, c'est-à-dire, la cérémonie religieuse terminée, de déposer le cercueil sous le péristyle de la Madeleine et de faire défiler devant lui les troupes de la garnison. C'était enfreindre les règlements; mais le général Saussier pensait que le « cœur de la France » ne désapprouverait pas les honneurs exceptionnels qu'il proposait de rendre au prince.

Le ministre acquiesça à cette proposition si noble, si touchante, destinée à réparer envers le duc d'Aumale l'iniquité dont il avait été la victime. La décision prise ne fut pas annoncée. On la tint secrète. Les Parisiens ne la connurent qu'à l'heure des obsèques, quand elle produisit ses effets et qu'on vit, à l'improviste, lorsqu'on croyait la cérémonie terminée, commencer devant le corps cet imposant défilé de fantassins, de cavaliers, de canons, auquel personne ne s'attendait, qui causa aux amis du prince, à ses anciens officiers surtout, tant de surprise, j'allais dire tant de joie, si un pareil mot pouvait être de mise en un jour de larmes et de deuil.

A quoi bon maintenant s'arrêter aux diverses étapes du long chemin que suivit le cercueil pour aller du Zucco à la Madeleine et de là dans le tombeau de Dreux : les obsèques solennelles de Palerme; la marche en chemin de fer, de Palerme à Messine, avec, le long de la voie, les populations accourues; la traversée de Messine à Reggio, le cercueil sur le pont du navire; l'arrêt à Bardonnèche, où devant le wagon clos et scellé, le duc d'Orléans, navré de ne pouvoir le suivre en France, s'agenouilla et dit à son oncle un dernier adieu; l'arrivée à Modane, où l'attendait M. Georges Berthaut apportant l'épée, l'uniforme, la croix d'honneur, qu'il eut la douleur de ne pouvoir mettre alors sur le cercueil de son général, mais qu'il y mit à Paris, avec la médaille coloniale; l'entrée dans les caveaux de la Madeleine, où la bière fut déposée en attendant les funérailles; ces funérailles enfin, qui eurent lieu le 17 mai, en présence de l'aristocratie intellectuelle et sociale de la France, tandis qu'au dehors, une foule immense glorifiait par sa seule présence la mémoire de ce grand mort? La presse du monde entier a enregistré ces épisodes d'un émouvant voyage et d'une manifestation non moins émouvante. Il suffit à l'historien de les rappeler, en même temps que la cérémonie de Dreux et l'oraison funèbre prononcée par le cardinal Perraud à Saint-Germain des Prés au service que fit célébrer l'Institut.

Mort, le duc d'Aumale recueillait plus d'hommages d'admi-

ration et de respect, de plus éloquents et de plus unanimes encore, qu'il n'en avait recueilli vivant. Devant son cercueil, chacun eut le sentiment que quelque chose de très grand venait de disparaître et, dans la sincérité des regrets, les vieilles passions semblèrent s'apaiser, les anciens ressentiments s'éteindre. Au fond des cœurs s'allumaient d'ardentes et patriotiques émotions; d'émouvants souvenirs hantaient les mémoires : les légendes d'Afrique, la bonté de Louis-Philippe, les vertus de Marie-Amélie, la vaillance de leurs fils, la fin tragique du duc d'Orléans et les brillantes chevauchées du jeune vainqueur de la Smalah. Tout ce passé, durant quelques heures, ressuscita symbolisé par un cercueil que couvrait un drapeau. La marche funèbre devint une marche triomphale et les obsèques furent une apothéose.

Et c'était le légitime couronnement d'une vie glorieuse, dominée, de son aube à sa fin, par ce vibrant amour de la patrie qui toujours en avait inspiré les actes; c'était surtout l'entrée dans l'Histoire de ce prince qui fut parmi nous la dernière personnification d'un prince, de ce soldat de race royale, intrépide, obstiné, qui porta sans faiblir l'héritage de l'illustre race dont il était issu, et dont le bras avait manqué au pays au jour des suprêmes périls; oui, son entrée dans l'Histoire, car c'est à elle qu'il appartenait désormais.

Le jugement qu'elle portera sur lui, il est aisé de le pressentir par celui qu'ont déjà porté les contemporains et dont ce livre, qui s'achève, n'est qu'un écho. Elle célébrera ce noble fils de France, son chevaleresque courage, sa magnanimité, son intelligence claire et haute, tant de multiples dons inutilisés, hélas! trop vite et trop tôt. Elle dira que s'il fut empêché de conquérir tous les lauriers qu'il avait entrevus dans ses rêves d'adolescent, quand il souhaitait d'égaliser le grand Condé, il n'en honora pas moins par sa plume, par son épée, par ses exemples, le temps où il vécut. A côté de son nom, elle mettra cette inscription héroïque, celle qu'il eût préférée : « Henri d'Orléans, duc d'Aumale, a bien mérité de la patrie ¹. »

Ernest DAUDET.

¹ En remerciant la direction du *Correspondant* pour l'hospitalité qu'elle a donnée à ces longs fragments de mon livre sur le duc d'Aumale, je tiens à assurer de ma reconnaissance les nombreux correspondants qui m'ont envoyé, au cours de ce travail, des récits, des épisodes, des souvenirs ou même des rectifications sur des points de détail. Ces précieux renseignements seront utilisés dans le volume qui doit paraître à une date prochaine à la librairie Plon, Nourrit et Co.

TRADITION ET VITALITÉ

MILITAIRES

La tradition militaire fait partie du patrimoine de la grandeur d'un pays. Elle est un gage de durée dans la prospérité, de relèvement dans la défaite, l'assise de toute puissance nationale. Longtemps, en France, les circonstances se chargèrent de l'entretenir et, à leur défaut, les gouvernements qui se succédèrent, étant d'essence monarchique, la fortifièrent de leur principe. La stabilité de nos institutions militaires, le caractère immuable des règlements, ne pouvaient que la favoriser. Enfin, le milieu qui le mieux convenait à sa culture, l'armée le lui offrait, se trouvant restreinte et fermée, restant un groupement d'élite.

Maintenant qu'autour de nous beaucoup de choses ont changé, il n'est pas sans intérêt de rechercher où s'achemine notre tendance militaire.

Depuis 1870, nous traversons une époque militairement obscure, sur laquelle, sauf au Tonkin et au Dahomey, rien n'est venu éclaircir d'un rayon d'espérance le deuil de nos prestiges. L'ère de paix prolongée et armée où nous sommes entrés, en dépit de nombreuses questions irritantes et de bien des conflits latents, garde sa continuité sereine, répondant à la volonté très réfléchie de l'Europe. Les émulations nationales ont transporté la lutte avec une telle âpreté sur le terrain économique, qu'on n'imagine pas qu'elles songent de longtemps, sans une inexpiable nécessité, à le replacer sur un autre. Ainsi s'est même perdu le stimulant ordinaire des bonnes volontés, plus actives à l'espoir des temps plus proches.

Egalement depuis 1870, sans avoir combattu, l'armée française a subi deux législations, c'est-à-dire deux transformations. La première, issue de la guerre, bâtie d'après le concept allemand, résultait du penchant imitatif qui incline le vaincu aux moyens du vainqueur. Nos lois de 1872, 1873, 1875, concernant le recrute-

ment, l'organisation territoriale et les cadres, consacrerent le principe de la nation armée auquel, malgré les efforts de M. Thiers, celui des armées de métier ne fit tort que d'une concession sur la durée du service. Il n'est pas prouvé que notre génie français ait toujours bénéficié de cette imitation à outrance, mais elle répondait à la volonté passionnée de reprendre au plus tôt les comptes de la défaite. A ce dessein paraissait attaché le sort de la France. On n'imaginait pas qu'elle reparût en mutilée devant l'Europe. Dans cette volonté, le gouvernement, la nation et l'armée se confondaient, et c'est l'honneur du parti conservateur, tant qu'il est resté aux affaires, d'avoir fait prévaloir cette conception du devoir national étroit, sans varier sur le but inflexible : la reconstruction de la patrie française inséparable de la reconstitution de son influence par le monde.

Sur cette ligne droite, l'esprit militaire ne pouvait ni s'égarer ni se gaspiller. Ce fut, pendant les dix années qui suivirent la guerre, en pleine formation embryonnaire de l'armée nouvelle qu'il donna sa mesure, avec une superbe espérance, et que l'édifice se construisit, progressant à vue d'œil. De l'état-major général aux corps de troupe, l'entrain fut pareil, et peut-être à ceux qui se rappellent cette époque déjà lointaine semblera-t-il, malgré l'inconsistance d'une organisation naissante, le provisoire des mesures et l'incertitude des détails, que les choses n'allaient pas plus mal et que les hommes ne valaient pas moins qu'aujourd'hui.

Cependant la ligne dévia, et la Tunisie survint qui ouvrit l'ère des expéditions coloniales. De l'aliment passager qu'elles apportèrent à l'esprit militaire la masse ne profita pas, mais elle en fut déroutée vers de nouveaux objets, au détriment du stimulant principal. En même temps que les aspirations prenaient un autre cours, le travail s'émietta dans des préoccupations d'ordre différent, pour des satisfactions d'action immédiate, et le succès des résultats ne vint pas augmenter la confiance dans la prévoyance du commandement.

Pour mieux nous repousser du but auquel l'Assemblée nationale avait lié notre réorganisation militaire, au dérivatif de l'ambition coloniale bientôt s'ajouta celui du radicalisme sectaire. Tout l'édifice péniblement gagné de notre recrutement et de notre mobilisation fut sacrifié à la suggestive pensée d'incorporer les séminaristes. Ainsi, pour transformer la législation de l'armée, le concept radical se greffait sur le concept allemand : on ne peut dire qu'il l'améliora.

Si la loi de 1889 n'avait pas la raison d'une atténuation dans la durée du service actif, puisque la réduction à trois ans était

acquise en fait, elle confisquait en revanche le principe égalitaire qui, plus encore qu'ailleurs, domine tout ce qui touche à l'impôt du sang.

Devant l'impossibilité d'incorporer tout le contingent pour une durée unique, qu'avait fait la loi de 1872? Elle avait remis au sort de décider entre ceux que frapperait tout son appel et les favorisés qu'elle n'atteindrait que partiellement. De cette façon au moins, si, entre les deux portions du contingent, la disparité du fardeau était d'une cruelle inégalité, le droit à la faveur restait le même pour tous.

Pendant que les limites du budget l'acculaient aux mêmes restrictions d'incorporation, la loi de 1889 ne s'en tint pas aux mêmes errements. Aux chances aveugles du sort elle substitua les sélections pédagogiques, ouvrant au bénéfice du service d'un an le champ illimité des diplômes de tout ordre, de toute provenance. De la sorte, nos députés bourgeois, en mettant bas l'engagement conditionnel d'un an, d'un parfum trop réactionnaire, n'eurent garde de frustrer leurs fils des avantages qu'il consentait.

Ce fut le triomphe des dispenses de l'article 23, et elles montent toujours plus, ces dispenses, au point d'effrayer les ministres de la guerre sur la proportionnelle répartition des contingents futurs. Cette prime accordée à l'instruction, c'est-à-dire à la position sociale, atteint l'esprit militaire aussi sûrement que l'égalité démocratique. Entre les dispensés conditionnels et les autres, ceux qui *tirent* leurs trois ans, il y a d'abord un abîme d'injustice sociale que ne comble pas un diplôme et ensuite l'attribution d'une supériorité attachée à la brièveté du service. La réduction du temps passé sous les drapeaux n'appartient plus au ministre en tant que soupape budgétaire, elle est devenue un droit mis au concours. En sorte que si, par impossible, le niveau scolaire s'élevait tout à coup jusqu'à permettre à tous les incorporés d'un contingent de se munir d'un des diplômes couverts par l'article 23, la classe ne ferait plus qu'un an et la loi de durée triennale serait virtuellement abrogée.

Cela n'était pas pour rehausser une institution basée sur l'ordre d'idées le plus élevé que les plus pauvres et souvent les plus nécessaires lui dussent plus que les autres. L'esprit militaire n'y gagna ni en unité dans la caserne, ni en diffusion sur la nation.

En même temps que les règles de notre recrutement, les principes constitutifs de notre organisation furent successivement bouleversés par la suppression des quatrièmes bataillons, la création des régiments régionaux, l'invention des régiments de réserve et en général par ces procédés de dédoublement introduits

à l'excès dans l'infanterie et l'artillerie pour satisfaire, sans souci des autres considérations, l'exclusive passion du nombre. Et, au même moment, l'ironie de la réalité répondait à l'ambition de ces visées numériques par l'accroissement toujours grandissant de la population allemande en regard de la décroissante progression de la nôtre.

Cette ironie des choses nous poursuivait encore autrement. L'Allemagne, consciente de la folie du nombre pour le nombre, mais se continuant l'apparence d'y sacrifier plus que jamais, apportait à la composition de ses troupes de première ligne la sélection la plus sévère compatible avec le principe de la nation armée.

Lorsque fut votée la nouvelle loi militaire allemande, le 3 août 1893, nous n'en reçûmes d'autre impression que celle de la réduction du service actif et, par profit d'imitation, nous conclûmes aussitôt à l'idée de nous libérer d'autant. Notre erreur était profonde.

Nos voisins avaient abaissé la durée pour augmenter les incorporations, tout en déplorant l'expédient auquel les acculaient les limites budgétaires et devant la montée croissante des contingents. Mais habilement ils prenaient leur revanche d'un mal nécessaire en rajeunissant l'armée de campagne dans une proportion telle que cinq classes suffisaient là où sept étaient auparavant nécessaires. Et comme les incorporations annuelles s'étaient élevées de 173 000 à 229 000, sans compter les afflux périodiques de l'Ersatz-Reserve qui portaient beaucoup plus haut ce chiffre pendant les premiers mois de l'année, l'effectif de paix des compagnies, au point le plus désavantageux de la période annuelle, comportait au moins 150 hommes, les trois cinquièmes de l'effectif de guerre, c'est-à-dire une supériorité rationnelle de soldats de l'active sur ceux de la réserve.

Avec une raison supérieure, les Allemands s'étaient dit que la trouée serait faite par les troupes de premier choc, que, ce premier et grand effort accompli, celles de seconde ligne figureraient avec un avantage suffisant pour s'encadrer dans les forces victorieuses, s'employer aux investissements, assurer les communications, et qu'il importait, par conséquent, d'accumuler la qualité chez les premières, les troupes du coup décisif.

Au même moment, en France, la loi des cadres du 29 juillet 1893 venait au jour pour consacrer législativement l'existence des régiments de réserve. Implicitement, elle stipulait à leur profit l'appauvrissement des régiments actifs en officiers, dans la proportion d'un tiers et d'un cinquième pour le reste des cadres, plus le vieillisse-

ment de classes, grâce à la double nécessité d'alimenter le régiment *bis* sur un pied d'égalité avec le régiment actif.

Entre les forces allemandes de première ligne et les nôtres, les différences de composition étaient devenues écrasantes à notre désavantage : d'un côté, quatre officiers de l'active par compagnie et de l'autre seulement deux, 150 soldats contre 90, cinq classes pour douze, c'est-à-dire un ensemble d'hommes ne dépassant pas vingt-six ans en face d'un autre en atteignant trente-trois !

A partir de ce moment, la foi dans le but si ardemment poursuivi depuis 1872, la foi de notre corps d'officiers trop ébranlée par ces démolitions successives défailloit devant l'évidence de nos inégalités vis-à-vis d'un adversaire que nous devions renoncer à atteindre.

Il n'y avait vraiment pas moyen de se faire illusion.

Bien que sous la direction du doyen de nos généraux, pour le ministère de la guerre se fût ouverte une ère réparatrice, et quelles que fussent la volonté et l'infatigable jeunesse du général Billot, il était au-dessus de ses forces d'enrayer l'ataxie du Parlement. La loi du haut commandement défigurée était restée accrochée aux buissons de la route. Celle de l'armée coloniale dormait plus profondément que jamais dans les cartons. Les quatrièmes bataillons, enfin reconquis, s'organisaient lentement, suivant les ressources, et pendant ce temps les régiments de réserve continuaient à vivre, ainsi qu'en témoignait leur récente convocation au mois d'octobre. Enfin, tandis que les derniers corps de l'armée allemande achevaient de recevoir leurs nouveaux canons, notre artillerie attendait vaguement la fin des expériences destinées à fixer son engin et la possibilité budgétaire nécessaire à en consacrer l'adoption.

Les budgets devenaient parcimonieux. L'état de nos finances, toujours aggravé, rendait de plus en plus impossible l'effroyable dépense d'une entrée en campagne. Au trésor de guerre de l'Allemagne, enfermé dans la tour de Spandau, nous n'avions rien à opposer, pas même le gage d'un emprunt, puisque nous étions à bout d'impôts, à bout de caisses à vider et que la mainmise sur le numéraire de la Banque de France, dont on se réclame si aisément, équivalait à la proclamation de la banqueroute nationale comme entrée de jeu de notre mobilisation.

La force d'action du gouvernement s'échappait de plus en plus par toutes les fissures d'un parlementarisme faussé, où le pouvoir législatif en arrivait, pour mieux se substituer à l'exécutif, à le paralyser par éternement continu. Dans cette confusion d'attributions, que n'était pas pour déparer le snobisme monarchique du Président, d'où pouvait-on attendre l'unité de décision et

d'énergie qui commanderait aux événements à l'heure de la mobilisation? Ne fallait-il pas enfin, quelque douloureuse irrésolution qu'on y apportât, conclure que la forme républicaine restait impropre à l'offensive et, par conséquent, à la guerre, et que le ferme dessein des hommes chargés chez nous de la faire valoir s'opposait absolument à ce qu'elle en courût la fortune, assurés, quoi qu'il advînt, de sa défaveur? De cette situation, il ressortait avec une implacable évidence que le *farà da se* n'était plus à l'usage de l'armée française.

On l'exhorte maintenant à rester digne d'une grande alliance, toujours prête à tout événement; mais l'avenir est vague, les circonstances sont lointaines et nos signes d'infériorité trop présents.

Il y a dans cet état de choses de quoi troubler une tradition militaire, même aussi ferme que la nôtre. Aujourd'hui qu'elle repose uniquement sur notre corps d'officiers, le reste fondant trop vite, c'est lui qu'il importe d'étudier. Il voit le mouvement de son existence se ralentir à mesure que s'accélère celui de la vie générale, il peut s'alarmer sur ses destinées, se refroidir dans son élan. Ses qualités natives sont admirables, mais de toutes les souffrances qui atteignent des soldats, le marasme de leur inaction peut devenir la plus éprouvante et la stagnation engendrer l'inertie.

Sommes-nous dans la bonne voie?

Il nous importe de reconnaître si la vitalité militaire de notre corps d'officiers s'accommode de la vie bourgeoise que les circonstances lui ont faite, si tout autour de lui concourt à la développer : formation, avancement, tendances, et, au cas où un remède s'imposerait, dans quelle mesure notre organisation pourrait s'y prêter, en tenant compte de l'état où nous sommes, voués à la double fonction de grande nation militaire et de vaste puissance coloniale.

I

Si peu qu'on ait appartenu à l'armée d'avant la guerre, il suffit d'interroger ses souvenirs pour apercevoir la transformation qui, depuis 1870, s'est accomplie chez nos officiers et les différencie de leurs aînés, tant pour le fond que pour la forme. Il est certain que le type légendaire de l'officier français, celui de l'armée d'Afrique, fait de crânerie et d'improvisation, ficelé et la taille sanglée, s'est reculé dans un lointain d'histoire. On lui a substitué un officier d'une autre figure, infiniment sérieux et méritant, travailleur et instruit, méthodique et régulier, très enclin aux commodités de tenue, assez bourgeois dans son existence, un intellectuel

dédaigneux de l'apparence, un soldat croisé d'instituteur. Très accusé auparavant, comme classique, très à part au milieu du reste, mais d'une unité absolue quant aux traits principaux, le type s'est fondu dans ses lignes générales, est devenu plus incertain et aussi plus multiple, assez varié et complexe. Beaucoup de considérations, à commencer par les débauches d'imitation qui suivent les grandes défaites, nous ont jetés hors de nos apparences d'autrefois, sinon hors de nos dispositions naturelles. On nous affirme que c'est un progrès. Il vient cependant comme un regret de cette unité disparue, attendu qu'il nous semblait en dériver, pour la figure de l'officier, un cachet de force et de beauté qu'elle ne retire pas aujourd'hui des caractères distinctifs où la tendance s'applique à la diversifier.

Plus isolé autrefois dans la nation, plus cantonné dans son rôle simplement militaire, ignorant des autres milieux et s'en tenant systématiquement éloigné, affectant un professionnel dédain pour tout ce qui n'était pas d'épée, par routine de préjugé peut-être, par bravade inintelligente de sabreur quelquefois, l'officier se voulait et restait un être à part. Cela l'amenait aussi à paraître plus officier, uniquement officier, à vouloir toujours en avoir la représentation, à le rester visiblement pour tous.

D'un tel exclusivisme d'idées, de sentiments et d'habitudes, l'esprit militaire ne pouvait que bénéficier. Son incarnation s'en faisait plus vivante pour la foule et partant plus attirante, plus prenante pour ceux qu'il devait séduire. L'apparence demeurait souveraine. Alors la tenue gardait une importance en rapport avec son prestige; on ne songeait pas à en discuter les minuties un peu taquines; toute la tradition la défendait jalousement.

Héritier d'un privilège de la noblesse d'autrefois, le premier en titre, celui de tirer l'épée pour la France, comment l'officier se fût-il retiré, en délaissant cet uniforme, l'avantage extérieur d'une telle primauté? Aussi, bien que cet uniforme demeurât ajusté, incommodé, coûteux par l'usage quotidien des épaulettes, son obligation se maintenait rigoureuse, comme si on n'eût pu séparer le symbole de l'institution.

La tenue civile eût fait scandale; on ne l'admettait qu'à Paris et encore par convenance politique. A qui se risquait quelquefois à la porter, c'était dans l'ombre et le mystère, en se rasant aux murs, avec un sentiment gêné de travestissement. Les pensions et les mess possédaient un fonds inépuisable d'histoires drôles, où de légendaires officiers de place, mais surtout le célèbre maréchal de Castellane, se livraient à des ruses de Peaux-rouges pour filer des officiers en bourgeois et surprendre leur qualité.

Le signe extérieur aujourd'hui a perdu cette importance. Aussitôt son service terminé, l'officier s'empresse de déposer l'uniforme, heureux de se noyer dans la foule, de fusionner avec le civil. A coup sûr cela ne lui retire au fond rien de son caractère, mais, pour un temps, il devient autre, il se retrouve comme tout le monde.

Ce changement marque une étape considérable dans l'éloignement des anciennes habitudes militaires; il résilie la permanence du rôle et lui substitue une manière de fin de journée, la tâche terminée, où l'on reconquiert ses aises et son égoïsme d'indépendance, ainsi qu'un fonctionnaire en rupture de bureau. C'est pourquoi, avant qu'une circulaire ministérielle ne fût venue réglementer officiellement le port de la tenue bourgeoise, sanctionnant le fait accompli, on la vit après la guerre tour à tour proscrite ou tolérée, suivant que les chefs militaires étaient restés imbus de l'esprit ancien ou se montraient favorables aux tendances nouvelles. Mesure d'équité, d'ailleurs, que cette autorisation généralisant à tous ce qu'on accordait déjà à la plupart, mesure forcée surtout régularisant la condamnation prononcée par l'usage.

Ici encore si nettement marquée qu'on ait tracé la voie des tolérances, le relâchement a tôt fait d'élargir le passage. Le ministre avait autorisé la tenue bourgeoise à partir de cinq heures du soir. Elle s'étala dès l'aube, elle franchit les murs du quartier, elle supplanta l'uniforme dans les réunions mondaines.

Celui-ci limité aux exercices se porta à la guise de chacun, un peu comme à la chasse, avec ou sans sabre, avec ou sans bottes, avec ou sans gants. Les pèlerines s'allongèrent jusqu'aux genoux, les capotes se fendirent jusqu'au dos, les sous-pieds ne se marièrent plus avec les éperons, les képis se coiffèrent comme des madras. Plus la tenue se fit rare, plus elle devint disparate et, pour payer le luxe des effets civils, plus elle devint pauvre. Dans les modifications qu'elle subit elle courut d'étranges alternatives; on vit des colonels se vêtir de drap de troupe¹, et c'est maintenant, par une anomalie inverse, le tour des lieutenants d'infanterie, avec leur pelisse et leur pantalon à bandes, de s'habiller en généraux.

Le genre de vie de l'officier ne s'est pas moins modifié. Tant qu'il courait les garnisons, nomade, indifférent au bien-être des installations fixes, insoucieux de relations éphémères, il demeurait hors des liens, des servitudes, des pesanteurs de la vie, par conséquent mobile, prêt pour n'importe quelle éventualité, homme de guerre en un mot. L'imprévu était la loi de sa destinée, l'inconnu l'attirait.

¹ La vareuse en drap de capote de troupe octroyée par le général Boulanger resta facultative.

Dans sa perpétuelle inquiétude de mouvement, il ne faisait que poser quelque part; marié ou non, son installation tenait du campement. Il s'ensuivait dans la famille militaire des liens plus forts, une camaraderie plus serrée; pas un instant on n'échappait aux siens; le régiment formait un bloc infiniment compact, où l'on prenait ses premiers grades.

Alors on était moins savant, mais on avait en diable le sentiment militaire, sentiment qui constitue le souffle d'une armée, sentiment fait d'abnégation, d'amour du devoir, de goûts aventureux, de pauvreté ou au moins d'indifférence au bien-être, d'absence de liens et d'empire sur son cœur. Et il était assez puissant, ce sentiment, pour suffire, à défaut d'ambition satisfaite, à remplir l'âme dont il s'était emparé et assez impérieux pour la retenir, la vie durant. C'est lui qui électrisa l'immortelle génération de soldats que la France prodigua au génie de Napoléon, et ses vibrations se prolongèrent chez leurs descendants de Crimée et du Mexique. Qu'importait alors au sous-officier d'attendre dix ans l'épaulette, du moment qu'il se considérait comme un être à part, supérieur au civil, du moment que ses rêves le berçaient vers des sommets d'honneurs et de gloire, inaccessibles à la plupart, mais dont l'odyssée d'un seul suffisait à entretenir la légende! Et chez l'officier, c'était la même foi invincible dans la destinée grandiose, foi irraisonnée, irréféchie, mais si profonde!

Quoi qu'on puisse faire pour se masquer cette vérité, il y a aujourd'hui moins de foi, moins de patience, et en revanche plus d'ambition pratique et exigeante. A nos jeunes sous-officiers, l'épaulette, par Saint-Maixent, au bout de cinq ans de service, paraît bien juste une rémunération suffisante de leurs efforts. Certains n'y voient même qu'un sillon ordinaire d'existence, un débouché semblable à un autre, comme ils entreraient à la Compagnie du gaz ou au *Bon Marché*.

Il serait injuste d'en faire un grief à Saint-Maixent, quand ce refroidissement d'élan répond à une impression de lassitude générale, à un état de choses stagnant de plus en plus dépourvu d'intérêt, et qu'on en note les symptômes tout aussi évidents chez les promotions de notre première école militaire. A coup sûr elle ne peut laisser perdre les belles traditions de feu sacré dont elle a l'honneur et le dépôt. Cependant, à travers bien des progrès réalisés, l'esprit de la nouvelle génération de saints-cyriens a brisé le moule de l'ancienne, et l'on peut dire qu'elle y a laissé beaucoup de l'exubérante ardeur de jadis.

Instruit, excepté de la science du métier, qu'on n'a jamais qu'ébauchée à Saint-Cyr, correct, bien élevé, d'allures réservées,

aujourd'hui, l'officier qui en sort débute au régiment avec des goûts et des projets d'avenir qui ne poussaient, il y a trente ans, qu'aux environs du grade de commandement. La vie d'intérieur le séduit; s'il n'aspire déjà au mariage, il se complait aux habitudes qui en donnent l'illusion. Son café, il le fait chez lui, l'estaminet lui est en horreur; son *home* existe, il le meuble, le décore, y imprime sa note personnelle; le garni banal d'autrefois soulèverait toutes ses répulsions. Il est heureux surtout s'il peut, associé à un camarade de promotion, goûter ces joies tranquilles dans l'intimité d'un ménage à deux. La bohème d'antan a vécu; même les amours de garnison sont devenues discrètement bourgeoises, elles se voilent devant celui des convenances.

A l'humeur nouvelle, la fixité des garnisons vient prêter le concours de son attirance provinciale, de ses mondanités familiales. Bien rare est celui qui franchit le grade de lieutenant sans qu'un mariage ait immobilisé sa destinée militaire sur le coin de France où il a débuté et où se grouperont désormais ses intérêts. Et alors, entre les enfants qui s'élèvent, les relations à entretenir, la fortune à gérer, l'officier s'absorbe dans un infini de détails privés qui, s'il n'est doué d'un ressort exceptionnel, rejettent le métier à l'arrière-plan de ses préoccupations.

Enfin, la grande invasion du bien-être, la soif immodérée de paraître, de faire preuve de luxe, même au-dessus de ses moyens, ne pouvaient qu'aller à l'encontre des anciennes mœurs de l'armée. Elle s'est mise au courant général. Aux ménages militaires, il faut maintenant des installations qui ne le cèdent en rien aux plus confortables de l'endroit. Les officiers véhiculent avec eux de vraies maisons; rien que les trois ou quatre wagons nécessaires au transport de leur mobilier mis en regard des cinq ou six caisses légères où tenaient les bibelots et les simples étoffes à draper de leurs devanciers marqueraient la différence des temps.

Dans ce cadre luxueux, les besoins s'étendent. Jadis le brosseur, ainsi qu'on l'appelait, suffisait seul; la maison était si vide, si peu aménagée, qu'il lui restait encore le temps, l'après-midi, de promener les enfants. Maintenant, en dépit des sévérités ministérielles, le flot montant des soldats-ordonnances a emporté définitivement la digue de circulaires et de règlements patiemment édifiée contre son invasion. Une fois la règle supprimée, où la commodité et le bon plaisir s'arrêteraient-ils?

Les abus ont été de tous les temps, nous le savons, mais ce qui n'appartient qu'à notre temps, c'est l'infiltration dans l'armée de ce sentiment d'ordre *mercanti*, comme on dit en Algérie, qui pousse à tirer des situations l'exclusif profit matériel qu'elles peuvent

rendre. Malheureusement, à être envisagés de la sorte, les avantages militaires perdent singulièrement de leur beauté morale, au détriment de l'esprit militaire, lequel sera bien malade quand le prestige se chiffrera en gros sous.

Si peu qu'on veuille le voir, la tradition se trouve donc atteinte par l'immobilité des régiments sur leurs points de mobilisation, par celle des officiers dans les garnisons de leur choix, et par l'excessive importance que les questions de personnel usurpent dans l'armée. Cela amène trop d'interventions étrangères dans un domaine qui devrait leur être sévèrement fermé. Insensiblement aussi, elle a à lutter contre l'affaiblissement de la camaraderie militaire effarouchée par l'étalage des distinctions sociales, des clans et des coteries, par l'absence de simplicité cordiale due aux nouvelles habitudes mondaines, où la pose a remplacé la politesse. Peut-être serait-ce se grandir davantage en se montrant simplement officiers, sans afficher tant de chapelles différentes : saint-maixentais, polytechniciens, saint-cyriens, élèves de l'École de guerre. Tant de divisions sont un affaiblissement de l'idée qui porte en germe le prestige de la chose.

II

Aujourd'hui le rang tout seul ne conduit plus à l'épaulette, il y faut une estampille d'école; seulement il n'y en a pas qu'une. Chaque arme a la sienne, et comme l'École polytechnique et Saint-Cyr continuent à être les sources vives de notre recrutement d'officiers, dans des proportions très augmentées, cela fait pas mal d'écoles et aussi quelques rivalités. Elles se manifestent diversement. Dans les armes spéciales, en raison même de leur caractère scientifique, le polytechnicien garde la suprématie incontestée dont il s'est fait un peu partout une douce habitude. Dans la cavalerie, le cheval nivelle tout au profit des plus hardis cavaliers. Entre fantassins, la dispute est plus âpre; le saint-cyrien plus jaloux de son titre, plus ferme sur son instruction, depuis que tout est à la science; le saint-maixentais plus sûr de son bagage militaire et opposant école à école, classement à classement, jeunesse d'âge à jeunesse d'âge.

En somme, la question est de savoir en quoi les deux écoles donnent des produits différents, si de cette différence naît un bien pour l'armée.

Chaque année, l'école de Saint-Maixent reçoit une promotion de 330 élèves provenant de la guerre et de 60 appartenant à l'infan-

terie de marine. Depuis 1881, année de sa fondation, le niveau intellectuel des candidats s'est un peu élevé, mais le niveau social, militaire et moral s'est maintenu sensiblement stationnaire. Quant à l'esprit militaire des élèves, il est toujours resté tel qu'on pouvait l'attendre de futurs officiers; leur allure martiale, la correction vive de leur salut, ne peuvent s'oublier quand, une fois, on en a été frappé. D'ailleurs, la discipline de l'école est sévère, plus militaire qu'à Saint-Cyr, où l'on se sent encore du collègue trop proche, et le travail, en raison du temps limité à une seule année d'école, ne laisse d'autres loisirs que le dimanche.

A l'inspection du tableau de travail, l'on s'aperçoit que l'emploi du temps est gradué sur la vitesse du pas de course. Mais, à mettre tous les morceaux doubles, est-on sûr de l'assimilation?

Le règlement sur le service intérieur de l'école ne comporte pas moins de 386 articles et les consignes de détail tiennent, en outre, 224 pages. Il serait peut-être indiscret de demander combien sont accordés de jours aux élèves pour s'en pénétrer?

La valeur de l'école réside dans celle de ses commandants. De leur choix dépendra son avenir, car les cadres dérivent du chef, et ici son pouvoir, lequel ne relève que du ministre, demeure illimité. Cette vérité a, d'ailleurs, eu déjà la confirmation de l'expérience. Le commandement de Saint-Maixent a, en effet, connu jusqu'ici des fortunes diverses, où les chefs de valeur tiennent la plus grande place et où l'un d'eux entre autres, qui fut des tout premiers, exerça une influence si salutaire que l'école lui doit en partie son essor. Nous nous reprocherions de ne pas le nommer : c'est le colonel Costes, aujourd'hui en retraite.

Quant à l'idée de sa création, elle appartient à un véritable homme de guerre. Le général Ducrot, alors commandant du 8^e corps d'armée, avait prescrit la réunion au camp d'Avor de tous les candidats officiers de son corps d'armée, afin d'y recevoir une instruction spéciale. L'essai réussit et le ministre généralisa la mesure à toute l'armée. Maintenu au camp d'Avor, l'école y fonctionna jusqu'en 1879; puis, après avoir disparu en 1880, elle fut définitivement réorganisée et installée, en 1881, à Saint-Maixent, telle qu'elle existe aujourd'hui.

Les avantages de Saint-Maixent sont si unanimement reconnus, qu'ils échappent à la discussion. Les officiers qui en sortent ont l'expérience de la troupe, se montrent de suite de bons chefs de peloton. Aidés de connaissances en comptabilité que ne possèdent pas les saint-cyriens, ils rendent des services appréciés comme officiers de casernement et d'approvisionnement, adjoints au trésorier et à l'habillement, dans cette catégorie d'auxiliaires un peu

effacés dont dépend cependant toute l'organisation matérielle d'un régiment. En outre, étant donné l'aspect toujours un peu disparate de nos régiments, grâce à notre manie française de faire de la fantaisie à côté du règlement, il est indispensable que nos futurs officiers reçoivent une éducation et une instruction uniformes qui assurent leur recrutement d'après un type militaire unique. Enfin, on ne peut que trouver salutaire, en vue de les préparer au changement de milieu qui les attend, de les isoler de leurs habitudes de sous-officiers, des fréquentations vulgaires, de les sortir de la vie de cantine et de cafés borgnes, de les grandir dans leur propre estime d'une nette séparation des contacts inférieurs.

Imprimer ce cachet d'école au candidat à l'épaulette qui le marque spécialement pour son nouvel état, le dépouiller des humilités du rang où tient tout le monde, c'est rehausser l'épaulette en élevant ceux qui y prétendent. D'où vient donc que la fusion si complète autrefois entre officiers d'origines différentes en ait plutôt été atteinte, alors qu'elle s'annonçait comme plus naturelle? Car, si peu apparente qu'elle soit, la division existe, au fond plus tranchée qu'on ne croit, parce que, entre les uns et les autres, l'origine semble engager l'avenir, à défaut d'autres mérites plus probants devant lesquels on s'inclinait autrefois. Les explications ne manquent pas et remontent à la tendance de notre état social, au moins autant qu'à la difficulté presque insurmontable d'asseoir sur des bases justes les règles de l'avancement en temps de paix. Les premières ne sont pas de notre compétence, quoique chacun les devine dans le besoin des démarcations puériles qui germent du nivellement de toute démocratie. Les secondes seront mieux à leur place lorsque nous exposerons nos réflexions sur le mode d'avancement dont nous gémissons, sans avoir pu jusqu'ici lui rien substituer de meilleur.

Si l'école de Saint-Maixent est née d'hier, celle de Saint-Cyr, poussée en plein couvent de jeunes filles, par une affectation qui eût pu étonner M^{me} de Maintenon sans la désobliger, date du commencement du siècle, exactement de 1808. Notre première école militaire a donc de l'âge et elle garde ses allures de vieille personne avec des coquetteries de se rajeunir au goût du jour, ce qui ne diminue pas le fond de vétusté qui est en elle. Cela ne saurait constituer une critique où l'éloge n'entre comme correctif, car elle poursuit gravement sa route, en conservant pieusement ses traditions, qui sont superbes, et sa routine, qui mérite moins d'admiration. Ce n'est pas que les règlements de manœuvres n'y changent autant que dans l'armée, que les cours ne s'inspirent des progrès les plus récents; mais c'est la mécanique elle-même qui est montée

sur de vieux ressorts, qui fonctionne dans son esprit d'école absolument étranger au mouvement, aux besoins, aux nouveautés de la troupe. Certaines pièces sont périodiquement changées, recouvertes d'une peinture neuve, quelques-unes de beaucoup de valeur; seulement, l'assemblage lui-même n'a jamais été démonté, et, si perfectionnées que soient ces additions d'outillage, elles restent inaperçues dans le mouvement général, lequel date de loin.

Quoi qu'on puisse inventer, il y aura toujours à la tête de l'école un général de brigade qui vient y attendre sa troisième étoile, qui, pour la voir briller plus tôt, a intérêt à ménager toutes les influences; il s'y trouvera un champ fécond aux recommandations et aux sollicitations de tout genre et des habitudes d'amabilité assez invétérées pour déconcerter d'instinctives résistances; il se rencontrera un cadre d'officiers certainement fort distingués, apportant l'esprit de la troupe qu'ils quittent, mais convertis à celui de l'école par la simple grâce d'en faire partie, et emboîtant les usages avec la grande sérénité d'opinion que donne le désir d'avancer sa carrière. Et, comme tout se tient dans une vieille maison où se sont nichées toutes sortes d'intérêts personnels, de situations acquises, de droits immémoriaux, qu'il est impossible d'en extraire quelque chose sans désagréger le bloc, nous conserverons ce bloc, formaliste, un peu antique, d'apparence légèrement prétentieuse, auquel on ne peut reprocher, en somme, que de rester à la remorque du mouvement où on eût cru sa place plus en tête.

En ne jugeant l'école qu'à ce point de vue, l'on serait injuste; il faut l'apercevoir autrement. N'est-elle pas le point de mire des plus pures ambitions juvéniles et ne recueille-t-elle pas, avec l'École polytechnique, la plus grosse part de notre jeunesse studieuse, de notre ardente jeunesse de France? N'apparaît-il pas qu'elle ouvre l'accès des plus brillantes destinées, de la carrière la plus près du drapeau, qu'elle se présente comme un port assuré d'honneur et de loyauté pour l'avenir? Il faut avouer que la pépinière est riche qui l'alimente et que le chiffre des candidats ne fléchit pas, s'il n'augmente pas, bien que les promotions de ces dernières années aient presque triplé sur ce qu'elles étaient autrefois. En 1896, il y a eu 1992 candidats pour 534 places. Le chiffre des promotions a varié entre 366 et 476 depuis 1880 jusqu'à 1894, année où il a sauté à 600, pour se maintenir depuis lors supérieur à 500. Avant 1870, l'école admettait 250 élèves chaque année, et le chiffre de ceux qui briguaient le concours restait sensiblement le même qu'aujourd'hui.

En somme, un candidat d'il y a trente ans se reconnaîtrait encore aujourd'hui parmi les conditions d'admission, de même qu'élève il se retrouverait sans peine à l'école, où, malgré certains aménagements extérieurs, les recrues séparées des anciens dans les dortoirs, il revivrait la même existence hâtive et vide, entendrait le même argot, assisterait aux mêmes *amphis*, s'y jugerait aussi dérouté des choses de l'armée qu'il l'était jadis au moment d'en sortir et se rendrait à l'évidence que, si l'esprit des générations va se modifiant, la pérennité du moule reste acquise.

Si les officiers du cadre de Saint-Cyr se figurent que les jeunes sous-lieutenants qu'ils fournissent aux régiments y arrivent en état d'y rendre des services comme commandement, instruction et administration, ils sont loin de compte. Le meilleur saint-cyrien a besoin d'un an de contact avec la troupe avant d'être débrouillé, et encore n'entend-il rien à son administration et n'est-il généralement d'aucune aide efficace à son capitaine dans les détails de la compagnie. Comme effet utile immédiat, l'officier sortant de Saint-Maixent est infiniment préférable; s'il a une valeur, il donnera de suite un bon officier de peloton.

Cela ne veut pas dire que les instructeurs de Saint-Cyr ne soient des officiers de mérite, choisis avec un soin jaloux parmi les mieux notés et recommandés comme veut l'usage, mais ils ne peuvent faire qu'un milieu se substitue à un autre. Une école est au régiment ce que le temps de collège est au reste de la vie. Saint-Cyr reste un milieu pédagogique, où l'élève travaille pour la note et généralement de mémoire sur des données imaginatives et où l'instructeur professe devant un auditoire intelligent, avec une secrète ambition de succès personnel auprès d'une élite qui le juge. D'une part, cela entretient des souplesses d'écolier, lesquelles n'ont rien à voir avec des convictions; par ailleurs, cela engendre une attitude de personnage absolument étrangère à la simplicité peu verbeuse de l'enseignement militaire. Et cela est si vrai, que, chez des officiers de réelle valeur, cette empreinte de professorat subsiste assez profonde pour qu'il leur faille un temps assez long avant de retrouver la précision, la bonhomie de méthode nécessaires à l'éducation de recrues ordinaires, qu'une complexité un peu doctorale aburirait sans les dégrossir.

Aussi bien le régime intellectuel de Saint-Cyr sera toujours victime de sa dualité, du conflit de deux principes opposés qui sont l'instruction militaire et l'instruction générale ou la *pompe*. La pompe mangera fatalement la partie militaire, quelles que soient les imprécations qu'elle déchaîne, les rancunes que nourrissent contre elle tous ceux qui se succèdent dans le commandement de l'école.

Elle est la plus forte, parce qu'elle comporte une série de cours qui comportent eux-mêmes des titulaires, qu'on ne peut évincer, ainsi qu'il arrive en France, dès qu'une question de personnel se dresse implacable de droits acquis et de situations intéressantes. Elle est la plus forte, parce qu'elle est la plus haut cotée dans le classement final, et que l'intérêt de chaque saint-cyrien est d'être bien classé pour choisir son corps. Elle a vaincu le ridicule et elle reste du nouveau jeu comme elle faisait partie de l'ancien, conspuée et triomphante. Son plus grand inconvénient sera toujours, si l'on en juge par les résultats, de réduire l'instruction militaire au terrain d'exercice ou à des simulacres enfantins de terrain varié, faute de temps à y consacrer. Il est bien certain que le paysan suffisamment dégourdi pour faire un élève caporal et devenu sous-officier au bout de deux ans de régiment donnera un meilleur instructeur de terrain varié que le sous-lieutenant tout nouveau de Saint-Cyr. Sous ce rapport, l'instruction du jeune officier est à reprendre dès son arrivée au corps.

Comme instructeur de tir, nous le laisserons encore de côté, car on n'apprend le tir que dans les écoles de tir, et ce fut une grave erreur, aujourd'hui réparée, de supprimer les écoles régionales, en demandant à l'enseignement des écoles militaires d'y suppléer.

Quant aux détails de la troupe, à son habillement, à son casernement, à son ordinaire, à son administration, en un mot, qu'en peut connaître le saint-cyrien, puisque rien, dans sa vie, ne l'en rapproche; que tout, au contraire, en diffère autour de lui?

Si mal instruit qu'il se présente pour son rôle matériel, combien plus neuf encore quant à sa mission morale, lui qui ignore l'homme de troupe tel qu'il se fond, s'amalgame, tel qu'il résulte des types si divers entrant dans sa composition, tel que le livre la caserne, curieux du supérieur, un peu gouailleur, facile à prendre par l'intérêt d'un sujet vivant sous ses yeux, à émouvoir par le sentiment vibrant, aisé aussi à épouvanter par un étalage d'érudition scientifique débitée sans conviction!

Comment nous résumer? En disant que le saint-cyrien reprendra toute sa supériorité comme capitaine et la démontrera surtout comme officier supérieur? Nous ne généraliserons pas autant. Nous croyons qu'on naît avec des aptitudes militaires et qu'on les développe par une pratique assidue; que le savoir et l'éducation appuient fortement le commandement, mais que celui-ci réside dans le seul caractère, et que le grand souci des chefs doit être de faire arriver ceux qui ont un caractère doublement appuyé sur le savoir et l'éducation, d'où qu'ils viennent.

III

Sans rien retirer à l'École de guerre du mérite de son influence sur l'éducation générale de l'armée, il lui est arrivé, sur le pied où on l'a créée, d'introduire une nouvelle catégorie parmi les officiers, comme une sorte de caste intellectuelle privilégiée, trop nombreuse pour que ses aspirations de carrière pussent être toujours satisfaites, pas assez choisie surtout pour que son mérite fit éclater son droit supérieur à l'avancement. Les promotions qui s'y sont succédé grossissent chaque année le noyau d'une nouvelle église, que l'on pourrait appeler celle des futurs grands chefs. Au début même de l'institution, c'était bien déjà l'idée fixe de ceux qui l'inauguraient, qu'elle représentait une sorte de couveuse artificielle, destinée à faire éclore des généraux, comme si jamais une école, si admirablement conçue qu'on pût la supposer, était susceptible de dispenser les rares aptitudes qui les sacrent ! Aussi appurent-ils, les premiers élus, comme des façons de précurseurs, chargés de régénérer le commandement, de faire justice des vieilles routines, du formalisme étroit de l'ancien corps d'état-major, et comme leurs professeurs pour la plupart en sortaient, que tous leurs chefs d'état-major devaient lui appartenir encore longtemps, ils faisaient en somme d'assez étranges figures d'apôtres hantés d'une vérité farouche, sur laquelle ils se contraignaient à des attitudes sibyllines, en attendant d'être les maîtres. Leur tour est venu et les choses ont continué à rouler comme devant, démontrant que le changement de système ne suffisait pas sans la manière de s'en servir. Quoi qu'il en soit, l'idée a subsisté : chaque officier sorti de l'École de guerre se juge prédestiné aux étoiles, et beaucoup en ajoutant ce mot magique : *breveté* à leur grade, croient évidemment renchérir sur l'importance qu'il leur confère. D'où un nouvel élément dans la composition des régiments, une complication de mélanges dans les classifications originelles, un nouveau bouton dans notre mandarinat militaire !

L'idée de l'École de guerre, conçue sur celle de l'Académie de guerre de Berlin, a dévié chez nous à la conception d'école d'état-major, et, comme beaucoup de nos emprunts aux choses de l'autre côté des Vosges, a laissé perdre ici quelques-uns des résultats remarquables qu'elle récolte là-bas. Au point de vue allemand, l'Académie de guerre répond à une nécessité de diffusion des hautes études militaires dans l'armée ; elle fait la part large à ceux qui veulent s'instruire, elle reçoit trois cents élèves et la durée de ses cours embrasse trois années. A leur sortie, les officiers rentrent

dans leur corps, où la lettre de service du cabinet de l'empereur viendra chercher ceux qui auront fait preuve d'aptitudes remarquables pour les fonctions d'état-major.

Notre Ecole de guerre ouvre ses portes beaucoup moins larges ; elle ne reçoit que soixante-dix élèves par promotion et son enseignement ne dure que deux ans. Les examens d'entrée demandent une sérieuse préparation, qui n'est pas sans difficulté ni mérite, si l'on songe au service si chargé de nos officiers de troupe. Aussi le nombre des candidats est restreint, 150 environ chaque année. Cependant les conditions du concours sont devenues aussi larges que possible, puisqu'il s'exerce sur tous les capitaines et lieutenants de toutes armes ayant au moins cinq ans de grade d'officier et trois ans de service effectif dans les troupes. Il n'en allait pas de même au début ; la question d'âge entraînait en ligne de compte et arrêtait à trente ans les concurrents. Malgré cette restriction, les deux premières promotions ne furent composées que de capitaines, d'après l'idée que l'aptitude au commandement d'une compagnie, d'un escadron ou d'une batterie affirmait seule la pleine maturité militaire.

Il est regrettable qu'on ait renoncé, non à la limite d'âge qui ne se comprenait qu'après la guerre, mais à la condition du grade, laquelle se justifie d'une convenance élevée, en restreignant le concours aux travailleurs persistants, susceptibles d'un bagage personnel, édifié autrement qu'avec des souvenirs de Saint-Cyr. Cela retarderait la dernière initiation militaire à l'époque de la carrière, où l'officier, par la formation du caractère et par la situation du grade, se trouve en état de donner sa mesure. On n'est pénétré des besoins de la troupe qu'après avoir exercé comme capitaine, et la première condition du service d'état-major est d'y apporter cette expérience.

Dans ce rajeunissement de l'Ecole de guerre, nous trouverions beaucoup moins d'inconvénients, si elle ne se présentait pas comme le vestibule de notre état-major, si elle ne poursuivait qu'un but d'instruction perfectionnée comme l'Académie de guerre. Sous ce dernier rapport, personne ne conteste les remarquables résultats qu'elle a déjà obtenus, en élevant le niveau militaire, au plus grand profit des corps de troupe. Grâce à son rayonnement, la diffusion des idées tactiques, la généralisation de la technologie militaire, se sont étendues, et les différentes armes n'ont plus été des énigmes les unes aux autres. Les conférences de garnison et de régiment ont reçu un développement intéressant, l'on a appris à se connaître, l'on s'est compris, et l'on saurait dorénavant s'entraider. A leur sortie de l'Ecole de guerre, s'ils

n'ont pas encore l'étoffe de généraux, les officiers sont mis en état d'en acquérir le savoir par un travail fructueux et personnel, aidé des notions très complètes qu'ils ont emportées. L'école ne leur eût-elle rendu que ce service platonique, qu'ils ne devraient pas regretter les deux années qu'ils lui ont données.

Mais ils lui demandent surtout de les introduire dans le service d'état-major et d'augmenter leurs chances d'avancement, ce qui est la faire servir à beaucoup d'usages à la fois. Aujourd'hui, tous les élèves de l'École de guerre qui, à leur sortie, obtiennent la mention *bien*, c'est-à-dire l'immense majorité, font de droit un stage d'état-major et s'estiment prédestinés à ce service. C'est là que commence l'erreur. La mention *bien* oscille sur les confins de la médiocrité, formant une démarcation assez aléatoire, et finit par amener pêle-mêle à la lumière une cinquantaine de stagiaires, là où une vingtaine seulement s'annonçaient d'une aptitude reconnue. Il faut bien se persuader en outre que le jugement porté par le commandant de l'école, que le classement issu des notes et des examens, s'ils mettent en lumière l'intelligence, le travail et le savoir, restent forcément muets sur d'autres qualités réclamées par le service d'état-major. C'est donc déjà une première faute, au point de vue de la valeur de notre état-major, de ne pas s'en tenir à la sélection la plus restreinte de l'École de guerre; c'est commencer à encombrer le service d'officiers ordinaires, qu'on y gardera après leur stage, parce qu'ils auront montré une humeur facile et qu'ils témoigneront surtout d'un grand désir de rester.

Cette facilité s'allie à la manie que nous avons en France d'enfler outre mesure nos états-majors. Il en résulte un personnel infiniment nombreux pour les capacités que réclame l'emploi. Ensuite cela oblige à l'utiliser à une besogne paperassière qui, bien souvent, n'a rien à voir avec un travail d'état-major et dont les Allemands, très sagement, se sont déchargés sur l'*adjutantur*. Et ainsi, grâce au nombre trop grand et à l'utilisation trop restreinte, l'on s'expose à ne pas faire produire aux bons tout ce dont ils sont susceptibles et à permettre aux insuffisants de faire, vaille que vaille, figure convenable en dépit de leur pauvreté.

Dans l'erreur commise, tout se tient. Si nos états-majors correspondaient en personnel au travail d'état-major qu'ils demandent, il n'y aurait aucune confusion dans les esprits sur la valeur de ce travail, non plus que sur celle des officiers qui peuvent le fournir. La qualité se substituant à la quantité, le choix reprendrait ses exigences rigoureuses et de moins en moins l'on verrait la protection entr'ouvrir la porte, comme on dit qu'il arrive à certains que leur mérite personnel ne recommande pas autant que

celui de leur entourage. S'il en restait après la première sélection de l'École de guerre, ce ne serait qu'une infime exception qui résisterait mal aux stages successifs constituant la série des épreuves nécessaires. Il faut bien se rendre compte, en outre, qu'un officier brillamment sorti de l'École de guerre peut n'être pas doué pour les fonctions d'état-major, qu'il soit de forme un peu lourde, d'un caractère cassant, d'une équitation médiocre, même que ses goûts et ses aptitudes le désignent de préférence pour le service des troupes. Néanmoins, le mérite qu'on lui a reconnu à l'école doit fixer les yeux sur lui et lui valoir l'expérience d'un stage d'état-major qui décidera de sa voie à venir.

Ce stage ne s'accomplirait pas, ainsi qu'aujourd'hui, indifféremment dans un état-major quelconque, voire même auprès d'un général de brigade, ce qui est la meilleure manière de le rendre illusoire, tant au point de vue de l'appréciation à porter sur l'officier que du profit qu'il en retire. Il aurait lieu au corps d'armée et comporterait six mois dans la section active et six mois dans la section territoriale; et sur cette désignation, l'hésitation n'est pas possible, le véritable fonctionnement du service d'état-major ne commençant qu'au corps d'armée.

Cela permettrait en outre une deuxième sélection, à l'expresse condition toutefois que le chef d'état-major général de l'armée fût assez sûr du jugement de ses chefs d'état-major de corps d'armée, les inspirât suffisamment de son esprit, les tint assez au courant de ses vues, pour s'édifier pleinement de leur appréciation en une matière aussi délicate. Un pareil idéal n'est pas aussi invraisemblable qu'on le suppose.

D'ailleurs, la troisième sélection appartiendrait au chef d'état-major général de l'armée lui-même. Elle serait obtenue par un stage à l'état-major général de l'armée et classerait définitivement ceux à qui elle réussirait dans le service d'état-major. Et comme il faut être brisé aux fonctions que l'on veut très bien remplir, que celles d'état-major constituent le principe pensant d'une armée, on y maintiendrait les officiers qui en hériteraient jusqu'à leur grade de colonel, moment où ils prendraient pendant deux ans le commandement nécessaire d'un régiment. Alors, arrivés à ce point de leur carrière, ils formeraient la pépinière naturelle des chefs d'état-major de corps d'armée.

La fonction est un peu délaissée aujourd'hui. L'on préfère naturellement finir comme colonel à la tête d'un régiment, dont les satisfactions de commandement sont les plus grandes de la carrière, que de courir les chances d'un emploi ingrat, où le travail est plus ardu sans être plus rémunéré, et où, au lieu d'exercer comme chef,

l'on passe au second plan de reflet. Ceci est fâcheux, si l'on songe à son importance en temps de guerre. Il y aurait lieu, à notre avis, de lui rendre le lustre et l'intérêt auxquels elle a droit, en l'associant directement à l'action du chef d'état-major général de l'armée. Il réunirait de temps à autre ses chefs d'état-major pour des voyages d'état-major ou autrement, se rendrait compte de leurs aptitudes, leur exposerait ses vues, s'enquerait des besoins de leur service, et utiliserait même leur présence à Paris pour les faire initier rapidement par l'École de guerre au progrès des idées nouvelles, à la clef des procédés récents, dont le mouvement ou la transformation auraient pu leur échapper. Il s'ensuivrait une inspiration dans la tradition d'un service qui en est dépourvu, une homogénéité de vues, un enseignement d'en haut, une communauté de tendances, d'où sortirait, il faut l'espérer, la cohésion d'un personnel aujourd'hui trop désuni, trop livré à lui-même, sans liens de doctrine, d'habitudes comme de valeur trop différentes.

Cette différence n'existera plus le jour où, au lieu d'occuper 700 officiers à une fausse besogne d'état-major, nous en aurons 300 pour faire de la vraie, en organisant à côté d'eux, sur les bases qu'il nous plaira, un service auxiliaire d'écritures à l'image de l'*adjutantur* des Allemands. A l'École de guerre, alors sera restituée très clairement l'unique et féconde mission qui lui convient, celle de propager dans l'armée la vraie doctrine, d'y répandre l'instruction, d'y entretenir la haute intelligence des choses de la guerre, qu'à défaut de faits nouveaux et de récentes données historiques elle est seule capable d'interroger dans ses loisirs méditatifs. Même si le niveau élevé des promotions le comportait, peut-être serait-il utile d'augmenter le nombre des officiers admis à recevoir ce haut enseignement? Il n'en résulterait en tout cas qu'une mesure d'agrandissement et l'occasion d'une faible dépense.

En même temps que le rôle de l'École de guerre deviendra plus limpide, le recrutement de notre état-major se trouvera simplifié, par la réduction de son chiffre autant que par la qualité de sa sélection et la stabilité de ses éléments. L'on pourra dès lors envisager avec la confiance d'aboutir la question des avantages d'avancement dont doivent bénéficier, dans l'intérêt supérieur de l'armée, sans autre titre que leurs aptitudes exceptionnelles et le travail qu'on leur demande, certains officiers d'une catégorie si restreinte et d'un mérite tellement spécial qu'il deviendra impossible aux autres de prendre ombrage de la dérogation dont ils seront l'objet.

Cette considération va nous conduire à aborder le chapitre de l'avancement dans l'armée, lequel résout, en fin de compte, le problème qui nous occupe, puisqu'il reste, dans sa juste réparti-

tion, de tous les stimulants, le plus efficace pour maintenir l'émulation et la vie parmi les officiers, de même qu'il engendre promptement le découragement s'il est mal distribué.

IV

Il faut croire que cette question de l'avancement est singulièrement ardue, puisque, depuis vingt-cinq ans, tout en essayant de démontrer l'insuffisance de la loi de 1832, on n'a rien proposé pour lui être substitué. C'est toujours le choix fonctionnant, pour les premiers grades, concurremment avec l'ancienneté, puis, après celui de commandant, continuant seul à alimenter la hiérarchie. Malheureusement, précisément parce qu'il est le choix, il est souvent sujet à discussion, et les titres du temps de paix ne sont pas si affirmatifs qu'ils réussissent à empêcher la faveur de les contrebalancer avec trop d'avantage. Les opérations de classement, en tout cas, soit au siège du corps d'armée, soit à la commission supérieure, donnent lieu trop fréquemment à ces tours de passe-passe qui, pour évincer certains candidats au profit de certains autres, ressortent plutôt des pratiques de nos assemblées délibérantes que de l'impartialité d'un conciliabule de Rhadamantes, tel qu'on se représente un tribunal de généraux.

Au corps d'armée, l'antagonisme est flagrant, puisqu'il n'y a que deux divisions en présence, chaque divisionnaire, emboîté par ses brigadiers, s'évertuant à détourner les récompenses sur sa division, mais trahi parfois par son autorité moindre ou la faveur plus grande de son compétiteur auprès du général en chef, souverainement placé pour les départager. Il en résulte souvent des compromis où sombre le meilleur candidat de l'avis général, soit pour faire égale la part à chaque division, soit pour permettre à un *outsider* puissamment protégé de faire son trou, soit encore pour repêcher un vieil oublié remis à flot dans une émotion de pitié.

A Paris, la commission supérieure n'échappe ni aux mêmes tentations ni aux mêmes reproches. C'est là affaire aux plus malins, aux plus puissants, et, tandis que s'énumèrent les titres des candidats, que se déroule la fastidieuse mélodie de notes toujours pareilles, des coalitions s'organisent, des promesses s'échangent et bien des votes vont au candidat du voisin pour faire bénéficier celui qu'on patronne d'une réciprocité.

C'est la force d'un état de choses qui le veut ainsi, et il serait injuste d'en faire remonter la responsabilité aux généraux qui se débattent contre ses difficultés inextricables. Satisfaire beaucoup

de légitimes ambitions avec un nombre de récompenses toujours trop restreint, rajeunir les cadres sans arrêter pour un temps complètement l'avancement, faire arriver les officiers talonnés par l'âge, au détriment de plus jeunes et de meilleurs, mais afin de ne pas produire un encombrement redoutable, constituent des problèmes contradictoires ou insolubles, auxquels ce n'est pas d'hier que les bonnes volontés se heurtent. L'on peut donc dire que les vices de la situation sont reconnus par tous, mais qu'étant unanimement acceptés, l'on persiste à n'y rien déranger par crainte de soulever d'autres inconvénients et de plus nombreux mécontentements.

Le choix garde l'attrait d'un inconnu plus grand, d'une fortune plus éclatante; même lorsqu'il n'aboutit pas, l'échec se tempère encore d'une apparence flatteuse. D'ordinaire le chef direct propose tous ceux qu'il juge dans les conditions d'être avancés; l'inspecteur général choisit parmi ces proposés ceux qu'il compte présenter à la commission régionale, et enfin cette commission tranche en dernier ressort pour les grades inférieurs et désigne, pour les autres, les candidats présentés devant la commission supérieure. Dans l'émotion de ces péripéties, beaucoup finissent par accrocher la consolation d'une proposition à un degré quelconque et récoltent un intérêt sur lequel ils vivront jusqu'à l'inspection suivante. Alors, à l'époque des classements, une fièvre s'allume dans le monde militaire, les allées et venues se multiplient, les visites, académiques ou non, entretiennent l'attente et font entrevoir discrètement le désir qu'on n'ose formuler, les lettres de recommandation le soulignent plus expressément et, sauf les acteurs qui changent, le même spectacle d'humanité se reproduit ainsi tous les ans. Cela ressort du jeu ordinaire des petits moyens pour arriver; mais, de l'influence qu'on leur suppose, cela indique aussi combien la notion du choix en temps de paix reste flottante, imprécise dans les esprits.

Et de fait, rien n'est plus difficile à établir sérieusement que la raison dont naît une préférence entre deux officiers également méritants. Les titres du temps de paix, à de rares exceptions, ne sont que la constatation du devoir réglementaire consciencieusement rempli; cela ne peut pas mettre un officier au-dessus des autres; cela devrait seulement le mettre au-dessous, s'il avait failli à s'y conformer. Et l'on conçoit l'indifférence d'un aréopage militaire devant l'ordinaire boniment, qu'il est facile d'imaginer, s'il s'agit d'un capitaine, par exemple: « Ferme et paternel dans son commandement, actif, intelligent, monte bien à cheval, s'occupe avec une sollicitude éclairée de l'ordinaire de ses hommes, obtient

d'excellents résultats dans l'éducation de ses cadres, etc... » Si l'on disait avec toute la concision possible : « A pris un drapeau à l'ennemi », ou bien : « Est entré le premier dans Malakoff », cela réveillerait autrement l'attention, et les séances des commissions de classement seraient fort abrégées.

Malheureusement il n'est plus à la portée des temps de se présenter au choix avec des mentions de cette sorte, et alors on ne l'aborde qu'avec des notes qui, quelque enflées qu'elles soient, ne produisent pas grand effet, parce que toutes sont de la même farine, sans raisons plus déterminantes les unes que les autres. Il est admis, en effet, sous peine de tuer son candidat, qu'un chef de corps lui doit des notes hyperboliques, car, si une simple réserve se laissait sous-entendre, elle deviendrait une arme impitoyable aux mains de ceux dont l'intérêt est d'exploiter tout ce qui peut favoriser les leurs. Les notes elles-mêmes finissent donc par ne pas dire grand'chose, et alors qu'est-ce qui reste? Est-ce l'impression personnelle du général de corps d'armée? La plupart du temps il ne connaît pas l'officier, ou s'il en a gardé quelque souvenir, c'est dans l'éclair d'une inspection, peut-être à propos d'une maladresse commise, simplement parce que le hasard les aura mis plus souvent en présence.

Il n'y a que les chefs de corps ou de service qui soient à même d'avoir une juste opinion des officiers placés sous leurs ordres, attendu qu'ils les voient chaque jour de tout près, et qu'une impression chez eux, favorable ou défavorable, s'atténue, se fortifie ou s'efface, de manière à ne laisser subsister qu'un jugement très ferme sur un ensemble. Comment les généraux, privés des mêmes moyens d'appréciation et qui seuls interviennent dans les opérations de classement se formeraient-ils d'inébranlables convictions? S'ils sont trop ardents, ils peuvent être victimes d'engouements irréflechis; s'ils sont de sens rassis, ils n'apportent à la cause qu'une chaleur d'argument insuffisamment décisive. Aussi, dans leur très consciencieux désir d'éviter les erreurs et de sauvegarder l'impartialité de leur sanction, préfèrent-ils, dans la plupart des cas, s'en rapporter à l'ancienneté des candidats en même temps qu'à une certaine justice distributive vis-à-vis des unités placées sous leurs ordres.

Avec une pareille conception, le choix tourne un peu au trompe-l'œil. Plus l'on va, plus l'on se débat contre son usage importun, alors qu'on n'a plus l'aliment de la notion qu'il évoque. A ses conditions d'abord, ce sont les instructions ministérielles sur les inspections générales qui sont venues doubler les obligations d'ancienneté imposées par la loi de 1832. C'est ensuite le stage

des présentations aux différents échelons d'appréciation, lequel laisse toujours l'ancienneté faire son œuvre. Hors des cas de faveur ou de mérite transcendant, il n'apparaît maintenant qu'à l'état d'ombre : ombre de satisfaction dans l'attente de l'insaisissable réalité pour tous ; ombre de dédommagement pour ceux qui s'en vont atteints par l'âge avant que vienne leur tour sur un inépuisable tableau.

Devant de telles constatations, ne vaudrait-il pas mieux, en dehors des officiers généraux, le réserver complètement pour les circonstances de guerre et pour la récompense de certaines situations spéciales très définies, en raison du service plus difficile qu'on exige d'elles, et par cela même plus restreintes ? Verrait-on un inconvénient à s'en tenir, pour l'avancement du temps de paix, à l'ancienneté après sélection, en entourant cette sélection de toutes les garanties que comporte une telle mesure ? Partant de ce point de vue que l'ordinaire service du temps de paix ne peut créer des titres exceptionnels, que le mérite de l'officier s'y réduit à l'exact accomplissement de son devoir militaire, il ne reste plus, dans la répartition de l'avancement, qu'à éliminer ceux qui, comme capacité, caractère ou travail, ne paraissent pas justifier d'une aptitude suffisante pour le grade supérieur. La sélection opérée, tous se valent dans leurs prétentions comme dans leurs droits : c'est donc à l'ancienneté à statuer sur leur tour de nomination.

A cette manière de procéder, l'on gagnerait de voir examiner la valeur des officiers d'autant plus sérieusement que l'élimination emprunte autrement de gravité qu'une proposition ; ensuite, cela déterminerait ceux qui se sentent véritablement l'étoffe de parvenir à échapper aux captivantes torpeurs des garnisons, à donner une preuve d'énergie, de grande intelligence ou de véritable endurance pour arriver.

A juger les officiers, ainsi qu'on en use, sur les dehors, l'instruction apparente et l'ensemble plus ou moins séduisant, l'on s'expose à faire d'autant plus irréparablement fausse route, que les circonstances surgissent de plus en plus rares qui permettraient de réviser ces jugements. Tout le monde est d'avis que le caractère devient la condition primordiale de l'officier en campagne ; comment expliquer qu'on lui tolère une si petite place en temps de paix, quand il ne se retourne pas en grief contre ceux qui n'ont pas l'acquiescement systématique ? Comment se fait-il que d'échapper à la troupe, seul centre militaire où s'exerce réellement le commandement, ouvre précisément la voie aux avancements rapides, et qu'en dehors d'elle se bâtissent presque toutes les carrières heureuses ? Sans parler des officiers brevetés, à qui le service d'état-major mal compris sert de

tremplin, comment admettre qu'il suffise à un officier de prendre place dans le cadre d'une école pour distancer de plusieurs années ses camarades? La raison, nous la retrouvons toujours la même, en ce qu'il suffit de se mettre à part pour bénéficier d'égards privilégiés, ce qui revient à dire qu'une des premières conditions d'arriver est d'échapper à la masse, c'est-à-dire à la troupe.

Nous sommes également de cet avis qu'il faut sortir de la masse pour arriver, mais nous plaçons la façon de se distinguer ailleurs que dans l'art de s'organiser plus commodément une existence qui soit plus en vue. Que les officiers sachent prendre le chemin du Tonkin, de Madagascar ou du Soudan, avec les troupes coloniales, qu'à défaut de coups de fusil ils endurent le soleil meurtrier et la disette des postes inhospitaliers, que, par leur exemple, ils aident à la colonisation française, ou qu'ils aillent ensevelir leur vie au désert dans les mornes solitudes sahariennes, les années qu'ils passent là-bas, si différentes des douceurs de l'air natal, leur doivent au moins la compensation de compter double pour leur carrière. Il est possible de leur ouvrir normalement ce débouché d'activité au plus grand profit de l'esprit militaire de l'armée, et nous l'indiquons tout à l'heure.

Il faut maintenir très haut dans une armée cette notion que les services de guerre priment les autres d'une façon éclatante, non seulement lorsqu'ils se produisent, mais encore, dans la discussion des titres, pour les propositions à venir. Tout le monde trouvera donc raisonnable que, pour de pareils services, on crée un choix hors tour, lequel apporterait à l'avancement normal le correctif de son stimulant nécessaire.

A un autre égard, il nous est commandé d'y avoir recours. La sélection du service d'état-major, comprise comme nous l'entendons, constitue chez ceux qu'elle met en vedette un mérite très particulier. Il paraît donc juste que cette distinction toute spéciale soit rémunérée par un avancement spécial et bénéficie par conséquent des avantages du choix hors tour.

Cette double conception fait aux exceptions la trouée vers l'avenir, aussi bien dans l'ordre du savoir et de l'intelligence que dans celui du caractère et des risques courus; elle sert l'idée du rajeunissement des grades supérieurs dans sa donnée pratique et intéressante; enfin, elle s'appuie sur un principe d'impartialité indiscutable, puisque les deux voies conduisant au choix hors tour appartiennent aux mérites dignes de les affronter.

Quant aux autres qui sont la masse, pourquoi se plaindraient-ils du traitement uniforme, eux qui ne se différencient pas les uns des autres? La sanction juste à leur égard est de barrer l'accès du

grade supérieur à ceux dont la qualité s'est trouvée insuffisante dans celui qu'ils occupent. La sélection, si elle est faite dans le seul intérêt de l'armée, en dehors de tout esprit de camaraderie ou de fausse bienveillance, doit y pourvoir.

Dans ces longues attentes d'événements que chaque jour semble reculer dans un plus improbable lointain, il est plus salubre que jamais de maintenir très ferme la notion du mérite et les saines traditions de l'avancement. Elles reposent, à notre sens, sur la mise en valeur du service d'état-major dans des conditions de sélection et de privilège reconnues et acceptées par tous, sur l'obligation de n'acquérir des droits à part qu'en payant de sa personne dans des circonstances à part, et sur l'élimination prudente mais inflexible de ceux qui, sous un rapport quelconque, n'offriraient pas, pour le grade à venir, les garanties qu'il réclame dans toute l'ampleur de ses attributions.

V

Si nous plaçant en face d'un avenir dont il est impossible de mesurer l'étendue, nous tenons compte de l'état où nous sommes, voués au double rôle de nation militaire et de vaste puissance coloniale, il nous est commandé de disposer l'organisation de nos forces en vue de cette double tâche, d'autant que c'est l'unique moyen d'y entretenir la vie et l'action.

Aujourd'hui, il y a des troupes de campagne constituées par l'infanterie de marine et des troupes de garnison composées de toute l'armée de terre. Celles-ci n'ont été détournées de leur affectation normale qu'en minime exception et par dérogation spéciale devant l'insuffisance des autres, trop réduites pour assurer à la fois la relève coloniale et les grandes expéditions outre-mer. Néanmoins les carrières de garnison conduisent seules aux grands commandements; l'infanterie de marine n'y pourvoit pas. Si bien que, dans un avenir peu éloigné, les hautes situations dans l'armée seront occupées par ceux qui n'auront pas fait campagne, tandis qu'il suffira d'avoir couru les risques du métier pour continuer à former bande à part.

Quand il s'agit de l'armée, l'anomalie d'une telle conception suffit à la faire exclure.

Si l'on objecte que les campagnes de nos troupes coloniales les placent bien plus en face de la fièvre que devant les balles, nous répondrons que l'abnégation militaire se fortifie de l'endurance à l'épreuve bien plus que de la nature du risque. Et, n'eût-il affronté ni le feu de l'ennemi ni l'angoisse de la maladie, l'officier qui aura passé deux ans devant l'horizon muet d'un poste du Soudan ou en

contemplation des palétuviers du Meïnam, aura dépensé en caractère plus qu'en toute une carrière son camarade des environs de Paris.

Personne ne saurait contester qu'au point de vue de la tradition militaire il y aurait avantage à mettre les risques à la portée de ceux qui les aiment et l'avancement, dans la mesure convenable, en rapport avec ces risques. L'incorporation permanente des troupes coloniales à l'armée réaliserait ce profit, et la refonte de notre organisation militaire pourrait nous amener très simplement à ce double résultat de posséder enfin une armée coloniale adaptée à nos besoins et d'entretenir parmi nos officiers un esprit d'aventure conforme à leur condition. Voici comment nous l'entendrions :

Nos troupes d'infanterie de marine forment aujourd'hui dix régiments, insuffisants comme chacun sait, même avec le concours des régiments étrangers, pour la tâche toujours accrue qui leur incombe. Elles continuent à dépendre du ministère de la marine comme lorsqu'il avait la charge des colonies. Seulement elles ne sont plus utilisées par le ministère qui en dispose depuis la création du ministère des colonies et ainsi se trouve rompu de fait le lien rationnel qui les unissait à la marine. Dès lors, peu importe au nouveau ministère qui les emploie qu'il les tienne de la guerre ou de la marine, pourvu qu'on les lui fournisse, et il ne saurait rien objecter à leur changement d'attribution. S'il crée une charge de plus à la Guerre en compensation de l'embarras qu'il supprimera à la Marine, au moins peut-il devenir profitable à l'une, ce qui n'était plus pour l'autre.

En supposant que nos dix-huit corps d'armée soient dotés chacun d'un régiment colonial, après l'absorption des régiments d'infanterie de marine, huit seulement resteraient à pourvoir. D'autre part, si l'on se rappelle que la création des régiments régionaux n'a été que la conséquence de la suppression des quatrièmes bataillons, il semble que la reconstitution de ces derniers, dès qu'elle aura produit tous ses effets, peut ramener pour les troupes de la défense mobile de nos places les groupements tactiques que nous avons connus et rendre disponibles ces mêmes régiments régionaux. Des douze qui existent huit se transformeraient en régiments coloniaux et les quatre derniers fourniraient l'infanterie d'une 3^e division au 6^e corps, maintenu unifié¹. D'ailleurs, les régiments coloniaux présents en France au moment d'une mobilisation, — les exigences

¹ Le dédoublement du 6^e corps est aujourd'hui un fait accompli en principe. Il ne nous paraît pas que notre organisation doive y gagner. C'est une grande situation militaire de plus; cela n'augmente pas le nombre de ceux qui peuvent la tenir.

de la relève calculées largement permettent de compter sur les deux tiers — pourraient, s'ils ne suivaient pas la fortune de leur corps d'armée, entrer dans la composition des troupes de couverture, leur transport à la frontière étant réglé en conséquence.

Il n'apparaît donc pas que cette combinaison doive faire tort en quoi que ce soit à nos effectifs actuels de mobilisation et se prête moins aisément aux besoins de la première heure. Elle procure, en outre, le bénéfice d'une troupe d'élite, soit pour être formée en divisions spéciales comme réserve d'armée, soit pour être maintenue par régiment en réserve de corps d'armée. L'on imagine aisément que, dans nos rangs de jeune formation, de pareilles réserves d'anciens soldats peuvent devenir l'instrument décisif de la victoire.

La seule difficulté dont nous ayons lieu de nous préoccuper, parce qu'on se heurte aux mœurs de l'époque, provient du recrutement d'un pareil nombre de rengagés. Déjà l'infanterie de marine aurait quelque peine à trouver son compte sans l'appoint des naturalisés des régiments étrangers qui y viennent chercher la prime de rengagement que leur corps d'origine ne délivre pas. Comment compter sur le double? Si insuffisante que soit la prime, il ne peut être question de l'augmenter. Il faudra accepter les engagements et, à leur défaut, compléter avec le contingent, jusqu'à ce qu'enfin l'on se soit décidé à rendre attrayante, au grand profit du peuplement de nos colonies, la part réservée au soldat colon, ainsi qu'à exiger pour les emplois coloniaux, avant tout autre titre, celui du service militaire colonial.

Aujourd'hui que le mouvement des vocations se détache de l'armée, il faut y remédier et non s'y résigner. En dehors du levain bourgeois qui fermente sur la nation du haut en bas des couches sociales et des habitudes qui en découlent, il faut bien nous dire que le manque d'intérêt est pour beaucoup dans cette atonie militaire. L'esprit d'aventure peut encore tenter notre race si nous savons le ressusciter. Il suffit de vivre un peu parmi les jeunes gens qui, leur temps de service terminé, débutent à l'existence civile, pour connaître leurs désespoirs et leurs luttes devant l'encombrement de la route, la difficulté de faire sa trouée. Croit-on que si le débouché colonial leur était ouvert dans des conditions acceptables, avec des facilités de mariage comme dans l'armée anglaise, beaucoup hésiteraient à se rengager? L'expatriation serait-elle pour les effrayer, s'ils étaient sûrs d'assurer leur avenir? Le moyen est à trouver. Après tant d'efforts d'expansion coloniale, on serait mal venu de découvrir qu'il n'existe pas.

En temps normal, les régiments coloniaux auraient deux batail-

ions en France et leur troisième bataillon aux colonies ou disponible pour la relève. Ils se recruteraient exclusivement en cadres dans leurs corps d'armée respectifs et y verseraient, par simple échange, leurs officiers et sous-officiers fatigués. Le relèvement s'opérerait par fractions constituées et les vacances aux colonies seraient pourvues sur place par voie d'avancement. Enfin, la tenue illustrée par l'infanterie de marine ne serait pas abandonnée; les régiments coloniaux la conserveraient et tiendraient à honneur de la faire pareillement valoir.

Il nous suffit de marquer ces grandes lignes pour mettre en lumière le changement qui en résulterait sur nos mœurs militaires. Dans le corps d'armée, le régiment régional deviendrait l'objectif de l'avancement et le stimulant du mouvement. Un intérêt poudrait pour ces existences d'officier vouées à une interminable monotonie, la mobilité se réveillerait et l'esprit militaire retrouverait ses traditions. Le rond de cuir et le professorat ne seraient plus les seuls titres à la faveur, la troupe y gagnerait ce que les états-majors y perdraient, ce serait tout bénéfice.

Chez les sous-officiers, l'élan renaîtrait devant cette possibilité de changer de place, d'aller voir du pays, de faire neuf. Ils y croiraient, parce qu'elle serait là sous leurs yeux, tangible, bien démontrée, et qu'elle ne ressemblerait plus à ces propositions pour les corps d'Afrique, immuables dans leur renouvellement autant qu'en leur stérilité.

De la sorte, l'armée répondrait à l'œuvre coloniale comme elle doit satisfaire à l'œuvre nationale. Ce serait la même armée du service obligatoire, aussi longtemps qu'il le faudrait, mais avec un noyau d'armée de métier, telle qu'on y reviendra par lassitude et raison, un jour venant.

La nation militarisée, prête à se former en camp au signe de son chef, susceptible de fournir aux formidables exodes qu'on rêve de ressusciter, est une combinaison gothique, plus vieille que le moyen âge, dérivant de la sauvage poussée et des procédés instinctifs des barbares. Qu'elle ait été reprise au profit d'une nation moderne, dans la suprême détresse de son existence menacée, qu'elle ait été portée lentement à son apogée scientifique et technique, grâce aux patientes visées de monarques se succédant dans une invariable résolution et avec une complète liberté d'action, au milieu d'un peuple hiérarchisé et discipliné, de manière à terrifier l'Europe oublieuse des traditions de la grande guerre, cela s'explique, pour la Prusse, autant par l'impérieuse nécessité qui l'a inspirée que par le milieu tout particulièrement favorable où elle s'est développée.

Fatalement, la victoire consacre tout. Cette conception est devenue la loi de l'Europe et il nous est commandé de nous y tenir jusqu'à ce que des événements plus ou moins lointains, mais certains, aient modifié cet état de choses. Seulement, en la subissant, il est au moins inutile, sous prétexte qu'elle rentre dans la donnée républicaine, de lui faire une légende de progrès et de nécessité nationale. Non, l'avenir n'est pas là, Dieu merci, pour la prospérité et la saine intelligence de la France; il remettra en honneur la forme ancienne et rationnelle de la force armée par droit de civilisation, par retour à l'art vrai de la guerre. En attendant, il faut vivre avec cette barbarie, de façon qu'elle nous ruine, moralement sinon matériellement, le moins possible.

Le terme de trois ans, quant au service, ne saurait subir de réduction. C'est un minimum pour le recrutement des cadres, et la constitution du fonds du régiment. Avant de songer au service de deux années, qu'on nous donne les cadres allemands, les sous-officiers et les caporaux tous rengagés, et les autres conditions de culture intensive militaire comme en Allemagne! D'ici là ne touchons pas à l'extrême limite de service qui, dans nos conditions actuelles, nous permet de conserver une armée et, sous peine de glisser aux milices, respectons la durée de la loi de 1889. Mais n'y respectons que cela et hâtons-nous de rendre à l'oubli cette loi vexatoire et néfaste, de substituer à cette œuvre de combat une œuvre de prévoyance militaire et de saine entente sociale.

Dans la distribution du contingent, il importe de revenir aux deux portions de la loi de 1872, à la décision du ministre pour fixer la première, à l'impartialité du sort pour justifier la seconde. Cela fera plus pour l'agriculture qu'une longue suite de discours, elle qui reste pour l'instant la principale sacrifiée devant la caserne, et beaucoup reviendront aux champs, leur année terminée, qu'après trois ans d'absence, la ville n'eût pas rendus.

Il faut ensuite asseoir notre mobilisation sur la base du recrutement régional qui, engagées comme sont les choses, ne peut plus être rationnellement écartée et crée entre l'armée et ses réserves la correspondance obligée du service obligatoire et de l'appel en masse.

Enfin, si, comme toujours depuis 1870, nous avons copié les Allemands en leur empruntant la nation armée, comme toujours notre imitation a manqué de souffle et nous nous sommes arrêtés en route de l'idée. Celle-ci chez nous expire improductive au seuil de la caserne, tandis qu'elle continue, féconde chez eux, en un prolongement d'esprit militaire, par des sociétés d'anciens militaires reliés étroitement à leur régiment d'origine, par la distribu-

tion presque exclusive des emplois de l'Etat aux retraités de l'armée, par la militarisation d'habitudes de tous les grands rouages du pays, douanes, chemins de fer, postes et télégraphes, etc.

Faire à l'armée ce sillon profond dans la nation ou renoncer à la nation armée, tel est le dilemme. Mais comme la logique des choses se heurte ici à leur possibilité, que cette fusion, en France, d'un élément aristocratique dans un milieu démocratique ne comblera jamais qu'un très médiocre alliage, nous sommes tenus de nous résigner, en y remédiant de notre mieux, à ces insuffisances d'imitateurs, jusqu'à ce que nous retrouvions la revanche d'une conception originale.

Notre espoir, quoi qu'il arrive, réside dans ce génie national que nous avons reçu de Dieu et que les organisations des hommes ne sont pas encore parvenues à détruire. C'est lui qu'il faut préserver à tout prix, jusqu'à une ère meilleure, en favorisant, d'une part, son élan par une permanence d'activité militaire et, d'autre part, en lui rendant cette conception de la nation armée la moins meurtrière possible.

La solution des troupes coloniales que nous proposons nous paraît répondre à ce premier devoir; au second, il semble qu'une certaine pratique intelligente dans l'application de nos obligations militaires pourrait avantageusement satisfaire.

Nous avons déjà trop abusé de l'attention des lecteurs du *Correspondant* pour entrer dans l'examen de ces moyens. Qu'il nous suffise de rappeler que, au point de vue du service du pays, il est bien des façons de lui payer sa dette, et que lui préparer des esprits et des âmes, c'est, en première ligne, combattre pour sa grandeur. Et, s'il faut mettre en œuvre tout un peuple pour la guerre, que ce soit avec des classements intelligents, des prévoyances d'avenir qui allègent le fardeau aux familles nombreuses, qui rapportent pour chacun le dressage du temps de paix au mode d'emploi en campagne. Non, la vitalité de l'œuvre militaire ne saurait s'acheter au prix de celle du pays, ou alors la durée lui serait limitée, attendu que la ruine de l'un entraînerait la fin de l'autre. Non, le service obligatoire, s'il est la concentration des forces vives d'un pays, ne peut les englober sans discernement, sans un seul tempérament, sans concessions restrictives, si étroites qu'on les fasse; ou il retomberait sur lui comme un effrayant éteignoir, y tuant la lumière et la sève. Suivant que le but est plus ou moins éloigné, la continuité de l'effort en règle la vigueur, en gradue les effets. Faisons de même, le but est peut-être loin; que l'obligation ne tue pas la vitalité et que la tradition survive, tant celle de la France que celle de l'armée, comme autrefois se confondant, sans que l'une fasse tort à l'autre!

Encore un mot. Aujourd'hui, on ne fait plus un pas en France sans s'émouvoir d'une analogie avec l'Allemagne. Pourquoi viendrons-nous mettre en doute ici la vitalité de l'institution qui prospère là-bas? Pourquoi faudrait-il au culte de notre tradition militaire plus que n'exige la leur? Tout simplement parce que les moyens sont différents.

Chez eux, l'armée absorbe la nation par toutes les institutions nationales, par le chef surtout qui, avant d'être chef de l'Etat, se sait chef de l'armée, confond la cause de l'Etat avec celle de l'armée. Dans un pays ainsi militarisé, la raison militaire est un dogme; le peuple, même dans ses insoumissions socialistes, reste avant tout soldat, prêt à se ranger derrière ses officiers, les tenant invariablement pour des êtres de nature supérieure, dignes de son respect.

Eux sont officiers encore mieux que par vocation, par ambition de hiérarchie sociale, attendu que rien n'est si haut dans l'Etat, qu'ils représentent une aristocratie omnipotente dont le souverain s'honore d'être membre et vis-à-vis de laquelle il se retrouve en maintes occasions pair et camarade. Dans ces conditions, ils n'ont pas besoin de circonstances de guerre pour prendre le premier rang; ils l'ont toujours. Il ne leur est pas indispensable d'acquérir vis-à-vis de leurs inférieurs des titres spéciaux au commandement : la volonté de l'empereur constitue leur investiture, et leur hiérarchie sociale confond son pouvoir avec celui du grade.

Dans notre démocratie, comment en serait-il de même? L'armée, maintenue à part, avait pu garder quelque chose de son essence aristocratique. Mais son principe pouvait-il prévaloir contre la masse, dès qu'il y aurait fusion? Si victorieusement qu'il ait résisté, au plus grand honneur de notre corps d'officiers, ce n'est pas elle qui militarisera la nation, c'est la nation qui l'absorbera; le principe opposé restant au pouvoir.

Et si, un jour venant, nous réalisons *l'armée démocratique*, telle qu'on l'a préconisée à la Chambre, nous aurions atteint à la fusion complète. Seulement, le terme n'exprimerait plus ce qu'il représente aujourd'hui.

Entre deux situations si différentes, comment s'aider absolument des mêmes moyens? Il suffit de les envisager pour le reconnaître et pour comprendre combien plus ardue se fait la tâche des chefs militaires de ce côté-ci des Vosges, parmi les circonstances où elle se poursuit, de ce qu'ils ont à soutenir une lutte intime contre eux-mêmes et contre un milieu destructeur du principe dont ils vivent.

AUTOUR DU MONDE MILLIONNAIRE AMÉRICAIN ¹

XII

LA CHASSE AUX TITRES

Les traditions et les prétentions aristocratiques, la possession de parchemins avides après des siècles de revoir la lumière du jour, la conquête ou l'héritage de l'or, cet ancêtre plus vieux que l'homme même, dont les yeux fauves, perçant la nuit des temps, rallument les blasons éteints et illuminent les nouveau-nés, devaient surexciter, en Amérique, la passion du titre nobiliaire, avec d'autant plus d'ardeur qu'il est un fruit défendu par la Constitution. L'aristocratie du nom, souvent enchaînée à sa médiocrité, a dû, la plupart du temps, ajourner ses rêves de grandeur, tandis que la ploutocratie, détenant l'essentiel de la puissance aristocratique, jalouse d'en goûter les honneurs, a pu réaliser toutes ses ambitions en poussant dans la carrière la plus belle moitié du genre humain américain. C'est ainsi que depuis le dernier quart de siècle, l'on a vu une foule de filles d'Amérique chercher des alliances dans les vieilles maisons d'Europe, réunissant ainsi sur leurs têtes les deux prérogatives de la noblesse, l'or qu'elles avaient et la couronne qui leur manquait. Avoir des princesses, des duchesses pour filles parut à des citoyens de la démocratie Amérique, le plus flatteur des accommodements avec leurs principes, et ils crurent que ce n'était pas trop cher acheter les derniers sourires de la fortune au prix de l'enlèvement de leurs Sabines.

Les Sabines, loin de résister, ont volé avec enthousiasme au devant de l'étranger. Oubliant que parmi les *quatre cents* se trouvaient des gentlemen accomplis d'éducation et de savoir-vivre, d'une élégance et d'un raffinement qui n'ont rien à envier aux grands seigneurs européens, des maris capables de les entourer

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre, et 10 et 25 novembre 1897.

d'un respect tel qu'on ne le rencontre pas toujours à un égal degré par-delà les mers.

Toutefois, le titre, quelque flatteur qu'il soit, quelque prestige qu'il confère, ne paraît pas être le motif déterminant des jeunes millionnaires américaines. Le rang social acquis par le titre, pour elles-mêmes et leurs descendants, est plutôt l'idéal auquel elles aspirent. La preuve de la préférence donnée par elles au rang sur le titre apparaît clairement dans le fait qu'on n'en cite guère qui se soient mariées en Autriche. Les nobles Autrichiens ne confèrent à leurs femmes que le titre sans leur propre rang à la cour. Aucune Américaine ne pouvant justifier des seize quartiers de rigueur donnant droit de faire la révérence devant l'empereur et l'impératrice, cette humiliante perspective a fait émigrer les millions américains vers des climats moins rigoureux. D'autre part, les grands seigneurs autrichiens, ne se souciant pas d'infliger à leurs femmes et à eux-mêmes cette humiliation, ni priver de leurs titres des enfants issus d'une mésalliance, sont amenés à n'épouser que des femmes de leur classe.

Un titre sans rang est un piédestal sans statue : les Américaines se sont trouvées assez riches pour payer le piédestal et s'y ériger. Puisque la noblesse, en satisfaisant un orgueil, qui n'est d'ailleurs rien moins que noble, confère tant de privilèges, traîne après elle tant d'adulations, on s'explique facilement que ce fruit défendu ait beaucoup tenté quelques-unes, qu'elles le mangent et s'en damnent. On passe même cela à la vanité féminine, qui a bien d'autres peccadilles à son passif. Mais que dire des pères et des mères, démocrates de principe, hypnotisés par une aristocratie réduite parfois à un titre, à un blason, à un donjon en ruine, où apparaissent plus de revenants que de revenus ?

Il faut en dire ce que M. Jules Lemaître a dit de notre démocratie française ; car, dans tous les pays, les principes démocratiques servent d'abri à l'ambition la plus indéracinable au cœur de l'homme, celle de s'élever au-dessus de la foule, de se distinguer du vulgaire. La démocratie est une sorte de syndicat d'égalité où la plupart sont entrés à contre-cœur, avec le secret dessein d'en tourner les statuts. « Voyez-vous, a-t-il écrit (et il n'y a rien à faire contre cela), toute notre démocratie riche, et même une partie de celle qui ne l'est pas, demeure incurablement éblouie par ce qu'elle croit encore et malgré tout être la noblesse. Morte et enterrée comme classe politique, la noblesse vit toujours, elle vit plus que jamais comme caste mondaine. Et la superstition qu'elle inspire aux parvenus est d'autant plus forte peut-être que son prestige ne repose plus sur aucune puissance effective, mais sur

des souvenirs et des conventions. Les valeurs imaginaires, les valeurs d'opinion sont les plus sûres de toutes, puisqu'elles ne craignent pas les démentis de la réalité. » Oui, la noblesse existe; elle a beau ne plus reposer « sur aucune puissance effective », elle n'en est pas moins une force sociale d'une valeur incontestable.

En prenant les choses au point de vue le plus élevé, la noblesse, avec ses châteaux et ses terres, est le plus puissant auxiliaire de l'agriculture, la plus importante industrie du monde qui fait vivre au moins la moitié du genre humain; en y résidant, elle donne l'exemple de la meilleure décentralisation, celle des capitaux; celle, plus appréciable encore, de l'influence morale. Ses attaches dans le passé ne la retiennent pas dans la voie du progrès autant que ses détracteurs voudraient le faire croire. Les bons citoyens ne peuvent que la féliciter d'avoir consigné à sa porte le socialisme confinant à l'anarchie. Enfin, ceux de qui tiennent nos gentilshommes leur ont légué, pour ainsi dire, leur carrière, celle des armes, et, sans prétendre qu'ils aient le monopole de la vaillance, on peut leur concéder que, officiers ou soldats, ils n'ont jamais été les derniers à s'immoler pour la patrie. Après Loigny, on n'est pas très bien inspiré de reprocher à la démocratie française de rechercher l'alliance des Sonis, des Bouillé, des Trousseau et des Verthamon.

Que le rôle social et héroïque de la noblesse (tel que nous venons de l'esquisser) entrât pour une somme appréciable dans l'engouement des Américaines pour elle, ce serait naïveté de le croire. La couronne, l'écusson, le titre, les honneurs, les hommages, les fêtes, sont tout ce qu'elles connaissent de la caste privilégiée où elles aspirent à entrer. Ce sont là les hochets qui les déterminent, hochets trop chers pour telle et telle, mais accessibles à leurs mains, hochets introuvables dans leur pays et qu'elles seules peuvent importer de l'étranger. Princesse, duchesse, marquise, lady, titres éminemment symphoniques à une oreille américaine et au moyen desquels on ne manque pas de faire passer un éclair d'orgueil dans les yeux de la mère : « Comment va la princesse? » Jour de Dieu! elle vous embrasserait. Mais il ne faut pas croire que celles que n'a pas frappées la folie du titre nobiliaire européen fasse fi de toute distinction aristocratique en honneur dans leurs pays. Si on a vu, en Europe, des rois épouser des bergères, on n'a jamais vu, en Amérique, des reines épouser des bergers. Les reines du dollar, non seulement recherchent une richesse égale à la leur, mais raffolent des noms précédés des titres attachés aux fonctions civiles ou militaires. Ces titres, dont sont ornés une foule de noms américains, sont analogues à ceux en usage dans les

commencements des vieilles monarchies européennes pour désigner le titulaire d'une fonction : le général américain n'est autre qu'un duc, au sens primitif; le gouverneur des Etats de l'Union a les mêmes pouvoirs civil, administratif, militaire, judiciaire, qu'autrefois un comte; le magnat des chemins de fer américains peut être assimilé au baron, titre qu'on donnait, à l'origine, à tout grand seigneur et qui signifie homme par excellence. C'est, d'ailleurs, l'opinion qu'en Hongrie on se fait d'un magnat. Dans le principe, ces titres étaient, tout comme en Amérique, personnels et ne devinrent héréditaires que plus tard. Qui sait si les titres de général, de gouverneur, de magnat, n'accompagneront pas, un jour, des noms de petits-fils et de petits-neveux?

L'hypothèse n'est pas aussi étrange qu'elle en a l'air et elle explique en tout cas, d'ores et déjà, la multiplicité des titres de général, colonel, major, qui ne répondent très souvent à aucune fonction exercée autrefois par ceux auxquels on les prodigue. Il suffit fréquemment d'avoir été un peu de temps capitaine d'un navire marchand ou armateur pour être qualifié de commodore.

Pour en avoir occupé les fonctions plus ou moins longtemps, un homme, jusqu'à la fin de ses jours, se voit donner le titre de *judge-justice* (chef d'une magistrature), *secretary* (ministre), sénateur, député, président, superintendant, etc. Tous les savants sont des docteurs, ce qui n'implique nullement que tous les docteurs soient des savants.

Li-Hung-Chang, lors de son passage aux Etats-Unis, exprima au maire de New-York son étonnement que Washington n'ait pas créé, pour récompenser les bons citoyens, des titres qui ne coûtent rien. L'observation de ce Chinois, tout en n'étant pas dénuée de sens, accuse son ignorance de l'esprit qui a dicté l'article de la Constitution relatif aux titres et qu'il est bon de reproduire ici, parce que tout le monde en parle sans beaucoup le connaître :

« Aucun titre de noblesse ne sera octroyé par les Etats-Unis et nulle personne tenant du gouvernement une fonction salariée ou un poste de confiance ne pourra, sans l'aveu du Congrès, accepter des présents, des émoluments, une fonction ou un titre quelconque d'un roi, d'un prince ou d'une puissance étrangère. »

Cette disposition, qui prévoit tous les cas, a été dictée par la volonté de soustraire les citoyens américains à l'influence européenne et aussi par la haine du despotisme et la répudiation de toute ingérence étrangère. Elle renferme implicitement le mépris des vains honneurs de l'aristocratie qui ne récompensent aucune valeur personnelle et portent atteinte à la justice. C'est pourquoi la Constitution les condamna pour jamais comme les ennemis de l'indépendance

américaine et de l'éclosion de la valeur individuelle. Ces principes furent acceptés loyalement, avec d'autant plus d'enthousiasme, qu'avant leur adoption, Washington les avait consacrés par son exemple, en refusant la couronne royale que lui avaient offerte ses concitoyens. Cette noble abnégation, si c'est là le nom qu'il faut donner à sa sagesse politique, aurait pu ne pas l'empêcher de créer des titres américains, qui n'eussent jamais été soupçonnés de connivence avec l'étranger. Il eût pu, aux applaudissements du pays, les octroyer aux héros de l'Indépendance; il ne l'a pas voulu, il a sensément pensé que des noms glorieux valent des titres, confèrent des titres à l'immortalité. L'événement lui a donné raison : non seulement les descendants de ces illustres Américains se considèrent à la fois comme anoblis et ennoblis par leurs noms, mais une foule de citoyens, étrangers à leurs familles, reçoivent en naissant comme prénoms, destinés à honorer les leurs, les noms de Washington, Franklin, Lee, Jefferson, Adams, Madison, Monroe, etc.

Le gouvernement américain n'a pas plus institué de décorations que de titres de noblesse. On ne le croirait pas à voir tant de boutonnières fleuries et de poitrines chamarrées : croix, médailles, insignes, boutons avec devises, la décoration s'y étale sous toutes ses formes. Il n'est pas de sociétés, de corporations, d'associations, d'académies, de compagnies, d'instituts, de loges, qui n'ait ses insignes, et comme il est rare qu'un Américain ne fasse pas partie de plusieurs, il en résulte que le peuple américain, tout en n'ayant pas de décoration nationale et ne pouvant porter ni même accepter une décoration étrangère, est le peuple de la terre le plus décoré. Il existe quatorze sociétés patriotiques de la guerre de Sécession, qui, toutes, ont créé une décoration. Prenons pour exemple l'ordre militaire de la *Loyal Legion* des Etats-Unis, qui fut fondé au lendemain de l'assassinat de Lincoln, par un groupe d'officiers de terre et de mer, en souvenir des sacrifices et des triomphes partagés en commun. Les insignes de cet ordre consistent en une croix de Malte suspendue à un ruban tricolore. Le premier grade n'a été décerné qu'aux officiers qui ont pris part à la guerre; le second grade est décerné aux descendants mâles des officiers décédés, par ordre de primogéniture. C'est la décoration héréditaire. Une troisième classe a été créée pour les services rendus par des civils pendant la même guerre. L'ordre a fondé des commanderies dans vingt Etats de l'Union; les commandeurs originaires furent des hommes tels que le général Grant, Sherman, Sheridan, Hancock, Farragut. Le Comte de Paris était membre de la commanderie de Pensylvanie et il fut très remarqué, dans son voyage aux Etats-Unis,

qu'il portait constamment les insignes de l'ordre. Une résolution du Congrès a autorisé le port de cette décoration dans les cérémonies publiques. La *Loyal Legion* comptait au 31 juillet 1895 8707 membres. Une autre société patriotique, la *Grande Armée de la République*, comprenant tous les vétérans de la guerre de Sécession, a distribué sa décoration, une étoile à cinq branches faites avec le bronze des canons capturés sur les Sudistes, à 357 639 vétérans.

Avide de titres et de décorations, la démocratie américaine l'est autant, si ce n'est plus, que n'importe quel peuple monarchique.

XIII

UN BAL COSTUMÉ A NEW-YORK

Jamais les prétentions aristocratiques de la société américaine ne se donnèrent plus libre carrière qu'à propos du bal costumé donné à l'hôtel Waldorf, le 10 février 1897, par M. et M^{me} Bradley-Martin.

Pour se faire admettre dans le guêpier social, où sa richesse lui donnait rang, M^{rs} Bradley-Martin avait dû, pendant des années, déployer toutes les séductions de sa beauté et de son esprit. Il lui avait fallu se mettre à la hauteur, voyager en Europe, marier sa fille dans la noblesse anglaise, faire de fréquents séjours à Paris, apprendre le français, et, avec un très drôle de petit accent, parler sans cesse de « Murree Antinette », du culte de laquelle elle s'est fait la grande prêtresse en Amérique, apparaître à l'Opéra ceinte d'une couronne copiée sur celle de l'infortunée reine, enfin donner des dîners élaborés par une troupe de cuisiniers français.

Elle a cru le moment venu de donner, cette année, une fête comme l'œil américain n'en a jamais vu. Toutes les guêpes se sont jetées sur elle. Où cette parvenue prend-elle le droit d'entretenir les reines? N'est-ce pas la fille du tonnelier Isaac Sherman, qui fit tant et tant de futailles qu'à la fin il dut construire une dernière cuve pour y loger ses 10 millions de dollars? N'avons-nous pas fait jadis des gorges chaudes sur l'accoutrement ridicule de son père dans ses vêtements de clergyman ornés d'inscriptions, un costume à sensation, s'il paraissait à son bal?

Celles qui réveillaient ces souvenirs faisaient preuve, pour la plupart, de mémoire un peu courte et de peu de respect pour les chaussees de leurs ancêtres. Elles mirent toute la mauvaise volonté possible à accepter l'invitation de M^{rs} Bradley-Martin, se firent tirer l'oreille, se retranchèrent derrière tous les prétextes, les toux

tenaces, les deuils devenus tout à coup douloureux; il y en eut qui promirent, avec le ferme dessein de ne pas tenir; d'autres qui cédèrent, allèrent à cette fête comme chats qu'on fouette.

Dès que les invitations furent lancées, ce bal costumé fut sévèrement qualifié par les moralistes, condamné par les politiques, mis à mal par les économistes. Le Rév. William S. Rainsford, recteur de l'église épiscopale de Saint-Georges, attacha le grelot.

« Par le temps qui court, dit-il, les fêtes mondaines sont politiquement, socialement et moralement déraisonnables. Depuis des années, l'importance politique de l'Etat de New-York a été battue en brèche par les Etats de l'Ouest, et il est grand temps qu'on agisse pour arrêter les assauts donnés à la suprématie de New-York. Si beaucoup de gens partagent mon avis, je regrette qu'il y en ait si peu qui aient le courage de leurs convictions et osent parler suivant leur pensée. Ici, la misère nous presse de toutes parts et tandis que les dons sont en constante décroissance, les appels à la charité augmentent de jour en jour. Il n'est pas prudent de prêter le flanc à la démagogie et à l'anarchie. C'est cependant ce qu'on fait par l'étalage extravagant de la richesse. Est-ce le moment de telles prodigalités? Le scrutin de l'élection présidentielle a prouvé jusqu'à l'évidence que plus de six millions d'électeurs sont mécontents des conditions actuelles de la société. Jamais l'abîme creusé entre les classes n'a été plus profond, et on travaille encore à le creuser par de folles ostentations. L'amour de l'argent, non l'argent lui-même, est cause de tout le mal. Ce que je dis peut tout aussi bien s'appliquer à l'envie dont est dévoré le cœur du pauvre qu'à l'égoïsme du millionnaire. On ne devrait jamais rien faire qui soit de nature à suggérer à la pauvreté de jeter un triste regard sur elle-même. »

Ces considérations prirent plus d'ampleur dans le langage du Rév. Henry Potter, l'évêque de l'Église épiscopale de New-York, dont nous avons parlé, homme de réelle valeur, fort éloquent et respecté de tous les cultes.

« La grande richesse, dit-il, est une grande puissance. Sans parler de l'influence qu'elle exerce sur celui qui la possède, elle est encore une arme très dangereuse contre les déshérités de la fortune. Le pouvoir de corruption de l'argent est une force qui doit effrayer tout homme ayant le sentiment de la responsabilité. Cela est vrai, soit que l'on considère l'homme comme une créature à acheter ou que l'on regarde la société comme corruptible en bloc. Car ce n'est pas seulement par l'achat d'une conscience pour quelque vilain dessein qu'on peut devenir corrupteur par l'argent. Une forme plus subtile et plus générale de corruption est celle que

prennent les vices et les extravagances du riche pour pervertir ceux qui sont au-dessous de lui. Le riche qui s'adonne à une prodigalité excessive devrait considérer ce côté de la question dans le plus profond de sa conscience. L'usage immodéré de l'argent empoisonne l'atmosphère, et l'aimable sophisme que le luxe et la prodigalité, jetant de l'argent dans la circulation, sont une bienfaisante rosée pour la masse, a tout l'air, étant donnée notre civilisation moderne, avec ses problèmes sociaux si complexes et si graves, d'une monstrueuse impertinence. »

On allait jusqu'à citer notre La Fontaine. Pour démasquer les gens qui, comme dit Taine, « présentent leurs prodigalités d'égoïstes comme des bienfaits de citoyens », le fabuliste les faisait ainsi parler d'eux-mêmes :

La république a bien affaire
De gens qui ne dépensent rien !
Je ne sais d'homme nécessaire
Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien ;
Nous en usons, Dieu sait ! Notre plaisir occupe
L'artisan, le vendeur, celui qui fait la jupe
Et celle qui la porte ¹...

Herbert Spencer devait aussi venir à la rescousse. Partout on citait son opinion : « Les hommes dits bien élevés mettent sans cesse en avant le vieil argument que la justification de l'extravagance dans la dépense est qu'elle fait marcher le commerce. C'est un sophisme qui a bien peu perdu de sa vogue que quiconque procure du travail est un bienfaiteur, sans qu'il ait à se préoccuper de la moralité ou de l'utilité de l'emploi de l'argent mis en circulation, ni à considérer ce qui serait advenu si le capital payé au travail avait pris un autre chemin et rémunéré un autre travail. »

Enfin, voulant mettre les gens en demeure de prouver que, sous couleur de bienfaisance et de prospérité des affaires, ils ne cherchaient pas à satisfaire leurs propres appétits par l'orgueilleux étalage de leurs richesses, le bureau du travail de la grande association *Cooper Union* de New-York leur fit savoir ceci :

« L'an dernier, nous avons procuré du travail à 4000 individus, moyennant le versement de 1 dollar 30 cents par tête. Par conséquent, nous pourrions placer au moins 150 000 hommes en ayant à notre disposition les 250 000 dollars qui seront dépensés pour ce bal. Le pourcentage du bénéfice qui, de cette fête, tombera dans l'escarcelle du miséreux sera certainement très insignifiant.

¹ L. VIII, fable xviii.

L'argent dépensé en fleurs, costumes, bijoux, etc., sera réparti entre des classes privilégiées d'employés ou d'ouvriers. »

Tous ces beaux principes tombèrent, comme de raison, dans l'oreille de gens qui ne voulaient entendre que des ritournelles. Le bal eut lieu, malgré les empêcheurs de danser en rond, malgré l'abstention des uns et la participation visiblement contrainte des autres.

Dès le début de la fête, M^{rs} Bradley-Martin ne fut pas, qu'on nous passe l'expression, à la noce. Les quadrilles d'honneur, qu'elle avait eu tant de peine à former, faillirent, au dernier moment, être désorganisés. M^{rs} Ogden Mills (haute banque), la *Social leader* de la coterie la plus exclusive de New-York, mais esclave de la promesse qui lui avait été arrachée, arriva si tard que le quadrille Directoire, dont elle avait daigné accepter la direction, fut sur le point d'être dansé sans elle. Elle s'acquitta de sa tâche avec toute la grâce qu'on met à remplir une corvée, et aussitôt après demanda sa voiture. Un accroc terrible arriva au menuet Louis XVI, que devait conduire M^{rs} John Jacob Astor (née Ava Willing); descendante d'Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, elle devait inévitablement tomber malade quelques heures avant le bal. Il fallut la remplacer au pied levé par une petite jeune fille fort riche, mais sans ancêtres. Sur ces entrefaites entraient Henri IV, son mari, resté au *Press Club* jusqu'après dix heures, il prenait part au quadrille arrangé en son honneur et rentrait au club fumer son cigare sans le moindrement s'inquiéter de ce qui avait pu affecter le sang royal de sa femme, ni des suites du bal. M. Elisha Dyer, qui a conduit le cotillon, fut lui-même malaisé à conduire, se montrant rétif jusqu'au dernier moment, et dut, enfin décidé, emprunter un costume quelconque. Sa femme, notée parmi les plus exclusives, — il paraît qu'elle est aussi de sang-bleu, — s'abstint de paraître au bal. Les Vanderbilt et les Belmont n'y furent représentés que par leurs *outsiders*, des irréguliers ou des bannis de leur famille, par le jeune Cornelius Vanderbilt, brouillé avec ses parents à cause de son récent mariage, et par Oliver H. P. Belmont et sa femme, épouse divorcée de William K. Vanderbilt.

Ainsi que nous l'avons dit, la société de New-York est formée de *sets*, ou de clans, ou de tribus, qui reconnaissent chacun leur reine. Ces *sets*, au nombre d'une cinquantaine, ont mis en commun leurs rivalités et leurs jalousies, dans un but d'exclusion des *sets* qui tendent toujours à se former sur leurs frontières pour les forcer. Le *set* Bradley-Martin est l'une de ces armées d'invasion contre lesquelles tous les *sets* de la confédération se sont ligüés, sauf, plutôt de guerre lasse qu'après une victoire éclatante, à se laisser arracher une admission chèrement payée.

Parmi les reines des *sets* abstentionnistes du bal Bradley-Martin, on cite M^{rs} John Jacob Astor, déjà nommée; M^{rs} Lorillard Spencer (ancêtres français, immense fortune dans les tabacs); M^{rs} Charles F. Havemeyer (origine allemande, opulente royauté du sucre); M^{rs} van Rensselaer Cruger (illustre famille coloniale, issue de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, immenses propriétés foncières); M^{rs} William O. Whitney, seconde femme de l'ancien secrétaire ministre de la marine; M^{rs} Oliver Iselin (millions dans la nouveauté et la banque); M^{rs} James P. Kernochan (de la famille Lorillard), etc... La plupart de ces reines et de leurs sujets s'étaient rendus à la réception de M^{rs} Scherrnerhorn donnée, ce soir-là même, par le moins imprévu des hasards.

Parmi les brillants seigneurs des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, les seuls admis au bal Bradley-Martin, on vit, violent contaste, circuler dans leur sévère costume, des puritains, des quakers aux vêtements de coupe monacale, des Hollandais accoutrés des grossiers habillements qu'ils portaient lorsqu'ils fondèrent New-Amsterdam, qui devint New-York, des héros de l'Indépendance aux sombres uniformes, de solennels Washington. En évoquant ces revenants de l'âge colonial, ces émigrants du *Mayflower*, ces victimes de l'intolérance et du despotisme, ces pères de la patrie, le parti de l'opposition surchauffé, par les *sets*, se livrait à une protestation historique contre l'ancien monde frivole et persécuteur, si inopportunément ressuscité, suivant lui, en une nuit de folle dissipation.

Après le bal, on ne manqua pas de signaler comme un scandale le choix des costumes Maintenon et Pompadour. Par l'horreur qu'inspire le rôle qu'on lui attribue dans la révocation de l'Edit de Nantes, M^{me} de Maintenon est souvent confondue, en Amérique, avec d'impures favorites royales. Enfin, on s'amusa très à propos des Marie-Antoinette. Le nombre de femmes américaines qui se flattent d'avoir une ressemblance frappante avec la reine est incalculable, et ce bal a été l'occasion, pour une centaine d'entre elles, de tenter de faire admettre leur prétention. Si M^{rs} Bradley-Martin peut avoir un grief contre la nature, c'est, en la faisant belle, de ne pas l'avoir dotée de la beauté de Marie-Antoinette. Malgré son culte pour elle, le profil n'y étant pas, elle a dû se résigner à revêtir les atours d'une autre victime, Marie Stuart.

Ainsi, tout a conspiré contre M^{rs} Bradley-Martin : les coterie aristocratiques, les politiques, les économistes, le clergé. Toutes les manœuvres ont été employées contre son bal, résistances sourdes, refus presque polis, promesses éludées, prétextes de la dernière heure et même hostilités ouvertes. Elle a dû subir l'abs-

tion des « social leaders » mitigée, il est vrai, par leurs condescendances à lui envoyer au moins la jeunesse, des danseurs et des danseuses qui se sont beaucoup amusés en l'absence des grands airs des mamans. On a fait de sa fête costumée une sorte de bal blanc, d'autant plus blanc qu'il n'y parut ni politicien, ni hommes d'affaires, ni juges. Cette opposition, ces résultats, elle les avait prévus, elle n'avait pas couru au-devant à l'aveuglette. Femme d'une intelligence très déliée, connaissant à fond les faibles de la société de New-York, elle résolut de mettre à l'épreuve son esprit d'exclusivisme, de le tuer ou de le faire éclater au grand jour. Elle lui a tendu à la fois la perche et le piège. C'est le piège qui a fonctionné. L'appât qui lui a coûté très cher était le plus beau qu'on eût jamais vu à New-York : fête costumée sans pareille avec concert, dont le programme élaboré par elle dénote, par les emprunts qu'elle a faits à toutes les grandes écoles musicales, l'éclectisme le plus éclairé.

L'événement de ce bal est donc la constatation officielle de l'existence d'une aristocratie américaine, aussi fermée, aussi agressive que n'importe quelle aristocratie d'Europe. La démocratie légale américaine aboutissant à une aristocratie sociale, rappelle, en sens inverse, l'Assemblée monarchique de Bordeaux aboutissant à la fondation de la république française. C'est une véritable faillite de l'idée démocratique qui, jadis victorieuse de la tyrannie politique, s'est insensiblement laissée absorber par la tyrannie de la richesse, de la mode et du snobisme d'une classe privilégiée.

Au moment où la curiosité publique était le plus excitée par les apprêts de ce bal costumé, quelqu'un demanda à la comtesse de Craven, fille de M^{rs} Bradley-Martin, mariée en Angleterre, quel était son père : « C'est un millionnaire de Chicago », se contenta-t-elle de répondre.

Charmante profession sans doute, mais si commune à l'heure actuelle, que sans la naissance et les ancêtres, qui ne supposent aucune valeur personnelle, sans l'intrigue, sans la courte échelle des coteries, elle ne donne aucun titre à la considération des démocrates-aristocrates de la société américaine.

XIV

LA MAISON DU ROI

I. — LE GENTILHOMME DE LA CHAMBRE.

Par une juste ironie des choses, le millionnaire, le tout-puissant millionnaire est impuissant à jouir de ses millions sans le secours

des autres. Le penseur dans l'intimité de sa méditation, l'ermite au désert, le pauvre de vocation et de vœu, n'a besoin de personne; la présence de ses semblables le gêne et l'offusque; Crésus, abandonné à lui-même, est un coffre-fort dont le secret lui est inconnu. Il est comme un mineur, un interdit en tutelle. Il lui faut un entrepreneur de son train-train journalier et de ses fêtes, il faut un nautonier à sa barque. Pour vivre, il a besoin de la vie d'un autre, il ne peut se passer d'un mécanicien. Il est comme ces instruments de musique qui gisent lamentablement près des pupitres dans l'attente du chef et des musiciens qui feront vibrer leur âme.

L'intendant investi de cette charge s'appelle, en Amérique, *gentleman in waiting*, gentilhomme de service, gentilhomme de la chambre, comme, dans la maison d'un roi, un monsieur d'honneur, un fonctionnaire à tout faire. C'est un homme du monde, de la même société que son seigneur, mais qui, n'étant pas millionnaire, est forcé de tournoyer dans l'orbe du million, pour satisfaire ses propres goûts de luxe. Il est jeune ou vieux, beau, bien fait, mis à la dernière mode; il a de l'esprit, de l'entregent, du tact, il est doué d'un flair d'artilleur qui n'a pas besoin de la hausse pour pointer sa pièce. Son sens diplomatique s'exerce en outre dans la plus délicate des fonctions, celle de secrétaire des commandements de la reine du logis. Entendu par là qu'il lui commande, sans en avoir l'air. La femme de son ami millionnaire, — car celui-ci est l'ami intime obligé de son fidèle Achate, — ne vivrait pas heureuse si quelqu'un n'écartait de sa route les importuns et les gêneurs, et ne savait admettre dans son intimité que les gens dont la visite lui est agréable. Le nombre et la qualité des élus dépend de son jugement sans appel. Quelle finesse de doigté pour ne pas réprouver de belles âmes qui auraient dû passer à la droite!

Madame a ses grandes et petites réceptions. A chacune d'elles correspond une catégorie différente d'invités. A chaque volet son tri, non seulement le même grain, mais des grains qui sympathisent entre eux. Sélection essentiellement délicate!

Madame a aussi ses engagements à remplir, et ils sont nombreux. C'est à lui de tenir la liste des visites à rendre, des lunchs, des déjeuners de mariage, des thés, des dîners, des spectacles et des bals. Madame s'embrouillerait dans tant d'affaires sérieuses, elle commettrait des oublis fâcheux, que son guide attentif lui évite, en ajoutant du même coup à son renom d'urbanité.

Les talents du secrétaire des commandements de Madame ne se donnent carrière que dans la coulisse. Ni la main ni les fils qui mettent la marionnette en mouvement ne doivent se laisser même soupçonner. Il n'apparaît jamais comme maître des cérémonies,

mais en ami de la maison, invité à jouir au même titre que les autres des petits bonheurs que la maîtresse de la maison aurait dans l'ombre laborieusement préparés pour lui. Dans la satisfaction d'une belle digestion, on reporte volontiers sur elle toute la gloire.

Au salon, il apparaît comme le bout-en-train, l'âme de la société, toujours prêt à tout, à conduire un cotillon comme à faire la partie d'échecs d'une vénérable aïeule; il sait tapoter du piano et chanter; enfin, il semble n'être que le plus utile et le plus aimable des invités. Personne ne s'y trompe, c'est le secret de Polichinelle, mais nul n'a l'air de s'en douter. Il accomplit son *business social*, et c'est tout ce qu'on lui demande.

L'un de ces plus proéminents *gentlemen in waiting* est M^r Winfield Scott Hoyt, qui cumule en plus dans la maison de William K. Vanderbilt les fonctions de lord amiral et de connétable. Tantôt sur la Méditerranée, à bord du *Vaillant*, tantôt à Paris, achetant des chevaux. Son importance est telle qu'il fait pâlir, aux yeux de ses amis, la gloire de son grand-père, le général Winfield Scott.

M^r Richard Peters a rempli les fonctions de *gentleman in waiting* chez John Jacob Astor et George Gould. On l'appelle familièrement *Dick*. Autrefois fort riche, il lui semble bon d'abriter sa ruine à l'ombre des millions d'autrui.

Autour du *gentleman in waiting* en premier gravitent souvent de jeunes attachés, dont les attributions sont déterminées : l'un est secrétaire particulier, l'autre est maître des écuries, un troisième est pourvoyeur des fournitures, un quatrième est conservateur des clefs ou superintendant des palais. D'autres n'ont pas de fonctions définies, ils ont leur tabouret à la cour, avec mission d'être gais et de ne manquer à aucun des devoirs du courtisan. Tous sont appointés pour leur office et on les augmente lorsqu'ils ont su rendre la maison agréable. Triboulet n'a pas encore fait son apparition, mais cela viendra. Il y a déjà des menins pour les petits dauphins.

Ne semble-t-il pas qu'il soit impossible de copier plus servilement l'état des maisons seigneuriales d'autrefois, des maisons royales d'aujourd'hui ?

II. — LES GENS DE MAISON.

Le secrétaire particulier est le grand chef du *butler* ou maître d'hôtel, de la gouvernante (*housekeeper*) et du chef de cuisine.

Le *butler*, le plus important personnage de la haute domesticité, gouverne tous valets, laquais et autres larbins; la *housekeeper*

règne en maîtresse absolue sur toutes suivantes, femmes de chambre, lingères et servantes généralement quelconques ; le chef de cuisine est souverain dans son domaine, où grouillent marmitons, gâte-sauces, laveurs de vaisselle et autres aides.

Chacun de ces chefs de service choisit son personnel à son gré, l'emploi ou le destitue, paye ses gages, lui assigne sa tâche, règle ses heures de travail.

Les maîtres de la maison connaissent à peine de vue tout ce personnel qui change si souvent qu'ils ne s'étonnent jamais de rencontrer de nouvelles figures dans les corridors. Ils ne connaissent que les chefs de division, les femmes de chambre et les valets de chambre, les hommes qui se tiennent dans le *hall*, les serveurs. Avant qu'ils se lèvent, les salons, la salle à manger, le hall, sont mis en état et aérés, sans qu'ils rencontrent jamais les femmes employées à ce service. Quand ils quittent leurs appartements, les domestiques des valets et des femmes de chambre y entrent, ni vus ni connus.

Le *butler* reçoit généralement 100 dollars par mois, parfois 200. Le chef de cuisine de 6 à 10 000 dollars par an ; le cocher autant. La *housekeeper* de 50 à 75 dollars par mois, les femmes de chambre et autres filles de service 14, 16 et 18 dollars par mois.

Dans une grande maison, il ne peut y avoir moins d'une trentaine de domestiques. Ces gens de bas étage (*below stairs*) ont leur cuisine, leur salle à manger, leur *hall* dans le sous-sol. Un cuisinier est affecté à leur service. Rien ne devant déranger l'honnête homme qui dîne, a dit Berchoux, ils ont même des serveurs. Le linge de table, la verrerie, la porcelaine dont ils usent, ont été spécialement achetés pour eux.

C'est un état de maison où les inférieurs jouissent d'une supériorité incontestable sur la plupart des humains, et si vous n'aviez pas fréquenté le premier étage, en entrant dans le sous-sol, vous pourriez vous croire introduit parmi des gens de bonne compagnie. Chacun y tient son rang, les airs condescendants et les apparences de respect n'y manquent pas, on y est courtois avec les dames, on s'y tient sur la réserve avec les messieurs. C'est une copie pas trop chargée des usages du monde, à moins que le *butler*, trop façonné aux manières de Monsieur, ne soit devenu sa caricature, ou que, dans la *housekeeper*, on ne voie trop la contrefaçon grotesque de Madame. Parfois la critique s'en mêle, l'office ne peut pas toujours être d'accord avec le salon, alors les airs affectés de *lady* et de *gentleman*, la parodie de leurs paroles et de leurs gestes pourraient fournir à un théâtre matière à la plus désopilante des charges.

Les *leaders* de cette société ont leurs réceptions. Ils invitent à

dîner ou en soirée des gens de leur monde et se montrent fort exclusifs. Il y a *butler* et *butler*, tous les *butlers* ne sont pas égaux entre eux : le premier ministre de Belgique a beau porter le titre, exercer les mêmes fonctions que le premier ministre de la Grande-Bretagne, il ne lui est pas égal. Le *butler* de Vanderbilt ou d'Astor ne fraye pas avec le *butler* d'un petit millionnaire, il est socialement au-dessus de lui. La *housekeeper* ne connaît, de son côté, que des dames très comme il faut, c'est-à-dire en service dans les maisons les plus riches.

Qui s'étonnerait de ces prétentions de l'office connaîtrait mal l'état social américain. Ces *butlers* et ces *housekeepers* ont, pour la plupart, reçu une brillante éducation et sont gradés des collèges et universités. Des gens qui touchent des gages de 6 à 10 000 dollars se sentent d'aplomb et trouvent en outre, dans l'apparente considération que leur témoignent leurs sous-ordres, dans l'envie qu'ils soupçonnent autour d'eux, dans l'importance attachée à leurs fonctions, dans la façon courtoise de leurs maîtres, des aubaines qui relèvent à leurs yeux la servilité de leur condition. Ce n'est pas le monde renversé, c'est un monde en place qui n'est pas toujours à sa place, qui parfois pourrait être dans toute autre place ; fourvoyé dans une administration privée et qui pourrait figurer dans une administration publique. Parfaitement, et cela est si vrai, qu'ayant reconnu les capacités de leurs serviteurs, leur ponctualité, des maîtres bienveillants les ont fait entrer dans les sociétés et les compagnies qu'ils président et ont favorisé leur avancement de telle sorte qu'ils ont fini par y occuper d'importantes fonctions.

Beaucoup de ces gens de haute domesticité, instruits par les lectures, les renseignements des journaux, le frottement journalier avec les hommes d'affaires, se sont lancés eux-mêmes dans la spéculation, sont devenus riches et quelques-uns millionnaires. Pour bien se rendre compte de la situation, du genre d'état social dont jouissent en Amérique les gens de maison, il faut imaginer une vaste communauté de volontaires des deux sexes, qui envoie des groupes à domicile composés d'individus supérieurement stylés et entraînés à tenir une maison de millionnaire. La maison leur appartient, ils la gouvernent à la manière de ces traiteurs et de ces entrepreneurs de fêtes publiques ou privées, auxquels on la livre momentanément, sur lesquels on se décharge des soins d'un dîner ou d'un bal. La seule différence est qu'ils sont à demeure. On dirait le parlement d'un pays où le roi règne, mais ne gouverne pas. Le roi, la cour, sont sous leur tutelle et leur contrôle.

On peut encore imaginer que ces maisons de millionnaires sont des hôtels privés, pourvus d'un merveilleux rouage de directeurs

et d'employés qui l'exploitent pour la jouissance exclusive d'une famille et de ses invités. Ils y sont les maîtres, très autocrates, et les rendent impénétrables aux visiteurs dont la figure ne leur revient pas.

A-t-on voulu les mettre à l'épreuve, ou faire une expérience sur leurs millionnaires? Le fait est que dans l'amusante comédie que nous allons raconter, la nature humaine apparaît sous un assez vilain jour.

Une jeune fille, reporter dans un grand journal de New-York, s'avisa, il y a quelque temps, de se déguiser en mendicante et d'aller frapper à la porte d'une dizaine des plus riches maisons de la Cinquième Avenue.

« Je me serais bien gardée, a-t-elle raconté, de demander de l'argent, je n'aurais pas même été écoutée. Mais j'ai pensé qu'une pauvre fille, avec une figure avenante (et ma figure est avenante), en demandant gentiment un morceau de pain, aurait quelque chance de ne pas être repoussée.

« A la vérité, en sortant avec mon panier, je me demandais s'il serait assez vaste pour contenir toutes les choses exquises qu'on allait me donner, et je me réjouissais à la pensée des heureux que je ferais en leur distribuant le produit de ma collecte.

« Je sonnai d'abord à la porte d'une magnifique résidence, construite en pierre, avec une entrée imposante et d'adorables motifs d'architecture. Un *butler* plein de dignité apparut dans le hall, fit quelques pas et s'arrêta court. Il me toisa stupéfié et se retira sans mot dire.

« J'en fis autant et allai donner deux vigoureux coups de pouce à la sonnette du sous-sol. A cet appel surgit une servante correctement attifée.

« — Soyez assez bonne pour me donner quelque chose à manger, lui demandai-je timidement.

« L'expression de mépris de sa figure fut épique. Je répétai, sur un ton plus assuré.

« — Non, grogna-t-elle, nous n'avons rien, et elle me tourna le dos.

« Mauvais début; mais courage!

« Dans une autre maison, je fus reçue par une jeune soubrette française, fort gentille, qui me dit d'attendre une minute et qu'elle allait m'apporter quelque chose. Elle revint presque aussitôt avec deux grandes tartines de pain frais, généreusement beurrées.

« — Cela vous va-t-il? me demanda-t-elle. Je suis fâchée de de n'avoir rien autre à vous donner pour l'instant.

« Et elle paraissait contrariée, comme si j'avais droit de demander quelque chose de mieux.

« — C'est très aimable à vous de me donner cela, lui dis-je d'un petit air reconnaissant. Vous êtes la première qui m'avez donné quelque chose, et j'avais peur de vous demander, de crainte d'être refusée.

« — Ce doit être si dur de demander à manger, me répondit-elle en soupirant.

« Bonne nature ! et un si drôle de petit jargon anglais !

« La troisième visite que je fis fut à la résidence d'un homme politique bien connu pour son amour de la bonne chère. Je supposais qu'il devait tomber de sa table les miettes les plus friandes.

« La jeunesse qui vint m'ouvrir était accorte, souriante, encourageante, mais quand je lui fis connaître le but de ma visite, elle fixa son regard sur quelque invisible objet à six pouces au-dessus de ma tête et se mit à chanter sur un ton monotone :

« — Il n'y a rien aujourd'hui, absolument rien. Réellement, il n'y a rien.

« — Mais ne voulez-vous pas demander à la maîtresse de la maison de me faire donner quelque chose ?

« — Il n'y a rien aujourd'hui, absolument rien. Réellement, il n'y a rien.

« C'était un refrain.

« Et sans me permettre d'entonner mon troisième couplet, elle disparut me laissant fort inquiète du sort de ces pauvres riches condamnés aujourd'hui à jeûner.

« Tout en cherchant à chasser de ma pensée le spectacle de ce dénuement, je fis une autre étape qui me conduisit au palais de Russel Sage.

« Là, même comédie.

« — Donnez-moi un morceau de pain.

« — Il n'y a pas de pain.

« — Donnez-moi un verre d'eau, dis-je, prise d'une subite inspiration.

« — Il n'y a pas d'eau.

« Du coup, j'éclatai de rire. Penser que le pauvre millionnaire n'a ni pain ni eau, le moins que puisse avoir un prisonnier, c'était touchant à se tordre.

« Ailleurs, il n'y avait rien, parce que le cuisinier était absent.

« Enfin, après avoir traîné de palais en palais, je rentrai chez moi avec deux tartines de beurre dans mon vaste panier. »

En vérité, la plaisanterie est d'un goût douteux, si elle est pittoresque. La mendicité, telle que nous la connaissons en Europe, est inconnue en Amérique. Une véritable armée de mendiants de profession exploite, en hiver surtout, les campagnes et les petites

villes ; ils sont fort connus, sous le nom de *tramps*. Ils se présentent généralement d'une manière assez tranquille dans les maisons, demandent sans menace de la nourriture et des vêtements, mais n'inspirent pas moins la terreur. Ventre affamé est toujours à craindre. On conçoit très bien qu'on cherche dans les grandes villes à décourager ces mœurs vagabondes. Aussi est-ce un fait inouï qu'un *tramp* s'introduise dans les domiciles, à New-York, par exemple.

On en trouva un, il y a deux ans, dans la maison de l'un des Astor. Il s'y était faufilé sans être aperçu et s'était couché dans le lit très confortable de quelque *butler*, et avait dormi du sommeil de l'innocence, sans se rendre coupable d'autre méfait. L'aventure était très drôle et eut du retentissement. Il est évident que si les millionnaires permettaient l'accès de leur maison aux mendiants, ce serait toute la journée des processions interminables, des queues dont les méandres formidables enserreraient d'une triple ceinture les demeures opulentes. Pour éviter ces redoutables inconvénients, la charité des millionnaires ne s'exerce pas à domicile, elle se répand sur les institutions philanthropiques avec une générosité qu'on sait inépuisable.

L'apparition d'une petite mendicante, de figure si avenante fût-elle, ne pouvait donc que jeter un froid, en contrariant des habitudes si sagement établies. La fausse *tramp* qui a raconté sa petite odyssee d'une façon aussi spirituelle, devait être la première à savoir qu'elle courait à des rebuffades inévitables, dont l'odieux ne pouvait retomber sur les millionnaires. Son équipée n'en a pas moins fait ressortir la sécheresse de cœur de ces subalternes gavés et repus, quelque atténuantes que soient pour eux les circonstances.

XV

REVERS DE LA MÉDAILLE MILLIONNAIRE

I. — GRÈVE DE MÈRES.

La Cinquième Avenue ne fait pas brillante figure dans les recensements. Il en est de même à Londres, pour les districts de Hampstead, Kensington et Saint-Georges, Hanover Square, les plus riches de la cité. A Paris, dans les quartiers opulents, même constatation. Ce n'est pas que les enfants y meurent de misère ou faute de soins, c'est que leur naissance coûte trop cher. Nous n'avons pas besoin de ces statistiques pour savoir que l'excès de la richesse engendre l'égoïsme.

A New-York, où l'éclosion d'un simple bouton de rose revient à plus de 60 000 dollars, il est malaisé de se livrer à la culture en grand.

Mais laissons parler à ce sujet un médecin de New-York, le docteur George P. Shrady :

« L'étude de la décroissance de la natalité, dit-il, me démontre qu'il est dû à l'amour croissant de la femme pour le luxe et à la crainte de l'homme qu'elle ne puisse être heureuse sans ce luxe. Parmi les femmes de la haute classe, la répugnance de la maternité prend des proportions sans cesse grandissantes. Le luxe qu'un être humain cherche d'abord est le confort; vient ensuite la jouissance de la vie. La naissance d'un enfant coupe court au confort d'une femme adonnée au luxe. Les soins qu'un enfant réclame entravent ses plaisirs. Elle essaye par conséquent de se soustraire à ces ennuis. Etre sans enfant est une part de son luxe. Le but de la « femme nouvelle » dans ce pays, comme en d'autres contrées, paraît être de briller en société, en épouses indépendantes et non en mères tendres et dévouées. Les maris savent cela et ne veulent pas non plus avoir de grandes familles, car le premier devoir d'un bon mari est de rendre sa femme heureuse. Pour arriver à ce but, il doit lui donner de belles toilettes, une riche habitation, des bijoux, et les mille fanfreluches d'une vie mondaine.

« Les enfants sont dispendieux, et ce qu'ils dépensent doit être nécessairement retranché du luxe de la femme. Il évite donc la dépense d'élever des enfants, comme elle évite la peine de les porter et l'ennui de les élever.

« Le jeune homme qui ne jouit pas d'une grande aisance craint de se marier. Il attend jusqu'à ce qu'il ait gagné assez pour faire vivre une femme dans le luxe. Il en résulte que les hommes se marient trop vieux et que les femmes se marient trop jeunes, car les vieux aiment les jeunes.

« Ce sont là les causes de la décroissance des naissances dans les classes qui ont de hautes visées et, de nos jours, tout le monde, sauf les pauvres gens, a de hautes visées. En conséquence, la natalité est plus élevée parmi les pauvres. Si on consultait l'intérêt supérieur de l'humanité, le contraire devrait exactement se produire. En fait, les riches qui, le mieux, peuvent élever des enfants, n'en ont point; les pauvres, qui sont obligés de lâcher leurs enfants dans les rues, sans presque prendre plus de soin d'eux que de petits animaux, multiplient et remultiplient.

« La passion de l'indépendance chez les femmes est une autre cause qui vient à l'appui de notre thèse. Les femmes ne veulent épouser que des hommes riches et plutôt que d'enchaîner leur vie

à des hommes peu fortunés, elles préfèrent gagner de l'argent elles-mêmes en restant vieilles filles. Elles embrassent des professions et se livrent au commerce. Autant de mères de moins. C'est ce qu'on appelle avec emphase « l'ère de la femme ».

La *new woman* veut manœuvrer elle-même sa nacelle. Comment pourrait-elle de ses mains tirer l'aviron, et en même temps balancer de son pied le berceau de son enfant?

La femme du *knickerbocker*, comprenait tout différemment ses devoirs d'épouse; les bals, les réceptions, les équipées en plein air n'émoussaient pas chez elle le sentiment maternel. Sa nature n'était pas viciée par la société. Son *home* était son royaume; il lui eût semblé désert s'il n'avait été peuplé d'enfants. Sa vie était morale et saine.

II. — FILS PRODIGES.

Est-il vrai de dire que la misère soit mauvaise conseillère? On a l'air de renouveler le paradoxe d'Erasmus dans son *Eloge de la folie*, en avançant qu'on la calomnie. Pauvreté n'est pas vice, ni l'un des péchés capitaux, tandis que la paresse en est un. La paresse produit la misère et le travail la détruit. La prospérité américaine, qui a eu son point de départ dans la misère des peuples européens émigrés pour la combattre sur un sol plus clément, proteste contre l'imputation dont on la charge. N'est-ce pas une leçon de l'expérience que la nécessité est le grand ressort de l'activité humaine, le stimulant qui enfante les grandes œuvres? La responsabilité des mauvais conseils incombe donc à la paresse, sans que la misère y soit pour rien. L'oisiveté, engendrée par les richesses, ne dispose-t-elle pas des plus puissants moyens de se nuire à soi-même et aux autres? La plupart des millionnaires américains ne sont pas des oisifs. C'est une grande exception que le millionnaire qui ne travaille pas jusqu'à sa dernière heure, que la mort ne surprend pas à l'âge le plus avancé dans le fauteuil de président de sa banque et des grandes compagnies, et l'on peut dire de lui qu'il est le doyen des travailleurs, comme à son centenaire Chevreul a dit de lui-même, qu'il était le doyen des étudiants.

Mais il y a certains héritiers, qui ne s'étant donné que la peine de naître, se livrent entièrement à la joie de vivre. Ils commencent en Amérique leurs frasques, puis ils passent en Europe, où les guettent les entrepreneurs de plaisirs. Ce sont leurs plus forts actionnaires. Sans vouloir prétendre que Paris sans ces étrangers serait le temple de la vertu, il est bien permis d'avancer qu'ils contribuent pour une part considérable à la perversion de ce qu'on appelle, avec M. Prudhomme, la Babylone moderne.

L'été dernier, une aimable et intelligente voyageuse américaine écrivait de Paris : « Les Français sont froissés que les Américains prennent plus d'intérêt à leurs frivolités qu'à leurs côtés sérieux. Généralement nous sommes mieux renseignés qu'eux-mêmes sur le quartier Latin, les cafés chantants et les bals publics. Je parle des femmes du monde parisien, auxquelles nous présentons des lettres d'introduction. La première chose que nous leur demandons est ceci : Quelles sont les étoiles des Ambassadeurs ou de l'Alcazar ? Elles nous répondent qu'elles ne connaissent rien de ces endroits et elles pourraient ajouter, — mais elles sont trop polies pour cela, — que si nous désirons des informations à ce sujet, nous ferions mieux de nous adresser aux visiteurs américains. Le malheur est que nous nous formons une idée de Paris d'après les romans, et que les romanciers ne nous en font voir que le côté pittoresque. Le roman de *Trilby* en est un exemple. »

La presse américaine ne se gêne pas pour citer des noms, les faits et les gestes de ces jeunes entraîneurs américains cousus d'or, décousus dans leur vie, et qui décousent jusqu'à la déchirure, la vie des grandes capitales européennes.

L'un d'eux, — à quoi bon le nommer ? — a voué son existence à la protection de l'art chorégraphique. Plusieurs semaines de suite on l'a vu dans une loge de l'Alhambra, music hall de Londres, impassible, mystérieux, le regard fasciné par les évolutions de la danse. Le ballet fini, il ne manquait jamais de quitter sa loge et le théâtre, sans la moindre tentative de s'introduire dans les coulisses. Un jour, il disparut, laissant au directeur un chèque de 27 000 francs à distribuer entre les danseuses, suivant leur rang dans le corps du ballet.

En reconnaissance de cette pluie d'or, ces dames le surnommèrent le « fou américain ».

On signale ensuite sa présence à Vienne, toujours impassible dans un autre temple de la danse, où, par sa prodigalité, il conquiert le surnom de « Monte Cristo américain ».

Où promène-t-il depuis sa statue ? Sur quelles danses a-t-il répandu ses chèques ? On a perdu sa trace. Peut-être, accomplissant le tour du monde de la danse, a-t-il passé au pays des almées et des bayadères, sous les douces latitudes où se trémoussent les fandangos, les tarentelles et les bamboulas. Peut-être enfin, forcé de payer de sa personne et à court de chèques, a-t-il été enrôlé dans l'inévitable danse, la danse macabre.

En voici un autre que l'on compare à Vitellius, de gloutonne mémoire. « Nopces et festins », telle est sa devise. Le dîner qu'il donna à trente-deux invités est resté célèbre dans les fastes du

pavillon d'Armenonville. Il a coûté 100 000 francs. Inutile d'indiquer d'autres détails du menu que celui-ci : les vins étaient de ceux dont l'extrait de naissance accuse soixante ans d'âge et dont il ne reste plus que quelques bouteilles comme témoins d'outre-cave. A la fin du repas, chaque convive fut prié de plonger la main dans un sac, d'où il retira, qui un porte-cigarettes en or orné de diamants, qui une émeraude montée en épingle, qui une bague avec rubis, qui des boutons de chemise en perles fines.

Si Vitellius tombe un jour dans la misère, il peut être sûr de s'être fait des amis dévoués, qui ne lui donneront pas même un morceau de pain.

Henri Rosefeld, de Chicago, fut l'un des quatre joueurs qui, en 1891, firent sauter la banque de Monte Carlo. A chaque coup, c'était le maximum. Un soir, à New-York, à l'Opéra, dans un élan d'enthousiasme, il lança à la *prima donna* un bouquet. Atteinte à la tête, elle chancelait presque, quand deux gros diamants, échappés du bouquet, scintillèrent à ses pieds. Aussitôt elle revint de son projet d'évanouissement.

Mais ces gaspilleurs, choisis dans la tourbe de ceux qui semblent prendre à tâche de démontrer l'immoralité de l'argent, n'arrivent pas à la cheville de Edward Drouin, d'Atlantic City, Etat de New-Jersey. Celui-ci a cela de particulier qu'il a fait sa fortune lui-même et qu'il mène de front les affaires et les extravagances. Il a quarante-six ans et il est marié. L'âge et le ménage auraient dû l'assagir, mais il trouve dans son intarissable sac et la complicité de sa femme, que ça amuse, de victorieux arguments contre le refrènement de ses pyramidales excentricités.

Cet enfant gâté de la fortune l'est également de ses concitoyens, on lui passe même de risquer cent fois par jour d'écraser les gens. Il sort de chez lui, à cheval ou en voiture, comme un ouragan, et la foule, dans l'attente de quelque casse-cou formidable, se tient à l'écart sur le trottoir, suivant d'un œil intéressé ces chevaux lancés ventre à terre, et Drouin, tout debout dans sa voiture, les cravachant à tour de bras. Quand il se rassied, c'est pour tenir les guides à la hauteur de l'épaule. Parfois il apparaît à cheval vêtu en cow-boy, chapeau à larges bords, chemise de flanelle, grandes bottes et la carabine en travers de la selle. Il s'amuse des terreurs des passants qui semblent appréhender quelque événement tragique. Pour occuper les soixante ou soixante-dix chevaux de ses écuries, il imagine de temps en temps d'atteler une demi-douzaine de chars-à-bancs et de les faire amener sur la plage. Il la parcourt dans toute sa longueur sur un premier char, puis il la redescend sur un second, et ainsi de suite toute la

journée. Un jour, il s'avisa de tourner en cercle sur cette plage à l'heure où une multitude de femmes et d'enfants s'y trouvaient. L'allure de son équipage était folle comme toujours, la police dut intervenir, sur les réclamations de la foule terrifiée. C'est un « épateur » pas toujours inoffensif, comme on le voit. Tel est le prestige du million dans ce pays, qu'il tend à mettre un homme au-dessus du commun des mortels. Si on le tracassait, qu'advierait-il? Il quitterait la ville, deux millions de dollars de moins dans le commerce tous les ans, perte sèche. Un pauvre diable serait enfermé à moins. Nous avons déjà signalé ce fait de M^{rs} Hetty Green faisant capituler Chicago pour ses contributions.

Où la tyrannie du million éclate encore en pleine lumière, c'est, dans les procédés d'Edward Drouin, quand un obstacle se présente devant son omnipotence.

Un jour, dans une banque où il avait affaire, un employé ne fut pas assez poli à son gré. Il tourna les talons et jura qu'il achèterait cette banque, ce qu'il fit dès le lendemain et s'empessa de mettre à la porte l'employé dont il croyait avoir à se plaindre.

Une autre fois, en chemin de fer, il voulut faire arrêter le train à une station où il ne devait pas y avoir d'arrêt. Le conducteur refusa. Furieux, il déclara que, rentré chez lui, il achèterait toutes les actions de cette ligne récalcitrante, afin d'être le maître de s'arrêter où bon lui semble. Il acheta, en effet, la majorité des actions, mais ne put obtenir la totalité, quelques porteurs ayant refusé de vendre les leurs.

Il lui prit fantaisie de louer l'hôtel Hartford, à Chelsea. Le locataire ne voulut pas céder son bail. Que fit-il? Il alla de nuit avec son valet casser toutes les vitres du rez-de-chaussée. Cette violation de domicile ne lui valut rien autre que d'avoir à payer le dommage. Payer, c'est sa vie, payer, c'est son bonheur. On n'eut pas le cœur de le priver de cette jouissance.

Dans tous les magasins, il paye le double et le triple de la valeur de ses achats; dans les rues, il s'amuse à placer sous le talon de sa botte une pièce d'or et cette pièce devient la conquête du gamin qui est parvenu à l'arracher de cet étai. D'opinion qu'on ne saurait trop payer pour de bons cigares, il les allume fréquemment avec des billets de 10 dollars, drôlerie fort appréciée du Trésor public. Il a toujours des billets à brûler : des commerçants ayant enflé démesurément leurs factures, il refusa de les payer. Le bruit courut qu'il était ruiné. Pour prouver le contraire, vite il se rendit sur différentes places publiques et brûla quantités de billets, puis il fit poursuivre les commerçants pour escroquerie. Sa femme finira par attraper un gros rhume : sortir en voiture

par les grands froids en robe d'été, avec une écharpe de fleurs naturelles, est incontestablement *sensational*, mais aussi souverainement imprudent.

Paris eut l'honneur de la visite de ce couple d'exubérante imagination. La colonie américaine, qui ne s'étonne pas facilement, est restée ahurie longtemps de son séjour parmi elle, et le commerce parisien a pleuré son départ. Monte Carlo s'en est réjoui : oncques on ne vit joueur plus insolemment heureux.

Edward Drouin est né en 1851, à Brotherly Love. Son nom indique une origine française. Il sortit de l'école à quatorze ans et entra comme garçon épicier dans une maison de Philadelphie. A dix-huit ans, il se lançait dans la spéculation sur les grains et épousait la fille d'un riche épicier en gros de Peoria (Illinois). Doué d'un coup d'œil américain tout à fait exceptionnel, il a toujours su partir et s'arrêter à temps. Aussi devint-il rapidement vice-président du *Commercial exchange* de Philadelphie, fonctions d'une haute importance, qui n'avaient jamais été remplies que par de très vieilles expériences.

Il entassa millions sur millions avec une rapidité sans exemple, qui n'est pas sans corrélation avec l'accumulation vertigineuse de ses extravagances.

Il est grand, élancé, bien bâti et d'une force peu commune, qu'il aime à exercer soit à la boxe, soit en luttant avec un énorme bouc, dont il se fait gloire d'enfoncer les cornes puissantes dans le sol.

Sa parole est brève et impérative, son air arrogant; enfin c'est un monsieur dans la balance duquel le vil fretin de l'humanité ne pèse pas lourd. Si facile au chèque, si prêt à réduire les billets de banque en fumée, il est, le contraire étonnerait, d'une générosité magnifique envers les pauvres.

Atlantic City ne voudrait pas le perdre pour un empire. C'est l'un des éléments nécessaires à sa prospérité; il est un *point of interest* pour les touristes, et nous ne serions pas étonné qu'il fût signalé dans les guides.

III. — POUR L'AMOUR DE DIEU, CONDUISEZ-NOUS AU FOND DES BOIS.

Le jeune Cornelius Vanderbilt, qui épousa, au mois d'août 1896, miss Grace Wilson, la plus jeune fille de Richard T. Wilson dont nous avons parlé au titre de « fournisseur de Leurs Majestés », alla passer sa lune de miel à Saragota. La lune en plein midi, car Saragota, l'une des stations les plus à la mode aux Etats-Unis, est le lieu le moins propre à cacher son bonheur, surtout pour un million-

naire. Pourtant, les millions courent les avenues de ce *summer resort*, et l'on aurait cru qu'une trentaine de plus auraient passé aussi inaperçus que les milliers de verres d'eau absorbés tous les jours aux sources d'Hawthorne. Ces trente millions de dollars reposent, il est vrai, sur deux jeunes têtes, dont l'une est celle d'un Vanderbilt, nom prestigieux qui fait tourner toutes les têtes moins fortunées. Une curiosité, d'une rare indiscretion, n'a cessé de poursuivre le jeune couple dès son arrivée à Saragota jusqu'aux derniers instants de son départ : foule à la gare, foule devant l'hôtel où il descendit, stationnant dans l'attente de son apparition ; dans la contemplation de ses faits et gestes quand il se tenait sous la vérandah, dans la béate admiration des rideaux de croisée à l'abri desquels il se déroba. Victor Hugo n'a-t-il pas dit qu'il est émotionnant de regarder un mur derrière lequel il se passe quelque chose ? Et notez que cette foule n'était pas formée de « vagues humanités », mais de la société la plus *select* d'Amérique, de gens bien élevés, rompus à la gêne des convenances sociales. La richesse ne manque pas de courtisans, ni même d'amis ; mais ces richissimes tourtereaux semblaient s'appliquer à ne s'entourer que de curieux. Il n'eût dépendu que d'eux de former autour de leur nid un cercle qui les eût défendus contre les regards indiscrets. Par une fausse tactique, ils se découvrirent en s'isolant : ils donnèrent l'ordre au bureau de l'hôtel de ne recevoir aucune carte pour eux ; et quand, à la promenade, ils furent abordés par leurs amis, leur accueil fut si froid et si raide qu'ils découragèrent toute nouvelle tentative de les joindre. Ils se trouvèrent ainsi sans défense, le point de mire de tous les buveurs d'eau, hypocondriaques par nature.

Les femmes insistèrent tout de suite sur le point le plus sensible, l'âge de la jeune femme, qui se trouve avoir huit ans de plus que son mari, lequel n'a que vingt-trois ans. Mais elles ont loyalement reconnu qu'elle ne paraît pas trente et un an et que sa beauté est indiscutable. Ses toilettes, par leur exquise simplicité, gagnèrent tous leurs suffrages. Le fait de n'être jamais apparue plus d'une fois dans la même robe leur a inspiré pour elle un profond respect, accompagné d'un excitements qui a ajouté aux vertus curatives des eaux.

Quant au jeune Cornelius, son apparence n'est pas de celles qui produisent une bonne impression. Si jeune et déjà rhumatisant ! Pauvre collégien que sa femme, comme une bonne mère, a conduit aux eaux. Imberbe, très pâle, la bouche toujours entr'ouverte, les joues légèrement pendantes, les yeux fatigués, la tête penchée en avant, le dos voûté, la démarche mal assurée, il n'a pas du tout

l'air de se sentir bien. Il a suivi avec ponctualité le traitement qui doit aider à sa régénération, et le public a compté avec soin les verres d'eau qu'il a avalés. A la fin de la saison, il fallait s'attendre à ce que les journaux en publiassent le chiffre exact, ils n'y ont pas manqué. Cornelius, le père du jeune homme, avait fait la plus vive opposition à ce mariage, disproportionné sous tant de rapports. Il n'y avait pas donné son consentement et n'a pas assisté à la cérémonie nuptiale. Quant à la famille de la jeune fille, elle paraît avoir trouvé également de bonnes raisons de s'abstenir. En sorte que les deux jeunes gens se sont mariés comme en catimini, le temps pour le pasteur de leur déclarer qu'ils étaient désormais mari et femme.

En comparant leur équipée conjugale aux splendeurs du mariage de leur cousine Consuelo Vanderbilt, duchesse de Marlborough, ils peuvent, sans qu'on s'en étonne, s'abandonner à de mélancoliques pensées. L'inexorable badaud lit au fond de leur âme et eux lisent dans ses yeux. Ils se sentent dépecés; assis sous la grande véranda de l'hôtel, balancés dans leurs *rockings-chairs*, ils gardent le silence. Lui, parfois, se penche vers elle et lui glisse dans l'oreille quelques mots, sans doute très insignifiants, car elle répond à peine, très distraite, les yeux fixés sur le bout de ses petites mules, très dignes d'être admirées, paraît-il. On ne les a jamais vus sourire. Savent-ils que leur contenance, tant elle dénotait d'absence d'esprit a été comparée à celle de deux petits enfants dont l'attention est absorbée par l'épanchement du son hors des flancs crevés de leur poupée? Ils voudraient bien s'en aller. Pourquoi ne s'en vont-ils pas? C'est bien une autre affaire : quand leur voiture avance, une voiture de louage qu'on leur reproche, toutes les fenêtres de l'hôtel s'ouvrent comme par enchantement, toutes les véranda se garnissent de spectateurs qui semblent n'avoir qu'un seul cou à tendre vers l'attelage et vers le couple, tandis que le cercle de la foule se resserre pour ne pas perdre un détail. Attention, ils se lèvent, bravement ils marchent, ils descendent les degrés du perron, elle gracieuse, bien d'aplomb, lui rougissant et traînant la jambe, tous deux les yeux fixés sur le sol, sans regarder ni à droite ni à gauche. Ils montent en voiture. Le valet de pied s'avance à l'ordre...

« Pour l'amour de Dieu ! lui fut-il un jour ordonné, conduisez-nous au fond des bois ! »

E.-F. JOHANET.

La suite prochainement.

LES QUISSERA

I

LE PÈRE ET LE FILS

Ce soir d'avril, le plateau de Cerdagne reposait dans un calme adorable. Le vent froid ne soufflait plus des hautes Pyrénées qui l'entourent et le portent à plus de mille mètres d'altitude. Immense plateau que décorent, pareils aux bijoux d'une couronne, une vingtaine de hameaux et de villages, abrités dans des vallons et des ravins. Les cultures, ainsi que des domaines fraternels, vont se baigner dans le Sègre ou dans l'Err, son affluent.

Ce soir, les clochers, les campaniles sonnaient le doux *Angelus*, répercuté par l'écho des rochers, confondu aux sonnailles des troupeaux. Dans la brume, les lumières de loin en loin s'allumaient, aux fenêtres, sous les toits d'ardoises. C'était l'heure du souper.

A Saillagouse, le chef-lieu du canton, situé à l'entrée de l'étroit vallon de Llo, presque toutes les cheminées exhalaient leurs fumées de cuisine. Bourgade vénérable, dont les maisons, récentes, parées de cours et de vergers, s'échelonnent aux bords de la grand'route qui descend du col de la Perche, tandis que les ruelles d'ancien temps, si pittoresques avec leurs balcons de bois, leurs galeries protégées de tentes et de rideaux et leurs terrasses, se groupent en désordre, tantôt autour d'une fontaine, tantôt autour d'un bouquet de platanes.

Au bord de la rivière, en tirant vers Llo, les Quissera, aujourd'hui riches, habitaient leur maison familiale, que M. Pierre Quissera, à ses débuts commissionnaire en chevaux, avait agrandie. Cette maison pouvait, les jours d'*aplech*, contenir tous les invités, les amis ou soi-disant amis que le terrible manieur d'argent et d'hommes possédait jusqu'au-delà de Mont-Louis, en France, et en Espagne, jusqu'à Belverr. Néanmoins, dans ce pays fidèle aux traditions, elle avait conservé l'allure solide et rustique qu'exigent

les rigueurs du climat et aussi les coutumes d'une race de cultivateurs et de pâtres. Par une voûte sonore, on pénétrait dans la vaste cour qu'entouraient les communs, les écuries et les étables. Dans cette cour, à droite de la voûte, une porte hautaine accédait à la cuisine, grassement fournie d'ustensiles et de vivres, et qui donnait dans la salle à manger. Quelle salle, mon Dieu ! Spacieuse autant qu'un hangar, tapissée de cretonne rouge, ornée de faïences et de tableaux, magnifique avec son parquet ciré, ses deux lustres de cristal, sa cheminée de marbre blanc, dont les chenêts de cuivre avaient des têtes et des griffes de lion. On la qualifiait de salon, d'ailleurs : n'était-elle point meublée de chaises à clous d'or, de fauteuils de velours, de bahuts ouvragés, sous les vitrines desquels Quissera avait collectionné des fleurs, des pierres, des insectes de sa Cerdagne. Naturellement, on n'enlevait les housses des fauteuils, on n'éclairait les lustres que les jours de solennité. Les Quissera mangeaient dans un coin familial, dans une sorte de petite pièce formée par un paravent, à gauche du couloir qui vient de la cuisine, auprès de la fenêtre qui s'ouvre sur la route de Llo, si fréquemment déserte.

Ce soir, Quissera avait grand appétit. Pourtant, il parlait avec agitation, essuyant de ses mains énormes sa figure rasée. Bien qu'il sût contrarier son épouse si bonne, si résignée, Madèle, comme on appelait toujours celle-ci du nom de ses parents, il taquinait son fils Daniel, son unique enfant, lequel, ne voulant rien entendre à la montagne, ne rêvait que de retourner dans Paris. Brusque, d'un entêtement qui allait jusqu'à la malice, le maître estimait qu'on peut changer la nature des hommes aussi bien que la nature des terres. Pour lui, son fils ne deviendrait un être utile que si, aimant avec sincérité l'argent, la terre et les bêtes, il développait le patrimoine créé par tant d'efforts. Pour lui, le travail dans un bureau, l'exercice d'une profession libérale, n'offraient aucune sécurité et ne menaient à la fortune que par la fraude et le mensonge. Il chérissait Daniel à sa manière de rustre habitué à gourmander les domestiques, à brutaliser les bêtes, à parler haut devant sa femme, qui n'était dans la maison qu'une ombre agréable. Il le chérissait, puisqu'il voulait en faire son élève, plus beau par l'instruction et le visage, puisqu'il voulait le pétrir selon ses goûts de Cerdan, de même que là, tout proche, de l'autre côté de la route, cet original de Salasc façonnait dans l'argile ses admirables céramiques.

Daniel, tout en estimant les mérites de son père laborieux et hardi, le méprisait un peu. Car il ne croyait guère à la solidité de son œuvre : c'était surtout cette méfiance instinctive qui l'éloignait,

sans qu'il s'en rendit compte, de la Cerdagne. Elevé d'abord au lycée de Perpignan, ensuite à Paris, où il termina ses études, et où, après avoir accompli à Montpellier son service militaire, il avait pris des inscriptions à l'École de droit, Daniel se demandait pourquoi son père l'avait laissé conquérir des diplômes, s'il souhaitait maintenant d'en faire un paysan, un gardien de troupeaux. Daniel, à chacune de ces querelles, haussait les épaules, espérant lasser le maître par son inertie. Si déjà, en vrai fils de Cerdan qui sait cacher sa pensée, il ne se défendait point avec âpreté, c'était par compassion envers sa mère. Il la voyait trop souffrir de la colère, parfois du cynisme, qu'affectait le maître en toutes choses. Craignant d'alarmer sa mère sur sa destinée, il se bornait à répondre aux récriminations de son père qu'ayant appris à vivre dans les villes, il ne pouvait à son âge refondre sa personnalité, comprendre la vie simple de la nature...

O lampe du soir, dans la tiédeur des murs familiers, jolie en son abat-jour de satin rouge, posée sur ce trépied de cuivre buriné par l'ouvrier génial que Quissera nommait « cet original de Salasc »; lampe agréable, dont la lumière rayonnait sur la nappe blanche, sur les verres de cristal scintillant de vin rouge!... Elle rappelait à Daniel ses heures d'enfance, lorsque vivait son grand-père, un paysan franc et rieur. Alors on n'avait qu'une de ces lourdes lampes dont se servent les pauvres, une sorte de pompe en fer-blanc qui fait jaillir l'huile en grosses gouttes autour de la mèche fumeuse. Alors Daniel n'entendait pas son père crier, frapper la table de ses poings. Il aimait le vert plateau, le bourg de Saillagouse, le nid de sa maison, où sa mère souriait à l'aïeul modeste. Il n'imaginait même pas, alors, les villes bruyantes et luxueuses, dans leurs décors de forêts, de villas, de banlieues élégantes. Petite lampe de famille qui, dès le soir, durant les veillées, remplace la lumière du ciel dans la maison séculaire!... Oh! comme Daniel ressentait, en cherchant à fuir les rudesses de son père, la vie d'autrefois, une autre vie, dans une Cerdagne qui lui semblait plus grande, et où chacun avait un visage souriant et joli! Maintenant, il lui répugnait d'habiter parmi les rustres; il redoutait de devenir aussi un rustre, un brutal. Et, tout en observant son père, cette carrure de roc, ce front sillonné de rides, ces lèvres épaisses, ces yeux brillants de convoitise et de volonté, il se félicitait de ne point lui ressembler. Car, il le savait bien, l'atmosphère impure des villes, où, trop souvent, même chez les meilleurs hommes, s'affaiblit le sentiment de la nature et de la famille, n'avait pas atteint son cœur. Il gardait en lui des coins de poésie intacts et frais. Comment eût-il éprouvé un lien de sympathie avec un homme qui ne

parlait que de l'argent? Comment eût-il été attiré vers cette terre que des paysans silencieux semblent détester en la cultivant? Les jeunes gens de son âge ne l'intéressaient pas. Il n'osait les aborder dans les rues du village, soit qu'ils lui parussent d'essence inférieure, soit que, dans une pudeur étrange, il eût l'appréhension de les froisser par l'aristocratie de ses manières. Il ne comprenait rien à leurs travaux ni au plaisir qu'ils prenaient dans leurs jeux. Qui donc eût deviné qu'eux et lui sortaient du même terroir? On leur eût donné dix ans de plus qu'à lui, avec leurs mains gourdes et presque noires, leur face hâlée sous la casquette de soie. Ils s'en allaient sans aucun soin de leur personne, traînant les sabots, roulant les épaules, à la suite de leurs troupeaux ou de leurs charrues. Daniel, au contraire, soignait sa tenue : il ne pouvait souffrir dans ses yeux la poussière des routes, sur son visage brun aux joues pleines, orné d'une fine barbe en pointe, le vent glacé des cimes ou le gros soleil du plateau.

Ce soir, il boudait, se demandant avec tristesse s'il aurait la force de se dérober à la volonté du maître, tandis que celui-ci, ricaneur, bombant sa poitrine où pendait une cravate rouge, le toisait de haut :

— Enfin, tu t'ennuies toujours, Daniel?

— Toujours.

— Il te faut Paris, les cafés, les théâtres, les courses, tout ce train de vie des oisifs et des femmelettes, qui ne sauraient pas se servir de la terre si nous disparaissions, nous autres, par miracle.

— Puisque tu tenais à m'enfermer dans tes montagnes, pourquoi m'as-tu laissé m'acclimater dans ce monde où tu prétends que tout, même les sentiments, est artificiel?

— Si je t'avais contrarié, ton zèle à l'étude se serait refroidi. On fait mal ce que l'on fait sans y croire. D'ailleurs, tu ne t'es pas foulé la rate...

Quissera riait, gaillard, lampait avec satisfaction un verre de vin. Puis, touchant de sa main calleuse le bras de sa femme qui mangeait sans laisser paraître son émotion, il lui dit :

— Madèle, entends-tu ton fils?... Combien de temps aurait-il mis à devenir notaire?

— Ce n'était pas une mauvaise position.

— Ah! vous vous accordez toujours, tous les deux... Notaire! Tu ne sais donc pas que ça ne vaut plus rien, ce métier-là?... J'achèterais une étude 50 000 francs, au bas mot. Que rapporterait-elle?... Le 3 pour 100!... Et il faut représenter, avoir voiture et domestiques!... Tandis que moi, regarde : je dispose de mon temps à ma guise, je dis ce que je pense, je m'en vais en blouse et

en sabots, au bon air de la montagne, avec un tas de gens qui ne pensent que par moi et qui m'aiment, sois-en sûr...

— Je n'en suis pas très sûr...

— Bah!... Viens ici, que je te serve du poulet de ma ferme.

Daniel, sans répondre, tendit son assiette. A quoi bon surexciter les violences du paysan? Mais celui-ci, ayant commandé à la servante de renouveler le vin, poursuivit :

— Je me disais : lâchons la bride à Daniel, qu'il s'amuse corps et âme... En outre, depuis que tu es revenu, huit mois déjà, je te laisse errer un peu partout. De cette façon, d'ailleurs, tu prendras dans tes yeux et dans tes jambes le goût de la patrie. Je te donne encore du temps. Quand tu sauras que la Cerdagne vaut tous les pays du monde, tu te mettras de toi-même au travail; tu deviendras le Cerdan que tu dois être, par la fatalité de la terre et de nos ascendants...

Daniel tourna la tête de droite et de gauche, pour marquer à son père qu'il se faisait illusion. Son père, fixement le regarda, et dit, les dents serrées :

— Je t'y obligerai, Daniel.

— Nous verrons...

La mère, plus pâle, courba le front doucement. Elle n'osait jamais se plaindre : non qu'elle fût insensible ou timide, mais elle aimait la paix et l'ordre. Elle s'effaçait volontiers, s'accoutumant aux souffrances comme aux calamités passagères que Dieu envoie à ses créatures pour les éprouver. Bien plus que son mari, elle souhaitait que Daniel demeurât en Cerdagne, auprès d'elle, dans la vieille maison. Soupçonnant depuis des mois que les intérêts du domaine périllicitaient en des entreprises téméraires, elle croyait, d'une foi simple et profonde, que Daniel, dès qu'il connaîtrait la richesse et l'honneur du patrimoine compromis, se lèverait contre son père même, afin de le sauver.

Quissera, cependant, soupirait avec une sensation de bien-être.

— Au fait, s'écria-t-il, Daniel aura bientôt des compatriotes, des gens qui ne sont pas de la province.

— Qui donc?

— Hé!... Cette M^m^e Escande qui vient de Paris! Vous pourrez ensemble parler de ton Paris.

— Quel événement pour la Cerdagne que l'arrivée d'une Parisienne!...

— Pardon!... Les Parisiens ne nous étonnent plus, depuis qu'ils viennent ici, à la belle saison, passer deux ou trois mois de villégiature. Hé! mon ami, ils ne sont pas si différents de nous autres. Seulement, ils ont beau regarder le plateau, visiter le pays dans

ses coins et ses recoins, ils n'auront jamais le don, comme nous, d'aimer et de comprendre l'oasis que Dieu nous a donnée au milieu des Pyrénées.

— Avoue, Daniel, ajouta la mère, qui saisit l'occasion d'être d'accord avec son mari en même temps qu'elle encourageait son fils vers la patrie, avoue qu'il est drôle de quitter la capitale pour venir chez nous, au fond de la France, chercher un asile...

— Que diantre voulez-vous que tout cela me fasse?

Roquette, la vieille servante, qui s'intéressait de tout son cœur aux affaires de la famille, s'avança, les poings sur les hanches, et dit :

— Il y a des personnes, à Saillagouse, qui se rappellent parfaitement cette dame. Il y a dix ans, elle vint ici avec son mari séjourner un été. Le pays a dû lui plaire, puisqu'elle revient : à la vérité, sans son mari. On dit qu'elle est veuve.

— Quelque histoire louche, grommela Quissera. Vient-elle seule?

— Non. Elle amène sa fille, qui doit être grande aujourd'hui.

— Ah ! ah ! une fée de Paris!... Elle va, comme un renard dans un poulailler, jeter le trouble dans Saillagouse.

Il épia son fils une seconde, avec ironie, et repartit :

— Je souhaite que cette demoiselle soit très laide.

— Pourquoi?

— J'ai mon idée. Heureusement, voyez-vous, ces Parisiennes doivent être pauvres.

Pauvres, oui : des épaves que le malheur, sans doute, rejetait en province ; quelque drame obscur qui répugnait à l'instinct de Daniel, à sa raison de fils de paysans, éprise de sagesse et de simplicité.

Le souper s'acheva paisiblement. Le maître énuméra ses préparatifs pour l'ascension des troupeaux vers les cimes, ce mois d'avril. Madèle, tout en feignant d'écouter, cherchait à se rappeler l'image de cette dame qui avait sans doute le même âge qu'elle, et ses façons de toiser les gens, ses manières exquises de relever la robe sur les routes. Il lui semblait ne point l'aimer : jalousie, rivalité de paysanne contre une citadine, d'autant plus que Madèle se savait jolie sous ses cheveux déjà grisonnants, avec sa longue figure rose, et qu'elle mettait des mitaines, des mantilles brodées, des souliers vernis, sans parvenir à l'élégance des Parisiennes qui séjournent l'été dans le village.

Daniel songeait à la demoiselle. Pour lui, du moins, celle-ci évoquerait, par la grâce de son allure et l'art de ses toilettes, la femme de Paris. Un désir capiteux de la connaître le pénétrait doucement. Était-elle brune, blonde? Saurait-elle ne point montrer de la fatuité

aux paysans de sa campagne? Quelle misère venait-elle donc, avec sa mère, cacher si loin? De quelle condition était-elle issue?... Il avait aussi l'impatience puérile de faire savoir à ces inconnues qu'il aimait et regrettait Paris, et qu'on ne devait pas le confondre avec des paysans.

Mais Quissera, après avoir bu son dernier verre de vin, alluma sa pipe à lentes bouffées. Puis, de son pas sonore, qu'il faisait volontiers solennel, il sortit pour se rendre au café.

Tandis que Roquette levait le couvert, Madèle se tourna vers son fils :

— Eh bien, nous sommes seuls. Dis-moi donc si tu sais bien ce que tû veux?

— Je sais ce que je ne veux pas. Comment vivre ici? Essaye de transporter dans nos torrents glacés un poisson des rivières de la plaine.

— Mais tu es un poisson de nos torrents glacés, toi... Pourquoi ne resterais-tu pas près de nous, près de moi?

Elle l'adorait, avec ses grands yeux limpides. Il se sentait ému. Les paroles suppliantes de sa mère le touchaient pieusement, de même que l'*Angelus* évoque, chaque fois, chez les plus simples, des souvenirs lointains et sacrés.

— Pour toi, dit-il, oui, je me résignerais à rester en Cerdagne.

— Sais-tu que tu as grandi loin de moi et que je me suis toujours trouvée seule dans cette maison? Mes yeux ne t'ont jamais autant regardé que depuis ton retour de ce Paris que, certes, je n'envie pas. Il me semble que tu m'es descendu du ciel... Et déjà tu voudrais me quitter?

Elle s'était rapprochée pour lui serrer les mains sur la table. La mélancolie de sa mère le troublait davantage que les rudesses provocantes du maître.

— Que veux-tu, ma mère, je ne serai jamais un paysan...

— Il ne s'agit point de cela. Tu serais riche, tu serais ton maître.

— Mon maître?... Je ne puis l'être tant que mon père sera là.

Il se promena par la salle, d'un pas énérvé. Sa mère l'admirait, et le sourire lui venait aux lèvres. Daniel était aussi grand que son père. Brun, l'allure souple et ferme, il recérait l'énergie froide du Cerdan en ses gestes sobres, sur son visage aux pommettes saillantes, aux cheveux plantés drus, au front découpé comme un marbre.

— Tiens! reprit-il en effilant entre ses doigts sa barbe soyeuse, as-tu confiance aux entreprises de mon père? Ne crains-tu pas qu'il coure à la ruine, s'il continue à tout brutaliser?... Il fait le vantard pour donner le change, pour dissimuler ses inquiétudes. Peut-être

voudrait-il se servir de moi, m'engager comme une force nouvelle dans ses affaires, mettre enfin, un beau jour, la main sur une fortune qu'il convoite et qui n'est qu'à toi.

— Oh! cela, jamais.

— Non, je ne puis rester ici qu'à la condition de n'être point tenu d'obéir à un fou d'orgueil.

Un silence régna, plein de douleur. On n'entendait que le pas ardent du jeune homme sur le parquet. Roquette l'admirait aussi, Daniel : elle le chérissait comme son enfant, elle qui ne possédait plus rien au monde. Familière dans la maison, dès que le maître en était sorti, elle s'avança vers sa maîtresse et, s'efforçant de dissiper par des commérages la tristesse qui lui était pénible, elle dit :

— La Cerdagne est un pays agréable, puisque des Parisiennes viennent l'habiter.

— Tiens! fit Daniel, j'avais oublié... Est-il vrai que ces dames habiteront, près de nous, la petite maison que Salasc a abandonnée?

— On l'assure.

Il réfléchit, passa une main sur son front, comme pour écarter une pensée mauvaise.

— Est-ce qu'elles te gêneront? lui demanda sa mère.

— Peut-être. Ici, mon Dieu, j'éprouve une sorte de jouissance perverse à me sentir dépaycé. Mais ces deux femmes ne viendront-elles pas déranger ma solitude, exaspérer mon ennui, en me rappelant la vie de Paris, si intelligente et si libre? Qui sait?... Elles mettront une ombre de plus dans ce pays.

— Alors, observa Roquette, elles vont s'ennuyer aussi?

— Pourquoi comparer leur destinée à la mienne? Je n'ai pas peur du monde, moi. Elles, au contraire, viennent ici chercher le repos, endormir un secret...

Un secret!... Les deux femmes se regardèrent, en hochant la tête. Daniel, avec une sorte de lassitude, prit un livre et lut quelques instants, sous la lampe. Lorsqu'il monta se coucher, il salua sa mère, et, comme autrefois, lui présenta son front à baiser. Madèle frissonnait du glorieux espoir de le posséder toujours, malgré lui.

II

UN SAGE

Levé de bonne heure, le lendemain, Daniel descendit en plein village. Des nues voilaient à demi les montagnes. On distinguait mal, à l'ouest, dans le territoire espagnol, la Sierra de Cadi, longue muraille aux formidables dents de scie; au nord, les pics souverains

du Carlitte, au-dessus de la farouche vallée de Carol et de la forêt de Font-Romeu ; à l'est, les arides plateaux du col de la Perche ; et là, vers le sud, cette misérable vallée de Llo, où le hameau de ce nom se blottit, dans une ride de la montagne. Sous la rosée des nuages, le sol exhalait une odeur de blés et de pâturages nouveaux ; les bruits s'amortissaient. On n'entendait que la rumeur du Sègre roulant sur les cailloux. Des cloches grêles se répondaient, de loin en loin.

— Quelle idée, murmurait Daniel, de venir en Cerdagne chercher des légumes et du soleil!...

Il ne pensait qu'aux inconnues de Paris, les imaginant tantôt nobles de forme et d'âme, tantôt fantasques, ridicules, déclassées sans doute. Il avait lentement pénétré au sein du village. La plupart des maisons, lourdes, appuyées sur des bâtons, ainsi que des aïeules, sommeillaient encore, les fenêtres closes sous le toit d'ardoises. Tout le monde travaillait aux champs. Pourtant, la place prenait un peu d'animation, sous les platanes. Deux marchandes, assises près de leurs corbeilles, bavardaient avec entrain. Devant le fils Quissera, elles s'arrêtèrent net, et des vieux, acagnardés sur le banc de pierre de l'église, remuèrent les bras sous leur manteau pour toucher, en forme de salutation, leur *baratina* rouge, bonnet roulé en volute sur les cheveux et rabaisé sur le front.

— Hé bien ! interrogea Daniel, de quoi parliez-vous donc ?

— Des dames de Paris. Toute la Cerdagne en parle. Est-ce que vous les connaissez, vous ?

— Non.

— Je les connais, moi, répondit une maraîchère. Je me rappelle bien la mère, par exemple : une bonne personne, pas fière, plaisante avec ses cheveux châtain et une voilette si fine qu'on voyait les boucles d'oreilles en or à travers...

— Une mijaurée, allons ! grommela un vieux qui mâchait des brins de paille.

— Non, que je vous répète !... Pardi, elle tenait son rang. Seulement, quand elle vous achetait des fruits ou de la volaille, elle ne marchandait point. Elle demeurait sur la grand'route, pas loin de moi.

— Savez-vous, interrogea de nouveau Daniel, si elles habiteront la maisonnette de Salasc ?

— Ah ! ce brigand de Salasc ! Il ne veut pas desserrer les dents. Je me rappelle tout de même le mari de la dame, un bel homme, avec une barbe magnifique, des yeux qui flambaient... Ils allaient toujours rien que tous les trois, avec la petite.

— Elle était jolie, la petite ?

— Oui, et blonde comme un Amour. Elle ne jouait guère que seule dans son jardin. Quand j'allais chez eux porter des œufs ou des légumes, et que j'y rencontrais l'enfant, je la faisais parler, pour entendre son ramage de Paris, et aussi pour voir de plus près ses yeux qui me ravissaient, grands et bleus, clairs comme l'eau de nos rivières.

Ces bavardages, néanmoins, importunaient Daniel. Des fenêtres s'étaient ouvertes, çà et là, sans bruit. Le cordonnier apparut à la vitrine de son échoppe, le forgeron au seuil de son atelier. Alors, il s'éloigna lentement, les mains derrière le dos. Les paysans, muets, le suivaient des yeux avec un sentiment de sympathie. Ils le plaignaient d'être tourmenté dans sa maison, et, soucieux de savoir comment se dénouerait sa contestation avec ce terrible père Quissera, ils ne comprenaient pas cette maladie d'aspirer à des pays lointains, quand on est riche.

Daniel descendit, par une ruelle, sur la grand'route qui vient, avec de nombreux lacets, du col de la Perche, et qui, après avoir traversé les constructions neuves du village, s'en va, blanche, nette comme un ruisseau, sur un long mamelon, vers Osséja, Bourg-Madame, la frontière. Les grelots de la diligence tintaient dans la brume, le pas des cinq chevaux robustes résonnait en cadence. La diligence ne manquait jamais son heure. Aussitôt, de çà de là, des gens accoururent, pour lui porter leurs correspondances, ou simplement pour la voir. Daniel, lui, n'avait point de lettre à donner à la poste. Faisait-il encore partie du monde? Qu'aurait-il raconté à ses camarades?

Il suivit, à la lisière du village, en remontant à gauche vers sa maison, dans la vallée de Llo, un chemin désert qui longeait le Sègre. Cette rivière le divertissait, avec ses eaux profondes qui animent des scieries et des moulins à blé. Après le village, elle s'échappe en torrent, et Daniel plongeait avec délices ses regards dans l'eau innocente et libre. S'il était libre, lui aussi, où irait-il? Il ne savait pas, il ne savait rien.

Il marchait sous les chênes et les aulnes, en se dissimulant. Car, chaque fois qu'il passait, les ouvriers des moulins et des scieries se penchaient à leurs fenêtres pour l'examiner. Devant ces paysans qui avaient trouvé un emploi de leurs forces, il éprouvait une honte de sa faiblesse et de sa vanité. Alors il hâtait le pas, heureux que la rivière le séparât de ces rustres qu'il eût voulu aimer. Les habitations, cependant, au lieu de se baigner dans le Sègre, descendaient en prairies et en jardins. Des paysannes travaillaient dans les cours, les unes lavant la lessive, les autres donnant la pâtée aux bêtes : elles portaient des jupes éclatantes,

un caraco jaune ou rouge, le menu bonnet catalan posé comme un plat sur la chevelure. C'est une de leurs semblables qu'il épouserait peut-être, si son père dévorait le patrimoine. Les plus jeunes, toutes de la race fine de Cerdagne, il les voyait aller et venir, adroites comme des chèvres : le visage ovale au teint mat, les traits réguliers, les dents blanches, elles offraient l'image de la santé.

Plus haut, hors du village, son habitation lui apparut : la vaste maison aux volets d'ocre, les communs rangés à droite de la cour, où un domestique étrillait des chevaux. Une prairie, après le jardin, descendait à la rivière, qui, là, sur des rochers, grondait plus fort.

Une luzerne séparait son habitation de l'enclos, si triste d'habitude, appartenant à Salasc. Soudain, il remarqua, dans cet enclos, des maçons qui restauraient la maisonnette.

Impossible de douter davantage, pensa-t-il. Salasc prépare sa maisonnette pour les Parisiennes. Il parlera donc peut-être aujourd'hui.

Daniel s'engagea sur la passerelle cent fois rapiécée, traversa une prairie, et, après avoir suivi le sentier qui longe l'enclos, gagna, de l'autre côté du chemin de Llo, la maison de Salasc. Salasc voudrait-il le recevoir? Il travaillait à ses céramiques, puisque, sur le toit de tuiles, l'unique du pays, s'envolait de la cheminée de briques l'épaisse fumée jaunâtre bien connue de tout le monde. Daniel gravit le perron de marbre et sonna. Ce fut la mère Marion, une petite femme au visage rose, qui vint ouvrir. Elle riait toujours, droite en sa robe noire, un foulard rouge posé sur les cheveux blancs ainsi qu'une tomate.

— Entrez donc, vous ne dérangez pas.

— Salasc travaille?

— Non... Une expérience seulement.

Comme Daniel, en ses scrupules, hésitait, une voix généreuse retentit dans l'ombre d'un salon exigü, qu'il fallait traverser pour atteindre l'atelier.

— Arrive ici, Daniel!...

Le jeune homme s'avança, soulevé de tendresse et d'espérance, comme toujours, dans cette atmosphère de labeur et de pensée où l'artisan modeste s'était créé, loin du monde, une existence selon ses vœux. Salasc se tenait debout au milieu des vases, des cruches, des amphores amoncelés sur des étagères, dans des bahuts, sur des fûts de colonnes. La lumière du jardin et de la montagne entraient par des vitraux, que des tentures écarlates voilaient à volonté. Une porte, en face de celle du salon, menait, par des

marches de pierre, au jardin sauvage, tandis qu'au fond, à droite, une autre porte s'ouvrait sur la pièce du four.

— Eh bien, Daniel, qu'as-tu fait ce matin?

— Que puis-je faire, hélas!...

Daniel s'assit, auprès d'une table chargée de livres et d'images, dans un antique fauteuil légué par les générations. Salasc, bien que s'efforçant de ne point l'observer, souriait dans sa barbe opulente qui, ayant grisonné avant l'âge, se déployait sur sa blouse blanche. Occupé à buriner un vase, il courbait la tête, écarquillait ses yeux fins, sensibles comme le ciel fiévreux du printemps, et Daniel l'entendait haleter des efforts agréables de la création.

— Ah! mon pauvre enfant, que je te plains de n'avoir pas une passion!... Une passion brave et pure, bien entendu. Le travail, vois-tu, c'est de la poésie en action.

Il s'arrêta de parler, la peau tendre de son visage crispée par la réflexion, les doigts attentifs. Daniel le regardait avec respect : il l'enviait d'être si content de soi et de la vie. Fils unique du briquetier de Saillagouse, Salasc était allé, dans son adolescence, étudier à Madrid la céramique, ensuite à Paris se perfectionner auprès des chimistes les plus renommés. Ayant découvert des procédés nouveaux dans son art, il eut la nostalgie de la Cerdagne : il revint dans son foyer retrouver sa mère, qui avait fui la grande ville affairée où l'air manque. Là, il dépensa presque tout son avoir pour arranger sa maison selon ses goûts. Isolé dans son œuvre comme un ver à soie dans son cocon, il avait produit à son gré. Les céramiques sortaient de ses doigts plus parfaites à mesure. Les riches de la Cerdagne, de la Catalogne, lui avaient acheté d'abord. Son nom, s'étant propagé dans le Roussillon, se répandait maintenant jusqu'à Paris, par les touristes, par les familles venant l'été séjourner au plateau. Il ne travaillait qu'à son inspiration, mettant dans l'argile vulgaire la lumière et la vie, le visage gai ou triste des montagnes, des plantes, des créatures, que sa vision apercevait jusque dans le passé. Daniel regardait, avec la crainte de le troubler, cet homme admirable qui s'était élevé tout seul, par la force de la volonté, et que Dieu, sans doute, avait doué d'un génie.

Tout à coup, Salasc se détourna :

— Eh bien, dit-il, on s'ennuiera éternellement?

— Il paraît qu'on ne s'ennuiera plus, fit Daniel.

— Oui, les Parisiennes... Toi aussi, parbleu, tu t'en préoccupes. Ma foi, maintenant que la location est paraphée devant notaire, je puis parler. Nos Parisiennes ont loué pour trois ans. Elles arrivent dans quinze jours.

— Avec l'intention de se fixer ici?

— Pourquoi pas!...

— Cette dame est veuve?

— Oui. Elle arrive avec sa demoiselle : te voilà renseigné.

— Il doit y avoir là-dessous quelque histoire, observa Daniel, dont le cœur tremblait.

— Ah! ah!... Ne va pas au moins t'amouracher de la demoiselle, avant de l'avoir vue.

— Oh! je n'en suis plus aux enfantillages.

— Tant pis!... Tu es vieux.

Salasc avisa un second fauteuil et, se rapprochant de Daniel, poursuivit :

— Voyons, tu ne peux ainsi t'abandonner. Il te faut faire quelque chose, n'importe quoi, mais travaille...

— Travaille... A quoi?

— Prends une pioche, conduis un troupeau.

— Ah! ah!... Quel original!...

— Tu te crois bien différent de nos paysans, et tu répètes juste le mot dont ils m'affublent, dans leur naïveté.

Daniel s'interrompit de rire, serra les lèvres avec un dépit. Salasc, regrettant de l'avoir blessé, voulut lui plaire, le distraire par une promenade.

— Allons faire un tour à mon champ d'Audié, dit-il.

Ayant ôté sa blouse, il apparut tel que le premier venu de la Cerdagne, en sa veste courte, son pantalon de bure enveloppé de guêtres jusqu'aux genoux. Mais son visage honnête, les cheveux bouclant sous le chapeau de feutre aux larges ailes, resplendissait d'intelligence. Dans le vestibule, il chaussa ses sabots, et, le bâton en main, il laissa passer Daniel.

De l'autre côté du chemin, le champ d'Audié s'étendait en pente douce vers le Sègre, vers les bouquets épars le long de la vallée. Au milieu de l'herbe, des pans de murailles, la margelle d'un puits, une tour déchiquetée, émergeaient confusément. Ce lieu appartenait à Salasc : il le gardait improductif, pour que des importuns ne pussent venir déranger autour de lui le décor pittoresque de la montagne et de la rivière. Tout le pays prétendait, depuis des générations, que les ruines d'Audié contenaient des trésors. Salasc haussait les épaules : raison de plus pour qu'on le traitât d'original. Ce qui tourmentait encore l'imagination populaire, c'est que le Sorcier de Llo, Jean Govern, venait chaque jour, par tous les temps, s'asseoir sur la margelle du puits comblé de terre, et là, rêver quelques minutes à la fortune enfouie des seigneurs d'autrefois.

Le souffle vivifiant des campagnes ranimait en Salasc son amour

de la patrie. Il s'arrêta. Frappant d'une main fraternelle sur l'épaule de son ami, il lui dit :

— Voyons, oublie que tu possèdes des diplômes. Sois courageux et utile... La France, crois-moi, périra d'avoir trop de savants qui méprisent la terre et qui se confinent dans la culture de ces œuvres mortes, trop souvent sans âme, que sont les livres... Voyons, qu'a fait ton père?

A l'évocation de l'homme qu'il considérait comme un rustre privé de sens moral, Daniel eut un sursaut de révolte :

— Mon père!...

— Oui, je sais, tu ne l'admires pas beaucoup.

— Mon Dieu! c'est la première fois que mes lèvres prononcent tout haut des paroles de blâme. Je tremble, en songeant que je suis le fils de cet homme. Sa fortune ne me paraît pas avoir la vitalité des œuvres loyales; j'ai peur d'un châtement. C'est pourquoi je voudrais fuir ce pays.

Salasc, confondu, baissa la tête. L'horreur que Daniel ressentait pour son père, pour cet homme de proie, passait en lui. Mais, s'efforçant de dissiper les ombres qui contrariaient dans le cœur les meilleures espérances, il continua de marcher doucement, et dit :

— Puisqu'il faut s'expliquer sans ambages, oui, ton père non seulement méconnaît les voix de l'humanité et de la conscience, mais il oublie les lois les plus élémentaires qui sont inscrites dans le Code. Il achète, il achète, sans penser qu'un jour il faut payer, et je soupçonne que des bruits courent déjà sur ses embarras financiers. Un jour viendra où il pliera sous le faix... Donc, Daniel, ton devoir est de mettre obstacle à ses entreprises. Si tu veux que le malheur, comme un torrent rompant ses digues, ne vous emporte tous, tu dois, coûte que coûte, malgré tous les périls, arrêter ton père dans sa course à l'argent...

— Cet orgueilleux, ce fou, c'est mon père.

— Je sais, il y a là un cas troublant de conscience. Un homme, si bien intentionné qu'il soit, peut-il sans enfreindre les lois de l'humanité et de la religion dont nous parlions tout à l'heure, peut-il se révolter contre son père? Je réponds oui, sans hésiter, quand l'honneur le commande, mille fois oui!

— J'exècre parfois ce village comme un lieu maudit.

— Parce que tu hésites devant le mal que tu sens grandir autour de toi!... Ne commettrais-tu pas toi-même, si tu persistais dans ta soumission, une faute irréparable et une lâcheté?

— Corriger un homme de cet âge...

— Ton devoir est de retirer ton père, violemment, s'il le faut, du chemin de la ruine, de la honte peut-être. Tu dois redevenir ce

que furent les parents de ton père et de ta mère, des paysans vaillants et probes, et ne prenant conseil que de ta conscience, t'en remettre, pour être jugé, à la justice de Dieu.

Ce fut pour Daniel un trait de lumière. Redevenir un simple ! S'efforcer au bien, suivant l'exemple des vieux parents qui avaient laissé dans le pays le souvenir de travailleurs bous et francs!...

— Aurai-je ce courage ? murmura-t-il, discutant pour la dernière fois avec soi-même.

— Si tu montres devant ton père une force égale, supérieure à la sienne, il t'estimera, j'en suis sûr. Qui sait ? il consentira, laisse-moi cette illusion, à se laisser sauver par toi.

— Je crains, en effet, que ce ne soit qu'une illusion.

— Ecoute. Ces ruines... là!... ton père veut y pratiquer des fouilles.

— Je sais.

— Ce que tu ne sais pas, c'est que chaque fois qu'il me fait ses propositions, il m'offre des sommes plus importantes. Je ne cède pas. D'ailleurs, n'est-ce pas précieux de posséder une légende, un lambeau de terre sacrée, qui met, dans l'esprit de nos paysans, l'émotion de l'idéal et du surnaturel ? Comme dans ses ruines on ne trouverait point de trésors, la légende, le rêve, se dissiperait ; une inquiétude, le doute peut-être des choses surhumaines, entrerait dans les âmes. Eh bien, pour en revenir à ton père, je ne suis pas fâché que ce champ d'Audié m'appartienne, afin qu'il rencontre au moins une résistance aussi solide que sa volonté.

— Il vous aime bien, pourtant.

— Je le pense. Mais, toi, montre-lui ta force, sache vouloir. Prends dans ta maison la place à laquelle tu as droit, de par les biens de ta mère, les seuls, je le crains, qui ne soient pas compromis. Travaille : tu seras content de toi, tu aimeras ces paysans dont tu te sentiras aimé. Tu reconforteras aussi ta mère, qui si souvent parlait de toi, quand tu étais loin.

— Pauvre mère !

Daniel se recueillit, le front bas, songeant à l'épouse humiliée, à la mère impeccable, qui depuis si longtemps cachait ses souffrances. Soudain, il frissonna dans son être robuste et pur.

— Oui, s'écria-t-il, j'aurai le courage de vouloir.

Le silence régna sur le paysage printanier. Ils s'étaient assis sur une pierre, contre le mur de la maisonnette que des maçons restauraient. Daniel, les jambes croisées, regardait gravement le fond de la vallée qui lui semblait pauvre et laide, plantée de loin en loin de croix de pierre. Salasc dessinait, du bout de sa canne, une amphore sur le sol. Sous la pénombre des nuages, on apercevait

des troupeaux au penchant des collines, et quelques bûcherons dont la hache reluisait.

— Ces braves gens, dit Salasc, n'ont pas du tout la pensée des injustices du sort. Ils travaillent.

Mais il se tut. Un homme venait de tousser dans le bosquet de chênes voisin de la passerelle. Daniel et Salasc, s'étant avancés, reconnurent le Sorcier Jean Govern, qui flânait, son bâton à la main. Salasc se mit à rire : l'homme détourna la tête, avec son air soucieux d'observer les êtres et les choses.

Coiffé de la *baratina* rouge et chaussé de sabots, Jean Govern demeurait le Cerdan fidèle aux traditions. Sa longue taille prise dans la veste de bure, des guêtres de toile montant aux genoux, il portait bien la cinquantaine. Des rides labouraient ses joues rasées, ainsi que ses mains velues et jaunes. Ses yeux, bien posés sous les arcades aux sourcils grisonnants, avaient une fixité déconcertante.

Au moment où Daniel et Salasc l'avaient surpris, il rêvait aux choses de son pays, aux plantes dont il connaissait les noms latins, français et catalans. Bien qu'illettré, il avait le goût de s'instruire, de posséder réellement le monde de sa Cerdagne, dans ses ressources et ses beautés. On l'appelait Sorcier parce qu'il avait découvert des vertus à certaines plantes, parce qu'il se plaisait à interpréter, d'après son expérience qui était subtile, la destinée de chacun. Il n'était pas toujours très accueillant. A l'égal de ses compatriotes, il aimait l'argent avec âpreté.

Loin de se déconcerter devant les deux messieurs de Saillagouse, il porta la main à sa *baratina*, pour saluer, et dit :

— Bien le bonjour. Est-ce que vous venez, vous aussi, rêver aux fouilles?... Ah! on trouverait peut-être d'autres trésors que ceux que l'on espère.

— Lesquels?

— Une source, par exemple. On bâtirait des thermes pareils à ceux de Font-Romeu, et nous aurions des baigneurs, nous ferions fortune.

Salasc et Daniel s'étaient assis sur un pan de muraille délabrée, tandis que Govern, installé déjà sur la margelle du puits, les considérait patiemment. Il regarda le jeune homme avec insistance : celui-ci ressentit la même gêne que tout à l'heure, sur la place, devant les villageois malicieux. Govern sourit avec bonhomie, et s'écria :

— Hé, hé!... monsieur Daniel ne sera plus seul. Nous allons avoir des dames de Paris.

— Que m'importe à moi plus qu'aux autres !

— Il y en a une qui est jeune. Elle vous plaira, allez... Une demoiselle de Paris, bigre!...

Daniel s'imprégnait peu à peu des croyances favorables du monde de son pays. Mais une rougeur passa sur son visage brun et sensible. N'avait-il pas soudain, comme le dernier des simples, la tentation d'interroger Gobern sur la destinée des deux inconnues et sur la sienne propre? Il se contint, non pas que sa raison lui montrât l'insanité de croire au devin de Llo, mais parce qu'en cette minute d'innocence heureuse, il n'eut pas le courage d'agir selon son gré.

— J'ai assez gardé vos trésors, dit Gobern. Je remonte à Llo. Bonjour.

Par le sentier qui longe la rivière, sous les arbres, il marcha de son pas dégourdi, que rythmait le bâton. Il s'arrêta devant une haie touffue, s'inclina, puis, les mains derrière le dos, posant sa face longue parmi les tiges épineuses, croqua plusieurs mûres écloses le matin.

— En voilà un qui sait jouir de sa Cerdagne, remarqua Salasc.

— Évidemment. Il ne connaît qu'elle.

— Ça ne l'empêche pas d'être un roué et un volontaire. Ils sont jaloux l'un de l'autre, ton père et lui, à propos de ces ruines. Si je cédaï, il y aurait sûrement des conflits. Heureusement, tu serais là.

— Entre l'enclume et le marteau, plaisanta Daniel.

La lumière s'éveillait parmi les nuages plus légers, sur les coteaux, sur la croupe des monts. Dans la plaine, les maïs et les luzernes étincelaient comme des grands manteaux mouillés de rosée.

Tout à coup, dans la vallée, un cri d'appel retentit.

— Ouais!... les Parisiens de Saillagouse!...

C'est Quissera qui, survenant du village, gesticulait, au bord du chemin. Il s'avança, et sans regarder seulement son fils, s'adressa au céramiste :

— Hé bien, quand fouillerons-nous dans tes ruines?

— Jamais. Je commettrais une tromperie, si je te vendais ma terre.

— Bah! ne nous faisons pas meilleurs que le reste des hommes. Nous passons la vie à nous tromper les uns les autres.

— Des injures encore!... Si ton fils n'était pas là, je te répondrais en conséquence.

— Allons, calme-toi. Dommage que tu sois entêté, vieux poète. Vois-tu...

Poète lui-même, ayant la vision d'êtres dociles occupés à chercher des trésors dans les entrailles de la terre, le paysan étendit ses gros bras qui frémissaient de convoitise :

— Vois-tu, nous perforerions des puits, nous creuserions s'il fallait, jusque sous la rivière, sous la montagne. Nous rencontrerions des cachettes, telles qu'en aimaient les seigneurs du moyen âge... Ah! tout de même, Salasc, que tu ne comprennes pas la grandeur de l'entreprise!... Tant pis, ma foi, si j'y mangeais de l'argent!...

Il se dressait, en sa corpulence lourde, montrait les dents, comme un fauve, les yeux fixés sur ces pierres inutiles qui s'ensevelissaient chaque année plus profond dans le sol.

— Ça vaut mieux de n'y pas penser!...

Il se tourna vers son fils :

— Et toi, qu'as-tu fait ce matin?

— Rien.

— Repose-toi donc. Surtout, regarde bien la Cerdagne. Aux cultures prochaines, tu seras Cerdan, il le faut!...

Quissera fit un geste rude, comme d'enfoncer avec un marteau un clou dans la muraille. Daniel dédaigna de répondre.

— L'essentiel, intervint Salasc, c'est que tu laisses ton fils agir librement, au lieu de le contraindre.

— Oh! nous connaissons tes théories... Sans la force, on ne fait rien de bon avec les faibles. Allons, viens, Daniel. Adieu, Salasc!...

Quissera, redevenu paternel, mit un bras sur l'épaule de son fils et l'entraîna vers le village. Salasc, demeuré au milieu du chemin pour les considérer, hochait la tête avec tristesse. Pauvre Daniel! Pourrait-il, sous l'autorité d'un tel père, s'accoutumer au pays? Il était âgé déjà. Avec ses idées et ses mœurs de citadin, aurait-il assez de souplesse pour s'initier aux usages du plateau cerdan, assez de volonté pour s'attacher aux labeurs de la campagne, et ranimer dans son domaine, chez lui, une âme nouvelle?

III

LA MAISONNETTE

Quinze jours après, Saillagouse était en émoi. Les deux Parisiennes, arrivées la veille au soir, s'installaient dans la maisonnette de Salasc. On s'efforçait, à l'examen du mobilier confortable qui avait paru somptueux aux paysans, d'évaluer l'état de leur fortune. Mais elles, de leur côté, n'avaient pas le loisir de songer à la Cerdagne. Cet emménagement leur rappelait encore ce grand Paris, où l'on transporte si fréquemment ses pénates et ses reliques d'un quartier à l'autre. Deux hommes les aidaient; elles pressaient la besogne, afin de coucher ce soir dans leur lit, sous leur toit. Ça les amusait de dire « leur maison », une maison aussi belle que

M^{me} Escande l'avait imaginée, un peu à l'écart du village, dans la clarté d'un jardin, avec un décor de collines, puis là-bas, de montagnes boisées. C'était bien le coin de repos tant souhaité, où l'on pourrait se souvenir de l'absent et prier pour lui. La demoiselle, à la vérité, aurait cru la maison plus spacieuse, avec un perron, une grille, du lierre en draperie, une maison semblable aux pavillons coquets qu'on rencontre si nombreux à la ceinture de Paris. Enfin, il y avait assez d'espace pour deux personnes : en bas, la cuisine, la salle à manger, le salon ; en haut, deux chambres et un cabinet de débarras. On vivrait néanmoins à son aise, en pleine liberté, comme les oiseaux des champs. Pas de concierge, la porte fermée sur le chemin ; rien que le facteur deux fois par jour. Et elles riaient, se donnant du courage, s'efforçant de ne plus penser à Paris, d'oublier jusqu'à leur malheur.

Les pièces du bas étaient rangées. Les deux hommes obéissaient, très humbles, déconcertés chaque fois que ces dames leur adressaient des ordres en leur accent pointu du Nord. Elles, certes, ne savaient guère pousser les meubles, planter des clous, débarrer des caisses. Mais, mon Dieu, que le soleil les accueillait gentiment ! Il emplissait de ses rayons l'enclos, les prés du voisinage, il entrait dans les chambres, miroitait sur le paquet et sur les glaces. Et le parfum des bosquets, et la musique de la rivière !... Oui, on allait être bien. Leur douleur s'apaiserait dans la paix de cette vallée lointaine : elles changeraient d'âme en changeant de pays.

Elles avaient dû, la veille, à l'auberge, expliquer que le Destin les ayant frappées à l'improviste, elles venaient en Cerdagne retrouver le paradis entrevu une année de villégiature. Leurs explications furent vagues, et le mystère planait toujours sur leur histoire. Quel malheur venaient-elles cacher à Saillagouse ? Croyaient-elles que la Cerdagne n'est peuplée que de sots, incapables de percer un secret ? Et les femmes, sur le pas de leurs portes, les hommes hors de leurs échoppes, faisaient de Saillagouse, avec leurs commérages, une ruche bourdonnante. Une vieille s'était avancée jusqu'à la maisonnette de Salasc, le long des murs de Quissera. Mais les Parisiennes ne vivent guère dans la rue : la maisonnette resta close. Peut-être les deux hommes qui aidaient à l'installation, découvriront-ils quelque chose du mystère.

Daniel lui-même s'en inquiétait. N'était-il pas descendu au fond de sa prairie, et là, de sous les arbres de la rivière, n'avait-il pas essayé de surprendre dans l'enclos les figures nouvelles ?... Alors, bien que se traitant de faraud niais, il monta chez Salasc.

Le bon céramiste travaillait tranquillement, devant son four. Au pas de Daniel, il accourut dans l'atelier.

— Ah! s'écria-t-il en riant. Je sais ce qui t'amène, mon garçon.

Daniel, qui s'était reposé dans l'antique fauteuil, n'éprouvait plus son indolence d'habitude. Tandis qu'il souriait, l'autre s'assit auprès de lui, parla tout bonnement, en homme résolu à régler une fois pour toutes une affaire très simple.

— D'abord, regarde combien tu ressembles à ces paysans qui se mettent martel en tête pour imaginer des aventures plus intéressantes que la réalité, au fond très banale.

Loin de protester contre cette observation réitérée, qu'il ressemblait aux paysans du village, Daniel pressa les explications de son ami :

— Je n'ai pas encore aperçu nos Parisiennes.

— Tu ne perdras rien pour attendre. La demoiselle est charmante.

— Ah!...

— Enfin, voici. M^{me} Escande et sa fille possèdent quelques rentes... Oui, M. Escande était boursier, très honnête homme, d'après les renseignements que j'ai reçus pour la location de ma maisonnette. Il jouait gros jeu, gagnait presque toujours, lorsque, brusquement, dans ce cataclysme de la *Caisse du Rhône* dont le monde entier s'est entretenu, sa fortune a sombré. Pour lui, une modeste aisance, c'était la pauvreté. Il n'eut pas le courage ou la témérité de recommencer la lutte. Il tomba malade, du reste, et même, dans son désespoir, il se laissa prendre une fois par la tentation du suicide. Se tuer, lui que la mort guettait! Car il a succombé cet hiver. Sa veuve qui, naturellement, avec l'éducation de parade qu'on donne aujourd'hui aux femmes, ne sait pas gagner un morceau de pain, s'est trouvée seule, désemparée, au milieu d'une ville où elle avait toujours connu le bien-être et le luxe. Trop faible, si tu veux, pour se résigner à des privations de toute sorte, dans un monde où, peut-être, pendant que les amies de son enfant se seraient mariées selon leurs conditions, les blessures d'amour-propre ne lui auraient pas manqué, elle a préféré fuir, fuir bien loin. Elle s'est réfugiée ici, parce que son mari, séduit il y a longtemps par la douceur de notre Cerdagne, songeait y retourner chaque année et qu'il est mort sans avoir réalisé son dessein. Comprends-tu? L'histoire est toute banale, n'est-ce pas?... M^{me} Escande est venue ici retrouver son calme bonheur d'autrefois, la saison d'amour et de repos qu'elle connut entre nos montagnes, avec son mari et son enfant.

Daniel avait écouté avec une attention croissante. Par fatuité de jeune homme qui veut se montrer supérieur à la vie injuste et sotté,

il s'efforça de dissimuler son sentiment de pitié. Et, poussant son mensonge d'indifférence jusqu'à plaisanter, il dit :

— C'est donc une care d'âme que nos Parisiennes viennent tenter ici ?

— En tous cas, j'ai loué pour trois ans.

— C'est cela : un relai de trois ans dans la douleur... Ah ! je vous quitte. Vous êtes impatient, ce me semble, de retourner au travail.

— Je regrette de ne pouvoir t'en dire autant. Seulement, je suis heureux de constater que tu n'as plus, ce matin, ta mélancolie de vieillard.

— C'est peut-être l'influence du printemps.

Ils s'observèrent une minute avec un peu de malice, comprenant l'un et l'autre qu'un élément nouveau de noblesse et de beauté était apparu dans le fruste paysage, ainsi qu'une œuvre d'art dont ils eussent senti l'impression bienfaisante. Daniel partit. Devant la maisonnette, il ne résista pas au désir d'épier, d'écouter, en passant. Le rez-de-chaussée était toujours fermé. Il entendit, en haut, rouler un meuble, puis un gros rire d'homme éclater.

« Tiens ! pensa-t-il, les Parisiennes ne dédaignent pas nos paysans. »

Chez lui, il trouva sa mère en train de nettoyer la cuisine, de compagnie avec Roquette. A sa vue, les deux femmes chuchotèrent, souriant en dessous. Il ne resta point, dans la crainte que sa mère ne lui parlât des nouvelles venues. Il redescendit au bord du Sègre.

Ce matin, le soleil demeura fidèle dans la vallée verdoyante. Aux fenêtres des moulins, des femmes jeunes se penchèrent pour voir le fils de M. Quissera, qui était privilégié de ne jamais rien faire. Pour se cacher, il s'enfonça sous les arbres. Il longea discrètement la rivière jusqu'en face de la maisonnette, dont le jardin n'était séparé d'une prairie que par une faible haie d'aubépines, laquelle permettait de voir le verger, le mur du logis, le perron accédant à la salle à manger. Il se planta, pour examiner tout à son aise.

Par les fenêtres largement ouvertes, il vit aller et venir, dans le rayonnement du soleil, les têtes poudreuses des ouvriers. Bientôt il aperçut M^{me} Escande, qui semblait lasse, son peignoir en désordre. Elle s'approcha, regarda longuement la prairie, les arbres de la rivière, comme si, par un attrait mystérieux, elle eût deviné qu'un homme se cachait là, sous les branches. Il vit son buste élancé, ses épaules délicates, sa tête brune aux cheveux châtons, son nez hardi, et ses mains qui se posaient, dorées et pures, sur l'appui de pierre. Soudain elle se retira. Daniel, craignant d'être surpris, remonta s'abriter dans son jardin, parmi des cerisiers, sur un banc

où quelquefois il venait lire. Certain de n'être point découvert, auprès de la tonnelle enveloppée de liserons, à deux mètres de l'enclos, il recommença de guetter.

Par bonheur, il entendit presque aussitôt les deux voisines qui pénétraient dans leur jardin, afin d'y reconnaître les plantes, le coin de terre qu'elles allaient aimer. Elles parlaient d'une voix franche, avec l'accent alerte de Paris. Daniel frissonna de plaisir, jusque dans son cœur. Puis, contre le mur où s'épanouissait dans l'enclos un grenadier sauvage, il sentit le frôlement d'une robe. Une échelle fut appuyée contre l'espalier : et tout tremblant d'appréhension en même temps que de joie, Daniel entendit la mère et la fille se quereller tendrement.

— Ne monte pas, mignonne. Tu n'as pas l'habitude.

— Maman, je t'assure... C'est si drôle!...

Elles riaient; leurs voix jeunes s'envolaient comme des oiseaux.

Par-dessus le mur, il vit émerger une chevelure blonde; puis, telle qu'une fleur merveilleuse parmi le feuillage, une tête fraîche et rose, un profil régulier, dans la lumière, le front brillant et ferme sous les cheveux libres. La demoiselle gravit encore un échelon, tandis que la mère s'alarmait davantage; elle montra, dans un corsage gris comme l'écorce d'un figuier, sa taille adorable d'élégance et de force. D'un geste harmonieux, elle leva les bras pour ranger une ramure, qui mit son vert réseau sur le blond visage. Il vit alors sa bouche, un peu grande, entr'ouverte, ses yeux d'un bleu d'azur que les rayons du ciel firent étinceler.

— Descends! suppliait la mère. Descends, Jeanne!

Jeanne!... Daniel trouva ce nom bien agréable, sans vulgarité ni mièvrerie. Il ne connaissait point de Jeanne à Saillagouse.

— Maman, je descends.

Tandis que, cherchant à placer son pied sur l'échelon inférieur, elle baissait la tête, Jeanne aperçut le jeune homme qui la regardait. Stupéfaite, elle ne bougea plus, une seconde, et son insouciance se dissipa, d'autant plus que le jeune homme rougissait comme elle, se reprochant sans doute tant d'indiscrétion. Dans la solitude, il demeura un long moment penaud, paralysé par la crainte qu'on ne le prît pour un bènêt, pour un paysan.

Le charme de la solitude, au parfum des verdure nouvelles, apaisa peu à peu son esprit, et il s'éloigna. Il voulait voir d'autres visages, d'autres arbres. Il marcha vers Llo, puisque l'y engageait le soleil frissonnant au loin sur les toits d'ardoises, et que, dans la vallée, là-haut, sur le faite des collines, les rochers ouatés de mousse resplendissaient gaiement.

IV

DANIEL EST ÉBRANLÉ

Le chemin s'encaisse à mesure, embourbé autant qu'aux premiers siècles. Sur les flancs du mont d'Eyne, des pâturages, puis des bois se répandent. A droite, la rivière saute plus hardie, gronde en écumant, pendant que le hameau, bâti de gradin en gradin, s'abrite dans une échancrure de la montagne, sous des rochers plus énormes que les maisons.

Des bûcherons, çà et là, entamaient les bois, traînaient par les sentiers des arbres lourds aux entailles encore trempées de sève. L'eau s'engouffrait à gros bouillons sous les moulins. Aujourd'hui, l'animation du paysage pauvre plut à Daniel. Il s'était arrêté sur le petit pont de pierre et de madriers qui franchit le Sègre, à l'entrée du hameau, lorsqu'il vit descendre de la longue rue remplie de boue, le Sorcier Jean Govern qui, brandissant sa canne, l'interpellait :

— Hé bien, monsieur Daniel, vous devez être content?

— De quoi donc?

— C'est de notre côté que vous venez vous promener, au lieu de rester là-bas avec vos Parisiennes! Je parie qu'il vous tarde de les connaître et que vous allez à Saillagouse?

— Ma foi, oui.

— Eh bien, nous cheminerons ensemble.

Ils s'en retournèrent côte à côte, le citadin vêtu d'un complet de drap bleu sans tache, son visage frais des ablutions matinales; le rustre serré dans un gilet d'hiver et des culottes de bure, sa face craquelée comme un vase de grès mis trop longtemps au feu, ses mains noueuses comme des pattes.

— Hé! Hé!... fit celui-ci, on ne s'ennuiera pas chez vous, cette saison. Vous aurez les Parisiennes... et puis, l'oncle Berthomieu.

— L'oncle? Pourquoi donc?

— Oui, quelque chose de nouveau doit se produire, et j'ai cru que vous montiez à son logis. Votre père s'y trouve depuis ce matin.

— Mon père?...

Daniel, suffoqué d'étonnement, se tut. Il n'entendait plus rien du paysage. La vision des choses abominables qu'il redoutait hanta son esprit.

Cet oncle Berthomieu, qui n'était, du reste, que le cousin au second degré de Madèle, vivait seul, au-dessus du hameau, dans

sa maison profonde. Pierre Quissera étant, au nom de sa femme, l'unique héritier de l'avare, attendait sa mort. Il ne cessait de le tracasser, de lui reprocher de vivre seul, si vieux, environné des pires dangers. Berthomieu, chaque fois, le rabrouait avec violence, en montagnard brutal qui a conduit des troupeaux. S'il quittait son antre pour aller finir ses jours à Saillagouse, dans la maison cossue de celle qu'il appelait sa nièce, Berthomieu redoutait de n'être plus, sous la main rapace de Quissera, qu'un de ces vieux outils usés qu'on détruit à coups de hache pour allumer le feu avec ses morceaux. Quissera n'avait point de pitié pour ses serviteurs les plus dévoués, pour les marchands qu'il tâchait de tromper par des sous-entendus et des réticences : avec quel sans-gêne eût-il traité un vieillard dont il espérait l'héritage!

Certes, Daniel n'admirait pas davantage l'oncle Berthomieu : son ancienne réputation restait partout trop vive, d'homme de proie tirant sur le pauvre monde. Mais, enfin, ne pouvait-il librement disposer de son sort? Pourquoi le martyriser? Ces histoires ne faisaient qu'entretenir sans bénéfice les commérages du pays. Cinquante mille francs n'auraient pas relevé le crédit de Quissera, qui s'ébranlait tous les jours, Daniel en avait de plus en plus l'assurance.

Daniel évitait de voir l'avare, afin de ne pas entendre ses récriminations. Son père avait paru le laisser tranquille quelque temps. Et voilà que les extravagances recommençaient. La modération lui déplaisait vite, au maître de Saillagouse. Qu'avait-il eu besoin de monter à Llo aujourd'hui, au lieu de gagner tout droit la vallée de l'Eyne, où il devait passer quelques jours? Désireux de recueillir des renseignements, Daniel interrogea Gobern, qui parlerait, le finaud, s'il y voyait son intérêt.

— As-tu bien reconnu mon père chez Berthomieu?

— Pierre Quissera, avec sa belle casquette de soie et sa pipe blanche, on le reconnaît de loin. Et sa voix énorme et souveraine!... Je chargeais ma brouette des feuilles mortes de l'an passé, qui forment du terreau, lorsque j'ai entendu, de l'autre côté du mur, dans le jardin, une discussion bruyante, et je m'imaginai que vous alliez à la rescousse de votre père.

— Allons, tu ne m'apprends rien de nouveau.

— En attendant, il bramait avec une rage! Ah! c'est que l'autre ne veut pas lâcher son argent!

Daniel s'assombrit, comprenant que le rustre, en son envie de pauvre, tâchait de l'offenser, de l'atteindre en son orgueil et sa dignité. Le rustre, sentencieux, poursuivit :

— Ces batailles finiront mal.

— Non, ce sont des affaires de famille.

— Pourquoi tracasser ce vieux? Son argent ne risque rien. Il n'y a pas de voleur dans notre commune.

— Là là... doucement.

— Votre père a l'habitude de rudoyer le monde. Il se trompera quelque jour. Il oublie trop que les lois existent pour les riches autant que pour les pauvres.

— Gobern!... tu es fou!... Mon père est un honnête homme. Gobern, sans baisser les yeux, répliqua :

— Votre père ne sait-il pas que Berthomieu a le droit de léguer, par testament, sa fortune à qui bon lui semble?

— A qui la léguerait-il, sinon à sa famille?

— Voilà! vous aussi, sans le savoir, vous tenez à l'argent, vous raisonnez en esprit court des campagnes.

Daniel tressaillit. Gobern disait vrai peut-être : pourrait-il jamais, lui, un civilisé des grandes villes, s'affranchir des préjugés et des défauts de sa race?

— Enfin, pourquoi t'intéresses-tu tant à nous?

— A cause de vous.

— Moi?

— Oui, vous montez à la vie. On voudrait autour de vous toutes les chances de bonheur.

— Merci, merci...

— Vous avez l'air de plaisanter. N'y a-t-il pas des gens qui provoquent la sympathie, comme d'autres l'hostilité? Eh bien, on vous voit si doux à côté d'un père si brutal, vous plaisez à tout le monde... Si votre père commet une imprudence, n'en subirez-vous pas le contre-coup? Ne croyez-vous pas que, dans les familles, on est responsable les uns des autres?

— Si...

Daniel baissait la tête, tristement. Cela l'humiliait qu'un paysan lui signalât les malheurs qu'il prévoyait lui-même; qu'un rôdeur de Cerdagne osât toucher à la probité de son nom, s'intéresser à son propre sort. Une épouvante grandissait en lui, à ces paroles sinistres qui semblaient l'écho de la rumeur publique, la menace d'une détresse prochaine.

Brusquement, tandis qu'ils atteignaient l'éclaircie des pâturages où la vallée s'ouvre sur le plateau, Gobern s'esquiva dans la montagne.

La maisonnette restaurée apparut au petit soleil du printemps. La maison de Salasc, au bord de la route, la maison du sage, toutes fenêtres closes, le perron de marbre bien nettoyé, avait également un éclat de jeunesse.

M^{me} Escande et sa fille, accoudées à la fenêtre de leur salon, au

rez-de-chaussée, regardaient, en un moment de repos, les maïs et les jardins qui embaument ce vieux coin de Saillagouse. Daniel les vit soudain toutes les deux, dans un éblouissement : la mère brune, un peu de cendre aux cheveux ; la demoiselle, fraîche et dorée, dont les yeux bleus se fixèrent un instant sur les siens. Comme il tremblait de plaisir et de timidité, il lui parut qu'elles tremblaient aussi, intriguées, dans la solitude du paysage.

Il rentra chez lui, le cœur content. Cependant, à table, il n'eut pas l'élan de bavarder, tantôt attristé par la vision de son père, tantôt égayé par la vision de Jeanne.

— Hé bien, lui dit sa mère, tu ne me parles pas de nos voisines.

— C'est vrai, répondit-il en souriant. Je les trouve adorables. Traite-moi d'enfant, si tu veux : j'ai l'impression qu'un souffle d'humanité nouvelle passe dans la vallée.

— La Cerdagne aurait bien dû te plaire aussi vite.

— Il faudra bien, reprit-il avec mélancolie, que je m'accoutume, bon ou mal gré, à notre pays. Sais-tu que les violences de mon père à l'égard de l'oncle Berthomieu recommencent ?

— Tu plaisantes !

— Non, hélas ! Il est allé à Llo ce matin. Gobern vient de me raconter qu'il a encore menacé l'avare.

— Ah ! mon Dieu !... Avouons-le, ton père n'est pas aimé. Si tu ne restes pas chez nous, j'entendrai, avant de mourir, maudire notre nom autrefois si respecté.

Daniel, pâle, se tut, hésitant, par une sorte de vanité capricieuse, à promettre d'aimer sa patrie. Dans cette maison, trop grande, trop vide, il manquait depuis trop longtemps la bonne tendresse de la famille, la sainte communion des âmes au foyer.

Au lieu d'aller à travers le village causer avec les paysans sur le pas de leurs portes, il erra dans son jardin. Pour se distraire, il arrosa les plates-bandes de fraises, souleva le terreau pour le faire respirer et boire. Il se rapprochait ainsi de la demoiselle, bien qu'il n'osât se montrer une pioche à la main. Tandis que, dissimulé derrière un laurier-rose, il épiait la maisonnette blanche, sa mère l'appela, un peu effarée :

— Daniel ! Daniel !...

Il n'avait pas entendu s'ouvrir la petite porte enclavée dans un des battants du portail. Aussi fut-il tout émotionné de trouver, dans le vaste salon, au demi-jour des tapisseries rouges et des dorures, les deux Parisiennes qui s'étaient présentées à l'improviste.

— Ne vous dérangez pas, mesdames, dit-il.

Elles s'asseyaient dans les fauteuils avec cette aisance aimable que n'ont jamais les bourgeoises les plus cossues de la campagne.

M^{me} Escande portait une robe noire garnie de crêpe; un menu voile de veuve tombait sur ses épaules. Jeanne, en toilette de satin gris, ses mains gantées posées sur les bras du fauteuil, offrait l'aspect d'une grande fleur élancée et forte. Les deux Parisiennes venaient, selon l'usage, saluer la maison voisine, s'informer de la vie du pays. M^{me} Quissera, craignant de paraître provinciale, plut justement à cause de sa timidité et de sa gaucherie. Daniel se tenait debout, un peu à l'écart. Malgré lui, ses yeux allaient toujours vers la demoiselle qui, parfois, d'une main distraite, caressait sur son front ses cheveux plus fins que la soie. Elle le regardait aussi, par moments.

— Je vous remercie, disait Madèle, d'avoir eu la bonne inspiration de nous rendre visite. Mon mari regrettera beaucoup de vous avoir manquées. Il est parti ce matin dans la montagne pour huit jours, vous comprenez.

— Huit jours?

— Oui, madame.

— Voyez-vous, les premiers temps, nous allons nous étonner des moindres choses. Mais Dieu vous a donné un pays si séduisant! Vous êtes si bien gardés par vos montagnes contre la méchanceté du monde!... Je voudrais l'aimer, ce pays, autant que je l'admire, et le faire aimer de mon enfant. Le meilleur, pour cela, sans doute, sera de le parcourir, de l'apprendre comme un livre pieux... Et, d'abord, ne faut-il pas songer à mon petit ménage? Si vous voulez, madame, nous faciliter la connaissance de Saillagouse, vous nous rendrez un vrai service.

— Oh! vous trouverez ici le meilleur accueil, partout. Si vous le désirez, je vous accompagnerai maintenant?

— Volontiers.

Les dames Escande se levèrent. Jeanne, dans le désarroi du départ, dévisagea le jeune homme à plusieurs reprises, avec une ingénuité d'enfant dépaysée. Il prétextait, dans son trouble, pour ne pas sortir, le soin qu'il prenait aujourd'hui du jardin. La mère de Jeanne, trop sensible pour ne point deviner qu'il était gêné un peu, lui dit :

— Les hommes ne s'intéressent guère aux soucis du ménage!

— Surtout mon fils!... répondit M^{me} Quissera. C'est un Parisien, vous comprenez. Mais oui, madame, vous êtes venue avec mademoiselle chercher le bonheur en Gerdagne, et lui regrette son Paris.

Jeanne baissa la tête, en souriant d'un tel regret chez un homme d'une montagne lointaine.

Daniel resta seul, tout frémissant d'une impression étrange. Il lui parut que sa maison s'imprégnait d'un parfum de tendresse et de

pufteté. Un espoir merveilleux était dans le ciel, dans son jardin, tout alentour.

Dans le village, ce fut un émoi de curiosité et de plaisir. Les maisons s'ouvrirent spontanément, parce que M^{me} Quissera, aussi affectionnée que son mari était détesté, accompagnait les Parisiennes. On remarquait surtout le charme de la demoiselle, une femme vigoureuse de vingt ans, qui avait de l'élégance jusque dans ses petits pieds alertes, et qui était blonde parmi les filles brunes du Midi. A les voir si fraîches, si paisibles, chacun écarta la pensée du mal qui pouvait planer sur leurs têtes.

Elles s'attardèrent assez longtemps dehors, du moins au gré de Daniel. Pour s'amuser, comme un enfant, il s'était mis de nouveau à piocher. Enfin, le portail s'entr'ouvrit : il put entendre un caquetage, des rires familiers déjà ; il distingua le profil rose de Jeanne, son chapeau garni de tulle blanc.

— Eh bien ! lui dit sa mère, qui le rejoignait au milieu du jardin, nos Parisiennes ne sont pas fières du tout.

— T'étonneras-tu maintenant qu'on regrette les Parisiennes, quand on les a bien connues ?

— Non... Ce qui m'étonne, c'est qu'elles trouvent que toutes les provisions sont bon marché. M^{mo} Escande connaissait le pays, cependant. Elle avait oublié sans doute, depuis plus de dix ans... En tous cas, elles doivent jouir d'assez jolies rentes. Ici, elles seront à leur aise, tandis qu'à Paris...

— C'est vrai. A Paris, tout est à vendre, même l'amitié, et tout est hors de prix.

Madèle ne se trompait pas sur les sentiments de son fils. Elle ajouta, vite inquiète, en sa méfiance de paysanne :

— Pas d'enfantillage, sais-tu. Tu connais les idées de ton père. Il n'acceptera pour toi qu'un mariage avantageux.

— Bon, bon, je ne suis plus un enfant.

Daniel, afin de cacher sa déconvenue, s'éloigna vers la tonnelle, portant ainsi qu'un laboureur sa pioche sur l'épaule.

Georges BEAUME.

La suite prochainement.

ALFRED TENNYSON ¹

IV

Après la mort d'Arthur Hallam « qu'il ne parvenait pas à comprendre », Tennyson prit une résolution héroïque. La critique lui avait été dure, mais ses premières idylles anglaises avaient établi un courant nouveau de sympathie, entre lui et un bien plus grand nombre de lecteurs, et de précieuses amitiés l'encourageaient tout en l'éclairant sur ses défauts. Pendant dix ans, il se plongea dans le travail, se condamna au silence, à l'obscurité, à la vie la plus austère. Il n'était pas de ceux qui s'imaginent que l'inspiration suffit à produire le poète complet; qu'il ne lui est pas nécessaire, comme au peintre et au musicien, de se familiariser avec son instrument et la technique de son art. « D'abord, disait-il, l'ouvrier est connu d'après son ouvrage; plus tard, l'ouvrage est connu d'après l'ouvrier; mais c'est l'œuvre concise et parfaite qui seule durera. » Il lui fallut de grands efforts pour arriver à cette concision, car, selon la remarque de John Kemble, « les matériaux des plus grandes œuvres étaient amassés dans son esprit avec une abondance qui était presque du chaos ».

« Il commença dès lors, dit son fils, à baser sa poésie sur les grands et communs intérêts de l'époque et de l'humanité universelle, quoiqu'il fût certainement plus difficile d'idéaliser de tels sujets que ceux qui font appel à l'imagination... Avec son courage moral et l'autorité de son génie, il pesa tout ce qui avait été dit, et après une période d'absolue prostration et de morne abattement, son amour passionné de la vérité, de la nature et de l'humanité le poussa de nouveau au travail avec une connaissance plus éclairée, plus complète des besoins du siècle. »

La paresse perpétuelle lui paraissait devoir être un des châtiements de l'enfer. Son programme de travail pour une semaine, tracé de sa main, montre qu'il n'avait pas à le redouter.

Lundi : Histoire, allemand.

Mardi : Chimie, allemand.

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1897.

Mercredi : Botanique, allemand.

Vendredi : Physiologie animale, allemand.

Samedi : Mécanique.

Dimanche : Théologie.

La semaine prochaine : Italien dans l'après-midi.

Troisième semaine : Grec. Le soir : Poésie.

On comprend d'après ce programme, qu'il ait souvent étonné les savants par la variété de ses connaissances.

En 1837, la famille, obligée de quitter Somersby, se rapprocha de Londres, à la vive satisfaction de Tennyson. Il pouvait revoir ses anciens amis et s'en faire de nouveaux. En outre, il aimait sentir la vie de la grande cité, entendre *son rugissement*; il préférait les quartiers populeux et bruyants aux belles rues silencieuses, avec leurs maisons ornées de stuc. Quelques-uns de ses plus beaux poèmes furent écrits au milieu de l'agitation et du bruit des grandes artères de Londres, et le sanctuaire assez maussade des hommes de loi, Lincoln's Inn Fields, vit éclore ce conte quasi féerique, si plein de grâce et d'élégance : *la Princesse*. La lueur de Londres, « flamboyant comme une aube sinistre », le remplissait d'admiration pendant ses voyages du soir.

Souvent, il retournait dans le Lincolnshire où son frère Charles résidait avec sa femme. Il avait épousé la sœur cadette de celle qui devint lady Tennyson lorsque la fortune lui eut enfin souri. Si l'attente fut terriblement longue, elle eut aussi d'heureux effets en soutenant son courage.

Il a exprimé dans *la Princesse* l'influence d'un sentiment de cette nature sur la vie morale d'un homme. « Aimer une vierge, une seule, s'attacher à elle, — Se consacrer à son culte par des années de nobles actions — Jusqu'à ce qu'elles l'aient conquise, — Car vraiment je ne connais pas de maître plus habile sous le ciel — Que la passion pure pour une pure jeune fille — Habile non seulement à vaincre ce qui est bas dans l'homme, — Mais aussi à inspirer les hautes pensées, les douces paroles, — La courtoisie, le désir de conquérir la renommée, — L'amour du vrai et tout ce qui fait un homme. »

« Les années vouées à un travail acharné et à « son éducation « par lui-même », ainsi que son « engagement » à Emily Sellwood, lui avaient rendu, dit son fils, de nouvelles forces pour la lutte de la vie. Sa pensée ne suivait plus constamment le courant des souvenirs de deuil et des tristes prévisions... Il amassait de nombreux matériaux pour une publication éventuelle; il s'était fait des amis à Londres; silencieux pour le public, il ne l'était pas pour eux; il leur communiquait des fragments de ses œuvres, les consultait,

profitait de leurs conseils, et en même temps s'élevait dans leur admiration. Il paraîtrait comme un auteur bien connu, avec la certitude de ne pouvoir passer inaperçu et d'être apprécié par un nombreux auditoire. Il était en somme assez heureux, et il espérait des jours meilleurs encore... Il lui fallait gagner suffisamment pour se marier; il préparerait ses matériaux et présenterait au monde un volume aussi parfait qu'il pourrait le faire. »

V

La moisson attendue parut en 1842; elle était splendide. A côté des anciens poèmes profondément remaniés (beaucoup avaient même disparu), on entendait quelques-uns des plus beaux chants du poète.

Toujours il s'inclina devant les croyances sincères, et, presque aussi ardemment que le pape Léon XIII, il aurait souhaité voir tous les troupeaux se réunir sous un seul pasteur. Plusieurs de ses plus intimes amis, le poète Aubrey de Vere entre autres, étaient des catholiques zélés. Lorsqu'il fonda la Société métaphysique dont le cardinal Manning fut un des premiers membres, il scandalisa un de ses amis agnostiques par les égards qu'il témoigna au prélat. « Mgr Manning est le chef éminent d'une grande Eglise, répondit-il à ses objurgations; cela me suffit. » Grande aussi était sa vénération pour le cardinal Newman, dont M. Aubrey de Vere lui faisait, en 1889, un si noble portrait, après sa visite annuelle au grand prince de l'Eglise, alors âgé de quatre-vingt-neuf ans : « Il envisage sa fin avec une lumineuse, tranquille et humble espérance, aussi éloignée de la froideur du sceptique ou du stoïque, que de la présomption du puritain enthousiaste. Sur aucun visage d'homme, de femme ou d'enfant, je n'ai vu un sourire semblable au sien, si plein de charité, de douceur, de tendresse, et pourtant traversé parfois d'un rayon de gaieté humoristique. »

VI

Au nombre des hommes éminents dont Tennyson conquiert l'affection pendant la première période de sa vie littéraire, Carlyle paraît au premier rang. Le biographe estime que le portrait de son père, le plus ressemblant peut-être, est esquissé dans une lettre du philosophe à Emerson (1842). « Alfred (tous ses amis l'appelaient fraternellement Alfred) est une des rares figures de la Grande-Bretagne et, d'ailleurs (le nombre n'en augmente pas, je crois), qui, pour moi, sont et restent belles; une véritable âme humaine, ou

quelque chose d'approchant, à laquelle on peut dire en son âme : « Tu es ma sœur... » Je pense qu'il n'a pas quarante ans, mais il ne doit pas en être loin. C'est un des plus beaux hommes du monde : une grande masse de cheveux noirs comme la nuit, des yeux bruns, myopes, rieurs, brillants, un visage massif et en même temps délicat, un teint olivâtre, presque indien ; des habits cyniquement larges ; sans façon ; il fume une quantité immodérée de tabac. Sa voix est musicale et métallique, faite pour le rire éclatant et le gémissement déchirant, avec toutes les nuances possibles entre les deux ; parleur et théoricien abondant. Je n'ai pas, dans cette dernière décade, rencontré un compagnon comparable pour causer en fumant une pipe ! Nous verrons ce qui adviendra de lui ! »

L'intimité se fit étroite entre les deux hommes : « Ils ne se craignaient pas le moins du monde, quoique beaucoup de gens eussent peur d'eux ; ils se promenaient longuement ensemble, la nuit de préférence, et discutaient librement, amplement, tous les sujets imaginables. Tout d'abord le philosophe aima le poète, non *parce que*, mais *quoique* il fût poète ; il professait un souverain dédain pour la poésie et s'efforça obstinément, au début, de ramener son jeune ami à la prose ! Ce fut *lui* qui se convertit ! Lorsque parurent les volumes de 1842, il écrivit à l'auteur : « Je viens de lire vos poèmes ; j'en ai relu plusieurs et j'ai l'intention de les relire encore et encore, jusqu'à ce qu'ils deviennent *miens* ; ceci, avec toutes les conclusions qui en découlent, est de si grande signification *chez moi*, que je ne peux le garder pour moi seul et sans le besoin de vous en instruire. Si vous saviez ce qu'ont été mes rapports avec la chose appelée poésie anglaise, depuis bien des années, le fait vous paraîtrait presque surprenant. En vérité il y a longtemps que, dans aucun livre anglais, prose ou poésie, je n'ai entendu battre le cœur d'un vrai homme comme dans le vôtre. Un vrai cœur vaillant, combatif, victorieux, fort comme celui d'un lion et pourtant doux, aimant, plein d'harmonie, ce que j'appelle le cœur d'un véritable chantre, avec des notes de rossignol, des murmures voilés comme ceux des pigeons-ramiers aux midis de l'été ; partout une noble résonance qui semble émaner des libres brises et des bois feuillus. Le plus ensoleillé rayon de vie brille en cette âme, dûment traversé de traits sombres venus de la nuit et des noires régions... En un mot, il semble qu'il y ait en cet homme un écho des mélodies éternelles, ce dont les autres hommes doivent être joyeux et reconnaissants. Votre *Dora* me rappelle le livre de *Ruth*. Dans *les Deux Voix*, que certaines revues, me dit-on, traitent de morale triviale, je retrouve des passages de *Job* ; car la vérité est *vraie* au temps de *Job* et de *Ruth* comme aujourd'hui. »

L'amitié de Carlyle eut trop tôt l'occasion de servir son ami; il le fit de tout cœur. Le succès faisait entrevoir la fortune et la réalisation du rêve de bonheur, lorsque le poète se laissa égarer par un de ces mirages si funestes aux imaginations vives. On lui présenta certaine entreprise artistico-philanthropique sous un jour si brillant, que non seulement il en fut ébloui, mais il communiqua son enthousiasme à sa famille. L'affaire fut désastreuse. Il perdit tout ce qu'il possédait; une partie du bien de sa mère, de certains de ses frères et sœurs eut le même sort. « Alors, nous dit son fils, vint une période de réelles privations et de dures épreuves pour mon père et ma mère, car leur mariage parut plus éloigné que jamais. Il fut accablé d'une si sombre désespérance que l'on craignit pour sa vie. Il écrivit alors à l'un de ses amis : « J'ai bu un de ces breuvages si amers dans la coupe de la vie, « qu'ils font presque haïr le monde où l'on existe. » Un sévère traitement d'hydrothérapie lui fut ordonné. « On me défend de « lire, de penser; on pourrait aussi bien me défendre de vivre. « Je manque de la longue et endurente patience de la femme en « pareil cas. La chose sera, dit-on, terriblement longue; mais « aussi, comment payer trop cher la santé? Et la santé de l'esprit « est si étroitement liée à celle du corps! »

Pendant qu'il s'efforçait de guérir, ses amis cherchaient le moyen de lui venir en aide sans blesser sa fierté. On s'adressa au premier ministre, sir Robert Peel, pour obtenir une pension. Carlyle sortit de sa réclusion volontaire et fut des plus actifs plaideurs.

— Richard Milnes, dit-il un jour à lord Houghton, en retirant son éternelle pipe de ses lèvres, quand donc obtiendrez-vous cette pension pour Alfred Tennyson?

— Mon cher Carlyle, répondit Milnes, la chose n'est pas aussi facile que vous semblez le croire. Que diront mes électeurs, si je réussis? Ils ne savent rien de Tennyson et penseront probablement qu'il s'agit d'un de mes parents pauvres, et que toute l'affaire est un tripotage.

Energique et solennelle fut la réponse de Carlyle :

— Richard Milnes, au jour du jugement, quand le Seigneur vous demandera pourquoi vous n'avez pas obtenu cette pension pour Tennyson, en vain vous rejetterez le blâme sur vos électeurs; c'est vous qui serez damné! »

Le poète avait un concurrent. Sir Robert ne connaissait rien ni de l'un ni de l'autre. Lord Houghton lui fit lire l'*Ulysse* d'Alfred Tennyson, et la pension (5000 francs) fut accordée sans plus discuter.

« Ce vrai fils de la terre et du ciel, égaré, je le crains, parmi les feux follets, dit à ce propos Carlyle, a du pain et du tabac, maigre pitance pour une âme comme la sienne. » Elle n'en excita pas moins d'assez nombreuses jalousies parmi les fils d'Apollon, mais, par la suite, Tennyson voulut tout oublier et tendit généreusement la main à ceux qui s'étaient montrés les plus agressifs. Au nombre de ceux-ci, on regrette de trouver Bulwer Lytton. Tennyson répondit à ses attaques par les seules satires personnelles qu'il écrivit jamais. Encore regretta-t-il que son ami, M. John Forster, les eût envoyées au *Punch* sans le consulter. Bien des années après, en 1877, Tennyson, dans la généreuse intention d'effacer les dernières traces de cette passe d'armes littéraire, dédia son drame *Harold* à lord Lytton, alors vice-roi des Indes, prenant pour prétexte que le roman historique de son père, sur le même sujet, lui avait fourni des documents utiles. Lord Lytton le remercia, dans une lettre toute gracieuse, de l'honneur qu'il lui faisait et de la *générosité* de son procédé.

On peut se rendre compte des sentiments divers qu'éprouva Tennyson en acceptant la pension du gouvernement, par la lettre suivante adressée à son ami, M. Rawnsley :

« J'ai beaucoup et grandement souffert (chagrins d'argent dans ma famille, etc.) depuis que je ne vous ai vu et je ne voudrais pas revivre tout cela pour quatre fois la pension que Peel m'a donnée et dont vous me félicitez. Je suppose que je dois en ressentir quelque reconnaissance. Je n'ai rien fait de servile pour l'obtenir; je ne l'ai même jamais demandée ni par moi-même ni par les autres. On a tout fait pour moi, sans un mot ou une suggestion de ma part, et Peel me dit qu'elle ne doit en aucune façon me gêner dans l'expression publique de mes opinions; donc s'il me passe par la tête de critiquer la reine, la cour, ou Peel lui-même, je peux les malmener avec autant de liberté, quoique peut-être avec moins de bonne grâce que si je n'étais pas pensionné. Quelque chose dans ce mot « pension » me reste un peu sur le cœur; affaire de nom; si la chose en avait un autre, peut-être me serait-elle plus agréable. »

Le poète se sentait-il, en une certaine mesure, « l'esclave de l'Etat », selon l'expression du farouche docteur Johnson? Toujours est-il que, dans son esprit de justice, il reconnaissait hautement l'avantage d'avoir à la tête des affaires « un *gentleman* et un *lettré* qui pouvait, de temps en temps, diriger le courant de la libéralité publique vers nous autres pauvres diables, que les « philistins » non seulement n'aideraient pas, mais jetteraient à la porte de leur société comme insuffisamment *respectables* ».

VII

Lorsque Tennyson se préparait à publier son volume de 1842, il avait écrit : « Je suis persuadé d'une chose : c'est que si je veux me distinguer, il faudra que ce soit par la concision, car mes prédécesseurs ont fait tout le contraire. » Le grand succès du volume sembla lui donner raison ; néanmoins, le public laissa voir qu'il voulait le juger sur une œuvre plus longuement développée que ses aînées. Il répondit à ce désir en 1847, par la publication de la *Princesse*, « le chant précurseur de la plus haute éducation de la femme », ainsi qu'on l'a défini.

C'est là qu'il a exposé ses doctrines sur la situation réciproque des deux sexes et le rôle légitime de la femme. Certes, elle n'a pas à se plaindre de celui qu'il lui assigne « sur la planète qu'elle tient dans sa main ». Au nombre des vérités qu'il voulait imposer à ses contemporains, il plaçait celle-ci au premier rang : « Je souhaite tout particulièrement faire reconnaître à tous que les femmes de notre hémisphère occidental représentent le plus haut type de femme, et cela grâce, en grande partie, au respect et à l'honneur témoignés par les hommes, mais qu'aussitôt que le respect et l'honneur diminueront, le type le plus élevé de la femme disparaîtra. » Ce sentiment de respect était si profond chez lui, qu'il disait : « J'arracherais ma main de celle de tout homme, fût-il mon plus grand héros et mon plus cher ami, s'il avait fait tort ou menti à une femme. »

La *Princesse*, qui semblait ne devoir séduire que le goût esthétique des esprits cultivés, devint populaire par le charme indescriptible des chansons qui en séparent les diverses parties « en les interprétant mieux que tout commentaire », a dit leur auteur.

Les musiciens allèrent à cette musique parlée comme l'abeille au miel, et tout ce qui chantait chanta la *Chanson des larmes*, la *Chanson du ruisseau*, la *Chanson du berceau*, la *Chanson du cor*, et bien d'autres.

Rien n'était plus doux au cœur du poète que les preuves de son action directe sur le cœur des simples. En voici une qui le toucha profondément. La célèbre romancière, M^{rs} Gaskell, avait rencontré un ancien tisserand du Lancashire, âgé de soixante-dix ans, absolument enthousiaste des œuvres du poète. Trop pauvre pour les acheter, il les apprenait par cœur partout où il les trouvait et les récitait avec une ferveur religieuse. Il avait perdu son fils unique et, pendant ses douloureuses insomnies, il adoucissait sa peine en se redisant à lui-même les vers qui le charmaient. M^{rs} Gaskell eut d'abord l'idée de les lui offrir, puis elle pensa que si l'auteur

consentait à le faire, il donnerait au brave homme du bonheur pour le reste de ses jours. Elle écrivit donc à ce sujet à M. John Forster, Tennyson répondit aussitôt :

« Mon cher Forster, tout cet épisode de Sam Ramford est des plus intéressants. Je tiens son admiration pour le plus grand honneur que j'ai encore reçu. Une dame en a été si charmée que je lui ai offert la lettre. Bien entendu, je donnerai un exemplaire à Ramford, mais je ne serai à Londres que dans quinze jours. Mon premier soin sera de passer chez Moxon. »

Lettre de M^{rs} Gaskell à John Forster.

« 7 décembre 1849.

« Je n'ai pas encore ôté mon chapeau, après avoir été à la recherche de Ramford... Il était sorti ; sa femme nous dit qu'il était allé à Manchester ; où ? elle l'ignorait. Je passe les détails de notre expédition. Enfin nous tombâmes sur le grand vieillard à cheveux blancs, comme il sortait d'une petite auberge fréquentée par les gens de Blakeley, où il demeure. Quand j'exhibai mon livre, il s'écria : « C'est magnifique ! » Je lui dis : « Regardez à la première « page », car je vis qu'il était déjà plongé dans quelque chose qui lui plaisait, au milieu du volume, et lisait debout dans la rue. Seconde exclamation : « En vérité, je suis un homme fier aujourd'hui ! » Il tourna et retourna le livre, lut encore un passage dans la rue encombrée, et, de joie, son visage grisâtre devint d'un rouge brun. Tout à coup il s'arrêta.

« — Que puis-je faire pour lui en retour ?

« — Il faut lui écrire et le remercier.

« — J'aimerais mieux faire 20 milles à pied, que d'écrire une lettre.

« — Eh bien, si vous vous mettiez en route à Noël, pour aller remercier Tennyson ?

« Il leva les yeux du livre et me regarda profondément indigné.

« — Femme ! ce n'est pas en marchant que je l'atteindrai ! Nous sommes sur la terre, comprenez-vous ? Mais lui, il est là-haut, bien au-dessus. Je ne peux pas plus l'atteindre en marchant que s'il était un aigle ou une alouette bien au-dessus de ma tête.

« Cela lui sortit du cœur, tout chaud, tout sincère, sans la moindre idée qu'il parlait figurativement, mais comme si c'était littéralement vrai et, moi, une oie, de n'y avoir pas pensé. Puis il se replongea dans son livre, lut à haute voix *la Belle au bois dormant* et s'arrêta au milieu pour regarder encore la dédicace. Nous le laissâmes dans une sorte de somnambulisme ; pourvu qu'il ne se fasse pas écraser ! »

Voici maintenant la lettre de Ramford à Tennyson :

« Blakeley, 13 décembre 1849.

« Cher Monsieur,

« M^{rs} Gaskell m'a remis, il y a quelques jours, vos poésies avec votre autographe conçu en termes pleins de bonté, et je ne peux que vous dire que vous n'auriez rien pu faire qui me causât autant de plaisir. Veuillez accepter mes remerciements les plus sincères. Vos poèmes ! je ne peux pas les oublier ; je ne peux pas les écarter de ma pensée ; les personnages et les lieux qu'ils représentent me poursuivent ; je les ai tous lus et relus et je ne me suis pas éveillé une seule fois cette nuit sans que « Mon cœur, ma vie, mon amour, « ma fiancée » ne me revînt aussitôt à l'esprit. Oh ! votre *Oriana* m'a fait monter bien des fois les larmes aux yeux et à ma chère femme aussi. C'est une œuvre profonde. Votre *Locksley Hall* est d'une beauté terrible, profondément impressionnante. Le début de votre *Palais endormi* est presque ce que je préfère, et votre *Fille du Jardinier* ! Ah ! quels souvenirs de ma jeunesse elle réveille !

« L'histoire de mon jeune amour me hante maintenant que je « suis vieux, et couve tout au fond de mon cœur, quoiqu'il soit « presque froid. » Ma femme, qu'elle soit bénie de Dieu ! Je ne laisse pas, d'ordinaire, déborder mes émotions, mais quand je la regarde, je m'aperçois qu'elle fait de même. Et cela est arrivé souvent depuis que je suis assez heureux pour posséder vos poèmes.

« Mais votre anglais ! En vérité, il est presque sans limites dans sa puissance d'expression. Que ne peut-on pas faire dire à notre chère langue ? Quelle élévation ! Quelle profondeur ! Les plus magnifiques couleurs, les plus sombres et tragiques ténèbres, les plus éblouissants éclairs, elle renferme tout et vos poésies expriment ce tout.

« Etes-vous bien portant ? Etes-vous heureux ? J'espère que vous êtes l'un et l'autre. Acceptez mes meilleurs vœux et croyez-moi bien à vous.

« Samuel RAMFORD. »

VIII

L'année 1850 fut la mémorable de la vie d'Alfred Tennyson ; il publia *In Memoriam* sa plus belle œuvre peut-être ; il se maria et il fut nommé Poète-Lauréat.

Dix-sept années s'étaient écoulées depuis la mort d'Arthur Hallam, et pendant ce long espace de temps, la pensée de l'ami perdu n'avait jamais cessé de se mêler à la vie de l'âme sur laquelle il avait laissé une empreinte si profonde.

In Memoriam occupe dans l'œuvre de Tennyson une place à part ; cette parole du poète : « J'ai exprimé là mes croyances », lui donne un intérêt spécial, une valeur incomparable.

Les *Elégies*, comme les poètes avaient nommé les fragments nombreux qu'il leur avait communiqués de temps à autre, parurent sous leur vrai titre, sans nom d'auteur ; mais la voix publique le proclama promptement ; la main de l'ouvrier était la seule capable de produire l'œuvre.

Nous ne citerons, à ce sujet, que deux passages de la biographie, dont l'un, dû au biographe, résume l'ensemble de la doctrine religieuse de son père, tandis que l'autre (une lettre du professeur Sidgwick) fait connaître l'impression produite par le poème sur les débats religieux de l'époque.

« Assurément, dit lord Tennyson, la religion n'était pas pour lui une abstraction nébuleuse. Il déclarait avec force et logique sa propre croyance en ce qu'il appelait les vérités éternelles, en un Dieu omnipotent, omniprésent et tout amour, qui s'est révélé sous la forme humaine par l'amour le plus sublime et le sacrifice de soi ; en la liberté de la volonté humaine et en l'immortalité de l'âme. Mais il déclarait « que rien de ce qui vaut la peine d'être prouvé ne peut l'être, et que même, quant aux grandes lois qui sont les bases de la science, nous n'avons que la foi, nous ne pouvons pas savoir ». Il redoutait le dogmatisme des sectes et les définitions audacieuses de Dieu. « J'ose à peine le nommer par son nom », déclarait-il ; dans *le Vieux Sage*, il le désigne par « l'Innommé ». — « Mais, enlevez la croyance en la personnalité consciente de Dieu, ajoutait-il, et vous enlevez le soutien du monde. »

« Je préférerais infiniment me sentir le plus misérable des êtres sur la surface de la terre, avec un Dieu au-dessus de moi, que le type le plus élevé de l'homme, seul dans la vie. »

IX

Lord Tennyson a donné pour épigraphe au chapitre qui relate le mariage de ses parents ce vers de la *Princesse* : « Comme une musique parfaite unie à de nobles paroles. » Il résume, en effet, l'harmonie rare de cette union fondée sur la plus entière sympathie en toutes choses, et que pas un seul nuage ne troubla pendant quarante années. Les fiancés s'étaient vus pour la première fois en 1830 ; pendant une visite des dames Sellwood à Somersby, Arthur Hallam avait invité miss Emily Sellwood à faire une promenade dans « le bois des fées » ; au tournant d'une allée, ils se trouvèrent en face d'Alfred Tennyson ; à la vue de la svelte et

belle jeune fille de dix-sept ans, « traversant comme une lumière les sentiers sylvains », il s'écria spontanément : « Oh ! êtes-vous une Dryade ou une Oréade errant ici ? » Tous ceux qui ont connu lady Tennyson ont été frappés de « la tendre et immatérielle physionomie qui lui donnait un charme très supérieur à celui de la seule beauté des lignes ». Les deux jeunes gens se revirent de loin en loin jusqu'au jour où elle assista, en qualité de demoiselle d'honneur, au mariage de sa sœur, en 1836, et charma plus que jamais les yeux d'Alfred Tennyson.

L'éditeur Moxon avait bien proposé un arrangement qui assurait un revenu suffisant au poète, et M^{me} Tennyson mère avait offert de partager son douaire avec son fils pour faciliter son mariage; mais ni lui ni miss Sellwood n'y avaient consenti. Après dix ans d'attente et de lutte, le mariage fut célébré à Shiplake, pittoresque village situé sur les bords de la Tamise, et dont la belle vieille église est ornée de merveilleux vitraux provenant de la célèbre abbaye de Saint-Bertin, près Saint-Omer, détruite et pillée pendant la première Révolution.

« Qu'on me permette, ajoute ici lord Tennyson, quoique, en ma qualité de fils, je ne puisse tout dire sur celle que j'ai aimée comme une mère parfaite, « femme entre les femmes, et quelle épouse, quelle compagne ! » (expressions empruntées au poète). Ce fut elle qui devint la conseillère de mon père en matières littéraires. « Je suis fier de son intelligence », disait-il. Il discutait avec elle tous ses travaux; elle copiait ses poésies; à elle seule, il s'adressait pour une critique définitive avant de faire imprimer. Elle, avec « sa tendre et spiritualiste nature », sa noblesse innée de pensée, était toujours à son côté, prompte, gaie, courageuse, sage et sympathique conseillère. C'était elle qui protégeait sa nature impressionnable contre les ennuis et les épreuves de la vie, répondant (par exemple) aux innombrables lettres qu'on lui adressait de toutes les parties du monde. Par son « humour » tranquille, par son dévouement sans réserve, « toujours plus chère et plus « proche de son âme à mesure que le torrent de la vie se précipitait vers la chute », elle le soutenait de tout son pouvoir aux heures de découragement et de chagrin. »

Elle avait soixante-dix-sept ans lorsqu'il lui dédia son dernier livre, *la Mort d'OEnone*.

Les nouveaux époux avaient commencé leur voyage de noces par un pèlerinage au tombeau d'Arthur Hallam. « Ce fut comme une consécration »; ils étaient allés ensuite en Cornwall visiter les ruines de l'antique abbaye de Glastonbury dans une des légendaires vallées d'Avilion, où la tradition veut que se trouve la

tombe du roi Arthur et, près d'elle, dans le sanctuaire, celle d'un abbé Selwode, de la même lignée que M^{me} Tennyson. On prétend aussi que Joseph d'Armathie vint, en l'an 63 de notre ère, fonder, à Glastonbury, la première colonie chrétienne en Grande-Bretagne, et déposer en une humble chapelle le saint Graal, dont la recherche entraîna les chevaliers d'Arthur en de si folles aventures.

Tout cela intéressait prodigieusement le poète qui rêvait sans cesse à l'épopée arthurienne.

Plusieurs maisons de plaisance avaient été mises à la disposition des voyageurs; ils avaient choisi une villa dans le romantique pays des Lacs, et là, pour la première fois, M^{me} Tennyson avait vu Carlyle; le vieux sauvage l'avait examinée lentement des pieds à la tête, puis il lui avait tendu cordialement la main d'un air satisfait.

La reine fit offrir à Tennyson de succéder à Wordsworth en qualité de poète-lauréat. *In Memoriam* avait encore beaucoup augmenté l'admiration que la souveraine et le prince Albert ressentent pour les œuvres du poète. La lettre écrite par le colonel Phipps, secrétaire de la reine, fait honneur à celle qui l'inspira autant qu'à celui qui la reçut.

Tennyson réfléchit vingt-quatre heures avant d'accepter. Il n'était pas homme de cour et il adorait la retraite. Porter un costume de gala, aller aux *levers*! Dures épreuves! Enfin, il se décida et, peu après, il écrivait à M. Rawnsley : « Je reçois une telle multitude de poèmes que j'en deviens fou; les deux millions de poètes de notre Grande-Bretagne m'inondent quotidiennement de leurs œuvres; en vérité, ce n'est pas une sinécure d'être poète-lauréat! Si quelque bonne âme voulait bien m'envoyer, en guise de diversion, un volume de prose!... »

Les mauvais jours étaient passés; la lutte avait été longue et âpre. Ceux qui parlent du bonheur d'Alfred Tennyson oublient trop qu'il avait quarante ans lorsqu'il entra au port; il est vrai que la compensation dépassa les espérances.

Après un voyage en Italie, que le poète a délicieusement raconté dans la *Pâquerette*, et qui fut un enchantement, « car il avait toujours eu la vision vivante de l'Italie, de la Grèce et de la Méditerranée », le ménage s'installa à Twickenham, près du parc de M. le duc d'Aumale. La première année fut attristée par la venue d'un enfant qui mourut en naissant, par suite d'une chute de sa mère; mais, l'année suivante, Hallam, aujourd'hui lord Tennyson, vint guérir la blessure.

On lit dans le Journal de sa mère : « Dès le début, Alfred observa Hallam avec un profond intérêt. Beaucoup de ses amis

auraient souri s'ils l'avaient vu escalader les escaliers avec le bébé dans ses bras. » Il adorait les enfants. Dès sa première jeunesse, « il faisait leur joie », et les comprenait mieux que personne. Il disait des bébés : « Il y a quelque chose de gigantesque en eux. L'étonnement de leurs yeux largement ouverts a une grandeur qu'ils perdent un peu plus tard. Ils me semblent être les prophètes d'une race plus puissante. » Il voulait qu'on leur fit la vie heureuse et belle. Nous savons par son fils combien il était dévoué aux siens. « Dans ma plus tendre enfance, lorsque lui et ma mère étaient seuls à la maison, il prenait plaisir à me porter au salon dans mon berceau, afin d'observer à son aise mes petits gestes. L'un de mes premiers souvenirs me rappelle qu'il se fit aider par « le maître « de Balliol » pour nous balancer dans un châle, mon frère et moi. Plus tard, quoique nous fussions encore bien jeunes, il fit de nous, autant que possible, ses petits compagnons. Ma mère n'était pas assez forte pour marcher aussi loin que nous ; alors il nous attelait à sa petite voiture de jardin qu'il poussait par derrière ; de la sorte, nous courions à l'assaut des collines et redescendions dans les vallées. Quand il faisait assez chaud, nous nous asseyions tous ensemble sur quelque monticule, dans nos champs, et il nous lisait quelque chose ; s'il faisait froid, il jouait au *football* avec nous, dans une ancienne carrière de plâtre ; ou bien nous bâtissions des forteresses sur le haut de la « Falaise du Signal », et ensuite nous ouvrons une canonnade ; au besoin, il nous enseignait à lancer les flèches de nos arcs. D'autres jours, nous allions à la recherche des fleurs sauvages et, si nous en trouvions d'inconnues, il nous disait au retour : « Apportez-moi mon *Baxter sur les plantes fleuries*. » Si la pluie nous tenait enfermés, il bâtissait des villes avec des briques ou jouait avec nous au volant ; d'autres fois, il nous lisait les contes de fées de Grimm ou nous récitait des ballades ! Je me souviens de l'énergie qu'il mettait à chanter : « Malbrouck s'en va-t-en guerre, mironton, tonton, mirontaine », ou : « Si le roi m'avait donné Paris, sa grand'ville », et encore : « O vous, marins d'Angleterre ».

Plus tard, il nous aidait, le soir, à jouer quelque scène d'une ancienne comédie. Il prenait plaisir à nous conseiller pour nos charades, et s'il fallait un prologue, il en écrivait la partie la plus amusante.

A l'automne nous ratissons les feuilles des pelouses, et il nous employait à ouvrir de nouvelles percées dans les massifs ou à ressabler les allées. C'était un grand jour lorsqu'un joueur d'orgue italien venait (comme il arriva pendant bien des années) et était invité à se chauffer à notre feu de joie de feuilles et de bran-

chages, pendant que mon père et lui contaient des histoires de Savoie, de Piémont et de Lombardie.

La principale préoccupation de nos parents était, je m'en souviens, que nous fussions strictement fidèles à la vérité, et ces mots prononcés par mon père : « Un homme sincère a généralement toutes les vertus », ne sont jamais sorties de ma mémoire.

Il tenait particulièrement à ce que nous fussions polis avec les pauvres et les inférieurs ; la plus sévère punition qu'il m'infligea (elle ne fut pas, il est vrai, bien terrible) fut le résultat d'un manque de respect envers l'un de nos serviteurs.

Le premier latin qu'il m'enseigna fut le *O fons Bandusix*, et le premier grec, le commencement de l'*Iliade*. Avant cela il aimait à nous faire apprendre ou répéter des ballades et de simples poésies sur la nature, mais il ne nous faisait jamais apprendre ou répéter ses poésies.

Dans l'été, nous passions ordinairement par Londres pour aller dans le Lincolnshire, et nos fêtes consistaient en visites à l'abbaye de Westminster, au jardin zoologique, à la Tour de Londres, au British Museum et à la Galerie nationale. Cette dernière le ravissait ; il nous expliquait les diverses supériorités des maîtres et nous conduisait d'abord à *la Résurrection de Lazare*, par Sébastien del Piombo, ou au *Bacchus et Ariane* du Titien.

Sa tendresse pour « les petits » ne diminua jamais. Dans ses dernières années, ses petits-enfants préféraient à tout une bonne partie de jeu avec lui, et, de son côté, il aimait à « gaminer » avec eux.

Ce fut pour son petit-fils « Lionel aux cheveux d'or » qu'il écrivit, après quatre-vingts ans, la jolie berceuse : « Papa et maman te regarderont grandir. — Ils cueilleront pour toi la rose épanouie — Et trouveront pour toi la bruyère blanche (symbole de bonheur), pour toi, mon doux chéri. »

Ces détails peuvent sembler puérils, dit, en terminant ce gracieux chapitre lord Tennyson, mais je les conserve comme témoins de l'éternelle jeunesse du poète.

X

Le théâtre de ces jolies scènes de famille n'était pas Twickenham. Le climat avait déplu à M^{me} Tennyson, et le poète était allé planter sa tente dans cette délicieuse île de Wight, qui semble une île Ionienne transportée dans la Manche. Il résolut d'y vivre sa vie de travail sérieux en se rapprochant parfois de ses nombreux amis ou en les appelant à lui. « Oh ! vivons en face de cette vu

s'écrièrent les deux époux, dès qu'ils aperçurent, à travers une ceinture de beaux arbres, la mer d'un bleu méditerranéen, les caps rosés, la falaise bordant le premier plan d'un parc accidenté, rempli d'ormes et de marronniers aux feuilles d'or et de pins au tronc roux. » Le domaine de Farringford est très ancien ; il appartenait au moyen-âge à l'abbaye de Lyra en Normandie, et les lieux ont conservé des noms de cette époque, tels que : « le Champ du Prieur, le Clos de la Vierge, la Colline des Clercs, la Prairie d'Abraham, etc. » La maison, raconte M^{me} Thackeray-Ritchie, me fit l'effet d'un palais enchanté, avec ses murs de verdure à l'extérieur et des murs parlants à l'intérieur.

« Là était suspendu le solennel profil couronné de Dante. L'Italie rayonnait au-dessus des portes ; des visages amis tapissaient les corridors, des livres remplissaient les bibliothèques, la grande fenêtre ogivale du salon était pleine de feuillages verts ou dorés, du chant des oiseaux et du murmure de la mer lointaine. »

« Mon père et ma mère adoptèrent immédiatement la vie de la campagne, poursuit le biographe, exploitant leur petite ferme, soignant les pauvres et les malades du village. Dans l'après-midi, ils ratissaient les feuilles mortes, sablaient les allées et construisaient ce que mon père appelait « un boudoir de roseaux », dans le potager. Les fleurs étaient pour lui une source inépuisable de jouissances, et il en commença le dictionnaire. Il acheta une lunette d'approche afin de mieux observer les mouvements et les habitudes des oiseaux dans les différents arbres, et se mit à étudier la géologie avec un savant de l'endroit. Il apprit la naissance de son second fils au moment où il contemplait la planète Mars « étincelant comme un rouge bouclier sur la poitrine du Lion », et il décida que l'enfant serait nommé Lionel.

« Le petit Hallam l'observe, disait-il, avec un étonnement craintif, ne se l'explique pas et, de temps en temps, il verse sur lui quelques larmes de sympathie, ou répond à son bêlement d'agneau.

« A cette époque, mon père travaillait matin et soir à son poème *Maud*, dans son petit cabinet tout en haut de la maison, fumant ce qu'il appelait « ses pipes sacrées », une demi-heure après le déjeuner et autant après le dîner ; personne, à ces heures, n'était admis auprès de lui, car c'était alors « que lui venaient ses « meilleures pensées ». Il avait gardé son habitude d'enfance de se répéter ou de lire tout haut ses nouvelles compositions ; elle lui était très utile pour en découvrir les défauts, mais étonnait fort les gens simples. « Pourquoi donc, demandait la cuisinière de sa mère, « M. Alfred est-il toujours à ses prières ? »

Les habitants de l'île furent d'abord un peu intrigués, choqués même des excentricités, bien innocentes pourtant, du nouvel arrivant; son large sombrero leur parut singulier pour un gentleman, et son vaste manteau lui donnait un aspect mystérieux qui les inquiéta; il fallut les égards respectueux des plus hauts personnages pour rassurer les bonnes gens du pays. Ils n'avaient qu'une très vague idée de ses occupations et ne s'expliquaient pas ses longues courses par monts et par vaux à toutes les heures du jour et presque de la nuit. Un petit garçon, à qui une dame demandait s'il connaissait M. Tennyson, répondit : « Oui, il fait *des poètes* pour la reine. — Que voulez-vous dire? — J'sais pas, mais le *policeman* le voit souvent qui les fait sous les étoiles. »

Si Tennyson ne faisait pas précisément tous ses poèmes pour la reine, Sa Majesté avait néanmoins pris une grande place dans sa vie. En acceptant la charge de poète-lauréat, il avait peu augmenté sa fortune, mais il s'était assuré une auguste amitié qui lui resta fidèle jusqu'à son dernier jour.

Autant que les circonstances le permettaient, la reine s'appliqua toujours, avec une grâce charmante, à faire sentir au grand poète que, pour elle, le génie rapprochait les distances sociales, et Tennyson, de son côté, apporta dans l'expression de son dévouement chevaleresque, un mélange d'affection et de respect qui laissait apercevoir l'ami dans le sujet. Ainsi, il commençait parfois ses lettres par « chère et honorée dame » (le mot *dame* avait ici la signification ancienne de la chevalerie), et il signait : « Votre affectionné serviteur. »

Quant au prince Albert, il venait sans cérémonie à Farringford, en voisin. La première fois, il arriva comme on emménageait et causa une telle émotion à la femme de chambre, que l'écuyer dut la prendre doucement par les épaules et la faire tourner sur elle-même pour lui rendre le mouvement et la parole.

Le prince et le poète avaient une profonde estime l'un pour l'autre et une grande admiration pour leurs mérites respectifs. Le prince, qui subit plus que personne le charme des *Idylles du roi*, écrivit à l'auteur, peu après leur publication :

« Mon cher M. Tennyson,

« Me pardonneriez-vous de troubler votre repos en vous adressant une requête à laquelle je pense depuis quelque temps? La voici : seriez-vous assez bon pour inscrire votre nom dans le volume ci-joint de vos *Idylles du roi*? Vous ajouteriez ainsi un intérêt particulier au livre qui contient ces beaux chants auxquels je dois les plus grandes jouissances. Ils rallument tous les sentiments que

les légendes du roi Arthur durent inspirer à la chevalerie d'autrefois, et en même temps la forme gracieuse sous laquelle vous les présentez mêle à ces sentiments la pensée plus douce de notre siècle.

« Croyez-moi toujours bien à vous.

« ALBERT. »

Lorsque la mort eut enlevé si prématurément le prince Consort, la reine, sous l'inspiration de la princesse Alice, fit demander à Tennyson d'écrire quelques lignes à sa mémoire. Il eut la pensée, dont elle fut très touchée, de dédier à celui qu'elle pleurait, les *Idylles* qu'il avait si hautement appréciées.

Ses deux filles, la princesse de Prusse (aujourd'hui l'impératrice Frédéric) et la princesse Alice, lui adressèrent des lettres émues pour l'en remercier.

La lettre de la princesse de Prusse se terminait ainsi :

« En vérité, ce doit être une satisfaction pour l'auteur de savoir que ses paroles ont été des gouttes de baume sur les cœurs aimants et déchirés de la reine veuve et de ses enfants orphelins.

« VICTORIA. »

Quelques mois après la mort du prince, la reine reçut Tennyson. Il fut si ému, qu'il se rappelait à peine les paroles qu'ils avaient échangées, mais il aima sa voix et la douceur de sa physionomie. Lady Tennyson dit dans son Journal :

« Alfred a été très affecté de son entrevue avec la reine. Il dit qu'elle se tenait debout devant lui, pâle comme une statue et parlait d'une voix calme, mais d'une tristesse inexprimable. Il y a en elle « une sorte de majestueuse innocence ». Entre autres choses, il lui dit que le prince aurait fait un grand roi; elle répondit : « Il « disait toujours que peu importait que *lui* fit ce qui devait être « fait, pourvu que ce fût fait. » Alfred dit : « Nous partageons tous « la douleur de Votre Majesté. » Elle répliqua : « Le pays a été « bon pour moi; je lui suis reconnaissante. »

Lorsqu'elle perdit le prince Léopold, la reine écrivit à Tennyson :

« Cher lord Tennyson,

« Vos bonnes paroles me sont vraiment précieuses. Mes douleurs sont grandes et nombreuses.

« Presque tous ceux sur qui j'avais besoin de m'appuyer, qui m'aidaient et m'encourageaient, me sont enlevés. Mais, quoique *tout bonheur* soit fini pour moi en ce monde, je suis prête à continuer la lutte; je prie pour être aidée à porter ma lourde croix;

j'essaye de soutenir la pauvre chère jeune veuve de mon enfant bien-aimé, car sa vie, si heureuse pendant deux ans à peine, est entièrement brisée. Mais elle se soumet admirablement, avec la plus douce patience et une résignation sans murmure. Tous ces terribles chagrins nous montrent bien véritablement que notre vie réelle n'est pas de ce monde...

« Je vais bien et tant que je vivrai je me dévouerai au bien de mon cher pays qui m'a, en toutes les occasions de douleur et de joie, mais surtout dans les premières, témoigné tant de sympathie.

« Toujours bien à vous,

« V. R. I. »

Quand Tennyson eut à son tour l'immense chagrin de perdre son fils Lionel, la reine lui donna les preuves d'une véritable amitié pleine de sollicitude.

Jusqu'à la fin, la reine combla Tennyson de charmantes attentions, et quand elle perdit « son noble poète-lauréat », non seulement elle écrivit à son fils une lettre pleine de cœur, mais elle eut la délicate pensée de copier pour lui, le passage de son Journal écrit après la dernière visite de son père à Osborne. Il lui avait dit en la quittant : « Vous êtes si seule sur cette terrible hauteur ! C'est vraiment terrible ! Je n'ai peut-être plus qu'un an ou deux à vivre, mais je serai heureux si je peux faire quelque chose pour vous. Envoyez-moi chercher toutes les fois qu'il vous plaira. » Elle l'avait trouvé très vieilli, la vue très affaiblie.

XI

A mesure que les œuvres de Tennyson répandaient sa réputation dans le monde entier, l'île de Wight pouvait se glorifier d'abriter deux royautes ; plus de regards peut-être se portaient vers Farringford que vers le palais d'Osborne.

Toutes les sommités de tous les mondes tenaient à honneur de recevoir la cordiale et franche hospitalité du poète ; et l'honneur était en même temps un plaisir de choix, car le maître se dépensait généreusement pour ses hôtes. Outre ses merveilleuses lectures, sa conversation les tenait sous le charme. C'était celle d'un homme de génie qui sait énormément, qui a tout lu et tout pesé dans un esprit de sincère justice, sans l'ombre d'arrière-pensée personnelle, soit envers les vivants, soit envers les morts, mais c'était aussi la conversation d'un « humouriste » sans méchanceté, dont le fond d'anecdotes était inépuisable, anecdotes nullement triviales et qui toutes, contées en une langue admirable, avaient

pour but d'expliquer la nature humaine dans toutes ses phases.

Très érudit, il haïssait les pédants et rien n'était plus simple que sa manière d'exprimer sa pensée.

La plupart de ses amis se rappellent la petite chambre au sommet de la maison (à Farringford) où il se retirait après le repas pendant une demi-heure et invitait ensuite ses amis *de choix*. Tout le monde n'était pas admis dans ce temple qu'il appelait « sa tanière ». Là, il disait tout ce qui lui venait à l'esprit; « de fortes pensées exprimées en un fort langage », qu'il s'agit de politique, de science, de religion, d'art ou de philosophie.

Envers les femmes, il était singulièrement courtois et bienveillant. Il se donnait la plus grande peine pour expliquer et faire comprendre certaines choses à une jeune fille relativement ignorante, s'il croyait voir en elle des preuves suffisantes d'intelligence. Mère, sœurs, épouse, lui avaient inspiré la plus noble foi en la femme.

Il est intéressant de voir avec quelle déférence, presque timide, ses amis parlent de lady Tennyson. — « Quand je prie, je vois la face de Dieu! disait-elle à son mari. » Tel est l'esprit qui anime cette remarquable vie. Il n'est pas étonnant qu'on parle d'elle à voix basse, comme d'une personne que nul n'aurait jamais l'idée de critiquer; que tous ceux qui l'ont connue reconnaissent, dans sa vertu et sa sainteté, pour la nature la moins semblable aux autres qu'ils ont connue.

« Sans prétendre à une supériorité intellectuelle qu'elle possède indubitablement, elle a sans doute été le meilleur critique de son mari, celui dont il admettait le plus volontiers l'autorité. Avec toutes ses vertus, elle n'a aucune exagération puritaine, est pleine d'une calme gaieté humoristique, et si l'on passait son nom sous silence, on omettrait la plus puissante influence qui ait agi sur le poète. Rappeler les souvenirs et appréciations des autres amis de Tennyson au sujet de sa remarquable compagne, ce serait répéter les sons de cloches identiques.

Farringford, où se pressaient les princes, princesses, hommes d'Etat, de science, d'art et de littérature, devint naturellement un but de pèlerinage pour les poètes. Pas plus pour les vivants que pour les morts, Tennyson n'éprouva jamais le moindre sentiment de rivalité. Les *jeunes* trouvaient auprès de lui la sympathie, l'encouragement, le conseil amical, jamais la critique pédante ou hautaine. Autant il s'était montré déférent pour Wordsworth, autant il se montrait paternel pour Sydney Dobell, Alexandre Smith ou Swinburne. Pour Browning, il avait une affection absolument fraternelle qui lui était bien rendue, ainsi que par l'illustre

Elisabeth Barrett, sa femme. Il admirait sincèrement Rossetti et regrettait qu'il se fût « tellement enfermé que l'intimité n'eût jamais pu dépasser les limites d'une simple connaissance ». De Swinburne, il disait : « C'est un roseau par lequel toutes choses se révèlent en musique. »

Qu'on nous permette, puisque nous abordons le chapitre des poètes, de rapporter quelques-uns des jugements de celui qui nous occupe.

Shakespeare était, bien entendu, son astre de première grandeur, « l'homme qu'on voudrait montrer comme un spécimen de l'humanité aux habitants d'une autre planète ». Shelley, selon lui, « manquait parfois de sens commun ; mais, quels que fussent ses défauts, il était, comme Byron, de ceux qui donnent au monde un cœur nouveau, des pulsations nouvelles et le tiennent en haleine ». Keats aurait été des plus grands, peut-être le plus grand des modernes, s'il eût vécu. Byron n'était ni un penseur, ni un grand artiste, tout de surface, mais d'une intelligence hors ligne et aujourd'hui bien trop déprécié. Les grands *sages* du monde étaient, selon lui, Eschyle, Shakespeare, Dante et Goethe. Il plaçait Molière très haut ; « si sain d'esprit », disait-il. Dans *le Bourgeois gentilhomme*, il voyait le germe de la Révolution française. Victor Hugo était pour lui un génie inégal, parfois sublime, mais qui rappelait qu'entre le sublime et le ridicule il n'y a souvent qu'un pas. Certaines œuvres de Musset lui semblaient parfaites ; il le trouvait supérieur à Victor Hugo comme artiste, mais sur une bien plus petite échelle.

Ce n'étaient pas seulement les Anglais qui faisaient le pèlerinage de Farringford, et plus tard d'Aldworth. Les Américains de marque, Longfellow en tête, y étaient reçus avec l'empressement « d'un bon parent ». Renan fut l'hôte du poète ; ils s'entendirent à merveille sur les souvenirs de Cornwall et de Bretagne ; Renan apprit avec une vraie joie qu'à Lannion la maîtresse d'hôtel avait reconnu et proclamé « Monsieur Tennyson comme le poète de *notre* roi Arthur. » La conversation tomba sur le matérialisme et le réalisme du temps présent contre lequel s'éleva le poète : « Ah ! oui, dit Renan, mieux vaut éclairer l'histoire par le génie, comme vous et d'autres l'avez fait, que par la simple recherche. — Monsieur Renan, lui fut-il répondu, vous êtes un poète en prose, et peut-être, en ce cas, trop imaginaire. »

Si l'on rapproche de ces noms familiers ceux de Garibaldi, du général Gordon, de la reine Emma des îles Sandwich, du jeune prince Alamayu, fils de Théodore, empereur d'Abyssinie, on se rendra compte de la variété des pèlerins attirés par le sanctuaire. Le

petit prince abyssin flatta bien délicieusement, sans le savoir, l'amour-propre du *planteur* de Farringford. Ses chênes verts avaient si magnifiquement prospéré, que l'enfant s'écria : « Prenez garde ! les éléphants viendront ici ! »

Malheureusement les chênes verts n'avaient pas été seuls à grandir ; la vogue mondaine de l'île de Wight était devenue désastreuse pour l'ami de la solitude et du silence. Les murailles de verdure ne le protégeaient plus contre la vulgaire curiosité des trains de plaisir.

Contraint de fuir Farringford pendant l'été « pour ne pas voir les pieds des excursionnistes dévaster ses pelouses et leur nez s'écraser sur ses vitres », le poète, dont la médiocrité s'était amplement dorée, acheta, en 1867, le domaine d'Aldworth, dans le comté de Sussex. Sur le sommet d'une colline, en vue de vastes et plantureuses plaines et de falaises bleuâtres, il construisit sa maison d'Aldworth, dans ce style gothique moderne qui permet à la fantaisie de se donner libre carrière. A l'intérieur, tout est d'une élégance raffinée, mais sobre, avec, peut-être, un soupçon de prédilection esthétique. « Il est, je crois, dit son fils, le seul poète qui ait possédé deux résidences si exceptionnelles. »

Les amis de Londres et des comtés voisins se réjouirent, et le beau cabinet de travail, qui remplaçait « le grenier » de Farringford, ne fut pas moins envahi, au contraire.

Entre temps, le maître variait les jouissances de sa vie par des excursions. On pourrait tirer de ces volumes biographiques un charmant recueil d'impressions de voyages. Les beautés naturelles des Trois-Royaumes, si nombreuses et si variées, l'attiraient tour à tour sans rien perdre de leur charme. Ou bien il parcourait la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la vallée du Rhin, la Suisse, tantôt avec M^{me} Tennyson et ses enfants, tantôt avec des amis choisis qui, tous, s'accordaient à trouver en lui le plus cordial, le plus gai, le plus aisément satisfait des compagnons de voyage. Il retourna aux Pyrénées et, dans la vallée de Cauterets, il vécut à nouveau ses chers souvenirs d'autrefois.

« Tout le long de la vallée, je marchais avec celui que j'aimais il y a trente-deux ans. — Et la voix du ruisseau, des rochers, des arbres était la voix vivante du mort. »

Lorsque l'âge lui eut rendu les fatigues du voyage moins faciles à supporter, des amis opulents mirent plusieurs fois leurs yachts à la disposition du poète. Sa plus mémorable croisière eut lieu en 1883, sur le *Pembroke Castle*. M. Gladstone était du voyage. « Les deux grands vieillards » allaient en Danemark, au pays d'Hamlet, où les attendait « un parterre d'empereurs, de rois, de

reines et de princesses pour les fêter et les acclamer ». Au départ, le port de Kirkwald leur offrit « la bourgeoisie de la ville », et M. Gladstone, en remerciant, déclara que son nom serait depuis longtemps oublié, lorsque le nom du poète serait dans toutes les mémoires. Était-ce très sincère? En tout cas, c'était fort gracieux. Lord Tennyson raconte que les deux compagnons de route étaient aussi gais que des collégiens en vacances, mais qu'ils avaient soin d'éviter les écueils de la politique. Homère était moins dangereux, et sur ce sujet, M. Gladstone a toujours été intarissable.

Vraiment les causeries de ces deux remarquables érudits sur les poètes et la poésie de tous les temps devaient avoir un intérêt bien rare.

Ce fut pendant cette croisière que Tennyson se décida enfin à accepter la pairie; trois fois il avait refusé d'être fait baronnet, mais il céda au désir hautement exprimé de la reine de le voir siéger à la Chambre des lords. Il rassura M. Gladstone en lui promettant de n'y pas paraître coiffé de son légendaire sombrero.

La seule grande douleur qui ait traversé cette belle vie l'atteignit en 1886.

Sur l'invitation de lord Dufferin, alors vice-roi des Indes, Lionel Tennyson, attaché à l'administration de l'empire asiatique, était parti avec sa jeune femme pour un voyage d'exploration dans ces régions lointaines. Atteint, pendant des chasses, de la fièvre des jungles, exposé ensuite aux intempéries pendant les manœuvres du camp de Dehli, il tomba dangereusement malade en rentrant à Calcutta. « Rien, écrivait lord Dufferin, qui s'était tendrement attaché au poète, ne pourrait dépeindre sa force d'âme, sa patience, sa bonté pour nous tous. ». Il partit pour l'Europe au commencement d'avril, et le 20, son cercueil tombait dans la mer Rouge « sous les rayons éclatants d'une lune arabe, sous les étoiles étrangères ».

Six ans plus tard, s'éteignait le père, ce merveilleux esprit qui, jusqu'au bout, avait conservé sa lumière, produit de belles œuvres et joui de tout ce que la nature peut offrir de beau et de saint. Shakespeare, après Dieu et les Ecritures, eut ses dernières pensées. Il vit venir la fin sans faiblesse et s'endormit comme une noble statue, sous les rayons de la lune, après avoir béni son admirable compagne et son fils.

L'abbaye de Westminster plaça ses restes près de ceux de Robert Browning, et le monde anglo-saxon pleura un de ses plus grands poètes, qui avait été en même temps un de ses plus nobles enfants.

Marie DRONSART.

LE ROMAN-FEUILLETON

Le mot d'Hamlet, prince de la mélancolie, n'a jamais été plus tristement vrai : « Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark. » Ce royaume gâté, ne serait-ce pas notre pauvre pays, si nerveux, si inquiet, si facile à émouvoir et, à certaines heures d'émotion pénible, si douloureusement agité?...

Nous venons de traverser des jours sombres, qui ont paru aux meilleurs d'entre nous des jours affreux. Notre raison incertaine, notre conscience remuée, notre patriotisme qui sentait se rouvrir d'anciennes blessures, en ont souffert silencieusement, comme d'un mauvais rêve qui n'est pas encore dissipé. Vous vous souvenez de ces vers de la noble *Chanson de Roland*, que je traduis — mal — du vieux français :

Le comte Roland est couché dessous un pin.
Du côté de l'Espagne il a tourné les yeux ;
De plusieurs choses le souvenir lui revient,
De tant de pays qu'il a conquis autrefois,
De la douce France, des hommes de son lignage...

La douce France n'écoute plus, ne comprend plus les vieux trouvères qui ont jadis enchanté son âme. Elle est en proie au roman-feuilleton. C'est cette dépression de notre âme nationale, héréditaire, après des années de basse littérature, cette influence sur nos idées, nos sentiments et nos mœurs, de tant de niaiseries, étranges ou malsaines, que je voudrais, à la lumière de preuves récentes, étudier et condamner ici rapidement. Libre aux sceptiques et aux beaux esprits de s'en amuser, puisqu'ils rient de tout ; aux philosophes et aux ironistes d'en dégager une froide leçon, avec leur sérénité indifférente. Nous ne nous entendrons jamais là-dessus. On dit que les peuples ont la littérature qu'ils méritent. Qu'avons-nous fait pour mériter celle qu'on nous a donnée?

Je ne veux rien rappeler de tout ce que nous avons pu lire dans ces derniers temps à propos d'une affaire retentissante.

Di, meliora piis, erroremque hostibus illum!

Il vaut peut-être mieux citer Virgile que Ponson du Terrail et Gaboriau. La basse curiosité, avide, insatiable, ridicule et sottise, a exercé chez nous ses ravages. C'a été un bon moment pour des âmes de concierges : elles ont eu de la pâture et de la joie pour leur argent, pour un sou par jour. C'était, chaque matin et chaque soir, une révélation nouvelle, un nouveau tressaillement de la badauderie humaine, un commérage, un scandale, une calomnie. Les imaginations vulgaires et surexcitées avaient là de quoi s'échauffer et se satisfaire. L'intérêt, suspendu et endormi, était réveillé soudain par des coups de théâtre... « Quelle était cette main? Quelle était cette tête? » Des autographes imprévus, des perquisitions dramatiques, des rendez-vous mystérieux, des femmes voilées!... *La Tour de Nesles, avec Tricoche et Cacolet; le Courrier de Lyon et le Roman chez la portière!*... Demandez le dernier mot sur l'affaire!... La suite au prochain numéro!... On ne savait plus s'il fallait dire : les imbéciles! ou : les misérables!...

Nous en sommes là, cependant, pour quiconque cherche à tirer des faits une morale et une idée. Il ne s'agit pas, bien entendu, de l'élite qui échappe, et encore! à la contagion; il s'agit de l'âme populaire que rien n'en préserve et n'en défend. La maladie du roman-feuilleton, que tout contribue à répandre et à laquelle personne ne s'oppose, est une sorte d'alcoolisme qui nous a peu à peu envahis et détraqués. Nous souffrons, avec le progrès, qui a surtout amoindri ou allégé les maux physiques, nous souffrons, comme au Moyen Age, mais différemment, d'une lèpre intellectuelle et d'une peste morale auxquelles il serait urgent d'aviser. Ce n'est plus la vie matérielle qui est en péril; ce sont les racines de l'âme, les sources de la vie pensante, qui sont pourries chez nous et empoisonnées.

Avez-vous [lu quelques-uns de ces romans-feuilletons, que je pourrais choisir, dans le tas, — avec des pincettes? Oui, n'est-ce pas? Vous en avez parcouru un ou deux, comme tout le monde, par accident; j'imagine que vous les avez rejetés tout de suite, par dégoût. Mais le vaste monde ne se compose pas uniquement de dégoûtés. Pensez aux autres, à toutes les victimes de la vie inférieure, — car il y en a une, — à tous ceux qui n'ont ni votre éducation, ni votre culture, ni vos habitudes, ni vos préjugés même, à tous ceux qui mangent tous les jours de ce mauvais pain. C'est

le pain quotidien d'une foule de pauvres gens qui n'ont guère d'autre nourriture et de quelques mitrons qui exploitent cette boulangerie : elle est répugnante, mais lucrative. Rassurez-vous. Je ne vous entretiendrai pas de l'ineptie de ces choses; des intrigues niaisées et compliquées, qui troublent, comme un songe d'opium, des cervelles élémentaires; des aventures extraordinaires, surchargées d'épisodes; des personnages étranges, flanqués de comparses; du style, barbare ou enfantin, truculent, bariolé, odieux ou simplement bête, de ces feuilletons interminables qui s'étalent aujourd'hui presque partout, à la première, à la seconde et même à la troisième page des journaux. Réfléchissons seulement à leurs conséquences.

Elles sont déplorables. Nous venons d'en avoir la preuve, flagrante et indéniable, sous les yeux. Oh! la bonne chose que de savoir lire! Mais, comme il faut ou comme il faudrait prendre garde à ce qui est lu! Comme la censure, dont on se moque si allègrement entre chansonniers ou entre politiciens, comme la police des livres, des esprits et des mœurs, comme la surveillance, non pas étroite et oppressive, mais salutaire, de la fabrication intellectuelle, de la marchandise livrée au public par l'industrie des écrivains, est indispensable aux démocraties! Le roman-feuilleton est presque toujours, quatre-vingt-dix fois sur cent, un produit dangereux, une marchandise à vil prix, mais funeste à ceux qui la dévorent, un véhicule de mauvais microbes. On m'excusera de parler ainsi, non plus en littérateur, mais en hygiéniste, de tous ces agents d'infection, rapide ou lente. Rapide, plutôt. Et d'abord, le cerveau se prend; l'imagination gâtée, souillée quelquefois, se met à extravaguer. Ce sont les imaginations faibles qui sont toujours le plus sottement romanesques : un esprit romanesque (voyez les précieuses ridicules, les romantiques échevelés, les symbolistes incompris, les rêveurs bizarres) ignore, méprise ou déforme la réalité; un esprit poétique l'accepte, la comprend et l'embellit. Le roman-feuilleton ébranle et déränge le plus les cerveaux malades. Je vous parlais tout à l'heure d'alcoolisme. Nous voilà en effet devant la gamme des poisons. Comment voulez-vous que les romanesques, les pauvres d'esprit, qui boivent tous les jours ces drogues frelatées, résistent longtemps?

Leur sensibilité se déprave comme leur imagination. Leurs nerfs surexcités, secoués et tendus, ne leur laissent plus la sûre possession d'eux-mêmes, l'heureux équilibre, la santé physique et morale, qui est le premier de tous les dons et de tous les biens. A force de verser des larmes inutiles, de s'apitoyer, — car ils ont une sorte de pitié nerveuse qui a besoin des grosses émotions, —

sur des héros et des catastrophes de roman, sur des créatures et des aventures qui leur mettent de l'eau dans les yeux, ils finissent, naturellement, par ne plus voir clair. Faites-en vous-mêmes l'expérience. Regardez un peu, le matin et le soir, les ouvriers et les ouvrières, les jeunes gens et les jeunes filles surtout, les employés, les demoiselles de magasin, etc., qui lisent, qui dévorent le feuilleton, leur feuilleton, avant de se rendre à leur ouvrage ou en retournant à leur domicile. Vous verrez toujours les mêmes symptômes : des yeux brillants et parfois étranges, tantôt fixes et absorbés comme ceux des fous, tantôt distraits et dilatés par les suggestions de la lecture ; des figures passionnées, des mouvements nerveux, des gestes fébriles. C'est le roman-feuilleton qui court dans ce sang appauvri et brûlé, dans ces veines agitées, dans ces âmes malades, qui auraient tant besoin, pour vivre, de grand air, de fraîcheur et de pureté.

Et la pauvre raison s'en va, chassée par la folle du logis. Le sens du réel, du vrai, du simple, la notion des devoirs obscurs et des humbles tâches de la vie, les idées claires, les sentiments naturels et ingénus : tout disparaît, sous la poussée du roman-feuilleton, dans ces têtes à l'envers, dans ces cœurs inquiets et frémissants. Je n'insisterai pas sur les ravages de toute sorte que laisse après elle cette infiltration fâcheuse. Constatez vous-mêmes.

Et l'individu n'est pas seul à en souffrir. La société en souffre tout entière, qu'elle le sache ou non. Si nous ne voulons pas nous en rendre compte, si nous ne savons pas y porter remède, c'est que nous sommes des témoins inattentifs ou des législateurs imprévoyants. Le mal n'en existe pas moins.

Vous figurez-vous par exemple, — et il y aurait ici un curieux chapitre d'histoire littéraire à écrire sur les héros du théâtre et du roman, depuis le grand Corneille et ce Gascon de La Calprenède, jusqu'à nos jours, — vous figurez-vous, dis-je, le personnage sympathique, attachant ou idéal, que peuvent concevoir aujourd'hui les lecteurs ordinaires des feuilletons ? Ah ! c'est bien simple, et les exceptions ne sont pas nombreuses. C'est le dernier bâtard du romantisme et du naturalisme combinés, avec le socialisme pour parrain ou pour compère ; c'est l'éternelle victime, révoltée ou résignée, mais toujours touchante, de la société bourgeoise ; un réfractaire au pacte social ou un paria ; un échappé de prison, un insurgé contre la vie ou un évadé d'une maison de fous. Il en est de lui comme de cette pauvre folle que son médecin et sa femme de chambre emmenaient cette semaine (les journaux nous l'ont raconté) à l'hôpital où on l'attendait. On la met en fiacre ; elle baisse

la vitre de sa voiture et crie : Au secours ! Le bon peuple s'émeut, s'attroupe, s'interpose, la délivre, menace de faire un mauvais parti à ses gardiens, et même au cocher. Le cocher résiste, les gardiens demandent à s'expliquer; on va chez le commissaire, où justice leur est rendue; mais tout de même, un peu plus, on les écharpait.

Le roman-feuilleton, ainsi entendu, traité par les auteurs et compris par les lecteurs de cette façon, est, dans un Etat populaire, le plus sûr agent de décomposition sociale, le plus efficace, le plus rapide et le moins contrarié. On ouvre les yeux ou on les entr'ouvre sur bien des choses qui ne sont pas, à beaucoup près, si menaçantes; par étourderie, par impuissance ou par lassitude, on les ferme obstinément sur celle-là. C'est tant pis pour nous, car peu à peu le goût s'en est répandu, même en dehors du peuple, et l'habitude s'en est prise. Voulez-vous savoir combien nous avons changé? Recherchez dans la *Correspondance littéraire* de Grimm les titres des romans qui avaient la vogue, durant la dernière moitié du dix-huitième siècle. Comparez-les aux feuilletons d'aujourd'hui, que les journaux et les affiches vous ont révélés : la différence vous sautera aux yeux. N'allons même pas chercher si loin. Souvenons-nous bonnement des *Trois Mousquetaires*, des romans d'aventures, des histoires de cape et d'épée de l'ancien temps et de l'ancien goût. L'heureux temps où des contes à dormir debout tenaient les hommes éveillés!

Voilà pour la théorie. Puisque nous effleurons ce sujet grave de l'influence d'une certaine littérature sur les mœurs, passons, si vous voulez, sans être ni indiscrets, ni violents, ni timides, à l'application.

Voici donc des esprits et des âmes travaillés, préparés, mis au point, par le roman-feuilleton, pendant des années. Ce peuple a été saturé de mauvaise littérature romanesque; il en a bu, depuis longtemps, toute la lie. C'est sa vie même, sa vie intellectuelle et morale, que ces lectures-là; il n'en veut plus d'autres. Un accident éclate, un drame surgit tout à coup dans la vie réelle, qui passionne comme un roman vrai, plus émouvant et plus douloureux encore que n'importe quel *Mystère de Paris*, ces imaginations surexcitées. Elles entrent aussitôt en branle et en travail. Le premier venu, un reporter, un journaliste, un désœuvré, un important ou un nigaud, un coquin ou un brave homme, fait son chapitre ou dit son mot dans cette histoire. La foule s'empare de tout cela; elle collabore elle-même; elle invente, et elle est ravie de ses inventions.

Il n'y a pas de quoi. La foule continue tout de même; elle s'acharne et s'applique à sa besogne. La raison lui commanderait

de réfléchir; la discrétion, d'attendre; l'honneur, de se taire. Elle a dans le sang les habitudes, les procédés et l'intempérance du roman-feuilleton. Toutes ses mauvaises lectures lui sont remontées à la tête; le roman-feuilleton et le mélodrame l'ont mise en goût. Il faut que tous les matins elle ait sa pitance d'émotions, de comérages, de malpropretés, de hontes, de tout ce qu'il vous plaira; que, tous les soirs, elle retourne à cet *Ambigu* pour avoir son compte de scènes à sensation, de coups de théâtre. Elle ne demande ni qu'on la renseigne, ni qu'on la modère; elle n'est plus assez raisonnable, assez judicieuse, ni assez délicate pour cela. Ne lui parlez pas de scrupule, de générosité, de silence; ne lui dites pas davantage, elle ne vous comprendrait plus, que certains sujets sont interdits au roman-feuilleton. L'armée le sait encore; elle pense à la discipline et à l'honneur; la foule n'y pense pas. La foule, à certains jours, n'est qu'un régiment de camelots.

Et on lui donne ce qu'elle demande, de la camelote... Vous avez vu les deux derniers dessins de Forain, sous ce titre habituel et triste : *Doux pays!* Le premier, c'est le *Départ de la classe*. Des conscrits en blouse s'en vont à l'armée. Soldats demain, ils sont encore « civils » pour un jour : ils lisent le journal (chacun le sien) qu'ils entendent crier autour d'eux et où il y a ce que vous savez : ils sont à l'*Ecole de la déroute*. L'autre dessin représente un anarchiste et sa femme. L'anarchiste porte un paquet dans un mouchoir noué. « Tu vas aller me jeter ça dans l'eau. — Ta dynamite! — Plus besoin : les bourgeois font ma besogne. » Méditez un peu, je vous prie, sur ces deux images.

Elles ne sont peut-être pas consolantes; elles sont vraies. Il n'est que temps d'aviser et de réagir, non seulement dans l'intérêt des bonnes lettres, des bonnes mœurs, des bonnes habitudes d'esprit, qui ont toujours été inséparables, mais dans l'intérêt même de l'esprit public et de la bonne tenue morale de notre cher pays. Je n'ignore pas que lorsqu'on écrit ces mots : notre cher pays, on s'expose un peu à faire sourire de soi et qu'on a l'air d'arriver de l'autre monde. Naïveté ou non, ne vaut-il pas mieux revenir de loin que d'être revenu de tout et tomber de la lune que dans la boue? Pourrait-on réagir? Je le crois encore, mais comment? Il serait relativement facile d'atteindre la littérature pornographique, à laquelle on ne fait d'ailleurs qu'une petite guerre, bénigne et intermittente; il paraît moins aisé de résister au flot montant de la littérature simplement inepte qui envahit le rez-de-chaussée de la plupart des journaux. Et cependant il y a des formes de roman plus relevées et plus attrayantes que ces feuilletons horribles, tirés de la *Gazette des Tribunaux* ou des *Hôpitaux*, des archives

lugubres du crime ou de la folie, des bas-fonds de la niaiserie humaine et des antipodes du sens commun. Il serait plus décent, plus démocratique, pour un journal destiné au peuple, plus habile peut-être, car le goût public finira bien par avoir assez de ces sottises, de donner à sa clientèle une autre marchandise que cette littérature pourrie. Ne désespérons pas trop de l'avenir. Nous avons déjà éliminé le naturalisme dans ce qu'il offrait de brutal, de cynique et d'odieux; la répugnance a commencé par les lettrés, par les délicats, elle s'est peu à peu généralisée. Pourquoi serions-nous, à la longue, plus impuissants contre toute cette *Bibliothèque noire*, qui empoisonne journallement l'âme française?

C'est l'affaire des critiques, de tous ceux, du moins, qui ont le souci de leur profession, qui tiennent à remplir, non pas une magistrature ni un sacerdoce, mais un rôle utile, d'avertir le public, de le prendre à partie au besoin, de lui reprocher ses engouements et ses complaisances, avec l'intention — ou l'illusion — de l'en corriger. Ne laissons passer aucune occasion d'élever la voix, de faire notre tâche en conscience : la nôtre, au moins, sera plus tranquille si nous avons éclairé celle d'autrui. On a bien attaqué autrefois, au nom des principes littéraires (rappelez-vous l'honnête Boileau et son *Dialogue sur les héros du roman*), les divagations à la Scudéry, qui altéraient le naturel et la vérité, péchaient contre le goût et la mesure, choquaient la raison et la vraisemblance. Nous n'en voulons plus; mais nous avons autre chose qui est pire. Défendons-nous. Essayons de tuer *Rocambole* une fois pour toutes.

C'est tout le monde que nous défendons, avec la littérature avilie et profanée. Et qu'on ne nous accuse pas de traduire un dégoût de raffinés en termes trop gros : ceux-là expriment à peine le mépris que ces « productions » soulèvent chez les honnêtes gens et les inquiétudes, souvent justifiées, qu'elles leur inspirent.

Henri CHANTAVOINE.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Jeanne d'Arc et la Guerre de Cent ans, d'après les chroniqueurs : de Froissart à Monstrelet. — Texte abrégé, coordonné et traduit par M^{me} de Witt, née Guizot. — Un volume grand in-8° contenant 8 planches en chromolithographie, 48 grandes compositions tirées en noir et 344 gravures, d'après les monuments et les manuscrits de l'époque. — Broché, 15 francs; cartonné, tranches dorées, 20 francs.

En modernisant, d'une main à la fois légère et exacte, le texte primitif de chroniqueurs d'autrefois, M^{me} de Witt a tenté une œuvre d'une portée considérable. Elle a réussi, de la manière la plus heureuse, à rendre facile la lecture de très vieux historiens, dont la langue ardue n'est guère accessible qu'à des personnes ayant fait des études spéciales.

Le volume consacré à la *Guerre de Cent ans* et à *Jeanne d'Arc* comprend une des périodes les plus sombres de notre histoire. C'est le temps de l'invasion anglaise, et si, sous le roi Charles V, Olivier de Clisson et Du Guesclin remportent quelques succès, bientôt arrive le règne de Charles VI, le roi fou, et, avec lui, les rivalités violentes entre les Anglais, les Armagnacs et les Bourguignons.

Nulle part, l'idée précise de la patrie ne se rencontre au milieu de cette lutte sans merci jusqu'au jour où apparaît Jeanne d'Arc; alors la chronique devient une véritable épopée qui se termine sur la place publique de Rouen, où la grande Française est brûlée vive. Désormais, grâce à elle, la conception de la nationalité sera indestructible dans les esprits, et l'on peut dire que c'est avec elle que la France moderne est véritablement née.

Il a été apporté à l'illustration de ce volume tout ce qui pouvait contribuer à le rendre aussi agréable pour les yeux qu'instructif pour l'esprit, afin qu'il devienne un commentaire vivant du texte.

La Danse à travers les âges, par M. G. Vuillier. — Un magnifique volume in-8° Jésus, illustré de 49 planches en taille-douce et de 400 gravures dans le texte. Br., 30 fr; rel., 40 fr.

Il en est de la danse comme de la musique : la théorie peut en changer avec les latitudes et les civilisations, mais il n'est pas un peuple, du plus primitif et du plus sauvage au plus artiste et au plus raffiné, qui soit jamais resté indifférent à la grâce des mouvements expressifs et rythmés.

Retracer l'histoire de *la danse à travers les âges*, c'est donc faire, en quelque sorte, l'histoire d'un côté de la civilisation elle-même et des mœurs dans leur représentation la plus extérieure et en même temps la plus symbolique.

Mais ce n'est pas avec des mots seulement qu'une telle histoire peut s'écrire. C'est ce que M. G. Vuillier a très bien compris. Il a rédigé, d'une part, un résumé très nourri, mais sobre; d'autre part, il a multiplié les reproductions d'œuvres d'art, depuis les plus connues jusqu'aux plus introuvables, dont la série pouvait constituer, par elle-même, l'histoire de la danse la plus exacte et la plus éloquente.

Depuis les vases grecs jusqu'aux plafonds de l'Hôtel de Ville de Paris, depuis les œuvres les plus nobles de la peinture et de la sculpture jusqu'aux charges les plus divertissantes des caricaturistes, il a tout utilisé. Téniers nous dit ici les rudes ébats des paysans de son temps, et Lancret les jolies mièvreries de ses faux bergers. Avec Raffet, nous sommes aux champs; avec Henry Monnier, à la Chaussée-d'Antin; voici la cour de Napoléon III et voilà la Chaumière.

La collection, qui s'ouvre avec les scènes peintes du tombeau des Pharaons, se clôt sur les bals publics de nos jours. C'est, à travers l'histoire de l'humanité, le voyage le plus pittoresque qui se puisse imaginer et, tour à tour, le plus poétique et le plus piquant.

Journal de la jeunesse. Nouveau recueil hebdomadaire illustré, pour les enfants de 10 à 15 ans. — L'année 1897, brochée en 2 volumes, 20 francs; reliée, 25 francs.

Les vingt-cinq premières années de ce recueil forment cinquante magnifiques volumes grand in-8° et sont une des lectures les plus attrayantes que l'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse.

Les questions d'actualité et de vulgarisation, l'histoire, la science, la géographie, la littérature, les voyages, les variétés amusantes, y sont traitées par des plumes aussi habiles que compétentes.

Le costume en France aux diverses époques, la chasse, le cyclisme et la bicyclette, la photographie, envisagée dans toutes ses applications, le sport, le yachting, les secrets de la prestidigitation, y sont l'occasion d'une suite d'articles aussi intéressants qu'instructifs. Enfin les concours mensuels avec prix, auxquels donnent lieu les devinettes, jeux d'esprit et problèmes sont toujours fort goûtés des jeunes lecteurs et lectrices, dont ils excitent l'émulation et l'initiative intellectuelle.

Ascensions et explorations. A 7000 mètres dans l'Himalaya, par sir W.-M. Conway, traduit par Henri Jacottet. — Un volume in-16, contenant 47 gravures, broché, 4 fr.; cartonné en percaline, 5 fr. 50.

Ce volume renferme le récit du beau voyage accompli par sir W. Conway dans l'Himalaya du nord-ouest et dans le Karakorum. L'auteur a réussi à s'élever au pic des Pionniers, à un peu plus de 7000 mètres, détenant ainsi le « record de l'altitude ». Le récit de sa pénible escalade et de ses longues marches à travers les glaciers est d'un vif intérêt pour les personnes, toujours plus nombreuses à notre époque, que passionnent l'alpinisme et les difficultés de la montagne.

Au Pays d'Aphrodite (Chypre), par M. Emile Deschamps. — Un volume in-16, contenant 40 gravures, broché, 4 fr. ; cartonné en percaline, 5 fr. 50.

Après avoir décrit les ruines grandioses qu'a laissées dans l'île de Chypre l'architecture des Croisés, l'auteur nous montre l'état actuel de l'île sous le régime anglais, établi il y a dix-neuf ans. Ses itinéraires embrassent l'île entière, dont il n'a négligé aucun recoin. Il a étudié les habitants avec une attention minutieuse, et il a rapporté beaucoup de détails caractéristiques sur leur vie privée et publique, leurs coutumes, leurs fêtes, leurs croyances et leurs superstitions. On peut donc dire que ce petit volume donne, en même temps qu'un résumé de l'histoire de l'île, révélée par ses monuments et ses ruines, un tableau complet de la Chypre d'aujourd'hui.

Philon le Juif. Essai sur l'Ecole juive d'Alexandrie, par M. Edouard Herriot, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur de rhétorique au lycée de Lyon. — Ouvrage couronné par l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques). — Un volume in-8°, broché, 7 fr. 50.

L'auteur de cet ouvrage a étudié les cinquante-huit traités de Philon le Juif; il a voulu appliquer à cette recherche la méthode de la philologie moderne. Par une étude scrupuleuse des textes, il a essayé de recomposer une philosophie complexe comme cette ville même d'Alexandrie où elle se produisit.

Seul ou aidé par des devanciers, il a poursuivi dans la littérature biblique ou chez un Aristobule, chez un Aristée, les origines de cette Ecole juive d'Alexandrie dont l'histoire intéresse de si près l'histoire du judaïsme, de l'alexandrinisme et du christianisme.

Terres mortes : Thébaïde, Judée, par M. André Chevrillon. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50.

De ces *Terres mortes* nous communiquer une impression d'une étrange intensité, mais en évoquer en même temps tout un passé merveilleux de puissance matérielle ou d'activité morale; retrouver, sous les traits du fellah résigné, le sujet de l'orgueilleux Pharaon et, sous le Juif anémique, mais ardent, de Jérusalem, le psalmiste exalté des époques bibliques; plus que tout cela, sous l'immobilité des paysages, sentir vivre, d'une évidence plus invincible que nulle part ailleurs, la force immuable de la nature et les énergies profondes et toujours identiques de l'âme humaine; c'est le fait d'un poète sans doute et d'un peintre au coup d'œil sûr, au dessin net et souple, mais d'un poète et d'un peintre qui joindrait à tous ces dons l'intelligence pénétrante et très informée d'un historien et d'un psychologue. C'est par cette alliance des mérites les plus divers que le livre de M. André Chevrillon séduira l'esprit des penseurs et celui des artistes. Mais à tous les lecteurs avides de connaissances nouvelles et curieux des choses de l'esprit, il prouvera une fois de plus, tout en les instruisant, que l'art se rajeunit sans cesse, et que ni Théophile Gautier après Chateaubriand, ni Fromentin après Gautier, ni Loti après Fromentin, ni sans doute M. Chevrillon lui-même après tous les autres, n'ont épuisé celui de la description et du récit de voyage.

Au Pays du mystère, par M. Pierre Maël. — Un volume in-8° illustré de 50 gravures, d'après les dessins de A. Paris. Broché, 7 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 10 francs.

C'est un de ces grands récits d'aventures lointaines auxquelles se plaît le plus souvent le talent de l'auteur.

Des indigènes fanatiques ravissent deux enfants d'une famille européenne établie sur les frontières du Thibet. Les parents des petites victimes se mettent, avec quelques compagnons, à la poursuite des ravisseurs, et à travers des difficultés inouïes, après avoir plusieurs fois désespéré de réussir, ils finissent par retrouver leurs enfants. Cette poursuite même n'aura pas été sans résultat : nos intrépides héros ont ainsi pu reconnaître en partie la géographie de ce Thibet qui demeure encore pour les Européens le « Pays du mystère ».

LIBRAIRIE HETZEL

Chaque année qui se renouvelle fournit à la librairie Hetzel l'occasion de lancer, dans la circulation littéraire, ses toujours intéressantes publications. Celles dont nous avons à nous occuper ici ne le cèdent en rien à leurs aînées. C'est toujours la même qualité supérieure, la même honnêteté, et l'on pourrait dire la même suprématie. Pas de lacune, pas un instant d'infériorité, dans cette *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, riche aujourd'hui de plus de 500 volumes qui peuvent tous se présenter devant le public, sans peur et sans reproches, comme le chevalier Bayard.

Il faudrait trop de place pour énumérer tous les chefs-d'œuvre qui parent cette collection unique au monde, et où se rencontrent les noms des écrivains les plus qualifiés de notre littérature, et aussi des littératures étrangères. Pour le moment, bornons-nous à signaler les publications nouvelles, en commençant par le *Sphinx des glaces*, de Jules Verne, une des œuvres les plus étonnantes, les mieux conçues et les plus extraordinaires du maître conteur. Ne précisons pas davantage et disons seulement que les expéditions polaires, arctiques ou antarctiques récentes donnent à ce livre un caractère d'actualité empoignante, doublée par l'incomparable talent de l'auteur. Quelques centaines de pages, sans que l'intérêt fléchisse un seul instant, que dire de mieux? Et c'est cependant l'exacte vérité.

Il en est de même de *Gérard et Colette*, d'André Laurie, une excursion très mouvementée, à travers les régions peu connues encore de l'Afrique australe, aujourd'hui l'objet des convoitises et des appétits des spéculateurs européens, là même où Mayne Reid a placé les scènes si attachantes des *Chasseurs de girafes*.

Cela est pour les imaginations curieuses d'inconnu et séduites par les excursions aventureuses. Dans un autre ordre d'idées, *Double conquête*, par Dupin de Saint-André, montre, avec un grand talent d'observation, de même que *Un honnête petit homme*, de J. Lermont, et *Frisonne l'engourdie*, de A. Mouans, le charme communicatif exercé sur leur entourage par des natures d'élite, aimantes et dévouées, quelquefois résignées, et dont l'exemple est bien fait pour inspirer à de jeunes lecteurs les plus salutaires inspirations et les meilleures pensées.

Inutile d'ajouter que, comme toujours, des artistes aimés et réputés ont illustré ces petits chefs-d'œuvre de littérature et de morale qui devraient être répandus à des milliers et des milliers d'exemplaires, pour le bien de nos enfants, et dont la séduction s'exerce sur les grandes personnes même. Est-ce que nous n'en sommes pas tous imbus et pénétrés, depuis trente années et plus, c'est-à-dire depuis que P.-J. Stahl eut l'idée féconde d'une pareille propagande?

Ajoutons que le maître n'oublia jamais les plus petits, et que sa collection si choisie, une centaine d'albums qui portent son nom, est la joie des yeux des enfants et le charme des jeunes imaginations. Les deux albums de cette année : *Un premier jour de vacances*, en couleurs, par Tinant, et *Suzanne et Suzette*, de Lalauze, ne démentiront pas ces appréciations.

Le *Magasin illustré d'éducation et de récréation*, d'où sortent annuellement toutes ces merveilles, et qui est le seul recueil périodique du genre couronné par l'Académie française, compte aujourd'hui trente-trois années accomplies d'existence. C'est un long bail avec le succès; nul n'oserait dire qu'il n'est pas amplement justifié et mérité.

LIBRAIRIE MAME

Les Écoles professionnelles, par Alexis Lemaistre. — Un vol. in-4°, orné de 72 gravures sur bois. Prix : percal., ornem. en noir et or, plaques spéciales, tr. dorée, 8 fr. 50.

Les Écoles professionnelles forment un précieux recueil qui fait défiler devant nous les principaux métiers, en les décrivant avec soin dans tous leurs détails. Après avoir débuté par une étude pittoresque du Conservatoire des arts et métiers, qui a été en quelque sorte le point de départ des écoles professionnelles, l'auteur continue par l'Institut agronomique, l'École de chimie, l'établissement de Saint-Nicolas, les écoles Boule, Estienne, Diderot, Gutenberg, etc. Toutes ces fondations importantes, créées par l'État, par la Ville de Paris ou par des sociétés privées, nous montrent tour à tour, à leurs travaux et dans leur vie intime, les jardiniers, les forgerons, les ciseleurs, les ébénistes, les tapissiers, les imprimeurs, les graveurs, les céramistes, etc.

Ce qui rend le livre de M. Lemaistre particulièrement attrayant, c'est que l'auteur, sans parti-pris et sans autre souci que d'intéresser son public aux scènes qui l'ont intéressé lui-même, nous peint ses modèles à la gymnastique, au réfectoire, à la cuisine comme à l'étude, aux examens ou à l'atelier, accompagnant son texte de dessins pris sur le vif et qui sont autant de documents sincères.

Montcalm et Lévis, guerre du Canada (1756-1760), par l'abbé H.-R. Casgrain. — Un vol. in-4° orné de 72 grav. Prix : percal., ornem. en noir et or, plaques spéciales, tr. dorée, 8 fr. 50.

Quel écrivain était plus capable que M. l'abbé Casgrain de conter l'histoire du Canada? L'auteur, en effet, a consacré une grande partie de sa vie déjà longue à étudier la Nouvelle-France, ses guerres et ses héros, se documentant aux sources les meilleures, travaillant sur les lieux mêmes, venant de Québec en France pour se munir de pièces

originales telles que le Journal même de Montcalm, celui du chevalier Lévis, les correspondances de Vaudreuil, de Bourlamaque, de Bigot, etc., et se faisant, en outre, communiquer les lettres et les pièces officielles de la cour de Versailles intéressantes pour ses recherches.

On sait que la France avait désespéré du Canada longtemps avant d'avoir signé le traité de Paris, mais les Canadiens ne désespérèrent pas d'eux-mêmes. Ils surent fonder une France en Amérique, et il est bon d'apprendre comment ce vaillant peuple a gardé intact tout ce que la mère-patrie lui avait légué : langue, religion, lois, traditions.

C'est d'un bel exemple, et le livre le met en lumière avec un patriotique accent.

Contes de Bonne Perrette, par René Bazin. — Un volume petit in-4°, orné de 40 dessins. Percal., orn. en or et coul., tr. dor., 10 fr.

Ce que nos meilleurs auteurs ont souvent écrit de plus exquis, ce sont de petites œuvres courtes, nouvelles et contes. Nous croyons qu'on en devra dire autant de M. René Bazin, à propos de son livre récent, les *Contes de Bonne Perrette*. Qu'on lise *le Petit chantre*, *la Jument bleue*, *Celui qui menait la rivière*, *le Retour* et les autres récits qu'il a groupés dans ce volume, et sans doute on pensera que par la variété, l'émotion, l'observation mêlée de poésie, la langue si souple et si nette, les *Contes de Bonne Perrette* feront bonne figure parmi les meilleures œuvres de nos conteurs français.

Les Chasseurs d'épaves, par Georges Price, illustré par Mucha. — Un volume in-4°, orné de 22 gravures. Prix : percaline, plaques spéciales, tranche dorée, 7 francs.

Les *Chasseurs d'épaves* sont avant tout une œuvre de haute imagination ; mais on se tromperait en pensant que l'auteur a obéi seulement à sa prodigieuse fantaisie. La partie scientifique, les détails techniques de la navigation, l'histoire, la géographie, les mœurs, tout est étudié avec soin, scrupule même, exposé avec netteté et un talent très rare de vulgarisation.

On trouve dans ce livre de quoi rire et pleurer, rire surtout... On tremble, on se réjouit, on a peur, on s'esclaffe, mais on ne s'ennuie jamais, n'est-ce pas l'essentiel ?

Le Cirque et les Forains, par Henry Frichet. — Un volume in-4°, orné de 70 gravures. Prix : relié en percaline rouge, plaques spéciales, tranche dorée, 5 francs.

Voici certainement le plus complet et le plus documenté des ouvrages parus depuis longtemps sur le monde si curieux des acrobates, clowns, dompteurs de fauves, saltimbanques de grande et petite marque. L'auteur nous initie au détail du métier de chacun et nous conte tant d'anecdotes pittoresques que son livre joint à la précision d'une étude technique tout l'attrait d'une histoire populaire. Une profusion de magnifiques gravures illustre le texte et en rend la lecture aussi attrayante pour les adolescents que pour les grandes personnes.

Les Saints par les grands maîtres, hagiographie et iconographie, par Charles Ponsonailhe. — Un volume in-4°, orné de 147 gravures. Prix : percaline, ornementation en noir et or, plaques spéciales, tranche dorée, 8 fr. 50.

Voici un livre à la fois pieux, charmant et savant. Pieux par le sujet traité, charmant par le texte et l'illustration, savant par les courtes, mais substantielles notices qui accompagnent chaque vie de saint. L'auteur, un érudit possédant à fond depuis longues années les trésors de l'art chrétien, a voulu répondre à une critique trop souvent entendue : la banalité, la médiocrité des images de sainteté modernes. Rappelant ses souvenirs, reprenant le voyage des musées, des cabinets d'estampes célèbres de l'Europe, il a réuni un faisceau de chefs-d'œuvre prouvant quelle source féconde d'inspiration fut pour les grands maîtres la vie des héros de l'Évangile. Toutes les écoles sont représentées ici par d'excellentes photogravures. On ne peut rêver galerie plus belle et plus séduisante.

Quant au texte, il est d'une lecture non moins variée et agréable. Se bornant avant tout au rôle d'écrivain d'art, M. Ponsonailhe emprunte ou résume les écrits, les études des plus illustres hagiographes. Les Bollandistes avec leur immense érudition, leur gigantesque travail d'archives, satisfont la critique historique. Enfin, Lacordaire, Montalembert, le cardinal Pitra, etc., etc., se montrent dans de nobles pages dignes des aînés.

C'est là plus qu'il n'en faut pour recommander tout spécialement ce livre au public.

Vélocipédie et automobilisme, par Frédéric Régamey. — Un volume orné de 73 grav. d'après l'auteur. Prix, relié en percaline rouge, plaque spéciale, tr. dorée, 5 francs.

On a déjà écrit quantité d'ouvrages sur la vélocipédie. Mais ces études, presque toujours essentiellement techniques, n'étaient pas accessibles à tout le monde.

M. Frédéric Régamey, le peintre des escrimeurs, abandonnant un instant sa spécialité, a eu l'idée de s'adresser aux jeunes gens et aux jeunes filles désireux de s'adonner au sport à la mode, et il a su, à l'aide de pages amusantes et de dessins fantaisistes, rendre son livre des plus attrayants.

La partie technique est fort sérieuse et des plus documentées ; mais à tout moment le crayon spirituel et gai vient à l'aide de la plume trop grave, jette sa note inattendue et joyeuse. L'étude est, du reste, des plus complètes. Le lecteur y trouvera non seulement des conseils pratiques sur la façon de monter, de se vêtir, de s'entraîner, mais encore des renseignements détaillés sur l'histoire du vélocipède, son influence sur la santé, l'organisation et le but des associations cyclistes, le monde des coureurs, etc. Un chapitre important est consacré à l'automobilisme. De façon claire et simple, il met les profanes au courant de la situation actuelle d'une invention bien française appelée à conquérir le monde.

Les Fêtes de nos pères, par Oscar Havard. — Un volume orné de 42 gravures. Prix, percaline, plaques spéciales, tranche dorée, 7 fr.

Sous ce titre, l'auteur parcourt le cycle de toutes nos fêtes. Ce n'est

pas une « Année liturgique » ; il décrit les rites populaires, les cérémonies domestiques, les divertissements de la place publique et de la rue. C'est ainsi que nous voyons défiler successivement la Fête des Rois, le Carnaval, la Mi-Carême, les Rameaux, la Fête de Pâques, la Fêtes des vendanges, les Aubades de l'Avent, la Quête de l'Aguilaneuf, la Saint-Pierre, la Foire de Neuilly, la Fête des cordonniers et des savetiers, les Processions et les pèlerinages du lundi de la Pentecôte, le Jour des morts, la Saint-Martin, etc.

Bien des usages d'autrefois survivent encore de nos jours. M. Oscar Havard relate les anciennes coutumes et celles qui sont toujours en vigueur ; il donne aussi le texte de plusieurs chansons, et publie la musique. Ce recueil intéresse toutes les provinces de France et toutes les classes de lecteurs.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Histoire de la langue et de la littérature françaises, des origines à 1900, ornée de planches hors texte en noir et en couleur, publiée sous la direction de M. L. Petit de Julleville. Tome IV : *Dix-septième siècle* (1^{re} partie, 1601-1660). 1 volume in-8° de 798 pages, orné de 23 planches hors texte en noir. — Prix : 16 francs.

Le tome IV de ce grand ouvrage, dont la publication se poursuit avec régularité, est consacré à la première partie du dix-septième siècle. C'est la jeunesse riche et féconde de notre grande époque classique, en attendant sa majestueuse maturité qui fera l'objet du volume suivant. Vingt-trois planches hors texte, donnant des fac-similés d'œuvres originales et, à plusieurs reprises, inédites, ornent ce volume. On en comprendra tout l'intérêt par le résumé ci-dessous de la table des matières :

Les poètes de 1600 à 1660, par M. Petit de Julleville. — L'Hôtel de Rambouillet ; Balzac, Voiture, les Précieuses, par M. Ed. Bourciez. — Fondation de l'Académie française ; les premiers académiciens, par M. Petit de Julleville. — Le théâtre au dix-septième siècle avant Corneille, par M. E. Rigal. — Pierre Corneille, par M. Jules Lemaître. — Le théâtre au temps de Corneille, par M. G. Reynier. — Le roman, par M. Paul Morillot. — Descartes ; les Cartésiens, Malebranche, par MM. A. Hannequin et R. Thamin. — Pascal et les écrivains de Port-Royal, par M. A. Gazier. — Les mémoires et l'histoire, par M. Emile Bourgeois. — La langue de 1600 à 1660, par M. Ferdinand Brunot.

Le Roi des Jongleurs, texte et illustrations par A. Robida, est l'œuvre la plus charmante qu'ait encore signée ce délicieux artiste doublé d'un écrivain plein de verve. On y verra se dérouler, dans les décors et les costumes de l'Île-de-France à la fin du XIV^e siècle, les aventures les plus bouffonnes et la plus amusante des tragi-comédies. Le double talent de Robida est parmi les plus personnels de notre temps ; le goût de la caricature la plus fantaisiste est tempéré chez lui par un sens extrêmement juste de la réalité pittoresque et une connaissance minutieusement exacte des coutumes, des mœurs, des physionomies de nos aïeux. Robida n'a voulu laisser à personne le soin d'habiller son livre : la couverture, d'une si parfaite et si originale élégance, a été exécutée sous sa direction, si bien que texte, dessins, reliure, forment un ensemble des plus séduisants.

Un volume in-4°, 100 gravures, dont 14 hors texte, avec reliure artistique, tranches dorées, 10 francs.

Album historique, publié sous la direction de M. Ernest Lavisse, de l'Académie française, par M. A. Parmentier, agrégé d'histoire et de géographie.

Tome I. — *Le Moyen Age* (du IV^e à la fin du XIII^e siècle).

Tome II. — *La Fin du Moyen Age* (XIV^e et XV^e siècles).

Les deux premiers volumes de cet *Album* constituent la tentative la plus originale qui ait été faite de notre temps pour transformer l'histoire du passé en une chose vivante aux yeux comme à l'esprit. Le volume qui vient de paraître (*Fin du Moyen Age*) ne contient pas moins de 1500 gravures, qui sont des merveilles d'art et de fidélité dans la reproduction; le texte, sobre et condensé, sert comme d'un fil conducteur à travers ces richesses. Et quelle prodigieuse variété! Habitation, vêtement, alimentation, mobilier, armes, jeux, sciences, industrie, agriculture, commerce, voyages, beaux-arts, culte, etc..., tout le passé est évoqué à nos yeux dans sa vivante complexité. On ne voit pas auprès de quel genre de lecteurs un pareil ouvrage ne serait pas le bienvenu: jeunes gens, étudiants, professeurs, gens du monde curieux de la vérité historique, artistes avides de documents d'une authenticité contrôlée, tous feront le meilleur accueil à cette admirable publication, qui n'a son équivalent ni en France ni à l'étranger.

Chaque volume in-4°, 2000 gravures, relié toile, tranches dorées-20 francs. (Chaque volume forme un tout complet et se vend séparément.)

Album géographique, par M. Marcel Dubois, professeur de géographie coloniale à l'Université de Paris, et M. C. Guy, chef du service géographique au ministère des Colonies.

Tome I. — *Aspects généraux de la nature*.

Tome II. — *Régions tropicales*.

En notre temps de voyages, d'explorations, de conquêtes coloniales, il n'est plus personne qui ne s'intéresse passionnément aux choses de la géographie, et cette science elle-même a cessé d'être une insipide et stérile nomenclature. Rien ne le prouve mieux que le succès rencontré auprès du grand public par l'*Album géographique* dont le second volume (*Régions tropicales*) vient de paraître. 500 gravures, reproduisant pour la plupart des photographies, ou exécutées d'après les documents les plus sûrs, sont accompagnées chacune d'une notice substantielle et précise; les différents chapitres du volume sont précédés de quelques pages exposant les notions générales relatives à la région étudiée. C'est une mine inépuisable de renseignements et d'enseignements de toutes sortes, avec l'attrait, toujours si puissant sur les grandes comme sur les petites personnes, d'un merveilleux livre d'images.

Chaque volume in-4°, 450 gravures, relié toile, tranches dorées, 20 francs. (Chaque volume forme un tout complet et se vend séparément.)

Le Petit Français illustré, journal des Ecoliers et des Ecolières, vient de publier son neuvième volume. — Nous ne croyons pas que

l'on puisse offrir à des enfants de dix à quinze ans, fillettes et garçons, une lecture plus attrayante et plus instructive : petits romans, nouvelles, anecdotes historiques, voyages, inventions et découvertes, biographies d'hommes illustres, jeux et sports il n'est pas un sujet à la portée du jeune public, que le *Petit Français illustré* n'aborde tour à tour. Il est le mieux illustré et le plus varié de tous les journaux d'enfants. Ajoutons enfin, — car c'est une des causes de son grand succès, — que chacun de ses numéros hebdomadaire contient un *Supplément* d'un attrait toujours renouvelé : coloriage, découpage, construction, etc. A la veille du jour de l'An, un abonnement au *Petit Français illustré* est le cadeau dont rêvent tous les enfants.

Un beau volume grand in-8°, de 630 pages, illustré de plus de 500 gravures, relié toile, tranches dorées, 9 francs.

Abonnement annuel : France, 6 francs; colonies et union postale, 7 francs.

Album de Timbres-poste : Europe. — Conçu selon un plan très nouveau et très ingénieux, cet album vise à faire d'un passe-temps souvent désordonné et sans profit un divertissement vraiment intelligent et instructif. Le classement des planches est à la fois le plus méthodique et le plus pratique; pour chaque Etat on a rédigé une courte notice historique, géographique et économique; 700 gravures, cartes, portraits de souverains et de chefs d'Etat, vues de villes, etc., ajoutent à l'attrait et à la portée de cet Album, vraiment neuf et original, que tous les jeunes collectionneurs voudront posséder (Europe : 108 planches, 3000 timbres décrits).

Un volume in-4° oblong, relié toile, 6 francs.

La *Bibliothèque du Petit Français* s'est augmentée régulièrement, chaque année, de nouveaux volumes, en même temps que grandissait son succès auprès du jeune public. Elle compte aujourd'hui quarante volumes, dont quatre sont des nouveautés :

L'Apprentie du capitaine, par Pierre Perrault, ingénieux petit roman, plein de fantaisie et d'émotion, délicieusement illustré.

Histoire d'un honnête garçon, par M^{me} J. Leroy, avec illustrations. Ce joli récit, où se mêlent fort adroitement les larmes et le rire, fera comprendre à tous les enfants que la droiture du cœur et l'amour du travail peuvent seuls assurer la dignité de la vie et procurer le bonheur.

Tante Dorothee, par Marie Delorme, une histoire mouvementée, pleine d'incidents et de péripéties dramatiques, et dont l'intérêt se soutient jusqu'au dénouement moral et consolant.

Le Portefeuille rouge, par Guy Tomel, a obtenu le succès le plus éclatant auprès des lecteurs du *Petit Français illustré*. Par une très heureuse innovation, l'auteur a réussi à fondre dans une œuvre d'imagination très attachante par elle-même des éléments réels et saisissants, empruntés à l'histoire contemporaine. Tous les enfants voudront lire cet intéressant et très original petit roman.

Chaque volume, richement illustré, élégante reliure toile, tranches dorées, 3 francs.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS D'ART (MAY, ÉDITEUR)

L. Bourdery et E. Lachenaud, *Léonard Limosin, peintre de portraits*. Un vol. grand in-8°. — Paul Mantz et Olivier Merson, *La peinture française du neuvième siècle à la fin du seizième siècle* (dans la *Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts*). In-8°.

S'il est des travaux que le public éclairé, aussi bien que les corps savants, doivent encourager entre tous, ce sont bien ceux qui se rattachent à l'histoire de notre art national. Il y a là, en effet, à la fois une œuvre de justice, de réparation et de patriotisme; on a peine à croire à quel point nous avons été négligents ou même dédaigneux d'une des meilleures parts de notre gloire. Combien d'artistes de talent sont tombés dans l'oubli, par cela seul qu'ils étaient Français, au profit d'artistes étrangers, qui parfois ne les valaient pas! Combien d'œuvres admirables sont restées anonymes, moins par l'indifférence des contemporains que par l'incurie des générations qui ont suivi! Combien d'autres demeurées justement célèbres ont été obstinément attribuées à des Italiens, lorsque tout en elles : style, conception, exécution technique, proclament une origine vraiment française. Disons-le hautement, si l'on ne s'en tient pas à une seule manifestation artistique, la peinture, à une seule période, la Renaissance, la France peut revendiquer dans l'art moderne le premier rang, et l'Italie seule serait en droit de le lui disputer. On commence à le comprendre chez nous, comme au delà de la frontière, et la juste réaction qui s'est produite à cet égard ne fait que s'affermir.

Parmi les écrits remarquables et déjà nombreux qu'elle a provoqués, nous en trouverions peu qui méritent davantage la reconnaissance de l'historien et de l'artiste que le volume que viennent de publier MM. Bourdery et Lachenaud sur l'illustre émailleur Léonard Limosin. On y sent partout des hommes parfaitement maîtres de leur sujet et dont l'autorité s'appuie, non seulement sur l'étude approfondie des textes et du style des œuvres analysées, mais aussi sur la connaissance et la pratique personnelle des procédés employés par l'artiste dont ils parlent. Il y a, au début du volume, une introduction sur la technique de l'émaillerie qui en dit plus qu'elle n'est longue et où M. Bourdery nous révèle généreusement même les derniers progrès qu'il a lui-même réalisés en appliquant à cet art des méthodes empruntées aux développements les plus récents de l'industrie. Quelle précision et quelle multitude de renseignements, non seulement pour l'art, mais pour l'iconographie historique! Discussion de l'attribution et de la date de chaque émail, détermination du personnage représenté, description minutieuse, indication de son passage dans les diverses collections et les diverses ventes, indication des reproductions qui ont été faites, des appréciations qui ont été données, rien n'y manque. Des tables multiples et ingénieuses permettent de satisfaire rapidement toutes les curiosités. Ajoutons que M. May, digne continuateur des traditions de Claye et de M. Quantin, a fait de ce livre sur l'art une œuvre vraiment artistique par elle-même, véritable ornement pour une bibliothèque. Des reproductions photographiques bien choisies mettent sous nos yeux les chefs-d'œuvre d'un artiste qui, sans être un peintre proprement dit, n'en mérite pas moins d'être compté, comme le graveur Nanteuil, parmi les plus grands portraitistes des

temps modernes. On y voit, entre autres, le *Festin des dieux* qui, dans la vente Fountaine, en 1884, a atteint le prix de 183 750 francs, et le *Charles IX* de la collection Magnac qui, avec l'*Elisabeth d'Autriche*, fut vendu 78 750 francs. Ce sont là des chiffres éloquentes et qui montrent qu'un volume sur Léonard Limosin vient bien à son heure. D'ailleurs, ce n'est là qu'un fragment, ou du moins un épisode choisi, d'un travail bien plus considérable. En effet, MM. Bourdery et Lachenaud s'occupent de nous donner l'œuvre complète des peintres émailleurs de Limoges. Ils ont déjà réuni plus de 17 000 fiches ! Pour soutenir la patience et le courage dans une pareille entreprise, il semble que l'amour de l'art et de la science ne suffise pas et qu'il doive s'appuyer sur l'amour même de la région provinciale dont on veut mettre la gloire en lumière. C'est là, certes, une décentralisation qu'on ne saurait trop louer, surtout en art où Paris semble tout absorber, non seulement dans le présent, mais même dans le passé, par une sorte d'injustice rétrospective.

Ce qu'ont été nos écoles provinciales, on peut s'en rendre facilement compte par le nouveau volume qui vient de paraître dans cette Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts qui a rendu déjà tant de services, collection particulièrement remarquable, qui contient des volumes de valeur inégale, mais dont on peut dire que, s'il y en a bon nombre d'excellents, il n'y en a pas de médiocres. La peinture française, jusqu'à la fin du seizième siècle, est l'ouvrage de Paul Mantz. Il y mettait la dernière main lorsque la mort l'a frappé, et M. Olivier Merson s'est chargé de le reviser et l'a fait précéder d'une introduction telle qu'on devait l'attendre de lui. On croit trop volontiers que la peinture française remonte à peine au delà du Poussin. A peine quelques noms, avant son époque, ont-ils été réservés par nos souvenirs comme des oasis dans un désert ou des arbres au milieu de la Beauce. MM. Mantz et Merson, en consacrant tout un volume, dans une œuvre essentiellement condensée et sommaire, à la peinture française avant Louis XIII, ont montré au grand public combien l'on se trompait, et ils l'ont fait avec l'autorité et la conscience qui distinguent ce qu'ils écrivent¹. Il suffirait, d'ailleurs, pour en juger,

¹ Cependant ils n'ont pas tout dit, ils ne voulaient pas d'ailleurs tout dire. Nous nous permettrons de signaler quelques lacunes, puisqu'il s'agit d'œuvres plus importantes que beaucoup de celles dont ils se sont occupés. Un mot en passant sur les *Arts libéraux* de la cathédrale du Puy n'est pas suffisant. Car on peut soutenir qu'avec le triptyque de Moulins, c'est l'œuvre la plus remarquable de la peinture française du quinzième siècle. Il aurait fallu citer aussi, ne fût-ce que pour en discuter l'attribution, le tableau devenu célèbre qui, dans le Salon carré du Louvre (honneur exagéré sans doute) porte le nom de Jean Perréal. Nous regrettons qu'à propos de Clouet, on n'ait pas rappelé le *Charles IX* de grandeur naturelle, aujourd'hui à Vienne, l'œuvre authentique la plus importante du maître, et qu'on n'ait pas indiqué quelques-uns des sujets historiques qu'il a traités; quoique les œuvres soient perdues, cela suffit à donner une idée de ce qu'il pouvait faire, tels sont les *Soldats donnant un assaut*, le *Cardinal Charles de Lorraine couronnant Henri II*, etc., que Marie de Médicis avait placés au Luxembourg. Ne faut-il pas s'étonner aussi, qu'on n'ait pas mentionné les peintures de l'église Saint-Maxime, à Chinon, de l'église de Péronne, du monastère de Saint-Savin dans les Pyrénées près de Cauterets, le sacre de Louis XII au musée de Cluny, Saint-Trophime d'Arles, le singulier tableau de Chantilly, de l'école Clouet, et qu'on ne nous dise rien de

de parcourir l'illustration nombreuse et soignée qui accompagne ce volume, bien digne, par le soin et le luxe de son exécution comme par son texte, de faire partie de cette collection dont on ne saurait trop recommander la diffusion, et par laquelle M. Jules Comte, qui en a été l'organisateur, aussi bien que les éditeurs et les écrivains qui l'ont secondé, a rendu à l'art et à l'enseignement national un service durable et de plus en plus apprécié. — R. PEYRE.

La Jeune Grèce.

C'est quelques mois avant le conflit gréco-turc que M^{lle} Marie-Anne de Bovet a visité les divins parages qui s'étendent entre les eaux de saphir de la mer Ionienne et celles de lapis de la mer Egée. Le titre le dit : ce n'est pas en archéologue que l'auteur a voulu voir cette terre immortelle. Elle a jugé, non sans raison, que des plumes plus autorisées en ont assez commenté les marbres millénaires, et s'est contentée de les admirer dans la mélancolie hautaine et magnifique de leur majesté foudroyée. Sans avoir oublié sa mythologie, c'est sous l'aspect actuel qu'elle a considéré ce pays extrêmement jeune en même temps que fabuleusement vieux, le regardant en artiste, l'étudiant en psychologue. Il en vaut la peine, son isolement géographique ainsi que son long sommeil à travers les âges lui ayant conservé du caractère et de la couleur, et à côté d'une modernité très intense, quelque chose de la simplicité des âges arcadiens y flottant encore dans l'atmosphère paresseuse.

Les événements ont donné à ce volume un intérêt d'actualité, et on y trouve sur la politique, sur les mœurs, sur la cour, des détails qui intéressent, tandis que charment les pages ensoleillées consacrées à la description de cette terre déjà orientale que l'auteur a parcourue depuis l'extrémité du Péloponèse jusqu'au fond de la Thessalie.

LIBRAIRIE HENNUYER

Le succès obtenu par les *Mémoires d'une petite fille russe*, de Véra Jélihoska, a engagé cette maison à publier cette année un autre ouvrage du même auteur : *Impressions de première jeunesse*.

Ce livre joint à l'attrait d'une lecture attachante une initiation la décoration de la cathédrale d'Albi, une des plus importantes de l'Europe, ne fût-ce que pour donner un avis sur la question de savoir si elle est exclusivement italienne. Nous n'avons pas trouvé non plus le nom du dessinateur Dumoustiers, contemporain de Henri IV. Le lecteur ne se plaindra pas que l'illustration ait été parcimonieuse. Mais on aurait pu remplacer certaines gravures par d'autres. Par exemple, le soi-disant Péréal, du Louvre, le tableau de Chantilly, les peintures du Puy, dont nous avons déjà parlé, auraient dû y trouver place, quitte à laisser de côté quelque dessin du Primatice. N'est-ce pas Pierre de Montreuil qu'il faut lire, au lieu d'Eudes de Montreuil, page 100? De même, page 105, n'est-ce pas à Giotto qu'il faut rapporter la phrase de Vasari qui est appliquée à Cimabue? Enfin, nous ne saurions trop regretter que des ouvrages aussi intéressants, aussi nourris de faits, ne soient pas accompagnés d'une table alphabétique renfermant au moins les noms cités. Peu de volumes de la collection en contiennent; tous devraient en avoir, la chose est ennuyeuse à faire, méticuleuse à imprimer, sans doute, mais elle est singulièrement utile et contribue à faire comprendre toute la valeur des écritures qui la précèdent.

parfaite aux mœurs, aux coutumes, à la vie familiale en Russie. C'est avec un intérêt qui ne se ralentira pas un instant, c'est en retrouvant à chaque page un écho de leurs sensations personnelles, que les jeunes lectrices suivront dans ce récit sincère, plein de fines observations, émaillé de gracieux épisodes, les progrès d'une intelligence qui, partant de la naïveté enfantine, arrive à la raison saine de la jeune fille prête à prendre sa place dans le monde russe.

Édité avec le soin et le luxe que la maison apporte à toutes ses publications, cet ouvrage est orné des dessins de l'édition originale russe auxquels se sont ajoutées en tête des chapitres d'ingénieuses compositions dues au crayon d'Achille Sirouy et représentant les principales scènes du livre.

A côté de ce récit dont les fillettes apprécieront tout le charme intime, il en est un autre dont la lecture les captivera certainement aussi. Nous voulons parler du chef-d'œuvre d'Habberton : *les Bébés d'Hélène*, un roman plein de vie, de mouvement, d'esprit, d'observation et aussi de délicate sensibilité.

Habberton est Américain comme Mark Twain; de ce dernier, et s'adressant plus particulièrement aux jeunes garçons, voici *les Aventures de Huck Finn* et celles de son ami *Tom Sawyer*, traduites par William L. Hughes, qui, en transportant ces livres dans notre langue, a su conserver leur saveur originale et leur gaieté de bon aloi.

Ceci, c'est l'esprit américain; si vous voulez savourer une des plus pures expressions de l'esprit français, vous lirez *les Mémorables Aventures du docteur Quiès*, de P. Célières, une odyssee bouffonne aussi verveuse, aussi amusante que le *Don Quichotte* de Cervantès.

Parmi les nombreux romans pour la jeunesse, édités par la maison Hennuyer et qui tous se recommandent par l'invention, le style et la portée morale, nous citerons, de M^{me} Jules Samson : *Trop mondaine* et *Temps d'épreuve*, ouvrage couronné par l'Académie française; de M^{me} Etienne Marcel : *l'Hetman Maxime*, également couronné; *Une amitié d'enfance*, et *la Fortune de Dambro*, publication récente et très favorablement accueillie; de Lucien Biart : *la Conquête d'une patrie*, épisode de la guerre des Mexicains contre les Espagnols, roman simple et ému sur lequel passe un grand souffle patriotique; *A travers l'Amérique*, nouvelles et récits d'une vérité saisissante, ouvrages qui ont mérité les lauriers académiques à leur auteur. Notons également de Lucien Biart les explorations inconnues : *Entre deux océans*, *le Roi des prairies* et *le Fleuve d'or*, si brillamment illustrés par F. Lix.

On aurait tort de supposer que les quelques livres que nous venons de citer soient les seuls susceptibles d'être offerts en étrennes; il en est bien d'autres parmi les publications de la maison qui peuvent être donnés et reçus avec une joie égale, tels, par exemple, *Nizelle*, d'Eugène Muller; *l'Histoire d'un garde forestier*, de Prosper Chazel; *le Chef-d'œuvre de papa Schmeltz*, de Paul Célières; *Plantes et Bêtes*, agréables causeries sur l'histoire naturelle, de J. Pizzetta, ouvrage orné de planches coloriées, etc.

Aux jeunes filles, avec la certitude qu'elles vous en seront reconnaissantes, vous pourrez offrir le beau livre de M. Gourdon de Genouillac : *les Françaises à toutes les époques de notre histoire*, un ouvrage qui est, en réalité, une galerie de toutes les Françaises qui se sont

distinguées soit par leurs vertus, soit par leur patriotisme, soit par leurs œuvres scientifiques, artistiques ou littéraires.

Aux curieux d'explorations lointaines, nous signalerons *le Dahomey*, d'Edouard Foa, et *Cinq années de séjour aux îles Canaries*, par le docteur R. Verneau.

Pour les jeunes gens studieux, nous vous recommanderons *l'Introduction à l'étude des races humaines*, de A. de Quatrefages; le *Dictionnaire illustré d'histoire naturelle*, de Pizzetta, et la *Galerie des naturalistes*, du même auteur. A ceux que séduisent les divertissements artistiques du théâtre de société, vous pourrez donner le *Retour d'Arlequin*, une ravissante pantomime de M. Raoul de Najac, accompagnée d'une musique de Martinet et d'une jolie suite de dessins de Lix, qui font de ce volume un véritable album où l'interprète trouve à chaque page une représentation exacte de la scène qu'il doit rendre.

Quant à ceux qui, grâce à la mode actuelle, voyagent beaucoup et voyagent vite, vous pourrez choisir dans la riche collection des *Étapes d'un touriste en France*, tel volume correspondant aux régions qu'ils aiment parcourir.

Ces volumes sont en toutes les mains à présent, leur éloge n'est plus à faire; on sait qu'ils sont des guides sûrs, d'agréables compagnons de voyage, et, au retour d'une excursion, deviennent de précieux souvenirs de choses vues.

Dans cette collection, nous citerons : *Paris*, les promenades dans ses environs; *de Paris au Tréport par Amiens*, d'Alexis Martin; *le Pays des Camisards*, de Jacques Porcher; *la Baie de la Somme*, de Pizzetta; *A travers la Corse*, d'Andréi; *de Marseille à Menton*, de J. Adenis, etc., etc. Le choix, vous le voyez, est facile.

LIBRAIRIE RENOUARD. — LAURENS, ÉDITEUR

La maison Laurens nous donne cette année, en dehors des volumes qui continuent la liste de ses ouvrages à succès, un livre tout à fait délicieux. Il s'agit des *Contes de Perrault*¹, et ce n'est pas évidemment dans une simple réédition du texte que consiste la nouveauté. Mais M. Laurens a eu l'heureuse idée de confier l'illustration de chacun de ces petits chefs-d'œuvre à un artiste différent, en choisissant celui dont le talent s'harmonisait le mieux avec le texte choisi. C'est ainsi que les dessins fantastiques et exubérants de Robida convenaient avant tout à *la Belle au bois dormant*; que le terrible loup du *Petit chaperon rouge* devait être admirablement croqué par le maître animalier Vimar; que le crayon mélodramatique de Zier était destiné à reproduire les traits de *Barbe-Bleue*; comme Géo, le peintre des jeunes frimousses devait être tenté par le *Petit Poucet*. Et l'on pourrait poursuivre la comparaison en constatant que l'illustration de *Cendrillon* a été confiée à Gerbault, celle de *Riquet à la Houppe* à Job; celle de *Peau d'âne*, à G. Fraipont; du *Chat botté*, à Courboin;

¹ *Les Contes de Perrault*, illustrations de E. Courboin, Fraipont, Gerbault, Géo, Job, L. Morin, Robida, Vimar, Vogel, Zier. — Un très élégant volume in-4°, avec couverture en couleurs, 9 fac-similés d'aquarelles et 86 dessins dans le texte. Broché, 6 fr.; relié, 9 fr. Il a été tiré 70 exemplaires sur Japon avec réimpression sur Chine des vignettes, souscrits par la librairie R. Fleury, de Paris.

des *Fées*, à Vogel; et que L. Morin a dessiné la couverture exquise, les en-têtes, etc.

Cette édition s'adresse aux enfants comme aux bibliophiles; les premiers seront heureux de retrouver leurs illustrateurs favoris, et de voir si vivants, si amusants des héros qu'ils connaissent avant de savoir lire, les seconds seront heureux de rencontrer dix hommes de talents très dissemblables réunis pour interpréter à leur tour par la plume ces contes si simples et si philosophiques, si naïfs et si malicieux qu'ils resteront toujours pour les artistes des thèmes immortels.

M. G. Fraipont ajoute à ses précédents ouvrages *l'Art dans les travaux à l'aiguille*¹. L'auteur de ces inimitables plaquettes sur l'art de peindre à l'aquarelle que les amateurs se disputent, le directeur de ce recueil unique de documents et idées artistiques qui s'appelle *le Modèle*, a fait œuvre utile en publiant ce nouveau volume.

A une époque où les travaux à l'aiguille constituent de véritables travaux d'art, il y avait lieu d'écrire, pour le nombreux public qui s'intéresse à ces charmantes fantaisies, un volume donnant un peu la philosophie du sujet, permettant d'éviter les fautes de goût, etc.

Le travail comprend trois divisions : Forme de l'objet à décorer. — Matière à employer et à décorer. — Couleurs et teintes à employer.

Suivant son habitude, M. Fraipont a corroboré son texte par des dessins qu'il a spécialement exécutés; puis, trouvant que rien ne valait l'enseignement par les yeux, surtout en ce qui concerne la couleur, il a terminé son étude par une sorte d'album de 32 planches en couleurs donnant les plus beaux spécimens de tissus à toutes les époques. Ces magnifiques planches, qui mesurent 30 centimètres sur 20 centimètres, sont une mine inépuisable de documents et un excellent enseignement par l'exemple.

M. G. Fraipont est, d'ailleurs, infatigable. Non content de guider la femme d'intérieur dans ses délicats travaux, il enfourche aussi sa « bécane » aux beaux jours, fait une des plus curieuses excursions qu'il soit possible de tenter en pays de France, et, ce qui est encore mieux pour nous, en donne le récit illustré dans un très beau volume : *le Jura*². On se rappelle le succès déjà obtenu par *les Vosges*, du même auteur. *Le Jura* est digne de son aîné. Écrit d'une plume alerte, avec une clarté de renseignements extraordinaire et beaucoup d'érudition sans pédanterie, c'est un ouvrage d'une lecture très attachante et instructive.

L'ouvrage : *Autour de la Méditerranée*, qui comprendra 9 volumes, voit aujourd'hui paraître le 6^e : *l'Italie (de Vintimille à Venise)*³. Il a été traité par M. Marius Bernard avec le même soin et

¹ *L'Art dans les travaux de l'aiguille*, par G. Fraipont, professeur à la Légion d'honneur. — Un très élégant volume in-4^e carré avec nombreuses vignettes inédites dans le texte, suivi d'un album de 32 doubles planches en couleurs montées sur onglet et donnant les plus beaux spécimens de tissus à toutes les époques. Prix : 20 francs.

² *Les Montagnes de France : le Jura*, texte et dessins de G. Fraipont, professeur à la Légion d'honneur. Un beau vol. grand in-8, avec 130 dessins inédits. Br., 10 fr.; rel. spéc., 13 fr.

³ *Autour de la Méditerranée*. — *L'Italie (de Vintimille à Venise)*, 1 vol. gr. in-8. avec 120 gravures de H. Avelot, et une carte spécialement dressée pour l'ouvrage. Br., 10 fr.; rel. toile, 13 fr.

la même sûreté d'information que les précédents, dont les nombreux lecteurs attestent de plus en plus l'intérêt.

Il faut signaler encore un volume très curieux et qui sera bien utile non seulement aux artistes et amateurs, comme il est annoncé, mais aux littérateurs et aux prédicateurs, à tous ceux enfin dont la culture générale entretient la curiosité, c'est le *Dictionnaire des symboles, emblèmes et attributs*, par M. P. Verneuil ¹. A côté de chaque mot placé à son ordre alphabétique, on trouve d'abord l'idée qu'il symbolise, ensuite la liste des choses qui peuvent le symboliser.

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

Le Christianisme et l'Empire romain, de Néron à Théodose, par M. P. Allard. Un vol. in-12. — *Anciennes littératures chrétiennes : La littérature grecque*, par M. l'abbé Pierre Batiffol. Un vol. in-12.

Ces deux volumes sont les premiers de la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*. Sollicité de divers côtés de reprendre, avec les seules ressources de l'initiative privée, le projet confié jadis par S. S. Léon XIII aux cardinaux de Luca, Pitra et Hergenroether, à la suite de la lettre pontificale sur les études historiques, savoir la composition d'une *Histoire ecclésiastique universelle, mise au point des progrès de la critique de notre temps*. M. Lecoffre s'est déterminé à entreprendre la publication de cette collection pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire ecclésiastique. On a distribué la matière en une série de sujets capitaux, chacun devant constituer un volume indépendant, chaque volume confié à un savant sous sa propre responsabilité, chaque collaborateur chargé, non pas tant de produire un travail original, que de dire où en est la science, où elle se trouve et comment elle se fait. L'intention des auteurs et de l'éditeur n'est pas de faire œuvre pédagogique et de publier des manuels analogues à ceux de l'enseignement secondaire, ni davantage œuvre de vulgarisation au service de ce que l'on est convenu d'appeler le grand public : il y a une œuvre plus urgente à réaliser, plus conforme aux idées exprimées par le Souverain Pontife, une œuvre de haut enseignement, puisque, en matière d'histoire ecclésiastique, il n'existe pas, du moins en pays de langue française, de publications intermédiaires entre les manuels élémentaires et des œuvres comme celles de Janssen, de De Rossi ou de Hefele. C'est, croyons-nous, répondre au désir de bien des maîtres et de bien des étudiants de l'enseignement supérieur français, autant que de bien des membres du clergé et de l'élite des catholiques, de créer une collection comparable pour le plan à l'*Histoire universelle* de W. Oncken. Pour cette œuvre, l'éditeur s'est adressé à des hommes de science, ayant déjà fait leurs preuves. Le plan des sujets à traiter a été conçu de façon que l'ensemble des vingt-cinq ou trente volumes qui composeront cette collection embrasse toute l'histoire générale de l'Eglise. La direction générale de la publication a été confiée à un comité de savants chargé d'en assurer l'exécution méthodique et l'unité d'esprit.

¹ *Dictionnaire des symboles, emblèmes et attributs*, à l'usage des artistes et amateurs, par M. P. Verneuil. Un vol. in-8, avec frises décoratives au début de chaque lettre, composées spécialement pour l'ouvrage. Prix : 6 fr.; rel., 7 fr. 50.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs les deux volumes qui l'inaugurent. Ils suffisent à prouver que l'œuvre sera solidement et brillamment conduite.

LES SAINTS. — Nous avons déjà parlé à nos lecteurs de la très utile collection dirigée par M. Joly. Elle a pour but de mettre à la disposition du public catholique des monographies établies avec toute la méthode de la science contemporaine et avec l'autorité particulière aux écrivains éminents qui ont accepté d'y collaborer. Plusieurs volumes ont paru depuis le *Saint Augustin* de M. Hatzfeld et la *Sainte Clotilde* de M. Godefroy Kurth.

Saint Vincent de Paul, par le prince Emm. de Broglie. Un vol. in-12.

L'auteur de *Fénelon à Cambrai* était tout désigné, par sa rare connaissance du dix-septième siècle, pour traiter ce beau sujet. Avec une trop grande modestie, il s'excuse, au début du volume, de l'aridité d'un récit auquel il sera seul à trouver ce défaut. Ainsi qu'il le voulait, il a raconté la vie de ce vrai serviteur de Dieu et des pauvres dans un style simple et sobre qui, par ces qualités mêmes atteint souvent jusqu'à l'éloquence.

Il y a tel portrait de Vincent de Paul, au dernier chapitre, qui a la finesse d'une miniature avec la vigueur d'une eau-forte. En vingt lignes, tout y est dit, tout ce qu'il faut, et dans les termes les plus choisis. Comme du héros qu'il étudie, on peut dire de ce volume qu'il suffit à se louer lui-même.

Saint Augustin de Cantorbéry et ses compagnons, par le R. P. Brou, S. J. Un volume in-12.

On connaît le célèbre passage du *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet : « L'histoire de l'Eglise n'a rien de plus beau que l'entrée du saint moine Augustin dans le royaume de Kent avec quarante de ses compagnons. »

C'est ce bel épisode que raconte le R. P. Brou, de la Compagnie de Jésus, dans sa *vie de saint Augustin d'Angleterre*. Ce volume, écrit par un homme qui a séjourné plusieurs années à Cantorbéry, est plein de détails très dignes d'un haut intérêt. Il se recommande particulièrement par une couleur locale fidèle et intense.

Le Bienheureux Bernardin de Feltre, par M. E. Flornoy. 1 vol. in-12.

M. Eugène Flornoy nous révèle un apôtre des classes populaires aujourd'hui un peu oublié et qui exerça cependant, en Italie, au XV^e siècle, une influence prépondérante. Bernardin de Feltre, franciscain, fut un orateur célèbre, un réformateur des mœurs, le fondateur d'œuvres multiples; il s'est distingué surtout dans la lutte contre les Juifs et par l'institution des Monts-de-Piété. C'était un économiste, — un saint *social*, — oserons-nous dire. A la vue très nette de l'initiateur il joignait un sens pratique qui lui a permis de donner une direction, de proposer un programme d'action, applicables même à notre temps.

Le livre de M. Flornoy offre un intérêt historique et d'actualité : il est très documenté, varié d'aspect, écrit dans un style vigoureux et précis : on le lira avec plaisir littéraire, on le consultera utilement.

Psychologie des Saints, par M. Henri Joly. 1 vol. in-12.

L'auteur, après avoir étudié la psychologie des êtres inférieurs,

puis la psychologie des grands hommes, puis la psychologie des criminels, a tenu à aborder la psychologie des saints. Il l'a fait avec un tact, une délicatesse, qui n'étonneront point nos lecteurs, mais qui seules pouvaient rendre fructueuse cette étude difficile.

M. Joly s'élève avec force contre cette idée, que l'homme vertueux ou criminel est sous la dépendance de forces inférieures s'agitant sans but et sans liberté. Pour lui, le génie et la sainteté sont autre chose que la manifestation de forces aveugles et inconscientes. Son ouvrage est décisif à ce point de vue.

L'Hypnotisme franc, par le R. P. M.-T. Cocconnier, dominicain.
Un vol. in-12.

Nous pouvons enfin savoir, d'une manière certaine, à quoi nous en tenir sur l'hypnotisme, grâce au beau livre que vient de nous donner le R. P. Cocconnier.

Depuis trop longtemps cette question inquiétait le public, sans qu'on pût donner une réponse satisfaisante aux esprits troublés.

Comment on hypnotise. — Tout homme peut-il hypnotiser? — Peut-on être hypnotisé malgré soi? — Etranges phénomènes qui accompagnent l'hypnose. — Peut-on vouloir hypnotiser quelqu'un ou être hypnotisé soi-même? — La psychologie de saint Thomas d'Aquin et l'hypnose. — L'hypnotisme franc est-il diabolique?

Ces différens titres de chapitres font assez voir l'intérêt de ce livre, où rien n'a été laissé dans l'ombre. Au point de vue religieux comme au point de vue scientifique, la question est traitée à fond.

Le Livre de l'Apôtre, fragments recueillis par Marie-Thérèse de la Girennerie; ouvrage précédé de lettres de Son Em. le cardinal Ferrata, de Mgr Denéchau et de Mgr Bonnefoy. 1 vol. in-12.

Nous avons déjà signalé ce livre de choix, et d'annoncer simplement ici que de nouvelles éditions ont été nécessaires est suffisant pour prouver à quel point il répond à l'attente et aux besoins des âmes vraiment chrétiennes.

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL

Le Droit français, ses origines et ses règles fondamentales, par M. Octave Larcher, professeur à la Faculté libre de droit de Paris. 4 beaux et forts in-8. Prix : 16 fr.

La connaissance des lois où, ceux qui n'ont pas fait du droit une étude spéciale, ou qui n'ont que peu de loisirs à consacrer à cette étude, iront-ils la puiser? Leur inexpérience courrait risque de s'égarer dans le dédale des traités spéciaux ou des volumineux répertoires de jurisprudence, et ils auraient avantage à trouver réunies et condensées, en quelques pages brèves et concises, dans un exposé d'ensemble, les règles fondamentales du droit français. C'est cette exposition abrégée et sommaire des différentes parties de la science juridique ramenée à ses premiers principes qu'on offre au public dans un ouvrage qui constitue en quelque manière, non un commentaire ou un traité, mais une somme du *Droit français*. Ramener les dispositions nombreuses de nos lois à quelques règles fondamentales, étudier ces dispositions dans leurs origines, mettre en relief, avec leurs raisons d'être, les motifs sur lesquels elles reposent et déter-

miner ainsi la portée de leurs applications pratiques journalières, vulgariser en un mot et mettre à la portée des esprits cultivés qui n'ont pas étudié le droit ce que cette science présente de plus intéressant et de plus élevé, tel est le but que l'auteur s'est proposé. Tandis que les ouvrages de notre littérature juridique ne s'adressent, en général, qu'à ceux qui, voués par état à la pratique du droit, sont nécessairement appelés à en faire une étude spéciale, les quatre volumes du *Droit français* sont destinés à tous ceux qui veulent acquérir une certaine connaissance de cette science, et ils y trouveront, sous une forme claire et accessible, les règles juridiques que chacun peut avoir intérêt à connaître dans la vie commune, ordinaire, pour gérer ses propres affaires, pour donner aux autres conseils, ou même simplement pour comprendre ce qui se passe autour de lui dans la sphère du droit. Ceux qui posséderont le *Droit français* ne seront pas sans doute, et dans tous les cas, en situation de se passer toujours du concours des hommes spéciaux, mais ils pourront du moins suivre avec intelligence la marche qu'imprimerait à leurs affaires le praticien expérimenté auquel ils seraient quelquefois obligés de recourir.

Le *Droit français* est donc avant tout un ouvrage conçu dans un but essentiellement utile et pratique pour les intérêts de chaque jour; il présentera encore cet avantage considérable et nouveau d'intéresser vivement les esprits élevés, soucieux d'arriver à l'intelligence philosophique du droit français, d'assister à la génération de ses institutions et de les suivre dans leurs transformations.

Voici, du reste, les sommaires principaux de cet important ouvrage :

Sommaires principaux : T. I. DROIT PRIVÉ. — Les sources du droit privé. — Les personnes et la famille. — La propriété. — Les droits de créance. — Les successions et les modes de disposer à titre gratuit. — T. II. DROIT PRIVÉ (suite et fin). — Le contrat de mariage et les principaux contrats. — Comment on défend ses droits. — DROIT PÉNAL. — Les origines du droit pénal. — Les infractions et les peines. — La répression. — T. III. DROIT ADMINISTRATIF. — *L'Administration générale*. — Les autorités et les actes administratifs. — La police. — L'agriculture. — L'industrie. — Le commerce. — Les voies de communication. — Les travaux publics. — Les cultes et l'enseignement. — La force armée. — Le domaine national et les impôts. — T. IV. DROIT ADMINISTRATIF. — *L'Administration locale*. — Le département. — La commune.

Les Compagnons de Jeanne d'Arc, par Henri Chapoy, avocat à la Cour d'appel de Paris, avec une préface de M. Jules Roy, professeur d'institutions politiques à l'École nationale des Chartes. 1 vol. in-8°, orné de 8 gravures.

Ce livre est un monument à Charles VII, à Richemont, au duc d'Alençon, à Dunois, à Lahire, à Xaintrailles et aux vaillants chevaliers de leur école : de Rais, du Bueil, etc., etc. Trop juste observateur pour ne pas voir autour de la Pucelle tous ceux qui s'y trouvent, il s'est complu à rechercher les modestes compagnons de sa jeunesse à Domrémy et à Vaucouleurs aussi bien que ceux de la Cour ou de la Chevauchée de la Loire.

Il ne faut pas parcourir de nombreux feuillets avant de se rendre compte que rien n'a été écrit au hasard, que tout a été puisé aux sources mêmes ou dans les ouvrages les plus autorisés, et que l'auteur n'est pas seulement un érudit, mais encore un écrivain.

Les Français aux colonies (Sénégal et Soudan français, Dahomey, Madagascar, Tunisie), par le commandant J. Sarzeau. 1 vol. in-8°, orné de 8 portraits.

L'auteur des *Soldats français au Tonkin* continue ses études militaires et coloniales par le récit des diverses expéditions entreprises au cours de ces dernières années.

Les chapitres consacrés au Soudan sont, croyons-nous, le premier récit d'ensemble qui ait été fait des campagnes illustrées par les Gallieni, les Borgnis-Desbordes, les Achinard. Si les noms des chefs sont à juste titre populaires, leurs actions sont presque ignorées du public, pour qui tous ces chapitres auront, on peut le dire, l'intérêt de la nouveauté et de l'actualité.

La campagne du Dahomey est un digne pendant des campagnes du Soudan, par l'héroïsme des soldats et les difficultés que les chefs eurent à vaincre.

Les chapitres consacrés à Madagascar nous donnent l'historique complet de toutes les campagnes faites par la France dans la grande île africaine depuis celle du commandant de Gourbeyre jusqu'à la prise de Tananarive en 1895.

Enfin, le récit de l'expédition de Tunisie complète heureusement ce livre plein de patriotisme.

Apostolat de la jeunesse. Conférences et allocutions par C. Verschaffel, prêtre de l'Oratoire. — Un volume in-18 jésus.

L'*Apostolat de la jeunesse* constitue en ce sens un vigoureux effort et une tentative heureuse. Composées avec le soin le plus consciencieux et visiblement *con amore*, ces instructions sont une parole apostolique, une parole vécue et vivante, ayant pour principal caractère la force dans la simplicité. Elles offrent à la jeunesse et à ses maîtres, au clergé paroissial, aux aumôniers, aux directeurs d'œuvres, aux instituteurs chrétiens, aux parents chrétiens, ces premiers et indispensables instituteurs, une lecture profondément suggestive, après laquelle on ne dira jamais qu'« il n'en reste rien ».

Les Voix consolatrices, choix de fragments des plus célèbres écrivains contemporains pour réconfort dans les heures d'épreuves, par l'abbé J. Guillermin. — Un volume in-18 jésus.

Les Voix consolatrices contiennent environ quatre-vingts chapitres et sont divisées en trois livres : le Mystère de la douleur, le Traitement de la douleur, Baume pour quelques douleurs spéciales.

Le lecteur rencontrera là des pages admirablement éloquentes, douces, suaves à qui souffre. Nous ne saurions où l'on pourrait trouver un baume de réconfort, d'espérance pareil à celui que ce livre verse, comme d'un vase de foi et d'amour, sur les diverses douleurs. De telles pages ne se lisent pas seulement une fois avec un charme infini et comme idéal, on les goûte, on les admire jusqu'à ce qu'on les sache par cœur.

L'Apostolat chrétien dans la famille et dans les relations. Conférences spirituelles, par le R. P. Ferdinand de la Mère de Dieu, carme déchaussé.

L'élégance du style jointe à la solidité du fond, fait de ce recueil un

livre de réelle valeur, agréable à lire, en même temps qu'il nourrit l'esprit de précieuses vérités morales.

Après avoir lu ces Conférences, on se sentira fortifié dans la foi, dans la piété, dans les vertus fondamentales de la vie chrétienne. Cet ouvrage ne sera pas seulement utile aux mères de famille, aux jeunes filles qu'un attrait particulier de la grâce porte à la piété, il le sera encore aux prêtres, aux religieux, aux aumôniers ou supérieurs de communautés.

Névroses et Possessions diaboliques, par le docteur Charles Hélot.
Ouvrage approuvé par Son Em. le cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen. Un fort volume in-8°.

Entre les savants qui nient le surnaturel et les esprits enclins à le voir en tout et partout, le docteur Charles Hélot tranche le différend avec une grande sûreté de doctrine, inattaquable au point de vue théologique, une force de raisonnement, un bon sens et une expérience remarquables au point de vue scientifique.

C'est « un véritable et complet traité de la possession diabolique », d'après les termes mêmes du rapport, très élogieux, de l'éminent religieux chargé par Mgr l'Archevêque de Rouen d'examiner l'ouvrage, rapport qu'on trouvera en tête du volume.

Lorsque nous aurons ajouté que les questions si délicates et si actuelles de l'hypnotisme et de l'occultisme trouvent leur solution dans l'étude très approfondie et très courageuse du docteur Charles Hélot, on comprendra tout l'intérêt d'une œuvre qui ne peut manquer de captiver vivement le monde savant et religieux.

LIBRAIRIE GUILLAUMIN

L'Annuaire de la statistique et de l'économie politique, 34^e année.
Prix : 9 francs.

C'est le recueil le plus intéressant et le plus complet qui existe en ce genre. Il contient des renseignements sur la France, sa population, ses finances, ses institutions économiques, financières et de bienfaisance. Il est divisé en parties distinctes concernant la ville de Paris, l'Algérie, les colonies et les pays étrangers, et renferme, sur chacune de ces parties, des documents statistiques du plus haut intérêt.

Il se termine par le résumé analytique des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques et par un tableau des fluctuations des valeurs de Bourse qui le rend indispensable aux hommes d'affaires.

LIBRAIRIE RETAUX

Vie de la bienheureuse Jeanne de Portugal, par J.-F. de Belloc.
Ouvrage in-8° de viii-287 pages, orné de nombreuses gravures.

Cette bienheureuse était fille du roi Alphonse V, et, comme cadre au tableau, l'auteur fait revivre en même temps, sous une forme piquante et curieuse, les mœurs, les usages et les événements de cette brillante période de l'histoire portugaise.

La reine Amélie d'Orléans a accepté la dédicace de l'ouvrage; une aussi haute approbation en dit assez la valeur et le vif intérêt historique.

REVUE DES SCIENCES

Psychologie. — Spiritualisme et matérialisme. — La pensée et les opérations du cerveau. — Les manifestations de la vie sont-elles toutes d'ordre matériel? — Travail cérébral. — Impressions matérielles sur la cellule. — Actes psychiques indépendants de tout travail mesurable. — Conséquences. — Géodésie. — Le stabilité de la tour de 300 mètres au Champ-de-Mars. — Oscillations du sommet. — Mesures de haute précision. — Effets de tension. — Tracé de la courbe décrite par le sommet. — Influence de la chaleur solaire sur la construction. — Physique. — Détermination des grandes altitudes par le baromètre. — Contrôle de la formule barométrique de Laplace. — En ballon. — Appareil automatique de vérification des hauteurs. — Mécanique. — Enregistrement des communications téléphoniques. — Téléphone et télégraphe imprimeur. — Le télescripteur. — Géologie. — Exploration du sous-sol. — A 200 mètres de profondeur dans la Lozère. — La grotte Armand. — Une merveille naturelle. — Stalagmites de 30 mètres de hauteur. — Les terrains calcaires et les sources. — Contamination des puits par les détritiques organiques en décomposition. — Variétés. — Un nouveau gibier. — Le Tinamou. — Acclimatation en France.

Les manifestations de la vie dérivent-elles toutes des forces matérielles? En d'autres termes, sommes-nous simplement matière et la vie résulte-t-elle de simples réactions chimiques et physiques? Le travail cérébral est-il une réaction chimique? La pensée résulte-t-elle d'un travail chimique? Nous savons bien ce qu'ici même on répondra vite? Matière et esprit ne sauraient se confondre. Nous tous qui avons la foi et l'espérance, nous croyons avec raison à l'immortalité de l'âme. Les matérialistes ont beau sourire et nous montrer, la balance en main, que toute pensée équivaut à une combustion ou à une décomposition de notre propre substance, et que, le cerveau éteint, la conscience disparaît du même coup, nous avons la conviction qu'il n'en est réellement pas ainsi, et que le moi survit à la dépouille mortelle. On fait si souvent parler la science de travers. La vraie science ne saurait rien affirmer ni nier au delà des faits observables de la matière et de l'entendement. Nous sommes si ignorants de nous-mêmes qu'il faut vraiment certaine audace pour poser des conclusions

absolues dans un domaine mal exploré. Ainsi, toute manifestation intelligente, d'après certains esprits, n'est positivement que la mise en œuvre de forces physiques ou chimiques. L'homme ne pense qu'à la condition de dépenser de la force, de puiser à même la provision d'énergie que lui fournit l'alimentation. Plus de force vitale et plus de pensée. C'est la négation brutale de l'existence d'une individualité indépendante du corps. On est si certain de raisonner juste, que l'on rappelle à tout propos l'influence du physique sur le moral. Que le cerveau soit altéré dans sa fonction, et c'est fini. Les actes cérébraux ne se font plus qu'incomplètement, l'état de conscience est anéanti. Et les arguments se multiplient. Il nous paraît bon de ne pas laisser accréditer, parmi les hésitants, cette légende matérialiste, à savoir que la plus haute des facultés humaines, la conscience, est une simple réaction chimique. C'est là une erreur capitale. Les matérialistes n'ont nullement le droit d'avancer que l'on peut doser la pensée et peser ce qu'elle nous coûte d'énergie physique. Nous pouvons penser sans emprunter quoi que ce soit à notre provision de force vitale. La pensée est complètement distincte des manifestations physiques de la vie. Elle se produit sans dépense, et par cela même révèle son indépendance complète par rapport au corps humain. Les bases du matérialisme s'écroulent d'elles-mêmes du moment où l'on peut effectivement montrer que tout, dans la vie, coûte un effort, une dépense, sauf un seul acte, le travail intellectuel. Or, on peut le démontrer.

Un membre de l'Académie des sciences, M. Armand Gautier, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Paris, dans une conférence récente, a précisément abordé cette question de l'existence spéciale de la conscience à côté des manifestations vitales. Le sujet a été traité avec ampleur et méritait de l'être¹. M. A. Gautier dit très bien : « Il existe chez l'homme des phénomènes d'un ordre spécial qui ne paraissent pas avoir, avec les phénomènes matériels reconnus, la même nature ou équivalence; je veux parler des manifestations de la conscience : pensée, volonté, sens esthétique, sens moral. Peut-on rattacher ces manifestations aux forces matérielles? Oui, si l'on peut démontrer qu'elles équivalent à une dose d'énergie mécanique, chimique ou calorifique disparaissant proportionnellement, à mesure qu'apparaissent ces phénomènes psychiques. Non, dans le cas contraire. La pensée, qui voit, compare, délibère; la volonté qui se détermine; le sens esthétique qui juge le beau; le sens moral qui permet un monde de sentiments que la raison logique n'atteint pas, révèlent en nous une ou plusieurs forces, puisque, suivant la définition de ce

¹ *Les Manifestations de la vie dérivent-elles toutes des forces matérielles?*
Opusc. de 29 p. G. Carré et Naud.

mot, les forces sont ce qui fait passer les objets d'un état à l'autre et les manifeste à nous. Or l'être qui pense ou qui veut diffère notablement et se fait distinguer par ce quelque chose de nouveau de ce qu'il était avant de penser ou de vouloir. Mais pour être démontrées d'ordre matériel, ces forces qui donnent naissance à la pensée, etc., doivent pouvoir être transformées en forces mécaniques. Apparues dans la matière, elles doivent, en disparaissant, y faire naître de l'énergie transmutable dans les formes mécaniques, calorifiques, chimiques que nous connaissons. Or, il n'en est rien. Qu'un individu qui consomme pendant vingt-quatre heures une quantité constante d'aliments, pense ou non, du moment qu'il *n'agit pas*, il produira toujours la même quantité de chaleur et de travail ou d'énergie totale équivalente. Il n'y a donc pas eu, pour créer la pensée, détournement d'une partie des forces, transmutation de l'énergie matérielle en énergie de raisonnement ou de pensée. L'acte de penser est immatériel, sans équivalent mécanique. Déjà M. Chauveau, l'éminent physiologiste de l'Académie des sciences, avait dit de son côté : « Les actes psychiques ne peuvent rien détourner de l'énergie que fait naître le travail physiologique et qui est intégralement restitué sous forme de chaleur sensible. »

Il va de soi qu'il ne faut pas confondre la sensation, l'impression perçue et l'acte psychique résultant. Lorsqu'une excitation périphérique arrive à notre cerveau, et qu'elle s'y imprime, cet effet s'accomplit dans la cellule cérébrale en dépensant de l'énergie, et sous l'influence de cette énergie, il se produit des combinaisons chimiques, comme le disent exactement les matérialistes : du glycogène, des nucléines disparaissent du cerveau ; de la cholestérine, des phosphates apparaissent dans le cerveau qui s'échauffe, etc. L'énergie d'excitation équivaut aux énergies d'impression et de réaction. Mais après ? Lorsque l'impression matérielle a fait son œuvre au sein de la cellule cérébrale, et qu'un nouvel équilibre chimique et physique s'y est établi, qu'arrive-t-il ? Les faits de conscience commencent et se succèdent. L'acte psychique entre en jeu *sans forces matérielles*. Il est donc immatériel.

Mais on objecte que, cependant, l'acte de penser fatigue le cerveau, que l'homme qui pense fait effort, produit un travail, et que celui-ci est manifestement d'ordre matériel, puisque la substance cérébrale s'échauffe et se détruit à peu près, comme il arrive pour le muscle qui se tend. C'est certain. Mais ici encore, on fait confusion. On confond les actes successifs qui précèdent la pensée proprement dite, l'impression matérielle sur la cellule cérébrale, la préparation des cellules dont les centres percepteurs ne sont pas en communication entre eux. C'est seulement après ce travail préliminaire très réel que

commence l'acte psychique proprement dit. Or le travail matériel est épuisant. La pensée, par sa préparation, est donc fatigante; mais la pensée même est hors de cause.

On remarquera même que l'acte psychique, par son importance, n'a aucun rapport proportionnel avec le travail d'impression préliminaire. Celui-ci peut être considérable, et l'acte psychique consécutif sans portée, et réciproquement. Acte matériel, acte psychique, sont d'ordre absolument différent. Hirn, un de nos mécaniciens les plus puissants, a très bien dit : « Lorsque nous nous servons de l'expression « travail de tête », pour désigner l'acte même grâce auquel s'engendre une pensée, nous nous servons probablement d'une expression correcte; mais lorsque nous étendons le terme de « travail intellectuel » au produit même de l'acte cérébral (à la pensée), nous ne recourons plus qu'à une métaphore. »

Bref, sans insister trop longtemps sur ce sujet, on comprend bien, après ce qui précède, que tout ce qui touche à la conscience échappe absolument aux lois de la physique et de la mécanique. Les forces matérielles que nous connaissons n'ont aucune équivalence avec l'acte psychique. C'est un autre monde, tout autre que le premier. La science confirme donc complètement nos croyances, les enseignements de la religion, loin de les tenir en échec. Peut-être est-il bon, par le temps qui court, de mettre en relief ces conclusions saisissantes à tant de points de vue. Il y a dans l'univers bien autre chose que la matière et que la force!

On a souvent demandé si la tour Eiffel oscillait beaucoup à son sommet, soit sous l'influence des vents, soit sous l'action des dilata-tions inégales des arêtiens différemment exposés à la chaleur solaire le matin, le soir et la nuit. M. Mascart pria le service géographique de l'armée de faire procéder au repérage du sommet de la tour et de vé-rifier par des observations périodiques si ce sommet subissait quelque déplacement. M. le colonel Bassot a fait connaître la semaine dernière à l'Académie des sciences les résultats de l'examen qui a été poursuivi pendant un an sous sa direction. Les mesures ont été prises avec une haute précision comme pour un relevé géodésique. Et c'est effective-ment une opération géodésique que l'on a entreprise. On a d'abord fondé un repère invariable sur le sol, près du pied de la verticale du paratonnerre. On a choisi trois stations extérieures à la tour, des-quelles on puisse viser au moyen de lunettes, décrivant un plan ver-tical, successivement le repère et le paratonnerre. En chaque station, on a installé un cercle méridien portatif de telle manière que le champ de la lunette comprit le repère et le paratonnerre. Avec des instru-ments bien réglés, on pouvait ainsi, au moyen de la vis micrométrique

de l'oculaire mesurer avec une haute précision en chaque station l'angle existant entre les deux plans de visée. Les observations ont été faites simultanément et souvent répétées de demi-heure en demi-heure. Chaque position du paratonnerre a été déterminée avec une erreur moyenne de 3 millimètres en plus ou en moins. C'est assez dire l'extrême précision de ces opérations qui ont duré du mois d'août 1896 au mois d'août 1897. Sans entrer dans les détails, nous pouvons dire immédiatement que la stabilité de la tour est très grande. Le vent n'a sur elle pour ainsi dire aucune action. Les variations de température sur les pièces de fer seules amènent un bien léger déplacement. Le sommet éprouve chaque jour sous l'influence des agents atmosphériques, et en particulier de la chaleur solaire, dilatant plus ou moins les différentes pièces de la charpente métallique, un mouvement de torsion qui lui fait décrire autour de sa position d'équilibre stable une courbe assez irrégulière et variable d'un jour à l'autre selon l'état du ciel. Ce mouvement de torsion est rapide le matin, assez lent le soir ; il doit se continuer la nuit pendant le refroidissement nocturne et se trouve subordonné à l'intensité et à la vitesse du refroidissement.

L'amplitude de la courbe diurne ne dépasse pas 8 à 10 centimètres ; la ligne décrite par le sommet ressemble à un 8 ouvert par en haut. En somme, c'est bien petit, la courbe de torsion tient dans le creux de la main. Mais il est clair que si l'on se servait de la tour pour repère des opérations géodésiques, ce faible mouvement suffirait pour les vicier ; il faudrait dans ce cas faire les corrections de torsion que les géodésiens font subir aux pylones en bois dont ils se servent et qui sont bien connues. Quoi qu'il en soit, on peut inférer de ces observations de grande exactitude que la grande tour de 300 mètres est vraiment immobile et stable, et que son sommet ne se dérange pas en un an de la position normale de plus de 1 décimètre. 1 décimètre au bout de 300 mètres, c'est bien insignifiant. La question du mouvement de la tour Eiffel est donc aujourd'hui définitivement jugée.

Pour mesurer les hauteurs sans opérations trigonométriques, on a recours au baromètre et à la formule de Laplace. Cette formule donne de bons résultats et son exactitude a été contrôlée jusqu'au delà de 5000 mètres. Ainsi la hauteur du mont Blanc, fournie par le baromètre, est la même que celle que l'on obtient par des visées géodésiques à très peu près. Alors on pouvait se demander si la formule restait exacte pour des altitudes beaucoup plus grandes. Est-elle applicable à des hauteurs de 10 000, 15 000, 20 000 mètres ? La question n'est pas dépourvue d'intérêt aujourd'hui que l'on explore les hautes régions atmosphériques au moyen des ballons-sondes. Le baromètre, enlevé par ces petits ballons, a indiqué plus d'une fois

une hauteur de 15 000 mètres et même de 20 000 mètres. Mais la formule avec laquelle on obtient ces hauteurs considérables fournit-elle des résultats précis; est-ce bien certain les 20 000 mètres? M. L. Cailletet, de l'Académie des sciences, s'est posé ce problème : déterminer la hauteur qu'atteint un ballon indépendamment du baromètre et sans relevés trigonométriques à peu près inapplicables dans la circonstance. Voici la solution imaginée par M. Cailletet.

On suspend sous le ballon monté ou non monté une boîte prismatique en bois. Sur le fond de la boîte regardant la terre, un objectif est sans cesse braqué. Sur le dessus, à l'opposé, autre objectif visant un baromètre anéroïde. A l'intérieur, un mouvement d'horlogerie, lequel, de deux minutes en deux minutes, découvre et referme les obturateurs des objectifs. Enfin, une pellicule sensible qui se déroule entre les deux objectifs; d'un côté, elle reçoit l'image du sol; de l'autre, celle du cadran du baromètre. C'est tout. Le ballon part; on déclanche le mécanisme et voilà un photographe tout trouvé qui, d'instant en instant, prend des vues du paysage et une image du baromètre. Les épreuves ont 0^m,13 sur 0^m,18. Avec ces images, on a tout ce qu'il faut pour savoir quelle pression correspond à cette hauteur. En effet, on connaît le foyer de l'objectif; on connaît la distance qui sépare deux points du chemin parcouru sur l'épreuve photographique et la vraie distance qui sépare en réalité ces deux points. Par un simple calcul de proportion, on a la hauteur où se trouvait le ballon. De plus, l'épreuve correspondant à cette hauteur montre le cadran du baromètre et la position de l'aiguille. On peut obtenir ainsi les hauteurs avec une approximation de 1/500.

L'appareil de M. Cailletet a été essayé dans un ballon de 1700 mètres cubes offert par M. Balashoff et monté par MM. Hermite et Besançon. L'aérostat, par suite du mauvais temps, n'a pas dépassé 2500 mètres. On a obtenu 26 épreuves qui ont montré ce que l'on pressentait bien, c'est que, dans ces limites d'altitude, la formule barométrique indique des résultats exacts. Mais à la première occasion, on placera un appareil dans un ballon-sonde pouvant s'élever à 15 000 mètres et plus. Et l'expérience deviendra intéressante.

Le téléphone est bien commode... quand il n'est pas insupportable. En tout cas, il présente un défaut inhérent à son principe même : l'instrument ne laisse aucune trace du message qu'il a transmis. Il peut y avoir erreur sur le sens d'un message et le contrôle échappe. Il y a longtemps que l'on cherche à remédier à cet inconvénient et à obliger le téléphone à se transformer aussi, au besoin, en télégraphe imprimeur. Ainsi on n'entend pas toujours bien avec le téléphone et l'on ne serait pas fâché d'avoir le texte même des phrases télépho-

nées dans certains cas. Enfin, il arrive que l'on téléphone à une personne absente. Celle-ci, à son retour, ignore la communication. Il serait encore utile que l'instrument enregistrât une dépêche, même et surtout quand il n'y a personne devant le téléphone récepteur. M. Hoffmann vient de réaliser un appareil construit par la Société des téléphones qui semble répondre dans d'assez larges limites aux conditions multiples qui viennent d'être énumérées. Déjà on avait construit des machines à écrire à distance. La distribution des dépêches avec machines à écrire s'effectue à l'Agence Havas par télégraphe imprimeur. Le télescripteur Hoffmann est différent. Il permet d'envoyer et de recevoir des dépêches imprimées avec un seul fil télégraphique ou téléphonique.

Le télescripteur consiste d'abord en une machine à écrire comme celle que nous connaissons. Chaque fois que l'on abaisse une touche, on envoie dans la ligne un circuit instantané qui produit à la station d'arrivée le déclenchement d'un mouvement d'horlogerie commandant une roue munie de caractères d'imprimerie et le déroulement d'une bande de papier. Chaque lettre touchée au départ met en jeu la lettre correspondante à l'arrivée; celle-ci s'imprime sur la bande. La dépêche s'inscrit donc automatiquement. Le correspondant n'a qu'à lire l'impression. Réciproquement l'appareil enregistreur devient, par l'abaissement d'un levier, appareil transmetteur. La personne qui reçoit peut répondre de la même façon. Ce système est évidemment très commode, car, en cas d'absence, il suffit de laisser le télescripteur en appareil récepteur, et au retour on trouve la dépêche inscrite, et libre à chacun d'y répondre. Pour entrer en communication, on fait simplement fonctionner une sonnerie. Au fond, c'est le système téléphonique actuel, à cela près que les communications s'inscrivent au lieu de rester simplement verbales. Il va de soi que le télescripteur peut se combiner au téléphone et être installé sur le même fil. Dès lors, on peut à volonté utiliser le téléphone ou le télescripteur en manœuvrant un simple interrupteur. Ce système pourrait donc donner satisfaction aux intéressés. Pour les communications rapides sans importance, le téléphone; pour les communications d'affaires, où chaque mot a de la valeur et doit être contrôlé, le télescripteur! Il reste à savoir comment le nouvel appareil se comportera en pratique courante, et si les prix d'achat, relativement élevés, ne limiteront pas son emploi. En somme, c'est un télégraphe, et, en dehors des banques, des journaux, des grandes sociétés, tout le monde ne peut pas se donner le luxe de posséder chez soi télégraphe et téléphone.

M. E.-A. Martel, l'explorateur bien connu des grottes et des cavernes, a encore eu la main heureuse à la fin des vacances dernières, Il a découvert, en France, une des plus belles curiosités naturelles que

l'on puisse rêver. Il s'agit d'un aven du causse Méjean, dans la Lozère. A 965 mètres d'altitude, à mi-hauteur d'une vaste dépression, s'ouvre un trou béant. Accompagné de M. A. Viré, du Muséum, M. Martel s'est fait descendre dans ce trou : un puits de 40 mètres de profondeur. Tout au bas, le puits donne accès à une grotte immense. Cette grotte ovale mesure 50 mètres de largeur sur 100 mètres de longueur. Au fond, aux reflets de la lumière électrique, on aperçoit un amoncellement de plus de 200 colonnes stalagmatiques, hautes de 3 à 30 mètres, une véritable forêt de colonnes diamantées. La fantastique beauté de cette partie de la caverne est indescriptible. Ni l'homme ni les cataclysmes naturels n'ont brisé un seul de ces clochetons de cathédrale. Aucune grotte au monde, nous a dit M. Martel, ne possède sans doute pareille richesse. La plus haute stalagmite connue, la « Tour astronomique » de la caverne d'Aggtelek (Hongrie) n'a que 20 mètres d'élévation. La grande stalagmite de l'aven de la Lozère en mesure 30 et la voûte de la grotte monte à 6 mètres et 10 mètres plus haut. A l'extrémité nord-est de la grotte existe encore un puits vertical de 6 mètres de diamètre. M. Martel y est également descendu ; le puits est bouché à 37 mètres de profondeur par un éboulis de pierres. L'aven de la Lozère, que M. Martel a baptisé « Aven Armand », en l'honneur du nom du contremaitre qui n'a cessé de l'accompagner dans ses explorations, est l'un des plus profonds que l'on connaisse en France. Il est à plus de 200 mètres sous terre ; celui de Rabanel, près Ganges (Hérault), seul est à 212 mètres. M. Martel, au point de vue géologique, estime que le gouffre a servi d'exutoire à un ancien lac, comme les Katavatheras actuels des lacs Phonia, Stymphale, Copais, en Grèce. C'est un abîme d'érosion et non d'effondrement. Les eaux, en filtrant, agrandirent la route, formèrent des puits et des grottes. La cheminée du premier puits a traversé les roches calcaires sublithographiques compactes en grandes dalles avec fissures. La grotte s'est excavée par le délayement progressif sous quatre atmosphères d'eau chargée d'acide carbonique ; plus bas, l'eau a su trouver un très facile échappement par d'innombrables crevasses qui lui évitèrent la peine de creuser de nouvelles grottes.

M. Martel ne craint pas de qualifier le nouvel abîme de véritable merveille aussi bien au point de vue pittoresque qu'au point de vue géologique. Ce sera évidemment une grande richesse pour le pays, si l'on sait mettre cette belle caverne à la portée des touristes !

L'exploration des cavernes n'est pas seulement intéressante au point de vue géologique et hydrologique. Elle peut être utile à l'hygiène. Les terrains calcaires sont pleins de fissures ; les eaux suintent à travers les fentes des rochers au lieu d'imbiber leur masse par poro-

sité. Dès 1896, M. Martel appelait déjà l'attention, à plusieurs reprises, sur le danger permanent des pollutions malsaines auquel sont exposées les sources des terrains calcaires. Souvent, on jette les cadavres d'animaux dans les cavernes, les ordures de toutes sortes dans les fissures. Des eaux lavent ces débris en putréfaction et les matières solubles ou en suspension passent ainsi dans les petits canaux souterrains qui donnent naissance aux sources. Encore en 1897 MM. Martel, de Viré et P. Faucher, ont mis une fois de plus en lumière les conséquences de ces habitudes blâmables. La petite ville de Sauve (2500 habitants), entre Nîmes et Le Vigan (Gard), est alimentée uniquement par une source dont le débit est d'environ 1 mètre cube par seconde à l'étiage, et devient beaucoup plus considérable après les grandes pluies. Cette source est parfaitement insalubre. Au bord du torrent de Vidourle, elle sort par quatre orifices, au pied d'une falaise de 15 mètres, escarpement d'un plateau de calcaire jurassique supérieur portant les maisons de Sauve au-dessus même de la source. Or sur le plateau, à 85 mètres à l'ouest des sorties de l'eau souterraine, une ancienne construction dite « Tour du Môle », sert aujourd'hui de hangar et d'écurie et renferme un puits dont l'orifice seul est artificiel. L'intérieur de ce puits est un petit aven profond de 13 mètres terminé par une salle d'environ 7 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur. M. Martel y est descendu. Le bas de la salle forme un bassin profond de 5 mètres et sans autres issues que des fissures étroites dans la roche. Or, à la lumière du magnésium, l'eau apparaît très sale et probablement contaminée par les déchets organiques de l'écurie. Ce bassin était-il une poche isolée ou bien formait-il une portion naturelle des sources de Sauve? Accrédité par le ministère de l'agriculture, M. Martel jeta, le 27 septembre dernier, à 8 h. 45 m. du matin, 250 grammes de *fluoresceïne* en poudre. Très peu de temps après, soit entre 10 h. 05 m. et 10 h. 45 m., les quatre orifices des sources se sont successivement colorées de la belle teinte verte si caractéristique de la fluoresceïne.

L'expérience est concluante et montre bien que l'eau doit être contaminée de même par les matières organiques qui viennent d'en haut. On s'explique aisément ainsi que la petite ville de Sauve soit si souvent décimée par des épidémies. Les choléras de 1835, 1884 et la fièvre typhoïde y ont fait beaucoup de victimes. Il est clair que l'écurie de la Tour du Môle n'est pas seule responsable de la contamination. Les courants souterrains naturels passent justement dans toute la ville; toutes les immondices se trouvent, à la moindre pluie, introduites dans les fissures du sol et entraînées par la fontaine, transformée alors en collecteur. On peut donc dire que, dans une certaine mesure, les habitants boivent leur propre égot.

Il serait temps que l'on s'inquiétât officiellement, en présence d'une constatation aussi péremptoire, de rechercher quelles sont, en France, les sources trop nombreuses qui se présentent à ce point dangereuses pour la santé publique et auxquelles on accordait trop facilement jusqu'ici, une confiance imméritée. L'enquête serait aisée à constituer, et il n'est pas douteux que l'on parviendrait ainsi à supprimer un grand nombre de foyers d'infection.

En ce qui concerne la petite ville de Sauve, il est évident que l'usage des sources doit être interdit, au moins comme boisson. D'ailleurs, il paraît, d'après M. Martel, qu'il existe au-dessus de la ville un puits qui aboutit à une citerne naturelle de 7 m. 15 de profondeur. Cette citerne est pleine d'eau, même pendant les grandes sécheresses. Sous réserve d'examen ultérieur, il ne semble pas que cette citerne puisse être polluée par des dépôts microbiens ou par des ptomaïnes. Elle pourrait donc fournir une bonne eau potable. Il serait donc bon d'entreprendre une étude générale sur les eaux d'approvisionnement des villes et des villages. L'eau est le véhicule des principales affections épidémiques. On ne saurait trop se préoccuper de sa qualité.

On parle beaucoup en ce moment d'un oiseau de chasse que l'on importe de l'Amérique du Sud et que l'on essaie d'acclimater en France. Nous voulons parler du Tinamou. M. Rousset, directeur de l'École d'aviculture de Sanvic, exposa, en 1894, plusieurs couples au Champ-de-Mars; il a poursuivi, depuis, l'acclimatation en liberté. M. Favez-Verdier a fait de même sur plus grande échelle, et M. Galichet, à la faisanderie de Mériel (Seine-et-Oise), s'occupe de répandre ce gibier après l'avoir habitué à la vie de plein air.

Cet oiseau est une rhynchote roussâtre (*rhynchotus rufescens*). Il appartient à un groupe qui établit le passage entre les Ganillés et les Gallinacés. Il a 44 centimètres de longueur et un peu l'aspect d'une petite poule faisane, un corps vigoureux, un cou long, une petite tête, un bec aussi long que la tête légèrement recourbé et arrondi à son extrémité, des ailes courtes et bombées et pas de queue. La teinte varie. Chez le rhynchote roussâtre, la gorge est blanchâtre, le sommet de la tête rayé de noir; chaque plume ayant l'extrémité bordée de jaune précédée de longues bandes noires avec l'intervalle de ces bandes jaune roux; les rémiges premières sont rousses, les secondaires gris de plomb taché de noir. L'œil est brun ainsi que le bec.

La patrie du rhynchote roussâtre est le sud du Brésil et la république Argentine. Il vit dans les prairies par individus isolés, mais ces individus sont parfois très nombreux dans la même localité; ils se nourrissent de graines, de brins d'herbes, d'insectes et de vers; ils

s'attaquent aux fruits du caféier et du palmier nain. Darwin raconte que dans la plaine du val Donato, il a rencontré des centaines de ces oiseaux qui, effrayés par l'arrivée d'une caravane, se réunirent et se firent aisément prendre lorsque les cavaliers les eurent enfermés dans un cercle étroit. Lorsqu'il est vivement poursuivi, l'oiseau s'arrête et se tapit à terre. Les indigènes connaissent parfaitement cette particularité.

Il existe, du reste, plusieurs espèces de Tinamou, et quelques-unes, selon M. Favez-Verdier, ne dépassent pas la taille des cailles. Comme gibier, ces oiseaux remplacent, dans l'Amérique du Sud, nos perdrix. D'après Burmeister, on les connaît sous le nom de perdrix ou de cailles. On les prend au piège, au lasso; on les force avec les chiens.

M. Galichet, qui s'occupe beaucoup de l'acclimatation des rhynchotes roussâtres, dit aussi qu'il y a six espèces variables, depuis la taille de notre caille jusqu'à celle d'un faisan. Après les premiers essais d'élevage à Ferrières, chez M. de Rothschild, à la faisanderie de M^{me} Gœffier, à Versailles, on n'était parvenu à acclimater ces oiseaux qu'en volière. Nous avons dit que M. Rousset les avait obtenus en liberté. M. Galichet les élève aussi en liberté. Il reçut une vingtaine de Tinamous de Montevideo; ces oiseaux ont pondu plus de 415 œufs qui ont fourni une soixantaine de jeunes Tinamous. Les jeunes s'élèvent avec une extrême facilité, se nourrissant d'œufs de fourmis et de minces lanières de cœur de bœuf découpées en forme de vers. Les Tinamous, selon M. Galichet, font souvent deux couvées par an de 10 à 18 œufs. La femelle pond et le mâle couve.

Au point de vue culinaire, le Tinamou est absolument inconnu en France. D'après M. Le Myre de Vilers, grand chasseur, et qui a mangé le Tinamou dans son pays d'origine, ce gibier serait délicieux. La chair a un fumet sauvage agréable; les blancs sont surtout d'une délicatesse exquise et plus charnus que ceux du poulet. A Buenos-Ayres, à Montevideo, et dans la plupart des grandes villes de l'Amérique du Sud, le Tinamou est considéré comme le plus succulent des gibiers. Il y a donc lieu d'en acclimater et d'en propager l'espèce dans notre pays. Ce serait une belle conquête pour les chasseurs; il serait temps, du reste, d'acclimater, mais encore de « réacclimater » les gibiers qui tendent à disparaître, comme le coq de bruyère, le roi des gibiers de France, le plus beau des coups de fusil de nos anciens tirés.

Henri DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 décembre 1897.

Cette quinzaine marquera parmi les plus douloureuses que nous ayons eu à traverser. Pendant que chez les autres nations de grands débats occupent les citoyens, suscitant entre eux des divisions, des colères et parfois, comme en Autriche, jusqu'aux luttes civiles, mais du moins pour des intérêts généraux et pour des causes patriotiques, dignes de passionner les hommes, tout en France est en suspens, tout s'efface, tout s'oublie devant une seule question, « l'affaire Dreyfus ». Et sous ce nom qu'y a-t-il? Non pas un souci de justice ou d'humanité, non pas la pensée toujours généreuse, même quand elle s'égare, de sauver un innocent, mais une indigne campagne contre l'honneur de l'armée. Les défenseurs de Dreyfus n'allèguent aucune preuve, aucun document à l'appui de leur thèse, et il n'y a pas d'exemple que sur un pareil néant on ait jamais tenté, et avec un tel fracas, la réhabilitation d'un condamné. Leur œuvre se borne à chercher des coupables dans notre corps d'officiers, à jeter le soupçon sur les chefs de notre état-major, à désorienter par leurs insinuations mystérieuses et outrageantes, en face de l'étranger qui regarde et qui entend, la conscience et la confiance du pays.

« Il n'y a pas d'affaire Dreyfus », disait M. Méline à la Chambre des députés. Nous voudrions le croire et que c'en est fini de cette trame impie contre la défense nationale. Mais il plane sur les origines et la marche de cette entreprise des obscurités qu'au Sénat, comme à la Chambre, le langage des ministres n'a pas dissipées. On se demande quel est le motif des hésitations qu'a montrées le gouvernement à s'expliquer, et comment il a fallu la mise en demeure de M. de Mun pour arracher au ministre de la guerre les déclarations qu'ont accueillies les applaudissements d'une Assemblée, impatiente de les entendre.

M. de Mun a remporté, dans cette séance du 4 décembre, son

plus beau triomphe. Au milieu des tristesses de l'heure présente, il a eu cette jouissance rare de sentir, pendant une minute, tous les partis se grouper autour de lui et saluer dans son éloquente parole la voix même de la France. Cette Chambre, qui se perd trop souvent dans des divisions et des débats misérables, s'est relevée soudain à cette évocation de l'honneur du drapeau; à ce moment, le sentiment de la patrie, vengée enfin de trop longs outrages, l'a seul inspirée. L'émotion dont elle était saisie ne permettait plus ni l'absence ni le silence du ministre de la guerre. Il a fallu suspendre la séance pour l'aller chercher, et il a paru bientôt pour faire entendre à la tribune les affirmations qu'on attendait de lui. Il les a renouvelées hier au Sénat.

Le général Billot a dit solennellement : « Dreyfus a été jugé, bien jugé et condamné à l'unanimité par sept de ses pairs, sur le témoignage de vingt-sept officiers témoins au procès... En mon âme et conscience, comme soldat, comme chef de l'armée, je considère le jugement comme bien rendu et je considère Dreyfus comme coupable. »

Il a défendu ensuite contre des attaques sans nom le chef d'état-major général de l'armée, le général de Boisdeffre, regrettant, a-t-il déclaré, « d'être désarmé par la loi et de n'avoir pu poursuivre comme elles auraient dû l'être des insinuations aussi perfides et aussi coupables. »

Enfin, arrivant au principal accusateur, à celui dont les journaux enrôlés dans cette bande de calomnieux, répétaient qu'il avait fourni au gouvernement toutes les preuves de l'innocence de Dreyfus, le général Billot, et, après lui, M. Méline, ont déclaré que le gouvernement n'avait rien reçu de M. Scheurer-Kestner; qu'il n'avait rien à recevoir de lui, et qu'il avait fait savoir à ce sénateur qu'il n'avait qu'une manière d'introduire sa procédure : c'était de saisir dans les formes légales le garde des sceaux.

Les organes habituels de M. Scheurer annonçaient bien haut qu'il démentirait devant le Sénat les affirmations des ministres. On a pu lire sa défense dans le compte-rendu de la séance qui a eu lieu le 7 décembre au Palais du Luxembourg. Cette défense ne dément ni ne justifie rien, et l'assistance d'un ancien garde des sceaux, M. Trarieux, qu'on n'a pas vu sans scandale intervenir dans le débat, n'a pas protégé M. Scheurer contre l'arrêt du Sénat. En approuvant par un vote unanime les déclarations du gouvernement, la haute Assemblée l'a achevé ce que M. Millerand, à la Chambre, avait pu justement appeler « l'exécution de M. Scheurer-Kestner ».

Un journal s'étonnait naguère, et trouvait même à s'égayer, de ce que, dans sa lettre au colonel de Parseval, M. le duc d'Orléans,

se souvenant de ses aïeux, eût poussé un cri de douleur et d'indignation à la pensée des affronts impunément infligés à notre glorieuse armée. Ce journal rappelait que, sous un autre régime, sous le gouvernement de Juillet, on avait vu un général condamné pour concussion, des officiers frappés comme complices de Louis-Bonaparte, sans que l'honneur de l'armée en ait été atteint. Il est vrai : l'honneur de l'armée, à aucune époque, pas plus aujourd'hui qu'hier, n'a pu être atteint par le crime d'un seul. Il faut bien pourtant qu'il y ait entre cette époque et la nôtre quelque différence, puisqu'aujourd'hui une Chambre tout entière, sans distinction de partis, s'est soulevée contre les outrages adressés à notre armée, puisqu'elle a cru devoir, dans un ordre du jour, lui rendre un public hommage; puisqu'elle a jugé nécessaire de « flétrir les meneurs de la campagne odieuse entreprise pour troubler la conscience publique »; puisque, sur l'adjuration d'un député, de M. de Mun, le ministre de la guerre et le président du Conseil ont fait à leur tour entendre leur protestation indignée.

Que le *Journal des Débats*, — car c'est de lui que nous parlons, — avant de plaisanter sur la lettre du duc d'Orléans, nous dise si, sous le gouvernement qu'il rappelle, soit en 1840, soit en 1847, lors du procès de Boulogne ou du procès Cubière, on a vu quelque chose de comparable à ce débordement d'insinuations et d'injures dont nous souffrons depuis un mois. Il marquait lui-même la différence des temps, lorsque, rapportant les accusations qui se succédaient sans relâche contre les chefs de l'armée, il disait tranquillement, dans son numéro du 30 novembre : « Nous l'avons dit déjà, tout l'Annuaire y passera. »

Eh bien, c'est précisément là ce qu'on n'avait pas vu autrefois. On avait pu condamner tel ou tel officier; mais on s'en tenait là. Tout l'Annuaire n'y passait pas. Ce spectacle était réservé à notre époque, et nous plaignons ceux qu'il n'a pas émus.

Ce qu'on n'avait pas vu non plus, ce sont les procédés employés pour innocenter un condamné. On cherche à trouver d'autres coupables bien plus qu'à prouver que Dreyfus ne l'est pas; mais quand d'autres le seraient, en quoi Dreyfus aurait-il cessé de l'être? C'est sur le commandant Esterhazy que s'acharne la meute, et, dans son ardeur à l'accuser, elle va jusqu'à changer les textes. Vous lirez dans ses journaux que la justice militaire informe *contre* Esterhazy, tandis que la note officielle porte seulement qu'elle informe *dans* l'affaire Esterhazy.

Nous avons lu, comme tout le monde, les lettres attribuées à cet officier. Elles sont abominables, et tellement extraordinaires dans leur frénésie antifrançaise qu'on se demande si celui à qui on les

impute était dans son bon sens lorsqu'il les a écrites. A supposer qu'elles soient authentiques, elles relèvent d'un fou plus que d'un criminel. Mais ce qui, à nos yeux, n'est pas moins abominable que ces lettres, c'est leur divulgation. Nous ne nous plaçons pas au point de vue légal : il est évident qu'il y a des lois qui protègent le secret de la correspondance privée, et que le commandant Esterhazy aurait le droit de poursuivre en justice ceux qui ont publié la sienne. Mais, au point de vue de l'honneur, que dire de ceux qui, par vol ou par corruption, se sont procuré ces lettres et les ont mises au jour? Quelles mœurs veut-on donc nous faire, et dans quelle forêt de Bondy la presse, qui parle quelquefois de son sacerdoce, va-t-elle donc exercer désormais son ministère?

Nous ne supposons pas que sur des lettres ainsi extorquées, les juges militaires puissent fonder leur décision. C'était une maxime de notre ancien droit que le secret des lettres était inviolable, et sous le roi Louis XVI, en 1775, un arrêt du Conseil, visant des lettres frauduleusement interceptées, refusait d'en faire « la matière d'une délibération », par ce motif que « tous les principes mettent la correspondance secrète des citoyens au nombre des choses sacrées, dont les tribunaux, comme les particuliers, doivent détourner les regards ».

Il se rencontra en 1853, sous le second Empire, un tribunal pour méconnaître ces principes et pour déclarer que « les tribunaux n'ont pas à s'enquérir de l'origine des documents qui leur sont présentés ».

« C'est-à-dire, reprenait Berryer devant la Cour d'appel de Paris, que la justice peut aller puiser les éléments de ses arrêts à des sources impures, et que la violation des lois pourrait servir d'expédient pour faire appliquer les peines de la loi. Ah! pour l'honneur de la magistrature, vous effacerez ces tristes paroles. »

La Cour d'appel n'entendit pas sa protestation; mais la Cour de cassation y fit droit, et elle cassa l'arrêt, en rappelant les prescriptions dont notre législation s'est honorée, en tout temps, pour rendre inviolable le secret des lettres.

Parlons maintenant du budget. Il est certain qu'on n'évitera pas les douzièmes provisoires. On s'en était flatté tout d'abord; on avait pu croire, au début de la session, que la Chambre voulait rentrer dans les voies régulières. Elle avait écarté les interpellations et voté à la vapeur quelques lois qui, comme la loi sur l'instruction criminelle et la loi sur les accidents, eussent demandé plus de réflexion. L'excuse de sa précipitation était dans son désir de hâter l'examen de la loi de finances. Cette belle ardeur n'a pas duré, et l'on a vu les députés s'attarder aux moindres articles du budget pour y chercher les

moyens, ceux-ci de tendre un piège au cabinet, ceux-là d'adresser quelques flagorneries aux électeurs.

C'est, en effet, l'inquiétude électorale qui domine les mouvements de cette Chambre. D'une part, les députés ont hâte de retourner dans leurs départements, afin d'y défendre leur candidature contre les concurrents qu'ils redoutent; quand cette pensée les saisit, ils vont au galop pour être plus tôt libres. D'autre part, ils voudraient s'attirer de loin la faveur des populations par quelques propositions retentissantes qui témoignassent de leur zèle, et ils multiplient indéfiniment les amendements, sans se préoccuper, malgré les avertissements ministériels, du retard que ces amendements apportent au vote du budget ou des dangers qu'ils suscitent à son équilibre.

C'est sur le budget de l'instruction publique que ces lenteurs se sont particulièrement produites. On ne saurait s'en étonner. Ce budget ramenait dans le débat la laïcisation; c'est encore sur cette question que les adversaires du cabinet trouvaient la meilleure chance de le battre. Ils n'y ont pas réussi, et l'abstention de leurs chefs prouve qu'ils n'avaient pas au fond grand espoir. M. Léon Bourgeois, dont on avait annoncé l'intervention, n'a point paru dans la discussion. On n'y a même pas vu les champions ordinaires de l'anticléricisme, les Rabier, les Trouillot, les Pochon. M. Lavy, M. Dubief, et d'autres inconnus, ont seuls soutenu le bon combat.

Qu'ont-ils donc demandé? Que la laïcisation des écoles de filles soit achevée dans le délai de dix ans. C'était tout simplement réclamer, à l'occasion de la discussion du budget, une loi nouvelle sur les écoles de filles. Si mauvaise qu'elle soit, la loi de 1886 n'a pas fixé de délai pour la laïcisation de ces écoles. Elle a seulement établi qu'aucune nomination nouvelle d'institutrice congréganiste n'aurait lieu dans les départements où une école normale existerait depuis quatre ans. Elle a décidé ensuite que la laïcisation des écoles de filles serait suspendue dans les communes où l'on n'aurait pu encore édifier ou acheter un local pour les y établir. A l'heure qu'il est, il reste 5470 écoles de filles à laïciser. Le gouvernement proteste, — et nous ne l'en félicitons pas, — qu'il fait de son mieux pour hâter cette œuvre néfaste; il estime que, dans quinze ou vingt ans, elle sera accomplie. Cela ne suffit pas aux radicaux. Ils veulent que dans dix ans tout soit terminé.

Ne serait-ce pas qu'au fond de leur âme ils n'ont pas confiance dans la durée de leur entreprise? Leur premier souci est sans doute de mettre en échec le cabinet; mais n'y a-t-il pas aussi chez eux quelque appréhension de l'avenir? Ces lois, qu'ils disent intangibles, ils se demandent ce qu'elles seront devenues dans vingt ans, et ils voudraient consommer tout de suite l'attentat contre les

consciencés, afin d'en rendre, au jour où l'opinion publique se soulèverait, la réparation plus difficile.

Il est clair que cette transformation forcée des écoles ne répond pas au vœu des familles. M. Rambaud, tout sectaire qu'il est, et M. Méline, après lui, n'ont pu dissimuler les résistances que rencontrait l'application de la loi. M. Rambaud a allégué timidement les « ménagements qui conviennent au regard des personnes et en tenant compte du sentiment des populations, comme de la situation financière des communes ». M. Méline, à son tour et peut-être avec plus de complaisance, a fait valoir l'opposition des municipalités, sans distinction de partis, allant même jusqu'à citer, au grand déplaisir de l'extrême-gauche, des municipalités radicales qui, comme celle d'Auch, retardent depuis deux ans la laïcisation de leurs écoles de filles. « Si nous ne laïcisons pas à outrance, a-t-il dit, c'est que ce serait quelquefois inutile et même dangereux. » Et, tout en se déclarant aussi résolu que personne dans la défense des droits de la société civile, le président du Conseil a ajouté : « Il est vrai que, dans l'application des lois dont la garde nous est confiée, nous nous efforçons de ne pas froisser les consciences et de ménager les sentiments religieux des populations. »

Que le gouvernement ménage, autant que le dit le ministre, les sentiments des populations, c'est ce que démentent les plaintes de bon nombre de communes. Mais ces paroles n'en impliquent pas moins l'aveu de la violence que ces lois font à la conscience du pays. Et M. Lavy, dont cette violence n'éveille pas les scrupules, l'a reconnue lui-même lorsque, reprochant au gouvernement de permettre, dans certaines communes, aux institutrices d'accompagner leurs élèves à l'église, il a dit : « Et quelle raison donnait-on ? On voulait que l'école laïque, en conduisant les enfants au catéchisme, fit concurrence à l'école congréganiste. »

Donc, les parents réclament pour leurs enfants l'enseignement religieux ; donc, on va contre leur volonté en écartant cet enseignement de l'école. Au surplus, le fait qui indigné M. Lavy n'est pas isolé, et quand M. Rambaud a promis de le réprimer, il a pris un engagement qu'il ne pourra tenir. Il est bien des communes où, sous peine de perdre leurs élèves, les instituteurs sont tenus de les conduire à l'église, et si les inspecteurs ne les en empêchent pas, si quelquefois ils les y encouragent, c'est qu'ils se flattent, sous ce masque religieux, de faire illusion aux familles et de les déterminer ainsi à leur laisser leurs enfants. Donner des prescriptions contraires aux instituteurs, ce serait, dans plus d'un département, les engager à faire eux-mêmes le vide dans leurs écoles.

Qui l'eût dit! Ce ministère a failli sombrer, et ce n'est pas à la Chambre, c'est au Sénat que l'attendaient les écueils. L'interpellation d'un sénateur de l'Aveyron, M. Joseph Fabre, a entraîné la retraite du garde des sceaux; au dire de l'opposition, elle aurait dû entraîner celle du cabinet tout entier.

On se rappelle l'objet de l'interpellation. Un juge d'instruction au tribunal de Rodez, M. Monsservin, fils d'un sénateur de l'Aveyron, était nommé, le 29 octobre, procureur de la République à Espalion. Dès le lendemain, la Cour de Montpellier était convoquée pour recevoir son serment, et ce serment, en l'absence du magistrat nommé, lui était envoyé par télégramme. Pourquoi tant de hâte? Pourquoi cette forme inusitée? D'après le récit de l'interpellateur, on se proposait de présenter M. Monsservin aux élections générales, comme candidat dans la circonscription de Rodez, et supposant que les élections auraient lieu le 1^{er} mai 1898, on tenait à lui faire prêter serment avant le 1^{er} novembre, afin de pouvoir dire, au jour du scrutin, que depuis six mois il avait légalement cessé d'exercer les fonctions judiciaires dans l'arrondissement où il briguait le mandat législatif.

L'explication est assez vraisemblable. Mais, sans s'arrêter au motif, le Sénat a jugé que cette façon nouvelle d'expédier un serment n'était pas à encourager dans la magistrature, et il l'a fait sentir au ministre de la justice. Ce n'est pas nous qui lui reprochons cette sévérité. Elle n'est, à nos yeux, que trop tardive. Il y a longtemps que les magistrats de l'ordre nouveau se sont appliqués à détruire l'idée qu'on se faisait autrefois des représentants de la justice. Leur costume, leurs habitudes, leur langage, étonneraient fort leurs prédécesseurs. On les verra bientôt se rendre au tribunal, montés à bicyclette, et il arrive souvent, dans nos départements, que lorsqu'on demande le président du tribunal et le procureur de la République, c'est au café qu'il faut les aller chercher. Nos anciens magistrats en eussent frémi d'horreur. L'avertissement que le Sénat a donné au garde des sceaux, et, dans sa personne, aux membres de l'ordre judiciaire, était donc mérité. Fallait-il, pour cela, que le cabinet se retirât? Les radicaux qui engageaient le ministère Bourgeois à ne tenir aucun compte des ordres du jour répétés de la haute Assemblée, même quand ils concernaient la politique générale, étaient naturellement d'avis que, sur cette question restreinte, le cabinet Méline déguerpît au plus vite. Jamais ils n'avaient porté si haut la puissance des arrêts du Luxembourg. Nous ne saurions nous rendre à leur opinion. La solidarité ministérielle n'a jamais exigé que, sur un blâme adressé à un ministre à propos d'un acte particulier de ce ministre, tous ses collègues

dussent démissionner. On en trouverait la preuve sous tous les régimes, et, pour ne citer qu'un exemple, nous nous rappelons, au temps de l'Assemblée nationale, un blâme adressé au ministre de l'intérieur, l'honorable M. Victor Lefranc, pour sa faiblesse envers certaines municipalités. Le ministre quitta le pouvoir, sans hésiter, malgré l'estime personnelle dont il était entouré. Mais nul ne songea à s'étonner que ses collègues ne l'aient pas suivi dans sa retraite.

Nous ne pouvons que parler en passant de la session que, sous le nom de Congrès national catholique, une réunion de catholiques vient de tenir à Paris. Les discussions qui se sont agitées dans ses séances ont racheté, par le caractère élevé des questions qu'elles soulevaient, les ignominieuses polémiques qui remplissent en ce moment la presse. L'enseignement, les patronages, les œuvres religieuses, tous les sujets qui intéressent la patrie et la société, ont occupé les membres du congrès.

Des opinions contestables, des dissidences vivement soutenues, se sont produites dans cette assemblée. Cela était inévitable. Mais, de l'ensemble des délibérations, s'est dégagée une grande pensée d'union de tous les catholiques pour la défense de leur foi et de leurs droits.

Union sur « le terrain constitutionnel », dira-t-on. C'est, en effet, le sentiment qui a prévalu dans le congrès. Nous ne sommes pas de ceux qui éprouvent le besoin de subtiliser sans fin, dans un sens ou dans l'autre, sur la portée de ces mots. Nos devanciers dissertaient moins; ils agissaient davantage. Le « terrain constitutionnel », diversement entendu, n'est-il pas, après tout, celui sur lequel, au temps du second Empire comme sous la royauté de Juillet, tous les catholiques, ralliés ou monarchistes, se sont réunis pour défendre leurs croyances et leur cause, puisque tous alors, députés ou membres des conseils électifs, étaient tenus de prêter serment. On ne peut que souhaiter à la génération présente d'égalier, fût-ce dans des conditions analogues, leur talent, leurs services, leur intrépidité et leur constance.

Les préférences des uns n'empêchent pas d'ailleurs que tous, unis par la même foi religieuse, ne puissent s'accorder dans la même lutte. Nous trouvons avec bonheur cette pensée exprimée dans un discours récent du comte de Maillé, sénateur de Maine-et-Loire, parlant à une réunion royaliste d'Angers.

« Nous devons rechercher, disait M. de Maillé, non seulement tout ce qui nous unit entre nous, mais même tout ce qui peut nous unir aux conservateurs de toute nuance qui veulent sauver avec nous l'ordre social outrageusement attaqué et défendre la liberté religieuse si cruellement compromise. »

Et pour appuyer ces exhortations, dans lesquelles se reconnaissaient sa générosité d'âme et son esprit politique, l'orateur ajoutait ces paroles d'Henri IV, paroles que, pour notre part, nous avons souvent citées et qui devraient être, en ce moment où l'union est si nécessaire, le mot d'ordre de tous les honnêtes gens : « Je suis de la religion de tous ceux qui sont braves et bons. »

Il y a une union plus haute encore; c'est celle qui est fondée sur la communauté des croyances religieuses; c'est celle qui tend à faire du monde entier un seul troupeau sous un seul pasteur. C'est le but suprême que poursuit l'Eglise, et nul pape n'a plus fait que Léon XIII pour s'en rapprocher.

Nous recevons à la dernière heure les discours que l'un des plus éminents interprètes de la pensée pontificale, Mgr Perraud, cardinal-évêque d'Autun, a prononcés, au mois de septembre, à Londres et à Cantorbéry, pour rappeler aux Anglais les grandeurs de leurs Saints catholiques; ils accompagnent le mandement que le prélat adresse à ses diocésains pour leur faire connaître « l'Archiconfrérie et l'Association de prières constituées par le Souverain Pontife, afin de hâter le retour de l'Angleterre à l'Eglise catholique ». Que de développements demanderait un tel sujet, et comme nous aimerions à reproduire ici quelques fragments des discours de l'éloquent orateur! Nous donnerons, du moins, un extrait de la lettre que Léon XIII a adressée au cardinal Perraud pour le féliciter de les avoir prononcés. Toute louange languirait auprès d'un tel éloge.

« Nous avons trouvé dans ces pages, écrit le Saint-Père, le témoignage du zèle dont vous brûlez pour le bien de la nation anglaise, en imitant la charité de votre prédécesseur saint Syagrius. Nous attachons d'autant plus de prix à vos discours que vous y avez très bien présenté les arguments les plus décisifs, les plus capables de porter la persuasion dans les esprits des dissidents de bonne foi, et, en même temps, de démontrer l'antiquité des institutions catholiques en Angleterre. »

On ne peut envisager sans quelque inquiétude la crise à laquelle l'Autriche est en proie.

Les Allemands ayant rendu, par leurs violences, les séances du Reichsrath impossibles et porté le désordre jusque dans les rues de Vienne, l'empereur a prorogé la session et accepté la démission du cabinet Badeni. Un des membres de ce cabinet, le baron Gautsch, a été chargé de former un nouveau ministère qui, composé principalement de fonctionnaires, semblait destiné à n'être qu'un ministère d'affaires.

L'expédient n'a pas donné, jusqu'ici, les résultats qu'on en attendait.

On raconte que l'empereur aurait voulu ne relever le comte Badeni de son mandat ministériel qu'une fois l'ordre rétabli à Vienne. Ce serait sur les instances du comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères, et du baron Banffy, chef du cabinet hongrois, qu'il se serait décidé à accepter, en pleine lutte, la démission du comte Badeni, non sans lui avoir témoigné, ainsi qu'à ses collègues, dans des lettres autographes, le souvenir reconnaissant qu'il gardait de leurs services.

On a peine à comprendre que les conseillers du souverain n'aient pas prévu les conséquences inévitables de la résolution qu'ils l'engageaient à prendre. Le changement de cabinet n'a point ramené la paix; il n'a fait que déplacer la guerre. L'émeute s'est calmée à Vienne, mais elle s'est levée à Prague. Les établissements allemands, synagogues, cafés, monuments publics ou maisons particulières, ont été attaqués ou saccagés; la population et les troupes ont engagé des luttes qui ont fait des morts et des blessés. La loi martiale a été proclamée, et le bourreau de Prague, rapportent les journaux, a déjà dressé sa potence, se disposant à remplir les devoirs de sa charge, qu'il n'a pas eu encore, grâce à Dieu, l'occasion d'exercer.

Les Allemands, qui, dans les cités où ils sont maîtres, ont commis des actes analogues, ne sauraient se plaindre des Tchèques. Ils leur ont donné l'exemple. Les Tchèques ont vu par quels moyens les Allemands avaient obtenu la chute du ministère Badeni. Menacés dans leurs droits, ils se sont dit que, pour les défendre, ils n'avaient qu'à recourir aux mêmes procédés.

Le changement de cabinet n'a, en réalité, contenté personne. Il a soulevé les colères des Tchèques, et il ne suffit pas aux Allemands, qui ne se tiendront pour satisfaits que le jour où l'on aura retiré les ordonnances qui rendent l'emploi de la langue tchèque obligatoire dans les administrations de la Bohême. Mais, si cette mesure était prise, elle soulèverait toutes les races rivales. Cependant le gouvernement a un souci pressant. Il lui faut renouveler, avant la fin du mois, le compromis austro-hongrois. Le Parlement de Budapest a voté ce renouvellement, mais à la condition qu'il serait consenti en Autriche par les voies constitutionnelles, c'est-à-dire par un accord entre le Reichsrath et le souverain. Si le ministère nouveau, entre les Allemands qui veulent l'abolition des ordonnances sur la langue tchèque, et les nationalités qui en réclament le maintien, n'arrive pas à se former une majorité, on n'aperçoit pas comment se dénouera le conflit. Il n'y a pour se réjouir de cette situation

que l'Allemagne, qui rêve l'annexion des provinces germaniques de l'empire d'Autriche, et les socialistes qui, en Autriche comme ailleurs, n'ont qu'un but, la révolution.

L'Allemagne a aussi ses difficultés; elles se sont révélées dès l'ouverture de la session du Reichstag.

La solennité a eu lieu le 30 novembre à Berlin, sous la présidence de l'empereur. Le passage le plus important du discours qu'il a prononcé, est celui qui touche l'augmentation de la flotte. Tout en reconnaissant que l'Allemagne ne pouvait aspirer à avoir une marine égale à celle des puissances maritimes de premier rang, Guillaume II a revendiqué pour elle le devoir de « se mettre en état de maintenir par des armements navals son prestige aux yeux du monde entier ». Dans cette vue, il a annoncé qu'« afin de donner une base solide à ces mesures indispensables qui ne sauraient être ajournées, les gouvernements confédérés pensaient qu'il était nécessaire de fixer l'effectif que devait avoir la flotte et le délai dans lequel cet effectif devait être atteint. » C'est l'objet du projet déposé sur le bureau de la Chambre.

Les journaux avaient déjà fait pressentir les dispositions essentielles de ce projet, et les polémiques ont commencé avant qu'il fût présenté. Elles témoignent de l'opposition qu'il rencontrera dans l'Assemblée. L'empereur, sans en être effrayé, a voulu donner de sa personne dans le débat, et après avoir lu le discours concerté avec ses ministres, il lui a en quelque sorte ajouté tout à coup un *post-scriptum* dans l'improvisation suivante :

« Messieurs, à ce que je viens de dire, j'ajouterai encore ceci : Il y a près de deux ans, j'ai juré, à cette place même, sur le glorieux drapeau de mon premier régiment de gardes à pied, de maintenir ce qu'avait créé l'empereur Guillaume le Grand, qui repose en Dieu, et de sauvegarder partout le prestige et l'honneur de l'empire. Vous avez assisté, le cœur ému et les yeux humides, à ce serment, et vous êtes devenus, par là même, mes co-jurants. Je vous prie, en invoquant le nom du Dieu tout-puissant et la mémoire du grand empereur, de me mettre à même, dans l'avenir, de rester fidèle à ce serment, et de m'assister afin de maintenir fermement l'honneur de l'empire à l'étranger, pour lequel j'ai exposé, sans hésiter, la vie de mon frère unique. »

Le prince Henri est parti, en effet, avec la division navale, qui a été envoyée dans la baie de Kiao-Tcheou.

Ce coup de théâtre, qui rentre assez dans les habitudes du souverain, a ému la Chambre, sans la mieux disposer en faveur de ses vues. Il se pourrait même que cette manifestation du gouvernement personnel n'eût réussi qu'à la mettre en défiance.

Le projet porte de quatorze à dix-neuf le nombre des cuirassés de la flotte germanique, et de trente-trois à quarante le nombre des croiseurs. Il entraîne une dépense totale de 400 millions environ, dépense qui serait répartie en sept exercices différents, de telle façon que, d'après les assurances du gouvernement, l'équilibre du budget n'en serait pas atteint. L'empereur n'a pas craint d'affirmer que la dette serait progressivement diminuée, comme dans les années précédentes, par l'imputation d'une partie considérable des excédents.

Etant données les ambitions coloniales de l'empire, le projet n'a rien d'excessif; il est la conséquence logique d'une politique suivie. Mais l'esprit public se refuse, en Allemagne, à engager le Parlement futur dans un septennat maritime qui rappelle le septennat militaire imposé par M. de Bismarck, et le projet du gouvernement serait voué à un échec, si une transaction ne venait, au dernier moment, faciliter le vote.

La démission du ministre de la guerre, le général Pelloux, a provoqué en Italie la retraite du cabinet, ou plutôt elle a fourni à M. di Rudini le prétexte qu'il cherche pour en modifier la composition. Désespérant de rallier les catholiques demeurés fidèles au Saint-Siège, M. di Rudini guettait l'appui de la gauche, en essayant de prendre dans les rangs de ce parti plusieurs de ses collègues. En s'engageant dans cette voie, il risque, comme ceux qui l'ont tentée en France, de devenir le prisonnier des radicaux, c'est-à-dire lui ministre d'un roi, prisonnier des républicains. C'est la fatalité qui pèse sur le gouvernement italien, quels qu'en soient les titulaires. Si ce gouvernement veut avoir pour lui les catholiques, il faut qu'il fasse la paix avec l'Eglise; s'il s'y refuse, il faut qu'il aille jusqu'aux radicaux et, par suite peut-être, jusqu'au renversement de l'institution monarchique.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

VOLTAIRE

AVANT ET PENDANT LA GUERRE DE SEPT ANS¹

Le temps pendant lequel il eût été possible aux ministres de Louis XV de profiter de la faveur de Voltaire pour être tenus au courant des vrais sentiments de Frédéric, passa assez rapidement. Car au bout de deux ans, on le sait, les beaux jours de l'intimité royale et poétique étaient finis et avaient fait place, entre les deux amis et les deux philosophes, à une suite de querelles qui, plusieurs fois renouvelées, finirent par aboutir à de violentes extrémités. Mais de cette rupture, en raison même de son éclat, il eût encore été possible à une politique prévoyante de tirer parti. Quelques griefs, en effet, que Frédéric ait eu à reprocher à Voltaire (et il y en eut assurément de très graves), il est certain qu'il passa toute mesure dans le châtement, et par la brutalité de ses procédés délia absolument son favori disgracié de tout devoir de reconnaissance et de discrétion. Dès lors, ce que Voltaire aurait pu craindre et ce qu'il pouvait même avoir scrupule d'écrire de Berlin, tant qu'il y était traité en ami et en confident, une fois qu'il fut outrageusement chassé, il n'avait plus aucune raison d'en faire mystère, et si on lui eût facilité un retour honorable en France en l'y recevant, après ses mésaventures, comme le pigeon de la fable, on aurait aisément obtenu de lui un tableau complet de l'intérieur de la cour de Prusse. Tracé par cette plume adroite et fine, qu'aucune autre ne pouvait égaler, c'eût été un document inappréciable à l'heure critique qui approchait et dont les indices étaient déjà visibles. Loin de là, le parti fut pris, de quelque injustice qu'il eût à se plaindre, de le livrer sans défense à son mauvais sort, en lui retirant même la mesure de protection que tout gouvernement doit à ses sujets maltraités, et à laquelle, en sa qualité nominale de gentilhomme attaché à la maison du roi, il avait un droit particulier de s'attendre.

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1897.

Un jour vint même, comme on va le voir, où il implora cet appui avec instance et où un refus catégorique lui fut opposé. On le laissa ainsi entièrement à la discrétion de Frédéric, qui, pleinement informé de cet abandon, comprit qu'il n'était tenu à son égard à aucun ménagement.

C'était, du reste, la condition à laquelle ce monarque philosophe aimait que fussent réduits les serviteurs qu'il appelait ses amis. C'était une chose assez remarquable, en effet, que le cercle brillant de savants et de lettrés dont Frédéric avait eu l'art de s'entourer, et qui prenaient place, avec Voltaire, dans ces soupers intimes dont il s'est plu à décrire le charme, était composé, en très grande partie, d'étrangers de toute nation, — Français, Italiens, Anglais, Allemands des divers Etats germaniques, — qui avaient quitté leur patrie, dans des conditions telles qu'il leur était presque impossible d'y rentrer. Pour se servir d'une expression aujourd'hui courante, c'était une réunion d'aimables et spirituels déclassés, sortis de chez eux, chacun pour une raison ou pour une autre, faute de s'y trouver à l'aise. C'était le cas, en particulier, du plus intime et du plus familier des chambellans, le marquis d'Argens. Celui-là, issu d'une bonne famille parlementaire de Provence, avait couru les aventures à Rome, à Alger et à Constantinople, et avait fini par venir en Hollande faire imprimer, sous le nom de *Lettres juives*, des pamphlets satiriques qui lui avaient valu nombre d'ennemis auxquels la teinte irrégulière de ses écrits ne donnait, s'il tombait sous leur main, que trop de facilités pour le poursuivre. Un autre Français, qui n'était pas moins en faveur, le major Chasot, avait dû quitter son régiment après avoir tué en duel un parent de son commandant, le duc de Boufflers. Il y avait encore le Bavaois Polnitz, qui avait traversé toutes les cours d'Allemagne, passant à plusieurs reprises de la religion catholique à la protestante, sans pouvoir se fixer nulle part. Le médecin La Mettrie, avec son livre de *l'Homme machine*, qui n'était qu'une impudente et souvent cynique profession de matérialisme, s'était mis à dos toutes les Facultés de France; et l'abbé de Prades, par une thèse où l'athéisme était mal déguisé, s'était fait chasser par la Sorbonne. Par de plus dignes motifs, deux nobles Ecossais, mylord Keith et son frère, qu'on appelait mylord Maréchal, émigrés d'Angleterre pour leur fidélité à la famille royale déchue, ne pouvaient plus songer à repasser la Manche. Enfin, le plus célèbre de cette société cosmopolite, Maupertuis, bien qu'il se fût acquis dans tout le monde savant un juste renom au point d'être appelé à faire partie à la fois de l'Académie française et de celle des sciences, s'était rendu, par ses exigences et son caractère insociable, à peu près insupportable

à ses confrères français : en acceptant la présidence de l'Académie de Berlin, il avait pris une sorte d'engagement d'honneur de faire de la Prusse une seconde patrie qu'il ne quitterait plus. Frédéric se vantait souvent d'avoir ainsi fait de sa cour l'asile des opprimés de tous les pays et des persécutés de toutes les causes. En réalité, il n'était pas fâché de n'avoir autour de lui que des visiteurs obligés qui ne pouvaient se passer de son hospitalité et de ses bienfaits. Il était plus à l'aise pour ne pas se gêner avec eux, et s'amuser même souvent à leurs dépens par des plaisanteries presque cruelles. La main tendue de l'ami leur faisait, par moment, sentir la rude étreinte du maître. Voltaire, par les conditions dans lesquelles il avait quitté la France, se trouvait rangé dans cette catégorie de dépendance ; on allait le lui faire durement éprouver.

Il faut rendre pourtant cette justice à Frédéric, que ce ne fut pas lui qui mit à l'épreuve la solidité de l'amitié qu'il avait promise. Le premier sujet légitime de refroidissement partit de Voltaire, et ce fut par un des traits de son caractère, qu'il serait assurément excessif de qualifier d'avidité ou même d'avarice, mais qui attestait au moins une préoccupation assez âpre et peu délicate de ses intérêts pécuniaires. Il n'a pas bien expliqué, dans les mémoires de sa vie, à quelle occasion il en fit preuve : mais tous les témoignages contemporains suppléent à son silence. Un des articles du dernier traité que Frédéric avait imposé à son voisin, l'électeur-roi Auguste, portait que les billets de la banque de Saxe, bien que tombés dans la circulation fort au-dessous de leur titre nominal, seraient remboursés intégralement aux porteurs prussiens. De là une spéculation inévitable qui consistait à acheter à leur cours ces effets dépréciés, sauf à les présenter au remboursement par l'intermédiaire de quelque prête-nom. Ce fructueux agiotage devint si habituel et si scandaleux que Frédéric avait dû l'interdire sous des peines sévères. Voltaire n'en crut pas moins, sinon permis, au moins encore possible d'en tirer parti, et il fit marché avec un Juif, agent d'affaires taré, pour se procurer l'acquisition des valeurs courantes qu'on pourrait encore trouver et en suivre à son profit la liquidation. Il lui remit pour cette opération une valeur de près de 60 000 francs en lettres de change, dont plusieurs tirées sur un banquier de Paris. Mais avant que l'affaire fût faite, il sut que la mèche était éventée et, effrayé des conséquences qu'il pouvait encourir, il révoqua hâtivement ses signatures. Le commissionnaire ne se laissa pas congédier ainsi sans cérémonie, il réclama une indemnité pour les fausses démarches qu'il avait dû faire et le tort que pourrait porter à son crédit un protêt opposé à la lettre de change qui était déjà expédiée à Paris. De là d'assez

vives contestations entre Voltaire et lui, qui donnèrent lieu à une transaction compliquée, sur laquelle, au moment de l'exécuter, les deux parties ne purent plus s'entendre. Voltaire eut l'imprudence, au lieu de se prêter à tous les sacrifices nécessaires pour étouffer l'affaire, de porter ses réclamations devant le tribunal de Berlin que présidait le grand chancelier. Un arrêt lui donna bien à moitié raison, mais ne fit que constater par un déplorable éclat et sa participation à une opération véreuse, et la basse qualité des courtiers avec qui il était en relations.

La colère qu'éprouva Frédéric à voir ainsi sa faveur et son intimité compromises est facile à comprendre. Des expressions du plus insultant dédain lui échappèrent, et il songea un moment à faire, par le renvoi éclatant de Voltaire, une justice exemplaire. Il réfléchit pourtant que la transition paraîtrait un peu brusque, et il se borna à déclarer que tant que le procès serait pendant, il ne se laisserait approcher par aucun de ceux qui pourraient y être mêlés. Voltaire, ainsi exclu de ce que les courtisans appelèrent la présence réelle, continua à être logé au palais, à Berlin, mais sans pouvoir se présenter à Potsdam.

Probablement il faisait là pauvre figure et était fort embarrassé de sa personne. C'est ce qui paraît aux termes dont il se servit pour annoncer sa mésaventure à sa protectrice, la margrave de Bayreuth, qui ne pouvait être longtemps sans l'apprendre. « Frère Voltaire ¹, lui dit-il, est ici en pénitence; il a eu un chien de procès avec un Juif, et, selon la loi de l'Ancien Testament, il lui en coûtera encore pour avoir été volé, et, par-dessus le marché, il en résulte une belle tracasserie, laquelle, subdivisée en quatre ou cinq petites, pourrait fournir un sujet de comédie. Votre Altesse Royale s'en amuserait sur son théâtre de Bayreuth ². »

Naturellement la princesse s'empressa de demander à son frère ce qu'elle devait penser de cette étrange nouvelle. « Vous me demandez, répondit le roi, ce que c'est que le procès de Voltaire avec un Juif : c'est l'affaire d'un fripon qui veut tromper un filou. Il n'est pas permis qu'un homme de l'esprit de Voltaire en fasse un aussi indigne abus. L'affaire est entre les mains de la justice, et dans quelques jours nous apprendrons quel est le plus grand fripon des deux parties. « ... J'attends que cette affaire soit finie pour lui laver la tête et pour voir si, à l'âge de cinquante-six ans,

¹ C'est ainsi que Voltaire se nomme toujours dans sa correspondance avec la margrave, qui lui répond en se nommant sœur Guillemette, comme faisant partie l'un et l'autre d'une sorte de même communauté littéraire.

² Voltaire à la margrave de Bayreuth, 30 janvier 1751. (*Correspondance générale.*)

on ne pourra pas le rendre, sinon raisonnable, au moins moins fripon ¹. »

Et l'aimable margrave d'écrire alors à Voltaire lui-même : « Vous me mandez des choses bien extraordinaires : Apollon est en procès avec un Juif. Fi donc ! monsieur, cela est abominable. J'ai cherché dans toute la mythologie et n'ai trouvé ombre de plaidoyer de ce goût au Parnasse ². »

On pense bien qu'après Berlin, le lieu où l'on s'entretint et l'on s'amusa le plus de l'embarras de Voltaire, ce fut à Paris, et en particulier dans les régions de la cour où on lui tenait toujours rancune de son départ. On en fut informé de première main, même avant le procès, par l'envoyé de France à Berlin ; c'était toujours Tyrconnel (qui n'avait pas encore été enlevé par la congestion, suite de son intempérance) : dès le 22 décembre 1750, il écrivait :

« Le grand crédit de M. de Voltaire me paraît furieusement périlcliter. Le roi de Prusse a découvert que ce célèbre poète ne s'amusa pas toujours à faire des vers. Dans un de ses moments de loisir, il avait chargé un Juif d'aller à Dresde lui acheter des billets de la *Stener* à 16 pour 100 de perte, dans le dessein de les faire payer par cette banque en entier, conformément au traité de Dresde. Vous jugez aisément l'impression qu'une pareille manœuvre a fait ressentir à Sa Majesté. Le roi de Prusse a fait hier cette confidence au major Chasot, qui a dîné avec lui en tête à tête, et lui a même dit d'envoyer chercher le Juif et de lui ordonner de se plaindre de la commission dont M. de Voltaire a voulu le charger. M. de Chasot, qui m'est venu conter hier soir toute l'histoire, m'a dit que le roi de Prusse était furieux contre Voltaire et voulait faire éclater cette affaire ainsi que plusieurs vilains tours d'argent qu'il a faits depuis qu'il est ici et dont le roi de Prusse est informé. Je me suis toujours bien douté que si l'ostentation l'a fait prendre, ses licences le feraient chasser. C'est un homme qui pour gagner un écu commettra toujours le roi de Prusse, quand il en trouvera l'occasion. Il est malheureux, avec autant d'esprit, d'avoir aussi peu de jugement et de conduite ³. »

Louis XV, fort diverté de l'aventure, fut le premier à en faire part, en y ajoutant même quelque exagération :

« Le roi, écrit le marquis d'Argenson, a dit à son lever que

¹ Frédéric à la margrave de Bayreuth, 22 janvier 1751. (*Correspondance générale.*)

² La margrave de Bayreuth à Voltaire, 18 février 1751. (*Correspondance générale.*)

³ Tyrconnel à Puisieulx, 23 décembre 1750. (Ministère des affaires étrangères.) (Inédit.)

Voltaire était chassé de Prusse pour avoir agioté sur la *Stener*, sur des billets que Sa Majesté prussienne faisait payer à de pauvres officiers. Voltaire en avait acheté pour des sommes considérables et s'en était fait payer. Ce grand homme, ajoute le marquis, a toujours été à cheval sur le Parnasse et sur la rue Quincampoix. »

Le jugement une fois rendu, Voltaire, en définitive, en fut quitte pour une admonestation sévère à laquelle il répondit par les plus humbles excuses : « J'ai été bien aise de vous recevoir chez moi, lui écrivit Frédéric, j'ai estimé votre esprit, vos talents, vos connaissances, et j'ai dû croire qu'un homme de votre âge, lassé de s'escrimer contre des auteurs et de s'exposer à l'orage, venait ici pour se réfugier comme en un port tranquille... Mais vous avez la plus vilaine affaire du monde avec ce Juif. L'affaire des billets saxons est si bien connue en Saxe qu'on m'en a porté de graves plaintes. Pour moi, j'ai conservé la paix dans ma maison jusqu'à votre arrivée, et je vous avertis que si vous avez la passion d'intrigue et de cabales, vous vous êtes mal adressé... Vous pouvez tout autant rester à Berlin. » — « Sire, répondit Voltaire, toutes choses mûrement considérées, j'ai fait une lourde faute d'avoir un procès contre un Juif, et j'en demande pardon à Votre Majesté, à votre philosophie et à votre bonté. J'étais piqué, j'avais la rage de prouver que j'étais trompé. Je l'ai prouvé et après avoir gagné ce malheureux procès, j'ai donné à ce Juif plus que je ne lui avais offert d'abord. Tout cela n'empêche pas que je vous aie consacré ma vie : faites de moi ce que vous voudrez. J'ai écrit à S. A. R. la margrave de Bayreuth que frère Voltaire était en pénitence : ayez pitié de frère Voltaire. » Et dans une autre lettre, il ajoutait : « Comptez que je suis au désespoir ; je n'ai jamais senti une douleur si profonde et si amère. J'ai déplu au seul homme à qui je voulais plaire. Si la reine de Saba avait été dans la disgrâce de Salomon, elle n'aurait pas plus souffert que moi¹. »

Le pardon fut accordé, mais dans des termes qui n'étaient pas beaucoup plus gracieux que la réprimande : « Si vous voulez venir ici, vous en êtes le maître. Je n'y entends parler d'aucun procès, pas même du vôtre. Puisque vous l'avez gagné, je vous en félicite, et suis bien aise que cette affaire soit finie. J'espère que vous n'aurez plus de querelle avec le Vieux ni avec le Nouveau Testament : ces sortes de compromis sont fletrissants et avec les talents du plus bel esprit de France, vous ne couvririez pas les taches que cette conduite imprimerait à votre réputation. J'écris cette lettre avec le gros bon sens d'un Allemand qui dit ce qu'il pense, sans

¹ Voltaire à Frédéric, février 1752. (*Correspondance générale.*)

employer les termes équivoques et de flasques adoucissements qui dénaturent la vérité, c'est à vous d'en profiter¹. »

Tout se trouva ainsi momentanément rétabli sur l'ancien pied ; mais la confiance était partie, et avec l'inquiétude renaissait chez Voltaire le désir de se rapprocher de ses anciens protecteurs de la cour de France. « Je n'ai voulu que le repos, écrivait-il à son confrère de l'Académie française, Moncrif, et si j'avais espéré le goûter en France, je ne l'aurais pas cherché ailleurs. Je vous demande en grâce d'exposer mes sentiments à M. le comte d'Argenson. Je lui suis attaché dès ma plus tendre jeunesse, et il est l'homme du royaume dont j'ambitionne le plus les suffrages et les bontés. J'avoue encore que je ne me consolerais pas si M^{me} de Pompadour, à qui je dois une éternelle reconnaissance, pouvait me soupçonner de la moindre ombre d'ingratitude. Je vous conjure, mon cher confrère, de faire valoir auprès de l'un et de l'autre mes raisons, mes regrets, mon attachement. » Et au maréchal de Richelieu, lui rendant compte de l'état de ses travaux sur le *Siècle de Louis XIV* (ce qui était sa grande occupation dans sa retraite), et de l'esprit dans lequel ce tableau du grand règne serait présenté : « Je puis me tromper, disait-il, mais je me flatte que si le roi avait le temps de lire cet ouvrage, il n'en serait pas mécontent. Je crois surtout que M^{me} de Pompadour pourrait ne pas désapprouver la manière dont je parle de M^{mes} de La Vallière, de Montespan et de Maintenon, dont tant d'historiens ont parlé avec une grossièreté révoltante et avec des préjugés outrageants². »

Cet appel à la solidarité des maîtresses royales à travers l'histoire était assurément très touchant. Je ne sais s'il fut entendu.

Il avait raison, d'ailleurs, de se mettre en garde, car l'armistice ne dura pas longtemps : il était aisé de le prévoir. Une fois la faveur ébranlée, l'envie qu'elle avait excitée ne pouvait manquer de se donner librement cours. On sait que c'est un sentiment qui, nourri par la vanité, ne fait jamais défaut dans les cours, et qui n'est pas étranger non plus aux cercles littéraires : mais quand ces deux qualités se trouvent jointes dans une réunion d'hommes (cas assez rare qui était réalisé à Potsdam), les deux sentiments, multipliés l'un par l'autre, se trouvent portés à la plus haute puissance, et il y a comme deux foyers d'intrigue qui s'alimentent mutuellement. Il y eut tout de suite, autour de Frédéric et de Voltaire, nombre de commissionnaires officieux appliqués à rapporter tout ce qui était de nature à les irriter et à les mettre en défiance l'un

¹ Frédéric à Voltaire, 28 février 1752. (*Correspondance générale.*)

² Voltaire à Moncrif, 17 juin ; — au maréchal de Richelieu, 31 août 1751. (*Correspondance générale.*)

contre l'autre, et comme ils avaient tous deux la parole mordante, le trait vif et partant sans réflexion, il y avait toujours des faits ou des direx dont l'amour-propre pouvait souffrir et la malveillance tirer parti. Ainsi, un jour, c'était Voltaire qui, recevant un volumineux envoi de poésie que Frédéric soumettait à sa revision, s'était écrié avec humeur : « Ne se lassera-t-il donc jamais de m'envoyer son linge sale à blanchir ! » A quoi il aurait ajouté, après une lecture qui avait paru lui procurer peu de plaisir : « Ce prince est un mélange de César et de l'abbé Cotin. » Une autre fois, c'était Frédéric qui, aux observations qu'on lui faisait sur l'excès de faveur dont Voltaire paraissait jouir : « J'aurai besoin, avait-il répondu, de lui encore un an tout au plus : on presse l'orange, puis on en jette l'écorce. » Et il n'en fallait pas davantage pour jeter dans l'âme de Voltaire un trouble mortel. « Le croiriez-vous? Dois-je le croire? écrivait-il à M^{me} Denis. Quoi! après seize ans de bontés, d'offres et de promesses, après la lettre qu'il a voulu que vous gardassiez comme gage de sa parole! un roi qui a gagné des batailles, un roi du Nord qui a fait des vers dans notre langue, un roi, enfin, que je n'avais pas cherché et qui me disait qu'il m'aimait! Pourquoi m'aurait-il fait tant d'avances? Je m'y perds, je n'y comprends rien. J'ai fait ce que j'ai pu pour ne pas croire La Mettrie. » Et il aurait voulu interroger de nouveau le malicieux médecin; mais le malheur voulut qu'après avoir lancé ce trait qui restait dans la plaie, La Mettrie mourait subitement à table, dans une orgie chez Tyrconnel, à peu près du même mal peu intéressant qui devait emporter son hôte peu de jours après. Et alors, Voltaire, ne pouvant encore cette fois commander à sa langue, fit cette réflexion : « Voilà la place de l'athée de Sa Majesté vacante. Heureusement que l'abbé de Prades est là pour la remplir. » Et il n'en écrivait pas moins, quelques jours après : « Je rêve toujours à l'écorce d'orange, je tâche de n'en rien croire, mais j'ai peur d'être comme les c....., qui s'efforcent de croire que leurs femmes sont fidèles. Les pauvres gens sentent au fond de l'âme quelque chose qui les avertit de leur désastre ¹. »

Aussi, à tout événement, prenait-il quelques précautions. « Je résolu, dit-il dans ses *Mémoires*, de mettre en sûreté les pelures de l'orange. J'avais environ 300 000 livres à placer, je me gardai bien de mettre ces fonds dans les Etats de mon Alcine; je les plaçai avantageusement sur les terres que M. le duc de Wurtemberg possède en France. » Mais il ajoute que Frédéric, se faisant montrer toutes les lettres que l'on confiait à la poste, fut averti

¹ Voltaire à M^{me} Denis, 29 octobre 1751. (*Correspondance générale.*)

de cette preuve de sa méfiance et ne lui en sut naturellement aucun gré.

Sa situation ne pouvait être mieux décrite, bien que vue de loin, que par son ami d'Argental, qui ne cessait de l'engager à revenir. « Le roi, lui disait-il, pour qui vous avez tout abandonné, ne pouvait pas vous dédommager de tant de sacrifices. Personne ne rend plus de justice que moi à ses grandes et excellentes qualités; mais on ne dépouille pas la peau du lion : il faut payer le tribut à l'humanité et encore plus à la royauté. L'amour rapproche tout; l'amitié veut un peu d'égalité, il ne faut vivre qu'avec ceux à qui l'on peut dire tout ce qu'on pense et qu'on ose contredire quelquefois. Vous êtes entouré d'ennemis, d'envieux, de tracassiers. On se dispute, on s'arrache une faveur que personne ne possède véritablement. Le roi est une coquette qui, pour conserver plusieurs amants, n'en rend aucun heureux... Vous dépendez d'un caprice d'un seul homme, et cet homme est un roi. » Pour le consoler cependant, il l'assurait qu'on commençait à le regretter : « On sent la perte qu'on a faite, on désire votre retour; mais il faut saisir ce moment et ne pas le perdre en différant d'en profiter. Vous êtes trop supérieur pour vouloir, par mauvaise honte, persister dans un mauvais parti. Vous savez si bien corriger vos ouvrages, il est beaucoup plus essentiel de corriger votre conduite. Vous avez fait une lourde faute, vous ne saurez trop tôt la réparer ¹. »

A ces sages avertissements, Voltaire ne répondait qu'en envoyant les dernières corrections apportées à sa pièce de *Rome sauvée* et ses instructions pour en diriger la représentation.

Le moment était venu pourtant de se mettre à l'abri, car, après avoir grondé et grossi pendant plus d'une année, l'orage finit par éclater, et ce fut cette fois encore de l'imprudance de Voltaire que partit la provocation. Parmi ses associés littéraires, dont la plupart, en le comblant de compliments en face, lui tendaient des pièges par derrière, il en était un qui n'usait pas de pareils détours et avec qui la vie était particulièrement difficile. On l'aurait nommé d'avance : c'était Maupertuis; entre eux, la concurrence était inévitable. Ils étaient illustres tous deux, tous deux auteurs et ayant les mêmes prétentions; car si Voltaire mettait beaucoup de prix à montrer dans ses écrits qu'il était au courant de tous les progrès des sciences, Maupertuis se piquait de bien écrire et mêlait à ses recherches techniques des conjectures et des hypothèses où l'imagination avait plus de part que l'exactitude scientifique. Tous

¹ D'Argental à Voltaire, 6 août 1751. (*Correspondance générale.*)

deux se disputaient la faveur de leur hôte royal. Pour que, dans de telles conditions, ils vécussent en bonne intelligence, il aurait fallu qu'ils fussent, à un degré égal et très rare, doués d'un bon caractère. Or c'était précisément le contraire. Maupertuis, plein de lui-même, n'aimait pas qu'on lui tînt tête et, prenant au sérieux son titre de président, ne souffrait dans son Académie aucune contradiction. Voltaire, railleur impitoyable, ne cédait le pas volontiers à personne. La rivalité se déclara dès le premier jour et s'aigrit par un échange de mauvais procédés jusqu'à ce qu'un incident, où Voltaire intervint sans y être naturellement mêlé, la changeât en lutte ouverte.

L'occasion fut une discussion engagée entre Maupertuis et le mathématicien allemand Kœnig, dont les travaux étaient assez estimés pour qu'il eût été admis au nombre des membres de l'Académie de Berlin, bien que sa situation de bibliothécaire de la princesse d'Orange, à La Haye, l'en tînt habituellement éloigné. L'objet du débat fut un principe de physique que Maupertuis prétendait avoir découvert, et que Voltaire appelle dédaigneusement je ne sais quelle fadaise mathématique. Kœnig contesta la justesse de l'idée, en s'appuyant sur une lettre de l'illustre Leibnitz qui l'avait, disait-il, discutée et réfutée. Maupertuis se voyait ainsi enlever même le mérite de l'invention; aussi trouva-t-il dans cette allégation une atteinte injurieuse à sa bonne foi, dont il crut devoir demander justice à l'Académie.

L'authenticité de la lettre de Leibnitz fut mise en doute, et l'Académie nomma une commission pour s'en enquérir. Kœnig, qui l'avait citée de confiance, sur un ouvrage de seconde main, ne put en produire l'original, et à la suite d'un examen qui eut toutes les formes d'une procédure judiciaire, un véritable arrêt, rendu sur le rapport du célèbre Euler, déclara que la pièce avait un caractère évident de fausseté, incriminant ainsi la loyauté et l'honneur de Kœnig. Celui-ci, justement offensé, donna sa démission de l'Académie.

Il y avait certainement quelque chose de violent et d'abusif dans cette prétention de l'Académie de s'ériger en tribunal pour traiter de faussaire un collègue inoffensif et justement estimé. Voltaire, qui connaissait Kœnig, l'ayant vu en Hollande et ensuite à Cirey, où il était venu guider M^{me} du Châtelet dans ses travaux scientifiques, en éprouva un mécontentement assez naturel. S'il l'eût exprimé avec franchise et modération, ni Maupertuis ni ses amis n'auraient pu lui en faire un reproche. Mais il préféra, pour faire connaître son sentiment, employer un procédé qui lui était familier, celui d'une publicité anonyme, dont tout le monde connaissait

bientôt l'origine, mais qui lui conservait, si quelque embarras en résultait, la faculté d'un désaveu. Ainsi on vit bientôt circuler à Berlin un court écrit intitulé : « Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris », où Maupertuis était accusé, non sans quelque raison, d'avoir abusé de sa place pour persécuter un homme qui n'avait d'autre tort que de n'être pas de son avis. Jusque-là, il n'y avait encore trop rien à dire, et la plaisanterie de se donner à soi-même la qualité d'académicien de Berlin et à Maupertuis celle d'académicien de Paris était assez amusante. Mais une dernière phrase était grosse d'orages. « Plusieurs membres de l'Académie de Berlin, y était-il dit, ont protesté contre cette conduite criante et quitteraient l'Académie que Maupertuis tyrannise et déshonore, s'ils ne craignaient de déplaire au roi, qui en est le protecteur. »

Quelle impression ne devait pas ressentir Frédéric de l'assertion qui allait apprendre à l'Europe que l'Académie où il était fier d'avoir ouvert un asile à la liberté de penser partout ailleurs opprimée, était, au contraire, soumise par son fait à une tyrannie déshonorante? et comment Voltaire n'avait-il pas songé à la blessure que ce trait allait faire? Il ne tarda pas à l'apprendre. Un mois n'était pas écoulé que paraissait une réponse au prétendu académicien de Berlin par un véritable, où Kœnig était accusé de s'être associé à de *méprisables écrivains* : « Un de ces misérables, y était-il dit, a fait imprimer un libelle infâme, dans lequel il traite Maupertuis comme un homme sans jugement peut parler d'un inconnu, ou comme les imposteurs les plus effrontés ont coutume de calomnier la vertu. »

Le reste était sur le même ton. Maupertuis était porté aux nues à l'égal d'Homère, et son calomniateur était un *faiseur de libelles sans génie* : le tout terminé par cette péroraison. « Voilà comme les ennemis de Maupertuis se sont trompés; ils ont pris l'envie pour l'émulation, les calomnies pour des vérités, le désir de perdre un homme pour sa ruine réelle, et leur folie pour la méchanceté la mieux ourdie; qu'ils apprennent qu'ils se sont abusés dans leur dessein, et que s'il y a des hommes assez lâches pour calomnier de grands hommes, il s'en trouve encore dans ce temps pour les défendre. »

Pendant plusieurs jours, on se passa l'écrit de main en main, en murmurant tout bas le nom de l'auteur. Mais une seconde édition ne tarda pas à paraître avec les insignes royaux, la couronne et l'aigle en tête du titre. Voltaire eut un instant de stupeur; son émotion fut d'autant plus grande que l'artifice du pseudonyme qu'il avait employé se retournait contre lui, il ne pouvait se plaindre

sans se découvrir; il était véritablement pris à son propre piège.

« Voici, écrivait-il à M^{me} Denis, qui n'a pas d'exemple et qui ne sera pas imité. Voici qui est unique. Le roi de Prusse, sans avoir lu un mot de la réponse de Kœnig, sans écouter, sans consulter personne, vient d'écrire et de faire imprimer une brochure contre Kœnig, contre ses amis, contre moi, contre tous ceux qui ont voulu justifier l'innocence de ce professeur si cruellement condamné. Il traite tous ses partisans d'envieux, de sots, de malhonnêtes gens. Voilà cette brochure singulière et c'est un roi qui l'a faite! On la réimprime avec l'aigle, une couronne, et le sceptre au-devant du titre! L'aigle, la couronne et le sceptre sont bien étonnés de se trouver là. Tout le monde hausse les épaules, baisse les yeux et n'ose parler. Si la vérité est écartée du trône, c'est surtout lorsqu'un roi se fait auteur. Les coquettes, les rois, les poètes, sont accoutumés à être flattés. Frédéric réunit ces trois couronnes-là. Il n'y a pas moyen de percer ce triple mur d'amour-propre. Maupertuis n'a pas pu parvenir à être Platon, mais il veut que son maître soit Denys de Syracuse. Il fait pour lui de la prose comme il a fait des vers pour d'Arnaud, pour le plaisir d'en faire, mais il y entre un plaisir bien moins philosophique, celui de me mortifier..., c'est être bien auteur!... Je me trouve malheureusement auteur aussi... Je n'ai point de sceptre, mais j'ai une plume, et j'avais, je ne sais comment, taillé cette plume de façon qu'elle tournait un peu Platon en ridicule... La raillerie est innocente, mais je ne savais pas que je tirais sur les plaisirs du roi. J'ai d'ailleurs tout sujet de penser que mon marché avec le duc de Wurtemberg a déplu, on l'a su et on m'a fait sentir qu'on le savait. Il me semble pourtant que Titus et Marc-Aurèle n'auraient pas été fâchés contre Pline, s'il avait placé une partie de son bien sur la tête de Plinia à Montbéliard. Je suis très affligé et bien malade, et pour comble je soupe avec le roi. C'est le festin de Damoclès. J'ai besoin d'être aussi philosophe que le vrai Platon était chez le vrai Denys¹. »

On peut juger, en effet, que ces repas communs entre gens qui s'étaient dit de si dures vérités et savaient à quoi s'en tenir l'un sur l'autre, devaient avoir perdu singulièrement de leur charme. La situation de Voltaire était assurément des plus pénibles, et un voyageur intelligent qui lui avait rendu visite à Potsdam, écrivant à la spirituelle marquise du Deffand, en faisait une peinture vraiment lamentable, qui ne devait avoir rien d'exagéré. « Je l'ai vu de près, disait-il, et je puis vous assurer que son sort n'est pas digne d'envie. Il passe toute la journée seul dans sa chambre, non par

¹ Voltaire à M^{me} Denis, 12 octobre 1752 (*Correspondance générale.*)

goût, mais par nécessité; il soupe ensuite avec le roi de Prusse, par nécessité aussi beaucoup plus que par goût. Il sent bien qu'il n'est là qu'à peu près comme les chanteurs de l'Opéra à Paris dans les temps que la bonne compagnie les admettait seulement pour chanter à table. Je suis fort trompé, ou il ne tiendra pas longtemps contre l'ennui qui le mine¹. »

Le moindre bon sens conseillait pourtant à Voltaire de prendre patience, de respecter une convention qui sauvait les apparences, et d'éviter tout éclat nouveau, au moins (comme il le disait à M^{me} Denis) jusqu'à ce que son contrat avec le duc de Wurtemberg étant conclu et ses fonds mis en sûreté, il pût sortir indemne du piège où il s'était laissé prendre. Mais la rage qu'il avait au cœur ne lui permettait d'écouter aucun conseil de prudence. Maupertuis, de son côté, encouragé par la faveur royale, choisit ce moment pour publier une seconde édition d'un de ses ouvrages où, à des idées ingénieuses et des recherches savantes étaient mêlées, suivant sa coutume, des hypothèses hasardées dont l'énoncé était étrange et souvent ridicule. C'en fut assez pour que Voltaire se jetât sur ce malencontreux écrit avec une véritable fureur et se mit à le déchirer dans une virulente satire qui est restée fameuse sous le nom de *Diatribes du docteur Akakia, médecin du pape*. C'était un docteur orthodoxe qui était censé dénoncer à l'inquisition de Rome un novateur téméraire. Cette facétie assez grossière figure encore dans les œuvres complètes de Voltaire, et, aux yeux du lecteur d'aujourd'hui, qui ne comprend rien à tant de colère, elle lui fait assez peu d'honneur. La colère l'a souvent mieux inspiré. Seulement, le pamphlet une fois rédigé, il fallait trouver le moyen de le publier, et la liberté de la presse n'existant pas à Berlin plus qu'ailleurs, il y avait peu d'espérance d'obtenir d'un censeur la permission de mettre au jour une satire contre un protégé du roi. « On se souvint, nous dit Condorcet, qu'il y avait une permission générale, anciennement obtenue, qui fut mise à profit pour dévouer Maupertuis à un ridicule éternel. » Mais ce que Condorcet ne dit pas, c'est que cette permission avait eu pour but de faciliter à Voltaire l'envoi à Paris d'articles d'un dictionnaire philosophique, composés sur la demande de ses amis, les éditeurs de l'*Encyclopédie*, et que ces feuillets étaient habituellement communiqués à Frédéric, toujours impatient de les connaître. Il y avait en particulier les articles : *Ame, Abraham, Athéisme* et *Baptême*, rédigés dans le sens qu'on peut supposer, dont il avait fait ses délices.

¹ Le baron Scheffer, envoyé de Suède à Paris, à la marquise du Deffand, 15 décembre 1752.

Ce fut à la faveur de ce brevet détourné de son usage naturel, sans nom d'auteur assurément, mais avec un privilège royal, que la *Diatribes du docteur Akakia* fut mise en circulation. On aurait voulu pousser le roi au dernier degré de la fureur qu'on n'aurait pu rien trouver de mieux que cet incroyable abus de son nom. Aussi l'éclat suivit-il immédiatement. On ne respecta pas un instant le voile transparent de l'anonyme. Aussi bien, après un faible essai de dénégation, l'éditeur effrayé prononça le nom du véritable criminel, qui reçut sur-le-champ ce terrible billet :

« Votre effronterie m'étonne, après ce que vous venez de faire et qui est clair comme le jour. Vous persistez, au lieu de vous avouer coupable; ne vous imaginez pas que vous me ferez croire que le noir est blanc; quand on ne voit pas, c'est qu'on ne peut pas tout voir; mais si vous poussez l'affaire à bout, je ferai tout imprimer, et l'on verra que si vos ouvrages méritent qu'on vous élève des statues, votre conduite mériterait des chaînes. L'éditeur a été interrogé, il a tout déclaré. »

Au bas de cet écrit, tout de la main royale, se trouvent ces trois lignes de la plume tremblante de Voltaire lui-même :

« Ah! Sire, dans l'état où je suis! je vous jure encore sur ma vie, à laquelle je renonce sans peine, que c'est une calomnie affreuse. Je vous conjure de faire confronter tous mes gens. Quoi! vous me condamneriez sans m'entendre! Je demande justice ou la mort. »

L'enquête était suffisante, et Voltaire n'espérait sans doute pas qu'on la recommençât. L'édition entière de la diatribe dut être saisie; un agent royal lui demanda la remise de tous les exemplaires qui étaient en sa possession, et lui présenta à signer l'engagement suivant, dont l'original existe encore aux archives de Berlin, et dont l'écriture, aussi bien que l'orthographe, sont parfaitement reconnaissables :

« Je promets à Sa Majesté que tant qu'elle me fera la grâce de me loger au château, je n'écrirai contre personne, soit contre le gouvernement de France, contre les ministres, soit contre d'autres souverains, ou contre des *gens de lettre illustre*, envers lesquels on me trouvera rendre les égards qui leur sont dus. Je n'abusera point des lettres de Sa Majesté, et je me gouvernerai d'une manière convenable à un *hôte de lettres* qui a l'honneur d'être chambellan de Sa Majesté et qui vit avec des *honnêtes gens*¹. »

Voltaire signa l'engagement sans même le transcrire, en ajoutant seulement de sa main qu'il était prêt à oublier la querelle dans

¹ Voltaire à Frédéric, 29 novembre 1752. (*Correspondance générale.*)

laquelle il avait cru pouvoir s'engager sans offenser le roi, et qu'il le suppliait d'épargner un vieillard accablé de maladies et de douleurs.

Il expliquait peu de jours après sa résignation à sa nièce en lui envoyant le texte du contrat passé avec le duc de Wurtemberg définitivement conclu, auquel il joignait son testament. « Ce n'est pas, disait-il, que je croie à votre ancienne prédiction que le roi de Prusse me ferait mourir de chagrin; je ne suis pas d'humeur à mourir d'une si sottie mort..., comme je n'ai pas dans ce monde-ci cent cinquante mille moustaches à mon service, je ne prétends pas du tout faire la guerre... » Puis l'inquiétude même et l'humiliation ne pouvant l'empêcher de se livrer au tour plaisant de son esprit : « Je vais faire, ajoutait-il, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois : *Mon ami* signifie *mon esclave*; mon *cher ami* veut dire *vous n'êtes plus qu'indifférent*. Entendez par *je vous rendrai heureux*, je vous souffrirai tout *tant que j'aurai besoin de vous*. *Soupez avec moi ce soir* veut dire *je me moquerai de vous ce soir*. Le dictionnaire peut être long, c'est un article à mettre dans l'*Encyclopédie*..., et je l'ai appelé le Salomon du Nord ! Ah ! ma foi, nous ne sommes philosophes ni l'un ni l'autre ¹. »

De son côté, le roi écrivait à Maupertuis qui était au fond de son lit (retenu par une maladie peut-être plus sérieuse que celle de Voltaire) : « Ne vous embarrassez de rien, mon cher Maupertuis, l'affaire des libelles est finie. J'ai parlé si vrai à *l'hôte*, je lui ai lavé si bien la tête que je ne crois pas qu'il y retourne... Je l'ai intimidé du côté de la bourse, ce qui a fait tout l'effet que j'attendais. Je lui ai déclaré enfin nettement que ma maison devait être un sanctuaire et non une retraite de brigands ou de *célébrats* qui distillent des *poisons*. A présent ne pensez qu'à vos poumons, ne sortez pas de votre chambre par le froid présent ². »

Eh bien, non, l'affaire n'était pas finie. Je ne sais qui a dit qu'un livre imprimé est comme un enfant qui doit venir au monde : personne ne peut empêcher sa mère de lui donner le jour. Voltaire ne s'était pas vraiment exécuté, il gardait plusieurs exemplaires de son œuvre proscrite et, après quelques jours écoulés, il commença à les adresser par la poste à un certain nombre de correspondants. Il arriva (ce qui ne pouvait manquer) qu'il en tomba un entre les mains du roi. Pour le coup, il n'y eut plus ni académicien, ni philosophe, ni poète, il n'y eut plus qu'un roi offensé dans

¹ Voltaire à M^{me} Denis, 18 décembre 1752. (*Correspondance générale*.)

² Frédéric à Maupertuis, 10 décembre 1752. (*Correspondance générale de Voltaire*.)

l'exercice de la prérogative que toute l'Europe d'alors reconnaissait au pouvoir souverain. Ordre fut donné de réunir tous les exemplaires qu'on avait, ou qu'on pouvait se procurer, du libelle séditieux et de les faire brûler un jour de dimanche par la main du bourreau, au-dessous de la potence et dans toutes les places publiques. Deux jours après, la Gazette privilégiée de Berlin mentionnait la destruction de ce *pamphlet horrible*, ajoutant : « On dit que M. de Voltaire en est l'auteur. »

Ce procédé assurément peu philosophique de terminer une discussion littéraire causa à Maupertuis une véritable exaltation. « Cette exécution, écrivait-il, est beaucoup plus infamante qu'elle ne l'est en France : elle a été faite par ordre du roi, au grand applaudissement de tous les honnêtes gens, et même de la place on vit arriver de toutes parts des gens en fiacre pour se chauffer au feu. Le roi m'écrivait le soir une lettre charmante et m'envoyait pour poudre rafraîchissante les cendres de cette diatribe. »

A la vérité, Frédéric, une fois son autorité vengée, ne prenait pas au fond feu aussi vivement que le pensait son protégé. « Voltaire, écrivait-il plus tard, est bien le plus méchant fou que j'aie vu de ma vie. J'ai pris le parti de Maupertuis, parce que c'est un fort honnête homme et que l'autre avait pris à tâche de le perdre ; mais un peu trop d'amour-propre l'a rendu trop sensible aux manœuvres d'un singe qu'il devrait mépriser après qu'on l'avait fouetté ¹. »

Quant à Voltaire, l'arrêt était porté et la mesure était comble. Nul doute qu'il fallait quitter au plus tôt ce lieu où il venait d'être publiquement diffamé. Mais l'embarras, comme il l'avait très bien fait sentir à M^{me} Denis, c'était de trouver la porte pour sortir. Il s'était fait chambellan, c'est-à-dire, d'après le langage du temps, domestique du roi de Prusse. Le laisserait-on quitter son service sans en demander congé, et, s'il le demandait, était-il sûr de l'obtenir ? Puis, une fois hors de Prusse, où se rendre, incertain comme il l'était de l'accueil qui l'attendrait dans sa patrie ? Ce point, en particulier, commençait à le préoccuper. Il n'avait pas manqué de remarquer, dans l'engagement qu'on lui avait fait signer, cette promesse (si peu motivée par les derniers incidents) de n'attaquer à l'avenir ni le roi de France ni ses ministres. A quoi répondait cette précaution ? Quel fait de ce genre lui était donc imputé dans le passé dont on lui fit un devoir de s'abstenir dans l'avenir ? Était-il accusé ou soupçonné d'avoir mis au jour des publications injurieuses pour Louis XV et ses ministres ? Et Frédéric, en exi-

¹ Frédéric à Darget, avril 1752. (*Correspondance générale de Frédéric.*)

geant de lui cette espèce de désaveu, avait-il l'intention de le faire implicitement convenir d'un tort dont on se servirait ensuite pour achever de le perdre dans l'esprit du gouvernement français? Cette inquiétude, assez bien motivée, lui avait tout de suite suggéré la pensée de se rapprocher de l'envoyé de France pour prévenir les bruits malveillants qui pouvaient courir sur lui; il eût voulu trouver là, au besoin, un appui contre la toute-puissance à laquelle il se sentait livré à discrétion. La démarche devait lui coûter un peu, car cet envoyé était maintenant le successeur de Tyrconnel, le chevalier de La Touche, dont j'ai déjà mentionné le nom et dont, comme je l'ai dit aussi, Frédéric faisait peu de cas. Il plaisantait volontiers sur la gaucherie de son attitude, son défaut d'usage du monde et la stérilité de sa conversation. Voltaire avait eu le tort de prendre quelquefois part à ces railleries qu'il était assez peu convenable de faire devant un Français et comme tout se sait dans une cour, La Touche n'avait pas manqué d'être informé de son attitude. La circonstance pressant cependant, Voltaire n'imaginait rien de mieux, afin d'entrer en relation avec lui, que de s'adresser à lui pour lui demander un certificat de vie dont la présentation pouvait être nécessaire à quelques actes qu'il devait faire passer en France; il donnait même à cette lettre de service le ton gracieux qui ne manquait jamais au moindre trait sortant de sa plume.

« La proposition, disait-il, est peut-être étrange, car on peut bien contester que le malade V... soit vivant, mais il espère des bontés de M. l'envoyé qu'il ne voudra pas le juger à la rigueur. »

Il demandait en même temps la permission de venir lui témoigner sa reconnaissance, et il ajoutait en post-scriptum :

« Je prie Monsieur le Secrétaire de m'intituler gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, car mon premier devoir est d'appartenir toujours au roi mon maître ¹. »

La Touche était un agent d'une portée d'esprit médiocre, mais d'une grande droiture et (comme on dit en diplomatie) d'une exacte correction dans ses procédés. Il jugea qu'un gentilhomme ordinaire du roi qui se disait malade et lui annonçait sa visite devait être devancé, et il se rendit chez lui un jour qui se trouva être justement la veille de l'exécution publique. Voltaire lui fit confidence de ses peines et lui remit une note relatant tous les incidents de l'affaire. Mais le lendemain le grand coup d'autorité était porté et La Touche recevait cet appel désespéré : « Ce n'est pas sans raison, monsieur, qu'on m'avait dit que vous êtes le plus

¹ Voltaire à La Touche. Papicrs de La Touche, publiés par M. Foisset, en 1856.

généreux des hommes ; je l'éprouve bien dans le malheur horrible que j'éprouve pour une bagatelle. Ce malheur est beaucoup augmenté depuis la visite dont vous m'avez honoré. Oserai-je vous supplier de vouloir bien envoyer, demain avant dîner, votre secrétaire d'ambassade chez un homme que ni sa maladie ni sa situation ne laissent en état de venir vous assurer de son respect et de sa tendre reconnaissance? »

A la place du secrétaire, l'envoyé accourut lui-même. Il trouva Voltaire occupé à rédiger une lettre au roi sur un ton suppliant, mais tournée avec assez d'art pour ne pas être exempte de dignité, afin d'obtenir la liberté de le quitter. Il donnait pour motif de son départ les larmes et les sollicitations de sa famille : « Je me vois obligé, disait-il, de mettre à vos pieds mon sort, les bienfaits et les distinctions dont vous m'avez honoré. Ma résignation est égale à ma douleur. Je ne me souviendrai que de ces bienfaits, Votre Majesté doit en être bien convaincue. Attaché à elle depuis seize ans par ses bontés prévenantes, appelé par elle dans ma vieillesse, rassuré par ses promesses sacrées contre la crainte attachée à une transplantation qui m'a tant coûté, ayant eu l'honneur de vivre deux ans et demi de suite avec elle, il m'est impossible de démentir les sentiments qui l'ont emporté dans mon cœur sur le roi, mon souverain et mon bienfaiteur, et sur mes emplois. J'ai tout perdu... J'avais fait de vous mon idole : un honnête homme ne changé pas de religion, et seize ans d'un dévouement sans bornes ne peuvent être détruits par un moment de malheur... M. l'envoyé de France, qui entre chez moi dans le temps que j'écris, est témoin de ma sensibilité et il répondra à Votre Majesté des sentiments que je conserverai toujours. Je me flatte que de tant de bontés, il vous reste envers moi quelque humanité : c'est ma seule consolation, si j'en puis avoir une. » A cette lettre dut être joint un paquet contenant la clef de chambellan, le brevet de la pension royale et la croix de l'ordre du Mérite et, sur l'enveloppe, il écrivit ces quatre vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je vous les rends avec douleur,
C'est ainsi qu'un amant dans son extrême ardeur
Rend le portrait de sa maîtresse.

Le secrétaire, qui vit faire l'envoi, dit que le troisième vers de ce quatrain avait été d'abord ainsi conçu :

Comme un amant jaloux dans sa mauvaise humeur.

Mais la comparaison parut un peu trop hardie et fut modifiée, comme on vient de voir, d'une manière qui, au point de vue purement littéraire, avait certainement moins de valeur.

L'honnête La Touche avait assisté avec émotion à cette scène, ne faisant aucune objection à la teneur de la lettre; il consentait même à se charger d'une cassette contenant des objets et des papiers qu'on le priaît de mettre en sûreté. Mais, rentré chez lui, quelque scrupule le prit peut-être d'avoir témoigné tant de complaisance et quelque inquiétude sur le rôle qu'il aurait à jouer si le roi ne se laissait pas fléchir; aussi demanda-t-il en hâte qu'on lui envoyât de Paris des instructions : « Le célèbre académicien, écrivait-il le 30 décembre au successeur de Puisieulx, M. de Saint-Contest, m'a remis une note sur son aventure et paraît déterminé à quitter pour toujours Berlin, pour retourner à Paris et en France. Si cet événement a des suites et que M. de Voltaire réclame la protection du roi comme gentilhomme ordinaire de la chambre, je vous prie, monseigneur, de me donner vos ordres pour la conduite que j'aurais à tenir à son égard. Oserai-je vous prier de faire part du mémoire de M. de Voltaire à M. le maréchal de Noailles qui s'intéresse à cet auteur¹? »

Il n'avait pas tort de demander à être dirigé, car il était clair que Voltaire, profitant de sa bienveillance, comptait se placer ostensiblement sous sa protection et se jetait en quelque sorte dans ses bras. Le cas allait devenir très embarrassant. Frédéric, en effet, n'ayant nullement envie de mettre Voltaire, offensé, en liberté de courir le monde, commença par refuser absolument la démission et l'envoi qui l'accompagnait. Le paquet arriva au palais le 30 décembre, à trois heures et demie; à quatre heures, il était apporté à Voltaire par une espèce d'argousin nommé Freddersdorf, autrefois fifre dans un régiment, et dont Frédéric, on ne sait trop pour quel motif, avait fait à la fois son valet de chambre, son intendant et son maître d'hôtel. Ce singulier intermédiaire était chargé d'une commission verbale par laquelle Voltaire était sommé de reprendre ce qu'il appelait ses *brinborions*, le roi devant aviser à tout réparer et à faire tout oublier, pourvu qu'on lui écrivît une autre lettre. Après quoi, on laissait entendre que le roi serait bien aise de le recevoir à souper. Cette indulgence dédaigneuse mettait le comble à l'injure. Mais que faire? La réponse n'était pas sans péril. Aussi après avoir griffonné à la hâte quelques lignes un peu plus humbles que la lettre précédente, mais qui ne contenaient

¹ La Touche à Saint-Contest, 30 décembre 1752. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des Affaires étrangères.) (Inédit.)

pourtant ni remerciements de sa rentrée en grâce, ni retrait de sa démission, il n'eut rien de plus pressé que de recourir à La Touche, en s'en remettant à lui sur le parti qu'il devait prendre :

« Le roi, disait-il, sait que je vous ai confié ma démarche, ce sera à vous d'être arbitre. Vous êtes actuellement un ministre de paix : on la propose, c'est à vous à en dicter les conditions. On me parle de souper; je ne puis y être que si vous y êtes pour me seconder. Moi, souper! »

Là-dessus, nouvelle insistance du diplomate dans l'embarras pour obtenir qu'on lui dise ce qu'il doit faire. « M. de Voltaire, écrit-il, implore ma protection dans les angoisses qu'il prévoit devoir lui être encore réservées. Je vous avoue que cette aventure, si petite qu'elle soit, ne laisse pas de m'intriguer, et je désire qu'elle traîne assez pour recevoir vos ordres¹. »

Les ordres arrivèrent non pas aussi promptement, mais aussi nettement que, pour mettre sa responsabilité à couvert, il pouvait le désirer. « Nous ne pensons pas, lui écrivit Saint-Contest, que l'affaire de M. de Voltaire ait les suites que sa crainte du roi de Prusse lui fait envisager. Mais comme cet événement est de telle nature qu'il ne convient pas que le roi y prenne la moindre part, vous voudrez bien ne vous en mêler en aucune façon². »

« Je ne me mêlerai en aucune façon, répond docilement La Touche, des affaires de M. de Voltaire qui est encore retenu à Berlin par une petite fièvre que je regarde comme un prétexte pour se faire désirer à Potsdam par le roi de Prusse, plutôt que par une véritable indisposition. Cet académicien cherche, à ce qu'il paraît, sérieusement un moyen pour quitter honorablement et pour toujours cette cour; mais j'entrevois des difficultés pour faire rentrer un fonds d'environ 40 000 écus d'Allemagne que ce poète a placés dans les Etats du roi de Prusse³. »

C'est ici qu'on peut très bien se demander ce qui serait arrivé, si, au lieu de se renfermer dans l'abstention absolue qui lui était prescrite, La Touche eût été autorisé, — non point sans doute, comme le désirait Voltaire, à se charger de l'opération toujours délicate d'un arbitrage entre deux parties dont la situation était si inégale, et l'amour-propre de part et d'autre si engagé, — mais tout simplement à laisser entendre qu'un sujet du roi de France à qui il

¹ La Touche à Saint-Contest, 3 janvier 1752. (Ministère des Affaires étrangères. *Correspondance de Prusse.*) (Inédit.)

² Saint-Contest à La Touche, 19 janvier 1753. (Ministère des Affaires étrangères. *Correspondance de Prusse.*) (Inédit.)

³ La Touche à Saint-Contest, 10 février 1753. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des Affaires étrangères.) (Inédit.)

avait conservé la qualité de son gentilhomme ordinaire et une pension, devait être traité avec égards, sous peine de manquer à la courtoisie que les deux rois se devaient l'un à l'autre. Puisque le roi de Prusse l'avait appelé à sa cour, il fallait lui en rendre ou le séjour supportable ou la sortie honorable. La demande n'eût eu rien d'excessif et c'était une occasion peu compromettante d'imposer à un homme illustre, sur qui toute l'Europe avait les yeux fixés, une obligation de reconnaissance. La prudence du cardinal de Fleury ou l'élévation d'esprit du marquis d'Argenson n'auraient eu garde de la laisser échapper. Et Frédéric aurait réfléchi, avant de se créer un embarras diplomatique, sur un sujet où les spectateurs, à l'opinion desquels il tenait le plus, lui auraient certainement donné tort.

Et ce qui prouve qu'il y aurait regardé, c'est que, même sans cette intervention de l'envoyé de France qu'il n'aurait pu tenir pour non avenue, il n'avait nulle envie de pousser les choses à l'extrême; il laissa ainsi la situation se prolonger pendant plusieurs mois dans une sorte de suspension d'hostilités assez bizarre à observer entre un roi et son chambellan. Le roi voulait absolument que le courtisan, qu'il trouvait suffisamment châtié, vînt lui-même recevoir sa grâce à Potsdam, et il employait divers genres de moyens pour le rappeler. Un jour, il lui faisait dire de ne pas douter du bon accueil qui l'attendait, vu qu'il aimerait toujours mieux vivre avec lui qu'avec Maupertuis, et il lui envoyait du quinquina pour couper sa fièvre. Une autre fois, il chargeait l'abbé de Prades, devenu son secrétaire, de lui adresser des lettres de rémission conçues de l'aimable manière suivante :

« Le roi a tenu son consistoire et il a été discuté si votre cas était un péché mortel ou véniel. A la vérité, tous les docteurs ont reconnu qu'il était très mortel et constaté par les chutes et rechutes. Mais cependant, par la plénitude de grâces de Belzébuth, qui repose sur la tête de Sa Majesté, elle croit pouvoir vous absoudre, sinon en entier, du moins en partie. Ce serait à la vérité à la faveur de quelque acte de contrition et de pénitence imposé; mais comme, dans l'empire de Satan, on défère beaucoup au génie, je crois qu'en faveur de vos talents, on pourrait pardonner les fautes qui auraient pu faire tort à votre cœur. Voilà les paroles du Souverain Pontife. C'est plutôt une prophétie ¹. »

« Cher abbé, répondait Voltaire, votre style n'est pas doux, vous êtes un franc secrétaire d'État, mais je vous avertis qu'il faudra

¹ Frédéric à Voltaire. (*Correspondance générale de Frédéric*, mars 1753.) La pièce dictée par Frédéric est encore aux archives de Berlin.

que je vous embrasse avant mon départ », car il ne songeait plus qu'à partir et se consignait au lit des jours entiers, afin (comme La Touche l'avait bien compris) de ne pas paraître à Potsdam la clef au dos, ce qui aurait attesté qu'il était toujours en service. Mais il ne voulait pas non plus qu'on le crût chassé, et il transmettait à son éditeur, à Paris, la note suivante, destinée à constater le retour même de la faveur dont il ne voulait pas profiter : « On apprend par plusieurs lettres de Berlin que M. de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France, ayant remis à Sa Majesté Prussienne, son cordon, sa clef de chambellan et tout ce qui lui est dû de ses pensions, non seulement Sa Majesté Prussienne lui a tout rendu, mais a voulu qu'il eût l'honneur de la suivre à Potsdam et d'y occuper son appartement ordinaire dans le palais ¹. »

Ce n'était pas à Berlin seulement, c'était toute l'Europe mondaine et lettrée qui tenait les regards fixés pour savoir ce qui adviendrait de cet étrange duel. Il est curieux de voir comment on jugeait la partie dans l'intérieur de Louis XV, où l'on n'aimait pas beaucoup mieux l'un des joueurs que l'autre. Le duc de Luynes, qui vivait dans cette intimité royale, donne assez bien l'idée de ce qu'on y pensait d'un exemple si contraire à toutes les habitudes de l'étiquette des cours. « Voltaire, dit-il dans son journal, a cru devoir traiter cette affaire comme de couronne à couronne : il a renvoyé au roi de Prusse le cordon de son ordre, le brevet de la pension qu'il a de ce prince et sa clef de chambellan, et n'a demandé d'autre grâce au roi de Prusse que de sortir de ses Etats : et ce qui paraîtra encore plus singulier que la conduite de Voltaire, c'est que non seulement le roi de Prusse n'a pas voulu reprendre ses bienfaits ni donner à Voltaire la permission de s'en aller, mais qu'il lui a même fait dire qu'il voulait lui parler et souper avec lui. On pourrait croire qu'il n'y a rien à ajouter à l'extraordinaire de cette affaire ; mais la réponse de Voltaire au roi de Prusse met le comble à la singularité. Il a fait dire au roi de Prusse qu'il ne pouvait souper avec lui (je pense que le mot d'honneur n'a pas été oublié), qu'ils seraient trop embarrassés l'un vis-à-vis de l'autre. »

Le duc ajoute que cette réponse et la manière dont le roi l'a acceptée peuvent cependant s'expliquer. « Le roi de Prusse aime les gens d'esprit, leur conversation lui plaît, il ne trouve pas sa gloire compromise avec Voltaire tandis que celui-ci manquerait à son amusement. » Cette explication, donnée avec tout le dédain naturel, à cette époque, d'un homme de cour pour un homme de lettres, n'était pas éloignée de la réalité.

¹ Voltaire à son éditeur Walter, 1^{er} février 1753. (*Correspondance générale.*)

Enfin, le printemps approchant et amenant une saison favorable pour une saison thermale, Voltaire prit son parti de faire officiellement la demande d'un congé pour aller prendre les eaux à Plombières : « Tout le monde, écrivait-il, dit qu'il me le refusera. Je le voudrais pour la rareté du fait. Il n'aura qu'à ajouter à l'*Anti-Machiavel* un chapitre sur le droit de retenir les étrangers par force et de le dédier à Busiris. »

Effectivement le roi persista quelque temps encore à refuser son assentiment. N'y avait-il pas, fit-il dire, des eaux à Glatz en Silésie qui avaient le même caractère et la même efficacité que celles de Plombières? Pourquoi aller chercher le remède si loin? « Voilà, s'écria Voltaire, qui est horriblement Vandale et pas du tout Salomon! C'est comme si on m'envoyait prendre les eaux en Sibérie »; et dans son impatience, il méditait sérieusement, dit son secrétaire Collini, de s'évader nuitamment sous un déguisement quelconque dans un chariot rempli de foin. Enfin, fatigué d'une nouvelle insistance, Frédéric finit par se rendre, mais en donnant au congé la forme la plus maussade : « Il n'était pas nécessaire, dit-il, que vous prissiez le prétexte du besoin que vous avez des eaux de Plombières, pour me demander votre congé. Vous pouvez quitter le service quand vous voudrez. Faites-moi remettre le contrat de votre engagement, la clef, la croix et le volume de poésie que je vous ai confiés. Je souhaiterais que mes ouvrages eussent été seuls exposés à vos traits et à ceux de Kœnig. Je les aurais sacrifiés de grand cœur à ceux qui croient augmenter leur réputation en diminuant celle des autres. Je n'ai ni la folie ni la vanité de certains auteurs. Les cabales des gens de lettres me paraissent l'opprobre de la littérature. Je n'en estime cependant pas moins ceux qui la cultivent. Les chefs de cabale sont seuls avilis à mes yeux. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde¹. » Et il prit soin en même temps que la pièce fût communiquée textuellement aux gazettes de Hollande.

Il faut bien le croire, puisque Voltaire lui-même le raconte, que, rendu ainsi à la liberté sur ce ton sinistre et encore menaçant, au lieu de ne pas perdre un instant pour en profiter, il voulut cependant à toute force, de crainte sans doute de donner trop d'éclat à sa disgrâce, être reçu à Potsdam avant de partir. « Il faut absolument, écrivit-il à l'abbé de Prades, que j'aie la consolation de voir le roi avant mon départ... Je suis une poule mouillée : je m'attendrirai, je ferai un sot personnage, n'importe!... si je ne me jette pas aux pieds du roi, les eaux de Plombières me tueront². »

¹ Frédéric à Voltaire, 16 mars 1753. (*Correspondance générale.*)

² Voltaire à l'abbé de Prades, 25 mars 1753. (*Correspondance générale.*)

La visite eut donc lieu, mais non pas comme il le dit, une seule fois et pour la forme, elle se prolongea sept longues journées pendant lesquelles ces deux rares esprits qui conservaient tant d'attrait l'un pour l'autre, bien qu'avec si peu de confiance et d'illusion, trouvèrent moyen de passer des heures en conversation, soupant ensemble les soirs, s'entretenant sur tous les sujets, abordant les plus délicats sur un ton de plaisanterie en quelque sorte à fleur de peau, qui risquait à tout moment de faire saigner les blessures. On dit même qu'il y eut quelques traits à l'adresse de Maupertuis dont le roi ne fit pas difficulté de sourire. Si l'art de causer consiste à savoir toucher à tout sans rien approfondir, jamais il ne fit de pareil tour de force¹. Enfin le septième jour on se sépara avec une promesse de se revoir sur laquelle ils ne comptaient pas plus l'un que l'autre. Voltaire rentra chez lui où ses malles étaient déjà faites et prenant la poste en toute hâte, dès le lendemain sa grande berline, attelée de six chevaux, passait au galop la frontière prussienne et déposait avec sa personne, ses livres, ses secrétaires, ses papiers et ses bagages à Leipzig en terre saxonne.

Il avait raison de s'éloigner vite, et il eut tort de s'arrêter si tôt; car se croyant cette fois en sûreté et hors de toute atteinte, il se décida à passer quelques semaines dans une ville où il avait d'intéressantes visites à recevoir de savants et de lettrés empressés de faire connaissance avec lui, et des comptes à régler avec les éditeurs habituels de ses publications avouées ou occultes.

Là, il retrouvait la fameuse diatribe réimprimée à des milliers d'exemplaires et circulant de main en main; il ne put résister à la tentation d'y ajouter sous la forme ironique d'un traité de paix, proposé, toujours par le prétendu docteur Akakia, un nouveau pamphlet cent fois plus blessant que le premier. La poste eut bientôt fait, comme on le pense, de porter ce nouveau texte à la connaissance de Maupertuis qui fut convaincu que son railleur ne s'était arrêté à la porte de Prusse que pour continuer à l'attaquer plus à l'aise. Il eut le ridicule de répondre *ab irato* que si l'appui royal lui manquait hors de Prusse, il était encore assez vigoureux

¹ La correspondance de Voltaire contient une lettre adressée par lui à cette date de Potsdam au maréchal de Richelieu où il lui parle de son entrevue avec Frédéric comme d'une réconciliation complète, sincère et même tendre. Il dit à plusieurs reprises que les *grâces de sa maîtresse* lui ont fait tout oublier, et qu'il lui a promis de l'aimer toujours. Quand on sait ce que Voltaire pensait du secret des lettres confiées à la poste prussienne et à plus forte raison à celle du palais, on comprend ce que vaut ce langage.

pour aller lui-même tirer de son calomniateur une vengeance personnelle. C'était faire la partie belle à la repartie de Voltaire qui, pour faire rire toute l'assistance, n'eût qu'à répliquer qu'un malade comme lui n'avait à son service d'autres armes que celles dont Molière parle si souvent dans ses comédies, et que si on venait le chercher, il ne lui resterait de ressource que de déposer une plainte en assassinat.

Le divertissement était général, mais qui ne rit pas de ces bouffonneries, ce fut Frédéric. Quoiqu'il n'y fût pas directement en cause, son nom s'y trouvait mêlé et on lui fit remarquer, dans ce feu roulant de plaisanteries, quelques traits qui allaient indirectement à son adresse. Mais ce qui lui parut grave surtout, ce fut la preuve que malgré l'apparente réconciliation de Potsdam, l'irritation régnait toujours dans l'âme du poète offensé. C'était donc la guerre qui lui était de nouveau déclarée, et ce commensal, ce convive de la veille, emportait avec lui, là où il ne serait plus possible de l'atteindre, le secret de ses habitudes, de ses pensées et de ses faiblesses. Quel usage n'en pourrait-il pas faire au grand profit et à la joie de tous les ennemis que l'ambition inquiète du conquérant de la Silésie lui avait suscités en Europe? C'était un espion prêt à devenir un traître qu'il avait ainsi nourri dans son sein. Et parmi les moyens de lui nuire, dont ce faux ami était en possession, il en était un surtout qui dut le préoccuper. C'était un recueil de poésies, tirées par la presse du palais à un très petit nombre d'exemplaires, dont il l'avait fait confident et laissé dépositaire. Dans ces pièces qui, pendant les jours d'effusion, avaient fait la joie des soupers intimes, Frédéric s'était livré à tous les écarts de sa verve satyrique. Il n'était presque aucun des personnages politiques ou militaires d'Europe dont il n'eût fait l'objet de quelque plaisanterie blessante. Dans d'autres morceaux, c'était un ton d'obscénité si crue, que, quel que fût son cynisme, il reculait devant la pensée de les voir reproduits avec une publicité malicieuse par toutes les presses d'Europe. Aussi a-t-on pu voir que dans la note qui avait ouvert à Voltaire les portes de la Prusse, la restitution de ce volume poétique avait été, avec celle d'autres objets, expressément exigée. Je ne sais alors pourquoi cette réclamation n'avait pas été maintenue et, en définitive aucune remise n'avait été faite. C'était cette omission qu'il fallait réparer et le précieux recueil surtout qu'à tout prix il importait de ravoïr.

Il fallait qu'il y tint beaucoup, car Voltaire ayant en partant annoncé l'intention, avant de rentrer en France, de faire visite à la margrave de Bayreuth, Frédéric, qui avait commencé par engager sa sœur à ne plus avoir aucun rapport avec ce malfaiteur,

sans rien retirer de ces paroles vitupératives, en vint pourtant à la presser de le recevoir. « Je ne serais pas fâché, lui dit-il, qu'il allât à Beyreuth, car si vous y consentez, j'y enverrais quelqu'un pour lui redemander la clef et la croix qu'il a encore et surtout une édition de mes vers qu'il a envoyée à Francfort et que je ne veux absolument pas lui laisser, vu le mauvais usage qu'il est capable d'en faire. Quant à vous, chère sœur, je vous conseille de ne pas lui écrire de votre main : c'est le scélérat le plus traître qu'il y ait dans l'univers. On roue bien des coupables qui ne le méritent pas autant que lui ¹. »

La margrave, qui s'amusait plus qu'elle ne s'irritait des plaisanteries de Voltaire, ne se souciait pas d'être témoin de scènes auxquelles elle n'avait nulle envie de prendre part : elle réussit à éluder la visite. Voltaire, alors, après quelques jours passés chez une autre princesse de ses amies, la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, prit la route de Francfort, se rendant à Strasbourg, où sa nièce devait venir le rejoindre : et dès lors tous les moyens détournés ayant échoué, ce fut dans la cité impériale qu'on dut l'attendre pour lui arracher le dépôt qu'à aucun prix, on ne voulait laisser passer en France.

Ce serait abuser de la patience des lecteurs ou leur supposer trop d'ignorance, que d'entrer dans de longs détails sur un incident aussi connu que l'arrestation de Voltaire et de sa nièce à Francfort. Voltaire, qui n'a jamais, au théâtre, réussi dans le genre comique, a fait cette fois, à ce sujet, une scène de comédie que Molière ou Regnard lui auraient enviée. Le grossier fonctionnaire prussien ne connaissant que sa consigne, qui vient réclamer au *monsieur* français les *poésies ti roi son maître*, est un type grotesque si amusant qu'on ne peut l'oublier. Naturellement, le fait lui-même a donné lieu, de la part des publicistes allemands, fervents apologistes de Frédéric, à des rectifications et à des contestations sans nombre, et de là une controverse qui a été admirablement résumée par mon regretté confrère à l'Académie française, M. Saint-René Taillandier ². Il a mis hors de doute un certain nombre de points capitaux qui suffisent pour incriminer gravement Frédéric lui-même et ses agents, et qui seraient inexplicables si Voltaire, se trouvant à la fois sans protecteur à invoquer et sans refuge assuré en Europe, n'eût été dans une condition telle que celui qui avait la force en main pût tout oser contre lui.

Il est certain, par exemple, que dès que le départ de Voltaire dans

¹ Frédéric à la margrave, 12 août 1753.

² *Revue des Deux Mondes*, avril 1865.

la direction de Francfort fut connu, le résident de Prusse dans cette cité, un vieux militaire, le baron de Freytag, eut ordre d'organiser tout un système d'espionnage pour être averti de son arrivée et informé de l'hôtel où il se logerait; puis, qu'à peine était-il descendu de voiture, le résident lui-même, accompagné d'un conseiller aulique, se présenta pour réclamer d'autorité, et le verbe haut, les objets revendiqués par son souverain. Pour s'assurer que la remise complète lui serait faite, il fit procéder sous ses yeux à une perquisition dans les bagages et les papiers du voyageur, qui ne dura pas moins de neuf heures. De l'aveu de Freytag lui-même, Voltaire, épuisé et terrifié, se trouva deux fois mal pendant cette interminable recherche. La croix, la clef de chambellan, furent bien retrouvées et emportées, mais quant au recueil de poésies, Voltaire ayant déclaré qu'il l'avait laissé à Leipzig, dans un ballot de bagage à destination de Hambourg, ordre lui fut signifié de se faire expédier ce ballot entier à Francfort, et en attendant cet envoi, il dut rester aux arrêts dans son auberge : le résident consentant seulement à le laisser continuer son voyage quand la caisse réclamée étant arrivée, on aurait pu en faire l'examen.

Il est clair que Francfort étant une ville libre où le roi de Prusse n'exerçait aucune autorité légale, cette prétention ne constituait pas seulement une violence matérielle, mais une violation flagrante du droit international. L'exécuteur en avait si bien le sentiment que, en rendant compte de l'opération au supérieur qui lui avait transmis l'ordre (c'était toujours le singulier favori Freddersdorf), il convenait qu'il aurait vu de graves inconvénients à ce que l'affaire fût portée devant le conseil de la ville, surtout parce qu'il *se donne le titre de gentilhomme ordinaire du roi de France* et que, dans cette condition, les magistrats feraient beaucoup de difficultés à décréter son arrestation. C'est ce qui l'avait déterminé à le mettre seulement aux arrêts sur parole.

Ce qui suit n'est pas moins avéré. Après plusieurs jours d'attente, Voltaire, rentré en possession du ballot réclamé, somma le résident de tenir sa promesse, mais celui-ci exigea un nouveau délai, prétextant qu'il devait recevoir un supplément d'instruction par la poste suivante. Jusque-là, Voltaire avait pris patience, et au dire même du secrétaire qui l'accompagnait, l'Italien Collini, il s'était remis tranquillement au travail. Sa nièce, M^{me} Denis, qu'il devait retrouver à Strasbourg, au lieu de l'y attendre, était accourue à la nouvelle de l'incident et lui tenait paisiblement compagnie. Mais, cette fois, il se crut joué et résolut de s'affranchir. Laissant M^{me} Denis à l'auberge avec le ballot encore intact, pour bien montrer qu'il n'emportait rien avec lui, il s'esquiva à la sourdine

accompagné du seul Collini, et il était déjà arrivé à la porte de la ville, où il allait prendre un carrosse de louage, quand le résident, averti à temps, accourut avec une escorte de soldats et mit brutalement la main sur lui. On le fit monter dans une voiture où le résident prit place à côté de lui, deux des soldats lui faisant place, et c'est dans cet équipage qui lui donnait toute l'apparence d'un malfaiteur, qu'il dut traverser la cité entière, au milieu des huées de la foule attroupée. On ne le ramena pas à l'hôtel où il demeurerait et qui était le seul convenable de la ville, mais à un cabaret de bas étage appelé la *Corne du bouc*, où il manquait de toutes les choses nécessaires à un homme de son âge et de ses habitudes. Il n'y fut pas longtemps seul : on y conduisit également M^{me} Denis, qui ne devait se croire l'objet d'aucune poursuite, mais qui avait eu le tort, apprenant que son oncle était captif, d'aller se plaindre au bourgmestre, et elle avait réussi à alarmer le pauvre magistrat épeuré sur le mécontentement possible du roi de France offensé dans la personne d'un de ses gentilshommes. Pour ce méfait, elle fut prise au corps et traînée à pied jusqu'à la triste résidence de la *Corne du bouc*, où on la logea dans un galetas. Elle resta gardée à vue par des soldats qui ne quittèrent pas sa chambre, même pendant la nuit. Cette franche drôlesse (*dieses freche Weibmensch*), dit aimablement Freytag dans son rapport, était capable d'aller étourdir tous les conseillers, ce qui aurait gâté notre affaire (*unsern Handel zu verderben*). Il n'y a rien dans le récit de Voltaire d'aussi comique que cette réflexion.

Ce qui ne l'est pas moins, c'est la tranquillité d'esprit avec laquelle ce docile serviteur de la volonté royale se montre, dans ses rapports (dont nous devons la connaissance aux publicistes allemands), convaincu que, pour avoir voulu se soustraire à une violence parfaitement illégale, Voltaire est devenu un criminel auquel aucun ménagement n'est plus dû, auquel on prête les desseins les plus pervers et contre lequel tout est permis parce qu'il est capable de tout. Sa conduite, dit le rapport est injustifiable... Il ne peut y avoir de plus grand crime envers son maître que d'échapper aux arrêts qu'on avait promis d'observer. « Comment était-il possible de le relâcher?... Nous aurions risqué corps et vie plutôt que de le laisser aller; et moi, le conseiller de guerre, si je l'avais rattrapé, non sous la barrière, mais en pleine campagne, je ne sais pas si je ne lui aurais pas envoyé une balle à travers la tête, tant les lettres et les manuscrits du roi me tenaient au cœur. » Il faut voir aussi son indignation quand il peut croire que le bourgmestre de la cité, ayant reçu un mémoire de Voltaire, se permettra de le transmettre au roi. « Nous vivons, dit-il, dans l'espoir que le roi ressentira de

la manière la plus énergique cette audace municipale. Tout ce qu'il dit, d'ailleurs, n'est que mensonge. M^{me} Denis n'est pas sa nièce, mais sa maîtresse. » On ne sait que penser non plus de sa maladie. « Il paraît bien affaîssé et souffreteux : est-ce une comédie qu'il joue, ou bien a-t-il en effet toujours l'air d'un squelette ¹? »

Dès lors il ne fut plus question de papiers à examiner et de poésies à retrouver, mais avant tout de savoir ce que le roi ordonnerait d'un personnage si dangereux, et c'est ainsi que le roi étant absent de Berlin, ou hésitant à prendre son parti, la situation se prolongea pendant deux mortelles semaines. Les procédés devenaient de jour en jour plus rudes, d'autant plus que Voltaire, se débattant contre la violence, se livrait lui-même à des excès de parole et même à des menaces (suivies, il est vrai, parfois, de regrettables défaillances) qui paraissaient à l'agent, sûr de son droit, appeler une répression plus sévère. Les encouragements, d'ailleurs, ne lui manquaient pas. « Laissez-le crier à l'aise, lui écrivait Freddersdorf, et exécutez les ordres du roi, et dites-lui en face qu'il n'a pas à se prévaloir de son prétendu titre de gentilhomme du roi de France; que, s'il l'osait à Paris, la Bastille serait sa récompense ². »

Le désespoir et même la terreur de Voltaire furent alors au comble. Epouvanté des propos qu'il entendait tenir, il se croyait menacé des dernières violences et il n'est sorte de moyens qu'il n'imaginât pour y échapper. Il en est un en particulier d'une nature si singulière qu'on aurait peine à y ajouter foi, si des documents certains ne l'attestaient. Dès le premier jour, il avait adressé à l'empereur d'Allemagne, François I^{er}, l'époux de Marie-Thérèse, une très noble protestation, le suppliant de protéger les lois de l'empire et de ne pas permettre qu'on pût impunément se rendre maître de la personne et de la vie d'un étranger dans la ville où Sa Sacrée Majesté avait été couronnée. Jusque-là, rien de plus simple : l'empereur était le défenseur naturel des libertés germaniques; on ne lui rappelait que son devoir, en l'invitant à ne pas souffrir qu'elles fussent outrageusement violées dans une cité libre, qualifiée d'impériale. Mais ce qui surprend davantage, c'est qu'à cet appel et par la même voie détournée qui servit à le faire parvenir, Voltaire eut l'idée de joindre une offre de se rendre lui-même à Vienne dès qu'il serait en liberté; afin d'entretenir leurs « Sacrées Majestés l'Empereur et l'Impératrice de choses qui les concernaient ». Que l'empereur daignât seulement le mander auprès de

¹ Rapports de Freytag à Freddersdorf, 6 juillet 5 juin 1753, *passim*.
(*Correspondance générale*.)

² Freddersdorf à Freytag, 11 juillet 1752.

lui, comme s'il eût eu besoin de ses services, et devant cette invitation souveraine, la réquisition prussienne tomberait à l'instant, et à peine rendu à la liberté, il courrait se jeter à ses pieds, « assuré, ajoutait-il, qu'on ne serait pas mécontent de l'entendre ».

Quelles étaient donc ces *choses concernant* François et Marie-Thérèse qu'ils avaient intérêt à apprendre de lui? Ce ne pouvaient être que des renseignements confidentiels sur les desseins politiques de Frédéric, ce rival heureux dont le cabinet autrichien croyait toujours avoir sujet de se méfier. Ainsi le dessein que Voltaire, dans l'égarement de son émotion, avait conçu et ne craignait pas d'avouer, c'était l'intention de passer sans transition d'un service à l'autre, en faisant profiter ses nouveaux protecteurs de ce qu'il avait pu apprendre dans l'intimité de celui qu'il quittait. Il serait curieux de savoir si la proposition parvint à Marie-Thérèse et ce qu'elle pensa de ce trait de caractère¹.

La situation, cependant, ne pouvait durer indéfiniment. Un murmure général de compassion à la fois et de réprobation s'éleva, et Frédéric finit par être obligé de l'entendre. Son embarras fut assez grand : ces brutalités superflues n'étaient évidemment pas de son goût; mais ses ordres avaient été si impérieux et ses prétentions de faire la loi hors de chez lui si arrogantes, que des agents vulgaires et subalternes étaient excusables de s'être cru tout permis pour le contenter. D'ailleurs, l'excès et même la maladresse du zèle dans l'obéissance sont des torts qu'un souverain pardonne aisément à ses serviteurs. Il prit donc le parti d'en finir à tout prix avec le moins d'éclat possible. Il ordonna de mettre les captifs en liberté par un petit billet de quatre lignes, accompagné d'un blâme assez sec dont, en bonne justice, il aurait dû prendre pour lui-même une bonne partie. « Il ne faut pas faire, dit-il, plus de bruit qu'une chose ne mérite... Je veux que cette affaire en reste là, qu'ils puissent aller où ils voudront et que je n'en entende plus parler. » Puis, songeant que c'était à Paris surtout et dans le public lettré, auquel il tenait à plaire, que l'émotion devait être grande, il dicta à son ambassadeur ces quelques mots : « Il est arrivé à Francfort une aventure qui me fait de la peine : j'avais

¹ Voltaire à François I^{er}, empereur d'Allemagne; au comte de Stadion, 5 juin 1753. (*Correspondance générale*, p. 41 et 45.) — La proposition de Voltaire devait passer par l'intermédiaire du comte de Stadion, conseiller intime de l'empereur et premier ministre de l'électeur de Mayence. L'électeur avait un résident à Francfort avec qui Voltaire se mit en relation. Voltaire alla même jusqu'à demander que la lettre par laquelle l'empereur le manderait à Vienne lui fût adressée avec la qualité de chambellan impérial. Evidemment son émotion lui avait fait perdre le sentiment de ce qui était possible.

écrit à mon résident de redemander à Voltaire son contrat, sa clef et le livre qu'il avait. Il l'a fait, mais avec une exactitude brutale qui n'est pas de mon goût. J'écris à présent pour redresser le passé¹. »

L'ordre de libération une fois arrivé, Voltaire reprenant confiance et se refusant à tout ce qui paraîtrait un acte de repentir ou même de soumission, ne voulut en recevoir communication que par l'intermédiaire du bourgmestre, à qui il remit une protestation en règle contre les traitements qu'il avait subis. Il dut pourtant encore consentir, avant de se mettre en route, à payer 120 écus d'Allemagne pour ses frais de séjour dans les deux hôtels où on l'avait retenu, et encore a-t-il toujours soutenu qu'en plus de ces dépenses si abusivement imposées, il avait perdu des sommes importantes soustraites pendant la visite opérée sur ses effets.

Il y eut certainement à Francfort des gens aussi satisfaits que Voltaire et sa nièce de cette solution si longtemps attendue : ce furent les magistrats municipaux, bourgmestre et conseillers qui, serrés entre deux peurs égales, avaient passé de mauvais moments. Tout en subissant, à leur corps défendant, la pression des agents prussiens, ils ne s'étaient jamais remis de la crainte que leur inspirait la qualité de Voltaire et la pensée de s'attirer une réprimande de ce roi de France dont le nom était toujours redouté dans ces provinces voisines du Rhin, si récemment foulées par ses armées victorieuses; un mot de sa part eût évidemment tout arrêté en les jetant dans un trouble profond. Mais cette inquiétude au fond était vaine; rien de pareil ne les avait jamais menacés. Une requête avait bien été adressée, dès le premier jour, à Louis XV, mais il n'y avait pas même été accusé réception, ce qui, dans les dispositions que Voltaire connaissait, n'avait pas dû le surprendre. M^{me} Denis, ne pouvant croire à tant d'indifférence, avait écrit lettres sur lettres à M^{me} de Pompadour, au comte d'Argenson, à l'envoyé de Prusse à Paris, le sage et doux mylord Maréchal, qu'elle pressait d'intercéder auprès de son maître, en l'avertissant du trouble et du scandale que causaient ses violences dans le public français. Enfin, adressant de sa main deux suppliques à Frédéric, elle en avait envoyé le double à La Touche, pour le cas où, comme elle avait lieu de le craindre, l'envoi direct eût été intercepté. Elle ne reçut d'appui de personne. D'Argenson et M^{me} de Pompadour paraissaient avoir oublié même le nom de Voltaire. Le seul qui lui répondit, mylord Maréchal, l'engagea affectueusement

¹ Frédéric à mylord Maréchal, ministre à Paris. 28 juin 1753. (*Correspondance politique.*)

à prier son oncle de se tenir tranquille: « Car vous jugez bien, lui dit-il, que s'il se lâchait en discours et en épigramme contre le roi mon maître, un mot qu'il m'ordonnerait de dire à la cour de France suffirait pour empêcher M. de Voltaire de revenir. »

Quant à La Touche, docile à ses instructions, il attendit pieusement que l'ordre de libération fût expédié pour se dessaisir des supplications qui étaient entre ses mains. Encore n'en fit-il pas la remise directe, mais bien par l'intermédiaire d'un chambellan, après s'être assuré que cette communication n'avait rien qui pût blesser le roi.

« Sa Majesté Prussienne, écrit-il le 9 juillet, m'a fait remercier de cette attention, et m'a fait dire qu'ayant reçu les mêmes lettres, elle n'avait pas besoin de celles qu'on m'a envoyées, qu'elle avait déjà donné des ordres à son résident à Francfort de relâcher M. de Voltaire et de laisser aller ce vieux fou. Ce sont les termes de ce prince, qui m'a fait dire en même temps que les impressions que cet académicien avait voulu lui donner sur mon compte ne méritaient pas que j'eusse des bontés pour lui. Il m'est effectivement revenu que M. de Voltaire avait lâché quelques broderies à mon sujet, que je ne dois, ne l'ayant jamais désobligé, qu'à son mauvais naturel et à ce qu'il a peut-être aussi été fâché que je n'aie pas voulu m'intéresser pour lui autant qu'il aurait voulu dans le temps de sa diatribe¹. »

Frédéric était donc parfaitement tranquille, aucun reproche ne lui serait fait de Versailles sur sa conduite envers Voltaire, comme aucune intercession n'avait été faite en sa faveur. C'est la confiance qu'il exprimait très nettement à sa sœur, en réponse à quelques mots de pitié intelligente qu'elle s'était permis de glisser timidement dans une de ses lettres. « Son âge, ses infirmités, disait-elle, sa réputation qui est flétrie par cette catastrophe, m'inspirent quelque compassion pour lui; un homme réduit au désespoir est capable de tout. Vous trouverez peut-être, mon cher frère, que j'ai encore trop de support pour lui, en faveur de son esprit; mais vous ne désapprouverez pas que j'aie pour lui la pitié qu'on doit même aux coupables, dès qu'il sont malheureux et lors même qu'on est obligé de les punir. Son sort est pareil à celui du Tasse et de Milton. Si l'effort que font les poètes pour composer les poèmes épiques leur fait tourner la tête, nous pourrions bien être privés de ce genre de poésie à l'avenir, puisqu'il semble porter guignon à ceux qui s'y appliquent. » — « J'ai reçu les lettres de Voltaire et

¹ La Touche à Saint-Contest, 5 juillet 1752. (*Ministère des affaires étrangères.*) Inédit.

de la Denis, répond sans sourciller Frédéric; ils mentent tous deux. Leur aventure est bien différente qu'ils le disent, et malgré tous leurs torts, j'ai donné, il y a quinze jours déjà, l'ordre de les laisser partir. Vous ne sauriez croire à quel point ces gens-là jouent la comédie; toutes ces convulsions, ces désespoirs, ces maladies, tout cela n'est que jeu. J'ai été la dupe dans le commencement, mais je ne la suis plus à la fin. Voltaire n'ose pas retourner en France; il ira en Suisse et errera de pays en pays. »

La prévision était juste. Voltaire, en quittant Francfort, s'arrêta quelques jours à Manheim ou l'Electeur palatin se plut à lui faire fête; de là, il gagna Strashbourg pendant que M^{me} Denis le devançait à Paris, chargée de s'enquérir de l'accueil qu'il recevrait. Elle ne tarda pas à lui faire savoir, d'après l'avis discret de de M^{me} de Pompadour, que le roi ne désirait pas le voir dans son voisinage. Il aurait pourtant eu probablement à lui dire des *choses le concernant*, au moins autant qu'à l'empereur François et Marie-Thérèse. Mais on ne témoigna aucune curiosité de les entendre; Voltaire dut donc se résigner à rester momentanément en Alsace, se trouvant, comme il le dit quelque part, d'après un proverbe bien connu, auquel il laissait sa forme populaire, entre deux rois assis par terre ¹.

duc de Broglie.

La suite prochainement.

¹ Voltaire à la comtesse de Lutzelbourg, 14 septembre 1753. (*Correspondance générale.*)

LE SYSTÈME MÉTRIQUE

ET SES PRÉCURSEURS

I

UN CENTENAIRE A CÉLÉBRER PROCHAINEMENT

La mode est aux centenaires. Qu'il me soit permis d'en signaler un dont l'importance économique et scientifique n'échappera certainement à personne. Il se présentera avant la fin du siècle. Je voudrais dès maintenant essayer de préciser la signification et de dégager la portée d'un événement dont on tiendra sans doute à rappeler le souvenir, honorable pour la France.

Le 22 juin 1799¹, à Paris, le Corps législatif était réuni en séance solennelle pour recevoir une commission composée de savants français et étrangers. Cette commission venait en grand apparat remettre deux barres de platine et deux cylindres du même métal aux représentants de la France. Elle venait leur demander la consécration légale pour ces précieux étalons, destinés à former la base d'un nouveau système de poids et de mesures et à permettre de réaliser en France l'uniformité des mesures, réclamée depuis longtemps par les savants et par les hommes d'Etat.

Ce système, dans la pensée de ses auteurs, devait même être un système international; les savants étrangers avaient été appelés à en vérifier les données, à discuter les opérations préalables sur lesquelles il reposait, à surveiller la construction des étalons. Enfin, comme pour mieux affirmer le désir maintes fois exprimé par les représentants de la France, ce fut l'un des savants étran-

¹ Le lecteur ne m'en voudra pas si, dans ce travail, je remplace les dates du calendrier révolutionnaire par celles du calendrier grégorien, et si j'écris le 22 juin 1799 au lieu du 4 messidor an VII. Je ne puis assez m'étonner de la regrettable docilité avec laquelle, depuis un siècle, historiens et juriconsultes reproduisent ces dénominations révolutionnaires, au lieu de vouer à l'oubli ce monument de la sottise des Jacobins.

gers, Van Swinden, délégué du gouvernement batave, qui fut chargé de lire le rapport de la commission de l'Institut devant le Corps législatif, en lui présentant les étalons définitifs du *mètre* et du *kilogramme* ¹.

Aujourd'hui, après un siècle écoulé, le vœu des auteurs du système métrique est sur le point d'être réalisé. La plupart des peuples civilisés ont adopté officiellement le mètre ou bien en ont proclamé l'usage légal, concurremment avec leurs anciennes mesures. L'Angleterre elle-même, longtemps réfractaire par attachement à ses vieilles traditions, se dispose à rompre avec elles, et la Chambre des communes vient d'adopter en deuxième lecture (juin 1897) une proposition ayant pour but d'introduire, sous certaines réserves, l'usage légal du système métrique dans tout l'Empire britannique ².

Mais, en même temps, des critiques sérieuses ont été émises à son sujet; plusieurs des prétentions de ses promoteurs ont été rejetées dans l'ombre; quelques parties du faisceau, maladroitement agencées, ont été ébranlées, si bien que certaines définitions et certaines dénominations, encore enseignées dans les écoles, devraient être modifiées. Aussi les nations étrangères qui nous empruntent le système métrique se contentent-elles de prendre, avec la numération décimale, les unités de longueur et de poids : le mètre et le kilogramme, seules bases, à vrai dire, d'un système rationnel de poids et de mesures; les seules pour lesquelles furent construits les doubles étalons présentés au Corps législatif, le 22 juin 1799, par l'Institut national des sciences et arts ³.

Le moment semble donc venu de se demander : Qu'est-ce, en réalité, que le mètre et le système métrique? Quelles sont les causes du succès qu'ils ont obtenu, aussi bien à l'étranger qu'en France; quels sont ses points faibles; quels reproches peut-on lui adresser? Enfin, à qui en revient le mérite?

¹ La loi qui fixe définitivement la valeur du mètre et du kilogramme est du 10 décembre 1799.

² Il n'a pas tenu à la France si l'Angleterre n'a pas été représentée dans la commission dont il a été question plus haut. Le décret de l'Assemblée nationale du 8 mai 1790, qui chargea l'Académie des sciences de proposer les bases du nouveau système de mesures, demandait au roi Louis XVI d'inviter la Société royale de Londres à se joindre à l'Académie pour déterminer la longueur du pendule qui bat la seconde à la latitude de 45 degrés.

³ L'un des exemplaires de chacun de ces étalons fut déposé aux Archives nationales dans une double armoire de fer à quatre clefs, où ils sont religieusement conservés. L'autre exemplaire fut déposé au Ministère de l'intérieur, d'où il passa en 1848 au Conservatoire des arts et métiers.

II

CARACTÈRES DES ANCIENS SYSTÈMES DE MESURES

Avant de discuter notre système actuel de mesures, et pour bien faire comprendre en quoi il se distingue de ceux qu'il est venu remplacer, il me paraît utile de rappeler en peu de mots pourquoi il faut à l'homme des mesures, et comment les générations qui nous ont précédés ont réussi à donner satisfaction à ce besoin essentiel de tout peuple civilisé.

L'obligation de mesurer, c'est-à-dire de comparer diverses grandeurs, s'impose à toute société humaine. Dès que les hommes ont voulu tisser des étoffes, se bâtir des maisons, faire des échanges, le besoin d'unités de mesure s'est fait sentir. Cette faculté de comparer des quantités à une quantité connue, qui est prise pour terme de comparaison, et qu'on appelle l'unité de mesure, est spéciale à l'homme.

A ceux qui prétendent que l'homme n'est qu'un singe quelque peu perfectionné, on pourrait demander s'ils ont jamais vu un singe, armé d'une règle divisée, comparer sa taille à celle de son voisin. Au contraire, dès l'aurore des civilisations, chez les peuples les plus anciens, nous pouvons constater l'usage des modes de mesure les plus perfectionnés.

Allez au Louvre, dans la salle des Antiquités chaldéennes, vous verrez sur les genoux d'une statue en basalte de Goudeah, ingénieur ou architecte qui vivait plus de 2000 ans avant Jésus-Christ, vous verrez, dis-je, étalé sur ses genoux, un plan où est tracée l'enceinte d'une ville fortifiée, et à côté se trouve une règle graduée tout à fait semblable à celle dont se servent de nos jours les géomètres du cadastre. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

C'est à sa personne même que, dès l'origine, l'homme a demandé les termes de comparaison pour mesurer les longueurs; c'est ce que font encore les enfants dans leurs jeux. Qui ne les a vus se servir du pas, du pied ou de l'empan pour évaluer les distances où se trouvent des billes ou des balles? Les unités linéaires primitives sont toujours empruntées à quelque dimension du corps humain, dont elles ont d'ailleurs gardé le nom, tel que *coudée*, *brasse*, *pas* ou *pied*.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce choix des dimensions du corps humain comme bases de la métrologie des anciens. N'en va-t-il pas de même pour notre système de numération? Si nous comptons par dizaines et par centaines, ce que nous appelons le

système de numération décimale, c'est parce que Dieu nous a donné cinq doigts à chaque main; grand grief de la part de savants mathématiciens qui auraient préféré que l'on comptât, comme les marchands, par douzaines, et qui regrettent que l'on ne puisse diviser 10 exactement par 3 et par 4, comme on le fait pour le nombre 12. Le malheur est que nous n'avons pas six doigts à chaque main ¹.

Tout système de poids et mesures repose sur une unité adoptée par tous ceux qui vivent en relations suivies; mais ce système n'est complet, n'est d'un usage commode, que si cette unité a donné naissance à d'autres mesures en rapport simple avec elle, ce qu'on appelle des multiples ou des sous-multiples : tels la *toise* et le *pouce*, l'un multiple, l'autre fraction du *piéd*.

Depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, les mesures en usage chez tous les peuples peuvent se classer en deux catégories, au point de vue du mode de division : les unes appartiennent au système *binaire*, les autres au système *duodécimal*.

C'est au système binaire qu'obéissait la *livre* ancienne en France; elle se divisait en 16 *onces* et l'*once* se divisait en 8 gros, etc. Les mesures de longueur, au contraire, dépendaient du système duodécimal; car chaque unité se divisait en 6 ou en 12 unités de l'ordre inférieur. On sait, en effet, que la *toise* contenait 6 *piéd*s, le *piéd* 12 *pouces* et le *pouce* 12 *lignes*.

Enfin, chaque peuple avait choisi la valeur de ses unités de mesure suivant ses besoins, suivant ses relations avec les peuples voisins. Ces valeurs, avec le temps, en l'absence de procédés scientifiques pour les déterminer rigoureusement et pour en assurer la conservation, s'étaient modifiées au point d'apporter la plus étonnante diversité dans les mesures en usage, non seulement chez les différents peuples d'Europe, mais même d'une province à une autre et d'une ville ou d'un village à un autre, dans un même pays.

Ainsi le caractère des anciennes mesures était : une diversité regrettable dans les unités dont se servaient des groupes d'hommes très rapprochés; un système de divisions binaire ou duodécimal exigeant un mode de calcul spécial, auquel on avait donné le nom de *calcul des parties aliquotes*; enfin, des unités linéaires de divers ordres, dont les noms étaient empruntés à des parties du

¹ Une preuve que les doigts de la main sont bien le point de départ de notre système de numération nous est donnée par certains peuples d'Afrique qui ne se sont pas élevés jusqu'à la notion de la dizaine et qui disent : cinq-un, cinq-deux, et deux fois cinq, pour 6, 7, 10; tout comme nous disons dix-sept, dix-huit et vingt, etc.

corps humain et qui étaient définies par des étalons construits avec peu de précision et conservés trop souvent avec peu de soin.

Telle était la situation en Europe, et en France en particulier, quand apparut, à la fin du siècle dernier, un nouveau système basé sur une unité linéaire appelée le *mètre*.

III

DÉFINITION DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Quand j'étais enfant, mon maître d'école m'enseignait que le système métrique, dont l'usage était devenu obligatoire en France depuis quelques années seulement¹, était le produit d'un merveilleux effort du génie de l'homme; que c'était l'ensemble le plus complet et le mieux raisonné des mesures nécessaires pour donner satisfaction à tous les besoins de la vie sociale.

Ce système, dû aux grands hommes de la Révolution française, disait-il, était basé sur une unité linéaire absolument scientifique : le mètre, dont la longueur est égale à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre, mesure empruntée à la nature elle-même, si bien que, le mètre vint-il à se perdre, il serait toujours facile à nos descendants de le retrouver avec la plus grande exactitude, en mesurant à nouveau le méridien; cette unité, indépendante du peuple qui l'avait adoptée le premier, était appelée à devenir l'unité linéaire universelle.

Il ajoutait que tout se tenait d'une manière merveilleuse dans ce système, où l'unité de mesure de superficie, l'*are*, est un carré de 10 mètres de côté; où l'unité de mesure de capacité, le *litre*, est un cube ayant pour côté une longueur égale au dixième du mètre; enfin, — et là son enthousiasme ne connaissait plus de bornes, — où l'unité de poids est définie par le poids de l'eau contenue dans l'unité de capacité : le poids d'un litre d'eau étant exactement de 1000 grammes.

Il me semblait assister à une révélation scientifique qui me ravissait d'admiration, et nous autres enfants, nous ne pouvions que prendre en pitié les peuples qui n'avaient pas le bonheur de posséder un système de mesures aussi parfait dans son ensemble comme dans ses détails.

Mais ce n'est pas tout, ajoutait mon maître d'école, le système

¹ Une loi du 4 juillet 1837 a rendu l'emploi des poids et mesures métriques obligatoire en France à partir du 1^{er} janvier 1840. C'est donc à cette dernière date seulement que cette grande réforme a été définitivement réalisée.

métrique est soumis en entier à la numération décimale : les multiples sont de dix en dix fois plus grands que l'unité, les sous-multiples sont de dix en dix fois plus petits. Dans les opérations à effectuer sur ces quantités, un déplacement de la virgule suffit pour effectuer les multiplications et les divisions. Plus de parties aliquotes, plus de calculs longs et fastidieux !

Et puis, les noms eux-mêmes de ces multiples ou de ces sous-multiples indiquent, sans erreur possible, leur rapport avec l'unité dont ils dépendent. On a mis à contribution la langue grecque et la langue latine pour les définir d'une manière uniforme. On saura toujours qu'un décamètre vaut 10 mètres et qu'il y a 1000 millimètres dans un mètre. On répondra sans hésiter qu'entre 1 kilogramme et 1 gramme il y a le même rapport qu'entre 1 kilomètre et 1 mètre.

Enfin, dernier bienfait, ce système métrique dont l'ordonnance, la numération et la nomenclature ont été si bien étudiées, il a été imposé par la loi à toute la France ; il a mis fin à une diversité intolérable dans les mesures en usage dans notre pays. Autant de pieds, d'aunes ou de cannes, que de provinces ; autant d'arpents, de journaux, de perches, que de villages ! Comment pouvait-on s'y reconnaître ? Il y avait la livre gros poids et la livre petit poids ; il y avait des boisseaux, de diverses contenances : toutes choses qui favorisaient la fraude.

Eh bien, le système métrique va faire disparaître jusqu'au souvenir de ces anciennes mesures, vestiges de la féodalité, restes de la barbarie de l'ancien régime ! Et nous jouirons désormais du bienfait de l'uniformité des poids et mesures, bienfait dont nous sommes redevables aux grands hommes de la Convention.

Voilà ce qu'on enseignait jadis et ce qui est resté d'une manière plus ou moins explicite dans la plupart des livres mis actuellement entre les mains des élèves des écoles primaires ou des écoles supérieures¹. Qu'il me soit permis de discuter ici, avec un esprit dégagé de tout préjugé, les traits essentiels du système métrique, d'en apprécier la valeur scientifique et la portée pratique, et de rechercher quels sont les hommes qui en ont préparé les éléments, quel est le gouvernement qui a provoqué la réforme, enfin quel est celui qui est parvenu à la réaliser définitivement.

¹ On peut lire dans un traité de physique destiné à la préparation aux écoles du gouvernement, et datant de 1887, que le système métrique a été établi par la Convention nationale en 1795 (Loi du 13 germinal an III).

IV

CRITIQUE RAISONNÉE DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Tout d'abord, le mètre est-il une mesure rigoureusement scientifique, universelle et invariable, comme s'en flattaient les auteurs du système métrique? Pourrait-on en retrouver la valeur avec la plus minutieuse précision au moyen d'une nouvelle opération de mesure du méridien, si les étalons actuels venaient à disparaître?

Le mètre, dit-on, est exactement la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Qu'est-ce que ce méridien? A-t-on pu le mesurer lui-même? Evidemment non : il aurait fallu passer par les pôles, où jamais personne n'a pu aborder. On s'est contenté de mesurer un arc du méridien de Paris. Le mètre est donc seulement une fraction du méridien de Paris, car rien ne prouve que tous les méridiens sont égaux; le contraire est même beaucoup plus probable. La mesure n'a donc pas cette universalité à laquelle on prétendait. De plus, tous les arcs du méridien de Paris sont-ils égaux à celui qu'on a mesuré, et qui s'étend de Dunkerque à Barcelone? Cela n'est rien moins que sûr. Enfin, les mesures de cet arc ont été prises avec des instruments, à l'aide de méthodes, qu'on a perfectionnés depuis et que l'on perfectionnera encore; et, ce qui est plus grave, cet arc du méridien de Paris restera-t-il toujours identique à lui-même? On sait que l'écorce terrestre est loin d'être immobile; elle se contracte par de brusques mouvements, dont les tremblements de terre nous donnent une idée; ou bien elle s'élève et s'abaisse dans des périodes séculaires. Nous sommes loin de la fixité absolue que suppose la théorie du mètre.

On ne sera donc pas étonné si je dis qu'il faut en rabattre des commentaires donnés par mon maître d'école, et qu'il faut se contenter de définir le mètre : *La longueur d'une barre de platine déposée dans une armoire du bâtiment des Archives nationales à Paris.*

Quant à la supériorité du système métrique basée sur l'enchaînement savant de toutes ses parties, il ne faudrait pas croire que ce fût une nouveauté dans le monde. Cela ne peut faire l'objet d'un doute pour les unités de surface ou de volume, qui sont forcément dans la dépendance de l'unité linéaire; aussi les passerai-je sous silence.

Mais la relation exacte entre l'unité de poids et l'unité de capacité n'est pas non plus une idée qui date de la fin du dix-huitième siècle. Les Grecs, aussi bien que les Romains, avaient établi des relations entre ces deux unités. Les Grecs ont été même plus loin

que nous dans la voie du rapprochement de ces deux catégories d'unités; ils leur avaient donné le même nom. De nos jours encore, en Grèce et en Turquie, on se sert de l'*oka* unité de poids, qui est le poids de l'eau contenue dans l'*oka* unité de capacité. Leurs valeurs sont respectivement 1 kilogramme 284 grammes et 1 litre 30 centilitres¹. Peut-on demander une assimilation plus voisine de la réalité à des gens qui ne faisaient point usage du thermomètre, et qui n'ont pas eu l'idée de rechercher la température du maximum de densité de l'eau.

V

LES AVANTAGES DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Si le système métrique a dépassé les limites de la France, c'est donc à d'autres motifs qu'il faut attribuer son succès. Son premier mérite, c'est que seul, au moment où les relations se multipliaient par la vapeur et le télégraphe entre les peuples civilisés, au moment où les expositions universelles en rendaient les manifestations plus saisissantes, ce système s'est présenté avec une définition précise dans son ensemble, avec des étalons d'une valeur scientifique à laquelle ont rendu justice les savants du monde entier. Une vérification officielle, opérée en 1864, n'a pu relever que des différences insignifiantes entre les étalons prototypes des Archives nationales et du Conservatoire des arts et métiers, preuve éclatante du soin avec lequel ces étalons avaient été établis à la fin du siècle dernier par les savants artistes qui s'appelaient Fortin et Lenoir².

On s'explique alors les résolutions de la Commission internationale du mètre, réunie à Paris en 1872 pour établir les bases d'un système métrique international et pour en fixer les prototypes d'une manière conforme aux exigences de la science moderne³:

« ARTICLE PREMIER. — Pour l'exécution du mètre international, on prend comme point de départ le mètre des Archives, dans l'état où il se trouve.

« ART. XXII. — Il est décidé que le kilogramme international sera déduit du kilogramme des Archives dans son état actuel. »

¹ *Annuaire du Bureau des Longitudes*, année 1853, p. 92.

² Le mètre du Conservatoire est plus long que celui des Archives de 3 millièmes de millimètre. Le kilogramme du Conservatoire est plus lourd que celui des Archives de 7 dixièmes de milligramme. (*Annales du Conservatoire des arts et métiers.*)

³ *Procès-verbaux des réunions générales de 1872*, p. 221.

Le second mérite du système métrique, c'est d'avoir procuré au monde scientifique et industriel de grandes économies de temps par l'emploi généralisé du calcul décimal. Cet avantage est si bien reconnu que depuis longtemps les ingénieurs anglais, tout en conservant officiellement le *pied*, le *yard* et la *livre avoirdupois*, dans les données de leurs projets, font tous leurs calculs sur ces données transformées en mesures métriques; puis, une fois les résultats obtenus, leur donnent, par une seconde transformation, la couleur locale qu'exige la tradition anglaise¹.

La commodité du calcul décimal, voilà un des grands motifs de la popularité du système métrique. Mais alors, dira-t-on, comment se fait-il que les savants de l'antiquité ne l'aient pas comprise et n'y aient pas eu recours aussi?

Les anciens avaient bien la numération décimale comme nous, mais ils ne pouvaient user du calcul décimal, parce qu'ils ne connaissaient pas le zéro. Si étonnant que cela puisse nous paraître, habitués comme nous le sommes à le voir faire partie intégrante de nos chiffres, le zéro est d'invention récente.

Il a fallu le génie philosophique des Indous, aidé peut-être de l'esprit mercantile des Chinois, pour inventer un signe destiné à représenter le *rien*, ce qui n'existe pas. C'est chez ces deux peuples qu'on trouve, vers le sixième siècle après Jésus-Christ, la première mention d'un signe rond pour classer les chiffres dans l'ordre décimal qui leur appartient; le zéro nous serait parvenu par l'intermédiaire des Arabes vers le onzième ou le douzième siècle seulement.

Avant cette époque, il n'était donc pas possible d'imaginer un système métrique décimal; et il n'est pas étonnant qu'il ait fallu plusieurs siècles pour faire comprendre le parti qu'on pouvait tirer de la division décimale des mesures actuelles. En 1670, un astronome célèbre de Lyon, nommé Mouton, fit ressortir tout l'avantage de ce mode de division; et tous les savants qui, depuis, s'occupèrent de la réforme des poids et mesures, ne perdirent jamais de vue que ce devait être une des bases essentielles de la réforme.

C'est peut-être ici le cas de faire remarquer que, si l'emploi des

¹ Au Congrès international des chemins de fer à Londres en 1895, M. Wilkinson, directeur du service des marchandises au Western Railway, fit l'exposé des avantages qu'aurait l'introduction du système métrique décimal en Angleterre. « On a calculé, dit-il dans son rapport, qu'un jeune Anglais épargnerait au moins une année du temps qu'il consacre à l'étude de l'arithmétique, s'il n'avait pas à approfondir toutes les complications et les mystères des diverses tables de poids et mesures. »

divisions décimales des unités de mesure a une grande importance au point de vue de la commodité des calculs, cela ne veut pas dire qu'il faille, par une sorte de superstition irréflectie, prétendre tout faire rentrer dans l'ordre décimal.

Ne voit-on pas de nos jours proposer de reprendre une idée des hommes de la Convention et de diviser le jour en 40 heures, l'heure en 100 minutes et la minute en 100 secondes! Assurément, les divisions du jour et de l'heure sont de pure convention et on comprend qu'on puisse en imaginer d'autres que celles dont nous nous servons; mais il est une division du temps, bien autrement importante, contre laquelle échoueront tous les efforts des fanatiques du système décimal, c'est la division de l'année en mois et en jours.

Tant que la lune s'obstinera à faire sa révolution autour de la terre en 29 jours et la terre sa révolution autour du soleil en 365 jours $\frac{1}{4}$, il n'y aura pas de calcul décimal possible dans la mesure du temps. Dès lors, à quoi bon s'évertuer à modifier la division traditionnelle du jour? Que les astronomes se servent de dixièmes et de centièmes de jour dans leurs calculs, je n'y vois aucun inconvénient; ils peuvent en user, comme les ingénieurs anglais du mètre; mais il n'en va pas de même pour le vulgaire.

Les hommes de la Convention, eux-mêmes, avaient compris qu'ils échoueraient dans leur prétention de réformer le cadran des montres, eux qui n'avaient pas reculé devant la réforme du calendrier; eux qui avaient imaginé la semaine de dix jours et imposé le décadi à la place du dimanche! Un curieux rapport du représentant Prieur de la Côte-d'Or, en date du 2 mars 1795, constate l'échec du décret du 24 novembre 1793 qui avait prescrit la division décimale du jour. Il en rend responsables les horlogers qui ne se seraient pas prêtés à modifier les montres ou les pendules¹; il s'en console en disant que les heures entrent rarement dans les calculs; que leur usage n'est pas commercial, etc. En réalité, l'opinion publique avait repoussé la réforme; on y renonça.

Les auteurs du système métrique eux-mêmes n'avaient pas été fidèles au principe absolu de la division décimale. Pourquoi, en effet, avaient-ils divisé le méridien en 40 millions de parties pour en tirer le mètre, au lieu de 10 ou de 100 millions de parties pour

¹ La modification des cadrans d'horloge est la moindre difficulté de la réforme. Les horlogers s'y étaient d'ailleurs prêtés. J'ai en ma possession la montre de ma grand-mère, qui s'est mariée en 1793. Le cadran porte la double division en 5 et en 12 heures; les premières sont divisées en dix parties. Des montres semblables existent au Conservatoire des arts et métiers.

former l'unité linéaire? Ils s'étaient laissé influencer par la vieille division du cercle en quatre quadrants; dès lors, le jour aurait dû être divisé en 40 heures, pour faire cadrer les mesures astronomiques avec les mesures du temps. Ce serait actuellement la seule division rationnelle du jour.

Mais à quoi bon violenter les vieux usages lorsque le besoin ne s'en fait nullement sentir?

VI

LA NOMENCLATURE DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Examinons maintenant le mérite de la réforme qui a imposé des noms grecs et latins à ce qu'il y a de plus usuel dans la langue d'un peuple : aux unités de mesure et à leurs multiples et sous-multiples.

Je ne m'arrêterai pas à faire grief aux auteurs de cette nomenclature d'avoir mélangé le grec avec le latin, ou d'avoir, de propos délibéré, commis des barbarismes en écrivant : *hecto* au lieu de *hécaton*, et *kilo* au lieu de *chilia*; sans cela, ils n'eussent fait qu'allonger des mots déjà trop longs. Combien plus je suis sensible à ce qu'a dit Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* : « Cette manie de gréciser et de latiniser notre langue n'est pas nouvelle. Rabelais la guérit : elle reparut dans Ronsard. De nos jours, elle a ressuscité par la science. Nos grands révolutionnaires, grands Grecs par nature, ont forcé nos marchands et nos paysans à apprendre les hectares, les kilomètres, les millimètres, les décagrammes; la politique a ronsardisé! »

La nomenclature est, en effet, un des points faibles de notre système métrique. Elle a revêtu la forme révolutionnaire qui caractérise les œuvres de la Convention. On veut rompre avec la tradition; on édifie dans le cabinet une construction symétrique que l'on affuble de noms grecs ou latins, sans souci des besoins qu'il s'agit de satisfaire, ni des habitudes du peuple qui doit s'en servir.

N'est-ce pas une perte de temps que l'obligation de prononcer et d'écrire des mots comme un décamètre, un myriamètre ou un millimètre, au lieu de leurs équivalents dans l'ancienne langue : la toise, la lieue, la ligne! N'a-t-on pas perdu de la sorte une partie de l'économie de temps réalisée par l'adoption du calcul décimal?

Les critiques auxquelles donne lieu le choix de l'unité de poids, le gramme, avec ses dérivés, sont plus sérieuses encore. Le demi-kilogramme, l'ancienne livre, est seul d'un usage courant; mais on ne peut dire que son nom soit d'un usage commode. Aussi le

peuple, qui aime les solutions simples, dit, en dépit des savants, un *demi-kilo*, quand il ne dit pas tout bonnement une livre. Les négociants, non plus, ne se servent pas de la nomenclature officielle, et ils emploient les mots de *quintal* et de *tonne* pour 100 et 1000 kilogrammes.

N'est-ce pas une erreur, en effet, que d'avoir voulu se servir du même radical, c'est-à-dire du gramme, pour définir les pesées pharmaceutiques les plus délicates et pour apprécier le chargement d'un navire ou d'un train de chemin de fer?

Pour l'évaluation des longueurs, des difficultés analogues se présentent. Il sera toujours plus facile de donner des distances itinéraires en *lieues* que de les donner en myriamètres, et les savants, armés du microscope, s'ils veulent apprécier des millièmes de millimètre, renoncent à la nomenclature légale. Ils ont inventé le mot de *micron*, qui est maintenant d'un usage courant, et qui échappe au cadre officiel.

N'eût-il pas mieux valu se conformer aux anciens usages, qui donnaient un nom spécial, facile à écrire, rapide à prononcer, pour les mesures usuelles des divers ordres? Il aurait suffi de les rattacher les unes aux autres par des rapports décimaux, pour s'assurer tous les avantages qu'on prétendait retirer de la nouvelle nomenclature.

Je ne puis donc partager l'indignation qu'ont éprouvée récemment certaines personnes, en lisant dans un journal anglais, l'*Electrical Engineer* : « Que les Français ont à demi ruiné l'idée du système décimal des poids et mesures avec leurs déplorables unités et leur pédante nomenclature ». Sous une forme exagérée, la critique est fondée; la responsabilité de cette « pédante nomenclature » remonte aux hommes de la Convention, et à eux seuls. L'Académie des sciences en avait proposé une autre, qui n'aurait pas eu les mêmes inconvénients; et, en 1804, le savant Laplace écrivait à Chaptal, ministre de l'intérieur, une lettre dont je détache le passage suivant : « Je ne verrais pas sans douleur notre beau système métrique altéré dans sa partie la plus essentielle. A la nomenclature près, qui, comme vous le savez, ne fut pas notre ouvrage, je le crois le plus parfait qu'on puisse imaginer ¹. »

¹ L'Académie des sciences avait longuement discuté la question de la nomenclature du système métrique, comme on le voit dans un rapport de Borda, Lagrange et Monge, en date du 19 mai 1793. L'Académie repoussa décidément la nomenclature dite méthodique, déjà proposée en 1792, et insista pour conserver aux unités des divers ordres des noms simples et courts. Le mètre devait être divisé en 10 *palmes*, la palme en 10 *doigts* et le doigt en 10 *traits*. La livre, poids du décimètre cube d'eau, contenait

Il n'y a donc pas témérité de ma part à critiquer cette nomenclature que Laplace répudie et que les peuples étrangers n'hésitent pas à modifier, tout en adoptant le système métrique dans ses parties essentielles. Ainsi la proposition qui vient d'être votée en seconde lecture par la Chambre des Communes, en Angleterre, et dont j'ai fait mention plus haut, réserve expressément la question de l'adoption de la nomenclature.

VII

L'UNIFORMITÉ DES POIDS ET MESURES EN FRANCE

Le but primordial qu'avaient en vue les auteurs du système métrique, le plus grand bienfait qu'il ait procuré, a été de réaliser l'uniformité des poids et mesures par toute la France et d'assurer leur fixité par la conservation scrupuleuse des étalons. Il ne sera pas sans intérêt d'exposer les efforts qui avaient été faits à diverses époques de notre histoire pour amener la question au point où elle s'est trouvée le 22 juin 1799 et le 1^{er} janvier 1840.

L'uniformité des poids et mesures était-elle un besoin qui ne s'était fait sentir qu'à la fin du dix-huitième siècle, un désir qui ne s'était jamais manifesté dans les provinces, dont la réunion a constitué la France? Bien loin de là! Sans remonter jusqu'à Charlemagne et Charles le Chauve, dont les Capitulaires insistent à plusieurs reprises sur l'obligation imposée aux marchands et aux juges de se conformer aux mesures dont les types sont conservés dans le palais impérial, on trouve, à partir du treizième siècle, de nombreuses ordonnances royales qui témoignent de la préoccupation de nos anciens gouvernements au sujet de la variété des mesures qui s'étaient introduites en France sous le régime féodal.

En janvier 1312, Philippe le Bel ordonne que « chacun marchand d'épicerie et autres avoirs de pois ait et tienne bon pois et léal ajusté au patron du métier¹ ».

40 onces, l'once 10 drames, le drame 10 mailles et le maille 10 grains, et ainsi des autres mesures.

Les propositions de l'Académie furent approuvées le 1^{er} août 1793 par la Convention. Mais le 7 avril 1795, cette Assemblée, sur un rapport de Prieur de la Côte-d'Or, revint sur sa précédente décision et vota la nomenclature qui a été reproduite par la loi du 4 juillet 1837 et qui est actuellement la seule légale en France.

¹ Les *avoirs de pois* sont les denrées qui se vendent au poids. De là vient le nom de la livre anglaise, dite *Livre avoir du poids*, pour la distinguer de la *livre troy*, usitée pour les produits pharmaceutiques, etc. L'orthographe ancienne *pois* est plus conforme à l'étymologie que l'orthographe moderne du mot *poids*.

En 1320, Philippe le Long veut « qu'en notre royaume, où il y a divers pois et diverses mesures en déception et lésion de plusieurs, soient faits de nouveau un seul pois et une seule mesure convenable, desquels le peuple usera dorénavant ».

Voilà l'uniformité des mesures prescrite, et voici que l'année suivante, dans une ordonnance du 13 février 1321, de Charles le Bel, apparaît le souci de la conservation des étalons officiels. « Chacun des dits marchands bourgeois de Paris tiendra bon pois et loyal justifié au patron d'un pois, que le prévôt de Paris, au Châtelet de Paris, gardera pour nous : le pois qu'on appelle le *pois le roy*¹. »

Les malheurs de la guerre de Cent ans n'ont pas permis à ces ordonnances de porter leurs fruits; il faut attendre jusqu'à Louis XII et à ses successeurs pour les voir renouveler.

Voici, par exemple, une ordonnance de François I^{er}, du 13 mars 1540 : « Voulons qu'une seule forme d'aune soit établie dans notre royaume, pays et seigneuries..., et sera nommée l'aune du roy. Sera fait un étalon de fer ou cuivre et mis en garde en un coffre ou lieu public, sous la garde de la prévôté, et semblables seront faites, mises et tenues en nos bonnes villes. »

En 1542, nouvelle ordonnance, d'une portée plus grande que la précédente; elle s'applique, en effet, à tous les poids et mesures, qui seront réduits et évalués aux poids et mesures de la ville de Paris.

Henri II la confirme par ordonnance du 21 mars 1557, qui prescrit la réduction de tous les poids et mesures à un seul type, « qui sera dit par tout le royaume *le poids et mesure du roy* ».

Ces prescriptions furent renouvelées par un édit du mois de mai 1581². Mais la tâche si ardue de la réalisation de l'uniformité des poids et mesures pouvait-elle aboutir au milieu des désordres provoqués par les guerres de religion?

¹ Cette désignation le *pois le roy* pour le poids royal, le poids étalon officiel, fournit l'explication de l'expression jadis si usitée du *ped de roi*, dont on a donné des interprétations fantaisistes, en disant que l'unité de longueur en France (0,3248) avait été basée sur le pied d'un roi; et comme c'eût été un roi dont le pied dépassait la longueur moyenne, ce devait être la mesure du pied de Charlemagne. La véritable signification de cette expression est bien plus simple : le pied de roi, c'est la mesure officielle du royaume de France; c'est le pied royal ou le *ped le roy*, expression dont la prononciation populaire a fait le *ped de roi*.

² Voy. *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, par de Laurière, Paris, Imprimerie royale, 1723, t. II, p. 381; et les *Édits et ordonnances des rois de France depuis saint Louis*, par Fontanon. Paris, 1735, t. I, p. 778 et suiv.

Cependant les efforts de François I^{er} et de Henri II ne furent pas tout à fait stériles. Nous savons, par un rapport adressé à l'Académie des sciences en 1746, que les étalons de l'aune datant de 1554 se retrouvaient encore à Paris et à Lyon avec leur longueur officielle¹.

Dès sa fondation en 1666, l'Académie des sciences s'attache résolument à la solution de toutes les questions concernant les poids et mesures, et nous allons la voir à l'œuvre dès la fin du dix-septième siècle et pendant tout le cours du dix-huitième pour préparer les éléments de la réforme qui aboutira à l'établissement du système métrique.

Vers 1738, le contrôleur général Orry s'emploie de tout son pouvoir à provoquer l'uniformité des poids et mesures. Il tombe malheureusement victime des intrigues de cour, mais l'opinion publique demeure saisie de la question, pour laquelle elle se passionne, comme en témoignent à plusieurs reprises les procès-verbaux du Comité d'agriculture et le vœu de l'établissement d'une mesure uniforme par tout le royaume, consigné dans les cahiers de plusieurs bailliages et présenté aux états généraux de 1789.

Dès le début de l'année 1790, une proposition faite dans ce sens à l'Assemblée nationale est suivie d'un décret en date du 8 mai 1790, par lequel l'Assemblée supplie le roi Louis XVI de charger l'Académie des sciences de déterminer, à la latitude de 45 degrés, la longueur du pendule qui bat la seconde, et d'en déduire un module invariable pour toutes les mesures et tous les poids, de fixer avec précision le rapport des anciens poids et mesures avec le nouveau module, et d'indiquer l'échelle de divisions qu'elle croira la plus convenable. L'Assemblée décrète, en outre, qu'il sera envoyé à chaque municipalité un certain nombre de poids et mesures types, et que, six mois après cet envoi, les anciennes mesures seront abolies et remplacées par les nouvelles.

Voilà, n'est-il pas vrai, toutes les conditions de la réforme des poids et mesures parfaitement énumérées : base invariable empruntée à la nature physique, nouvelle échelle de division, enfin uniformité obligatoire. Qu'est-ce qui a valu à l'Académie des sciences l'honneur d'être chargée d'une si haute tâche? Comment l'Assemblée nationale a-t-elle pu, dès le 8 mai 1790, définir cette tâche avec autant de précision, et comment l'Académie a-t-elle

¹ L'aune de Lyon existe encore à l'Hôtel de Ville. On voit aussi des exemplaires de ces anciens étalons à Rouen et sur un pilier de l'église de Montferrand (Puy-de-Dôme).

pu fournir presque sur-le-champ le travail qui lui était réclamé? L'histoire de l'ancienne Académie des sciences va nous l'apprendre.

VIII

LES PRÉCURSEURS DU MÈTRE

Lorsqu'en 1666 Colbert fonda l'Académie des sciences pour donner aux recherches scientifiques en France une impulsion semblable à celle que l'Académie française avait donnée à l'étude de la langue, un des premiers membres de la nouvelle Académie fut le savant hollandais Huyghens, qui s'était fait connaître par des inventions originales aussi bien que par ses travaux de mathématiques.

Mettant à profit la célèbre observation de Galilée sur la régularité des mouvements d'un corps pesant suspendu à un fil (ce qu'en termes de physique on appelle l'isochronisme des oscillations d'un pendule), Huyghens avait imaginé, en 1657, d'adapter un pendule ou balancier aux horloges pour régulariser leur mouvement. Avant lui, les horloges ressemblaient beaucoup à nos anciens tourne-broches à poids.

On sait que la vitesse d'oscillation d'un pendule est d'autant plus lente que la tige de suspension est plus longue. On conçoit donc que l'on puisse donner à la tige une longueur telle que l'oscillation ait exactement la durée d'une seconde ou d'un soixantième de minute. Dans le cours de ses études sur le pendule, Huyghens fut frappé de l'invariabilité que devait présenter une pareille longueur; il crut avoir trouvé un module absolu de mesure linéaire, l'unité naturelle dont le monde savant commençait à se préoccuper. L'astronome Picard, à qui nous devons la fondation de l'Observatoire, fit la détermination de la longueur du pendule qui bat la seconde à Paris, et la trouva égale à un peu plus de trois pieds de roi (0^m,993). Il lui sembla aussi qu'un système de mesures universel basé sur une unité empruntée à la nature, identique par toute la terre, serait facile à réaliser. Il développa cette idée en 1669, dans un mémoire célèbre sur la mesure de la terre. Il voulait, disait-il, « que la longueur de la toise fût rattachée à un original, lequel, étant tiré de la nature même, doit être invariable et universel. La longueur du pendule à secondes pourrait être appelée du nom de rayon astronomique, dont le tiers serait le pied universel, et le double la toise universelle. Le quadruple ferait la perche universelle, et le mille universel contiendrait 1000 perches¹ ».

¹ *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. VII, p. 139. — A la fin de son mémoire
25 DÉCEMBRE 1897.

Malheureusement, la poursuite de ces beaux projets fut compromise bientôt après par les expériences de l'astronome Richer qui, opérant à Cayenne en 1672, constata que le pendule qui bat la seconde est plus court sous l'équateur qu'à Paris. L'absolu se déroba. Ce fut une désillusion !

Pendant ce temps, Mouton, l'astronome de Lyon dont j'ai déjà rappelé le nom à propos du système décimal, prétendait résoudre d'une autre façon le problème de l'unité naturelle de mesures. En 1670, il proposa de choisir pour unité de longueur la soixantième partie d'un degré de longitude. Il l'appelait le *mille*. Le mille devait être divisé en 1000 *virga* dont la longueur, d'environ 1^m,85, eût été un peu plus courte que la toise.

Mouton imagina de prendre, comme multiples de la *virga*, les *decuria* et les *centuria*, et de la diviser en *decima* et en *centesima*. N'est-ce pas là tout le système métrique, avec l'unité empruntée à la mesure d'un arc de méridien, avec la numération décimale et même avec sa nomenclature empruntée à la langue latine ?

L'abbé Picard venait de mesurer l'arc du méridien entre Paris et Amiens. Les circonstances semblaient favoriser la réforme des mesures en lui donnant une base scientifique. Les astronomes de la Société royale de Londres émirent alors la même idée, et nous allons la voir poursuivie sous diverses formes pendant tout le cours du dix-huitième siècle.

En 1718, Cassini proposa de prendre pour unité de mesure la six-millième partie de la minute du degré de longitude. C'était, au fond, la reproduction de l'idée de Mouton ; seulement, au lieu d'une toise de 1^m,85, on obtenait un pied de 0^m,308¹.

Cependant, l'idée de Huyghens et de Picard ne fut pas abandonnée par les savants ; car, trente ans plus tard, en 1748, La Condamine lut en séance publique de l'Académie des sciences un rapport intitulé : « Nouveau projet d'une mesure invariable propre à servir de mesure commune à toutes les nations². »

Pour couper court aux objections que pourrait soulever le choix du pendule à Paris, il proposait de prendre pour unité de mesure la longueur du pendule qui bat la seconde sous l'Équateur au niveau de la mer.

moire, l'abbé Picard exprime cependant quelques craintes au sujet de la variation de la longueur du pendule à secondes avec la latitude.

¹ Cassini proposa aussi de prendre la dix-millionième partie du rayon de la terre, qu'il n'avait pas naturellement la prétention de mesurer, mais qu'il déduisait de la mesure du méridien. Il obtenait ainsi une longueur de 0^m,635, sorte d'aune ou de coudée.

² *Histoire de l'Académie des sciences*, année 1747, p. 489.

Les conclusions du mémoire de La Condamine sont intéressantes au point de vue qui nous occupe. « Les voyages entrepris pour la mesure de la terre, dit-il, en nous mettant à portée de mesurer exactement la longueur du pendule à secondes et ses différences sous divers parallèles, nous ont procuré l'avantage de pouvoir constater aujourd'hui et laisser à la postérité une mesure fixe, invariable, reçue des mains même de la nature, une mesure vérifiable dans tous les siècles et sur laquelle le temps même n'aura plus de pouvoir. Elle joint à tous ces avantages d'être unique et de convenir également à tous les peuples, sans que les jalousies nationales puissent fournir aucun prétexte pour la rejeter. »

Les savants d'aujourd'hui ne laissent pas de sourire de ces enthousiasmes; la longueur du pendule qui bat la seconde n'est pas si facile à déterminer scientifiquement qu'on le pensait au dix-huitième siècle, et il n'est pas prouvé que cette longueur soit exactement la même sur un point quelconque de la circonférence de l'équateur.

Quoi qu'il en soit, La Condamine, après avoir comparé à juste titre la réforme universelle des mesures à la réforme grégorienne du calendrier, à laquelle les peuples civilisés ont successivement adhéré, insiste sur la nécessité d'adopter la division décimale, dont les avantages sont, dit-il, bien connus, et il termine ainsi : « Il faudrait réduire à un nombre rond des nouvelles mesures l'arpent, le setier, le boisseau. Cette réduction entraînerait nécessairement la réformation des poids, que la fixation de la mesure linéaire pourrait rendre pareillement invariables. Le temps est venu d'exécuter un dessein utile au commerce et au bien public, dont les premiers travaux de l'Académie ont donné l'idée et dont les derniers ont rendu l'exécution possible¹. »

Les savants du dix-huitième siècle ne s'étaient pas bornés à discuter l'étalon de mesure de longueur qu'ils voulaient emprunter à la nature physique du globe; ils s'étaient aussi préoccupés de l'unification des mesures de poids, comme on vient de le voir par le mémoire de La Condamine. L'Académie des sciences avait institué à ce sujet une vaste enquête. Elle avait réclamé, par l'intermédiaire des agents diplomatiques, des exemplaires authentiques des poids en usage dans les pays étrangers, pour les comparer à la fameuse *pile* dite de Charlemagne, qui se trouvait à la Cour des Monnaies².

¹ *Histoire de l'Académie des sciences*, année 1747, p. 512.

² La pile de Charlemagne est composée de cônes tronqués creux en cuivre, rentrant l'un dans l'autre. L'ensemble pesait 50 marcs ou 25 livres

Un rapport de l'académicien Tillet, en 1767, nous a conservé le résultat de ces comparaisons, qui devaient servir de point de départ à la réforme des unités de poids¹.

On voit, par cet exposé historique, comment l'Académie était préparée à remplir la mission dont l'Assemblée nationale la chargea le 8 mai 1790. Les solutions qu'elle allait proposer n'étaient point une nouveauté, et les termes mêmes du décret de l'Assemblée sont comme un écho des discussions de l'Académie.

IX

LA RÉFORME DES POIDS ET MESURES ET L'INTRODUCTION DU SYSTÈME MÉTRIQUE EN FRANCE

Comme le contrôleur général Orry, Turgot, pendant son trop court ministère, s'était préoccupé de la réforme des poids et mesures ; Necker la comprit dans son programme de gouvernement, ainsi qu'il résulte de son compte-rendu au roi pour l'année 1781.

Quelques années plus tard, en 1788, les cahiers de plusieurs bailliages exprimèrent le vœu de la voir aboutir, et lorsque la réunion de l'Assemblée nationale fit naître tant de légitimes espérances pour tout ce qui devait tendre au bien public, on vit surgir des projets inspirés par les travaux des membres de l'Académie des sciences.

C'est ainsi qu'un officier au Corps royal du génie, membre de l'Académie de Dijon, Prieur du Vernois, qui depuis se fit appeler Prieur de la Côte-d'Or, remit, le 9 février 1790, au Président de l'Assemblée nationale, un mémoire accompagné d'un projet de loi qui peut se résumer ainsi : « A compter du 1^{er} janvier 1791, toutes les anciennes mesures demeurent supprimées et abolies. — Le tiers du pendule à secondes forme le pied national. — Toutes les divisions des mesures seront décimales². »

Ce mémoire provoqua sans doute la motion que présenta peu après l'évêque d'Autun, Talleyrand, pour la réforme des poids et

(12 kilog. 2279). Cette pile servait à contrôler le poids des monnaies ; son existence remonte certainement au seizième siècle, sinon plus loin. Elle est aujourd'hui déposée au Conservatoire des arts et métiers.

¹ *Histoire de l'Académie des sciences*, année 1767, p. 175.

² *Mémoire sur la nécessité et les moyens de rendre uniformes dans le royaume toutes les mesures d'étendue et de pesanteur, de les établir sur des bases fixes et invariables, d'en régler tous les multiples et les divisions suivant l'ordre décuple*, par M. Prieur (ci-devant du Vernois), officier au Corps royal du génie, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, ouvrage présenté à l'Assemblée nationale. Paris et Lyon, 1790.

mesures. Elle donna lieu à deux rapports : l'un de Brisson, du 14 avril 1790; l'autre de Bonnay et de Bureaux de Pusy, en date du 6 mai, et elle aboutit au fameux décret du 8 mai 1790, dont j'ai déjà parlé.

Ce décret, premier acte législatif d'une réforme qui fut définitivement réalisée en France le 1^{er} janvier 1840, reçut la sanction du roi Louis XVI le 22 août 1790; et la commission de l'Académie, dans laquelle figuraient des hommes comme Borda, Lagrange, Lavoisier, se mit immédiatement à l'œuvre.

Le 27 octobre, elle déposait un premier rapport, où elle concluait à l'adoption du système décimal comme condition du succès de la réforme projetée. Quelques mois plus tard, le 19 mars 1791, la commission, après avoir constaté qu'il n'y avait que trois unités naturelles entre lesquelles on pût choisir, savoir : le pendule qui bat la seconde, une fraction de l'équateur, ou une fraction du méridien, donnait la préférence à la dernière, parce que, dit le rapport, le pendule introduit dans la définition une quantité hétérogène : le temps, et une division arbitraire : la division du jour en secondes; et parce que, d'autre part, l'arc du méridien est plus facile à mesurer que l'arc de l'équateur.

La division arbitraire, elle se retrouve bien aussi dans l'établissement du mètre. Pourquoi a-t-on divisé le méridien en 40 millions de parties plutôt qu'en 10 ou en 100 millions?

En ce qui concerne la préférence donnée au méridien plutôt qu'à l'équateur, il est à croire qu'elle est due à ce que l'on était déjà en possession de la mesure de l'arc du méridien de Paris entre Dunkerque et Perpignan. Toutefois, par un scrupule qui fait plus d'honneur à leur conscience de savants qu'à leur sens pratique du but à atteindre, les membres de la commission demandèrent à vérifier les opérations de leurs prédécesseurs, et à prolonger la mesure de l'arc jusqu'à Barcelone pour qu'il ne fût pas dit que la mesure était exclusivement française. Sans cela, la réforme attendue depuis si longtemps eût peut-être abouti plus tôt.

Quoi qu'il en soit, les propositions de l'Académie des sciences furent approuvées par décret royal du 26 mars 1791. Deux savants opérateurs, Delambre et Méchain, furent chargés de procéder à la mesure de l'arc du méridien de Paris avec les instruments les plus perfectionnés. Ils poursuivirent leurs opérations au milieu des difficultés incessantes que leur suscitait à chaque instant cette époque troublée, et l'Académie, de son côté, continua ses études sur l'ensemble du système des poids et mesures. Le 11 juillet 1792, elle proposa la nomenclature des mesures de longueur et de surface.

Le système était complet; la réforme aurait pu être appliquée; Louis XVI était encore sur le trône; c'était donc bien l'œuvre de l'ancien régime. Mais alors pourquoi en fait-on honneur aux hommes de la Convention? Quel a été le rôle de la Convention dans la création du système métrique?

Ce rôle, je vais le dire. Le 7 avril 1793, la Convention, trouvant sans doute la commission de l'Académie suspecte, l'épura, laissant dans son sein, cependant, des hommes de haute valeur, tels que : Borda, Laplace, Lavoisier. Cette nouvelle commission, désireuse de mener à bonne fin sa grande entreprise, présenta, le 29 mai 1793, son rapport sur l'ensemble du système des poids et mesures et sur la nomenclature nouvelle. Un décret du 1^{er} août 1793 approuva le travail de l'Académie, et fixa au 1^{er} juillet 1794 la date où le système métrique serait obligatoire par toute la France.

Huit jours après, le 8 août, la Convention supprimait l'Académie des sciences et, quatre mois plus tard, elle rayait Lavoisier, Laplace, Coulomb, Borda, Brisson, du nombre des membres de la commission, qui fonctionnait encore; elle révoquait Delambre et Méchain, au grand désespoir de ceux qui avaient pris à cœur de justifier la base scientifique du mètre. Mais les lenteurs de ces savants scrupuleux et exigeants dans l'accomplissement de leur travail n'étaient pas pour plaire à des gouvernants infatués de leur autorité. Ils décidèrent qu'il n'y fallait pas prendre tant de peine; qu'on se contenterait d'un mètre et d'un kilogramme provisoires! Non contents de repousser le concours de Lavoisier pour l'œuvre de l'établissement du système métrique, ces mêmes hommes n'allaient pas tarder à le faire monter sur l'échafaud. Voilà le mérite qui leur revient!

Le 1^{er} juillet 1794 se passa sans que la réforme projetée eût abouti. Ce fut seulement le 20 février 1795 que la question revint à l'ordre du jour. Elle fut traitée longuement dans un rapport du représentant Prieur de la Côte-d'Or, qui, dans le style emphatique particulier à cette époque, rappelle l'historique du système métrique.

Prieur revient à plusieurs reprises sur le privilège d'invariabilité assuré à la base du système, « pour lequel il ne faudra qu'un étalon, emblème de l'unité de la République¹. Comment, ajoute-t-il, les amis de l'égalité pourraient-ils souffrir une bigarrure si

¹ Prieur fait aussi l'éloge des assignats, invention qui est, dit-il, un grand perfectionnement ajouté au système monétaire. Il déplore le malheureux égarement de l'opinion publique qui les avilit.

incommode de mesures qui conservent encore le honteux souvenir du servage féodal? Quelle contradiction n'est-ce pas pour des républicains d'évaluer leurs champs avec l'arpent royal, ou de manier un pied de roi, tandis qu'ils ont voué à l'exécration jusqu'à la dénomination de la tyrannie, quelle qu'elle soit? »

Dans son rapport, Prieur proposait de modifier la nomenclature adoptée en 1793; et le rôle de la Convention se termina par le décret du 7 avril 1795 (18 germinal an III), qui se prononçait pour la nomenclature de Prieur de la Côte-d'Or, et par l'arrêté du 7 juillet 1795, qui fixait la valeur des étalons provisoires du mètre et du kilogramme¹.

Ce fut le dernier acte de la Convention dans le domaine de la réforme des poids et mesures. Le gouvernement du Directoire laissa les savants, que tant de vexations n'avaient pas rebutés, terminer en paix leurs opérations, et nous avons vu comment enfin, le 22 juin 1799, ceux-ci avaient pu présenter au Corps législatif les précieux étalons de platine, fruits de sept années de laborieuses et consciencieuses recherches.

Cette fois, c'étaient le mètre et le kilogramme définitifs; cependant, l'arrêté des Consuls du 41 décembre 1799, promulguant la loi qui rendait ces étalons légaux et qui révoquait la loi du 7 avril 1795 en ce qui concerne la fixation du mètre provisoire, n'eut, pas plus que les décrets de 1791 et de 1793, pour résultat de faire disparaître les anciennes mesures.

Il fallait habituer les populations au nouveau système; on l'essaya par un arrêté du 6 octobre 1800, qui abandonnait la nomenclature de Prieur de la Côte-d'Or, pour revenir à celle qu'avait proposée l'Académie en 1793. Puis un décret du 12 février 1812 introduisit l'usage de mesures transitoires, telles que le pied métrique égal à 0^m,30, et l'aune égale à 4 pieds métriques, etc.².

La loi du 4 juillet 1837 réussit enfin à doter la France de l'uniformité des poids et mesures, qui devint obligatoire à partir du 1^{er} janvier 1840.

¹ L'étalon provisoire du mètre fut terminé le 9 juin 1795. Il est déposé au Conservatoire des arts et métiers.

² La Suisse adopta en 1850 une réforme analogue. Elle eut le pied métrique de 30 centimètres divisé en 10 pouces, etc. Le système métrique complet a été introduit en Suisse en 1875 seulement.

X

LE SYSTÈME MÉTRIQUE A L'ÉTRANGER

Le 22 juin 1799, Van Swinden terminait son rapport au Corps législatif en disant : « Il nous reste à former des vœux pour que ce beau système métrique soit adopté par tous les peuples de la terre. » Quelques années plus tard, la *Revue d'Edimbourg*, dans deux articles remarquables d'octobre 1806 et de janvier 1807, recommandait à l'Angleterre l'adoption du système métrique, « dût en souffrir l'amour-propre national ».

Cependant, aussi longtemps que la France n'eût pas rendu ce système obligatoire chez elle, les peuples étrangers n'y prêtèrent qu'une médiocre attention; mais, à partir de 1850, en suite des relations établies entre les savants et les ingénieurs de tous les pays civilisés par les Expositions de 1851, 1855 et 1862, les avantages du système métrique furent de plus en plus universellement appréciés. Lors de l'Exposition de 1867 à Paris, le mouvement d'opinion du monde savant se manifesta avec une signification toute particulière.

Un comité, formé de la plupart des délégués des pays représentés à l'Exposition, s'était constitué sous le titre de Comité des poids, des mesures et des monnaies. Le rapport, présenté le 5 juin 1867 par M. Jacobi, président de l'Académie de Saint-Petersbourg, exprimait le vœu de voir prescrire l'enseignement du système métrique dans toutes les écoles, et de voir introduire son usage exclusif dans les publications scientifiques, les douanes, les postes, les travaux publics, etc.

Quelques mois après, en octobre 1867, la conférence géodésique internationale pour la mesure des degrés de longitude en Europe vota la résolution suivante : « Il est dans l'intérêt des sciences en général et de la géodésie en particulier qu'un système unique de poids et mesures avec subdivisions décimales soit adopté en Europe »; et la conférence se prononça pour le choix du système métrique.

Ces vœux furent renouvelés en 1869 par l'Académie de Saint-Petersbourg et par l'Association britannique pour l'avancement des sciences.

Le devoir du gouvernement français était de donner, dans le plus bref délai possible, satisfaction à des vœux si honorables pour la France; aussi le 16 novembre 1869, une circulaire du ministère des affaires étrangères invitait les gouvernements étrangers à

nommer des délégués pour prendre part aux travaux d'une commission chargée de reproduire les étalons prototypes du mètre.

La première réunion de la commission internationale eut lieu le 4 août 1870 : 24 gouvernements y étaient représentés. La seconde réunion, où 29 gouvernements avaient envoyé des délégués, eut lieu en septembre 1872; elle arrêta les bases de la confection et de la vérification des étalons internationaux, dont le Mètre et le Kilogramme des Archives devaient former les prototypes.

L'exposé des travaux de cette commission et de ceux du Bureau international des poids et mesures, qui en est comme l'émanation permanente, mériterait de faire l'objet d'une étude spéciale, qui serait utilement complétée par l'historique des mesures internationales dans le passé, car l'idée de mesures communes à plusieurs peuples n'est pas nouvelle non plus, et, de tout temps, les savants et les commerçants en ont senti le besoin. Nous pourrions y revenir pour montrer sous quelles formes, avant le dix-neuvième siècle, ils ont réussi à donner satisfaction à ce besoin.

Pour le moment, il me suffira de dire que tous les peuples de l'Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne et de la Russie, ont adopté le système métrique, et que l'Angleterre est sur le point de lui donner la sanction légale, complément de la tolérance légale qui lui est acquise depuis 1864. Espérons que, de son côté, la Russie ne tardera pas à donner ce couronnement à l'alliance.

Aux approches de l'an 1700, les savants de l'Allemagne s'émuèrent, dit-on, et décidèrent de profiter de ce passage d'un siècle à l'autre pour introduire dans leur pays la réforme du calendrier. Nous souhaitons que l'approche de l'an 1900 soit pour les Russes le moment psychologique qui déterminera l'adoption simultanée du calendrier grégorien et du système métrique. Le vœu de Van Swinden serait alors réalisé, au grand honneur de la France et au grand avantage des relations entre les peuples civilisés.

Jules MICHEL,

Membre de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de Lyon.

ALPHONSE DAUDET

Alphonse Daudet vient de mourir. Emporté soudain par l'inexorable maladie qui, sans toucher à sa belle intelligence toujours active, minait lentement son corps depuis des années, il a cessé de souffrir le jeudi soir de l'autre semaine : il est mort entre sa femme et ses fils. Personne n'aurait mieux parlé de lui dans cette Revue que son frère aîné, son ami, son conseil de la première heure, notre distingué collaborateur, M. Ernest Daudet; mais il faut que son chagrin s'apaise et que sa mémoire se recueille. Laissons à ses larmes le temps de couler. Notre piété littéraire ne veut que suppléer ici son affection fraternelle; nous parlerons de son cher mort avec toute notre âme. Ce n'est pas une étude critique, complète et détaillée, que nous prétendons écrire; c'est un dernier hommage que nous voulons rendre au maître illustre et charmant dont la place va rester vide au milieu de nous.

Alphonse Daudet était né à Nîmes en 1840. C'est dans une famille catholique et royaliste, tendrement unie, que se forma sa jeune âme encore ignorante de la vie; c'est au soleil du Midi, au bon soleil de Provence, que ses yeux s'ouvrirent à la lumière et commencèrent à regarder ingénument le décor des choses. Ces souvenirs du foyer et du pays, ces premières impressions ineffaçables du climat, du ciel natal et de la race, on les retrouvera toujours, quand on sait lire, dans la personne et dans l'œuvre du maître écrivain.

Après une enfance heureuse, la jeunesse éprouvée et inquiète du « Petit Chose » lui apportera l'expérience précoce et amère de la vie; la petite cigale de Provence aura de bonne heure les ailes froissées. Le voilà obligé de gagner son pain, d'entrer comme maître d'études au collège d'Alais, d'écrire ses premiers vers entre deux soucis, celui du présent, qui est sombre, et de l'avenir, qui est incertain. Mais il est courageux et il se sent doué. Ce n'est pas vainement que l'air vif de « la gueuse parfumée » a passé sur lui : il a la tête pleine de rêves et de projets; son frère, d'ailleurs, est là pour l'encourager, le soutenir, le relever, lui montrer la voie. Il arrive à Paris, la chanson aux lèvres, une feuille de romarin à son chapeau.

Il est du Midi, mais du bon Midi, car il y en a deux, et même davantage. Il y a le Midi de Roumestan et de Tartarin, sonore,

verbeux et vulgaire. Ce Midi-là, en politique, ne donne jamais que des agités ou des encombrants, et quelquefois des aventuriers; en littérature, que des Valmajour, des tambourinaires : c'est le Midi des coups de soleil et des coups de vent, des gestes exagérés, des paroles retentissantes et inutiles. Il y en a un autre, tout à côté : le Midi de la Vénus d'Arles, des Grecs de Phocée qui ont abordé à Marseille et remonté le Rhône; des Romains acclimatés en Provence; des Arabes galants et conteurs; des troubadours qui ont fait fleurir « la gaie science » et chanté, dans la langue d'oc, des vers harmonieux et mélancoliques.

Ei plen d'estello, aperamount!

C'est le pays de Mistral, de Roumanille, d'Aubanel, de Paul Arène et du plus français, du plus original aussi de ces frères provençaux, Alphonse Daudet.

Relisez *les Lettres de mon moulin*; vous y retrouverez les deux Frances et les deux âmes. Alphonse Daudet, à cette heure, entre en pleine possession de lui-même. Il est venu à Paris; c'est donc un Parisien et un transplanté; ce n'est pas un déraciné, comme on dit maintenant, bien loin de là. Ses racines plongent encore, elles plongeront toujours dans le sol natal; il a bu le meilleur de la sève et il en nourrira son talent qui pourra désormais produire sans s'épuiser; il a la grâce, la fertilité, la vigueur; il se renouvellera d'année en année. En partant de là-bas, il a emporté du soleil dans ses yeux pour toute sa vie. Ce n'est pas un littérateur de plus, je veux dire un apprenti homme de lettres, un plumitif comme il y en a tant, comme il en débarque tous les jours, qui s'est abattu sur Paris pour y fabriquer et y vendre à son tour de la « copie ». C'est un poète et un conteur qui sait de belles histoires et qui les dira, un auteur dramatique et un romancier qui n'est venu chercher la fortune que parce qu'elle lui a donné rendez-vous. Regardez-le marcher sur le pavé de Paris de son pas alerte, ou flâner, quand il veut être paresseux, dans sa rêverie indolente..., il ira très loin.

Les sourires vont au-devant de lui et il les accueille en souriant. Il a une tête charmante et fine de chevrier échappé des idylles de Théocrite ou de prince sarrasinois; de beaux cheveux qui flottent en boucles sur son cou; des yeux tour à tour perçants et vagues, aigus comme l'analyse et rêveurs comme la fantaisie; des mains patriciennes qui ne tiendront pas la plume lourdement comme un gros outil, mais qui sauront la manier, suivant l'occasion, comme un scalpel, quand il voudra entrer dans la chair humaine, comme un pinceau, quand il sera en humeur de peindre. Ce n'est

pas avec cette plume-là qu'il peut se borner à être secrétaire de quelqu'un ou expéditionnaire de quelque chose, ni même se contenter d'être sous-préfet. Alphonse Daudet traverse en rimant, en regardant aussi, le cabinet de M. de Morny, le duc de Mora. La servitude des bureaux, la carrière administrative, ne l'ont pas tenté. Ce qui l'appelle, ce qui l'attire, c'est son moulin, « avec son parfum d'Alpes sauvages, cet air vif des montagnes qui grise et qui fait danser ». Même dans notre Paris, « bruyant et noir », on va voir tourner les ailes de ce joli moulin, de ce moulin enchanté, qui donnera bien autre chose que du son.

La provision est faite : il a du blé en grange pour des années. Tous les moyens de réussir et tous les dons de plaire sont en lui. Il n'a besoin ni d'imiter ni de contrefaire personne ; il n'annonce et ne promet rien de nouveau que cette nouveauté toujours neuve et si rare : beaucoup de talent. Il n'y aurait qu'une chose à craindre pour lui : le danger des succès faciles, les tentations et les séductions de Paris, le décousu de la bohème, le laisser-aller des « ménages d'artistes », le cœur et le cerveau dépensés, gaspillés au jour le jour, avec l'insouciance des enfants prodiges ; ou bien, d'autre part, le silence et l'ennui de la solitude, le découragement qui prend quelquefois les natures nerveuses devant la malveillance, la jalousie, la conquête difficile du public et de la notoriété, la tristesse sans nom du métier d'écrire à certaines heures d'impatience ou de lassitude ; ou bien encore la production intarissable et monotone de ceux qui passent leur vie à se répéter et qui croient avoir inventé un genre ou un système, parce qu'ils ont donné un nom nouveau, — naturalisme, réalisme, impressionnisme, ce qu'il vous plaira, — à de la très vieille marchandise. Alphonse Daudet, qui est d'une autre race, sera sauvé de tous ces périls par la plus chère et la plus douce des influences. Les fées de Provence, qui l'ont conduit et gâté jusque-là, vont pouvoir le laisser en bonnes mains. « Le Petit Chose » est marié, père de famille. Heureux ceux qui écrivent, éclairés, inspirés, protégés par des yeux qui les aiment et auprès des berceaux de leurs enfants!...

La riche nature d'Alphonse Daudet s'est enfin épanouie. Le bonheur ne nous améliore pas seulement, il nous complète. Les jours sont venus pour le poète des *Amoureuses*, le conteur des *Lettres de mon moulin*, de la robuste et féconde maturité. On trouvera la liste chronologique de ses œuvres dans les catalogues : cherchons plutôt les sources et les caractères de son grand talent.

L'imagination, d'abord, qui n'a rien chez lui de surexcité ni d'éperdu, — « le Petit Chose » n'aspire pas à être le Grand Pan,

— mais qui est toujours vive, légère, ailée et qui fait son miel de toutes choses, comme les abeilles de son pays. Elle va, sans effort et sans artifice, de la vérité à la fiction, du réel à la fantaisie. Elle prend des notes, elle a ses « carnets », pour aider ensuite au travail de la mémoire; mais un romancier comme Alphonse Daudet est surtout un homme qui ouvre les yeux. Il sait voir et regarder autour de lui, lire dans les âmes, étudier les caractères, reconnaître ou deviner quelqu'un dans le décor de sa vie; déchiffrer à première vue, noter, classer, puis restituer, de souvenir, l'exemplaire humain, dont nous ne sommes tous que des variantes; soupçonner et définir un individu sur un mot, qui est un signe, un geste, qui est une preuve, une habitude, qui est une révélation. L'imagination opère; la mémoire retient, comme une plaque sensible. Viennent après le tirage et les retouches, le don de peindre qui s'ajoute à l'art d'observer.

L'imagination toute seule ne suffirait pas. Elle crée, mais elle ne crée pas toujours la vie. Combien de romanciers purement romanesques, qui passent à côté des gens et des choses et qui nous emmènent avec eux, quand nous voulons les suivre, jusque dans la lune! Alphonse Daudet a toujours habité parmi nous; il a senti comme nous, souffert comme nous; il a versé sur nous et avec nous des larmes humaines. Il aimait à dire, je crois: « Les morceaux de sensibilité se font tout seuls. » C'est bien ainsi qu'il faut les faire; mais, pour cela, il faut avoir l'âme qu'il avait. La vie ne l'avait pas rendu méchant; la gloire ne l'avait pas rendu orgueilleux; le métier ne l'avait pas rendu insensible. Là encore ses origines, son éducation, sa propre existence, en un mot, — puisque le mot est à la mode, — son milieu, avaient contribué à faire éclore et à préserver en lui cette fleur d'émotion qui parfume les âmes généreuses. La sensibilité de la plupart des hommes de lettres s'exaspère ou se dessèche avec les années: elle devient fébrile, trépidante, malade, ou elle s'atrophie et, pour se survivre à elle-même, pour se prolonger en quelque sorte par l'illusion, elle se contrefait. La sensibilité, parfois douloureuse, d'Alphonse Daudet ne nous donne jamais l'impression fâcheuse de l'excès ni du mensonge; ses violences mêmes tiennent à sa nature: sa frêle machine nerveuse enveloppait une âme toujours vibrante et qui s'est usée justement à force de vibrer. En pensant aujourd'hui à cette sensibilité frémissante et naturelle, je pense encore aux cigales de là-bas: dans toute l'œuvre d'Alphonse Daudet, il y a un bruit et une plainte d'élytres sonores...

Il avait enfin beaucoup d'esprit, provençal et parisien à la fois: provençal, par la verve abondante et joyeuse des pays du mistral et de la farandole, par l'accent, par les saillies de belle humeur, par

la *galéjade* ; parisien aussi, par une ironie moins exubérante, une malice plus retenue, une piquette d'épingle plus adroite faite en passant d'un air de n'y pas toucher. Il fallait être de Nîmes ou de Toulouse pour bien connaître Tartarin de Tarascon ; mais peut-être qu'un pur Tarasconnais ne l'aurait pas si bien vu, — à force de le voir tous les jours, — ou l'aurait enflé. Il fallait être de Paris pour le rendre populaire et symbolique dans le monde entier. Une gousse de plus, et il y en avait trop : on n'en veut pas trop à Paris. Le goût de Paris, le sens délicat de la mesure et de la raison, a, non pas refroidi, mais tempéré dans Alphonse Daudet la sève méridionale : il a corrigé un peu son accent et il ne l'a pas perdu. Tout le monde, et son Tartarin lui-même, y a gagné.

Les romanciers comme lui sont des historiens à leur manière. On ne sait rien, ou pas grand'chose, de la société française sous la monarchie de Juillet, si l'on n'a pas au moins feuilleté la *Comédie humaine* de Balzac. A côté, au-dessus même de Balzac pour l'exécution, la postérité curieuse, l'histoire littéraire, qui n'est qu'un des aspects de l'histoire proprement dite, mettront sans doute quelques-uns des romans d'Alphonse Daudet.

Trois entre autres me semblent vrais, d'une vérité fidèle et poignante que le temps n'altérera point : *le Nabab*, *Numa Roumestan* et *les Rois en exil*. Vous vous rappelez cette préface du *Nabab* où Alphonse Daudet s'est défendu avec tant d'esprit et de franchise d'avoir voulu faire un roman à clefs, travailler par amour du bruit et par espérance du scandale, dans l'actualité indiscreète et maligne. En cette même préface à laquelle je vous renvoie, il expose très nettement les droits de l'écrivain et sa propre façon d'écrire une histoire, « en transportant du réel à la fiction, de la vie au roman », des faits et des personnages connus. Le Nabab de son livre, le pauvre Jansoulet, nous l'avons tous vu et revu, sous des formes différentes, durant ces trente dernières années. C'est bien le « type » du parvenu, de l'enrichi, de l'homme qui peut tout acheter, même un troupeau d'électeurs, dans un pays où la démocratie est vénale, le suffrage universel facile à éblouir ou à corrompre, l'opinion tour à tour indulgente et acharnée. De tristes histoires contemporaines, d'hier, d'aujourd'hui et de demain, ont donné ou redonneront bientôt à ce « type » du Nabab un regain de cruelle nouveauté. Et songez-y bien : la faculté de créer des types qui demeurent n'est pas si commune. Tel gros romancier qui a inventé des centaines de personnages n'en a pas réellement créé un seul ; aucun d'eux ne survivra, d'ici à quelque temps, parce qu'ils auront été remplacés par d'autres. L'illusoire est éphémère.

Pour qu'un héros du livre s'impose à la mémoire des hommes, à travers les générations changeantes, il est de toute nécessité qu'il soit, comme disent les philosophes, représentatif. Alphonse Daudet a le don si rare de souffler la vie à ses héros, de la faire circuler dans ses livres, et rien ne gagne, d'âge en âge, des lecteurs nouveaux, comme une histoire toujours attachante, triste ou gaie, et un personnage toujours ressemblant.

Numa Roumestan et *les Rois en exil* appartiennent à ce même genre d'ouvrages dont l'intérêt ne risque pas de s'épuiser. Numa Roumestan vit toujours; il parle encore, et il ne se taira pas de si tôt. Il fait partie, lui aussi, de l'Annuaire de la société moderne. On dit chez nous, on dira longtemps encore : C'est un Roumestan, quand on voudra qualifier la faconde, le don affligeant, — si c'en est un, — de parler pour ne rien dire et de remuer la foule avec des mots; quand on voudra représenter brièvement, étiqueter dans l'espèce des animaux oratoires un harangueur de balcon, un semeur de vent, créé et mis au monde pour faire du bruit, comme les tambours. Et Alphonse Daudet ne s'est pas contenté de le peindre sur le vif, de l'attraper; en psychologue, mais en psychologue rapide et lucide, qui ne tient pas à délayer sa psychologie, il l'a étudié à fond, dans ses travers, dans ses défauts, dans ses ridicules, dans ses vices même; il l'a suivi jusque dans son foyer, où ce « coq de rue » devient une « douleur de maison », et où le mépris, que doit inspirer tout homme de sa trempe, a tué l'amour.

La figure, le caractère et le rôle de quelques femmes sont admirables dans l'œuvre d'Alphonse Daudet. Un de ses admirateurs, M. Gustave Toudouze, a publié, l'an dernier, sous ce titre : *les Mères*, une sorte de galerie des mères les plus attachantes ou les plus expressives qu'Alphonse Daudet ait imaginées. Vous les y trouverez presque toutes : la *mama* Jansoulet, du *Nabab*; M^{me} Astier, de *l'Immortel*; la *maman* Delobelle, de *Fromont jeune*; la noble reine Frédérique, des *Rois en exil*; Rosalie Roumestan et sa mère, M^{me} la présidente Le Quesnoy; M^{me} Ebsen, de *l'Évangéliste*; Ida de Barancy, la mère frivole et indigne du petit Jack. Vous y trouverez même un homme, celui dont l'affection toute maternelle a veillé sur son frère, Jacques, « ma mère Jacques », l'aîné de Daniel Eyssette, « le Petit Chose ». Ce culte de la femme et de la mère n'est pas un des moindres charmes des livres d'Alphonse Daudet ni un des moindres titres de l'auteur à cette estime sans laquelle il n'y a point de véritable admiration... Je reviens aux *Rois en exil*. C'est peut-être, avec certaines pages de *l'Évangéliste*, et, dans un tout autre genre, de *Sapho*, un des livres de l'écrivain les plus douloureux et les plus touchants.

Nous rencontrons ici une autre qualité maîtresse, un des dons les plus précieux d'Alphonse Daudet, ce don des larmes, dont je vous parlais tout à l'heure. Voyons donc comment il réussit à nous émouvoir, sans y tâcher. Cela est bien simple. C'est qu'il est ému lui-même tout le premier et qu'il ne cherche ni à dissimuler son émotion ni à violenter la nôtre. Nous sommes très loin, à cent lieues, de l'art impassible qui ne veut pas ou qui ne sait pas s'adresser à la pitié; très loin également du faux pathétique, de la sensiblerie mièvre et larmoyante, quand elle n'est pas déclamatoire, qui a recours à des procédés, à des artifices pour nous attendrir, qui nous jette, si j'ose dire, du poivre aux yeux.

En matière de roman, les premiers, les impassibles, sont de faux stoïques. Il n'y a que deux genres : faire rire ou faire pleurer, et, à la rigueur, un troisième, intermédiaire, mais qui n'est, au fond, qu'une combinaison des deux autres. Voyez les enfants, et sommes-nous autre chose que de grands enfants? Il faut qu'on les amuse ou qu'on les émeuve. Des contes de fées ou des histoires qui donnent le frisson : ils ne sortent pas de là; nous leur ressemblons. Quant au faux pathétique, à l'exagération et à l'étalage de la sentimentalité, c'est la plus sottise et la plus vilaine des comédies. Il est vrai que nous ne manquons pas de comédiens. Nous ne manquons pas non plus de beaux esprits, de dilettantes : l'ironie sèche, la « blague » froide et méprisante, l'esprit narquois et pince-sans-rire sont à la mode. Cette mode passera, espérons-le. Les gens d'esprit cachent leur sensibilité; ils ont la pudeur du secret de leur âme, ils refusent de la montrer à tout venant; mais regardez-les à la dérobée, quand ils sont émus : ils essuient ou ils écrasent une larme au bord de leurs cils et ils se dépêchent pour qu'on ne les voie pas. Alphonse Daudet nous émeut souvent de cette façon délicate et silencieuse : il nous donne envie de pleurer. Il est, il sera le romancier préféré des âmes tendres.

Ce romancier fertile et touchant est un dramaturge. Il ne l'est pas seulement par les pièces qu'il a données au théâtre, par cette *Arlésienne*, autour de laquelle Bizet a fait courir une musique si pénétrante, par la *Sapho* dont M. Massenet vient de traduire avec volupté la passion et la tristesse, par d'autres œuvres tirées de ses contes ou de ses romans; il l'est dans le roman même au cours de l'histoire qu'il raconte, par sa manière de la raconter. Ses personnages se meuvent et agissent devant nous comme sur la scène. L'auteur ne se borne pas à les analyser ou à les peindre; ils font tous les gestes, ils ont toutes les allures de la vie, de la vie réelle, tragédie ou comédie. On nous parle à chaque instant de « documents humains », de « tranches de vie »; mais en voilà! Et cela

sans complications inutiles ni épisodes de surcharge, sans abus des préparations, psychologiques ou anatomiques, et de l'analyse des états d'âme; sans brutalité, d'autre part, voulue ou involontaire, sans tableaux répugnants ou ennuyeux, sans envahissement de l'action par le décor, sans cet inventaire puéril du mobilier, du costume, de l'accessoire qui amuse un instant les yeux, mais qui ralentit la marche d'une œuvre et qui nuit, en somme, à l'intérêt. Un roman d'Alphonse Daudet n'est jamais long ou il n'est long, comme *le Nabab* et *Numa Roumestan*, que parce qu'il est plein. Une fois qu'il vous a pris, et il ne tarde pas à vous prendre, il faut aller jusqu'au bout, jusqu'à la catastrophe. On ne s'arrête en route que pour respirer, comme dans un entr'acte, ménagé à dessein; puis, l'action se renoue, se développe, s'accélère, et nous sommes entraînés à nouveau de page en page par ce conteur inimitable qui fut, dit-on (cela se devine), un causeur éblouissant.

Et cependant, malgré toutes ces qualités d'invention, de grâce, de mélancolie, de puissance; malgré tous ces dons brillants de poète, de peintre, de conteur, de romancier, de dramaturge, soit

Pour ce que le rire est le propre de l'homme,

soit parce que la lecture a pour principal objet de nous reposer et de nous distraire de la vie, c'est peut-être son *Tartarin*, — à Tarascon ou sur les Alpes, — qui aura dans cinquante ans le plus de lecteurs. Une élite toujours fidèle aimera mieux quelques-unes de ses œuvres qui lui donneront un plaisir plus intime; mais, de même que *la Chèvre de M. Seguin*, *le Sous-préfet aux champs*, *la Mule du Pape*, *l'Elixir du Révérend Père Gaucher*, seront réimprimés dans toutes les anthologies à l'usage de la moyenne des connaisseurs et des diseurs de monologues, — et ce sont, du reste, des chefs-d'œuvre de narration, — de même, le prodigieux et homérique *Tartarin* aura, dans l'avenir, quelque chose du retentissement fabuleux et proverbial de la foire de Beaucaire. L'homme aux doubles muscles, symbole d'un Midi tumultueux et hâbleur, vivra, comme Achille aux pieds légers ou Ulysse fertile en ruses, dans les imaginations égayées. Il guérira les atrabilaires de la jaunisse, et peut-être, par-ci par-là, ses compatriotes de l'exubérance. On dit : Fier comme Artaban, depuis La Calprenède; on dira : Glorieux comme Tartarin. L'armurier Costecalde, le brave commandant Bravida, les chasseurs de casquettes, le pharmacien Bézuquet, rayonneront pour nos petits-fils dans le cercle lumineux de son auréole.

La langue merveilleusement souple et riche, ingénue et habile,

d'Alphonse Daudet ne passera point. Elle est, **comme** lui, provençale et française tout ensemble : elle a la saveur d'un dialecte, et c'est le pur langage de France, que tout le monde comprend et goûte — sans le parler. Alphonse Daudet a laissé dire de son vivant, et cela lui était sans doute bien égal, qu'il avait, comme tel ou tel, « l'écriture artiste ». Rien n'est plus faux que ce paradoxe courant et intéressé. Alphonse Daudet est un écrivain de race et de nature ; il a écrit comme Montaigne, qu'il aimait fort, qu'il emportait en voyage, et qu'il a beaucoup pratiqué ; il a écrit comme il pensait, comme il sentait, en s'abandonnant à son instinct. Il a un style à lui, parce qu'il en a vingt, comme tous ceux, d'ailleurs, qui en ont un. Ceux qui n'en ont pas peuvent raisonner de ces choses ; ils ne les comprendront jamais, et c'est pour cela qu'ils cherchent à les expliquer. « Sur les petites collines grises que parfume le romarin », allez donc reconnaître l'odeur du romarin, et de la lavande, et des orangers, et des figues mûres, et des « grandes digitales de pourpre pleines de rosée jusqu'au bord », dans cet arôme qui monte de la plaine ou qui descend de la montagne et qui flotte partout dans l'air embaumé ! « La tante Bégon, — la tante du R. P. Gaucher, — avait composé sur la fin de ses jours un élixir incomparable en mélangeant cinq ou six simples qu'elle allait cueillir dans les Alpilles. » Le style savoureux et original, l'élixir de vie, qui donne ou qui prend aux mots toute leur vertu, n'est qu'un mélange de ces cinq ou six simples. Seulement, ils ne poussent pas partout ; il faut les connaître et les trouver.

Alphonse Daudet a emporté son secret avec lui. Il ne pourra être retrouvé, et ce ne sera plus tout à fait le même, que par ceux qui lui ressembleront. Sa perte inattendue, bien qu'elle fût redoutée, et irréparable, est un deuil pour les lettres françaises... Nous ne voulons pas adresser aux siens de banales condoléances qui ne leur rendraient pas ce cher absent, ni charger son tombeau de fleurs inutiles. La compagne de sa vie n'a pas été pour rien dans son œuvre ; il n'y a point aujourd'hui pour elle de consolation plus douce et plus méritée. Il laisse à ses fils, Léon et Lucien, un nom illustre et sans tache ; à tous ceux qui l'ont connu, le souvenir du talent et de la bonté. Tous ceux qui l'ont lu lui doivent des plaisirs ou des émotions qu'ils n'oublieront point. Il a beaucoup travaillé, beaucoup souffert ; il ne souffre plus : il est entré dans la gloire et dans la paix... Ne le plaignons pas.

Henri CHANTAVOINE.

AUTOUR DU MONDE MILLIONNAIRE AMÉRICAIN ¹

LE DIVORCE

Après ce que nous avons dit de Ward Mac Allister, cet oracle des salons, ce *social leader* des *Quatre-Cents*, corps d'élite, bataillon sacré de la légion des millionnaires de New-York, on ne pourrait guère supposer que le *Castigat ridendo mores* eût été sa devise. Un conducteur de cotillons doublé d'un moraliste est chose peu commune. Il avait pourtant posé un principe qui a honoré sa vie et grandi sa mémoire; ce principe est celui-ci : « La société repose sur la sainteté du *home* et les liens de famille. Le divorce détruit le *home*, il détruira la société le jour où elle accueillera dans son sein des divorcés. »

De son côté, une femme de grand sens, qui eut un rôle prééminent parmi les *leaders* de la société américaine de la même époque, M^{rs} Paran Stevens, avait dit : « J'entreprendrais avec succès de lancer dans le monde toute femme bien élevée, pourvu qu'elle fût riche et qu'elle n'eût pas de divorce dans son histoire. Il me serait impossible de faire accepter avec la moindre apparence de faveur une divorcée, même non remariée. A plus forte raison, une divorcée remariée ne sera-t-elle jamais digne de figurer parmi les *leaders* de la société de New-York. »

Cette conception des bases fondamentales de toute civilisation, tous les « Quatre-Cents » ne l'ont pas eue : il s'en est rencontré qui n'ont pas compris que le divorce est un ver rongeur dans un beau fruit; le vieil adage, « Noblesse oblige », n'a eu aucune prise sur leur conscience, et ils ont endossé la responsabilité lourde de la violation, partie de haut, des lois divines et des serments humains.

Au point de vue des relations mondaines, la prophétie de Mac Allister s'est réalisée à la lettre : la société a accueilli des divorcés, et, comme tout royaume divisé contre lui-même, elle a été détruite. On ne peut pas réunir dans un même salon un ancien mari avec son ex-épouse remariée à un ancien ami, qui, lui-même divorcé, est

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre, 10 et 25 novembre, et 10 décembre 1897.

exposé à rencontrer sa femme au bras d'un nouvel époux. Ce qui est accordé à la licence est enlevé à la liberté; on n'est plus libre, dans la libre Amérique, de recevoir chez soi qui l'on veut. Rien n'est plus typique à ce sujet que les imbroglions suivants : la mère de la duchesse de Marlborough, M^{me} Willie K. Vanderbilt, divorcée, s'est remariée à O.-H.-P. Belmont, dont la femme légitime a épousé George L. Rives, lui-même divorcé de miss Schermerhorn; miss Jenny Smith, sœur de l'ex-M^{me} Willie K. Vanderbilt, est divorcée de M. Fernando Iznaga et remariée à M. Willie Tiffany. De son côté, M. Iznaga a épousé la femme divorcée du comte Zichy, née miss Wright. Miss Lelia Roosevelt, divorcée de M. Roosevelt-Schuyler, est remariée à M. Reeve Merritt. M^{me} Willie Havemeyer a divorcé pour épouser un Bloodgood. La fille aînée de M^{me} William Astor est divorcée de M. Coleman Drayton.

Les ravages du divorce, on le voit, se sont exercés au cœur même des « Quatre-Cents », jusque dans les familles si respectables des Vanderbilt et des Astor, et tous les membres de ce corps d'élite en ont été plus ou moins gangrenés. De tous ces conjoints jadis unis, désunis à présent et dont les morceaux ont été réunis au hasard; de tous leurs parents et amis en délicatesse entre eux, comment pourrait-on former dans un salon un groupe harmonieux? Si les convives que M^{me} Astor réunit si souvent à sa table venaient aujourd'hui à reprendre leurs anciennes places, quel changement à vue et quelle mise en scène! Conversation plutôt froide, à moins qu'elle ne s'échauffât au sujet de la « légèreté française ».

Pour la grave population américaine, mettons les trois quarts pour faire bon poids, le mariage n'est qu'un contrat, pas plus indissoluble que tout autre, et même plus aisé à rompre, puisqu'il est à la merci du caprice contraire à celui qui l'a formé, puisqu'il ne repose que sur la fragile obligation du serment. Le mariage, aux yeux de beaucoup d'Américaines, est une affaire toute humaine, dont il est permis, dont il est honorable de se retirer quand elle est devenue mauvaise et marche vers la faillite. Et ce caractère tout humain du mariage est reconnu, consacré par la complicité, la complaisance, si l'on préfère, des Eglises protestantes, sauf l'Eglise épiscopale, qui ne font aucune difficulté de remarier les divorcés sur le vu du jugement qui leur a rendu la liberté. Dans une cérémonie où ils invoquent le nom de Dieu, ils apparaissent comme les agents passifs de la puissance civile, ils se désintéressent absolument du côté moral et religieux de la question et prêtent leur ministère à autant de justes noces qu'une même personne tient de la loi civile le droit d'en célébrer. Cette facilité à diversifier les couleurs des liens des nœuds conjugaux augmente

singulièrement les attraits d'un saint état qu'on embrasse, qu'on quitte et qu'on reprend si aisément des mains bénissantes du pasteur; aussi n'est-ce pas l'incertitude de nouvelles bénédictions nuptiales qui inquiète les époux avides de rompre, c'est, le croirait-on? la rigueur des lois de certains Etats en matière de divorce.

Toutes facilités pour se marier, des obstacles pour divorcer; aucune précaution n'est prise même contre la polygamie, ni publication de bans, ni consentement des parents, ni justification de domicile. Les futurs se présentent, soit devant le juge, soit devant le notaire, soit devant un « ministre de l'Évangile », et sont mariés, séance tenante, sur la déclaration des parties qu'elles sont libres, sans aucune enquête sur la véracité de leurs dires. Les lois ne semblent s'apercevoir de l'importance du mariage que le jour où on leur demande de le rompre, encore n'opposent-elles à cette rupture que des apparences de rigueur. Dans l'Etat de New-York, le divorce étant très difficile à obtenir, ses résidents sont forcés de s'adresser aux juges des autres États, où le mariage est un joujou qu'on casse avec plus ou moins de facilité. Les époux mal assortis de New-York n'ont qu'à traverser l'Hudson, ils abordent aussitôt sur la terre de délivrance, dans l'Etat de New-Jersey, qui s'est investi du pouvoir de délier, mais il lui faut des griefs sérieux. Les gens qui n'en peuvent faire valoir doivent prendre la peine de porter leurs doléances beaucoup plus loin, dans le North-Dacota, le South-Dacota, dans le territoire de l'Oklohama, où comme par enchantement les chaînes se rompent. Là, on n'a pas l'indiscrétion de trouver mauvaises vos raisons; elles sont toujours bonnes, pourvu que vous résidiez six mois dans les deux Etats susnommés, ou trois mois dans l'Oklohama.

L'affluence des aspirants au divorce, dans ces trois dépendances de l'Union, a été le principe de ces colonies de divorcés, d'un américanisme si coloré. L'une de ces colonies s'est formée à Sioux-Falls, ville du South-Dacota. On s'y met en traitement, guérison garantie, plus trace de mariage après un semestre passé entre les mains des avocats et des juges. Plus de trace ancienne, s'entend, car dans ces rencontres fortuites de jeunes femmes en rupture de noces et de maris tirant sur leur longe, il y a des rechutes sérieuses, des malades dûment divorcés, légalement remariés, ayant fait d'une pierre deux coups. D'autres, ayant trouvé le pays à leur goût, se sont décidés à y rester, et ont formé le noyau de la colonie permanente des divorcés. Ayant flairé une affaire, ils ont bâti des théâtres, des salles de concert et de bal, ils ont fondé des clubs, ils ont édifié des églises, ils ont même construit des couvents, — on a une âme après tout! — enfin, ils n'ont rien épargné.

pour rendre aux nouveaux venus le divorce utile et agréable. Malgré tout, depuis quelques années, la colonie a cessé d'être en vogue, l'hiver y est rude, il y fait un froid à fendre en quatre les plus solides résolutions; sa spécialité est le divorce d'été. D'autre part, la durée de l'attente, le stage de six mois, abaissé à trois mois dans plusieurs autres Etats, lui ont porté un coup sensible. Une pétition adressée à la législature de l'Etat par la colonie lui a représenté que l'obligation d'une si longue résidence constituait une ruine pour le pays. Combien de gens qui, fatigués d'attendre, laissés trop longtemps à leurs réflexions, ont lâché pied et réintégré le domicile conjugal!

La nouvelle colonie de Fargo, dans le North-Dakota, a bénéficié des temps difficiles dont souffrait sa rivale. Elle a été lancée de main de maître, avec les capitaux de la puissante maison de divorce de New-York, Hoggatt Carruthers et Hildreth. Comme les médecins spéciaux qui n'envoient leurs malades qu'à une station balnéaire de prédilection, ce trio d'avocats n'envoie ses clients en traitement qu'à Fargo, dont il possède la plupart des établissements qui font de l'argent, les hôtels, le palais de justice. La maison a une succursale dans l'Oklohama : on y traite les tasses de thé jetées à la tête, les mots vifs, les pichenettes sur le nez administrées par les maris, les jolies petites gifles données par les femmes et autres offenses et injures graves que le divorce ne manquera pas de guérir, pour peu qu'on suive exactement les ordonnances des médecins de l'endroit.

L'étranger qui visite ces Edens du divorce est frappé de l'harmonie touchante qui règne entre les colons : étant tous d'accord sur un même point, courant au même but, ils n'ont qu'une même acrimonie contre un mari, contre une épouse, absents qui ont toujours tort au regard de présents qui ont tous raison. On y rencontre même des époux en guerre au logis qui, d'accord pour se séparer, vivent côte à côte comme des tourtereaux et semblent se quitter à regret à l'expiration de l'armistice du divorce. Des guides aux manières engageantes font au visiteur les honneurs de leur ville, lui montrent les « points d'intérêt » de la colonie, les maisons, les appartements où les célébrités du divorce sont venues faire leur *season*. C'est à Fargo que M^{rs} W. K. Vanderbilt a fait son temps; là encore, une personnalité moins connue de la même famille, M^{rs} Jacob H. Vanderbilt, et, plus récemment, M. David Talmage, ancien ministre des Etats-Unis au Venezuela, âgé de soixante-dix ans, séparé de sa femme depuis 1883, et qui a voulu, avant de mourir, régulariser sa situation. C'est le conseil que lui avaient donné ses deux filles, toutes deux divorcées.

Mais il est des aspirants au divorce pour qui la résidence est une obligation pénible et quelquefois impossible. La partie, pour cela, n'est pas perdue; de respectables témoins ne vivent pas d'autre chose que d'affirmer par serment que vous avez résidé depuis le jour de l'introduction de votre instance jusqu'au jour de votre comparution devant le juge. Cette comparution a pu même être évitée par un procédé qui, usé maintenant, a beaucoup réussi dans un temps, et dont voici un exemple authentique.

Depuis longtemps, un avocat de New-York, — appelons-le Smith, — soupçonnait l'existence de fraudes gigantesques dans l'émission des jugements de divorce rendus par certains tribunaux, et ses soupçons furent confirmés pendant les dix minutes d'arrêt d'un train à Arkansas City, sur la frontière du territoire de l'Oklohama. Il vit se glisser dans les wagons des individus qui entreprirent aussitôt les voyageurs, en leur remettant une carte ainsi conçue : « Vous pouvez compter sur une retraite absolue dans Oklohama City, vous y êtes garanti contre toute indiscretion. Les jugements de divorce ne sont jamais publiés. » Ces messieurs étaient des courtiers en divorce, des rabatteurs au service des avocats de la ville, des pourvoyeurs des *family hotels* pour aspirants au divorce. De retour à New-York, il écrivit à l'adresse indiquée sur la carte pour avoir les noms de deux ou trois respectables hommes de loi à même de lui faire obtenir un divorce, économiquement, secrètement et dans le plus bref délai. Au reçu de la réponse, il écrivit à l'un d'eux pour lui mettre l'affaire en mains et lui demander s'il pouvait éviter la résidence.

« Vous le pouvez, lui répondit-on, mais c'est fort dangereux. J'ai à ma dévotion un homme de toute honorabilité qui s'affublera de votre nom, le signera sur toutes pièces et comparaitra devant les juges qui ne douteront pas un moment de votre identité en sa personne. Fraudes et faux qui, découverts, vous conduiraient en prison et feraient annuler le divorce. Venez plutôt ici, notre petite ville est charmante, le climat printanier et vous passerez l'hiver en bonne compagnie. Si vous ne venez pas, je me chargerai de tout pour 350 dollars, 200 comptant et à la remise du jugement le surplus. »

M. Smith envoya la somme demandée et trois mois après recevait un petit colis contre remboursement de 150 dollars, et qui contenait dans les plis d'un costume complet indien une enveloppe solennelle d'où il retira le jugement de divorce. Il était divorcé légalement pour 350 dollars, c'est-à-dire qu'il avait fait divorcer un Smith quelconque, qui n'avait jamais existé que pour lui servir de pseudonyme dans l'affaire. Il se rendit aussitôt à Oklohama City

et mit sous les yeux de la justice l'expédition du jugement. « Sont-ce là vos signatures? dit-il au juge et au greffier. — Non seulement ce ne sont pas les nôtres, mais elles n'ont pas même le mérite d'être imitées », lui fut-il répondu. Ainsi l'homme de loi avait tout forgé, la demande, les témoignages, le jugement, sur les papiers mêmes et avec le sceau *empruntés* au tribunal. On le rechercha, mais le nom du correspondant de M. Smith étant d'emprunt, le coupable n'avait laissé aucune trace qui pût le faire découvrir. On abandonna l'affaire en ce qui le concernait.

M. Smith ayant fait donner une grande publicité à son expérience, la foule des divorcés tenant leurs jugements du tribunal d'Oklohama City se sentirent du trouble dans l'âme. M. Smith se fit de très jolis honoraires en examinant les pièces qu'ils lui présentèrent; il déclara bon nombre de jugements du même acabit que le sien. Les faux divorcés se tinrent coi de peur de la prison, mais il y en eut qui, s'étant remariés, profitèrent de ce que leur précédent mariage était toujours valable, pour retourner à leur première femme, dont leur seconde épouse leur avait appris à apprécier enfin les vertus.

Qu'il s'agisse du mariage ou du divorce, tous ceux qui ont souci de la moralité de la nation s'accordent à dire que les réformes les plus radicales s'imposent. Des pétitions sont adressées au Congrès pour la mise à l'étude de lois, par voie d'amendements à la Constitution, qui seraient applicables à tous les Etats. Dans la question du mariage, on signale généralement comme des modèles à adopter les dispositions du Code Napoléon, publication des bans, consentement des parents, célébration publique du mariage à la maison commune, droit exclusif du maire ou de son délégué de le célébrer, toutes formalités de nature à faire considérer l'institution comme une chose respectable et d'importance. On cite l'Eglise catholique d'Amérique pour ne procéder au mariage religieux qu'après l'accomplissement des formalités énumérées ci-dessus, on lui fait honneur de sa prudence et on n'est pas loin de lui envier ses principes qui, en consacrant la sainteté du mariage, lui font repousser le divorce.

Les réformateurs espèrent ainsi ruiner certaines industries dont les usines à mariages fleurissent un peu partout aux Etats-Unis. L'une d'elles, reine des *Gretna Green* américains, est située à Camden, dans l'Etat de New-Jersey. Elle est aux mains d'un ministre de l'Evangile, le Rév. W. H. Burrell : il s'est fait une spécialité très lucrative de mariages sans une minute de retard, électriques, la bénédiction nuptiale pouvant être troublée par l'apparition d'un père, d'un frère, à la poursuite de la fugitive. Il a

procédé, l'an dernier, à la célébration de 8600 mariages, il a uni à l'aveuglette, au petit bonheur, des gens à lui totalement inconnus et qui se connaissaient sans doute trop peu eux-mêmes. C'est à se demander si, certains jours d'affluence, il n'a pas laissé tomber sur une fournée d'individus des deux sexes une bénédiction collective. Un jour, une jeune fille se présente au presbytère avec son futur. Comme il y avait foule, celui-ci sort seul pour faire un tour de promenade. Sur ces entrefaites, survient le frère du futur qui persuadé à la jeune fille de se marier avec lui. L'autre rentre au moment même où le pasteur prononçait les derniers mots de sa bénédiction.

La jeune fille américaine d'une certaine classe ne recule devant aucune espérance matrimoniale; le désir de se marier, de trouver l'homme qui pourvoira à tous ses besoins, lui fait perdre de vue toute autre considération. Un fermier de l'Indiana, célibataire jusqu'à cinquante-cinq ans, s'avisa tout à coup de prendre femme. Il a aujourd'hui soixante-quinze ans; en vingt ans, il a collationné douze hymens et onze divorces. Le numéro 12 a enfin comblé ses vœux et il déclare s'en tenir là, par superstition du nombre 13. Un individu du Texas a pu, en sept ans, épouser seize femmes sans avoir recours au divorce. Il a en poche seize actes de mariage parfaitement en règle.

Les lois et l'éducation rendent ces choses possibles en Amérique, le mariage n'y est que trop souvent le prélude du divorce. Immense est le troupeau de jeunes filles de toutes classes qui n'ont guère appris sur les bancs de l'école mixte qu'à flirter avec leurs camarades, ces *kids* ou chevreaux, comme on appelle en Amérique les jouvenceaux de quinze ans. Dès la plus tendre jeunesse, elles acquièrent à leur contact une précocité de sentiments qui leur enlève le charme de la jeune fille, le délicieux duvet de la fleur de naïveté; elle en fait des mariées en miniature et trop de petites personnes d'une rare effronterie.

L'*American girl* est la propriété exclusive des jeunes gens, on ne la rencontre qu'en leur compagnie, elle reçoit leurs visites dans la maison de ses parents, et ceux-ci enfreindraient grandement les convenances s'ils venaient troubler le tête-à-tête de leur fille, s'immiscer dans ses affaires. On sonne, un jeune homme paraît : « Vous venez voir ma fille, monsieur? Bien! entrez, je vais l'appeler. » Le loup est dans la bergerie, la mère disparaît. Qu'arrive-t-il? C'est que ni le père ni la mère ne jouissent de ces tendresses de fille, si douces au cœur, si consolantes, si prodigues de bonheur domestique; ils n'ont que des restes, des miettes d'amour,

Telles sont les coutumes. Et elles vont si loin que la jeune fille américaine considère comme un déshonneur de n'avoir pas de *sweetheart*, littéralement « doux cœur », de chevalier servant, pour la conduire au bal, au théâtre, à la promenade, partout où il plaît à elle ou à lui, sans que ni père ni mère n'y mettent jamais le moindre obstacle.

Que ces coutumes soient parfaitement logiques pour la grande majorité des jeunes filles américaines qui, en l'absence de dot, n'ont à compter que sur leurs qualités physiques et morales pour se marier, il n'y a pas à en douter; qu'elles donnent souvent les pires résultats, c'est ce qui ne surprendra personne; que, malgré elles, il y ait une très grande quantité d'heureux ménages, c'est un effet de la miséricorde divine. Les coutumes font les lois, et si parfois l'on a édicté des lois de réforme des coutumes, on n'en a jamais fait en opposition avec les nécessités sociales. Comment la loi américaine du mariage n'accorderait-elle pas toute facilité quand la coutume a accordé le maximum de liberté, quand l'état social a imposé cette liberté? Elever des obstacles, n'est-ce pas favoriser le désordre, n'est-ce pas légitimer le faux ménage? Le consentement des parents, s'il était exigé, serait le plus sérieux de ces obstacles; mais comment l'officier de l'état civil pourrait-il admettre qu'il n'est pas tacite quand, depuis des années, les parents ont consenti à livrer leur fille à toutes les entreprises des soupirants? Ce serait vouloir fermer une porte qui n'aurait plus de battant. La publication des bans, à quoi bon? Les fiancés ne se sont-ils pas suffisamment publiés, affichés eux-mêmes dans les festins, dans les compagnies, dans les assemblées publiques, dans leurs promenades sous les ombrages ou au clair de lune?

La famille est mal venue d'accuser les lois de négligence et de s'en prendre à elles de ses catastrophes. C'est pourquoi l'introduction des dispositions du Code Napoléon dans la législation américaine n'est qu'une chimère, si la famille américaine ne commence par adopter les mœurs françaises avant d'adopter les lois françaises. En France, la jeune fille, durant le temps de son éducation, est tenue soigneusement à l'écart de toute influence étrangère à la famille; elle a un ange gardien, sa mère; elle a un protecteur, son père; elle a des défenseurs, ses sœurs et ses frères, qui ne laissent aucun profane soulever le moindre coin de son voile virginal. Loin que son éducation se poursuive au milieu d'une cour de tout jeunes gens empressés à lui prodiguer les avant-goûts des plaisirs mondains, elle ne tend qu'à un but: lui inculquer une solide piété, la fortifier d'une sérieuse instruction. En Amérique, on agit comme si elle n'avait qu'un cœur, à la

merci de tous venants; en France, on se souvient qu'elle a une âme, qui n'appartient qu'à Dieu. Là, une préparation au mariage toute frivole, toute matérialiste; ici, toute chrétienne. De ces points de départ si différents, si opposés, il est impossible que la jeunesse des deux pays arrive à la même conclusion que le mariage est une chose sainte, sacrée, indissoluble.

L'Eglise catholique, aux Etats-Unis, par ses enseignements et ses pratiques, et de l'aveu même des protestants, fait réaliser à la réforme des mœurs d'importants progrès, et c'est grâce à son action moralisatrice que les futures lois du mariage pourront être efficacement préventives du divorce.

L'exemple des dix millions de catholiques des Etats-Unis, affranchis de la plaie du divorce, est trop frappant pour n'avoir pas trouvé des imitateurs parmi les Eglises protestantes, qui s'efforcent d'amener leurs fidèles à la pratique de la morale évangélique. L'Eglise épiscopale se distingue entre toutes par la fermeté de ses principes contre le divorce, et elle en a donné une preuve éclatante à l'occasion de celui de M^{rs} William K. Vanderbilt. Elle a refusé de bénir le mariage qu'elle a contracté civilement depuis avec Oliver P. Belmont. Le nouveau couple est non seulement excommunié de cette Eglise, mais il est répudié ouvertement par les Vanderbilt, les Belmont, les Astor, et par la plupart des *leaders* de la société américaine; il est supporté seulement par ceux auxquels l'audace impose, ou accueilli par des irréguliers aux yeux de qui d'illustres recrues sont une sorte d'absolution de leurs forfaitures matrimoniales. La nouvelle divorcée dépense des millions pour obtenir du monde non seulement la reconnaissance de sa situation, mais encore l'approbation de sa conduite; elle s'est étourdie de l'illusion qu'en offrant à son gendre, le duc de Marlborough, un cheval de 10 000 dollars, elle panserait la plaie du cœur de sa fille; elle a cru qu'en donnant des dîners et des fêtes, elle vaincrait : elle a été vaincue.

Jamais à l'impudence du scandale, il n'a été répondu par plus vigoureuse protestation. Elle est partie de haut; malheureusement, de ces hauteurs mêmes, descendent trop souvent sur la foule des exemples qui ne sont pas faits pour la désaccoutumer du divorce.

XVI

QUELQUES FANTAISIES DU MILLION

I. — LA PASSION DES FLEURS.

De toutes les passions humaines, si celle des fleurs est la plus innocente, elle est aussi l'une des plus chères. Suivant une estima-

tion qui n'a rien d'exagéré, elle coûte à la société de New-York plus de 20 millions de dollars par an.

Des fleurs partout ! Les corsages disparaissent sous les guirlandes, les chapeaux portent des massifs, les mains sont chargées de bouquets, les nappes sont converties en parterres, les salons embaument et resplendissent comme des serres, les antichambres et les halls sont des jardins enchantés. Les paquebots transatlantiques, qui transportent les belles Américaines sur nos rivages, ne partent jamais sans une profusion de corbeilles enrubannées, où l'art du fleuriste s'est dépensé en mille précieuses fantaisies, des petits navires grésés, blindés de roses et d'orchidées, des ancres symboliques tout en œillets, des jardinières débordant de verdure et de chrysanthèmes. On dirait l'embarquement pour Cythère : les tristesses des adieux, les périls de mer, les incertitudes du retour, toutes les amertumes des traversées d'antan sont métamorphosées en joies et en belles insouciances, sous le charme de ces gracieuses compagnes de voyage, tout éclat et tout parfum, poétiques et vivants souvenirs poussés dans le sol natal, dont jadis on était censé emporter des parcelles à la semelle de ses chaussures.

Et ces fleurs, non contentes d'embellir la beauté des belles, de réjouir le cœur de celles qui ont toutes les joies, servent encore à remplir une touchante mission, elles s'en vont dans un dernier éclat exhaler leur suprême parfum au chevet des malades, au foyer des indigents. O fleurs ! bienfaisantes complices des cœurs généreux, vous faites des sœurs de charité et des dames des pauvres, vous franchissez dans les bras des heureuses de ce monde le seuil des hôpitaux et des galetas, vous glissez l'opulente aumône dans un rayon d'espérance !

Avec vous, *Rose American Beauty*, il n'y a pas de fêtes sans lendemain. Parfois elles n'ont brillé qu'une heure à l'église, et encore tout éblouies des feux de mille lumières, elles s'en vont raconter aux déshérités les splendeurs qu'elles ont parées et leur tenir lieu de porte-bonheur.

Aussitôt après le mariage de miss Consuelo Vanderbilt avec le duc de Marlborough, des wagons de fleurs prirent la direction de tous les hôpitaux et établissements charitables de New-York. On en compte au moins cent cinquante. Jamais somme plus colossale ne fut consacrée à la décoration d'une église, elle s'est élevée à 500 000 francs. Dire que ce prodigieux gaspillage eût pu être évité en partie au profit des asiles de charité, c'est raisonner d'après ce qu'on appelle nos mesquineries françaises, c'est ne pas connaître les pratiques de la prodigalité américaine, qui, dans cette circonstance se seront probablement traduites par d'autres munificences,

auprès desquelles pâlit cette invraisemblable distribution de fleurs.

Pour fournir à cette consommation de la seule ville de New-York, qu'on estime à 30 millions de roses, 15 millions d'œillets, 15 millions de violettes, sans compter les autres fleurs, une véritable armée d'horticulteurs occupe les alentours de New-York et toute la côte, jusqu'en Virginie, avec leurs serres disséminées dans la campagne comme autant de petits fortins qui bombardent de fleurs la ville. La valeur de ces serres est de 38 355 722 dollars.

Une seule maison de Broadway vend par an pour 400 000 dollars de fleurs, avec un bénéfice de 20 pour 100.

M. Maurice de Vilmorin, dans son Rapport sur l'horticulture aux Etats-Unis, rédigé à l'issue de sa mission à l'exposition de Chicago, a recueilli les chiffres des produits de la floriculture :

« Pour l'année 1890, dit-il, production totale : 49 056 000 rosiers, 38 380 000 arbustes et plantes rustiques, 152 835 000 autres plantes de toute nature, le tout constituant une valeur marchande de 60 182 000 francs, auxquels il faut ajouter, comme valeur des fleurs coupées, ce gros chiffre de 70 875 000 francs. Cette industrie répartit entre 16 847 hommes et 1958 femmes des salaires formant le total de 42 418 000 francs ».

D'après le même auteur, — qui a étudié l'horticulture américaine sous tous ses climats, dans son grand voyage circulaire de New-York, Chicago, San Francisco, la Nouvelle-Orléans, la Floride et tous les Etats de l'Est, voyage qui fut pour lui comme un chemin bordé de fleurs sans interruption, — la violette, la rose, l'œillet, le lis des Bermudes, les chrysanthèmes, les narcisses, sont les fleurs les plus cultivées aux Etats-Unis. Il a visité les cultures de M^{me} Henry Barroilhet, veuve d'un banquier français à San Francisco : de sa ferme de San Mateo, dans la Californie du Sud, elle expédie chaque jour, dit-il, au début de l'hiver, au marché de San Francisco, environ 1000 tiges de chrysanthèmes, 200 bouquets de violettes, 800 à 1000 fleurs de la rose Duchesse de Brabant. Les bouquets de violettes, qui sont assez volumineux, se paient en moyenne 2 dollars et demi la douzaine, soit un peu plus de 1 franc pièce.

Les roses le plus généralement cultivées sont : la France, Catherine-Mermet, American Beauty, the Bride, Perle-du-Jardin, Maréchal-Niel, Madame-Cusin.

Le rapporteur ne pouvait pas oublier l'œillet, une des gloires des célèbres cultures de son frère, M. Henri de Vilmorin, à Verrières (Seine-et-Oise). « Immédiatement, après la rose, dit-il, comme importance, se place l'œillet qui, dans certaines villes, dépasse même la rose comme valeur de ses fleurs coupées. Les

œillets se cultivent dans de grandes serres, aux environs des villes. Nous en avons vu d'immenses aux environs de Chicago. »

Autour de New-York, on compte plus de 200 floriculteurs dont l'œillet est la principale spécialité. Ils vendent 15 millions d'œillets à New-York même, et en expédient d'énormes quantités dans tous les États-Unis. L'engouement s'explique non seulement par la beauté de cette fleur, mais aussi par sa résistance aux fatigues des longs voyages. Elles arrivent radieuses et fraîches après trente-six heures de route.

La rose est bien plus susceptible : elle arriverait fanée, si elle ne passait pas la nuit précédant le départ dans une serre chauffée à la température de 40 degrés Fahrenheit. Grâce à ce coup de l'étrier, elle trouve toujours Américaine qui la prenne à 1 et même 2 dollars.

« Ce n'est pas trop, dit-elle à la rose, pour ta beauté et pour la mienne! »

II. — HOW EXCITING!

Combien excitant! Une société rassasiée de désirs satisfaits à la seconde est sans cesse à l'affût de soubresauts inédits et de frissons nouveaux. Telle une terre volcanique impatiente du calme où la laissent gémir les intervalles des tremblements. Le mot « excitement » quelque peu français, est le plus anglais de la langue américaine. Il jaillit et palpite, du plus profond de son être, sur les lèvres de la jeune femme cramponnée à l'avant d'une locomotive lancée à toute vitesse : *How exciting!* combien excitant! Echappée à cette « expérience » non vécue avant elle, elle racontera ses sensations à ses amies qui, toutes tressaillantes, s'écrieront : *How exciting!*

Orphée apprivoisait les tigres au son de la lyre; les sauvages, au son de leurs pipeaux rustiques, charment les serpents; les accents de l'air national entendus à l'étranger font vibrer la fibre patriotique; la marche guerrière enlève les bataillons; la musique, tour à tour calmante et excitante, agit sur le système nerveux comme un archet sur les cordes d'un violon, et suggestives seraient ces deux toiles, dont l'une représenterait les folles de la Salpêtrière apaisées, rendues à la raison, sous l'influence d'un concert, et l'autre un auditoire surexcité jusqu'à la folie par un virtuose de génie.

Ce dernier tableau immortaliserait le spectacle donné par la société américaine aux auditions de Paderewski. Jamais excitement ne fut plus intense : *Deus! ecce deus!* Jamais sibylle ne fut plus en possession de son dieu!

Phénomène étrange, que n'explique ni le talent du grand pianiste,

ni la passion de la musique, surtout avec le tempérament anglo-saxon, et qui dérouté l'esprit quand on compare ces manifestations à l'accueil sans doute enthousiaste, mais sans extravagance, dont Paderewski a été l'objet de la part des races latines réputées les plus impressionnables de l'univers; phénomène absolument inexplicable, si l'on ne tient compte de l'entraînement à l'excitement porté chez l'Américaine au dernier degré de perfection. Enfermez dans une salle trois mille entraînées, plantes de culture forcées, autour d'un artiste à l'étonnante chevelure, à l'œil rêveur; immédiatement, sous l'influence d'harmonies jusqu'alors inouïes, un courant magnétique passera sur ce prodigieux réseau de nerfs préparés à vibrer à l'unisson et les signes de la plus extrême frénésie éclateront en convulsions variées.

Pâmoisons, larmes, cris, gestes d'enthousiasme, applaudissements frénétiques, trépignements, visages en délire, telle est la scène de dévastation que, du haut de son estrade, put contempler à ses pieds Paderewski, épouvanté de son pouvoir, et se demandant s'il n'allait pas assumer une terrible responsabilité en poursuivant le cours de son concert, qui allait sans doute rendre ses auditrices tout à fait folles.

Il n'en fut rien heureusement, l'excitement ayant atteint dès après le premier numéro son dernier degré d'intensité, son apogée. Il en devait être ainsi, l'entraînement à l'excitement permettant sa mise en train et son arrêt comme une machine bien réglée. L'Américaine fait une étude très approfondie de l'art de « se contrôler »; ses émotions sont calculées à l'avance, elles s'exaspèrent jusqu'au paroxysme, mais ne survivent pas à l'événement qui les a produites. Paul Bourget a parfaitement défini cet état d'âme, en disant qu'elle agit infatigablement dans le sens de son *refinement* et de son *excitement*. Il est réglé, entendu, que l'Américaine doit s'amuser aux pique-niques, aux *five o'clock teas*, et elle se garderait bien de ne pas s'amuser, quoique ces réunions soient la plupart du temps rien moins qu'attrayantes. La mode s'est engouée d'un grand artiste, de sa personne plus encore que de sa musique, et tout le monde féminin a porté toutes ces facultés d'excitement sur lui.

L'enthousiasme ne raisonne pas de sa nature, il éclate en exclamations, en phrases inachevées, toujours banales. En Amérique, il raisonne, donc il n'est pas; il a cédé la place à l'excitement « contrôlé ». On a recueilli des conversations typiques de ce fait entre des adoratrices du maître :

« Savez-vous, disait l'une d'elles, quels sont les sentiments d'une âme perdue, fondue dans une autre âme? Je le sais, moi.

« — Vous?

« — Oui, quand je sens les palpitations du cœur de Paderewski, le mien palpite si bien à l'unisson du sien que je sens que la distance ne nous sépare pas; je sens que je ne puis plus me « contrôler » et je m'abandonne avec délire; je sens que je lui appartiens entièrement. C'est effrayant, mais quelle grande sensation! »

Une autre raisonne ainsi son excitemment :

« Il « contrôle » mon cœur; mon sang circule à sa fantaisie; il me met en feu; il me fait tressaillir. Il est mon maître. La musique est sa voix, à laquelle j'obéis. Ce n'est pas la musique, c'est Paderewski.

C'est bien ce que nous pensions.

III. — LEUR LINGE.

On parle toujours de la toilette des femmes, combien d'hommes sont femmes sur ce point!

Personne n'aurait la naïveté de blâmer des gens qui ne savent comment dépenser leur argent, de faire chez leurs tailleurs des notes fantastiques. Un homme habillé avec élégance et bon goût est agréable à voir; mais qu'à son linge il ajoute des fanfreluches et des parures réservées à l'autre sexe, voilà qui est trop prêter le flanc à ceux qui prétendent que, par ce temps de *new woman*, de femme nouvelle, on ne sait trop au juste où commence l'homme et où finit la femme.

Par exemple, s'il est acceptable qu'un homme porte des chemises de nuit du foulard le plus fin, la mesure semble tout à fait dépassée si ces chemises sont ornées de jabots brodés à jour ou garnis de dentelles, et de manchettes mèmement parées. Les nez américains, qui ne sauraient être mouchés que dans de la fine batiste à 250 francs la douzaine, nous paraissent par trop aristocratiques, et l'on dit que c'est parce qu'il n'existe pas de batiste plus fine (ce serait de la dentelle) qu'ils en sont réduits à ne pouvoir user de mouchoirs d'un plus grand prix.

Et les diamants, où vont-ils se nicher? Des petits-mâtres en portent aux boucles de leurs jarretières. Au moins, sous la Régence, ça se voyait! Quand nous disons « boucles de jarretières », c'est une figure pour être tout d'abord mieux compris, car la jarretière américaine est une sorte de bretelle qui s'enroule autour du mollet. C'est aux entre-croisements, aux points d'attaches, que les raffinés posent de gros solitaires. L'un d'eux, si célèbre par sa passion pour le diamant qu'on l'a surnommé « Diamond Jim », paraît être l'inventeur de cette folie. En tous cas, il a réhabilité le bouton des « inexpressibles », dont l'œil, chargé de brillants, regarde curieusement par la boutonnière. Partout où sur

ses vêtements ou sa personne un diamant a pu se placer, le vide a été comblé. Le manche de son parapluie étincelle, les poignées de sa bicyclette fulgurent au soleil. Pendant la nuit même, ses chers diamants dorment avec lui, leurs feux éteints dans les plis de son ajustement de nuit, tout un poème, en soie, avec des peintures artistiques, et d'une coupe semblable à la chemisette et au pantalon bouffant des houris!

Les robes de chambre après le bain sont, paraît-il, si engageantes que de jeunes *swells*, comme on les appelle, c'est-à-dire des enflés, pas encore crevés, se sont rendus malades à force de prendre des bains pour la voluptueuse sensation des caresses du satin, plus sensibles à la peau attendrie par l'eau chaude!

On a publié dernièrement dans les journaux américains des reproductions de la photographie du squelette de René d'Anjou, tiré pour quelques heures de son sommeil séculaire. Les réflexions démocratiques abondèrent sur la vanité des choses du vieux monde monarchique, si évidemment attestée par les misérables restes d'un roi jadis puissant. *Horrible visu!*

IV. — UN CLUB DANS LA FORÊT.

L'un des « Quatre-Cents » les plus en vue, M. Pierre Lorillard, eut, tout un printemps, des échappées d'imagination au travers des murs de son club. Réfugié dans l'un des salons lambrissés de tapisseries-verdure, son regard s'exaspérait de ces paysages aux étonnantes perspectives, où fraternisent les cigognes et les cerfs, sous des arbres outrageant la nature. Il rêvait des profondeurs des bois, des lointains, des vastes plaines, peuplés de cerfs, « poussant le sol d'un pied libre ». Il conçut, en un mot, la pensée que tout le luxueux appareil de son club transporté au milieu de la forêt sauvage formerait un contraste, dont aucun clubman jusqu'ici n'avait savouré les charmes.

Un jour, il prit le train qui conduit à Tuxedo-Park, à une heure de New-York, visita une vaste propriété de 7000 hectares et revint à son club avec le titre d'achat dans sa poche.

Le club se partagea en deux camps : les uns rirent du projet, les autres regardèrent son auteur d'un œil compatissant et navré; de ce fait, deux alliés contre le troisième camp, que forma à lui tout seul, M. Lorillard. Un club au fond des bois, quelle chimère! Mais, cher ami, où sont vos clubmen?

Ferme en ses desseins, M. Lorillard ne répondit rien, sentant que ce n'était pas l'heure des suprêmes arguments. Vite, il se mit à l'œuvre, à l'insu de ses détracteurs. Lorsqu'il eut entouré ses 7000 hectares d'un mur d'enceinte, créé un lac en détournant une

rivière de son cours, percé des avenues sous les ombrages, étendu au soleil le tapis vert des prairies, construit une délicieuse villa au bord du lac, il invita les clubmen récalcitrants à venir faire un petit tour à Tuxedo-Park.

Les invités, promenés en voiture et à cheval, pilotés en yacht, firent retentir les bois, les prés et les rivages du concert unanime de leur enthousiasme. Mais le club?

« Le club? Il n'existe pas, nous allons l'inventer », répondit M. Lorillard.

Et, séance tenante, on en jeta les bases : une association où chacun s'engagea à construire une villa de la valeur de 6 000 dollars au moins, édification d'un casino, siège du club, avec tout ce qu'il faut pour en rendre le séjour agréable.

Aujourd'hui, c'est un fait accompli : une cinquantaine de villas se sont glissées sous les ombrages ou se mirent dans les eaux du lac. Le casino réunit dans sa salle à manger tous ceux que ne retient pas dans leur villa le repas de famille, car famille et amis sont admis à faire l'ornement de Tuxedo-Park; la salle des fêtes est tour à tour salle de danse ou théâtre.

Ce cercle n'est ni plus ni moins qu'une ville d'eaux privée, fermée au profane qui n'est pas du phalanstère, défendue par une enceinte fortifiée, où vivent en liberté des hommes et en prison le gibier. Chevreuils et cerfs vont se casser le nez contre les murs, mais les faisans et les perdreaux, doués de la dangereuse faculté de les franchir, vont souvent trouver la mort sous les coups des braconniers.

Des chasses à courre, des battues sont fréquemment organisées à Tuxedo-Park, et l'on peut imaginer facilement ce qu'elles doivent être.

Le fondateur du club au fond des bois, M. Pierre Lorillard, est d'origine française. Son père fit une fortune énorme dans les tabacs, et la marque la plus répandue, ce qu'on peut appeler le caporal américain, est aujourd'hui la marque Lorillard. Il y a vingt ans, lors du règne des *knickerbockers*, les Lorillard ne comptaient pas dans la société; ils font maintenant partie des « Quatre-Cents ».

V. — LES PLUS GRANDS HOTELS DU MONDE.

Les chemins de fer et les hôtels sont le point de mire du millionnaire. Dès qu'il a su prendre aux cheveux la fortune en sa course à travers le monde, le millionnaire a une ambition qui semble dominer toutes les autres : sillonner son pays de lignes nouvelles, élever d'immenses maisons où il y aura beaucoup de chambres à louer, beaucoup plus que chez le millionnaire voisin.

Les grands hôtels ont donc droit à une mention au chapitre des fantaisies du million. Nous choisirons nos exemples dans l'un des plus jeunes Etats de l'Union.

Il y a une douzaine d'années, le voyageur égaré sur les rivages de la Floride, après avoir traversé une série de marécages, s'enfonçait sous une avenue de chênes séculaires et arrivait à Saint-Augustin, au bord de la petite rivière de Matanzas, en face de l'île Anastasia.

Ce n'est pas assez dire que c'était une ville morte, déterrée serait le plus juste terme. On vous eût dit qu'on la montrait aux étrangers au même titre qu'Herculanum et Pompéi, sans hésitation vous eussiez ajouté foi à cette résurrection de vestiges d'une antique civilisation, prêts à rentrer sous terre par un nouveau cataclysme. Les rares habitants de cette nécropole déambulaient dans la somnolence qui suit les longs et lourds sommeils. Nous y avons nous-même rencontré, en 1884, un vieux compatriote qui, n'ayant pas parlé le français depuis 1833, vivait sans savoir s'il ne l'avait pas oublié; cruelle incertitude dont il fut tiré en reconnaissant, après un demi-siècle, les accents de sa vieille langue maternelle. Il nous apprit alors, en cherchant ses mots, qu'à Saint-Augustin on était parfaitement heureux, n'ayant que peu de relations avec les enfants des hommes. Il parlait comme l'Ancien Testament.

San Augustino, dont la langue anglaise a fait Saint-Augustin, est la ville la plus ancienne des Etats-Unis, car elle a été fondée, en 1565, par l'Espagnol Pedro Menendez de Avilles, de sanglante mémoire. De la ville primitive, on ne saurait dire ce qui reste. Elle fut brûlée en 1586 par Francis Drake et, en 1740, bombardée par Oglethorpe. Le couvent des Franciscains, bâti en 1690, échappé au désastre, sert actuellement de caserne. A la même époque furent construits le mur qui défend la ville contre les morsures de la vague, et aussi, croit-on, ces deux petites tourelles carrées qui servaient de piliers aux portes de la ville. Elles n'ont rien de curieux que leur antiquité relative.

Les matériaux employés à la construction de ce couvent, de ce mur et de ces tourelles et de toutes les anciennes maisons de Saint-Augustin, méritent une mention particulière. Il existe dans l'île Anastasia d'immenses dépôts d'une roche formée de couches de petits coquillages fortement cimentés par l'action dissolvante des eaux et l'adjonction du sable, de façon à composer une masse compacte, mais friable et facile à tailler. Cette matière, vue d'assez près, ressemble à la pierre grisaille par le temps; on l'appelle en espagnol *coquina*. Issue de la mer, elle trouve dans l'air salé, qui effrite les pierres les plus dures, un renforcement de solidité.

C'est en coquina qu'a été bâti le fort Marion qui commande l'entrée de la baie de Matanzas et faisait partie du système de fortification de la ville. Il est très pittoresque avec ses trois petites tourelles en encorbellement qui soulèvent la tête par-dessus les parapets crénelés, comme des curieuses qui n'ont rien autre chose à faire que de donner l'alarme à toute apparition suspecte. Les vigies qu'on y voit entrer maintenant ne sont plus que des flâneurs qui veulent se hausser un peu pour plonger leurs regards dans le lointain des océans.

Au-dessus de la porte d'entrée du fort ont été sculptées les armoiries d'Espagne, avec une inscription indiquant que le fort a été terminé en 1756, sous le règne de Ferdinand VI. L'intérieur est fort intéressant avec les chambranles sculptés de ses fenêtres à meneaux et de ses portes, ses voûtes, ses salles d'armes, ses magasins, ses souterrains, curieux morceaux de l'art espagnol au dix-huitième siècle.

La cathédrale a été construite en 1793 et détruite partiellement en 1887 par le feu. Il ne reste de la primitive construction que le portail, un portique à deux colonnes d'un ordre difficile à définir, encastré dans une muraille, surmonté de ce caractéristique campanile espagnol, en forme de maisonnette avec trois nichettes ajourées à l'avant-dernier étage et un au dernier, où sont suspendues des clochettes dont on n'entend plus la voix. Depuis l'incendie de 1887, on a élevé, à côté de l'église, une haute tour qui sert de clocher et atteste, dans son architecture renaissance, le suprême dédain de certains enfants d'Amérique pour la concordance des styles.

Sur la *plaza de la Constitucion* une sorte d'obélisque porte une inscription indiquant qu'il a été érigé en 1813 *para eterna memoria* de la promulgation de la constitution octroyée à la Floride par l'Espagne.

Sur la même place, une halle, où l'on mettait, dit-on, les esclaves à l'abri avant de les vendre, et qu'on appelle, pour cette raison, le Marché aux esclaves.

Quelques rues, notamment la rue Saint-Georges, ont conservé un cachet particulier; elles sont fort étroites, et la plupart des maisons ont, au premier étage, un balcon ou galerie en bois où, jadis, les señoritas prenaient le frais, l'oreille ouverte aux sérénades dont on les régalaît de la rue. Ces maisons n'ont d'autre pittoresque que cette particularité.

Telles étaient les antiquités dont l'importance et la beauté, habilement exagérées dans les Guides, attiraient, pendant l'hiver,

nombre de touristes du Nord, avides en même temps de jouir d'un climat qui, lui, ne saurait être assez vanté. C'était pour eux un enchantement, en quittant les rudes frimas, de vivre sous un ciel d'une rare pureté, à l'ombre de grands palmiers et n'ayant qu'à étendre la main pour cueillir de succulentes oranges. Les descendants de la colonie espagnole, venus des îles Baléares au commencement du siècle, achevaient de les dépayser en leur faisant entendre une langue moelleuse et sonore et des chants d'un charme étrange.

Ces lieux historiques, agrémentés d'une pointe exotique, épanouis au milieu d'une nature semi-tropicale, étaient assurément dignes de ces pèlerinages, mais qu'ils fussent destinés à subir une transformation totale, c'est ce que personne n'aurait su prévoir.

Parmi les visiteurs du commencement de l'année 1885 se trouvait M. Henry M. Flagler, l'un des rois du pétrole. On estime sa fortune à 60 millions de dollars. Il était descendu à l'hôtel San Marco, une immense construction en bois, bâtie derrière le fort Marion. Il y devisait, avec quelques amis, d'un projet qui le hantait, celui de construire un club où il pourrait faire jouir ses amis de New-York et leurs familles de tous les agréments du luxe et de tous les plaisirs d'une station d'hiver. Puis, son projet s'élargit, prit des proportions immenses, et il s'en retourna à New-York, décidé à doter Saint-Augustin des plus grands et plus beaux hôtels du monde. De plus, il résolut de construire une ligne de chemin de fer pour desservir toute la côte orientale de la Floride, à partir de Jacksonville jusqu'aux fameuses Everglades, ces marais immenses du sud de la presqu'île, où sont relégués les restes des Indiens séminoles, soit environ 640 kilomètres de parcours.

M. Flagler touchait alors à la cinquantaine. Ce n'est assurément pas un âge où le repos s'impose, même en Europe, et l'homme qui a sa fortune à faire peut encore compter sur une vingtaine d'années d'activité. Mais, en Amérique, on n'a pas l'idée de se reposer sur un lit de 60 millions de dollars. Quand on pourrait se laisser vivre grassement et sans soucis, on ne recule pas devant une colossale entreprise, très aléatoire, très onéreuse, comme l'a prouvé la suite des événements, féconde en tracasseries de tous les instants et où ont été engloutis, dit-on, 20 millions de dollars.

Les souvenirs historiques de Saint-Augustin inspirèrent à M. Flagler l'adoption du style de la renaissance espagnole, qui florissait sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, à l'époque où Christophe Colomb découvrait l'Amérique et Ponce de Léon la Floride (1492-1522). Le choix du style contemporain de ces deux mémorables événements, de la découverte de l'Amérique du Nord et de l'Amé-

rique du Sud, pour un monument érigé sur un vieux sol espagnol, n'est pas d'un vulgaire constructeur d'hôtels, non plus que le nom de « Ponce de Léon » donné au premier qu'il bâtit.

Ponce de Léon, par cela même qu'il découvrit la Floride, peut passer à bon droit pour avoir découvert l'Amérique du Nord, tout au moins la terre ferme; car, tandis que les Cabot abordaient à Newfoundland (Terre-Neuve), poussant ensuite, a-t-on présumé, jusqu'à la Floride; que Americ Vespuce, si peu digne de foi, prétendait avoir visité les côtes de la Georgie, il est certain que Ponce de Léon prit possession de la Floride le 3 avril 1512, au nom du roi d'Espagne. La tradition veut qu'il aborda à quelques milles au nord de Saint-Augustin.

Avoir mérité de donner son nom à l'Amérique du Nord et servir d'enseigne à un hôtel, si beau soit-il, est une compensation que l'histoire trouve un peu maigre, même en admettant qu'il ait été élevé en son honneur, même en notant que dans sa décoration intérieure on ait eu soin de rappeler, par des fresques et des tableaux, des inscriptions et des emblèmes, le souvenir du grand navigateur, avec maints épisodes de l'histoire générale de la Floride. Mais il faut comprendre les exigences de la vie américaine et ses coutumes. Aux Etats-Unis, on ne s'explique guère l'utilité d'un palais si on n'a pas le droit de l'habiter. Faites un musée, si le cœur vous en dit, mais que, malgré vos tableaux, vos souvenirs historiques, vos curiosités, vos arquebuses espagnoles et vos flèches indiennes, nous y puissions boire, manger et dormir au milieu d'un luxe qui nous rappelle un peu nos fastueuses demeures.

Le *Ponce-de-Léon* a été construit suivant ces données à la fois commémoratives et utilitaires. Son aspect est d'un pittoresque grandiose. Avec ses deux tours carrées aux toits pointus qui s'élancent à 50 mètres de hauteur, son dôme, ses quatre tourelles plus basses, son portail monumental accompagné de galeries adjacentes, ses loggias au dernier étage, sa cour d'honneur, il a l'air d'un château princier et non d'un hôtel, où le voyageur peut trouver gîte, pourvu qu'il ait la bourse bien garnie.

En comptant les jardins, le parc et ses dépendances, l'hôtel occupe une superficie de 3 hectares, sur lesquels les bâtiments en couvrent près de 2. Il y a 500 chambres sans compter un certain nombre de petits appartements composés de chambre à coucher, grand et petit salons, salle de bains, vérandah. La salle à manger peut donner place à 750 convives. 300 personnes sont employées au service de l'hôtel.

Le *Ponce-de-Léon*, commencé en 1885, ouvert en 1888, a coûté 1 750 000 dollars, soit 8 750 000 francs.

M. Flagler ne faisait que commencer. Il ne tarda pas à construire l'Alcazar, qui, malgré son nom, n'a rien de mauresque. C'est une sorte de château fort, très massif, flanqué de deux grosses tours carrées surmontées de lanternes, dont le style a été encore emprunté à la renaissance espagnole. Il contient 250 chambres et a coûté 5 millions de francs.

L'hôtel Cordova, qui n'a pas été bâti, mais acheté par M. Flagler pour 4 millions de francs, est une reproduction, dans sa façade, de la *Puerta del Sol*, de Tolède, type d'architecture mauresque.

Au point de vue financier, l'affaire eût été un désastre pour tout autre qu'un archimillionnaire. Ces hôtels ne sont ouverts que pendant la saison d'hiver, du 15 janvier au 15 avril. Jamais ils ne sont complètement pleins, et c'est une bagatelle pour M. Flagler d'y avoir perdu, depuis dix ans, 1 500 000 francs annuellement.

En mémoire de sa fille unique, M. Flagler a érigé, à Saint-Augustin, une superbe église, du style vénitien de la Renaissance et consacrée au culte presbytérien. Son dôme, très élevé, domine tous les monuments d'alentour. C'est un des rares morceaux d'architecture dont le style n'ait pas été gâté par quelque fantaisie des artistes américains.

Ce prodigieux coup de baguette, qui fit sortir tant de merveilles de marais desséchés, aiguillonna naturellement les esprits entreprenants et dégourdit les torpeurs séculaires; une frénésie de constructions s'empara des natifs du pays et de gens venus de loin à l'affût des spéculations que facilite toujours une grande initiative. Mains petits hôtels, maints cottages s'élevèrent aux alentours des immenses caravansérails du système Flagler; un pont fut jeté sur la rivière Matanzas, qui, reliant l'île Anastasia à la ville, mit à la portée des baigneurs une plage superbe sur l'Océan. Le tapage mondain, enfin, eut raison trois mois par an du silence de ces lieux ensevelis dans les souvenirs du passé, pour les laisser aussi mornes que jadis pendant les interminables étés de la Floride.

Mais M. Flagler, prévoyant, dès le principe, que les horizons de Saint-Augustin seraient trop bornés pour l'insatiable curiosité des touristes d'hiver, s'était mis tout de suite à l'œuvre pour les faire pénétrer dans le Sud, par une voie ferrée de 600 kilomètres, longeant toute la côte orientale de la Floride jusqu'à Biscayne-Bay. Paul Bourget a suivi cette ligne pour se rendre au Lake Worth, où se trouvent l'hôtel *Royal Ponciana*, plus grand que le *Ponce-de-Léon*, et de l'autre côté du lac, le *Palm Beach Inn*, l'un contenant 575 chambres et l'autre 400. En route, il avait rencontré l'hôtel Ormond, beaucoup moins vaste. Depuis son voyage, la ligne a été continuée jusqu'à Miami, où se bâtit actuellement l'hôtel *Royal*

Palm. Ces quatre derniers hôtels ont coûté ensemble à M. Flagler 5 millions de francs. Donnera-t-il suite au hardi projet d'atteindre Key-West, extrême pointe sud des Etats-Unis, bâtie sur la dernière des îles qui décrivent une courbe depuis Miami? Faire courir un chemin de fer sur une série d'îlots, autant de piles pour reposer le tablier du pont le plus long et le plus pittoresque de l'univers, est une tentation à laquelle il ne résistera pas longtemps. En attendant, il a frété un steamer pour 250 passagers, avec escale à la pittoresque île de Nassau, à Key-West et à la Havane.

Le pays, en vérité, vaut son pesant d'or. Bienvenus sont les millions inspireurs d'aussi grandioses conceptions et prodigués au milieu des plus merveilleuses féeries de la nature : forêts de hauts palmiers, balançant leurs éventails verts dans le ciel bleu; cocotiers, dont les gigantesques rameaux, découpés comme des plumes, décrivent une courbe gracieuse en ondulant sous la brise; arbres du voyageur aux longues feuilles barbelées, dont le tronc conserve une eau fraîche et pure; bananiers aux fruits savoureux, suspendus aux hautes tiges comme des lustres; magnolias géants, aux fleurs de velours blancs; rivières coulant sous des feuillages étranges; lacs dont les nappes sont parsemées de nénuphars. Et ces mille îles, luxuriants massifs de verdure, autour desquels, dans la vague rugissante, tournoient d'innombrables légions de poissons.

Dans cette heureuse entreprise, au rebours du proverbe, le bonheur des uns fait le bonheur des autres, les voyageurs sont sous le charme; les cinq mille personnes employées à leur agrément vivent dans la joie, et M. Flagler est enchanté de rattraper par les croisées de ses wagons quelques-uns des millions qu'il a jetés à pleines mains par les fenêtres de ses hôtels.

Avant que M. Flagler cerclât d'un ruban d'acier la côte orientale de la Floride, une œuvre autrement vaste se développait sur les rivages du golfe du Mexique sous le nom de *Plant System*, et, débordant des étroites limites de la Floride, atteignait le nord par Boston et New-York jusqu'à Halifax, et rayonnait dans le sud par la Nouvelle-Orléans et les principaux ports du Mexique, jusqu'à Cuba, 3123 kilomètres de voie ferrée, et 3739 kilomètres de parcours sur mer.

Il n'y a pas plus d'une vingtaine d'années, que M. Henry B. Plant a créé ce réseau ou système qui porte son nom. S'il a aujourd'hui soixante-dix-huit ans, on ne s'en douterait guère. Physionomie douce et fine, rappelant d'un peu loin M. de Lesseps, plus heureux que notre pauvre grand Français, il a amassé une fortune de plus de 50 millions de dollars. D'une affabilité extrême, il vous laisse sous le charme des rapports qu'on a eus avec lui,

Le système de pénétration des chemins de fer américains est toujours le même, ils ne se contentent pas de transporter les voyageurs, ils pourvoient à leur logement. Ils disséminent sur leur parcours des hôtels dont l'importance varie suivant les localités qu'ils traversent. Une ville se meurt, une autre veut naître, vite un chemin de fer et un hôtel. Le remède employé pour Saint-Augustin a réussi pleinement pour Tampa.

Tampa, situé sur la baie de ce nom, était, il y a dix ans, un embryon de ville, comptant à peine cent maisons. Sa position sur le golfe du Mexique, à trente-six heures de la Havane, devait, un jour ou l'autre, attirer l'attention d'un spéculateur avisé. M. Plant comprit tout de suite le parti à tirer de cette situation et fit de Tampa le pivot de son système. Il créa des ateliers de construction de wagons et en même temps il jeta les fondations d'un hôtel qui est jusqu'ici le plus vaste du monde. Tampa Bay Hotel contient 750 chambres, sa façade a un développement de 330 mètres, il a coûté 2 millions de dollars. L'architecture est mauresque, lançant dans les airs une dizaine de légers minarets du plus pittoresque effet. Les cintres des galeries et des fenêtres sont découpés à jour comme il convient à ce style.

Jules Verne a révélé Tampa au public français en faisant de cette ville le point de départ de son fameux *Voyage dans la lune*. Parmi les « Souvenirs » de Tampa, que les touristes emportent, le plus populaire est une cuillère sur le manche et dans le cuilleron de laquelle sont gravés des épisodes du roman. On y voit le canon vomissant le boulet qui porte les voyageurs à la lune, qui les attend en souriant.

Avant un siècle, l'origine de cette gravure étant oubliée, Tampa s'en composera de superbes armoiries, que les archéologues du cru, dans leur impuissance à les interpréter, déclareront être une allusion à un fait historique dont l'authenticité est incontestable, bien que personne n'en ait jamais rien su.

Tampa est actuellement une ville de 20 000 âmes pourvue de tout le confortable moderne. Elle a débordé à l'est sur une éminence où se sont construites une centaine de manufactures de cigares de la Havane. Là, la population, entièrement cubaine, est employée à la fabrication des cigares. Depuis la mise en vigueur des tarifs Mac Kinley, nombre de fabricants de la Havane, pour éviter des droits de 4 dollars par livre, et 25 pour 100 *ad valorem* sur les cigarettes et cigares, ont transporté leurs « factoreries » en Floride, et n'ont plus qu'à importer de la Havane le tabac en feuilles qui, suivant qualité et préparation, n'acquittent que des droits de 50 sous à 2 dollars par livre. L'insurrection actuelle de Cuba a fait

fermer momentanément la plupart de ces fabriques; il s'est établi entre les fabriques de la Floride et les champs de l'insurrection cubaine un roulement très régulier d'ouvriers et de soldats patriotes; ceux-ci, quand ils sont fatigués d'une campagne, malades ou blessés, reviennent en Floride et prennent la place des ouvriers qui vont à leur tour guerroyer contre les Espagnols. Les fabriques de cigares de la Floride sont les plus redoutables foyers de l'insurrection cubaine à laquelle elles fournissent des hommes et de l'argent par un prélèvement volontaire sur les salaires.

L'essor pris par Tampa a donné naissance à une petite ville qui lui est reliée par un tramway électrique, Ybor City, fondée par des fabricants de cigares de la Havane de ce nom. Son importance s'accroît de jour en jour.

Dans la même région, à une heure de Tampa, M. Plant a créé une ville de toutes pièces : Plant City.

Port Tampa, où abondent les navires du plus fort tonnage, est distant de Tampa de 40 minutes. C'est une ville distincte et déjà prospère, où se trouve un hôtel *the Inn* (l'auberge) bâti sur pilotis. Il est très fréquenté par des amateurs de pêche et les dégustateurs d'huîtres. C'est une propriété du Plant System.

Sur son parcours dans la Floride, le *Plant System* possède encore le *Seminole*, vaste hôtel à Winter Park, l'*Ocala House* à Ocala.

M. Plant n'a pas seulement songé aux gens en bonne santé; il a fondé pour ses employés, malades ou blessés, deux hôpitaux en Georgie, trois en Floride, un dans la Caroline du Sud, un dans l'Alabama. Il s'est formé entre les employés du Plant System une société mutuelle qui, moyennant une retenue sur les salaires, leur assure le traitement gratuit.

Vous vous trouvez sous la gare de Jaksonville, distant de 50 kilomètres de Saint-Augustin, où vous voulez vous rendre. Il est six heures et demie du soir, en hiver. Il fait noir sous cette gare vaguement éclairée. Assis sur un banc, près de la voie, vous êtes en proie aux énervantes impatiences de l'attente. Tout à coup, un éclair traverse, illumine la gare de mille feux. C'est le train de luxe du Plant System. En vingt-cinq heures, il a parcouru les 1732 kilomètres qui séparent New-York de Jaksonville. Cette prestigieuse apparition a brusquement chassé vos idées noires. Vous montez dans le train; vos pensées prennent toutes les couleurs du faste qui vous enveloppe, vous vous sentez mieux et meilleur. Vous êtes comme grisé de luxe, en parcourant d'un bout à l'autre les vingt wagons du train, le grand et le petit salon, les boudoirs, la salle à manger, le fumoir, les wagons qui, la nuit, seront transformés en *sleeping-cars*. Les panneaux de toutes les

espèces de bois des îles, brillent comme des miroirs encadrés de petits chefs-d'œuvre de sculpture; les velours frappés captivent l'œil par la douceur de leurs tons et les arabesques de leurs dessins. Tout ce luxe est pour vous pendant une heure et vous enviez le sort de ces voyageurs qui depuis vingt-quatre heures en jouissent, de ces Crésus et de ces opulentes mondaines, venus des neiges du Nord dans des flots de lumière électrique.

À la gare de Saint-Augustin, tout est lumière, tout est mouvement; d'innombrables voitures : omnibus, buggies, landaus, vous sollicitent. Vous prenez l'omnibus du *Ponce-de-Léon*. Vous voilà attablé devant un menu élaboré par dix cuisiniers français. Après dîner vous êtes à point pour entendre, dans le grand hall, le concert dont la plupart des morceaux sont français ou de grands compositeurs européens. Le soir, en vous endormant, vous songez qu'il y a une cinquantaine d'années, la ville était obligée de se défendre contre les incursions des Indiens, et pour l'amour du pittoresque et des contrastes, vous regretterez qu'on n'en ait pas laissé ou rappelé quelques-uns avec leurs huttes et leurs flèches.

Jacksonville est le point de la Floride où se sont rencontrés, pour se prêter un mutuel appui, les deux grands capitalistes Flager et Plant, comme deux chefs d'armée opèrent leur jonction pour marcher ensemble à une conquête commune. Ils s'y sont associés pour la construction de la gare, qui porte actuellement le nom de *Union Depot*, avec la grande compagnie *Florida Central et Peninsular*, la première en date en Floride, et qui personnifie dans son président R. H. Duval un magnat des chemins de fer, lui aussi. Cette compagnie n'a pas construit d'hôtels méritant, comme ceux que nous venons de décrire, une mention spéciale.

Nous avons déjà dit quelques mots de l'hôtel Waldorf, à New-York. Comme superficie, il n'atteint pas les dimensions des hôtels que nous venons de mentionner, mais comme hauteur, comme capacité, comme splendeur, nul ne lui va à la cheville. Il a 80 mètres de haut et quinze étages, avec 1500 chambres à coucher. La salle à manger a 64 mètres de long. On a calculé que la population du territoire de l'Oklahoma, 250 000 âmes, pourrait y être abritée, chaque individu aurait un espace de 4 pieds carrés, soit 1 million de pieds carrés pour la superficie des parquets. Ces sortes de calculs comblent d'aise l'orgueil américain.

Leur goût pour la vie d'hôtel est trop connu pour que nous y insistions beaucoup. Encore est-il bon de noter que, la plupart du temps, c'est plutôt une nécessité qu'un goût imposée par les voyages d'affaires ou par le surmenage des affaires, qu'il faut aller guérir au loin sous des climats réparateurs; nécessité provenant de

la rareté des appartements tels qu'ils existent à Paris, et de la difficulté de trouver des domestiques. Appartements et domestiques sont fournis par l'hôtel à un prix bien inférieur à celui qu'on devrait consacrer à la location d'une maison entière, seul logement auquel, sauf grande exception, on en est réduit en Amérique. C'est ce qui explique la multiplicité des *boarding houses*, c'est-à-dire des maisons particulières tenues par un principal locataire, auquel viennent s'adjoindre plusieurs familles vivant sous le même toit et à la même table, moyennant un prix fixe, qui affranchit de la tenue du ménage, dont le principal locataire assume la charge.

D'après ce qui précède, on ne s'étonnera pas qu'en Amérique, l'hôtel soit une carrière véritable. Un ministère n'a pas plus de chefs et de sous-chefs, d'employés de tous grades et d'huissiers. On y commence au dernier échelon et l'on y avance avec les années et suivant sa capacité. On passe par les écritures, la caisse, la comptabilité, la correspondance, la direction de l'office. Quand on arrive à être *manager*, c'est-à-dire directeur de l'hôtel, c'est le bâton de maréchal, à moins que le propriétaire n'ait, comme M. Flagler, tout un système d'hôtels à administrer, auquel cas il prend un *general superintendent*, homme d'une expérience longtemps éprouvée, qui commande à tous les *managers*. La plupart des employés sont grassement rétribués; mais le *superintendent* et les *managers*, outre de superbes appointements fixes, ont une part dans les bénéfices. Pour être de la *carrière*, il faut être doué de toutes les aptitudes requises dans la diplomatie : physionomie avenante et digne à la fois, sourires toujours disponibles, parole facile et élégante, politesse empressée ou pleine de réserve suivant les cas, coupe de vêtements irréprochable. Les plus galonnés sont répandus dans la haute société américaine, connaissent tout le monde et sont capables de donner à la cliente curieuse des renseignements variés sur les pérégrinations de ses amies et connaissances.

— Savez-vous où est M^{rs} John H. Smith?

— Oui, madame, elle a passé ici quinze jours, puis elle s'est rendue à Atlanta; maintenant, elle est à San Francisco.

— Et mon mari?

— Votre mari, madame, est en Chine.

— Diable d'homme! il est mieux informé que moi!

Quand l'hôtel est fermé, le *manager* est accueilli comme un hôte de distinction chez ses anciens clients. Il y dîne et il y danse; il y prépare sa prochaine *season* et souvent y épouse. On ne fait pas mieux son chemin au ministère des affaires étrangères.

LES QUISSERA ¹

V

UNE AFFAIRE DE PIERRE QUISSERA

Huit jours après, le soir, quelques instants avant de passer à table, Pierre Quissera rentra de la montagne. Il s'agitait, nerveux, le front ridé par le souci. A table, Madèle lui annonça la visite qu'elle avait presque chaque jour, des deux voisines.

— Tant mieux, dit-il, qu'elles vous plaisent.

Il n'attachait aucune importance à ces oiseaux de passage, qu'un vent capricieux emporterait plus loin, un beau matin.

— Elles ont regretté, le premier jour, de ne pas te rencontrer, insista Daniel.

— Que cela ne te chagrine point, mon fils. Nous avons le temps de lier connaissance. Mais, dis-moi, je voudrais bien t'amener à Osséja voir les belles usines de Taussac. Sûrement, ce voyage peut t'intéresser et t'instruire.

— Tu ne vas donc pas voir tes troupeaux au-dessus d'Angoustrine?

— Ça, c'est mon affaire. Je vais demain à Osséja. Si tu veux m'accompagner, tu me feras plaisir. Nous ne coucherons pas dans la montagne, je te le promets.

— Je veux bien.

— Ah! tu te décides à m'obéir de bonne grâce, on dirait.

Quissera souriait enfin, écarquillant ses yeux aigus de volonté et de ruse. Daniel ni Madèle ne soupçonnèrent son arrière-pensée. N'était-il pas allé à Osséja aujourd'hui même tenter une démarche pour marier son fils?

Le lendemain, ils partirent à l'aurore. Lorsque le maître vit, dans le coin du salon où l'on déjeunait, son fils admirablement paré, avec des gants et une chemise blanche, il fut satisfait d'aussi bonnes dispositions, et, après tout, il s'enorgueillit de posséder ce jeune homme de tournure élégante et virile. Daniel, pour la première fois,

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1897.

avait mis le feutre catalan aux larges ailes, qui brunissaient davantage encore de leur ombre son visage à la barbe luisante.

La voiture alerte, aux claquements du fouet, les emporta par le village à moitié endormi. Le vent passait en coup d'éventail, mouillé par les premières brumes. La route blanche, au milieu des prés, montait, redescendait au flanc des coteaux, vers le Puigmal, où déjà la lumière se posait comme un oiseau frémissant. A droite, très loin, les pics du Carlitte émergeaient de la pénombre de leurs vallées, à trois mille mètres d'altitude, étalant leurs robes de rochers noirs, leurs cravates de neige. Au-dessous, Angoustrine, dans son nid de collines, semblait, au bord de ses deux torrents, s'ébrouer toute blanche parmi des rocaïlles. Dans les fumées transparentes qui s'exhalaient des maïs et des luzernes, apparut peu à peu, au bord du Sègre qu'ombragent des futaies, la magnifique ferme de Quissera, au cœur du plateau.

— Vois-tu, fit le maître en tendant son fouet, c'est moi qui ai construit ces bâtisses, plus abondantes qu'un hameau. N'es-tu pas fier de ton père?

— Si.

— Ah! sauras-tu l'aimer, notre domaine de Cerdagne?

— Je l'aimerai avec sagesse.

Ils étaient émus l'un et l'autre. Daniel sentait la dévotion fervente que le paysan donnait à son œuvre; Quissera se félicitait des résolutions de son fils, qu'il croyait conquis par la beauté de sa terre. Un moment, ils gardèrent le silence. Quissera, d'une main adoucie, comme pour jouer, fouettait aux montées son cheval à longue encolure, qui était né dans la ferme même.

— Es-tu sincère au moins? demanda-t-il soudain.

— Pourquoi pas? D'autres qui me valent bien ont trouvé le bonheur en Cerdagne.

— Tu as raison.

Daniel songeait à Jeanne, et la vie lui paraissait neuve. Il souhaitait, en se donnant à son pays, de rendre ses parents favorables au rêve très doux qui murmurait en lui. La vision de Jeanne le charmait autant que l'aurore caressant les cultures. La route descendait en des vallons parcourus de ruisseaux, s'engageait sous des arbres dont les premières feuilles étaient menues comme des yeux, puis remontait par des tranchées rougeâtres ou couleur de bronze. On rencontrait des paysans, qui saluaient tous M. Quissera. Mais on quitta la grand'route pour cheminer dans les replis de la montagne, où paissaient des troupeaux, où des maisons cossues se cachaient parmi des bosquets, au bord des cascades. Le soleil, qui avait grandi, lançait entre les branches une pluie de rayons, et des

gouttes tombaient au milieu des potagers, tandis que là-haut, sur les sommets, la lumière étendait un manteau d'or qu'agitaient les bois. Au fond du territoire espagnol, la Sierra de Cadi érigeait sa muraille formidable. Les maïs montaient çà et là, et les blés, les seigles, où des coquelicots semblaient des oreilles de pourpre. En pleins champs, des bornes marquaient, de loin en loin, la frontière capricieuse.

— Vois-tu, Daniel, c'est entre ces bornes que nous faisons passer la contrebande.

— Toi aussi, mon père?

— Là surtout, il y a de l'argent à gagner. C'est l'habitude de tout le monde ici... C'est dans le sang.

Daniel restait ébahi devant l'inconscience de cet homme, pour qui l'argent était l'unique passion.

— Pourtant, insinua-t-il, si jamais la douane te surprend?

— Il faudrait se brouiller d'abord avec les *carabineros* espagnols. Or, ils seront nos amis tant que nous leur graisserons la patte... Tu n'as pas besoin de t'effaroucher. La fortune de la Cerdagne vient de là, parbleu!...

Daniel détourna la tête avec répugnance :

— Je ne dois pas être un fameux Cerdan, dit-il. Je considère, en effet, la contrebande comme un vol commis au préjudice de la collectivité que représente l'Etat.

— Ta ta ta!... l'Etat!... Le jour viendra où tu seras capable d'imiter les camarades.

Le village se révéla tout à coup : la clôture blanche d'un domaine, un ruisseau, des toits d'ardoises parmi des feuillées. Quissera dut alors expliquer à son fils le véritable but de leur voyage :

— Daniel, hier, je suis allé à Osséja à cause de toi... Oui, écoute... Hum! tu comprends, un jour ou l'autre, un accident peut m'emporter. Il faut que tu puisses me remplacer, comprends-tu?

— Non.

— Tu vas comprendre. Je songe à te marier...

— Me marier?

— Est-ce que tu n'es pas en âge? Une fois marié, tu t'ennuieras moins.

— Ma foi, si quelque chose m'étonne...

Quissera riait à grands éclats, avec le désir de plaire. Daniel se laisserait-il convaincre? Il l'espérait de toutes ses forces, comptant sur un mariage riche pour arranger ses affaires. Loin de soupçonner, dans son orgueil, que le pays pressentait, à certains indices, sa déchéance; loin de s'imaginer que Daniel pouvait con-

naître son désarroi et prétendre, un jour, lui arracher des mains la jouissance de leurs biens compromis, Quissera redoutait avec horreur d'être obligé, pour éviter la faillite, d'avouer chez lui, à sa femme, les menaces de la ruine dont nul, pas même le brave Salasc, n'osait lui parler. La fortune de sa femme restait intacte, à l'abri. Elle aurait suffi à le sauver, du moins pour un long délai. Mais, dans le sentiment jaloux qu'il avait de son autorité, il ne voulait pas, il ne voudrait jamais condescendre à implorer des siens la moindre assistance. Pour se sauver, se retremper d'une énergie nouvelle, il espérait dans le mariage de son fils. Daniel manquait d'expérience, Daniel serait sa dupe. Car le maître ferait reposer la dot de la jeune femme sur les domaines de Saillagouse. Plus tard, ces domaines, les jeunes époux les trouveraient agrandis et enviés.

— Ma mère est-elle au courant de tes projets? demanda Daniel.

— Non. A quoi bon l'inquiéter?... Nous allons d'abord régler cette affaire. Si elle te convient, nous en informerons ta mère ce soir.

— On dirait que nous allons traiter un achat de bestiaux...

— Soyons sérieux. Tu connais Taussac, le premier industriel de la Cerdagne. C'est de sa fille qu'il s'agit.

— J'avais deviné. Elle est mûre, la demoiselle. Pourquoi n'est-elle pas encore mariée?

— Elle veut un monsieur. Eh bien, toi, qui es de Paris... Oh! je n'ai rien conclu d'une façon précise, hier, avec son père. Seulement, on se comprend à demi-mots. Et toi, te consulter, pourquoi?... C'est pour nous que l'affaire est bonne.

— C'est cela, une affaire. Mais à celle-ci, il faut mon consentement.

— Tu ne peux pas refuser une pareille fortune... Ils nous attendent pour dîner.

Daniel se taisait, déconcerté par le cynisme du paysan, dont il voyait trop clairement les desseins criminels. Il n'avait pas le courage de repousser ses avances, parce qu'il n'osait pas, dans sa douleur filiale, lui dire soudain le rêve d'amour très doux qui murmurait en lui. Il rougissait de mêler à de viles querelles un nom qui déjà lui était précieux. D'ailleurs, lui était-il permis de faire un tel aveu d'amour? Il ignorait les sentiments de Jeanne. Quelle tendresse nourrissait-elle pour lui? Aurait-elle consenti à lui promettre sa main, s'il eût aussi hâtivement tenté, malgré la bienséance, de lui exprimer ses vœux? Mais, songeant ainsi à Jeanne, dont il s'approchait chaque jour davantage, il eut un frisson de joie, son âme s'affermir.

Pourtant, il devrait jusqu'au soir dissimuler, ainsi qu'un paysan, ses pensées et ses sentiments. Il souffrit au fond de son cœur, dans

une honte. Une fois de plus, il se désespéra de manquer de courage, et de redouter ce maître terrible.

La voiture s'engageait dans Osséja, dont les maisons blanches reluisaient de prospérité. Un torrent, la Vanera, descendu d'une gorge du Puigmal, entretient, au moyen de canaux, la verdure des jardins. Partout, c'est le babil de l'eau glacée qui court, cascade, file sous de sombres pontils.

Il fallut traverser le village, passer devant les moulins, devant la scierie dont les ouvriers en veste courte et *baratina*, faisaient, avec leurs scies, le bruit strident d'une nuée de cigales. Une longue grille signalait, là-bas, le domaine de M. Taussac. Les deux battants du portail étaient ouverts. Quissera fit claquer son fouet, et l'on monta, à travers des buissons et des corbeilles de fleurs, au château bourgeois dont le marbre rose resplendissait. M. Taussac apparut sur la terrasse. Ancien ouvrier, il conservait de son origine les manières simples et rondes. Les bras ballants, petit et gros, il souriait en ses blancs favoris, le front protégé par la casquette de soie.

— Bonjour, les amis! salua-t-il en remuant ses poings calleux dans les poches de sa veste de velours. Je suis content que ton fils soit venu me voir, Quissera.

— Oui, je lui enseigne le métier.

Pendant qu'un domestique conduisait la voiture à l'écurie, les trois hommes entrèrent au château, sans cérémonie, dans le salon. Taussac interrogea Daniel sur ce ton familier des campagnes, qui surprend toujours, non sans plaisir, un citadin.

— Hé bien, jeune homme, te plais-tu dans notre Cerdagne?

— Ma foi! il le faut bien.

La porte s'ouvrit. Les trois hommes se levèrent devant la fille de Taussac, une personne mijaurée, courte et forte comme son père, qui avait aujourd'hui soigné sa toilette encore plus que d'habitude. En robe de surah blanc un peu décolletée, elle se tenait raide, se grandissait sur ses petits pieds, dont les bottines vernies craquaient. Les cheveux coiffés haut, elle souriait de ses yeux verts aux menus plis et de sa bouche sensuelle. Tout de suite, elle choqua Daniel par ses affectations d'esprit et de mondanité.

S'étant assise auprès de lui, dans un fauteuil, tandis que les deux maîtres causaient de leurs affaires, M^{lle} Madeleine Taussac pérorait à propos des peintures et des bibelots, dont elle avait décoré son salon. Daniel se réservait. Elle multipliait davantage ses politesses et ses complaisances.

— Allons, allons, mes enfants! s'écria Taussac. Si nous allions faire un tour dans le jardin?

Sur la terrasse, Daniel présenta son bras à Madeleine, et les deux maîtres cheminant les premiers, on parcourut les larges allées sablées. Brusquement, elle retira d'une pochette de son corsage une face à main à branches d'or, puis, avec une attitude distinguée, considéra le paysage, le vert vallon d'Osséja, bruyant de chutes d'eau et de roues d'usines. Daniel eut envie de rire, lui qui tâchait d'être simple et franc.

— Vous devez vous ennuyer ici? lui demanda-t-elle.

— Pas du tout. Je m'habitue très bien. Je serai même très heureux de me mettre au travail.

— Oui, ne serait-ce que pour vous distraire... Moi, je ne me sens pas née pour vivre dans la campagne.

— Les paysans valent bien, je vous assure, les habitants des grandes villes, où l'on rencontre tant de sots et de coquins.

— Sans doute.

Ainsi, maintenant, c'est Daniel qui défendait sa terre, la Cerdagne isolée du monde. On marchait sous des platanes, vers la route, lorsque Taussac proposa au jeune homme de lui montrer ses moulins et ses scieries.

— Je vous laisse, dit Madeleine, je vous attendrai pour dîner.

Elle n'entrait jamais dans les fabriques de son père, au milieu des ouvriers noirs et trempés de sueur. D'ailleurs, elle n'était pas fâchée, ce matin, de prouver aussi qu'elle s'intéressait, en ménagère intelligente, à la vie intime de la maison. Elle salua donc de sa meilleure grâce, en soulevant un pan de sa robe. Tandis qu'elle disparaissait par les buissons de roses qui embaumaient l'entrée du jardin, les trois hommes sortirent.

Une fois dehors, Taussac prit le bras du jeune homme et, sans façon, lui parla :

— Hé bien, Osséja te plaît-il?

— Oui, c'est une robuste et jolie nature. Vous devez être heureux.

— Très heureux. Seulement, je voudrais bien avoir la possibilité de me reposer de temps en temps.

L'allusion au mariage était nette. Le maître d'Osséja offrait sa richesse au beau garçon de Saillagouse, si noblement éduqué qu'il pourrait devenir conseiller général, jouer les rôles importants que le défaut d'éducation avait interdits au parvenu. Quissera souriait en silence. Daniel, malgré tout, s'attendrissait avec une émotion filiale devant ce maître opulent qui, du moins, avait conservé les vertus de ses débuts, la franchise et la simplicité. A la clarté des platanes, la route, surplombée à droite par la montagne, longeait à gauche le torrent bouillonnant de la Vanera, et bientôt pénétrait

dans les fabriques. Celles-ci étalaient, sur un espace de mille mètres, leurs bâtisses souillées de suie, des aires encombrés d'arbres morts. Taussac mena ses visiteurs dans les moindres recoins. Les ouvriers s'inclinaient sans mot dire devant les étrangers : avec leurs yeux sournois de pauvres, ils dévisageaient le fils de M. Quissera, devinant que, peut-être, il deviendrait leur patron, se demandant s'il renfermait sous ses habits du dimanche du cœur et de la volonté. Daniel pressentait leur curiosité soucieuse. Mais, détaché de toute ambition, il plut par son attention sincère aux divers rouages de l'industrie, par sa déférence envers de vieux ouvriers.

— Vous devez être fier de votre œuvre, dit-il à Taussac en sortant, sur la route.

— J'ai eu du mal tout de même. A présent, ça va tout seul. Celui qui me succédera, mon fils, n'aura qu'à se laisser vivre.

Comme Daniel s'abstenait de répondre, Quissera, attribuant son silence à la timidité, s'écria d'un ton bonhomme :

— Oui, Taussac, ton remplaçant pourra se vanter d'avoir tiré un bon numéro!...

La flatterie exalta Taussac davantage. Il voulut célébrer l'éloge de son pays, qu'il aimait sans restriction :

— Quelle Pyrénée superbe!... Nous habitons un paradis!... Voyez les cimes noires du Puigmal, qui font plus resplendissante la voûte du ciel bleu. Là-haut, pour monter au hameau de Vallobère, il y a des chemins que les agents-voyers n'abordent pas souvent. Dans les magnifiques forêts que je dépeuple et qui renaissent d'elles-mêmes, on rencontrait autrefois des ours et des loups. On y rencontre encore des chats sauvages, des renards, des aigles... Ainsi donc, Daniel, on peut se divertir chez nous.

La majesté de cette nature, farouche dans les hauteurs presque inaccessibles, gracieuse dans ses coteaux et ses vallons, impressionnait Daniel. Il se fit en lui comme un frémissement de source féconde. Il comprit qu'il connaissait mal la Cerdagne, et il la désira avec amour.

Au château, Madeleine attendait avec impatience. Elle avait disposé dans la salle à manger des bouquets de fleurs, sur le bahut, sur la servante, sur la table. A cause de la fraîcheur des jardins, on avait laissé les fenêtres closes. Par les rideaux de guipure, les rayons du soleil venaient jouer sur le parquet ciré, sur les chaises d'ébène, sur les cristaux. Taussac et Pierre Quissera mangèrent de grand appétit, selon leur habitude, et aussi pour encourager les enfants. Madeleine affectait des manières énervées et délicates, se taisait parfois, rêveuse, ou bien souriait en montrant ses dents

dures de paysanne. Daniel s'efforçait de suivre la conversation des deux maîtres, afin de se renseigner sur les ressources et les mœurs du pays. Par moments, les mains potelées de la demoiselle semblaient s'insinuer vers les siennes, et le dérangent. Néanmoins, l'opulence de ce château, ses parures lui plaisaient aux yeux. Dans le bien-être de la table, à cette heure printanière, il songeait à la demoiselle de Saillagouse, à Jeanne la Parisienne. Comme il conviendrait à Jeanne, ce cadre luxueux ! Quel charme elle saurait y mettre, instinctivement, d'aristocratie et de gaieté !

Maintenant, Taussac parlait haut, gesticulait, frappait du poing, au désespoir de sa fille :

— Oui, je voudrais organiser un moulin de plus, agrandir mes chantiers, faire vivre un personnel plus nombreux encore !... Comment faire ? Je suis trop seul, il me faudrait un aide.

— Le malheur, mon père, c'est que nous ne sortons pas assez de cette montagne.

— Hé, oui, ma fille !... Pas avec moi qui travaille !... C'est ton mari qui te fera promener !...

A ces mots, Pierre Quissera ne put se contenir de rire. Madeleine, toute rose d'émotion, regarda doucement Daniel, qui écartait ses mains. Taussac, cependant, poursuivit avec emportement :

— Il y en a beaucoup qui nous envient, à Osséja et ailleurs. Si ta mère vivait, Madeleine, elle se régalerait, va... Que voulez-vous, le bonheur n'est pas parfait...

Chacun soupira longuement, dans une mélancolie qu'on exagérerait, ne sachant plus que dire. Ces familiarités importunaient Daniel, le fatiguaient à la longue. Il fut heureux d'aller au dehors, sur la terrasse, respirer l'air pur du parc et des montagnes. Au moment de se séparer, le père Taussac lui frappa gaillardement sur l'épaule :

— Daniel, tu peux à ton gré t'arrêter ici, quand tu passeras dans nos parages.

— Papa, interrompit Madeleine en se moquant de l'ingénuité du brave homme. Nos parages, tu oublies que c'est un défilé où il faut venir exprès.

— Il viendra exprès.

Daniel se mit à rire, en remerciant.

Un domestique avait amené la voiture. On se salua, on promit avec effusion de se revoir bientôt, souvent. Les deux maîtres, anxieux, se regardaient, gravement se serraient la main. Daniel s'installa le dernier sur le siège de la voiture, et lorsqu'il souleva une dernière fois son chapeau aux larges ailes, Madeleine s'inclina avec beaucoup de cérémonie.

VI

L'ÂME NOUVELLE

La lumière tendre de cette après-midi réjouissait les coteaux, les feuillées de la route. Le cheval partit bon train. Les Quissera, préoccupés l'un de l'autre, gardèrent un moment le silence. Le père dit enfin :

— Es-tu content, Daniel?

— Très content de ma journée.

— Ce n'est pas ce que je te demande, tu le penses... Voyons, ce domaine de Taussac ne te dit rien?

— Pas grand'chose.

— Madeleine ne te plaît pas, alors?

— Non.

— Mais sa fortune?

— Elle ne m'importe guère.

Quissera toisa son fils avec mépris :

— Paris t'a bien gâté.

— Je ne sacrifierai pas à l'argent le sort de toute ma vie. Je n'épouserai jamais une femme qui renie son origine.

— En voilà des raisons!... Tu connaîtras la puissance de l'argent dans dix ans, quand tu seras dans les affaires.

Daniel préféra se taire. Une discussion ne pouvait que les aigrir davantage, son père et lui. Quissera, aussi affligé que d'avoir fait faillite, touchait du fouet machinalement, avec une morne colère, son cheval docile. Le chemin se déliait des maisons et des vergers, franchissait les canaux sur les ponts de madriers qui gémissent comme des arbres. La Cerdagne montra son visage paisible, orné de verdure brillantes.

A la vue de sa bourgade, posée à l'issue de la vallée de Llo ainsi qu'au bord d'un vase ruisselant de sa rivière, Daniel éprouva une allégresse. La pensée lui vint de sa maison modeste, du foyer si longtemps méconnu, où, la veille, il avait passé, auprès de Jeanne, une heure d'initiation plus intime.

La voiture courait, réveillant l'écho des tranchées, roulant en légère musique au flanc des coteaux. Au village, le cheval se mit au pas, en gravissant la côte, à droite. Des gens, surpris, saluaient le maître. Quelques-uns, pour éviter de saluer, s'enfermaient vite dans leurs maisons. Comment Quissera se plaisait-il à être ainsi redouté? On le laisserait seul, sûrement, le jour du malheur. Ah! que la bonne et douce Madèle avait dû pâtir de sa tyrannie! Et comme dans le village on devait la plaindre!... Mais cette pitié des paysans de

Saillagouse, des domestiques du domaine, ne rabaisait-elle point en quelque sorte l'épouse du maître puissant? Daniel se sentit blessé dans son orgueil. Une fois de plus il eut la résolution de demeurer chez lui, auprès de sa mère, et de la relever aux yeux du monde. Seulement, consentirait-elle à l'assister dans ses volontés? Le maître avait défendu que le projet du mariage d'Osséja lui fût révélé. Daniel obéirait-il cette fois à une interdiction pareille? Humilierait-il lui-même sa mère, en lui dissimulant ce projet qu'il jugeait impossible et presque criminel?...

Elle était là, Madèle, coquette en ses vêtements noirs, sur le pas du portail. D'instinct, elle tendit ses bras vers son fils. Il courut à elle en souriant.

A table, on ne parla guère, bien que Madèle fût curieuse d'apprendre les détails du voyage. Quissera se servait rapidement, avec une humeur bourrue : le mal de ses affaires l'obsédait. Dès qu'il fut parti, pour se rendre au café, Madèle se rapprocha de Daniel, à la clarté vive de la lampe, et sans préambule l'interrogea :

— Trouves-tu la demoiselle de Taussac à ton goût?

— Qui donc, balbutia-t-il, t'a appris les intentions de mon père?

— Ah! je devine tout... Dans l'ombre où je suis condamnée à vivre, mes yeux se sont faits aigus, ils aperçoivent des choses lointaines. Allons, je devine que ton père s'est trompé.

— Laissons cela... N'ayons plus peur comme des enfants, ne discutons plus à demi-mots... La misère que je ressens ici m'attriste, à la fin, me fait honte. Cette promenade d'aujourd'hui m'aura servi, parce que j'ai compris les extrémités auxquelles mon père sera poussé fatalement, si je ne me mets sur son chemin. Il faut que l'âme de cette maison change, ou plutôt il faut qu'il y en ait une. J'essayerai de la créer avec la mienne.

— Ne rêves-tu pas, à ton tour, mon fils?

— Non, si tu ne trembles plus, si tu n'hésites pas à désarmer légalement mon père... Ta fortune personnelle, tu peux en disposer à ton gré. Confie-la-moi, si tu crois en mon courage, et si tu veux m'aider. Quant à la fortune personnelle de celui que nous appelons encore le maître, je l'aurai, malgré toutes les résistances. Une intervention judiciaire me serait aisée à obtenir.

— Ne commettras-tu pas toi-même le péché d'orgueil? Oseras-tu te révolter contre ton père et le déposséder?...

— Je suis trop convaincu de la droiture de mes résolutions. Tout le monde me louera de ma bravoure, dans les conditions difficiles où je prendrai le domaine. Plus tard, mon père me félicitera, j'en ai la foi profonde.

— Oh! oui, je ne sais plus où il nous conduit...

— Le sait-il lui-même?... Regarde seulement la pression qu'il exerce sur l'oncle Berthomieu... C'est de l'insanité.

— Je souhaite que tes forces ne te trahissent pas.

— La culture, tu veux dire?... L'élève des bestiaux?... J'aurai, avec nos domestiques, des maîtres excellents. J'apprendrai vite, puisque j'apprendrai avec mon cœur. Je serai un paysan!...

Madèle, les mains jointes, considérait son fils avec admiration. Ses paroles viriles la soulevaient de joie et d'espérance. Elle était fière que la terre de Cerdagne eût conquis son Daniel, et qu'à jamais il demeurât son enfant bien-aimé, l'être en qui on espère se retrouver plus beau et plus heureux.

Roquette, la servante, s'était avancée vers la table. Immobile, les poings aux hanches, elle hocha doucement la tête, pour exprimer ses appréhensions.

VII

DANIEL ET JEANNE

M^{me} Escande et sa fille vivaient très heureuses dans leur maisonnette. Elles-mêmes arrosaient leur jardin, qui ne ressemblait plus aux vergers bien peignés de la banlieue parisienne, mais où les arbres montaient libres, déployant leurs branches vigoureuses. La fontaine était au fond, dans la verdure pâle des aubépines bordant la prairie, et, l'une après l'autre, elles faisaient tourner sa roue de fonte. Ce labeur amusant les fortifiait, donnait du jeu à leurs muscles, une flamme de santé à leurs visages. On les trouvait alertes et séduisantes, M^{me} Escande peut-être plus que sa fille. Celle-ci, en effet, avait son air pointu de Parisienne qui ne s'habitue pas aux commérages sans façon de la campagne. Elle craignait instinctivement, sans malice, la familiarité du menu peuple. Aussi, lui reprochait-on un peu sa fierté. Ce qu'on leur reprochait à toutes les deux, c'était de ne jamais parler de leur passé, de la misère dont il faudrait bien connaître tôt ou tard le secret. Bien qu'elles fussent choyées, on se méfiait, on gardait un soupçon. Cependant, lorsqu'on les possédait sur le marché, dans un des magasins, mi-cabaret, mi-boutique, où les marchands débitent toute espèce de fournitures, on les estimait sans contrainte. Et puis, vraiment, Jeanne était si jolie, habillée avec tant de goût, que les bourgeoises les plus cossues n'essayaient pas de rivaliser avec elle. Ses chapeaux de Paris faisaient rêver les jeunes filles, dont le bonnet catalan orné parfois de dentelles plates couvre le chignon noir, et dont le châle à ramages enveloppe les épaules hardies et rondes comme les anses d'une amphore.

Il ne se passait point de jour que Daniel ne vît Jeanne. Les dames Escande, en revenant du marché, le matin, ne fût-ce que pour montrer leurs emplettes, s'arrêtaient chez les Quissera. Ceux-ci allaient à la maisonnette en voisins, l'après-midi. Quissera le père n'y avait pas encore rendu sa visite : il la remettait, de bonne foi, à un jour de loisir. Loin de mépriser les Parisiennes, il les trouvait gentilles, au contraire. Mais pouvait-il penser à elles, dans le désarroi de ses entreprises ? Bien qu'il eût fini par ne rien céler de ses embarras, il prétendait obstinément à quelque espérance. Daniel se gardait de le brusquer, dans la crainte d'un scandale, et il attendait qu'à l'automne, à la reprise des affaires, l'autorité lui fût aussi aisée à cueillir qu'un fruit mûr sur l'arbre. Les Escande, que Salasc avait un peu renseignées sur le compte de Pierre Quissera, voyaient en lui le type du paysan âpre et têtue, qui ne se soucie que de ses bêtes et de ses cultures. Elles jouissaient simplement de l'amitié de Daniel et de sa mère. Madèle, si timide, si tendre, était ravie, de son côté, de connaître du beau monde : dans les babillages à propos de son pays, elle oubliait son isolement d'habitude.

Daniel et Jeanne, en compagnie de leurs mères, se plaisaient ensemble. Ils causaient de Paris. Avec lui seulement elle évoquait la grande ville, elle ne se souvenait que des heures agréables vécues loin de la Cerdagne. S'ils s'égarèrent parfois dans le jardin, c'était pour regarder les prairies, les arbres de la rivière, le paysage que Jeanne trouvait plus radieux chaque jour, dans la montée du soleil. Parfois, Daniel lui contait des légendes, les trésors de la réalité et du rêve que les générations ont accumulés dans cette terre religieuse. Il s'étonnait qu'elle ne sût pas lui conter de même quelque chose de son passé, de son enfance. Pour lui aussi, le mystère planait un peu sur Jeanne. Elle n'en était que plus attrayante, comme un pays à demi caché qu'on désire davantage à mesure qu'on s'en approche. Mais son passé, son enfance, Jeanne, dans cette vie nouvelle de la nature, n'en perdait-elle point la mémoire, de même que le petit Poucet jetait sur son chemin les miettes de pain que mangeaient les oiseaux ? Pourquoi, néanmoins, n'évoquait-elle jamais ses calamités récentes ? Daniel se félicitait que la destinée mauvaise n'eût point laissé d'amertume en son cœur. C'est que M^{me} Escande, gardant pieusement en elle le souvenir de ses malheurs, faisait tout pour écarter de sa fille les moindres ombres.

Aujourd'hui, le soleil rayonnait aussi abondant qu'au cœur de l'été. Tous les arbres étaient couverts de fleurs, des guêpes et des abeilles butinaient le miel dans les jardins. M^{me} Escande montrait

avec enthousiasme à M^{me} Quissera les merveilles de son enclos. Les deux jeunes gens s'égarèrent un moment vers le Sègre.

Daniel dit à Jeanne :

— C'est la première fois, je gage, que vous voyez ainsi l'éclat du printemps?

— Ma foi, oui.

— Ne vous lasserez-vous pas de ma Cerdagne?

— Comment le prévoir?... D'ailleurs, où irions-nous? Et vous, ne retournerez-vous pas à Paris?

— Jamais... La pensée de me remettre sur sa route me viendra quelquefois. L'occasion de réaliser ce voyage ne se présentera peut-être jamais. Je reste chez moi : il le faut. Je trouve ici des éléments de bonheur que je n'aurais jamais espérés aussi grands.

Jeanne, dans son trouble, n'osa répondre.

Ils étaient parvenus au bord de la rivière, dans un bosquet. Jeanne, au milieu de l'herbe, s'arrêta, droite, fière, en sa robe grise, sous la clarté des branches, et Daniel la voyait éblouissante avec ses cheveux de cendres d'or, son visage aux yeux bleus, aux joues savoureuses, aux lèvres rouges dont l'effort de la réflexion dérangeait le dessin délicat. Lui, dans l'aisance de son rustique costume de drap bleu, avait aussi sa séduction, il le savait; le teint mat, la vigueur de ses traits, qu'adouçissait pourtant l'éclat de sa barbe légèrement annelée, la franchise de ses yeux parfois languissants, lui donnaient une expression de virilité noble et douce. Ils éprouvaient l'un et l'autre, comme si vraiment la terre leur fût nouvelle, la révélation d'un sentiment de confiance et de bonté. Leurs âmes innocentes et fortes, que le mal de la vie n'avait pas encore souillées, se joignaient tendrement au long murmure des arbres, à la rumeur de la rivière, et ils communiaient dans le plaisir d'adorer le même paysage, de désirer vivre ensemble sous le même ciel favorable, une destinée qui leur semblait devoir durer toujours. Jeanne, dans ce Paris plus tumultueux qu'une forêt, où les relations se multiplient si fragiles, n'avait connu réellement que l'affection de son père et de sa mère. Aujourd'hui, dans la libre nature, à la lumière du ciel, il n'y avait, pour les yeux de son corps et les yeux de son âme, que ce jeune homme qui, hier, lui était inconnu. Daniel, élevé dans l'unique souci de se satisfaire soi-même, n'avait pas éprouvé jusqu'à cette heure la joie de plaire, de se dévouer à une créature, dont la vue seule inspirait le courage. Il la regarda. Les yeux baissés, un reflet du ciel jouant sur ses paupières et sur ses joues, elle effeuillait un rameau d'acacia. Daniel saisit, à portée de sa main, un rameau pareil qu'il effeuilla de même.

— C'est curieux, mademoiselle, dit-il. Ne vous sentez-vous pas, dans ce calme paysage, redevenir enfant?

— Oui, répondit-elle... Si nous restons ici, que deviendrons-nous plus tard?

Elle souriait. Il repartit, grave et songeur :

— Des paysannes, voilà tout, comme moi... A mesure que je pénètre mieux mon pays, je m'imagine que peut-être la Providence m'a confié une mission d'humanité à remplir dans cette Cerdagne, où les maîtres de certains domaines se conduisent avec les hommes et les bêtes...

Il n'osa conclure, prononcer le nom de son père. Mais Jeanne comprit l'allusion. Aussitôt, pour montrer que le mal n'avait pas d'influence sur son cœur, elle parla avec la hardiesse de son âge :

— Votre père est rude, nous le savons. C'est que, sans doute, la vie lui a été rude. Le souci des affaires, la fréquentation des paysans, lui ont donné des habitudes de violence.

— Peut-être avez-vous raison, murmura-t-il, ravi des excuses qu'elle trouvait, comme lui-même, à l'humeur emportée de son père.

Elle souriait doucement, avec une amitié consolante. D'un geste prompt, qui indiquait l'allégresse de son être, elle détacha un second rameau d'acacia. Il la regardait avec adoration, avec une sorte de gratitude.

Tout à coup, les deux mamans les rappelèrent, aussi effarées que si elles eussent pu les perdre. Ils revinrent par le même sentier, à travers la prairie. Jeanne, qui marchait devant, exagérait, pour plaire, l'élégance alerte de son allure.

Le soir, Quissera ne rentra pas à Saillagouse. Il était allé à Perpignan acheter du foin. Il ne parut pas de quelques jours. Sa maison fut paisible, éclairée d'espérance. Madèle sentait avec bonheur, même à travers le silence, s'affermir les volontés de son fils.

Chaque après-midi, ils allaient chez les Escande. Salasc y venait quelquefois : après un moment de repos dans l'intimité de la famille, il repartait pour son travail, laissant dans la maisonnette comme un parfum de son âme sage et bonne.

VIII

L'AVARE DANS SON GITE

Quissera revint de Perpignan le vendredi soir, un soir d'orage. Il se plaignit de tout : de la table, de la cherté des fourrages, de la saison qui s'annonçait mal. Le repas terminé, il frappa brusquement sur l'épaule de Daniel :

— J'ai à causer avec toi, dit-il.

La mère, pâissant aussitôt, regarda son maître bourru, son fils dont le visage n'avait pas tressailli.

— Ne t'inquiète pas, Madèle, reprit Quissera. Deux hommes ont quelquefois besoin d'échanger leurs idées.

Ils sortirent dans le chemin, que l'ombre confondait avec les prairies. Le vent lourd agitait les arbres du Sègre, dont les eaux faisaient uné rumeur de désordre. Daniel prévoyait des paroles tristes, un défi peut-être, qu'il était résolu à ne point tolérer. Mais, surpris à l'improviste, et seul dans la confusion des choses, à une heure lugubre dans ce paysage tourmenté, pourrait-il répondre aux provocations de son père par l'exposition entière et calme de ses desseins? Son père les soupçonnait, certes, bien qu'il feignît de ne pas s'y intéresser, par bravade.

Maintenant, il marchait de son large pas de conquérant; il ne songeait qu'à son mal d'argent. Et, brutal, essuyant de ses mains rugueuses sa face qu'enfiévrerait la douleur, il dit :

— Si tu avais épousé la fille de Taussac, si tu étais devenu un gros seigneur, tu m'aurais sauvé, parbleu!

Daniel garda le silence.

— Oui, tu m'aurais sauvé. L'an passé, j'ai perdu un troupeau, les moutons décimés par une maladie. Les orages m'ont emporté un pré au-dessus d'Angoustrine. La grêle a ravagé mes seigles de la plaine. Le feu a failli dévorer notre ferme modèle..., la ferme que je dois en partie. Vois-tu, si un miracle ne vient pas me secourir, mon domaine, je ne te le cache plus, s'en ira comme une avalanche dans l'abîme.

Quissera secouait tout son corps avec colère, ses pieds trébuchaient dans le chemin caillouteux. Daniel demeura interdit un moment. Peut-être n'avait-il pas mesuré toute l'étendue de la détresse redoutable. Il se vit lui-même déchu de son rang, atteint dans son propre sort.

— Et le miracle, demanda-t-il, c'est de mon mariage que tu l'attendais?... Alors, tu trompais Taussac?

— Dans ces sortes d'affaires, il y en a toujours un qui trompe l'autre.

Daniel, avec une répugnance instinctive, s'écarta du paysan, que l'argent avait corrompu et que le mal semblait divertir. Celui-ci, d'ailleurs, ajoutait tranquillement :

— N'insistons plus, je n'aime guère les bavardages... Ecoute. Il y a un homme qui peut me venir en aide tout de suite.

— Je sais : l'oncle Berthomieu chez qui tu me mènes.

— Ah! tu as compris?... Cet animal a de l'argent. Qu'en fait-il?

— Ce que bon lui semble.

— Je n'aime pas davantage tes vantardises... Si je perdais mon domaine, je serais malheureux, Daniel. Est-ce là ce que tu souhaites?

— Non, mon père. Mais passons... Que te proposes-tu maintenant? Tu sais que l'oncle Berthomieu ne veut pas te voir.

— Il t'estime, toi, puisqu'il te reproche de le délaisser... Voyons, ne suis-je pas raisonnable? Il me confierait son argent, que je ferais fructifier, et je lui offre chez nous le vivre et le couvert.

— Ce n'est pas à son âge qu'on change ses manies. Nous perdons le temps.

— Que risquons-nous d'essayer ensemble? Personne, à cette heure, ne peut nous surprendre. Nous allons le trouver en train de lire son journal ou de dire la prière.

— Allons tout de même.

Daniel pouvait-il reculer? Une fois de plus, il condescendait aux caprices de son père, par pitié suprême. Il le protégeait en quelque sorte : cette pensée le soutenait, lui donnait une satisfaction, en cette démarche de complicité confuse que sa conscience, malgré tout, lui reprochait. D'ailleurs, dans la nuit profonde où soufflait un vent d'orage, il tressaillait de peur, lui qui avait toujours subi l'ascendant de son père; il craignait, en sa jeunesse sensible, ce vieux maître qui lui semblait un de ces paysans sournois avec lesquels, parfois, au crépuscule, on fait route ensemble et dont on se méfie, malgré soi.

La ruelle étroite de Llo grimpait au milieu du fumier. Aucune lumière ne brillait aux masures. Tout en haut, la maison de Berthomieu s'abritait sous un rocher qu'on voyait là, depuis des siècles, penché sur le hameau. Une lueur jaune remplissait sa petite fenêtre à barreaux, au-dessus de la porte en ogive.

Ils frappèrent timidement, l'un et l'autre. Aussitôt un bruit de sabots roula par la maison sonore.

— Qui est là? demanda l'avare.

On sentait son souffle à travers l'huis épais. Quissera, pour engager son fils à répondre, le toucha du coude.

— C'est moi, fit Daniel.

— Toi, à pareille heure, toi qui viens me visiter si peu!... Que se passe-t-il donc?

L'avare entr'ouvrit. Quissera, impatient, s'insinua, et repoussant la porte d'un coup d'épaule, entra.

Berthomieu avait reculé de stupeur. Mais, recouvrant son assurance, il montra sa face barbue de montagnard grand et lourd, il fit résonner d'un choc entre ses pieds la crosse d'un fusil.

— Ton père!... Que me voulez-vous?

— Pas du mal, voyons.

Quissera, après avoir traversé la pièce nue qui servait de vestibule, s'assit auprès du feu de la vaste cuisine aux dalles rongées d'usure, dans le fauteuil même du seigneur de céans. Celui-ci l'avait suivi en grondant. Toutefois, la présence de Daniel apaisait son inquiétude : il considéra un moment son franc visage que le soleil n'avait pas encore flétri. Puis, lui ayant offert une chaise de paille, il s'assit sur le banc de bois que, les jours de soleil, il transportait dans son jardin. Ses mains aux veines saillantes posées sur ses genoux, il hocha sa tête aux petits yeux rusés et dit :

— Je ne suis pas content de vous voir à cette heure.

— Moi, répondit Quissera, tu ne me croiras pas, si je parle. Que mon fils t'explique.

— Daniel!...

L'avare demeura ébahi. Est-ce que cet enfant allait se solidariser avec son père? Quissera l'avait donc empoisonné? Il repartit avec empressement :

— Daniel, je n'aurais pas reçu ton père, s'il s'était présenté seul.

Daniel se troubla davantage. S'il n'était pas fâché de tenter, au profit de sa maison, une réconciliation entre les deux hommes de rudesse égale, il souffrait du mauvais accueil de l'un et du sans-gêne injurieux de l'autre. Cependant, sous peine de rompre à l'improviste avec son père, dans un lieu peu favorable à leurs communs intérêts, il devait parler.

— Vous vous trompez, Berthomieu, dit-il. Mon père est embarrassé dans ses affaires : il croit que vous pourriez l'aider à se relever.

— Oui, nous connaissons l'antienne. C'est bien à toi de chercher à sauver un homme perdu sans retour... Tant pis pour lui! Il n'écoute personne.

— Notre nom ne vous intéresse donc pas?

— Votre nom?... Je m'appelle Berthomieu, moi.

— Tu ne nous aimes donc pas?

— Si, toi... Je ne serai libre de t'aimer que lorsque tu seras sorti des griffes d'un fou.

Quissera s'agitait dans son fauteuil, la face rouge au feu de la cheminée.

— Tu me noircis devant mon fils? maugréa-t-il.

L'autre, imperturbable, poursuivait :

— Daniel, n'obéis plus à ton père. Il a fait souffrir ta mère, il te fera souffrir.

— Assez! cria le rustre de Saillagouse.

Et se dressant, il couvrit de son ombre le solitaire farouche, qui levait sa tête hirsute, aussi dure qu'un roc. Daniel avait écouté, en rougissant de honte, les malédictions de l'avare, qu'il savait légi-

times. Peut-être une rancune subsistait entre les deux hommes, le ferment d'une rivalité ancienne. Alors, la pitié lui gonfla le cœur. Grandi par la force des choses, il éleva, dans le silence, sa voix jeune qui tremblait d'émotion.

— Vous me donnez tous deux un étrange spectacle, dit-il. Oseriez-vous vous disputer ainsi devant le monde?... Nous avons un honneur commun, mon oncle.

— Que ton père lâche la charrue. Nous verrons après.

— Me crois-tu aussi fainéant que toi!...

— Voilà, dit Berthomieu. Dès qu'on n'est pas d'accord avec ton père, il vous insulte. Il vaut mieux, crois-moi, ne plus se revoir. Toi, je ne te chasse pas. Mais allez-vous-en...

Quissera, tout crispé de colère, se détournait, crachait sur les dalles, maugréant de nouveau :

— Cet avare ne mourra donc jamais?

— Merci... Tu es de plus en plus aimable.

— N'est-il pas stupide avec son fusil?... De quoi donc a-t-il peur?...

— Sortons!... cria Daniel, qu'exaspérait tant d'infamie.

Il sortit précipitamment, et son père dut le suivre. La porte se referma, brutale : ils entendirent le ricanement de l'avare. Daniel, désolé d'abord par ces misères, ne savait que dire. Son père lui faisait horreur, dans la solitude de ce hameau, dont les masures exhalaient une odeur de litière.

La nuit était moins épaisse, bien que le vent fit toujours avec violence gémir les arbres, frissonner les broussailles sur la colline. A cause du froid plus intense, ils s'enveloppèrent étroitement dans leurs manteaux.

— Je suis abandonné, dit Quissera d'une voix sourde.

— Tu as tort, répondit Daniel. On ne t'abandonnera pas.

— Oh ! toi, ça t'amuse de refuser de beaux mariages et de vivre en pauvre.

— Je ne serai pas pauvre, puisque la fortune de ma mère est intacte et qu'elle me reviendra.

— Tiens!... Par exemple!...

Quissera, une main sur le front, éprouvait, comme dans l'ivresse, l'éblouissement du vertige.

— Je m'en doutais, grondait-il. Nous verrons...

Il allait railler son fils, lorsque soudain, dans le champ d'Audié, ils entendirent le bruit rythmé d'un pic. Ils s'arrêtèrent, saisis d'une même frayeur. Le pic ayant cessé de battre, le silence parut plus grand. Alors, la silhouette d'un paysan bougea dans l'ombre du pré; puis, le pic à l'épaule, elle gagna la passerelle du Sègre, s'enfonça sous les arbres.

— Quel est ce hardi coquin qui vient maintenant fouiller dans les ruines?

Le paysan fuyait : c'était Jean Gobern. Persuadé que le champ d'Audié renfermait des trésors ou une source minérale dont le filet d'eau s'écoulait inutilement dans la rivière, il venait depuis deux nuits sonder avec son pic les pierres enterrées. Ce qui l'encourageait dans ses recherches, c'est qu'il croyait naturellement que le meilleur profit de la découverte serait attribué à celui qui l'aurait le premier révélée au pays de Saillagouse. Tout à l'heure, il avait reconnu dans l'ombre la voix de Quissera, du maître dont il redoutait l'ambition, l'envie fertile en stratagèmes. Quissera, de son côté, l'aurait-il reconnu ? Il fuyait à la hâte, étonné que la Providence l'entravât dans son œuvre, à laquelle sans doute il se jugeait prédestiné.

Cependant, Quissera, loin de songer à le poursuivre, restait paralysé par l'émotion d'un danger indicible, par l'épouvante du superstitieux qui craint que toutes les misères à la fois ne s'abatent sur lui.

— Tout de même, dit-il dans une jalousie plus ardente que la peur, nous allons voir.

— Allons...

Ils s'avancèrent. Dans les ruines, alentour, aucune trace de fouille, aucune empreinte de pas. Car, le ciel s'étant dépouillé de ses nuages, la lueur de la lune éclairait les arbres et les prés des coteaux, la robe frémissante de l'ombre dans la vaste plaine.

— Je ne vois rien, grommelait Quissera. Quand nous serons partis, ce paysan reviendra. Qui ça peut-il être ?

— Quelque rêveur.

— Oui, moque-toi de ton père.

Dans la nuit légère, là, tout proche, la maisonnette de Jeanne reposait bien heureuse, parmi les jardins odorants, à la musique de la rivière qui charmait le village silencieux.

IX

LA DÉFAITE DU VIEUX MAITRE

Levé de grand matin, Quissera se rendit chez Salasc. Ensuite, comme celui-ci venait de partir pour le col de la Perche, où un tâcheron lui recueillait l'argile de ses ouvrages, il descendit à la ferme. Il ne rentra que le soir, plus tôt que de coutume. Il n'avait pas son arrogance, son air de souveraineté. Le fardeau de ses soucis semblait le gêner enfin, l'obligeait de se courber humblement.

— Veux-tu que nous allions chez M^{me} Escande ? lui proposa Madèle.

Il réfléchit, maugréa des mots de rancune contre Salasc; puis, les poings serrés, se décida :

— Allons nous distraire.

On n'osa l'engager à changer de linge, de crainte qu'ennuyé, il ne modifiât sa décision. Alors, ses guêtres crottées, la face luisant de sueur et de poussière, il partit le premier. Il entra d'un trait dans la maisonnette, le front haut, faisant sonner son pas sur le carreau du vestibule.

— Bonjour, mesdames, bonjour.

Celles-ci étaient impressionnées de voir chez elles, dans leur salon douillet, cet homme à corpulence de travailleur de terre. Madèle se félicitait de la bonne humeur de son mari; Daniel observait, en frissonnant de plaisir et de reconnaissance, M^{lle} Jeanne, qui offrait sa main frêle aux mains pataudes du maître.

— Oh! oh! s'exclama celui-ci. Vous avez arrangé votre maison! C'est magnifique!... Des tentures rouges! Un piano! Et ces bibelots de porcelaine qu'on briserait au premier mouvement!... Vous avez rapporté tout ça de Paris?

— Oui, monsieur.

— Des tableaux de pays du Nord sans doute : il y a de la brume. Des vases peints comme ceux de cet original de Salasc. On se met bien à Paris. Aussi, mon brigand de fils le regrette... Oh! il n'y retournera pas...

Daniel, les mains derrière le dos, se balançait sur ses pieds, avec l'appréhension que son père ne commît quelque incivilité. Mais celui-ci, étalé dans un fauteuil, s'épanouissait de bien-être. Le calme de ce logis exerçait-il sur lui-même une influence bien-faisante?

— Venez voir le jardin, dit M^{me} Escande.

— Allons...

Les bottes du paysan marquaient des taches de boue sur le parquet de la salle à manger.

Les deux battants de la porte s'ouvrirent au soleil doré du soir, et le jardin rayonna tout entier, avec une telle gaieté que le vieux paysan de Saillagouse, quoique familier des campagnes, eut par tout son être une sensation d'allégresse. Le rideau des arbres remuait confusément le long de la rivière. Là-haut, le ciel bleu pâlisait déjà, le plateau luisait encore d'une lumière blonde.

— Oh! oh!... Salasc doit être content.

On accompagnait le maître par les allées sablées, sous les branches toujours vertes. Il était vraiment chez lui. Il félicitait ou blâmait sans détour, adressait à M^{me} Escande des conseils de culture. L'odeur de la terre, dans cet enclos rajeuni, l'attendrissait. Ses

mains se faisaient prudentes pour toucher les ramures. Il ne songeait plus aux choses d'argent. M^{me} Escande écoutait avec amitié ce diable d'homme, qu'on lui avait dépeint si bourru et si vulgaire.

Les deux jeunes gens se tenaient à l'écart, et laissant leurs parents se lier davantage, ils échangeaient aussi, librement, des paroles d'espoir.

— Mais il est charmant, votre père, murmura Jeanne.

— Il a des manières de montagnard, voilà tout.

— Alors vous serez, Daniel, le montagnard d'un nouvel âge.

— Oui...

Le maître, bientôt, s'étonna de voir les deux enfants s'isoler et paraître goûter en leur conversation la volupté d'une joie défendue. Il les épia sans mot dire, à plusieurs reprises, avec une ironie hautaine. Il comprenait tout à coup leurs rêves d'amour. Jamais il n'eût imaginé une folie pareille. Une ombre passa sur son front. Les deux femmes, auprès de lui, éprouvèrent une seconde d'angoisse. Il les suivit vers la maison, en baissant la tête, avec une mélancolie qu'on ne lui connaissait guère. Ayant refusé de s'asseoir de nouveau dans le salon, il gagna la porte de la route. Là, sur le seuil, M^{me} Escande, selon sa coutume de Parisienne, lui tendit sa main tremblante : il donna la sienne, ardente et calleuse, il regarda Jeanne avec une fixité telle, que l'enfant, auprès de Daniel, se troubla.

Quissera, jusque chez lui, conserva son sang-froid. Dès qu'on fut à table, il prit son maintien de morgue et de bataille, la serviette sur ses genoux, et dit :

— Daniel, j'ai dû me tromper tout à l'heure. Cette demoiselle d'à côté, c'est pour t'amuser, je pense ?

— Je ne comprends pas.

— Après m'avoir repoussé le mariage d'Osséja, tu n'iras pas t'éprendre d'une pauvrete de Paris ? On ne sait pas seulement d'où ça sort !

— J'aime mieux ne pas répondre.

— C'est plus facile.

— Je ne veux pas t'offenser, mon père.

Quissera dut se taire, déconcerté par la volonté de son fils, dont il comprenait trop le sens. D'ailleurs, il avait un malaise étrange, une lassitude. Il ne mangeait pas à l'ordinaire, et parfois frémissait par tout son corps, comme s'il eût pressenti qu'un malheur nouveau le menaçait.

Il allait sortir, dans la nuit, lorsqu'un de ses pâtres d'au-delà d'Angoustrine entra brusquement. Couvert de son manteau de bure, les jambes enveloppées de guêtres de toile, celui-ci s'avança d'un pas rapide et parla, haletant :

— Mon Dieu!... comment vous expliquer, monsieur?... Je viens vous dire une chose affreuse.

— Pas de mensonges surtout.

— Comment mentirai-je?... La jasse de Font-Romeu a brûlé.

— Brûlé?... Et mes troupeaux?

— L'incendie a tout dévoré... Ne me criez pas!... Il n'y a point de ma faute, je vous jure!

— Malédiction!...

— Je ne sais comment le feu a pris.

— Oui, gueux!... Ils sont tous les mêmes, ils allument tranquillement leur pipe, ils s'en vont en riant, et les forêts brûlent derrière eux. Brigands, vous vous moquez bien de vos maîtres, vous autres!...

Le pâtre se serrait dans son manteau, subissant avec résignation tous les outrages que provoquait le malheur immense. Humble, il se reculait dans l'ombre de la salle. Et sur sa face ravagée par vingt années de labeurs et de peines, le maître, furieux, agitait ses bras, criant :

— Je ne sais ce qui me retient de te fouetter!... Ah! tu trembles, hypocrite!... Au fond de toi, tu te réjouis du malheur de ton maître!

— Moi!...

Le pâtre, touché dans son honneur de valet fidèle, se redressa, rude et beau, comme un arbre secoué par l'orage :

— Moi!... Mentir! Mentir!... Nous ne souhaitons de mal à personne, surtout pas à celui qui nous donne la vie.

— Vous m'en avez une belle reconnaissance, en laissant détruire mon bien. Il vous intéresse si peu!...

Quissera marchait de long en large, exaspéré par son impuissance au milieu des détresses qui, de toutes parts, s'acharnaient. La maison retentissait du bruit de ses clameurs et du désordre de son pas. Le pâtre restait debout, muet, le front dans l'ombre.

Alors, Daniel intervint entre les deux hommes, bravement. D'un élan spontané, il montra, devant un des vieux salariés de son domaine, le maître courageux et sage dont il sentait depuis quelques jours se composer l'âme en lui, et qui, tout entier, se révélait à lui-même, en cette heure d'épreuves.

— Mon père, dit-il, tes fureurs ne modifieront pas le cours des choses.

— Toi!... Que veux-tu?

— Je ne m'attarderai point à discuter. Considérons le malheur présent. Tes biens sont assurés, n'est-ce pas?

— S'il est prouvé que mes pâtres ont allumé l'incendie, je ne toucherai pas un centime. Ne veux-tu pas, par hasard, que je les récompense?

— Je veux que tu ne les calomnies pas.

— Tais-toi!...

— Je ne me tairai plus. Tu m'as voulu dans la Cerdagne, toi de qui le Destin se détourne, nul ne l'ignore, et toi moins que les autres. Eh bien, la fortune de ma mère me donnera le pouvoir de te remplacer.

— Ah! ah!... C'est la révolte, monsieur le citadin!

Daniel s'avança vers le pâtre. Celui-ci, réconforté d'une joie soudaine, ouvrait des yeux ravis, comme à la clarté d'un miracle.

— Voyons, toi, combien nous reste-t-il de bêtes, là-haut?

— Sur trente, nous avons pu en rejoindre dix.

— Dix! hurla Quissera.

— Nous pourrons en retrouver facilement une dizaine encore.

Daniel, qui se tenait calme et grave, les mains aux poches de sa veste, repartit, après s'être recueilli une minute :

— Va-t'en, j'aviserai.

Quissera gémissait dans un coin, les mains sur la face. Il se voyait désarmé bientôt, à la merci du jeune maître qui prendrait l'argent. Dans sa désolation, il semblait se soumettre aux misères injustes de la vie.

Le pâtre sortait, enveloppé de son manteau de bure, serrant en quelque sorte entre ses bras le trésor de bonté et de force nouvelle que Daniel avait paru lui confier. En traversant la cuisine, il épia la servante Roquette, qui avait écouté, dans l'encoignure du couloir, la discussion de leurs maîtres. Les deux domestiques comprirent, à leurs regards, qu'ils se félicitaient l'un et l'autre de la défaite du vieux.

X

LES AVEUX

Le lendemain, Quissera partit de bonne heure pour la jasse incendiée. Daniel s'abstint de le suivre, sur les instances de sa mère. Alors, dans la matinée, il descendit au village, afin de se distraire. C'était le fort moment du marché, sur la place de l'Église. Des paysannes, coiffées de bonnets noirs au bandeau de laine blanche, quelques vieux appuyés sur leurs cannes, faisaient leurs emplettes. Chacun, à l'apparition de Daniel, s'interrompit de bavarder. Les envieux, les grincheux de nature, prédisaient la ruine des Quissera. Comment interroger Daniel? Il parlait si peu. On l'accusait d'une certaine fierté; on lui tenait même rancune, parce que, n'ayant jamais frayé avec les garçons et les filles du village, il s'était si vite familiarisé avec les dames de Paris.

Daniel errait indolemment, embarrassé par la curiosité du monde.

A la boutique du forgeron, il s'arrêta, parmi des hommes plus âgés que lui. Aussitôt, ceux-ci l'interrogèrent, avec la hardiesse que donne le sentiment, agréable malgré soi, des malheurs d'autrui :

— Hé bien, monsieur Daniel, vous avez perdu vos troupeaux de Font-Romeu ?

— Non. Quelques bêtes seulement. Ma foi, tant pis ! on travaillera.

— Est-ce donc vrai que vous restez parmi nous ?

— Certes !... Tout de même, dites-moi, on s'occupe beaucoup de ma personne.

— Diable ! riposta le forgeron. Vous êtes le fils de M. Pierre Quissera !...

Daniel se tut, s'efforçant de ne pas se fâcher de l'attitude fanfaronne de ces gens. Il sentait, après tout, leur tendresse compatissante, leur bonté simple. Mais la balourdise de leurs gestes, leur odeur de terre, lui déplaisaient comme le premier jour. Il s'éloigna, maussade, rentra chez lui par le chemin désert qui longe la rivière.

La maisonnette, ses fenêtres ouvertes, aspirait la lumière, les parfums de l'enclos. Pourtant, à cause de la solitude peut-être, qui surprenait après la rumeur si gaie du marché, la vallée de Llo dégageait aujourd'hui une émotion de mélancolie. Était-ce parce que Daniel considérait les choses avec tristesse ? Car, à force de songer aux malheurs de sa maison, il en venait à craindre de déchoir de son rang, un jour prochain. Et alors, dénué du charme de la fortune, serait-il digne de prendre Jeanne pour épouse ?

L'après-midi, il se reposait dans le jardin, près de la tonnelle, en compagnie de sa mère, lorsque celle-ci, avec une assurance qu'elle montrait pour la première fois, évoqua leur situation de famille.

— Que de douleurs, mon fils, j'ai subies dans cette maison ! dit-elle. S'il me reste un espoir d'empêcher notre nom de tomber au déshonneur, je le vois en toi, Daniel.

— Ne t'alarme plus, ma mère. Je serai Cerdan.

Les arbres touffus du Sègre murmuraient par intervalles sous la brise. Là-bas, vers la grand'route, des roues de moulin ronflaient, dans les chutes d'eau. Dans la paix laborieuse du paysage, Madèle souriait, aux promesses de son fils. Des rides, sous l'effort de la pensée, sillonnèrent son front où, d'un geste machinal, elle écarta des cheveux grisonnants qui s'en allaient caresser les joues.

— Pourquoi, demanda-t-elle, n'as-tu pas accepté le mariage d'Osséja ?

Il la regarda doucement, avec une surprise extrême ; il hésita quelques minutes, les mains jointes, à confesser les choses passionnées de son cœur. Dans le silence, on entendit le cri perlé des hirondelles qui tournoyaient en volant sur les prairies ; on entendit

aussitôt la voix de M^{me} Escande qui, dans le jardin, appelait Jeanne, Jeanne!... A cette voix aimée, Daniel tressaillit, devint tout rouge, comme d'une faute qu'il eût pu, dans sa pensée, commettre.

— Allons, reprit tout bas Madèle, dis-moi plutôt que Jeanne la Parisienne te plaît.

— Oui... c'est elle que je désire. Seulement, ajouta-t-il avec une modestie charmante, ne suis-je pas pour elle un paysan de Cerdagne?... Elle peut m'accepter comme un ami, non comme un époux.

— Tu plaisantes!... Ah! je vois bien qu'elle tourne autour de toi. Sa mère le voit aussi, va...

— Paris, je l'oublierai, moi qui retrouve ici la maison familiale, le ciel de nos Pyrénées que mes yeux ont aimé le premier. Mais Jeanne?... Je l'observe avec attention. Elle s'efforce d'aimer notre ciel et nos montagnes, de se conformer aux usages de Saillagouse. Et puis, au marché, sur les chemins, je remarque, lorsque nous rencontrons du monde ou que nous croisons des troupeaux, l'étonnement qui brille dans ses yeux, une inquiétude qui contracte son visage. Devant nos montagnards poudreux, elle éprouve, malgré elle, une répugnance physique, surtout si faisant mine de s'approcher, ils la regardent trop longtemps.

— Tu supposes à Jeanne des appréhensions que tu éprouves toi-même... Tu es jeune.

Madèle caressa les épaules de son fils d'une main jalouse. Il poursuivit sur un ton ferme :

— Quoi qu'il en soit, je souhaite que Jeanne entre chez nous. Elle nous apporterait, avec la grâce de son âge et de son innocence, les bontés, les espérances qui font aimer la vie. Tu serais heureuse de l'avoir, ma mère. Tu ne serais plus seule jamais...

— Que Dieu t'entende!...

Le ciel bleu frissonnait au soleil comme de la soie. La lumière d'or s'épandait sur les maisons blanches de Saillagouse, dont les toits d'ardoises miroitaient ensemble.

Daniel s'éloignait vers la prairie de la maisonnette, lorsque la sonnette du portail tinta :

— Tiens! fit-il, radieux ainsi que sa mère. Voici Salasc!...

Le céramiste arrivait en se dandinant, dans sa longue blouse çà et là tachée d'argile et de couleur. Il s'assit sur un banc, près de la tonnelle, avec un air préoccupé. Pourtant, il souriait en sa barbe d'apôtre, les yeux demi-clos.

— Je viens à cause de toi, Daniel... Vous avez sans doute entendu, tout à l'heure, que M^{me} Escande appelait Jeanne. Eh bien,

j'étais chez elles. Voici pourquoi. Je suis en train de modeler une amphore, où je veux mettre deux personnages, jeunes et beaux, qui seront, si vous voulez, Jeanne et Daniel.

Daniel, à ces mots, eut une émotion de plaisir et de vanité puérole.

— J'ai obtenu de M^m Escande, continuait Salasc, l'autorisation d'accomplir mon œuvre. Ensuite, nous l'avons demandée à Jeanne.

— Et...?

— Et tu penses que, du côté de Jeanne, il n'y a pas eu la moindre difficulté. Maintenant, vous m'autorisez, vous autres?

Madèle regarda son fils et se tut, avec un scrupule de sa conscience timorée. Ces dames de Paris ne dédaignaient-elles point trop l'opinion, les commérages du pays? Daniel riait, dans sa joie sensuelle.

— Oui, s'écria Salasc avec enthousiasme, cette œuvre comptera parmi mes œuvres! Je la veux éclatante de la jeunesse pure de deux êtres que Dieu, j'en ai la croyance, a rapprochés. Je reproduirai leur image avec toute la vertu de mes doigts, puisque je les aime avec toute la sincérité de mon cœur : l'une blonde comme nos maïs à l'automne, l'autre brun comme les sentiers de nos montagnes.

Paroles affectueuses, qui coulaient de source, meilleures que la flamme du foyer pendant l'hiver, le soir, quand on a parcouru tout le jour les coteaux glacés. La mère de Daniel contemplait avec langueur son jardin, les plantes vivaces, ce coin de terre sacré où, si souvent, dans la solitude, elle avait rêvé de son fils. Celui-ci, le front baissé, écoutait en lui l'écho réconfortant des paroles de leur ami. Il se leva, s'achemina vers la rivière, avec le vague espoir d'y rencontrer Jeanne.

Alors, Madèle, frémissante de joie en même temps que d'inquiétude, se tourna vers Salasc.

— Je veux vous faire une confidence, lui dit-elle. Nous venions justement de parler de Jeanne. Mon fils la désire pour épouse...

— Ce n'est pas un secret, répondit-il en souriant. Tout le monde le devine.

— Pensez-vous que Jeanne épouserait un paysan? Pensez-vous qu'elle se plairait ici?

— Oui, une femme se plaît dans la maison de l'époux qu'elle aime.

— Il y a la question d'intérêt. Certes, elle m'importe peu, à moi. Seulement, je redoute l'hostilité de mon mari. Il vaudrait mieux éviter des querelles. Vous qui avez pénétré dans l'intimité des affaires de M^m Escande, me renseignerez-vous sur ses ressources?... Et puis, que pensez-vous de son passé? Il faudra bien le connaître.

— La conscience des gens se reflète sur leurs visages. Voyez

quelle clarté, quelle douceur confiante, sur le visage de M^{me} Escande et celui de Jeanne!... Quant à leurs ressources, j'ai gardé, les premiers jours, leurs titres de rentes, qui sont presque tous des obligations du Panama. Vous savez, par le tapage que cette entreprise fait encore même dans les journaux de chez nous, que ces obligations de tout repos constitueront plus tard une fortune pareille à celle des obligations de Suez, sous l'Empire.

— Tant mieux... Ah! si nous pouvions améliorer la nature de Quissera aussi heureusement que nous marierons Daniel!...

Ils se turent, car Daniel s'approchait. Il comprit, à leur attention souriante, qu'ils venaient de parler de lui : il leur souriait aussi. Le silence régna, pendant lequel on entendit bourdonner le village.

Tout à coup, la voix railleuse d'un paysan retentit, sous les arbres de la rivière.

— Hou!... hou!... là-bas!...

— Tiens, voici Jean Govern.

C'était lui, en effet. Se promenant dans les parages du champ d'Audié, il venait rejoindre Salasc, qu'on rencontrait si peu sur les chemins.

— Bonjour, salua-t-il, bonjour, Salasc. Comment ça va aujourd'hui?

— Pas mal. Et toi? Que cherches-tu?

— Eh!... je pense à vos ruines... Je suis bien aise de vous voir pour vous dire que vous avez tort de ne point m'y laisser fouiller.

— Toi, Quissera, tout le monde... Vous vous disputeriez. D'ailleurs, que ferais-tu d'un trésor? Tu es bien plus heureux de vivre en poète.

— Vous êtes un sceptique de Paris, vous aussi, comme qui dirait un mécréant ici. Vous, si vous ne croyez pas aux trésors, d'autres y croient de toutes leurs forces.

— Laissons-les croire.

— En attendant, il y en a qui viennent rôder chez vous la nuit.

— Je sais, je sais... Que je les surprenne une fois, et ils n'auront plus envie de recommencer.

Govern, enchanté d'avoir donné le change, maugréa :

— Si vous n'étiez pas riche, vous vous décideriez.

— Attends que je sois pauvre.

— Il y en a qui mettent longtemps à devenir pauvre.

Et le sorcier s'en alla, gesticulant, frappant le sentier de son bâton, avec des airs de menace et d'ironie.

Georges BEAUME.

La suite prochainement.

L'INSTITUTION DES BUREAUX D'ÉPARGNE

DES MANUFACTURES

Cette institution populaire a été créée en 1876; mise en œuvre, d'abord en essai, à la manufacture nationale des tabacs de Nantes, elle s'est propagée dans d'autres établissements de l'Etat et dans les manufactures privées en France et à l'étranger.

A cette heure, dans les six principales manufactures de l'Etat qui sont munies de cette institution, et qui comprennent 4503 ouvrières et ouvriers, les Bureaux d'épargne ont facilité une somme d'épargnes de plus de 2 millions de francs (2 095 591 fr.).

La seule manufacture des tabacs de Nantes, dont le personnel est en moyenne de 1000 travailleurs (en 1896 : 1066), dont plus des deux tiers sont des femmes, a compté une somme totale d'épargnes de près de 800 000 francs (à la fin de 1896 : 772 086 fr.). Actuellement, presque tout le personnel des travailleurs (1047) fait usage du Bureau d'épargne, dont ils se trouvent bien; et dans la dernière année (1896), les épargnes faites se sont élevées à la belle somme de 41 558 francs avec accroissement du nombre des déposants.

Cette institution réussie peut donc nous offrir déjà de précieux enseignements d'expérience, et les hommes, soucieux du mieux-être des ouvriers, liront avec un intérêt cordial les origines des Bureaux d'épargne et les résultats : comment ces agences auxiliaires des Caisses d'épargne se sont formées et développées, comment elles sont devenues, par leur bienfait, sympathiques et chères au peuple travailleur, et par quels incidents caractéristiques, curieux, édifiants, leurs opérations se sont signalées au cours de ces vingt et une années.

Ce récit historique nous permettra de rendre justice et de faire honneur aux administrateurs et aux contremaîtres qui, avec le plus franc dévouement social, ont donné leur concours pour cette œuvre de sage et puissant progrès populaire.

I

En 1875, comme je parcourais nos provinces pour propager l'organisation ou surveiller le fonctionnement des Caisses d'épargne scolaires, je profitai des relations que m'avait créées cette tâche avec les administrateurs de tout ordre, les membres de l'enseignement et autres notables

locaux, pour étudier sur place les divers services de prévoyance populaire, leurs défauts signalés, leurs améliorations désirables; et mon attention fut appelée sur les ouvriers et ouvrières des manufactures par un incident.

Dans une grande ville, où est établie une manufacture nationale de tabacs, je passais un soir devant la porte principale de l'établissement, et je fus frappé de voir là une double haie de petits marchands ambulants, hommes et femmes, qui étalaient sur des éventaires divers objets de médiocre utilité ou de fantaisie : pipes, foulards, montres de bas métal, chaînes, pendants, bagues et autres bijoux de camelote. Je demandai la raison d'être de cette sorte de petite foire; et l'on m'apprit que ces marchands attendaient, à la sortie des ateliers, les nombreux ouvriers et ouvrières de la manufacture, dont c'était le jour de dizaine de paye, et qui allaient sortir la poche pleine de leur salaire; il s'agissait de tenter leur fantaisie, leur imprévoyance, au moment où ils avaient l'argent au bout des doigts. Je fus curieux d'assister à cette captation à l'affût; et je vis en effet des centaines de jeunes filles et jeunes femmes, et d'ouvriers, qui gaspillaient dans ces achats futiles une bonne part de la paye qu'ils venaient de recevoir. Avant de pouvoir aller à la Caisse d'épargne, l'ouvrière ou l'ouvrier était tenté par le démon de la dépense vaine.

Cette observation me donna à réfléchir. Et je me dis qu'il serait peut-être possible de faciliter l'acte d'épargne avant la sortie des ateliers, avant la tentation mauvaise.

Ne pourrait-on pas mettre la Caisse d'épargne à la portée des ouvriers et ouvrières d'une manufacture, en leur procurant l'avantage de déposer leurs épargnes sans déplacement, sans perte de temps, le jour même et à l'instant de la paye, au moment psychologique où ils peuvent le mieux faire leurs économies, et avant qu'ils ne sortent de la manufacture, avant la tentation des petits marchands de futilités? Ne pourrait-on pas leur ménager aussi des facilités spéciales pour retirer de la Caisse d'épargne leurs épargnes ainsi aisément amassées?

Rentré à Paris, je soumis mes vues et mon projet à M. Rolland (de l'Académie des sciences), alors directeur général des manufactures de l'État et l'un de nos présidents de la Société française et du Congrès universel des institutions de prévoyance; dès le 12 janvier 1876, nous étions d'accord pour faire un essai dans une manufacture nationale qui semblait offrir les meilleures conditions de succès : humeur douce de la population, intelligence administrative et bienveillance paternelle du directeur de la manufacture de l'État et des administrateurs de la Caisse d'épargne de la Ville. Je partis aussitôt pour Nantes (Loire-Inférieure), où j'avais déjà trouvé pour les Caisses d'épargne scolaires, en 1874-75, les premiers et les meilleurs concours chez le vice-président (M. de La Brosse) et l'agent général (M. Frédéric Besnard) de la Caisse d'épargne. Avec l'agrément du ministre des finances, le directeur général des manufactures nationales, M. Rolland, avait écrit en bons termes à M. Buisson, directeur de la manufacture des tabacs de Nantes. Et là, d'un commun accord, furent arrêtés les principes de l'institution et les dispositions précises du règlement :

D'abord, les ouvriers et ouvrières seraient laissés en toute liberté, ils

recevraient leur paye de quinzaine intégralement, sans retenue, sans décompte, et ils feraient ensuite librement leur acte d'épargne entre les mains de l'intermédiaire, qui agirait entre les épargnants et la Caisse d'épargne de la Ville. Cette précaution semblait nécessaire pour ne pas réveiller le souvenir d'une mesure administrative maladroitement prise en 1862, lorsque le directeur général organisa un système de retraites où l'État élevait les salaires d'une quantité égale à la somme nécessaire à la retraite, et retenait cette majoration pour l'appliquer à la retraite, à la retraite ainsi constituée par procédé obligatoire. Les ouvriers et ouvrières des manufactures nationales avaient mal compris ou mal apprécié cette combinaison. Il fallait donc arborer en grande évidence le principe de l'épargne libre.

Et, pour mieux caractériser cette liberté, je choisis avec un soin spécial les cinq contremaitres qui devaient former le Bureau d'épargne et opérer comme intermédiaires entre les déposants et la Caisse d'épargne : je les choisis parmi les officiers de la Société de secours mutuels de la manufacture qui, par l'élection, avaient déjà reçu un témoignage de confiance et de sympathie de la part des employés de l'établissement, et je les invitai à venir chez moi, à l'hôtel où j'étais descendu. Et là, comme en dehors de toute pression de la direction, je leur exposai le but et le mécanisme de l'institution nouvelle, leur indiquant avec précision quelle serait la tâche des membres du Bureau d'épargne, et leur demandant si cette tâche était dans leur convenance. Après s'être consultés, ils acceptèrent, et sans réserve.

Je leur fis connaître alors que le ministère, sur la proposition du directeur général, avait décidé d'affecter une somme de 300 francs pour indemnité annuelle aux membres du Bureau d'épargne, en raison de leur travail présumé, que j'évaluais suivant la règle de quatre-vingts lignes d'écritures ou de chiffres à l'heure.

Ces braves gens se retirèrent dans une embrasure de fenêtre de ma chambre d'hôtel, et, après un moment de conférence entre eux, le plus ancien me dit qu'ils étaient prêts à faire le service des Bureaux d'épargne, mais gratuitement, comme ils faisaient le service de la Société de secours mutuels. Je les félicitai de leur résolution si désintéressée, mais je leur fis observer que mon intention, mon espérance, étaient de propager l'institution dans d'autres manufactures, si l'œuvre de Nantes se prouvait réussie, et qu'ailleurs peut-être les contremaitres, membres du Bureau d'épargne, ne négligeraient pas l'indemnité allouée par la direction générale; qu'il fallait donc accepter, à Nantes, cette indemnité, au moins en principe.

Après une nouvelle consultation, mes excellents coopérateurs me dirent qu'ils toucheraient l'indemnité, mais pour en faire don à la Société de secours mutuels de la manufacture. Et, en effet, à la fin de l'année, je reçus le compte-rendu de la Société de secours mutuels où on lisait aux recettes : « Don du Bureau d'épargne de la manufacture à la Société de secours mutuels : 300 francs. » Je dois mentionner ici le nom du principal contremaitre, qui, pendant plus de dix ans, a été le plus précieux agent de cette nouvelle institution : Étienne Charrier.

Voilà comment les ouvriers savent s'aider entre eux, comment des contremaîtres se montrent bons camarades, quand on a le soin ou la fortune d'éclairer leur intelligence du bien.

Ces préliminaires terminés, le règlement, dûment approuvé par la Caisse d'épargne de la Ville et par le directeur de la manufacture nationale, fut soumis à la direction générale des manufactures de l'État, qui lui donna ses lettres patentes. Les formules de comptabilité furent imprimées aux frais de la Caisse d'épargne de la Ville; et une affiche, apposée dans tous les ateliers, fit connaître aux ouvrières et ouvriers le but et le mode de procéder du Bureau d'épargne de la manufacture.

Cette affiche, lue avec empressement et fort bien commentée dans chaque atelier par les contremaîtres et les surveillants, portait :

*
* *

« Il est institué, sous le titre de *Bureau d'épargne*, un bureau auxiliaire de la Caisse d'épargne de la ville de Nantes, pour le service spécial des ouvrières et ouvriers de la manufacture nationale des tabacs de Nantes.

« But et avantages de l'institution : le *Bureau d'épargne* est organisé par les soins de l'administration des manufactures de l'État, de concert avec l'administration de la Caisse d'épargne de Nantes, dans la pensée de favoriser les bonnes habitudes d'économie, d'ordre et de sage prévoyance, si précieuses pour le bien-être des ouvriers et de leurs familles.

« Le Bureau d'épargne met la Caisse d'épargne à la portée des ouvrières et ouvriers de la manufacture en leur procurant l'avantage de déposer leurs épargnes sans déplacement, sans perte de temps, sans attendre à un guichet, mais à l'instant même de la paye, au moment où ils peuvent le mieux faire leurs économies, et en leur ménageant les mêmes facilités pour retirer les sommes qu'ils auront ainsi fait mettre en sûreté à la Caisse d'épargne, par l'intermédiaire du Bureau d'épargne de la manufacture.

« Dans cette même pensée de sollicitude pour les ouvriers et ouvrières économes, l'administration de la Caisse d'épargne de Nantes a décidé de fournir gratuitement tous les imprimés de comptabilité nécessaires au fonctionnement du Bureau d'épargne de la manufacture.

« Le Bureau d'épargne est administré par un comité de cinq membres désignés par le directeur de la manufacture et choisis parmi les contremaîtres et surveillants disposés à accepter par dévouement, à l'intérêt de tous, cette tâche de confiance. Le comité comprend : un *intermédiaire* spécialement accrédité par le directeur de la manufacture près la Caisse d'épargne; et quatre *adjoints*, dont deux *auxiliaires* pour la tenue des écritures, et deux *collecteurs* chargés de réunir les sommes qui auront été versées dans chaque atelier entre les mains du chef d'atelier, et de porter la somme totale de ces versements, le soir même, à la Caisse d'épargne, d'après un bulletin de dépôt collectif dressé par l'*Intermédiaire*.

« Le jour de chaque paye (de dizaine), tout ouvrier ou ouvrière qui veut mettre à l'épargne, après avoir reçu sa paye intégralement à la table du chef

de son atelier, dépose, aux mains de ce payeur devenu receveur, la somme qu'il destine à l'épargne. Ce chef d'atelier inscrit immédiatement cette somme d'abord sur une feuille-bordereau de l'atelier, et ensuite sur une feuille volante duplicata.

« La feuille-duplicata, portant le nom du déposant, est remise aussitôt au déposant qui doit la garder soigneusement et la rapporter toutes les fois qu'il veut faire une nouvelle opération, versement d'épargnes ou retrait de fonds.

« Toutes les sommes reçues par le Bureau d'épargne sont, le soir même, transmises, par les soins de l'intermédiaire, à la Caisse d'épargne, qui inscrit le montant de ces dépôts sur des livrets individuels aux nom et compte de chacun des ouvriers déposants, d'après un bordereau des versements individuels de chacun.

« Ces livrets individuels, identiques à tous égards aux livrets ordinaires de la Caisse d'épargne, sont retirés et classés dans le bureau de l'Intermédiaire du Bureau d'épargne, où ils sont tenus à la disposition des déposants intéressés qui désireraient connaître leur situation à la Caisse d'épargne.

« Tout ouvrier (ou ouvrière) titulaire d'un livret peut demander, par les soins de l'Intermédiaire du Bureau d'épargne de la manufacture, le remboursement de tout ou partie de son avoir : il suffit de faire une demande à l'Intermédiaire, qui prendra soin de remplir toutes les formalités nécessaires, de retirer à la Caisse d'épargne les fonds réclamés, et de remettre l'argent aux mains du déposant.

« Dans le cas où un ouvrier déposant quitte la manufacture, il reprend son livret de la Caisse d'épargne, et rentre, dès lors, dans la catégorie non privilégiée des déposants ordinaires de Caisse d'épargne. »

*
* *

L'institution, parfaitement réussie à Nantes, se propagea en 1877 à Lyon et ensuite à Riom, à Dieppe, à Pantin, à Morlaix, etc., etc., manufactures nationales des tabacs. A Morlaix, une « Caisse de loyers » avait été établie dès 1872; elle a été transformée en 1876 en « Bureau d'épargne » propre à faciliter les épargnes pour toutes les dépenses de famille. A Dieppe, en 1876, on avait essayé le système des meubles-à-troncs, comme, d'ailleurs, en quelques autres établissements. Mais, en 1885, on adopta le mode si bien expérimenté à Nantes, et l'on abandonna le procédé des meubles-à-troncs, reconnu incommode et surtout moins sûr et moins régulier que la comptabilité ouverte, où tout déposant voit clair et toujours clair dans son avoir, et où la manufacture ne court risque d'aucune suspicion.

Voici le tableau des six principaux Bureaux d'épargne des manufactures nationales depuis leurs organisations respectives jusqu'au 31 décembre 1896. Nous devons ce document statistique à l'obligeance de M. Jobert, inspecteur général honoraire des finances et directeur général des manufactures de l'État, digne successeur du savant et dévoué M. Rolland.

	PERSONNEL DES OUVRIERS le 31 décembre 1896.	TOTAL DES ÉPARGNES mises en dépôt depuis la fondation. fr.	TOTAL DES SOMMES retirées depuis la fondation. fr.	STOCKS EN DÉPOT le 31 décembre 1896. fr.	NOMBRE DES LIVRETS le 31 décembre 1896.
Nantes..	1066	772 086	650 816	121 469	1047
Morlaix..	895	753 409	725 404	28 004	430
Lyon..	480	113 340	99 489	13 850	176
Riom..	503	308 452	269 360	39 091	373
Dieppe..	853	119 908	86 173	33 734	333
Pantin..	706	28 395	7 963	20 432	162
TOTAUX..	4503	2 095 591	1 839 007	256 583	2421

II

Quelques observations constatées dans l'exercice des Bureaux d'épargne montreront leur utilité économique et morale.

L'année qui suivit les premières organisations, je fis une tournée pour m'assurer du bon fonctionnement et constater les résultats.

En examinant les bulletins et les livrets d'un de ces Bureaux d'épargne, je remarquai que les premières séances avaient attiré peu de déposants; mais bientôt les ouvrières et ouvriers les plus intelligents, qui avaient commencé, racontaient à leurs camarades d'atelier combien c'était facile, commode et sûr; comment, après avoir reçu sa paye, on n'avait qu'un mot à dire et un geste à faire pour mettre à l'épargne; et comment le livret de la grande Caisse d'épargne revenait chargé de la reconnaissance du dépôt, au su et au vu du déposant, qui n'avait à subir ni déplacement, ni perte de temps, ni colloque ennuyeux avec un employé inconnu soit pour verser, soit pour retirer, ni papier à fournir pour l'identité, ni discussion souvent désagréable à un guichet de Caisse d'épargne. Tous ces avantages furent bientôt sentis, compris, appréciés à leur bonne valeur par tout le personnel de la manufacture, et alors les déposants affluèrent.

Parmi ces premiers versements, l'Intermédiaire me signala quelques fortes sommes, de plusieurs centaines de francs, qui, évidemment, provenaient d'épargnes longuement amassées « dans le bas de laine », comme on disait jadis. Je voulus m'en rendre compte et je fis prier deux de ces fortes déposantes de venir me parler, l'une après l'autre.

« Eh bien, dis-je à la première qui se présenta, jeune fille d'environ vingt-cinq ans, êtes-vous contente du Bureau d'épargne?

« — Ah! je crois bien : il m'a soulagé d'un grand poids. Et nous devons être bien reconnaissantes. Figurez-vous que, depuis quelques années, je mets de côté tout ce que je peux; je fais ma bourse pour m'acheter « ma

chambre », quand je me marierai, et aussi pour avoir quelques sous d'avance en entrant en ménage. Par malheur, mon père, avec qui je demeure, est un peu porté à boire, à dépenser au cabaret avec ses camarades, joyeux mariniers, pas buveurs d'eau. Il fallait donc lui cacher mes petites économies. Et où les mettre? Commode, armoire, placard, tout nous est commun. J'eus l'idée de me fabriquer un sachet, que je portai au cou, sur la poitrine. Bonne cachette pour mes francs, mes écus, mes louis, mais qui devint bientôt incommode, alors même que je pus changer les pièces en billets de banque. Je ne pouvais guère aller à la Caisse d'épargne; en semaine, je rentrais de la manufacture juste à temps pour préparer le repas du soir, et le dimanche, j'ai bien d'autres occupations... Cependant, le sachet devenait plus gros, plus gênant. Et quand j'ai vu que le Bureau d'épargne nous mettait sous la main la Caisse d'épargne, au moment même de la paye, j'ai été enchantée. Ah! cela m'a vraiment soulagée d'un grand poids. »

L'autre ouvrière était une femme d'une quarantaine d'années. Je lui posai la même question.

« C'est bien dommage, me répondit-elle, que nous n'ayons pas eu plus tôt ce Bureau d'épargne, cela m'aurait sauvé plus de 600 francs, que j'ai perdus, gaspillés. C'a été un crève-cœur pour moi. Je vis avec mon frère, brave travailleur, mais noceur en diable, malgré l'âge qui devrait l'avoir rendu raisonnable. Mais, enfin, c'est son tempérament! N'ayant pas le temps d'aller à la Caisse d'épargne, je cachais mon argent d'économie dans un endroit où je pensais que mon frère ne regarderait jamais, dans la coquille couverte de mon bénitier, un grand bénitier de cuivre qui me vient d'une tante religieuse, Sœur de Charité. Tout alla bien pendant quelques années; mais un jour, comme, seule dans ma chambre, je visitais mon petit coffre de sûreté, mon frère entra à l'improviste; j'avais laissé la clef de ma chambre sur la porte. Je baissai brusquement le couvercle de la coquille; cela fit sauter les louis d'or. A ce bruit, mon frère saisit la cachette. Une scène... Vous pensez, pour avoir la paix, il fallut partager; et le brigand (Que Dieu lui pardonne!) tira une bordée de cinq jours, tant que dura le magot. Maintenant, avec le Bureau d'épargne, je suis tranquille. »

Dans une autre manufacture, quand je me présentai pour engager le directeur à laisser établir un Bureau d'épargne sur le modèle réussi du Bureau d'épargne de Nantes, ce directeur, un peu pessimiste, me dit tristement :

« A quoi bon? Si vous connaissiez nos ouvriers et ouvrières! C'est le désordre et l'imprévoyance incarnés. Ainsi, par exemple, leurs loyers sont par termes de six mois; à cette longue échéance, bien peu payent régulièrement : les propriétaires les poursuivent et mettent ici opposition sur leurs salaires; pour un terme de 60 francs, on voit des notes de frais de plus de 60 francs. De là, irritation des deux parts; l'ouvrier ou l'ouvrière passe dans une autre location, plus misérable et souvent plus chère, parce que le nouveau propriétaire augure mal de ces gens expulsés. Tout cela est déplorable et devient pire. Ces ouvriers se

dégoûtent de leur logement sale et malsain ; ils vont passer leurs soirées, avec leurs femmes et leurs enfants, dans des brasseries où ils s'abrutissent de bière, se gorgent de mauvaise charcuterie, et s'abêtissent en écoutant d'ignobles chansons. Voilà la vie de la plupart de ces malheureux, qui pourtant, avec leurs salaires réguliers, pourraient vivre dans un certain bien-être. »

Je fis entendre à ce patron découragé que plus le mal était grave, plus on devait tenter de le guérir, de l'atténuer au moins. Essayons.

« — Je veux bien essayer, conclut le directeur.

« — Après tout, fis-je observer en dernier argument, ce n'est pas une si grosse affaire, puisque la Caisse d'épargne de la Ville fera les frais des imprimés, et que le ministère indemniserà les contremaitres. »

On se mit à l'œuvre. L'année suivante, quand je repassai, dans ma tournée habituelle, je trouvai le directeur tout transformé. « Nous avons fait un miracle, me dit-il en me recevant d'un air joyeux. Mes ouvriers, et surtout mes ouvrières, ont pris instinctivement l'habitude de laisser tomber de leur main, à chaque paye de dizaine, 2 ou 3 francs pour l'épargne, et ils ont été merveilleusement étonnés, à la veille du terme semestriel, de trouver la bonne somme toute prête pour le loyer. Alors, tout fiers, ils ont payé régulièrement le propriétaire, qui s'est montré disposé à réparer, à assainir les logements, et même à réduire parfois le prix. L'habitation est devenue plus attrayante ; la santé de la famille meilleure. Tout le monde y a gagné. Et comme l'épargne appelle l'épargne, on s'est mis à faire des économies pour d'autres grosses dépenses que le loyer, pour la vêtue, pour l'achat des provisions de ménage. Et le Bureau d'épargne est aujourd'hui si populaire que si on le supprimait, notre personnel crierait qu'on lui fait tort. »

Par ces faits, relevés dans les principaux Bureaux d'épargne organisés depuis 1876, nous devons reconnaître la grande utilité des Bureaux d'épargne, qui mettent la Caisse d'épargne sous la main de l'ouvrier, à l'instant psychologique, au moment où il vient de toucher son salaire, et avant toute tentation à la dépense mauvaise. Suivant un des principes de la science mécanique, l'acte d'épargne s'accomplit ainsi avec le moindre effort possible ; un mot, un geste, et l'œuvre est faite. Et cette œuvre, c'est l'un des plus puissants facteurs de la vie sobre, sage, réglée, de la santé morale et économique du travailleur, du bien-être de la famille, de son bien-être matériel et moral, et parfois aussi de son bonheur.

A. DE MALARCE.

LA FRANCE EN TERRE-SAINTE

A LA FIN DE 1897

I

Bien qu'ils n'aient pas atteint la *Palestine*, les événements d'Orient et le conflit gréco-turc ramènent l'attention sur elle. Beaucoup se demandent, non sans appréhension, ce qu'il adviendra, dans un avenir peut-être prochain, de cette terre célèbre qui, pour le chrétien, est toujours la Terre-Promise.

Dans ces conditions, il ne nous semble pas sans intérêt de rechercher quelle est, en ce moment, la situation de la France en Terre-Sainte, quelles œuvres elle couvre de son antique protection, quels établissements elle y a fondés, quelles propriétés elle y possède, par quelles institutions religieuses, charitables et diplomatiques elle y est représentée. C'est cette étude que nous allons entreprendre.

Nous indiquerons d'abord les institutions comprises dans le Protectorat des Lieux-Saints et, à ce titre, placées sous la protection de la France. Nous étudierons ensuite d'une façon plus intime les œuvres absolument françaises, créées par la France, lui appartenant, et qui sont en quelque sorte son effigie permanente en Terre-Sainte.

Toutes les œuvres *catholiques* en Orient, et spécialement en Palestine, sont placées soit *officiellement*, soit *officieusement* sous le Protectorat français des Lieux-Saints, Protectorat solennellement reconnu et affirmé par l'article 62 § 7 du traité de Berlin¹.

Sont placés *officiellement* sous le Protectorat français des Lieux-Saints :

¹ *Recueil des traités de la France, publié sous les auspices de M. J. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères*, par M. de Clercq, ancien ministre plénipotentiaire, t. XII^e, p. 335. (Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1881, gr. in-8^o.)

D'abord le *Patriarcat latin de Jérusalem*, rétabli le 23 juillet 1847 par *Lettres apostoliques* du pape Pie IX et dont le titulaire actuel est S. E. Mgr Ludovic Piavi, assisté de son coadjuteur, Mgr Appodia.

Au *Patriarcat latin* est annexé, depuis 1862, un *Chapitre de chanoines*, dits *Chanoines du Saint-Sépulcre*, constituant une sorte de Conseil permanent pour la bonne administration des affaires et la direction des œuvres dépendantes du *Patriarcat*. Les plus importantes de ces œuvres sont :

1° Le *Séminaire latin*, fondé en 1854 par Mgr Valerga, en partie des deniers de la France, et transféré en 1892 de Beït-Djala à Jérusalem, où il compte actuellement de *vingt-cinq à trente* élèves;

2° Les *Missions* ou *Cures catholiques* créées dans un certain nombre de villes et bourgades des deux Palestines cis et trans-jordanienues. Ces *Missions* sont au nombre d'au moins *vingt-six* : bon nombre d'entre elles sont confiées à des ecclésiastiques français.

En second lieu, les nombreux couvents *franciscains* répandus au nombre d'environ *quarante-huit* (y compris l'orphelinat des Sœurs franciscaines de Jérusalem) dans toute la Palestine. Le principal, la métropole, pour ainsi dire, de ces couvents est le beau monastère de *Saint-Sauveur* à Jérusalem, fondé en 1559 par le P. Boniface de Raguse, véritable cité religieuse se suffisant à elle-même, comprenant tous les genres de services et d'ateliers, et qui fut, durant près de trois siècles, le centre de la vie catholique en Terre-Sainte, ainsi que l'hôtellerie généreuse et gratuite de tous les pèlerins.

Troisièmement, les *Frères de Saint-Jean de Dieu*, voués au service des malades, et qui possèdent deux maisons : l'une à Nazareth, dite *Hôpital de la Sainte-Famille*; l'autre à Tantour, près de Bethléem, appelée *Hôpital des Chevaliers de Saint-Jean*. Ces Frères, pauvres et peu nombreux, rendent cependant de réels services à la population indigène; en 1896, ils ont reçu dans leur hospice de Nazareth 92 *malades*. Bien que de nationalité autrichienne, ils sont placés officiellement sous le Protectorat français des Lieux-Saints et ont, à Paris, rue Lecourbe, 223, un remarquable établissement pour les enfants incurables.

Nommons, à côté d'eux, comme appartenant également à la nationalité germanique et par conséquent faisant partie du même groupe, les *Lazaristes*, aumôniers de l'hospice allemand catholique de Jérusalem; les religieux desservant l'*hôpital autrichien*; les *Sœurs de Saint-Charles*, dont la maison mère est à Trebnitz, en Silésie, et qui possèdent à Jérusalem une école et un dispensaire, et, à Caïffa, un dispensaire seulement. C'est la protection du célèbre Windthorst, chef du Centre catholique allemand, qui les a fait admettre à Jérusalem, sous le pontificat de Mgr Bracco.

Toutefois, les œuvres allemandes, par un sentiment facile à comprendre, recourent plus volontiers, en vertu de l'article 62 § 6 du traité de Berlin, à la protection de leurs consuls.

Quatrièmement, les prospères établissements charitables et scolaires fondés dans la région bethlémitaine par le généreux dom Belloni, ancien prêtre du Patriarcat latin. D'abord propriété personnelle du fondateur, qui les a créés, de 1843 à 1890, du produit de ses quêtes et de ses prédications en France, Belgique et Amérique, ces établissements ont été cédés par lui, le 24 mai 1892, à l'ordre des religieux *salésiens* de dom Bosco, ordre dans lequel il est entré lui-même à la date sus-énoncée, à titre de simple membre. Ces établissements (à la prospérité desquels a beaucoup contribué la générosité d'un digne chanoine d'Orléans, M. l'abbé Laurent de Saint-Aignan) sont au nombre de quatre principaux. C'est, d'abord, le vaste *Orphelinat de Bethléem*, avec son église du Sacré-Cœur, comprenant *cent* enfants; puis la colonie agricole de *Beitgimal*, sur la route de Gaza, composée de *soixante-cinq* élèves, auxquels sont venus s'adjoindre un certain nombre de familles constituant une bourgade érigée, en 1880, en paroisse catholique; en troisième lieu, le beau vignoble et l'École d'agriculture de *Crémisan*, destinée à la formation de professeurs d'agronomie; enfin, l'*Externat gratuit de Bethléem*, qui, secondé par des cours du soir, compte environ *cent soixante-dix* élèves.

Sont placés *officieusement* sous le Protectorat français des Lieux-Saints, — car les autorités ottomanes acceptent sans difficulté l'intervention *officieuse* des agents français en leur faveur, — les divers établissements des *Orientaux-catholiques* en Terre-Sainte.

Les plus notables de ces établissements sont :

1° Le sanctuaire *arménien-catholique* ou *arménien-uni* de *Notre-Dame du Spasme*, à Jérusalem, vieille chapelle des Croisades sur la Voie douloureuse, relevée, il y a peu d'années, grâce aux aumônes de la France, et à laquelle est annexé un hospice pour les pèlerins arméniens-catholiques.

2° L'*Hospice et la paroisse maronite*, fondés, au mois de mai 1895, à Jérusalem, à quelque distance de la porte de Jaffa, pour ces fidèles populations du Liban qui, disent-elles, ont reçu de saint Louis leur charte de naturalisation française.

3° La paroisse et le couvent *grec-melchite* ou *grec-catholique* de Jérusalem, ayant pour annexe l'*Eglise de Sainte-Véronique* sur la Voie douloureuse. A cette institution, il faut joindre d'une façon générale, tous les établissements *grecs-melchites*, assez nombreux en Palestine et placés sous la haute juridiction du regretté

Mgr Grégoire Youssef I^{er}, patriarche grec-uni d'Alexandrie, Antioche et Jérusalem, dont la résidence était à Damas. Au premier rang de ces établissements, citons avec sympathie la nouvelle cathédrale et l'évêché, fondés en 1891 à *Gedaïdat-Margyoun*, près Panéas (ou Césarée-de-Philippe), dans la Haute-Palestine, par Mgr Pierre Geraïgiry. Tout près, dans le village d'*Al'Koussair*, un orphelinat agricole, organisé par le P. Ludovic (depuis peu décédé), réunit de nombreux orphelins indigènes, élevés dans l'amour de la France. Total : *sept* groupes d'institutions comprenant environ cent établissements distincts placés soit *officiellement*, soit *officieusement*, sous le Protectorat français des Lieux-Saints.

Etudions maintenant les œuvres, les institutions véritablement françaises, directement et personnellement créées par la France en Palestine, qui sont sa propriété ou celle de nos nationaux, et qui constituent, si j'ose m'exprimer ainsi, la présence réelle de la France en Terre-Sainte. Ces institutions sont au nombre de *vingt et une*, et, pour la plupart, elles comprennent plusieurs établissements distincts qui portent à environ *cinquante-huit* le chiffre des œuvres ou domaines français en Palestine.

Nous diviserons ces institutions en deux grandes catégories, suivant qu'elles sont dirigées par des RELIGIEUX ou par des RELIGIEUSES FRANÇAISES. Puis, nous les subdiviserons d'après leur *nature*, c'est-à-dire selon qu'elles sont vouées à la *Charité*, à l'*Enseignement* ou à la *Prière*.

II

Les établissements dirigés en Terre-Sainte par des *Religieux français* sont au nombre de NEUF. Un seul est d'une façon à peu près exclusive consacré à la *Charité*, au service des pèlerins, mais il est d'une importance hors ligne : c'est l'*Hôtellerie de Notre-Dame de France*¹. Ce monument véritablement national, grandiose et presque gigantesque en son architecture, certainement le plus vaste de *Jérusalem*, est le palais du pèlerinage français dans la Ville sainte. C'est l'*Auberge de France*, selon la fière et familière expression de l'ancien ordre de Malte : cette Auberge que, au siècle dernier, le cardinal de Bernis, avec son fin sourire, déclara-

¹ *Notre-Dame de France*, par l'abbé Joseph Lespinasse, chanoine honoraire d'Agen, avec la collaboration de MM. Couret, ancien magistrat, et Brisacier, curé de Lignéres. Paris, 8, rue François-I^{er}, 1891, brochure illustrée de 81 pages.

rait tenir à Rome pour le plus grand honneur de notre patrie.

Notre-Dame de France s'élève hors des murs de *Jérusalem*, un peu en arrière de la route de *Jéricho*, en face du mont des Oliviers, et décrit sur le plateau du *Gareb* un E majuscule et colossal, dont le crochet central serait formé par la chapelle. Après son achèvement, elle abritera dans ses vastes bâtiments plus de quatre cents pèlerins. Le pèlerinage français — la *Croisade de pénitence*¹ — si uni, si compact sur le bateau, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, ne sera plus, durant son séjour dans la Ville sainte, morcelé et dispersé entre toutes les maisons hospitalières de *Jérusalem*. Il s'engouffrera tout entier dans les cloîtres, cellules et réfectoires de *Notre-Dame de France*, et sera toujours et pour toutes les circonstances sous la main de ses directeurs. Cette unité doublera son prestige aux yeux des Orientaux pour lesquels le *Passage des Français* commence déjà à être, par suite du mouvement d'affaires qu'il détermine, l'échéance principale des paiements et livraisons de toute nature².

Quels sont donc les créateurs de ce magnifique établissement, succursale de la Patrie, où le pèlerin français, dans sa blanche cellule, se sent si bien chez lui, où naguère a siégé plusieurs fois, sous la présidence d'un Légat français, le célèbre *Congrès Eucharistique*, et où déjà les pèlerinages américains, séduits par l'ampleur, l'exquise propreté et le bon ordre de la maison, commencent à prendre gîte? — Ce sont les *Augustins de l'Assomption*, vieil ordre, appelé jadis les *Ermites de Saint-Augustin*, qui avait donné à notre immortelle Jeanne d'Arc son dévoué confesseur, frère *Jehan Pasquerel*³, et qu'a reconstitué, en 1850, un ecclésiastique éminent, M. l'abbé d'Alzon, vicaire général de Nîmes. Cet ordre, dont la maison-mère est à Paris, 8, rue François-I^{er}, a, depuis quelques semaines, pour représentant à Jérusalem le P. Athanase, qui dirige avec sagesse le petit groupe de *trente* religieux ou novices placés sous ses ordres. Mais la lumière, la gloire de *Notre-Dame de France*, c'est le P. *Germer-Durand*, un savant de premier ordre, qui achève de rétablir sur le Mont-Sion un vieux sanctuaire salué jadis avec amour par tous les pèlerins : celui des *Larmes de saint*

¹ Il nous sera bien permis d'adresser ici un affectueux hommage à l'intrépide et dévoué directeur des pèlerinages de pénitence à Jérusalem, le R. P. *Vincent-de-Paul Bailly*, homme de fer, cœur de flamme, un véritable chevalier-apôtre!

² *Notre-Dame de France*, p. 53, texte et note 1, et p. 54.

³ Fait prisonnier à Compiègne aux côtés de Jeanne d'Arc. (Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc dite la Pucelle*, etc., t. III, p. 100 et suiv. Paris, Jules Renouard, 1845, 5 vol in-8°.)

*Pierre*¹. Par ses soins, *Notre-Dame de France*, sans cesser d'être une pieuse hôtellerie, devient en même temps un musée archéologique et une maison d'études pour un groupe choisi de *vingt-cinq* à *trente* novices et jeunes religieux².

Notre-Dame de France est encore inachevée. Quand l'aile droite et les bâtiments intermédiaires seront construits; quand, au sommet de la splendide chapelle, de pur style gothique et décorée de fresques admirables³, la statue d'or de *Notre-Dame de France*, du haut de son piédestal de marbre et entre ses deux tourillons crénelés, planera sur la Ville sainte et ses alentours, il semblera aux populations syriennes, au fond du cœur toujours idolâtres⁴, que le génie de la *France* est venu reprendre possession de ce domaine sur lequel il a régné si longtemps.

Bien autrement nombreuses sont en Palestine les institutions consacrées par des *Religieux français* aux diverses branches de l'*Enseignement*. On en compte en Terre-Sainte jusqu'à *cinq*, dont une, celle des *Frères de la Doctrine chrétienne*, comprend à elle seule plusieurs succursales.

L'*Instruction professionnelle*, si négligée en Orient, est représentée en Palestine par une fondation de premier ordre : l'*Institut Saint-Pierre de Sion*. Il s'élève à l'occident de Jérusalem, de l'autre côté du ravin de *Gihon*, et de la spacieuse piscine dite *Birket-Mamillah*, sur un vaste plateau rocheux qui remonte en pente douce jusques au beau couvent grec de *Sainte-Croix*⁵, fondé, ou plutôt reconstruit, en 1140, par le roi de Géorgie, *Bagrat IV*⁶. L'*Institut Saint-Pierre*, établissement presque sans rival pour sa

¹ Annexe d'un vaste terrain récemment acquis par les RR. PP. Assomptionnistes, aux alentours du *Cénacle*, et destiné à la sépulture des religieux et des pèlerins décédés à *Jérusalem*. On y voit déjà quelques tombes décorées de pieuses et touchantes épitaphes.

² Ces études, ainsi que les découvertes archéologiques du R. P. Germer-Durand, ont pour organe une excellente revue mensuelle illustrée : *les Echos d'Orient*, antérieurement *Echos de Notre-Dame de France*. (Paris, 8, rue François-I^{er}, grand in-8^o.)

³ Cette chapelle a 27 mètres de long, 12 de large et 14 de hauteur. La voûte en est la plus vaste de toute la Syrie; elle est éclairée à l'électricité. La sainte messe s'y célèbre depuis le 10 janvier 1894.

⁴ Clermont-Ganneau, *la Palestine inconnue*, p. 42 à 57, et notamment 54, 55, 56. (Paris, Ernest Leroux, 1876, in-12.)

⁵ *Les Églises de la Terre-Sainte*, par le comte Melchior de Vogüé. p. 340. (Paris, librairie Victor Didron, MDCCCLX, in-4^o), livre extrêmement remarquable que l'on ne saurait trop relire.

⁶ Ce fut le moine *Prokhoré* qui dirigea la construction. (Renseignement dû à l'obligeance du savant baron Rey et tiré du supplément, en préparation, des *Familles d'outre-mer* de Du Cange.)

belle ordonnance architecturale et la salubrité de son exposition, dessinant, en face de *Jérusalem*, un vaste rectangle flanqué de deux pavillons carrés réunis par une galerie centrale, mais, comme *Notre-Dame de France*, encore inachevé, a été fondé le 7 septembre 1879 ¹, par le P. Marie-Alphonse Ratisbonne, celui dont la conversion miraculeuse demeure la gloire de l'église de *Sant' Andrea delle Fratte*, à Rome. Il est dirigé par *quatorze* religieux (*quatre* prêtres et *dix* frères coadjuteurs) ² de *Notre-Dame de Sion*, ordre créé en 1852, à Paris (rue Duguay-Trouin), par le R. P. Théodore Ratisbonne. Son but principal est (avec la conversion des jeunes Israélites), la création d'une *Ecole d'arts et métiers* d'où sortira peu à peu une légion d'artisans laborieux, habiles, bons catholiques et bons Français, « ramenés, par l'observation de la loi divine du travail, au sentiment de la dignité humaine ». A l'*Institut Saint-Pierre*, internat absolument gratuit, placé sous la direction du R. P. de *Chau-montel*, un très distingué religieux d'une vieille famille de noblesse normande, on enseigne à environ *cinquante* élèves indigènes (c'est-à-dire de nationalité syrienne, arabe ou judaïque), dans *sept ateliers* distincts, les métiers les plus usuels : menuiserie, serrurerie, sculpture sur bois, taille de pierres, reliure, cordonnerie, horlogerie, boulangerie, confection d'habits. A bientôt la typographie et la lithographie ! A cet enseignement manuel et technique s'adjoignent des leçons d'instruction religieuse, de musique vocale et instrumentale et de langues française et arabe. De là, un double et précieux résultat : l'éducation, dans l'amour de la France et de la religion catholique, d'une fraction sensible de la jeunesse orientale ; l'enlèvement aux Israélites, de plus en plus nombreux autour de Jérusalem, du fructueux monopole des professions manuelles, dans lesquelles Arabes et Syriens, mieux doués qu'eux, ne tarderont pas à les surpasser. Deux autres cours sont encore professés à l'*Institut Saint-Pierre* : d'abord un *cours d'enseignement classique* fait à une petite élite d'environ *vingt* élèves ; puis un *cours technique supérieur* ou noviciat et scolasticat des jeunes clercs de Notre-Dame de Sion et les Frères ouvriers ³, destinés à devenir eux-mêmes, et à former ensuite, par une instruction professionnelle approfondie, de bons chefs d'atelier.

Un petit refuge, tout nouvellement créé aux abords de la ville

¹ Primitivement, en 1874, l'*Institut Saint-Pierre* avait été établi, par le P. Ratisbonne, dans l'intérieur même de *Jérusalem*, près la porte de *Damas*, dans un local composé de quatre bâtiments séparés qu'on nommait *Saint-Pierre-le-Vieux*.

² Plus *quatre chefs d'ateliers* laïcs.

³ Au nombre de dix environ.

de *Jaffa*, permet, depuis quelques années, aux internes de l'*Institut Saint-Pierre* de remplacer, durant les vacances, l'atmosphère calcinée de Jérusalem par l'air vivifiant et pur de cette mer « qui baigne tous les rivages fameux »¹.

Malheureusement, les proportions beaucoup trop exigües des bâtiments de l'*Institut* sont un obstacle provisoire aux progrès de cette excellente maison qui, si ses dimensions le permettaient, compterait non 70 ou 80 élèves, mais plusieurs centaines, lesquels, actuellement, vont demander asile aux établissements protestants ou schismatiques... A la charité française de donner son or, de donner sans compter, pour que cet admirable établissement prenne bientôt l'essor exigé par les besoins de cette pauvre population syro-arabe, épuisée par tant de siècles de tyrannie!...

De l'*Enseignement professionnel*, passons aux degrés successifs de l'*Instruction scolaire* proprement dite.

Et d'abord, une *Instruction primaire* étendue est donnée en Terre-Sainte, dans cinq établissements français, par des maîtres français, à plus de neuf cents élèves de toute religion et nationalité. Ces maîtres sont les *Frères de la Doctrine chrétienne*, les grands instituteurs de la jeunesse en Orient comme en Occident. Ils sont au nombre de trente-deux. Leur maison de Jérusalem, fondée seulement en 1878 sur les ruines de l'ancienne tour *Psephina* ou tour de *Tancrède*, a été la source d'où sont sorties successivement les quatre colonies de *Jaffa* en 1882, de *Caïffa* en 1883, de *Nazareth* en 1892, de *Bethléem* en 1893. Dans cette maison-mère de Jérusalem, noble et vaste bâtiment crénelé, un des plus beaux de la Ville sainte, douze Frères, tous Français et sortant, pour la plupart, de la maison de Saint-Maurice-de-l'Exil, en Dauphiné, donnent gratuitement une forte instruction primaire à plus de deux cents élèves de six à douze et quatorze ans. Divisés en cinq classes, ces jeunes gens étudient principalement le français, l'italien, l'arabe, le turc, l'arithmétique, la comptabilité, le dessin académique et linéaire. Leurs études achevées, les uns apprennent un métier manuel, les autres entrent dans le commerce, la banque et les emplois publics. Une petite élite se dirige vers le sacerdoce.

L'âme de ce bel établissement est le F. *Evagre*, aimable et dévoué religieux, qui, depuis trente-trois ans en Palestine, a consacré sa vie à l'éducation et instruction des Orientaux.

Le pèlerin qui se rend de Jérusalem à la basilique de la Nativité,

¹ Ce pied-à-terre porte le nom de *Saint-Pierre de Jaffa*; il a été créé dans le second semestre de l'année 1895. (*Annales de la Mission de Notre-Dame de Sion en Terre-Sainte*. Bulletin trimestriel, n° 72. Marseille, imprim. marseillaise, 1895.)

legs merveilleux de la domination byzantine en Terre-Sainte, aperçoit au loin, à un détour du chemin, le drapeau tricolore flottant sur une haute colline qui semble barrer la route et domine au loin toute la contrée, faisant vis-à-vis au légendaire Mont-des-Francis. Ce drapeau, qui semble presque ombrager de ses plis le berceau du Christ, est planté sur une massive construction : un corps de logis principal, flanqué de deux ailes avec campanile au point central. C'est le nouveau *Noviciat* des Frères des Ecoles chrétiennes, destiné à remplacer celui de *Ramleh*, en Egypte. *Trente-deux* novices, pour la plupart originaires du Liban, se préparent, dans cette pieuse maison, à devenir les instituteurs de l'Orient. *Bethléem* devient ainsi la pépinière du recrutement des Frères et le centre de leur enseignement dans l'Egypte et l'Asie occidentale, du Nil à la mer de Marmara.

Si, des modestes régions de l'*Instruction primaire*, nous passons aux sommets de l'*Enseignement Secondaire et Supérieur*, nous rencontrons en Terre-Sainte trois établissements français d'une grande importance : 1° l'*Institut national de Sainte-Anne* ; 2° les *Pères du Sacré-Cœur de Bétharram* ; 3° les *Dominicains de Saint-Etienne*.

L'*Institut national de Sainte-Anne* est digne d'une attention et d'une sympathie exceptionnelles, car il constitue (conjointement avec le joli couvent du *Pater Noster* sur le mont des Oliviers et l'église de *Saint-Jérémie*, à *Abou-Gosh*) le domaine territorial de la France à *Jérusalem*. Ce remarquable établissement, desservi depuis l'année 1882 par les fameux *Pères Blancs* de Mgr Lavigerie, les « Pères à l'habit couleur de soleil ¹ », appelés aussi *Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique* ou *Missionnaires d'Alger*, est consacré à la formation d'un clergé catholique indigène pour les populations syriennes du rite grec-catholique, autrement dit grec-melchite. La substitution de ce nouveau clergé instruit, moral et zélé, au clergé actuel préparera le retour à l'Union des Grecs dissidents : vœu si cher à notre grand Pape Léon XIII. En effet, telle est l'incurable défiance des populations syro-arabes qu'elles ne se laisseront jamais instruire que par des prêtres de leur sang, de leur langue, de leurs mœurs et de leur rite. L'Oriental reçoit volontiers le pain, l'argent et les soins du Latin, mais, parvenu à l'âge adulte, il se refuse absolument à en accepter la doctrine et la direction.

Quatorze Pères Blancs, tous Français, gouvernés par le R. P. Louis Féderlin et assistés de cinq Frères coadjuteurs également Français

¹ Expression du R. P. Vincent-de-Paul Bailly.

et de cinq prêtres auxiliaires du rite grec-uni, guident vers les hautes études et le sacerdoce *cent dix-neuf* élèves. Ces étudiants sont répartis en deux internats ou séminaires : le *petit* et le *grand*. Dans le premier, ouvert en 1882, et actuellement dirigé par le P. Jules Ruffier des Aïmes, *quatre-vingt-douze* élèves indigènes sont initiés à l'instruction *secondaire*, telle qu'on la reçoit en France dans les petits séminaires; seulement, à *Sainte-Anne*, on apprend en outre : le français, l'arabe, le grec ancien et le moderne. Dans le second, appelé aussi quelquefois *Institut Oriental*, et fondé seulement en 1886, *vingt-sept* élèves, pour la plupart futurs ecclésiastiques, s'instruisent, sous la conduite du savant P. Léon Cré, aux études nécessaires à la prêtrise ou à l'enseignement. Au sortir de cet Institut, après dix années d'études, et une fois ordonnés prêtres, les jeunes séminaristes sont mis à la disposition des évêques grecs-unis ou grecs-melchites de Palestine et de Syrie. Le nombre de prêtres fournis depuis sa fondation, en 1882, par le séminaire de *Sainte-Anne* est de *dix-sept*; la moyenne annuelle sera désormais d'environ *cinq* à *sept* jeunes prêtres. Voit-on combien importe à la France la formation de ces prêtres-instituteurs qui, dans les lointaines campagnes de *Tyr*, d'*Alep*, de *Beyrouth*, de *Homs*, de *Tripoli*, de *Damas*, dans celles du *Hauran* sauvage et du *Liban* plus civilisé, vont répandre la langue, l'amour et l'admiration de la France?

Outre le *grand* et le *petit séminaire*, les *Pères Blancs* ont ouvert, sous le nom pittoresque de *Ecole des Effendis*, un cours gratuit de langue française pour les jeunes musulmans de bonne famille, les fonctionnaires et les officiers de l'armée ottomane. Le nombre des élèves est en général de *trente*.

Les *Pères de Notre-Dame d'Afrique* ont encore une autre mission. Ils sont, depuis l'année 1878, les conservateurs, subventionnés par le gouvernement français, et les chapelains de la belle église nationale et française de *Sainte-Anne*, le sanctuaire de l'Immaculée-Conception, la maison patrimoniale de Marie, concédée à la France, en 1855, par la Porte ottomane : récompense de notre sanglante intervention dans la guerre de Crimée. Lisez, chers lecteurs, dans les EGLISES DE LA TERRE-SAINTE¹, cette belle œuvre du marquis de Vogüé, un historien, un archéologue doublé d'un profond et délicat penseur, lisez la description du mélancolique et charmant édifice grave, pur et simple comme un berceau. Tout autour de l'église, dans le spacieux enclos qui appartient à la France, les *Pères Blancs* ont réuni un petit musée lapidaire, qui

¹ Paris, Victor Didron, MDCCCLX, grand in-4°.

s'enrichit peu à peu de tous les débris de la Jérusalem des anciens jours. La perle de ce musée, c'est l'antique piscine *Probatique* ou *Bethséda* où jadis, aux jours de la prospérité d'Israël, la main d'un ange venait mystérieusement agiter l'onde frémissante et lui communiquer une vertu surhumaine.

N'oublions pas que, pour se délasser de leurs labeurs, les *Pères de Sainte-Anne* ont une maison des champs, elle-même sanctuaire célèbre : la crypte du *Credo*, sur le mont des Oliviers, transformée en chapelle et surmontée d'un petit monastère par les soins de la princesse de la Tour d'Auvergne. Ils ont encore une modeste résidence dans le charmant village d'*Aïn-Kharim*, lieu de naissance de saint Jean-Baptiste, à quelque distance du beau couvent des *Dames de Sion*. On le voit, le domaine gouvernemental de la France, pour être bien exigü, n'en est pas moins digne d'elle, digne d'une nation dont jadis, comme dit le proverbe arabe, « l'ombre fut grande sous le soleil d'Orient ».

Les *Pères Blancs* ont de timides émules dans les *religieux du Sacré-Cœur de Bétharram*¹. Eux aussi auraient l'intention de donner des prêtres à l'Orient grec-uni. Venus, en 1879, des Basses-Pyrénées, ils ont été établis par une généreuse Française, M^{lle} de Saint-Cricq d'Artigaux, à *Bethléem* tout près des *Carmélites* dont ils sont en quelque sorte les aumôniers. Outre la prédication et la direction spirituelle de quelques couvents de religieuses, ils s'occupent quelque peu d'instruire la jeunesse indigène et de la préparer, dans un séminaire à deux degrés, à la science et aux vertus sacerdotales. Comme l'*Hôpital Saint-Louis* et les *Sœurs du Rosaire*, dont nous parlerons bientôt, ils sont sous la juridiction directe du Patriarcat latin. Bien que leur établissement principal soit à *Bethléem*, les *Pères de Bétharram* ont une maison de campagne, une villa en planches, dont la simplicité presque misérable est amplement rachetée par la splendeur du site. Elle s'élève à l'entrée du massif montagneux de *Juda*, sur une colline herbeuse, au-dessous des ruines de l'ancienne forteresse de *Lathroun*, et domine à la fois le village actuel d'*Amwas* et les ruines si remarquables de la basilique byzantine d'*Emmaüs-Nicopolis*.

Le cœur s'épanouit quand, du triste séminaire des *Pères de Bétharram*, on passe à l'École pratique d'études bibliques², dite *Ecole Saint-Thomas*, ouverte, en 1892, par les *Dominicains fran-*

¹ Fondés en 1834, au diocèse de Bayonne, par le R. P. Michel Garicoïts, mort en odeur de sainteté le 14 mai 1863.

² Approuvée par Bref de S. S. le pape Léon XIII, en date du 17 septembre 1892.

çais ¹, aux portes de Jérusalem dans leur beau couvent de *Saint-Etienne*. Là des professeurs du plus haut mérite enseignent à des élèves de choix au nombre de *trente* environ, prêtres déjà pour la plupart ou sur le point de l'être (quelques-uns venus d'Amérique), le cycle solennel des hautes études orientales : Ecriture sainte, théologie, exégèse, droit canon, philosophie, histoire de l'Eglise, archéologie et topographie de l'Ancien Testament, géographie de la Terre-Sainte, langues hébraïque, syriaque, arabe, arménienne et assyrienne. Cette école, encore toute récente, a déjà une telle renommée que les Américains protestants, jaloux de ses succès, projettent d'en fonder une analogue à Beyrouth. Les excellents *Frères-Prêcheurs* font, s'il est possible, mieux encore, et, à côté de cet enseignement, toujours un peu technique malgré son envergure, ils ont créé, conjointement avec quelques autres religieux français et avec quelques prêtres du Patriarcat latin, de véritables *Cours de Faculté* publics et bénévoles ². Ces cours ont lieu, durant l'hiver, le lundi de chaque semaine, à trois heures et demie du soir, et sont fidèlement suivis par toute l'élite intellectuelle de Jérusalem. L'esprit qui les anime est tellement large que, même les protestants, comme le fameux docteur *Bliss* ³, sont admis à professer. Et, pour cadre à ces études, pour salles de cours et de conférences, les *Dominicains* ont l'emplacement à jamais illustre de la *Lapidation de saint Etienne* et les ruines de la *basilique Eudocienne*. En 1888, par un véritable coup de fortune, un saint religieux, le R. P. Matthieu Lecomte, se rendit d'instinct acquéreur de ces ruines encore indistinctes et anonymes. Peu à peu, sous des fouilles diligentes, apparut tout le plan de la basilique, telle que la fit édifier, de 456 à 460, cette enchanteresse dont tout le Bas-Empire ne prononce le nom qu'avec un sourire d'affectueuse admiration : l'impératrice *Eudocie-Athénaïs*, la prêtresse de Minerve, la fille des Muses, qui, de par son enivrante et chaste beauté, épousa le morne petit-fils du grand Théodose!... Incendié par les

¹ Le couvent de *Saint-Etienne de Jérusalem* a été officiellement déclaré français par le Révérendissime Père Larroca, général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, dans un document déposé au ministère des affaires étrangères à Paris.

² Le prieur actuel est le R. P. *Le Vigoureux*, originaire du diocèse de Bayeux. La petite communauté de *Saint-Etienne de Jérusalem* se compose en ce moment de *vingt-cinq Dominicains* (professeurs ou étudiants), de *dix* jeunes prêtres ou abbés étrangers, de *vingt-cinq* novices ou religieux *Assomptionnistes* (élèves externes) et, très prochainement, d'un groupe d'étudiants *libanais* envoyés par le patriarche des Maronites du Liban.

³ Auteur de fouilles extrêmement intéressantes aux alentours de la piscine de *Siloë*, sur le *Mont-Sion* et sur la déclivité de l'*Ophel*.

Perses en 614 ¹, l'édifice, au temps de sa splendeur, dessinait un long rectangle terminé extérieurement par un polygone à cinq pans. Ça et là des colonnes étendues, énormes monolithes de granit gris, des tronçons de piédestaux, des ouvertures béantes de sombres hypogées et de larges plaques de mosaïque aux noires volutes sur fond rose et blanc. Oui, les *Dominicains*, ces pères de l'éloquence, ont mis la main sur un trésor : trésor d'histoire, d'archéologie et de poésie !

Mais *Saint-Étienne des Dominicains*, comme *Sainte-Anne des Pères Blancs*, sont déjà trop exigus pour le nombre de leurs élèves. De plus amples proportions et de nouveaux bâtiments sont devenus nécessaires pour permettre à ces établissements hors pair de rendre à la France et au Catholicisme les incomparables services qu'on est en droit d'en attendre.

De *l'Enseignement supérieur* et des *études bibliques*, passons à une mission plus haute encore dans la sublime hiérarchie des œuvres, à la PRIÈRE. Nous rencontrons en Palestine deux institutions françaises vouées à ce patriciat des âmes et habitant sur ces hauts plateaux du monde idéal et religieux : ce sont les *Trappistes de Lathroun* et les *Pères du Mont-Carmel*.

Proches voisins des *Pères de Bétharram*, à *Amwas*, les vaillants *Trappistes*, colonie de Sept-Fonds (Allier), en ce moment si désirés à Madagascar, se sont établis au nombre de *dix-neuf* dans un ancien *Khan* ou auberge arabe, à mi-chemin entre *Jaffa* et *Jérusalem*, sur le penchant de la haute colline de *Lathroun*, dominée par les ruines grandioses du château-fort des Templiers. Leur installation en Palestine, vivement souhaitée par notre colonie de *Jérusalem*, date à peine des derniers mois de l'année 1890. Le domaine, merveilleusement cultivé, se compose de 180 hectares, partie dans la fertile plaine de *Saron*, partie sur les pentes escarpées de la haute colline de *Lathroun*. Une clôture en pierres sèches protège à la fois la maison, le jardin potager et 10 hectares environ de vignes qui donnent déjà d'excellent vin de France. Les bâtiments, plus que simples et qui devront être remplacés à bref délai, comprennent, confondus dans un pittoresque chaos : la chapelle, les cellules, les ateliers, les écuries et le *Dispensaire* pour les

¹ La ruine de Jérusalem par les Perses de Chosroës II, en 614, vient d'être racontée en détail dans trois documents nouveaux : 1° *deux Élégies du patriarche Saint-Sophronius de Jérusalem*; 2° le *Récit du sac de la Ville sainte écrit, au septième siècle, par un moine de Saint-Sabas* (LA PRISE DE JÉRUSALEM PAR LES PERSES, EN 614. *Trois documents nouveaux*, par le comte Couret, ancien magistrat. *Extrait de la Revue de l'Orient chrétien*. Paris, au bureau des Œuvres d'Orient, 1897, brochure grand in-8°.)

malades pauvres de la région. Aussitôt que les ressources l'auront permis, on transformera ces défectueuses constructions en *Orphelinat* agricole et en *Externat* libre, destiné surtout à l'enseignement du français.

Si, des gorges sauvages du massif de *Juda* et des rocaillieux alentours de la sévère *Jérusalem*, nous passons à l'autre extrémité de la Palestine, aux frontières de la haute *Gabilee*, une seconde maison de prière perpétuelle sollicite notre attention. C'est le *Carmel*.

Oh! le site merveilleux, l'admirable montagne, aux énergiques reliefs, aux puissants contours, aux forêts de pins et de chênes-verts, aux fleurs exotiques toute parsemée de grottes, d'ermitages, de sanctuaires, où les fastes bibliques s'allient aux gloires chrétiennes et françaises! Et, au pied, l'azur ondoyant de la Méditerranée, dont les flots pailletés d'or amènent doucement sur la rive les valves irisées et les verdoyantes aiguës-marines! Les religieux du *Carmel*, au nombre de *dix-huit*, tant Pères que Frères, ne sont pas tous Français, mais le couvent est placé sous le Protectorat de la France et le drapeau tricolore, à l'angle de la plate-forme, commande au loin le pays et, de concert avec les moines, veille pieusement sur la tombe de nos soldats égorgés, en 1799, par le féroce Djezzar. Là, plus souvent qu'au *Sinai*, Dieu jadis s'est manifesté aux Prophètes de l'Ancien Testament; là vécut, au milieu de frénétiques pénitences, saint Spiridion, saint Cyriaque, saint Jacques-du-Carmel, saint Berthold, saint Brocard et saint Simon Stock; là, le bon saint Louis, escorté de ses chevaliers et du railleur Joinville, fléchit pieusement le genou. Là, trois fois, en 1187, 1292 et 1799, les religieux français furent massacrés par la main forcenée des hordes musulmanes. Hélas! la France ne les a pas vengés! Du moins, l'énergique intervention de l'Ambassade française, en 1826, et les aumônes de la France catholique, ont édifié le couvent actuel. Aussi le pèlerinage français est-il reçu en triomphe au *Carmel* et, de l'église de *Notre-Dame*, construite au-dessus de la grotte du prophète Elie et tout illustrée d'épithaphes et de blasons français, s'élève une prière constante pour la gloire et la prospérité de la France; « le vrai soldat de Dieu à travers les injustices de ce monde! »

Mentionnons en dernier lieu une maison de *prières*, apanage de la France en Terre-Sainte, mais vide, hélas! et abandonnée, et où ne résonne plus, depuis quatre siècles, la mélancolique et pieuse psalmodie... C'est, à mi-chemin entre *Amwas* et *Jérusalem*, la charmante *église de Saint-Jérémie* dans le village de *Kiriet-el-A'nab* ou *Abou-Gosh*, qu'« une tradition récente et mal fondée

donne pour lieu de naissance au prophète Jérémie ¹. » Cette église, une relique des Croisades, triple nef ogivale aux piliers carrés et aux sévères arceaux, avec crypte intérieure, servait jadis de chapelle à un couvent de Moines-noirs remplacés, après la chute de la domination latine, par des religieux Franciscains. Vers la fin du quinzième siècle, en 1489, les Franciscains, dans une nuit maudite, pendant qu'ils chantaient *Matines*, furent égorgés par les Arabes; le couvent désert s'émietta et disparut; l'église, profanée comme à plaisir par le musulman, devint une étable et un réceptacle de décombres... Enfin, en 1873 ou 1874, la Porte ottomane, à la suite d'une négociation conduite par notre excellent ambassadeur, M. de Vogüé, fit don à la France de l'édifice martyr, qui reçut aussitôt de l'habile architecte Mauss quelques soins superficiels. Mais, à la surprise et au regret général, nul ordre monastique n'a encore accepté la garde périlleuse du nouveau domaine français, qui, tombant en ruines, demeure confié à la dérisoire surveillance du cheik arabe d'*Abou-Gosh*.

III

Les institutions dirigées en Terre-Sainte par des *Religieuses françaises* sont au nombre de douze, dont trois consacrées à la *Charité*, cinq à l'*Enseignement*, et quatre à la *Prière perpétuelle*.

La *Charité* française est noblement représentée en Palestine par trois établissements de premier ordre : à Jérusalem, par l'*hospice Saint-Vincent-de-Paul* et l'*hôpital Saint-Louis*; à Jaffa, par l'*hôpital Guinet*, également placé sous le vocable de *saint Louis*.

L'*Hospice Saint-Vincent-de-Paul*, appelé aussi *Hôpital général* ou *Grand-hôpital de Jérusalem*, situé hors des murs de la ville, du côté de la porte de Jaffa, est déjà, bien qu'inachevé, un monument digne de la France et des admirables *Filles de la Charité*, venues d'Angers à Jérusalem, le 3 mai 1886, et, en ce moment, au nombre de dix-sept ². Il comprend quatre-vingt-quatorze lits pour les vieillards, les incurables et les jeunes aveugles; vingt et un lits pour les malades temporaires; un *Orphelinat* pour les

¹ *Les Eglises de la Terre-Sainte*, par le comte Melchior de Vogüé, p. 340 à 344. — Victor Guérin, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine. Judée*, t. I, p. 62 et suiv. (Paris, à l'Imprimerie nationale, MDCCCLXIX, gr. in-8°). *Galilée*, t. I, p. 72 à 75. — G. Mauss, *l'Eglise Saint-Jérémie, à Abou-Gosh*. (Paris, 1894, in-8°). — *Echos de Notre-Dame de France*, n° 49, janvier 1897, p. 6 à 10. (Paris, 8, rue François-1^{er}.)

² Plus quatre Sœurs converses, dites *Filles agrégées*, de nationalité syrienne.

enfants trouvés ou abandonnés¹ : les plus petits groupés dans une *Crèche*; enfin, un *Dispensaire* où, chaque jour, de sept à onze heures du matin, *cinq cents* malades durant l'été, *deux cents à deux cent cinquante* durant l'hiver, venus jusque de *Gaza*, de *Naplouse*, de *Jéricho* et des montagnes bleues de *Moab*, reçoivent chacun les soins et les médicaments exigés par leur état. Il se consomme chaque année dans la maison pour *cinq mille* francs de pain. En ce moment, le personnel total des malades de l'hospice est de *cent quinze* sujets : ce chiffre triplera certainement aussitôt que seront achevés les bâtiments en cours d'exécution. Alors le *Grand-hôpital de Jérusalem* surpassera par ses proportions et sa belle ordonnance les magnifiques hôpitaux fondés en Syrie, à *Beyrouth*, *Tripoli* et *Damas*², par les héroïques *Filles de Saint-Vincent de Paul*.

A cet établissement capital sont venus successivement s'en adjoindre deux autres d'une importance à peine inférieure.

D'abord, la *Léproserie de Siloë*, long rectangle de pierres grisâtres bâti sur les pentes du mont des Olives, non loin du puits de Joab (*Bir-Ayoub*), à une demi-heure environ de *Jérusalem*. Antérieur à l'arrivée des Sœurs en Terre-Sainte, cet étrange phalanstère leur a été confié dès l'année 1887, elles le visitent deux fois par semaine et sont les arbitres reconnus de cette extraordinaire communauté si bien décrite dans une rarissime monographie par un des premiers médecins d'Orléans : le docteur *Pilate*³. Le nombre de ces malheureux, qui était d'environ trente-cinq, atteint, depuis quelques mois, le chiffre de cinquante-cinq à soixante, par suite de la suppression de la léproserie prussienne de *Jérusalem* pour cause de trop active propagande protestante.

En second lieu, l'*Hospice municipal ottoman*, dans le faubourg de *Jaffa*, créé en 1891, sur les plans d'un architecte français, par l'autorité musulmane et solennellement remis, le 10 mai 1891, aux mains des *Sœurs de Saint-Vincent de Paul*⁴. Elles ont été reçues

¹ Le nombre actuel des orphelins est de *trente*. Depuis la fondation de l'œuvre, en 1886, plus de *cent cinquante enfants* ont été recueillis et élevés dans l'*Orphelinat*.

² Les *Sœurs de Saint-Vincent de Paul* ont encore en Syrie des maisons de moindre importance, à *Zouk*, près d'*Antoura*, et à *Broumana* dans la région de *Tripoli* de Syrie.

³ *Une Visite aux lépreux de Jérusalem en 1888*, par le docteur E. Pilate. (Orléans, imprimerie Paul Girardot, 1889. Extrait du tome VI des *Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*.)

⁴ *Jérusalem moderne. Histoire du mouvement catholique actuel dans la Ville sainte*, par l'abbé F. Conil, chevalier du Saint-Sépulcre, p. 338 à 342. (Paris, maison de la *Bonne Presse*, 1894, gr. in-8°.)

avec une pompe souveraine, dans les salles pavoisées de drapeaux français et ottomans, par le gouverneur de la Palestine, *Ibrahim-Pacha*, et le président de la municipalité de Jérusalem *Salim-Housseim*, escortés de tous les dignitaires et consuls de la Ville sainte. Trois Sœurs dirigent cet hôpital et soignent comme des anges *quarante* malades, qui les accueillent avec des cris de joie, leur demandant de l'*eau souveraine* (eau bénite), et parmi lesquels se rencontrent parfois des condamnés à mort, dont elles obtiennent généralement la grâce.

Ces institutions ont pour annexe *trois* œuvres secondaires, mais d'une très heureuse et bienfaisante influence. C'est d'abord la *Visite à domicile* des malades de toute religion et nationalité, tant à *Jérusalem* que dans quatorze villages circonvoisins. Pour faciliter ces visites, deux *Dispensaires* ruraux ont été établis, l'un à *Saint-Jean in Montana* (Aïn-Karim), l'autre à *Gifneh*, sur la route de *Nazareth*, à cinq heures de Jérusalem. Un troisième ne tardera pas à être créé à *Jéricho* pour les dix mille Bédouins campés l'été dans la plaine du Jourdain. L'arrivée des Sœurs (qui a lieu environ tous les huit jours) est notifiée aux populations par l'apparition du drapeau de Terre-Sainte (blanc aux croix potencées d'or) hissé sur la cime du clocher. On peut évaluer le nombre des malades ainsi visités à *deux cents* environ par village, total *deux mille huit cents*. C'est ensuite l'*Association des jeunes économes*, dont les membres honoraires versent une modeste cotisation, et dont les membres actifs, travaillant le mardi de chaque semaine pour les pauvres, confectionnent chaque année plus de cinq cents vêtements solennellement distribués la veille de Noël, sous la présidence de Sa Béatitude Mgr le Patriarche latin. C'est enfin, l'*Ouvroir externe* qui réunit, sous la direction de l'une des Sœurs, *vingt-cinq* jeunes filles, les initie au travail de l'aiguille et en fait d'excellentes ouvrières. Leurs petits bénéfices sont consacrés à l'acquisition de leur trousseau de mariée.

Pour décrire dignement de telles œuvres, pour louer sans défaillance et avec un juste diapason l'auteur principal de tout ce bien si catholique et si Français, l'excellente SOEUR SION, supérieure générale des Filles de la Charité, à *Jérusalem*, il faudrait une plume d'or trempée dans ce merveilleux dictame, dans ce baume précieux que distillaient jadis les arbustes de la vallée d'*Engaddi*, plantés par Salomon et aujourd'hui disparus.

J'allais oublier qu'une maison du même ordre, bien que beaucoup moins importante, existe depuis le mois de mars 1887 à *Bethléem*, au berceau du Christ. Cette maison, digne également de toute sympathie et composée d'un petit hospice pouvant recevoir

cinquante malades, dit *Hôpital de la Sainte-Famille*, d'un *Dispensaire* et d'un petit *Orphelinat* de vingt enfants soignés par neuf religieuses, est remarquablement dirigé par une digne supérieure qui, sous sa robe de bure, cache un des beaux noms de l'ancienne France. Un petit *Dispensaire* avec pharmacie, installé depuis peu à *Hébron*, la ville fanatique et redoutée, forme la première colonie du monastère de *Bethléem*.

Saluons, en finissant, saluons de tout notre cœur sur cette terre de Palestine, ces grandes et admirables religieuses si bien nommées par les Arabes : *les Oiseaux blancs du bon Dieu* !

L'*Hospice Saint-Louis* ou *Hôpital français*, ne porte ce nom que depuis l'année 1879. Auparavant, il végétait pauvre et obscur¹, d'abord dans quelques chambres délabrées du quartier Cophte, puis, à partir de 1856, dans les humides et étroits bâtiments de l'ancien Patriarcat latin. Un généreux Français, un Dauphinois aussi noble de cœur que de nom, le *comte de Piellat*, venu à Jérusalem en 1873, se prit de pitié pour cet hospice misérable et pourtant déjà si fréquenté. Il acheta un terrain et fit construire hors des murs de *Jérusalem*, sur la lisière de la route de *Jéricho*, « au point culminant qui sépare la ville ancienne de la ville nouvelle », un magnifique hôpital de pur style roman, précédé d'un jardin toujours en fleurs et organisé avec tout le luxe, le confort et l'entente de la thérapeutique contemporaine. Neuf religieuses, détachées de la maison de *Saint-Joseph de l'Apparition* (dont nous parlerons tout à l'heure), desservent ce superbe établissement qui comprend quarante lits. La chapelle est dédiée à saint Louis, titulaire de l'hôpital; et, depuis les derniers mois de l'année 1895, deux étages ont été superposés au massif rez-de-chaussée de la construction originaire. Cette adjonction, en donnant à l'édifice vingt-cinq chambres de plus, permettra désormais de recevoir des dames pensionnaires qui, du haut de la terrasse supérieure, pourront apercevoir au loin, par-dessus *Jérusalem*, un angle, un coin de *Bethléem* et la nappe argentée de la mer Morte.

Ce somptueux hospice est essentiellement une œuvre française, subventionnée par le gouvernement français et confiée aux soins du médecin du consulat, l'excellent docteur de Friess². Durant l'année 1895, onze cent cinquante malades ont été soignés successivement et à demeure dans l'hôpital et des milliers, de toutes religions et nationalités, une *Babel* de malades, ont reçu des pansements et des

¹ Fondé en 1851 par trois Européens, dont le principal était M. Lequeux, chancelier du consulat de France. Le consul de France à Jérusalem était alors M. Botta.

² Décédé depuis quelques mois à Ajaccio.

remèdes dans le spacieux *Dispensaire* qu'ombrage le gigantesque caroubier à l'ombre duquel se reposèrent jadis Tancrède et Godefroid de Bouillon. On le voit, l'*Hospice Saint-Louis de Jérusalem* ou *Hôpital français* est une vraie merveille de la charité, l'honneur du Catholicisme et de la France.

On peut adresser presque le même éloge à l'*Hôpital Saint-Louis de Jaffa*, homonyme et émule de celui de *Jérusalem*, autrement dit *Hôpital Guinet*, du nom de son charitable fondateur : un opulent Lyonnais, huit fois pèlerin de Terre-Sainte. Il s'élève au milieu de lauriers-roses et de beaux jardins, sur l'emplacement, dit-on, de l'ancien château fort de *Jaffa*, ce château fort aux deux sombres tours que, sous peine de la vie, il était interdit aux pèlerins d'autrefois de considérer d'un œil attentif. Moins ancien que son homonyme de Jérusalem, il n'a été inauguré qu'en 1885; mais, comme celui-ci, il est desservi par huit Sœurs de *Saint-Joseph de l'Apparition*. Il compte trente lits, et trois fois par semaine ouvre à tout venant un bureau de consultations gratuites. La chapelle, à plein cintre, vaste, ornée, bien sculptée, sert d'église paroissiale catholique; elle garde pieusement la tombe d'un digne prêtre, M. l'abbé *Gelas*, qui fut, durant les pénibles années du début, le fidèle auxiliaire, dévoué jusqu'à la mort, du généreux fondateur.

Voilà les trois œuvres purement *charitables* dirigées en Terre-Sainte par des *Religieuses françaises*.

Les *institutions Scolaires* fondées par des *Religieuses françaises*, sont au nombre de quatre et très prochainement de cinq.

En premier lieu, nous placerons, — moins encore à cause de l'importance de leurs maisons et du nombre considérable de leurs élèves, que parce qu'elles s'adonnent exclusivement au modeste enseignement *primaire*, — les *Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition*. Elles forment une puissante congrégation fondée à Marseille, en 1833, par la baronne de Viillard (décédée en 1857), en vue surtout de l'instruction des jeunes filles pauvres, et sont les premières religieuses françaises venues en Terre-Sainte, où elles comptent aujourd'hui sept établissements. Nous laissons de côté, bien entendu, la Syrie qui excède les bornes de notre étude et où ces mêmes religieuses possèdent de prospères maisons à *Beyrouth*, *Alep*, *Sour* (Tyr), *Alexandrette*, *Saïda* et *Deïr-el-Kamar*.

La maison de *Jérusalem*, la première en date et de beaucoup la plus importante, a été fondée en 1848 et constitue un vaste *groupe scolaire* établi depuis 1872 dans l'enclos humide et noyé d'ombres de l'ancien Patriarcat latin, à elle abandonné par Mgr Valerga. Ce groupe scolaire, dirigé par quinze religieuses, se

compose de *quatre* œuvres distinctes et compte une petite légion de près de *cinq cents* enfants.

1° La *Salle d'asile*, où l'on enseigne à *cent trente* enfants des deux sexes, âgés de trois à cinq ans, la lecture, le catéchisme, les fables, les éléments du calcul, de la géographie, et des langues française, italienne et arabe.

2° L'*Ecole primaire* (située à part, près la porte de *Jaffa*), comprenant *deux cent quatre-vingts à trois cents* jeunes filles de cinq à quatorze ans, de toutes races et de toutes religions, réparties en *quatre* classes. Grâce à cette école, dont le développement progressif est remarquable, avant peu d'années, la majeure partie des jeunes filles de *Jérusalem* parlera notre langue qui s'impose déjà, même dans les écoles italiennes. Non seulement tout est gratuit dans cet établissement, comme dans tous ceux de *Jérusalem*, mais chaque enfant reçoit les livres, les objets classiques et une robe par an.

3° L'*Orphelinat*, créé en 1856, et composé de *cinquante* petites filles de *deux à cinq* ans. Vu son extension, cet *Orphelinat* ne tardera pas à émigrer des bâtiments trop exigus de l'ancien Patriarcat latin et à s'établir dans une vaste construction qui s'édifie peu à peu, depuis l'année 1887, hors de l'enceinte de *Jérusalem*, non loin du Consulat français. L'église, dédiée, comme l'*Orphelinat*, à saint Joseph, a été entreprise en 1891.

4° L'*OEuvre des Enfants-Trouvés*, analogue à celle des Dames de Saint-Vincent de Paul, et qui consiste à mettre en nourrice, au prix de 15 francs par mois et d'un petit trousseau, dans les villages avoisinant *Jérusalem*, les malheureux bébés abandonnés par les Bédouins ou nés à la Maternité de l'hôpital Saint-Louis. A partir de deux ans, ces nourrissons sont reçus dans l'*Orphelinat*.

Au sortir de cette bienfaisante maison, deux grandes *Associations* groupent les anciennes élèves : celle de *Sainte-Marie*, composée d'au moins *soixante* jeunes filles se réunissant pour prier et travailler pour les pauvres ; celle des *Mères chrétiennes*, dirigée par un prêtre du Patriarcat latin.

Six colonies de moindre importance, mais organisées sur un plan identique, ont été créées, de 1853 à 1887, par les *Sœurs de Saint-Joseph* dans diverses petites villes de Terre-Sainte : à *Bethléem*, à *Ramallah*, à *Ramleh*, à *Beit-Djallah*, à *Jaffa* et à *Nazareth*. Ces diverses maisons comprennent chacune un personnel d'environ *cinq* religieuses¹ et de *quarante à cinquante*

¹ La maison de *Jaffa* compte *onze* religieuses, non compris les *huit* sœurs de l'hôpital *Saint-Louis*, et *cent* élèves. Elle a en outre une petite école payante de *quarante* enfants. *Bethléem* compte aussi *onze* religieuses. Le total du personnel des *sept* maisons est de *soixante-quatorze* religieuses.

élèves, et se composent, comme celles de *Jérusalem*, de *Classes primaires* et gratuites, d'un *Orphelinat* et d'un *Dispensaire*. On voit quel puissant élément de propagande est apporté à l'influence française en Terre-Sainte par la nombreuse et dévouée, mais un peu rustique, phalange des *Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition*.

En dehors de *Jérusalem*, car elles n'ont pas de maison dans la Ville sainte, les *Dames de Nazareth* font, non pas concurrence, mais pendant aux *Sœurs de Saint-Joseph*, avec toutefois une nuance plus délicate et quelque chose de plus élégant dans l'éducation. Fondées en 1786, à Montmirail (Marne), par la duchesse de Doudeauville, elles ont été reconstituées, ou plutôt créées à nouveau, en 1822, par le R. P. Roger, jésuite, et M^{lle} Elisabeth Rollat, sous le titre de *Institut des Dames de Nazareth*. Ce sont des religieuses cloîtrées, comme le Sacré-Cœur. Leur maison-mère est à *Oullins*, près Lyon; leur présence en Terre-Sainte date du mois de janvier 1885, et leur établissement principal est à *Nazareth*, « la Cité blanche, la Ville des fleurs », qui est malheureusement aussi le boulevard de l'hérésie en Palestine. Vouées à la régénération de la femme en Orient, les *Dames de Nazareth* ont ouvert, dans la ville dont elles portent le nom, une *Ecole gratuite*, un *Ouvroir*, un *Orphelinat* et un *Dispensaire*. Elles sont au nombre de douze (y compris six sœurs converses et une maîtresse laïque indigène), et très aimées dans la région. L'école compte deux cents élèves externes de tout culte et de toute condition, et comprend trois classes : une *classe enfantine*, une double *classe primaire* et un *cours supérieur* ou *grande école*; ce que n'ont pas, du moins en Palestine, les braves *Sœurs de Saint-Joseph*. L'*Ouvroir*¹ reçoit les enfants pauvres et les instruit dans le catéchisme, le français et le travail manuel. L'*Orphelinat*, création postérieure et conséquence des massacres du Liban en 1860, se compose de *trente-quatre* petites filles internes auxquelles on enseigne le français, l'arabe et l'instruction primaire. Au sortir des classes, une grande association pieuse, la *Congrégation de la Sainte-Vierge*, reçoit les anciennes élèves; mariées et mères, elles passent dans une seconde confrérie, celle de la *Sainte-Famille*.

Il résulte de tout cela que, à *Nazareth*, toutes les filles du peuple, charmantes pour la plupart, que l'on rencontre, au retour de la fontaine de la Vierge, leur amphore sur l'épaule, parlent le français avec une pureté remarquable et secourent nos pèlerins avec une bonne grâce toute fraternelle.

L'aimable ruche de *Nazareth* a essaimé et fondé en Orient de

¹ Il vient tout récemment d'être supprimé : les bâtiments menaçant ruine et les fonds manquant, hélas ! pour les réparer.

florissantes succursales. La plus considérable, celle de *Beyrouth*, ne rentre pas dans le cadre de notre étude, puisqu'elle est située en Syrie, mais nous devons signaler en Terre-Sainte les trois maisons de *Caïffa*, au jardin superbe, de *Saint-Jean d'Acre* et de *Cheff-Amar*, dans la *Galilée*, ville de 4500 habitants remarquable par l'église Saint-Phocas, successivement fondées en 1858, 1861 et 1865, et qui comptent chacune de huit à dix religieuses. Au point de vue de l'organisation intérieure et des services rendus, ces diverses succursales ne sont que la réduction de la maison de *Jérusalem*. L'école de *Caïffa* compte 200 petites filles; celle de *Cheff-Amar* en a 170.

Ajoutons que l'Institut des *Dames de Nazareth*, qui lutte avec succès contre le protestantisme, n'a d'autre capital que l'aumône, ni d'autre espérance que la charité française : or les dépenses de la seule maison de *Nazareth* montent à 2000 francs par trimestre!

Nous nous élevons sensiblement sur l'échelle de l'*Enseignement*, en passant des Sœurs marseillaises de *Saint-Joseph de l'Apparition* et même des *Dames de Nazareth*, aux *Dames de Sion* et à leur aristocratique monastère de l'*Ecce Homo*, la perle de la *Jérusalem* moderne et française.

La Congrégation des *Dames de Sion* a été créée au mois de mai 1843, à Paris, par le R. P. Théodore Ratisbonne, et la première colonie de l'ordre naissant a été la maison de *Jérusalem*, fondée au mois de septembre 1855. Mais ce n'est qu'en 1862, et après bien des péripéties, que les *Dames de Sion* ont pu se fixer dans leur demeure actuelle. Situé près de la contrescarpe de l'ancienne tour *Antonia*, dans l'un des quartiers les plus saisissants de la Ville sainte, ce couvent a l'honneur de posséder l'une des arcades de l'arc triomphal dit de l'*Ecce Homo*. L'église est un bijou : une voûte romane, de blanches colonnes au chapiteau doré, une svelte coupole formant dôme intérieur, un autel de pierres massives, tout rayonnant de fleurs et de lumières, une superbe statue de l'*Ecce Homo* et, à gauche de l'autel, un large médaillon de marbre blanc sur lequel, au-dessous des fleurs de lys, se lit cette mélancolique inscription :

Henri de France ¹,
1820-1883.
Accipe coronam quam tibi
Dominus præparavit in æternum!
Venu ici le 28 octobre 1861.

HENRY.

¹ Mgr le comte de Chambord a légué cent mille francs à l'admirable couvent de l'*Ecce Homo*.

Le trésor conserve, avec un légitime orgueil, dans un reliquaire de vermeil, une des *Epines* de la sainte Couronne : cette Couronne qui fut, ici même, dans le prétoire de Pilate, enfoncée à coups de roseau dans le front sanglant de Jésus ! Oh ! quel profond sentiment de la présence réelle de Jésus-Christ développe en nous la vue et la visite de *Jérusalem* ! Dans ce couvent idéal, *trente* religieuses en blanche collerette, mais de noir vêtues, et dont les prières sont spécialement consacrées à la conversion d'Israël, dirigent *quatre* œuvres simultanées et de haute importance : le *Dispensaire* fréquenté par de nombreux malades israélites et musulmans ; l'*Asile*, internat de *soixante* petites filles divisées en deux catégories : les latines et les israélites ; l'*Externat musulman*, composé de *quatre-vingts* élèves auxquelles on enseigne, comme aux petites filles de l'asile, l'instruction primaire et quelques notions pratiques de tenue de ménage ; le *Pensionnat* où *vingt-cinq* jeunes filles de toutes religions et nationalités reçoivent une instruction beaucoup plus étendue. Outre les langues vivantes, on leur apprend l'histoire, la géographie, l'arithmétique, le dessin, la musique et les travaux d'aiguille.

Comme annexe de leur couvent hiérosolymitain, les *Dames de Sion* ont une maison de campagne superbe et de grande allure : la villa d'*Aïn-Kharim* ou *Saint-Jean-in-Montana*, autrement dite *Sion des montagnes*, bâtie sur un coteau fertile, en face de la maison, transformée en église, où naquit le Précurseur. Dans ce somptueux établissement, au milieu d'un immense bouquet de fleurs et de verdure, *douze* religieuses de *Notre-Dame de Sion*, assistées d'une Sœur indigène et de deux braves jardiniers français, dirigent un *Orphelinat* de *cinquante* petites filles, un *Externat* pour les enfants catholiques du village, et un *Dispensaire* qui reçoit environ *deux cents* malades par mois. De son côté, la Sœur indigène fait une série de conférences en langue arabe aux jeunes filles et aux femmes du pays, pendant que les deux jardiniers, assistés au besoin d'un interprète, enseignent pratiquement aux jeunes *fellahs* de la contrée l'agriculture et l'horticulture.

Chaque dimanche, la grande association des *Mères chrétiennes*, formée des anciennes élèves de *Notre-Dame de Sion*, se réunit, de *Jérusalem* et de tous les points d'alentour, à la magnifique villa de *Saint-Jean-in-Montana*, et y prend, après les exercices religieux, de joyeux et innocents ébats au cri de : *Vive la France* !

Il nous reste dans l'ordre de l'Enseignement un dernier pas à franchir : passer de la préparation des *Elèves* à celle des *Institutrices*. Ce progrès est réalisé par les Sœurs indigènes du *Rosaire* en robe bleue, blanche collerette, manteau noir et gros chapelet à

grains d'ébène et d'ivoire, Syriennes d'origine, mais placées sous le Protectorat de la France. Fondées le 24 juillet 1880 par un prêtre éminent dont la mort prématurée fut un véritable sinistre, *dom Tannus*, chancelier du Patriarcat latin, elles ont créé dans leur couvent de *Jérusalem*, outre un *Orphelinat* de quinze petites filles, une véritable *Ecole normale primaire*, formant des maîtresses, des *Institutrices* auxquelles seront confiées les écoles de filles des deux Palestines¹.

Au nombre de *trente*, ces dignes religieuses, placées sous le vocable de *Notre-Dame du Rosaire*, dont elles propagent ardemment la dévotion, ont déjà formé bon nombre d'institutrices qui dirigent avec succès *onze* écoles (non compris *Jérusalem*), chacune de *cinquante* ou *soixante* élèves, perdues dans les sauvages campagnes de la Palestine, au sein de populations farouches et dégradées dont elles transforment peu à peu les mœurs. Les *Sœurs du Rosaire* constituent un suprême effort pour la régénération de la femme en Terre-Sainte. Leur maison-mère de *Jérusalem*, encore inachevée (et qui élève, en outre, *quinze* orphelines), se construit péniblement au delà du *Birket-es-Sultan* : telle est leur pauvreté que l'église même n'est pas encore entreprise ! Espérons que notre dévoué consul général désignera énergiquement aux subsides officiels ces filles adoptives de la France. Nous les signalons, nous, tout particulièrement aux âmes généreuses.

Bien qu'elle ne soit pas encore tout à fait inaugurée, donnons cependant un salut et un affectueux *bonjour* à l'école *Syro-chaldéenne française* que fonde, en ce moment, à *Nazareth*, le dévoué Mgr Hoyeck, et qui doit s'ouvrir, pour le plus tard, au mois de septembre ou d'octobre 1897. Cette création, nouvel et influent auxiliaire de l'influence française en Terre-Sainte, est due à la généreuse libéralité de ma chère compagne de pèlerinage, M^{lle} *Thérèse Casteneau*, dont la mort si prématurée et inattendue, a été une si grande perte pour toutes les œuvres françaises de Palestine.

Malgré sa capitale importancé, l'*Enseignement* à tous ses degrés est encore dominé par l'*Oeuvre* de la *Prière*, chaîne d'or qui unit la terre au ciel, l'âme à Dieu ! C'est le lot des *Ordres contemplatifs*, représentés en Terre-Sainte par quatre catégories de religieuses : les *Carmélites*, les *Sœurs de Marie-Réparatrice*, les *Clarisses* et les *Calvairiennes*.

¹ La Palestine *cisjordanienne* et la Palestine *transjordanienne*, séparées par le cours du Jourdain. Ces *Ecoles* sont actuellement : *Jérusalem*, *Bethléem*, *Beit-Sahour*, *Birzeith*, *Fuheys*, *Salt*, *Gifneh*, *Jaffa de Galilée*, *Kfeïfan* (au mont Liban), *Naplouse*, *Zababdé*, *Madabah*.

Filles de sainte Thérèse, le « grand docteur de la science mystique », les *Carmélites* ont fondé en Terre-Sainte trois maisons en pleine prospérité : l'une à *Jérusalem*, sur le mont des Olives, la seconde à *Bethléem*, la troisième à *Caïffa*, sur la plage solitaire de la Méditerranée.

Le couvent de *Jérusalem*¹, vaste bâtiment carré à toiture rouge, surmonté d'un haut clocher de pierres blanches, est dû à la fantasque munificence de la princesse de La Tour d'Auvergne. Il s'élève sur le triple et auguste emplacement du *Pater Noster*, du couvent de *Mélanie-la-Jeune* et de la chapelle bâtie au douzième siècle par les frères scandinaves *Eskill* et *Svein Sveinsson*. Son cloître ogival, chef-d'œuvre d'élégance et que l'on dirait construit en marbre blanc, offre sur ses parois le texte du *Pater* en trente-deux idiomes différents, inscrit en lettres d'azur sur des tableaux de faïence à teinte assombrie. Là, quinze religieuses françaises, rigoureusement invisibles et se relevant tour à tour, jour et nuit, l'âme ensevelie et comme noyée dans la divine Essence, récitent sans interruption, pour le salut de la France et la conversion des hérétiques et des pécheurs de nombreuses oraisons et surtout l'admirable prière du *Pater*. Cette récitation permanente, sans trêve ni relâche, constitue l'œuvre éminente et apostolique de la *Prière perpétuelle*, institution canonique enrichie de nombreuses indulgences, surhumain contrepoids aux joies illicites et aux crimes de l'humanité.

Le *Carmel de Bethléem*, fondé en 1889 par M^{lle} de Saint-Cricq d'Artigaux, compte environ dix-huit religieuses et garde pieusement dans sa chapelle la tombe de sa généreuse fondatrice. Ce Carmel, supérieurement organisé, et, chose rare, se suffisant par ses propres ressources, a pour annexe, à l'entrée des âpres montagnes de Judée, les ruines admirables d'un sanctuaire célèbre. C'est l'ancienne basilique byzantine d'*Emmaüs-Nicopolis*, que tout le Bas-Empire, à tort ou à raison, a considérée comme l'*Emmaüs* évangélique. Cette église, si jamais elle est restaurée, comptera parmi les plus remarquables édifices religieux de la Palestine.

Le *Carmel de Caïffa*², création encore plus récente (décembre 1891), due à la piété d'une noble Carmélite, M^{me} de Causans (mère Marie du Sacré-Cœur)³, assistée du dévoué comte de Piellat, élève sa jaunâtre coupole au milieu de la plaine spongieuse qui s'étend

¹ Colonie du couvent de Carpentras. Le *Carmel de Jérusalem* est la moins prospère des trois maisons.

² Colonie du couvent d'Ecully, près Lyon, fondé aussi, en 1877, par M^{me} de Causans.

³ Décédée au Carmel de Caïffa le 11 janvier 1894.

du pied du *Carmel* à la rive déserte de la Méditerranée. Il comprend *onze* religieuses.

Sans se renfermer avec une prédilection presque exclusive, comme les *Carmélites* de Jérusalem, dans une prière spéciale, les *Sœurs de Marie-Réparatrice*, instituées le 8 décembre 1854, à Paris par la baronne d'Hoogvorst, née Emilie d'Oultremont, proche parente, par sa mère, de S. S. le Pape Pie IX, consacrent leur vie à réparer, par *l'Adoration perpétuelle*, les outrages faits au Saint-Sacrement. L'ostensoir d'or, reliquaire de la Vivante Hostie, étincelle nuit et jour, au milieu d'une balsamique atmosphère, sur leur modeste autel, et deux religieuses, agenouillées, en grand costume, lui font une garde d'honneur. Venues à Jérusalem au mois de juillet 1888, et établies d'abord dans un affreux local empoisonné par les miasmes du cimetière musulman, elles eurent pour premiers aumôniers les Pères de Notre-Dame de Sion, dont l'établissement Saint-Pierre domine la colline voisine. Elles se sont provisoirement transportées, dans les premiers mois de l'année 1891, sur la route de *Nazareth*, au sein du quartier protestant, dans un petit monastère desservi, en qualité d'aumôniers, par les *Prêtres du patriarcat latin*. Les pèlerins affectionnent ce pieux et aimable oratoire. On y prêche en arabe une fois chaque mois, et, chaque année, une neuvaine de réparation, à laquelle prennent part les plus renommés prédicateurs de Jérusalem, se célèbre dans leur trop étroite chapelle et se termine par un magnifique *Te Deum*, généralement présidé par le révérendissime Custode de Terre-Sainte : c'est une des belles cérémonies de Jérusalem. Les *Sœurs de Marie-Réparatrice* s'édifient un couvent définitif en face du bel *Hospice Saint-Louis*, tout près de *Notre-Dame de France*. Elles attendent tout de la générosité de la France, même le pain quotidien, car leurs heures de travail manuel sont, de par leur règle, employées à confectionner ou réparer des ornements pour les pauvres églises de Palestine. Elles sont au nombre d'environ *dix-huit*.

Plus heureuses que les précédentes, les *Clarisses* ont en Terre-Sainte deux monastères : l'un à *Nazareth*, l'autre à Jérusalem, et, en France, un puissant protecteur en la personne de M. Harmel, le grand usinier du Val-des-Bois. Leur établissement en Palestine remonte seulement au mois de juin 1888. Leur premier monastère, celui de *Nazareth* (colonie de Paray-le-Monial), fondé par une de leurs novices, M^{lle} Davillier, un peu en dehors de la ville, sur la route de *Caïffa*, est à jamais embaumé par la suave mémoire d'une céleste jeune fille : M^{lle} Louise Harmel, angéliquement décédée dans cette maison au mois d'août 1888. Venue pour fonder une colonie de *Clarisses* à Jérusalem, M^{lle} Harmel eut à peine le

temps d'établir à grands frais dans une chétive demeure du Mont-Sion sa naissante communauté. Elle mourut, et l'on put croire que l'institution de *Jérusalem*, fauchée ainsi dans sa fleur, suivrait sa charmante fondatrice dans sa tombe prématurée. Cependant, à force de patience et d'abnégation de la part des religieuses, de dévouement et de charité du côté des familles Harmel et Davillier, ainsi que de quelques autres bienfaiteurs (parmi lesquels le regretté M. de Bournonville, six fois pèlerin de Terre-Sainte), les pauvres *Clarisses*, quittant leur misérable retraite du *Mont-Sion*, ont entrepris l'édification d'un couvent sur la route de *Bethléem*, tout proche de la gare du chemin de fer de *Jaffa*. Bien qu'inachevé, le nouveau monastère abrite déjà *dix-sept* religieuses, *dix* de moins que la maison de *Nazareth*. Rigoureusement cloîtrées, ne vivant que d'aumônes, vouées exclusivement à la mortification, à la contemplation, à la psalmodie, les pauvres *Clarisses* prient sans cesse pour la France, les malades, les hérétiques et les pèlerins.

Au moment où nous écrivons ces lignes, un cinquième Ordre contemplatif débarque à *Jaffa* et, sous la double protection du consul général de France et du dévoué comte de Piellat, prend possession, sur le mont des Olives, de son nouveau couvent qui n'est séparé des *Carmélites du Pater Noster* que par la largeur du vieux chemin de *Béthanie*. Ce sont les *Calvairiennes*, ou plutôt les *Religieuses Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire*, filles spirituelles du célèbre *Père Joseph*, l'*Eminence Grise*, le vaillant collaborateur de Richelieu. Réalisant enfin, après plus de deux siècles, le plus cher désir de leur illustre fondateur, et rompant, pour quelques jours, leur inexorable clôture, elles sont parties le 1^{er} décembre 1896, au nombre de *sept*, de leur maison-mère d'Orléans pour *Jérusalem*, où les attend leur nouveau monastère, encore bien primitif, mais déjà sévèrement clôturé. A leur vie de prière et de pénitence, elles vont joindre, comme passeport et don de joyeux avènement, un *Orphelinat* de *dix* petites filles de nationalité syrienne et de rite grec-melchite.

Nous croirions trahir le titre même de cette étude en ne mentionnant pas une institution considérable qui, au point de vue politique, officiel et gouvernemental, représente essentiellement la France en Terre-Sainte. Je veux parler du *Consulat français*.

Fondé en 1843, sous le ministère de M. Guizot, M. de Bourqueney étant ambassadeur de France à Constantinople, le *Consulat de France* est l'image même, l'incarnation de la Patrie. Il occupe, en dehors des remparts de Jérusalem, entre *Notre-Dame de France* et l'immense établissement Russe, un vaste bâtiment peu élevé et de médiocre apparence, mais spacieux, commode à l'intérieur et

orné, par les soins du consul général actuel, d'une précieuse collection d'armes orientales. Depuis sa fondation, *vingt* titulaires, ou chargés d'affaires différents, ont géré ce poste considérable érigé en *consulat général* le 26 octobre 1891. Le consul d'aujourd'hui est M. *Charles Ledoux*, homme très distingué, de vieille famille consulaire, de haute et exquise honorabilité, éloquent, passionné pour le service de la France, très aimé et apprécié à *Jérusalem*, et qui, de concert avec sa charmante femme, accueille ses nationaux avec la plus aimable courtoisie.

IV

Ainsi les droits plus que millénaires de la France sont représentés en Terre-Sainte, — sans parler ni des *consulats* de *Jérusalem* et villes du littoral¹, ni de la *Société médicale* fondée, il y a déjà nombre d'années, par le médecin du Consulat français², ni de la toute récente succursale du *Crédit Lyonnais*, — par VINGT ET UNE institutions religieuses différentes. La plupart de ces institutions ont essaimé et fondé plusieurs succursales ou colonies distinctes, plus ou moins considérables, qui portent à plus de *cinquante-huit* le nombre des établissements ou domaines français en *Terre-Sainte*. De ces fondations, *dix-sept*³ sont dirigées par des *Religieux français*, et *quarante et une*⁴ par des *Religieuses françaises*. Encore, dans ce chiffre, ne comprenons-nous pas, faute de détails statistiques suffisants, le personnel actif et nombreux des institutions catholiques placées simplement sous le *Protectorat* français, et qui, ainsi que nous l'avons fait voir au début, comprennent *sept* groupes d'œuvres considérables, formant près de *cent* maisons ou établissements distincts, que la France couvre de son pavillon. Le total des œuvres françaises ou clientes de la France serait alors de plus de *cent cinquante-neuf*. Le personnel des *Religieux français*, tant pères que novices, frères coadjuteurs

¹ La *Palestine* a deux agents consulaires français : un consul général à *Jérusalem*, un vice-consul à *Jaffa*; il y a bien des vice-consuls (ou agents) à *Caïffa-Nazareth* et *Saint-Jean d'Acre*, mais ils relèvent, non du consul de *Jérusalem*, mais du consul général de *Beyrouth*, en Syrie.

² Le docteur Sabadini (*Jérusalem, son histoire, sa description, ses établissements religieux*, par Victor Guérin, agrégé et docteur ès lettres, chevalier de la Légion d'honneur, etc. Paris, Plon, 1889, in-8°.) Tout *Jérusalem*, la *Palestine* et les amis de la *Terre-Sainte* pleurent encore la mort de Victor Guérin, savant distingué, courageux explorateur, homme de bien dans toute l'acception du mot.

³ Y compris les petits établissements secondaires de *Saint-Pierre de Jaffa*, du *Credo d'Aïn-Kharim*, et d'*Amwas*, etc.

⁴ Y compris les *douze* maisons ou écoles des Sœurs du *Rosaire*.

ou prêtres auxiliaires indigènes (non compris ceux qui sont seulement placés sous notre Protectorat), se monte au moins à *cent soixante-dix-huit*¹, qui instruisent environ *mille* enfants ou élèves. Le personnel des *Religieuses françaises* s'élève à plus de *trois cents*. Elles enseignent au moins *deux mille deux cents élèves* et soignent par an plus de *quatre-vingt mille*² malades de toute nationalité.

Que vous semble du patrimoine religieux et charitable de la France en Terre-Sainte? Vous paraît-il digne de son vieux renom en Orient?

Mais, qu'il me soit permis de prévenir une objection! A quoi bon, direz-vous, tant d'institutions variées, de coûteux subsides et de riches aumônes détournées de nos propres misères, de notre sol, des œuvres et des pauvres de France au profit d'inconnus? Gardons nos épargnes pour nos nationaux; charité bien entendue commence par soi-même! La réponse est facile. D'abord une grande nation n'abandonne pas, de gaieté de cœur et faute d'un peu d'or, tout un patrimoine de gloire et de traditions séculaires, un dépôt d'honneur, un Protectorat tel que celui de la France en Terre-Sainte. En second lieu, l'intérêt catholique et religieux est attaché à ces œuvres, à ces libéralités exotiques: sans elles, le schisme grec, la propagande russe, le protestantisme anglais, allemand et américain qui remuent des tonnes d'or, mettront la main sur la malheureuse population syrienne. Enfin, au point de vue politique et international, ces œuvres pies, ces institutions miséricordieuses peuvent avoir dans l'avenir une importance que personne ne saurait préciser encore.

On le voit, la charité française est magnifiquement représentée en Terre-Sainte. La France, si longtemps reine en ces glorieuses contrées, y règne encore par sa pieuse bienfaisance. Les œuvres catholiques de toute nationalité, les Missions latines fleurissent à son ombre. Les autres peuples, sans doute, édifient également en Terre-Sainte des sanctuaires et des hospices; mais, pour eux, ce sont surtout des monuments de leur puissance ou des abris pour leurs nationaux. La France élève des palais pour les misères des pauvres indigènes, fait bénir son nom dans tous les dialectes orientaux, et ses nombreux couvents, dépourvus de toute visée ambitieuse comme de toute préoccupation diplomatique, sont vraiment des maisons de prières où Dieu est invoqué jour et nuit pour sa gloire seulement.

COURET.

¹ En y comprenant les *quatre* chefs d'atelier laïcs de *Saint-Pierre de Sion*.

² Le seul *Hospice Saint-Louis* de Jérusalem revendique, dans sa statistique officielle de 1895, le chiffre de 63 062 *malades* soignés tant dans la maison qu'à l'extérieur.

MÉLANGES

UN DOCUMENT SUR L'ANCIENNE FRANCE. VISITE ÉPISCOPALE DE MGR DE SERIGNAN DE VALRAS, ÉVÊQUE DE MACON¹

Les procès-verbaux des tournées diocésaines faites par les évêques à travers les âges éclairent d'une vive lumière la situation morale et matérielle de nos provinces avant la Révolution. Quelle importance n'a point, par exemple, pour l'histoire ecclésiastique et même pour l'histoire générale, le *Journal des visites pastorales d'Eudes Rigaud*, archevêque de Rouen au treizième siècle. Malheureusement, beaucoup de ces documents perdent de leur utilité à cause de leur brièveté même, qui les réduit parfois à une sèche nomenclature.

On n'adressera point ce reproche à la publication que nous donne aujourd'hui un érudit bien connu, M. Dechelette, des visites faites en plein dix-huitième siècle (1745 et 1746), par l'évêque de Mâcon, Mgr de Serignan de Valras. Il suffit d'ouvrir les deux volumes de procès-verbaux splendidement édités par la Société savante du Forez, *la Diana*, pour être frappé de la richesse des renseignements qu'ils renferment.

L'ordonnance épiscopale a tracé d'avance l'ordre rigoureux de l'examen qui doit suivre, afin qu'aucun détail d'administration ne soit laissé dans l'ombre. Aussi M. Dechelette peut-il affirmer que « chaque procès-verbal constitue pour chaque paroisse un tableau saisissant de vie et de vérité, où se meuvent dans un ordre précis les habitants de toute classe et de toute condition, curé et prébendiers, seigneurs justiciers et décimateurs, hommes de robe, artisans et laboureurs. »

La visite de l'évêque a été préalablement annoncée au prône. Le jour venu, le pontife fait son entrée solennelle dans le village, escorté des habitants qui se sont portés à sa rencontre. Le rédacteur du procès-verbal a eu soin d'inscrire le nom de ces notables dont, aujourd'hui encore, les familles se retrouvent pour la plupart dans les mêmes

¹ *Visite pastorale faite en 1745 et 1746 par Mgr de Serignan, évêque de Mâcon*, publiée et annotée par J. Dechelette. T. XI et XII des *Mémoires sur le Forez*, publiés par la Société de la *Diana*, Montbrison.

lieux. Les gros décimateurs, ces étrangers qui prélèvent une dîme destinée à l'origine à l'entretien du curé et du culte, les gros décimateurs sont convoqués au son de la cloche, mais invariablement le compte-rendu note qu'ils ont oublié de comparaître, tant ils craignent de se voir rappeler les devoirs, les charges qui leur incombent en leur qualité même de gros décimateurs, c'est-à-dire de percepteurs et détenteurs du plus gros revenu de la paroisse.

Nous ne suivrons pas l'évêque dans sa minutieuse enquête sur l'état de l'église, du presbytère, des ornements, des vases sacrés, des archives paroissiales, sur le revenu curial, les fondations, l'administration des fabriques, sur les coutumes si diverses relativement à la perception de la dîme. Contentons-nous de signaler un usage hardi, assez général dans les visites épiscopales avant la Révolution, et qui, aujourd'hui, semblerait téméraire; nous voulons parler de « l'interrogat des habitants seuls » sur leur curé, de « l'interrogat du sieur curé » sur les habitants.

Voici Mgr de Valras arrivé, par exemple, au cours de sa visite dans la paroisse de Boyer. « Le sieur curé s'étant retiré, nous avons, dit le procès-verbal, interrogé les habitants seuls comme s'ensuit : 1° Si le sieur curé fait sa résidence actuelle et ne fait point d'absences préjudiciables au bien de la paroisse? Répondent qu'il est très exact. — 2° S'il ne manque pas de leur dire la messe et vêpres les jours de fêtes et dimanches aux heures marquées par les ordonnances? Répondent qu'il n'y manque pas. — 3° S'il visite les malades et si personne n'est mort privé des sacrements par sa faute? Répondent qu'il visite les malades et administre bien les sacrements. — 4° S'il fait les prônes et les catéchismes les dimanches et fêtes, suivant notre dernière ordonnance? Répondent qu'il s'acquitte du mieux de tous ses devoirs. — 5° S'il exécute exactement les fondations? Répondent qu'ils ne se sont aperçus qu'il y ait manqué. — Lecture faite de tout ce que dessus aux susdits habitants, ils l'ont trouvé conforme à la vérité et ont signé avec nous. »

« Après quoi avons interrogé le sieur curé seul comme s'ensuit : 1° De ses noms, âge, diocèse, ordination, provision, etc. — 2° Si ses paroissiens observent la sanctification des dimanches et fêtes? Répond qu'il n'y a pas lieu de s'en plaindre. — 3° S'il n'y a point de fête de dévotion? Répond qu'ils sont en usage de chômer la fête de saint Roch à cause de la peste, et celle des saints Abdon et Sennen à cause d'un orage arrivé à pareil jour. — 4° S'il n'y a point d'inimitié, d'éclat, de procès scandaleux, ni de divorces? Répond qu'il y a quelques inimitiés particulières qu'il essaye d'assoupir, sur quoi nous l'avons exhorté à leur représenter les devoirs de la charité chrétienne. — 5° Si personne ne manque au devoir pascal? Répond que tous y

ont satisfait, à l'exception d'un seul qu'il ne veut dénoncer, espérant de le ramener à ses devoirs par la voie de la douceur. — 6° S'il y a des sages-femmes en état d'administrer le baptême en cas de nécessité? Répond qu'il y en a une suffisamment instruite. — 7° S'il y a un maître d'école? Répond qu'il n'y en a point. — Ensuite nous avons demandé au sieur curé les registres des baptêmes, mariages et sépultures, etc. »

Une telle enquête faite publiquement par des prélats grands seigneurs qu'environnait le double prestige de la puissance spirituelle et temporelle, avait une grande importance au point de vue de la morale publique. Comme il s'agit d'une époque où la discipline ecclésiastique est consacrée par l'État, où les simples peines spirituelles, comme l'exclusion du temple, de la sépulture ecclésiastique, sont un châtiment redouté, on comprend quelle terreur devait inspirer aux récalcitrants, aux pécheurs publics, aux retardataires de la communion pascale, la seule annonce de la visite épiscopale, la présence de l'évêque, haut et puissant seigneur, en qui le caractère sacré de représentant de Dieu était encore fortifié, aux yeux du peuple, par la qualité de seigneur temporel et de représentant du roi. L'évêque de Mâcon avait lieu d'être content de l'empressement de ses diocésains à remplir leur devoir pascal. Sur trente et une églises où la question est posée par le prélat, les curés répondent que les fidèles y ont satisfait, sauf trois paroisses qui comptent chacune un délinquant et une paroisse qui en compte deux. L'autorité diocésaine pourrait voir, d'après cette statistique, les pertes de la foi et de la pratique chrétienne dans cette région.

Nous trouverions encore, dans ces procès-verbaux et dans les tableaux synoptiques dont l'éditeur les a fait suivre, des renseignements précieux relativement aux écoles, à l'agriculture, aux mesures anciennes, etc. Nous sommes obligés de nous borner, faute d'espace. Mais nous en avons assez dit pour montrer tout l'intérêt d'une publication qui fait le plus grand honneur à son auteur, M. Dechelette, à la Société de la *Diana*, et à son éminent président, M. le vicomte de Meaux.

Abbé SICARD.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

Triste bilan. — Scandales et procès. — La rose de Burdeau. — Les passe-temps volages d'un bossu. — Arton et les panamistes. — Curieuses silhouettes. — Tartarin en Cour d'assises. — Le crasseux Maret. — Conspuez Zola! — Une oraison funèbre. — Les géants. — Un émule de Pranzini. — Ce qu'on trouve dans une alcôve. — Le drame de Bicêtre. — Où va se nicher le point d'honneur! — Variété des glorioles et des consciences. — Frédégonde en correctionnelle. — La discussion du Budget. — Chansons et pornographie. — Anastasie sur la sellette. — Une fantaisie de coiffeur. — Proposition abracadabrante pour le peuplement de nos colonies. — La « bécane » à l'Hôtel de Ville. — Culottes bouffantes et dignité professionnelle. — Le Féminisme *for ever*. — Le journal *la Fronde*. — Une définition de Batbie. — Revendications du sexe. — Cri de révolte. — L'article 213. — Maris, prenez garde à vous! — Une première conquête. — M^{me} Durand de Valfère. — L'anti-sémitisme de Bob. — Erreur de Fénélon. — A l'Académie. — Dumas moraliste. — Salut à Jeanne d'Arc! — Les mariages d'amour. — Réception de M. Vandal. — Noces de diamant de M. Rousse. — Les deux squelettes du Panthéon. — Une légende calomnieuse. — Indignation mensongère de Victor Hugo. — Les funérailles d'Alphonse Daudet. — Double triomphe. — Les théâtres : *Le Repas du Lion*. — *Les Mauvais Bergers*.

L'année finit misérablement, au milieu de scandales de tout genre. De quelque côté qu'on se tourne, on n'aperçoit que chantages, corruptions, vilenies, et il faudrait remonter loin dans le passé pour trouver, au terme de décembre, une pareille accumulation de hontes et de bassesses. — Ce bilan moral d'un temps qui parle sans cesse de ses progrès est vraiment expressif et montre ce qu'il faut croire de la fameuse amélioration dont se vantent les nouveaux éducateurs.

A peine l'affaire Dreyfus commençait-elle à s'éteindre que l'affaire du Panama renaissait, d'abord avec la publication singulièrement instructive du rapport de M. Rouanet, ensuite avec le procès dont les révélations, quoique soigneusement limitées, réveillent pourtant et émeuvent l'opinion publique. Ce que laissent percer le rapport et les débats fait aisément deviner tout ce qu'on nous cache encore; mais la vérité est en marche, comme disait M. Zola dans l'autre aventure, et elle finira bien par triompher des réticences,

des combinaisons louches et des hypocrisies. J'ai connu une vieille dame fort curieuse qui se consolait de ne pas connaître immédiatement le dessous des choses et le mot des énigmes en disant avec belle humeur : « Je le saurai au Jugement dernier!... » — Qu'on se rassure : nous n'aurons pas besoin d'attendre jusque-là pour voir à nu tout le fond, assez transparent d'ailleurs, du Panama. Une douzaine d'anciens ministres, une vingtaine de politiciens, un bon nombre de magistrats ont la clé du mystère, et quand un secret est partagé entre tant de gens, on peut être sûr qu'il ne restera pas indéfiniment sous le boisseau.

En attendant, la conscience est tout de même soulagée de voir sur la sellette certains noms et certaines mémoires qui avaient un peu trop audacieusement usurpé l'estime publique, comme ce Burdeau, chez qui se tripotaient les corruptions, et qui cachait la plus méprisable vénalité sous un masque d'intégrité spartiate. On se souvient de la rose placée entre ses doigts, au lieu d'un crucifix, sur son lit funèbre. La voilà bien flétrie, la rose! Et il semble que la pudeur gouvernementale devrait bien rapporter la mesure qui honora le prévaricateur de funérailles nationales...

Quel tableau que celui de ces parlementaires rivés au pilori! Deux des accusés manquent au groupe : le juif Naquet, qui s'est sauvé en Angleterre, et Richard, qui s'est suicidé. Tous les autres, législateurs actuels ou anciens députés, ont été cueillis à domicile et écroués à la Conciergerie, où leur dégradation retentissante doit faire passer des frissons dans le dos des complices momentanément laissés dans l'ombre!

Quant à Naquet, ce régénérateur de la famille et de la société par la loi du divorce, cet apôtre de la morale nouvelle qui touchait 150,000 francs pour prix de ses votes à la Chambre, il s'est jugé lui-même par le soin qu'il a pris de placer la Manche entre la Cour d'assises et sa personne.

Restent ceux que la camaraderie politique cherche à sauver encore et dont les noms flottent sur toutes les lèvres, mais ils sont dès maintenant frappés d'un tel discrédit qu'un arrêt criminel n'ajouterait pas grand'chose à leur déshonneur. Dites si tels anciens ministres et tels anciens présidents du Conseil ne sont pas aussi morts que les deux philosophes dont on vient de remuer la poussière dans les caveaux du Panthéon!

Ce qu'il y a d'original et de vraiment drôle en cette malpropre affaire, c'est la physionomie bon enfant et l'attitude pleine de rondeur de cet Arton qui barbote dans l'infamie comme dans son élément naturel et qui raconte ses exploits avec l'inconscience la plus extraordinaire. A ses yeux, tout ce qu'il a fait en achetant les votes de certains députés est extrêmement simple. — « C'était tout

naturel, dit-il ingénument, puisque j'étais dans *les affaires...* » — Pour lui, il n'y a aucune différence entre l'acquisition de rails ou de savons et l'achat de consciences humaines; ce sont deux opérations identiques, et, à tout prendre, il préfère encore la seconde, comme plus fructueuse, selon cet axiome de je ne sais quel penseur : « Le plus lucratif des commerces serait d'acheter les hommes ce qu'ils valent et de les revendre ce qu'ils s'estiment. »

Arton est aussi à l'aise sur le banc de la Cour d'assises, entre deux gendarmes, qu'il l'était naguère dans les restaurants à la mode et les boudoirs galants où il négociait les corruptions parlementaires. Il raconte ses démarches, ses procédés, ses bonnes fortunes même avec un cynisme dont le ton désarme et amuse plus qu'il n'indigne. On rit de certaines de ses révélations pittoresques, excepté, bien entendu, ceux qui en reçoivent les éclaboussures. Mais, lui, n'accuse personne; il se borne à défendre « son honnêteté », car cet homme, dans son avilissement même, se pique encore d'un certain point d'honneur. Un des juges d'instruction ayant osé le soupçonner d'avoir mis dans sa poche une partie de l'argent que le Panama lui avait confié pour maquignonner le concours de députés récalcitrants, il se soulève contre une imputation pareille, et c'est uniquement afin de prouver qu'il n'a rien gardé pour lui de la somme mise à sa disposition qu'il en détaille l'emploi, avec les noms et les chiffres à l'appui. Que dis-je? Tout l'argent n'ayant pas été absorbé par ces enchères d'un nouveau genre, l'intègre Arton a restitué fidèlement le reliquat — plusieurs centaines de mille francs! — à la caisse qui subventionnait ses opérations. Le fait a été contrôlé et reconnu exact!

Boileau l'a dit : Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

C'est bien là l'étrange et étonnant aventurier pour qui « les affaires sont les affaires », et qui, une fois ses comptes réglés et sa commission touchée, rend le surplus en dédaignant de se l'approprier au moyen de fausses écritures.

Et quelles figures législatives défilent devant le jury stupéfait, depuis le provençal Saint-Martin, de tartaronnesque bagou, jusqu'au berrichon Henry Maret, froid, cauteleux, aussi sanglé dans sa redingote que dans ses réticences!

Saint-Martin désopile l'auditoire avec ses explications étourdissantes et avec l'épisode galant de la jolie Russe dont le bossu Naquet, roucoulant à ses genoux, cherchait à consoler le veuvage. — « Après tout, a-t-il ajouté d'un air envieux, c'était bien naturel de la part d'un célibataire!... » — Mais quand le président le ramène à la question précise en lui rappelant que sa situation personnelle était des plus difficiles, que son indemnité parlementaire était saisie depuis plusieurs années, qu'il était constamment

l'objet d'oppositions misérables, pour 80 francs, pour 40 francs, et en lui demandant comment cette situation s'était transformée tout d'un coup au point que ses dettes avaient disparu comme par enchantement, qu'il achetait 200 actions des mines du Transvaal, puis 800 actions de la Société de dynamite, il répond avec désinvolture : « C'est le général Boulanger qui m'avait fait remettre 50,000 francs ! — Par qui ? interroge encore le président. — Par... Naquet... »

Arton rit dans sa barbe, en se bornant à hausser les épaules.

Le crasseux Maret, comme l'appelle Rochefort, a été à la fois plus habile et plus sobre. Il a soigneusement évité les digressions, il n'a pas raconté d'histoires, il ne s'est pas embarqué, comme l'autre, en des explications épineuses où parfois les plus malins s'enferment, et s'il a reconnu avoir soupé à cette époque dans le somptueux entresol de M^{lle} Renez, la... nièce d'Arton, en compagnie du financier, il proclame que c'était uniquement par amour de la bonne chère et des camaraderies aimables. Quant à ses ressources, il les énumère avec une sorte d'ostentation en vue d'établir qu'il n'avait nul besoin de trafiquer de son mandat pour vivre. — « J'avais, dit-il, 2,000 francs par mois au *Radical*, 200 francs par semaine au *Gil Blas*, également 200 au *Matin*, et 100 à la *Dépêche* de Toulouse. Ajoutez-y mes 9,000 francs d'indemnité parlementaire. Est-ce que ce total ne m'affranchissait pas de la tentation de vendre ma conscience ? »

L'habile Maret a été plus loin : il a ingénieusement cherché à se couvrir de M. Félix Faure, qui, paraît-il, était membre, avec lui, de la Commission chargée d'examiner l'émission du Panama ; et il se fait un titre d'avoir alors partagé l'opinion du futur Président de la République. — C'est une sorte d'alibi moral qu'il invoque ainsi contre l'accusation d'Arton.

« Eh bien ? » demande le magistrat à ce dernier. — Très tranquillement, sans geste comme sans enflure de voix, Arton réplique : « J'ai remis 90,000 francs à M. Maret. »

On en est là, et, avec les multiples plaidoiries, l'affaire n'aura guère son dénouement avant huit jours.

En somme, il ne s'agit en tout cela que de la distribution frauduleuse de 2 millions et demi, chiffre bien minime à côté des 1,400 millions dérobés aux pauvres actionnaires, et dont il ne reste aucune trace, — pour le moment, du moins.

En attendant la fin du procès, ce dérivatif du Panama est venu fort opportunément en aide aux personnalités compromises dans l'entreprise Dreyfus. Le silence s'est fait à peu près sur leur odieuse campagne, si justement flétrie par un vote du parlement, et, sauf M. Zola, qui s'y était jeté à corps perdu, les autres cory-

phées rentrent dans l'ombre. Mais l'auteur de la *Débacle*, en raison même de la passion furieuse avec laquelle il avait pris parti pour le traître de l'Ile-du-Diable, reste en butte à la colère publique, qui ne manque aucune occasion de le conspuer et qui l'a couvert de huées aux funérailles même d'Alphonse Daudet, où il portait un des cordons du poêle. — Jusqu'ici, le romancier de *Pot-Bouille* et de *Nana* n'avait guère de chance de passer le pont des Arts, mais, après son équipée en faveur de Dreyfus, il peut faire définitivement son deuil de l'habit à palmes vertes. Il y a des déroutes dont on ne revient pas.

Je ne sais si, dans son infatuation majestueuse, il s'en consolera suffisamment avec « l'âme de cristal » du louche Père conscrit que le Sénat, on l'espère, ne tardera pas à exécuter à son tour; mais, insatiablement avide de tapageuses réclames, il a déjà cherché à se faire un tremplin du cercueil d'Alphonse Daudet en prononçant, aux obsèques de l'illustre écrivain, un discours débordant du plus grotesque orgueil. — Après avoir amené à dessein dans son éloge funèbre les noms de Balzac, de Flaubert et de Goncourt, il s'est tourné vers le fils du défunt en lui disant, en manière de proso-popée fort déplacée d'ailleurs sur une tombe : « Vous souvenez-vous, lorsque, dans votre petite enfance, le grand Flaubert, le noble Goncourt, tous deux de taille haute, d'allure conquérante, allaient s'asseoir chez vous, à l'amicale et douce table de famille, vous souvenez-vous que vous les regardiez de vos yeux d'enfant extasié, en demandant tout bas à votre père : « Ceux-là sont-ils « donc des géants ? » Et c'étaient, en effet, des géants, ouvriers de vérité et de beauté; et ce sont ces géants que votre père est allé retrouver dans la tombe. » — Et puis, cette conclusion : « Nous étions quatre frères; trois sont partis, je reste seul... »

N'est-ce pas colossal, et comment expliquer autrement que par une inconscience inouïe cette extraordinaire outrecuidance de se proclamer soi-même un géant littéraire!

Pauvre Zola! Le voilà condamné à ne plus faire partie que de l'Académie décapitée de Goncourt! Et encore n'est-il pas sûr que les six ou sept investis lui offrent le fauteuil que la mort vient de rendre vacant...

Avec le Panama, l'affaire Dreyfus, l'instruction Estherazy, l'égorgement d'une fille galante, l'assassinat d'un garçon de recette, la réhabilitation de deux forçats décédés au bagne, le procès des palmes académiques, celui des « Pieds humides », quelques autres causes tragiques ou piquantes, c'est le Palais de Justice qui, depuis plusieurs semaines, a tenu le haut du pavé et absorbé la meilleure part de la curiosité publique. — La Chambre, bien

qu'occupée d'un budget de près de 4 milliards, n'a guère attiré l'attention, si ce n'est par les petites questions secondaires qui amusent la galerie, telles que les joyeuses critiques du chansonnier Couyba contre la censure, les précautions un peu tardives du citoyen Paschal Grousset, l'incendiaire de la Commune, pour mettre le Louvre à l'abri du feu, ou l'étonnante proposition d'un Gendre inconnu pour arriver à peupler nos colonies.

La police continue de rechercher sans succès le mystérieux émule de Pranzini qui a laissé dans une mare de sang le cadavre nu de la fille Bigot, avec — détail expressif et qui fait rêver! — un crucifix suspendu au pied du lit de la victime! On s'étonne, au premier abord, de trouver cette image sacrée dans une alcôve de débauche; mais n'y avait-il pas là un ineffaçable souvenir d'enfance, la trace persistante d'une éducation chrétienne, peut-être l'indication du dégoût que ressentait parfois l'égarée de sa vie de libertinage, un appel secret à la miséricorde et au repentir?... Qui sait ce qui peut se passer dans ces âmes, et si, à certaines heures de honte et de lassitude, elles n'éprouvent pas le désir de se relever comme Madeleine?

Le drame de Bicêtre, avec la figure sinistre de Carrara et l'horrible brasier des champignonnières, n'a pas moins saisi l'âme populaire. Nous n'avons pas, comme la justice, à « reconstituer le crime », connu d'ailleurs dans tous ses détails par les aveux explicites du couple hideux qui l'a commis. Mais ne pourrait-on, là aussi, se demander ce qui se passe dans ces âmes enténébrées pour qu'on y rencontre, à côté des instincts de la bête féroce, la petite lumière d'une sorte de point d'honneur? Cette brute, qui n'a pas hésité à tuer un homme, à le dépecer comme sur un étal de boucherie, à le faire griller lambeau par lambeau dans le fond de son repaire, cette brute sauvage avait reculé devant l'humiliation d'un protêt et d'une saisie. La honte de ne pas acquitter une traite de 75 francs l'a emporté sur la vie d'un honnête père de famille; la terreur de l'huissier a été plus forte en lui que la vue et l'odeur du sang! — Il y avait donc encore, dans cette conscience abâtardie, à peu près atrophiée même, comme une vague lueur de vanité humaine, comme une ombre survivante de faux honneur... Et ne pourrait-on philosopher sur ce thème, en considérant combien le sentiment ou plutôt l'instinct de l'honneur varie selon les êtres et les cas? L'honneur de la femme n'est pas le même que celui du soldat; l'honneur du prêtre n'est pas le même que celui du négociant; l'honneur de l'artiste diffère de celui du magistrat. Ou plutôt tous n'en ont qu'un, qui est le même. C'est à chacun de chercher le fil conducteur dans le dédale des péripéties humaines, et à discerner que partout, dans les complications les plus obs-

cures, le véritable honneur répond au devoir suprême, à cette voix secrète qui vibre au fond de toute créature et qui lui parle toujours plus haut que la passion ou l'intérêt. Si Carrara l'eût écoutée, il aurait compris que la mortification de ne pas payer à l'échéance une traite de 75 francs ne pouvait être mise en balance avec le remords d'avoir assassiné un homme et avec la terrible responsabilité du crime.

Mais il faut aller plus loin et reconnaître que l'honneur, si noble et si respectable qu'il soit, se trompe souvent lui-même sur l'essence des choses et sur la vraie direction de la vie quand il n'est pas éclairé par le sentiment religieux, le plus sûr et le seul infailible des guides à travers la nuit où marche la vacillante humanité. — Souvenez-vous du *Camors* d'Octave Feuillet.

Ce n'est pas l'honneur, c'est la petite vanité, la petite gloriole qu'a plaisamment mises en relief le procès des palmes académiques, comme c'est l'avidité du gain qui est apparue dans cette affaire des « Pieds humides », où des coulissiers de bas étage exploitaient, aux alentours de la Bourse, la naïveté de gogos crédules. De là l'étiquette attachée à la cause, en opposant aux opulents seigneurs de la corbeille le menu fretin des spéculateurs opérant au dehors, sous la pluie et dans la boue. Et là se retrouverait encore le problème de l'honneur, entre le gros agent de change et le petit rentier, l'un ne comprenant probablement pas le sien tout à fait de la même façon que l'autre.

Enfin, l'auteur dramatique égratigné par la plume des comptes-rendus est aussi venu nous montrer qu'à ses yeux l'honneur consiste à ne pas subir la critique sans rompre des lances contre elle et sans répondre à ses flèches légères par du solide papier timbré. Qui gagnera le procès, de l'irritable auteur d'une pièce médiocre ou du fin censeur qui lui a refusé son enthousiasme? Nous le saurons à huitaine; mais, en attendant, qui eût pu croire qu'après treize cents ans de repos, la vindicative Frédégonde dût venir ainsi provoquer chez nous du tapage, en menaçant l'aimable Jules Lemaître du même sort tragique que son pauvre époux Chilpéric?

C'est au milieu de ces événements dramatiques ou bouffons, drôlatiques ou lugubres, que la Chambre a entamé la discussion du budget, cette discussion phénoménale qui, chaque année, renouvelle la même comédie en nous acculant à l'extrémité croissante de douzièmes provisoires. Au lieu de songer au malheureux contribuable, nos députés en goguette ne prennent texte des comptes financiers que pour se faire des réclames électorales à la tribune en y apportant toutes les propositions fantaisistes qui leur passent par la cervelle.

Le spectacle a commencé par le député-chansonnier de Montmartre venant réclamer l'abolition de la censure. C'est une des traditionnelles rengaines qui se reproduisent à chaque session et que le facétieux Couyba n'est pas parvenu à rajeunir. Il voudrait la liberté absolue de la chanson, qui nous semble pourtant ne pas manquer de licence, et il accuse avec originalité nos gouvernants de la faire verser eux-mêmes dans la pornographie en lui interdisant la satire des hommes politiques du jour. Si la chanson, dit-il, pouvait s'attaquer aux ministres, elle serait moins égrillarde, et c'est la censure qui la condamne à chercher dans les polissonneries la compensation de ce qu'on lui défend en d'autres domaines. — Est-ce bien vrai, et les cabarets de Montmartre deviendraient-ils subitement exemplaires s'ils avaient toute latitude à l'égard de M. Méline et de ses collègues? Il est permis d'en douter un peu.

Quoi qu'il en soit, l'avocat de la chanson a profité de la circonstance pour citer quelques anecdotes piquantes de l'Anastasie légendaire. — Un auteur de vaudeville avait indiqué comme salade de la « barbe de capucin ». — « Changez la salade, dit le censeur; il ne faut pas plaisanter avec la religion. »

Le comte de Mun, en souriant : « Quelle salade fut choisie? » — Un spirituel interrupteur : « Une salade russe!.. »

On voit que nos honorables ne s'ennuient pas et gagnent agréablement leurs 25 francs par jour.

M. Couyba reproche aussi à la censure l'interdiction d'une chanson anodine intitulée le *Bain de pieds*, parce qu'elle visait le docteur Grenier et la manie de ses ablutions. A ces mots, le pseudo-musulman se dirige vers la tribune où l'on croit qu'il va parler, mais il se contente d'en baiser les marches et retourne à sa place au milieu des rires.

Est-il besoin d'ajouter que le crédit de la censure a été maintenu, en même temps qu'était repoussée la demande faite par le coiffeur Chauvin d'un crédit exceptionnel de 100 000 francs en vue de permettre, chaque soir, l'entrée gratuite des théâtres nationaux à un certain nombre « de travailleurs des deux sexes ».

Mais la plus fantastique de toutes les propositions, celle qui mériterait d'être conservée sous verre comme type idéal de l'extravagance parlementaire, est celle du député Lantier relative au peuplement de nos colonies. On se plaint que ces contrées lointaines, le Soudan, le Dahomey, le Congo, le Tonkin, Madagascar, manquent de colons; le moyen d'y remédier est bien simple. Au lieu, dit l'homérique Lantier, de séquestrer dans nos prisons les filles-mères coupables d'infanticide, il faut les envoyer dans nos colonies, « en les condamnant à un, deux, trois enfants, selon les

circonstances ». — Je n'invente pas ; je cite textuellement la motion de cet extraordinaire législateur.

Qu'on s'étonne, après ces écarts, ces digressions tintamarresques et ces folies, de la lenteur avec laquelle marche le pauvre budget !

On avait bien essayé de hâter un peu les choses en ouvrant la séance dès une heure de l'après-midi ; mais la salle demeurait aux trois quarts vide, et M. Camille Pelletan a pu commencer un grand discours sur les travaux publics en se félicitant de parler dans une aimable intimité.

Le Conseil municipal de Paris, qui n'est pas ennemi non plus d'une excentricité joyeuse, prenant modèle sur les gaietés du Palais-Bourbon, a discuté l'autre jour à sa tribune la grave question de la bicyclette et des institutrices. — Il y a des diocèses où l'on s'est demandé si le prêtre peut aller convenablement à bicyclette. — L'assemblée de l'Hôtel de Ville a examiné le même problème au point de vue des jeunes maîtresses chargées des écoles laïques. Peuvent-elles dignement enfourcher « la bécane » et courir les grands chemins en culotte bouffante ? Il paraît que la direction de l'enseignement ne l'admet pas, qu'elle est choquée de ces allures, et que des jeunes filles ont été déplacées pour s'être un peu trop lancées sur le cycle. Un des conseillers, M. Parisse, a pris chaudement leur défense, en protestant contre la disgrâce qui les a frappées et en réclamant pour elles la liberté dont jouissent des reines et des princesses. — « Vous êtes sur la bonne piste ! » lui ont crié quelques farceurs ; et, se croyant encouragé, le galant représentant du quartier Saint-Ambroise a poursuivi à fond de train, en réclamant pour les institutrices l'entière liberté de la culotte et des jupes flottantes. Mais sa plaidoirie s'est perdue au milieu des apostrophes et des lazzis, et le Conseil a donné raison au fonctionnaire municipal estimant qu'il y a, pour les institutrices, des attitudes et des postures qui leur feraient perdre le respect des élèves avec la confiance des familles.

Pauvre M. Parisse ! Il aura, du moins, pour se consoler de sa défaite, la sympathie reconnaissante des jeunes féministes !

Et, à ce propos, les féministes se remuent beaucoup. Jusqu'ici, elles ne s'étaient guère signalées que par des excentricités de tenue et des exagérations de langage ; elles semblent entrer maintenant dans des voies plus pratiques et affirmer leurs revendications d'une façon plus sérieuse. — C'est au lendemain même du jour où M^{lle} Chauvin se voyait définitivement refuser par un arrêt le droit de plaider en toge et en bonnet carré, que ses « consœurs » (le mot est consacré !) fondaient un journal spécialement

destiné à la défense de leurs droits, journal exclusivement composé, administré, rédigé par des femmes, et où, dit-on, le service même est fait par des « garçonnnes » de bureau. — Nous y aurons au moins gagné, comme on voit, quelques déformations de la langue française.

Ce journal quotidien, politique et social en même temps que littéraire, s'appelle d'un nom assez crâne, *la Fronde*, et je dois reconnaître que ses douze premiers numéros, que j'ai lus avec intérêt, ne manquent pas de talent.

Au fond, qu'est-ce exactement que le Féminisme? Le spirituel Batbie, de fine et gauloise mémoire, s'était fait un dictionnaire original dont il aimait à citer quelques définitions pittoresques, celle-ci, par exemple : « *Homme*, terme générique embrassant la femme. » — Eh bien, le Féminisme n'accepte pas cette définition, qui semble vouloir la protéger et la subordonner à la fois. Le Féminisme est plus ambitieux, et son nouvel organe le déclare nettement : « Il revendique, pour la femme, des *droits* égaux à ceux de l'homme. » — Il n'y a donc pas à s'y tromper : ce n'est pas seulement telle et telle faculté qu'il réclame, c'est l'égalité absolue et la totalité des droits.

« On objecte, dit la *Fronde* dans un article vigoureux de M^{me} Pognon, on objecte que la femme n'est pas l'égal de l'homme; qu'elle ne peut exécuter les mêmes travaux, etc., etc. Tous les hommes sont-ils donc égaux en capacités intellectuelles, tous ont-ils la même force de biceps? Non, n'est-ce pas? Et cependant tous, sans distinction, le robuste et le malingre, jouissent des mêmes droits. »

Bien entendu, le droit de vote est compris dans cette revendication d'ensemble. Les nouvelles Croisées, comme eût dit Pontmartin, enregistrent volontiers les petites conquêtes partielles arrachées récemment aux Chambres, mais elles en poursuivent le surplus avec une obstination d'autant plus tenace qu'elles se sentent encouragées par un premier succès. — Déjà, il y a quelques années, un petit groupe de femmes, s'appuyant sur ce principe de la fameuse Déclaration de 1789 que l'impôt doit être voté et contrôlé par celui qui le paie, avaient, au reçu de la feuille de contribution, écrit au Préfet de la Seine que, « n'ayant pas le droit de contrôler l'emploi de leur argent, elles refusaient d'en verser, en laissant ce privilège aux hommes; que, n'ayant pas de droits, elles ne devaient pas avoir de charges; que, ne votant pas, elles ne payeraient pas ». — Pour toute réponse, le Préfet fit saisir leurs meubles. Elles en appelèrent aux juridictions successives, elles allèrent jusqu'au Conseil d'Etat, mais partout elles restèrent battues, déconfites, et gouaillées par-dessus le marché.

Loin de se décourager, elles ont repris vaillamment la lutte, en

s'attaquant à des points particuliers, comme font les assiégeants à l'égard d'une place forte, et en visant les bastions les plus faibles avant d'aborder de front le cœur de la citadelle. — Elles viennent d'obtenir le droit de servir de témoins dans les actes de l'état civil, et le Sénat, se montrant plus libéral encore que la Chambre, a étendu cette faculté aux actes notariés. — Faisant un pas de plus, elles demandent à présent l'égalité dans la rémunération, avec cette formule impérative et tranchante comme un axiome : *A travail égal, salaire égal.* — Ecoutez la *Fronde* :

« Lorsque l'Etat a créé ses Ecoles de filles, il a demandé aux institutrices les mêmes diplômes qu'aux instituteurs ; il leur impose le même travail, et il les paye moins cher. Pourquoi ? »

« Lorsque ce même Etat a pris des femmes dans les Postes et Télégraphes, il leur a confié la même besogne qu'aux hommes, mais il leur a attribué un salaire inférieur. Pourquoi ? »

Et la *Fronde* répond malignement : Parce que les hommes sont *électeurs* et que les femmes ne le sont pas...

En conséquence, elles s'adressent de nouveau à la Chambre, où s'est formé, sous la présidence courtoise de M. Charles Beauquier, un *Groupe parlementaire des droits de la Femme.*

« Si on ne veut pas, dit M^{me} Pognon, donner aux femmes la rémunération légitime et nécessaire de leur travail, qu'on leur serve des rentes, elles s'en contenteront. »

Mais, à côté de ces revendications qui semblent dignes d'une attention sérieuse, d'autres commencent à montrer l'oreille, qui sont de clairs symptômes de révolte. La Ligue vient de mettre à son ordre du jour la suppression de l'article 213 du Code civil, ainsi conçu : « Le mari doit protection à sa femme ; la femme doit obéissance à son mari. » — A l'unanimité, moins une voix, la suppression de l'article a été votée par la Ligue, et M. Beauquier a reçu mission de déposer un projet dans ce sens sur le bureau de la Chambre. Voilà donc, au moins, un agréable passe-temps assuré à la prochaine législature.

En attendant, les maris sont prévenus !

La réforme admettant le témoignage des femmes pour les actes de l'état civil a déjà reçu son application, ainsi qu'on a pu l'apprendre par les journaux. Ici, c'est une religieuse de 63 ans, veuve d'un capitaine de vaisseau tué au Bourget en 1870, qui a signé un acte de mariage ; là, deux sœurs jumelles qui ont paraphé l'acte de naissance d'un neveu. — Reconnaissons que c'est plus digne que la banale intervention d'un concierge ou d'un porteur d'eau, et souhaitons que la participation de ces bonnes fées ait autant d'influence heureuse que celle des contes de Perrault.

La *Fronde*, devenue ainsi organe de combat, a pour rédactrice en

chef une femme de talent, M^{me} Durand de Valfère, qui a passé par le Conservatoire et la Comédie-Française avant de saisir la plume de journaliste. On a peut-être gardé le souvenir de son apparition brillante dans le *Monde où l'on s'ennuie*, où sa grâce et sa diction promettaient une étoile. Mais, comme les étoiles, elle n'a palpité qu'un moment dans l'azur du théâtre, et après s'être cachée dans les arts où ses aquarelles étaient cotées, elle s'associa aux travaux historiques de sa mère, occupée de recherches sur le vieux Paris, et c'est apparemment dans cette communauté d'études qu'elle a puisé le goût de la lutte politique et sociale où elle vient d'entrer. On la dit oratrice en même temps qu'écrivain, et on rappelle qu'au dernier congrès de Bruxelles elle a soulevé plus d'une fois les transports de l'auditoire par la flamme de sa parole.

Gyp, — M^{me} de Martel, — devait être sa collaboratrice à la *Fronde*, mais Bob voulait y faire campagne contre le monde juif, et M^{me} Durand de Valfère s'y est opposée, ce qui a tout rompu. — « Gyp est antisémite, c'est son droit. Je ne suis pas antisémite, c'est le mien. Je respecte toutes les opinions, mais je ne veux pas faire du journal un organe sectaire. »

Ne dirait-on pas la fermeté virile d'une main d'autre sexe?

Décidément, le féminisme nous envahit de plus en plus. Le Palais de Justice, la Chambre, les bureaux de mairie, la presse, retentissent de son nom; il inspire les salles de conférences, et on annonce la publication prochaine de son Annuaire, qui sera le Gotha d'une royauté plus durable que toutes les autres. — Fénelon modifierait son mot fameux : « L'homme s'agite et... la femme, le mène. »

Vous verrez qu'elles finiront par aller à l'Académie!

En attendant cette conquête nouvelle, qu'applaudira peut-être le siècle prochain, M. Theuriet a pris possession du fauteuil d'Alexandre Dumas sous la coupole, et son discours, ainsi que la réponse de M. Paul Bourget, n'a guère été autre chose que la glorification du grand dramaturge. (On dit à présent *dramatiste*, bien que ce ne soit pas français, et ce n'est pas sans surprise que j'ai rencontré le mot dans les discours prononcés en cette circonstance par les académiciens même qui ont la garde du Dictionnaire.) Tous les deux se sont accordés à faire de lui un moraliste, et même « un moraliste chrétien ». On s'en étonne moins de la part de M. Theuriet, qui ne l'a pas connu, ainsi qu'il en fait l'aveu. — « Ma sauvegerie m'a tenu éloigné de mon illustre prédécesseur; mes goûts pour la vie de province et mes habitudes de coureur des bois me préparaient peu à le louer comme il convient. Je n'ai guère analysé que les plantes ou parfois les cœurs peu compliqués

des bûcherons et des charbonniers de la forêt. Le monde parisien où s'agitent les héroïnes et les héros créés par ce grand homme de théâtre, je ne l'ai pendant longtemps vu que de très loin et confusément, ainsi qu'on aperçoit, le soir, à la lisière d'une futaie, les lumières et les fumées de la ville prochaine. » — On conçoit donc que l'ami de la nature, que le poète délicat et rêveur des frondaisons, de la mousse et des fleurs ait pu s'y méprendre. Mais M. Paul Bourget, où a-t-il découvert le moraliste chrétien dans l'auteur des pièces retentissantes où les entraînements de l'amour priment toutes les obligations morales et dissolvent les liens sacrés de la famille?

Combien je préfère M. Bourget saluant, dans son discours très éloquent d'ailleurs, le coin de terre lorraine dont son nouveau confrère a gardé si fidèlement l'empreinte. — « Placée entre le versant du Rhin et celui de la Seine, comme à l'avant-garde de notre patrie, cette mince ligne de terre a vu naître dans un de ses villages, à Domrémy, le cœur de vierge où l'amour de la France a brûlé de la flamme la plus intense. »

Combien je préfère aussi, à l'admiration conventionnelle de M. Theuriet pour les thèses risquées de son prédécesseur, sa page exquise sur les mariages d'amour d'autrefois, « qui firent la vertu et la force de l'ancienne bourgeoisie française. » Et quels applaudissements il a soulevés par cette conclusion : « Autrefois, le mariage d'argent n'était que l'exception. Le jeune homme recherchait une fiancée, non parce qu'elle était riche, mais parce qu'elle était aimable; la jeune fille épousait son fiancé, non pour obéir aux convenances, mais parce qu'il avait gagné son cœur. Quand on parle de ces choses-là aujourd'hui, cela a l'air d'un conte de fées, et cependant il serait à désirer pour la société française que ce conte redevînt une réalité. »

Au moment même où cette Chronique passait sous le rouleau des presses, un autre académicien, M. Albert Vandal, prenait siège au palais Mazarin. Il y succède à M. Léon Say, qui unissait la science économique la plus étendue à l'esprit le plus fin et à la grâce la plus aimable. Nous regrettons vivement que l'échéance de notre livraison nous ait enlevé la jouissance d'entendre un bel éloge de l'ancien ministre des finances et plus encore la réplique de M. d'Haussonville rendant hommage au grand talent d'historien dont M. Vandal a fait preuve dans ses magistrales études sur la Russie. Mais les discours académiques participent un peu de l'immortalité de leurs auteurs; ils survivent à beaucoup d'autres événements qui passent, et nous les retrouverons, avec toute leur vibration, à la Chronique prochaine.

Une autre solennité, presque académique puisqu'elle était à l'honneur d'un des doyens de l'illustre assemblée, a montré que le palais de Saint-Louis ne garde pas moins les nobles traditions que le palais de Mazarin. On y a fêté les noces de diamant de l'ancien bâtonnier de 1870, et le conseil de l'Ordre a offert à cette occasion au vénéré M. Rousse une médaille commémorative qui résume éloquemment sa vie. Sur la face, un portrait du maître, gravé par Roty, avec cette mention : *A M^e Rousse, de l'Académie française*. Au revers, la Tour de l'Horloge du Palais de Justice et la coupole de l'Institut, avec cette inscription : *Au bâtonnier de 1870*.

Tout le monde connaît l'attitude courageuse qu'eût alors M. Rousse en face de la Commune, disputant à Raoul Rigault, au péril même de sa vie, les victimes vouées aux fureurs révolutionnaires; puis, sa haute et impartiale intervention en faveur des congrégations religieuses contre les odieux décrets de Jules Ferry; enfin, l'appui généreux prêté au duc d'Orléans devant ses juges, à l'époque où le jeune prince est venu revendiquer, au nom de ses vingt ans, sa qualité de Français pour avoir l'honneur de servir le drapeau. Une semblable carrière, parcourue durant soixante années avec éclat et entourée de l'affectueux respect de tous, n'a pas besoin d'éloges; elle rappelle la cérémonie grandiose du cinquantenaire de Berryer, et elle explique la particulière estime dans laquelle le duc d'Aumale tenait son illustre confrère.

Malgré ses quatre-vingts ans, M. Rousse a gardé toute la verdeur de sa maturité. L'esprit est aussi vif, l'œil aussi lumineux, la pensée aussi ferme, la parole aussi brillante. Bien qu'il ait cessé de plaider, il continue de se rendre assidûment aux séances du conseil de l'Ordre, comme il demeure fidèle aux réunions hebdomadaires de l'Académie, et il écrivait récemment en toute sincérité à un solliciteur lui demandant un rendez-vous : « Jamais je n'ai été si occupé que depuis que je n'ai plus rien à faire. »

M. Guizot nous disait, vers la fin de sa longue vie : « Je dure parce que je me suis confit dans le travail. » — M. Rousse fait de même : souhaitons que l'Académie et le barreau conservent longtemps encore une illustration qui leur fait tant d'honneur.

Voltaire et Rousseau ont été, l'autre jour, traités avec moins d'égards au Panthéon. Quelques curieux s'étaient inquiétés de savoir si la cendre des deux philosophes se trouvait encore dans leur tombeau, ou bien si, comme on le prétendait, la Restauration, violant leur cercueil, n'aurait pas, dans un sentiment d'hostilité pour leur mémoire, jeté au vent leur double poussière. Avec une facilité surprenante, le gouvernement a autorisé la recherche, et, devant cent cinquante personnes accourues à ce spectacle

comme à une promenade dans les égouts, on a ouvert les sarcophages, au milieu des réflexions et des plaisanteries de la foule. Contrairement à ce que certains attendaient, les squelettes ont été trouvés intacts dans l'enveloppe de plomb où ils s'étaient desséchés depuis plus d'un siècle, et celui de Voltaire a été particulièrement reconnu à son masque grimaçant, tel que l'a rendu le marbre d'Houdon. La cohue s'est pressée pour le contempler; le crâne, les maxillaires, ont passé de main en main, et on cite des amateurs qui cherchaient à en détacher quelque fragment pour leur collection particulière.

C'est là, de la part de la République, un singulier respect pour les morts, mais comment s'en étonner chez les héritiers des révolutionnaires qui ont si abominablement violé jadis les tombeaux de nos rois et de nos grands hommes! Où s'arrêtera-t-on dans cette voie impie? Et verra-t-on quelque jour d'autres républicains accorder à d'autres curieux la satisfaction d'ouvrir le cercueil du président Carnot pour vérifier si le cadavre est bien toujours là avec le trou fait dans sa poitrine par le poignard de Caserio?...

Quoi qu'il en soit, l'événement vient de faire apprécier la page boursoufflée de Victor Hugo sur la profanation des cendres de Voltaire et de Rousseau par les iconoclastes de la Restauration. La calomnieuse légende est mise à néant, et ceux qui la propageaient avec ardeur se trouvent, à leur confusion, obligés de rendre hommage à un gouvernement qu'ils font chaque jour regretter davantage à la France.

Heureusement pour Alphonse Daudet, on n'a pas eu l'idée de le porter au Panthéon, où sa poétique et douce figure se fût trouvée singulièrement dépaysée dans ces caveaux sombres et ces compagnies louches, au lieu du soleil et des fleurs qui mettront un sourire sur sa tombe du Père-Lachaise.

Nous l'avons connu, nous l'avons aimé, l'écrivain charmant dont notre collaborateur, M. Chantavoine, retrace plus haut l'œuvre éminente et la sympathique nature, et nous n'avons rien à ajouter au portrait si délicat et si fidèle où sa plume émue le fait revivre.

Particularité rare et remarquable : les funérailles de l'auteur dramatique et du romancier coïncidaient avec deux de ses plus beaux triomphes. Le jour même, *Sapho* reparaisait avec Réjane sur la scène du Vaudeville, et M^{lle} Calvé lui donnait, à l'Opéra-Comique, l'éclat souverain de sa voix merveilleuse. Le laurier se mêlait ainsi deux fois aux couronnes funèbres, et le glorieux mort a pu entendre dans sa solitude l'écho vibrant des acclamations qui saluaient son nom.

Il n'y aurait pas à parler autrement des théâtres sans les deux

pièces dites sociales qui viennent de faire quelque bruit, *le Repas du Lion*, de M. de Curel, et *les Mauvais Bergers*, de M. Octave Mirbeau.

Disons-le tout de suite : à notre avis, ce n'est pas là du théâtre, et encore bien que l'œuvre de M. de Curel soit très supérieure à celle de M. Mirbeau, ni l'une ni l'autre ne nous paraissent être à leur place sur la scène. Elles sont plutôt, celle-ci une conférence éloquente, celle-là un virulent pamphlet, — toutes les deux, thèses d'un jour, échos de malentendus et d'antagonismes d'un moment, mais non peinture durable des vices et des entraînements éternels du cœur humain. Le public va au théâtre pour se délasser, non pour y retrouver la suite des débats tumultueux de la Chambre ou de la polémique des journaux, de la philippique de M. Jaurès ou de la diatribe de M. Rochefort. — Et puis, pourquoi limiter toujours la question sociale au conflit des ouvriers de mine avec leurs patrons? N'y a-t-il pas d'autres travailleurs que ceux-là, à commencer par les 14 millions de travailleurs agricoles qui, eux, ne se mettent pas en grève, et qui mériteraient, ce semble, au moins autant d'intérêt que les verriers de Carmaux?

Et notez que les patrons contre lesquels les ouvriers se soulèvent, et qui sont tués au cinquième acte comme des malfaiteurs, sont précisément ceux qui ont créé dans leurs usines des écoles primaires et professionnelles, des pharmacies, des sociétés coopératives, des caisses de secours et de retraites, avec participation aux bénéfices de l'entreprise. Mais rien n'y fait. On tire sur eux tout de même comme sur des bêtes fauves, et quand ils tombent, quand l'usine est incendiée, quand les cadavres s'amoncellent sur les ruines, et que les survivants meurent de faim faute de travail, on se demande où est la leçon, où se trouve indiqué le remède à la question sociale?

Non, encore une fois, ce n'est pas là du théâtre. On l'avait mieux compris, au lendemain de la révolution de 1848, quand la *Foire aux idées* flagellait avec esprit, aux applaudissements de la foule, les théories socialistes de Proudhon; et il faut remercier M. Arthur Desjardins de l'avoir très opportunément rappelé dans l'éloquente conférence qu'il vient de faire sur ce même Proudhon, et dans sa ville natale, en montrant que le devoir des écrivains, comme celui des hommes publics, est de ne pas enivrer le peuple de chimères, mais de le mettre en face du réel et du possible en lui disant la vérité.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

Parmi les principales nouveautés que cette maison ajoute comme livres d'étrennes, au vaste catalogue dont on connaît déjà l'extrême richesse, nous citerons :

François Bûchamor, par Alfred Assolant, et l'histoire des grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, que raconte, avec toute la force et la vérité des souvenirs personnels, un rustique qui en fut un des auteurs, et qui, tout simplement, tout naturellement héroïque, comme des multitudes d'autres, dit, sans plus de façons, ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, ce qu'il a pensé au cours de cette épopée nationale.

François Bûchamor, très luxueusement imprimé en grand format in-4°, contient non seulement dans son texte courant les nombreux dessins de Job, mais encore, hors texte, les reproductions en fac-similé de quatre magnifiques aquarelles du même auteur.

Un beau vol. in-4° broché 20 fr. ; relié toile, fers spéciaux, tranches dorées, 25 fr. ; 30 exemplaires numérotés avec 1 dessin original, 100 fr.

Les *Pirates de Venise*, par Louis de Caters, récit historique fort mouvementé et fort attachant, où nous voyons de grands personnages de l'illustrissime République aux prises avec ces fameux Uscoques qui ont laissé dans les annales de l'Adriatique de si pittoresques souvenirs.

1 volume in-8° broché, 10 fr. ; relié, 13 fr.

La Mer, la Forêt, la Montagne, de M^{me} C. Liais, est un livre très poétiquement illustré par M^{me} Louise Abbema, et dans lequel une bonne maman, vivement impressionnée par les grandes choses de la nature, tâche de faire partager à ses enfants les émotions qu'elle ressent.

1 vol. in-4° relié, 10 francs.

Bibliothèque des arts de l'ameublement, par Henry Havard, inspecteur général des Beaux-Arts, membre du Conseil supérieur (2 fr. 50 le volume relié). La bibliothèque complète comprenant les 12 vol. réunis dans un élégant étui : 30 francs.

Cette collection, véritable encyclopédie des arts de l'ameublement, a reçu, dès son apparition, l'accueil le plus flatteur. La direction des Beaux-Arts a bien voulu la prendre sous son haut patronage. Le ministère de l'Instruction publique et la Ville de Paris ont tenu à lui faire une place dans toutes leurs bibliothèques ; les Chambres de

commerce de Paris, de Lyon, de Marseille, etc., l'ont honorée de leurs souscriptions. Enfin, plus récemment, l'Académie des Beaux-Arts lui accordait le prix Bordin. On peut dire qu'aucune consécration ne lui a manqué.

Aujourd'hui, cette charmante publication qui n'a pas demandé moins de sept années de travail à son éminent auteur, est achevée. Elle comprend douze volumes de luxe imprimés sur papier glacé, illustrés avec le plus grand soin par des artistes appréciés, et contenant chacun la monographie d'une des professions relatives à l'ameublement.

Ces douze volumes sont répartis en quatre séries.

Première série : *La Menuiserie, l'Ebénisterie, la Tapisserie.*

Deuxième série : *Les Bronzes d'Art, l'Orfèvrerie, la Serrurerie.*

Troisième série : *La Verrerie, la Céramique (histoire), la Céramique (fabrication).*

Quatrième série : *L'Horlogerie, la Décoration, les Styles.*

Nous rappelons aussi avec empressement la très complète *Histoire des beaux-arts* de notre collaborateur Roger Peyre. Le succès s'en affirme toujours davantage, et la nouvelle édition qui vient de paraître atteste la vogue qu'elle garde très justement, soit comme livre d'étude, soit comme livre de bibliothèque.

Le volume publié sous le titre : *Morceaux choisis de Victor Hugo — Poésie*, appelait un complément tout indiqué qui vient de paraître sous le titre : *Morceaux choisis de Victor Hugo — Prose*.

Dans ce volume figurent les passages les plus saillants des trente-sept volumes et plus de prose qu'à laissés Victor Hugo, véritable bibliothèque que bien peu de personnes peuvent posséder, que bien peu aussi ont le temps de lire. Ils forment, comme les Extraits des Poésies, un ravissant volume, aussi engageant d'aspect que commode de format. Cela revient à dire qu'on a, en deux petits volumes, le recueil analytique fragmenté, mais littéralement et moralement bien complet, de toutes les œuvres de Victor Hugo.

Chaque vol. in-16 broché, 3 fr. 50; cartonné, 4 fr.; élégamment relié, 5 francs.

Dans *l'Illustration et les Illustrateurs*, M. Emile Bayard fait l'histoire détaillée et anecdotique de l'art d'enjoliver par le dessin et la gravure les textes littéraires, et il nous offre, depuis les origines jusqu'à nos jours, une galerie complète de toutes les notables personnalités qui se sont distinguées dans cette brillante carrière, avec une suite de spécimens originaux de nature à bien faire saisir les caractères qui diversifient le talent et l'esprit de chacun de ces artistes.

1 vol. in-8° jésus, broché, 5 fr.; relié, 6 fr. 50.

Russes et Français, par F. Bournand, avec un grand nombre d'illustrations.

« A différentes reprises, aux siècles passés, dit l'auteur de ce livre, les Russes et les Français se sont trouvés en rapport et alliés même plusieurs fois. C'est l'histoire anecdotique de ces rapports que nous avons voulu faire. Nous avons étudié la Russie à ses premiers débuts sur la scène du monde, depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours, depuis le mariage d'une princesse russe avec un Français jusqu'au

voyage du tsar Nicolas II et de la tsarine en France et aux événements de 1897. »

1 vol. grand in-8° broché, 3 fr. 90; relié, 6 fr. 25.

De Marseille à Tamatave, par L. Brunet. L'auteur, en sa qualité de député d'une des îles françaises qui avoisinent Madagascar, était mieux que personne désigné pour faire, sous la forme d'un simple voyage, l'histoire et la description du pays qu'il s'agit d'assimiler le plus possible à la métropole, pour le plus grand profit de la civilisation et pour les bénéfices moraux et matériels qui peuvent en revenir à tous. Très amplement illustré par un ensemble de gravures, dont beaucoup ont un caractère documentaire, l'étude de M. Brunet est ce qui a été fait de plus complet et de plus authentique sur ce sujet.

1 vol. in-8° jésus broché, 2 fr. 30; relié, 3 fr. 90.

Le Filleul de Mutte, par Pierre du Château, est la très touchante, très dramatique et très édifiante histoire d'un pauvre petit être qu'on trouve abandonné dans la cathédrale de Metz, qu'on recueille, qu'on baptise, et à qui l'on donne pour marraine *Mutte*, la grosse cloche des tours tout justement mise en branle à ce moment-là par ses vingt-quatre sonneurs pour annoncer aux Messins la victoire d'Iéna. Ed. Zier, l'illustrateur des *Pirates de Venise*, a prodigué au *Filleul de Mutte* toutes ses meilleures facultés de compositions artistiques.

1 vol. petit in-4° broché, 1 fr. 90; relié, 4 francs.

Voici *Rip*, qui, suivi de quelques autres récits, du même écrivain, constitue pour les lecteurs français une sorte de révélation des qualités si profondément originales de Washington Irving, le grand humoriste américain. Ses contes, très fidèlement traduits en notre langue par M. Georges Elwall, ont été, pour le dessinateur Fernand Gottlob, l'occasion d'un ensemble d'illustrations où il a pu faire preuve de son originalité artistique.

1 vol. petit in-4° broché, 1 fr. 90; relié, 4 francs.

Avec *le Royaume des Roses*, de Fornari, nous sommes transportés en pleine et gracieuse fantaisie dans un pays où n'arrivent que de très originales aventures à des héros qui sont eux-mêmes autant de types extraordinaires, en servant de thème aux illustrations les plus originales.

1 vol. in-8° broché, 1 fr. 25; relié, 2 fr. 75.

Voyages de Gulliver, racontés aux enfants par Tante Nicole, formant un bel album pour la nombreuse et curieuse collection des Pierrots et Pierrettes, qui, depuis plusieurs années, font le bonheur des enfants.

1 album in-4° cartonné, 3 francs.

Nous rappelons à nos lecteurs les spirituels albums qu'Albert Guillaume a composés spécialement pour les enfants : *M. Strong*; *le Tennis à travers les âges*; *le Repas à travers les âges*.

Saint-Nicolas, le charmant périodique illustré pour garçons et filles de huit à quinze ans, publiera cette année :

Jean Tapin, histoire d'une famille de soldats, par le capitaine Danrit, l'auteur si apprécié de *la Guerre de demain*, illustré par Paul de Sémant. En lire le début dans le n° du 2 décembre 1897.

Tricyclard et Bécaneau, récit d'aventures très dramatiques et très comiques à la fois, par Séverine, illustrations de Caran-d'Ache.

Le Petit Roi de l'Hertogenwald, par H. Gauthier-Villars, illustrations de Guydo.

L'Enfant prodigue, par Louis Morin, illustrations de l'auteur.

Etc., etc.

Nous retrouverons encore cette année ce qui a fait le succès du *Saint-Nicolas* :

La Boîte aux lettres. — *Le Tribunal de Saint-Nicolas*. — *Les Jeudis de Saint-Nicolas*. — *Les Concours de toutes sortes avec prix*.

Abonnements : un an, 48 francs ; étranger, 20 francs.

Le Musée des familles bi-mensuel est le doyen des périodiques illustrés ; il entre dans sa soixante-cinquième année.

Cette année, parmi les histoires de longue haleine qu'il compte publier, citons :

Fille de France, par M. L. Brunet, député, histoire dramatique dont l'action se passe à l'époque de Louis XI, qui, d'abord comme dauphin puis comme roi, y joue un rôle important. Illustré de nombreuses compositions par Fernand Gottlob.

Puis une œuvre fort originale, signée par M. Arsène Alexandre, qui, parmi les écrivains contemporains, est un de ceux qui joignent le mieux, au sentiment de l'art, les habiletés de la plume. *L'Auberge du Spessart*, par W. Hauff, suite de récits variés du monde réel et du monde imaginaire, formant le plus intéressant ensemble. *L'Expiation*, par Hermann Bertold, tableau psychologique d'un puissant conteur anglais, qui sait au plus haut point trouver dans l'étude du cœur l'élément des poignantes péripéties.

Comme au cours des années précédentes, de nombreux récits de moindre étendue, la série des *Questions du jour*, *les Gaietés du mois*, par Willy, la *Mosaïque*. Enfin, *le Musée des Familles* se prépare à ouvrir, — comme mode d'entrée en relation directe avec ceux de ses lecteurs qui voudront bien y prendre part, — des concours d'un ordre exceptionnel, qui devront assurément offrir un réel intérêt, tout en donnant droit à un certain nombre de prix consistant en lots de livres à choisir dans le vaste catalogue de la librairie Delagrave.

Abonnements : un an, Paris, 14 francs ; départements, 16 francs ; étranger, 18 francs.

LIBRAIRIE HACHETTE

Jeanne d'Arc racontée par l'image, par Mgr Le Nordez, d'après les graveurs, les sculpteurs, les peintres. — Un magnifique vol. in-8°, illustré de 16 planches en taille-douce et de 300 gravures dans le texte. Broché, 20 fr. ; relié, 30 fr.

Depuis de longues années déjà, Mgr Le Nordez a consacré à la glorification de *Jeanne d'Arc* toute son activité et toute son érudition ; orateur et écrivain, il l'a célébrée dans ses discours après l'avoir étudiée dans ses livres.

L'ouvrage actuel n'est pas une biographie ; c'est encore moins une œuvre de polémique ou de discussion politique ou religieuse : c'est un

résumé et comme une philosophie de la vie de Jeanne d'Arc telle qu'elle a été en réalité et telle que l'a conçue, à toutes les époques, le sentiment national.

Or, ce sentiment, ce n'est pas notre littérature qui l'a le mieux exprimé : Jeanne d'Arc, on le sait, y tient peu de place. Au contraire, les images de Jeanne d'Arc sont extrêmement nombreuses.

A toutes les époques, le peuple ou les artistes ont été comme attirés par cette grande figure, et, par des procédés ingénus ou savants, ils ont cherché à en reproduire les traits. Mais, chose curieuse, le caractère de ces représentations varie moins avec les auteurs qu'avec les époques, tant il est vrai que, sans en avoir conscience, chacun de ces auteurs a traduit, sur Jeanne d'Arc, les sentiments de son siècle.

Aussi, rien de plus curieux que cette histoire par l'image, non pas de Jeanne d'Arc, mais de la gloire de Jeanne d'Arc. Que de diversité dans tous ces portraits, depuis la tapisserie du musée d'Orléans jusqu'aux belles œuvres de nos contemporains !

Entre le moyen âge avec sa foi naïve, son art imparfait mais sincère, et notre époque si curieuse d'exactitude historique, quelle série d'interprétations, souvent bien imprévues, toujours intéressantes !

Quelque plaisir que nous éprouvions à parcourir cette longue série de gravures si variées et si émouvantes, — ou parfois si amusantes, — prenons garde qu'elle constitue en même temps un inappréciable recueil de documents : quelques-uns d'entre eux étaient fort difficiles à retrouver ; la collection dans son ensemble n'a d'égalé nulle part.

Les Mémoires du sieur de Pontis, abrégés et publiés par J. Servier.

— Un magnifique vol. gr. in-8°, illustré de 12 planches hors texte en couleurs et de 24 gravures dans le texte, d'après les aquarelles de Julien Le Blant. Broché, 15 fr. ; relié, 20 fr.

La vie militaire d'un demi-siècle se trouve ressuscitée dans les *Mémoires du sieur de Pontis*.

Quelle curieuse époque ces Mémoires dépeignent ! toute pleine encore de l'esprit de tumulte des règnes précédents : c'est le temps d'Henri IV et de Richelieu, mais non pas encore celui de Louvois ; c'est le temps où les plus honnêtes gentilshommes, quand ils ne trouvent pas d'emploi dans l'armée du roi, ne se font pas faute d'entrer dans celle d'un autre prince, au besoin de lever eux-mêmes une troupe de braves gens disposés à bien faire et à vivre le mieux du monde en tenant la campagne et en rançonnant le campagnard ; c'est le beau temps des duels, des coups de main, des embuscades criminelles et des héroïques folies.

Si jamais l'illustration en couleurs, qui fait revivre à nos yeux non seulement les personnages, mais les costumes dans ce qu'ils ont de plus pittoresque, s'est trouvée bien à sa place, c'est assurément en un pareil volume, et rarement aussi le grand artiste qu'est J. Le Blant aura rencontré sujet plus en harmonie avec son talent.

L'Écosse. Souvenirs et impressions de voyage, par M^{lle} M.-A. de Bovet. — Un vol. in-4°, illustré de 160 gravures, dont 100 reproduisent les aquarelles exécutées d'après nature par G. Vuillier. Broché, 30 fr. ; relié, 40 fr.

L'Écosse ! c'est la terre aux âpres paysages, et la terre aux tragi-

ques légendes; c'est le pays de Macbeth, de Robert Bruce, de Marie Stuart, de Walter Scott. Quelle matière, pour un habile écrivain, qu'un voyage à travers cette nature et à travers ces souvenirs! La plume souple, élégante et pittoresque de M^{lle} Marie-Anne de Bovet en a mis brillamment en relief toutes les beautés et toutes les légendes. Rien ne ressemble moins que son récit au programme stéréotypé des agences de voyages, ou aux descriptions traditionnelles des *ciceroni* de profession. Elle ne sait peut-être pas exactement ni à quelle hauteur au-dessus du niveau de la mer s'élèvent les cimes des Grampians, ni quelle est la longueur précise des rues les plus fréquentées de l'Edimbourg moderne. En revanche, il n'est pas un coin historique du vieil Edimbourg, pas une ruine, pas un sentier poétique dans la campagne qui ne l'arrête. Et quelle émotion communicative quand elle évoque cette « âme des choses » qui respire dans les plaines de Culloden ou dans le cimetièrre de Melrose, dans Holyrood, où fut assassiné Rizzio, et dans Birnam, dont la forêt marcha contre l'armée de Macbeth!

Ce beau livre, si luxueux et si magnifiquement illustré, se trouve être un livre charmant. Certes, les dessins de Vuillier, ces paysages éclairés par le soleil ou voilés par le brouillard, sont des œuvres d'art achevées. Mais on ne s'avisera pas de le parcourir des yeux sans lire le texte qu'ils illustrent. *L'Ecosse* est une œuvre qui restera.

Le Tour du monde, journal des voyages et des voyageurs (Nouvelle série. — Troisième année, 1897). — Un volume in-4°, broché, 25 fr.; relié, 32 fr. 50.

L'année 1897 contient les voyages du comte de Goetzen à travers l'Afrique; du D^r Hocquard à Madagascar (journal de l'expédition); de M. Emile Deschamps à l'île de Chypre; de M. Emile Roux aux sources de l'Irouaddi; de M. Ch. Rabot en Norvège et en Suède; de M. E. Muntz en Allemagne: Nuremberg et Anspach; de M. L. Fournereau dans les villes mortes du Siam; de M. E. Mercié aux terres de Kerguelen; de M^{lle} Marie-Anne de Bovet en Ecosse; de M. Jacacci au pays de Don Quichotte; de M. Chimkiévitch chez les Bouriates de l'Amour; de M. de Longe à la Sierra-Nevada de Californie, et est illustrée de 500 gravures, d'après les dessins de MM. Berieault, Boudier, M^{me} Paul Crampel, Gotorbe, J. Lavée, Oulevay, A. Paris, Profit, Slom, Taylor, G. Vuillier.

Elle contient en outre 416 pages de chroniques hebdomadaires sous le titre: « A travers le monde et Conseils aux voyageurs », avec 400 gravures et cartes.

Un Parisien à Madagascar. Notes et impressions de voyage, par M. Etienne Grosclaude. — Un magnifique volume grand in-8°, illustré de plus de 100 gravures. Broché, 10 francs; relié, 15 francs.

Quoi! Grosclaude. Le plus amusant de nos chroniqueurs parisiens, chargé, avec quelques compagnons, de la mission quasi officielle de « prendre contact avec les populations sakalaves du Mohajilo et du Manambolo! » Grosclaude explorateur! « Et pourquoi non? » demande lui-même le spirituel écrivain: « Avec de l'ordre et de la persévérance, nous dit-il, on arrive à tout! »

Après avoir été l'un des héros de l'expédition, M. Grosclaude s'en est fait le narrateur, ou plutôt il nous communique le « carnet de

route » qu'il rédigeait là-bas au jour le jour. Rien n'est piquant comme le contraste de ces expériences plutôt redoutables et de ce style « bon enfant », émaillé de plaisanteries et de citations imprévues, dont l'effet est irrésistible.

L'ouvrage est une « leçon de choses » intéressante et peu banale ; il montre ce que c'est que l'esprit français, non plus au théâtre ou dans la conversation, mais dans la vie réelle, dans l'action et dans le danger.

La *Bibliothèque Rose illustrée* s'est enrichie de trois jolis volumes nouveaux :

Merle blanc, par M^{me} Chéron de La Bruyère. Illustré de 42 gravures, d'après Zier.

Mon Jacques, par François Deschamps. Illustré de 48 gravures, d'après Robaudi.

Rose et Violette, par M^{me} Charlotte Rieder. Illustré de 40 gravures, d'après Lecoultre.

Un petit monde d'autrefois, par M. A. Fogazzaro. — Un volume in-16, illustré de 40 dessins, par Vulliemin. Broché, avec couverture en couleur, 3 fr. 50 ; cartonné, tête dorée, 5 francs.

Ce petit monde, c'est celui des fonctionnaires et de la petite noblesse dans la région italienne du lac de Lugano, pendant les dernières années de la domination autrichienne.

Dans ce paysage admirable se déroulent, en s'entremêlant, deux drames d'un intérêt saisissant dans leur simplicité.

Un petit monde d'autrefois est un roman que toutes les jeunes filles pourront lire.

Le Roi du timbre-poste, par G. de Beauregard et H. de Gorsse. —

Un volume in-8°, illustré de 80 gravures, par Vulliemin. Broché, 7 francs ; cartonné, en percaline à biseaux, tranches dorées, 10 francs.

Le « roi du timbre-poste », c'est M. William Keniss, le jeune et riche Américain, le président du Philatelic-Club de New-York. Sa collection de timbres, qui défait déjà toute concurrence, vient de s'enrichir, à un prix exorbitant, d'un timbre hindou dont il n'existe que deux exemplaires. « J'aurai le second », s'écrie miss Betty Scott, la seule personne qui, en matière de philatélie, puisse rivaliser avec William. « Je vous en empêcherai bien », répliqua celui-ci. Et les voilà tous deux courant de New-York à Paris, puis à Rome, puis à Naples et revenant à New-York, où William trouve à acheter pour quelques sous le timbre si longtemps et inutilement cherché.

Mais miss Betty Scott ne sera pas jalouse de son succès : les deux exemplaires lui appartiendront à la fois, car elle épouse William.

Ce que ce résumé ne peut dire, c'est la vivacité, la verve, l'esprit avec lequel sont racontées ces fantaisistes aventures et toutes celles qui viennent s'y entremêler pour égayer ou pour retarder les étapes des deux héros.

Mon Journal, recueil hebdomadaire pour les enfants de 8 à 12 ans (16^e année, 1896-97). — Un volume in-8°, contenant 832 pages et plus de 500 gravures en couleurs et en noir. Broché, 8 francs ; cartonné, 10 francs.

En voilà un qui n'ennuie pas ses abonnés ! La vue seule de ses gra-

vures en couleurs, si vivantes et si gaies, est une joie pour les yeux, et c'en est une pour l'esprit que ces jolies histoires qui sont toutes très amusantes ou très touchantes et dont les sujets sont très variés.

Avec ses quatre pages de gravures en couleurs, avec les avantages qu'il offre à ses lecteurs : moyens de fabriquer eux-mêmes des jouets de toutes sortes; obtenir des fabricants de jouets des conditions spéciales et singulièrement avantageuses, *Mon Journal* est le périodique original et plaisant qui répond le mieux au goût des jeunes enfants de 8 à 12 ans et pique le plus leur curiosité en les préparant à des actions plus sérieuses.

LIBRAIRIE CALMANN LÉVY

Le Mariage de Loti est une vieille connaissance, dira-t-on. Oui, mais on ne l'a jamais vu si somptueusement orné, ce livre qui est bien près d'être classique. Or, on l'offre cette fois, et on peut l'offrir, enjolivé des illustrations de Robaudi et de Pierre Loti lui-même. Car l'auteur du roman a voulu livrer à ses lecteurs, avec la poésie de ses souvenirs, leur artistique et fidèle représentation; il a voulu communiquer aux admirateurs de son talent les impressions directes qu'il a reçues jadis de tant d'êtres curieux ou charmants, de tant de paysages exotiques et merveilleux, de tant de scènes exquisés. Nous sommes admis à contempler enfin Rarahu elle-même, en sa longue robe de mousseline flottante, lumineuse et troublante apparition. La voici qui se mire dans l'onde claire du ruisseau. Plus loin, c'est elle encore, accompagnée de sa petite amie Tiahoui. Puis vient la belle princesse Ariitêa, la superbe Titaiia; enfin, la triomphante reine Moé, qui retiendrait les regards et peut-être le cœur du plus endurci des Européens, tant sa beauté se rapproche de ce que nous admirons le plus sous nos latitudes civilisées. Voilà pour les personnages.

Mais il y a aussi les paysages. La plume de Loti les avait évoqués en traits inoubliables; les dessins de la nouvelle édition nous en donnent une idée parfaite. (Un volume grand in-8°, illustré par l'auteur et par M. Robaudi.)

La seconde nouveauté que publie la librairie Calmann Lévy est aussi magnifiquement illustrée, mais n'est pas un roman. L'ouvrage du prince Henri d'Orléans, *Du Tonkin aux Indes*, convient merveilleusement à la jeunesse éprise d'explorations lointaines et de colonisation. Si l'on exagère en disant que toute la jeunesse française s'apprête à explorer et à coloniser, il est pourtant un fait indiscutable, c'est que l'on aime beaucoup plus qu'autrefois les voyages, car les récits des voyageurs sont en grand crédit depuis quelques années.

Ceux que leurs goûts ou leur paresse ou l'inexorable nécessité retiennent au rivage, ceux-là voudront du moins lire le journal de route du prince Henri d'Orléans et parcourir du regard les sentiers qu'il a frayés à travers des régions souvent inhospitalières et sous un ciel inclément. Des cartes et des plans complètent la documentation du volume et facilitent la lecture.

Les illustrations sont de G. Vuiller et ont été faites d'après les photographies rapportées par le voyageur lui-même. C'est dire qu'à un grand mérite artistique elles joignent le précieux avantage d'une exactitude rigoureuse.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT

Fidèle à son glorieux passé, la librairie Firmin-Didot offre une riche collection de volumes intéressants par le texte, remarquables par l'impression, superbes par l'illustration.

Voici d'abord *les Héros de la marine française*, par G. Comtesse. C'est, sous une forme très attrayante, l'histoire même de notre marine, depuis Richelieu et Colbert jusqu'à nos jours. L'auteur fait passer sous nos yeux ces grands marins qui s'appelèrent d'Estrées, Vivonne, Château-Renaud, Pointis, Forbin, Du Quesne, Duguay-Trouin, Jean Bart, et aussi les Garnier, les Rivière, les Courbet, leurs dignes successeurs.

Cette histoire de la marine française, écrite en des pages colorées, forme un magnifique volume grand in-8°, illustré de nombreuses gravures en couleur et en noir, dues au talent de deux spécialistes, MM. Eugène Courboin et Léon Couturier.

Le *Dictionnaire de la Femme*, par Gaston Cerfbeer et Marcel Ramin. — Pour toute femme désireuse de s'instruire, et ce désir est général aujourd'hui, un livre qui, dans un format élégant et commode, donnerait ample satisfaction à ce besoin de l'esprit, serait assurément le bienvenu. Ce livre est fait et il vient à son heure.

Sous le titre bien approprié de : *Dictionnaire de la Femme*, c'est moins un vocabulaire qu'une sorte d'encyclopédie portative où l'on s'est proposé d'offrir aux lectrices des notions historiques et pratiques à la fois, relatives à la femme dans tous les pays, dans le passé et dans le présent; un ensemble d'articles sobres et clairement exposés, non seulement sur les professions savantes, telles que le droit et la médecine, mais aussi sur le costume, les modes, l'ameublement, la connaissance des étoffes, comme celle des styles d'art, l'économie domestique, le savoir-vivre : ensemble bien choisi pour former un complément d'éducation.

Dans cette tâche qu'ils ont entreprise avec amour, MM. Cerfbeer et Ramin ont fait preuve d'un véritable talent en pratiquant sûrement l'art de bien écrire des choses que l'on sait à fond.

L'illustration, abondante et délicate, éclaire le texte à chaque page et comprend plus de 400 bois finement exécutés.

Le Dressage des animaux et les combats de bêtes, par Pierre Rachet-Souplet. — Ce livre révèle et commente les procédés employés par les dresseurs de cirque pour arriver aux résultats que le public a applaudis jusqu'à présent sans pouvoir se les expliquer. En effet, le sujet, à part le chapitre du dressage du cheval d'école, n'avait été jusqu'à ce jour que simplement effleuré dans des ouvrages anecdotiques et amusants, mais seulement techniques.

M. Pierre Rachet-Souplet a voulu étudier le dressage, non seulement au point de vue sportif, mais aussi à celui plus sérieux de la « psychologie animale », et les chapitres consacrés aux considérations sur les facultés intellectuelles et instructives des animaux révélées au cours du dressage ne sont pas les moins intéressants du très curieux ouvrage édité luxueusement par la maison Firmin-Didot.

Les illustrations sont dues à MM. Bogaert et Jouard, qui ont su tirer le meilleur parti des documents photographiques fournis par l'auteur.

Napoléon et son temps, par Roger Peyre. — I. *Bonaparte*. 1 vol. gr. in-4°, avec 150 gravures. — II. *L'Empire*. 1 vol. gr. in-4°, avec 333 gravures.

Ce grand ouvrage demeure, malgré les publications similaires, le meilleur livre sur « l'Empereur ». Aux qualités du texte que suffit à garantir le nom de l'auteur, il joint le mérite d'une illustration admirablement comprise, puisée aux meilleures sources et d'une exécution parfaite.

La Perle des Halles, 1 vol. par Louis Gard.

Ce volume inaugure une série de nouvelles que le jeune auteur destine principalement à la jeunesse.

Il a joint à l'action de son récit quelques traits historiques et humoristiques qui peignent bien l'état de nos grandes villes de province avant et pendant la Révolution, et il donne, sur les mœurs et coutumes d'autrefois, dans nos colonies, des détails fort intéressants.

Ce livre peut être recommandé aux personnes qui recherchent les lectures saines et chrétiennes.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS D'ART (MAY, ÉDITEUR)

Russie, par Michel Delines. — 1 beau vol. gr. in-4°, illustré de 200 dessins et de 40 gravures hors texte. Broché, 12 fr. ; cartonné, 15 fr. ; avec reliure d'amateur, 25 fr.

Étant en relations continues avec les personnalités les plus marquantes de la Russie politique, littéraire et artistique, ayant vécu longtemps sur les bords de la mer Noire ou sur les rives de la Volga et de la Néva, M. Michel Delines était mieux préparé que tout autre publiciste français à révéler la vraie Russie dans un livre qui n'est pas uniquement le reflet d'impressions individuelles, très précieuses lorsqu'il s'agit d'un récit de voyage personnel, mais insuffisantes pour qui se propose d'étudier la vie séculaire d'une grande nation.

Grâce à cette collaboration, M. Michel Delines a pu présenter à la France la Russie telle qu'elle est, toute palpitante de vie le long de ses fleuves immenses, la Volga, le Dniéper ou la Néva, et, dans ses cités, berceaux de la vie nationale comme Kieff et Moscou, dans ses foyers de rayonnement colonial, en Orient, comme Nijni-Novgorod, ou dans ses villes modernes, nées par enchantement au contact de l'Europe, comme Saint-Pétersbourg et Odessa.

La Russie palpite d'une vie non moins intense dans le steppe, qui a donné naissance à la Cosatchina, cette grande libératrice de la Moscovie qu'elle a délivrée du joug tartare ; et maintenant le steppe pacifié ouvre au génie européen ses flancs regorgeant de trésors enfouis.

Le lecteur français trouvera un attrait tout particulier dans les chapitres consacrés au moujik, le nourricier et le défenseur de la terre russe. M. Michel Delines nous le montre sous tous ses aspects.

Le Généralife, par Zacharie Astruc. Ouvrage orné de 70 compositions dans le texte et de 15 hors texte, par V. Checa, avec des

planches hors texte en héliogravure de différents tons. Edition ordinaire, 20 fr.; exemplaire sur japon, 60 fr.

Ce n'est pas un voyage de banales aventures, d'inventions cent fois rééditées excitant la verve du nomade curieux, Zacharie Astruc a voulu mieux. Possédant à fond tant de documents précieux, inspiré par l'histoire, il s'est plu spécialement aux mœurs, à montrer les êtres grands plus qu'oubliés, à l'intime physionomie de ce royaume couleur d'or.

Les Modes de Paris, variations du goût et de l'esthétique de la femme de 1797 à 1897, par Octave Uzanne, avec illustrations de Courboin, est un ouvrage appelé à faire sensation parmi tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, à l'histoire de nos mœurs, de nos métamorphoses sociales, de notre costume, et qui aiment à connaître le panorama varié de notre aimable métropole.

L'Art dans la décoration extérieure des livres en France et à l'étranger, par Octave Uzanne. Beau volume in-8° illustré hors texte et dans le texte.

M. Octave Uzanne étudie ce que le goût des artistes contemporains a su produire de remarquable pour la présentation décorative des livres de ces présentes années, aussi bien dans la reliure dite de luxe que dans la reliure industrielle.

En Sahara, par Gaston Donnet, est un beau volume de 320 pages, illustré de 80 gravures dans le texte et de 15 planches hors texte. Les dessins ont été exécutés par E. Lœvy et Le Riverend d'après les photographies de l'auteur. — Broché, 6 francs; cartonné, 8 francs.

En Sahara est le récit d'un Parisien que les événements ont conduit sur cette terre d'Afrique, objet des préoccupations et des convoitises de tous les Européens. Les illustrateurs ont fait de véritables tableaux qui complètent le récit de l'auteur de la façon la plus heureuse.

Promenades à travers Paris, grand in-4° de 320 pages, ne contient pas moins de 420 gravures dans le texte et 20 planches hors texte. Broché, 6 francs; cartonné, 8 francs.

Ce très intéressant ouvrage est illustré de reproductions d'estampes anciennes pour lesquelles l'éditeur a mis à contribution les cartons de l'Arsenal, les belles estampes de la Bibliothèque nationale et les précieuses collections du musée Carnavalet.

De Paris à la mer. Voyage d'un petit Parisien, par Constant de Tours. Le volume, broché, 10 fr.; richement cartonné, 12 fr.

Ce volume, illustré de 320 magnifiques gravures, est mis en pages et imprimé avec le soin que l'on réserve d'ordinaire aux ouvrages de grand prix. Il fait à la fois honneur à l'imprimeur et à l'éditeur.

ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE LIBRAIRIE (5, RUE PALATINE)

Histoire de Bayard racontée à mes enfants, par Théodore Cahu, un album in-4° illustré de 41 aquarelles. Relié toile, tranches dorées, plaques couleur, 10 fr.

Après *Jeanne d'Arc* et *Du Guesclin*, dont Théodore Cahu s'est plu à narrer à ses enfants l'épopée historique et que Paul de Sémant a accompagnées des charmantes aquarelles que l'on sait, voici cette année *l'Histoire de Bayard*, le chevalier sans peur et sans reproche, racontée avec le même charme et illustrée avec la même somptuosité.

C'est la reconstitution d'un passé glorieux de notre France qu'ont entrepris là les auteurs, et il faut leur savoir gré, à une époque où ce n'est plus de mode, de donner à nos enfants des leçons de devoir, d'honneur et de patriotisme, et de leur rappeler que leurs ancêtres craignaient peu de chose, « hormis que le ciel leur tombe sur la tête ».

Jean Fanfare, par Paul d'Ivoi. Un volume grand in-8°, illustré de 118 dessins en noir et en couleur, broché, 10 fr., cartonné toile, tranches dorées, plaques couleur, 12 fr.

Jean Fanfare est un peintre qui, en compagnie de deux amis, part à la recherche d'une statue précieuse, dont la poursuite l'oblige à parcourir les principaux musées d'Europe; c'est à bord d'une automobile d'un nouveau genre (chariot-barque) que s'accomplit ce nouveau *Voyage excentrique*, en passant à travers l'Allemagne, la Russie inconnue, la Grèce, la Crète, où il nous fait assister à la lutte héroïque des Candiotes, pour revenir en France par l'Italie et l'Espagne. A l'illustration vient s'ajouter la reproduction des principaux chefs-d'œuvre des musées parcourus par nos voyageurs. Ils sont encadrés de motifs ornementaux qui donnent au livre un cachet d'originalité artistique et typographique tout particulier.

Au Pôle Sud en ballon, par W. Uminski. Un volume in-8° colombier, illustré de 70 dessins et 4 aquarelles, broché, 6 fr.; relié toile, tranches dorées, plaques couleur, 9 fr.

Au moment où l'on est encore sans nouvelles de l'expédition Andrée, ce livre est d'une douloureuse actualité.

C'est aussi en ballon que nos explorateurs partent à la conquête d'un pôle. Volant au milieu des nuages qu'entraîne le cyclone ou errant sur les glaces éternelles, parmi les mystères de la nature, ils touchent au but après une lutte de tous les instants contre les bêtes sauvages et contre les éléments. Ils sont miraculeusement sauvés alors que, sans ressources, réfugiés sur un glaçon qui fond et qui décroît dans les flots de l'Océan, ils se croient irrémédiablement perdus.

Le Magasin pittoresque, un volume in-8° illustré de 300 gravures par les meilleurs artistes, broché, 10 fr.; cart. toile rouge, 11 fr. 50.

Le souci d'une rédaction aussi variée qu'autorisée, la perfection dans l'exécution de l'illustration ont contribué à assurer au *Magasin*

pittoresque le plus ancien des périodiques illustrés, le premier rang parmi les journaux de la famille.

Sous l'habile direction de son rédacteur en chef, M. Charles Formentin, il a pris un nouvel essor et forme chaque année un splendide volume de 400 pages illustré de 300 gravures.

A la liste déjà longue de ses collaborateurs habituels viendront s'ajouter pour l'année les noms de MM. Jules Claretie, Gustave Larroumet, Henri Roujon.

LIBRAIRIE CHARAVAY, MANTOUX, MARTIN ET C^e

A l'abordage!

Pour ce titre sonore et vibrant, il fallait un beau récit d'aventures et de combats. Le brillant conteur Henry de Brisay n'a pas manqué à sa tâche et nous a donné un des romans historiques les plus émouvants que nous ayons lus depuis longtemps.

La longue action qui se déroule entre les trois parties du livre nous emmène de Saint-Malo jusque dans l'Inde, au moment des victoires de l'héroïque bailli de Suffren.

Les lecteurs palpiteront et seront conduits haletants jusqu'à la dernière page de ce superbe volume.

Zier, l'artiste aimé dont l'éloge n'est plus à faire, a dessiné pour *A l'abordage!* cinquante compositions admirables d'émotion et de couleur.

Jeanne-la-Patrie, 1 vol. grand in-4° carré, relié avec fers spéciaux, tiré en couleurs, tranches dorées, 7 francs.

Inspirer le sentiment de la camaraderie, l'esprit de dévouement, l'amour de la patrie, tel est le but principal que vise ce livre. Il a pour but de développer chez la jeune fille les sentiments les plus nobles et les plus élevés : le respect pour les parents, les soins de la maison, la nécessité d'une occupation, l'ordre, l'économie, la générosité.

Il n'est pas besoin d'appuyer sur le mérite littéraire de ce livre, puisqu'il est signé Edgar Monteil, ni sur la manière élégante et luxueuse dont il est édité.

MM. Georges Montorgueil et Job avaient imaginé l'an passé d'incarner la France, pour la raconter, dans une figure vivante. Ils en avaient fait une enfant grandissant de règne en règne, de siècle en siècle, dont la vie était, avec ses heures de joie et de tristesse, de doute et d'enthousiasme, de gloire et de revers, la vie même de la Patrie. Ils s'étaient arrêtés à 1789.

Encouragés par le succès, ils ont écrit une œuvre nouvelle, s'inspirant du même procédé.

Qu'est-ce que la France de la Révolution et de l'Empire jusqu'à 1815? C'est la Patrie armée promenant à travers le monde ses trois couleurs! A l'ombre des drapeaux, intrépide et glorieux, à la tête des soldats de l'an II, comme dans les rangs de la vieille garde, elle est essentiellement la *cantinière*.

La Cantinière, tel est donc le sujet de ce nouveau livre, sur lequel

M. Georges Montorgueil, impartial pour toutes les gloires et au-dessus de l'esprit de parti, n'a ambitionné que d'être un Français parlant avec enthousiasme et tendresse de la France. L'exécution des illustrations en couleur, par Job, répond à la conception de cet ouvrage qui vise à divertir les jeunes âmes, à les émouvoir, à les charmer, — et qui y parvient.

En demandant à M. Pierre Decourcelle de faire revivre sous la forme d'un roman s'adressant spécialement à l'enfance son admirable drame *les Deux gosses*, le plus grand succès du théâtre contemporain, MM. Charavay, Mantoux, Martin, ont trouvé un charmant livre d'étrennes pour la jeunesse.

Tous les enfants qui n'ont pu assister, au théâtre, aux malheurs de Fanfan et de Claudinet, ces deux types d'amour fraternel et de vaillance filiale, retrouveront leurs aventures dans le récit spécialement composé à leur intention par l'auteur de la pièce qui a fait couler tant de larmes.

En donnant à son œuvre cette forme nouvelle, l'écrivain a tenu à ce qu'aucun de ses jeunes lecteurs ne se heurtât à une situation ou à une ligne de nature à effleurer leurs naïves imaginations. C'est dire que toutes les mères pourront permettre à leurs petites familles la lecture des *Deux gosses*, en se persuadant qu'elles n'y trouveront, au milieu des émotions les plus captivantes, que de saines leçons et de réconfortants exemples.

L'Homme en nickel, par le commandant Epitallier.

Un savant qui s'enferme tout vivant dans une pellicule de nickel électrolytique et devient une statue d'un effrayant réalisme, ce n'est assurément pas banal. Mais qui voudra croire qu'il s'est soumis lui-même à cette macabre opération? Personne, et surtout pas la police.

Il faut des coupables; ils sont là. Ce sont, tout l'indique, cet artiste décadent, le neveu de la victime, et son préparateur Pilesèche. Ils prennent peur et s'enfuient, emportant avec eux la statue de nickel, « mon oncle! », et poursuivis par un détective fin-de-siècle, licencié ès sciences, et qui a trouvé que la police est la seule carrière qui ne soit pas encombrée de candidats scientifiques.

C'est à ce policier peu commun que reviendra l'honneur de démontrer l'innocence des deux malheureux; mais après combien de péripiéties, racontées d'une plume alerte et émouvante!

LIBRAIRIE FLAMMARION

Le nouvel album de M. Armand Dayot, *Journées révolutionnaires (1830-1848)*, est le complément de celui qui a paru l'année dernière : *la Révolution française par l'image du temps*, et qui a obtenu un si vif succès. Le nouveau recueil de M. Armand Dayot résume sous une forme frappante et captivante l'histoire des événements que raconte l'auteur en un texte explicatif d'une grande clarté, et il fixe dans l'esprit par la vision de l'image les divers épisodes historiques des luttes politiques de 1830 à 1848.

Un millier d'images, scènes insurrectionnelles, estampes satiriques,

portraits, objets du temps, etc., racontent, dans tous leurs détails, ces événements si rapprochés de nous, et cependant si peu connus. M. A. Dayot nous conduit jusqu'à l'avènement de la présidence de la République, de Louis-Philippe à travers les barricades de Juillet, de Février, de Juin, à travers le tumulte des événements, les actes d'héroïsme, les cris des victimes, les chants de triomphe des vainqueurs... Voici vraiment la résurrection du passé sous la forme la plus saisissante.

Chacune des deux parties de cet ouvrage est précédée d'un court résumé historique des deux règnes.

Un autre album que vient d'éditer la librairie Flammarion doit être mentionné. Il a pour titre : *Des Chats*, et pour auteur le dessinateur Steinlein, dont l'éloge n'est plus à faire. Cet album a pour sous-titre : « Images sans paroles ». En effet, toute la série de ces jolis et spirituels dessins peut facilement se passer de légendes.

La librairie E. Flammarion met encore en vente, pour les tout jeunes enfants, trois petits albums en couleurs : *Ali-Baba*, dont les dessins sont signés Henriot ; *Ma Bicyclette* et *Nansen au pôle Nord*, une amusante fantaisie sur le voyage du grand explorateur.

Comme nouveautés d'étrennes destinées à la jeunesse, signalons *Colas*, *Colasse*, *Colette*, de Jules Simon. On retrouvera dans ce livre tout le charme et l'exquise délicatesse qui ont valu aux précédents volumes de l'auteur un si grand succès.

LIBRAIRIE RENOUARD. — LAURENS, ÉDITEUR

L'Art dans les travaux à l'aiguille, par G. Fraipont, professeur à la Légion-d'Honneur. Un très élégant volume in-4° carré avec nombreuses vignettes. Broché, 20 francs ; relié, 22 francs.

Le bel ouvrage de M. Fraipont comprend trois divisions : Forme de l'objet à décorer ; Matière à employer et à décorer ; Couleurs et teintes à mettre en œuvre. Cet élégant volume est complété par un luxueux album de 32 doubles planches en couleurs. C'est un livre à placer dans tous les salons.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE H. OUDIN

COLLECTION POUR LES ENFANTS. *M^{lle} Edmonde* ; *les Petits de Presles* ; *Marmiton* ; *Amitiés d'enfant*, par la comtesse de Courville avec illustrations de l'auteur ; *Limace et Brouillonne*, par la vicomtesse de Pitray ; *Lettres d'une grand'mère* (la comtesse de Ségur à son petit-fils). — 6 vol. in-16, revêtus d'une charmante reliure, avec de nombreuses illustrations en noir et en couleur. 15 fr. ; le volume, 2 fr. 50.

Nous avons déjà signalé, l'année dernière, les heureux commencements de cette collection, rapidement appréciée du public qu'elle vise. Deux nouveaux volumes de M^{me} de Courville rappellent aujourd'hui les meilleures traditions de la grande conteuse de l'enfance, M^{me} de Ségur. Style délicat, pensées élevées, causerie familière sans trivialité, conclusions morales, qui s'imposent encore plus à la conscience de l'enfant qu'à son intelligence, tels sont les caractères particuliers de ces

petits livres, qui prendront de plus en plus une excellente place dans les bibliothèques enfantines. Cela ne veut pas dire qu'ils ne puissent légitimement tenter la curiosité des parents! Ceux-ci ne regretteraient certainement pas d'avoir lu les charmantes lettres que M^{me} de Ségur écrivait à son petit-fils Jacques de Pitray, et qui sont pleines d'exquise intimité et de grâce familiale. Ces volumes sont des étrennes à la portée de tous et qui feront beaucoup d'heureux.

LIBRAIRIE H. GAUTIER

Bibliothèque de ma fille, 30 volumes in-18 élégamment reliés, tranches marbrées; le volume, 3 fr. 50.

Voici une excellente collection de romans pour les jeunes filles, joliment rédigée, joliment présentée, et à laquelle, sans doute, beaucoup de celles pour qui elle est créée resteront fidèles, même quand le mariage leur aura élargi le cercle des lectures permises.

La *Bibliothèque de ma fille*, que vient de mettre en vente à l'occasion des étrennes l'éditeur parisien Henri Gautier, débute avec 30 volumes fort coquets sous leur reliure bleu de lin ornementée par Fraipont, et s'enrichira chaque année de nombreuses nouveautés.

Parmi les romans composant la série actuelle, citons *Odette*, par M. Maryan; *le Roman d'un égoïste*, par Champol; *Honneur et Bonheur*, par B. de Buxy. Les autres volumes sont signés : Zénaïde Fleuriot, Aimé Giron, Roger Dombre, du Campfranc, Marie Maréchal, Claire de Chandeneux. Ce sont là de bons écrivains dont la plume excelle à présenter la vie vraie sans blesser les yeux qui la regarderont, à intéresser, à émouvoir, à passionner même, sans jamais éveiller nulle pensée dangereuse.

LIBRAIRIE LOUIS DUBOIS, A TOURS

Vie de saint Martin, par René des Chesnais. Un vol. in-12 illustré.
Prix : 1 franc.

Les fêtes récentes de Tours donnent un caractère spécial d'actualité à ce petit volume, luxueusement édité, écrit dans une belle langue et qui donne, dans un format modeste, le meilleur résumé du merveilleux apostolat de l'apôtre des Gaules.

La même librairie prépare sur saint Martin un beau volume in-4°, avec une richesse particulière d'illustrations. Publié sous le patronage de l'archevêque de Tours, ce sera le parfait mémorial des inoubliables cérémonies d'il y a quelques semaines.

En felouque sur le Nil, par René des Chesnais. Un vol. in-4° de 300 pages, avec de nombreuses reproductions photographiques et des cartes; couverture en couleur. Prix : 40 fr.; richement relié, fers spéciaux, 15 fr. Superbe livre d'étrennes ou de prix.

On y voit comment un missionnaire, un apôtre, sait prendre possession des cœurs, se faire aimer et respecter des populations les plus variées, et parfois les plus éloignées de l'Évangile. Œuvre littéraire très attachante et qui aura certainement le succès qu'elle mérite.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 décembre 1897.

Les lenteurs et les incidents de la discussion du budget ont dépassé les prévisions les plus pessimistes. Non seulement on n'évitera pas les douzièmes provisoires; mais on ne sait plus du tout à quelle époque sera votée la loi de finances, et l'on peut se demander, au train dont vont les choses, si le temps que cette législature a encore à vivre lui suffira pour achever son œuvre.

Les socialistes triomphent; ils sont arrivés, par une obstruction, trop facilement supportée, à démontrer l'impuissance de la Chambre et, par là même, du gouvernement. C'était tout le but qu'ils se proposaient; ils l'ont atteint. Mais les députés de la majorité, contre lesquels était dirigée la manœuvre, ont contribué eux-mêmes à son succès. La préoccupation électorale les a empêchés de voir leur véritable intérêt; ils n'ont songé, par des amendements sans cesse répétés, qu'à faire leur cour au suffrage universel sans comprendre qu'ils se perdaient devant lui, en se prêtant à une tactique qui empêche la Chambre, non seulement de mener à bien aucune réforme, mais même de réaliser aucune économie. Le Palais-Bourbon est devenu, grâce à eux, une sorte de marché où l'on met aux enchères la denrée électorale. C'est à qui fera les propositions les plus retentissantes. On calculait, il y a quelques jours, qu'il avait déjà été déposé trois cents amendements, et que ceux qui avaient été votés portaient à plus de 4 millions, dans un budget déjà en déficit, l'augmentation des dépenses. Et l'on n'est encore qu'au commencement de la discussion. Les ministres et la commission épuisent les expédients pour donner au budget une apparence d'équilibre. La Chambre défait leur œuvre, au fur et à mesure qu'ils croient avoir réussi à la mettre sur pied; la générosité lui coûte d'autant moins que c'est avec l'argent des contribuables qu'elle s'exerce.

Aussi voyons-nous surgir parmi les républicains des idées qu'ils eussent naguère repoussées comme inspirées par la réaction : les uns se demandent si l'on ne pourrait pas, comme en Angleterre, supprimer l'initiative parlementaire en matière financière, et réserver au gouvernement le droit de proposer des crédits nouveaux. C'était la règle établie sous la Restauration, qui fut, après tout, l'époque la plus belle et la plus pure du gouvernement représentatif en France. Mais les libéraux de 1830 ne

s'accommodèrent pas de la restriction, et l'initiative des lois fut désormais partagée entre les députés et le gouvernement. D'autres proposent également d'établir pour deux ans la loi de finances, de sorte qu'on ne soit pas obligé de voter à chaque session sur des fonds nécessaires aux services publics. Il avait été vaguement question d'une réforme de ce genre en 1877, après le 16 mai. Mais les républicains n'en voulaient pas entendre parler; leur libéralisme alors s'en indignait. Ils ont si bien conduit les choses que c'est dans leur rang que se lèvent aujourd'hui ces propositions. Qui sait si l'on n'en viendra pas bientôt à réclamer la suppression du gouvernement parlementaire lui-même? Ce ne serait pas la première fois que l'expérience républicaine aurait eu ce dénouement. On constate déjà une disposition qui est de mauvais augure pour une institution. C'est l'indifférence. On ne prend plus souci de ce que fait la Chambre, et l'on verrait disperser demain les agités qui s'y démentent, qu'on ne songerait pas à s'en émouvoir.

Il est bien vrai qu'il y a désormais bien peu de sujets capables de ranimer en notre pays l'opinion publique. La République n'a pas eu le don de mettre en mouvement les grandes passions ou les grandes idées. Nous en sommes encore, après plus de dix ans, à cette éternelle histoire du Panama. Au Palais comme à la Chambre, elle défraye les conversations, elle tient en alerte les consciences troublées; elle occupe les audiences de la Cour d'assises, où Arton préside autant que le président. Mais il y a beaucoup de lassitude dans le sentiment qu'elle éveille, et toujours cette arrière-pensée que, quelque promesse que l'on fasse, la vérité, cette fois encore, n'apparaîtra pas toute entière.

Lorsque la Chambre nomma la Commission d'enquête sur le Panama, nous avons jugé, à voir sa composition, que les quelques membres de la Droite qu'on y avait introduits n'y auraient qu'une situation difficile et effacée, et que la direction des débats appartiendrait aux socialistes. Les socialistes, avec leur audace et leur persévérance habituelles, y ont, en effet, pris tous les grands rôles. C'est M. Viviani qui a été chargé du rapport sur les actes de la magistrature; c'est M. Rouanet qui a fait le dépouillement du dossier Reinach, et c'est un radical, M. Vallé, qui vient d'être nommé rapporteur général. Les radicaux et les socialistes, en minorité dans la Chambre, ont pris leur revanche dans la Commission. Ils ont porté dans cette Commission, qui s'est à peu près livrée à eux, les habitudes de leur vie, et, comme ce ne sont pas les scrupules qui les embarrassent, les mœurs parlementaires ont reçu de ce fait une nouvelle atteinte. Ainsi, il avait été convenu que les rapports ne seraient publiés qu'après avoir été soumis au

vote de la Commission, et que, jusque-là, on s'interdirait toute communication aux journaux. Le rapport de M. Rouanet sur le dossier de M. de Reinach était à peine mis en épreuves que, sans que l'on ait pu savoir comment ni par qui, des fragments nombreux en paraissaient dans les feuilles publiques, et comme beaucoup d'erreurs s'étaient glissées dans ce travail préparatoire, les démentis sont venus, qui n'ont pas contribué à relever l'autorité du document.

Malgré des inexactitudes partielles et partiales, il n'en résulte pas moins, de l'ensemble de ce rapport, la preuve manifeste de la prépondérance de l'argent dans la troisième République. Les affaires financières ont été le grand élément de ce régime qui devait, suivant M. Floquet, apporter à la France le règne de la vertu. C'est à ce titre qu'on voit figurer dans le dossier Reinach, pour des motifs quelconques, tous les grands noms du jour, les Burdeau, les Rouvier, les Floquet, les Maret, les Clémenceau, et si tous n'ont pas été appelés à répondre judiciairement de leurs actes, il n'en est pas moins vrai que tous vivaient en relations familières avec ces deux escrocs, Reinach et Cornélius Herz. Pendant plusieurs années, ces deux hommes, assistés par Arton, ont été plus ou moins les maîtres de la République ; on sait déjà ce que fut la puissance de Cornélius Herz, nommé grand officier de la Légion d'honneur par M. de Freycinet ; on voit, par les pièces qu'a réunies M. Rouanet, quelle influence exerçait le baron de Reinach : il était une sorte de ministre en dehors du Parlement ; on lui soumettait les rapports qui devaient être, d'après son avis, présentés au Conseil d'Etat ; on sollicitait sa protection pour être admis dans les conseils d'administration, et comme le prouve une lettre retenue au dossier, M. Clémenceau, au temps où il faisait marcher les ministres, était en termes d'amitié avec M. de Reinach tout autant qu'avec Cornélius Herz.

Dans un récent procès sur les faux diplômes de palmés académiques, il a été constaté, et le tribunal a tenu à établir dans ses considérants, pour justifier les circonstances atténuantes accordées aux inculpés, que les palmés académiques étaient octroyés par le ministère de l'Instruction publique « sur la recommandation d'un employé, fût-il subalterne, sans vérification de l'état civil, ni du casier judiciaire et sans enquête sur les antécédents des individus ». Ce qui fait qu'on donnait ces palmés à des repris de justice ou à des individus dont on ne connaissait même pas le vrai nom.

Aussi conçoit-on, tout en trouvant déplorable la conclusion que le pauvre homme a donnée à ses réflexions, l'humiliation qu'a éprouvée ce vieux professeur du lycée de Caen qui, après quarante

ans d'exercice, avait obtenu, non sans peine, la décoration d'officier d'Académie; il était tout fier de cette distinction, et il apprend tout à coup qu'il la partage avec des gens indignes. « Je me suicide, écrit-il, ne voulant pas continuer à vivre dans un siècle pourri. »

Avec Cornélius Herz et M. de Reinach, on n'avait pas besoin d'enquête; on les décorait, connaissant leur infamie, mais aussi leur richesse.

Pendant que la Commission du Panama continue ses délibérations, on a ouvert, au Palais de Justice, le procès d'Arton et de ses complices, ou du moins de ceux que, dans le tas, on a choisis comme tels. Il est bien difficile de ne pas croire que la politique a, cette fois encore, empiété sur la justice, lorsqu'on voit à quelles différences aboutissent l'enquête de la Commission et l'instruction judiciaire.

La Commission trouve surtout des coupables parmi les opportunistes; ce sont surtout des radicaux que l'instruction judiciaire a conduits devant la Cour d'assises. Arton, qui est à la Cour d'assises comme chez lui, a relevé lui-même ce choix fait entre gens que dénonçaient les mêmes indices : « Puisque mes carnets font un bloc, a-t-il dit, pourquoi poursuivre les uns parmi ceux qui y sont portés et ne pas poursuivre les autres? » Il a aussi fait une réflexion qui est à retenir, parce qu'elle jette quelque jour sur les mœurs du temps : « Voilà cinq ans que je suis retiré des affaires; mais, en 1888, toutes les sociétés françaises, les chemins de fer, les grands établissements publics, mêlaient les hommes politiques aux hommes d'affaires, et ceux-ci recevaient tous des participations syndicales; les concours étaient rémunérés. Eh bien! je n'ai pas fait autre chose; la Compagnie du Panama a dépensé des sommes énormes pour les syndicats et pour la presse, pour les boursiers et même pour les gens du monde; j'ai fait comme la Compagnie. » Et parlant de ceux qu'il a payés : « Ils m'ont rendu des services que j'ai rémunérés; je les ai obligés, je ne les ai pas corrompus. »

Il n'est pas dit que ce système ne soit pas admis par le jury.

Il y a cependant un point sur lequel la conscience publique s'est montrée inébranlable : c'est dans l'affaire Dreyfus. Les meneurs de la campagne avaient décidément trop compté sur la complaisance de l'opinion. Leur audace a tourné contre eux; elle a soulevé un mouvement devant lequel plusieurs ont déjà senti la nécessité de battre en retraite.

Le principal organe des partisans de Dreyfus, le *Figaro*, a reconnu sans ambages que le pays n'était pas avec lui, et son directeur, voulant donner satisfaction à ses lecteurs, s'est démis momentanément de ses pouvoirs, pour laisser à des collaborateurs

étrangers à la polémique dont il avait pris l'initiative, le soin de conduire jusqu'à nouvel ordre les destinées de son journal. Il ne reste plus guère que l'*Aurore*, journal de M. Clémenceau, et quelques feuilles socialistes pour soutenir la lutte, beaucoup moins en faveur de Dreyfus que contre l'armée. Car c'est là le véritable objectif des assaillants, et l'instinct patriotique du pays ne s'y est pas trompé. A voir avec quelle joie les cercles allemands appuyaient l'entreprise, on a bien compris le vrai caractère d'une œuvre dont le premier résultat était de tourner, en France, les soldats contre leurs chefs. Et, en effet, c'est depuis que cette campagne est engagée que vous pouvez voir revenir dans ces journaux le langage des plus mauvais jours de la Commune, sur « les officiers capitulards », sur « les bourreaux des conseils de guerre », sur ce soldat qu'il faut arracher « à la caserne, au conseil de guerre, en substituant à l'armée permanente les milices nationales du peuple armé pour sa défense, pour sa liberté ».

Il restera pourtant de ce débat une question à éclaircir, question dont la solution est nécessaire pour achever la moralité de l'événement. En réponse aux articulations formelles de M. Le Provost de Launay, M. Scheurer-Kestner a affirmé, à plusieurs reprises, devant le Sénat, qu'il n'avait, ni directement ni indirectement, rien communiqué au *Figaro*. Or que dit le directeur du *Figaro*, M. de Rodays, pour expliquer l'attitude qu'il a prise? C'est qu'il a tenu de M. Scheurer-Kestner tous ses renseignements. « J'ai réussi, écrit-il, à obtenir que M. Scheurer-Kestner nous entr'ouvre son dossier... J'ai eu foi en M. Scheurer-Kestner; je n'ai reçu d'inspirations et de communications que de son côté. »

Les deux affirmations sont tellement inconciliables que l'une des deux doit être fausse. On conçoit que M. Le Provost de Launay veuille en avoir le cœur net et qu'il se réserve de demander de nouveau une explication publique à son collègue du Sénat.

La lettre que M. le duc d'Orléans vient d'adresser à M. Dufeuille a provoqué de singuliers commentaires. On a rapporté au prince que l'opinion publique, en France, revenait à des idées modérées et conservatrices, et sur cette assurance, il écrit :

« Mes amis auraient mal agi si, par un étroit esprit de parti, ils avaient cherché à entraver ce mouvement salutaire. Sans attaches avec les hommes qui se disputent en ce moment le pouvoir et sans ambition pour leur compte, ils n'ont qu'à interroger leur conscience et à considérer avant toutes choses, non l'avantage immédiat et apparent de notre parti, mais l'intérêt supérieur de la France. Ce qu'ils auront gagné pour la France est autant de gagné pour ma cause, car je ne sépare jamais l'une de l'autre. »

Dans ces paroles si dignes, si françaises, si royales, on a voulu voir une abdication déguisée. Ceux qui raisonnent de la sorte donnent d'abord une fâcheuse idée de la manière dont ils comprennent eux-mêmes la défense de leur parti. Si, à leurs yeux, placer au-dessus de toutes choses l'intérêt de la France, c'est désertir son parti, il faut en conclure que, pour eux, on ne sert bien son parti qu'en le mettant au-dessus de l'intérêt national, qu'en sacrifiant la patrie à la cause. Nous ne leur faisons pas notre compliment de cette interprétation.

Mais, de plus, leur commentaire suppose une grande ignorance ou un grand oubli de l'histoire. Cette politique, dans laquelle le *Temps*, pour ne citer que lui, voit une véritable renonciation, est précisément celle, — et plutôt au Ciel qu'on ne s'en fût jamais écarté, — qu'ont toujours préconisée et appliquée les chefs les plus autorisés du parti royaliste, Berryer n'en eut jamais d'autre, et c'est en la suivant, en la faisant prévaloir, qu'il avait fait au parti légitimiste une situation telle qu'en 1849, comme en 1871, les électeurs envoyèrent en grand nombre les représentants de ce parti dans les Assemblées.

« Notre politique était simple et naturelle, écrivait-il en 1850... Nous unir d'abord aux efforts faits, de quelque part que ce soit, pour préserver la société française des périls de mort dont le socialisme la menaçait, nous faire des titres, devant le pays, de ce dévouement à ce salut de tous avec abnégation d'esprit de parti, effacer les préventions contre nous et, par la communauté même de ces luttes sociales, concilier, rapprocher de nous les hommes qui s'en étaient séparés. »

C'est bien exactement le même programme que celui que résume la lettre du duc d'Orléans. Les royalistes ont toujours gagné à le suivre, toujours perdu à s'en écarter.

Nous écrivions au mois de mai 1896, à propos d'une lettre du jeune prince, écrite sur un ton quelque peu différent à l'un de ses plus fidèles et de ses plus éclairés serviteurs, M. le duc d'Audiffret-Pasquier :

« Le premier devoir de ceux qui gardent au cœur des convictions monarchiques est de tout faire pour ménager le retour de l'opinion publique, en pesant, avec réflexion, au point de vue de la cause royale, les conséquences de leur langage ou de leurs actes, en évitant des aventures dont l'échec ne servirait qu'à fortifier leurs adversaires, en enseignant aux populations les bienfaits de la monarchie par le soin qu'ils prendront de leur montrer partout les royalistes au premier rang, pour la défense des libertés³ publiques, des croyances religieuses et de la société. »

La lettre de M. le duc d'Orléans à M. Dufeuille confirme de haut, nous ne pouvons que le constater avec satisfaction, la ligne de conduite que nous avons toujours recommandée.

L'empereur d'Allemagne a tenu à donner une solennité extraordinaire au départ de son frère, le prince Henri de Prusse, pour la Chine. Il lui a fait ses adieux, le 16 octobre, dans un banquet qui a eu lieu au château de Kiel. Le discours qu'il a prononcé à cette occasion est tout plein de la gloire qu'il rêve pour l'empire allemand.

A l'empire appartient le droit de protéger les missionnaires allemands, qui vont exposer leur vie pour implanter la religion chrétienne en sol étranger, aussi bien que les négociants, les explorateurs, les marins qui vont au loin soutenir et développer les intérêts germaniques.

« Que nos compatriotes de là-bas, a dit le souverain, se pénètrent de la ferme conviction que, quelle que soit leur situation, qu'ils soient prêtres ou négociants, la protection de l'empire allemand, au moyen des navires de la flotte impériale, leur sera accordée de la manière la plus énergique. Et, si quelqu'un osait léser notre bon droit, frappe-le de ta dextre gantée de fer; si Dieu le veut, il tressera autour de ton jeune front des lauriers que personne ne jalouera dans l'empire allemand tout entier. »

On avait déjà rapporté un propos de l'empereur, disant qu'avant trois semaines son frère serait empereur de Chine. -Le mot ne pouvait être qu'une plaisanterie, mais une plaisanterie préméditée.

Quoi qu'il en soit, les paroles impériales ont excité l'hilarité de l'Angleterre. La presse à Londres s'est livrée contre le souverain allemand à une "débauche d'épigrammes, que n'a plus arrêtée aucune convenance.

Cette gaieté, un peu lourde, n'était, on le pense bien, qu'une apparence. Les Anglais ne riaient tant que pour cacher leur dépit. Les journaux anglais peuvent comparer Guillaume II à Tartarin; ce Tartarin sait ce qu'il veut, et s'il pêche par l'exubérance des mots et l'emphase des gestes, il ne s'avance pas sans avoir pris d'avance ses mesures contre les dangers prévus. On a bien dû le reconnaître en Orient, où l'Allemagne a dominé les conseils et les armées de la Porte, tandis que les puissances européennes s'immobilisaient dans leurs mutuelles défiances.

Les Anglais avaient espéré que l'installation des Allemands à Kiao-Tchéou provoquerait les remontrances de la Russie, et ils n'avaient rien négligé pour exciter ses susceptibilités. Ils s'aperçoivent aujourd'hui que la Russie était d'accord avec l'Allemagne et que, tandis que celle-ci prenait possession de Kiao-Tchéou, elle

envoyait elle-même une escadre à Port-Arthur pour y passer l'hiver, avec l'assentiment du gouvernement chinois. Cet hivernage ne fait illusion à personne, et chacun y voit le présage d'une occupation définitive. La *Gazette de Cologne*, dont on connaît les attaches officieuses, déclare très nettement que la prise de possession de Port-Arthur par la Russie n'a pas du tout surpris les hommes d'État allemands.

« On savait depuis plusieurs années, en Allemagne, dit-elle, que Vladivostock, qui a été jusqu'à présent le point d'appui de la flotte russe dans l'Extrême-Orient, ne répondait plus aux désirs de la Russie. Depuis le commencement de la guerre entre la Chine et le Japon, tous les observateurs attentifs étaient convaincus que le gouvernement russe ne perdait pas de vue Port-Arthur, où aboutit du reste un embranchement de la ligne du chemin de fer construite à travers la Mandchourie. »

Et, comme pour ne laisser aucun doute sur la bonne entente de l'Allemagne et de la Russie dans cette affaire, la *Gazette de Cologne* ajoute : « L'occupation de Port-Arthur n'était donc qu'une question de temps; elle n'a aucune signification agressive, et ne porte en particulier aucune atteinte aux intérêts de l'Allemagne dans l'Extrême-Orient. On peut au contraire supposer que l'occupation presque simultanée de la baie de Kiao-Tchéou par les Allemands et de Port-Arthur par les Russes est tout simplement la continuation de l'action concordante de l'Allemagne et de la Russie dans cette partie du monde. »

Nous ne savons ce que le cabinet de la République pense de ces entreprises des deux puissances; car, bien que jouissant d'un gouvernement démocratique, la France est la dernière à être informée de la manière dont ses affaires sont menées à l'extérieur, et c'est d'ordinaire par les *Livres bleus* du Parlement de Westminster qu'elle en a la première notion. Mais, pour l'Angleterre, on peut présumer que si elle se résigne devant le fait accompli, ce ne sera qu'à la condition d'avoir elle-même une part dans ces territoires de l'empire chinois, dont disposent si facilement d'autres puissances européennes. Le *Times* a déjà donné la note. Il demande que le gouvernement de Pékin soit courtoisement invité à étendre à la marine anglaise les sentiments d'intérêt sympathiques avec lesquels il contemple l'établissement de la flotte russe à Port-Arthur, et il fait remarquer, comme conclusion, qu'on pourrait établir un port excellent dans les îles Chou-San.

M. di Rudini est parvenu en Italie à constituer son nouveau ministère, non sans avoir rencontré des difficultés qui l'ont mis un instant dans l'alternative de se retirer lui-même ou de demander à ceux de

ses anciens collègues, dont il avait voulu se séparer, de consentir à reprendre leurs portefeuilles pour lui conserver le sien. On sait que la pensée de M. di Rudini était d'opérer un mouvement à gauche, sans compromettre sa position dans les rangs opposés, et de faire entrer dans le gouvernement M. Zanardelli, sans en écarter le ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta. Pour le moment, le problème paraît résolu. M. Zanardelli est devenu garde des sceaux et M. Visconti-Venosta n'a pas quitté le ministère des affaires étrangères. Mais l'accord sera-t-il durable? On en peut douter. M. Zanardelli est un avocat célèbre de Brescia, qui s'est signalé par l'étroite violence de ses opinions anticléricales; en haine du Vatican, il a fait élever dans la ville qu'il domine une statue à Arnaud de Brescia; son entrée au ministère est une déclaration de guerre au Saint-Siège que M. di Rudini avait jusqu'ici paru ménager. Il est probable que M. Zanardelli voudra imposer ses opinions politiques au gouvernement et que M. di Rudini, qui n'a peut-être cherché en lui qu'un auxiliaire, devra le subir comme chef ou se retirer.

La difficulté d'existence du nouveau cabinet n'a pas échappé à la Chambre, et le jour même où il a paru devant elle, un débat s'est élevé qui a failli le renverser. M. di Rudini a dû expliquer pour quelles raisons il était arrivé à opérer des changements dans le ministère; il a invoqué les circonstances, qui ne permettaient pas, à cause de l'émiettement des partis, d'avoir en Italie des ministères homogènes; mais il n'a pu répondre à cette observation de M. Sonnino, disant que le cabinet actuel représentait l'alliance éphémère de la Droite et de la Gauche, sans qu'un programme commun les réunît.

La Chambre a été appelée à voter sur un ordre du jour ainsi conçu : « La Chambre, considérant que les conditions dans lesquelles a été constitué le cabinet lui rendent difficile de former et de développer un programme organique de gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Cette rédaction, rejetée par le ministère, n'a été repoussée que par une majorité de 200 voix. 184 voix se sont prononcées pour elle, et il y a eu 10 abstentions. On se demandait, après le vote, si le ministère n'allait pas donner sa démission. Il a allégué, pour rester au pouvoir, le trouble des esprits. Mais ce début met en question son avenir.

Louis JOUBERT.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-NEUVIÈME

(CENT CINQUANTE-TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE ¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABBREVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

- BADER** (Clarisse). Un précurseur du féminisme à Athènes. Les avocats dans l'antiquité. 10 octobre. 161.
- BAUSSAN** (Charles). Désertion. Nouvelle. I. 25 novembre. 724.
- BEAUME** (Georges). Les Quissera. I. 10 décembre. 931. — 25 décembre. 1125.
- BROGLIE** (duc de). Voltaire avant et pendant la guerre de Sept ans. I. 10 décembre. 825. — II. 25 décembre, 1033.
- Bulletin bibliographique*. 25 octobre. 400. — 10 novembre. 607. — 25 novembre, 824.
- CHANTAVOINE** (Henri). La province, sa vie, ses ressources, son bienfait. 10 octobre. 167. — Guizot. 10 novembre. 579. — Le roman-feuilleton. 10 décembre. 981. — Alphonse Daudet. 25 décembre. 1090.
- COSTA DE BEAUREGARD** (marquis). Le carnet des travailleurs de Popincourt. 25 octobre. 234.
- COURET** (comte). La France en Terre-Sainte à la fin de 1897. 25 décembre. 1160.
- DAUDET** (Ernest). Le duc d'Aumale. III. 10 octobre. 42. — IV. 25 octobre. 250. — V. 10 novembre. 401. — VI. 25 novembre. 645. — Fin. 10 décembre. 854.
- DELORME** (H.). Un chef-d'œuvre d'art (tome II de la *Vie de Jésus*, par James Tissot). C. R. 25 novembre. 812.
- DESJARDINS** (Arthur). La liberté de la presse sous le Directoire. 25 novembre. 609.
- DRONSART** (M.) Alfred Tennyson, d'après les *Mémoires* publiés par son fils. I. 10 novembre. 533. — Fin. 10 décembre. 959.
- DRUON** (H.). L'éducation des Bourbons. 25 octobre. 348.
- DUBOR** (Georges de). Le théâtre de l'Opéra pendant la Révolution. 10 octobre. 146.
- GRABINSKI** (comte Joseph). La Triple-Alliance, d'après un ouvrage du sénateur Chiala. I. 25 novembre. 696.
- JOHANET** (F.-E.). Autour du monde millionnaire américain. I. 10 octobre. 78. — II. 25 octobre. 281. — III. 10 novembre. 551. —

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1897.

- IV. 25 novembre. 671. — V. 10 décembre. 905. — VI. 25 décembre. 1099.
- JOUBERT** (Louis). Chronique politique. 10 octobre. 183. — 25 octobre. 391. — 10 novembre. 597. — 25 novembre. 814. — 10 décembre. 1021. — 25 décembre. 1224.
- KELLER** (E.). Les élections de 1898. 10 octobre. 3.
- LAFENESTRE** (Georges). Jean de la Fontaine et les artistes de son temps. 25 octobre. 333.
- LANZAC DE LABORIE** (Léon de). Le maréchal Suchet. 10 octobre. 134. — La France en 1814, d'après les rapports du comte Anglés. 10 novembre. 518. — La jeunesse de Napoléon I^{er}, d'après le volume de M. Chuquet sur *Brienne*. La cour de Napoléon III, d'après l'ouvrage du duc de Conegliano. 25 novembre. 737.
- LAPPARENT** (A. de). L'École polytechnique et les brimades. — 10 novembre. 439.
- Les Œuvres et les Hommes*. 25 octobre. 374. — 25 novembre. 786. — 25 décembre. 1192.
- Livres d'étrennes*. 10 décembre. 988. — 25 décembre. 1208.
- MALARCE** (D. de). L'institution des bureaux d'épargne des manufactures. 25 décembre. 1152.
- MICHEL** (Jules). Le système métrique et ses précurseurs. 25 décembre. 1066.
- OLLIVIER** (Marie-Thérèse). Le Fada, nouvelle de Provence. 10 novembre. 460.
- PARVILLE** (Henri de). Revue des sciences. 10 octobre. 175. — 10 novembre. 588. — 10 décembre. 1010.
- PIAT** (C.). Comment les peuples meurent. 25 novembre. 761.
- PLESSAC** (H. du). En silence. I. 10 octobre. 110. — Fin. 25 octobre. 309.
- RODENBACH** (Georges). Les béguinages de Flandre. 25 novembre. 752.
- SICARD** (abbé). Un document sur l'ancienne France. — Visite épiscopale de Mgr de Sérignan de Valras, évêque de Mâcon. C. R. 25 décembre. 1189.
- SOUILLAC** (L. de). Le relèvement de la France, par Gustave Fagniez. C. R. 25 novembre. 809.
- THIRION** (Paul). La France et l'Angleterre en Afrique. La boucle du Niger. 10 novembre. 447.
- UN ANCIEN DIPLOMATE**. L'ancien et le nouvel équilibre européen. L'alliance franco-russe, I. 10 octobre, 16. — Fin. 25 octobre. 193.
- VILLEBOIS-MAREUIL** (comte de). Tradition et vitalité militaires. 10 décembre. 872.
- WITTE** (baron Jehan de). En Hongrie. La visite de l'empereur Guillaume et du roi Carol à Budapest. — Le renouvellement du compromis. — Le conflit des nationalités. — Les Roumains de Transylvanie. 10 novembre. 484.

TABLE

DU TOME CENT CINQUANTE-TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUATRE-VINGT-NEUVIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1897.

Les Elections de 1898, par M. E. KELLER, ancien député.	3
L'Ancien et le nouvel équilibre européen. — L'alliance franco-russe. — I, par UN ANCIEN DIPLOMATE.	16
Le Duc d'Aumale. — III, par M. Ernest DAUDET.	42
Autour du monde millionnaire américain. — I, par M. F.-E. JOHANET.	78
En silence. — I, par M. H. DU PLESSAC.	110
Le Maréchal Suchet, d'après une prochaine publication, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	134
Le Théâtre de l'Opéra pendant la Révolution, par M. Georges DE DUBOR.	146
Un Précurseur du féminisme à Athènes. — Les avocates dans l'antiquité, par M ^{lle} Clarisse BADER.	161
La Province, sa vie, ses ressources, son bienfait, par M. Henri CHANTAVOINE.	167
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	175
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	183

2^e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1897.

L'Ancien et le nouvel équilibre européen. — L'alliance franco-russe. — Fin, par UN ANCIEN DIPLOMATE.	193
Le Carnet des travailleuses de Popincourt, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD, de l'Académie française.	234
Le Duc d'Aumale. — IV, par M. Ernest DAUDET.	250
Autour du monde millionnaire américain. — II, par M. F.-E. JOHANET.	281
En silence. — Fin, par M. H. DU PLESSAC.	309
Jean de la Fontaine et les artistes de son temps, par M. Georges LAFENESTRE, membre de l'Institut.	333
Etudes historiques. — L'éducation des Bourbons, par M. H. DRUON.	348
Les OEuvres et les Hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.	374
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	391
Bulletin bibliographique.	400

3^e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1897.

Le Duc d'Aumale. — V, par M. Ernest DAUDET.	401
L'Ecole polytechnique et les brimades, par M. A. DE LAPPARENT, de l'Institut.	439
La France et l'Angleterre en Afrique. — La boucle du Niger, avec une carte, par M. Paul THIRION.	447
Le Fada. — Novellette de Provence, par M ^{me} Marie-Thérèse OLLIVIER.	460
En Hongrie. — La visite de l'empereur Guillaume et du roi Carol à Budapest. — Le renouvellement du compromis. — Le conflit des nationalités. — Les Roumains de Transylvanie, par M. le baron Jehan DE WITTE.	484
La France en 1814, d'après les rapports inédits du comte Anglès, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	518
Alfred Tennyson, d'après les <i>Mémoires</i> publiés par son fils. — I, par M ^{me} M. DRONSART.	533
Autour du monde millionnaire américain. — III, par M. F.-E. JOHANET.	551
Guizot. — Pages choisies, par M. Henri CHANTAVOINE.	579

Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	588
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	597
Bulletin bibliographique.	607

4^e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1897.

La liberté de la presse sous le Directoire, à propos de publications récentes et sur de nouveaux documents, par M. ARTHUR DESJARDINS, de l'Institut.	609
Le Duc d'Aumale. — VI, par M. Ernest DAUDET.	645
Autour du monde millionnaire américain. — IV, par M. F.-E. JOHANET.	671
La Triple-Alliance, d'après une récente publication italienne. — I, par M. le comte Joseph GRABINSKI.	696
Désertion. — Nouvelle, par M. Charles BAUSSAN.	724
La jeunesse de Napoléon I ^{er} . — La cour de Napoléon III, d'après deux ouvrages récents, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE.	737
Les béguinages de Flandre, par M. Georges RODENBACH.	752
Comment les peuples meurent, par M. C. PIAT.	761
Les OEuvres et les Hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre.	786
Mélanges. — Le relèvement de la France sous Henri IV, de M. Gustave Fagniez, par M. L. DE SOUILLAG.	809
Un chef-d'œuvre d'art. — Tome II de la vie de Notre-Seigneur, de James Tissot, par M. H. DELORME.	812
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	814

5^e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1897.

Voltaire avant et pendant la guerre de Sept ans. — I, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.	825
Le Duc d'Aumale. — Fin, par M. Ernest DAUDET.	854
Tradition et vitalité militaires, par M. le comte de VILLEBOIS-MAREUIL.	872
Autour du monde millionnaire américain. — V, par M. F.-E. JOHANET.	905
Les Quissera. — I, par M. Georges BEAUME.	931
Alfred Tennyson, d'après les Mémoires publiés par son fils. — Fin, par M ^{me} M. DRONSART.	959
Le roman-feuilleton, par M. Henri CHANTAVOINE.	981
Livres d'étrennes.	988
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE.	1010
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	1021

6^e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1897.

Voltaire avant et pendant la guerre de Sept ans, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.	1033
Le système métrique et ses précurseurs, par M. Jules MICHEL.	1066
Alphonse Daudet, par M. Henri CHANTAVOINE.	1090
Autour du monde millionnaire américain — VI, par M. F.-E. JOHANET.	1099
Les Quissera. — II, par M. Georges BEAUME.	1125
L'institution des bureaux d'épargne des manufactures, par M. A. DE MALARCE.	1152
La France en Terre-Sainte à la fin de 1897, par M. le comte COURET.	1160
Mélanges. — Un document sur l'ancienne France : Visite épiscopale de Mgr de Sérignan de Valras, évêque de Mâcon, par M. l'abbé SICARD.	1189
Les OEuvres et les Hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre.	1192
Livres d'étrennes.	1208
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT.	1224

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 7987

